Digitized by Google

Digitized by Google

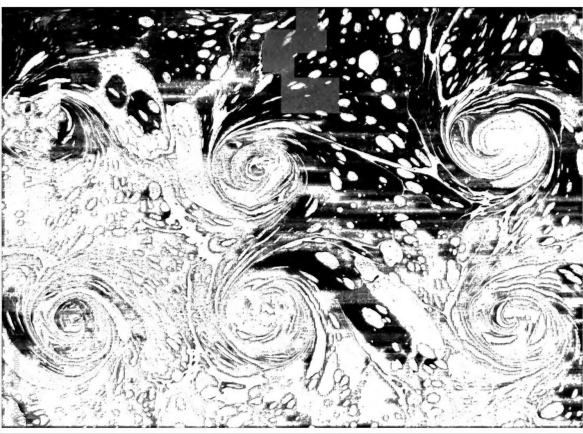

Recpt. Room 2. c.

~~Said Lewis~~
~~H. L.~~

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE DU VERDIER,

TOME SECOND.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lab. D. g.

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, & des Remarques Hiſtoriques, Critiques & Littéraires de M. de la Monnoye & de M. le Préſident Bouhier, de l'Académie Françoiſe; de M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. Rigoley de Juvigny, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez { Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
Michel Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme.

M. DCC. LXXIII.

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1962
OF OXFORD
LIBRARY

BRITISH MUSEUM
DEPT. of MSS.
Sold from Oriental Reference
Library by authority of the Trustees, 1961.

Digitized by Google

BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE D'ANTOINE DU VERDIER.

G A B.

GABRIEL BOUNIN, premièrement Advocat au Parlement de Paris, puis Lieutenant de Château-Roux en Berry, & après Conſeiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, a écrit * la Soltane, Tragédie; dont les Perſonnages ſont, Roſe, Sirene, Ruſtan, le Chœur, Soltan Muſtapha, le Heraud, le Sophe, les Eunuches. Plus une Paſtorale, où ſont entreparleurs Francillon, Clorin, Francine, Janette, imprimées à Paris, *in*-4°. par Guillaume Morel, 1561. Harangue au Roi Charles IX, à la Roine & aux Hommes François, ſur l'entretenement & réconciliation de la Paix & Entrée dudit Sieur en ſes villes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne, 1565. Ode ſur la Médée de Jean de la Peruſe, imprimée parmi les Œuvres dudit de la Peruſe. Les Joies & Allégreſſes pour le bienveignement & entrée du très-illuſtre Prince François, fils de France, & frère unique du Roi, en ſa ville de Bourges, impri-

Digitized by Google

mées à Bourges, *in*-4°. par Pierre Bouchier, 1576. Tragédie ſur la défaite de la piaffe & la picquorée, & baniſſement de Mars, à l'introduction de Paix & ſainte Juſtice, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Meſtayer, 1579.

*Toutes les productions de Gabriel Bounin reſpirent le patriotiſme, & c'eſt leur principal mérite. Il naquit à Château-Roux, en Berri, vint à Paris, où il fit ſes études, & ſe fit recevoir Avocat, fut enſuite Bailli de Château-Roux, & non *Lieutenant*, comme le dit du Verdier; ce fut ſon frère, *Jean Bounin*, qui exerça cette charge, comme on le voit à la tête d'une des Poëſies Latines de Gabriel. Il fut Conſeiller & Maître des Requêtes du Duc d'Alençon, mort Duc d'Anjou, en 1584. — Le ſujet de *la Sultane*, Tragédie, eſt la mort de Muſtapha, fils de Solyman, qui périt par les intrigues & les calomnies de la Sultane Roxane. Bounin fut le premier qui mit un ſujet Turc ſur la ſcène, & une Hiſtoire arrivée de ſon temps, puiſque Solyman ne mourut qu'en 1556, & que la *Tragédie de la Sultane* fut repréſentée, au plus tard, en 1560. Outre les Ouvrages rapportés par du Verdier, il fit imprimer, en 1586, une *Satire au Roi contre les Républicains*, & l'*Alectriomachie, ou Joutte des Coqs*, qui eſt une autre Satire obſcure des troubles du temps. Dans tous ces Ouvrages, on reconnoît un bon François, qui penſoit ſagement, & étoit capable de donner de bons avis. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 243, La Croix du Maine, Tom. I, p. 247.

GABRIEL * LE BRETON, Nivernois, Seigneur de la Fon, a écrit Adonis, Tragédie Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-12. par Abel l'Angelier, 1579. Il a écrit auſſi Lépoleme, autrement la Charite (dont l'Argument eſt tiré d'Apulée en l'Aſne d'or.) La Didon & la Dorothée, Tragédies; non imprimées. Le Ramoneur Comédie, non imprimée. Paradoxe que les Dames doivent marcher le ſein découvert. L'Amour mercenaire, imprimé au bout de la Tragédie d'Adonis.

* La Croix du Maine a cru qu'on devoit le nommer Guillaume. (Voy. Tom. I de ſa Biblioth. Françoiſe, pag. 316). Il avoit été Avocat au Parlement de Paris, & avoit fait, dans ſa jeuneſſe, un Livre d'Elégies, de Sonnets, &c. qui, pour la plupart, ſont perdus. François d'Amboiſe, ſon ami, recueillit quelques-unes de ces Poëſies, qu'il fit imprimer à la ſuite de la *Tragédie d'Adonis*. Cette Tragédie eſt une allégorie, où la mort de Charles IX eſt déguiſée ſous celle d'Adonis. On en a fait beaucoup d'Editions, dont on trouvera les dates dans les *Recherches ſur les Théâtres*, par Beauchamps, *ſecond âge du Théâtre François*, Edit. *in*-4°. On y cite, au nombre de ſes Tragédies, *Tobie*, dont du Verdier ne parle point.

Digitized by Google

Au troiſième Acte de la Tragédie d'Adonis.

[*Comme ſouventesfois un navire étranger,*
Sur les flots Adrians vole prompt & léger;
Le Ciel même ſe rit, la mer eſt toute calme;
De ſes travaux paſſés il emporte la palme,
Eole ne ſe montre à ſes vœux diſcordant,
Les Tritons ſont pour lui, Neptune & ſon trident,
Et tous aſtres benins lui ſemblent faire eſcorte:
Tandis, en un clin-d'œil, vient la tempeſte forte,
Mêlée de frimats, de feux & de glaçons,
Qui perd le Marinier en diverſes façons:
Elle ravit aux yeux le jour & les étoiles;
Elle caſſe la hune, elle briſe les voiles;
Le navire en morceaux vogue de toutes parts,
Adonques les Nochers hideuſement épars,
Ou morts, ou demi morts, blanchiſſent ſur l'arène:
Tel eſt l'état douteux de cette vie humaine,
Qui vient & s'en reva comme un flot agité.
Nul ne ſe doit fier à la félicité,
S'il voit qu'à bonne fin ſes affaires procèdent;
Car misère & plaiſir l'un à l'autre ſuccèdent.
Le mal eſt plus certain, & ne faut qu'un moment
Pour changer nos plaiſirs en pénible tourment.
Ores que tous les Dieux ſe faſſent recognoiſtre
Propices envers nous, qui s'oſeroit promettre
Un demain aſſeuré? meſme ſouvent la nuict
Après le jour heureux dommageable nous ſuit.

Au cinquième Acte de la même Tragédie.

Eſtrange & dure loy que les hommes deſcendent
Si toſt dans le ſépulchre, & leur âge deſpendent
Sans eſpoir de retour, ô funèbre deſtin!
On couppe tous les ans, les mauves & le thin:
Les mauves & le thin leur verdure reprennent;
Mais les hommes s'en vont, & jamais ne reviennent.]

GABRIEL CHAPUIS, natif de Tours, a été mis aux études par Claude Chapuis, ſon oncle, Valet de chambre du Roi François I, & Garde de la Bibliothèque Royale, où il a pris ſi grand goût aux bonnes Lettres, que devenu le plus ſtudieux, & laborieux de tous les hommes, il a déjà écrit en

l'âge de trente-huit ans, un grand nombre de volumes, en quoi il ſurpaſſera tous ceux qui ont été devant lui, ſi Dieu lui prête vie longue: car il ne ceſſe de continuer en ce louable exercice & travail d'eſprit, dont la France lui demeurera à jamais obligée, d'autant qu'il l'illuſtre tous les jours, par la traduction qu'il fait, en ſa langue, de Livres & Auteurs étrangers. Il florit maintenant à Paris, tenant la place de défunt Belleforeſt, qui de ſes doctes labeurs a eu bien peu ou rien: auſſi ne ſuivoit-il point importunément les talons des grands Seigneurs, demeurant ſans intermiſſion occupé à l'écriture, comme fait Chapuis qui n'en bouge: duquel les Œuvres & Traductions par lui miſes hors juſques à huy, ſont Heureux Préſage ſur la bien-venue du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, Henri III, en ſa très-antique & fameuſe ville de Lyon, imprimé à Lyon, par B. Rigaud, 1574. Stances Françoiſes pour la Déclaration des figures du vieil & nouveau Teſtament, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1582. Les Commentaires Hieroglyphiques ou Images des choſes de Jean Pierius Valerian, eſquels, comme en un vif tableau, eſt ingénieuſement dépeint & repréſenté l'État de pluſieurs choſes antiques, comme de monnoies, médailles, armes, inſcriptions & deviſes; obeliſques, pyramides & autres monumens: outre une infinité de diverſes & profitables Hiſtoires, Proverbes & lieux communs; avec la parfaite interprétation des myſtères d'Egypte, & de pluſieurs paſſages de l'Écriture Sainte, conformes à iceux. Plus deux Livres de Cœlius Curio, touchant ce qui eſt ſignifié par les diverſes images & pourtraits des Dieux & des hommes, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Barthelemy Honorat, 1576. Cinq Chants nouveaux de Loys Arioſte, ſuivant la matière du furieux, avec quelques nouvelles Stances du même Auteur: le tout traduit en proſe Françoiſe, & imprimé avec le Roland Furieux, à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1576. Harangue ſur la mort de très-illuſtre & vertueuſe Princeſſe Marguerite de Valois, épouſe de très illuſtre Prince Emanuel Philibert, Duc

Digitized by Google

de Savoie, Prince de Piemont; traduite du Latin de Charles Paſchal, imprimée à Lyon, par B. Rigaud, 1574. & à Paris, par Jean Poupy, audit an. Les Colloques de Mathurin Cordier, pour le profit & avancement de la jeuneſſe, traduits en François, & imprimés à Lyon Latin-François, correſpondant l'un à l'autre, verſet par verſet, *in*-8°. par Loys Cloquemin, ès années 1576, 79. Les quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un & dernier Livres d'Amadis de Gaule, pour le plaiſir & récréation de la Nobleſſe, traduits d'Italien, imprimés à Lyon; aſſavoir les quinze & ſeize, par Benoiſt Rigaud, 1576. Le dix-ſept, par François Didier, 1578. Les dix-huit, dix-neuf & vingt, par Loys Cloquemin, 1579 & le ving-un, par Antoine Tardif, 1581. Le troiſième Livre de Primaleon de Grèce, traduit d'Eſpagnol, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Beraud, 1579. François de Vernaſſal avoit traduit le premier Livre; & Guillaume l'André le ſecond. Hiſtoire de Luzman & Arbolea, traduite d'Eſpagnol, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580. La ſeconde partie de la Diane de George de Montemayor, contenant huit Livres, auxquels, par pluſieurs plaiſantes Hiſtoires déguiſées ſous le nom & ſtyle de Bergers & Bergères, ſont décrits les variables & étranges effets de l'honnête Amour; traduite d'Eſpagnol, imprimée à Lyon, *in*-16. par Loys Cloquemin, 1582. La troiſième partie de la Diane de George de Montemayor, &c. traduite & imprimée de même. Les Mondes Céleſtes, Terreſtres & Infernaux. Le Monde Petit, Grand, Imaginé, Mêlé, Riſible, des ſages & fols, & le très-grand; l'Enfer des Ecoliers, des mal Mariés, des Putains & Ruffians, des Soldats & Capitaines poltrons, des Piètres Docteurs, des uſuriers, des Poëtes & Compoſiteurs ignorans; tirès des Œuvres d'Antoine François Doni Florentin, & faits François par Gabriel Chapuis, Tourengeau, imprimés à Lyon, par trois éditions, *in*-8°. chez Barthelemy Honorat. Le Monde des Cornus, ajouté aux Mondes de Doni, en la ſeconde édition qui en a été faite *in*-8°. à Lyon, chez Barthelemy Honorat, 1580.

L'Enfer des Ingrats, ajouté aux Enfers de Doni, en la troiſième impreſſion de ſes Mondes & Enfers, par Barthelemy Honorat, 1583. Anacriſe, ou parfait jugement & examen des eſprits propres & nés aux ſciences; où par merveilleux & utiles ſecrets, tirés tant de la vraie Philoſophie naturelle que divine, eſt démontrée la différence des graces & habiletés qui ſe trouvent aux hommes, & à quel genre de Lettres eſt convenable l'eſprit de chacun: de manière que quiconque lira ici attentivement, découvrira la propriété de ſon eſprit, & ſaura élire la ſcience en laquelle il doit profiter le plus: compoſé en Eſpagnol par Jean Huart, Docteur, natif de Saint Jean du pied du port, & mis en François par ledit Chapuis, imprimé à Lyon, *in*-8°. 1580. Hexameron ou ſix journées, contenant pluſieurs doctes Diſcours par Dialogues ſur aucuns points difficiles en diverſes ſciences; avec maintes Hiſtoires notables & non encore ouies, fait en Eſpagnol par Antoine de Torquemade, & mis en François par Gabriel Chapuis, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Antoine de Harſy, 1582. Le parfait Courtiſan du Comte Balthaſar, Caſtillonois, ès deux langues Italienne & Françoiſe, répondant par deux colomnes, l'une à l'autre, de la Traduction de Gabriel Chapuis, 1580. La Civile Converſation diviſée en quatre Livres; au premier, eſt traité en général, des fruits qui ſe recueillent de la Converſation, & donné à connoître les bonnes compagnies, des mauvaiſes: au ſecond, des manières convenables à toutes perſonnes, pour hanter compagnies hors la maiſon; & puis des propos que doivent tenir en compagnie, les jeunes & les vieux: les Gentilshommes & les Roturiers: les Princes & hommes privés: les ſavans & les ignorans: les Citoyens & les Etrangers: les Religieux & les Séculiers: les Hommes & les Femmes: au troiſième, des moyens que l'on doit tenir en la converſation domeſtique, entre le mari & la femme; le père & le fils; le frère & le frère; le maître & le ſerviteur: au quatrième eſt repréſentée la forme de la Civile Converſation, par l'exemple d'un feſtin fait à Caſal, auquel ſe trouvent

Digitized by Google

& ſurviennent dix perſonnes; traduite de l'Italien du S. Eſtienne Guazzo, Gentilhomme de Caſal, par Gabriel Chapuis, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Beraud, 1579. Il y en a une autre traduction faite par Belleforeſt, & imprimée à Paris, en un même temps. Dix plaiſans Dialogues du Seigneur Nicolo Franco; aſſavoir 1. Le Débat de Sannio & des Dieux. 2. La Harangue d'un Pedant en Enfer. 3. Les Alchimies & Chimeres pour acquérir renom. 4. L'Examen d'aucunes ames par Charon. 5 L'Œconomie d'un ſerviteur qui reprend ſon Maître, & enſeigne la manière de faire argent. 6. Le Récit d'aucunes requêtes envoyées au Ciel. 7. La Condamnation des ames des Poëtes, en Enfer. 8. La Fontaine Caballine enſeignant toutes ſciences. 9. Le Débat du Philoſophe & du Poëte. 10. Le Poëte qui ſe préfére au Prince; traduits d'Italien, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Beraud, 1579. Brieve Hiſtoire des Guerres civiles, advenues en Flandres, & des cauſes d'icelles, contenant tout ce qui s'y eſt fait durant le Gouvernement de la Ducheſſe de Parme, le Duc d'Albe, Don Loys de Requeſenes, du Comte de Memsfeld, & de Don Jean Auſtrie, juſques à préſent; avec le Pourtrait de la ſtatue du ſuſdit Duc d'Albe: traduit de l'Eſpagnol de M. Pedro Corneio, & imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Beraud, 1579. Manuel du Catéchiſme Catholique, extrait & abrégé par George Edere, Conſeiller de l'Empereur, ſans diminuer ni augmenter du Catéchiſme général, mis ci-devant en lumière, par le Commandement de feu N. S. P. le Pape Pie V, traduit de Latin en François, tant pour ſervir de formulaire aux Curés voulant catéchiſer la Jeuneſſe, que pour le profit de tous ceux qui ſont ignorans des principaux points de la Foi Chrétienne & Catholique, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Patraſſon, 1580. Leçons Catholiques de Panigarole, &c. traduites d'Italien, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1583. Sermons de l'Evêque de Bitonto, traduits auſſi d'Italien, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1584. Les Cent excellentes Nouvelles de M. Jean Bapt. Gyraldi Cynthien,

Gentilhomme Ferrarois, contenant pluſieurs beaux exemples & notables Hiſtoires, partie tragiques, partie plaiſantes & agréables, qui tendent à blâmer les vices & former les mœurs d'un chacun. Volume premier mis d'Italien en François, par ledit Gabriel Chapuis, imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1584. Second volume des cent excellentes nouvelles de M. Jean Baptiſte Gyraldi, &c. traduites, & imprimées de même. Les Facétieuſes Journées contenant cent certaines & agréables Nouvelles, la plus part advenues de notre temps, les autres recueillies & choiſies de tous les plus excellens Auteurs étrangers, qui en ont écrit, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Houzé, 1584. Miroir univerſel des ſciences, &c. traduit de l'Italien de Leonard Fioraventi, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1584. Les ſix doctes Livres de Marius Equicola, traitant de la nature d'Amour, imprimés à Paris. Lettres Facétieuſes & ſubtiles, de Ceſar Rao d'Alexan, ville du pays d'Otrante, non moins plaiſantes & récréatives que morales, traduites en François par ledit Chapuis, imprimées à Lyon, *in*-16. par Antoine Tardif, 1584. Le Sommaire de toutes les Sciences, &c. Auteur Dominique Daulphin, Gentilhomme Italien, mis d'Italien en François, imprimé à Lyon, par Antoine Tardif, 1584. Il a en main pluſieurs Traductions, tantôt prêtes à mettre ſur la preſſe, & s'eſt ſi bien attaché à l'étude, que continuant comme il fait, la poſtérité aura de quoi lui donner louange perennelle *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gabriel Chappuis, Tom. I, pag. 247, 248 & 249, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX.

GABRIEL DE COLLANGE, natif de Tours, en Auvergne, a traduit de Latin, la Polygraphie & univerſelle Ecriture Cabaliſtique de Jean Tritheme, Abbé de Spanheim, au Diocèſe de Mayence, diviſée en cinq Livres; avec le Clavicule & Interprétation ſur le contenu en iceux, eſquels ſous diverſité de figures, Enigmes, Emblêmes, mots Mythologiques, & hors d'uſage, Alphabets & Caractères ſouvent réitérés & répétés, git la totale intelligence, non-ſeulement de cette Cabale & Science

Science d'occulte écriture, mais auſſi l'intelligence & univerſelle connoiſſance de maintes autres ſciences, tant connues que occultes. Tous leſquels ſecrets & myſtères ſe peuvent adapter à toute langue : & par iceux on pourra cacher & couvrir tous ſecrets qu'on voudra écrire, en toutes nations & en toutes langues, de manière que par imitation & ſimilitude, on communiquera à tout homme entendant l'invention de cet art, toutes les conceptions de la penſée tant amplement qu'on voudra, par divers moyens, tant hautaines & ardues ſoient elles, toute ſuſpicion ôtée, & ſans qu'elles puiſſent être entendues de nul autre, fors de celui qui aura l'intelligence de cette Cabale & Science, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jaques Kerver *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gabriel de Collange, Tom. I, pag. 250 & 251.

GABRIEL GIRAUDET, Marchand, du Puy en Vellay, a écrit Diſcours de ſon voyage d'outre mer au Saint Sépulchre de Jeruſalem, & autres lieux de la Terre Sainte, & du Mont de Sinay, qui eſt ès déſerts d'Arabie, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1575.

GABRIEL DE LALBIE, P. & Bachelier en Théologie en l'univerſité de Toloſe, a recueilli & traduit en François, Traité des merveilles & excellences du vénérable ſigne de la Croix, imprimé à Toloſe, *in*-8°. par Arnaud Colomiès, 1576.

GABRIEL MEURIER a écrit Formulaire de Lettres morales fort propres pour l'uſage des jeunes filles, ès écoles, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Waeſberghe, 1573. Traité pour apprendre à parler François & Anglois; enſemble de faire miſſives, obligations, quittances, lettres de change; néceſſaire à tous Marchands qui veulent trafiquer, imprimé à Rouen, *in*-16. par Bonaventure Belis, 1563. Tréſor de ſentences dorées, proverbes & dictons communs, réduits ſelon l'ordre alphabétique; avec le bouquet de Philoſophie morale, reduit par demandes & réponſes, imprimé à Paris, & depuis à Lyon,

par Jean d'Ogerolles, 1577. Dictionnaire Flaman-François, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Waesberghe, 1562.

GABRIEL POT, Parisien, a traduit en quatrains, deux Livres des Apophthegmes d'Erasme, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1574.

GABRIEL DU PREAU, natif de Marcoussis près Montlhery, a écrit Traité des faux Prophêtes, Séducteurs & Hipocrites qui viennent à nous en habit de brebis; mais au dedans sont loups ravissans; & comme il les faut connoître, & s'il est licite de communiquer avec eux, sans offenser Dieu, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jacques Macé, 1563 Du Devoir d'un Capitaine & Chef de guerre, aussi du Combat en champ clos ou Duel, traduit du Latin de Claude Cotereau, imprimé à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1549. Deux Livres de Mercure Trismegiste Hermès, très-ancien Théologien & excellent Philosophe: l'un de la puissance & sapience de Dieu: l'autre de la volonté de Dieu; avec un Dialogue de Loys Lazarel, Poëte Chrétien, intitulé le Bassin d'Hermès: le tout traduit de Grec en François, par Gabriel du Preau, imprimé à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1557. Les Epîtres de S. Paul & les Canoniques, réduites par ledit du Preau en quatre Livres, par lieux communs ou titres de certaines matières, non sans grand jugement & diligence, imprimées à Paris, par Oudin Petit, 1557. Réponse aux articles que Martin Luther vouloit être proposés par ceux de sa secte, au Concile général, traduite du Latin de Jean Cochles, imprimée à Paris, *in*-8°. par Estienne Petit & Michel Julien, 1563. Les Décrets & Canons touchant le mariage, publiés en la huitième Session du Concile de Trente, 1563, traduits de Latin, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé, 1564. La Connoissance de soi-même, pour parvenir à celle de Dieu, divisée en trois Livres, esquels sont traités plusieurs points difficiles de Théologie, Philosophie & Médecine, imprimée à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau,

Digitized by Google

1559. De l'Autorité du Concile, avec les ſignes pour ſavoir diſcerner l'Égliſe de Jeſus-Chriſt, d'avec la Synagogue de l'Antechriſt. Item, qui ſont ceux qui de droit divin, doivent en en icelui Concile aſſiſter, avoir voix délibérative & préſider: Œuvre diviſée en deux Livres, contenant non-ſeulement l'appui & fondement de la Foi, mais auſſi l'arrêt définitif des controverſes qui ſont entre les Hérétiques & les Catholiques, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert le Maignier, 1564. Harangue ſur les cauſes de la Guerre entrepriſe contre les Rebelles & Séditieux qui, en forme d'hoſtilité, ont pris les armes contre le Roi en ſon Royaume: & même des cauſes d'où proviennent toutes autres calamités & misères, qui, journellement nous ſurviennent, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau. L'Enchiridion ou Abrégé & Sommaire de l'Inſtruction en la ſcience de Dieu du fidèle Chrétien, qui eſt une familière Expoſition des principaux points & articles de toute notre Foi & Religion Chrétienne, en forme de Dialogue, & diviſé en huit Livres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, Thomas Belot & Michel de Rongny, 1567. Arrêt & Condamnation donnée au profit des Catholiques, par les propres témoignages, confrontations & ſentence de vingt-quatre des principaux Miniſtres & Prédicans de la nouvelle opinion en la Religion, ſur le différend de trente-deux articles de la Foi, mu & agité entre eux & leſdits Catholiques, depuis cinquante ans en çà. Le tout extrait à l'original de leurs Livres & traduit de Latin en François, imprimé à Paris, *in*-8°. en deux colonnes, en l'une deſquelles eſt le Latin, & en l'autre le François, par Thomas Brumen, 1567. Cinq Livres du ſouverain & unique remède de l'Égliſe Catholique & Apoſtolique, qui eſt la réale, ſubſtantielle & corporelle préſence de l'humanité de Jeſus-Chriſt en la Meſſe, ſous les eſpèces du pain & du vin; avec la confutation des principales objections que les ennemis de l'Egliſe de Dieu, ont pu forger pour l'impugner, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1574. Remontrance &

Exhortation non moins docte que ſalutaire, à ceux qui ſont tombés, c'eſt-à-dire, ceux qui, ou par les déceptions, ou par les perſécutions des Hérétiques, ſe ſont, en ces derniers temps, fourvoyés du droit chemin de vérité, pour adhérer à leurs menſonges & fauſſetés; avec la confutation de cinquante des plus notoires erreurs de Luther. Item la Deſcription des diverſes ſectes qui de là ſont iſſues, & les contrariétés & répugnances qu'elles ont toutes enſemble, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1574. L'Hiſtoire de la Guerre ſainte, dite proprement la Franciade Orientale, contenant ce que les François & autres Princes Occidentaux, ont heureuſement exécuté contre les Turcs, Sarraſins & Infidèles, tant pour le recouvrement & conquête de la Sainte Cité & Royaume de Jeruſalem, que de la Terre de promiſſion & de toute la Syrie, par l'eſpace de quatre-vingts quatre ans, que les Chrétiens ont tenu le pays d'Orient, juſques au règne de Baudouin quatrième du nom, & ſixième Roi de Jeruſalem, du nombre des Latins, après l'illuſtre & magnifique Prince Godefroi, Duc de Bouillon & de Lorraine, faite Latine par Guillaume, Archevêque de Tyr, Chancelier du Royaume de Jeruſalem; & traduite en François par Gabriel du Preau, imprimée à Paris, *in-fol.* par Robert le Maigner, 1574. Hiſtoire de l'État & Succès de l'Égliſe, dreſſée en forme de Chronique générale & univerſelle, où ſont contenues les choſes plus mémorables advenues chacun an, par toutes les parties du monde, tant au Fait Eccléſiaſtique, que Civil & Séculier; depuis la Nativité de Jeſus-Chriſt, juſques à l'an 1580; avec ample Deſcription des troubles, héréſies, ſchiſmes, & diviſions ſurvenues par toute la Chrétienté, où ſont remarqués tous les Conciles, y célébrés tant pour l'extirpation des héréſies, que pour la correction des mœurs Eccléſiaſtiques: le tout extrait des plus approuvés Hiſtoriens, Chroniqueurs & Annaliſtes, qui en ont écrit ſelon le vrai ordre & ſupputation des tems, par G. du Preau, imprimée à Paris, *in-fol.* en deux Tomes, par Guill. Chaudiere, 1583. *De vitis, ſectis, & dogmatibus omnium*

Digitized by Google

*Hæreticorum, qui ab orbe condito ad noſtra uſque tempora, & veterum & recentium Authorum monimentis proditi ſunt, Elenchus alphabeticus, cum eorundem Hæreticorum origine, inſtitutis & temporibus, per Gabrielem Prateolum Marcoſſium, Coloniæ, in-fol. apud Gervinum Calenium, 1569. Comædia Acolaſti titulo inſcripta de filio prodigo Authore Guliel. Gnafeo, atque Gabrielis Prateoli commentariis illuſtrata, in-8°. Pariſiis, apud viduam Mauritii à Porta, 1554. Commentarii ex præſtantiſſimis Grammaticis deſumpti, majorique ex parte in gallicum ſermonem converſi à Gabriele Prateolo Marcoſſio, Pariſiis, in-8°. apud Gabr. Buon.**.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot GABRIEL DU PREAU, Tom. I, pag. 253 & 254.

GABRIEL DU PUYHERBAUT, Moine de l'Ordre de Fontevraud, a écrit * l'Art & Manière de parvenir à vraie tranquillité d'eſprit, principalement par la voie du Saint Sacrement de Pénitence, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Roigny, 1549. Traité de Pénitence & des parties d'icelle, ſelon la vérité de l'Égliſe Orthodoxe, & la néceſſité de ſalut, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny, 1557. Le miroir de l'homme Chrétien, pour connoître ſon bonheur & ſon malheur; où ſont ajoutés les Epitaphes de M. François le Picart, Prédicateur, imprimé de même & par ledit de Roigny, 1558. Supplément de dévotion & élévation de l'eſprit en Dieu, ſus l'Office Divin, pour les Religieuſes de la Réformation de Fontevraud, en Latin & en François, l'un correſpondant à l'autre, verſet par verſet; diviſé en deux parties, aſſavoir d'hyver & d'été, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny, 1555. Expoſitions avec Exhortations ſur les Leçons, Épîtres & Evangiles du Carême, diviſées en huit Tomes, & le huitième Tome en trois parties, qui eſt l'Hiſtoire de la Paſſion expoſée, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny, 1564. Conſolation Chrétienne pour fortifier les bons Catholiques, qui ſont affligés & perſécutés par la tyrannie des ſectaires & dévoyés

hérétiques de notre temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel de Roigny, 1568. Deux Epîtres, la première montrant quel eſt le Paradis des Élus en ce monde, & la ſeconde reſponſive aux Lettres d'une Dame, touchant la Religion, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny. Le Manuel des gens de Religion, diſpoſé par articles, traitant de Profeſſion Monaſtique: de mortification & réformation intérieure: des empêchemens de parvenir à perfection: de contemnement & obédience: de diſcipline Monaſtique, imprimé à Paris, *in*-16. par Michel de Roigny, 1572. Catholiques Expoſitions, avec Exhortations ſur les Épîtres & Évangiles des cinquante trois Dimanches de l'année; Tome premier: depuis l'Avent juſques à la Trinité, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel de Roigny, 1573. Tome ſecond des Catholiques Expoſitions avec Exhortations ſur les Épîtres & Évangiles des Dimanches de l'année: depuis la Trinité juſques à l'Avent, imprimé de même. Le Pſautier, traduit en proſe Françoiſe, au plus près de ſon ſens propre & naturel: où ſur la fin ſont ajoutées cinquante-deux Oraiſons, à dire par chacun Dimanche de l'année, imprimé à Paris, *in*-16. par Claude Gautier & Jean de Bourdeaux, 1575. L'Hiſtoire, Vie & Légende des Saints, contenant ce qu'ils ont fait & qui eſt plus digne d'être remarqué en leurs actions vertueuſes: enſemble les Vies & Noms des Empereurs, ſous leſquels iceux Saints ont vécu, préché, & enduré martyre; comprenant auſſi les ſectes des héréſies, qui de leur temps ont infecté les eſprits des hommes, & les Conciles qui ont été tenus pour la confutation d'icelles: le tout traduit du Latin de Aloyſius Lipomanus & autres par ledit du Puy Herbaut, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel de Roigny, 1577. *Gabrielis Putherbei Turonici profeſſione Fontebraldæi. Theotimus, ſive de tollendis & expungendis malis libris, iis præcipuè quos vix incolumi fide ac pietate plerique legere queant, libri tres, Pariſiis*, *in*-8°. *apud Joannem Roigny*, 1549.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gabriel de Puy-

HERBAUT, Tom. 1, pag. 232, & les notes, ſur le mot FRANÇOIS RABELAIS, pag. 254.

GABRIEL DE SACONNAY, Comte & Doyen en l'Égliſe S. Jean de Lyon *, a écrit Expoſition du ſixième chapitre de l'Évangile S. Jean: & comme ſe doit entendre ce que Jeſus-Chriſt dit, c'eſt l'eſprit qui vivifie, la chair ne profite rien. Les paroles que je vous ai dites ſont eſprit & vie, ſelon qu'ont expoſé les Saints & anciens Martyrs & Docteurs de l'Égliſe, imprimée à Lyon, *in*-4°. par G. Roville, 1567. De la Providence de Dieu, ſur les Rois de France, très-Chrétiens, par laquelle ſa Sainte Religion Catholique ne défaudra en leur Royaume, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Michel Jove, 1568. Traité de la vraie Idolâtrie de notre temps, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1568. Diſcours des premiers troubles advenus à Lyon, avec l'Apologie pour la ville de Lyon, contre le libelle fauſſement intitulé la juſte & ſainte défenſe de la ville de Lyon, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1569. Généalogie & la fin des Huguenots & découverte du Calviniſme : où eſt ſommairement décrite l'Hiſtoire des troubles excités en France par leſdits Huguenots, juſques à préſent, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1572. Du principal & ſeul différend qui eſt à préſent en la Religion Chrétienne & diverſités d'héréſies, qui ont ſi fort troublé la Chrétienté, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1575. Traité démontrant ſi l'Égliſe qu'on dit Calviniſte, peut être la vraie Égliſe de Dieu par le jugement de Calvin même, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1577. Trois Sermons du grand & dernier jugement de Dieu, traduits du Latin du Révérend Père Loys de Grenade, de l'Ordre S. Dominique, imprimés à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580. Le Miroir des mauvais riches qui ne ſont charitables envers les pauvres, extrait des paroles Évangéliques, expoſées par les Saints & anciens Docteurs de l'Égliſe Catholique de Dieu, imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

* Il fut Doyen de l'Egliſe de Lyon, en 1573, & mourut en 1581.

Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gabriel de Saconnay, Tom. I, pag. 255.

GABRIEL SYMEON, Florentin, a écrit en langage François, Épitome de l'Origine & ſucceſſion de la Duché de Ferrare, traduit de ſon Italien en François, par lui-même; avec certaines Épîtres à divers perſonnages, & aucuns Épigrammes ſur la propriété de la Lune, par les douze ſignes du Ciel, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1552. De la génération, nature, lieu, figure, cours & ſignifications des Cometes, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Brotot, 1556. Interprétation du Monſtre ou Énigme d'Italie, à la louange du Roi très-Chrétien Henri II du nom, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Antoine Volant, 1555. Les illuſtres Obſervations antiques du Seigneur Gabriel Symeon, en ſon dernier voyage d'Italie, l'an 1557, enrichies de pluſieurs figures, médailles & inſcriptions, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1558. Cæſar renouvelé par les obſervations militaires du Seigneur Gabriel Symeon: Livre premier, contenant ſoixante-un chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. & depuis à Lyon, avec le ſecond Livre, par Jean Saugrain, 1570. Les Deviſes ou Emblêmes heroïques & morales, inventées par le Seigneur Gabriel Symeon, Florentin, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1559. Deſcription de la Limagne d'Auvergne en forme de Dialogue, traduite de ſon Italien, par Antoine Chapuis du Dauphiné, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1561.

* Voy. La Croix du Maine, & ma remarque, à ce même Article, Tom. I, pag. 255 & 256.

GACES BRULEZ, à qui on donnoit titre de Monſeigneur, fût un Chevalier fort aimé de Thibaut, Roi de Navarre, qui le print pour compagnon, afin de l'aider en ſes Chanſons & Complaintes amoureuſes; à cauſe qu'il étoit bon Poëte pour ce temps-là, comme il montre par quarante-neuf Chanſons qu'on trouve de lui, dont la première commence,

Au renouveau de la douceur d'eſté.

Par

Par la deuxième, il dit que cil qui le veut châtier d'aimer,

Onc n'ama en ſa vie.
Si fait trop nice folie,
Qui s'entremet du meſtier
Dont il ne ſe ſçait aider.

En la troiſième, il ſe plaint.

Ma dame, s'il ne vous fut griez,
Feiſſiez moy un tel ſemblant,
Comme vos fere mi ſoliez.

La cinquième eſt excellente, & dit,

D'amors me plain & dis pourquoy,
Car ceux qui la trahiſſent voy
Souvent à leur joye venir.
Et gi fail par ma bone foy:
Qu'amors por eſaucier ſa loy
Veut ſes ennemis retenir.
De ſens li vient ſi com je croy,
Qu'as ſiens ne puet elle faillir.

En la huitième, il eſt plus joyeux, & ſe contente d'amour, diſant:

J'ai oublié poine & travaux,
S'ay de fine joye chanté.
*Deſor ne ſuy-je mes de * caux,* * ceux,
Ki por noyant ayent amé.

En la vingt-quatrième, il ſe plaint que s'amie eſt trop commune, & dit,

Si Diex plût que je feuſſe
De ma dame le plus haus,
Certes bon gré l'en ſeuſſe,
Mes trop pareſt communaux.
Mout jà de caux,
Qui deſlient aulmoniere,
S'en font l'or aniaux,
Et g'en ſuis bouté arriere..

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GACES BRULEZ, Tom. I, pag. 257.

Digitized by Google

GARIN [1] a fait Fabliau, intitulé le Chevalier qui faiſoit parler les devants & derrières des femmes. Il dit,

Fabliaux ſont or moult en corſe :
Maint deniers en ont en borſe,
Cil qui les content & les portent :
Car grand confortement emportent,
As [1] envoiſiez & as oiſeux, [1] gaillards
Quant il n'i a gens trop noiſeux.
Neis [2] à ceux qui ſont plains d'ire, [2] ne encore
Quant ils oient bons fabliaux lire, &c.

[1] Cet Article eſt tiré de Fauchet, Chap. 92. — C'eſt le même que La Croix du Maine a transféré, hors de ſon ordre, à la fin de la lettre G (Tom. I, pag. 355) où il eſtropie le titre du Fabliau, en ne le nommant que *le Chevalier*, & n'ajoutant pas le reſte, comme a fait du Verdier. Je remarquerai, par occaſion, qu'au Roman de *Garin le Loherans*, le nom *Garin* n'eſt pas celui du Poëte, comme l'a cru Borel; c'eſt celui du Héros. Le Poëte s'appeloit *Jean de Flagy*. (M. DE LA MONNOYE).

GASPAR D'AUVERGNE a traduit d'Italien, le Prince de Nicolas Macchiavelli, Secrétaire & Citoyen de Florence, contenant vingt-ſix chapitres, imprimé à Paris, *in*-16. par Hieroſme de Marnef, 1572. Il y a une autre Traduction du même Opuſcule, faite par Guillaume Cappel; & un Advocat qu'on m'a nommé Gentillet *, a publié un Livre contre cetui-ci, qu'il a intitulé Antimachiavel, ou Diſcours de l'État de paix & de guerre.

* Voy. ſur l'*Antimachiavel*, les Remarques, à l'Article FRANÇOIS GENTILLET, dans la Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. I, pag. 220.

GASPAR CONTARIN *. Des Magiſtrats & République de Veniſe. Voyez JEAN CHARRIER.

*Le Cardinal Gaſpard Contarini, d'une des plus illuſtres familles Patriciennes de Veniſe, ſe rendit célèbre par ſa ſcience & ſon habileté dans les affaires. Il fut Ambaſſadeur de ſa République auprès de l'Empereur Charles-Quint, Légat en Allemagne, en 1535, & enſuite à Boulogne, où il mourut le 24 Août 1542, âgé de cinquante-neuf ans. On a de lui quelques Ouvrages de Théologie, écrits en bon Latin; les plus connus ſont le *Traité de l'Immortalité de l'ame contre Pomponace*, & le Livre, *de optimi Antiſtitis officio*. Ce qu'on a dit d'un entretien que, peu de temps avant ſa mort, il eut avec

Digitized by Google

Bernardin Ochin, n'eſt fondé que ſur ce qu'en a écrit Ochin lui-même, convaincu en cela de menſonge par Jérôme Muzio, fol. 22, *delle mentite Ochiniane*, & par le Caſa, pag. 126 & 127 *Vita Gaſparis Contareni*. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXII.

GASPARD LOART. Les Méditations de la Paſſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; avec l'Art de méditer, miſes en François de l'Italien du R. Père & Docteur Gaſpard Loart, de la Compagnie de Jeſus, imprimées à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1578. Voyez quelques autres Œuvres dudit Loart, traduites en G. Binois.

GASPARD PEUCER *. Les Devins, ou Commentaire des principales ſortes de Devinations, diſtingués en quinze Livres intitulés, aſſavoir le premier, les Devinations; le deuxième les Prédictions naturelles; le troiſième les Oracles; le quatrième la Theomance; le cinquième la Magie; le ſixième les Enchantemens; le ſeptième la Hieroſcopie, ou Devination par les entrailles des bêtes; le huitième les Augures & l'Aruſpicine; le neuvième le Sort, ou la Devination par les Sorts; le dixième l'Oneiropolie, ou Devination par les Songes; le onzième les Préſages des Médecins; le douzième la Meteorologie; le treizième la Phyſiologie; le quatorzième l'Aſtrologie, ou les Prédictions Aſtrologiques; le quinzième la Teratoſcopie: leſdits Livres diviſés par chapitres, eſquels les ruſes & impoſtures de Satan ſont découvertes, ſolidement refutées, & ſéparées d'avec les Saintes Prophéties & d'avec les Prédictions naturelles: écrits en Latin par Gaſpard Peucer, Philoſophe, Mathématicien & Médecin, & tournés en François par S. G. S. imprimés en Anvers, *in*-4°. par Heudrick Connix, 1584.

* Il naquit à Bautzen, dans la haute Luſace, épouſa une des filles de Mélanchthon, en 1550, & devint Profeſſeur en Médecine, en l'Univerſité de Wittemberg. Peucer, homme doux & tranquille, comme Melanchthon, ſon beau-père, fut calomnié par les Enthouſiaſtes Luthériens, & accuſé d'avoir tenté de ſubſtituer le Calviniſme au Luthéraniſme, en Saxe. La perſécution fut violente: il fut plus de douze ans en priſon, & il n'en ſortit qu'à condition qu'il n'écriroit jamais rien contre les auteurs de ſa détention,

dont on reconnoiſſoit l'injuſtice. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il fut traité de la même manière qu'on traitoit autrefois ceux qui étoient déférés à l'Inquiſition. On vouloit qu'il convînt d'un crime qu'il n'avoit pas commis. Il perdit ſa femme, *Madelaine Melancthon*, en 1576, pendant qu'il étoit en priſon. Il ſe remaria, en 1587, un an après être ſorti de priſon, avec Chriſtine Schildin, veuve d'un Conſul de Bautzen, & il mourut le 25 Septembre 1602, âgé de ſoixante-dix-huit ans. Il faut voir ce qu'il dit de lui-même, & de ſon caractère, dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, pag. 165. —Le Traducteur déſigné, à la fin de ce qu'en dit du Verdier, par les lettres *S. G. S.* eſt *Simon Goulart*, *Senliſien*, ou *de Senlis*, comme du Verdier le reconnoît au mot SIMON GOULART.

GASPARD DE SAILLANS, Citoyen de Valence en Dauphiné, a écrit premier, ſecond & troiſième Livres de Gaſpard de Saillans, imprimés à Lyon, *in*-8°. aſſavoir le premier, par Jacques de la Planche, 1569: le ſecond & le troiſième, par Jean d'Ogerolles, 1575.

GASPARD DE SAINCT SIMON, Protonotaire de Sandricourt [1], a écrit Diſcours de la guerre ſpirituelle d'entre l'ame raiſonnable & les trois ennemis d'icelle, la Chair, le Monde, & le Diable, imprimé à Paris, *in*-16. à l'Olivier, 1579. Le Chemin de Vertu & de Vice, recueilli par Gaſpar de Sainct Simon, imprimé à Paris, *in*-16. par Olivier de Harſy, 1582. Traité de l'Aumône & des Œuvres de Charité, où ſont démontrés par pluſieurs exemples & ſentences de l'Écriture Sainte, les fruits admirables qui proviennent de faire aumône, imprimé à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1583.

* *Sandricourt* eſt un Marquiſat au Vexin François, dans l'Election de Pontoiſe, dont Charles de S. Simon, duquel il eſt parlé plus haut, étoit Seigneur.

GASTON, Comte de Foix, Seigneur de Beauru, ſe faiſant ſurnommer en ſes écrits Phebus, a compoſé & écrit le Miroir de Phebus, des déduicts de la chaſſe aux bêtes ſauvages; avec l'Art de Fauconnerie, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, 1520 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, Tom. I, pag. 26.

Digitized by Google

GAUTIER DE BELLEPERCHE, commença le Roman de Machabée, qu'il pourſuivit juſques à ſa mort : & un autre Poëte de ce temps, le continua par après juſques à la fin. Tous deux vivoient en l'an 1286 *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 22. — Borel, au-devant de ſon *Gloſſaire François*, *Catalog.* lettre M, l'appelle *Roman de Judas Machabée*, fait l'an 1280. (Préſident BOUHIER).

GEMMA FRISON *. Voyez CLAUDE DE BOISSIERES.

* REINER, ou REINIER, dit FRISON, parce qu'il étoit né à Dockum, dans la Friſe, étoit Aſtronome & Mathématicien. Il fut père de Corneille Gemma, célèbre Aſtronome. Reiner mourut à Louvain, le 28 Mai 1558, âgé d'environ cinquante ans.

GENTIAN HERVET, d'Orléans, Chanoine de Reims, a écrit les Œuvres qui s'enſuivent [1], Recueil d'aucuns menſonges de Calvin, Melanćthon, Bucer, & autres nouveaux Evangéliſtes de ce temps, recueilli & fait François, des Œuvres de Guillaume Lindan, Evêque Alemand. Un Sermon par lui fait après avoir oui prêcher un Prédicateur ſuſpect d'héréſie. Une Epître à un Prédicant ſacramentaire, qui a oſé publiquement dogmatiſer, en la ville de Baugency ſur Loyre. Trois Traités de trois anciens Docteurs Grecs, S. Jean Damaſcene, S. Gregoire, Evêque de Niſſene, & Nicolas, Evêque de Modon, du S. Sacrement de l'Autel, traduits de Grec par Gentian Hervet : le tout imprimé en un volume, *in*-8°. à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1561. Épîtres aux Miniſtres, Prédicants & Suppoſts de la nouvelle Égliſe, de ceux qui s'appellent fidèles & croyant à la parole, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1561. Epître ou advertiſſement au peuple de l'Égliſe Catholique, touchant les différents qui ſont maintenant en la Religion Chrétienne, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1561. Oraiſon ou Sermon de l'Aſcenſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt montant au Ciel, écrite premièrement en Latin, par ledit Gentian Hervet, puis par lui-même miſe en François, imprimée à Orléans, *in*-8°. par Eloy Gibier, 1556. Épître envoyée à un

Quidam, fauteur des nouveaux Evangéliques, en laquelle eſt clairement montré que hors l'Egliſe Catholique, il n'y a nul ſalut, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyver, 1561. Traité du Purgatoire, auquel ſont contenues les opinions des nouveaux Evangéliſtes de ce temps, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyverd, 1562. Les Ruſes & Fineſſes du Diable, pour tâcher à abolir le S. Sacrifice de Jeſus-Chriſt, imprimées à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois & Jean de Foigny, 1562. Apologie ou Défenſe contre une Réponſe des Miniſtres de la nouvelle Egliſe d'Orléans, écrite en leur nom par je ne ſais qui, ſe nommant *L'un pour tous*, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1562. Diſcours ſur ce que les pilleurs, voleurs & brûleurs d'Egliſe, diſent qu'ils n'en veulent qu'aux Moines & Prêtres, imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1563. Confutation d'un Livre peſtilent & plein d'erreurs, nommé *les Signes ſacrés*, en laquelle ſont clairement montrées les impiétés & exécrables blaſphêmes, abſurdités & menſonges des Calviniſtes & Sacramentaires, & en laquelle eſt amplement traité du Sacrifice de la Meſſe, imprimée à Reims, *in*-4°. par Jean de Foigny, 1564. Les neuf Seſſions du Sacré univerſel & général Concile de Trente, légitimement ſignifié & aſſemblé ſous les Saints Pères Paul troiſième, l'an 1545, 1546, 1547, Jules troiſième 1551 & 1552, & ſous Pie quatrième, 1562 & 1563, traduites du Latin par Gentian Hervet, imprimées à Paris, *in*-8°. en Anvers, par Guillaume Sylvius. Réponſe contre une invective d'un Maître d'École d'Orléans, qui ſe dit de Reims, ſur le diſcours que les voleurs & pilleurs d'Egliſes, n'en veulent qu'aux Prêtres, imprimée à Reims, *in* 8o. par Jean de Foigny, 1564. Réponſe à ce que les Miniſtres de la nouvelle Egliſe d'Orléans, ont écrit contre aucunes ſiennes Epîtres & Livres ſiens, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1565. Diſcours des troubles de l'an 1562, en France, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1564. Catéchiſme & ample Inſtruction de tout ce qui appartient au

Digitized by Google

devoir d'un Chrétien, principalement des Curés & Vicaires, & tous ceux qui ont charge des Egliſes Parochiales; en ce qui eſt requis au principal devoir de leurs charges: avec Réponſes à tout ce qu'objectent les Hérétiques, tant contre les Sacremens qu'autres choſes, qui concernent la Foi de l'Egliſe Catholique, pour l'Inſtruction du ſimple peuple; où le Curé demande, & Chriſtophle répond, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. L'Antihugues, c'eſt-à-dire, Réponſe aux écrits & blaſphemes de Hugues Sureau, ſoi-diſant Miniſtre Calviniſte, à Orléans, contre les principaux points de la Foi & Religion Chrétienne, imprimée à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1567. Il a traduit Catéchiſme, ou Introduction aux Sacremens & Myſtères de la Foi Catholique, à ceux qui ſont nouvellement illuminés & baptiſés; écrit premièrement en Grec, par Saint Cyrille, Evêque de Jeruſalem, imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1564. Saint Auguſtin de la Cité de Dieu: contenant en vingt-deux Livres, le commencement & progrès d'icelle Cité; avec une défenſe de la Religion Chrétienne, contre les erreurs & médiſances des Gentils, Hérétiques, & autres ennemis de l'Egliſe de Dieu; illuſtrée des Commentaires de Jean Loys Vivès, de Valence en Eſpagne: le tout traduit de Latin en François, par Gentian Hervet, & imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1570. *Gentiani Herveti de reparanda Eccleſiaſtica diſciplina Oratio, qua interpretatur ſexturn canonem Concilii calcedonenſis, qui ſitus eſt in diſtinct. 70. Gratiani, ex qua maxima ex parte pendet reſtitutio lapſæ Eccleſiaſticæ diſciplinæ, Pariſiis, in*-8°. *apud Nicol. Cheſneau*, 1561. *Ejuſdem Oratio ad Concilium qua ſuadetur, ne matrimonia quæ contrahuntur à filiis-familias, ſine conſenſu eorum in quorum ſunt poteſtate, habeantur deinceps pro legitimis, Pariſiis, in*-4°. *apud Martinum Juvenem*, 1556. *Ejuſdem Orationes ſex, Prima ante Olynthicarum Demoſthenis Orationum prælectionem habita. Secunda de radenda barba. Tertia de alenda barba. Quarta de vel radenda, vel alenda barba. Quinta de aſcenſu Domini. Sexta*

de Amore in Patriam. Plutarchi opuſculum, quomodo oporteat adoleſcentem audire poemata, ab eodem Herveto Latinum factum. Omnia hæc Aureliæ excuſa, in-8°. apud Franciſc. Gueiardum, 1536. Oratio de Patientia. Oratio de vitando otio. Oratio de grati animi virtute. Item ab eodem Herveto traducti è Græco: Baſilii magni ſermo adverſùs iraſcentes. Baſilii quoque magni ſermo de invidia. Sophoclis Antigone. Herveti ejuſdem Epigrammata aliquot, Lugduni, in-8°. excud. Stepha. Doletus, 1541. Zachariæ Scholaſtici Dialogus Ammonius, quòd mundus non ſit Deo coæternus, à Gentiano Herveto Latinè verſus, impreſſus eſt Venetiis, in-8°. apud Nicolaum de Baſcarinis, 1546. Libri viij. **ΒΑΣΙΛΙΚΩΝ ΔΙΑΤΑΞΕΩΝ,** *id eſt, Imperialium conſtitutionum, in quibus continetur totum jus civile à Conſtantino Porphyrogeneta in lx Libros redactum; Gentiano Herveto interprete, Lutetiæ, in-fol. apud Arnulphum l'Angelier, 1557. Canones Sanctorum Apoſtolorum, Conciliorum Generalium & Particularium, Sanctorum Patrum Dionyſii Alexandrini, Petri Alexandrini Martyris. Taraſii Conſtantinopolitani, Gregorii Thaumaturgi, Athanaſii, Timothei, Baſilii, Theophili, Amphilochii, Gennadii, Niconis, Methodii, Theodori Studitæ, Neſteutæ, Damaſceni, Theodoreti, Chryſoſtomi, Dionyſ. Areopagitæ, & aliorum veterum Theologorum. Photii Conſtantinopolitani Patriarchæ præfixus eſt Nomocanon. Omnia hæc commentariis Theodori Balſamonis, Antiocheni Patriarchæ, explicata, & de Græcis converſa; Gentiano Herveto interprete. Pariſiis, in-fol. apud Guill. Morellium, 1561. Sexti Empirici adverſùs Mathematicos, hoc eſt, adverſùs eos qui profitentur diſciplinas, Opus eruditiſſimum complectens univerſam Pyrrhoniorum, acutiſſimorum Philoſophorum, diſputandi de quibuſlibet diſciplinis, & artibus rationem, Græcè nunquam, Latinè verò editum, Gentiano Herveto interprete. Pariſiis, in-fol. apud Martin. Juvenem, 1569. Jo. Grammatici Philoponi Commentarii, in tres Libros Ariſtot. de Anima, eodem interprete. Lugd. in fol. Alexandri Aphrodiſæi Quæſtion. natural. & morales de Anima. Clementis Alexandrini omnia quæ extant*

extant opera, Gent. Herveto interprete, qui & Scholia addidit, Pariſ. in-8°. apud Gull. Julianum, 1566 & in-fol. Theodori Metochitæ Paraphraſis in Ariſtotelis Libros Phyſicos, ab eodem Latina facta. Ex Chriſoſtomo, Theodorito & aliis Græcis Autoribus quædam Latinè reddidit.

[1] On rapporte ici, parmi les Œuvres de Gentien Hervet, la Traduction d'un Traité de S. Grégoire de Nyſſe, qui eſt plaiſamment appelé Evêque de *Nyſsène*, ce qui me fait ſouvenir de deux Ecrivains modernes, dont l'un, dans ſes Lettres de Littérature & de Morale, dit qu'*Aurelien aſſiégea Zénobie dans Palmyrenne*; & l'autre, pag. 457 du Tom. I de ſa *Méthode d'étudier l'Hiſtoire*, ayant à parler d'Apollonius de Tyane, l'appelle Apollonius de *Tyanée*. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gentien Hervet, Tom. I, pag. 233, & les Mémoires de Niceron, Tome XVII & XX. (M. de la Monnoye).

GEOFFROY DE BILLY, Abbé de S. Vincent lez Laon, a traduit de l'Eſpagnol de Dom Loys de Granate [1], le Mémorial de la vie Chrétienne, auquel eſt traité comme le Chrétien ſe doit gouverner depuis le temps de ſa converſion juſques à ſa perfection, imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1575. Manuel d'Oraiſons & ſpirituels Exercices; avec une brieve Inſtruction & Règle de bien vivre, pour ceux qui commencent à ſervir Dieu, ſpécialement aux Monaſtères, traduit de l'Eſpagnol du R. Père Grenate, imprimé à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1579. Prières & Méditations tant journales que générales; avec Excitations de l'eſprit à Dieu, compoſées premièrement en élegant Latin, par Jean Loys Vivès, & miſes en François, par Geoffroy de Billy, imprimées à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1570. Il y a une autre Traduction des mêmes Prières de Vivès, faite par Pierre de Lancrau.

[1] Les PP. Quétif & Echard ont connu toutes les verſions Françoiſes de Grenade, hors celle-ci. — Voy. ce même Article dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 272, & les Mém. de Niceron, Tom. XXII, dans l'Article de Jacques de Billy, frère de Geoffroy. (M. de la Monnoye).

GEOFFROY LINOSSIER, de Vivarez, a mis en François,

les Sentences illuſtres des Poëtes Lyriques, Comiques, & autres Poëtes Grecs & Latins, imprimées à Paris, *in*-16. par Michel Julian, 1580. L'Hiſtoire des Planetes, traduite de Latin en François, par Geoffroi Linoſſier; avec leurs Pourtraits, à Paris, *in*-12. chez Charles Macé, 1584. *Geofredi Linocerii, Vivarienſis, Mythologiæ Muſarum libellus, Pariſ. in*-8°. *apud Arnoldum Sittard*, 1583 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Geoffroi Linossier; Tom. I, pag. 274 & 275.

GEOFFROY DU LUC, Gentilhomme, natif dudit lieu, Poëte bien renommé de ſon temps, écrivant aux langues Latine, Grecque, & vulgaire Provençalle, fut toute ſa vie amoureux d'une gentilfemme, ſa voiſine, de la maiſon de Flaſſans, nommée Flandrine, qui fut depuis mariée à Meſſire Reynoard de Flaſſans, qu'il nomma en ſes Œuvres, *Blankaſlour*, laquelle il avoit rendue docte & qu'ainſi fut, montrant de combien l'excellence de ſa poëſie étoit à eſtimer, en préſence des plus ſouverains Poëtes, tant hommes que femmes; elle ſe trouvoit bien ſouvent aux diſputes de la poëſie. Quelque temps après, comme ingrate, n'en fit point d'eſtime : & lui, ne pouvant laiſſer ſa volonté obſtinée, bien qu'il fût privé de liberté, s'en alloit toujours accuſant cette cruelle ingrate de ce que, par trop l'aimer, lui avoit mis cette erreur en uſage, & que ſa beauté n'étoit qu'une tromperie clandeſtine, ainſi qu'il en appert par ces vers,

D'aqueſta ingratta yeu non ay ren agut
Que dur afan en mon van ezercicy,
E penſant yeu ly auer fach ſervicy,
Ay conneyſſut que non ſa ſon degut.

Elle étant advertie de telles plaintes injuſtes, lui remontra, par même rime, que, contre tout devoir, il s'adonnoit plutôt à ſuivre la fortune inconſtante que la vertu, qui eſt naturellement aimable, de laquelle procède la nobleſſe, & néanmoins qu'elle l'avoit retiré de mille & mille déshonnêtetés, & partant qu'il

Digitized by Google

ſe devroit contenter. Mais le Poëte eſtima bien peu tout cela; car il avoit imprimé éternellement en ſon ame l'amour de cette Flandrine : & depuis laiſſant courir ces amours folles, s'accompagna de Roſtang de Cuers, Remond de Brignolle, Luquet Rodilhat de Toulon, Manuel Balb ſieur du Muy, Bertrand Amy, du Prieur de la Celle, Luquet de Laſcar, Guilhen de Pyngon, Archidiacre d'Orenge, Arturus de Cormes, & de pluſieurs autres faiſant une Académie & s'aſſemblant tous les jours près l'Abbaye, &c. trépaſſa l'an 1340.

GEOFFROY LE TELLIER a traduit [1] Retardement de la mort & Alongement de vie par bon régime & conſervation de ſanté, jadis envoyé par l'École de Salerne, au Roi d'Angleterre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1561. Ce Livre avoit été autrefois tranſlaté par Traducteur incertain, en plus mauvais langage, & imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, avec tel titre : le Régime de ſanté, avec les Gloſes de Maître Arnaud de Villeneufve.

[1] Le Livre, traduit par Geoffroi le Tellier, eſt appelé vulgairement l'*Ecole de Salerne*. Il fut originairement compoſé, en vers Léonins, par le Médecin Jean de Milan, qui le fit agréer à cette Ecole, laquelle l'envoya, en ſon nom, à Robert III, Duc de Normandie, qu'elle qualifia *Roi d'Angleterre*, parce que, de droit, il devoit l'être après Guillaume le Roux, ſon frère, & l'auroit été, ſi Henri, ſon cadet, ne lui eût, en 1106, enlevé ſon Royaume avec la vie. On a depuis fait d'autres verſions Françoiſes de ce Livre, & même une en vers burleſques. (M. DE LA MONNOYE).

GEOFFROY TORY, de Bourges, a écrit Champ Fleury, auquel eſt contenu l'Art & Science de la due & vraie proportion des Lettres Attiques, qu'on dit autrement Lettres antiques, & vulgairement Lettres Romaines, proportionnées ſelon le viſage & corps humain, imprimé à Paris, *in-fol.* par Gilles Gourmont, 1529. Il a traduit les Politiques de Plutarque, c'eſt-à-dire, civiles Inſtitutions pour bien régir la choſe publique, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Boullé, 1530. Sommaire des Chroniques de Jean-Baptiſte Egnace, Venitien, contenant les vies, geſtes & cas fortuits de tous les Empereurs

d'Europe, depuis Jules Cæſar, juſques à Maximilian, 174e. Empereur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1543. La Table de l'ancien Philoſophe Cebès, natif de Thebes, & Auditeur d'Ariſtote, en laquelle eſt décrite & peinte la voie de l'homme humain, tendant à vertus & parfaite ſcience; avec trente Dialogues moraux de Lucian : le tout pieça tranſlaté de Grec en Latin par pluſieurs ſavans Perſonnages, & tranſlaté de Latin en vulgaire François, par Maître Geoffroy Tory, imprimé à Paris, *in*-12. par Jean Petit, 1529 *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 275 & 276.

GEOFFROY DE VILLEHARDUIN, Chevalier Maréchal de Champagne, a écrit * Hiſtoire & Chroniques du noble & vaillant Baudouyn, Comte de Flandres & Haynaut, & de la Conquête de l'Empire de Conſtantinople, par les Barons François & Seigneurs Venitiens, l'an 1204, commençant ainſi: *Sachiez que mille & cent & quatre-vingt & dix-huit ans après l'Incarnation notre Seigneur Jeſus-Chriſt, au temps Innocent III. Apoſtoille de Rome, & Phelippe, Roi de France, & Richar, Roi d'Angleterre, & un ſaint Homme en France, qui ot nom Folque de Nuilli, Cil Nuillis ſi eſt entre Lagny ſor Marne & Paris, & il ere Prebstre & tenoit la Paroiche de la ville, &c.* Ladite Hiſtoire, écrite en main, eſt en la puiſſance du ſieur Guillaume Roville, Marchand Libraire, à Lyon *.

* Vers l'an 1573, la République de Veniſe avoit fait imprimer le premier cahier de l'*Hiſtoire de Villehardouin*, dont le Manuſcrit avoit été apporté des Pays-Bas, à Veniſe, par François Contarini, Procurateur de S. Marc, à ſon retour de ſon ambaſſade vers l'Empereur Charles V, en 1551. La République exhortoit ceux qui avoient quelque Exemplaire de cette Hiſtoire, à vouloir bien le communiquer, pour pouvoir en donner une Edition, la plus correcte qu'il ſeroit poſſible. Ce projet n'eut point de ſuite, & paroît même n'avoir été connu ni de du Verdier, ni de La Croix du Maine. Environ douze ans après, Vigenère publia l'*Hiſtoire de Villehardouin* (Paris, 1585, *in*-4°.) Ce fut le Prince de Mantoue, *Ludovic de Gonzague*, qui l'engagea, non-ſeulement à la publier, mais à y joindre une Traduction en François moderne, le vieux langage de Villehardouin étant devenu preſque inintelligible. Vige-

Digitized by Google

nère dédia ſon Edition à la République de Veniſe. Il ne nous apprend point d'où il tenoit le Manuſcrit ſur lequel il la publioit ; il ſe contente de nous aſſurer que *c'étoit une copie fort complette.* Dès le temps où du Verdier écrivoit ſa *Bibliothèque*, les Libraires de Lyon avoient auſſi un Exemplaire de l'Hiſtoire de Villehardouin. Ils la publièrent, d'après ce Manuſcrit, en 1601, en vieux langage ſeulement, mais plus correcte que dans l'Edition de Paris. Enfin, en 1657, M. du Cange en donna une nouvelle Edition, *in-fol.* à l'Imprimerie Royale, & ſe ſervit, non-ſeulement des deux Editions précédentes, mais encore d'un ancien Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, & de divers autres ſecours. Il y joignit auſſi une verſion Françoiſe, différente de celle de Vigenère, des Annotations, un Gloſſaire, enfin une Généalogie, & cette Hiſtoire, curieuſe par ſon objet; précieuſe, parce que l'Auteur y parle comme témoin des faits qu'il raconte, eſt très-eſtimée par l'exactitude des détails, & par la naïveté noble avec leſquels ils ſont écrits. — Voy. encore les Remarques ſur GEUFROY DE VILLEHARDOUIN dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 280.

GEORGE ARGENTIER, Lyonnois, a traduit de Grec, Epître de Baſilius le Grand, touchant la Vie ſolitaire, envoyée à S. Greg. Théologien, extraite des Méditations de Clenard [1], imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Pidie.

[1] Ces mots : *Extraite des Méditations de Clénard*, ſignifient que George Argentier a mis en François l'Epître de S. Baſile le Grand, non pas d'après le Grec, comme dit du Verdier, mais d'après la Traduction Littérale de Nicolas Clénard, accompagnée de Scholies, le tout, ſous le titre Latin de *Meditationes Græcanicæ in Artem Grammaticam, Auctore Nicolao Clenardo*, dont Robert Etienne donna une belle Edition, *in*-4°. à Paris, 1550. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGE BERNARD, de S. Haon [1] le Chaſtel du pays de Foreſts, a mis en François, au deſſous des Images des Rois de France, en taille douce, Sommaire de la Chronique & vies des Rois de France, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Clement Baudin. *Diviſiones in quatuor Libros ſententiarum D. Juſtiniani, Imp. quæ multos ex vaſto pandectarum & Cod. tractatu, elibatos locos complectuntur; Georgio Bernardo, Roannenſe, Jur. doctore ac Lugduni cauſſarum patrono, autore. Excud. Lugduni, in*-8°. *apud Clementem Baudinum*, 1570.

[1] *Haon* eſt une corruption du Latin *Abundius*. S. Abonde, dit *le Vocabulaire Hagiologique*, eſt honoré vers Lyon, où on le nomme *S. And*, qu'on

écrit *Haond* *. Le *Martyrologe* fait mention de pluſieurs Saints du nom d'*Abundius*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le *S. Haon*, dont il eſt queſtion ici, eſt un Bourg du Lyonnois, à deux lieues de Roanne. Il y en a un autre, du même nom, à cinq lieues du Puy, en Velay.

GEORGE BOSQUET, Docteur Toloſain & Avocat en la Cour de Parlement de Tholoſe, a écrit en Latin, ſur l'Édit du Roi Henri II, touchant les Mariages contractés par les enfans de famille, au deſceu & contre le vouloir & conſentement de leurs pères & mères, imprimé à Tholoſe, *in*-8°. par Jaques Colomies, 1558. *Hugoneorum Hæreticorum Toloſæ conjuratorum profligatio, à Georgio Boſqueto memoriæ prodita, excuſ. Toloſæ, in*-4°. *ex offic. Jac. Colomerii*, 1563 [1].

[1] La Traduction Françoiſe du Livre, intitulé *Hugoneorum*, &c. fut imprimée en même temps, & au même lieu que le Latin. C'eſt la défaite des Huguenots, Auteurs de l'*Hiſtoire des troubles arrivés à Toulouſe en* 1561. Cet Hiſtorien, dit la Faille, n'eſt pas toujours fidèle, quoique témoin oculaire; auſſi ſon Livre, ſi l'on en croit Bèze, pag. 47 du Tom. III de ſon *Hiſt. Eccleſiaſt.* fut condamné à être brûlé, & entièrement ſupprimé par Arrêt du Conſeil Privé, du 18 Juin 1563. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGE DE LA BOUTIERE, Autunois, a traduit Suetone Tranquille, de la vie des douze Cæſars, en douze Livres, imprimée en un volume, *in*-4°. à Lyon, par Jean de Tournes, 1556, & depuis à Paris, *in*-16. Jules Obſequent, des prodiges; enſemble trois Livres de Polidore Vergile, en forme de Dialogue, ſur la même matière, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555. Apulée de l'Aſne doré, traduit par le même de la Boutiere, imprimé par Jean de Tournes, 1516.

GEORGE BRUN, de Cologne, a écrit tant en Latin qu'en François, en deux Tomes, le Théâtre de toutes les principales Cités du monde, repréſentées naïvement par belles figures; avec les Deſcriptions d'icelles: enſemble deux Préfaces en la première deſquelles eſt touché de l'origine de la ſociété civile, du progrès & avancement des villes: & en la ſeconde, eſt declaré que c'eſt qui conſerve & principalement maintient la

Digitized by Google

Cité déjà formée & établie par une Congrégation de pluſieurs enſemble, & mêmement la République, par un lien d'Amitié & confédération mutuelle : &, en après, ce qui ſemble ébranler entièrement l'État tranquille d'une République, imprimé à Cologne, *in-fol.* par Godefroy Vankempen, 1579.

GEORGE BUCHANAN [1]. Jephté Tragédie, traduite du Latin de Buchanan, par Florent Chrétien & encore par De Selve.

* Voyez ſur cette Tragédie de *Jephté*, & ſa Traduction, par Florent Chrétien, ce qui en eſt dit dans la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 118 & ſuiv. — Georges Buchanan, très-habile Ecrivain, & bon Poëte Latin, naquit à Killerne, en Ecoſſe, en 1506. Il fit ſes études à Paris, enſeigna la Grammaire au Collège de Sainte Barbe, repaſſa enſuite en Ecoſſe, où il fut Précepteur du fils naturel de Jacques V (Stuard) ayant pour ennemis les Cordeliers, contre leſquels il avoit écrit la fameuſe Satire, intitulée *Franciſcanus*, & le Cardinal de Beton. Il ſe retira en France, où il profeſſa les Belles-Lettres à Bordeaux pendant trois ans. Il y compoſa les quatre Tragédies que nous avons de lui. Il paſſa en Portugal avec André Govéa, où l'Inquiſition le fit mettre en priſon. Ce fut là qu'il compoſa, en vers, cette admirable Paraphraſe des Pſeaumes que nous avons de lui. En 1553, étant revenu à Paris, il fut Précepteur de Timoléon de Coſſé, fils du Maréchal de Briſſac. Enfin il retourna en Ecoſſe, où il fit profeſſion publique du Calviniſme. Ce fut alors qu'il compoſa ſon *Hiſtoire d'Ecoſſe*, où l'on eſt étonné de trouver tant de railleries indécentes contre les Catholiques, & même contre l'infortunée Marie Stuard, ſa bienfaitrice, qui lui avoit confié l'éducation de ſon fils Jacques VI. Buchanan mourut a Édimbourg, le 28 Septembre 1582. La meilleure Edition de ſes Œuvres eſt celle de 1515, en 2 vol. *in-fol.*

GEORGE CHASTELAIN, dit l'Avanturier, a écrit en rime, les Epitaphes d'Hector & Achilles; avec le jugement d'Alexandre le Grand, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean S. Denys, 1525 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, Tom. I, pag. 264, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 396.

GEORGE EDERE. Manuel du Catéchiſme, &c. Voy. ci-deſſus GAB. CHAPUIS.

GEORGE LEBELSKI. La Deſcription des jeux & magnifiques ſpectacles repréſentés à Conſtantinople, en la Solemnité de la Circonciſion du fils d'Amurath troiſiéme de ce nom, Empereur des Turcs, l'an 1582, ès mois de Mai & de Juin, publiée premièrement en Latin, par Georges Lebelski, Polonnois, & maintenant tournée en François, imprimée *in*-8°. l'an 1583.

GEORGE PACARD, Seguſian, a écrit en quatre Livres, diſpoſés par chapitres, Théologie naturelle, ou Recueil contenant pluſieurs Argumens contre les Epicuriens & Athéiſtes de notre temps. Le premier Livre contient la réfutation du fondememt d'iceux Epicuriens & Athéiſtes. Au ſecond eſt traité de la Création du monde. Au troiſième, de l'immortalité de l'Ame humaine. Au quatrième, de l'autorité de l'Ecriture Sainte, imprimée à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Haultin, 1579 [1].

[1] Il étoit Miniſtre à la Rochelle. *Abraham Pacart*, Huguenot, un des fameux Libraires de Paris, où il mourut avant l'an 1630, étoit de cette famille. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGE PICTORIUS a écrit en Latin ſept Dialogues, qui ont été traduits en François par Arnaud Paſquet.

GEORGE DE SELVE, Évêque de la Vaur *. Œuvres de R. Père en Dieu George de Selve, Evêque de la Vaur, contenant un Sermon, quelques Exhortations, Oraiſons, Contemplations, Lettres, Diſcours, Sommaire de l'Écriture Sainte, Moyen de faire & entretenir paix, & deux Remonſtrances aux Allemands, imprimées à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1559. Il a traduit les Vies de huit excellens Perſonnages, Grecs & Romains, miſes au Parangon l'une de l'autre; aſſavoir dé Themiſtocles, Camillus, Pericles, Fabius Maximus, Alcibiades, Coriolanus, Timoleon, Paul-Æmyle; écrites premièrement en Grec par Plutarque de Cheronée, & traduites par George de Selve, du Commandement du Roi François I, imprimées à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1547. En l'Épitre de laquelle

Traduction

Traduction, dédiée au Roi, ce ſavant Evêque, entre autres bons & notables paſſages, accommode & fait venir fort bien à propos, un exemple & ſimilitude fort belle, aux termes qui s'enſuivent. Et à ceci convient aſſez ce qui advint à Athenes, en un édifice public, que la ville vouloit bailler à faire, de deux Ouvriers qui ſe vinrent préſenter, qui tous deux ſe diſoient Maitres du métier: dont l'un propoſa ſon opinion le premier, & comme le plus inſtruit d'éloquence, fit le diſcours de ce qui étoit requis au fait, avec ſi grande grace & ſi bonne mode, qu'il ſembloit, qu'à ſon dire, il ne ſe pût ajouter, ni diminuer. Mais, comme il toucha au ſecond parler, il ne voulut autrement conteſter de paroles, mais dit que ce dont l'autre deviſoit ſi bien, c'étoit lui qui le ſavoit faire. Ainſi là où il a été queſtion de trouver Ouvrier pour bâtir la béatitude des hommes, la Philoſophie n'a pas eu faute de paroles, pour dire que c'étoit elle ſeule qui en ſavoit l'Art: &, ſur cette fauſſe promeſſe, elle a abuſé beaucoup de ſiècles. Mais la parole de Dieu, par laquelle nous eſt révélé le Myſtère incompréhenſible à la ſageſſe du monde, nous a bien montré que ce dont l'autre s'étoit fait fort, c'étoit elle ſeule qui le ſavoit mettre en effet. Et, à la vérité, la Philoſophie étoit trop outrecuidée, de vouloir prendre ſi grand Œuvre à conduire, vu mêmement que la première pierre lui défailloit, qui eſt notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſeul fondement qui ſe peut mettre en tel édifice *.

* Il fut fait Evêque de Lavaur, en 1526, & mourut en 1541. Il étoit fils de Jean de Selve, Premier-Préſident du Parlement. Il fut ſucceſſivement Ambaſſadeur de France auprès de la République de Veniſe, du Pape, & de l'Empereur. On a loué ſes vertus paſtorales & ſes talens politiques. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Georges de Selve, Tom. I, pag. 265 & 266.

GEORGE VIVIEN, d'Anvers, Philoſophe & Docteur ès Loix, Avocat du Conſeil de Brabant, a écrit en François, Dialogues très-élégans des ſacrées Bibles, & nouveau Teſtament; avec les dix Commandemens de Dieu, & autres Inſtruc-

tions grandement duiſantes à l'Inſtitution de la République Chrétienne : le tout en quatre Livres, imprimé en Anvers, *in*-16. par Jean Van Ghelen, 1564.

GEORGE WICELIUS [1]. Diſcours des mœurs tant des anciens Hérétiques, que nouveaux Luthériens & Calviniſtes, auquel leur reſſemblance eſt clairement démontrée, fait Latin, premièrement par George Wicelius, Allemand, & traduit en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1567.

[1] Il naquit en 1521, fut d'abord Moine, enſuite Luthérien, & peu de temps après Catholique comme auparavant. Il retint néanmoins la femme qu'il avoit épouſée, ayant toujours prétendu qu'il devoit être permis aux Prêtres de ſe marier. Il mourut l'an 1573, âgé de ſoixante-douze ans*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il paroît que c'eſt de Wicelius le père dont il eſt queſtion dans cette note, né à Fulde, mais mort à Mayence, vingt ans plus tard que ne le dit M. de la Monnoye. Il eut effectivement une Cure en Allemagne, après avoir quitté le parti des Luthériens, & fut décoré du titre de *Conſeiller des Empereurs Ferdinand & Maximilien*. Il eut un fils, nommé, comme lui, *George Wicelius*, dont on a quelques Ouvrages.

GEORGETTE DE MONTENAY, Damoiſelle, a écrit Emblêmes Chrétiennes (en nombre cent) par huitains appoſés ſous figures, en taille douce, inventées & taillées par Pierre Wœrior, Sculpteur du Duc de Lorraine, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Marcorelle, 1571 *.

* Georgette de Montenay, Demoiſellle, fille-d'honneur de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, à laquelle elle dédia ſa Traduction des *Emblêmes d'Alciat*. Elle joignit aux Explications ſur les Emblêmes d'Alciat, quelques Sonnets de ſa façon. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 107.

GERARD FRANCOIS, Docteur en Médecine, a écrit en vers *, les trois premiers Livres de la Santé, imprimés à Paris, *in*-16 par Jean Richer, 1583.

* Outre le Poëme, *de la Santé*, donné par Gerard François, l'un des Médecins d'Henri IV, il fit imprimer, en 1596, le Poëme ſuivant : *De la maladie du grand corps de la France, des cauſes & premières origines de ſon*

Digitized by Google

mal, & des remèdes pour le recouvrement de ſa ſanté, Ouvrage digne d'un bon Citoyen, ſenſible aux maux de ſa patrie, & qui tâchoit d'y remédier. Ce qui le rend déſagréable à lire, & difficile à entendre, c'eſt la quantité de termes de Médecine dont il eſt rempli. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 414.

GERAUD DE BARRIET, Docteur ès Droits, Conſeiller Enquêteur au Siége Préſidial de Cahors, a recueilli & mis par articles, avec Sommaire ſur chacun d'iceux articles, les Loix, Statuts & Ordonnances du Roi Henri II du nom, ſuivant ſes neuf Édits faits ès années 1551 & 1552, ſur la création, érection & règlement des nouveaux Conſeillers, Magiſtrats, Juges Criminels, Greffiers d'appeaux & autres Officiers établis ès Siéges Préſidiaux du Royaume de France, imprimés en Avignon, *in*-8°. par Hymbert Parmentier, 1554.

GERMAIN COURTIN a traduit la Guide des Chirurgiens, faite en Latin, & rédigée en trois Livres, par Eſtienne Gourmelen, Docteur en Médecine, natif de Cornouaille en Bretagne, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Gilles, 1580. *Germani Courtini, Medici Pariſienſis, adverſùs Paracelſi, de tribus principiis, auro potabili totaque pyrotechnia, portentoſas opiniones diſputatio. Pariſiis, in*-4°. *ex officina P. l'Huillier*, 1579.

GERLAND, (Le ſieur de) Gentilhomme de Breſſe, a fait pluſieurs belles Œuvres Poëtiques, tant ſpirituelles que profanes, entre leſquelles eſt Montgoumery, Tragédie, où ſont contenus, par brièves narrations, tous les troubles de France, depuis la mort du Roi Henri II, juſques en l'an 1573; la Religieuſe; le Purgatoire, Diſcours auquel Damoiſelle Philiberte de Feurs a fait une Réponſe; & autres pièces excellentes, non imprimées.

GERMAIN FORGET, Licencié ès Droits, Advocat au Duché & Siége Préſidial d'Évreux, a écrit les Paraphraſes ſur les Loix des Républiques anciennes des Egyptiens, Athéniens, Lacédémoniens, Locriens & Thuriens: naiſſance & progrès du Droit Romain, & du Coutumier du Pays & Duché de Normandie,

imprimées à Paris, *in*-8o. par Guillaume Auvrai, 1577. J'ai vu auſſi de lui, en vers François, Panégyric, ou Chant d'Allégreſſe ſur la venue du très-Chrétien Henri, Roi de France, & de Pologne, imprimé à Paris, par Jean Poupy & Guillaume Auvrai, 1574.

Au Livre des Paraphraſes.

[La Principauté s'étant tournée en Ariſtocratie, le peuple demeura quelque temps vivant ſelon les coutumes du pays, ſans uſer d'aucunes loix étrangères, juſques à tant que dix perſonnages furent envoyés en Grèce, pour apporter les conſtitutions de Solon, leſquelles étant contenues en des tableaux de bois, contenoient l'ordre qu'il convenoit garder aux jugemens, la punition des crimes, la récompenſe des actes vertueux, & la règle de bien & ſaintement vivre. Doncques ces hommes, après avoir colligé ce qu'ils purent, étant de retour, gravèrent leurs conſtitutions foraines ſur dix tableaux d'ivoire, par eux mis en évidence au lieu le plus éminent de la Cité, pour être mieux regardées de tout le peuple; ayant outre puiſſance (pour l'année ſeulement) de corriger & interpréter ce qu'il étoit beſoin de retrancher, ou plus amplement dilater. Parquoi acertenez que quelque choſe y défailloit, l'an ſubſéquent ajoutèrent encore deux autres tableaux, dont eſt procédée l'appellation des loix des douze tables. Aucuns perſonnages de grande érudition ont remarqué, en ces conſtitutions, je ne ſais quoi d'obſcur, de trop rigoureux, & de trop mol & lent; car, en premier lieu, qu'étoit-il rien plus reſſentant ſon Tartare, ou Scythe, que cette loi, par laquelle, ſi le débiteur étoit impuiſſant de payer ſes créditeurs, après qu'il avoit été par eux détenu ſoixante jours en priſon, étoit mis à mort, & démembré; chaque créditeur en rapportoit ſa pièce; ce qui fut trouvé autant barbare & inhumain, qu'autre acte quelconque. Auſſi (comme le récite Aule Gelle) les Romains ne pratiquèrent une loi ſi cruelle, & ne lit-on par tout le diſcours des hiſtoires anciennes, qu'aucun débiteur ait été par ſes créditeurs coupé par morceaux. Secondement, où peut-on trouver mulcte plus gracieuſe, que celle établie pour atedier l'ardeur de la colère des hommes pétulans, quand celui qui commettoit injure de fait contre un autre, ne payoit que vingt-cinq ſols pour réparation, qui fut l'occaſion pourquoi cette ordonnance fut du depuis abrogée par les préteurs, qui déterminèrent que toute injure feroit arbitraire, & que les réparations s'amplifieroient, ou diminueroient, ſelon l'atrocité, ou légéreté d'icelles, qualités des parties, & conſidération des circonſtances. Et de vrai, ſi telle conſtitution eût longuement duré, c'étoit ouvrir apertement la porte à beaucoup de vengeances & ſéditions: à raiſon que les hommes pervers n'euſſent eu crainte offenſer autrui, ſachant bien qu'argent les acquitteroit de leurs fautes. Lucius Neratius, perſonnage mal complexionné, prenoit délectation, quand il marchoit par la ville de Rome, faire, par un ſien valet, porter après lui une gibeciere pleine de monnoye,

Digitized by Google

& autant de gens qu'il rencontroit en ſon chemin, autant il leur donnoit de ſoufflets, leur faiſant bailler & délivrer vingt-cinq ſols, jouxte la teneur des loix des 12 Tables; comme jadis, en Normandie, les injures de fait étoient taxées ſelon la diverſité des membres, ou parties humaines offenſées; ſi comme, pour avoir frappé du poing, en payant douze deniers, on étoit quitte; pour avoir couvert la jouë d'autrui, cinq ſols, & autres pareilles réparations certaines & limitées, qui du depuis ont été remiſes à l'arbitrage & diſcrétion des Juges. Davantage les loix des douze Tables permirent à ce que dent pour dent, œil pour œil, main pour main, dommage pour dommage fût rendu: ce qui ne contient en ſoi (comme diſoit Ariſtote) raiſon, ni rectitude de juſtice, pource que, ſi le Magiſtrat, en exerçant ſon office, touche quelqu'un, il ne doit pourtant être refrappé; & ſi un homme de ſimple qualité bleſſe ſon ſupérieur, on ne lui doit rendre coup pour coup, ains mérite recevoir punition exemplaire de ſon outrecuydance. Voilà ce que pluſieurs perſonnages ont noté de défectuoſités en ces Loix Romaines, combien que celui qui voudra s'occuper à la lecture d'icelles, remarquera une grande équité & rigueur contre les contrevenans aux étincelles de la juſtice, que Platon diſoit couvertement prendre poſſeſſion de nos cerveaux. Car, qu'eſt-il rien plus équitable, que d'avoir défendu, ſur peine de la tête, les aſſemblées nocturnes, ce qui fut du depuis ratifié par l'Edit de l'Empereur Conſtantin, ainſi qu'il eſt contenu dedans le Code Théodoſien? Quelle conſtitution plus raiſonnable ſe pourroit dire, que celle qui déterminoit que le Juge corrompu par dons, ou prières, devoit endurer la mort; le faux témoin être précipité du ſommet du Capitole en bas? Que le poſthume, venant au monde dix mois après la mort de ſon père putatif, ſeroit déclaré illégitime & bâtard? ce que pluſieurs Arrêts des Cours ſouveraines de ce Royaume ont confirmé. Voire, mais pourroit-on voir choſe plus équitable que d'avoir puni du fouet ceux qui lancent en public libelles diffamatoires, pour troubler la clarté de bonne renommée d'autrui? que d'avoir ordonné que les boute-feux, qui, pour préjudicier à leur prochain, commettent un tel délit, ſeroient (après avoir été battus de verges) jettés dedans le feu; ſi l'acte avoit été commis par imprudence & cas fortuit, condamnés à réparer le dommage; & ſi l'incendiaire n'avoit moyen, pour ſa pauvreté, récompenſer le déſaſtre, devoit être fuſtigé, la peine civile transmuée en corporelle. Certainement, je ne trouve conſtitutions mieux digérées, ni plus proches de l'équité que nature tacitement grave dedans nos eſprits. Auſſi, du canal de ces loix des douze Tables, comme d'une vive ſource, ſont bouillonnées & ſorties toutes les autres ordonnances du depuis reçues par les peuples les mieux réglés. Mais à raiſon que c'eſt peu de choſe, en une République, d'abonder en loix, s'il n'y a des perſonnes propres pour délier le nœud difficile qui ſerre quelquefois étroitement le texte des conſtitutions, pour ôter les énigmes qui ſe préſentent ordinairement, même conſeiller le peuple ignorant, comme il ſe doit conduire en quelque affaire: c'eſt pourquoi il fut beſoin que, pour interpréter les loix, répondre ſur les queſtions que les citoyens propoſeroient, & aſſoupir

Digitized by Google

les différends, il y eût perſonnages ſavans, bien inſtruits ès affaires politiques, & ayant le moyen tirer le ſang, mouëlle, & ſubſtance de la loi, ſans s'amuſer à l'écorce, ou ſuperficie des paroles. Depuis donc que les hommes, détournés & éloignés de cette juſtice première, commencèrent de leurs yeux avares contempler les poſſeſſions de leurs voiſins, rompre le lien de ſociété politique, offenſer l'un l'autre, & dénier Juſtice : alors fut néceſſaire s'adreſſer aux hommes bien verſés à la ſcience des loix, pour vuider par leur équité les différends des parties. Tels furent Appius Claudius, Quintus Fabius, Titus Coruncanus, Sextus Elius, Publius Martius, Brutus Manilius, Quintus Tubero, Quintus Mutius, grand Pontife, Aquilius Gallus, Servius Sulpicius, Trebatius, & pluſieurs autres, par le moyen deſquels la ſcience du droit a été ſubtilement interprétée. Or, anciennement, la Juriſprudence & l'Art Oratoire étoient ſciences diverſes, diſtinctes & ſéparées ; car les Juriſconſultes, à l'entrée de leurs maiſons, conſeilloient leurs cliens, ſans fréquenter le barreau du Sénat ; & les Orateurs, quand quelque matière de Droit ſe préſentoit, avoient recours à l'oracle des Juriſconſultes. Ce que n'étant trouvé bon par Quintilian, que deux ſciences, qui doivent être conjointes d'une affinité ſi prochaine, fuſſent diſtinguées, & que l'Orateur implorât l'aide du légiſte, diſoit que c'eſt une choſe mal ſéante à l'Avocat, quand, dégarni des armes qui lui ſont néceſſaires, il ſupplie un légiſte lui prêter ſes formules de droit, pour ne demeurer en honte & riſée des auditeurs. C'eſt pourquoi depuis ce temps qu'on a conſidéré que ces deux ſciences ne ſe peuvent commodément diviſer, l'état de Juriſconſulte & Orateur a été réduit en une même profeſſion. Dont eſt venu que la profeſſion étant ſeule, laquelle auparavant admettoit diviſion, les réponſes des ſages & prudens, diffuſes par tout le Droit Romain, ont été de grande autorité, & que les déliberations du peuple ont obtenu le nom de Loi au pourchas de Hortenſius, ſemblablement les arrêts & décrets du Sénat. Mais tôt après que les Romains eurent, premièrement ſous Jules Ceſar, & depuis ſous Auguſte, perdu leur ancienne liberté, & que le peuple, ſe dépouillant de ſon droit, eut vétu les Empereurs du ſouverain gouvernement du pays, & voué une obéiſſance & ſervitude perpétuelle, dès-lors les ordonnances & reſcripts des Empereurs eurent pareille force que la loi, ſoit qu'ils fuſſent obtenus par les ſupplications des parties, ou bien amenés du vouloir & conſentement du Prince, qui ſe réſerva cette puiſſance, de pouvoir interpréter les loix, & connoître de l'équité d'icelles, & en diſpoſer à ſon bon plaiſir, ſelon qu'il eſt aiſé de voir *in l.* 1 *ff. de Conſtitut. Princip. l.* 1 3 *& ult Col. de Legibus.* Du depuis les ſucceſſeurs d'Auguſte, marchant par le ſentier de leurs devanciers, uſèrent de pareille autorité, impoſèrent loix à leur volonté, & ſupplantèrent la liberté du peuple Romain, combien que, pour aucunement colorer leur domination, laquelle ils ſavoient être ennuyeuſe à pluſieurs, ils couvrirent telle tyrannie du manteau de Conſulat, Tribunat, & autres Magiſtrats légitimes, qui reſſentoient je ne ſais quoi de forme de l'ancienne République. Par après les bons eſprits, s'éveillant de

Digitized by Google

jour en jour, commencèrent enrichir par leurs doctes lubrications des Edits des Préteurs, même divulguèrent livre, contenant la ſcience du droit, afin que ce qui auparavant étoit tenu caché, vint à la notice de tout le peuple. Entre les Juriſconſultes qui bravement ont éclairci nos loix, peut, à bon droit, être nombré Papinian, lequel ayant en grand crédit longuement illuſtré le droit, mourut ſous le règne de Caracalla : pour cauſe que tant s'en faut qu'il eût voulu excuſer le fratricide de l'Empereur, que plutôt il avoit donné réponſe que jamais il n'excuſeroit un acte ſi méchant, & qu'il n'étoit ſi aiſé défendre un meurtre, comme il étoit de le perpétrer. Quelque temps après la mort de Papinian, Conſtantin réédifia la ville de Biſance, qu'il appela, de ſon nom, Conſtantinople, en laquelle demeurèrent les ornemens de l'Empire. Auſſi la Monarchie fut diviſée par ſes ſucceſſeurs en deux parts; aucuns obtenant pour leur appanage l'antique Rome, & les autres la nouvelle Rome, dite Conſtantinople. Entre ceux qui gouvernent l'Empire Oriental, fut Juſtinian, qui commença ſon règne environ l'an 528, & duquel les majeurs étoient de race ignoble. Ce Prince ayant chaſſé les Goths d'Italie, les Vandales & Perſes d'Afrique, qui furent lors réunis avec le corps de l'Empire Oriental, conſidérant que, vu que ſes anciens ennemis étoient ſurmontés, & le pays tranquille, qu'il étoit néceſſaire qu'il fût autant ſoigneux de la ſcience des loix, que de l'art militaire : bien averti pareillement qu'un Roi (comme diſoit Xénophon) ne doit être moins curieux de la Juſtice que des armes, & que les loix déchaſſent par leur équité toutes les calomnies humaines, eut volonté faire rédiger tout le Droit Romain en pluſieurs volumes. Parquoi ayant adreſſé cette commiſſion à Tribonien & aux autres, pour aucunement retrancher la multitude des livres de droit, étant en ſi grand nombre, que la vie de l'homme n'étoit preſque aſſez ſuffiſante pour les feuilleter, commanda que de toutes les conſtitutions des Empereurs, ſes prédéceſſeurs, contenues dedans les trois Codes Grégorian, Hermogénien & Theodoſian, fuſſent tirés les reſcrits les plus fréquens & couſtumiers, en ôtant les loix contraires, ſemblables & abrogées : & conſidérant que les réponſes des Juriſconſultes anciens ſe montoient à plus de deux mille Livres, qu'il étoit néceſſaire feuilleter à ceux qui vouloient faire profeſſion du droit, donna charge au ſuſnommé Tribonian, prendre des œuvres des anciens Juriſconſultes Papinian, Paul, Modeſtin, Ulpian, Pomponius, Alfene, Cayus, & les autres, ce qui ſeroit le plus en uſage, pour en briefs chapitres le compiler. A quoi fut de telle ſorte procédé, que tous les monumens antiques des réponſes des Juriſconſultes furent rédigés en cinquante livres, qui furent appelés Pandectes : prenant ce nom, à cauſe qu'ils contiennent toutes les déciſions qui ſe peuvent préſenter ordinairement aux Sénats. Or, de peur que Juſtinian ne fût taxé de préſomption trop grande, d'avoir oſé mutiler les œuvres des Juriſconſultes, il ne voulut qu'en ſes digeſtes les noms de ſi braves perſonnes fuſſent tûs ; mais ordonna que chaque loi porteroit ſur le front la ſouſcription de ſon auteur. Ce même Empereur étant enſeigné par l'expérience, que le bâtiment, bien que ſomptueux, ne peut longue-

ment durer en état, s'il n'a de bons fondemens pour le soutenir ; & qu'en quelconque science que ce soit, il est nécessaire que l'auditeur entende parfaitement les principes & les élémens de l'art, dont il prétend faire profession, ainsi qu'ont acertené les anciens Philosophes, entre lesquels Platon disoit que celui qui veut s'exercer en grandes choses, doit premièrement s'exercer ès plus petites : il fit mettre en lumière les quatre livres des Institutions, contenant les principes de notre droit, afin que les jeunes gens, encore rudes, & peu expérimentés, eussent moyen facile de monter par les escalons de facilité, jusques au sommet de la Jurisprudence. Par après continuant sa bonne affection envers la science du droit, & prévoyant qu'il n'est pas possible contenir dedans le détroit de peu de livres, toutes matières qui sont journellement susciteés ; alors, comme les Médecins, qui, aux nouvelles maladies, appliquent de nouveaux remèdes, ainsi lui fut contraint suppléer ce qui n'étoit compris dedans le Code & Pandectes, & faire nouvelles ordonnances sur nouveaux cas survenans inopinément, lesquelles constitutions étant assemblées, furent dites Nouvelles, ou Authentiques. Toutefois aucuns ont estimé ce Livre n'être de l'invention de Justinian, à raison (comme ils disent) que son style ne convient avec celui des autres volumes, compilés par la diligence des domestiques de ce Prince ; & qu'il n'y a en ce volume ni ordre, ni commencement, avec plusieurs autres raisons assez frivoles par eux alléguées, d'autant que les Constitutions Authentiques étant compriſes & insérées dans le corps du Droit Civil, sont alléguables comme les autres volumes. Et si on veut savoir la vieille dispute d'entre les Docteurs si les Nouvelles & Authentiques sont Livres semblables, ou divers, lequel des deux est le plus ancien, & qui les a composés, *vide Paul. Castr. in l. Mulier. §. Cum proponeretur. ff. ad Treb. Bald. in Auth. hoc amplius. Cod. de fid. & in Auth. Rexque Cod. Commu. de lega. Roffr. in lib. de Jure Civili. in titul. De bonor. poss. contra tabul. Alber. in titul de emend. Cod. Justin. §. his igitur.* Voilà comment Justinian procéda sur le fait des loix, que nous voyons être pour le jourd'hui tant admirées voire des nations barbares & étrangères. Or, ces anciens Jurisconsultes, Ulpian, Scévole, Sévere Sulpice, Papinian, & les autres, n'étoient moins curieux de la beauté du langage, que de la gravité des sentences, de sorte qu'il est mal aisé de juger en eux s'ils ont été plus curieux de la raison, que de l'oraison. De ma part, je ne craindrai prononcer publiquement, que ni l'élégance du parler de Salluste, ni le doux couler du texte Cicéronian, ne surmontent en aucune manière les paroles éloquentes de nos Jurisconsultes. Leur langage est doux, fluide, orné de maintes couleurs de Rhétorique, si bien qu'à grande difficulté se pourroit trouver plus élégant style ; mais les interprètes (je parle d'aucuns) usant de la langue non Romaine, mais Gothique & barbare, non assez instruits ès lettres humaines (sans lesquelles toutefois on ne peut voir dedans le texte de nos loix, non plus que jadis Polypheme, privé de la vue par Ulysse dedans une caverne) mais nourris du lait de je ne sais quelle rusticité agreste, plus séante à un Vandale forain, que non pas à un homme sorti du pourpris

de

de l'Italie, ont (brochant preſque à la porte de leurs œuvres) tellement donné du nez contre terre, que peu s'en eſt fallu qu'ils n'aient été égorgetés de leurs propres armes. Auſſi, comment étoit-il poſſible qu'eux, n'étant verſés à la connoiſſance des lettres humaines, euſſent pu, avec leur honneur, venir à bout de leurs entrepriſes, vu que les Juriſconſultes anciens ſouventefois amenoient les autorités des Médecins, Poëtes, Orateurs, Philoſophes, & autres, pour mieux corroborer leur dire? le Juriſconſulte Paul, pour confirmer que l'enfant venu ſur terre par loyal mariage eſt dit légitime au ſeptième mois, a-t-il pas allégué le témoignage d'Hypocrate, *l. ſeptimo menſe ff. De ſtatu hominum.* Juſtinian, en ſes Inſtitutions, n'a-t-il pas fait mention des vers d'Homère, touchant la permutation que les Grecs firent, *De empt. & vendit.* §. *Item pretium, lib.* 3. *Inſtitut. lib.* 1. *ff. de contrah. empt. & vendit.* Que dirons-nous de Julian, lequel n'a fait difficulté inſérer dedans ſes œuvres l'autorité d'Ariſtote, pour vérifier qu'une femme peut produire d'une même patt, juſques à cinq enfans. *l. ſi pater. ff. de ſolut. & liberation.* Semblablement Alphene a couché la raiſon des Phyſiciens & Philoſophes. *l. proponebatur. ff. de Judic.* Même nos Canoniſtes ont-ils pas allégué les Auteurs Ethniques? *Capit. forus. Extr. De verbor. & rer. ſignificat. Can. Si quid veri diſtinct.* 37. *queſt.* 1. Voilà comment nos anciens Légiſtes n'ont point réprouvé les paſſages tirés des Auteurs humains, mais plutôt ont iceux revu, allégué & eſtimé qu'ils étoient dignes d'être inſérés dedans leurs commentaires. Donc comment eſt-ce qu'on pourroit entendre leurs déciſions élégantes, ſans avoir premièrement étudié en l'éloquence Cicéroniane? Qui pourroit tirer la ſubſtance de nos loix, ſinon celui que la Rhétorique, Dialectique, Philoſophie Morale, Œconomique, Politique, Médecine, & Poëſie auront pluſieurs ans ſubſtanté du lait de leurs mammelles? Certainement, j'eſtime que ſi l'aprentif n'eſt préalablement bien verſé ès ſciences ci-devant déclarées, il prêchera en l'air (comme on dit) ou bien conduira ſes chiens ſur la mer. Jà, à Dieu ne plaiſe que je veuille qu'un Juriſconſulte ſoit plus curieux des paroles que de l'équité; mais je ſerois d'opinion que nulle perſonne ne fût ſi téméraire toucher de ſes mains prophanes la ſacrée majeſté de nos loix, ſi elle n'étoit ſoigneuſe d'apprendre parfaitement la langue Latine, ſans laquelle n'eſt aucunement poſſible s'aſſeoir ſur le premier, ſecond, ou troiſième banc de la Juriſprudence. Toutefois, quand nous aurons à part nous remâché ſouvent cette tâche, qu'aucuns plus joyeux de blâmer l'antiquité que de l'extoller, ont voulu graver ſur l'honneur de nos Docteurs, nous ne ſerons incités condeſcendre à leur opinion: ains ſuivant le naturel des Juges pitoyables, ſerons contraints plutôt tendre à abſolution que condamnation: de tant que du temps que ces Docteurs Italiens ont employé leurs eſprits à l'explication des loix, l'Idiome Romain n'étoit tant eſtimé comme il eſt pour le jourd'hui, ni pouſſé juſqu'au comble de perfection comme les bons eſprits l'ont depuis colloqué. Et quoi? penſerions-nous bien que ſi du ſiècle de Bartole, Balde, Accurſe, Buttrigaire, Paul de Caſtre, Alexandre, la langue Latine n'eût point encore reſſenti je ne ſais quoi d'odeur

de la puanteur Gothique, & eût été auſſi bien repurgée comme elle a été par après du temps des nouveaux Juriſconſultes, Alciat, Ferret, Duarein, Baron, Tiraqueau, du Moulin, Coras, Cujas, Baldoin, Hotoman, que les Villes de la France, Paris, Tholoſe, Angers, Valence, Bourges, ont avec grand ébahiſſement contemplé conjoindre l'élégance avec la Juriſprudence, aurions-nous bien, dis-je, cette crédence qu'ils euſſent parlé ſi barbarement, ou que la Rhétorique eût trouvé ſi peu de place dedans le diſcours de leurs commentaires? Non certainement. Car telle défectuoſité doit être imputée non totalement à leur vice, mais à la calamité commune du ſiècle. Donques rejettans telles calomnies, diſons que le Droit Romain doit rendre graces à Bartole, Balde & autres, à raiſon que, nonobſtant que l'Empereur Juſtinian ait maintenu celui qui, par ſa diligence, met en meilleur ordre les compoſitions d'autrui, mérite plus grande louange que le premier inventeur. *l.* 1. §. *Nam qui Cod. de veteri ju. enuclean.* Toutefois aucuns ont reçu la ſentence d'Ariſtote comme la plus équitable, aſſurant que moins d'honneur n'eſt dû aux premiers inventeurs des ſciences, qu'à ceux qui par après y ont ajouté la dernière main: de tant que c'eſt une choſe bien facile donner accroiſſement aux inventions d'autrui, & les ſciences ſont de telle nature, qu'il n'eſt pas poſſible qu'elles naquiſſent en un jour, & ſoient aſſouvies de toutes perfections en l'autre. Parquoi nous ſerions taxés du vice d'ingratitude, ſi grandement nous n'extollions les travaux de ces bons pères Interprètes, entre leſquels, à bon droit, occupe le premier lieu Bartole, les œuvres duquel ſont reçues preſque de tous ceux qui font profeſſion du Droit. Certainement Bartole eſt ſavant, ſes Livres remplis d'une infinité de notables déciſions, que les Cours ſouveraines, même les Juriſdictions inférieures de ce Royaume alléguent, ſa mémoire autant admirable que celle d'un Simonides, ou Themiſtocle, lui doué de beaucoup de perfections, & brief de ſon temps ç'a été quaſi *ingens natura miraculum.* Toutesfois, comme homme, il a pu choper en quelques lieux, & ignorer beaucoup de choſes que ſes ſucceſſeurs ont connues. Donques je ſerois d'avis, alors que l'autorité de Bartole ſeroit alléguée, qu'on regardât diligemment ſi telles paroles ſont équitables, ou bien digérées, auparavant que de les admettre. En quoi ſont trompés ceux, leſquels entendant quelque deciſion ſortir de ſa boutique, penſent être preſque un parricide révoquer en doute ce qu'il a délaiſſé par écrit. L'ancienne coutume des Philoſophes étoit rechercher la vérité par toutes voies & moyens licites, ſans du tout s'arrêter à l'opinion de quelqu'un, bien que ſavant; de ſorte qu'il étoit permis entre eux ſe détourner du commun ſentier, pour donner entrée à quelque opinion tenue d'aucuns pour conſtante & véritable. Ariſtote diſoit qu'il portoit ſingulière affection à ſes précepteurs, mais encore qu'il aimoit davantage la vérité. Le divin Philoſophe Platon raconte que ſa coutume étoit obéir, non à l'autorité, mais à la raiſon. Outre conſeilloit qu'on ne dût regarder de quelle dignité eſt celui qui parle, mais cela dont il eſt queſtion. Et lequel eſt-ce de tous les anciens amateurs de ſapience qui le plus ſoigneuſement ait épluché les vers

Digitized by Google

d'Héſiode & Homère (leſquels toutefois en quelques endroits il eſtime beaucoup) que Platon, quand il les a déchaſſés de ſa République, non pour enſevelir au cercueil d'oublifance la mémoire de ſi rares hommes, mais afin d'embraſſer, atteindre & rechercher une vérité. A l'imitation de quoi les Juriſconſultes, qui ſont curieux d'apprendre en vieilliſſant (à l'exemple de Solon, Athénien) doivent, ſans aucune diſſimulation, faire diligente perquiſition de la vérité, & ne recevoir à la volée aucune autorité des interprètes, ſi premièrement elle n'eſt bien fondée, épluchée & ſubtilement examinée. Avant je ceſſerai le diſcours ſur la réception des déciſions de nos Interprètes, pour tomber ſur un point qui donnera raiſon pourquoi le Droit eſt pour le jourd'hui de bien peu de gens entièrement entendu. Ce qui cauſe telle difficulté d'y pouvoir exceller eſt (outre autres occaſions) la confuſion manifeſte dont il eſt rempli : de tant qu'à grande difficulté ſe peut trouver ſcience en laquelle la définition étant premièrement miſe, & l'œuvre parti par membres, les parties ſingulières de la diviſion ne ſoient par un fil continuel pourſuivies, de ſorte que de queſtion en queſtion, & de propos en propos, & d'une matière on deſcend en l'autre, ſans qu'il ſemble preſque qu'il y ait aucune interruption, ou diſcontinuation de parler. Mais nos loix ne ſont en telle ſorte expliquées, pour cauſe qu'en traitant de choſes ſi diverſes, eſquelles (comme diſoit Juſtinian) il n'y a rien de ſemblable, cela ne ſe peut bonnement traiter par art ou méthode ; d'où vient que ceux qui par ci-devant ont entrepris cette charge, ont été ſemblables aux Babyloniens, par l'induſtrie deſquels une tour étant ſomptueuſement commencée, ne put être conduite à fin, n'ayant iceux Méthodiques (après avoir conſommé beaucoup de leurs ans) non plus profité que jadis Syſiphe montant & dévalant inceſſamment une pierre de peſanteur incrédible ; les autres, bien reſſentant que leurs foibles épaules n'étoient aſſez puiſſantes pour lever un faix tant onéreux, ont été ſemblables aux images de pierre, qui montrent de leurs doigts le chemin aux paſſans, combien que telles ſtatues ne partent de leur place, entre leſquels on peut juſtement coucher Balduin, le traité duquel portant pour titre (*Conſilium*) enſeigne bien la voie qu'il faut prendre pour y parvenir, mais de lui n'a voulu jamais y mettre la main ; à raiſon (comme ſouventefois il m'a dit) que celui qui penſe s'acquitter de telle charge, réduiſant nos loix Romaines en art & méthode, ne profite guères davantage que l'Alquemiſte, ſoufflant jour & nuit ſon charbon perpétuel. Mais à raiſon que nous avons parlé de méthode, ſera bon de ſavoir combien il y en a de ſortes, d'autant qu'autrefois j'ai vu des hommes de grande érudition être tombés en altercations rigoureuſes, touchant cette matière. Doncques, pour aucunement les concilier, nous diſons qu'il y a deux méthodes, ou moyens de diſpoſer les ſciences. Le premier eſt quand par l'explication d'une partie nous colligeons le tout ; comme quand Platon déduiſant le naturel de fortitude, enſeigne la nature de toute la vertu, laquelle méthode eſt grandement par lui extollée *in Phædro*, *Polit. & Philebo*. L'autre eſt, quand les parties ſont expliquées par le tout ; comme qui voudroit montrer l'excellence de

magnanimité, conſtance, ou quelque autre des vertus, faire le pourroit en récitant la dignité de ce mot général de vertu. Et cette ſeconde eſpèce de méthode eſt trouvée utile par le ſuſnommé Platon, en ſon Dialogue Charmides. Parquoi on peut apertement découvrir combien indiſcrètement a été par quelques-uns acertené, qu'il n'y avoit qu'un ſeul méthode & moyen de diſpoſer les ſciences : encore, pour couvrir leur ignorance, ſe ſont aidés de l'opinion d'Ariſtote, par eux repris, taxé, même vitupéré publiquement. Mais délaiſſans telles queſtions, voyons combien grande eſt l'étendue de ce Droit Romain. Qui voudroit prêter foi au dire d'aucuns, il ſembleroit que beaucoup de provinces de l'Europe ſeroient néceſſairement obligées le garder comme la vraie ordonnance du ſupérieur, même voudroient aſſurer, par je ne ſais quelles raiſons, qu'en ce Royaume de France nous ſommes aſtreints ne forligner, d'un travers d'ongle ſeulement, de la teneur d'icelui, diſans : Nos loix ont pris leur vigueur de Juſtinian, lequel étant Monarque, toutes Provinces dépendoient de ſa volonté. Il a donc pu, diſent-ils, faire obſerver ſes conſtitutions ſur toutes provinces de la terre, ſujettes à ſa domination, leſquelles raiſons ſont bien légères pour cuider nous aſtreindre garder entièrement le texte du Droit Romain : de tant que néanmoins qu'icelui ſoit par nous appris ès Univerſités, allégué en toutes Juriſdictions ſéculières, ſoit en plaidant, opinant, ou conſultant, ſi eſt-ce que les Juges ne ſont forcés l'enſuivre, ſinon en tant qu'il eſt conjoint à raiſon, & conforme à l'équité naturelle. Seroit-ce pas un grand abus de penſer que le Roi de France étant Monarque & Empereur en ſon Royaume, ne reconnoiſſant aucun ſupérieur, fors Dieu, même franc & exempt de l'obéiſſance des loix Romaines voire par le témoignage même des Docteurs Italiens favoriſans aucunement l'Empire, peut être contraint en ſon pays obſerver ordonnances étrangères ? Ce que ſouventesfois il a proteſté ne faire, afin de n'amoindrir ſon autorité pour en vêtir un Seigneur forain. Parquoi les loix Romaines n'ayant été reçues des François, & le Roi de France n'étant aſſujetti ſous la puiſſance de l'Empire, peut (uſant de pleine autorité) légitimer les enfans conçus hors du mariage. Pareillement, à cauſe de ſa dignité à cette prérogative, lever nouveaux ſubſides & impoſitions ſur les Eccléſiaſtiques de ſon Royaume, toutefois & quantes que ſon pays eſt pour raiſon des guerres en éminent péril, ainſi que le contient la bulle du Pape Boniface, concédée en faveur du Roi Philippe, ſurnommé le Bel. *De cujus privilegii æquitate vide Panormit. in cap. Sicut. De jurejur. apud Greg. Luc de Penna in l. 2 & 3. De quib. munerib. vel præſtat. nem. ſe excuſ. liceat. lib.* 10. *Cod. Can. Tributum* 23. *queſt.* 8. *Guliel. Benedic. in repetit. cap. Raynutius. nu.* 1036. Or, que le Roi de France ne reconnoiſſe aucun ſupérieur, ſoit Monarque & Empereur en ſon pays, *Bald. Conſ.* 217. *Iaſ. in l.* 2. *Cod. de ſumma Trinit. & fide cathol. Capitul. Per venerabilem qui filii ſint legit. Specul. in tit. De appell.* §. *Nunc tractemus. Cum ſimilibus.* Voilà ce que nous avons remarqué pour le préſent ſur nos loix Romaines, combien qu'il y ait encore beaucoup d'autres ſciences que ſciemment je délaiſſe, tant afin d'éviter prolixité, que même à raiſon que

Digitized by Google

ce n'eſt totalement notre but demeurer plus longuement le Paraphraſte des loix étrangères ; car ce ſeroit (diſoit Ciceron) une honte trop reprochable être pélerins en notre Cité.]

GERTRUDE *. Traité de Sainte Gertrude, rempli de piété & dévotion, tranſlaté de Latin en François, & imprimé à Lyon, par Eſtienne Gueyvard, 1505. Voyez JEAN JARRY.

* Fille de Pepin, Prince de Landen, Maire du Palais des Rois d'Auſtraſie, qui mourut en 639. Gertrude naquit à Landen, en Brabant, en 626, fut Abbeſſe de Nivelle à l'âge de vingt-un ans, & mourut le 17 Mars 659. Le Traité qu'on lui attribue ici a bien l'air d'être Apocryphe ; on a ſa vie écrite en Italien par Lansberg.

GERVAIS DE LA COURT, natif de Soiſſons, a écrit la Fabrique & uſage de la Jauge, ou Diapaſon, qui eſt l'inſtrument avec lequel on examine & meſure la grandeur & capacité des tonneaux & vaiſſeaux circulaires : Livre fort néceſſaire à toutes Républiques, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Michel, 1567.

GERVAIS DEGRIN, de l'Ordre de Tyron *, a écrit les Armes du Chevalier Chrétien, & le vrai Refuge de tout bon Catholique, imprimées à Paris, *in*-8°. par Hieroſme de Marnef, 1575.

* C'eſt-à-dire, *Bénédictin*, de l'Abbaye de Tiron, Diocèſe de Chartres.

GERVAIS DE TOURNAY, Chanoine de Soiſſons, a traduit de Grec en François, les Oraiſons & Harangues de Demoſthene, Prince des Orateurs Grecs, ſur le Fait & Conſeil des Guerres, contre Philippe, Roi de Macédoine ; avec les Argumens de Libanius Sophiſte, ſur icelles Philippiques, diviſées en deux Tomes, dont le ſecond contient quatre Oraiſons contraires de Demoſthene & Æſchines ; ſavoir, deux de la Couronne ordonnée à Demoſthene, & deux de la fauſſe légation d'Æſchines. Plus trois Oraiſons du même Demoſthene ; aſſavoir contre Leptinés, Midas & Androtion, imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1579.

GILBERT DAMALIS a traduit d'Italien en rime Françoiſe,

le Procès des trois Frères [1], imprimé à Lyon, *in*-8°. par Maurice Roi & Loys Pesnot, 1558. L'Argument est déclaré par le commencement, qui est tel:

Ce petit livre, en forme de procès
Mis en avant, taxe les trois excès,
Qui font des maux au monde innumérables,
Le jeu, le boire & les actes damnables
De Cupidon, &c.

Il a écrit aussi en rime, Sermon du grand souper, duquel est fait mention en Saint Luc, quatorzième chapitre, réduisant le festin de Carême-prenant & autres de ce monde, à la joie & grand festin de Paradis. Plus, dévot Exercice pour un chacun jour de la semaine, sur la Vie de notre Seigneur, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Edouard, 1554.

[1] Le *Procès des trois Frères* est tiré, non pas de l'Italien, mais des trois Déclamations Latines *Ebrioſi*, *Scortatoris* & *Aleatoris* de Philippe Béroalde l'Ancien, Professeur de Boulogne. Le nommé CALVY DE LA FONTAINE, ci-dessus mentionné, avoit, deux ans auparavant, traité en prose le même sujet, d'après Béroalde. (M. DE LA MONNOYE).

GILBERT COUSIN, de Nozereth en la Franche Comté de Bourgogne, a écrit en Latin les Traités suivans, par lui-même traduits en prose Françoise. De l'Office d'un serviteur. L'Œconomie d'Aristote. La Louange de Concorde. Deux Oraisons sur la Nativité & Mort de notre Seigneur Jesus-Christ. Le Censeur des mœurs. Déclamation contre la Rhétorique. Plus en rime, Extrait d'une Tragédie de l'homme affligé. Epitaphes de Dame Jeanne Cousin, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jacques Quadier, 1561 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GILBERT COUSIN, Tom. I, pag. 281.

GILBERT DERT, de Bourges, a traduit d'Italien, le Soulas du cours naturel de l'Homme, contenant sept Dialogues. Le premier est de Dieu & de sa perfection. Le second de la vérité de la Foi. Le troisième du Messie à l'encontre des Juifs,

Digitized by Google

Le quatrième de la Foi Catholique à l'encontre des Philoſophes. Le cinquième des articles de la Foi & de la convenance des Sacremens. Le ſixième, de la Vie future, de la peine des méchans & de la gloire des bons. Le ſeptième, de la vie du Paradis céleſte; avec un petit Traité d'humilité, traduit de même, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1558. La ſomme & fin de la Sainte Écriture au nouveau Teſtament; avec une Épître de Saint Jean Chriſoſtome; de la manière de prier Dieu, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559.

GILBERT GENEBRARD, Docteur en Théologie, Lecteur & Profeſſeur du Roi, ès Saintes Lettres Hebraïques à Paris, a revu ſur le Grec la Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de Flave Joſephe, & icelle illuſtrée de Chronologie & Annotations, imprimée à Paris, par Pierre l'Huillier, 1578. Oraiſon funèbre ſur le Trépas de Révérend Père en Dieu Meſſire Pierre Danès, Evêque de la Vaur, premier Lecteur du Roi, ès Lettres Grecques, prononcée à S. Germain des Prez, le Samedi 27 Avril 1577. Le Tombeau du même Danès, en diverſes langues, partie fait, partie colligé par ledit Genebrard, des écrits de pluſieurs doctes Perſonnages, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1577. ΕΙΣΑΓΩΓΗ *Gilberti Genebrardi, Benedictini Moſaceni, ad legenda Rabbinorum Commentaria, in*-4°. *Pariſiis apud Martinum Juvenem*, 1559. *Symbolum fidei Judæorum è Rabbi Moſe, Ægyptio. Precationes eorumdem pro defunctis, è Libro Mahzor; Interprete G. Genebrardo, Pariſiis, in*-8°. *apud Mart. Juvenem*, 1560. *Eldad Danius, Hebræus Hiſtoricus, de Judæis clauſis eorumque, in Æthiopia beatiſſimo imperio; G. Genebrardo interprete, Pariſiis, in*-8°. *apud Federi. Morellum*, 1563. *De Sancta Trinitate Libri tres, contrà hujus ævi Trinitarios, Antitrinitarios, & Antotheanos, Pariſiis, in*-8o. *anno* 1568. *Ad Jacob. Schegkium aſſertionibus ſacris de Deo ſeſe temerè immiſcentem, ac tribus ipſius de S. Trinitate Libris, modò pro Sabellianis, modò pro Trinitariis inconſtantiſſimè* (*ut titulus habet*) *obtrectantem Reſponſio, in*-8°. *Pariſiis.*

Pſalmi Davidis, vulgatâ editione, Calendario Hebræo, Syro, Græco & Latino, Argumentis & Commentariis genuinum & primarium Pſalmorum ſenſum Hebraiſmque aperientibus, à Gilberto Genebrario inſtructi, Pariſ. in-8°. apud Pet. l'Huillier, 1580. Chronographiæ Libri duo de rebus veteris populi, & præcipuis quatuor millium annorum geſtis, Pariſ. in-fol. apud Ægid. Gourbinum, 1580 *.

*Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Gilbert Genebrard, Tom. I, pag. 282.

GILLES D'AURIGNY, dit le Pamphile, Advocat au Parlement de Paris, a écrit [1] le Tuteur d'Amour; auquel eſt compriſe la Fortune de l'innocent en Amours. Plus, Epîtres, Elegies, Complaintes, Epitaphes, Chants Royaux, Ballades, Rondeaux & Epigrammes: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547. Contemplation ſur la mort de Jeſus-Chriſt, par laquelle eſt montrée la différence qui eſt entre Adam céleſte & Adam terreſtre, entre l'arbre où l'un a commis offenſe, & l'arbre où l'autre l'a remiſe: entre le fruit que l'un nous a ôté & le fruit que l'autre nous a donné: le tout en rime, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques Bogard, 1547. Il a traduit en rime, trente Pſalmes du Royal Prophête David, imprimés à Rouen, par Jean Mallard, ſans date.

[1] A la ſuite des *Arrêts d'Amours*, le cinquante-deuxième Arrêt, & les Ordonnances ſur les maſques, ſont de ce Gilles d'Aurigny. Il étoit de Beauvais, comme on l'apprend par ces mots, qu'on lit au bas de la Table Alphabétique du *Somnium Viridarii*, imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1516, en Gothique, chez Galliot du Pré: *Repertorium Alphabeticum ſuper aureo Somnii Viridarii libello, ab Ægidio d'Aurigny, Bellovaceo, in Legibus Licentiato, nuperrimè recollectum, hîc finem capit optatum.*—Voyez encore La Croix du Maine, & les notes, au mot Gilles d'Aurigny, Tom. I, p. 283 & 284, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 165. (M. de la Monnoye).

GILLES BOURDIN *, Chevalier, Seigneur d'Aſſy, Conſeiller au privé Conſeil du Roi & Procureur Général de Sa Majeſté, au Parlement de Paris, a écrit Paraphraſe ſur les Ordonnances du Roi François I, de l'an 1539, par lui faite premièrement

premièrement en Latin, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Borel, 1578.

*Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot GILLES BOURDIN, Tom. I, pag. 285.

GILLES BOYLEAU, de Buillon, Commiſſaire & Contrôleur de Cambray, a traduit de l'Eſpagnol du ſieur Dom Loys d'Avila, Commentaire de la Guerre d'Allemagne, faite par l'Empereur Charles V, ès années 1547 & 48; avec annotations ou ſcholies du Traducteur, ſervant à plus ample intelligence de ladite Guerre & les ſituations & Etymologies des lieux & villes y mentionnées, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1551. Il a écrit, ſous le nom de Darinel, Paſteur des Amadis, la Sphère des deux mondes, avec un Epithalame fait ſur les nôces & mariages de très-illuſtre & Séréniſſime Prince Dom Philippe, Roi d'Angleterre, commentée, gloſée & enrichie de pluſieurs Fables Poëtiques, imprimée en Anvers, *in*-4°. par Jean Richard, 1555 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce même Article, Tom. I, pag. 284.

GILLES CAILLEAU *, Mineur de la Province d'Aquitaine, a écrit Paraphraſe ſur les Heures de notre Dame, imprimée à Poitiers, *in*-16. par Jean & Enguibert de Marnef, 1547. Le ſouverain Gouverneur & Directeur des Monarques, Rois, Princes, Communautés, voire & privées familles, décrit au vif, au Pſeaume 127, commençant: Si le Seigneur n'édifie la maiſon, ceux qui l'édifient travaillent en vain: dédié au très-Chrétien Roy Charles IX, imprimé à Angoulême, *in*-4°. par Jean de Minieres, 1565. Il a traduit deux Epîtres, l'une de Saint Hieroſme à S. Ambroiſe, de la Lecture des Livres de la Bible: l'autre de S. Baſile, de la Lecture des Livres des Gentils, imprimées à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, 1538. Les Recognitions de S. Clement à S. Jacques, frère de notre Seigneur, contenant en dix Livres, l'Hiſtoire des Pérégrinations de Saint

Pierre ; ſes Diſputes contre Simon le Magicien : enſemble les Diſputes de trois frères Chrétiens & Philoſophes, contre leur père, pleines d'infinies doctrines, tant des moyens pour de l'Athéiſme, parvenir à la connoiſſance de Dieu & de l'immortalité de l'Ame, que de la Providence Divine, traduites en François, par Gilles Cailleau, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1574 *.

* C'eſt le même que du Verdier appelle plus bas JEAN CAILLEAU.

GILLES DES CHAMPS, Chanoine de l'Égliſe de Senlys, a recueilli & interpreté en François, les meilleures & plus pures Phraſes, enſemble les plus inſignes Sentences contenues ès ſix Comédies de Terence, qu'il a auſſi illuſtrées de Scholies, tant Grecques que Latines, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Hulpeau, 1571.

GILLES CORROZET, Pariſien, a écrit pluſieurs Livres, tant en proſe qu'en rime; aſſavoir la Fleur des Antiquités & ſingularités de la noble & triomphante Ville & Cité de Paris, & les noms des rues, Égliſes & Colléges y étant; avec la Généalogie du Roi François premier de ce nom, imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume de Boſſozel, 1533. Catalogue des antiques érections des villes & cités des Gaules : Livre premier, imprimé avec le ſecond, fait par Claude Champier, à Lyon, 1543. Le Tableau de Cebès, ancien Philoſophe & Diſciple de Socrates : auquel eſt peinte de ſes couleurs la vraie image de la vie humaine, & quelle voie l'homme doit élire pour parvenir à vertu & parfaite ſcience, traduit en rime Françoiſe, par Gilles Corrozet, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denis Janot; avec quelques Emblêmes à la fin, 1543. Le ſecond Livre des Fables d'Æſope, Phrygien, en vers François, avec leurs Argumens, imprimé à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1548. Tapiſſerie de l'Egliſe Chrétienne : ce ſont des huitains pour l'intelligence & interprétation des figures & images de la Nativité, Vie, Paſſion, Mort & Réſurrection de notre Sauveur Jeſus-

Digitized by Google

Chriſt, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, ſans date. Les Exemples des Œuvres de Dieu & des hommes, priſes du Livre de la Geneſe; avec la Doctrine de Vérité, extraite de Salomon. Plus vers moraux: le tout en vers, imprimé à Paris, *in*-8°. par ledit Corrozet, 1551. Epitome des Hiſtoires des Rois d'Eſpagne, Caſtille, des Rois d'Arragon, des Ducs & Rois de Bohême, des Rois d'Hongrie, des Maiſons d'Auſbourg & Autriche, imprimé à Paris, *in*-8°. par ledit Corrozet, 1553. Les divers & mémorables propos des nobles & illuſtres hommes de la Chrétienté, imprimés à Paris, & depuis à Lyon, *in*-16. par Gabriel Cotier, 1558. Les élégantes & belles Autorités de pluſieurs ſages Princes, Rois & Philoſophes Grecs & Latins, en deux langages, Italien & François, l'un répondant à l'autre, recueillies en Latin par Nicolo Libarnio, & miſes d'Italien en proſe Françoiſe, par Gilles Corrozet, imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Temporal, 1551. La Fleur des Sentences morales, extraites tant des anciens que des modernes, & miſes en vers François, en forme d'Emblêmes, imprimée à Lyon, *in*-16. par Hugues Barbou, 1562. L'Ordre de la pompe funèbre, faite à la réception & convoi du corps de très-illuſtre & très-magnanime Prince François de Lorraine, Duc de Guiſe, paſſant par la ville de Paris; avec l'Epitaphe du cœur dudit Seigneur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1562. Les Sentences & Autorités des ſept Sages de Grece; avec une briève & familière expoſition ſur chacune Autorité & Sentence, miſes en diſtiques François, imprimées à Paris, *in*-16. par ledit Corrozet, Traducteur, 1570. Le Parnaſſe des Poëtes François modernes, contenant leurs plus riches & graves Sentences, Diſcours, Deſcriptions, & doctes Enſeignemens, imprimé à Nancy, *in*-8°. par Jean Lenſon, 1572. Je m'ébahi comme il a mis au rang des bons Poëtes François, Eſtienne du Tronchet, qui n'a écrit qu'en proſe, & entremêlé parmi quelques vers auſſi rudes que mal faits; & auxquels il n'obſerve pas en tout les règles de l'Art Poëtique; outre ce que les meilleurs vers qu'il y a inſéré, à ſon

nom, ont été faits par autres, même le contentement d'un vieil Laboureur, qui eſt une Elégie de Mellin de S. Gelais, imitée de Catulle, tranſcrite preſque de mot à mot dudit Saint Gelais: comme de même il a fait d'une autre Elégie qu'icelui Saint Gelais adreſſe à Diane, ſa fille: en quoi ſe voit comme du Tronchet s'eſt voulu parer des plumes d'autrui, non toutefois ſi accortement qu'on ne s'en puiſſe appercevoir [1].

[1] Le *Parnaſſe des Poëtes François*, ou *Recueil des plus beaux endroits de leurs Poëſies*, n'ayant été imprimé qu'après la mort de Gilles Corrozet, les erreurs qu'on lui reproche ici, doivent être imputées aux ignorans qui prirent ſoin de l'Edition; &, quant au reproche fait ici à du Tronchet, d'avoir mêlé dans ſa proſe quelques vers de Mellin de S. Gelais, ſans nommer l'Auteur, comme s'il avoit eu deſſein de ſe les attribuer, il n'y a pas en cela plus de juſtice qu'il y en auroit de blâmer Montagne d'avoir répandu, dans ſes *Eſſais*, une infinité de vers, en toutes langues, ſans marquer jamais les ſources. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gilles Corrozet, Tom. I, pag. 286 & ſuiv. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 98. (M. de la Monnoye).

GILLES FUMÉE, Beſſinois, a mis en vers François, le Miroir de loyauté, qui eſt l'Hiſtoire déplorable de Zerbin, Prince d'Eſcoce & d'Iſabelle, infante de Gallice, ſujet tiré de l'Arioſte en ſon Roland furieux, imprimé à Paris, *in*-8o. par Guillaume Auvrai, 1575.

GILLES DE HOUSTEVILLE, a interprété en François, pluſieurs Dictions Latines, contenues ès Dialogues de Jean Loys Vivès, imprimées avec leſdits Dialogues *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 289.

GILLES MAILLARD, natif de Therouenne en Picardie, a écrit un Livre intitulé la Muſique, contenant pluſieurs Chanſons Françoiſes à quatre, cinq & ſix parties, imprimé à Lyon, par Jean de Tournes, 1581. Outre les Œuvres en Muſique qu'il a fait imprimer, il a encore en main pluſieurs Sonnets ſpirituels de Jacques de Billy, à quatre parties. Chanſons ſpirituelles du Révérendiſſime Archevêque de Lyon, Pierre d'Epi-

Digitized by Google

nac à quatre parties. Pluſieurs Oraiſons en Latin, *Introit*, *Magnificat*, les Vépres, *Te Deum laudamus* à quatre, cinq, ſix parties. Plus quelques Pſalmes de David, en Latin, à quatre parties; toutes leſquelles Compoſitions il a toutes prêtes à imprimer.

GILLES LE MAISTRE, Chevalier & premier Préſident en la Cour de Parlement à Paris, a écrit Déciſions notables ſur la matière des Amortiſſemens; des Fiefs, Hommages & Vaſſaux; des Regales; des Criées; des Appellations comme d'abus. Le Traité des Amortiſſemens contient dix chapitres; celui des Fiefs & Hommages, ſept; des Regales, quatorze; des Criées, quarante-cinq; des Appellations, douze; avec les Sommaires ſur chacun des chapitres & aucunes notables Queſtions y entremêlées, outre leſdits chapitres, imprimées à Paris, *in*-4°. par Jacques Kerver, 1566.

GILLES DE ROME. Le Miroir, Exemplaire & fructueuſe Inſtruction ſelon la Compilation de Gilles de Rome; du régime & gouvernement des Rois & Princes, qui ſont comme Chefs, Colonne & vrais pilliers de la choſe publique, & de toutes Monarchies; enſemble des Préſidens, Conſeillers, Sénéchaux, Baillifs, Juges & autres Officiers, qui, pour leur grande expérience & Littérature, ſont commis par leſdits Rois & Princes, pour adminiſtrer la Juſtice: tranſlaté de Latin en François, imprimé à Paris, *in fol.* par Guillaume Euſtache, 1516 *.

* Voy. LaCroix du Maine, à ce mot, Tom. I, pag. 290.

GILLES TULLE, Chartrain, a fait des Commentaires Latins ſur le Texte François des Loix municipales, ou Coutumes de Chartres, imprimés à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas & Guillaume Groulleau, 1560.

GIOVAN BAPTISTA GELLO *. Voy. Tom III, Denys Sauvage, pag. 450, & Claude de Kerquifinen, pag. 350.

*Le *Gello*, ou *Gelli*, né à Florence, Cordonnier, ou Chauſſetier de ſa

profeſſion, Poëte & Philoſophe, mourut le 24 Juillet 1553, âgé de ſoixante-trois ans, comme il eſt marqué dans la note ſur le 1004ᵉ Art. de Baillet, pag. 190 du 3ᵉ vol. *in*-4°. où l'on voit quelques particularités curieuſes, touchant cet Auteur. Il fut de l'Académie *de Gl'umidi* de Florence, vers 1540. Le plus agréable de ſes Livres eſt celui qu'il a intitulé *I Capricci del' Bottaio*, que Pâquier (1. de ſes Lettres 2) dit n'avoir rien de capricieux que le titre. La lecture fait bien voir le contraire; ce ſont des Dialogues dans le goût de Lucien, où la pudeur n'eſt pas ménagée; ils ont été mis à l'*Index*. Il a fait deux Comédies, intitulées, l'une, *la Sporta*, & l'autre *l'Errore*, une Traduction de l'Hécube d'Euripide, en vers Italiens, & d'autres Ouvrages de Littérature, tels que les Diſcours ſur les Poëſies du Dante & de Pétrarque.

GIOVAN BATTISTA PESCATORE, de Ravenne, a écrit par Stances Italiennes, quarante Chants ſuivant ceux du Roland Furieux de l'Arioſte, & intitule cet Œuvre *La morte di Ruggiero*, & a été miſe en proſe Françoiſe par Gabriel Chapuis, ſous le titre Suite du Roland Furieux, imprimée à Lyon, *in*-16. par Barthelemy Honorat, 1582.

GIRARD CORLIEU a écrit Inſtruction pour tous États, imprimée à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud.

GIRARD DE LA GOUDE, Frère Mineur de l'Ordre des Obſervans, a écrit l'Interprétation & Signification de la Meſſe; avec pluſieurs profitables Documens & Oraiſons, imprimée en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Voaſterman, 1542.

GIRARD IMBERT, Condomois, a fait quelques Odes & autres vers qu'il me ſemble avoir vu imprimés*.

*Du Verdier pourroit avoir vu quelques Poëſies de GIRARD IMBERT, de Condom, imprimées, puiſqu'il donna un Recueil de cent Sonnets, imprimés en 1578, l'Auteur étant alors âgé de quarante-huit ans, étant né le 4 Décembre 1530, comme il le dit dans ſon 97ᵉ Sonnet Ces Sonnets contiennent différentes particularités de ſa vie; on ne connoît pas d'autres Poëſies de cet Auteur. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, au mot GERARD-MARIE IMBERT, Tom. XIII, pag. 295.

GIRARD DE VIVRE, ou DU VIVIER, Gantois, Maître d'École à Cologne, a écrit briève Inſtitution de la langue

Digitized by Google

Françoiſe, expliquée en Allemand, pour inſtruire la Jeuneſſe de la ville de Cologne, en langue Françoiſe, imprimée à Cologne, *in*-8°. l'an 1568. Synonyme, c'eſt-à-dire, pluſieurs propos, propres, tant en écrivant qu'en parlant, recueillis en François & Allemand, imprimés en Anvers, *in* 8°. Comédie des Amours de Theſeus & Dejanira, en proſe Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1578. Comédie de la fidélité nuptiale, en proſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1578 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gerard de Vivre, Tom. I, pag. 270.

GIRARDINS D'AMIENS a fait un Roman, intitulé Meliadius, qu'il rima au récit d'une grande Dame: laquelle lui donna le ſujet. Il dit de ſoi,

Girardins d'Amiens qui plus n'a
Oi de cet conte retraire,
N'i voët pas menſonges atraire,
Ne choſe dont il jut repris.
Ainſi com a le conte apris,
L'a rymé au mieux qu'il ſavoit.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 292.

GIRAUD DE BOURNELH, Gentilhomme de Lymoges, né de pauvres parens, étoit ſage, & de bon ſens, fut nommé le maitre des *Trobadours* ou Poëtes. Sa vie étoit telle, que tout l'hyver il prenoit une peine continuelle à étudier aux bonnes Lettres, & l'été ſuivoit la Cour des Princes; menoit avec lui deux bons & excellens Muſiciens, qui chantoient & récitoient les Chanſons, & les Syrventés qu'il faiſoit. Il ne ſe voulut jamais mettre au ſervice de Prince, ou Seigneur quel qu'il fût, quelques gages & états qui lui fuſſent offerts, comme auſſi ne ſe voulut onques marier: étoit fort ſobre de ſa bouche, & continent de ſa perſonne. C'eſt le premier Poëte qui a fait des Sonnets, & des Chantarels. De ce même temps pluſieurs Juriſconſultes tant

d'Avignon, Aix, qu'Arles, & autres lieux, écrivirent quelques Allégations contre les Vaudoys, qui étoient épars par la Provence; trépassa en l'an 1278. Petrarque a vu les Œuvres de ce Poëte, & en a bien fait son profit.

GIROLAMO PARABOSCO [1]. Voyez HUBERT PHILIPPE DE VILLIERS. Je desirerois que quelque gentil esprit se mît à traduire les Comédies de Paraboſco, qui sont belles, la Progné, Tragédie, & le Temple de la Renommée *.

[1] Odet de Tournebu, fils d'Adrien, a mis, en François, *I Contenti*, les Contents, Comédie du Paraboſco, Traduction imprimée, *in*-8°. à Paris, 1584. Elle est en prose, de même que l'Original. Le Traducteur mourut le 20 Juillet 1581, dans sa vingt-neuvième année. Le Paraboſco, outre son talent pour la prose & pour les vers, étoit un très-habile Musicien. Il vivoit encore en 1554. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera l'éloge de Girolamo Paraboſco, & les titres de ses différens Ouvrages, dans le *Theat. d'Uomini Letterati* de Ghilini, pag. 124.

GODEFROIS DE LEIGNI, vêquit du temps de Christien de Troies: un Roman duquel, parlant de Lancelot, & intitulé la Charrette, ce de Leigni acheva, par le congé dudit Christien: ainsi qu'il est clair par ces vers mis à la fin du Livre.

Godefrois de Leigni li clers,
A parfinée la charrette:
Mes nus hom blasme ne li mete
Se sor Chrestien a duré,
Car il la fet por le bon gré
Chrestien qui le commença,
Et tant a fait de là en çà
Où Lancelot fut emmurez,
Tant com li contes est durez.

Il y a de fort belles inventions en ce Livre, telles que celle ci,

Et Lancelot jusqu'à l'entrée
Des jex & du cuer la convoie:
Mes ax jey fu corte la joie,
Que trop estoit la chambre près.
Li oil fussent entré après
Mont volentiers se il peust estre:
Li Cuers qui est fires & mestre

De

De grëignor pooir aſſez
Eſt ovec lui outre paſſez,
Et li oil ſont remez dehors
Plains de larmes ovec le cors.

Il introduit le même Lancelot, ſe reprenant qu'il s'étoit voulu faire mourir, pour éviter la peine du mal qu'il enduroit pour ſa Dame.

*Miex voil vivre, & ſofrir les * colx,* *coups,
Que morir por avoir repos. . . .
Ge ne ſçai ſi liquiex plus me het,
Ou la vie qui me deſirre,
Ou la mort qui me veut occirre:
Einſi l'uns & l'autre m'occit. . . .
Bien eſt voir que moult ſe foloie,
Qui de fame garder ſe peine,
Son travail y pert, & ſa peine.
Qu'ains la pert cil qui la garde,
Que cil qui ne s'en donne garde.

GORGOLE DE CORNE. Deux Traités d'Agriculture; le premier, de la manière de planter, arracher, labourer, ſemer & émonder les arbres ſauvages, bois hault & bois taillis. Et le ſecond, de la manière d'enter, planter, & nourrir arbres & jardins; Auteur Gorgole de Corne, Florentin, imprimés à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560.

GRATIAN DU PONT [1], Ecuyer Seigneur de Druſac *, Lieutenant lay Général en la Sénéchauſſée de Tholoſe, a écrit en diverſes ſortes de rime, un Livre où il ne laiſſe mal à dire des femmes, intitulé les Controverſes des ſexe maſculin & féminin, imprimées, la première fois, à Tholoſe, *in-fol.* par Jaques Colomiès, & depuis, à Paris, & à Lyon, *in*-16. l'an 1537. Art & Science de Rhétorique métrifiée; avec la définition de Synalephe, pour les termes qui doivent ſynalepher, & de leurs exceptions. Les raiſons pourquoi ſynalephent, & pourquoi non, imprimé à Tholoſe, *in*-4°. par Nicolas Vieillard, 1539.

[1] C'eſt celui que La Croix du Maine (Tom. I, p. 252) comme nous l'avons ci-deſſus remarqué, appelle mal GABRIEL. Richelet, p. 11 & 12 de ſon *Traité*

de la Verſification Françoiſe, ne l'appelle que GRATIEN, à-peu-près comme ſi, voulant citer Richelet, je me contentois de dire *Pierre*. Il faut dire, ou GRATIAN DU PONT, comme a fait Naudé, Chap. 21 de ſon *Apologie des grands hommes ſoupçonnés de magie*, ou DRUSAC tout court, comme Tabourot, Chap. 4 de ſes *Bigarrures*. Il eſt appelé DRUSACUS dans les vers Latins de Dolet. Voy. ci-deſſous, à la fin de la lettre L, au mot LOIX D'AMOURS. (M. DE LA MONNOYE).

* Gratian du Pont nous apprend, dans ſes *Controverſes*, qu'il ſortit peu de ſa Province, & qu'il ne fut jamais homme d'étude; à en juger par tout ce qu'il a recueilli dans cet Ouvrage, au déſavantage des femmes, il y a lieu de croire qu'il n'étoit pas aimable, ou qu'il en avoit été maltraité, car le dépit paroit l'inſpirer, quoiqu'il s'excuſe, en diſant que ce n'eſt pas lui qui a fait les femmes telles qu'il les peint :

Ce n'eſt pas moy qui nature leur donne,
Selon les armes, faut que je les blaſonne.

Cependant, dans le premier Livre de ſes *Controverſes*, il va juſqu'à douter que les femmes ayent été créées, comme l'homme, à l'image de Dieu. On doit croire que les femmes lui firent une guerre ouverte; auſſi s'en plaint-il fort, au commencement de ſon ſecond Livre. Cette eſpèce de compilation rimée eſt plaiſante, à force d'être ridicule. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 184. (M. DE LA MONNOYE).

GREGOIRE GOURDRI a traduit de Latin, Apologie très-utile à tous fidèles Chrétiens, tant pour être bien inſtruits en l'Egliſe, comme pour rembarrer vivement les calomnies & impoſtures de l'Antechriſt & les ſiens : faite pour l'Egliſe d'Angleterre, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1564. *Calvinique.*

GREGOIRE DE NAZIANZE [1]. Exhortation à l'amour des pauvres. Voyez JEAN DE LAVARDIN. Apologie de la charge d'un Evêque. Voyez JEAN DE LAVARDIN. Vers ſententieux Voyez JAQUES DE BILLY.

[1] GRÉGOIRE, dit *le Théologien*, naquit à Arianze, Bourg voiſin de Nazianze, en Cappadoce, & fut ſurnommé *de Nazianze*, à cauſe du ſéjour qu'il y fit auprès de ſon père, Evêque de cette Ville, auquel, quittant ſon Evêché de Saſimes, il ſervit de Co-adjuteur dans les fonctions de l'Epiſcopat. Ayant été, en 379, Evêque de Conſtantinople, il s'en démit, en 381; &, après une retraite de huit ans, pendant laquelle il compoſa pluſieurs Ouvrages en proſe & en vers, il mourut le 9 Mai de l'année 389. — Voyez

Digitized by Google

ce qui en eſt dit dans le Supplément Latin de la Bibliothèque de Geſner. (M. DE LA MONNOYE).

GREGOIRE [1], Archevêque de Nicomedie, a écrit un Traité de la Préſentation de la Vierge Marie, au Temple, traduit en François, & imprimé au troiſième Tome de la Vie & Mort des Saints.

[1] Ce GRÉGOIRE eſt appelé GEORGE par divers Auteurs, qui le placent vers la fin du neuvième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

GREGOIRE PALAMAS [1]. Voyez CLAUDE DESPENCE.

[1] Cet Archevêque de Theſſalonique vivoit au milieu du quatorzième ſiècle. Ses partiſans en font un Saint, un Thaumaturge; ſes adverſaires, un Athée. Il en eſt parlé dans le Supplément Latin de la Biblioth. de Geſner. (M. DE LA MONNOYE).

GUALTER H. RYFF. Deſcription anatomique de toutes les parties du corps humain, exprimant au vif tous les membres, redigée en tables par maître Gualter H. Ryff, Médecin de Straſbourg, devant laquelle ſont permiſes aucunes règles de Phlebotomie qu'il faut obſerver en tirant du ſang, imprimée à Paris, *in fol.* par Chreſtien Wechel, 1545.

GUERRICUS [1]. Sermons. Voyez JEAN DE GAIGNI.

[1] De Chanoine de Tournay, où il naquit, s'étant fait Religieux de Cîteaux, & Diſciple de S. Bernard, il fut Abbé d'Igny, dans le Diocèſe de Rheims, & mourut vers 1158. (M. DE LA MONNOYE).

GUETARD, Hiſtorien [1].

[1] Ce GUÉTARD eſt inconnu. Du Verdier devoit au moins nous apprendre d'où il l'avoit tiré. Ne l'ayant point fait, il nous réduit à ſuppléer au défaut par des conjectures. La mienne eſt que *Guétard*, par divers degrés de corruption, vient de *Nitard*. Si je prouve en effet que de *Nitard* on a fait *Guitard*, on m'accordera aiſément que de *Guitard* on a fait *Guétard*. Or, que de *Nitard* on ait fait *Guitard*, en voici la preuve : Fauchet, Liv. IX de ſes *Antiquités Françoiſes*, Chap. 9, loue Nitard, petit-fils de Charlemagne, d'avoir ſu écrire l'Hiſtoire, & donner par-là un exemple à la Nobleſſe de ſe rendre capable d'en faire autant. Ce paſſage eſt clair. L'Hiſtorien, que nomme Fauchet, y eſt très-correctement nommé *Nitard*. Cependant le même Fauchet, au commencement de l'Epître Dédicatoire de ſes *Anti-*

quités, propoſant encore pour modèle à la Nobleſſe ce même Nitard, le nomme *Guitard* : « Seulement, dit-il, je regretterai le petit courage d'au-» cuns de nos prédéceſſeurs, auxquels Grégoire, Archevêque de Tours, & » Guitard, petit-fils de Charlemagne, illuſtres Seigneurs, ayant montré le » chemin d'écrire les faits de leur temps, ont craint, ou dédaigné de les » ſuivre ». Bodin, Chap. 6 & dernier du Liv. V de ſa *République*, cite ce GUITARD d'après Fauchet. Celui-ci, à la vérité, pourroit bien, au lieu de *Gnitard*, avoir lu *Guitard*; mais dès-là le changement de *Nitard* en *Guitard* étant introduit, celui de *Gaitard* en *Guétard* ne peut faire de difficulté. Du Verdier, qui n'y regardoit pas de ſi près, ayant trouvé le mot *Guetard* dans quelque mauvaiſe Chronique, a pris droit là-deſſus de lui donner place dans ſa Bibliothèque; &, ſans examiner en quelle langue il avoit écrit, ne l'a nommé, de peur de ſe méprendre, que GUÉTARD, Hiſtorien. L'Ouvrage que nous avons de Nitard conſiſte en quatre Livres fort courts : *De Diſſentionibus filiorum Ludovici Pii.* La première Edition en eſt dûe à Pierre Pithou. — Nitard étoit Abbé de S. Riquier, en Picardie. (M. DE LA MONNOYE).

GUIART a fait un Art d'Amours, auquel il inſtruit un homme comme il ſe doit porter pour parvenir à ſes atteintes, & puis s'en défaire. Entre autres choſes, il a pris ces deux vers d'Ovide, *de remedio Amoris :*

Au matin va la voir, ains qu'elle ſoit levée,
Ne que de ſon fardet ſoit ointe, ne lavée [1].

[1] Les deux vers Alexandrins de Guiart, de la manière dont les rapporte ici du Verdier, ſont plus corrects qu'ils ne le ſont dans Fauchet, de l'Edition, *in*-4°. de Paris, 1610, ni dans le *Tréſor* de Borel, au mot FARDET, où ils ſe liſent ainſi :

Au matin va la voir, ains qu'elle ſoit levée;
Ne que de ſon fardet ſoit ointe, ne fardée.

Et la raiſon & la rime font voir que *lavée* eſt la véritable leçon. Les deux vers de Guiart reviennent à ces deux d'Ovide :

Proderit & ſubitò, cum ſe non finxerit ulli,
Ad Dominam celeres manè tuliſſe gradus. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 357.

GUIDON DE CAULIAC. Voyez GUY DE CAULIAC.

GUILLAUME ALEXIS, Religieux de Lire, Prieur de Buſſy, a écrit en rime, le grand Blaſon des fauſſes Amours, imprimé à Paris, *in*-16. ſans date. J'ai vu un autre Livre inti-

Digitized by Google

tulé le Contreblaſon des fauſſes amours : autrement, le grand Blaſon d'Amours ſpirituelles, compoſé en rime, à la louange du très-Chrétien Roi de France, Loys ſeptième du nom. Je ne ſais s'il eſt du même Auteur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre. Il a compoſé auſſi quatre Chants Royaux, contenus parmi les Palinods, Chants Royaux, Rondeaux & Epigrammes de pluſieurs Auteurs, à l'honneur de la Conception de la toute-belle Mère de Dieu, Marie, préſentés au Puy à Rouen, & imprimés en un volume, *in*-4°. à Paris, à Rouen & à Caen, ſans date. Les autres Auteurs deſdites rimes préſentées en iceux Jeux du Puy de Rouen, ſont André de la Vigne, Arnoul Chaperon; un ſurnommé Buſquet, un autre nommé Chrignon de Dieppe; Gaignard, Apoticaire; Guillaume Columbe; Guillaume Cretin; Guillaume Roger; Guillaume Thibaud; Jaques Fillaſter; Jaques le Lyeur; Jaques du Parc; Jean Aline; Jean Bertrand; Jean Marot; Innocent Tourmenté; Nicole Rubert; Nicole Apvril; Nicole l'Eſcarré; Nicole de Nerval; Nicole Oſmont; Nicole Ravenier; Nicole du Puys; Nicole Turbot; Nicole le Veſtu : un ſurnommé Picot; Pierre Apvril; Pierre le Chevalier; Pierre le Lyeur; Richard Bonneannée; Vivian le Charpentier. Le Paſſetemps du Prieur de Buſſy & ſon frère le Cordelier, parlant chacun en quatre lignes en rime, imprimé à Rouen, *in*-8°. ſans nom, ni date. Le Miroir des Moines, imprimé de même. Le Dialogue du Crucifix & du Pélerin, compoſé en Hiéruſalem, par ledit Guillaume Alexis, à la requête d'aucuns bons Pélerins de Rouen, étant avec lui audit voyage, imprimé à Rouen, *in*-4°. par Michel Auger, ſans date. Le Martyrologe des fauſſes langues & le Chapitre général d'icelles, tenu au Temple de danger, faits par couplets, dont le dernier vers de chacun ſe finit par une ſentence ou proverbe; comme :

Cœur penſif ne ſçait où il va,
Selon les beſtes, les eſtables.
C'eſt trop aimer, quand on en meurt.
La crainte eſt touſiours aux approches;
De faux arbre, mauvais ſyon.

De tel ſervice, tel loyer ;
De faulſe langue, faux reproche.
Coup mortel gît en langue infecte ;
De proditeur traiſtres rapports ;
Qui mal dit, mal lui ſoit rendu.
De tel loyer telle deſſerte. &c.

imprimé à Rouen, *in*-4°. par Jaques le Foreſtier *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Guillaume Alexis, Tom. I, pag. 304.

GUILLAUME AUBERT, de Poitiers, Avocat en la Cour de Parlement de Paris, a écrit * Oraiſon de la paix, & les moyens de l'entretenir; & qu'il n'y a aucune raiſon ſuffiſante pour faire prendre les armes aux Princes Chrétiens, les uns contre les autres, aux très-magnanimes & très-puiſſans Henri & Phillippes Rois de France & d'Eſpagne, imprimée à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1549. Hiſtoires de la Terre Sainte conquiſe par les Chrétiens, ſur les Barbares, ſous la conduite de pluſieurs Princes & grands Seigneurs de France : livre premier contenant vingt-un chapitres, dont le premier traite de la naiſſance de Mahomet, & de l'origine des Sarraſins ; & le dernier du partement du Comte de Tholoſe & d'Aymard, Evêque du Puy, Legat du Pape, en la Terre Sainte ; des Diſſenſions qui furent entre le Comte & l'Empereur Alexis ; avec l'embarquement de Robert, Duc de Normandie, & Euſtache, frère de Godefroy de Buillon, imprim. à Paris, *in*-4°. par Philibert Gautier de Roville, 1562. Le douzième Livre d'Amadis de Gaule, contenant quelles fins prindrent les loyalles amours d'Ageſilan de Colchos & de la Princeſſe Diane, & par quel moyen la Roine Sidonie ſe rappaiſa après avoir longuement pourchaſſé la mort de Dom Floriſel de Niquée ; avec pluſieurs étranges adventures, traduit d'Eſpagnol par Guillaume Aubert, imprimé à Paris & ailleurs, en diverſes formes ; Elégie ſur le Trépas de Joachim du Bellay, Gentilhomme Angevin, imprimée à Paris, par Federic Morel, 1560. Hymne ſur la venue

du Roi Henri III, de Pologne, en ſa France, non imprimée. Je l'ai vue écrite en main & en ai tranſcri les vers ſuivans :

* Guillaume Aubert, né vers 1534, ſe fit recevoir Avocat au Parlement de Paris, où Loiſel, dans ſon *Dialogue des Avocats*, dit qu'*il ne plaidoit pas mal, mais qu'il ſe trompoit ſouvent en ſes cauſes.* Il ſe fit recevoir Avocat-Général de la Cour des Aides, en 1580. En 1591, ſe trouvant dans la misère, & chargé de dix enfans, il joignit à ſon état d'Avocat-Général à la Cour des Aides, l'exercice de ſon ancienne profeſſion d'Avocat au Parlement, pour avoir au moins de quoi ſubſiſter. Meſſieurs de la Cour des Aides voulurent s'en ſcandaliſer, & prétendirent que c'étoit ſe rabaiſſer. Aubert, dans un Ecrit imprimé, de quarante pages, *in*-8°. intitulé *La Bienſéance*, leur prouva, qu'eu égard aux triſtes circonſtances où il ſe trouvoit, il ne faiſoit rien d'indécent, en plaidant pour les particuliers au Parlement. Guillaume Aubert mourut à la fin du ſeizième ſiècle. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXV.

[*Les Princes & Seigneurs, qui, des Rois ſouverains,*
Sont par leur haut degré, ou de ſang, plus prochains,
N'ont perle, ni joyau, qui plus les embelliſſe,
Ny argent, ny tréſor, qui tant les enrichiſſe ;
Comme l'humble & fidèle, & ſaincte loyauté,
Qu'ils gardent à leur Roy & à ſa majeſté.
Que ſert-il de paſſer les neuf Preux en proëſſe,
Roland en haut courage, & Uliſſe en adreſſe ?
Si la loyauté faut, telles perfections
N'engendrent que rancueurs, noiſes, ſéditions,
D'où naiſſent peu-à-peu grandes guerres civiles,
La ruine des Champs, des Chaſteaux & des Villes ;
Et ſi on n'y pourvoit, à la fin tels débats
Abattent à l'envers les ſouverains Etats.
En ſa propre ruine ainſi fut engloutie
Des ſuperbes Romains la haute Monarchie.

Tous contraires effects produit la loyauté,
Elle éloigne de ſoy l'infame cruauté :
Jamais le vain orgueil ne l'enfle, ni la haulce,
Jamais l'ambition ſon bon devoir ne faulſe.
Elle eſt prompte & ſoudaine à ſon Roy ſecourir,
L'honorer, le ſervir, de mille morts mourir,
Pluſtoſt qu'avoir uſé de ruſée feintiſe,
Pour ne garder la foy á ſon Prince promiſe.

O ſainte loyauté, vraie race des Dieux,
Quand tu es parmi nous, il ſemble que les Cieux

Envoyent avec toi, en extrême abondance,
Tous leurs plus grands tréſors, pour bienheurer la France.
Lorſque nos devanciers, pleins d'heur & de grandeur,
Te portoient engravée & au front & au cœur,
Et que nos Rois, exempts de tumultes rebelles,
N'étoient environnez que de ſubjects fidelles,
Le Royaume François repréſentoit aux ſiens
Un Paradis terreſtre, enrichi de tous biens.
Des temples & monſtiers les ſommités aigues,
A l'honneur du grand Dieu s'élevoient juſqu'aux nues.
Des Villes & Chaſteaux les pourtaux & remparts,
Orgueilleux, ſe montroient entiers de toutes parts;
Au Printemps gracieux la terre étoit couverte
De mille & mille fleurs, & de gaie herbe verte,
Que l'Automne enſuyvant, & l'Eſté chaleureux
Tranſmuoient en épis, & en fruicts ſavoureux.
De moutons fourmilloient les roches boccageuſes,
Et de vaches & bœufs les vaulx mareſcageuſes.
Mille eſcadrons volans couvroient les colombiers,
Mille eſcadrons courans empliſſoient les clapiers;
Les gros oiſeaux ſifflans, dont la clameur hautaine
Défendit des Gaulois la Baſtille Romaine,
Les mères des pouſſins pipians à l'entour,
Et leur père barbu, vrai prophète du jour,
Et mille autres oiſeaux, divers en leur plumage,
De la maiſon ruſtique illuſtroient le ménage.
Brief, on n'euſt lors peu voir lieu qui n'euſt eſté plein
Des choſes qui pouvoient ſervir au genre humain.
Et ce qui plus encore enrichiſſoit la France,
C'étoit la force, & ſeure, & très-ferme défenſe
De tant d'hommes vaillans, & tant de bons eſprits,
Dont ſur les étrangers elle emportoit le prix.]

GUILLAUME DES AUTELS *, Charrolois, a écrit en ſa jeuneſſe, un petit Livre en rime, intitulé le Mois de Mai de Guillaume des Autels, imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet. Étant à Valence Écolier en l'étude du Droit, il a écrit, à l'imitation de Rabelais, en ſon Œuvre de Pantagruel, un Livre en proſe, non moins facécieux que de gaillarde invention, contenant dix-ſept chapitres, & intitulé Fanfreluche & Gaudichon; Mythiſtoire Barragouyne, de la valeur de dix Atomes, pour

Digitized by Google

la récréation de tous bons Fanfreluchiſtes, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Diepi [1]. Traité de l'ancienne Ecriture de la langue Françoiſe, & de ſa Poëſie contre l'Ortographe des Meygretiſtes, imprimé à Lyon. L'Amoureux Repos, contenant diverſes ſortes de vers, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal. Repos de plus grand travail, à ſa ſainte, imprimé à Lyon, *in*-16. par Thibaut Payen, 1560. La ſuite du Repos de plus grand travail, contenant pluſieurs Sonnets & Chants; avec un Diſcours pour Platon: de la Reminiſcence contre la ſeptième Ode du troiſième Livre des Odes de Ronſard. Replique aux furieuſes défenſes de Loys Meygret, touchant l'Orthographe & la queſtion de notre écriture Françoiſe, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1561, proſe. Remontrance au Peuple François de ſon devoir en ce temps, à la Majeſté du Roi; à laquelle ſont ajoutés trois Eloges: aſſavoir, de la Paix, de la Trêve & de la Guerre: le tout en vers, imprimé à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1559. La Paix venue du Ciel, en vers Héroïques: plus le Tombeau de l'Empereur Charles V, en douze Sonnets, imprimé à Paris, *in*-4°. Harangue au peuple François, contre la Rebellion, ſur le tumulte & ſédition d'Amboiſe, où aucuns des Chefs des rebelles furent punis, imprimée à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1560, proſe. Une Ode reſponſive à une autre de Charles de Rouilon; avec quelques Sonnets, imprimée parmi les Odes d'icelui de Rouilon, en Anvers, par Plantin, 1560. *Encomium Galliæ Belgicæ, G. Altario Authore; acceſſerunt & alii aliquot ejuſdem verſiculi. Antuerpiæ, in*-8°. *ex officina Chriſtopho. Plantini*, 1559.

* Guillaume des Autels étoit de Charolles, où il naquit vers 1529. Il fit d'aſſez bonnes études, & ſavoit le Grec & le Latin; mais la fantaiſie d'imiter Ronſard, & le deſir de paroître plus ſavant encore qu'il ne l'étoit, le rendirent obſcur, ſouvent inintelligible dans la plupart de ſes Ecrits, & l'éloignèrent toujours du ſimple & du naturel. Il étoit parent de Pontus de Thyard, Evêque de Châlons, auquel il étoit fort attaché. Il vécut environ ſoixante-dix ans. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXX, la Bibl. Franç. de

M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 343, & La Croix du Maine, au même Article, Tom. I, pag. 307 & 308.

[1] Pâquier, Tom. I de ſes *Lettres*, dans la huitième du Livre I, parlant des mauvais imitateurs de Rabelais, en ſpécifie deux, *l'un, ſous le nom de Ladulfi, en ſes Propos ruſtiques; l'autre, ſans nom, en ſon Livre des Fanfreluches.* Le premier eut tant de peur qu'on ne le connût pas, qu'il ſe démaſqua lui-même. Le ſecond eſt ici démaſqué, & j'ajoute, pour un entier éclairciſſement, que *Jean Diépi* eſt le nom renverſé de l'Imprimeur Jean *Pidier*, qu'on prononçoit *Pidié*, comme *Didier* ſe prononce *Didié*. J'ai vu ce mauvais petit Livre, de 100 pag. *in*-16. réimprimé à Rouen, 1578, chez Nicolas l'Eſcuyer. Rien n'eſt plus fade. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME DE BAILLY, Chevalier Conſeiller de Sa Majeſté, en ſon Conſeil privé, & Préſident de ſes Comptes, a mis par écrit Remontrances par lui faites & prononcées à bouche devant le Roi, à Saint Maur des Foſſez, le dixième jour de Mai 1566, ſur le fait de certain Édit, concernant la ſuppreſſion de pluſieurs Cours & Officiers de France, imprimées à Paris; *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1573.

GUILLAUME DU BELLAY, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Lieutenant général en Piedmont, a écrit Ogdoades, en l'une deſquelles il avoit recueilli en huit Livres de ſes mémoires, premièrement l'antiquité des Gaulois & François: ſecondement la diviſion & deſcription des Gaules, tant Ciſalpine que Tranſalpine, tant auſſi de çà le Rhin que de là le Rhin: enſemble la concordance des noms antiques avec les modernes. Tiercement les Uz, Coutumes & Loix, tant militaires que politiques: & les noms des charges, états, dignités & magiſtrats; en appropriant le temps paſſé au préſent. Et en ſes autres Ogdoades les mémoires de pluſieurs choſes notables advenues en France, commençant à la première adoleſcence du Roi François I. Mais la plus grande partie de ce beau tréſor a été perdue, & n'en eſt reſté que trois Livres, aſſavoir les cinq, ſix & ſept contenus aux mémoires de Meſſire Martin du Bellay, ſon frère; le Prologue deſdits Ogdoades, & le Livre de l'antiquité des Gaules, qui a été imprimé à part. Inſtructions ſur le fait de la Guerre, extraites des Livres de Polybe, Frontin, Ve-

Digitized by Google

gece, Cornazan, Machiavel & pluſieurs autres bons Auteurs, par Meſſire Guillaume du Bellay, &c imprimées à Paris, *in*-4°. & *in*-8o. par Michel Vaſcoſan, 1553. Épitome de l'antiquité des Gaules & de France; avec une Preface ſur toute ſon Hiſtoire. Plus y eſt ajoutée la Traduction d'une Oraiſon faite en la faveur du Roi Jean de Hongrie, de la guerre contre le Turc. Enſemble deux Épîtres faites en Latin par ledit Auteur, & par lui-même traduites en François; la première écrite à un Allemand ſur les querelles & différends d'entre Charles V, Empereur & le Roi François premier de ce nom: & l'autre écrite par ledit Roi très-Chrétien, aux Princes, Villes & autres États d'Allemagne, reſponſives aux calomnies ſemées par ſes malveillans, contre l'honneur de Sa Majeſté, imprimée à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1556. Il avoit auſſi projeté & promis mettre en lumière un Vocabulaire en ordre alphabétique, de toutes les Provinces, Cités, Villes, Châteaux, Montagnes, Vallées, Forêts, Rivières & autres lieux de ce Royaume; avec Expoſitions des dénominations d'iceux, & des batailles, rencontres, ſiéges & autres choſes dignes de mémoire y advenues. Auſſi, à l'imitation de Plutarque, un Livre de la Conférence & comparaiſon des vies & geſtes d'aucuns Rois, Princes & Capitaines de ce Royaume, avec celles d'aucuns autres Grecs, Latins & Barbares; à quoi il avoit déjà fort bien travaillé & avancé: mais, prevenu de mort, l'Œuvre eſt reſtée imparfaite, &, qui pis eſt, en ont été perdus les fragmens *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume du Bellay, Tom. I, pag. 308 & ſuiv.

GUILLAUME BELLIARD, Secrétaire de la Roine de Navarre, a écrit * Poëmes. Livre premier, contenant les délicieuſes Amours de Marc Antoine & de Cleopatre. Les Triomphes d'Amour & de la mort, & autres imitations d'Ovide, Petrarque & l'Arioſte, imprimés à Paris, *in*-4°. par Claude Gautier, 1578.

* Cet Auteur, né à Blois, étoit Secrétaire de Marguerite de Valois, pre-

mière femme de Henri IV, que l'on appela *la Reine de Navarre*. La Tragédie, annoncée ici ſous le titre de, *Délicieuſes Amours de Marc-Antoine & de Cléopatre*, a paru ſi mauvaiſe aux Auteurs de l'*Hiſtoire du Théâtre François*, qu'ils ſe ſont contentés de l'annoncer, n'y trouvant rien qui valût la peine d'en être extrait. Ses Traductions d'Ovide, de Pétrarque & de l'Arioſte, n'annoncent pas plus de goût que ſa Tragédie. *Voyez* l'Hiſtoire du Théâtre François, Tom. III, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 352, Tom. VIII, pag. 45, & Tom. XIII, pag. 246.

Aux Amours de Marc Antoine, il décrit ainſi les effets de la défiance.

[*O triſte défiance hayneuſe des mortels !*
Inhumaine poiſon, fontaine des martels,
Des dédains, des courroux, & de mille furies,
Dont ordinairement ſont nos ames ſaiſies.
Par toy nous nous privons du repos de nos yeux,
Par toy nous renverſons nos biens plus précieux,
Par toy nous nous faiſons priſonniers de nous-mêmes,
Par toy nous nous rendons les pauvres faces blêmes ;
Bref par toy ne trouvons aucune ſeureté,
Depuis que tu nous as le cerveau tempeſté :
Alexandre & Denys, de ta fière nature,
Eprouvèrent jadis la ſévérité dure,
Ne ſe pouvant fier en celles meſmement
Deſquelles ils avoient plus de contentement, &c.]

GUILLAUME BELLIN, Chanoine de la Sainte Chapelle, à Paris, a mis en muſique à quatre parties, les Cantiques de la Bible, mis en vers François, par Lancelot de Carle, Évêque de Riez, imprimés à Paris, *in*-8°. par Adrian le Roi, 1560.

GUILLAUME LE BLANC, Évêque de Tolon, a écrit : Recherches & Diſcours ſur les Points principaux de la Religion Catholique, qui ſont aujourd'hui en controverſe entre les Chrétiens, imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1579. Diſcours des Sacremens de l'Égliſe en général, contenant la Doctrine d'iceux, enſeignée par Jeſus-Chriſt, annoncée par ſes Ambaſſadeurs, & reçue de toute l'Égliſe Catholique, où les plus groſſiers & aveugles pourront comprendre & voir à l'œil, ſelon la vérité Évangélique, tous argumens & erreurs des

Digitized by Google

Hérétiques repouſſés & découverts ; avec deux Diſcours, l'un du Célibat, & l'autre des Vœux, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1583.

[1] Quelques Ecrivains confondent GUILLAUME LE BLANC, Evêque de Toulon, avec GUILLAUME LE BLANC, Traducteur de *Xiphilin*. Ils ſe trompent : le premier étoit de Toulouſe, le ſecond d'Albi*. (M. DE LA MONNOYE).

* Si cet Evêque de Toulon *eſt différent du Traducteur de Xiphilin*, comme le dit M. de la Monnoye, les Auteurs de la *Nouvelle Gaule Chretienne*, ſont du nombre de ceux qui ont confondu ces deux perſonnes. (*Gall. Chriſt.* ſeconde Edition, Tom. I, Col. 754). Quoi qu'il en ſoit, l'Evêque de Toulon, dont il s'agit ici, s'appeloit DU BLANC, & non LE BLANC, comme on le voit par l'Epitaphe de ſon neveu, Evêque de Graſſe & de Vence, rapportée au Tom. III de la *Gaule Chrétienne*, citée ci-deſſus, Col. 1179. Il avoit été Evêque de Toulon, en 1571, & mourut au mois de Février 1588. Si nous en croyons M. de Thou (*Hiſt.* Liv. LXXXII) l'Evêque de Toulon fut aſſaſſiné à Avignon, où le Cardinal d'Armagnac, qui en étoit Légat, l'avoit chargé de toutes les affaires de la Légation. La cauſe de cet aſſaſſinat, ſuivant cet Hiſtorien, étoit que l'Evêque de Toulon avoit été accuſé auprès du Pape, de favoriſer le Roi de Navarre & les Proteſtans, de ſorte que, lorſque le Légat demanda juſtice, le Pape répondit qu'*on n'avoit rien fait que par ſon ordre*. De Thou nomme *Patris*, ce Vice-Légat, Evêque de Toulon, & c'eſt en cela que conſiſte ſa méprise. *Patris* fut aſſaſſiné à Avignon ; mais *Patris* n'étoit, ni Evêque de Toulon, ni Vice-Légat ; c'étoit *Guillaume du Blanc*, qui, comme je viens de le dire, ne mourut qu'en 1588 ; au lieu que le Cardinal d'Armagnac, qui, ſelon le même Hiſtorien, mourut de chagrin de l'aſſaſſinat dont il s'agit, étoit mort dès 1585.

GUILLAUME BONI, de S. Flour en Auvergne, a mis en muſique à quatre parties, les Sonnets de Pierre de Ronſard, imprimés à Paris, *in*-4°. par Adrian le Roi & Robert Ballard, 1579. Il a mis auſſi en muſique à trois, quatre, cinq & ſix parties, les Quatrains du ſieur de Pybrac, imprimés où & par qui deſſus, 1582. *Pſalmi Davidici novis concentibus ſex vocibus modulati, cum oratione regiâ 12. voc. contexta, Gull. Boni autore. Lutetiæ Pariſiorum, apud Adrianum le Roy*, 1582.

GUILLAUME DES BORDES *, Bourdelois, Licencié ès Droits, Profeſſeur ès Mathématiques, a traduit de Latin, la Sphère de Jean de Sacroboſco, & icelle augmenté de nouveaux

Commentaires ; avec une Préface qui eſt au commencement du Livre, pour prouver que l'Aſtrologie eſt très-utile & qu'elle ne doit être mépriſée de l'homme Chrétien, imprimée à Paris, *in*-8°. par Hierome de Marnef, 1570. Il y a une autre Traduction de la Sphère de Sacroboſco, par Martin de Perer, Bearnois. La Déclaration & uſage de l'inſtrument nommé Canometre, enrichi de facilités pour la commodité d'icelui inſtrument, par Maître Benoiſt Forfaict, Compaſſier de Paris: Auteur Guillaume des Bordes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Hierome de Marnef, 1571.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 313.

GUILLAUME BOUCHET, de Poitiers, a écrit les Serées [1]. Ce ſont pluſieurs beaux Diſcours tenus par une bonne & notable Compagnie aſſemblée par pluſieurs ſoirs, non imprimées.

[1] Les *Serées* de BOUCHET, que Sorel appelle mal DU BOUCHET, ſont bonnes ; mais les *Matinées* & les *Après-dinées* de Cholieres ſont déteſtables. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME BOUCHETEL*, Secrétaire des Finances du Roi François I, a mis par écrit l'Ordre & forme de l'entrée de la Roine Eleonore d'Autriche, ſœur aînée de l'Empereur Charles V, en la ville de Paris : & de ſon Sacre & Couronnement en la ville de S. Denys, le 5 Mars 1530, imprimé à Paris, *in*-4°. par Geoffroy Tory, 1532. Il a traduit de Grec en rime Françoiſe, la Tragédie d'Euripide, nommée Hecuba, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne, 1550. La Fable de Caunus & Biblis, imitée d'Ovide en ſa Métamorphoſe. Ballade ſur une Elégie de Properce, commençant *Quicunque ille fuit &c.* Sylve de Sylvanius. Epitaphe de Madame Laure, après celle que fit le Roi. Epitaphe de Hierome Fondule. Epigrammes. Adieux. Le tout imprimé par Robert Eſtienne.

* La vraie orthographe de ſon nom eſt BOCHETEL. Voyez ſa Généalogie dans le trente-ſeptième volume des *Mémoires de Caſtelnau*, pag. 141 & ſuiv. Les grands ſervices qu'il rendit à François I, dans l'office de Secrétaire des Finances, le rendirent digne d'être employé dans les négociations les plus importantes de ſon temps. Il n'y avoit point encore de différence entre les

Digitized by Google

Secrétaires du Roi & de ſes Finances, & les Secrétaires d'Etat. Cette dernière qualification n'étoit pas même en uſage. La charge de Secrétaire du Roi étoit depuis long-temps héréditaire dans la famille de Bochetel. Il eut celle de Greffier de l'Ordre du Roi, par Lettres du 29 Septembre 1542. Il avoit épouſé Marie de Morvillier, dont le frère devint Garde-des-Sceaux. Il mourut en 1558. Voyez l'*Hiſtoire des Secrétaires d'Etat*, pag. 69 & ſuiv. & LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 314.

GUILLAUME DE BRANTEGHEN, de l'Ordre des Chartreux, a mis en François, le Verger ſpirituel & myſtique, rempli tant de nouveaux que anciens fruits de l'ame fidèle; avec figures ou images & Oraiſons appartenantes à la matière. Enſemble un Traité de la préparation à la mort, imprimé à Lyon, *in*-16. à l'écu de Cologne, 1542.

GUILLAUME DE BRAYSSINGAR, Allemand, Organiſte à Lyon, a fait une Tablature d'Épinete, imprimée à Lyon, par Jaques Moderne.

GUILLAUME BUDÉE, Pariſien, premièrement Secrétaire du Roi François I, & Maître de ſa Librairie, & depuis Conſeiller & Maître des Requêtes de Sa Majeſté, Perſonnage de rare ſavoir & grande leçon, bien que ſe ſoit appliqué le plus à écrire en Grec & en Latin pluſieurs doctes Livres, comme les Commentaires ſur la langue Grecque; les Épîtres; la Philologie; cette Œuvre excellente, *De Aſſe* *; les Commentaires ſur les Pandectes & autres, ne s'eſt dédaigné pourtant d'orner notre langue Françoiſe d'aucuns de ſes écrits. Et, ayant choiſi un fort beau ſujet, il a mis en lumière un Livre diviſé par chapitres, intitulé, de l'Inſtitution du Prince, contenant pluſieurs Hiſtoires, Enſeignemens, & ſages Dits des anciens, tant Grecs que Latins, dédié au Roi, & imprimé *in-fol* à l'Arrivour, Abbaye de l'Abbé d'Ivri, par Nicole Laris, en l'an 1547. & à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Gazeau: ſur la fin duquel Livre icelui Budée s'excuſant, dit avoir plus mis de diligence, à apprendre les bonnes Lettres, qu'à ſavoir parler curieuſement la langue qui lui eſt naturelle & maternelle. Sommaire ou Epitome de ſon Livre *de Aſſe*, mis de Latin en François, par le com-

mandement du Roi, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1538. Genebrad parlant de Budée, en donne une telle cenſure. Ce qu'a rendu Budée tant eſtimé, eſt que le ſiècle étoit encore rude aux langues. Que s'il fût tombé en ce temps, je ne ſais s'il ſeroit du premier rang. Budée étoit excellent en la Théorique; en la Traditive ou Pratique il n'y entendoit pas beaucoup, d'où eſt advenu qu'il n'a fait aucuns diſciples. Le ſtyle de Budée eſt inélégant, rude, mal-plaiſant aux oreilles délicates. Parquoi Eraſme ne l'a voulu mettre au nombre des Ciceroniens. Budée, pour la plus part Antiquaire, ou, comme parloient les anciens, Nominal, adonné aux mots & vocables, en faiſant de nouveaux & remettant ou reſſuſcitant des vieux, leſquels quelques fois demeureroient auſſi bien enſevelis qu'en lumière. Et même, ceux qui l'ont voulu bien louer, on dit de lui, *Eſt feliciſſimus quidem, ſed audaciſſimus in novandis vocabulis*, comme quand il a tourné l'Endelechie d'Ariſtote *Perfectihabiam*. Daniel Augentius lui baille un autre trait aigredoux, diſant : je me ſuis ébahi ſouvent, comme Budée n'avoit ſuivi cette vertu, & cette grace Grecque, vu qu'il a été une lumière de ſon ſiècle pour les deux langues, & pour le ſavoir exquis. Il faut dire que ſon naturel a ſurmonté l'artificiel; lui deſirant acquieſcer à nature, pour mettre l'art en arrière. J'ai entendu, parlant de la compoſition de Budée, parler des Livres qu'il a écrits en proſe & en continuation de certaines matières, & de ſujets propoſés. Qui les cuideroit excuſer en diſant, que le poids des matières, & la gravité des Auteurs, haulſent l'état de la compoſition, & de l'écriture, il s'abuſeroit grandement; attendu que l'écriture ne s'enfle pas par les paroles, & par les liaiſons & clôtures; mais par les qualités & circonſtances des choſes.

* A ce que nous avons dit dans nos remarques, ſur Guillaume Budé, dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 317 & 318, j'ajouterai ici quelques notes ſur les premières Editions du Livre *de Aſſe*. La plus ancienne, qui ait été connue de Niceron, eſt de 1516; mais il y en a une de 1514, *in-fol. in Calcographiâ Aſcenſianâ*, qui eſt d'une extrême rareté; une autre, qui n'eſt guère moins rare, & que Niceron n'a pas connue davantage, eſt de

de Veniſe, *in Ædibus Aldi*, *in*-4°. 1522. Son Livre de l'*Inſtitution du Prince*, a été imprimé à l'Abbaye de la Rivour, en Champagne, près de Troyes, en 1547, *in-fol.* par *Maître Nicolas Paris*, & non pas *Laris*, comme l'écrit du Verdier. On peut voir ſur les autres Editions des divers Ouvrages de Budé, la *Biblioth. Curieuſe* de Clément, Tom. V, & ſur la perſonne de ce ſavant Ecrivain, l'Extrait d'un Mémoire de M. Boivin dans le Tom. V de l'*Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres*, pag. 350. A la ſuite de cet Extrait, on trouvera une notice d'un Exemplaire de la première Edition Grecque des Œuvres d'Homère (Florence, 1488) qui avoit appartenu à Budé, dont les marges ſont chargées de ſcholies & de notes manuſcrites, qu'on prouve être de la main de Budé même. Cet Exemplaire précieux étoit dans la Bibliothèque de M. de Boze.

GUILLAUME BUNEL[1]. Œuvre excellente & à chacun deſirant de peſte ſe préſerver, très-utile, contenant les Médecines préſervatives & curatives des maladies peſtilentieuſes & conſervatives de la ſanté; compoſée par Maître Guillaume Bunel, en la Faculté de Médecine, Docteur Régent de l'Univerſité de Tholoſe, leſquelles par lui ſont ordonnées, tant en Latin, qu'en François, par rime; avec pluſieurs Epîtres à certains excellens perſonnages, en la louange de Juſtice & de la choſe publique, imprimée à Tholoſe, *in*-4°. l'an 1513.

[1] De Normandie, d'où il étoit, ayant paſſé au Languedoc, & s'étant établi à Toulouſe, Pierre de Buxi (qu'on prononce *Buſſi*) alors Prevôt du Chapitre de Sainte Etienne de cette Ville, depuis Evêque de Lavaur, le prit pour ſon Médecin; & ce fut à cette conſidération que George de Selve, neveu de Pierre de Buxi, ſon prédéceſſeur en l'Evêché de Lavaur, ſe rendit Patron de Pierre Bunel, fils de Guillaume. (M. DE LA MONNOYE).

Vers extraits du Traité de la Peſte.

En après il ſe faut garder
De faire prou ni peu excès
De quoi l'on ſe puiſſe échauffer;
Car il en vient des maux aſſez.
Les femmes à part délaiſſez,
Sans toucher aux bas inſtrumens;
Pluſieurs en ont ſouffert tourmens.
Je ne dis pas qu'en mariage,
Afin qu'on puiſſe avoir du fruit,
Vous ne faſſiez aucun ouvrage
De tard en tard, ainſi que duit:
Mais ce ſoit après la minuict,
Parfaicte la digeſtion,
Pour faire génération.
Auſſi grands inconvéniens
Viennent pour trop manger & boire:
On a vu de grands accidens,
Deſquels devons avoir mémoire.
Et pour ce, ſi me voulez croire,
Mangez peu, net, & bon il ſoit.
Fol eſt qui ſoy-meſmes deçoit.
Mélancolies faut fuir,

Joyeuſe compagnie avoir,
En ſa maiſon bon feu tenir,
Qui a de quoi à dire voir.
Auſſi je vous fay aſſavoir
Qu'aux jours obſcurs ne ſortez hors,
A maints en a couſté le corps.
La ſaignée eſt de grand' avance,
Mais à tous il ne la faut pas.
Purger eſt bon par excellence,
Pour jeter d'humeurs un grand tas.
Follement pourtant ne prendras
Médecine ſans bon conſeil.
Fol, qui exprès ſe crève l'œil.
S'il y a pauvre compagnon,
Lequel n'ait pas foiſon d'argent,
Le matin mange d'un oignon
Qui ait trempé entièrement,
Quatre, ou ſix heures ſeulement
En vinaigre; il chaſſe venin,
Quand on le mange de matin.
Le remède préſervatif,
C'eſt s'en aller en grand eſpace,
Et eſtre bien toſt fugitif,
Et tard retourner, quoiqu'on faſſe.
Mais ſi le grief mal t'empoignaſſe,
Va-t-en à ceux qui ſont de l'art;
Mieux vault remède toſt que tard.
Si l'apoſtume eſt découverte,
Soit haut ou bas prends du levain,
Des moyaux d'œufs ta main ouverte
Pour la couvrir, entens-tu bien.
Tandis, va au Chirurgien
Bien entendu, non autrement;
A bon maiſtre, bon payement. &c.]

GUILLAUME DU BUYS, Quercinois, a écrit * l'Oreille du Prince; enſemble pluſieurs autres Œuvres Poëtiques, aſſavoir l'Aumône; l'Ame du vieillard; des Cauſes qui apportent une déplorable fin à toute République; Remontrance faite par un Garamant, au Roi Alexandre, conquérant l'Aſie. Harangue & Remontrance de Joſephe, faite aux Juifs aſſiégés dedans Hiéruſalem, par Tite; Elégies, Sonnets, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Febvrier, 1582.

* Les Ecrits de Guillaume du Buys nous apprennent que, né à Cahors, il y vécut aſſez long-temps pour s'y être fait connoître & aimer. Il paſſa à Toulouſe, où il remporta quelques prix aux Jeux Floraux, enſuite il voyagea en Italie, & parcourut diverſes Provinces de France. Sa bonne conduite, & ſes mœurs, lui procurèrent de l'agrément par-tout où il s'arrêta quelque temps; le premier Recueil de ſes Œuvres parut, *in*-8°. 1582. Cette Edition fut faite, à ſon inſçu, avec ſi peu de ſoin, que, l'année ſuivante, l'Auteur en fit faire une, à ſes frais, *in*-12. beaucoup plus correcte. Ses vers annoncent une ame honnête; &, par la ſatire qu'il fait des uſages de ſon temps, on voit qu'ils n'étoient pas différens de ceux du nôtre. Dans ſon Poëme, *de la Nobleſſe*, il donne des préceptes de conduite, ſages & utiles, il montre quels ſont les devoirs des Nobles & des Grands, chez leſquels il condamne ſurtout l'avarice...

Car en l'amas des biens ne conſiſte la gloire
D'un Prince, qui ne tend qu'à rendre ſa mémoire

Digitized by Google

D'éternelle durée, ains en dons & bienfaits,
Quand, en lieu & ſaiſon, & aux dignes ſont faits.

On trouve dans ces Poëſies l'eſprit de Juvénal, mais plus honnête de beaucoup, auſſi véridique, & moins âcre & mordant. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 214.

GUILLAUME CAPPEL, Docteur Médecin, à Paris, a traduit d'Italien, le Prince de Nicolas Machiavel, Secrétaire & Citoyen de Florence, imprimé à Paris, *in*-4°. par Charles Eſtienne, 1553. Ledit Traducteur, en ſa Préface, dit ainſi de l'Auteur: & combien qu'aucuns l'accuſent de façonner un Prince trop rigoureux, ſi me ſemblent-ils trop rigoureux eux-mêmes: car on le peut excuſer par l'exemple du bon Médecin, qui ne regarde pas tant au goût corrompu du malade, qu'à la guériſon, & qui donne aux fâcheuſes maladies médecines plus fortes: ainſi le Prince, comme le Muſicien, doit étendre la rigueur de ſa juſtice, pour faire un accord harmonieux avec la douceur de ſon humanité. Je ne répondrai point à ceux qui le blaſonnent de n'avoir Religion aucune: car j'eſtime que ceux là déclarent leur opinion, plutôt qu'ils ne reprennent celle d'autrui, vu qu'ils mettent en avant une choſe ſi énorme, ſans aucune occaſion qu'on puiſſe appercevoir en ce Livre. Au demourant, il a ſi bien traité toutes les parties de Politique, qu'il s'eſt acquis autant de louange en toutes, que tous les autres enſemble ſur chacune &c.

GUILLAUME * CAUCE a écrit le Bouclier de la Foi, contre celui de frère Nicole Grenier, imprimé à Genève, *in*-16. *Calvinique.*

* Voy. Tom. III, p. 212, au mot BARTHELEMY CAUSSE, qui eſt ſon vrai nom.

GUILLAUME DE CHEVALIER a écrit en vers, le Décès ou fin du Monde, diviſé en trois viſions, imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert le Fizelier, 1584 [1].

[1] L'Ouvrage de cet Auteur eſt en Quatrains. Guillaume Colletet en parle dans ſon *Diſcours de la Poëſie Morale*, n°. 67 *. (M. DE LA MONNOYE).

* L'étude de l'Aſtronomie conduiſit cet Auteur à celle de la Philoſophie Morale, & le but du Poëme, ici annoncé, eſt de réfléchir ſur la variété des

événemens humains, & le peu de ſolidité de tout ce qui paſſe avec le temps. De-là l'Auteur porte ſes vues juſques ſur ce qui arrivera, lors de la deſtruction de ce monde viſible. — Voy. la Biblioth. Françoïſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 62.

GUILLAUME COQUILLART, Official de Reims, a compoſé quelques Œuvres en rime, aſſavoir les Droits nouveaux, contenant ſept titres : le Plaidoyer & Procès d'entre la ſimple & la ruſée : le Blaſon des Armes & des Dames : le Monologue de la botte de foin : le Monologue du Puys : le Monologue du Gendarme caſſé : le Monologue des Perruques, imprimées à Paris, *in*-16. par Antoine Bonnemere, 1532 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume Coquillart, Tom. I, pag. 320 & 321. — Ce bon Official, duquel Groguet dit :

Quant au regard de Coquillart,
C'étoit un compoſiteur gaillard.

ſemble n'avoir pris la plume que pour décrier les femmes ; ſans doute que les différentes affaires qu'il avoit eu à juger à ſon Tribunal, l'avoient plus inſtruit à ce ſujet, que ſa propre expérience, & que c'eſt encore là qu'il avoit pris les idées ſur leſquelles il compoſa les *Droits nouveaux*, pièce fort longue, très-libre, ſouvent licentieuſe, où il traite de ce qui porte les hommes à rechercher les femmes, & les femmes à écouter, ou à prévenir les hommes. La pièce, intitulée le *Monologue des Perruques*, n'eſt pas plus décente que les autres : ſi l'Auteur y moraliſe quelquefois d'un ton raiſonnable, ce n'eſt que par échappée. Il paroît que Coquillart mourut vers la fin du quinzième ſiècle, de chagrin d'avoir perdu une ſomme conſidérable au jeu de *la Morre*, à ce que dit Marot. Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 156.

Aux Droits nouveaux.

[*Ne ſuyvons plus d'amour l'eſcole,*
On n'y lit que des tromperies.
La ſcience eſt folle parole,
Les grands juremens menteries :
Les ſtatuts, ce ſont joncheries ;
L'Univerſité c'eſt malheur,
Les bedeaux, lardons, moqueries ;
Faute de ſens, c'eſt le Recteur ;
Trahiſon en eſt un Docteur,
Fauſſeté en eſt le Notaire ;
Avarice, conſervateur,
Injure elle lit l'ordinaire ;
Détraction, c'eſt le Libraire ;
Suſpenſion, c'eſt le Greffier ;
Dire tout, c'est le Secrétaire ;
Rudeſſe, c'est un meſſager ;
Deſdain, c'est un premier Huiſſier,
Qui garde les huys & fenestres ;
Refus est le grand Chancelier,
C'est celuy qui paſſe les maistres.]

GUILLAUME DU CHOUL *, Gentilhomme Lyonnois,

Bailly des Montagnes du Dauphiné, Amateur & curieux Rechercheur de l'antiquité, après avoir visité long-tems l'Italie & autres Régions de l'Europe, & fait amas d'infinité de Médailles & autres antiquailles, a donné l'intelligence d'icelles, & de leurs revers, qu'il a par son étude & industrie, diligemment tirée de plusieurs lieux & passages des Historiographes anciens. Et quoi que Hieroſme Mercurial le reprenne en quelques endroits, si lui a-t-il pourtant ouvert le chemin,& donné le sujet du Livre qu'il a écrit *de Arte Gymnasticâ;* & sont les Œuvres dudit Choul si bien reçues, qu'elles ont été imprimées par plusieurs fois, en diverses langues, assavoir en François, en Latin, en Italien, & en Espagnol; & sont telles : Discours sur la Castrametation & Discipline Militaire des anciens Romains : plus des Bains & antiques Exercitations Romaines, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville. Discours de la Religion des anciens Romains, illustré d'un grand nombre de Médailles & de plusieurs belles figures, retirées des marbres antiques qui se trouvent à Rome & en notre Gaule, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, en l'an 1556. Épître consolatoire à Madame de Chevrieres, sur la mort de Marie, sa fille; avec une Épître de Senecque, à Liberal, leur ami, qui étoit triste & dolent, pour ce que la Cité de Lyon (dont il étoit) avoit été fatalement brûlée, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean Temporal, 1555. Epitome des Antiquités Romaines, non encore imprimé : est au pouvoir du sieur Guillaume Roville.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 319 & 320.

GUILLAUME CHRESTIEN, Médecin ordinaire du Roi & de Messeigneurs ses Enfans, a écrit un Livre intitulé Philalethes sur les Erreurs anatomiques de certaines parties du corps, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Barbou, pour François Gueiart d'Orléans, 1536. Perioche des sept premiers Livres de la Therapeutique de Galien, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot. Livre de la Génération de l'homme, recueilli des antiques Auteurs de Médecine & Philosophie, par Jaques Sylvius, jadis

Docteur, & Profeſſeur du Roi, en l'Art de Médecine, à Paris, & depuis mis en François par ledit Guillaume Chreſtien, imprimé à Paris, par Guill. Morel, 1559. Livre d'Hippocrates, de la Géniture de l'homme, traduit de Grec par ledit Chreſtien, imprimé par Guill. Morel, audit an. Livre de la Nature & utilité des Mois des femmes & de la curation des maladies qui en ſurviennent, traduit du Latin de Jaques Sylvius, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Morel, 1560. De la Nature de l'enfant au ventre de la mère, Livre traduit du Grec d'Hippocrates, par Guillaume Chreſtien, imprimé à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1553; auquel traité, outre pluſieurs choſes notables concernant cette matière, j'ai lu que ceux qui ont été faits Eunuques étant petits garçons, n'engendrent point de poil au penil, ni au menton, & ſont glabres & ſans poil par-tout le corps, pource que les conduits, étant fermés à la ſemence génitale, le cuir ne ſe peut raréfier en quelconque partie du corps. Car en eux il n'y a aucune voie ouverte à la ſemence. Quant aux femmes, elles ont le menton & tout le corps dénués de poil, pource que l'humeur qui ſe ſépare en leur coït, n'eſt pas ainſi agité, ni ému comme aux hommes, & pourtant il ne rend point le cuir plus rare. Mais ceux qui deviennent chauves, ſont plus flegmatiques, & le flegme s'échauffant & s'émouvant en leur teſte, au temps du coït, puis tombant dans le cuir, leur brule les racines des cheveux, dont puis après ils tombent aiſément. Quant aux Eunuques ils ne deviennent point chauves, pour ce qu'ils ne s'émeuvent pas vehémentement, & le phlegme ne s'échauffant point par coït, ne peut brûler les racines des cheveux; mais ils deviennent chenus, pour ce que l'humeur paſſant par bien long-temps en l'homme, ce qui eſt le plus blanc s'éloigne & ſe retire au cuir, de ſorte que & le poil même, & notamment le cuir, auquel ſont les poils chenus, ayant attiré l'humeur beaucoup plus blanc qu'au précédent, deviennent encore plus blancs, qu'en autre quelconque lieu *.

* Guillaume Chrétien étoit, ſuivant Scévole de Sainte-Marthe (*Elog.*

Digitized by Google

Lib. IV) originaire des confins de la Bretagne. Il fut d'abord Médecin du Duc de Bouillon, & enſuite des Rois François I & Henri II. Colomiés dit qu'il avoit parmi ſes papiers, pluſieurs Lettres de *Guillaume Chretien* & de *Laurent Chrétien*, ſon fils (*Biblioth. Choiſie*, p. 282). Voy. ſur GUILLAUME CHRESTIEN, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 131, & LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 320.

GUILLAUME COSTELEY. Muſique de Guillaume Coſteley, Organiſte & Valet de Chambre du Roi, imprimée à Paris, par Adrian le Roi, 1579.

GUILLAUME CRETIN *, Chantre de la Sainte Chapelle à Paris, & Tréſorier du Boys de Vincennes, le meilleur Poëte François qui ait été devant lui (j'entends en cet ancien genre d'écriture) a compoſé pluſieurs Opuſcules en rime aſſez fluide, & qui ne céde guères à celle de Marot, lequel lui baille le titre de ſouverain Poëte François. Chants Royaux ſpirituels, Rondeaux & autres petits Traités; aſſavoir Déploration ſur le trépas du Vicomte de Falaiſe: Le débat des deux Dames ſur le paſſetemps des chiens & oiſeaux: l'Apparition du feu Maréchal de Chabannes: le Paſtoral ſur la nativité de Monſieur le Dauphin: Invectives contre les Gendarmes François: ſix Epîtres, l'une au Roi Charles VIII, l'autre au Roi Loys XII, & les autres au Roi François: Epître à la Roine de Navarre, au nom de la Roine d'Angleterre: autres Epîtres; aſſavoir aux Bourguignons & Flamands, à Macé de Villebreſme, à Honnorat de la Jaille, à Maître François Charbonnier, Vicomte d'Arques, à une Dame de Lyon, à l'Évêque de Glandeſves, à la Comteſſe de Dampmartin, & à autres: le Chant de misère: Invective contre la mort: le tout imprimé en un volume, à Paris, *in*-8°. par Jean S. Denys, ſans date.

* Ses Poëſies furent imprimées à Paris, en 1527, *in*-8°. On en a donné une nouvelle Edition, en 1713; mais on n'a fait entrer, ni dans l'une, ni dans l'autre Edition, la Traduction, en vers François, d'une Epître de Fauſte Andrelin, par laquelle Anne, Reine de France, exhorte Louis XII à revenir en France, après la victoire ſur les Vénitiens. Elle fut imprimée, *in*-16. ſans date, en caractères Gothiques. — Voy. encore l'Article de GUILLAUME CRETIN dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 323 & 324.

GUILLAUME DE CURSOL, Seigneur de Belle Fontaine & Monteſtruc, Tréſorier général de France, en la Charge & Généralité de Guyenne, établie à Bourdeaux, a traduit du langage Portugais d'Hector Pinto, de l'Ordre S. Hierome, en François, l'Image de la vie Chrétienne, contenant amplement tout ce qui concerne la vraie Philoſophie, Religion, Juſtice, Tribulation, Vie ſolitaire & Mémoire de la mort entre les Chrétiens, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1580. Seconde partie de l'Image de la Vie Chrétienne, où eſt amplement traité en cinq Dialogues, de la Tranquillité de la Vie; de la diſcrete Ignorance; de la vraie Amitié; des Cauſes des vrais & faux Biens, traduit dudit Hector Pinto, par le même Guillaume de Curſol, imprimé à Paris, *in*-8°. par Chaudiere, 1584.

GUILLAUME DE GUILLEVILLE, Moine de l'Ordre de Ciſteaux, a écrit en vieille rimaille *, le Roman des trois Pélerinages : le premier eſt de l'homme, durant qu'il eſt en vie : le ſecond, de l'Ame ſéparée du corps : & le tiers, de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimé à Paris, *in*-4°. par Berthold Rembol, & *in-fol.* par Ant. Verad, 1511. Au ſecond Pélerinage l'Auteur interprétant la Statue de Nabuchodonoſor, vue en ſonge, comme eſt contenu en Daniel, met les vers ſuivans, qui ſont notables.

* Guillaume De Guilleville étoit de Paris, & Moine de l'Abbaye de Chaalis, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Senlis. Cet Auteur naquit vers l'an 1295, & écrivoit ſon Roman des *Pélerinages* vers 1330. On peut juger de ſon ſtyle par ce qu'en cite du Verdier. Cet Ouvrage plut beaucoup, lorſqu'il parut. Jean Gallopez, d'Angers, en fit une eſpèce de Traduction, en proſe, à la requête de Jeanne de Laval, Reine de Jéruſalem & de Sicile, Ducheſſe d'Anjou & de Bar, Comteſſe de Provence, qui mourut en 1382. Elle parut peu après la mort de De Guilleville. Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 71, La Croix du Maine, & les notes ſur cet Article, Tom. I, pag. 319.

[*Statue vient de Statuo,*
Auſſi du verbe qu'on dit Sto,
C'est-à-dire qu'elle est & Stable,
Et establie & permanable,

Et

Et que touſiours doit remanoir,
Sans ſoy remuer, ni mouvoir,
De quoi on dit qu'une ſtatue
Est celuy qui ne ſe remue.
L'image du Roy proprement
Se monstre en ſon gouvernement.
Tel est l'homme, telle est ſa terre,
Autre image n'y faut-il querre.
Ainſi que chacun ſe maintient,
A ſage ou à fol on le tient.
Comme le Juge ſe comporte,
A faire ainſi tous il enhorte.
Quel est le Roy d'une Cité,
Tel est le peuple en vérité.
Roi qui n'est ſage perd ſa gent,
Mais par bon ſens il la défent.
Pource je dy que ſon ouvrage
Sa ſtatue est; & ſon image,
En ſon gouvernement formée,
Est ſon image peinturée;
A ſa ſtatue & ſon image
Le cognoît-on, ou fol, ou ſage;
Et aux ſtatuts auſſi qu'il fait,
Comme c'est qu'il est ſtable on voit,
Car ſi établis bien ne ſont,
De ſtabilité rien ils n'ont.
Parquoi, à parler proprement,
Un Roy à ſon gouvernement,
A ſa loy & à ſes ſtatuts
Et ordonnances est cogneu.]

GUILLAUME DREVIN a compoſé en rime Françoiſe, les Erreurs des Luthériens, ennemis de notre Mère Sainte Egliſe, & vrais Turelupins, réſidans en la ville de Genève & autres: plus, Lamentation de notre Mère Sainte Egliſe, ſur les contradictions des Hérétiques, ſuivant l'Erreur des faux Défectueux, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyverd, ſans date.

GUILLAUME DRIEU, Mathématicien d'Aix en Provence, a écrit la Sphère du monde, ſuccinctement déclarée par brièves figures, tous les cercles l'un après l'autre mis, réduite en quatre Livres, imprimée en Avignon, *in*-16. ſans date. Le Tabulaire Aſtronomique, Calendrier perpétuel, imprimé à Lyon, *in*-16. par Antoine Voulant, 1561.

GUILLAUME DUC, des Nonnieres en Viverez, Prêtre & l'un des Vicaires en l'Égliſe Collégiale & Paroiſſiale S. Paul de Lyon, a écrit Traité de l'Adminiſtration des Saints Sacremens, imprimé à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud.

GUILLAUME DURAND, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial de Senlis, a traduit en vers François, par forme de Paraphraſe, * les Satyres d'Aule Perſe, imprimées *in*-8°. par Denys du Pré, à Paris, 1575. Il y en a une autre Traduction,

faite long-temps au paravant par Traducteur incertain, qui a pour deviſe Moyen ou trop, & a été imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques Gazeau, 1544. Élégie de I. V. très-illuſtre & victorieux Prince Henri de Lorraine, Duc de Guyſe, des Poitevins, par lui défendus, traduits des vers François, par ledit Durand, & imprimés à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1569 [1].

* Cette Traduction de Durand eſt en vers de dix ſyllabes, durs, & ſouvent inintelligibles; elle eſt libre, & peut être regardée comme une Paraphraſe. Elle a dû être faite environ en 1567, à en juger par l'Epître Dédicatoire, adreſſée à Pierre Chevalier, Evêque de Senlis. Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 139. — L'autre Traduction, dont parle du Verdier, eſt d'Abel Foulon, ainſi qu'on le peut voir dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 325.

[1] De la manière dont s'explique du Verdier, touchant l'Elégie adreſſée à Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, il ſemble qu'elle ait été compoſée, en vers François, par J. V. & traduite en Latin, ou en autre langue, par Guillaume Durand. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DURAND, Maître des Écoles, à Lyon, a commenté en Latin & interprété en François, les Diction & Conſtruction de l'Opuſcule de Sulpitius Verulanus, intitulé *de Moribus in Menſa ſervandis*, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payen *.

* Il dédia ſon Ouvrage à Etienne Dolet, qui même l'imprima en 1542.

GUILLAUME FAREL, Miniſtre à Genève, a écrit Sommaire, ou briève Déclaration d'aucuns lieux, fort néceſſaires à un chacun Chrétien, pour mettre ſa confiance en Dieu & à aider ſon prochain, imprimé à Genève, *in*-16. par Jean Mirard, 1552. Réponſe à l'Épître de Maître Pierre Caroli, avec ſeconde Épître dudit Farel. Épître envoyée au Duc de Lorraine.

GUILLAUME FLAMENG, jadis Chanoine de Langres, a compoſé en François [1], la Vie de Monſieur S. Bernard, premier Abbé de Clairvaux, contenant ſept Livres diſtingués par chapitres; avec l'Épitaphe en rime, de Dame Ælis ou Alet, mère dudit Saint Bernard, inhumée premièrement à Di-

Digitized by Google

jon, en l'Égliſe de Saint Benigne, puis tranſlatée à Clairvaux, imprimée à Paris, *in*-8°. par François Regnaud, ſans date.

[1] Cette *Vie de S. Bernard* n'a été connue, ni par le P. Pierre-François Chifflet, Jéſuite, ni par Philibert de la Mare, Conſeiller au Parlement de Dijon, le premier ne l'ayant point citée dans ſon gros *in*-4°. Latin de recherches touchant S. Bernard, imprimé, l'an 1660, à Dijon, non plus que le ſecond, dans ſon *Conſpectus Hiſtoricorum Burgundiæ*, imprimé, l'an 1689, *in*-4°. Mais peut-être n'ont-ils pas daigné, ni l'un, ni l'autre, faire mention d'un Ouvrage apparemment fort mépriſable, autant qu'on en peut juger par le nom de l'Imprimeur, & par le temps de l'Edition, que le P. le Long, n°. 5630 de ſa *Biblioth. Hiſtor. de France*, date de 1520, non pas *in*-8°. mais *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME GALLISSARD, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a écrit [1] Sommaire explication des Commandemens de Dieu, tirée de la Sainte Écriture. Plus, un Livre de Saint Auguſtin, de la Vie Chrétienne, traduit par le même, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoît Rigaud, 1577. Il a écrit auſſi en Latin une Chronologie, depuis Adam juſqu'à ſon temps, imprimée en Avignon, *in*-8°.

[1] Pierre Galliſſard, Jacobin; car c'eſt *Pierre* qu'il s'appeloit, & non pas *Guillaume*, mourut l'an 1577. Il y a de lui un Eloge Latin de la Puce, *Pulicis Encomium*, imprimé, l'an 1550, à Lyon, *in*-8°. chez Jean de Tournes. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE GALISSART, Tom. II, pag. 282. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME GAUTERON, de Cenquoins, Secrétaire du Sieur de Monluc, a traduit d'Italien, l'Hiſtoire de George Scanderbeg, Prince d'Epire & d'Albanie, contenant les Victoires par lui obtenues contre les Turcs, & les ineſtimables Forces & Vertus d'icelui, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1544.

GUILLAUME GOSSELIN, de Caen, a traduit d'Italien, l'Arithmétique de Nicolas Tartaglia, Breſſian, diviſée en deux parties, contenant dix-huit Livres, eſquels ſont contenues & expliquées toutes les pratiques & règles néceſſaires, non-ſeulement pour les Marchands & tout l'Art Négociatoire, mais auſſi

pour tout autre Art & Science, laquelle a beſoin de calcul : le tout par règles brièves & promptes; avec toutes les Démonſtrations Mathématiques, & pluſieurs Inventions dudit Goſſelin, Traducteur, éparſes chacune en ſon lieu, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1578. *Gulielmi Goſſelini, Cadomenſis, de arte magna, ſeu de occulta parte numerorum quæ & Algebra & Almucabala vulgò dicitur Libri 4. in quibus explicantur æquationes Diophanti, Regulæ, quantitatis ſimplicis & quantitatis ſurdæ. Pariſiis, in*-8°. *apud Ægidium Beys*, 1577.

GUILLAUME DE LA GRANGE, natif de Sarlat en Perigort, a écrit Didon, Tragédie, laquelle, tant pour l'argument que la gravité des Vers & Sentences, n'eſt moins digne d'être lue que profitable à tous. Les Perſonnages de la Tragédie, ſont l'Ombre de Sichée, Didon, Barce, Le Chœur, Achate, Enée, Le Meſſager; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1582.

En la première Scène du II Acte, Didon parle ainſi à Enée :

[Hélas ! ſi j'ai été trop prodigue envers toi
Du bien que ſeulement peut donner une femme,
Si tu as oncq cueilli le fruit de ma grand flamme;
Si, pour te priſer ſeul, j'ai dépriſé l'honneur;
Si, pour te bien heurer, j'ai laiſſé tout mon heur,
Laiſſe ores ce deſſaing, de tuer, par ta fuite,
La piteuſe Didon, qui rien moins ne mérite,
Que d'avoir un Enée auteur de ſon trépas;
Regarde que pour toi mes gens ne m'aiment pas;
Regarde que pour toi j'ai perdu celle gloire,
Qui eût récompenſé, d'une longue mémoire,
Ma veſve chaſteté, dont le bruit précieux
Commençoit m'enlever ſur les flammes des Cieux!
Mais pourras-tu ſouffrir que le Roi des Nomades,
Se voyant poſtpoſé au Prince des Troades,
S'en vienne impunément pour prendre notre ſort,
Et m'emmener captive, ou me donner la mort?
Je dis ſi, toi abſent, il me peut trouver vive,
Et ſi le Ciel cruel fait ma mort ſi tardive.
Au moins, puiſque joué j'ai mon honneur & moi,
Si, avant ton départ, j'étois groſſe de toi;
Ou ſi, ayant déſia Lucine réclamée,

Digitized by Google

Tu me laiſſois ici quelque petit Enée,
Qui te repréſentât de face ſeulement,
Je porroy, plus conſtante, endurer ce tourment;
Et par le grand malheur de ta fuite obſtinée,
Je ne ſembleroy pas du tout abandonnée.

ENÉE.

Cell' qui ne peut ſouffrir que je ſoye en repos,
N'aime tant ſéjourner dans Sparte, ou dans Samos.
Ma mère n'aime tant ſéjourner dans Amathe,
Ou (quand le chien ardent l'honneur des jardins gaſte)
Dans l'ombre Idalienne, où le frais eſt toujour,
Comme ici j'aimerois fonder un long ſéjour!
Mais cil qui peut armer ſa dextre de tonnerres,
Le ciel & le deſtin me font laiſſer ces terres.
Je n'oſe t'obéir, car qui pourroit oſer
Aux Dieux, au fort Deſtin, & au Ciel s'oppoſer?
Je voudroy touſiour voir les yeux de mon Eliſe.
Mais las! combien de fois la grand ombre d'Anchiſe
M'a fait pantois de peur, haute m'apparoiſſant,
Et d'une horrible voix de mort me menaçant,
Si un autre Soleil me voit dedans Cartage!
Encor ce n'eſt pas tout, le Dieu qui en partage
Eut la foudre & le ciel, du feſte Olympien,
M'a icy envoyé l'héros Cyllenien,
Me diſant comme, afin que de mon chef j'écarte
L'ire de Jupiter, faut que d'ici je parte.
Madame, tu vois donc que je n'ay point de tort;
Tu vois que, maugré moi, j'abondonne ce port;
Et comme le deſtin, avec Jupin, me lie
A la néceſſité de ſuivre l'Italie.
Mais j'eſpere qu'encor je te pourrai revoir,
Et ſi, mis en repos, j'en eu oncq le pouvoir;
Croy-moy, je ne faudray dans les tuſques galées
Repaſſer, pour revoir les campagnes ſalées.
Adieu donc, je m'en vais. &c.]

GUILLAUME GRATAROL *. Voyez ESTIENNE COPPÉ, (Tom. III, pag. 493).

* Gratarole naquit, en 1516, à Bergame; il quitta ſa patrie, pour ſuivre plus librement les nouvelles opinions, auxquelles il s'étoit livré, vint à Baſle, d'où il paſſa à Marpourg, où il avoit été appelé pour profeſſer la Médecine; il n'y reſta qu'un an, & revint à Baſle, où il mourut, le 16

Avril 1568, âgé de cinquante-deux ans. Il donna beaucoup de petits Traités ſur différens ſujets de *Phyſiologie*. Les plus intéreſſans ſe trouvent dans le Recueil imprimé à Lyon, 1558, *in*-16. ſous le titre de *Guilelmi Grataroli Opuſcula, ab ipſo auctore denuò correcta.* — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI.

GUILLAUME GRIACHET [1], aliàs de Villebichot, de Talan près Dijon, dit autrement l'Heureux Infortuné, a tranſlaté en rime Françoiſe, le Livre d'Octavius Cleophilus *De cætu Poëtarum*, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Michel Parmentier, 1543; avec les vers Latins à côté des François, ainſi:

Optima quadrivio non inveniuntur in omni:	*L'on ne peut pas voir les choſes de prix*
	Par tous les lieux, n'en tous riches pourpris:
Nobilius, quantò ratius omne vides.	*Car quant plus eſt la choſe riche & belle,*
	Tant à trouver plus difficile eſt-elle.

[1] Du Verdier pouvoit ajouter qu'enſuite de cette Traduction, il y a du même Griachet, une Epître, en vers, aux enfans de Dijon, *Incitative à la connoiſſance des bonnes Lettres.* Touchant Octavius Cléophilus, voyez ce que j'en ai remarqué, pag. 288 du Tom. VI de Baillet, Col. 1. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME GUEROULT a écrit premier Livre des Figures & Pourtraits des Villes plus célèbres d'Europe; avec les Deſcriptions d'icelles, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Baltaſar Arnoulet, 1552. Emblêmes, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Baltaſar Arnoulet, 1550. Deſcription Philoſophale de la Nature des animaux, en rime. Chanſons ſpirituelles, miſes en muſique par Didier Lupy ſecond, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Godefroy & Marcellin Beringen, 1548. Huitains pour l'illuſtration, interprétation & intelligence des Figures & Pourtraits de l'ancien Teſtament, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1565. Hymnes du temps & de ſes parties, aſſavoir de Lucifer ou l'Aurore, du jour, de la nuit, des heures, de Janvier, Février & des autres mois de l'an; avec leurs pourtraits, ſortis de l'invention de Maître Bernard Salomon, excellent Peintre & Tailleur d'Hiſtoires, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1560. Narrations Fabuleuſes, avec les Diſ-

Digitized by Google

cours de la Vérité & Hiſtoires d'icelles, écrites premièrement en Grec, par Palephatus; puis en Latin par Phillippus Phaſianinus, Bouloignois, & de Latin en proſe Françoiſe, par ledit Gueroult: où ſont ajoutées aucunes Œuvres Poëtiques du même Traducteur; aſſavoir Prière de Jonas le Prophète, étant au ventre de la Balaine. Ode à Philippe le Comte, Baron de Nonnant en Normandie. Congratulation à Joachim du Bellay, ſur ſa Lyre Chrétienne. Deux Odes. Cinq Sonnets: le tout imprimé à Lyon, *in*-4°. par Robert Granjon, 1558. L'Hiſtoire des Plantes, miſe en Commentaires, par Leonard Fuſchs, Médecin, & traduite de Latin, par Guillaume Gueroult, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Thibaud Payan, 1548. Diſcours de la droite Adminiſtration des Royaumes & Républiques, extrait de la Rapſodie du S. I. P. Cermenat, Mylanois, contenant quarante-deux chapitres, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Loys & Charles Penot, 1561. Chroniques & Geſtes des Empereurs, en deux Tomes: le premier eſt depuis Jules Cæſar juſqu'à Charlemagne. Le ſecond décrit ceux qui regnèrent en Occident, après la diviſion de l'Empire, faite par Michel Curoplates avec Charlemagne, mis en François par Guillaume Gueroult, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Baltaſar Arnoulet, 1552 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume Gueroult, Tom. I, pag. 328 & 329.

Au Diſcours de l'Adminiſtration des Royaumes & Républiques.

Chapitre 9.

[Comme Dieu éleve les hommes mortels de bas lieu en un degré ſublime, & commet ſon peuple au gouvernement d'iceux, ainſi les invite-t-il à chercher les fontaines & ſources plantureuſes de vraie ſapience, afin qu'ils ſachent paître, & gouverner droitement & eux-mêmes, & le peuple ſoumis à leur joug & ſujection. Parquoi Dieu, par ſon Prophète David, parle ainſi: Maintenant donc, ô Rois, devenez ſages; & vous, Juges de la terre, prenez inſtructions. Et par Salomon auſſi il parle en cette manière: Aimez Sapience, vous qui gouvernez la terre, & enquerez-vous du Seigneur, & le cherchez en ſimplicité de cœur. Ecoutez, Rois, & ſoyez attentifs, & apprenez, vous gouverneurs de la terre. Sénèque auſſi écrivant à Balbus, dit: Une choſe ſçais-je, qu'il n'y a aucun qui vive heureuſement ſans l'étude de

Sapience. Que donc rien ne nous détourne, ou recule de Philoſophie, ni pureté, ni ſouffrette d'aucune choſe. Convertiſſez toute votre affection & penſée à la Philoſophie, arrêtez-vous en elle, & l'honorez & embraſſez; & alors connoîtrez qu'il y a grande diſtance entre vous & les autres hommes; car vous ſurpaſſerez tous humains, & les Dieux vous exalteront en moult grande excellence. Servez à la Philoſophie, car ſervir à icelle, eſt liberté. Cicéro auſſi invitant le petit Cicéro, ſon fils, à l'etude de Philoſophie (qui eſt l'amour de Sapience) l'exhorte par ces paroles: Tous (dit-il) ſommes tirés & menés à la convoitiſe de connoiſſance & de ſcience, en laquelle nous eſtimons beau d'exceller; mais défaillir, errer, ne ſavoir rien, & ſe laiſſer décevoir, nous le réputons vilain & mauvais. Icelui même Cicéro admoneſtoit les Juges, que ès ventilations & diſcours des cauſes, ils ne prinſent les choſes inconnues pour notoires & connues. Pource non moins les Peuples que les Princes doivent employer leur travail à l'exercice de Sapience, par laquelle les Citoyens ſont la gloire du Prince, comme le fils du père. Apulée, à ce propos, diſoit que la dignité de ſapience étoit ſi grande, qu'elle égaloit ſa compagnie à celle du ſouverain Dieu. Mais, je vous prie, les hommes ne ſe diaprent-ils point plus richement par les vraies ſciences, & la diverſité des langues, que par l'or & les pierres précieuſes? Ainſi, ainſi chacun voit (ô illuſtre Cambrée) ce qui t'eſt advenu. Car jadis tu fus ſi doctement inſtitué ès diſciplines vertueuſes & arts libéraux par André Alciat, perſonnage très-excellent, qu'en la campagne & luyte Palladiane tu tenois rang entre les premiers & plus renommés combattans. Et ces tréſors ſont de telle ſorte, que les poſſeſſeurs d'iceux n'en peuvent être deſtitués; ce que Ariſtote écrivit au Roi Alexandre: Mieux vaut (dit-il) avoir l'ame abondante en ſcience, que le corps bien vêtu. Valère le Grand auſſi raconte de Bias, que, après que les ennemis eurent envahi Prière, ſa patrie, icelui interrogé pourquoi il s'en alloit ainſi vuide, & n'emportoit avec ſoi aucuns de ſes biens: Je porte (répondit-il) mes biens avec moi. Et, à la vérité, il les portoit au cœur, non ſur les épaules, non viſibles à l'œil charnel, mais eſtimables à l'eſprit, leſquels enclos au domicile de la penſée, ne peuvent être endommagés par mains des Dieux, ni des hommes, & tout ainſi qu'ils ſont prochains à ceux qui demeurent, auſſi ne délaiſſent-ils point ceux qui s'enfuyent. Que donc le Prince eſtime beau de ſuivre en ceci les traces de Jule & Auguſte Céſar, deſquels l'un (comme raconte L. Odaxius) lors même qu'il marchoit avec ſon exercite, liſoit & étudioit ſouvent; & quand il ſéjournoit campé, dérobant quelques heures, ſouloit avec diligente curioſité compoſer des livres. L'autre, guerroyant au terroir de Modène, acquit réputation d'une entrepriſe magnanime, car toujours, ou il liſoit, ou il écrivoit, ou étoit coutumier de s'exercer aux déclamations de l'Art Oratoire. Nous liſons auſſi le même avoir été ſouvent pratiqué par Philippe, Roi de Macédoine, ſelon qu'en témoigne A. Gelle, & ne pouvons comprendre que ces grands Monarques aient fait ces choſes, ſinon pour exercer l'entendement, combien qu'à tel exercice l'un ſoit plus

prompt

Digitized by Google

prompt que l'autre ; car (comme dit Ariſtote) aucuns ſont diſpoſés de leur nature aux vertus, aucuns par coutume, & aucuns auſſi par doctrine ; & afin que la doctrine ait efficace envers les auditeurs, il convient que l'ame de l'écoutant ſoit diſpoſée & préparée, ainſi que la terre, devant qu'elle nourriſſe ſa ſemence. Pource donc que le Prince diſpoſe ſon eſprit à apprendre pluſieurs langues & ſciences, & ſe propoſe devant les yeux P. Craſſus, duquel Valère le Grand parle ainſi : Après que P. Craſſus fut arrivé Conſul en Aſie, pour débeller le Roi Ariſtonie, touché d'un deſir extrême de parvenir à l'intelligence de la langue Grecque, il la comprit en ſon eſprit, avec telle diligence & ſollicitude, qu'il la connut entièrement par tous ſes membres & parties, combien qu'elle fût diviſée en cinq genres de langage. Et cela lui moyenna une grande amitié envers les Gens-d'armes de ſa compagnie, d'autant qu'il rendoit droit à tous ceux qui aſſiſtoient devant ſon trône, en tel langage qu'ils le demandoient. Semblablement on lit au même Valère le Grand ces paroles de Mithridates : Deux Rois ont partagé la louange d'une même induſtrie, Cyrus, en retenant, par une vivacité admirable, les noms de tous ſes ſoldats, & Mithridates, en apprenant les langues de vingt-deux nations & peuples qui étoient ſoumis à ſa dition & puiſſance : ceſtuy, afin que, ſans enſeigneur, il ſaluât ſon exercite, & l'autre, afin que, ſans truchement, il pût parler à ceux auxquels il commandoit. Mais, ſur ce diſcours, que dirons-nous de Q. Junius, duquel A. Gelle deviſe ainſi ? Q. Junius ſe diſoit avoir trois cœurs, parce qu'il ſavoit parler Grec, Latin & Eſpagnol. Mais, ſuivant l'opinion d'Ariſtote, la propriété naturelle d'une chacune choſe n'eſt point diſpoſée autrement qu'eſt la portée de la nature même. A quoi correſpondant Jacques Strapulenſe, écrivant ſur le Livre des Ethiques d'Ariſtote, ajoute ces paroles : Il n'y a choſe (dit-il) qui s'accoutume à autre inclination que celle qui lui eſt donnée de nature, comme la pierre qui eſt coutumière de chercher le bas, ne devient jamais coutumière de s'élever en haut ; auſſi le feu au contraire de ſon naturel ne dévalle jamais en bas, & quelconque autre choſe n'accoutumera jamais autre train que celui qui lui compete par nature. Pource donc les vertus ne naiſſent point en nous par nature, ou outre nature, mais nous ſommes faits idoines & capables de les appréhender par nature, & les recevons, & y devenons parfaits par coutume. Et n'eſt inconvénient de conſidérer que auparavant nous avons reçu les puiſſances des choſes qui ſe font en nous par nature, puis nous en rendons les opérations. Ce qui ſe peut voir aiſément par les organes ſenſitifs. Auſſi le Commentateur dit : Que perſonne n'acquiere à ſoi une habitude coutumiere, & pource qu'il n'y ait aucun qui ſe défie de pouvoir être bon. Car ſi la coutume émende & change en mieux le vice, & la puiſſance naturelle entée en nous, laquelle ſuſpend & retient l'effet du naturel enclin à vertu, comme ſi par le ſecours & cure excellente d'un autre Pæon, la parfaite ſanté de l'eſprit étoit recouvrée & rétablie en ſon entier : il s'enſuit par cela que nous ſommes par nature idoines à tel bien, vu qu'il

eſt enté en notre nature. En ſomme donc, il convient que même dès l'enfance on ſoit accoutumé à ſi louable exercice, en ceſte, ou en autre manière. Car la droite & vertueuſe éducation cauſe les mœurs de même, & ſi dès le bas âge on épand en nous les ſemences des vertus, nous ſommes coutumiers de perſévérer en bonté, & mener une vie bienheureuſe. Pource les Princes, dès le berceau, doivent être élevés en vertus & bonnes lettres, car les mêmes vertus croiſſent avec nous. Au contraire auſſi la mauvaiſe nourriture eſt une ſource de vices, leſquels (parce que nous ſommes abreuvez d'iceux dès le commencement de notre âge) & comme maladies qui ont pris avec nous naiſſance de jour en jour ſe font plus grands, & deviennent plus puiſſans à nuire & endommager; de ſorte que ſi ſalutairement on n'y remédie, ils nous conduiſent enfin & précipitent en une extrême misère. Ce ſera doncques choſe ſalubre & profitable à l'Adoleſcent de retenir en conſtante penſée, & avoir ſouventesfois préſent en ſon eſprit ce de quoi l'admoneſte Horace par les vers ſuivans :

Le pot nouveau conſerve longuement
L'odeur qu'en lui on mit premièrement.

Et, ſuivant cette même ſentence, Eraſme dit encore : que il n'y a rien qui s'engrave mieux & demeure plus ferme, que cela qui eſt ſemé ès premiers ans, durant leſquels combien qu'il ſoit convenable de bien conſidérer ce dont chacun eſt abreuvé, toutesfois cela eſt de grande importance envers la perſonne d'un Prince. Il ſera donc expédient de toujours propoſer aux plus jeunes Princes, les faits héroïques des anciens perſonnages preux & magnanimes. Or les choſes qu'on ne ſait point, & dont on a encore moins de connoiſſance, ne ſont point aimées, recherchées, ni coutumièrement eſtimées. Pour ce donc à fin que les Princes & Gouverneurs des peuples aiment & chériſſent plus exquiſement Sapience, après l'avoir connue, nous avons trouvé bon de traiter en briefs mots quelque choſe d'icelle. Mais par quel bout commencerons-nous plus commodément, que par la Louange que lui donne Salomon, tant recommandé en ſi bonne partie? Icelui célébrant le los de Sapience, parle ainſi : Dieu (dit-il) n'aime perſonne, s'il n'habite avec Sapience, & ſoit curieux d'icelle, pource qu'elle eſt plus belle que le Soleil, & par deſſus tous les rangs des étoiles; & ſi on fait comparaiſon d'elle à la Lumière, elle va devant, & eſt trouvée plus excellente. Car la Nuit ſuit la lumière, mais la malice ne peut ſurmonter Sapience : ainçois elle atteint en ſa force d'un bout à l'autre, & diſpoſe toutes choſes comme il appartient. Pource j'ai deſiré, & ſcience m'a été donnée, j'ai prié, & l'eſprit de Sapience eſt venu en moi. Je l'ai préférée aux Sceptres & aux Trônes, n'eſtimant rien les richeſſes au prix d'icelle; & n'ai fait aucune comparaiſon de la pierre précieuſe avec elle : car tout l'Or du Monde, au regard d'icelle, n'eſt qu'un peu de gravier, & l'argent ſera eſtimé comme fange s'il eſt mis auprès d'elle. Je l'ai plus aimée que ſanté ni beauté, & ai deſiré l'uſage d'icelle pour Lumière, pource que ſa lueur ne peut être éteinte. Tous biens me

Digitized by Google

ſont venus enſemble avec elle, & chevance innombrable par les mains d'icelle, & me ſuis réjoui en toutes choſes, pour autant que Sapience en eſt chef: & ne ſavois qu'elle fût mère de toutes choſes. Car c'eſt un tréſor infini aux hommes, duquel ceux qui ont uſé, ſont faits participans de l'amitié de Dieu. A ce propos Ariſtote, au premier Livre de ſa Métaphyſique, parle en cette manière: Sapience eſt la connoiſſance des choſes Divines, conſtituée chef de toutes autres ſciences. Ou autrement, Sapience eſt la ſcience des choſes premières & très-hautaines. Et au ſixième Livre des Ethiques, Sapience (dit-il) eſt la ſouveraine & très-certaine ſcience de toutes ſciences. Jacques Stapulenſe interpréte la ſapience être la Métaphyſique première & Philoſophie ſuprême, divine & ſupernaturelle, & qui ſurpaſſe la capacité de ce Monde. Théoretiq auſſi, en ſon premier Dialogue, définit que Sapience eſt une ſcience qui contemple les choſes ſouveraines, dignes d'être ſues, les premières cauſes, & les premiers commencemens. Auſſi celui qui a écrit les Commentaires ſur le ſixiéme Livre des Ethiques, nous donne cette Ethimologie: Sapience (dit-il) eſt une ſcience qui porte comme un Chef en ſa prééminence, parce qu'elle contemple les choſes Divines, & comme poſée en une échauguete très-haute, regarde de loin toutes choſes, très-bien & ſoigneuſement, juſques à pénétrer aux corps céleſtes, qui lui ſont manifeſtes. Sapience donc eſt une intelligence & ſcience des choſes qui ſont très-honorables en Nature, & icelle tient le chef & occupe le ſommet d'icelles, étant (comme jà nous avons déduit) très-excellente & parfaite. Or Sapience a ſes commencemens & concluſions néceſſaires, & pourtant elle convient aux choſes néceſſaires, & qui ne peuvent n'être point en eſſence. Parquoi il eſt manifeſte que les commencemens de Sapience, & les choſes qui peuvent être ſues d'icelle, ont plus de certitude que les Principes & ſciences compréhenſibles des autres diſciplines. Et après, on aſſigne une autre ſignification à Sapience, que celle qui l'établit vertu de l'art ſervile, & pource on la définit ainſi. Aſſavoir, qu'elle eſt la perfection dernière & conſommée de l'art. Et par ce moyen celui eſt ſage, qui eſt parvenu à la perfection de l'art, perfection, dis-je, ſouveraine & accomplie. Comme Polyclete excellent en ſon art, pour ce regard a été trouvé ſage Tailleur de Statues. Zeuxis Heracleote fut approuvé ſage Peintre, pour avoir peint & repréſenté des grappes de raiſins ſi au vif, que tous oiſeaux déceus de la naïve figure d'icelles, voloient à aile déployée pour les bécher. Et pource donc, comme ainſi ſoit que Sapience généralement comprenne toutes choſes, les connoiſſant entiérement ſelon la portée de leurs propriétés, il eſt à préſumer qu'elle ne peut faillir. Et pource que avec ſoi elle mene ſcience, il eſt néceſſaire que telle ſcience s'étende ſur la connoiſſance des choſes incorruptibles & éternelles, vu mêmement que Ariſtote afferme, que la ſcience conſiſte en la notice des choſes qui ne peuvent être autres qu'elles ſont. Pource il ne convient ignorer que la perfection d'une chacune ſcience gît en ce que les choſes ne ſoient pas connues univerſellement ou confuſément, ainçois ſéparées & avec diſtinctions telles qu'il eſt convenable. De là vient que l'expérience, ſage maîtreſſe,

peut rendre raiſon de chacune d'icelles, ainſi que tout expert artiſan le peut faire de l'art & condition dont il ſe mêle. Pour cette cauſe le Métaphyſicien deſirant cinq qualités au ſage, en deviſe en cette façon. Il faut (dit-il) que le ſage ſache univerſellement toutes choſes : qu'il connoiſſe les choſes très-difficiles : qu'il ſoit perſuadé qu'il a trouvé une ſcience très-certaine : pouvoir aſſigner cauſe à toute ſcience : avoir la Science deſirable, & la chérir pour l'amour d'icelle-même, & pour la convoitiſe de ſavoir : finablement, d'avoir une ſcience qui ſoit principale, & parfaitement franche, laquelle s'acquiert à cauſe de ſoi-même, & non d'autre. Outre cela, Ariſtote afferme que la vraie Philoſophie fait connoître le créateur d'icelle. La Philoſophie ſoulage l'eſprit, édifie la vie, diſpoſe les actions, gouverne les choſes qui ſe doivent faire, & enſeigne celles qu'il convient de laiſſer & omettre. Pource donc comme Sapience ſe ſouvient des choſes paſſées, ainſi elle prévoit celles qui ſont à venir, à ce qu'elle puiſſe échever les périls imminens : elle conſole l'homme en affliction, elle l'arme de bon conſeil, & lui enſeigne ce qu'il doit ſuivre & fuir. Car (comme il eſt récité au 3. des Proverbes) Longueur de jours eſt à ſa dextre, &, en ſa feneſtre, richeſſe & gloire. Les voies d'icelle ſont voies plaiſantes, & tous ſes ſentiers paiſibles; Sapience, dis-je, eſt celle qui annoblit les hommes, combien que humbles & de baſſe étoffe; & ſans laquelle il n'y a aucun, fût-il iſſu de la race d'Hercule, qu'on puiſſe eſtimer quelque choſe; parce que les chaines d'Or, Armoiries, Titres, Effigies, Coronnes, & encore les Sacrifices mêmes ne peuvent apporter aucune Nobleſſe aux hommes, ſans ſapience. Comme auſſi Seneque dit : la Philoſophie n'a pas reçu Platon pour noble, mais elle l'a fait noble. A ce propos, l'Eccléſiaſte enſeigne ainſi : car encore qu'il y eût aucun de la race des hommes qui fût trouvé conſommé & accompli : toutesfois ſi la Sapience lui deffaut, il n'eſt rien priſé. Mais, je vous prie, qui eſt-ce qui a ſi hautement élevé en honneur Salomon par deſſus les humains ? Eſt-ce la Dignité Royale ? Sont-ce ſes tréſors plantureux & innombrables ? Rien moins que cela. La ſeule Sapience Divine lui a moyenné ce bien. Et puiſque ſi avant nous avons touché ſes bonnes parties, raiſon veut que nous diſcourions quelque choſe de ſon efficace. Le même Salomon, au Livre de ſa Sapience, parle en cette ſorte. Dieu m'a donné la vraie connoiſſance des choſes qui ſont en nature, afin que je ſuſſe la diſpoſition du Monde, & les vertus des Elémens. Le commencement, la fin, & le milieu des temps, les changemens des Solſtices, & les mutations des ſaiſons, les révolutions des ans, le rang des étoiles, les natures des animaux, les felonnies & courroux des bêtes ſauvages, la force des vents, les penſées des hommes, les différences des Planettes, & vertus des racines. De ſorte, que je connois toutes choſes tant ſecretes que manifeſtes, car l'ouvrier de toutes choſes m'a enſeigné par Sapience. Car en icelle eſt l'eſprit entendu, unique, abondant en diverſité, ſubit, vigoureux, clair & net, évident, ne nuiſant à perſonne, aimant le bien, aigu, qui n'eſt empêché, bien-faiſant, humain, sûr & ferme, ſans chagrin, qui peut tout, regarde tout, & paſſe parmi tous

Digitized by Google

eſprits intelligibles, purs & ſubtils. Et peu après il ajoute: Rien de ſouillure ne peut tomber en elle, pour obſcurcir ſon luſtre, car elle eſt la ſplendeur de la Lumière éternelle. Parquoi ſi le Prince reçoit cette Sapience pour maîtreſſe, certes il ſera très-bien inſtruit, & par même moyen façonnera à tout exemple de bonnes mœurs, le peuple ſujet à ſa puiſſance. Que donc ſoigneuſement & diligemment il s'y étudie, & continuellement s'employe en ſi louable exercice.

Chapitre XI.

Nous avons par ci-devant ſouvent dit, que Sapience ne contient pas en ſoi ſeulement la connoiſſance des choſes Divines & humaines, ains qu'elle adminiſtre auſſi tant le Gouvernement & Police des Magiſtrats publics, que des familles privées: de ſorte qu'en toute opération ceux qui ont charge & gouvernement d'hommes, n'ont point moins affaire d'elle, que les Semences ont beſoin de la chaleur du Soleil. A ceci eſt ajouté, que les Princes ne la doivent point moins deſirer, que le Cerf deſire, en ſon plus grand travail, la fontaine qui dégorge une eau très-claire & délicieuſe. Or, il reſte maintenant que nous voyons trois moyens, par leſquels on peut jouir de cette Sapience, ſoit qu'on la veuille acquérir pour ſoi-même, ou l'épandre & diſtribuer ſur autrui. Quant à ce qui appartient à l'acquiſition de la Sapience qui eſt donnée, le dire de Saint Jacques tient le premier lieu, par lequel il nous admoneſte ainſi: Si aucun de vous (dit-il) a faute de Sapience, qu'il la demande à Dieu, qui la donne à tous ſimplement, & ne le reproche point: & elle lui ſera donnée. Mais qu'il la demande en foi, ne doutant nullement: car qui doute, il eſt ſemblable au flot de la mer qui eſt demené du vent, & eſt ravi par impétuoſité. Parquoi Salomon ſéant au Thrône Royal, deſireux grandement de la jouiſſance de cette ſapience, afin que plus diſcrétement il gouvernât les peuples commis à ſa domination, la demanda de tout ſon cœur à Dieu, priant ainſi: Seigneur, tu as fait grande grace à ton ſerviteur David, mon père; ainſi comme il a cheminé devant toi en vérité & en juſtice, & d'un cœur droit envers toi, & tu lui as gardé cette grande grace ici, c'eſt que tu lui as donné un fils qui eſt aſſis ſur ſon thrône, comme il appert aujourd'hui. Maintenant donc, Seigneur, mon Dieu, tu as établi moi ton ſerviteur Roi, au lieu de David, mon père. Et je ſuis un petit Jouvenceau qui ne ſçai n'aller ne venir. Et toutesfois ton ſerviteur eſt au milieu de ton peuple, que tu lui as éleu, & icelui eſt un grand peuple, qui ne peut être nombré ni raconté, tant il eſt plantureux en nombre. Donne donc à ton ſerviteur un cœur qui ſoit entendu à juger ton peuple, afin que je ſache diſcerner & connoître le bien du mal. Car qui pourroit juger ce tien peuple qui eſt en telle multitude? cela plut devant le Seigneur, que Salomon avoit fait cette requête. Et le Seigneur lui dit: Pour ce que tu as demandé ceci, & n'as point requis de vivre longuement, & n'as point demandé richeſſes pour toi, & n'as auſſi demandé la vie de tes ennemis, mais as demandé connoiſſance pour entendre droiture: Voici j'ai fait ſelon ta parole: Voici, je t'ai donné un cœur ſage & entendu: &c. O heureux, heureux vraiment le

Prince qui a accès perpétuel & familiarité continue avec Dieu, auteur de vraie ſapience! car il n'apprendra rien de Dieu, que choſes vraies, en tant que ce qu'il peut retenir des hommes, eſt le plus ſouvent enveloppé d'erreurs & menſonges. Pourtant celui qui élève ſon eſprit à Dieu ſeul, ès inconvéniens qui lui ſurviennent de jour en jour, il devient plus entendu. Lorſque David Roi, deſiroit grandement, non-ſeulement d'entendre la ſapience contenue en la loi de Dieu, ains d'icelle uſer au gouvernement de ſes peuples, il demanda que ſapience entière lui fût donnée, proférant ces paroles: Donne moi entendement, & je chercherai ta loi, & la garderai de tout mon cœur. Et un peu au-deſſous: enſeigne moi à bien juger, & entendre: car j'ajoute foi à tes commandemens. Pour ce donc, tout ainſi, que ceux qui fréquentent aſſiduellement les perſonnages doctes, ſont faits par leur converſation plus ſçavans: Auſſi notre eſprit inſiſtant avec prières continues envers Dieu, acquiert privauté, & quelque degré de familiarité envers Dieu: par laquelle l'œil de l'eſprit devient plus éclairci. Car l'eſprit par la prière parlemente avec Dieu, & exprime les affections du cœur, & demande conſeil en choſes douteuſes, & conſolation en ſes infortunes. De ces affections il y a beaucoup d'images & ſimilitudes exprimées aux Pſeaumes de David. Le ſemblable auſſi Valere le Grand & Tite-Live nous peuvent témoigner avoir été fait par les Romains envers leurs Dieux: car ils imploroient le conſeil de leurs oracles, en leur offrant ſacrifices & prières, & leur demandoient ce qui étoit néceſſaire de faire en choſes de grande importance. Et ceci appert notoirement par le ſeul exemple de Romule. Or dit l'Hiſtoire que ce Roi belliqueux ſe voyant en la guerre Sabine avec les ſiens mis en route, tellement qu'il ſembloit jà que la victoire ſe tournât du côté des ennemis, preſſé d'un eſcadron fuyant à qui la peur & l'ennemi courageux avoient chauſſé les éperons, il leva ſes armes au ciel, priant ainſi: O Jupiter (dit-il) par ton commandement & le préſage heureux de tes oiſeaux, j'ai en ce Palais poſé les premiers fondemens de la ville; les Sabins occupent jà la forteresſe achetée au prix d'un déloyal péché, & de-là, ayant encore gagné la vallée du milieu, s'acheminent tous armés en ce lieu: Mais repouſſe, toi, père des Dieux & des hommes, & chaſſe d'ici les ennemis furieux, ôte toute terreur & crainte aux Romains, & arrête la fuite vilaine de ce peuple. Si mes prières trouvent grace devant toi, je fais vœu d'édifier en cette place à toi, Jupiter arrêté, un Temple ſomptueux, qui ſervira de témoignage à la poſtérité naiſſante, que par ta ſeule aide & faveur cette ville a été gardée. Ayant ainſi prié, comme s'il eût entendu ſa priere avoir été ouie & favoriſée, ici (commençât-il à dire) ô valeureux Romains, le très-bon & grand Jupiter vous commande de réſiſter vaillamment, & de recommencer la mêlée, &c. Pour ce donc, la foi pure & entière envers Dieu, & les ſaintes ſupplications applaniſſent & préparent le premier chemin à ſapience. Le ſecond point qui eſt requis à ceci, c'eſt que aſſiduellement nous vacquions à la lecture de bons & prudens Auteurs, & nous addonnions à retenir iceux en mémoire. Car la ſapience, parlant par Salomon, nous apelle-là. Sois (dit-elle) inſtruite par mes paroles, & vous vous en trouverez aidés.

Digitized by Google

Et de-là vient que l'Apôtre S. Paul s'efforce à montrer que la doctrine des ſaintes lettres excite l'eſprit, & vient illuſtrer l'entendement, afin que les hommes appris par icelles remparent leurs cœurs de force & vertu, & conſolent les affligés par eſpérance. Mais ſur tous autres il eſt ſéant à ceux qui préſident ès dignités & Magiſtrats, de travailler à l'étude de ſi excellentes doctrines, vu mêmement que Dieu, pour cette cauſe, commanda jadis à celui qui devoit gouverner ſon peuple Iſraëlite, d'avoir non-ſeulement chez ſoi les Livres de la Loi divine, ains de s'employer nuit & jour à lire & entendre ſoigneuſement iceux. Car il parle ainſi par Moyſe : Quand ton Roi ſera aſſis ſur le trône de ſon Royaume, lors il écrira pour ſoi cette Loi en un Livre, à l'exemple des Sacrificateurs Lévitiques, laquelle il aura avec ſoi, & la lira tous les jours de ſa vie, afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur ſon Dieu, & qu'il garde toutes les paroles de cette Loi, & ces ordonnances pour les faire, &c. Et pourtant ceux qui ſont inſtallés aux gouvernemens des Magiſtrats feront bien, s'ils conduiſent les peuples qui vivent ſous leur obéiſſance, par la voie de cette ſainte Loi. Car ceux qui ſeulement s'appuyent ſur la Sapience humaine, ſouvent tombent en beaucoup d'erreurs, & d'ailleurs ſont coutumiers de troubler les Nations voiſines, qui jouiſſent d'une tranquillité délectable. De telle opinion ne s'eſtrange point Eraſme, lequel afferme que, pour cette cauſe, Platon a voulu que tard les Grecs parvinſſent à la connoiſſance de Dialectique, parce qu'elle ſoutient l'une & l'autre partie, & rend les opinions de l'honnête ou deshonnête moins ſolides & fermes. En outre, il ne ſera inutile au Prince d'avoir en mémoire les Dits des ſept Sages de la Grèce, deſquels les noms ſont lus en tous endroits. Car ces illuſtres perſonnages ont été réputés en Grèce maîtres & conducteurs de la vie honorable, & qui ont donné premièrement aux peuples les enſeignemens des mœurs en brièves ſentences; deſquels préceptes nous n'avons eſtimé mal-ſéant d'en inférer ici quelques-uns, afin que le Prince ait de quoi plus promptement lire, former ſes mœurs, & façonner ſes vertus. Les enſeignemens donc ſont tels : *Parfay-toy, toy-meſme. Augmente le bien qui eſt enté en toy. Conſidère fortune fuyarde & mobile. Ne délaiſſe point Nature. Mets ton entente des choſes utiles aux bonnes. Ne bleſſe perſonne. Ayme nette volupté. Chaſſe triſteſſe. Préfére ce qui eſt honneſte. Hay extrêmement le vice. Honore vertu. Exerce ton office. Cognoy que tu es né à vertu. Laiſſe gouverner raiſon. Orne ton eſprit. Ne fay rien ſans conſeil. Tien moyen. Regarde qu'il n'y ait rien trop. Regarde auſſi qu'il n'y ait rien moins. Ely un Capitaine ſage. Uſe d'icelui comme de ton œil. Remire que c'eſt qu'il fera. Meſure tes forces. Penſe à ta fin. Fay tes affaires de bon gré, & bien entendu. Adviſe à qui tu auras affaire, quand, comment, & en quel lieu. Evite tant plus ſongneuſement le mal, d'autant qu'il ſera plus grand. Réſiſte plus vertueuſement au mal qui eſt acharné. Fuy les laqs de volupté.* Que donc les Magiſtrats ſe contemplent ici comme en un miroir, jaçoit qu'ils connoiſſent aſſez leurs gouvernemens être conformes à ces belles & mémorables ſentences. Qu'ils liſent journellement, ou prêtent l'oreille

ententive à ceux qui liront les paroles & faits des Sages, que la mémoire favorable nous a rédigés par écrit, & principalement de ces Philoſophes qui enſeignent à très-bien & droitement adminiſtrer la charge d'une République. Toutesfois ils auront en plus grande eſtime la lecture des lettres ſacrées, pour entendre comme le vrai ſervice de Dieu ſe doit ſainement inſtituer, & apprendre par quel moyen les peuples ſont gouvernés ſelon l'ordonnance de la Loi Divine. Davantage, qu'ils obſervent quel ſoin les Romains ont pris, pour raſſembler, en un, les Livres des Sybilles, pource qu'ils eſtimoient iceux avoir été compoſés par inſpiration divine; car les Anciens appeloient les Sybilles, Enthées, qui ſignifient que les cœurs de ces Prophéteſſes avoient reçu Dieu, deſquelles, à cette occaſion, Virgile parle ainſi:

Sur qui eſpand le Délien Prophète
Les clairs rayons de ſa grace parfaite,
Luy inſpirant grand eſprit & penſée,
Qui d'un haut heur ſe ſent récompenſée.

Quant à leur dénomination, elles ſont dites Sybilles, à cauſe qu'elles connoiſſent les conſeils divins. Toutesfois, ſi quelqu'un deſire entendre davantage de l'état de ces Sybilles, qu'il liſe les Livres des choſes divines que Varro a écrit à C. Céſar, ſouverain Pontife, combien qu'il ſoit aiſé de trouver pluſieurs autres Auteurs qui ont parlé d'icelles, leſquels je trouverois ſuperflu de raconter, comme n'étant ſujets au diſcours de notre matière. Or, les Romains étoient coutumiers d'aller prendre conſeil des Livres Sybillins, toutes & quantes fois que quelque grand déſaſtre, ou méchef, leur étoit prochain, afin de s'enquérir & apprendre ce qui leur convenoit faire pour remédier au danger qui panchoit ſur leurs têtes, comme on peut lire avoir été fait par le grand Fabie; car icelui créé Dictateur pour la ſeconde fois, le premier jour qu'il entra en la dignité de ſon état, devant le Sénat aſſemblé commença ſa harangue par l'honneur qui eſt dû aux Dieux, & remontra aux Pères que, par le mépris de leurs Divinités, & nonchalance, les Cérémonies, ou vraiment par la témérité, ou ignorance des Divinations, qui ſe concevoient par le vol des oiſeaux, C. Flamin, Conſul, avoit offenſé, & pource leur perſuada-t-il qu'il falloit ſe conſeiller aux Dieux, pour entendre d'iceux par quel ſacrifice on pourroit purger la faute commiſe, & appaiſer la fureur de leur courroux, par leſquelles perſuaſions il gagna ſi dextrement leurs cœurs, qu'il fut commandé aux Seigneurs dix hommes d'aller aux Livres des Sybilles, pour avoir avis ſur ce fait: ce qui autrement n'étoit permis, ſinon quand quelque prodige cruel & malencontreux étoit annoncé. Les Seigneurs dix hommes ayant vu les Livres fataux, rapportèrent aux Pères que la cauſe de cette guerre procédoit d'un vœu fait au Dieu Mars, non duement rendu, lequel il falloit entièrement, & encore plus hautement accomplir. Et au reſte étoit beſoin de vouer jeux magnifiques à Jupiter, à Vénus Ericyne, & à la Déeſſe Mémoire: puis convenoit dreſſer prières, & agencement de Lits, & encore vouer le ſacré Printemps, s'il advient que

les

Digitized by Google

les guerres leur ſoient heureuſes, & que la République demeure au même état qu'elle étoit avant la guerre encommencée, &c. Mais ſi les Romains ſi curieuſement ont eu cœur aux Livres des Sybilles, aux fins de connoître les choſes difficiles à ſavoir, combien, avec plus grand ſoin doivent les Princes feuilleter les Oracles des ſaints Prophètes, afin que, ſelon la volonté manifeſte de Dieu, ils puiſſent régir en leurs Provinces domeſtiques leurs peuples, & en rude ſaiſon de guerre leur donner conſeil, ſecours & enſeignement ? Car de cela ils recevront une faveur céleſte, qui leur ramenera en mémoire les choſes paſſées, & leur mettra devant les yeux les préſentes, & repréſentera celles qui ſont à venir, afin de prévoir les événemens qui approchent, & y pourvoir ſelon raiſon. Pour ce regard donc nous n'eſtimons qu'aucun puiſſe acquérir eſtime de Sage ſans mémoire & uſage, & moins vivre en réputation d'homme prudent, ſans conſeil, & ſans l'induſtrie, jugement & diſcrétion de ſon office. Mais que profitera-t-il d'être appelé ſage, & ne ſe ſouvenir de ce qui aura été dit, ou entendu, encore après connoiſſance de cauſe ? Quelle utilité, je vous prie, recevons-nous de la lecture & intelligence des choſes très-bonnes & prudentes, ſi tout cela n'eſt pratiqué & réduit à dû exercice ? Le Poëte Afranie (ſelon que le traite A. Gelle) a donné très-bon avis comme Sapience ſe peut engendrer & acquerre, entant qu'il la dit être fille d'Uſage & de Mémoire ; car il démontre par cet argument, que celui qui voudra tenir rang de Sage ès choſes humaines, n'a ſeulement beſoin des livres, ou des ſciences & diſciplines de Réthorique & Dialectique, ains qu'il lui convient s'exercer à éprouver & connoître de près les choſes. En outre, retenir en ferme mémoire les choſes advenues & paſſées, & ſe faire ſage par icelles, puis prendre conſeil à ſe réſoudre, par ce que les périls ont enſeigné, non à ſe délecter ſeulement en cela de quoi les Livres, ou Maîtres-d'École, font démonſtration par figures & vanité des paroles, ainſi qu'en badinage, ou en ſonge. Or, les vers d'Afranie, en ſa Poëſie appelée Togata, que l'on nomme auſſi Sella, ſont tels :

Uſage m'a puiſſamment engendrée
Aux douces loix où Vénus ſe récrée ;
Mère Mémoire, en qui j'ai prins eſſence,
M'a donné l'heur de proſpère naiſſance ;
Le Grec facond, dont la Muſe deffie
L'oubli muet, m'a nommée Sophie ;
Et vous, Latins, m'appelez Sapience,
Par ſouvenir de l'antique Science.

On trouve preſque correſpondans à ce propos quelques vers de Pacuve, leſquels, ſelon l'avis du Philoſophe Macedo, homme de bien, & mon familier ami, on devoit écrire aux Portes de tous les Temples :

Je hay (dit-il) entre les hommes, ceux
Qui ſont eſpris d'un vouloir pareſſeux,

Et toutesfois ſemblent (ſi on s'y fie)
Pratiquer l'art de la Philoſophie.

Car le bon vieillard diſoit : Qu'il n'y a rien plus mal ſéant & intolérable que les hommes pareſſeux & négligens, leſquels portans barbe, & revêtus de robe Philoſophale, convertiſſent les mœurs & émolumens de Philoſophie en art de langue, & fard de paroles, ſachant bien facondement accuſer les vices, combien que d'excès vicieux ils ſoient farcis entre cuir & chair. Le troiſième moyen, par lequel la Sapience ſupernelle eſt acquiſe, eſt : Que le Prince ſoit d'une nature commodément diſpoſée à apprendre, & épriſe d'un véhément deſir de ſcience, & pour cette cauſe il doit converſer aſſiduellement avec très-bons & doctes perſonnages, avec leſquels il deviſe & diſpute, leur metant (ſi bon lui ſemble) en avant diverſes choſes, & nommément celles deſquelles il doutera, afin que, ſon doute éclairci par un diſcours & réſolution docte, il ſoit fait plus prudent. Outre plus, il convient que de jour en jour il apprenne ce qui eſt requis, tant à bien & droitement régler ſa vie, que celle de ſes ſujets, & ſache ce qu'il doit ſuivre & fuir auſſi. Ariſtote raconte, par l'opinion de Théognes, que la converſation fréquente qu'on a avec gens doctes, & qui aiment Sapience, eſt un exercice honorable à vertu, par lequel l'un provoque & hâte l'autre à apprendre ſcience. Iſocrates auſſi admoneſte élégamment le Roi Nicocles par ces paroles : Fais des amis, non pas toutes perſonnes qui convoiteront un tel bien, mais qui ſoient dignes de ton naturel ; non ceux avec leſquels tu meneras vie joyeuſe, ainçois ceux par l'aide deſquels tu puiſſes très-bien gouverner ta République. Sois diligent à éprouver ceux que tu reçois pour familiers en ta compagnie, ayant ſouvenance qu'il adviendra, que ceux qui ne te hantent point, t'eſtimeront ſemblable aux perſonnages avec leſquels tu converſes. L'Auteur des Proverbes appelant bénignement les humains à Sapience, s'écrie ainſi : Le ſage écoutera, & aura plus de doctrine. Et ailleurs : Qui chemine avec les Sages, ſera Sage, un Gay aime la compagnie des autres. Pource donc, il faut que le Prince qui aime Sapience, évite la ſociété des hommes vicieux, afin qu'il ne ſoit entaché de leur mal contagieux, & qu'ils ne ſement noiſes & ruines en ſa Cour ; mais que plutôt il s'adjoigne tels perſonnages, par leſquels ſon cœur ſoit diſpoſé à obſerver & garder la foi pure, toute héréſie rejetée. Pluſieurs attribuent à Cyneas, que, par ſon moyen, Pyrrhe, Roi des Epirotes, a flori en l'excellence de ſi grande dignité. Auſſi Philippe, Roi de Macédoine (ainſi que le raconte A. Gelle) a ainſi écrit à Ariſtote :

PHILIPPE à Ariſtote, S.

Saches qu'il m'eſt né un fils, dont je remercie les Dieux, non tant pource qu'il a pris naiſſance, que pour autant que cet heur lui eſt advenu d'être né ès jours de ta vie ; car j'eſpère que, enſeigné & inſtruit par toi, il ſera trouvé digne de nous, & de la ſucceſſion de notre Royal domaine. Sembla-

Digitized by Google

blement Cyrus voulut avoir chez ſoi Xénophon, afin qu'en la négociation de ſes affaires, il prît conſeil de lui. Créſus, Roi de Lydie, chercha pareillement de gagner à ſon ſervice, par dons plantureux, le Philoſophe Anacharſis. Denys (combien que Tyran) s'eſt délecté grandement en la doctrine d'Ariſtipe; & Stilpa & Menedeme, Philoſophes, furent moult agréables au Roi Ptolomée. Mêmement le Roi Antigone aima ſi ardemment Bias, que durant une griève maladie, dont ce Philoſophe ſe trouva quelquefois atteint, il le faiſoit tous les jours viſiter par deux de ſes Gentilshommes, & lui adminiſtrer toutes choſes néceſſaires. Le Philoſohe Licon a trouvé grace devant Attalus, Roi d'Aſie. Antiochus, Roi de Syrie, a favoriſé Demetrie Phalerée; Mithridates, Roi de Pont, porta telle amitié à Lampſacene, Diſciple d'Epicure, que pluſieurs euſſent jugé icelui être ſon fils. Le même Mithridates auſſi priſa tant Platon, qu'il éleva à ſa gloire une ſtatue, avec un tel titre: MITHRIDATES, FILS DE RHODOBATE, A DÉDIÉ CESTE IMAGE AUX MUSES DE PLATON. Alexandre, Roi de Macedoine, uſa de moult grande bénévolence envers Oneſicrite, & Anaxarque, perſonnages de ſingulière érudition. Et Plutarque raconte du même Alexandre, que ayant vu à Corinthe Diogene, & après avoir approuvé, voire admiré l'entendement, prudence, & grandeur de courage d'icelui, dit: ſi je n'étois Alexandre, je voudrois être Diogene. Par cela appert que le victorieux Monarque, chargé aucunement de ſa félicité, grandeur, & puiſſance, (ſi je dois parler ainſi) comme empêchemens qui lui dénioient d'appréhender prudence & vertu, toutesfois portoit une ſecrette envie à la robe, beſace, & contentement de Diogene, eſquelles perfections le bon Preud'homme étoit indomptable: voire en autre qualité que Alexandre, lequel ſes chevaux, armes & lances rendoient victorieux & inſupérable. Il falloit donc que ce Prince philoſophant fût fait Diogene par affection, & toutesfois que par la dignité de ſa fortune, il demourât Alexandre, &c. Outre la ſplendeur de ces bonnes parties, étoit Alexandre conſidérable, en ce qu'il ne ſe délectoit moins de la fréquentation des doctes perſonnages, que de la lecture des excellens Auteurs: de ſorte qu'il lui échappa quelquefois de parler tant avantageuſement de l'Iliade d'Homere, qu'il dit: Que l'Iliade ſervoit aux munitions de la guerre, comme la viande à la nourriture du corps. Car tant plus ſouvent il la liſoit, & plus auſſi s'enflammoit ſon deſir à exploiter périlleuſes entrepriſes. Tant fortuné fut ce Monarque en ſes deſſeins héroiques, qu'aucuns étoient devenus couſtumiers de dire: que Alexandre conquerroit les Royaumes, mais qu'il les conſervoit par le conſeil d'Anaxarque. Quoi? eſt-ce pas choſe reçue pour notoire, que ſi Alexandre n'eût obtempéré aux admonitions de ce perſonnage, ſa gloire s'en alloit par un honteux déſeſpoir obſcurcie? & eût maculé la renommée illuſtre de ſes hauts faits d'une infamie perdurable? Concluons donc, que ſouvent par prudens Enſeigneurs & ſaiges Conſeillers, maintes très-grandes & amples dignités ſont acquiſes aux Princes, comme on peut lire ès Chroniqueurs fidèles. Car jamais Achille n'eût tant excellé, s'il n'eût parfaitement apprins l'art militaire

d'Epaminondas, Thebain. Periclès auſſi n'épargna diligence aucune, ains employa tout ſoin à ce que Alcibiades ſon neveu fût naïvement inſtruit, & profitât ès arts libéraux, & diſciplines honorables. Et néanmoins ce jeune Prince (trop plus volage qu'il ne convenoit à ſa grandeur) trébucha en vices lourds & énormes, deſquels peu après Socrates le retira, & ramena à bien. Le Patrice Senois dit être expédient à tous Princes & à toutes perſonnes qui exercent l'office des Magiſtrats, de tenir en main jour & nuit la rapſodie d'Homere, laquelle il eſtime avoir été par lui écrite, & deſtinée à celle fin qu'elle ſervît d'exemplaire, ou puſſent remirer leur devoir ceux qui ont autorité de gouverner les Dominations. Car il ne traite pas ſeulement les exploits belliques, mais auſſi les choſes civiles, & exalte tellement les prouëſſes & actes prudens des excellens perſonnages, que ceux qui les liſent ou écoutent, s'animent à l'entrepriſe des faits ſi chevaleureux & louables: ainſi que Theſée & Pirithoe oyant chanter les louanges d'Hercule, s'enflammèrent à l'enſuivre. Et pourtant Plutarque eſtime être très-profitable au Prince de converſer avec très-bons & excellens Philoſophes, & traiter avec eux ſouventesfois des choſes qui appartiennent à vertu, & à ſon office. Car, dit-il, devenir épris d'amour, & avoir part à l'amitié d'aucuns, puis recevoir auſſi quelques-uns en grace d'amitié, & icelle garder inviolable, de ſorte que par obſervation ſi fidelle, telle bénévolence puiſſe apporter & publiquement & particulierement grand profit à pluſieurs perſonnes: Cela eſt acte d'hommes civils, doués d'honnêteté & humanité, & non convoiteux de gloire: comme aucuns çà & là en deviſent. Mais plutôt celui ſemblera avoir ſoif de gloire, & craindre reproche, qui a peur d'être appellé affectionné ſerviteur de ceux qui excellent en dignité & puiſſance. Autrement que veut dire celui qui eſt facile à guérir, & deſire la Philoſophie? A la mienne volonté, que je fuſſe or' Simon le Conrayeur, ou Denys le Grammairien, de la famille de Periclès, ou de Caton: afin que Philoſophie deviſât avec moi, & s'aſſît auprès de ma perſonne, comme Socrates a fait à l'endroit d'iceux. A ceci convient bien l'élégant propos d'Ariſtote; icelui ſe ſentant mépriſé par les Sophiſtes qui le blâmoient de ce qu'il diſputoit avec tous ceux qui l'en requéroient, ſouloit dire: les bêtes brutes auſſi entendent les paroles qui provoquent à vertu, & nous fuyons ce bien d'avoir converſation avec les puiſſans & notables perſonnages, comme s'ils étoient cruels & intraitables. L'artifice de la Doctrine de Philoſophie ne taille point Images qui ne ſervent ſeulement qu'à feindre les ſignes, & poſées ſur leurs fondemens demeurent muettes & ſans mouvement: mais en choſe quelconque où elle met la main, elle s'étudie à la façonner agile, & à faire ſes œuvres vives & laborieuſes. Elle leur ajoute en après véhémence & impétuoſité, par leſquelles elle ſoit excitée, elle ajoute jugement, qui invite à choſes utiles: ajoute diſcrétion, pour ſuivre ce qui eſt plus convenable: ajoute prudence & magnanimité, jointes avec douceur & cautelle, par leſquelles choſes les hommes civils ont plus libre familiarité envers les perſonnages excellens en dignité, & autoriſés en puiſſance. Et, à vrai dire, le médecin bien expert appliquera toujours plus

Digitized by Google

volontiers remède à l'œil qui regarde pour plûſieurs, & les garde auſſi, qu'au reſte des membres inférieurs. Ainſi, le Philoſophe ſera plus affectionné au ſoin de celui qu'il voit curieux, & embeſongné pour pluſieurs, & lequel il convient être ſage à pluſieurs, & rendre à maints droit & juſtice. Qui plus eſt, encore ſi tel perſonnage eſt parvenu à ſi grande faveur que d'avoir accès à la majeſté d'un Prince ou Magiſtrat, ou autre maniant les affaires, & rempliſſe icelui d'honnêteté, par un, il profite à pluſieurs: comme fit Anaxagore, familier de Pericles, Platon à Dion, & Pithagore aux primats d'Italie. Mais quoi? Caton auſſi ayant laiſſé ſon exercice, navigea vers Athenodore; Scipion envoyé en ambaſſade de par le Sénat, appella à ſoi Panetie, homme entendu, & reſpectant le bien & le mal, comme dit Poſſidoine, &c. Donc le perſonnage civil & digne de ſervice Royal, qui prendra charge d'inſtituer & façonner ainſi un Prince, ſera profitable à toute République: adminiſtrant juſtice, établiſſant loix, puniſſant les coupables, & élevant bonnes & diſcrettes perſonnes. Toutes fois il me ſemble que le Maître expert en l'artifice naval, eût encore de meilleur courage fait une cheville pour la fermeté de la Nef, s'il eût entendu devoir être établi Gouverneur d'Argos, pour la maîtriſe de laquelle tous étoient en peine. Et le charpentier ne fera pas de ſi bon courage une charrue ou chariot, que les Tables eſquelles Solon devoit engraver ſes loix. Certainement ſi les enſeignemens & raiſons des Philoſophes ſont empreintes ès cœurs des Princes & Gouverneurs des Républiques, de ſorte qu'elles y demeurent arrêtées, elles prennent vigueur de loy. Car Platon navigea en Sicile, n'eſpérant rien moins que les ordonnances de Philoſophie engendreroient loix & opérations ès négoces de Denys. Mais il trouva Denys comme un livre rempli de fautes & taches, & ayant beſoin de beaucoup de ratures, lequel auſſi ne pouvoit délaiſſer la teinture de tyrannie dont il avoit jà ſi longuement été abreuvé, qu'il ne pouvoit être nettoyé. *Juſqu'à ici parle Plutarque*, du Diſcours duquel on peut facilement connoître quelle doit être la familiarité & converſation des Princes avec les hommes doctes, & des perſonnages ſçavans avec les Princes: afin que le Prince admoneſté par iceux du devoir de ſon office, puiſſe épandre les profits d'icelui ſur ſon peuple: tout ainſi que la viande reçue en l'eſtomach, donne nourriture aux autres membres. Aux trois raiſons ſus alléguées, il ne ſera hors de raiſon d'ajouter une quatrième, par laquelle les Princes ſeront faits encore plus ſages. Icelle eſt telle, Aſſavoir que lorſque les mêmes Princes voyageront quelques fois en diverſes contrées, ils regardent & curieuſement conſidèrent les mœurs & ſituations des régions étranges, quels fruits porte plantureuſement une chacune terre, en quels arbres, ou beſtial elle abonde. Si elle eſt montaigneuſe ou étendue en plaine. Sous quel climat & ſous quelle partie du Ciel elle eſt aſſiſe. Quelles Loix elle obſerve, Quelle religion elle tient, Brief, quelles marchandiſes elle eſt coutumière d'envoyer ailleurs. Car de-là il reſſortira, que les Princes deviendront plus ſages & adviſés, & apprendront quelquefois beaucoup plus en cette pratique, qu'ès Livres. Cela même Homere raconte être advenu à Ulyſſe, car il nous le vante avoir plus acquis

de ſageſſe par ſes longues erreurs, & divers voyages, que par le pénible travail de la Guerre de Troye. Neſtor, Roi de Pilye, ſe glorifioit d'avoir été avec les Lapithes. Menelaus, ſemblablement, s'éjouiſſoit d'avoir vu entiérement Cypre, Phenice, & Egypte, & d'avoir attentivement regardé Thebes l'Egyptienne enrichie de cent portes, chacune deſquelles étoit gardée par deux cens Chevaliers. Et non content de cela, J'ai (dit-il) circuit toute l'Æthiopie, & pluſieurs autres Provinces. Virgile auſſi voulant louer Ænée, raconte qu'il a paſſé par divers lieux, & échappé maintes traverſes, devant qu'arriver en Italie. Mais ſi aucun (délaiſſant les Poëtes) vouloit deſcendre aux Hiſtoriographes, je vous prie, quelle multitude trouveroit-il, ſoit des Rois, Princes, ou autres ſages perſonnages, qui pour apprendre diverſes choſes, & ſe faire plus cauts & prudents, ont preſque erré par tout le monde? Mais afin que ce diſcours ne ſorte hors les limites de notre entrepriſe en les déchiffrant par le menu, nous nous en tairons. Une choſe, ajouterons-nous, c'eſt que s'il n'eſt loiſible au Prince, pour cauſe légitime, de s'éloigner longuement de ſa terre, qu'il ſoit curieux d'arrêter en ſon ſervice quelques perſonnages excellens en Géographie, ainſi comme autres gens avantagés ès perfections des autres ſciences, par leſquels Géographes il ſoit inſtruit à connoître toutes ces choſes, afin que ſon eſprit puiſſe comprendre ce que ne lui eſt loiſible de voir à l'œil : combien que s'il en reçoit quelque plaiſir, ou profit, il ne ſoit pas pourtant parfait, lequel néanmoins accroîtra de plus en plus par les Tables d'Anaximandre, Miléſien, & de Ptolomée, Egyptien, diligemment vues & recherchées. Le bruit eſt que toutes & quantes fois qu'Alexandre le Grand s'appareilloit à guerroyer quelque Province, ou aſſiéger quelque Cité, pour la ſubjuguer, il commandoit toujours qu'on lui montrât les portraits & délinéations d'icelles peintes, afin que par là il avisât comme il pourroit plus sûrement garder les ſiens, & aſſaillir plus avantageuſement les ennemis. On dit que les Romains ont fait de même avec les conducteurs de leurs exercites ; car lorſqu'ils avoient réſolu d'envoyer quelque Empereur, ou Chef-d'Armée, en aucun endroit, ils lui mettoient peinte devant les yeux la Province, laquelle il devoit envahir, afin que, par la peinture, il recueillît les moyens par leſquels on pourroit plus aiſément venir au-deſſus, & en faire conquête. Au contraire, c'eſt choſe notoire qu'aucuns Adminiſtrateurs des Offices publics, pour leur bêtiſe & ignorance au fait de leur charge, ont été tués de leurs propres gens : il s'en trouve d'autres qui ont ſouffert le ſemblable par leurs adverſaires, comme la mémoire ancienne témoigne avoir été fait en la perſonne de Cyrus ; car, étant au dépourvu, & inconſidérément entré en certains détroits de Scythie, il fut occis par la Roine Tomyris, avec tout ſon exercite. Pource, il convient que les Gouverneurs des peuples ſoient ſages, afin que témérairement ils ne précipitent & eux, & leur peuple, en danger. Et ne profitera petitement à un Prince d'être expérimenté en phiſionomie, afin que par le regard du viſage, il juge ceux qu'il devra élire, comme plus idoines aux négociations ; car cela appartient à l'ornement de la ſageſſe d'un Prince.]

Digitized by Google

GUILLAUME HAUDENT a reduit en rime, les cent premiers Apophtegmes d'aucuns illuſtres Princes & Philoſophes, jouxte la Traduction Latine d'Eraſme, imprimés à Paris, *in*-16. par Nico. Buffet, l'an 1551.

GUILLAUME JAUDIN, Licencié ès Loix, a écrit Traité de Témoins & d'Enquêtes, avec Annotations des paſſages de Droit, concernant ladite matière, imprimé à Paris, par Vincent Sertenas, 1556.

GUILLAUME DES INNOCENS, Chirurgien à Thouloufe, a traduit du Latin de Laurens Joubert, Traité de la Peſte *; plus une Queſtion de la Paralyſie, & deux Paradoxes de la révulſion, du même Auteur Joubert, imprimé *in*-8°. par Jean Lertout, 1581.

* Outre ſa Traduction du *Traité de la Peſte*, Guillaume des Innocens a encore publié deux autres Ouvrages poſtérieurs à la Bibliothèque de Du Verdier, ſavoir, l'*Examen des Eléphantiques, ou Lépreux*, Lyon, 1595, *in*-8°. & une *Oſtéologie*, Bourdeaux, 1604, *in*-8°.

GUILLAUME LANDRÉ *, d'Orléans, a traduit d'Eſpagnol, la Continuation & pourſuite de Primaleon de Grèce, fils de Palmerin d'Olive, Empereur de Conſtantinople, où ſont récitées les Proueſſes & chevalereux Faits d'armes & d'amours, mis à fin par lui; enſemble les Enchantemens qui en lui furent exécutés à l'occaſion de l'Infante Gridoine, Ducheſſe d'Ormede, future Héritière du Royaume de Pologne; avec les Prédictions des Oracles qu'il reçut, & les Combats, Duels, Cartels & Tournoys entrepris & dreſſés par Dom Edouard d'Angleterre, enamouré de l'Infante Floride, ſœur de Primaleon, imprimée à Paris, *in*-8o. par Jean Parent, 1577. François Vernaſſal en a traduit le premier Livre.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 331.

GUILLAUME LAURENT, Docteur en Théologie, Profez au Convent des Frères Prêcheurs, à Xaintes, a écrit Confeſſion de la Foi Catholique, contenant ſommairement la

Réfutation & Réformation de celle que les Miniſtres des Proteſtans ont préſentée au Roi ; les Articles de laquelle y ſont mis, imprimée à Paris, *in*-8o. par Hierome de Marnef, 1562. Déclaration de la diverſité de l'Égliſe reformée & transformée; avec la Démonſtration de la forme parfaite de l'Égliſe Catholique, imprimée à Paris, *in*-8o. par Guill. Chaudiere, 1563.

GUILLAUME DE LESRAT, Seigneur de Lacrau, Préſident en la Souveraine Cour de Parlement de Bretagne, a mis par écrit Arrêts notables, donnés en la Cour de Parlement de Bretagne,& prononcés en robes rouges, imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, 1581 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 331.

GUILLAUME LIMANDAS a écrit la Paraphraſe du ſecond, troiſième & quart Livre des Inſtitutions Forenſes, ou Pratique judiciaire de Jean Imbert, qui commence ainſi que s'enſuit : Appellation, n'eſt autre choſe, fors le recours & plainte, que le condamné a au Juge ſupérieur, pour réparer les torts & griefs à lui faits par la ſentence de celui duquel il eſt appelant, & a été imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, en l'an 1548.

GUILLAUME LINDAN *. Contrariétés & Contredits de Luther. *Item* de Calvin. Voyez ANT. DU VAL. Remonſtrance aux Prélats, &c. Voyez JEAN DE LAVARDIN.

* Lindan fut Inquiſiteur de la Foi dans les Pays-Bas, ſous le règne de Philippe II, Roi d'Eſpagne, qui, lorſqu'il fit établir de nouveaux Evêchés dans cette partie de ſes Etats, nomma Lindan premier Evêque de Ruremonde, d'où il fut transféré à Gand, en 1588, où il ne vécut que trois mois, étant mort le 4 Novembre de cette année, âgé de ſoixante-trois ans.

GUILLAUME DE LORRIS [1]. Cet Auteur vivoit du temps de Saint Loys, & mourut environ l'an 1263. Il fut bon Poëte pour ſon temps, & amoureux d'une Dame; compoſa en rime le Livre intitulé le Roman de la Roze, à l'imitation de l'Opuſcule d'Ovide

d'Ovide de l'Art d'aimer, y ayant entremêlé de la Philoſophie morale. Il laiſſa ſon Livre du Roman de la Roze, imparfait, lequel fut continué par Jean Clopinel, dit de Meung, quarante ans après. Ce Maître Guillaume de Lorris, ne nomme point ſa Dame, ne le lieu de ſa nativité ; mais il eſt croyable qu'il la ſurnomme Roſe, ainſi que lui-même témoigne, diſant:

C'eſt celle qui a tant de prix,
Et tant eſt digne d'eſtre amée,
Qu'el doit eſtre Roſe clamée.

On ne peut vraiment aſſurer de quel état il étoit, ſinon qu'il eſt vraiſemblable, qu'il fut étudiant en Droit, pour ce qu'en un endroit, il a laiſſé ces vers,

Ainſi nos dit Juſtiniens,
Qui fit nos Livres anciens.

Quant au ſujet du Roman de la Roze, Jean Antoine de Bayf le déclare au Sonnet ſuivant, qu'il adreſſe au Roi Charles IX,

Sire, ſous le diſcours d'un ſonge imaginé,
Dedans ce vieil Roman, vous trouverez déduite,
D'un amant deſireux la pénible pourſuite,
Contre mille travaux en ſa flamme obſtiné.
Paravant que venir à ſon bien deſtiné,
Fauſſemblant l'abuſeur tâche le mettre en fuite.
A la fin bel Acueil, en prenant la conduite,
Le loge, après avoir longuement cheminé.
L'amant dans le verger, pour loyer des traverſes,
Qu'il paſſe conſtamment, ſouffrant peines diverſes,
Cueil du roſier fleuri le bouton précieux.
Sire, c'eſt le ſujet du Roman de la Roſe,
Où d'amour épineux la pourſuite eſt encloſe;
La Roſe, c'eſt d'amour le guerdon gracieux.

* Guillaume de Lorris, ainſi nommé de la petite Ville de Lorris, en Gatinois, Poëte & Juriſconſulte, vivoit ſous le règne de S. Louis, & ne mourut qu'environ l'an 1260. « Il avoit la plus grande partie des qualités » qui forment le Poëte, un eſprit agréable, une imagination vive, beau» coup d'invention & de fécondité. Il connoiſſoit le pouvoir & les charmes » de la fiction, ſi peu connus des Poëtes, ſes contemporais », Massieu, *Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe*, pag. 165. Il y a dans le *Roman de la Roſe*, dont Guillaume de Lorris n'a fait que les quatre mille cent cin-

quante premiers vers, des deſcriptions qui plaiſent encore par leur ſimplicité & leur vérité, qui caractériſent les mœurs du temps auquel ils furent faits. « Jean de Meun, dit Clopinel, quarante ans après la mort de » Guillaume de Lorris, continua le *Roman de la Roſe*, & l'acheva ». Voy. LA CROIX DU MAINE, à ce même Article, Tom. I, pag. 331, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 26 & ſuiv.

GUILLAUME DE MACHANT [1]. Cetui-ci fut un Trouverre qui vivoit environ l'an M. CCC. & compoſa un Livre de ſes amours, en rime, lequel j'ai écrit en main ſur parchemin.

[1] Il s'appeloit DE MACHAUD, ou, comme les Anciens l'écrivoient, DE MACHAULT. Le Roman du *Cœur d'amour épris* rapporte, parmi les Epitaphes qui ſe voyoient dans l'*Hôpital d'Amour*, celle de Guillaume de Machaud, en douze vers, dont voici les deux premiers :

Guillaume de Machault, ainſi avoie nom,
Né en Champagne fus, & ſi eus grand renom.

Le Manuſcrit de ſes *Amours* eſt à la Bibliothèque du Roi. Voy. le P. LABBE, pag. 312 & 314 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* où il eſt dit que ce Guillaume de Machault vivoit l'an 1349. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE MANGIS, Moine de Saint Denys en France, a écrit en François [1], Chroniques des Rois de France, depuis Pharamond juſques au Roi Loys X du nom, fils de Philippes le Bel, en l'an 1315, vues écrites en main, & d'icelui n'a point fait de mention Claude Fauchet.

[1] Baronius, ann. 987, l'a de même appelé *Mangius*, mais c'eſt *Nangius*, en François, DE NANGIS. Guillaume de Nangis, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, en Brie, eſt un Moine de S. Denis, mort l'an 1302. Tout ce qui ſe trouve ſous ſon nom au-delà de 1301, doit paſſer pour une addition étrangère. Les Chroniques, mentionnées ici par du Verdier, ſont à la Bibliothèque du Roi, mais continuées bien au-delà de 1315. Le P. Labbe, pag. 324 de ſa *Nova Bibliotheca Manuſcriptor.* n°. 954, les rapporte ſous ce titre : *Chroniques de Frère Guillaume de Nangis, depuis Pharamond juſqu'en l'an* 1381. — Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot GUILLAUME DE NANGIS, Tom. I, pag. 335 & 336. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME MELLIER, Docteur ès Droits, & Avocat ès Cours de Lyon, a écrit Déclaration Panégyrique de l'Édit du Roi Henri II, ſur les Mariages Clandeſtins, faits par les enfans de famille, ſans le ſu & conſentement de leurs parents,

Digitized by Google

imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Dormand, 1558. Diſcours des vêtemens, habits & ornemens des Gens & Miniſtres de Juſtice de la Gaule-Françoiſe, non imprimé, & vu écrit en main, en la Librairie de Maître Philibert Bugnion, Avocat à Lyon.

GUILLAUME LE MENAND, de l'Ordre des Frères Mineurs de l'Obſervance, a tranſlaté du Latin de Ludolphe de Saxonie, le grand Vita Chriſti, ou les Méditations ſur la Vie de Jeſus-Chriſt, imprimé à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, ſans date.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 333 & 334.

GUILLAUME MICHEL, dit de Tours, a écrit en rime *, la Foreſt de conſcience, contenant la Chaſſe des Princes; avec l'Ante nouvelle de Salut, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1520. Le Siècle doré, contenant le temps de paix amour & concorde, imprimé à Paris, *in*-4°. par Hemond le Fevre, 1521. De la Juſtice & de ſes eſpèces, Livre très-profitable pour tous ceux qui deſirent connoître le moyen de vivre heureuſement & paiſiblement entre les hommes, revu, prélu & corrigé depuis, par Guillaume Aubert, Avocat, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jacques Kerver, 1556. Il a tranſlaté en rime les Georgiques de Virgile, expoſées moralement en proſe, par ledit Guillaume Michel, imprimées à Paris, *in*-8°. par Durand Gerlier, 1519. La Pandore de Janus Olivier, Evêque d'Agen, tranſlatée des vers Latins dudit Olivier, en rime Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Arnoult & Charles les Angeliers, 1542. Il a tranſlaté auſſi en proſe, Eutropius & Paulus Diaconus des faits des Rois & Empereurs Romains & des Conſuls de Rome, pareillement des Rois d'Italie, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1521. Les onze Livres de l'Aſne Doré, autrement dits de la Couronne de Cérès, Auteur Lucius Apuleius, contenant maintes belles Hiſtoires, Fables & ſubtiles

Inventions : à la fin deſquels Livres eſt ajoutée l'Expoſition ſpirituelle du contenu en iceux, imprimés à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, 1522. L'Epitome de Valere le Grand, intitulé le Floralier, recueilli premièrement par Robert de Valle & tranſlaté par ledit Guillaume Michel, imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre le Brodeux, 1524. La très-illuſtre & mémorable Vie, Faits & Geſtes des douze Céſars, écrite premièrement en Latin en douze Livres, par Suetone Tranquille, imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, 1530. Les quarante-quatre Livres de Juſtin, vrai Hiſtorien, ſur Troge Pompée, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir.

* Cet ancien Poëte eſt très-peu connu. Il paroît qu'il s'exerça d'abord ſur une Traduction des *Géorgiques* de Virgile, en vers François. Enſuite il donna des Poëſies de ſon invention. La *Forêt de conſcience* doit être regardée comme une imagination ſingulière, où, ſous l'emblême d'une chaſſe, l'Auteur veut apprendre à pourſuivre *les péchés, bêtes féroces & dangereuſes, qui ravagent l'ame, ou la Forêt de conſcience.* La plupart de ſes Poëſies ſont des eſpèces de fictions morales, dans le goût du temps où elles ont été écrites, & ſur le mérite deſquelles nous ne devons pas prononcer, relativement au goût de notre ſiècle, & à ſes lumières. Ce qui nous paroît très-mauvais, avoit ſans doute un prix, lorſqu'il a été fait. Il en eſt ainſi des autres Poëſies de cet Auteur, dont les titres ſont ici rapportés, & ſur leſquelles on trouve des jugemens raiſonnés dans la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 57, Tom. VII, pag. 75, & Tom. X, pag. 313 & ſuiv. Quant à ſes Traductions, elles eurent au moins quelque utilité, lorſqu'elles parurent.

GUILLAUME MOREL a traduit de Grec, Traité de l'uſage des images, approuvé par le ſeptième Concile général de Nice, du temps de l'Empereur Conſtantin & Irene, ſa mère, l'an de notre Seigneur 757; avec le Traité de Saint Jean Damaſcene, des images. Plus l'Origine des Iconomaches ou ennemis des Images, pris de Zonaras, imprimé à Paris, *in*-8°. par ledit Morel, Imprimeur du Roi, 1562. Les Épîtres de S. Ignace, jadis Évêque d'Antioche, en nombre douze, imprimées en Grec, Latin & François, par lui-même, en un Volume, *in*-8°. l'an 1561. Il a écrit auſſi des Commentaires des Dictions Latines,

Digitized by Google

expliquées en Grec & en François, & dont le titre eſt tel, *Verborum Latinorum, cum Græcis conjunctorum, Commentarii; Guliel. Moreleo, Auctore*, imprimés à Paris, *in*-4°. par lui-même, & depuis, à Lyon, par Claude Ravot, 1579 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume Morel, Tom. I, pag. 334 & 335.

GUILLAUME MORLAYE, Joueur de lut, a fait pluſieurs Livres de Tabulature de guiternes, où ſont Chanſons, Gaillardes, Pavanes, Branſles, Alemandes, Fantaſies, imprimés à Paris, par Michel Fezandat, 1550.

GUILLAUME PAQUELIN, Beaunois, a écrit Apologeme pour le grand Homere *, contre la repréhenſion du divin Platon, ſur aucuns paſſages d'icelui, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Charles Peſnot, 1577.

* Son Livre, adreſſé au Parlement de Dijon, eſt la plus ancienne Apologie d'Homère, connue en notre langue. M. l'Abbé Goujet, dans ſa Biblioth. Franç. (Tom. IV, pag. 50 & ſuiv.) donne une notice de cet Ouvrage, dans lequel il trouve de l'eſprit & de l'érudition, &, ſelon lui, aſſez bien écrit pour le temps où il parut.

Aucuns Vers d'Homere, allegués parmi la Proſe dudit Apologeme.

[Il ne faut pas nier au Roy l'obéiſſance,
Ne du Roy contemner la ſuprême puiſſance;
Il ne faut pas ton Roy puiſſant onque irriter,
Car le Sceptre & l'Etat il tient de Jupiter.

De Dieu deſcend l'honneur qu'en terre les Roys ont,
Et de Dieu bien-heureux les Roys très-aymez ſont.

Nous ne pouvons pas bien tous commander enſemble,
O Grecs, & de pluſieurs n'eſt bonne, ce me ſemble,
La domination : parquoy ſoit entre nous
Un Roy tant ſeulement, lequel commande à tous.

Mais plus forte eſt touſiours de Dieu la volonté,
Par qui l'homme vaillant eſt de peur ſurmonté,
Qui facilement oſte & donne la victoire,
Caſſant en un moment des orgueilleux la gloire.

De ſon poids propre la puiſſance
Se verſe à bas ſans la prudence ;
Mais, quand elle eſt joincte, les Dieux
Touſiours la font accroiſtre en mieux.]

GUILLAUME PARADIN, de Cuiſeaux, Doyen de Beaujeu, a écrit Chronique de Savoie, diviſée en deux parties : la première traitant des Comtes de Savoie & contenant ſoixante chapitres : la ſeconde des Ducs, depuis Amé, premier Duc, juſques à Emanuel Philibert, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1552. Hiſtoire de notre temps. Annales de Bourgogne, diviſées en trois Livres par chapitres. Au premier eſt traité du nom, antiquité & venue des Bourguignons en Gaule, & de leurs Rois & Royaume, juſques à la ſuppreſſion d'icelui. Au ſecond eſt faite mention des Ducs de Bourgogne, deſcendus, de père à fils, du Roi Hue Capet, contenant juſques au Duc Philipes premier de ce nom, & dernier Duc de la première lignée des Ducs de Bourgogne. Au troiſième ſont contenus les Geſtes des quatre Ducs de Bourgognes, deſcendus du Roi Jean de France, de l'Auguſte maiſon de Valois : juſques à la mort du Duc Charles premier de ce nom & dernier Duc de Bourgogne, imprimées à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1566. Le Blaſon des Danſes, où ſe voyent les malheurs & ruines venans des Danſes : dont jamais homme ne revint plus ſage, ni femme plus pudique, imprimé à Beaujeu, *in*-8°. par Juſtinian & Philippes Garils, 1566. Comme je liſois ce Livre, il me ſouvint d'un vers Leonin, rimé en Latin, par moi autrefois vu en un Livre de Proverbes, écrit à la main, que Paradin n'eût pas oublié s'il l'eût vu. Le vers eſt tel,

Ad choreas non eas, ne per eas pereas.

Il ſeroit meilleur ſi l'Auteur eût fait longue cette Syllabe & Adverbe *Non*. Traité de Concorde publique, par Guillaume Paradin, imprimé de même, à Beaujeu, *in*-8°. par Juſtinian & Philippes Garils, 1566. Mémoires de l'Hiſtoire de Lyon, en trois Livres, avec les Inſcriptions antiques, Tumules & Epita-

Digitized by Google

phes qui ſe retrouvent en divers endroits de la ville de Lyon, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Antoine Gryphius, 1573. Ses Traductions. Traité du vrai amour de Sageſſe, Divine Introduction à ſageſſe, traduit du Latin de Jean Loys Vivès, par ledit Paradin, & imprimé à Lyon, *in*-8°. par Maurice Roy & Loys Peſnot, 1550. Méthode ou briève Introduction pour parvenir à la connoiſſance de la vraie & ſolide médecine, contenant quarante-ſept chapitres, traduite du Latin de Leonard Fuchs, par ledit Paradin, & imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552. Hiſtoire d'Ariſtée, de la Tranſlation de la Loi de Moyſe, écrite premièrement en Grec, puis en Latin, par Mathias Palmier, & miſe en François par ledit Paradin, imprimée à Lyon, *in*-40. par Claude Senneton, 1564. Les deux premiers Livres de l'Hiſtoire de Procopie de Cæſarée, de la guerre des Goths, faite en Italie contre l'Empereur Juſtinian le Grand, où fut envoyé pour Lieutenant-Général, le vaillant Beliſaire, traduits par ledit Paradin, & imprimés à Lyon, *in*-8o. par Benoiſt Rigaud, 1578. *De antiquo Statu Burgundiæ Liber, per Gull. Paradinum, Lugd. in*-4°. *apud Steph. Doletum*, 1542. *Guliel. Paradini, Belliocenſis Eccleſiæ Decani, Afflictæ britannicæ Religionis & rurſus reſtitutæ Exegema. Lugd. in*-8°. *apud Jo. Tornæſium*, 1555. *Hiſtoriarum memorabilium ex Geneſi deſcriptio tetrasticis verſibus per Gulielmum Paradinum, Lugduni, in*-8°. *apud Jo. Tornæſium*, 1558. *Ejuſdem Epigrammata: quibus acceſſit Francorum Regum ſeries, Lugd. in*-4°. *apud Antonium Gryphium*, 1581 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume Paradin, Tom. I, pag. 336, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII.

GUILLAUME [1], Evêque de Paris *. Voyez Adrien Gemelli.

[1] Quoiqu'il fût d'Aurillac en Auvergne, il a été ſurnommé Guillaume de Paris, parce qu'il en fut Evêque depuis 1228 juſqu'au 12 Avril 1248, jour & année de ſa mort. Du Verdier, qui ne le nomme ici que par rapport à Gemelli, qui en a traduit la *Rhétorique Divine*, pouvoit y ajouter Nicolas

Sellier, qui en a mis, en François, *les Enſeignemens pour prier Dieu.* (M. de la Monnoye).

* Ce Guillaume avoit commencé par être Médecin de Philippe II Auguſte ; puis il ſe mit à enſeigner la Théologie, devint Prédicateur célèbre ; & les converſions qu'il fit par ſes Sermons le conduiſirent au Siège Epiſcopal de Paris.

GUILLAUME PARVI, Evêque de Senlis, a écrit [1] la Formation de l'homme en ſon excellence ; enſemble ce qu'il doit accomplir pour avoir Paradis, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Petit & Arnault l'Angelier, 1540. Le Viat de Salut, auquel eſt compris l'expoſition du Symbole, des dix Commandemens de la Loi, du *Pater noster* & *Ave Maria*, imprimé à Paris, *in*-8o. par Jean Real, en l'an 1540.

[1] Il naquit à Montivillers, au pays de Caux, en Normandie, entra aux Jacobins, vers l'an 1480, fut Docteur de Sorbonne, en 1502 ; Confeſſeur de Louis XII, en 1509, & enſuite de François I ; eut, en 1519, l'Evêché de Troyes, qu'il permuta, en 1527, avec celui de Senlis, & mourut le 8 Décembre 1536. En François, ſon nom de famille étoit Petit. Jean Petit, fameux Libraire de ce temps-là, étoit ſon parent ; Budé du moins l'eſtimoit ainſi, dans ſa Lettre à Eraſme, du 15 Février 1516. — Voy. *La Croix du Maine*, au mot Guillaume Petit, Tom. I, pag. 339. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME DE LA PERRIERE, Tholoſan, a écrit en rime *, le Théâtre des bons Engins, contenant cent Emblêmes, imprimé à Lyon, *in*-8°. à la marque de l'Icarus, ſans date, & depuis à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1554. Le Petit Courtiſan, avec la maiſon parlante, & le moyen de parvenir de pauvreté à richeſſe, & comment le riche devient pauvre, imprimé à Lyon, *in*-16. par Pierre de Tours, en l'an 1551. La Moroſophie, contenant cent Emblêmes moraux illuſtrés de cent tetraſtiques Latins, réduits en autant de Quatrains François, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1553. Les Conſidérations des quatre mondes ; aſſavoir, Divin, Angélique, Celeſte & Senſible ; compriſes en quatre Centuries de quatrains, contenant la Creſme de divine & humaine Philoſophie,

Digitized by Google

ſophie, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552. Invective Satyrique, tiſſue & compoſée par Maître Guillaume de la Perriere, Licentié ès Droits, Citoyen de Tholoſe, contre les ſuſpects monopoles de pluſieurs crimineux, ſatellites, & gens de vie reprouvée. *Prodeunt & ab ipſo authore in eandem invectivam Gallico metro contextam, annotationes, non ex turbulento Ethnicorum, Gentiliumque rivo, ſed ex puriſſimo ſacrarum literarum fonte manantes*, imprimée à Tholoſe, *in*-4°. par Jacques Colomiès, 1530. Il a écrit en proſe, le Miroir Politique, Œuvre non moins utile que néceſſaire à tous Monarques, Rois, Princes, Seigneurs, Magiſtrats & autres Surintendans & Gouverneurs des Républiques, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme, en l'an 1555. Les Annales de Foix; joints à icelles les Cas & Faits dignes de perpétuelle récordation, advenus tant aux pays de Bearn, Comminge, Bigorre, Armignac, Navarre, que lieux circonvoiſins, depuis le premier Comte de Foix Bernard, juſques à très-illuſtre Prince Henri d'Albret, Comte de Foix & Roi de Navarre, imprimées à Tholoſe, *in*-4°. par Nicolas Vieillard, 1539. Dialogue moral de la Lettre qui occit, & de l'Eſprit qui vivifie. Interlocuteurs Engin humain, Franc vouloir, Bon conſeil, Gloſe confuſe, Sophiſte cavilleux, Grace divine, &c. *Rime.*

* Colletet a parlé de ce Poëte, dans ſon *Diſcours de la Poëſie Morale*, n°. 37. Il ne pouvoit pas oublier un auſſi grand Compoſiteur de Quatrains Moraux. Son *Théâtre des bons engins*, ſous ce titre ridicule, il déſignoit un Recueil de cent Emblêmes, expliqués par autant de Quatrains, adreſſés à Marguerite de France, Reine de Navarre. A la tête de la quatrième Centurie de ſes *Conſidérations des quatre mondes*, eſt un Diſcours, où il proteſte fort ſérieuſement avoir vu, vingt-cinq ans auparavant, *une paire de Mandragores, effigiées à la forme humaine, maſculine & féminine*, & avoir été achetée autrefois 300 livres tournois, par un Evêque de Rieux, qu'il ne nomme point. Par ce qu'il en dit, il croyoit ces Mandragores vraies productions de la nature, ſans aucune addition de l'art; cependant ce ne devoient être que de ces racines ſingulières, que l'on apporte des Indes, & auxquelles il eſt aiſé de donner des formes déterminées, lorſqu'elles ſont encore tendres. —Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 103.

GUILLAUME PINET, de l'Ordre Saint François, du Convent de Vic en Auvergne, a traduit de Latin, le Contemnement du monde, imprimé avec ſes autres Œuvres; aſſavoir la Converſion de l'ame, où ſont Ballades & Rondeaux; avec un Chant Royal & deux Narrations; une Oraiſon à la Sainte Croix; une Épître, où eſt comparée la Chrétienté à un Jardin. Autres quatre Épîtres: un Chant Royal de Sainte Egliſe; ſeize Rondeaux, à Lyon, *in*-16. par François Juſte, 1540.

GUILLAUME DE POETOU, Bethunois, a écrit ſa grande Lyeſſe en plus grand labeur, contenant Odes & Sonnets, imprimée en Anvers, *in*-8°. par Jacques Sylvius, 1561. Hymne de la marchandiſe, conſacrée tant à tous Sénateurs & Magiſtrats, comme à tous perſonnages exerçant le gentil train de marchandiſe, imprimée de même.

GUILLAUME POSTEL *. Si Guillaume Poſtel (auquel aucuns ont donné l'Epithète d'Abyſme de ſavoir) ayant la connoiſſance des langues étrangères, & voyagé longuement en diverſes loingtaines Régions, ſe fût tenu en la vraie Religion Chrétienne & en la Foi de l'Egliſe univerſelle, ſans s'égarer du droit chemin de la vérité, comme malicieuſement il fit par une nouvelle ſecte & doctrine, qu'il tâcha d'introduire, autant perverſe que ridicule & étrange, certainement il auroit été l'un des plus rares & excellens hommes que la terre aye onques portés. Mais de Prêtre étant devenu Apoſtat Hérétique, il honnit toute ſa réputation & ſe rendit indigne de la chaire où il ſouloit faire les Leçons publiques, leſquelles lui furent interdites. Et combien qu'il abjurât ſes erreurs, voyant bien, s'il les eût ſoutenues, le feu préparé pour lui, ne put pourtant éviter d'être confiné, pour le reſte de ſa vie, au Monaſtère de S. Martin des Champs, à Paris, où, en conſidération de ſon profond ſavoir, (quoique confus) lui fut aſſignée la portion d'un Moine pour ſa nourriture: & a demeuré là dedans bien dix-huit ans, où il eſt mort en l'an 1582, âgé de plus de cent ans. Je l'y étois allé

Digitized by Google

voir, en compagnie de Charles & Barthelemy Macé, Libraires de Paris, pour lui montrer quelques Livres écrits en main, en langage Arabique, leſquels j'ai depuis donnés à cet excellent & très-docte Joſeph Scaliger: & ayant diſcouru avec lui ſur la Philoſophie, & ſur quelques points de Théologie, je connus par ſes propos, ou qu'il n'avoit pas le cerveau bien compoſé, ains rempli de folie ou frénéſie, ou bien qu'il étoit méchant & malin. Outre ce que je le connus poſſédé d'une extrême ambition & arrogance; car, après pluſieurs ſiens Diſcours chimériques, où je n'entendois rien, & lui-même crois-je ne les entendoit pas, entre leſquels cet impudent aſſeura que tout homme qui auroit la connoiſſance & ſcience qu'il avoit, ne mourroit jamais: (il entendoit à ſon dire de la mort corporelle,) il ſe mit par après à dire mille maux du feu Révérendiſſime Charles Cardinal de Lorraine: & par infinité d'ambages, ſe vouloit dire aucunement Prophête: ce qui me fit encore mieux confirmer en l'opinion, qu'un Auteur incertain d'une Exhortation aux Princes Chrétiens, ſur le fait de la paix, imprimée en l'an 1557, a de cet impoſteur Poſtel, diſant ainſi de lui:

[Tandis que vous êtes amuſés à faire vos guerres, ſurviennent faux Prophètes, leſquels aguettent ſus vos coronnes, & entreprennent ſus la puiſſance du grand Roi Jéſus-Chriſt. Quoi? ne s'eſt-il pas trouvé homme de votre temps, qui a voulu attenter à la divinité? qui a voulu envieillir la Loi de Jéſus-Chriſt, & en publier une nouvelle? j'entends un Poſtel, le plus maudit & malheureux homme qu'onques porta la terre: perturbateur de tranquillité Chrétienne, comme ſi déjà elle n'étoit pas aſſez troublée. Et afin que vous entendiez ce que c'eſt, Princes Chrétiens, voyez un peu par quelles inventions il a n'agueres voulu faire abus à tout le genre humain. Premièrement, il s'eſt adviſé de ſe devoir compoſer totalement à l'exemple de ce maudit Mahomet: ains encore a ſongé quelque choſe plus méchante & de plus grande ruſe. Car, comme Mahomet, à ſon arrivée, eut pris pour couverture de ſon impiété, la loi de Jeſus-Chriſt, laquelle il connoiſſoit très-bonne & très-ſainte, afin que par le faux ſemblant d'innocence, il mît les gens ſimples en erreur, & tout d'une main attirât le populaire à ſoi: ceſtui-ci auſſi, pour un même ouvrage a mis les mêmes fers au feu. Et premièrement, par jeûnes & par prêches qui ſentoient ſa fidélité, s'eſt mis à faire le ſaint homme: bien entendant, cet impoſteur malicieux, qu'il y a deux manières de ſe faire grand: l'une par force, & l'autre par preud'hommie: deſquelles ne ſe pouvant

acquérir l'une, pour pauvre qu'il eſt, il s'eſt penſé que par fine hypocriſie, il ſe pourroit attirer l'autre. Et puis il attret les hommes lettrés à l'écouter, ſous titre de doctrine & de Philoſophie. Et de vrai, il eſt docte, & a employé bien diligemment, jaçoit que malheureuſement, ſon temps aux études, comme même déclarent quelques livres par lui écrits en diverſes profeſſions: ſçavant en Mathématiques, leſquelles il liſoit n'agueres publiquement aux gages du Roi. Je dis ceci, afin que ceux qui ſont bien entendans, connoiſſent qu'il eſt, non pas mélancholique, mais malicieux: non pas inſenſé, mais méchant, (combien que quelle eſpèce de folie ne s'en va avec méchanceté?) non pas démoniaque, mais délibérément fol. Quoi plus? ſentant que les grandes Dames de notre temps étoient bien avant en faveur, il s'eſt auſſi appliqué à gagner leur grace. Et, afin que plus facilement il s'y pût inſinuer, il a publié un Livre intitulé, de l'admirable victoire des femmes: par lequel il leur fait accroire qu'elles domineront quelques jours par ſus les hommes: & à cette fin ſe dit être venu en terre, pour racheter la partie féminine, qui eſt en l'humanité, & que Jéſus-Chriſt a ſeulement racheté la partie maſculine: choſe que je ne ſçaurois dire ſi plus ridicule, ou ſi plus déteſtable: entremêlant toujours parmi ſes folies pluſieurs paſſages fauſſement tirés de la Philoſophie: & tout avec une aſtuce, pour ſe faire eſtimer fol en l'endroit des gens ſages, & pour éviter la punition de juſtice: mais en l'endroit des hommes inadvertans, qui ſont en plus grand nombre, ſe faire eſtimer de ſain entendement, & par ce moyen gagner la voix de la multitude. Il nous met en avant la fin du monde être prochaine: laquelle tantôt il nous aterme de deux ans, comme s'il tenoit en ſa manche tous les plus grands ſecrets de l'Eternité. Mais en ces entrefaites ce gentil ſéducteur penſant par aventure avoir fait aſſez bon fondement de ſa méchanceté, ou qui eſt plus vraiſemblable, s'ennuyant de trop longuement temporiſer, il a aſſez apertement découvert l'intention qu'il avoit de ſe faire grand, ſe préſentant ſur le dernier de ſon Livre, pour un vengeur de tyrannie, & empoignant la défenſe de la liberté. Et, afin que mieux vous connoiſſiez qu'il n'a rien voulu oublier en cas de malice & impiété, tandis qu'il a été en France, par ne ſçai quelles embages de rêverie, il s'eſt dit fils d'une pucelle Jeanne, laquelle, diſent les Chroniques, avoir autrefois chaſſé les Anglois hors du pays de France. Mais cet homme de bien, ſentant que ſes menées ſe découvroient, & que ſes tromperies ne prenoient pas bon train pour lui, étant tombé en un endroit de tant que le monde n'eſt point ſot: il n'eut rien dernièrement meilleur ni plus prêt que de ſe ſauver & s'enfuir de France: &, comme on dit, eſt allé en Autriche: là où encore ne pouvant tenir pied, (car quelle terre pourra finalement porter ce monſtre malencontreux?) il s'eſt retiré ſur vos terres, Seigneurs Vénitiens, & aujourd'hui ſe tient en votre ville de Padoue: là où de rechef il a écrit un autre livre en Italien encores plus menſonger que les autres, car il ſe ſuppoſe maintenant fils d'une autre pucelle, qu'il appelle Vénitienne, & s'appelle fils ainé de la reſtitution, y amaſſant mille erreurs contre la gloire de Dieu & les droits humains: deſquelles quand il me ſou-

Digitized by Google

vient, non-ſeulement je m'étonne en moi-même, mais auſſi encore en ai-je une horreur par toute la perſonne. Comment? ne dit-il pas qu'il a déjà goûté la mort par deux fois, & qu'il reſſuſcitera pour la troiſième? Et même il a ſon Précurſeur qui s'eſt ſuppoſé le nom de Jean, facteur apoſté pour conduire toutes ſes méchancetés.]

Voilà ce que l'Auteur de l'Exhortation préalléguée en dit: lequel témoignage j'ai bien voulu mettre ici, afin que ſi on tombe en la lecture des Livres de Poſtel, on ſe prenne garde du poiſon contenu en aucuns: deſquels, aſſavoir de ceux qu'il a écrits en François le Catalogue s'enſuit. La Doctrine du ſiècle doré, ou de l'Évangélique règne de Jeſus-Chriſt, Roi des Rois, imprimée à Paris, *in* 16. par Jean Gueullard, 1553. Les très-merveilleuſes Victoires des femmes du nouveau monde, & comment elles doivent à tout le monde par raiſon commander, & même à ceux qui auroient la Monarchie du monde vieil. A la fin eſt ajoutée la Doctrine du ſiècle doré, ou de l'Evangélique règne de Jeſus, Roi des Rois, imprimés à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1553. L'Hiſtoire mémorable des Expéditions, depuis le déluge, faites par les Gaulois ou François, depuis la France, juſques en Aſie, ou en Thrace, & en l'Orientale partie de l'Europe: & des commodités, ou incommodités des divers chemins pour y parvenir & y retourner; pour montrer avec quels moyens l'Empire des infidèles peut & doit par eux être défait: plus l'Apologie de la Gaule, contre les Malévoles écrivains, qui d'icelle ont mal ou négligemment écrit: imprimée à Paris, *in*-16. par Sébaſtien Nyvelle, 1552. Les Raiſons de la Monarchie, & quels moyens ſont néceſſaires pour y parvenir, là où ſont compris en bref les très-admirables, & de nuls juſques aujourd'hui, conſiderés priviléges & droits, tant divins, céleſtes comme humains de la Gent Gallique, & des Princes par icelle élus & approuvés, imprimées à Paris, *in*-8°. 1551. L'Interprétation du Candelabre de Moyſe, écrit en Hebrieu, Latin & François, pour la même vérité de la Monarchie. De la première vérité humaine, où ſont contenus les ſources, cauſes, vertu & pouvoir de la Loi Gallique, dite Salique, déduit ſelon la vrais

antiquité, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559. La Concordance des quatre Evangéliſtes au diſcours de la vie de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; avec l'ordre des Evangiles & Epîtres qui ſe diſent en l'Egliſe, au long de l'année: enſemble le Calendrier ou Ordre des temps, depuis la création du monde pour tout jamais reſtitué & corrigé, comme il appert en la raiſon d'icelui Calendrier. Plus une briève Deſcription de la Terre Sainte, avec ſa Charte peinte & décrite, par ledit Poſtel, imprimée à Paris, par Guillaume Guillard & Amandry Warencore, *in*-16. l'an 1562. De la République des Turqs, imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1560. Hiſtoire & Conſidération de l'origine, loi & coutume des Tartares, Perſiens, Arabes, Turqs & tous autres Iſmaélites, ou Mahométans, imprimée de même. La tierce partie des Orientales Hiſtoires, où eſt expoſée la condition, puiſſance & revenu de l'Empire Turqueſque; avec toutes les Provinces & Pays généralement depuis neuf cens cinquante ans en çà, par tous Iſmaélites conquis, imprimée comme deſſus: & depuis les ſuſdits trois Livres ont été réimprimés ſous le titre ſuivant. Des Hiſtoires Orientales & principalement des Turchikes ou Scythiques & Tartareſques & autres qui en ſont deſcendus. Œuvre diviſée en trois parties. Auteur Guillaume Poſtel, Coſmopolite, imprimées à Paris, *in*-8°. & *in*-16. par Hieroſme de Marnef, 1575. L'unique moyen de l'accord des Proteſtans, appelés en France Huguenots, & des Catholiques ou Romains, & Papiſtes, propoſé avec raiſon, imprimé à Lyon, 1563. Les premiers Elémens d'Euclide Chreſtien, pour raiſon de la divine & éternelle vérité démontrer, écrits en vers par Guillaume Poſtel, dit Roriſperge, Doyen des Lecteurs du Roi, imprimés à Paris, *in*-8°. Deſcription des Gaules, autrement la Carte Gallicane, imprimée à Paris. Voyez les Œuvres qu'il a écrites en Latin en l'Épitome de la Bibliothèque de Geſner, fait par Joſias Simler de Zurith.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Guillaume Postel, Tom. I, pag. 343.

Digitized by Google

GUILLAUME DE PUILAURENS. Jean Fornier de Montauban a mis de Latin en François, un Livre auquel n'y avoit nom d'aucun Auteur, qu'il conjecture avoir été un Maître Guillaume de Puilaurens, auquel ſe référe ſouvent Maître Nicolas Bertrand [1], en ſes geſtes des Tholoſains, quand il touche du fait de l'Hiſtoire qu'écrit ledit Puilaurens *, de laquelle l'Argument eſt qu'environ l'an 1200, en Guienne, qui étoit au Roi d'Angleterre, & en Languedoc, qui étoit au Comte de Tholoſe avec Quercy, la plus part, & quaſi tous les Habitans s'étoient tirés de l'obéiſſance du Pape & de l'Egliſe Romaine, laquelle ils eſtimoient être la Sinagogue de Sathan, & appelloient les Evêques d'icelle Diables, & avoient fait Egliſe à part, & Officiers & Diacres en icelle. Cet Auteur les nomme Routiers, leſquels rompoient & démoliſſoient les Temples, & prenoient les Dîmes appartenans à l'Egliſe Romaine: & ne récite qu'une de leurs opinions hérétiques, laquelle je paſſerai ſous ſilence pour ne redire un ſi grand blaſphême. Paul Æmile, au ſixième Livre de ſon Hiſtoire, dit qu'ils condamnoient les nôces, & penſoient n'être mal fait d'uſer de toute paillardiſe indifféremment, ce que conferme l'Auteur de l'Etat de l'Egliſe; & Gaguin, au ſixième Livre de ſa Chronique, l'eſtime être ainſi. Contre leſquels le Pape Innocent III, & pluſieurs Papes après lui, firent prêcher la Croiſade, promettant Indulgence & rémiſſion de péchés à tous ceux qui leur feroient la guerre. Pour laquelle mener, il eut & ſes Succeſſeurs, la faveur des Rois de France, ſavoir eſt de Philippes Auguſte, Loys VIII, & ſon fils aint Loys, leſquels, avec leurs forces commiſes aux Comtes, Simon de Montfort, & après lui à ſon fils Emeri & autres accompagnés des Légats du Pape, & des Pélerins de la Croiſade, détruiſirent infinis Châteaux, ruinèrent les Villes, abbatirent les Fortereſſes, tuèrent un bon nombre de Routiers, & finalement, apauvrirent le Comte de Toloſe Raimond le jeune, qui avoit pris les arres de feu ſon père, après qu'il fut décédé de mort ſoudaine durant cette guerre, en laquelle il étoit le fauteur & défenſeur des

Hérétiques. Ainſi, au bout de vingt-huit ou trente ans, ils furent tous exterminés juſtement, s'ils tenoient les opinions ſuſdites: car il n'eſt ſecte, Religion ni Egliſe contre la ſincère vérité & pure parole de Dieu, qui pour ſi grande autorité & force qu'elle aye, ne ſoit avec le temps ruinée, ou par les armes, ou par l'eſprit de la bouche de Dieu. Donques le Comte Remond, fils d'autre Raimond, avec le reſte des gens ſurvivans, ſe rendit à l'obéiſſance du Roi & de l'Egliſe Romaïne, & aux pactes de la paix & de ſa réconciliation; il donna ſa fille unique, nommée Jeane, en mariage à Alphonſe, Comte de Poitiers & frère du Roi Saint Loys, avec telle condition, que s'ils mourroient ſans enfans de leur mariage, la Comté de Toloſe & tout ſon autre Pays appartiendroit à la Couronne de France, ce qu'advint: & depuis le Languedoc & ce qu'étoit au Comte de Tholoſe, eſt uni avec le Royaume de France.

[1] Nicolas Bertrand, dont il eſt ici parlé, a premièrement écrit en Latin, & depuis traduit, en François, ſon *Hiſtoire de Toulouſe*. Elle eſt intitulée, en Latin, *Nicolai Bertrandi Juris utriuſque Profeſſoris, Parlamentique Tholoſæ Advocati, opus de Tholoſanorum geſtis ab Urbe condita. Toloſæ*, 1515, *in-fol.* Voy. au mot NICOLAS BERTRAND, le titre de l'Edition Françoiſe, & au mot JEAN DU BOIS, la taille du volume. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce que dit du Verdier dans cet Article, eſt rempli d'inexactitudes & de mépriſes. La *Chronique* de Guillaume de Puilaurens, ſur les Guerres des Albigeois, eſt intitulée: *Chronica Magiſtri Guillelmi de Podio-Laurentii ſuper Hiſtoriâ negotii à Francis, Albigenſibus appellatis*, &c. Elle fut imprimée, pour la première fois, en 1623, à la fin de l'*Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, par Catel, qui en avoit trois Exemplaires Manuſcrits. On la réimprima dans le Tom. V du *Recueil des Hiſtoriens de France*, par Ducheſne. Dom Vaiſſette en a fait uſage, dans le Tom. III de ſon *Hiſtoire de Languedoc*. Il s'eſt ſervi d'un ancien Manuſcrit, qui eſt à la Bibliothèque du Roi, au moyen duquel il a corrigé beaucoup de fautes, qui ſe trouvent dans les Editions de cette Chronique. Elle s'étend depuis 1170 juſqu'en 1272, & contient particulièrement l'Hiſtoire abrégée des guerres des deux derniers Raimonds, Comtes de Toulouſe, contre Simon, Comte de Montfort, & ceux qui lui ont ſuccédé. L'Auteur, Aumônier de Raimond VII, vivoit en 1245, & mourut ſur la fin du treizième ſiècle. Il écrit d'un ſtyle barbare; mais il raconte bien des choſes curieuſes, dont il a été témoin, & on le regarde comme aſſez impartial. Quant à la *Chronique traduite par Jean Fornier*,

Digitized by Google

Fornier, elle n'eſt point de Guillaume de Puilaurens ; c'eſt une Chronique anonyme, qui s'étend depuis 1202 juſqu'à 1311. Elle fut imprimée vers le commencement du quinzième ſiècle, *in*-8°. ſans date, en caractères Gothiques, ſous le titre de *Præclara Francorum Facinora. . . ab ann.* 1202 *ad ann.* 1311. Cette Edition étoit pleine de fautes, & eſt fort rare. Catel en donna une nouvelle, beaucoup plus correcte, à la fin de ſon *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, comme nous l'avons dit ci-deſſus. Pluſieurs Critiques croient que l'Auteur de cette courte Chronique eſt *Pierre, Evêque de Lodève* ; Catel paroît même de cet avis (*Préface de l'Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*) ; & le nouvel Editeur de la *Biblioth. Hiſtor. de la France* (Tom. I, pag. 37) ajoute que ce *Pierre, Evêque de Lodève*, vivoit en 1312 ; mais il n'y avoit point d'Evêque de Lodève, du nom de *Pierre*, en cette année ; *Pierre IV* du nom, étoit mort en 1238, & *Pierre V* du nom, ne fut Evêque de Lodève, qu'en 1382 ; ce qui prouve, contre l'opinion de Catel, que la Chronique, dont il s'agit, n'eſt point d'un Evêque de Lodève, nommé *Pierre* ; car l'Auteur parle de l'extinction des Templiers (vers 1307) comme d'un événement qui ſe paſſa de ſon temps. (Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe Append.* pag. 151). Quel que ſoit le nom de cet Ecrivain, ce n'étoit pas non plus Guillaume de Puylaurens, qui étoit mort plus de cinquante ans avant la Chronique dont eſt queſtion ; & *Jean Fornier* ſe trompa, lorſqu'il le crut. Son premier deſſein fut de la faire réimprimer ; mais la trouvant pleine de fautes, il préféra de la mettre en François, en l'abrégeant de moitié, & la publia à Toulouſe, en 1562, *in*-8°. ſous ce titre : *Hiſtoire des guerres faites en pluſieurs lieux de la France . . . contre les Hérétiques. . . & de la Conquête de la Terre-Sainte ; & de tout ce qui eſt advenu en France, digne de mémoire, depuis l'an* 1200 *juſqu'en* 1311. On la cite communément ſous le titre de *Chronique de Montfort*. Le Gendre, trompé par l'opinion commune, en parle dans ſes *Jugemens ſur les Hiſtoriens de France* (pag. 87) ſous le nom de Pierre, Evêque de Lodève.

GUILLAUME DU PUIS, Citoyen de Grenoble & Médecin du Convent de S. Chiefs, a écrit Phlébotomie artificielle, utile aux Médecins, & néceſſaire à tous Chirurgiens & Barbiers ; en laquelle il parle de la Chirurgie ainſi : la Chirurgie (comme dit Corn. Celſus) a été trouvée & exercée long-temps devant la Médecine ; mais la Chirurgie de laquelle uſoient les anciens Grecs, devant le temps d'Hippocrates, étoit toute autre que celle que baille Galien : & auſſi toute autre que celle que l'on baille aujourd'hui. Car la Chirurgie de laquelle uſoient les Grecs anciens, étoit formellement empirique ; & la Chirurgie de quoi uſent à préſent les Chirurgiens, tant Grecs, que Latins, eſt

vraiment Methodique Science, & partie de la médecine rationale : & crois que Ariſtote, qui approprie la médecine entre les Méchaniques, entend de cette partie de Médecine, nommée Chirurgie, dont uſoient les Anciens : pourtant auſſi que du temps d'Ariſtote, la Médecine rationale que Hippocrates avoit inſtaurée, étoit encore fort inconnue, & quaſi toute empirique. Appert l'erreur du Guidon, qui afferme les Médecins avoir exercé la Chirurgie, auſſibien que la Médecine juſques au temps d'Avicenne. Pour cette cauſe a été convenable bailler aux Chirugiens, certains documens ſéparés de la médecine, pour les inſtruire en opérations manuelles : nonobſtant qu'il ſoit bien expédient, pour pluſieurs cauſes, inſtruire le Chirurgien, en certains préceptes, qui ſont plus de la conſidération du Médecin, que du Chirurgien : notamment quand viennent à propos d'opération manuelle, laquelle concerne les Chirurgiens. Toutefois que la conſidération du Médecin & du Chirurgien, pour parler ſelon l'uſage commun, ſont bien différentes, autant en matière de ſaignées, qu'en autres matières : car tout ainſi qu'une ſaignée bien faite, tant que touche le Chirurgien, ſi elle eſt mal à propos commandée du Médecin, ſouvent eſt cauſe, par la coulpe du Médecin, ou de la mort du patient, ou de quelque maladie ou mauvais accident ; auſſi au contraire une ſaignée bien commandée du Médecin, & mal faite pour le regard de la manuelle opération pour l'ignorance du Chirurgien, ſouvent ne fort point ſon effet, &c. Ce Livre a été impr. à Lyon, *in* 8°. par Germain Roſe & Jaſmes Moſnier, ſans date. *De medicamentorum quomodocunque purgantium facultatibus Lib. 2. Prior, eam facultatem quæ à ſubſtantiarum ſimilitudine ſuccos trahere & purgare medicis multis dicitur ab omnium purgantium conſortio explodit. Poſterior eorumdem purgantium omnium medicamentorum veram rationem certâ methodo atque ordine noſſe demonſtrat: Autore Gulielmo Putaneo, Medico Grationopolitano. Excuſ. Lugd. in-4°. apud Mathiam Bonhomme, 1552. Jo. Meſue Medici Aloen aperire ora venarum aliaque ſimilia dicenda adverſùm Jo. Manardum & Leonardum*

Digitized by Google

Fuchſium, alioſque neotericos multos medicos defenſio Gulielmo Putaneo Blangiaco, Medico, civeque Grationopolitano Autore.

GUILLAUME REGNOD, dit Rheginus, Médecin Lyonnois, a traduit [1] Inſtruction Divine de Hierocles, Auteur Grec, Philoſophe Stoïque, contre les Athéiſtes, contenant ving-cinq chapitres; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, en l'an 1560. Il a écrit auſſi la Phyſique Méthéorique, diviſée en trois Livres par chapitres, non imprimée, & vue écrite en main, en la Bibliothèque de Maître Philibert Bugnyon.

[1] La Croix du Maine a placé cet Auteur à la fin de la lettre R (Tom. II, pag. 397) ne le connoiſſant que par RHEGINUS, & non pas, comme Du Verdier, par GUILLAUME RÉGNOD. Une autre choſe en quoi il a manqué, c'eſt qu'en parlant d'Auriſpa, premier Traducteur Latin d'*Hiéroclès*, il dit Auriſpa, *Venitien*, au lieu de dire *Sicilien*, Auriſpa étant de la Ville de Noto, en Sicile. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME RONDELET *. L'Hiſtoire entière des Poiſſons, tant de mer, lacs, étangs, fleuves, que rivières; compoſée premièrement en Latin par Maître Guillaume Rondelet, Docteur Régent en Médecine en l'Univerſité de Montpellier; maintenant traduite en François, par homme expert, & à ce bien entendu; lequel n'a rien omis de ce qui étoit néceſſaire à l'intelligence d'icelle; avec leurs pourtraits au nayf. J'ai ſu que Laurens Joubert en a été le Traducteur, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme, 1558. Traité de la Vérole, par Maître Guillaume Rondelet, Lecteur ordinaire en médecine, à Montpellier, traduit en François par Eſtienne Maniald, imprimé à Bordeaux, *in*-8°. par Simon Millanges, 1576.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 344.

GUILLAUME LE ROVILLE *, d'Alençon, Licencié ès Loix, a écrit en trois Livres un Recueil de l'antique préexcellence de Gaule & des Gaulois, de leur Origine, noms & cauſe d'iceux; enſemble des Pays & Régions qu'ils ont habités, conquis & peuplés. Sur la fin duquel l'Auteur conclud que par tous

moyens que l'on pourroit alléguer, les Rois & le Royaume de Gaule ſont, & ont toujours été, de toute ancienneté ſans nulle comparaiſon, plus nobles & plus excellens que nuls autres : & que non, ſans grande raiſon & conſidération, Balde, excellent Docteur Italien, en la Lecture du chapitre premier, au § premier, au titre *De prohibitâ feudi alienatione per Federicum*, au lieu des feudes, dit que le Roi de Gaule eſt par deſſus tous les autres Rois, resplendiſſant comme eſt la belle étoile Matutinale au milieu de la nuée. Il a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Chreſtien Wechel, 1551.

* Ce nom eſt LE ROUILLÉ, comme l'Auteur lui-même l'écrivoit, & comme le marque le nom *Rubigineus*, latiniſé par Nicolas Bourbon, *in Nugis*. —Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 346.

GUILLAUME DE Salicet [1], dit de Plancentia, a écrit une Chirurgie en François, contenant cinq Traités : le premier, de pluſieurs maladies ; le ſecond, des plaies ; le troiſième, des fractures & diſlocations, le quatrième, de l'anatomie & le cinquième, des Cautères & Antidotaires des Médecines, imprimée à Paris, *in*-4°. par François Regnaud, 1506.

[1] Il vivoit au commencement du treizième ſiècle, & n'a écrit qu'en Latin ; ainſi l'Ouvrage, ici rapporté, n'eſt qu'une Traduction. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE SALUSTE, Seigneur du Bartas. Si ce qui a été dit par le Poëte eſt vrai : que l'écriture de longue vie doit avoir un bon Ange, (s'il nous eſt loiſible de repréſenter ainſi le mot Latin *Genius*) nous pouvons dire à bon droit que la Semaine du ſieur du Bartas, homme auſſi rare & ſingulier que notre France porta onques, a été non-ſeulement produite en lumière par quelque Ange des meilleurs de cette troupe, à qui la conduite des Muſes a été aſſignée ; mais auſſi a été ſoigneuſement accompagnée par quelque grand & illuſtre Archange : non pas pour durer ſeulement quelques ſemaines de jours, autant que le vent de la faveur populaire pourroit ſouffler ; mais pour accomplir beaucoup de ſemaines d'années, au contentement des

Digitized by Google

plus doctes, c'eſt-à-dire, pour vivre autant en ſplendeur & dignité, comme ce grand Univers vivra : le Berceau & origine duquel il décrit d'une vive & émerveillable éloquence. Car ſi onques écrit fut reçu avec applaudiſſement, lu avec contentement, relu avec profit & utilité ; il eſt tout apparent que ſon Livre de la ſemaine tient des premiers rangs, entre tant d'écrits, que le champ des Muſes a produit en ce temps, à bonne & heureuſe ſaiſon. Parmi leſquels cetui ci a ſi bonne part, qu'ayant été agréé en un ſi grand Théâtre par les yeux plus clair voyans, advoué par tant de ſages & limés jugemens, remis ſi ſouvent ſur la preſſe, on ne peut nier qu'il n'ait quelque choſe de très-excellent & admirable, très-digne en ſomme de la louange des plus louables jugemens. On dit qu'à bon vin il ne faut point d'enſeigne : partant ne faut entreprendre de louer ce qui eſt de ſoi-méme aſſez loué de tout le monde, ni déclarer ce qui eſt connu à chacun. Et à cette occaſion je n'extrairai aucune choſe de ſes Œuvres, pour la mettre ici, comme j'ai fait d'autres Poëtes; car, non moi ſeulement, mais tout autre ſeroit bien empêché de faire choix du meilleur, vu que tout ce qu'il a écrit eſt ſi bien, qu'impoſſible eſt d'être mieux. Et faut qu'on confeſſe que ſur tous les Poëtes François (j'en excepterai hardiment Pierre de Ronſard) il emporte la palme. Mais, après Ronſard, qui ne lui céde en rien, il eſt le premier. Je le dis avec la commune voix des plus Doctes, qui tomberont toujours d'accord que ſans un Ronſard, qui premier a montré le chemin, auparavant nullement frayé en notre France, de poëtiſer à la mode des anciens Grecs & Latins, nous n'aurions pas un Bartas. Bartas confeſſera lui-même, qu'il n'auroit pas mis à fin ſa Semaine, de la façon qu'elle eſt. D'ailleurs, en quelque genre de Poëme que ce ſoit, Ronſard a très-doctement écrit, & ne lui ſauroit-on jamais ôter la louange qui lui eſt due. Il eſt vrai que le ſujet de du Bartas, eſt haut, & ſes épithetes fort beaux, de manière qu'il ſemble être inimitable. Combien que je ne confeſſerai pas, qu'aux ſiècles avenir, Dieu ne produiſe quelque autre rare eſprit, qui pourra dire

mieux que lui : car la langue Françoiſe n'eſt pas encore montée au comble de ſa perfection, de tant que nous voyons même par expérience l'accroiſſement qu'elle prend de jour en jour. Toutefois à fin de ne fruſtrer l'un ne l'autre, de la gloire qu'ils ſe ſont acquiſe, nous dirons que Ronſard étoit ſans compagnon, & que maintenant il en a un en Bartas, qui a écrit la Judith, diviſée en ſix Livres : l'Uranie ou Muſe céleſte : le Triomphe de la Foi, départi en quatre Chants : Poëme dreſſé pour l'accueil de la Roine de Navarre, faiſant ſon entrée à Nérac. Tout cela a été premièrement imprimé ſous le titre de la Muſe Chrétienne, à Bordeaux, *in*-4°. par Simon Millanges. La Semaine, ou Création du monde, diviſée en ſept jours, qui ſont autant de Livres, imprimée premièrement à Paris, *in*-4°. par Jean Febvrier, & depuis, *in*-8°. & *in*-16. plus de vingt fois. La ſeconde Semaine, ou l'Enfance du monde, imprimée à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1584. Il a auſſi fait juſques à huy de ſa ſeconde Semaine, étant toujours après à la parachever, en quoi il ne faut douter, que lui, qui eſt conſommé en toute ſorte & genre de bonnes Lettres & Doctrine, ſe porte moins heureuſement qu'il a fait en ſes précédentes Œuvres : & combien qu'il n'aye délibéré d'en publier aucune choſe, devant qu'être venu au bout d'autres deux jours, ou des cinq reſtans d'icelle ſeconde Semaine : j'ai eſtimé néanmoins faire choſe grandement agréable aux Lecteurs, de mettre ici quelques vers du commencement, en attendant qu'ils jouiſſent entièrement de ce tréſor ineſtimable, que l'Auteur ſe prépare leur donner, lequel ne ſera marri (s'il lui plaît) que j'aye été ſi hardi & oſé entrepreneur, d'en divulguer, tant peu ſoit-il ſans ſon ſu.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Guillaume de Saluste du Bartas, Tom. I, pag. 347 & 348.

LES PERES.

Première partie du troiſième jour de la ſeconde Semaine.

[*Muſe, juſqu'aujourd'huy tu cours une carrière,*
Ceinte de toutes parts d'une étroite barrière ;

Dans un petit ſentier tu captives tes pas,
Tu ne peux voltiger, & ſeulement tes bras,
S'étendans hors des murs, dont ta lice eſt encloſe,
Empoignent, en courant, quelque odorante roſe,
Quelque pâle viole, &, curieux, en font
Un tiſſu de bouquets, pour couronner ton front.
Mais ores te voicy dans la raze campaigne,
Où, gaillarde, tu peux, comme un genet d'Eſpaigne,
Qui, rompant ſon licol, & ſes fers empeſchant,
Bruſquement courageux, gagne la clef des champs,
T'esbattre, manier, courir à toute bride
Où la ſainte fureur de ton zèle te guide.
Tout le monde eſt à lui : dorénavant tu mets
Ta faulx dans la moiſſon des temps plus renommés,
Et, flottant ſur la mer des plus riches hiſtoires,
Cent prodiges nouveaux, cent routes, cent victoires
En bloc s'offrent à toy : je ne crains ſeulement
Que tu perdes ta route en ſi vaſte argument,
Et que le choix exquis de ſi grande chevance,
Ne te peine pas moins, que jadis l'indigence.
Sçais-tu que nous ferons, ô Muſe, mon ſouci,
Mes délices, mon tout, nous ferons tout ainſi
Que la pucelle main d'une jeune bergère,
Qui ne va dépouillant toute la primevère
De ſes peintes beautés, & ne va raviſſant
Un matin tout l'honneur d'un Jardin floriſſant.
Ains coupe en ce carreau une fleur azurée,
En l'autre une blanchâtre, en l'autre une dorée,
De ſes cheveux les lie; & chaſte, les baiſant,
A ſon cher fiancé s'en court faire un préſent.
Nous courrons par-deſſus l'hiſtoire de tous âges,
Et faiſant une trie & des grands perſonnages,
Et des miracles faits parmi le peuple Hébrieu,
L'offrirons ſur l'autel de la gloire de Dieu.
Et je crois que celui, qui, non moins bon que ſage,
Nous a mis en beſogne, & donne le courage
De faire le deſſeing d'un baſtiment ſi beau,
Nous ſervira de plomb, de règle, & de niveau :
Qu'il changera le tour de nos baſſes penſées,
En perles d'Orient proprement agencées,
Et qu'il ne lerra point, dans ces murs précieux,
Rien qui puiſſe offenſer d'un bon Maçon les yeux;
Ou s'il y reſte rien, ce ſera quelque trace
De ceſt aveuglement, commun à notre race,

Pour abattre ma gloire, & me faire ſentir
Que, mortel, je ne puis que de bouë baſtir. &c.]

J'aurois grand deſir de tranſcrire tout du long cette première partie du troiſième jour de la ſeconde Semaine; mais craignant de déplaire à l'Auteur, & de profaner davantage une choſe ſi ſacrée, je m'en abſtiendrai.

GUILLAUME LE SAUNYER, a écrit en rime, Sommaire & briève interprétation de chacun chapitre des Epîtres de Saint Paul, intitulé les Decades de l'Eſpérant, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Foucher, 1551.

GUILLAUME SENESCHAL, Normand, Docteur en Théologie, Curé de Saint Severin, à Paris, a écrit Sermons de tous les jours du Carême, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1559.

GUILLAUME SOUVIROS, Docteur en la Faculté de Médecine à Montpellier, a écrit Traité de la Diſſenterie, & cure d'icelle, diviſé en deux parties: l'une contenant la maladie, cauſes, & Symptomes d'icelle: l'autre la Curation, imprimé à Tholoſe, *in*-16. par Arnaud Colomiès, 1574.

GUILLAUME DE LA TAISSONIERE *, Gentilhomme de Dombes, a écrit pluſieurs Opuſcules, tant en vers qu'en proſe. Amoureuſes occupations de Guillaume de la Taiſſonniere, contenant Strambots, Sonnets, Chants & Odes Lyriques, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1556. Fragmens Poëtiques; aſſavoir dix-ſept Sonnets: la Cygale; Elégie ſur la misère de ſa vie; Chant réponſif à celui de Phidias; Fantaſie ſur un pourtrait; Gayeté: imprimés à Lyon, *in*-8°. par Antoine du Roſne, 1561. Sourdine Royale; Poëme ſonnant le Bouteſelle, l'A-cheval, & à l'Étendart, à la Nobleſſe Catholique de France, pour le ſecours de notre Roi très-Chrétien Charles IX, imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1569. Idylle de la modeſte & vertueuſe amitié d'un Gentilhomme

non

Digitized by Google

non courtiſan envers ſa maîtreſſe, imprimée de même. Paſſions amoureuſes, chantées à la beauté & bonne grace de Anne de Bellegarde, Damoiſelle Savoiſienne, imprimées à Lyon, *in*-16. par Pierre Rouſſin, 1574. L'Atiffet des Damoiſelles, première & plus importante pièce de leur embelliſſement. C'eſt l'inſtitution de la belle créance ou nourriture d'une fille de grande maiſon; avec l'Epithalame ſur le mariage de haut Seigneur Loys de Corgenon, dit de la Baulme, Comte de S. Amour, Seigneur de Perex, avec illuſtre Dame Catherine de Bruges, Princeſſe de Steehincs, Comteſſe de Winceſtre, imprimée à Paris, par Federic Morel, 1575. Les Amours de Mellin & Urotine, Bergerie imitée du premier Livre de la Diane de Montemajor, en proſe; enrichie de vers & rimes bigearres & de pluſieurs inventions gentiles, non imprimées. Le Bâtiment, Poëme de mille vers, non imprimé. Ses Œuvres en proſe : Compoſt Arithmétical, lequel montre à trouver promptement par la plume, le Nombre d'or, l'Epacte, l'Indiction, Lettre Dominicale, Nouvelle & pleine Lune, Fêtes mobiles, Degré de Soleil & autres ſingulières diviſions du temps, imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1567. Briève Arithmétique fort facile à comprendre, par laquelle il promet inſtituer une perſonne en quinze jours, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1570. Les principaux fondemens d'Arithmétique, imprimés par Benoiſt Rigaud, 1571. La Geomance, par laquelle on peut prévoir, deviner & prédire les événemens de toutes choſes douteuſes & incertaines, Science repurgée des ſuperfluités qui l'offuſquoient, ſéparée de l'Aſtrologie & réduite en ſa pure ſimplicité & vraie purité ancienne, par Tables brièves & familières, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Benoiſt Rigaud, 1575. Nouvelle & facile Méthode d'Arithmétique, conforme à l'Édit de Sa Majeſté, par lequel on pourra faire tous comptes à écus & parties d'icelui, imprimée à Lyon, *in*-16. par François Didier, 1579. Ephémérides perpétuelles, ou Tables réſolues, par leſquelles tout médiocre Arithméticien pourra trouver prompte-

ment les Angles des douze maiſons du Ciel, & y colloquer le vrai mouvement des ſept Planetes & Étoiles fixes; avec les Directions d'icelles, pour en tirer jugement; écrites en main & non encore imprimées. Secrets ou petits Miracles de nature, expérimentés,& ſéparés des impoſtures & menteries des anciens; non encore imprimés. Il a traduit des Remèdes contre toutes perturbations de l'Ame & paſſions du corps. Opuſcule de Sénéque, avec un Dialogue du pou & de l'homme, traduit de l'Italien de Lodovico Pulci. Plus l'Inſtitution du ſerviteur domeſtique: le tout imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559. Hiſtoire advenue au Royaume de Naples, en laquelle eſt raconté le meurtre commis ès perſonnes du Seigneur Anſelme de Dotti Flameng, & de ſa femme & ſes enfans, & de ſon beau-frère, les uns par les autres: & de la piteuſe fin qui s'en eſt enſuivie, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Pinart, 1578.

* Guillaume de Chanein de la Taiſſoniere, Gentilhomme, né dans la Principauté de Dombes, Seigneur de la Tour des Moles, dans le Maconnois, étoit Militaire, & cependant cultivoit les Sciences & les Belles-Lettres, à en juger par la quantité d'Ouvrages, tant Manuſcrits qu'imprimés, que citent de lui les deux Bibliothécaires. Il étoit amoureux, & chantoit ſa maîtreſſe, qu'il nomme *ſa divine*, au Camp de Dinan, en 1554, & ſur les bords de la Saone, à ſon retour. On peut juger de ſa manière par ce que du Verdier en cite ici. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 251. Voy. auſſi LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 350 & 351.

En la Sourdine Royale, il commence ainſi:

[*Phœbus, aux cheveux blonds, qui jadis me fis dire*
Maints couplets amoureux ſur les nerfs de ma lyre;
Voire qui m'as encor n'agaière entalenté
De chanter un ſujet, par autre non chanté,
En l'honneur de Marie, à laquelle ma vie
S'eſt depuis quelque temps librement aſſervie:
Et toy petit archer, toy Dieu des ocieux,
Duquel le grand effort force meſme les Cieux,
Signez-moy mon congé, ſignez-le-moy de grace;
Car pour un peu de temps des voſtres je me caſſe,
Pour ſonner malgré moy, puiſque Mars m'y contraint,
D'un petit inſtrument, qui dans un grand reſtreint

Digitized by Google

Secrètement le ſon, afin qu'on ne me puiſſe
Taxer d'avoir manqué à mon Roy le ſervice.
Ronſard mieux halené pourra tandis ſonner
D'un ton haut éclatant, pour tâcher d'eſtonner
Les ennemis du Roy ; mais moy, n'en eſtant digne,
Je me contenteray de ſonner la Sourdine.]

GUILLAUME TARDIF, du Puy en Vellay, Liſeur du Roi Charles VIII du nom, a écrit la Fauconnerie, diviſée en deux parties, dont la première enſeigne à connoître les oiſeaux de proie deſquels on uſe, à les gouverner, & les médecines pour les entretenir en ſanté : & la ſeconde enſeigne les maladies deſdits oiſeaux & les remèdes d'icelles, imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1567. *Guilermi Tardif, Aniciensis, Grammatica* [1].

[1] L'Ouvrage Latin attribué ici, ſous le titre de *Grammatica*, à Guillaume Tardif, eſt une mépriſe de *Grammatica* pour *Rhetorica*. Tardif, ſuivant le témoignage de Franciſcus Florius, dans l'Epître Dédicatoire, qu'en 1467, il lui adreſſa de ſon Livre *de duobus Amantibus*, alors Manuſcrit, paſſoit dès ce temps-là pour un fort habile Rhéteur. Sa *Rhétorique* cependant, qu'il dédia, comme le remarque Naudé, à Charles Dauphin, depuis nommé Charles VIII, n'étoit pas alors imprimée, tant parce que l'uſage de l'impreſſion n'étoit pas encore introduit en France, que parce que Charles Dauphin n'étoit pas encore né, puiſque ce ne fut qu'en 1470 que naquit ce Prince, qui n'avoit que treize ans & un mois, lorſqu'il parvint à la Couronne. Geſner, dans ſa Bibliothèque, parle aſſez amplement de la Rhétorique *Guillermi Tardivi, Anicienſis*, c'eſt-à-dire, *de Guillaume Tardif, du Puy en Vélay*, mais nullement d'aucune Grammaire que cet Auteur ait compoſée. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME TARDIF, Tom. I, pag. 351. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME TASSERIE a écrit en rime, par perſonnages, le Triomphe des Normands, traitant de l'immaculée Conception de notre Dame ; imprimé à Rouen, *in*-8°. ſans date.

GUILLAUME TELIN, de Cuſſet en Auvergne *, a écrit Sommaire des ſept Vertus, ſept Arts libéraux, ſept Arts de Poëſie, ſept Arts Méchaniques, des Philoſophies, des quinze Arts Magiques : la Louange de Muſique, pluſieurs bonnes

Raiſons à confondre les Juifs qui nient l'Avénement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & autres choſes; imprimé à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1533. Recueil d'aucunes Hiſtoires, eſquelles eſt montré que les Empereurs & Rois anciens, furent plus riches & magnifiques, que ne ſont ceux du jourd'hui, extraites de pluſieurs bons Auteurs, par Guillaume Thelin, Ecuyer Seigneur de Gutmont & de Morillon Villers; imprimé à Paris, *n*-8°. par Mathurin Prevoſt, 1565.

* Guillaume Telin de Cusset, & Guillaume Thelin, Seigneur de Gutmont, dont du Verdier parle dans le troiſième Article après celui-ci, ſont un ſeul & même Auteur. Le titre de l'Ouvrage que du Verdier cite en partie, & dont le véritable titre eſt : *Les Dits & bonnes Sentences des Philoſophes, avec les noms des premiers inventeurs de toutes choſes admirables & dignes de ſavoir*, annonce un Auteur qui ſavoit beaucoup, vouloit inſtruire de tout, & qui dans le fond ne ſavoit preſque rien, & étoit très-mauvais Poëte, à en juger par les Chants Royaux qui ſuivent l'Ouvrage dont nous venons de rapporter le titre. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 325.

GUILLAUME LE TELLIER a écrit en rime, un Livret intitulé Earinus ou Printemps, auquel ſont ajoutés pluſieurs Chants, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre de Tours, 1548.

GUILLAUME TERRIEN, Lieutenant Général du Bailli de Dieppe, a de nouveau mis en lumière, Commentaires du Droit civil, tant public que privé, obſervé au Pays & Duché de Normandie, dreſſés & compoſés de Chartre au Roi Loys Hutin, dite la Chartre aux Normands, Chartre au Roi Philippes, faites à l'Iſle Bonne, & autres Ordonnances Royales, publiées ès Eſchiquier & Cour de Parlement dudit Pays; Modification de ladite Cour, Arrêt deſdits Eſchiquier & Cour de Parlement, donnés par forme d'Ordonnance, Coutume dudit Duché, tant rédigée par écrit que non écrit; uſage & ſtyle de procéder ès Cours & Juriſdiction de Normandie & ſtyle de ladite Cour: le tout en textes & en gloſes, & par ledit Terrien ordonnés à la façon de l'ancien Edit Prétorial perpétuel des Romains, enrichis & illuſtrés de Scholies, tirées tant du Droit

Digitized by Google

civil d'iceux Romains, que de maints anciens Hiſtoriographes François, & Auteurs politiques, Grecs & Latins; imprimés à Paris, *in-fol.* par Jacques du Puys, 1574.

GUILLAUME THELIN, Écuyer, Seigneur de Gutmont & de Morillomvilliers, a écrit Opuſcules Divins & ſpirituels, pleins de conſolation Chrétienne, auxquels eſt amplement traité de la vraie perfection; recueillis des Saintes Écritures, imprimés à Paris, *in*-8°. par Mathurin Prevoſt, 1565.

GUILLAUME DE TIGNONVILLE, Chevalier, a translaté de Latin, en vieil langage François, les Dits moraux des Philoſophes; vu écrit en main ſur parchemin, à Bourg en Breſſe.

GUILLAUME *, Evêque de Tournay, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, du bon Duc Philippe de Bourgogne, a écrit un Livre intitulé la Toiſon d'Or, auquel, ſous les vertus de magnanimité & juſtice, appartenantes à l'État de Nobleſſe, ſont contenus les hauts, vertueux & magnanimes Faits des anciens Grecs & Romains, des Rois & Princes de l'ancien & nouveau Teſtament, & des très-Chrétiennes Maiſons de France, Bourgogne & Flandres; imprimé *in-fol.* en deux volumes, à Paris, par Poncet le Preux, 1530.

* Il ſe nommoit Guillaume Fillatre. Les nouveaux Editeurs de la *Gaule Chrétienne* (Tom. III, Col. 234) citent un Regiſtre du Tréſor des Chartes, qui prouve que Guillaume étoit bâtard. Il n'en fut pas moins Evêque de Verdun, en 1437, puis Evêque de Toul, en 1449, & enfin de Tournay, en 1460. Il fut légitimé en 1461; il avoit embraſſé la Règle de S. Benoît, dans le Monaſtère de S. Pierre de Chalons, & il fut auſſi Abbé de S. Thierry & de S. Bertin de Reims, & on l'employa dans diverſes négociations. Il mourut le 22 Août 1473. Il étoit Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or. Il dédia à Charles, Duc de Bourgogne, l'Ouvrage qu'il écrivit ſur cet Ordre, & cet Ouvrage fut imprimé, pour la première fois, à Paris, en 1517, Edition qui n'a point été connue de du Verdier. On a dit que Guillaume Fillatre étoit neveu du Cardinal de ce nom, qui avoit été Légat en France, ſous Martin V, & qui étoit frère d'Etienne, Gouverneur du Maine, ce qui a pu faire conjecturer que l'Evêque de Tournai étoit fils na-

turel de ce Gouverneur. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME, Tom. I, pag. 354.

GUILLAUME, Archevêque de Tyr *. Voyez GABRIEL DU PREAU.

* C'eſt ſans doute le GUILLAUME DE TYR, Hiſtorien connu du douzième ſiècle, dont on a une bonne Hiſtoire des Croiſades, qui vint enſuite à Rome, où il aſſiſta au Concile Général de Latran, en 1179, & en dreſſa les Actes, & y mourut vers la fin de ce même douzième ſiècle.

GUILLAUME DE LA VILLENUEVE, a fait les Cris, qui, de ſon temps, ſe crioient par les rues de Paris, en bien plus petit nombre qu'aujourd'hui, & divers: entre autres il dit, veez ci creſſon Orlenois, &c. que l'on appelle communément Alenois. Il montre qu'il y avoit plus d'ordres de mendians, car il dit [1]:

Du pain aux ſacs, pain aux Barrez,
Aux pauvres priſons enſerrez,
A cels du Val des Eſcoliers,
Les Filles Dieu ſevent bien dire
Du pain por Dieu noſtre Sire.

Il ſe plaint de ſa pauvreté, diſant:

Un nouviau dit ici nos treuve
Guilleaume de la Villenueve,
Puiſque pauvretez le juſtice. c'eſt-à-dire, meſtraye.

[1] Tiré de Fauchet, Chap. 117 des Anciens Poëtes François, où, au lieu de *Creſſon Orlénois*, il y a lieu de croire que le Poëte avoit écrit, non pas *Orlénois* pour *Orléanois*, mais *Creſſon Torlenois*, par rapport au Latin *Naſturtium*, ainſi dit *à torquendis naribus*, parce que ſon odeur piquante eſt une torture pour le nez; d'où vient qu'en François il eſt appelé *Naſitort*. Le mot *Alenois*, qu'on a ſubſtitué à *Torlenois*, a retenu la même idée, qui auroit été plus reconnoiſſable, ſi on avoit écrit *Halenois*. Une autre remarque à faire, c'eſt touchant ce vers:

Puiſque pauvreté le juſtice.

où Fauchet explique *juſtice* par *meſtraye*, comme ſi *meſtrayer* n'étoit pas auſſi obſcur que *juſticer*, c'eſt-à-dire, *avoir droit de juſtice ſur quelqu'un*; il devoit du moins écrire *maitroye*, du verbe *maitroyer* pour *maîtriſer*. Voy. BOREL, au mot JUSTISER. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME VINCENT, de Clamecy, a écrit en rime,

Digitized by Google

le Convoi de Pallas, Déeſſe de ſcience, au très-Chrétien Roi de France, Henri II, pour faire ſon entrée en ſa noble Ville de Tours; imprimé à Tours, par Jean Rouſſet, avec la Deſcription des Triomphes de l'Entrée de Sa Majeſté, en icelle Ville, & figures de ladite Entrée, qui fut faite le 5 Mai 1552.

GUILLAUME YVOIRE, Chirurgien, pratiquant à Lyon, a traduit de Latin, la Chirurgie pratique de Maître Alenfranc [1], de Mylan; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de la Fontaine, 1490.

[1] Il falloit, au lieu de *Maiſtre Alenfranc*, écrire *Maître Lanfranc*, Milanois, Chirurgien fameux, exerçant ſon art à Paris, vers la fin du treizième ſiècle, ſous le règne de Philippe-le-Bel. (M. DE LA MONNOYE).

GUILHEM ADHEMAR, Gentilhomme Provençal, grandement aimé de l'Empereur Frideric, pour ſon ſavoir & vertu (on eſtime qu'il fut fils de Gerard, auquel Frideric, Empereur, avoit infeodé la place de Grignan) fut Poëte Provençal: il fit *Lou Cathalog de las Donnas illustras*, en rime Provençale, qu'il dédia à l'Impératrice, femme dudit Frideric, trépaſſa à Grazignan, en l'an 1190. On a écrit de lui, qu'il fut Inventeur d'un jeu à l'oreille, pour avoir commodité aux amoureux de découvrir leur amour, ſans ſoupçon des aſſiſtans *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME ADHEMAR, Tom. I, pag. 304.

GUILHEM D'AGOULT, ſieur d'Agoult, fut en ſon temps, bon Poëte en rime Provençale, excellent en ſavoir & honnêteté, exemplaire de vrai Cenſeur; en toute ſa vie benin & modeſte, renommé, bienheureux, ayant la fortune conjointe avec ſa vertu, homme de riche taille, de gracieux viſage, & d'apparence vénérable, démontrant toujours quelque dignité non commune, fut amoureux de Jauſſerande de Lunel, fille de Galſerand ou Jauſſerand, Prince de Frette, & de Gaulcier, qui étoit une des plus excellentes Dames, en preſtance & beauté de

corps, & des illuſtres en vertus, qui aient vécu de ſon temps: à la louange de laquelle il fit maintes Chanſons, qu'il adreſſa à Ildephons premier du nom, Roi d'Arragon, Prince de Provence, & Comte de Barcellone, duquel il étoit premier & principal Gentilhomme de ſa maiſon. Ce Poëte avoit l'amour tellement recommandé, qu'en ſes Chanſons ſe plaignant que de ſon temps l'on n'aimoit point ainſi qu'on devoit, il dit que nul ne doit être priſé, s'il n'a l'amour en ſingulière recommandation. Car le vrai amour fait vivre l'homme en joie, & lui ôte toute triſteſſe de cœur. Il fit, ſur ce propos, un Traité intitulé *La maniera d'amar dal temps paſſat*: floriſſoit du temps de Frideric, Empereur, & trépaſſa lorſque ledit Ildephons recouvra la Provence par le trépas de ſon frère Sancius, environ l'an 1181.

GUILHEM DE BARGEMON étoit Gentilhomme de Provence, ſieur de Bargemon, fut bon Poëte, écrivant en rime Provençale, grand vanteur, & menteur, & non moins que Peyre Vidal; ſe gauſſant des Dames de la Cour du Comte Berenguier, bien ſouvent en ſa préſence, & de tous les Gentilshommes de ſa Cour: il étoit bien vu, aimé & priſé du Comte & de la Comteſſe, parce qu'il deviſoit plaiſantement de toutes choſes, & fort bien à propos: ſe trouvant un jour en la compagnie des Gentilshommes de la Cour du Comte Berenguier, lui préſent, le premier d'entre eux, aſſavoir le Comte de Vintimille, diſoit qu'il n'y avoit Chevalier en toute la Cour plus avant en la bonne grace des Dames que lui, de tant, que toutes le deſiroient. Le Chevalier d'Eſparron ſe vantoit qu'il étoit le premier Chevalier qui méritât porter armes. Le Chevalier Tibaud de Vins, diſoit qu'il n'y avoit Chevalier qui l'oſât attendre à un Tournoy, ne mieux adextre à piquer un cheval que lui. Le Chevalier de Porcellet, qu'il étoit ſi bon Muſicien & Poëte tout enſemble, que ſon chant & ſa poëſie étoient aſſez ſuffiſans à faire condeſcendre toutes les Dames à ſa volonté. Le Chevalier de Lauris, qu'il étoit ſi bon joueur de tous inſtrumens muſicaux, qu'il

qu'il méritoit tenir le premier rang en toute compagnie. Le Chevalier d'Entrecaſteaulx, que ſeulement de ſon beau regard & dextérité de corps, il s'aſſeuroit d'être le mieux vu, le mieux aimé & priſé ſur tous les Gentilshommes, & ſi n'en vouloit pas excepter un ſeul. Le Chevalier du Puget, qu'il étoit le meilleur Baladin de toute la Cour, & m'en rapporte (dit-il) à toutes les Dames. Le Chevalier, frère de la Dame Alaette de Meolhon, ſieur de Curban, qu'il ne craignoit Chevalier à mieux tirer de l'arc que lui, ne à bander, à force de bras, une des plus groſſes arbaleſtes qu'on lui ſauroit préſenter. Le Chevalier de Baguarris, qu'il étoit le meilleur coureur, & luicteur, & ſauteur tout enſemble, & dextre à jetter la barre de fer, & la groſſe pierre, (ſans ce qu'il ſavoit fort bien poëtiſer, & romanſer,) que Gentilhomme de ſa qualité. Et ce Poëte Guilhen de Bargemon dit, Chevaliers (ſauf votre paix) il n'y a Gentilhomme à la Cour que je n'aye fait cocu. Et moi auſſi? Lui dit le Comte de Provence en riant. Monſeigneur (lui dit Guilhen) je ne vous mets du nombre, ne vous en excepte: le Comte mettant, tout ce propos à riſée, dit, *Se Dieu me ſaulve la vida, vous ſias un valent Baron, mais yeu vous recommandi a las domnas.* Les propos de ſes vanteries parvinrent incontinent aux oreilles de la Comteſſe Beatrix, & de toutes les Dames de la Cour, leſquelles irritées, dirent que celles du Poëte Peyre Vidal, étoient plus plaiſantes que cettes-ci, & conclurent entre-elles n'en faire aucun ſemblant, pour ne donner occaſion aux Galliadours & médiſans de parler, & médire de leur honneur: toutefois il fut déchaſſé de la Cour du Comte Berenguier, pour avoir ſi outrageuſement mal parlé des Dames, & autre punition ne reçut, ayant égard qu'il étoit jeune. Il trépaſſa en l'an 1285.

GUILHEN BOYER, natif de la noble & renommée Cité de Nice, anciennement appellée *Cap de Prohenſa*, étoit ſavant aux ſciences de Mathématique: fut amoureux d'une Dame de Nice, de la Maiſon de Berre, à la louange de laquelle il fit plu-

ſieurs Chanſons en langue Provençale, laquelle ajouta une grande foi au jugement que fit ce Poëte, tant ſur ſa phyſionomie, que ſur la chiromance, eſquelles ſciences il étoit fort expérimenté. En ſa jeuneſſe fut mis au ſervice de Charles II du nom, &, après la mort dudit Charles, continua ſon ſervice avec Robert ſon fils, Roi de Naples, Comte de Provence, leſquels après avoir expérimenté le ſavoir de ce Poëte, le porvûrent de l'Office de Podeſtat à Nice, d'où les habitans ſe tenoient bienheureux de ce que Boyer s'y tenoit, & qu'il s'acquitoit ſi bien en ſa charge : & bien que cette proviſion fût contre la teneur des priviléges & libertés de la Cité, ce néanmoins ils l'acceptoient toutes les années pour Podeſtat. Il a fait pluſieurs rimes en langue Provençale, qu'il dédia audit Roi Robert, & à Charles ſon fils, qui fut Duc de Calabre, & en adreſſa une à Marie de France, femme dudit Charles, Duc de Calabre, qui dit ainſi :

Drech, e razon es, qu'yeu kanti d'amour,
Vezent qu'yu ay ia conſumat mon age
A ly complayre, e ſervir nuech, e jour,
Senſa auer d'el profiech ny avantage,
Encar'el ſi fai cregner
(Doulent) e non ſi fegner
My pougner la courada
De ſa flecha daurada
Embe ſon arc (qu'à grand pena el pot tendre)
Perſo qu'el es un enfant jouve, e tendre.

On ne trouve pas un Poëte Provençal, qui aye plus doctement & facilement chanté les louanges d'amour, que ce Boyer. Il a fait un beau & ſingulier traité de la connoiſſance des métaux, & de la ſource des Fontaines de Valcluſe, & de ſes débordemens admirables ; de celles de Sorps ; de Mouſtiers ; des treize rais du Val ; des Fontaines de Caſtellane ; de Tourtour, & autres ſallées & ſulphurées ; & de la bonté des Baings d'Aix, & de Digne, & autres que par leur vertu ſecrette qui en boit, les corps malades reprennent ſanté, & d'autres que le bois qu'on y met s'appierriſt & devient auſſi blanc qu'Albaſtre. Il a écrit

Digitized by Google

des Simples qui croiſſent aux hautes montagnes de Provence & autres choſes ſingulières que le Pays produit, comme de la graine de vermillon, de quoi on fait l'écarlate, de la Manne, de l'Agaric & du Byion.

GUILHEM DE CABESTAN, iſſu de la noble & ancienne race de Servieres de Provence, fut bon Poëte Provençal, fut amoureux d'une Dame de Marſeille, nommée Berenguiere des Baux; laquelle cuidant entretenir perdurablement cet Amour & redoubler l'amitié, par le conſeil d'une vieille ſorciere, lui donna à manger d'une herbe nommée de verayre, & ſi-tôt qu'il en eut goûté, commença à refrongner le viſage, comme s'il eût voulu rire; mais c'étoit le venin de l'herbe mortifere qui lui cauſoit jà la mort: un ſavant Médecin, ſon compagnon, le ſecourut promptement d'un ſouverain Mytridat, &, étant hors de danger, ſe retira à la Dame de Roſſillon, nommée Tricline Carbonnelle, femme de Remond de Seilhans, Seigneur dudit lieu, de laquelle il devint amoureux, & lui envoya une de ſes Chanſons, l'adreſſant par la couple finale à Remond ſon mari, homme rude & malplaiſant, ne s'addonnant qu'à rapines, car c'étoit la façon des Poëtes Provençaux, d'adreſſer quelquefois leurs poëſies aux maris, ainſi qu'il ſe lit en l'une de ſes Chanſons, commençant:

Sen Remond la grand belleſſa
E lous bens qu'en ma Donna es, &c.

Pour raiſon de laquelle Chanſon, elle fut ſurpriſe de ſon amour qui lui pénétra ſon cœur ſi avant, que Remond en chargea jalouſie, &, étant aſſuré des approches d'eux deux, trouvan un jour Guilhem ſeul aux champs, le prit par le collet, & lu ficha ſon épée juſqu'au manche, lui trancha la tête, lui ôta l cœur du ventre, l'emporta à ſa maiſon, fit apprêter le cœur e viande bien délicatement, & en fit manger à Tricline, & lu dit: la viande que vous avez mangée eſt-elle bonne? Oui, dit elle, la meilleure que je mangeai jamais; auſſi c'eſt des entraille

de ton paillard (lui dit Remond tout furieux, en lui montrant la tête de Guilhem, qu'il tenoit pendue par les cheveux). Tricline, auſſi-tôt que l'eut reconnue, tomba pâmée, &, étant un peu après retournée à ſoi, dit à Remond en pleurant, la viande a été ſi bonne que je n'en mangerai jamais plus d'autre, &, en ce diſant, tenant un couteau ſous ſa robe, s'en perça ſa tendre poitrine, & mourut. Le Monge de Montmajour dit ainſi de lui: Guilhem, d'homme vaillant & gaillard, étant amoureux, devint étonné & couard, de s'être laiſſé meurtrir à un vilain porc & jaloux. Pétrarque a fait mention de ce Poëte au quatrième chapitre du triomphe d'Amour.

GUILHEM DE SAINCT DESDIÉR, riche Gentilhomme du pays de Vellay, bon Chevalier & Courtois, fut amoureux de la Marquiſe de Polignac, ſœur de Naſſal de Clauſtral, à la louange de laquelle il fit pluſieurs belles Chanſons, la nommant, par nom ſecret, Mon-bertrand. Même nom avoit-il mis à un ſien compagnon familier, nommé Hugues Maréchal, auquel Bertrand il adreſſoit ſes Chanſons, pour ne bailler matière de ſoupçon au Marquis ſon Mari. Elle auſſi ſe contentoit que par nom ſecret, Guilhem la nommât Bertrand. Hugues, Maréchal, donc ſachant tous les ſecrets de Guilhem & de la Marquiſe, eſſaya le faire chaſſer de la ſuite du Marquis, cuidant, par ce moyen, tenir la place de Guilhem, envers la Marquiſe; mais elle, voyant la témérité de Hugues, Maréchal, lui bailla charge d'aller recevoir ſon revenu en quelqu'une de ſes places, où il fut tué par les Payſans du lieu, on ne ſait pourquoi; cependant Guilhem ſe retira en Provence, au ſervice d'Ildefons, Roi d'Aragon, Comte de Provence, environ l'an 1185, auquel temps il trépaſſa. Il fit l'Interprétation d'un ſonge que fit la Marquiſe, lui prédiſant tout ce qu'adviendroit à tous deux par l'envie & trahiſon de ſon compagnon: & lui donna en ſecret une règle infaillible, ſuivant l'opinion des plus ſavans Philoſophes, ſur la vraie interprétation des ſonges, c'eſt qu'ils ſeront véritables, ſi nous vivons ſobrement, & qu'en telle ſorte nous prenons notre

Digitized by Google

repos : car, quand nous dormons l'eſtomac chargé de vin, & de viandes, nous ne ſongeons que choſes troubles, confuſes, & obſcures. Le Monge de Montmajour, dit que ce Guilhem chantoit volontiers, mais qu'il fut déshérité d'Amours : a mis *Las Fablas d'Ezop* en rime Provençale : fit auſſi un beau Traité de l'*Eſcrima*, qu'il adreſſa au Comte de Provence.

GUILHEM FIGUIERA, iſſu de nobles parens d'Avignon, fut ſurnommé le Poëte Satyrique, parce qu'il écrivoit toujours contre les tyrannies des Princes : ainſi que faiſoient Luquet Gatellus, Pierre de Chaſteauneuf, Perceval d'Orie & autres Poëtes Provençaux, qui floriſſoient du temps que le ſiége Papal fut transféré en Avignon. Entre les Syrventes qu'il fit, y en eut un beau contre l'Amour, & un autre contre les Princes tyrans, intitulé *Lo flagelmortal des tyrans*. Pétrarque l'a imité en ſes Sonnets *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 45.

GUILLOTIERE (Le ſieur de la) du bas Pays de Poitou, a mis de Latin en François, les deux Livres de la Nobleſſe civile du Seigneur Hierome des Oſres de Portugal, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jacques Kerver, 1549 * :

* Il eſt différent de François de la Guillotiere. Voyez Hierome Osorius.

GUY DE BRES a écrit [1] la Racine, Source & Fondemens des Anabaptiſtes ou Rebaptiſés de notre temps; avec Réfutation des argumens principaux, par leſquels ils ont accoutumé de troubler l'Egliſe de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & ſéduire les ſimples : le tout réduit en trois Livres, par Guy de Bres, imprimé *in*-8°. par Abel Clem. 1565.

[1] J'ai opinion que ce Guy de Brés eſt le même que Guy de Bruës, rapporté plus bas. Le Docteur B. M. Anglois, pag. 319 de ſon Livre traduit en François, & imprimé, *in*-12. à la Haye, 1723, ſous le titre de *Penſées libres ſur la Religion*, cite ce Livre de Guy de Brés, & parle de ſon auteur comme d'un Calviniſte fort modéré. (M. de la Monnoye).

GUY BRESLAY, Conſeiller du Roi, en ſon grand Conſeil, a écrit un Dialogue, intitulé * du Bien de la paix & calamité de la guerre, auquel il introduit deux Perſonnages, aſſavoir Meſſire François de Tournon, lors Archevêque d'Ambrun, depuis Cardinal, & Meſſire Jean de Selva, en ſon vivant, premier Préſident au Parlement de Paris, tenant propos enſemble, comme s'ils étoient au voyaye que jadis ils firent en Eſpagne, étant Ambaſſadeurs députés, pour traiter la paix entre le Roi très-Chrétien François I de ce nom, & le Roi Catholique, audit temps élu Empereur, imprimé à Paris, *in*-16. par Galiot du Pré, 1538.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce même mot, Tom. I, pag. 295. — Il eſt bon de remarquer avec Pâquier (*Recherches de la France*, Liv. II, Chap. 6, Edit. de 1611) « dans le commencement le Chancelier » préſidoit au Grand-Conſeil, &, en ſon abſence, les Maîtres des Requêtes » de l'Hôtel, ſelon leur degré d'ancienneté, laquelle coutume dura juſqu'au » règne de François I, ſous lequel Meſſire Guillaume Poyet, Chancelier, » pour gratifier Maître Gui Brellai, ſon ami, & homme de grande doctrine, » introduiſit, en faveur de lui, un état de Préſident au Grand Conſeil, duquel » il l'en fiſt pourvoir. Mais à l'advénement du Roi Henri, en fut icelui » Brellai dépourveu, & les choſes réduites en leur ancien train; & les Con- » ſeillers préſidés par les Maiſtres des Requêtes, juſqu'à ce que le même » Henri, reprenant les arres de feu ſon père, y remit les Préſidens, ce qui » s'eſt continué juſques à huy ».

GUY DE BRUES a écrit trois Dialogues contre les nouveaux Académiciens; que tout ne conſiſte point en opinion, où ſont introduits entreparleurs Bayf, Ronſard, Nicot, Aubert, imprimés à Paris, *in*-4°. par Sébaſtien Nyvelle, 1557. Il a traduit auſſi les Ethiques d'Ariſtote *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 295.

Au premier Dialogue.

[Et tout ainſi que les ſens appréhendent tant ſeulement les choſes telles qu'elles ſont, à raiſon de la faculté naturelle qu'ils ont, de pouvoir connoître leurs propres ſenſibles, ainſi notre ame, par la même puiſſance ou faculté qu'elle a, ſait & connoît ce qu'on lui enſeigne, ſans qu'elle ait aucun ſavoir, ni aucune connoiſſance. Il eſt bien vrai, que tout ainſi qu'il

Digitized by Google

nous faut faire quelque ouverture, ſi nous voulons donner clairté à un lieu, quand il eſt obſcur & ténébreux; ainſi il nous convient diſpoſer cette faculté de l'ame par le moyen de l'étude des choſes extérieures, & de l'expérience; à celle fin qu'elle puiſſe ſavoir & connoître les choſes que d'elle-même elle ne connoit point. R. Platon te répondroit, qu'il faut véritablement par longue exercitation tourner l'eſprit à ſoi, & que les ſens ſont les inſtrumens, par le moyen deſquels il y revient, mais qu'il n'y a aucune apparence de dire qu'elle n'ait en ſoi ces notices, leſquelles, pour raiſon du corps, ſont comme atterrées & giſantes en bas; & que tout ainſi que celui qui nettoye le bled, ne fait point une nouvelle eſpèce de fruit, ains découvre tant ſeulement celui qui étoit caché dans la paille; ainſi les ſens, l'uſage & l'expérience découvrent tant ſeulement les notices de l'ame, & ôtent les empêchemens que le corps lui donne. Et c'eſt pourquoi ſouventesfois il advient que nous penſons ſavoir beaucoup de choſes que nous ne ſavons pas, parce (comme dit Procle) que nous avons les raiſons ennées en notre ame. B. Pourquoi donc ne ſavons-nous, ſinon ce qu'on nous a montré, & nous avons appris par notre diligence? Certes, je ſuis contraint de revenir toujours à ma première demande, tant l'opinion de Platon me ſemble peu vraiſemblable. R. Platon te répondroit que, ſans occaſion, tu lui ferois telle demande, & qu'il ne s'en enſuivroit pas (quand bien notre ſavoir ne ſeroit qu'une reſſouvenance) que partant nous duſſions tout ſavoir; non plus qu'il ne s'enſuit pas, ſi j'ai ſu autrefois pluſieurs choſes, qu'il me doive incontinent ſouvenir de toutes. B. Platon pourroit bien répondre ainſi, mais Ariſtote lui repliqueroit qu'il me pourroit bien à la fin ſouvenir de ce que j'aurois ſu autrefois, combien qu'il ne m'en ſouvînt pas ſi promptement, mais qu'on ne te pourroit pas faire ſouvenir de ce que tu n'aurois jamais ſu. On auroit beau te demander de quelle matière le Ciel eſt compoſé, quel ordre il y a entre les étoiles, comme tu pourrois trouver un eſpace carré, qui fût égal au circulaire, avant qu'il t'en pût ſouvenir. Je t'aſſure certainement que l'ame n'a point de ſoi aucune ſcience, ains elle a tant ſeulement une faculté naturelle de pouvoir ſavoir. Et, comme l'eau prend toutes les formes des choſes qu'on y jette dedans, ſans qu'auparavant elle en eût aucune, ainſi notre ame comprend les choſes qu'on lui montre, ſans qu'elle ſache rien de ſoi. R. Platon diroit que ce n'eſt pas tout un, parce que l'eau ne recevra jamais la forme d'aucun corps, qu'on ne l'ait premièrement jeté dedans icelle; mais nous ne mettons rien dans l'ame, laquelle n'a beſoin, ſinon tant ſeulement d'être excitée par les choſes extérieures, à celle fin qu'elle puiſſe revenir à ſoi. Et combien que tous les animaux irraiſonnables, étant deſtitués de cette vertu de ſe pouvoir par eux-mêmes régir & connoître quelques choſes, ſoient menées par autrui, l'ame raiſonnable, mobile de ſa nature, ne prend point ici d'ailleurs ſa connoiſſance, & ayant les notices en elle, n'a beſoin, ſinon d'être excitée pour ſe pouvoir reconnoître. Ce que nous expérimentons, comme dit Socrates, quand par un bon ordre nous

interrogeons quelqu'un de quelque ſcience, de laquelle il n'aura jamais oui parler ; car de ſoi-même il répondra à propos, & comprendra tout ce qu'on lui dira : ſi on nous montre auſſi quelque choſe, nous en comprendrons incontinent une autre, combien que nous ne l'ayons jamais ſue. B. Platon ne répondroit donc, ſinon à la dernière ſimilitude, & encore il le feroit aſſez froidement : joint qu'il ſemble peu conſtant en ceci : car il fait dire quelquefois à Socrate, que notre ſavoir n'eſt, ſinon un ramentevoir ; &, en autre lieu, il dit que nos eſprits ont une puiſſance & faculté de pouvoir apprendre, tout ainſi que l'œil a la même faculté de pouvoir voir les couleurs. Et comme celui qui montre la couleur à l'œil, ne lui donne pas la vue, mais il l'amene ſeulement du lieu obſcur au lieu clair ; ainſi celui qui montre quelque choſe à l'eſprit, ne lui donne pas l'intelligence, ou la connoiſſance de ce qu'il montre, mais tant ſeulement il l'applique & le tourne à ce que de ſoi-même il peut connoître ; à raiſon de quoi l'inſtitution des Pédagoges n'eſt, ſinon une converſion de l'eſprit, quand nous l'exerçons ès choſes qu'il peut ſavoir & connoître. &c.]

GUY DE CAULIAC, autrement dit Guidon [1]. La grande Chirurgie de Maître Cauliac, Médecin très-fameux, de l'Univerſité de Montpellier, compoſée l'an de grace M. CCCLXIII, reſtituée à ſa dignité par Laurens Joubert, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Eſtienne Michel, 1579. Voyez JEAN CANAPPE, JEAN FALCO, JEAN RAOUL, NICOL. PANIS, LAURENS JOUBERT.

[1] Cette Verſion Françoiſe de la Chirurgie de Guy de Cauliac étoit accompagnée d'amples annotations marginales ; mais, comme elles étoient Latines, & que les Chirurgiens, par cette raiſon, ne les entendoient pas (*autrefois*), Joubert ayant jugé à propos de les mettre en François, & d'y ajouter l'explication des termes de l'art, avec la repréſentation des inſtrumens Chirurgicaux, mit le tout en état de paroître, ſous le nom d'Iſaac Joubert, ſon fils aîné. Gui de Cauliac, touchant lequel on peut voir le Dictionnaire de Bayle, écrivoit ſes Traités de Chirurgie en 1363. (M. DE LA MONNOYE).

GUY DU FAUR, Seigneur de Pybrac, premièrement Avocat du Roi au Parlement de Paris, Conſeiller de Sa Majeſté en ſon Conſeil d'État, & par après Préſident en la même Cour de Parlement, a mis par écrit, non moins doctement qu'éloquemment, Recueil des points principaux de la Remonſtrance par lui faite en la Cour de Parlement de Paris, à l'ouverture des

Digitized by Google

des Plaidoiries, après la Fête de Pâques 1569, imprimé à Paris, *in*-8°. audit an; & depuis, à Lyon, *in*-16. Recueil de même de la ſeconde Remonſtrance par lui faite en ladite Cour de Parlement, à l'ouverture des Plaidoiries après la Fête Saint Martin 1569, imprimé comme deſſus. Réponſe par le ſieur de Pybrac, à la Harangue publique de bien venue, au Roi Henri de Valois, Roi élu des Polonois, prononcée par Staniſlaus, Cracovien, Evêque d'Uladiſlavie; icelles Harangue & Réponſe miſes de Latin en François, & imprimées à Paris, *in*-8°. par M. de Vaſcoſan, 1574. Cinquante Quatrains, contenant Préceptes & Enſeignemens utiles pour la vie de l'homme, compoſés à l'imitation de Phocilides, Epicharmus, & autres Poëtes Grecs; avec deux Sonnets fort bien trouſſés; l'un au nom de Lucrece, Romaine, & l'autre de Porcie, femme de Brutus, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, Imprimeur du Roi, 1564. Les Plaiſirs de la vie ruſtique, extraits d'un plus long Poëme, imprimés de même. Continuation des Quatrains, en nombre cinquante, contenant Préceptes & Enſeignemens très-utiles pour la vie de l'homme, compoſés à l'imitation des anciens Poëtes Grecs; avec un Sonnet dudit ſieur de Pybrac, à la fin duquel Cornelie, Dame Romaine, mère des Gracches, parle ainſi au dernier vers,

Qui enſeigne ſes fils, doublement les engendre.

Et a été imprimée ladite continuation de Quatrains, à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1575.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUY DU FAUR PIBRAC, Tom. I, pag. 296, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 263.

En la première Remonſtrance :

[On doit prendre garde ſur-tout de ne jamais ſoutenir & défendre ſciemment une mauvaiſe cauſe. Je dis, ſciemment, par même caution & exception, que les anciens Juriſconſultes, en la formule du ſerment, vouloient être ajoutée cette condition : *Si ſciens fallo, quod inſcientia multa verſetur in vitâ humanâ :* & parce qu'il n'eſt rien ſi familier & ordinaire à l'homme

qu'être déceu, que faillir, que ſe tromper & abuſer ſoi-même, comme Cicéron témoigne au commencement de ſes Offices, & nous le voyons tous les jours advenir. L'Eloquence eſt un don de Dieu, duquel ce ſeroit grandement abuſer de l'employer à vouloir perſuader & obtenir ce que nous connoiſſons être injuſte & déraiſonnable. Et d'autant qu'il s'eſt trouvé par fois des hommes, leſquels ont failli en cet endroit, & ſe ſont ſervis de leur bien-dire pour la délivrance du coupable, ou pour l'oppreſſion de l'innocent, & pour troubler tellement l'eſprit des Juges, & éblouir leur entendement, qu'ils n'euſſent moyen de connoître ce qui étoit de droit & de raiſon: cela a été cauſe, que pluſieurs ont été induits de blâmer l'Eloquence, & la bannir des Cités & Républiques bien inſtituées & ordonnées. Mais c'étoit (à mon avis) celle Eloquence, dont faiſoient jadis profeſſion les anciens Sophiſtes, mêmement celui, qui, ſur le frontiſpice de ſon Ecole, avoit fait écrire, en groſſes lettres, qu'il enſeignoit l'art & le moyen, comme on pourroit d'une mauvaiſe & déplorée cauſe, en faire devenir une bonne, c'eſt-à-dire, jeter de la poudre aux yeux des Juges, & leur faire déconnoître le point de vérité & de juſtice. Telle ſcience qui fait paroître, & repréſente les choſes autres qu'elles ne ſont, & (comme dit Platon, *in Phedro*) fait raſſembler *τὰ μικρὰ μεγάλα, καὶ τὰ μεγάλα μικρὰ*, & ne ſert que pour charmer & enſorceler l'eſprit des hommes, mérite bien d'être miſe hors des Villes, non à la manière & façon que Socrates, ès Livres de la République de Platon, chaſſe le Poëte Homère hors de la Cité (ſi nous en croyons le fragment de Cicéron dans *Nonius Marcellinus*) *redimitum coronis, & delibutum unguentis emittit ex eâ urbe quam ſibi ipſe fingit*, ne auſſi en la ſorte que Themiſtius, Auteur Grec, témoigne que ſon père chaſſoit Epicure hors de la bande des Philoſophes, *Unguento ſupra caput effuſo, propter ſapientiæ nomen & dignitatem.* Je veux dire qu'il la faut bannir & chaſſer ſans honneur, ſans lui uſer d'aucune courtoiſie, avec toute ſorte d'injure, *& cum ignominiâ.*

Aux Quatrains.

Songe long-temps, avant que de promettre;
Mais ſi tu as quelque choſe promis,
Quoi que ce ſoit, & fuſt-ce aux ennemis,
De l'accomplir en devoir te faut mettre.

VII.

Ce n'eſt pas peu, naiſſant d'un tyge illuſtre
Eſtre eſclairé par ſes antéceſſeurs:
Mais c'eſt bien plus luyre à ſes ſucceſſeurs,
Que des ayeux ſeulement prendre luſtre.]

GUY LE FEVRE DE LA BODRIES, Secrétaire de Monſeigneur, frère unique du Roi, & ſon Interpréte aux langues

Digitized by Google

étrangéres, a montré ſon profond ſavoir, par les Œuvres Françoiſes qui de lui ont été miſes en lumière, tant en vers qu'en proſe; & en premier lieu, pour faire paroître qu'il eſt conſommé aux plus hautes diſciplines, de combien ſon eſprit eſt de profonde recherche, il a traité un argument de ſujet grand & difficile, au diſcours du Livre par lui fait en vers, intitulé l'Encyclie des Secrets de l'Éternité: plus Odes & Sonnets ſur les Anagrammatiſmes des noms de pluſieurs; Cantiques des neuf Muſes; Diſcours à Monſieur, frère du Roi; Stances en forme de Prière à Dieu, pour détourner les misères de ce temps; Epithaphes; Sonnets; Songe; Tombeau; Chant funèbre; le Serment ou Vœu conçu par Gregoire Nazianzene, traduit du Grec d'icelui; les Béatitudes en diverſes manières de vivre, priſes du Grec du même Théologien; Vers exprimés du Grec de Gregoire Nazianzene, contre les femmes fardées & trop pompeuſement atifées; Elégies 2. traduites du Grec du même Théologien; Oracle d'Apollon, prononcé en vers Grecs héroïques, récités par Porphyre au dixième Livre de ſon Œuvre intitulée ἰυλογία τῆς φιλοσοφίας, traduit en vers François; autres Oracles du Demon; Chants Royaux en nombre quatre: le tout imprimé en un volume, *in*-4°. en Anvers, par Chriſtophle Plantin, 1570. Puis voulant de plus en plus faire paroître ſa grande Doctrine, il a fait un autre Poëme de longue haleine, intitulé la Galliade, ou de la Révolution des Arts & Sciences, ayant emprunté l'Etymologie & déduction de ce nom Galliade, du verbe Hebrieu Galal, qui ſignifie reployer & retourner, & a diviſé & diſtingué l'Œuvre en cinq Cercles, au repli deſquels il a encerclé l'origine, progrès & perfection qu'ont acquis les bonnes Lettres, au cours des ſiècles, preſque par tout le rond de la terre, & nommément en notre Gaule. Le premier Cercle contient ſommairement le département de la Terre habitable, tant du Continent que des Iſles, aux enfans de Noach & leurs deſcendans, y comprenant au vrai ces ſoixante douze premiers deſcendans de ce bon Père Noach ou Janus, qui, depuis le déluge univerſel, menèrent

Digitized by Google

colonies en diverſes Provinces de la Terre habitable, pour repeupler de nouveaux habitateurs, le monde déſert & vague, & attribuant à chacune Région terreſtre, le propre & péculier ſigne céleſte qui lui commande ; & par l'étymologie & vertu du nom de chacun des fondateurs, il donne quelque atteinte au deſtin & entreſuite des peuples & nations qu'ils ont fondés & reſtaurés aux ſoixante-douze premières Colonies, ſous les douze ſignes du Zodiac, & leurs ſoixante-douze appartemens. Puis, ſur la fin d'icelui premier cercle, il fait mention d'aucuns hommes de marque, qui, du règne du grand Roi François I, commencèrent de reſtaurer les bonnes Lettres, en la Gaule : & d'aucuns autres auſſi, qui, quelque ſiècle au précédent, avoient fait le même en Italie : au ſecond Cercle, il traite de l'Architecture : au troiſième, du ſavoir admirable des Druydes en la connoiſſance de toutes diſciplines, juſques au ſommet & ſuprême degré de la Magie naturelle & faculté de prédire les choſes à venir. En quoi, comme en paſſant, il remarque quelques points de la Magie réprouvée & condamnée, & des prodigieux effets des Demons & des Sorciers : au quatrième, il diſcourt de la Muſique & Harmonie, tant du monde Archetype, céleſte & élémentaire, que de celle de l'homme, & des merveilleux effets qu'elle produit : finalement au cinquième & dernier Cercle, il traite de la Poëſie, laquelle, bien qu'il l'aye miſe entre les Arts & Sciences, ſemble toutesfois être plutôt une ſainte fureur & élévation d'eſprit, que non pas une doctrine acquiſe par induſtrie & puiſſance humaine, laquelle il s'efforce d'amener par le repli des âges, & la déduit des Hebrieux Egyptiens, Grecs, Latins, & Italiens, au ſéjour de nos Gaules, où premièrement les vieux Bardes, Poëtes des mélodies, lui avoient, & à la muſique, ſa ſœur gemelle, donné plaiſante & délectable habitation, afin de montrer que tant la poëſie, comme les autres diſciplines, ſont revenues, après le cours de pluſieurs ſiècles, en notre Gaule, prendre leur entier & parfait accompliſſement, au même lieu de leur naiſſance, par le labeur & diligence de maints excellents eſ-

Digitized by Google

prits : ladite Galliade a été imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1578. Œuvres & mélanges Poëtiques, &c. imprimées à Paris. Hymnes Eccléſiaſtiques & Cantiques, partie traduits, partie de ſon invention, imprimés à Paris, *in*-16. pour la ſeconde édition, par Robert le Maigner, 1582. Il y en a quatorze ou quinze (ſi je ne me trompe) d'Aurel Prudence Clement, Poëte Chrétien & ancien, doctement traduits par ledit le Fevre. Ses Traductions en proſe, ſont Confuſion de la ſecte de Muhamed, Livre premièrement compoſé en Eſpagnol, par Jean André, jadis More & Alquaſi, natif de la cité de Sciativia, & depuis fait Chrétien & Prêtre; tourné d'Italien en François, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1574. Traité du nouveau Comete, & du lieu où ils ſe font, & comme il ſe verra par les Parallaxes, combien ils ſont loin de la terre; & du Pronoſtiq d'icelui, compoſé premièrement en Eſpagnol, par Hieronime Mugnoz, Profeſſeur ordinaire de la langue Hebraique, & des Mathématiques, en l'Univerſité de Valence la grande; imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1574. L'Harmonie du Monde, diviſée en trois Cantiques, Œuvre ſingulier & plein d'admirable érudition, compoſé premièrement en Latin, par François Georges, Venitien, de la famille des Frères Mineurs, & traduit & illuſtré par ledit Guy le Febvre; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Macé, 1578. Diſcours de l'honnête Amour, ſur le banquet de Platon, écrit premièrement par Marſile Ficin, Philoſophe, Médecin & Orateur très-excellent; & traduit en François par ledit ſieur de la Boderie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Macé, 1578. De la Religion Chrétienne par Marſile Ficin, Philoſophe, Médecin & Orateur très-excellent, Œuvre très-docte; avec la Harangue de la dignité de l'homme, par Jean Picus, Comte de Concorde & de la Mirandole : le tout traduit en François par Guy le Febvre de la Boderie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1578. Les trois Livres de la vie : le premier, pour conſerver la ſanté des ſtudieux : le deuxième, pour prolonger la vie : le troiſième,

pour acquérir la vie du Ciel ; avec une Apologie pour la Médecine & Aſtrologie : le tout traduit du Latin de Marſile Ficin, en François, par Guy le Febvre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1581. Les trois Livres de la Nature des Dieux, Auteur Ciceron, père de l'éloquence, & de la philoſophie Romaine, traduits en François par le même Guy le Febvre, & imprimés à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1581. *Severi, Alexandrini quondam Patriarchæ, de Ritibus Baptiſmi, & ſacræ Synaxis apud Syros Chriſtianos receptis, Liber, nunc primùm in lucem editus, Guidone Fabricio Boderiano exſcriptore & interprete ; Antuerpiæ, in*-4°. *apud Chriſtoph. Plantinum*, 1572. *Dictionarium Syro-chaldaicum, Guidone Fabricio Boderiano Collectore & Autore ; excudebat Antuerpiæ, in-fol. Regali Chriſtophorus Plantinus Prototypographus Regius M. D. LXXII. Bibliorum veteris Teſtamenti Hebraicorum Latina interpretatio, operâ olim Santis Pagnini, nunc verò Benedicti Ariæ Montani Hispalenſis, Franciſci Raſelengii, Guid. & Nicol. Fabriciorum fratrum collato ſtudio ad Hebraicam dictionem expenſa.*

*Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot GUY LE FEVRE DE LA BODERIE, Tom. I, pag. 297 & 298, les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 395.

Aux Hymnes ſpirituels, en l'Hymne à la Sacreſainte Trinité.

[Je veux, je veux pluſtoſt imiter mon David,
Que l'eſprit alme & ſainct tant ſainctement ravit,
Et chanter, comme lui, en Hymnes, ou Cantiques,
De l'Ancien des jours les louanges antiques ;
Ou retracer les pas de ce juſte & bon Roy,
Qui est comme un miroir de patience & foy ;
Ou bien le vers divin, que feit d'une ame outrée
De la ſainte fureur, à la rive Erythrée,
Le grand Prophète Hébrieu, & qu'avec luy ſa Sœur,
Des femmes d'Iſraël menant le ſacré Chœur,
Rechantoit tour à tour, quand la troupe rangée
Du Pharien hautain fut en l'eau ſommergée ;
Ou les Cantiques doux du tant ſage Roy faits,
Du Roy qui emprunta ſon beau nom de la paix,

Digitized by Google

Je voy, je voy dejà la lumière nouvelle ;
Jà je vole d'eſprit d'une viſte & haute aile
Au ſublime ſommet du ſacré mont des Cieux :
Les Temples Empyrez, d'un vol audacieux,
Je veux outrepaſſer, non comme un vain Icare,
Car l'Eſprit qui m'emporte au ſentier ne s'égare ;
Les ailes de mon dos au feu ne fondront point ;
Car je me ſens du feu des feux vainqueur, époint.
La Muſe au plus haut vol or m'agite & manie,
De bon gré je te ſuy, je te ſuy, Uranie ;
Il me plaiſt avec toy l'Archetype habiter,
Et au Roy trois fois grand des Anges aſſiſter.
Lequel eſt un en trois, c'eſt l'entendant ſuprême
Le ſuprême Entendu, l'Intelligence même
Qui réſulte des deux. C'eſt le Dieu tout-puiſſant,
Dieu tout-ſage, & tout-bon : c'eſt le Soleil luiſant,
Le Soleil infini, dont la rondeur première
Sempiternellement produit rays de lumière :
Et tant de la rondeur, que du ray de valeur,
Sort éternellement l'eternelle chaleur.
C'eſt le rond non-borné, duquel le point Centrique
Se trouve en chacun lieu, & dont le tour Sphérique
Ne ſe trouve jamais, & du centre & contour
Les jantes, ou rayons, réſultent à l'entour.
C'eſt le Moteur premier, éternel, immobile,
Mouvant & meu de ſoy, ſon mouvement habile,
D'ailleurs non emprunté : c'eſt la vraie Unité,
La Vérité unique, & l'unique Bonté,
C'eſt l'Eternel ſourgeon, lequel toujours ruiſſelle,
Et de ſource & ruiſſeau la rivière éternelle,
Qui fait toujours mouvoir & moudre le molin,
Et la meule rouant le Monde Cryſtalin :
C'eſt l'amant, & l'aymé, & l'amour de ſoy-même,
Mémoire, Entendement, & Volonté ſuprême ;
C'eſt le Père engendrant, & le fils engendré,
Et des deux eſt produit l'Eſprit ſaint & ſacré,
Unique Déité, diſtincte en trois perſonnes ;
Suprême Majeſté, unique à trois Couronnes.
C'eſt une infinité, infinie Unité ;
Divinité ſans fin, ſans fin Eternité ;
Commencement, milieu, fin première & dernière,
Sur poids, nombre, meſure, & du monde l'ornière.
Brief, c'eſt l'Eternel Dieu, qui a fait tout de rien,
Et trois mondes unis, liés d'un ſeul lien,

L'Archetype Idéal, qui tout clot & conſomme,
Le voyable arrondy, & ſon image l'homme,
Que, comme Roy de tout, il a mis au milieu,
Pour commander à tout, ſeul commandé de Dieu.
Souverain, Tout-puiſſant, Eternel, & immenſe,
En hypoſtaſe triple, & tout ſimple d'eſſence,
O Père & Géniteur, ô Géniture & Fils!
O Eſprit alme & ſaint, des deux le nœud préfix!
O ſaint lien d'amour! ô bonté très-féconde,
Qui fis l'homme pour toy, & pour l'homme le monde!
Je te révére & ſers, & humble ſuppliant,
Je t'adore ſans fin, ſans ceſſe te priant!
La Nature te ſert, Nature, bonne mère;
Te ſert la flamme, & l'air, & l'eau douce, & l'amère,
Et celle-là qui eſt, par ſon trop grave poids,
Aſſiſe au plus haut rang avec les autres trois;
La terre, au ſein fécond, dont la boule agencée
Se tient ferme dans l'air, ſur ſon poids balancée;
En leurs ſiéges divers les feux du Ciel errans,
T'obſervent humblement, & te vont révérans,
Dont le Soleil évite & l'erreur & la danſe,
Par un oblique cours venant à la cadence,
Lequel t'adore & ſort, toy, ſuprême donneur;
Qui dedans luy as mis ton pavillon d'honneur.
Le Ciel huitième auſſi qui flamboye, & ſe dore
De tant de lamperons, te révére & t'adore;
Et l'autre Ciel d'après, qui, cryſtalin & pur,
Eſt du dixième enclos, l'intervalle & le mur
De l'Eternité ſtable, & du temps qui tost paſſe,
Qui tous les autres ferme en ſon plus grand eſpace.
De toy ard embraſé le volant Séraphin,
Pour l'immenſe douceur de ton amour ſans fin,
Et toujours plus heureux aſpire & tient courbée,
Vers ta prime beauté, l'œil & la bouche bée;
Les Chérubins toujours te conçoivent, épris
De toy, qui tout comprends, & n'es jamais compris;
Et des Thrônes luiſans le ſiége toujours ferme,
Reçoit ta majeſté éternelle & ſans terme.
Les dominations, & les hautes vertus,
Et les ordres divins des Puiſſances vestus,
Tremblent à ton regard: à ta toute-puiſſance
Toutes Principautés portent obeïſſance,
Les Archanges qui vont gouvernant l'Univers,
Les Provinces, les Gents, & Royaumes divers

Te

Te courbent les genoux, & les ſquadrons des Anges
Gardent tes mandemens, & diſent tes louanges,
Toutes choſes qui ſont, qui furent & ſeront,
T'ont toujours confeſſé, & te confeſſeront
Le vrai Seigneur & Roi, qui la ronde machine
Fait branler & trembler ſi toſt que l'œil il cline.
Les citoyens du Ciel, tous de tout leur pouvoir;
Les terreſtres encor, par un même devoir,
Te vont tous affectant; les Infernales bandes
Redoutent ton haut nom, & font ce que tu mandes,
D'une courſe plus viſte, & d'un vol plus ſoudain,
Que le vent, ou l'éclair, qui trouble l'air ſerein.
Dy-moy (car tu le ſçais) ô Moyſe, qui t'ornes
Les deux temples ſacrés des rayons de tes cornes,
Pourquoy le rond plus bas, & le ſuprême rond,
L'un ſeul obſerve & ſert d'un mouvement ſi prompt?
Toi, qui fus entouré en la fameuſe nuë,
Quand, traînant à ta ſuite une tourbe menuë
De Céleſtes Couriers, & de Peuples enclos,
De ta verge fendis les ondes & les flots,
De la mer Erythrée, & ta gent étendue
Fis paſſer à pié ſec par la mer pourfendue;
Puis de-là traverſant par les champs ſablonneux
Des Arabes déſerts, tes Tabernacles nœufs
Tu y laiſſes fichés, & ton viſte pié grimpe
Au coupeau de Sina, qui ſe cache en l'Olympe:
Et là t'éjouiſſant du devis familier
Du Prince rédouté, Dieu ſeul & ſingulier,
Content de ce doux gouſt, portas de gré la peine
De jeûner nuit & jour l'entière Quarantaine;
Et puis une autre fois ſur le coupeau plaiſant
Du haut mont Olivet, à Chriſt lors tout luiſant,
Luiſant tu aſſiſtas avec le bon Elie,
Boyvant les hauts ſecrets dont la nuë eſt remplie.
Dieu, au commencement, Ciel & Terre créa,
Et le Bon d'élargir ſon bien ſe récréa;
Mais la terre étoit lors de ſurface difforme,
Vaine, vague, déſerte, obſcure, horrible, énorme,
Et lors l'Eſprit de Dieu planoit & ſe mouvoit
Sur les profondes eaux, leſquelles il couvoit;
Et ſi toſt qu'il voulut que la claire journée
Chaſſaſt l'obſcure nuit de la terre entournée,
Tout ſoudain reſplendit un abondant tréſor
De lumière diffuſe, étincelant plus qu'or.

Depuis il ſépara des grands eaux ſur-céleſtes
Les autres qui nous ſont ici bas manifeſtes,
Dont l'abondance étoit contrainte en un monceau:
Lors la terre apparut toute ſeche & ſans eau,
Laquelle produiſit herbe, arbriſſeaux & plantes,
De la graine les fleurs, le fruit des fleurs coulantes.
Soudain le Tout-puiſſant lors par ordre attacha,
Et comme des clous d'or dans le haut Ciel ficha
Les Aſtres flamboyans, qui la nuit nous ſéparent
Du jour tout éclairci, & qui ſont & réparent,
Par leur bal meſuré, momens, heures & jours,
Mois, ans, ſiècles & temps reployés en meints tours. &c.

Et après:

D'un ſaut à dos courbé le Daufin ſort de l'onde,
Et trenche l'air prochain, puis chet en mer profonde:
Les Phouches, & les Tins, les Saumons par tropeaux,
L'Ourque, & le Phiſetere, avec ſes gros tuyaux,
Plouvant en mer la mer, & la démeſurée
Balene, vont fendant l'eau profonde azurée.
Des oiſeaux empennés gros & menus ſquadrons
Vont la terre rodant, & en pillent les dons.
L'air éclairci des rays de la lampe journelle
S'obſcurcit de la nuë, & grande troupe iſnelle
De tant d'oiſeaux volans: ſomme les animans
Rempliſſent terre & mer, & tous les Elémens
De leur féconde engeance, & leur eſpèce élue
Se voit multiplier, & à milliers accrue,
Si que la terre encor' au jour ſixième éclos,
Se veid toute couvrir & ſe charger le dos
Des grands troupeaux nombreux de tant de fières beſtes,
Et des douces auſſi qui vont baiſſant les teſtes,
De Couleuvres, de vers, & de tant de Serpens
Venimeux & divers, ſur leur ventre rampans,
Dont chacun ſur le champ a d'accomplir la cure
L'office & le devoir, où l'appelle nature.
Les Lièvres vont courant; le Cerf, au chef ramé,
Le Rangifere auſſi de ſes cornes armé,
Qu'il courbe ſur ſon dos, prend la courſe & s'élance,
Et d'un pié viſte & prompt preſque les vents devance:
Le Serpent déployoit ſes cercles repliés,
Dont il ſe meut au lieu d'ailes, de mains, de pieds,
Et alloit redoublant voix ſifflantes & jointes
Par le brandiſſement de ſa langue à trois pointes,

Digitized by Google

Le Taureau mugiſſoit, le Cheval pié-ſonnant
De ſourds hennuſſemens l'air alloit eſtonnant,
Et s'en courroit, errant par champs & bois ſans voie,
D'un viſte & roide cours, & triomphant de joie,
De ſes larges naſeaux, à ſoupirs gros & longs
Vomiſſoit l'air épais en fumeux tourbillons;
Ainſi des animaux l'autre tourbe diverſe,
Par les champs étendus, fuit, gallope & traverſe,
Et ſous un Ciel ſerein en paix ſe repoſant,
De ſa race allonger s'en alloit propoſant.
Encore l'Ecuyer, habitant Theſſalie,
De bride, ne de frein, dont il contourne & lie
Le col reveſche & fier du Paleſroy dompté,
Ne l'alloit maniant, deſſus ſon dos monté;
Et le ſon des Clerons, ou Trompette guerrière,
Encor' ne réveilloit, ni mouvoit la paupière
Du Gendarme enrolé ſous l'enſeigne de Mars,
Et n'avoit animé aux armes les Soldars,
Le buis tors embouché : encor' à la charrue
Le Laboureur deſceint de ſa main rude & nue,
N'avoit avec le ſoc renverſé les guérets, &c.

Et après :

Puis, ſi toſt qu'il te plut commander & enjoindre
Que chacun prît ſon cercle, ou plus grand, ou bien moindre;
Soudain furent tendus, comme une peau, les plis
Des neuf Ordres ſacrés, & des Cieux accomplis,
Qu'en ton entendement à jamais tu enfermes;
Puis commandes ſoudain qu'en leurs figures fermes
Ils ſe tiennent & ſoient, afin qu'en te ſervant,
Les céleſtes ſquadrons ils aillent achevant :
Mais grande part d'iceux, trop ſuperbe & rébelle,
De ſuprême ſplendeur, en ruine éternelle,
Par ſon orgueil tomba, & du céleſte clos
Dévala dans l'abyſme & ténébreux chaos;
Et voulant occuper ce haut troſne de gloire,
Elle trébucha bas dedans la charte noire.
Soudain quatre Elémens, à toi toujours préſens,
En forme de rondeau reployés, deux peſans,
Et deux autres légers, ſe veſtent de leurs formes
Au cours du temps entr'eux différens, non difformes;
Car, ce qui eſt léger, tout ſoudain monte haut;
Et ce qui eſt peſant, deſcend & fait un ſaut

Droit au centre & milieu, puis ſoudain l'eau reſaute,
Et s'élève en vapeur devers la Sphère haute.
Mais la nature ayant naturel meſtangé
Des deux également, au haut ordre rangé
Du Gond luyſant ne monte, & grieve ne dévale
En l'antre ténébreux de l'Abyſme infernale,
Ains prompte en mouvement, en bihais ſoupirant,
S'en va deſſous le toit du grand olympe errant.
Devers le Pole Arctic ſouffle le fier Borée :
L'Africain porte-nue aſpire à l'autre orée :
Eure le nuageux hallene & va ſouffiant,
De la part de l'Aurore, à gros ſoupirs ronflant,
Et nous apporte ici des règnes Nabathées,
Chaleureuſes vapeurs, & chaleurs éventées ;
Zéphire porte-vie, halenant gracieux,
Deſcend d'où le Soleil ſe cache de nos yeux.
Mais la matière moite, attraite aux raiz ſolaires,
Parvenant aux moyens eſtages & repaires
De l'air parti en trois, touchant le froidureux,
Et jà ne ſentant plus le bas air chaleureux,
En gelant s'épaiſſit, & de-là goute à goute
L'air pluvieux & gros par le vague dégoute.
Mais, ſi elle parvient vers la plus froide part,
D'où Galerne, le vent qui trouble l'air, s'épart,
De-là la neige vient par floccons répandue ;
Mais la nuée étant légère & étendue
En vapeur déliée, & d'un fray qui ſe ſuit
Attouchant peu à peu aux confins de la nuit.
Puis s'épaiſſit par fois, & du rond coriandre
En ſa forme imitant la ſemence plus tendre,
Diſtille en manne douce, & par drageons nouveaux
Se conjoint & ſe lie aux feuilles & rameaux,
Qui ſert à repurger les corps pleins de colère,
En tirant & chaſſant l'humeur jaune & amère.
Jadis, quand les Hébreux, par troupes épanchés,
S'arrêtèrent bannis aux ſablons aſſechés,
Divinement d'enhaut elle cheut pour viande :
Lors la troupe ébahie, en ſa langue, demande
Man-hou, & qu'eſt cecy ? de-là nous eſt venu
De manne le beau nom, paravant inconnu ;
Mais, quand la vapeur groſſe eſt de la terre attraite,
Cloſe entre deux airs chauds, & en drageons concrete,
Lors le chaud combattant à l'encontre du froid,
Elle ſe tient ſerrée entre ſon mur étroit,

Qui la flanque & la clot, puis le venant à fendre,
On la voit ſur les toits, en bondiſſant deſcendre,
Gaſtant branches, bourgeons, vignes, fruitiers & bledz,
Et défraudant l'eſpoir des Laboureurs troublez,
Voire en ſuite mettant par les champs peſle-meſle
Les brebis & les bœufs frappés de groſſe greſle:
Si qu'alors le berger tremblant & haraſſé,
La tête ſe couvrant d'un jupon raptaſſé,
Aux caſſines s'enfuit, pour aſſeurer ſa teſte,
Encontre les dangers de la pierre céleſte:
Mais, quand le ſoupirail fort chaud & abondant
En un nuage humide eſt enſerré grondant,
Et qu'avecques le froid il combat vif & roide,
Et veut rompre & briſer la nue épaiſſe & froide
Qui le preſſe & retient, alors il tonne & bruit,
Et étonne les chœurs du Tonnerre qui fuit,
Et faiſant breche au mur qui l'enclot & engarde,
Les flammes, les éclairs & les foudres nous darde,
Dont il rompt & abat les toits audacieux
Des Chaſteaux & des Tours qui voiſinent les Cieux. &c.

Et ſur la fin:

O Père ſouverain, ô puiſſance première,
O toujours vrai rayon de la vraie lumière!
Et toy, ô ſaint Eſprit, que le Père mirant,
Et le Fils remiré vont toujours aſpirant,
Alors que le Démon voulut perdre, rébelle,
Du viſage Eternel cette eſpèce tant belle,
Et qu'aux Temples il mit, aux forêts, aux autels,
Mille formes de bêtes, & des hommes mortels:
O grand Dieu Tout-puiſſant, lors tu pourveus au monde,
Et illuſtras le cœur par lumière féconde
Du Père Syrien, lequel fit avec toi
Un contrat ſolennel d'alliance & de loi,
Et lequel te connut en l'heureuſe vallée
Unique Roi voilé ſous triple image ailée:
Puis fis naiſtre ſon fils, lequel ſon nom a pris
Au langage premier du vieil maternel ris,
Et celui qui retint, quand ſa mère l'enfante,
A ſon frère naiſſant le talon & la plante;
Qui mena les troupeaux de ſon beau-père aux champs,
Attrait par les beaux yeux de Rachel alléchans,
Et qui plora ſon fils, lequel occis il penſe,
Alors que ſur le Nil tous les bleds il diſpenſe,

Et le ſuperbe Roi de l'Egypte régit
Deſſus ſon trone aſſis, d'où les biens élargit :
Puis ceſt autre envoyas, que Thermuth voit & treuve
En un panier de jonc dans le Pharien fleuve,
Qu'elle adopte héritier du règne de renom,
Du délivré des eaux lui donnant le beau nom.
A la fin tu tranſmis de l'Olympe ſublime
Ton propre unique fils, ton image d'eſtime,
Qui par l'Eſprit conçu, dedans ſa mère entrant,
Du ventre virginal ſortit, le pénétrant,
Et le laiſſant fermé, & en noſtre chair meſme
Aux hommes ſe montra vrai homme & Dieu ſupréme,
Et te manifeſta unique Trinité,
Puis vainqueur retourna en ſa ſainte Cité,
Auquel triomphe, honneur, & gloire ſoit rendue,
Avec toi, Père ſaint, à qui louange eſt dûe,
Et l'alme Eſprit ſacré, ſoufflant les ſaints amours,
Par le rond infini des ſiècles à toujours.]

GUY DE LA GARDE, Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée de Provence, au Siège d'Arles, a traduit du Latin de Claude Baduel, Traité très fructueux de la dignité de mariage, & de l'honnête converſation des Gens doctes & lettrés, imprimé à Paris, *in*-8°. par Arnoul l'Angelier, 1548. Plus, la Royale & Antique Oraiſon compoſée par Iſocrates, Philoſophe & Rheteur Athénien, prononcée par le Roi de Salamine, en l'aſſemblée de ſes ſujets ; avec les juſtes & ſaintes Loix par lui faites & publiées, traduites premièrement de Grec en Latin, par Loys Vives, & de Latin en François par ledit de la Garde ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payan, 1559. Il a écrit en rime, Hiſtoire & Deſcription du Phœnix, à l'honneur & louange de très-illuſtre Princeſſe Marguerite de France, ſœur unique du Roi Henri II du nom, contenant l'adreſſe du Phœbus à ſon Phœnix. Le Prologue de l'Auteur, où eſt contenu l'argument du Livre, pris ſur le troiſième chapitre de l'Evangile Saint Jean. L'Hiſtoire du Phœnix tout au long. L'explication du Phœnix en divers ſens myſtiques & Chrétiens, ſous lui comprins ; impr. à Paris, *in*-8°. par Regnaud Chaudi.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 299.

Digitized by Google

GUY GAUSSART, Flamigon, Prieur de Sainɛte Foi, a Coulommiers, a recueilli, en ſix Livres, pluſieurs ſimilitudes tirées de toutes ſortes d'animaux, extraites & traduites de divers Auteurs Chrétiens & profanes; imprimées à Paris, *in*-16. chez Gilles Beys, 1577. Apologie d'Athenagoras, Philoſophe Athénien, prononcée ou envoyée à l'Empereur Anthonin, Philoſophe, & Commodus, ſon fils, pour la défenſe des Chrétiens, tournée du Grec de l'Auteur & du Latin de Geſnerus; avec les Annotations de Suffridus Friſien, ſur ladite Apologie, eſquelles le Lecteur pourra voir les quatre premieres perſécutions de l'Égliſe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Simon Calvarin, 1574.

GUY JUVENAL, jadis Abbé de Saint Sulpice de Bourges, a tranſlaté de Latin en François, la Règle de Saint Benoiſt; imprimée avec le Latin, à Paris, *in*-8°. par Hieroſme de Marnef, 1580, ſous tel titre, *Regula beatiſſ. Patris Benedicti, è Latino in Gallicum ſermonem per Reveren. domin. Guid. Juvenalem, tradɛta.*

GUY DE LESRAT, Seigneur des Briottieres, Préſident au Siège Préſidial d'Angers & Lieutenant général en la Sénéchauſſée d'Anjou, a prononcé, puis mis par écrit, Remontrances & Advertiſſemens faits aux ouvertures de la Juriſdiction dudit Siège; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1579. Je penſe que c'eſt le même que Guillaume de l'Eſrat ci-devant nommé, maintenant Préſident au Parlement de Bretagne, ſinon que ce fût un ſien frère, de quoi je prends conjecture par les vers que Gilles le Jeune, Avocat du Roi au Siège Préſidial d'Angers, a mis parmi une Epigramme en ſa faveur, miſe au commencement de ſon Livre des Arrêts notables donnés en la Cour de Parlement de Bretagne & prononcés en robbe rouge: leſquels vers ſont tels,

Non toga purpureo decorat te tinɛta colore:
Sed tu purpureum decoras virtute tribunal,
Doɛtrinâ decoras. Orbari judice tanto

Andes complorant, forſan graviore querelâ
Uſuri, frater ni ſucceſſiſſet amato
Fratri, &c.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUY DE LESRAT, Tom. I, pag. 301.

GUY MORIN a traduit du Latin d'Eraſme, un Traité intitulé de la préparation à la mort; avec une Inſtruction Chrétienne à bien mourir; imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juſte, 1544.

GUY DE SAINCT POL, Dauphinois, Docteur en Théologie, qui a été Recteur de l'Univerſité, à Paris, a compoſé Neron, Tragédie, jouée au Collége du Pleſſis, avec une Comédie & une Paſtourale de ſon invention, en l'an 1574, non imprimé.

GUY DE LA ROCHE, Avocat, a mis en François [1], les Inſtitutes Impériales de Juſtinian, jointes avec la Juriſprudence Françoiſe en la marge d'icelles, eſquelles tout le droit ancien Romain eſt écrit & éclairci & vu à l'œil, en quoi il eſt conforme aux Loix, Ordonnances & Statuts de nos Rois très-Chrétiens; enſemble aux mœurs, uz, coutumes, pratiques & obſervations uſitées au Royaume de France; Œuvre très-utile pour tous Praticiens; faite premièrement n'agueres en Latin, par Jacques Buchereau, Conſeiller & Référendaire en la Chancellerie de France; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1580.

[1] Ménage, dans ſes *Obſervations ſur la langue Françoiſe*, Chap. 3 de la première Partie, a fait mention, après du Verdier, de deux verſions Françoiſes des *Inſtitutes*, l'une de Nicole de l'Eſcut, l'autre de Gui de la Roche; mais il ſe méprend, quand il dit que celui-ci a intitulé la ſienne, *Inſtitutions*, &c. Il eſt sûr que c'eſt *Inſtitutes* qu'il a dit, & non pas *Inſtitutions*, comme en fait ici foi du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

GUY DU ROCHER, Docteur en Théologie, a tranſlaté de Latin en François, le [1] Manipulus Curatorum, autrement dit, le Doctrinal des Curés, très-utile & néceſſaire pour inſtruire les ſimples Clercs, aux ſept Sacremens de Sainte Egliſe

Digitized by Google

Egliſe ; imprimé à Paris, *in*-4°. par la Veuve Jean Trepercl, ſans date.

[1] L'Auteur du *Manipulus Curatorum* eſt un *Guido*, vulgairement nommé *de Monte Rocherii*. Les diverſes Editions qu'en a vues Chevillier, & même divers Manuſcrits, portent *de Monte Rocherii*, nom qui, en François, a été mal traduit *Gui du Rocher*, au lieu de *Gui de Mont Rocher*; & comme la Traduction Françoiſe, imprimée, l'an 1490, *in*-4°. eſt rapportée dans la Bibliothèque du Roi, n°. 1132, ſous le titre de *Manipulus Curatorum*, en François, *par Gui du Rocher*, il eſt arrivé de-là que non-ſeulement *Gui de Mont-Rocher* a été mal nommé *Gui du Rocher*, mais que, par un ſurcroît d'équivoque, cette vieille Traduction, quoique faite par un Anonyme, a été attribuée à l'imaginaire Gui du Rocher. Quant à l'époque de l'Auteur, Trithème, qui le nomme *de Monte Rotherii*, le met en 1330. L'Auteur lui-même dédie ſon Livre, en 1333, *Domino Raymundo, Sanctæ Sedis Valentiæ Epiſcopo*; mais, comme il n'y avoit alors, & qu'il n'y a même eu, ni auparavant, ni depuis, aucun Evêque de Valence du nom de *Raymond*, je n'héſite point à croire, avec M. l'Abbé le Clerc, qu'au lieu de *Valentiæ*, il faut lire *Ventiæ Epiſcopo*, parce qu'effectivement il y a eu, depuis l'an 1328, juſqu'en 1333, & au-delà, un *Raymond*, Evêque de Vence, ſavoir, *Raymond*, Cordelier, qui, de Pénitencier Apoſtolique, ayant été, le 26 Novembre 1320, fait Evêque de Vintemille, par le Pape Jean XXII, fut, le 3 Septembre 1328, transféré au Siége de Vence, comme l'atteſtent les Regiſtres du Vatican, cités par Ughelli, au Tom. IV de ſon *Italia Sacra*. Un bon Prêtre, nommé *George de Corliano*, Bourg de la Province d'Otrante, traduiſit, en Grec, vers l'an 1370, le *Manipulus Curatorum*. Poſſevin, dans ſon *Apparat*, & Allatius, en ſon Traité *de Georgiis*, n°. 58, ont parlé de cette verſion par Γεώργιος ἀπὸ χώρας καρυτάινης, dont le Manuſcrit eſt au Vatican *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le titre de la Verſion Grecque nomme l'Auteur *Guy de Monte Roken*; Ἑρμηνία ἐκ τῆς Λατινικῆς διαλέκτου εἰς τὴν τῶν Γραικῶν γενεάδος ὑπὸ Μάστι Ροκίν.

GUY DE ROYE, jadis Archevêque de Sens, a écrit [1] le Doctrinal de Sapience, auquel eſt compris & ſoigneuſement enſeigné tout ce qu'il eſt requis à un chacun en tous états.

[1] D'Evêque de Verdun, étant devenu, en 1388, Archevêque de Sens, il le fut de Reims deux ans après, & mourut le 8 Juin 1409. — Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot GUY DE ROYE, Evêque de Verdun, Tom. I, pag. 303.

GUY D'UZES, étoit ſeul ſieur dudit lieu; bien qu'il fût héritier de ſon père & ſes frères légataires, toutesfois leur

revenu etoit ſi petit, qu'il ne s'y pouvoit entretenir. Ebles, l'un de ſes frères, qui étoit homme ruſé, remontra à Guy & à Pierre, ſes frères, le peu de revenu qu'ils avoient, qu'il n'étoit baſtant pour leur entretenement, &, attendu leur qualité & ſavoir en la poëſie, qu'il valoit mieux ſuivre la cour des Princes pour parvenir, que de s'arrêter à leur maiſon otieuſement, & mourir de faim. L'avis de Ebles fut trouvé bon par ſes frères, le tout communiqué à Helyas, leur couſin, qui étoit pauvre Gentilhomme & bon Comique, le prièrent aller avecques eux, ce qu'il ne refuſa, & arrêtèrent que les Chanſons que Guy inventeroit, & les Syrventes qu'Ebles trouveroit, ſeroient chantés par Pierre, qui étoit fort bon Muſicien, & qu'ils ne ſe départiroient jamais l'un de l'autre, que Guy garderoit l'argent, & le communiqueroit égallement entre eux: cette convenance faite, s'adreſsèrent au Vicomte d'Albuzon, nommé Reynaud, & à Marguerite, ſa femme, qui prenoient un ſingulier plaiſir à la poëſie Provençale, deſquels ils furent reçus fort humainement, & là firent ample preuve de leurs inventions, & poëſie, &, après y avoir demeuré long-temps & reçu de beaux préſens, s'en vinrent tous bien montés & bien en ordre, viſiter la Comteſſe de Montferrat, à la louange de laquelle furent dites & chantées de fort belles Chanſons, de Tenſons, & de Syrventes; contenant en ſubſtance *La vida dels Tyrans*; & pour ce que aux Syrventes, le Pape & les grands Princes & Seigneurs y étoient taxés, & leurs vices déclarés, le Légat du Pape leur fit promettre & jurer que jamais ils ne feroient Chanſons contre ſa Sainteté, ne contre les autres Princes, qui fut la cauſe que ces quatre Poëtes ne trouvèrent, ne chantèrent oncques depuis; à tout le moins qu'ils miſſent leurs Œuvres en évidence, & ſe retirèrent en leurs maiſons, riches & plains de biens, par le moyen de leur poëſie. Jaume Motte, Gentilhomme d'Arles, qui étoit de ce temps un ſouverain Poëte Provençal, écrivant contre les Princes tyrans ſans aucune crainte, ſe moqua de ces quatre Poëtes, en une Chanſon, qu'il fit de la folle

Digitized by Google

promeſſe qu'ils avoient faite au Légat : toutefois le Monge des Iſles d'Or, & Saint Cezari diſent que, nonobſtant cette promeſſe, ils ne laiſsèrent d'écrire contre la tyrannie des Princes. Ce Jaume Motte d'Arles, ainſi que l'a écrit le Monge en la vie de ces quatre Poëtes, a fait une deſcription des Mauſolées, Pyramides, Obéliſques, & autres anciens monumens qui ſe trouvent en Provence *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 27.

GUYOT DE PROVINS fut Auteur d'un Roman, intitulé la Bible Guyot. C'eſt une bien ſanglante Satyre, en laquelle il blâme les vices de tous états, depuis les Princes juſques aux petits. La Copie que le Préſident Fauchet en a écrite, il y a plus de trois cens ans, l'appelle Bible de Guyot de Provins : & toutefois, par tout le Livre, il ne ſe nomme de ce nom : il commence ainſi ſon Livre,

Dou ſiecle puant & horrible
** Meſtuet commencer une Bible,* * me convient
Por poindre & por aiguillonner,
Et por grant eſemple monſtrer
Ce niert pas Bible lozangiere,
Mais fine & voire droicturiere,
Miroirs iert à totes gens.

Il a été homme de grande expérience & a vécu longuement ; car, ayant parlé de l'Empereur Frideric, de Louis le Jeune, Roi de France, de Henri & Richard, Rois d'Angleterre, du Comte d'Arragon, & Raimond Beranger, ſon frère, d'Amauri Roi de Jeruſalem, & autres ſans nombre, il dit,

Les Rois & les Empereours,
Et ces dont j'ay oi parler
Ne veuil je pas tos ci conter :
Mais ces Princes ay-je veus.

Et puis après en avoir nommé plus de cent, il dit,

Je ne vous ai Baron nommé,
Qui ne me ait veu & donné,

Mais ſe furent li plus eſlit,
Por ce ſont en mon cuer eſcrit.

Après avoir bien couru & eſſayé de pluſieurs ſortes de Religions, il ſemble qu'il ſe rendit Moine de S. Benoiſt; car, ayant médit des Moines, il ajoute

*Sus moy cherra treſtous li * gas,* * mocquerie
Porce que je port' les noirs dras:
Y a plus de douze ans paſſez
Qu'es noirs dras ſui enveloppez.

Puis, en un autre lieu, il dit,

Troblée voy-je bien noſtre ordre,
Jà je cuit ne porront eſtordre
Li bon preudhomme li Abbé,
Dont li lieu furent henoré.

S'étant plaint que les anciens Abbés entrant aux charges, épouſoient trois pucelles, Charité, Vérité, & Droiture, il ſemble avoir voulu éprouver diverſités d'ordres: car, parlant de Citeaux, il dit,

Si ne fui onques de leur ordre,
Mais pource raponnez en fui,
Qu'à Clerevaux quatre mois fui.
Or dit-on que mal mi prouvai,
Porce que tant y ſéjournay.
Si je euſſe eſté en la Route
Deux mois ou trois, bien ſçai ſans doute
Que n'en fuſſe ſi reſponnez.

Et après il dit encore,

Quatre mois fui à Clerevaux.

Ce qui me fait plus dire qu'il fut Moine, & encore de Cluny, ſont ces vers,

Mais à Cluny com on menguë,
Meſtuet ſeoir à bouche mue.
Trop ſont à Cluny voir diſant,
De ce qu'ils ont en convenant,
Toutes lor ententes y metent,
Trop bien tienent ce qu'ils prometent,

Digitized by Google

Leur convive euſſe plus chier
S'il fuſſent un po menſongier.

Il a grandement voyagé par le monde, puiſqu'il dit,

Moult revi les Hoſpitaliers
Outre mer & vaillans & fiers,
Moult les vi en Jéruſalem,
Et de grant pris & de grant ſen.

Et autre part, il montre qu'il fut en Grèce,

Car je vis en Conſtantinoble,
Qui tant ert belle & riche & noble,
En moins d'an & d'autre & demi
Quatre Emperëors: puis les vi
Dedans le terme tos morir
De vil mort, car g'ez vi meurdrir.

Il eſt bien certain qu'il a vécu & fait ſon Livre depuis l'an 1181, puiſqu'il dit,

Et de l'Empereor Ferri
Vos puis bien dire que je vi
Qu'il tint une Cort à Maience:
I ce vos di-je ſans dotance
Conques ſa pareille ne fu.

Et laquelle l'Abbé de Urſperg, dit avoir été tenue audit an, quand l'Empereur Frideric fit ſes deux enfans Chevaliers. Mais auſſi y a-t-il grande apparence qu'il l'a compoſé environ l'an 1200. J'ai appris de ce Guyot de Provins, le vrai nom François de la Pierre d'Aimant, do laquelle uſent les Mariniers à la conduite des Navires allant ſur mer; car, après avoir parlé du Pole Arctique qu'il appelle Tramontane, il dit,

Icelle eſtoile ne ſe muet,
Un art ſont qui mentir ne puet
Par vertu de la Marinette,
Une pierre laide & noirette
Ou li fer volontiers ſe joint.

Les vers qui s'enſuivent montrent qu'il véquit durant la Conquête de Conſtantinople,

Tous li ſiecle por quoi ne vet
*Sor aux ains que ſor les * griffons.* * Grecs.

Auteurs dont les Noms propres commençant par G. ſont incertains, pour n'avoir été écrits au long en leurs Livres.

G. BINOIS, Advocat en Cour d'Egliſe, a traduit de l'Italien du R. Père Gaſpar Loart, Docteur Théologien de la Compagnie de Jeſus, le Reconfort des affligés, Livre ſingulier, auquel eſt traité des fruits & remèdes des tribulations, utile, tant pour les Séculiers, que pour les Réguliers; imprimé à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1579; & depuis, par le même, ſous le titre de Conſolation des affligés, 1584. Les Exercices de la vie Chrétienne, eſquels ſont contenues les choſes que doivent faire ceux qui veulent vivre chrétiennement, traduit dudit Loard, par ledit Binois, & imprimés de même, 1580.

G. BOUGUIER, Angevin, a écrit quelques Poëſies non imprimées. Plus, Ode à l'imitation des vers Latins de Jean Tagault, ſur le trépas de l'illuſtre Princeſſe Marguerite, Roine de Navarre; imprimée, avec le Tombeau de ladite Roine, à Paris, par Michel Fezander, 1551.

G. DU MAYNE, Lecteur de Madame Marguerite, ſœur unique du Roi Henri II, Ducheſſe de Berry, a fait quelques petits Diſcours en vers; aſſavoir une Epître envoyée par les Rivières d'Italie, ſur la Venue de Monſieur le Maréchal de Briſſac, à ſon retour de Piedmont en France, en laquelle ſont contenues les louanges de la ſage, vertueuſe, & heureuſe conduite du Roi Henri II, en ces dernières guerres. Plus l'heureux partage des excellens Dons de la Déeſſe Pallas, réſignés, du conſeil & permiſſion d'icelle, au Roi Henri II, & à Madame ſa ſœur, par le feu Roi François, leur père. Plus le Laurier dédié à Madame, ſœur unique du Roi; auquel ſont traitées les Louanges de l'étude & l'utilité qui en vient; & y ſont déclarées les Fables de la Nymphe Daphné & Andromeda; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1556.

G. MONTAIGNE a mis par écrit la Police des pauvres de Paris, imprimé là même.

G. ROYHIER a traduit de Grec en vers François, la Batrachomiomachie d'Homere, où eſt décrite la Bataille des Grenouilles & Souris; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean Temporal, 1554 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 356.

G. RUZÉ [1], Théologien *, a traduit de Latin, Livre de Vincent Lyrinenſe, François de Nation, pour la vérité & antiquité de la Foi Chrétienne, contre les profanes nouveautés de toutes héréſies; imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune.

[1] Son nom étoit Guillaume Ruzé. Il mourut le 28 Septembre 1587. Le nom de ſon Abbaye, de l'Ordre de S. Auguſtin, au Diocèſe de Limoges, s'écrit régulièrement l'*Eſterp*, *Abbatia Stirpenſis*, ou *S. Petri de Stirpe*. (M. de la Monnoye).

* Cet Ecrivain, que du Verdier déſigne ici ſous le ſeul titre de *Théologien*, eſt le même dont La Croix du Maine (Tom. I, pag. 347) a parlé, ſous le nom de Guillaume Ruzé, *Aumônier & Confeſſeur du Roi*, *Abbé de l'Eſterp*, & enfin *Evêque d'Angers*. Il étoit fils de Guillaume Ruzé, Sieur de Beaulieu, & de Marie Teſtu. Il fut ſucceſſivement Aumônier des Rois Charles IX & Henri III. Il parvint à l'Evêché d'Angers, en 1572. — *Nota*. Il y a faute d'impreſſion dans l'Article de La Croix du Maine cité. Il faut lire *Charles IX*, au lieu de *Charles V*.

G. DE TERRAUBE, Abbé de Boillas, Aumônier du Roi Henri II, a écrit Diſcours des choſes plus néceſſaires & dignes d'être entendues en la Coſmographie *; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1568.

* Son Livre, *ſur la Coſmographie*, eſt dédié à Henri II, dont il fut Aumônier. Il avoit obtenu cette place par la protection du Roi de Navarre, père de Henri IV, ainſi que nous l'apprenons par l'Epître Dédicatoire de cet Ouvrage. Comme il étoit un jour de ſervice auprès du Roi, il vit que le Prince prenoit plaiſir à s'entretenir ſur les cauſes de la briéveté & accroiſſement des jours : le ſavant Aumônier diſſerta ſur ce ſujet ; & ayant remarqué que le Roi l'avoit écouté avec intérêt, il écrivit & publia l'Ouvrage dont du Verdier donne le titre.

G. L. a traduit d'Eſpagnol, la Diſputation de l'Aſne contre

frère Anſelme Turmeda, ſur la nature & nobleſſe des animaux, faite & ordonnée en la Cité de Thunes, l'an 1417, en laquelle ledit frère Anſelme prouve comme les enfans de notre père Adam, ſont de plus grande nobleſſe & dignité, que ne ſont tous les autres animaux du monde, & par pluſieurs preuves & vives raiſons; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jaume Jacqui, ſans date.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Le Roman de GALIEN Reſtauré *.

* Voy. touchant ce Roman, le Tom. I du *Menagiana*, pag. 110.

Le GARAND des Dames ſous la protection d'honneur, contre les calomniateurs de la Nobleſſe féminine; imprimé à Lyon, *in*-8°. *.

* C'eſt le même que *le Chevalier des Dames*, à la fin de la lettre C.

Les Faits & Geſtes très-véritables & merveilleux du grand GARGANTUA & Pantagruel, Roi des Dipſodes. *Cenſuré* *.

* L'Auteur n'a pas beſoin d'être nommé.

La GÉNÉALOGIE du grand Turq, & la Dignité des offices, & Ordre de ſa Cour; avec l'Origine des Princes, & la manière de vivre, & Cérémonie des Turqs. Plus une briève Narration de la grande & inhumaine cruauté de Sultan Solyman, grand Empereur des Turqs, contre Soltan Muſtapha, ſon fils aîné, traduite de Latin, & imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud & Jean Saugrain, 1557.

Le Roman de GEOFROY à la grand dent.

Le Roman de GERARD de Roſſillon [1].

[1] Il eſt en rime, & dédié à Jeanne de Bourgogne, femme du Roi Philippe le Long. Il y en a un Manuſcrit dans la Bibliothèque de M. le Préſident Bouhier, (*aujourd'hui de M. le Préſident de Bourbonne*) dont le *Journal des Savans*, Novembre, 1724, & le *Mercure de France*, Février, 1725, font mention, au ſujet des Tombeaux du Village de Quarrée, dans le Diocèſe d'Autun. (M. DE LA MONNOYE).

Le

Le Roman de GIGLAN, fils de Gauvain.

L'Hiſtoire & ancienne Cronique ou Roman de GIRARD d'Euphrate, Duc de Bourgogne; imprimée à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, 1545.

GIRON le Courtois. *Roman**.

* Luigi Alamanni en a fait un Poëme Epique *in ottava rima.*

Le GIROUFLIER aux Dames, enſemble les Dits des douze Sybilles, rime; imprimé en Avignon, *in*-16. par Jean de Channey.

Le GLAIVE du Géant Goliath, Philiſtin & ennemi de Dieu; imprimé *in*-8°. l'an 1651. *Calvinique.*

La GRACE, Paix & Miſéricorde de Dieu. *Cenſuré.*

GRAMMAIRE Latine & Françoiſe en quatre Livres; imprimée *in*-8°. par Jean Durand, 1567.

La vie de Saint GRAT, Evêque d'Aouſte, extraite du Légendaire de l'Egliſe Cathédrale d'Aouſte, & miſe en François; imprimée à Lyon, *in*-8°. par François Didier.

GUERIN Meſquin. *Roman.*

Le Roman de GUERIN de Montglaive.

La GUIDE des chemins pour aller & venir par tout le Royaume de France & autres Pays circonvoiſins; imprimée à Paris, *in*-16. & depuis, à Lyon, 1572.

Le GUIDON de Pratique.

GUILLAUME de Palerne. *Roman.*

La piteuſe & lamentable Hiſtoire du vaillant & vertueux GUISCARD, & de la très-belle Dame Giſmonde, Princeſſe de Salerne. La différence d'Amour Divine & terreſtre, avec la

malheureuſe fin d'amour vaine & légère ; avec Lettres & Balades ; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Flazollet, 1520 [1].

[1] C'eſt la première Nouvelle de la quatrième Journée du Décaméron. Léonard d'Arezzo la traduiſit en proſe Latine, & cette Traduction s'étant trouvée jointe, dans quelque vieille Edition, au petit Livre d'Æneas Sylvius, *de duobus Amantibus*, a été par des ignorans priſe pour être de lui, & depuis mal rapportée dans le Catalogue de ſes Œuvres. Ménage, qui s'y eſt laiſſé tromper, pag. 336 du Tom. II de ſon *Anti-Baillet*, pouvoit aiſément ſe détromper, en recourant aux Epîtres *Leonardi Aretini, in-fol.* Veniſe, 1495; il y auroit vu celle, par laquelle Léonard, le 15 Janvier 1426, envoie à *Bindaccio Riccaſſolano*, la Traduction dont il s'agit. Philippe Béroalde, l'Ancien, quelque ſoixante ans après, mit, en vers Latins Elégiaques, la Nouvelle de Bocace ; &, par une erreur groſſière, François Habert, & Richard le Blanc, ayant tous deux, le premier en 1551, le ſecond en 1553, mis, en vers François, les Latins de Béroalde, l'ont tous deux cru inventeur de cette Nouvelle, dont il y aura encore lieu de parler ci-après, au mot Jean Fleury. (M. de la Monnoye).

Le Roman de GUY de Warvich, Chevalier d'Angleterre.

Digitized by Google

H A B.

HABACUC *. Voyez le Livre de ſes Prophéties en la Sainte Bible.

* Abacuc, plutôt que Habacuc, nom qui, ſuivant S. Jérôme, ſignifie *Lutteur*, parce qu'aucun des Prophètes n'a oſé s'adreſſer à la Divinité avec autant de hardieſſe, eſt le huitième dans l'ordre des douze petits Prophètes. Il remplit ſa miſſion ſous le règne du Roi Joachim, environ 600 ans avant l'Ère Chrétienne. Il doit avoir été contemporain de Jérémie ; ce qui fait douter qu'il ſoit le même que l'*Abacuc*, qui porta à manger à Daniel dans la foſſe aux lions ; car il auroit été alors d'une extrême vieilleſſe. La vie criminelle des Juifs, la deſtruction de Jéruſalem par les Chaldéens, la ruine des Chaldéens, la délivrance des Juifs par Cyrus, & la rédemption du genre humain par Jeſus-Chriſt, ſont l'objet de ſa Prophétie.

HAGGÉE * le Prophète. Voyez de même que ci-deſſus.

* Aggée, le dixième des petits Prophètes, vécut environ quatre-vingt ans après Habacuc : il fut particulièrement inſpiré, pour ranimer la confiance des Juifs qui héſitoient à rebâtir le ſecond Temple, ſur ce que leurs ennemis & leurs voiſins s'y oppoſoient également. Il encouragea Zorobabel, alors Prince de ſa nation, en lui annonçant la gloire du nouveau Temple, qui devoit l'emporter de beaucoup ſur celle du premier, & en lui promettant que le Meſſie naîtroit un jour de ſon ſang.

HAISIAUX a fait le Fabel de l'Anneau qui faiſoit roidir le membre ; lequel étant trouvé par un Abbé, le mit en grande peine, juſques à ce que celui auquel il appartenoit, le lui eût ôté du doigt, avec grande récompenſe. L'Auteur ſe nomme, diſant :

Haiſiaux vos dit qu'uns hom eſtoit,
Un merveilleux anel avoit.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 359.

HAYMO, Evêque d'Alberſtat *. Voyez Claude Despence. Tom. III, pag. 331 & ſuiv.

* Il mourut le 27 Mars de l'an 853.

Digitized by Google

HAYTO ARMENIEN *. Hiſtoire des Tartares. Voyez JEAN DE LONGDIT.

* Voy. dans LA CROIX DU MAINE le mot HAITON, Tom. I, pag. 359.

HEBERS, qui prend titre de Clers, eſt Auteur du Roman des ſept Sages, ou de Dolopathos : lequel il dit avoir tranſlaté du Latin, fait par un Moine de l'Abbaye de Haute-ſelve, nommé Dom Jehans, ainſi qu'il dit au commencement.

Li bon moine de bonne vie
De Haute-Selve l'Abbeie
A l'eſtoire renouvelée,
Par bel latin l'a ordenée ;
Hebers la vieut en Romans traire ;
Et del Romans un Livre faire,
El nom & en la révérence
Del Roi fil Phelipe de France,
Loeis qu'en doit tant loer, &c.

Ce Loeis Roi fil Phelipe, me ſemble être Louis, père de Saint Louis, lequel, du vivant de ſon père, fut couronné Roi d'Angleterre : ou bien Louis Hutin, Roi de Navarre, par ſa mère ; car je ne connois autre que ces deux, qui ayent porté titre de Roi, vivant leurs pères. Et ne faut rapporter cela à Louis le Gros (lequel, à la vérité, fut couronné du vivant de Philippe I) car il me ſemble que le langage de ce Roman, n'eſt ſi ancien. Il eſt tout plein de Contes moraux & plaiſans, de Proverbes François & belles Sentences. Ce Proverbe eſt de lui,

On ſert le chien pour le ſeignor,
Et pour l'amor le Chevalier,
Baiſe la Dame l'Eſcuyer.

Cette Sentence m'a ſemblé belle, entre autres,

Riens tant ne greve menteor,
A larron, ne à robeor,
N'a mauvez hom quiex qui ſoit,
Com' véritez quand l'apperçoit :
Et véritez eſt la maſſue,
Qui tot le mond occit & tue.

Digitized by Google

La deuxième nouvelle de la troiſième journée du Décaméron de Bocace, peut être priſe de cet Auteur, car il raconte d'un, qui coucha avec la fille du Roi, laquelle l'ayant marqué au front, il en alla faire autant à tous les Chevaliers dormant en ce Palais. La quatrième nouvelle de la ſeptième journée, eſt de cet Auteur, pour le regard de la pierre jetée dedans le puits. La huitième de la huitième journée, peut auſſi être priſe de lui-même, pour le regard de la revenche du Sienois, qui accouſtra la femme de ſon compagnon ſus ſa tête. Il envoie ſon Livre à l'Evêque de Meaux, qu'il ne nomme :

Hebers define ici ſon Livre :
A l'Eveſque de Meaux le livre,
Qui diex doint henor en ſa vie.

Il ſemble que la vie de Joſaphat (qui eſt une inſtruction pour les Rois) ſoit de la même veine; duquel auſſi Bocace peut avoir pris ce qu'il dit de ce jeune garçon, qui n'ayant jamais vu des femmes, en demanda une à ſon père, comme la plus belle choſe qu'il eût jamais vue. Tout le ſujet du Livre Italien, intitulé Eraſtus, eſt pris de ce Dolopathos, qui eut les mêmes avantures que ledit Eraſtus.

HECTOR DE BEAULIEU a écrit la Doctrine & Inſtruction des filles Chrétiennes, deſirant vivre ſelon la parole de Dieu, avec la Repentance de l'homme pécheur; imprimée *in*-8°. l'an 1565.

HECTOR FOREST, de Vaiſon, a écrit Inſtruction pour apprendre la Grammaire en peu de temps; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552.

HECTOR PINTO. Voyez GUILLAUME DE CURSOL.

HEGESIPPE. Voyez JEAN MILLET *.

* Voyez le mot EGÉSIPE, à la lettre E.

HELIE. Voyez ELIE.

HELIODORE [1]. Hiſtoire Æthiopique des loyales Amours de Théagenes & Charicléa. Voyez JACQUES AMYOT.

[1] Il étoit Evêque de Trica, en Theſſalie, & vivoit encore au commencement du cinquième ſiècle. J'ai, contre l'opinion commune, prouvé qu'Achille Tace, Auteur des Amours de Clitophon & de Leucippe, l'avoit précédé. Voyez le Tom. I du *Ménagiana*, pag. 133. Sorel, dans ſes Remarques ſur le treizième Livre de ſon *Berger extravagant*, dit que Mellin de S. Gelais, Evêque d'Angoulême, a mis, en vers François, une bonne partie de l'*Hiſtoire Ethiopique* d'Héliodore, en quoi il y a double erreur, puiſque cette Traduction, prétendue faite par Mellin de S. Gelais, eſt une fable, & que Mellin a bien eu pour père Octavien de S. Gelais, Evêque d'Angoulême, mais n'a jamais été honoré lui-même de cette dignité. C'eſt à quoi n'ont pas pris garde Bayle, dans ſon *Dictionnaire*; ni Jean-Albert Fabrice, pag. 787 du Liv. V de ſa *Biblioth. Grecque*, Chap. 6, qui ont rapporté ce fait ſur le témoignage de Sorel. (M. DE LA MONNOYE).

HELISENNE (Dame) de Crene, a écrit un Livre intitulé les Angoiſſes douloureuſes qui procèdent d'amours, diviſé en trois parties, en proſe Françoiſe; imprimé à Lyon, *in*-8°. à la marque d'Icarus, ſans date. Elle a traduit de Latin, auſſi en proſe Françoiſe, les quatre premiers Livres des Enéides du très-élégant Poëte Virgile; à la Traduction deſquelles y a pluralité de Phraſes, qui, par manière de propos, y ſont ajoutées, ce qui ſert beaucoup à l'élucidation & décoration deſdits Livres dirigés à très-auguſte Prince François, Roi de France, premier de ce nom; imprimés à Paris, *in-fol.* par Denis Janot, 1541 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot HELISENNE DE CRENNE, Tom. I, pag. 171 & 362.

HENRY BULLINGER, Miniſtre à Zurich, a écrit en Latin pluſieurs Livres dont ceux qui s'enſuivent, ont été traduits en François; deux Sermons de la fin du Siècle & du Jugement à venir de notre Seigneur Jeſus-Chriſt: des très griefs périls de cetui notre ſiècle corrompu: du moyen par lequel les fidèles en puiſſent échapper ſans dommage; imprimés à Genève, *in*-8°. par Jean Creſpin, 1558. *Calvinique, & ceux qui ſuivent.* Apologie où eſt démontré que les Miniſtres de Surich, ne ſui-

Digitized by Google

vent aucune opinion hérétique touchant la Cene ; imprimée à Genève, *in*-8°. par Matthieu de la Roche, 1558. La Source d'erreur, rédigée en deux Livres : le premier traite de la droite Invocation & pur ſervice du vrai Dieu. En outre des Religions des faux Dieux. Enſemble de la fauſſe adoration des Idoles. Au ſecond eſt diſputé de la Sainte Cene du Seigneur ; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Martin, 1562. La perfection des Chrétiens, démontrant comme notre Seigneur Jeſus-Chriſt a été donné du Père céleſte, pour être le Sauveur du monde ; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1563. Cinq Décades qui ſont cinquante Sermons ; imprimés par Michel Blancher, *in*-8°. 1564. De la ſeule Foi en Chriſt juſtifiant, & des Œuvres vraiment bonnes, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1565. Cent Sermons ſur l'Apocalypſe de Jeſus-Chriſt, révélée par l'Ange du Seigneur, vue & écrite par Saint Jean, Apôtre & Evangéliſte, traduits du Latin de Henry Bullinger, Miniſtre de la parole de Dieu, à Zurich ; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Sébaſtien Honnorat, 1564 *. *Calvinique.*

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Henry Bullinger, Tom. I, pag. 363 & 364, & les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

HENRY CORNEILLE AGRIPPE *. Déclamation ſur l'incertitude, vanité & abus des Sciences, traduite en François, du Latin de Corn. Agrippe, par L. T. Œuvre qui apporte merveilleux contentement à ceux qui fréquentent les Cours des grands Seigneurs, & qui veulent apprendre à diſcourir d'une infinité de choſes contre la commune opinion ; imprimée *in*-8°. par Jean Durand, 1582. Traité de l'excellence de la femme, fait François du Latin de Henry Corneille Agrippe, par Loys Vivant, Angevin.

* Henri Corneille Agrippa naquit à Cologne, en 1486, d'une famille noble. Il ſuivit d'abord la profeſſion des armes, avec honneur ; il ſe livra enſuite à l'étude des ſciences, de la Théologie, de la Médecine & de la Juriſprudence, avec tant de ſuccès, que ſon ſavoir extraordinaire le fit regarder comme un Magicien, quoique la pauvreté où il vivoit, dût bien

détromper ceux qui s'imaginoient qu'il étoit doué d'un pouvoir ſurnaturel. Nous avons eu occaſion de parler de pluſieurs Ecrivains, détracteurs des femmes; celui-ci fit un Traité exprès, pour prouver leur excellence au-deſſus des hommes, ce qui lui valut la protection de Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas; mais s'étant aviſé d'écrire quelque choſe de déſavantageux à Louiſe de Savoye, mère de François I, cette Princeſſe vindicative, pour lui faire ſentir ſa puiſſance, plutôt que *ſon Excellence*, le fit mettre en priſon, d'où il ne ſortit que pour aller mourir peu de temps après à Grenoble, en 1535, âgé de quarante-neuf ans. Il a ſoutenu avec zèle & conſtance que le péché d'Adam n'étoit autre choſe que la jouiſſance charnelle d'Ève. Cet Ecrivain eſt trop connu pour m'y arrêter davantage. Son Livre, *ſur l'incertitude & la vanité des Sciences*, avoit paru, en Latin, à Anvers, dès l'an 1530, *in*-4°. & non pas *in*-12, comme le dit Niceron. Il ne fut traduit en François que plus de cinquante ans après, par *Louis Turquet*, Lyonnois. C'eſt la Traduction dont parle du Verdier. Il en a paru une nouvelle, bien long-temps après, par *Gueudeville*. Ce dernier Traducteur publia en même temps, la verſion Françoiſe de deux autres Ouvrages d'Agrippa, ſavoir, ſon *Traité de l'Excellence de la femme*, & celui *ſur le Sacrement de Mariage*, dans lequel Agrippa ſoutenoit que *le mariage pouvoit être diſſous pour cauſe d'adultère*. Les Traductions de ces trois Ouvrages furent publiées, à Leyde, en 1726, en 3 vol. *in*-12. Le *Traité de l'Excellence des femmes* a été traduit trois fois en notre langue; car, outre la verſion de Turquet, citée par du Verdier, imprimée à Paris, en 1578, *in*-16. & celle de Gueudeville, il en exiſte une autre de 1713, Paris, *in*-12. avec des notes & la vie d'Agrippa. Cette Traduction eſt de M. *Arnaudin*, jeune Eccléſiaſtique, qui mourut à vingt-huit ans. (Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XX, pag. 104). On trouvera dans la *Bibliothèque Curieuſe* de M. Clément, des détails, intéreſſans pour les Bibliographes, ſur les Editions des principaux Ouvrages d'Agrippa. Je me contenterai de remarquer, 1°. que les premières Editions de ſon *Traité de la vanité des ſciences* ſont très-rares, mais ſur-tout *la première, d'Anvers*, 1530; 2°. que ces premières Editions ne ſont recherchées, que parce que celles qui les ont ſuivies, ont été tronquées; 3°. que la dernière des Editions complettes eſt celle de 1539, *in*-8°. ſans nom de lieu, ni d'Imprimeur. M. Clément rapporte un très-grand nombre de paſſages, ſupprimés dans les Editions poſtérieures; mais il paroît avoir confondu les verſions Françoiſes de cet Ouvrage. Celle de 1617, qu'il cite, comme différente de celle qui fut publiée, en 1582, eſt la même, cette verſion ayant été faite ſur une Edition Latine complette. La Traduction de Gueudeville a été compoſée ſur une Edition très-défectueuſe. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XVII & XX.

HENRY DE SAINCT DIDIER, Provençal, a écrit Traité contenant les ſecrets du premier Livre ſur l'Épée ſeule, mère de

de toutes armes, qui ſont épée, dague, cappe, targue, bouclier, rondelle, l'épée à deux mains, & les deux épées; avec ſes pourtraictures ayant les armes au poing, pour ſe défendre & offenſer à un même temps, des coups qu'on peut tirer, tant en aſſaillant qu'en défendant: rédigé par art, ordre & pratique. Plus un Traité ſur l'exercice & certains points requis de ſavoir au jeu de la paume, auquel eſt requis même démarche & ſcience qu'auxdites armes; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Mettayer & Mathurin Challenge, 1573.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au mot HENRY DE SAINT DIDIER, Tom. I, pag. 370.

HENRY ESTIENNE, fils à feu Robert Eſtienne, a écrit Traité de la conformité du langage François avec le Grec, diviſé en trois Livres, dont les deux premiers traitent des manières de parler conformes: le troiſième contient pluſieurs mots François, les uns pris du Grec entièrement, les autres en partie, c'eſt-à-dire, retenant quelques lettres par leſquelles on peut remarquer leur Etymologie, avec une Préface remontrant quelque partie du déſordre & abus qui ſe commet aujourd'hui en l'uſage de la langue Françoiſe; imprimé *in*-8°. par ledit Auteur. Deux Dialogues du nouveau langage François italianiſé, & autrement déguiſé, principalement entre les courtiſans de ce temps; de pluſieurs nouveautés qui ont accompagné cette nouveauté de langage; de quelques courtiſaniſmes modernes, & de quelques ſingularités courtiſaneſques; imprimés *in*-8°. par le même Auteur, 1578. De la préexcellence du langage François; imprimé à Paris, *in*-8°. par Mamert Patiſſon, 1579. L'introduction au Traité de la Conformité des merveilles anciennes, avec les modernes; ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote, imprimée *in*-8°. l'an 1569. *Calvinique*. Il a fait imprimer un autre Livre en François, à Paris, où il eſt maintenant. *Hypomneſes de Gall. linguâ, peregrinis eam diſcentibus neceſſariæ: quædam verò ipſis Gallis multùm profuturæ; Auctore Henrico Stephano, qui & Gallicam patris ſui Grammaticam*

adjunxit, *in*-8°. *Genevæ*, 1582. Voyez ſes Œuvres Latines en l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Henri Estienne, Tom. I, pag. 364 & ſuiv. & les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI.

En l'Epître au Roi, miſe au devant du Livre de la Préexcellence du langage François.

[Or me ſens-je infiniment heureux, Sire, que l'édition de ce Livre ait cette bonne rencontre, de ſe trouver ſous le règne de votre Majeſté : pource que l'éloquence d'icelle lui ſera un très-honorable témoignage de la louange qu'il donne à notre langue : duquel don vous ne devez moins rendre graces à Dieu (ſelon mon jugement) que de pluſieurs autres, qui toutesfois de prime face pourroient ſembler plus profitables ; ne moins affectueuſement requérir l'augmentation d'icelui. Car ſi l'éloquence eſt de ſi grande efficace, qu'elle puiſſe ſouventefois commander mieux aux cœurs des hommes que la force des armes, voire ployer les plus endurcis courages : ſi elle peut quelquefois donner ſi bien le fil aux paroles, qu'elle les rend plus tranchantes que l'épée ; il eſt certain que le Roi, à qui Dieu fait la grace d'un ſi precieux don, eſt comme doublement Roi, &, par conſéquent, doublement obligé à ſa bonté & bénéficence : & cette obligation eſt encore d'autant plus grande, que l'éloquence d'un Roi, eſt trouvée plus éloquente que celle de toute autre perſonne, laquelle Dieu n'a exaltée juſques à ce degré. Car, ſi Euripide, excellent entre les Poëtes Grecs, a bien dit,

L'homme d'autorité, l'homme qui n'en a point,
Venans à haranguer touchant un meſme point,
Encore que tous deux tiennent meſme langage,
Celui de l'un ſera bien pezé davantage.

Si (dis-je) Euripide a bien dit cela & véritablement, combien plus de vertu & d'efficace doivent avoir les mêmes mots ſortants de la bouche de celui auquel Dieu a donné ce qui eſt par deſſus toute autorité, que s'ils venoient de la bouche d'un autre, en quelque dignité & honneur qu'il pût être conſtitué ? Quant à cette Sentence d'Euripide, nous avons une fort belle Hiſtoire que nous y pouvons rapporter. Car nous liſons en Æſchiſne, Orateur Grec, qu'un homme qui avoit mauvais bruit, ayant propoſé un bon avis au Conſeil des Lacédémoniens, ils le firent propoſer par un autre qui étoit en bonne réputation, comme ayant opinion que cet avis, encore qu'il fût bon, ne pouvoit être heureuſement ſuivi & mis à exécution, ſinon qu'il fût autoriſé par la bouche de cet autre perſonnage, voire comme émologué & authentiqué. Et, ſi on veut d'abondant confermer le dire de ce Poëte Grec, par celui d'un Latin, non moins excellent en ſon endroit, nous avons un paſſage fort propre pour ce faire. Car Virgile, parlant de celui qui ſe doit préſenter pour

Digitized by Google

appaiſer une ſédition émue en un grand peuple, requiert qu'il ſoit tel que ſa piété & ſes bienfaits lui puiſſent donner une gravité & autorité qui le rendent reſpectable. Voici qu'il dit, autant que j'ai pu exprimer la naiveté de ſon langage Latin.

Comme en une grand ville, abondamment peuplée,
Qui par ſédition vient à eſtre troublée,
Quand tout le menu peuple, à toute cruauté,
D'un courage mutin, eſt ſoudain incité,
Déjà volent en l'air & pierres & flambeaux;
La fureur, pour s'armer, trouve moyens nouveaux:
Alors ſe preſentant à eux un perſonnage,
Tant pour ſa piété reſpecté davantage,
Qu'auſſi pour ſes bienfaits, on le voit s'arreſter,
Et l'oreille attentive à ſes propos preſter.
Luy gouverne leurs cœurs, lui appaiſe leur ire,
Par les raiſons qu'il ſçait en un tel cas déduire.

Il eſt certain que Virgile préſuppoſe que ce perſonnage ſoit éloquent; mais il veut que ſon éloquence ſoit autoriſée par ces qualités. Si donc le beau & ſage parler d'un tel homme a tel pouvoir, combien plus grand le doit avoir celui d'un Roi? Et ne ſe faut émerveiller ſi un Prince ſouverain, & ſpécialement un Roi, parlant bien à propos & diſertement, pénètre plus avant au cœur des auditeurs. Car il y a une vertu occulte en ſes paroles, accompagnées de la Majeſté, tant de l'éloquence, que de la Royalę, quand ils conſidèrent que celui qu'ils écoutent, n'a beſoin de ſe faire avouer, & ne peut être contredit ni empêché d'effectuer ce qu'il met en avant, & exécuter pleinement ſa bonne volonté. Voilà d'où vient qu'au lieu que cela qui ſortiroit de la bouche d'un autre, ne ſeroit tenu encore que pour dit, on ſe le repréſente comme déjà fait, auſſitôt qu'il part de celle du Roi. Car comme le Roi Porus, venu ès mains d'Alexandre le Grand, qui avoit gagné la bataille, interrogé par deux fois comment il vouloit qu'il ſe comportât envers lui, ne répondit que ce mot; ROYALEMENT: ainſi les Sujets, qui ſont perſuadés que leur Roi ne parle point autrement qu'à la façon Royale, & qu'il porte une vraiment Royale affection à leur bien, ont grande occaſion d'ancrer leur eſpérance ſur ſes paroles, & ſe rendre très-obéiſſans à icelles. A quoi il faut adjouter, quant à un Roi des François, l'avantage que lui donne l'inclination naturelle des cœurs de ſon peuple, témoigné par ce proverbe ancien:

Parole, puiſqu'un Roy l'a dite,
Ne doit pas eſtre contredite.

Etant ces deux points hors de controverſe, l'un, que Dieu vous a doué d'éloquence, l'autre, qu'elle eſt d'autant plus profitable & bien ſéante à un Roi, qu'il eſt élevé en degré plus éminent que toute autre perſonne: reſte

un troiſième, duquel aucuns pourroient douter : ſi notre langage eſt auſſi capable de cette vertu de bien dire, que l'un ou l'autre de ceux qui lui veulent faire concurrence, & ſe rendre ſes compétiteurs. A quoi je réponds, qu'outre que ceux qui auront pu ouir pluſieurs de vos Sujets haranguer, & auront eu auſſi cet honneur d'avoir oui votre Majeſté diſcourir, pourront témoigner de la ſuffiſance de notre langage : il y a quelque apparence que ce projet, étant bien conſidérés tous les points que j'y ai déduits, leur ôtera une grande partie de leur doute : en attendant que l'œuvre qui ſera faite ſur icelui, les en rende entièrement réſolus, &c.]

HENRY GODEFROY, Pariſien, Profez en l'Abbaye S. Denys en France, Docteur en la Faculté de Théologie, à Paris, a écrit Traité & Remontrance à tous Chrétiens & ſpécialement au peuple de Paris, pour déteſter & délaiſſer l'uſure ; avec ample réſolution des cas & difficultés d'icelle, en vingt-ſix chapitres ; avec une Préface des cauſes qui ont incité l'Auteur à écrire ledit Traité ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1577. Sermon funèbre, prononcé en l'Egliſe Notre Dame de Paris, aux pompes funèbres de l'Empereur Maximilian d'Autriche, deuxième du nom, le 9 Janvier 1577 ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, audit an. Déclaration des Saintes Reliques trouvées le mercredi 22 de Mai 1577, en l'Egliſe du Prioré de Saint Denys de Lettrée, au deſſous des Sépultures, eſquelles premièrement étoient les corps de Saint Denys, S. Ruſticq & S. Eleuthere ; avec un brief Narré de la fondation dudit Prieuré de S. Denys ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Roffet, 1577.

Au Chapitre dix-ſeptième du Traité & Remontrance contre l'Uſure.

[Et les Docteurs Eccléſiaſtiques, ſuivant ce que les noms ſont impoſés de l'inſtitution des hommes pour ſignifier les choſes, diſent *quòd uſura ab uſu dicitur*. Et l'uſure eſt ainſi nommée pour l'action de l'uſage de la choſe prêtée à la perſonne, & le gain, profit, avantage, accroiſſement qui en provient au créancier, ſoit en argent, ou aucune autre choſe eſtimable, par icelui eſt appelé uſure. Ainſi ce nom d'uſure, eſt pris généralement de tous les prêts, pour ſignifier ce qui provient de l'uſage de toutes choſes indifféremment. Mais pource que ce qui eſt mis en uſage, n'augmente pas, ains diminue

Digitized by Google

d'heure à autre, comme la chandelle, la robe & toute autre matière, & principalement le métal d'or & d'argent, toute monnoie : & eſt la raiſon pour laquelle ce qui provient *ex uſu æris*, *uſura dicatur*, & s'entend de tout accroiſſement ſelon le texte d'Ezéchiel *Uſuram & ſuperabundantiam accepiſti, & avarè proximos tuos calumniabaris.* L'uſure (dit Hoſtienſe en ſa Somme) eſt toute choſe reçue, outre l'entier paiement de ce qui a été prêté, ou ſuivant quelque convention interpoſée au contrat, en intention de recevoir davantage, ou par la rigueur de quelque action, qui ſe paſſe long-temps après la ſomme prêtée. Innocent, Pape, définit l'uſure être *Lucrum ex mutuo debitum vel contractum.* Le gain qui eſt dû, ou accordé outre le prêt que l'on a fait : car Raimond, en ſa ſomme, n'eſtime pas être uſure, de recevoir outre le prêt quand il n'y a point de marché, & d'accord paſſé : & telle a été l'opinion de S. Gregoire au décret. *Nulla* (dit-il) *oblatio ſuſcipientis culpæ maculam ingerit, quæ ex ſuſcipientis pactione non proceſſit.* Ce qui eſt préſenté & donné gratuitement & ſans contrainte, ne rend coupable le créditeur, moyennant qu'il n'y ait point de marché paſſé. Aucuns ont défini l'uſure, *quicquid ſorti accedit.* S. Thomas auſſi dit l'uſure être le gain dû, ou exigé pour le prêt, non ſans péché, d'autant que cette action répugne à juſtice & charité dûe à notre prochain. Viguerius la définit, *Lucrum, ſive conventum, ex mutuo vero, vel interpretativo proveniens, ſive illud crementum ſit pecuniæ, ſive quid aliud quod pecunia æſtimetur.* Mais, pour plus facilement entendre telles & autres définitions de l'uſure, il faut éplucher les parties d'icelle, & que c'eſt que le prêt, & le gain provenant d'icelui : & ce que les Latins appellent prêt, les Latins l'appellent *mutuum, quaſi quod de meo fiat tuum :* c'eſt-à-dire, ce qui étoit mien, commence à être tien par tranſport du domaine, à telle charge que ſe rendra pareille choſe en valeur & eſpèce ; & ſpécialement cela ſe fait ès choſes qui ſe conſument par l'uſage, ou dont l'uſage n'eſt pas ſéparé, ou diſtingué de la choſe : comme argent, bled, vin & matières ſemblables ; car, quand l'argent eſt prêté, il eſt en la volonté & puiſſance de celui qui le reçoit de l'employer comme il lui ſemblera bon, ou manger le bled à ſa commodité. L'uſure n'eſt donc autre que le gain qui provient d'avoir prêté les choſes qui ſe peuvent conſumer par uſage ; & en icelles proprement s'exerce uſure, comme aux matières deſquelles l'uſage eſt diſtinct de la propriété, ſouvent ſe commettent fraude, dol & tromperie. Donc la vraie définition de l'uſure eſt, *quicquid ſortem excedit, vel ſolutionem mutuatæ rei, pactione interpoſitâ & ipſius rei uſûs gratiâ, vel ex pactione habitâ poſt factum*, ce qui excède le ſort principal, ou le payement de la choſe empruntée par accord paſſé entre les Parties, ou devant, ou après la connoiſſance & obligation, & ce ſeulement pour récompenſer l'uſage de la choſe prêtée ; car ſi à autre intention l'on donne, ou on offre quelque don, & qu'il n'y ait point d'accord & paction, ou que le créditeur n'y ait point penſé, & ne voudroit contraindre le débiteur à payer aucun préſent, ce n'eſt pas uſure, laquelle n'eſt que *lucrum proveniens ex contractu mutui.* L'uſure eſt appelée des Grecs τόκος, *id eſt, partus*, & τοκικὸς, *id eſt, uſurarius*, c'eſt-à-

dire, celui qui engendre & acquiert *à mutuo* de ſon prêt. Les Hébrieux l'appellent נשך, *id eſt*, *Morſus*, *quo mutuans mutuatitium mordet :* aſſavoir que celui qui prête, pince, & mort celui qui emprunte, quand il eſt contraint de rendre l'uſure. Aucuns ont diſtingué *contractum mutui à contractu commodati*, en ce que, par ce dernier contrat, le domaine n'eſt pas transféré ; tous les deux ce néanmoins doivent être gratuits : & le premier contrat coutumièrement s'entend des choſes qui ſe conſomment par l'uſage, *& quæ in pondere, numero & menſurâ conſiſtunt :* & entre ce qui ſe loue, & peut ſe poiſer, y a différence ; car au louage ne ſe donne pas choſe qui par uſage ſoit conſommée : le domaine n'eſt pas transféré à celui qui prend à louage, mais la choſe entière, telle qu'elle a été reçue, ſe doit rendre, & le danger de la choſe louée demeure à la perte de celui qui l'a donnée. Et tout au contraire ſe pratique en la choſe prêtée. Par ainſi la maiſon qui eſt louée, les bêtes qui ſont expoſées au labeur, ſe donnent en telle condition, que pour l'aiſance d'icelui, & de toutes autres créatures qui ſe peuvent louer, l'on donne & l'on prend loyaument quelque prix & récompenſe ; car l'uſage de telles choſes ſe donne, & non l'intégrité & pleine puiſſance d'icelles, ce qui ne ſe fait en d'autres biens, comme vin, pain, argent, en la vente deſquels qui voudroit les diſtinguer de leur uſage, vendroit deux fois, & commettroit uſure ; car, ce qne nous appelons *Mutuum*, c'eſt la choſe, laquelle de ſoi eſt du tout conſomptible ; &, par ce moyen, quand elle eſt concédée, l'uſage conſéquemment en eſt donné. Et, pour plus apertement entendre que c'eſt de l'uſure, faut la conférer avec ce que coutumièrement l'on dit Intérêt ; car pluſieurs, pour dire qu'un homme eſt uſurier, ils diſent qu'il prend & prête à intérêt, ce que généralement eſt dit, *pro damno emergenti, aut pro lucro ceſſante :* c'eſt-à-dire, pour le dommage & péril éminent pour prêter, & le gain ceſſant. Du dommage ſe donne exemple de celui qui auroit grande ſomme d'argent pour rebâtir, ou pour, durant l'Eté, acheter des proviſions pour toute l'année : que ſi quelqu'un l'a empruntée, & ne l'a rendue à temps & heure, & durant le temps la maiſon vient à tomber : ou la cherté eſt, & les proviſions ne ſont pas faites, & les bêtes & nourritures, en meurent de faim, voilà ce que l'on appelle l'intérêt, c'eſt-à-dire, perte & dommage très-grand. Et du gain qui ceſſe, ſe prendra exemple en un Marchand, lequel, ayant quelque ſomme d'argent pour trafiquer & acheter marchandiſes, il la prête. Mais le debiteur ne la lui rend au jour donné ; le gain qui ceſſe s'appelle intérêt. Et tous ſont de cette opinion, que là où il ſe trouve danger, ou dommage éminent, & le gain ceſſant, la perſonne qui a donné, doit être récompenſée en premier lieu, quand le debiteur a long-temps retardé à payer. Secondement, quand, à quelque temps que ce ſoit, tôt, ou tard, l'argent prêté eſt rendu, mais par force, ou par la volonté, ce qui ſe doit appeler intérêt, pour la grande convenance des deux.

Et en un autre endroit.

Quand l'argent eſt transféré pour accroître & fructifier, vu que de ſoi il eſt

Digitized by Google

ſtérile, *ſit τόκος*, & pource qu'en tel achat des rentes à la vie, l'argent eſt ainſi transféré, cela eſt uſure, de tant que l'argent, contre ſa nature, ſe multiplie. L'uſure (dit S. Thomas) c'eſt l'argent provenant de l'argent, en la ſemblance des choſes qui engendrent leurs ſemblables. Et tout contrat, par lequel le temps de ſoi n'apporte, ni ne diminue la nature de la choſe contractée, mais ſeulement, *ut menſura durationis extrinſeca conſideratur*, puiſqu'à raiſon & accroiſſement d'icelui, accroît & augmente l'argent, eſt totalement uſuraire & injuſte : car, ce qui ſe reçoit *ultra ſortem*, n'eſt pas récompenſe de la nature de la choſe, & ne ſe donne pas gratuitement.

Et encore en un autre endroit.

Aucuns prétendent s'excuſer, & diſent que pour ce que les riches ſont le plus ſouvent mauvais payeurs, à cette occaſion ils vendent plus cher qu'ils ne devroient, pour être rembourſés de leur attente ; mais eſt aſſavoir, que tous les deux offenſent, les uns comme mauvais payeurs, les autres uſuriers en leur affection : les autres prêtent à part, n'ayant aucun témoin de crainte d'en être repris ; mais qu'ils craignent d'être accuſés & convaincus devant Dieu, qui regarde le cœur, l'intention & toute action intérieure, pour la condamner, ſi elle ſe trouve inique : car, lorſqu'ils commettent cette uſure ſecrete, eſt préſent celui qui la reçoit, & Dieu premièrement, tous les Anges & tous les malins eſprits pour être accuſateurs d'icelle. Vous qui êtes hébétés (dit David, Pſalme 93) entre le peuple, entendez : & vous, fous, ſoyez prudents : celui qui a planté & donne l'aureille n'oiroit-il pas ? Celui qui a formé l'œil, comment ne verroit-il point ? Celui qui châtie les hommes de toutes nations, & qui enſeigne l'homme en toutes ſciences, ne reprendra-t-il point ? Aucuns ſe perſuadent raiſonnablement ſe pouvoir excuſer, quand ils diſent, que pour la longueur du temps, auquel ils attendent leur paiement, ils peuvent recevoir plus qu'ils n'ont prêté : mais je dis que le temps eſt commun à tous, & à un chacun également eſt-il diſtribué de Dieu : &, pource, c'eſt commettre abus, vendre ce qui n'eſt à ſoi, non plus qu'à celui qui achette : & à Dieu eſt faite injure, quand nous mettons à prix ce qu'il nous donne gratuitement. Et ne ſe peut faire, que ce que l'on reçoit en un contrat uſuraire par deſſus la ſomme principale, ſoit eſtimé pour récompenſe du labeur : car l'uſurier, en ſon uſure, travaille autant de nuit comme de jour ; & en dormant, comme en veillant, & aux jours ſolennels, comme aux jours ouvrables.]

HENRY HERP [1]. La première partie du Directoire des contemplatifs, compoſé par vénérable & dévot Religieux Henry Herp, laquelle traite de la vie active, donnant ſingulière Inſtruction & brieve Doctrine à tous Chrétiens, pour parvenir à la vie ſpirituelle & contemplative : tranſlaté de Latin en

François, par une femme, laquelle, en une Épître Liminaire, n'a voulu déclarer ſon nom autrement que par ces deux lettres E. B. & je ne puis deviner qui c'eſt; imprimée à Paris, *in*-16. par Poncet le Preux, 1549. Seconde partie du Directoire des contemplatifs, traitant de la vie contemplative & parfaite contemplation, tranſlatée de même; imprimée à Paris, *in*-16. par Poncet le Preux, 1552.

[1] Il étoit Cordelier. Quelques-uns écrivent HERP, d'autres HARP, nom du lieu de ſa naiſſance. Il mourut, l'an 1478, à Malines, où il étoit Gardien. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY PENNETIER, n'agueres Miniſtre de la prétendue Religion réformée, & à préſent retourné au gyron de l'Egliſe Chrétienne & Catholique, a écrit avecque Matthieu de Launoy, la Déclaration & Réfutation des fauſſes ſuppoſitions & perverſes applications d'aucunes ſentences des Saintes Écritures, deſquelles les Miniſtres ſe ſont ſervis en ce dernier temps à diviſer la Chrétienté, diſpoſée en trois Livres & enrichie de ſolides argumens tirés de la Doctrine de Calvin, contre lui-même; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean de Caurroy & Guillaume de la Noue, 1579.

HENRY PORSIUS. Hiſtoire de la Guerre de Perſe, faite l'an 1578 & autres ſuivans, entre Amurat troiſième de ce nom, Empereur des Turqs, & Mahumet Hodabende, Roi de Perſe; écrite premièrement en Latin par Henry Porſius, Juriſconſulte Allemand, Secrétaire de la Chambre de l'Empereur, & Profeſſeur public en Poëſie, à Vienne en Autriche, & miſe en François; imprimée *in*-4°. l'an 1583.

HENRY DE SALENOVE, ſieur de la Mongie, de Fontenay le Comte en Poitou, a traduit de Latin, le premier & ſecond Livre de la quatrième Décade de T. Live de Padoue, des Hiſtoires depuis la ville fondée; imprimé à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1559.

HENRY.

Digitized by Google

HENRY SUREAU, dit du Roſier [1]. Confeſſion de Foi de Henry Sureau dit du Roſier; avec abjuration & déteſtation de la Profeſſion Huguenotique, faite tant devant les Prélats de l'Égliſe Catholique & Romaine, que Princes du Sang Royal de France : enſemble la Réfutation de pluſieurs points mis en avant par Calvin & Beze, contre la Foi de l'Egliſe Apoſtolique; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nivelle, 1573.

[1] Du Verdier ne s'eſt pas ſouvenu que le nom propre de cet Auteur étoit Hugues, quoiqu'au mot Gentian Hervet, il eût remarqué, parlant de l'*Anti-Hugue*, que c'étoit une réponſe aux Ecrits & Blaſphêmes d'Hugues Sureau. — Voy. la Croix du Maine, & les notes, au mot Hugues Sureau, Tom. I, pag. 383. (M. de la Monnoye).

HENRY SUSO. Voyez Nicole le Cerf, Jean Jarry [1].

[1] Il naquit en Suabe, à Conſtance, vers l'an 1300; entra dans l'Ordre des Jacobins, à l'âge de treize ans; &, après avoir compoſé divers Traités Myſtiques, mourut le 25 Janvier 1365. Le plus eſtimé de ſes Ouvrages, eſt celui qu'il compoſa en Latin, & qu'il intitula *Horologium Sapientiæ*. Les autres ſont Allemands. Surius les a tous traduits en Latin. Le P. Echard a donné un Article fort ample d'Henri Suſo. (M. de la Monnoye).

HENRY TABOUROT, dit Lavegny, a compoſé quelques Rimes; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Pidier, 1544.

HENRY DE WITHEM a traduit en François, Traité de la Juſtice, recueilli des Œuvres de ce grand Philoſophe & parfait Orateur M. T. Ciceron; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1582.

HERMAN BODIUS. L'Union de pluſieurs paſſages de l'Écriture Sainte, extraite des authentiques Docteurs de l'Égliſe, par vénérable Docteur Herman Bodius *, première & ſeconde partie; imprimée en Anvers, *in*-8°. par Pierre du Pont, 1533.

*Le titre de l'Ouvrage de Bodius a donné lieu à la mépriſe de quelques Bibliographes, qui, jugeant du ſujet du Livre par le titre, ſe ſont imaginés que c'étoit une conciliation des paſſages de l'Ecriture & des Pères qui ſemblent ſe contredire, & que l'Auteur avoit rapprochés. Conrad Geſner (*Biblioth.* fol. 313, v°.) paroit être le premier qui ait commis cette

faute, où ſont tombés, après lui, Hendreich (*Pandecta Brandenburg.* p. 616) & le ſavant Albert Fabricius, qui a mis Bodius au nombre des Conciliateurs des Saintes Ecritures. (*Syllabus Scriptorum qui veritatem Religionis Chriſtianæ aſſeruerunt*, pag. 530). Mais le but de l'Auteur n'eſt point de concilier les paſſages de l'Ecriture; c'eſt de recueillir ceux qu'il croyoit propres à établir le ſens de la révélation & de la tradition, ſur les principaux objets qui le ſéparoient de l'Egliſe Romaine. Cet Ouvrage a été cenſuré par la Sorbonne, flétri dans les indices des Livres prohibés. C'eſt peut-être ce qui a rendu rares les Editions & les Verſions qu'on en a faites. Ces ſortes de proſcriptions ne ſont cependant rien moins qu'un moyen certain, pour faire tomber dans l'oubli qu'il mérite, un Ouvrage dont elles ne ſervent ſouvent qu'à augmenter la célébrité. Mais il y a eu, depuis Bodius, tant de ſavans Ouvrages ſur les points de controverſes qu'il a traités, qu'il n'eſt point étonnant que ſon Livre ait été négligé par ceux mêmes qui ont penſé comme lui. On connoît peu ſa perſonne. On lui a donné le titre d'*excellent Prédicateur du Saint Evangile*, à la tête de quelques Editions, *Per Hermannum Bodium, divini verbi concinnatorem eximium.*

HERODIAN *. Voyez Jaques des Comtes de Vintemille, Jean Collin.

* La partie de l'*Hiſtoire Romaine*, qu'a écrite Hérodien, eſt en huit Livres, & s'étend depuis la mort d'Antonin le Philoſophe, juſqu'au temps de Balbin, & de Maxime Puppien, que les Soldats maſſacrèrent, pour élever le jeune Gordien ſur le trône: elle comprend un eſpace d'environ ſoixante ans. Hérodien vécut juſqu'à la fin du troiſième ſiècle, plus de ſoixante-dix ans. La Traduction Françoiſe que M. l'Abbé Mongault nous a donnée de cet Hiſtorien (dont la meilleure Edition eſt de 1745, *in*-12.) eſt auſſi élégante que la Latine de Politien, mais plus exacte de beaucoup.

HERODOTE *. Voyez Pierre Saliat.

* Hérodote eſt ſans contredit le plus élégant & le plus curieux de tous les Ecrivains de l'Hiſtoire ancienne. Les neuf Livres qu'il en a donnés, ſont dignes des neuf Muſes, dont chacun d'eux porte le nom. Ce titre leur fut accordé aux Jeux Olimpiques par le peuple le plus ſenſible & le plus capable d'en bien juger. On a ſoupçonné la fidélité d'Hérodote dans ſes récits; c'eſt qu'on a été long-temps ſans avoir de connoiſſance des peuples, parmi leſquels il avoit voyagé: aujourd'hui on convient que ſon Hiſtoire contient ce qu'il y a de plus certain ſur l'origine & les uſages des différens peuples de l'Antiquité. Hérodote naquit à Halicarnaſſe, dans la Carie, quelque 450 ans avant Jeſus-Chriſt. On ne ſait rien de précis ſur le temps de ſa mort.

HERVÉ FAYARD, natif de Perigueux, a mis en François,

Digitized by Google

Galien ſur la faculté des ſimples médicamens; avec l'addition de Fuchs en ſon herbier, de Sylvius & de pluſieurs autres, déclarée l'Analogie principalement ſignifiée ſi pluſieurs en a le ſimple; & quels, par affinité de facultés, ſont Antiballomenes, c'eſt-à-dire, ſurrogeables que l'on appelle qui pro quo; imprimé à Lymoges, *in*-8°. par Guillaume de la Noalhe.

HERVÉ FIERABRAS a écrit Méthode briève & facile pour aiſément parvenir à la vraie intelligence de la Chirurgie, en laquelle eſt déclarée l'admirable conſtruction du corps humain : le Symbole du corps & de l'ame, & un régime de vivre très-ſingulier; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1571.

HESIODE *. Voyez Lambert Daneau, Richard le Blanc, J. Ant. de Bayf.

* Héſiode, né à Aſcra, en Béotie, devint, dit-on, Poëte, en gardant les moutons : c'eſt ainſi que nous avons vu, de nos jours, un homme, devenu très-célèbre dans les ſciences, faire ſes premières Obſervations Aſtronomiques, en gardant de même les moutons. On a d'Héſiode deux Poëmes, *les Œuvres & les Jours*, qui ont ſervi de modèle à Virgile pour ſes *Géorgiques*, & la *Théogonie*. Héſiode a probablement vécu près d'un ſiècle avant Homère.

HIEROCLÈS [1]. Voyez Guillaume Regnod, Jean Maſſé.

[1] L'*Hiéroclès*, traduit par Régnod, ne doit pas être confondu avec l'*Hiéroclès*, traduit par Maſſé. Le premier étoit d'Yllarimes, Ville de Carie, & vivoit ſous Dioclétien, vers la fin du troiſième ſiècle. Le ſecond, qui, tout Officier de Judicature qu'il étoit, homme d'ailleurs d'une érudition mêlée, a bien voulu, pour ſatisfaire à la prière de ſon ami Baſſus, rechercher les cauſes & les remèdes des maladies des chevaux, eſt poſtérieur d'un ſiècle au premier *. (M. de la Monnoye).

* Il y a eu un autre *Hiéroclès*, Philoſophe Platonicien du cinquième ſiècle, qui a écrit ſur la Providence & le Deſtin, dont on trouve d'amples Extraits dans la *Bibliothèque Grecque* de Photius.

HIERONIMO RUSCELLY [1]. Épîtres des Princes, leſquelles, ou ſont adreſſées aux Princes, ou traitent les affaires

des Princes, ou parlent des Princes, recueillies d'Italien par Hieronimo Ruſcelly, & miſes en François par F. de Belleforeſt; imprimées à Paris, *in*-4° par Jean Ruelle, 1572.

[1] Du Verdier, en ces deux mots, *Hieronimo Ruſcelli*, a fait deux fautes, l'une, de n'avoir pas conſervé à l'Auteur le nom de *Girolamo*, qu'il a pris dans tous ſes Livres; l'autre, d'avoir, au lieu de *Ruſcelli*, écrit *Ruſcelly*, malgré l'excluſion que les Italiens donnent à l'y Grec, dans leur orthographe. Jérôme Ruſcelli, de Viterbe, mort l'an 1565, a beaucoup écrit, mais c'eſt dans ſa langue, à l'exception de quatre pages de Scholies Latines, ſur les quatre Livres de *Natalis Comes de Venatione*; il auroit bien fait, pour ſon honneur, de ne pas mettre au jour ſon *Indice de gli Uomini illuſtri*. On me l'avoit fort vanté; mais, l'ayant à la fin trouvé, j'ai reconnu que, bien loin de répondre à l'attente que fait naître un titre ſi ſpécieux, ce n'eſt qu'une liſte Alphabétique de noms miſérablement défigurés, & qu'une rapſodie, pleine d'un bout à l'autre des ignorances les plus groſſières. Son Recueil des *Lettere de' Principi* a été fort bien reçu, parce qu'il contient effectivement de très-curieuſes Lettres; mais les deux volumes, que s'aviſa d'y joindre l'Imprimeur, après la mort du Ruſcelli*, ne ſont que des morceaux de Gazettes. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera un grand éloge de Jérôme Ruſcelli dans le *Théâtre des Hommes de Lettres*, par Ghilini, pag. 127.

Epître écrite au Séréniſſime Roi Catholique Philippe d'Autriche, Roi d'Eſpagne, &c.

[Il y a déjà deux ans (Séréniſſime Roi) que la vie de l'Empereur Charles quint, fut imprimée ici à Veniſe, auquel, outre ſon nom glorieux, & révéré & admiré par tout le monde, je ne ſaurois ajouter titre plus beau, que le nommant le père de votre Majeſté. Laquelle vie fut recueillie en langue Italienne par Alphonſe Ulloe, Eſpagnol, jeune homme de gentil eſprit, & fort ſtudieux, & lequel mit tout ſon effort & diligence à la dreſſer le mieux qu'il lui fut poſſible, ramaſſant tout ce qui étoit épars çà & là, par les Hiſtoires faites de notre temps. Et véritablement ce ſien travail mérite bien que ſoit reçu & favoriſé par tous ceux qui ſont affectionnés à ce divin nom & mémoire immortelle de ce grand & très-excellent Prince. Mais d'autant qu'en effet aucuns de ceux qui écrivent à préſent, ont failli grandement, ſoit pour être mal informés, ou par inſuffiſance, ou pouſſés d'une expreſſe malignité, à la pourſuite de la vérité des faits de ſon Impériale Majeſté, Louys Dolce, ſollicité d'une bonté naturelle, ſe mit à décrire la même vie, comme homme ſavant qu'il étoit, & grandement affectionné à la très-illuſtre maiſon d'Autriche. Cettui donc s'entendit diligemment à retrancher tout ce qui ſembloit être ſuperflu, autant que lui fut poſſible, y ajouter ce qu'il en ſavoit, & qui manquoit au Livre d'Ulloe, l'ordonnant

Digitized by Google

& tiſſant au meilleur ordre qu'il put & ſut à ſon gré. J'envoyai de cette édition, tout ainſi que de la première, quelques volumes à la Cour de votre Majeſté, à mes bons Seigneurs & amis qui m'en avoient prié affectueuſement, outre, ce qu'il eſt croyable, que pluſieurs autres y en ont été envoyés par d'autres divers Citoyens nottes. Et ne dois ſinon me conformer à l'opinion de tous les bons à tenir pour aſſuré, que ſi cela vient à la connoiſſance de votre Majeſté Royale, elle ſera pour en ſavoir gré à tous ceux qui y ont travaillé, & ſur tout au Dolce, lequel, outre celle ſervitude qui l'affectionne à la maiſon Royale d'Autriche, il eſt encore écrit comme créditeur au Livre généreux de l'alteſſe de notre eſprit, pour avoir dédié à la Majeſté Céſarée de votre père, les Métamorphoſes, ou transformations d'Ovide, qu'il a faites en rime huitième. Que s'il ne fut reconnu, ainſi qu'il devoit eſpérer de ce don & rare preſent, par le plus magnanime Prince de ſon temps, c'eſt ſans faillir, à cauſe que Sa Majeſté ſe trouvoit pour lors en Flandres, fort mal diſpoſée de ſa perſonne, & fort voiſine de ſon retour au Ciel, comme celle, qui, de ſon gré, avoit jà renoncé aux ſoucis humains, avec la charge de l'Empire. Auſſi faut-il eſpérer fermement que votre Majeſté, comme héritière, non tant de biens, états, debtes, que prêts de ſon père, que diligente à imiter ſes rares vertus & excellences, eſt, pour ne point être lente à cette œuvre de reconnoiſſance, conforme au reſte des excellences, que le monde a oui réciter, & vu de vous, dès votre plus tendre enfance. Bernard Taſſo m'a encore montré ces jours paſſés, quelques feuilles qu'il écrit ſur la vie-même de l'Empereur, comme celui qui a été préſent à pluſieurs choſes faites par cette Majeſté, en diverſes entrepriſes : ſi que voyant combien chaudement il travaille à mettre fin à ceci, l'en ai conſeillé d'y procéder lentement, non à l'écrire, mais bien à le mettre en lumière, lui allégant, pour ma raiſon principale, que lui étant ores le troiſième qui l'a écrite, faut qu'auſſi il faſſe connoître & ſentir à chacun qu'il l'a dreſſée en telle & ſi grande perfection, que, ſans faire tort aux autres, on la juge la mieux & plus véritablement dreſſée. Ce que, ni lui, ni autre, ne ſauroit faire ſans avoir ſuffiſantes inſtructions, & advis des affaires de ce Prince, & qui ne ſoient pas les mêmes que ceux, qui déjà, ſont imprimés & publiés à tout le monde : pource l'ai adverti de deux choſes. L'une, que le ſuſdit Empereur Charles quint avoit écrit lui-même en François, la plupart des choſes principales qu'il avoit miſes en exécution, ainſi que fit jadis le premier Céſar, dreſſant les Commentaires de ſes geſtes, & que d'heure à autre, on s'attend de les voir en lumière, miſes en Latin par Guillaume Marinde. L'autre, qu'en Eſpagne, on tient ordinairement un Chroniqueur, lequel a charge expreſſe, & ſoin particulier d'écrire les faits de leurs Rois, ainſi que ſe comportent. Et ce Chroniqueur eſt celui à qui on donne les copies de toutes les lettres d'importance, tant celles que le Roi écrit, que celles qui lui ſont envoyées, & celles des Princes & Miniſtres de la Majeſté, & en ſomme, toute autre choſe qui puiſſe l'informer des choſes dignes de mémoire. Et par ainſi, il faut croire, qu'en peu de temps, il pourra ſortir en

lumière quelque œuvre, ayant une Hiſtoire plus particulière des geſtes de cette Majeſté Céſarée, ou toute ſa vie, par ordre, dreſſée par ce Chroniqueur. A ceci ſera donnée plus grande commodité au Taſſo, que lui ſe trouvant à préſent en quelque fâcherie d'eſprit, pour être aſſailli & tourmenté ſi diverſement de la fortune, ſi votre Catholique Majeſté l'ôte, par ſa clémence, d'icelles, lui donnant cette charge, vu qu'il lui a dédié ſa Poëſie, qui eſt la fin, & le ſceau de tant de ſes travaux, eſquels il s'eſt employé par ſi longues années. Et quoiqu'aucuns, non bien informés de l'alteſſe & magnanimité de cette votre Majeſté Royale, faſſent quelque doute que vous preniez plaiſir en ceci, & le récompenſiez de ſon travail, ſi bien que vous feriez d'ailleurs, ſi le Taſſo n'avoit été contumacé à Naples, pour l'égard des affaires du Prince de Salerne, ſi eſt-ce que, & moi, & d'autres, ſachant bien quelle eſt la bonté & rare clémence de votre Majeſté, ſommes d'un avis & penſement tout contraire: vu, qu'en premier lieu, le Prince ſe partit de Naples, ſous le nom d'un très-loyal ſerviteur de ſon Roi, ſous lequel titre il ſe tint long-temps, & à Padoue, & à Veniſe: de quoi, entre autres, je peux faire foi, & en rendre bon témoignage, en tant que moi ayant envoyé un de mes gens au logis du Prince, pour trouver Colette Paſchal, homme de grandes Lettres, & Secrétaire du Duc de Somme, en eus depuis de la querelle, & fallut que je m'en juſtifiaſſe devant les Gens du Prince, leſquels vouloient jeter mon homme à val les degrés, à cauſe qu'il alloit querir un homme en leur compagnie, lequel étoit du parti des François. Mais poſons le cas que le Taſſo aye ſuivi ſon maître loyaument, non tant à Veniſe & ailleurs, mais encore qu'il l'aye guidé, conſolé & forcé de s'en aller en France, penſant par ce moyen l'aſſurer des ennemis, & frayeurs que le Prince ſe montroit avoir: ſi eſt-ce qu'il ne faut jà croire pour cela, que plutôt il ne ſoit digne de compaſſion & grace, que de dédain, haine, ou mal-talent, & ſur-tout ayant à faire avec un cœur ſi généreux, haut & excellent, que celui de votre Royale, & Catholique Majeſté. Peut-être que quelques-uns diront que les affaires de rébellion ſont de leur nature, de telle & ſi grande importance, que les Loix & Coutumes de tout le monde ont trouvé bon de la châtier ſans aucun reſpect, avec tourmens âpres & cruels. Je ne peux, & n'oſe accuſer, ou blâmer, mais plutôt, ſur toute choſe, louer ces Loix tant Saintes, par leſquelles les ſujets, non-ſeulement s'accoutument à obéir, ains encore les Princes mêmes apprennent à choiſir le châtiment propre & digne à celui qui ſe révolte à Dieu, Prince & Seigneur de tout le monde. Mais je peux & dois tenir pour aſſuré qu'un cœur illuſtre, rare, généreux, & bon Chrétien, tel qu'eſt celui de votre Majeſté, n'oublie jamais de ſe ſouvenir, au contraire, de cette rigueur, que le Dieu très-débonnaire ne dénie jamais ſa grace & pardon, à celui qui humblement, & avec foi & aſſurance, lui en fait requête. Joint qu'il n'y a Loi humaine, tant rigoureuſe ſoit-elle, laquelle ne ſoit adoucie par la clémence & débonnaireté d'un bon & doux Seigneur ſouverain. Pour donc laiſſer tant d'exemples anciens & modernes, je dirai & propoſerai ceſtui

Digitized by Google

ſeulement, comme ayant été glorieuſement notable devant tout le monde, ainſi qu'il faut eſtimer qu'il l'a été devant Dieu, à ſavoir, que comme les héritiers du malheureux Antoine Griſon, en ces guerres émues, euſſent été, par la rigueur de la Loi, privés de leurs biens & nobleſſe, à cauſe du cruel déſaſtre de leur père ſoupçonné de la rébellion: le Duc d'Albe néanmoins voyant & connoiſſant la dévotion & foi des enfans, & ce qu'ils promettoient pour votre ſervice, impétra de votre Majeſté, qu'ils fuſſent remis en leurs honneurs, & qu'on leur fît pluſieurs autres graces: ainſi encore que tous les bons en eſpèrent, qui s'attendent de vivre noblement s'ils continuent de le mériter, comme juſques ici ils ont commencé de faire. Que ſi cette œuvre eſt tant recommandable, & digne d'un eſprit Royal, & de l'excellence de votre Majeſté, il n'eſt point à douter que vous ne ſoyez pour uſer d'une clémence & débonnaireté pareille envers le Taſſo, lequel eſt changé du tout, & ſe montre ſi dévotieuſement affectionné & loyal, qu'à le voir, on le jugeroit n'être jamais parti du ſervice de votre Majeſté. Voire eſt-ce choſe très-certaine, qu'il a été ſi deſireux & ami de celle vie qu'on emploie à vous ſervir, & mourir votre ſujet & obéiſſant, que dès auſſi-tôt qu'il vit le Prince revolté contre votre Majeſté, il l'abandonna auſſi, & ne voulut plus le ſuivre. Après ceci, & en particulier, eſt digne de grace le fils de Taſſo, lequel, peut-être, ne vit jamais le Prince de Salerne, non ſon père même, tandis qu'il étoit élogné de votre grace, & qui, jamais, n'a ſuivi ſon père juſques à tant qu'il l'a vu ſous l'ombre, & en la maiſon du Duc d'Urbin: étant ſi affectionné, utile, honorable, & bon ſerviteur de votre Majeſté, qu'autre qui jamais fut, ou ſoit à préſent en Italie, ou en autre partie & contrée du monde. Lequel Duc d'Urbin, il eſt à croire que s'il n'eût connu que Taſſo marchât d'un cœur droit & entier à l'endroit de votre Majeſté, il n'eût jamais (tant il eſt à votre dévotion) ſouffert que ledit Taſſo ſe tînt en ſa terre, & moins l'eût-il pris ſous ſa protection & ſauvegarde, ainſi qu'il a fait. Ce fils donc du Taſſo, montra une ſi grande dévotion & loyauté en votre ſervice, & étant un adoleſcent de grande vivacité d'eſprit, & affection aux bonnes lettres, je ne ſache homme de ſain jugement qui doute que vous ne le receviez en grace. Outre ce, Dieu vous ayant fait tant de faveurs, vous donnant tant de grandes félicités dès le ventre de la mère, vous faiſant ſi bening, heureux, & fortuné en tout ce qu'avez entrepris juſques à préſent: comment pourroit un cœur ſi généreux ne ſe reconnoître point le plus obligé à la Majeſté divine, qu'autre Prince que ce ſoit, qui ait depuis long-temps vécu en ce monde? Or vous ſavez (Sire) que vous ne pouvez ſatisfaire à cette obligation plus ſaintement, qu'en tâchant d'imiter l'infinie bonté de notre Dieu, &, tant qu'il vous ſera poſſible, non moins la miſéricorde que la juſtice, ſachant que la Sainte Egliſe chante que notre Dieu eſt juſte & miſéricordieux, lequel en particulier pardonne à chacun de ceux, qui, de cœur à lui ſe retournent, & qui d'effet font paroître de leur affection: comme auſſi vous n'ignorez point que tant en la première, qu'en la nouvelle Egliſe, il a ordonné la très-Sainte Loi du Jubilé;

& de la rémiſſion générale des fautes, tant de la peine que de la coulpe, à ceux, qui, humblement, requierent pardon, & que auſſi vous entendez enfin que notre Sauveur nous admoneſte en tant de ſortes, qu'il n'y ait homme aucun qui s'attende de jamais avoir pardon, s'il ſe montre difficile de pardonner ceux qui l'offenſent. Au reſte, quant aux choſes de ce monde, il faut tenir pour aſſuré, que ſi celui qui, exprès, de propos délibéré, volontairement & malicieuſement, a fait quelque faute, en mérite néanmoins pardon, s'il s'en repent, & en requiert merci, à plus forte raiſon, plus en eſt digne celui qui l'a fait par force, ou à ſon grand regret, ou ſous quelque couleur qui ſemblât juſte, ayant à faire, & à obéir à tel qui lui faiſoit paroître, qu'il le devoit juſtement ainſi faire. Donc, comme l'office & devoir d'un bon Prince, eſt de ne point faillir à châtier & punir les délinquans ès forfaits qui ſont manifeſtes, auſſi en ceux qui ne ſont certains, il doit plutôt ployer vers la clémence, que non pas embraſſer la rigueur : outre ce que le dédain, la vengeance, & la trop grande ſévérité & inclémence ſont, non-ſeulement propres à un homme de bas état, & non tant accommodées aux bêtes brutes, ains plutôt des bêtes les plus viles, abjectes, & mépriſables de toutes, puiſqu'on en voit qui ſont & bénignes & généreuſes. Et m'arrêtant encore ſur ce qui eſt de la ſeule rigueur de juſtice, ſi ne douté-je point (*Sire*) que vous n'ayez toujours ceci devant vos yeux, ou en votre conſidération, que juſtice n'eſt autre choſe que rendre à un chacun ce qui lui appartient. Il ſeroit donc mal ſéant & peu convenable à un vrai Prince, de punir vitement les crimes & forfaits, & ne vouloir en contre-échange ſalarier & récompenſer les vertus & bons ſervices. Préſuppoſons donc que le Taſſo ſoit ſans excuſe quelconque, digne de celle peine & châtiment, que juſques ici lui ont fait ſentir les Miniſtres & Officiers de votre Majeſté, ſi eſt-ce qu'au contraire on ne peut douter, qu'ores vous ne vous montriez très-bening, juſte & magnanime, en le récompenſant de celle dévotion & loyale foi, de laquelle il a fait preuve à préſent, & lui reconnoître celle gloire qu'il a acquiſe, en vous dédiant ſes belles œuvres, & tant honorables travaux où il a conſumé & employé tant d'années, & où il a aſſis & fondé tout l'eſpoir & refuge, qu'après Dieu, il ſe voit réſervé en cette ſienne perverſe & hagarde fortune. Et voyant qu'il n'a autre fruit pour le ſoutien de ce ſien âge jà peſant, & pour la nourriture de ſon fils, il a eu ſagement recours au très-fertile terroir de la grace, débonnaireté, & grandeur de courage de votre Majeſté, d'où il puiſſe tirer ſi grande abondance & ſoulagement de ſa vie & réputation, que par ci-après il aye moyen de vivre content, & de laiſſer dequoi ſe ſuſtenter, à ceux qui lui ſuccederont. Dequoi, moi n'ayant jamais fait doute, & étant l'un d'iceux qui aient toujours aſſuré & éguillonné le Taſſo à cette dévotion, & devoir de ſe reſoudre & enhardir de vous dédier ſa Poëſie : & étant auſſi bon écouteur de vos rares vertus, que prêcheur affectionné de celle rare & infinie bonté & courtoiſie de votre Majeſté, me ſuis auſſi reſſenti obligé d'uſer de ce peu de devoir envers icelle, non tant pour accompagner le Livre du Taſſo, que je vous envoie,

que

Digitized by Google

que pour vous y ajouter ce que j'ai en penſé touchant la vie de l'invincible Empereur Charles quint, laquelle, & votre Majeſté, & l'Empereur Ferdinand ſouhaitent fort que ſoit décrite, avec telle ſincérité qu'il ſera poſſible. En quoi on doit certainement louer, non tant la prudence, que la grande piété de vos Majeſtés: vu que ce ſoin de la ſincérité & purité de l'Hiſtoire, eſt un des plus importans qui doivent éguillonner l'eſprit & deſirs d'un bon Prince en ce monde. Vu qu'en premier lieu, s'il ſait que ſes geſtes doivent être écrits ſelon la vérité de ſa vie, & que, & les préſens & ceux qui viendront après lui, en ſeront abreuvés par la lecture, il s'efforcera de les faire tels & ſi remarquables, qu'il aura occaſion de s'en réjouir, & en ce monde & en l'autre. Outre ce, & particulariſant un peu les matières, vous n'avez rien autre bien (ô grands Rois & Princes) quant au monde, que la gloire & réputation de plus qu'un ſimple Gentilhomme, un Citoyen, Artiſan, ou autre perſonne, quelle qu'elle ſoit. Les petits (à bien parler) mangent de meilleur appétit que vous, dorment mieux à leur aiſe, ont plus de repos d'eſprit, contentent leurs deſirs plus ſouvent que vous, ſe donnent du bon temps plus largement que vous ne faites. Tellement qu'un grand Prince n'a point plus grand fruit, ni bien en ce monde de tout ſon avoir & pouvoir, que la gloire, puiſqu'en pouvant ſecourir une infinité d'hommes, & monſtrer infinis exemples de juſtice, clémence, ſobriété, conſtance, continence, jugement, & vraie valeur, ſe font vraiment appeller Princes, Rois, Empereurs, & Seigneurs de tous les autres, & les fait nommer la vive image de Dieu en terre; & par conſéquent contraint les yeux, les langues, les cœurs, les eſprits, les deſirs, & eſpérances de chacun à regarder, & ſe tourner vers ces Miniſtres du Tout-puiſſant. Et néanmoins ceci n'agrandit pas d'avantage l'eſtomac du Prince, ſi bien qu'il y puiſſe entrer plus de viande; il n'en a point plus d'appétit, & ſon corps n'en eſt pas fait plus gros ni grand, ſi qu'il lui faille plus de drap pour le vêtir, & en ſomme, il n'a rien d'avantage que le contentement d'eſprit, qui, en cet endroit, ne peut avoir autre fondement ni fin, que de ſe voir être aimé, craint, & admiré pour ſes perfections. Or le fruit & la fin de ces crainte, amour, & admiration, gît en la gloire ſeule que le Prince en acquiert, & eſpére toujours d'en rapporter, & vivant en ce monde, & jouiſſant de repos en l'autre: & d'autant que pluſieurs, plus ſottement ſuperſtitieux, & ſcrupuleux, que dévots ni humbles, diſent coutumièrement, que la gloire de ce monde eſt contraire à celle du Ciel; je ne veux, en ceci, diſcourir longuement devant votre Majeſté, ſachant combien elle a toujours pris plaiſir à ouir lire ce qui eſt des Saintes Lettres, & combien elle eſt environnée ordinairement de perſonnes très-doctes & très-chrétiennes. Auſſi elle a pu ſouvent lire & entendre que Dieu, en pluſieurs endroits, promet à ſes amis honneur & gloire, & le bruit glorieux de leur nom, & de les faire plus puiſſans que le reſte des hommes: là où au contraire il menace les méchans, & ſes adverſaires, d'effacer à jamais leur mémoire, ainſi qu'on peut recueillir de pluſieurs témoignages de

la Sainte Ecriture, deſquels il nous ſuffira, pour le préſent, ce ſeul & très-notable qu'on vit & par parole, & par effet, en la maiſon du grand Sacrificateur Hely, au premier Livre des Rois, auquel enfin Dieu fit porter cette parole par ſon meſſager Samuel, tant pour icelui Hely, que pour autres ſes ſemblables. Quiconque (dit Dieu) me glorifiera, je l'honorerai; & ceux qui me mépriſeront, ſeront mépriſés, & faits ignobles. La très-Sainte & très-glorieuſe Mère de notre Seigneur s'éjouiſſoit en ſon cœur, & le montroit par parole, de ce que les générations du monde, toutes à l'avenir, devoient l'eſtimer bienheureuſe: & non-ſeulement les anciens Philoſophes, ains encore les Chrétiens mettoient ce deſir commun & naturel, qui éguillonne chacun à laiſſer quelque mémoire honorable de ſoi après ſa mort, pour une grande & certaine preuve de l'immortalité de l'ame. Que s'il y en a qui (paradventure) eſtiment que celle humilité de pluſieurs Saints Perſonnages, qui ont choiſi la pauvreté, les monaſtères, ſolitudes, pélerinages, moqueries, tourmens, & martyres pour la juſtice de Dieu, & défenſe de ſon Saint Nom, ſerve de contre-témoignage à ce que j'ai déjà dit, qu'ils adviſent bien de ne contrarier eux-mêmes à leur propre opinion. Car cet acte de s'humilier à Dieu, cette ſouffrance de perſécution pour la juſtice, ces injures & opprobres, & martyres pour le nom de Jeſus-Chriſt, ſont la plus grande gloire que puiſſe comprendre, ni imaginer l'eſprit humain. Auſſi voyons-nous, par effet, que tels hommes ſont loués & chantés à jamais, par les langues, penſées, & écritures des hommes, remarqués, & propoſés ès peintures & ſtatues par les voies, ès chemins, aux temples & maiſons & en ſomme, en la préſence de Dieu & des hommes: auquel père de toute éternité, comme il eſt ſans fin ni commencement, repoſe & gît, & finit tout notre bien & gloire, & y eſt contemplée toute notre félicité, laquelle ceux, qui, à plein, la connoiſſent & la réfèrent humblement à Dieu, vient à ſe multiplier grandement, & fait un rond infini en eux, les rendant louables, & révérés à perpétuité. Or tout ce grand fruit de la vraie gloire, que nous avons dit être la fin de toute richeſſe & puiſſance, vient à ſe perdre, s'il meurt tout auſſi-tôt qu'il eſt né, ainſi qu'en advient au feu mis en une pièce d'artillerie, ou ſi ſeulement ceux qui en ſont près, en voyent la lumière; laquelle meurt, non-ſeulement devant les hommes, ou au monde, ains, par certaine manière, devient moindre devant la face de notre Dieu; en tant que périſſant la mémoire des ſaintes œuvres, vient à périr auſſi le fruit des ſemences & production qu'elles pourroient faire par la ſplendeur de leur bon exemple. Ce qui eſt de ſi grande importance, que non-ſeulement les grandes Républiques & Nations ont diligemment procuré, en dreſſant des ſtatues, mémoires & écriteaux à cette gloire. Et, non-ſeulement notre Seigneur commande que nos lampes ſoient éclairantes en nos mains, ains encore Dieu même a inſpiré, & inſtigué pluſieurs ſaints hommes, à écrire les vies & actions de ſes Elus, des Patriarches, des Rois, & enfin de Jeſus-Chriſt même, notre Rédempteur & Sauveur: & la Sainte Egliſe notre mère, fait ordinairement lire & chanter ès Divins Offices & Sacrifices, ces glorieuſes

Digitized by Google

Hiſtoires : &, outre ces importances, par moi déduites, votre Majeſté ſait que de la pure & ſincère écriture, & diſcours de l'Hiſtoire contenant les geſtes de Princes Souverains, naît & procède la conſervation de vos Etats, Royaumes, richeſſes, repos, & enfin de vos vies. En tant que tout le monde voyant par les Livres celle grande juſtice, de laquelle eſt recommandé Charles le quint, la rare clémence, & entière obſervation de celle exhortation du Poëte qui dit :

Aux humbles gracieux,
Et rude aux orgueilleux.

La fermeté, conſtance, ſageſſe, valeur, & autres louables parties qui ſe ſont fait connoître continuellement, & admirer en ce grand Monarque, ont fait auſſi, que non-ſeulement il en eſt & ſera loué glorieuſement à jamais en terre, & qu'on croit fermement qu'ores il vit au ciel : ains encore que dès la naiſſance de votre Majeſté, on a fait ce jugement au monde, que d'une plante ſi parfaite ne pouvoit ſortir qu'un fruit ſouëf & très-profitable. Puis quand on a vu la bonne nourriture, & combien vous étiez élevé & inſtruit Royalement, & le ſoin que ce père en a eu toujours, on ne pouvoit auſſi eſpérer d'un tel Prince que vous, ſinon celle juſtice, clémence, prudence, conſtance & valeur, que depuis on a goûtées, & deſquelles nous en voyons tous les jours les effets en abondance. C'eſt pourquoi vos peuples vivent heureuſement, que vos Miniſtres, ne ſe doutant de votre légéreté ou ingratitude, vous ſervent de ſi bon cœur ; les Cités, voyant que nul les peut défendre contre votre effort, ſe retirent de leurs fautes, & les autres demeurent en office voyant la punition des rebelles. Les Princes, Potentats & Etats qui ſont neutres, s'abſtiennent, ou par bonté, ou prudence de rien attenter contre vous, & enfin s'uniſſent à vous par ligue & alliance amiable. Mais d'autant que j'ai plus diſcouru de ceci de gaieté de cœur, que pour beſoin qu'il en fût, je finirai ce que je veux dire ſur ce propos, à ſavoir qu'entre toutes les prudentes, & accortes actions de la Nation & Royaume d'Eſpagne, & de ſon Roi, j'ai oui louer celle-ci que j'ai touchée ci-devant, à ſavoir qu'il y a un Chroniqueur & Hiſtoriographe en Eſpagne, à gages, lequel a le ſoin d'écrire & recueillir diligemment les geſtes du Roi, & affaires du Royaume. Vous uſant de tel devoir par delà, me ſemble que ne devriez auſſi faillir de faire le ſemblable en Italie, où votre Majeſté a tant de terres, Etats, & Royaumes, & de laquelle dépendent, & avec laquelle ſont liées, & enfin par les mains de laquelle paſſent la plus part des affaires qui ſe négocient par tout le monde. Je ſais qu'il ne faut jà que je ſpécifie à votre Majeſté, combien la ſiniſtre information, & advertiſſemens mal dreſſés, & donnés, ſoit par malice, ou par ignorance ſur les choſes particulières de l'Empereur Charles, ſon père, & de ſes Miniſtres, ont porté de dommage ces ans paſſés, & durant les troubles des guerres précédentes : étant aſſuré que non ſeulement votre Majeſté, & votre ſage & adviſé Conſeil, ains encore tout homme de bon jugement, connoîtra que de ces ſeules perverſes inſtruc-

tions & opinions, prindrent ſource les troubles de Naples, les révoltes de Sienne, celles de Metz, d'Allemagne, de Flandres, & d'aucuns lieux particuliers d'Italie: & ſur-tout cela cauſa, que pluſieurs grands & bons & puiſſans Seigneurs, laiſsèrent de ſe réſoudre à ſe liguer à votre Majeſté, qui eût été un grand avancement pour les affaires d'icelle, leſquels néanmoins ſont pour pluſieurs raiſons, & véritablement, les vrais amis, & admirateurs de la perſonne de Charles le quint & de votre Majeſté, & ſont affectionnés à la maiſon d'Autriche; & eſt ſans faillir que de ces dommageables impreſſions, ont été ſi long-temps nourries les diſcordes & dangereuſes querelles, que celles qu'on a eues avec la France. Et outre ce que, par pluſieurs voies & argumens, on ſait tout ceci, on peut encore aſſurément en diſputer, & conclure, que non tant la vérité de la choſe même, que les effets continuels ont toujours fait connoître, que jamais injuſtice, cruauté, rapacité, ingratitude, ou autre telle imperfection, ne fut apperçue, ni en la perſonne du feu Empereur Charles, ni en votre Majeſté Catholique, par le moyen dequoi, ou vos ſujets fuſſent contraints de ſe donner & rendre à autre pour être mieux traités; ou que quelque Prince fut forcé de vous faire guerre, pour ſe venger de telles oppreſſions. On n'a vu auſſi que villeté, fainéantiſe, ignorance, faute de cœur, ou impuiſſance ayent onc empêché, ni Charles, ni vous, à vous défendre de ceux qui vous aſſailloient, ou de reconquérir les pièces perdues par guerre. Ainſi il n'y a point de doute que le motif des révoltes ſus alléguées, des Cités & des peuples, & l'occaſion des guerres ſuſdites, ne vint des ſiniſtres opinions qu'avoient ceux qui ont commis ceci, de la bonté, prudence, valeur, & puiſſance de vos Majeſtés. Dequoi, jaçoit que par la grace de Dieu, vous ſoyez délivrés, & que glorieuſement vous en ſoyez venu au deſſus: ſi eſt-ce que cela ne s'eſt pu faire ſans le dommage preſque infini du peuple Chrétien: que pluſieurs hommes n'ayent été occis, & que grand nombre de Dames de lieu honnête, n'ayent ſervi de concubines aux Turcs, & que pluſieurs autres ne ſoient en continuelle douleur & martyre, & que de grands dommages ne s'en ſoient enſuivis à toute la Chrétienté, en diverſes manières, tant en général, comme en particulier; & le tout au grand regret tant du feu Empereur, que de votre Majeſté. Donc, ſi de cette fontaine & ſource, laquelle, ſi on n'y regarde de près, ne ſemble qu'on s'apperçoive, quoique ſoit très-apparemment dommageable, à ſavoir des inſtructions & avertiſſemens ſiniſtres qu'on donne aux préſens, & à ceux qui ſont à venir, ſur les actions & portemens des Princes, naiſſent de ſi grands dommages: comme, au contraire, d'une ſincère inſtruction, ſont produits les heurs du Public; je n'eſtimerai onc arrogant, ni menſonger ce mien devoir, ains plutôt ſaint & pitoyable, de recorder très-humblement à votre Majeſté, qu'il lui plaiſe ſe réſoudre de commettre une perſonne ſuffiſante en Italie, laquelle ait une charge pareille à celle, qu'avec ſi grande gloire & profit, on tient en Eſpagne, à ſavoir, un Hiſtorien des geſtes du Prince. Et, puiſque le propos m'y conduit, & que mon devoir m'y éguillonne, je ne laiſſerai encore de vous particulariſer mon avis

Digitized by Google

ſur le choix & élection d'un perſonnage, qui me ſemble, en ce temps, digne & ſuffiſant, à qui l'on donne une charge tant honorable. Je dis donc, en premier lieu, que, ſans aucun doute, il faut qu'un tel homme ſoit ſavant ès langues Grecque & Latine; &, quand il auroit l'Hébraïque en main, ce ne ſeroit que bon & profitable, au moins pour la réputation & autorité, laquelle, en toutes choſes, eſt de fort grande importance; faudroit encore néceſſairement qu'il entendît l'Eſpagnol, le François & Allemand, quoiqu'il ne le parlât, ou en pût exprimer les voix. Mais d'autant qu'il eſt à préſuppoſer qu'en ce temps il ne lui faudra point écrire cette hiſtoire, ſinon en Italien, ou Latin; eſt auſſi néceſſaire, qu'en ces deux-ci il ait non-ſeulement l'effet, ains encore le premier lieu, tant pource que l'opinion d'éloquence incite les hommes à lire, & donner vie & immortalité aux hiſtoires; qu'auſſi, en traitant les choſes de notre temps, il eſt beſoin feindre pluſieurs noms, & inventer des vocables, & les faire naître, ou en choiſir, & les réformer, & en ôter de la bouche du vulgaire & artiſans, la plupart empruntant des Soldats, des Mariniers, des Laboureurs, & autres de chacun état, juſqu'à courir aux nations étranges. Ce qui requiert un grand ſavoir & jugement, & eſt fort difficile à le faire recevoir patiemment à tout le monde. Par ainſi celui qui écrit, étant homme de grande érudition, ſera cauſe qu'il en chevira mieux, & ſera plutôt autoriſé que tout autre. Et en ayant le bruit & renommée publique, il fera ſi bien, que, ce qu'il aura choiſi, reçu & inventé, ne ſera repris de perſonne; plutôt chacun acceptera ſon autorité pour loi & coutume: car c'eſt ainſi, & non autrement, qu'ont pris force, règle, loi, autorité & uſage les écrits de Cicéron, Démoſthènes, & autres de même calibre, en tant qu'ils étoient eſtimés par tout le monde les plus éloquens, & de meilleur jugement qu'autres qui fuſſent de leur âge, ès langues deſquels ils ſe mêloient. Je dirai le ſemblable des ſciences, où je voudrois que le nom & l'effet marchaſſent enſemble, & qu'il fût réputé entre les premiers, tant pour ce que ceci autoriſe les choſes qui faut qui paſſent par l'eſprit & jugement de pluſieurs; qu'auſſi afin, qu'avec grace & effet, il puiſſe orner & enrichir ce qu'il écrit, de ſorte qu'avec deſir, plaiſir, contentement, & profit, on les liſe & oye diſcourir, & devant les ſavans, & ceux qui ne le ſont point, à jamais. Il faudra auſſi que notre Hiſtorien ſoit verſé en la connoiſſance des loix, tant civiles, que canoniques, & encore qu'il n'ignore point les ſaintes Lettres, afin que là où le beſoin le requerra, il puiſſe diſcourir des occaſions juſtes & injuſtes, & des actions des Princes, tant ſaintes, que exécrables, en quelque ſorte qu'elles ſe puiſſent repréſenter. Et outre la Géographie, il faudra qu'il entende l'art & uſage de guerroyer de notre temps, & ceci, tant par mer, que par terre, & en pleine campagne, comme en un ſiége de Ville, ſoit à l'aſſaillir, ou au défendre. Mais ce qui eſt le ſceau & la fin de toute l'importance de cette valeur, & de la renommée publique de notre Hiſtorien que nous cherchons, eſt une pure, ſincère & bonne vie, & laquelle ſoit connue par le public, témoignage de pluſieurs gens de bien, car ſans cela tout ſeroit vain & ſans effet. Lequel nom & effet

de purité de vie manquant en pluſieurs de ceux qui écrivent de notre temps ; je penſe que votre Majeſté ne doute point combien leurs écrits ſont préjudiciables, je ne dirai pas au renom des Seigneurs deſquels on écrit, toutefois ſuis-je aſſuré qu'ils intéreſſent fort l'immortalité de leur hiſtoire, & de leurs noms, qui y ſont mis & affigiés. Ces choſes pourroient ſembler trop difficiles, ou plutôt impoſſibles à quelqu'un, pour les trouver en un homme ſeul, & que c'eſt trop ſubtilement rechercher les matières : jaçois qu'auſſi je ferois difficulté de les écrire à un autre qu'à votre Majeſté, laquelle, avec ſa courtoiſie, non par autre ſecondée, & rare jugement, connoîtra que, moi préſuppoſant qu'il faut écrire les geſtes du plus grand Roi du monde (puiſque vous êtes Chrétien, & ſorti du plus excellent Monarque de notre âge) auſſi eſt-il beſoin de rechercher & choiſir le plus parfait & illuſtre Hiſtorien qui fût jamais entre les hommes. Et, quant à l'impoſſibilité de le trouver, comme ainſi ſoit que je ne ſois point (écrivant à votre Majeſté) ni à dreſſer des Poëſies, ou à faire des fables ſur l'inſtruction d'un Roi Cyre des Mèdes, & parangonner ici les Orateurs, les Poëtes & Courtiſans, ains veux ſeulement vous avertir fidèlement, & en toute humilité, de tout ce que je deſire & eſpère que ſoit effectué en cette affaire ; auſſi viendrai-je à nommer & particulariſer la perſonne en laquelle je me fie, que le monde pourra reconnoître par les effets. Que tout ce que j'ai déſigné & effigié ci-deſſus, eſt néceſſaire en un vrai Hiſtorien ; que ſi je ſuis aucunement long en mon Diſcours, j'ai remédié à cet inconvénient, me couvrant de cette patience de votre Majeſté, en ce que facilement elle lit & écoute ce qu'on lui préſente, & vous envoyant la préſente, non ployée comme une lettre, mais reliée comme un Livre ; de ſorte que ſi, comme lettre, elle ſemble trop longue, elle paroîtra très-brève, ſi elle eſt baptiſée comme & pour un Livre ; ſans conſidérer que, ſi une lettre étant lue une fois, ſemble être trop longue, on la peut accourcir tant qu'on veut, la liſant ſi ſouvent, & à pièces ſi menues, qu'enfin elle porte la face d'écriture très-brève, & de petits mémoires, deſquels on dit que votre Majeſté reçoit tous les jours un nombre infini, & que vous n'en laiſſez pas un, ſans le lire d'un bout à l'autre, & ſans en donner réponſe & expédition. Or, combien cette vertu d'ouir tout le monde, & de lire en patience toutes requêtes, eſt louable, & dûe à un grand Prince, qui veut être digne de ſon nom, & du rang & dignité de ſa charge, & de quelle importance elle eſt, tous ceux-là le ſavent, qui ont recueilli & entendu par divers exemples, quels grands dommages & ruines de Royaumes, Etats & conſervation de leur vie, honneur & ſalut, ont ſouffert pluſieurs Princes, pour avoir fait le contraire. J'ai donc une choſe à propoſer en cette élection d'un tel Hiſtorien, c'eſt que, comme il en ſoit, il le faut choiſir d'entre les ſujets naturels de votre Majeſté : d'autant que (comme j'ai dit) il faut que les Miniſtres & Officiers de vos Etats & Seigneuries, lui communiquent leurs écritures & inſtructions, & lui découvrent les ſecrets des occaſions qui émeuvent ou iceux Miniſtres, ou les Princes mêmes, à faire, ou ne faire point quelque choſe ; & qu'ainſi

Digitized by Google

ils l'informent, de tous affaires les principaux, ſoient-ils publics, ou privés. Ainſi il eſt requis que cet homme ſoit plus loyal & fidelle, qu'un Secrétaire particulier: & par conſéquent ne ſeroit expédient qu'il fût ſujet d'aucun Prince étranger, ni autre que né & nourri en vos terres, & votre vaſſal. Sur ce propos me ſouvient qu'en une mienne Préface adreſſée au Duc d'Alcala, Viceroi, pour votre Majeſté, à Naples, je diſcourus bien au long au contraire de ceci, qu'à préſent je maintiens, affermant en icelle qu'un Hiſtorien, pour écrire, & être tenu de diſcourir ſincérement, ne devoit être ſorti du pays, ni obéiſſance du Prince, duquel il écriroit l'Hiſtoire & toutefois, comme alors, je dis la vérité; auſſi à préſent je ne m'éloigne point d'icelle, pourvu qu'on voye & conſidère à quelle intention je le dis pour lors, & à quelle je le propoſe maintenant. Pource qu'en celle raiſon que j'alléguai lors, que ſi un Hiſtorien écrit ſous la force & puiſſance d'un Prince, il ne pourra jamais ouir autre choſe de ce que les ennemis ou les neutres diront de ſon Seigneur, ſoit que vraiment, ou fauſſement ils le mettent en avant, ou ſe le perſuadent: & ainſi il ne pourra écrire la vérité, ni répondre aux accuſations & calomnies, ou diſcourir ce qui ſera convenable pour garder que ſon Hiſtoire n'aye faute de ce qui eſt le plus important en icelle: & en taiſant ou narrant ces choſes, on pourra craindre, le ſoupçonner & blâmer, que il ne le dit pour complaire & gratifier, ou le taiſe de peur de l'offenſer. En tout ceci je ne voudrois être contraire à moi-même, diſant ici d'un, & lors ayant eu une opinion diverſe, comme auſſi je ne ſerai pas, ſi on entend celle loi, & condition, par moi ci-deſſus propoſée, à ſavoir que l'Hiſtorien ſoit libre en ſes effets, renom & fame publique, & tant homme de bien, & de vie pure & entière, que chacun s'aſſure de lui dire librement ſon avis, & qu'on l'ait en telle opinion, que ni pour tréſors, ni pour eſpérance de faveur, ni mû de crainte ou menaces, il n'altérera choſe quelconque de la vérité de ſon Hiſtoire. Ceci donc préſuppoſé que votre Chroniqueur vous ſoit ſujet, il ne faut que le cherchions ailleurs qu'en votre Royaume de Naples, lequel, pour le jour préſent, a plus de gens d'érudition, excellens & rares en ſavoir, que preſque tout le reſte d'Italie. En laquelle, bien qu'il y ait des hommes & grands & ſignalés en toute connoiſſance, ſi eſt-ce qu'ils ſont épars çà & là en divers lieux & provinces de l'Italie, chacun en ayant un bien petit nombre; là ou à Naples, ou en ſes contours, il y en a tant, que ce nombre égalle le reſte de ce qui eſt par toute l'Italie, par leur rareté & excellence: & de là on peut juger que la nature & la fortune, s'étudient enſemble avec tout ce qu'elles ont de précieux, de faire connoître à chacun, que ce pays eſt un vrai Paradis terreſtre de tout le monde, auquel vraiment ne manque rien autre cas que la préſence de ſon Dieu terreſtre, à ſavoir que votre Majeſté y réſide. D'entre un ſi grand nombre donc d'hommes lettrés, qui ſont en ce votre Royaume, vous pourrez aiſément vous réſoudre d'en choiſir un ou deux, pour bâtir cette Hiſtoire: étant beſoin que, en tous, ou la plus grande partie d'iceux vous ſoient connus, ou ſinon à votre Majeſté, à tout le moins à ces grands

perſonnages qui ſont en Eſpagne, & à la ſuite de la Cour : & ſur-tout à Conſalve Perez votre premier Secrétaire d'Etat, que chacun appelle de tant plus heureux Précepteur, que ne fut Ariſtote, à ſon Alexandre, comme votre Majeſté ſurmonte, & Alexandre, & Auguſte en purité de Religion, bonté, magnanimité, & bonne fortune, conduite de Dieu notre Seigneur. Et afin qu'il ne ſoit dit que cette mienne lettre ou diſcours, ne vous donne avis du nom de quelqu'un de ces hommes rares, & n'en ſpécifie mon opinion : je mettrai en avant en premier lieu, comme à Naples eſt Jean Paul Flarie d'Oluit, ſujet de votre Majeſté, homme très-bien verſé ès Lettres Grecques, Latines, & Italiennes, & fort inſtruit ès affaires de ce monde & particulièrement en ce qui touche le fait de la maiſon d'Autriche ; & de ceci peut-on faire jugement, par la harangue & oraiſon, que le jeune Cardinal de Naples lui fit faire à Rome, aux obſeques de ce très-glorieux & à jamais vivant Empereur Charles quint, père de votre Majeſté. Encore ſe tient à Naples, Jean François Muſettole, Gentilhomme de grande étude, fort ſavant, & d'une heureuſe mémoire, & vif & ſubtil entendement, lequel, pour ſon Paſſe-temps s'eſt mis à décrire particulièrement les deux dernières guerres de Sienne, & cette dernière pour le préſent, & pour jamais diſcorde entre les confins du Royaume de Naples. Outre ceux-ci y eſt encore Pierre Follier, Gentilhomme Salernitan, Docteur docte, & très-éloquent en Loix, priſé non tant en Italie que Pays étranges, par les Livres de telle importance, qu'il a mis & met tous les jours en lumière. Et depuis il eſt tel que nous le cherchons, à ſavoir propre en termes, écrivant en Latin, & Italien, ſachant bien la langue Eſpagnole, & ſuffiſamment inſtruit ès cauſes naturelles, & autres, pratiqué aux affaires & gouvernement, & non moins ſavant aux ſciences, & arts libéraux, qu'en la loi de laquelle il fait profeſſion, & très-apte à ſouffrir tout travail, & fatigue. A tout ceci nature a conjoint un grand & ſolide jugement, qui eſt le goût, fondement, inſtrument, & fin de toute bonne opération, que parfaitement on prétend mettre en exécution : joint qu'il eſt fait de la main du Cardinal Siripande, & ſon ancien ſerviteur & domeſtique. Ce que je ne dis, ſans grande conſidération & importance, ſur ce fait pour pluſieurs reſpects, en tant qu'il a une héréditaire affection, & dévotion naturelle, & révérence ſingulière à la maiſon, & ſang impérial d'Autriche : joint que déjà dès long-temps il recueille & décrit les faits plus ſignalés & glorieux, qui ſervent pour la gloire & ſervice des Empereurs Charles & Ferdinand, de votre Majeſté Catholique, de toute la Royale & Impériale maiſon votre : de ſorte que lui, étant ces années paſſées ſur le point de prendre femme, & en avant en main pluſieurs fort honorables, ainſi qu'il appartenoit à ſa qualité, il préféra celle qu'il a préſent à toutes les autres, affermant qu'il ne l'épouſoit pas tant, pour ſa grande beauté, nobleſſe, vertus, & richeſſes, que pour ce qu'il la ſavoit être ſortie de parens leſquels avoient toujours été dévotieuſement affectionnés à la gloire & avancement de l'Empereur Charles. De ſorte que ſans paſſer plus outre, je penſe, que pour décrire les geſtes de votre Majeſté, & affaires de vos terres en Italie, il ne faudroit

faudroit en choiſir d'autre que cettui-ci que j'ai nommé, la valeur & ſuffiſance duquel ſont au faîte de leur perfection : & le renom, tant de ſon ſavoir que bonne vie, eſt déjà ſi avancé en l'opinion des hommes, qu'en peu de temps, avec l'aide de votre Majeſté, & ſous l'ombre de votre faveur & protection, il eſt pour atteindre auſſi au comble de ſa gloire. Mais en effet il me ſemble encore que faut conſidérer un cas qui n'eſt de peu de conſéquence, & pour lequel ni Follier, ni pas un de ceux que j'ai nommés, ou pourrai nommer, ne ſont pour du tout y être employés, & mis en beſogne : c'eſt que cet Hiſtorien, à mon avis, & icelui néceſſaire, faut que ſoit Religieux, ou Eccléſiaſtique ; d'autant qu'en premier lieu le ſoin de la femme & des enfans, eſt de trop grand poids & fardeau, & cet office d'écrire requiert un homme libre, & preſque ſeul, & tout à ſoi, tant pour coucher par écrit, que faire recherches, & entendre les affaires qui paſſent par le monde, puiſqu'il eſt ainſi que les négoces pratiqués par les agents de votre Majeſté, ont racine, rameaux, & liaiſon avec tout le monde. Outre ce, étant ſans doute que ſi un ſujet de votre Majeſté (ainſi que j'ai touché ci-deſſus) fait l'Hiſtoire, ceux qui la liront, pourront auſſi la ſoupçonner, ou, ſous quelque prétexte, & ombre de raiſon, la calomnier de menſonge : & l'Hiſtorien étant homme d'Egliſe, il ſemble pour certaine cauſe être preſque émancipé de votre ſubjection, & par ainſi, moins expoſé à la calomnie des médiſans. Et davantage, ſi c'eſt un Prélat qui ait cette charge, auſſi il aura & moyen & occaſion de vivre, & ſe tenir quelque temps à Rome, ou alternativement y aller & venir, & puis s'arrêter entre là & le Royaume. Et lui ſe tenant en la Cour du Pape, en la cité dez toujours le Chef du monde, il participera aux maniemens & ſecrets principaux de ce qui ſe fait par tous les coins de la terre. En cette conſidération donc, quoique je ſache que, & à Naples, & par le Royaume, y a pluſieurs Prélats ſuffiſans & idoines pour l'effet de cette charge : ſi eſt-ce qu'il y a quelque temps que mon eſprit s'eſt arrêté du tout en Jeroſme Siripande, Archevêque de Salerne, auquel reluiſent, comme un comble parfait, les lettres, la connoiſſance des langues, les ſciences, une bonté ſingulière, l'intégrité de vie, & ſur-tout une dévotion particulière qu'il a à la maiſon d'Autriche, l'intelligence qu'il a des affaires, & des actions de vos perſonnes, Etats & Royaumes, ainſi qu'en peut faire foi celle élégante harangue qu'il récita, preſque à l'improviſte, à Naples, en langue vulgaire, & ſoudain puis après l'écrivit en Latin, il y a trois ans, aux obſeques & funérailles de la Majeſté du feu Empereur Charles le quint. Et comme je ſuis aſſuré que, pour la gloire & ſervice de votre Majeſté, il acceptera ſans repliques cette charge & office très-volontiers, auſſi me tiens-je pour certain, que vous & votre très-ſage conſeil, lui enjoindrez avec votre grand plaiſir & contentement : ſachant bien par pluſieurs voies & moyens en quelle opinion, & votre très-parfait jugement, & celui de l'Empereur, votre père, avez eu la bonté, doctrine, renommée, & bonne vie de ce grand Prélat, & le compte que toujours vous en avez fait. Mais on

dira, que toute cette eſpérance qu'il ſoit pour entreprendre ceci, eſt abolie, à cauſe qu'il a été fait Cardinal : à quoi je réponds que jamais je ne blâmai, ains loué grandement que notre Hiſtorien fût Cardinal, ayant ferme eſpérance, qu'avec les mérites de ſa doctrine & bonté, & ſous la très-heureuſe ombre de votre Majeſté, il ſeroit encore pour devenir Pape : me ſemblant que pour la deſcription d'un très-grand Roi, faite avec l'accompliſſement qui y eſt requis, il faudroit auſſi y ajouter une ſouveraine autorité & gloire priſe autant en contemplation de la puiſſance & du degré, que de la doctrine, & éloquence : mais il convient que cette grandeur de degré, le trouve & ſurprenne parmi les écrits jà faits, ou avec l'office en main, & l'effet de ſon deſir en ce qu'il prétendoit écrire. Ainſi en uſa (afin que je n'aille point rechercher les exemples trop loin) le Cardinal Bembe faiſant & dreſſant ſon Hiſtoire de Veniſe : non qu'étant Cardinal, il entreprit cette charge, & à l'effectuer, vu que déjà il étoit chargé d'ans, & du tout employé aux affaires de grande importance, & ſur tout en la cauſe de la Religion, qui eſt à préſent de plus grande conſéquence & conſidération, que ne ſont toutes les autres affaires de la Chrétienté, toutes mises enſemble : ains tout étoit dreſſé avant que de venir à ce degré, & lors il le mit en lumière. Me dépouillant donc du tout de ce penſement de Siripande, je m'arrête à conclure que, quant à moi, je ne ſaurois trouver homme plus idoine pour cet office de ſervice à votre Majeſté, que Antoine Minturne, Evêque d'Augente, auquel on ne ſauroit deſirer choſe requiſe en ceci, qui ne s'y trouve autant qu'en homme qui vive, d'autant qu'il eſt né votre ſujet, & a été nourri en votre ſervice, & qui, avec l'effet, s'eſt acquis, il y a long-temps, le nom & fame publique, d'être le premier de notre temps ès langues Grecque, Latine & Italienne, & des plus renommés en toutes ſciences : ayant toujours vécu modeſtement, ſtudieux, toujours bon, & ſans aucun ſcrupule ni ſoupçon, voire parmi ceux qui font le plus de profeſſion de médire, outre ce qu'il eſt homme adonné au travail, ſi pratiqué aux affaires du monde, ſi ſage, & de ſi bon jugement, que le Duc de Mont-lyon, qui eſt pour le jourd'hui eſtimé une des plus ſages têtes du Royaume, Dom Fabrice Pignatel, Commandeur, & Dom Jeroſme, ſes frères, s'eſtiment & réputent très-heureux d'avoir été élevés & nourris par ce ſage & excellent Evêque, comme auſſi ce grand Pignatel, leur père (qui fut Vice-Roi de Sicile, tant aimé & chéri par le feu Empereur Charles quint, qui l'avoit choiſi avec une grande maturité de jugement) ſe glorifioit de l'avoir pour ſon Conſeiller principal en toutes ſes actions & affaires de conſéquence. Et outre toute cette ſuffiſance, & grand renom de ſa valeur & excellence, on peut eſpérer aſſurément, que le commandement de votre Majeſté, & la faveur d'icelle, ſont pour lui accroître, de jour à autre, la vigueur d'eſprit, l'effort de ſon éloquence, ſon ſavoir & réputation, & lui donner autorité & foi, tant au ſaint Siége Apoſtolique, qu'envers tout le monde. Et ne me reſte qu'ajouter ſur ce propos, ſinon qu'une ſeule perſonne ne ſuffit point à traiter choſe ſi importante, ainſi qu'elle le requiert & mérite. En tant que l'un ſe tenant en une Cité, ou

Digitized by Google

Province, pour être préſent aux affaires principales, ou en avoir au vrai les inſtructions, il faudroit que l'autre fût ailleurs, puiſque de plus d'un lieu dépendent les affaires des Princes & Monarques. Après ce, ſoit à écrire, ou conſulter, & réduire les matières en leur perfection, ſoit par l'effet d'icelles, pour le langage & éloquence, c'eſt ſans doute que deux ſont pour faire mieux réuſſir la choſe en ſon accompliſſement, qu'un ſeul ne pourroit faire. En ſomme, s'il y a office, qui aye beſoin d'aide & de compagnie, cette-ci la requiert ſur toute autre, & avec plus de néceſſité. Par ainſi, ayant longuement penſé ſur ceci, me ſuis à la fin réſolu & arrêté en ceci ſur Jean Vincent Pinelly, qui, du côté paternel, eſt de la famille Pinelle, & de la part & ſang maternel, deſcendent les Ravaſchiers, maiſons très-honorables à Genes (où j'oſe dire que la nature ne produit que choſes parfaites) & leſquelles ſont fort reſpectées à Naples. Je ſais qu'il n'eſt jà beſoin, que je parle davantage de ces familles du père, & des oncles de ce jeunehomme, duquel eſt ici faite mention, puiſque votre Majeſté a pu ſavoir & entendre de pluſieurs, que ceux-ci ſont tenus pour le refuge des pauvres, comme auſſi en effet ils le ſont, & qui ſervent d'un grand profit à toute la Nobleſſe de ce Royaume, & leſquels pour le ſervice de la Majeſté de Charles, & de la vôtre Catholique, n'ont craint pluſieurs fois de ſe haſarder à de grands périls, & ſe mettre en danger de perdre tout ce qu'ils poſſédent des biens de fortune en ce monde. Ce Gentilhomme étant ſorti de ces très-nobles Cités, & de deux familles tant honorables, & fidèles à la Couronne d'Autriche, a été auſſi nourri, dès ſon enfance, aux bonnes lettres avec telle félicité, que n'ayant (peut-être) paſſé encore les dix-ſept ans de ſon âge, il y en avoit peu en Italie qui le ſurpaſſaſſent, & moins qui le puſſent égaler en la connoiſſance des langues, & des bonnes diſciplines. De ſorte que taiſant pluſieurs autres choſes que je pourrois dire ſur ce propos, j'avancerai ceci que Barthelemy Marante, un des premiers Médecins & Phyſiciens de l'Europe, & ſur-tout en ce qui eſt de la connoiſſance des ſimples, s'eſtime avoir grandement illuſtré un ſien Livre très-docte, en Latin, le dédiant à ce Gentilhomme, auſſi jeune d'ans, qu'il eſt vieil de ſciences, bon jugement, & de nom, & race illuſtre & généreuſe, lequel jeunehomme a voulu depuis continuer, & pourſuivre ſes études avec ſi grand ſoin & diligence, qu'à peine en a-t-on vu un de ce temps qui ait fait le ſemblable. Et ſon père le tenant aux études à Padoue, avec commodités de deniers, ſi eſt-ce que tout ce que les autres enfans de bonne maiſon, ont accoutumé de dépendre en bobans & ſuperfluités plus vaines, que profitables ou néceſſaires, ceſtui les a employés à en aider & accommoder les hommes excellens & de grandes Lettres, qui arrivoient en icelle Cité, & à honorer toute ſorte de gens vertueux, & ſur-tout à dreſſer une Librairie digne d'un grand Prince, ou République fort puiſſante, tant s'en faut que ce ne fût la Bibliothèque d'un petit compagnon. Si bien qu'on ne voit rien en lui que la face, qui reſſente choſe ni trait quelconque de la jeuneſſe, s'acquérant en cette Cité, & par toute l'Italie, le nom d'avoir été produit par la nature, pour un rare exem-

ple, & patron de preſque tout ce qu'elle ſait faire, & qu'elle peut ouvrer pour un chef-d'œuvre & accompliſſement: puiſqu'en un âge ſi gaillard, frais & vigoureux, il eſt arrivé au comble d'un ſavoir tant exquis, & à une vie ſi vertueuſe, & a gagné une ſi rare & bonne opinion, que tant ceux qui le connoiſſent par hantiſe, que ceux qui ont oui parler de lui, conçoivent une merveilleuſe eſpérance de ſa perfection. Mais moi, qui, par pluſieurs moyens, conſidère les grandes, rares, & diverſes vertus de ceſte votre Majeſté Catholique, & les graces qu'il plaît à Dieu, de faire à tout ce ſang Royal, & qui tiens pour aſſuré qu'à vos ans & gouvernement, & ſous votre Empire, il a réſervé l'union & repos, comblé de la Foi & Religion Chrétienne: auſſi penſé-je que la Divine Providence a fait naître ce jeune homme, & lui a donné tant de ſavoir & de vertu pour ce ſeul effet, qu'il ait le ſoin, charge, & diligence de décrire les actions & geſtes glorieux de votre Majeſté, & de ceux de votre ſang & maiſon. Et comme il y a long-temps que cette opinion m'eſt venue en fantaiſie, auſſi l'ai-je voulu faire entendre à votre Majeſté avec & pour les cauſes & raiſons ſus alléguées, & ſur-tout pour ne manquer point à mon devoir & deſir que j'ai, non-ſeulement de procurer la gloire & ſervice de votre Majeſté, ains encore celle de tout le monde, & nommément celle de mon Pays d'Iconie, & particulièrement de moi-même, qui reconnoîtrai ainſi les mérites infinis de l'Impériale & Rovale famille d'Autriche, jouiſſant de la contemplation & eſpérance de voir bientôt ſous votre main, l'union de la Monarchie Chrétienne. De Veniſe, le troiſième d'Avril mil cinq cens ſoixante-un.

Le très-humble & très-affectionné ſerviteur
de votre Majeſté Catholique, Jeroſme Ruſcelly.]

S. HIEROME [1]. Les Épîtres de Saint Hiérome, tranſlatées en François; imprimées *in-fol.* en deux parties, à Paris, par Guillaume Euſtace, ſans date. La Vie de Saint Paul, premier Hermite, de Paule, Veuve & Abeſſe, de Sainte Marcelle, Veuve; de Saint Hilarion; de Malchus, Moine captif, extraite des Œuvres de Saint Hiérome, traduite en François & contenue dans les Volumes de l'Hiſtoire de la Vie & Mort des Saints; imprimées à Paris, par Cheſneau.

*S. Jérôme naquit à Stridon, Ville de l'ancienne Pannonie, vers l'an 340. Ses ſavans Ecrits prouvent qu'il fit d'excellentes études; il avoit un caractère ferme & décidé, fort au-deſſus de toute complaiſance, comme on le remarque dans ſon ſtyle vigoureux, que le Soleil d'Afrique rendoit encore plus piquant & plus âcre. Il eſt quelquefois d'une énergie étonnante, mais ſouvent fort dur. Il mourut en Paleſtine, au Monaſtère de Béthléem, le 30 Septembre 420, âgé d'environ quatre-vingts ans.

Digitized by Google

HIEROME D'AVOST, de la Val, a traduit d'Italien, les Amours d'Iſmene & de la chaſte Iſmine, Nobles de la Grèce; Auteur Euſtathius, & traduites de Grec en Italien, par Lélio Carani; imprimées à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons. Dialogue des graces & excellences de l'homme, & de ſes misères & diſgraces, repréſentées en langue Italienne, par le Seigneur Alphonſe Ulloa, & déclarées à la France, par Hiérome d'Avoſt, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Colombel, 1583. Eſſais de Hiérome d'Avoſt, ſur les Sonnets du divin Pétrarque; avec quelques autres Poëſies de ſon invention; imprimés à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1584. La Croiſade, Poëme héroïque du Seigneur Torquato Taſſo, traduit, Stance pour Stance, par Hiérome d'Avoſt, de la Val; prêt à imprimer à Lyon, chez Barthelemy Honnorat, où j'en ai vu la copie, écrite en main, contenant vingt Chants, & en ai extrait & mis ici le troiſième tout du long, pour m'avoir ſemblé l'un des bons *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Hierome d'Avost, Tom. I, pag. 372 & 373, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 414.

Argument du troiſième Chant.

[L'Exercite fidèle arrive devant Hiéruſalem, lequel eſt rudement traité de Clorinde. Tancred, appercevant la belle Ermine, fille du feu Roi d'Antioche, en devient extrêmement amoureux. Argant tue Dodon, conducteur des Aventuriers, auquel on fait les pitoyables & derniers obsèques. Le magnanime Godefroy fait abattre grande quantité d'arbres en la forêt, pour faire les machines de guerre.

Déjà l'Aure Fourrière éveillée chemine,
Et s'envient retenir de l'aube le logis,
Qui cependant ſe pare, ornant ſa teſte orine
De roſes & de lis cueillis en Paradis.
Lors le fort corſelet chacun met ſur l'eſchine,
Et des armes le bruit confond leurs bruyans cris,
Puis les trompettes clairs la Diane donnèrent,
Qui d'un ſon non confus, comme leur bruit, ſonnèrent.
Le ſage Général, leur tenant doux la bride,
En temps & lieu ſeconde, & guide leur deſir.
Et plus aiſé ſeroit détourner de Caribde
L'onde qui piroüette & les nefs fait périr;

Ou d'arrêter Borée, alors qu'il ſe débride,
Ebranlant l'Apennin, & la mer fait bouffir.
Il les range, achemine, & pluſtoſt qu'il peut faire;
Mais cette diligence avec règle il modère.
Ils ont les pieds ailés, & de tous le cœur vole,
Ni leurs ſi viſtes pas aucun d'eux ne ſentoit,
Tellement qu'Apollon, loin de ſa couche molle,
Dardoit ſes rais ardens, & jà bien haut montoit,
Qu'ils découvrent Sion, qui, ravis, les conſole.
Chacun Hiéruſalem à regarder étoit;
Et ſi toſt que le camp Hiéruſalem eut veuë,
D'une voix unanime Hiéruſalem ſaluë.
Ainſi des Nautonniers la bande aventurière,
Qui court par mer douteuſe en pays étranger,
Et le Pole perdant ſa guide familière,
Erre, jouet des flots, au gré du vent léger;
Découvrant à la fin la terre qu'elle eſpère,
Aiſe, de loin, lui donne un ſalut rivager,
Terre, terre criant, & cependant oublie
La peur & les travaux de ſa courſe finie.
Un grand contentement cette heureuſe rencontre
Au même inſtant leur donne, & grand' contrition,
Qui dedans leurs yeux mols externement ſe montre,
Mélée de craintive, & d'humble affection;
A grand' peine oſent-ils hauſſer la vuë contre
La Ville où le SAUVEUR endura paſſion,
Où fut ſon honorable & ſainte Sépulture,
Où depuis il reprit ſon humaine nature.
Et les ſous-mis accens, & la parole baſſe,
Et les larmeux ſoupirs, & mi-rompus ſanglots
Des Fidèles, monſtrant joyeuſe & triſte face,
Un murmure enroué fond dedans l'air enclos,
Tel qu'en un bois touffu fait le vent, quand il paſſe,
Et, lui muet, fait dire aux feuilles ſes propos;
Ou parmi les écueils, & la rade aréneuſe,
Siffle la rauque mer, non trop tempeſtueuſe.
Chacun marche à pied nud deſſus la ſainte terre,
Car, comme fait le Chef, ainſi les Sujets ſont.
La ſoye, l'or deſpouille, & pennache de guerre,
Le creſté morion oſte de ſur le front,
Et le ſuperbe cœur, humilié, s'atterre,
Et, ſaintement dévot, en chaudes larmes fond:
La langue enfin ſervant aux pleurs coulans d'eſcluſe,
En la ſorte qui ſuit chacun ſoi-même accuſe.

Digitized by Google

Et donc où toy, Seigneur, pour r'aviver le monde,
Fis courir à ruiſſeaux ton ſaint ſang prétieux,
Ne hauſſerai-je point à mes larmes la bonde?
N'en verſerai-je point mille autres de mes yeux!
Que fait mon glacé cœur, qu'ore il ne ſe débonde
Par-deſſus la paupière en deux torrens ondeux?
Que ne te briſes-tu, mon dur cœur, à cette heure!
Touſiours pourra pleurer, qui maintenant ne pleure.
Cependant en la Ville un aſſis à la garde,
Sur une haute tour le pays découvrant,
La poudre s'élever vers les nôtres regarde,
Tant qu'une groſſe nuë en l'air en va courant,
Et cette nuë ſemble éclairer, & qu'elle arde,
En flammes, en éclairs de tous côtés s'ouvrant,
Puis la ſplendeur, que font leurs armes apparoiſtre,
Les hommes, les chevaux, diſtingués, font connoiſtre.
Alors il s'écria: Quelle grande pouſſière
J'apperçoy dedans l'air, qui par bouffees vient!
Alarme, Citoyens, d'une prompte manière,
Jà proche eſt l'ennemi, ſe défendre il convient.
Puis reprenant haleine, avec la voix première,
Arme, arme, arme, toſt, toſt, qui notre loi maintient?
Sus, voici l'ennemi! voici l'horrible nuë
Qui nous cache le Ciel d'une poudre menuë.
Les impuiſſans vieillards, les femmes étonnées,
Et les ſimples enfans, qui pouvoir aucun n'ont
D'offenſer, ni défendre, en troupes talonnées,
D'un triſte cœur tremblant ès temples prier vont.
Ceux que rendent plus forts les moyennes années,
Hâtifs, précipités, jà tous en armes ſont:
Aux portes on accourt, on monte à la muraille,
Le Roi va tout au tour, & voit que rien n'y faille.
Ayant mis ordre à tout, ſe met en une place,
Où deux portes des murs ont une haute tour;
Plus proche eſt au beſoin, & de ce lieu, plus baſſe
Voit l'étenduë plaine, & les monts d'alentour.
Il veut qu'Hermine là compagnie lui faſſe;
Jeune Princeſſe belle, introduite en ſa Cour,
Après que des Chrétiens Antioche fut priſe,
Et que le Roi ſon père occis fut à la priſe.
Tandis Clorinde ſort contre notre Oſt, hardie,
Pluſieurs vont avec elle, & le pas va doublant;
Mais en une autre part, d'où, ſecrette eſt ſortie,
Pour leur ſecours ſe tient Argant le non-tremblant,

La généreuſe anime alors ſa compagnie
Avec braves propos, d'un aſſeuré ſemblant :
C'eſt aujourd'hui qu'il faut que, par notre vaillance,
(Diſoit-elle) l'Aſie entre en grande eſpérance.
Comme elle leur parloit, voici près d'eux arrive
Un nombre de François à picorer courus,
Choſe ordinaire en guerre, afin que le camp vive,
De beaucoup de beſtail s'étoient déjà pourvus,
Qu'elle courant vers eux, leur Chef de courſe vive
Contre elle court, pour eſtre au beſoin ſecourus,
Gardon il avoit nom, de grand' force & courage ;
Mais la guerrière encore en avoit davantage.
Car Gardon l'attaquant, fut mort jeté par terre
Tout devant les Chrétiens & Payens inhumains,
Qui s'écrièrent tous, l'ayant de cette guerre
Pour augures heureux, mais ils ſortirent vains.
Elle entre les François, ſur eux maints coups deſſerre,
Et ſa dextre fait plus que cent des autres mains,
La voye à ſes ſoldats cloſe, fut deſtroupée
Du cheval furieux, de ſa branlante épée.
Incontinent la proye aux coureurs rebutine,
Qui, pour n'être aſſez forts, reculent peu à peu,
Se ſauvant ſur le haut d'une proche colline,
Et là leurs armes ſont renforcées du lieu.
Puis comme un tourbillon vient, quand moins on l'opine,
Ou de l'air enflammé chet l'impétueux feu,
Le valeureux Tancrede avec ſes gens s'y trouve,
Lors l'ennemi fuyard ſa roide force éprouve.
Si dextrement il porte au flanc la longue lance,
Si fier & gracieux vient ce jeune Seigneur,
Que le Roi, le voyant d'enhaut, promptement penſe,
Que ce ſoit un Guerrier des meilleurs le meilleur,
Et pource il dit à celle aſſiſe en ſa préſence,
Qui jà dans l'eſtomach ſent que lui bat le cœur,
Les Chreſtiens dois connoître avec ſi long uſage,
Bien qu'un timbre baiſſé leur cache le viſage.
Qui eſt donc cettuy-là, qui ſi bravement couche
Contre les miens ſa lance, & ſi terrible à voir ?
Au lieu de lui répondre, il lui vient ſur la bouche
Un bas ſoupir enclos ; l'œil voulut s'émouvoir,
Aux doux eſpris, aux pleurs la ſortie enfin bouche,
Mais non tant qu'il ne peut quelque choſe en ſçavoir,
Car des humides yeux les paupières rougirent,
Et les molles vapeurs ſoupirans ſe rompirent.

Puis

Digitized by Google

Puis ainſi répondit (ſous le voile de haine,
Par un honneſte trait, recelant l'amour ſien)
Las! je le cognoy trop, par lui je ſuis en peine,
Entre mille je doy le recognoiſtre bien,
Pour l'avoir veu ſouvent faire ondoyer la plaine,
Et les fleuves enfler du ſang du peuple mien:
Ses coups ſont ſi mortels, que, faiſant une playe,
Par herbe, ou par magie, en vain guérir s'eſſaye.
C'eſt le Prince Tancrede. O que ſous ma puiſſance
Je ne le tien un jour, mais en vie, & non mort!
Car, étant vif, j'auroy, d'une douce vengeance,
A mon cruel deſir pour le moins reconfort.
Ainſi dit, & des mots la pure intelligence
Par celui qui l'oyoit en ſens contraire ſort,
Et mit hors un ſoupir, achevant de ſe plaindre,
Qu'en vain, la voix ſortant, de rentrer veut contraindre.
Clorinde cependant, d'une viſte carrière,
La lance dans l'arreſt, droit contre Tancred part,
Lequel la rencontrant, l'atteint en la viſière:
Les éclats en l'air vont, nuë eſt en cette part,
Car emportant l'armet (coup d'étrange manière)
Il le lui fit ſauter, tout poudreux, à l'écart,
Et voletant au vent ſa belle treſſe blonde,
Jeune Dame apparut aux yeux de tout le monde.
Ses yeux ſont comme éclairs, ſes œillades foudroyent,
En l'ire ardente doux; or quels pendant le ris?
Que penſes-tu, Tancred? qu'eſt-ce que les tiens voyent?
Ne recognois-tu point la ſeconde Cipris?
Ces beaux yeux qui ton cœur, vives flammes, poudroyent?
Où tes plus chers deſirs Amour au vif a mis?
C'eſt celle que tu vis au bord de la fontaine,
Où tu te repoſois, mort de ſoif, hors d'haleine.
Il n'eut ſi toſt le Tigre, & targue recognuë,
Que, regardant Clorinde, empierré ſe ſentit;
Comme elle peut, recouvre enfin ſa teſte nuë,
Et l'aſſaillant, ſoudain d'avec elle partit,
Sur les autres s'acharne, & roüant l'acier, tue;
Mais elle nonobſtant avec lui paix ne fit,
Ains, piquant après lui, tourne viſage, crie,
Et de deux morts, cruelle, en un point le défie.
Frappant le Chevalier, d'aucun revanche n'uſe,
Ni tant du fer tranchant à ſe garder entend,
Comme à voir les beaux yeux & les joüés s'amuſe,
D'où l'arc l'archer Amour inévitable tend,

En lui-même il disoit, à m'offenser s'abuse
A tous coups que sur moi l'armée dextre étend :
Mais jamais coup ne fait sa belle nuë face,
Qu'une playe mortelle au cœur vaincu ne fasse.
A la fin se résoult, bien que pitié n'espère,
De ne mourir, taisant sa secrette amitié,
Voulant donc qu'elle sçût que c'est un sien forcère
Jà sans armes, tremblant, suppliant en pitié,
Lui dit : Toi, qui vers moi te montres tant sévère,
Me tenant ennemi, entre tous, décrié,
Sortons de la meslée, allons où mieux te semble,
Lors nous éprouverons nos épées ensemble.
Ainsi nous pourrons voir qui de nous deux plus vaille,
Nos forces employant : elle ne l'esconduit,
Et comme étant sans timbre, autrement ne lui chaille,
Asseurée, s'en va : l'Amant blesme la suit :
La Guerrière s'étoit déjà mise en bataille,
Et jà frappé l'avoit sur le harnois qui luit,
Quand il lui dit, Holà ! faisons la convenance
Du deuil, auparavant que par nous se commence.
Elle s'arrête, & lors son propos il achève,
De craintif trop osé fait de l'amour vainqueur,
Le pact soit (dit-il) puisque tu ne veux trève,
Que du sein amoureux tu me tires le cœur,
Mon cœur tien, non plus mien. Si sa vie te griefve,
Que je le sacrifie aux pieds de ta rigueur,
Dès long-temps il est tien. Désormais donc le tire,
Car il en est bien temps, & n'y doy contredire.
Or sus, je ne peux plus te faire résistance,
Voilà mon estomach, que ne l'offenses-tu ?
Le veux-tu plus aisé ? tost, tost, en ta présence,
J'osterai le plastron, si tu veux qu'il soit nud.
Et peut-estre exprimoit en plus grand' doléance
Ses tristes passions le pauvre amant vaincu ;
Mais il fut empesché d'une foule fuitive
De Payens & Chrestiens, qui peste-meste arrive.
Les Paleſtins chassés par la Françoise bande,
Devant elle fuyoient, par finesse, ou coüars.
Un des persécuteurs, plein de cruauté grande,
Les cheveux voleter lui vit au vent épars ;
Derrière elle passant, trahison lui commande,
Et la voulut frapper où sont les crins mignars ;
Mais Tancred, qui cognut le vouloir de l'infâme,
Oppose à ce grand coup le secours de sa lame.

Digitized by Google

Toutesfois il ne fut du tout vain, & le bleſſe
Deſſus la fin du col, du poil commencement;
Ce ne fut preſque rien, & ſeulement la treſſe
Quelques gouttes de ſang rougirent lentement,
Comme s'empourpre l'or, quand une main maiſtreſſe
D'étincelans rubis le pare richement:
Le Prince enfurié lors plus qu'une mère ourſe,
L'épée nuë en main, vers ce vilain prend courſe.
L'un s'enaire en fuyant, l'autre le ſuit plein d'ire,
Très-légèrement vont, comme une fleſche en haut,
Suſpenſe elle demeure, & loin l'œil ſur eux tire,
Mais de courir après nullement ne lui chaut,
Ains avec ſes fuytifs à l'heure ſe retire.
Tantoſt elle fait teſte, & les François aſſaut;
Or' en fuyant retourne, or' retournant prend fuite,
Et ne ſe peut juger ſi c'eſt fuite, ou pourſuite.
Le Taureau ſouffle-feu, dans l'aréneux Théâtre,
Tournant la corne aux chiens, dont il eſt aſſailli,
Les fait toſt reculer; mais s'il fuit à combatre,
Chacun hardi, retourne au combat jà failli.
Clorinde, ainſi fuyant, met, pour les coups rabattre,
Le bouclier ſur le col, pour l'armet défailli;
Ainſi ſe vont couvrant des pelotes lancées
Ceux qui jouent au More, à courſes advancées.
Jà les Chrétiens ſuivant les fuyards au poſſible,
Juſques aux murs courus ſe trouvoient vis-à-vis;
Les Payens un cri font, coarcement horrible,
Et ſe furent ſoudain autour des noſtres mis,
Ayant fait un grand tour, d'une approche terrible,
Chargent deſſus la queuë, & flancs des ennemis,
Tandis Argant deſcend du mont ſa compagnie,
Pour les venir en front aſſaillir de furie.
Ce fier Circaſſe advance outre ſes gens de guerre,
Voulant le premier eſtre au combat martial,
Cettuy-là qu'il frappa fut étendu par terre,
Et ſans deſſus-deſſous avec lui ſon cheval,
La Zagaie il ne rompt, qu'autres pluſieurs n'enferre,
Qui bronchent en la place, & le ſang court aval,
Puis le coutelas ſaque, & quand il peut atteindre,
Touſiours atterre, ou tue, ou de ſang les fait teindre.
Clorinde l'enſuyvant, vaillante, oſte la vie
Au fort Ardelion, homme jà d'âge meur,
De robuſte vieilleſſe, & de deux fils munie,
Et tomba nonobſtant en ce fatal malheur:

D'Alcandre, ſon aîné, la vie fut ravie,
Repouſſant des Payens l'enragée fureur;
Poliſerne qui près du père mort demeure,
A peine peut ſauver ſa vie, qu'il n'y meure.
Mais, depuis que Tancred vit qu'il ne pouvoit joindre
Ce vilain, qui couroit bien plus légérement,
Derrière lui regarde, & voit que ſa gent moindre
Etoit bien loin courue, & par trop hardiment,
Encloſe la voyant, ſon cheval vint à poindre,
Et ſoudain tournant bride, y poſte viſtement;
Ni lui ſeul la ſecourt, car cette troupe forte,
Qui vient en tous périls ayde encor leur apporte,
Et celle de Dodon, Enſeigne adventurière.
Fleur des Héros, le nerf & la vigueur de l'Oſt,
Renaud le plus hardi, de beauté ſingulière,
Tous devance, & l'éclair ne paſſe point ſi toſt.
Au port, au blanc oiſeau, ſon enſeigne guerrière,
Ermine incontinent le diſcerne, diſpoſt,
Et dit au Roi, qui tient ſur lui l'œil immuable,
Entre tous cettuy-là force n'a ſon ſemblable.
Peu, ou perſonne n'eſt qui manie l'épée
Comme il s'en ſçait aider, bien que fort jeune il ſoit:
Si ſix autres pareils avoit la gent campée,
La Syrie vaincue, & jà ſerve ſeroit;
Et de leur grand pouvoir ne ſeroit échappée
La région que l'Auſtre, ou que l'Aurore voit,
Et le Nil cacheroit du joug en vain peut-eſtre
La teſte que ſi loing nul jamais n'y ſçeut mettre.
Il s'appelle Renaud, & ſa dextre irritée,
Plus qu'aucune machine, étonne les murs forts;
Or regarde là droit où ma vuë eſt pointée,
Celui qui, d'or & verd a l'armure du corps,
C'eſt Dodon, & conduit une bande indomptée,
Qui court à l'adventure, & première dehors,
Chevalier fort illuſtre entre tous ceux d'eſlite,
Qui d'ans paſſe, & ne cède à nul d'eux de mérite.
Remarque auſſi ce grand, couvert de couleur brune,
Et Gernand, propre frère au Roy Norvégien;
C'eſt le plus orgueilleux qui ſoit en terre aucune,
Et ſa ſuperbe gloire offuſque le los ſien.
Ces deux qui vont enſemble, & dont l'ame n'eſt qu'une,
A l'accouſtrement blanc, joints d'un chaſte lien,
Odoard & Gildippe, amans, ſont d'amour telle,
Qu'en armes ſont fameux, en amitié fidelle.

Digitized by Google

Parlant en ceſte ſorte, en la campagne ils virent,
Comme l'occiſion de plus en plus croiſſoit,
Car Tancred & Renaud le grand cercle rompirent,
Bien qu'une infinité d'hommes armés y ſoit;
Puis Dodon & les ſiens à les charger ſe mirent,
Mais ſi gaillardement, que nul les repouſſoit:
Argant, Argant lui-même, étant à la furie,
Abattu par Renaud, y perd preſque la vie.
Peut-eſtre il n'échappoit, mais, de malheur, à l'heure,
Le cheval efforcé bronche deſſous Renaud,
Et pource que le pied dans l'étrier lui demeure,
Il ne l'en peut tirer ſi viſtement qu'il faut.
Tandis les Juifs rompus s'enfuyent, ſans demeure,
Vers Sion, refroidis d'un ſi bouillant aſſaut,
Argant ſeul, & Clorinde, à l'ennemi font teſte,
Qui pourſuit, foudroyant, ainſi que la tempeſte.
Ils demeurent derrière, & ſervent de levée
A la fureur ſanglante, ondoyante contre eux;
Ainſi plus aiſément leur gent étoit ſauvée,
Qui cependant fuyoit chacun à qui mieux mieux.
Dodon les ſuit, ardent, & de force eſprouvée,
Au Felon Tigran cloſt mortellement les yeux,
Le hurtant du cheval, & frappant de l'épée,
Le corps tombe par terre, & la tête coupée.
Algazar porte en vain une cuiraſſe fine,
Et Corban le robuſte un armet renforcé,
Car, en les atteignant ſur la nuque & l'eſchine,
L'un fut juſques au front, l'autre au ventre paſſé,
Et de ce monſtre encor', d'une dextre Herculine,
Avec un Mahumed, Annerat, fut chaſſé,
Et le rude Almanſor, meſme le grand Circaſſe
N'eſt pas trop aſſeuré qu'après eux il ne paſſe.
Argant en lui frémit, & quelquefois s'arreſte,
Et par fois ſe retourne, & puis laiſſe le rang;
Enfin, au dépourvu, ſe tournant, lui fait teſte,
Et d'un ſi grand revers lui donne dans le flanc,
Qu'il y plonge le fer, cruellement funeſte,
Et de ce coup Dodon perd & l'ame & le ſang:
Lors il chet, & les yeux à grande peine il ouvre,
Qu'un dur repos oppreſſe, un ſommeil plombé couvre.
Trois fois il les deſſille; de la lumière douce
Il tâche de fruir, ſe hauſſant ſur un bras,
Et trois fois il rechét d'une foible ſecouſſe,
Un voile noir bandant les yeux qu'il ſille, las!

Les membres perdent force, & la Parque le pouſſe,
Jà demi ſommeillant, au profond du trépas.
Près du corps mort, Argant, diligent, ne ſéjourne,
Ains il gagne le haut, & vers les ſiens retourne.
Toutefois, en fuyant, il remontre viſage,
Et de loin s'écriant, dit au François ſquadron,
Ceſte épée ſanglante, & de mort témoignage,
Eſt la meſme qu'hier me donna de Buillon:
Dites-lui qu'aujourd'hui je l'ai miſe en uſage;
Je crois que ce rapport il trouvera fort bon,
Et lui doit agréer que ſa magnificence
M'ait armé de ce don de ſi grande excellence.
Dites-lui que bientoſt ſeurement il s'attende
D'en voir dedans ſon corps un plus certain effet;
Que s'il ne vient en bref, où plus je le demande,
J'irai, ſans qu'il m'attende, où ſa demeure il fait.
Les Chrétiens, irrités de l'arrogance grande,
Couroient jà tous vers lui; mais en fuite il ſe met,
Et les autres ſuivant, s'encourt à ſauvegarde
Vers le ſecourant mur, qui des noſtres le garde.
Les défendans des murs lors tant de pierres jettent,
Que ſi menu ne greſle en temps tonnant l'Eſté,
Ny l'Hyver pleut ſi fort, que ces Payens ſagettent,
Les carquois fourniſſans l'arc d'une infinité;
Si bien que les François en arrière ils rejettent;
Ainſi les Sarraſins rentrent en la Cité.
Mais Renaud, jà debout, avec le cheval viſte,
Pourſuivant le Circaſſe, étoit là venu viſte.
Il y courut, afin de faire aſpre vengeance
De Dodon, mis à mort, ſur le meurtrier Argant,
Et retournant aux ſiens, à crier il commence:
Qu'eſt-ce qui nous retient, & qu'attendons-nous tant?
Et pourquoi n'allons-nous venger en diligence
Celui qui nous guidoit? ah! ah! le cœur me fend,
Ayant occaſion de ce faire ſi grande,
Faut-il que pour un mur chacun de nous attende?
Non, quand de double trempe, & force adamantine
Cette large muraille imprenable ſeroit,
Argant devroit bien craindre en aſſeurée mine,
Et votre bras vainqueur éviter ne pourroit.
Allons donc l'aſſaillir: & ſoudain s'achemine
Devant tous, ce pendant que ces mots proferoit:
Et le cœur de ſon cœur alors il manifeſte,
Des pierres ne craignant, ni des traits la tempeſte.

Digitized by Google

Croſlant le peſant timbre, il élève la face,
Si terriblement fière, & d'un ſi brave cœur,
Que juſques dans les murs les ennemis englace,
Et les fait tous trembler, effroyés de terreur.
Comme les uns anime, & les autres menace,
Il ralente ſoudain ſa bandée fureur,
Car Buillon envoya Siger vers ceſte bande,
Sévère publieur des choſes qu'il commande.
Lequel en ſon nom crie à la gent trop hardie,
Et de toſt revenir il advertiſt chacun :
Revenez, diſoit-il, car à voſtre furie,
Ny le lieu, ny le temps, ne ſe monſtre opportun.
Godefroy le commande. Et ſa parole ouye,
Renaud outre ne paſſe, aiguillon du commun :
Bien que le ſang lui bouille, & par dehors exprime
Le mal cele, dédain de ſon cœur magnanime.
Donc ils commencent tous à retourner arrière,
Ni l'ennemi leur fiſt aucun empeſchement :
Parquoi Dodon reçut la piété dernière,
Ne demeurant ès mains de la barbare gent :
Deſſus les piteux bras le corps jà ſans lumière,
Fut porté des amis regretté grandement :
Tandis Buillon étant en lieu qui haut ſe dreſſe,
Recognoît de Sion le plant & forteresſe.
Sur deux monts eſt aſſiſe Hiéruſalem fameuſe,
De hauteur inégale, & tournez front à front ;
Au milieu d'elle paſſe une vallee creuſe,
Qui la diſtingue en deux, & l'un & l'autre mont :
Par trois coſtez ell' eſt d'arrivée faſcheuſe,
Par l'autre, ſans monter, ceux de dehors y vont ;
Mais cette part eſt plus de hauts murs défendue,
Qui vers Septentrion, plate, a ſon étendue.
Pluſieurs ciſternes ſont dedans la Cité ſainte,
Les fontaines par art y font couler leurs eaux ;
Mais la terre d'autour n'eſt d'herbe verte peinte,
De fontaines ſtérile, & languiſſans ruiſſeaux.
Ni pour que la chaleur de l'Eſté ſoit éteinte,
Aucuns arbres feuillus n'oppoſent leurs rameaux :
A deux lieues de là, une foreſt nuiſible,
Pour le plus près ſe trouve ombreuſe, haute, horrible.
Elle a de cette part, qui le beau jour fait naiſtre,
L'eau noble du Jourdain, ſur tous fleuves heureux,
De l'endroit où Phœbus à repos ſe va mettre,
La mer Méditerrane, au rivage aréneux.

Samarie, & Béthel vers Borée on voit eſtre,
Où dreſsèrent l'autel au veau d'or les Hébreux;
Et du coſté de l'Auſtre, ordinaire à la pluie,
Béthléem, où naquit l'Auteur de noſtre vie.
Durant que Godefroy regarde de la Ville
L'aſſiette, & la muraille, & le pays voiſin,
Et remarque le lieu qui ſemble plus facile,
Pour pouvoir ſubjuguer l'ennemi Paleſtin:
Ermine l'apperçut d'une vuë ſubtile,
Et dit, en le montrant au Payen Aladin,
Veux-tu voir Godefroy, qui d'un lieu ne ſe bouge?
Voy quelle majeſté couvre ce manteau rouge!
Vrayment, ce Seigneur eſt d'une coronne digne,
Tant il ſçait bien régner, auſſi bien commander:
Il n'eſt pas moins que Duc, de nobleſſe condigne,
Et vaillant au poſſible eſt à recommander;
Nul d'entre un ſi grand nombre en force eſt plus inſigne;
Un plus ſage que lui ne ſe peut demander.
Pour pareil en conſeil Raimond ſeul je te baille,
Et Renaud, & Tancred, ſeuls égaux en bataille.
Le Roi Payen répond, j'en ai bien cognoiſſance.
Eſtant Ambaſſadeur de l'Egyptien Roy
A la très-noble Cour du puiſſant Roi de France,
Je le vis fort bien faire à la lance, au tournoy;
Et combien qu'au menton, pour ſon adoleſcence,
Le poil ſe tînt encor ſous l'epiderme coy;
Toutesfois en propos, en faits, en apparence
Il donnoit jà de lui merveilleuſe eſpérance.
Et par trop grande, helas! & lors troublé, ſourcille,
Puis s'enquiert de rechef, dit, qui eſt cettui-là
Qui de couleur pourprine ainſi que lui s'habille,
Et lequel coſte à coſte en parlant à lui va?
O qu'il a bien de lui la ſemblance gentille,
Si ce n'étoit qu'un peu le corps plus bas il a!
C'eſt Baudouin, dit-elle, on voit bien au viſage
Qu'il eſt ſon frère, & plus à la force, au courage.
Voy de l'autre coſté celui qui le conſeille,
Ainſi qu'il ſemble à voir, le regardant toujours:
C'eſt Raimond, que je loue entre tous à merveille,
Comme homme fort accort, & jà ſur ſes blancs jours:
Il ne s'en trouve point qui ſi bien appareille,
Soit François, ou Latin, les ruſés, guerriers tours.
Mais cet autre au delà au jauniſſant heaume
Eſt le fils du bon Roy d'Angleterre, Guillaume.

Avec

Digitized by Google

Avec Guelfon, où ſont ſes vertus remirées,
Illuſtre Chevalier, en honneurs eſlevé,
Je le connois fort bien aux épaules quarrées,
A l'eſtomac ouvert, pleinement relevé.
Mais, entre tant de gens, en bandes ſéparées,
Mon ennemy ne peut eſtre par moy trouvé,
J'enten de Boémond, qui, d'une ame mutine,
A mis mon ſang Royal, miſérable, en ruyne.
Ainſi parloient. Et lors l'aguerri Capitaine,
Ayant vu tout au tour, à bas aux ſiens deſcend,
Et lui prévoyant eſtre une entrepriſe vaine
D'aſſaillir la Cité, où le haut lieu défend,
Ses tentes fait planter près la porte, en la plaine,
Qui vers Septentrion juſques aux murs s'étend,
Et de là les quartiers aux autres il ordonne,
Et juſques à la tour Angulaire environne.
De ſorte que le Camp ceint la tierce partie,
Ou gueres ne s'en faut, de la grande Cité:
Car de la circuir de l'armée partie
(Tant elle avoit de tour) poſſible n'eust eſté;
Et depeur qu'elle ſoit de ſecours garantie,
Godefroy tient des gens prêts à chaſcun coſté,
Et fait bien occuper tout paſſage facile,
Par où l'on peut ſortir, & r'entrer dans la ville.
Faiſant les pavillons de tranchées tortues,
Et de profonds foſſez diligemment munir,
Afin de réſiſter à toutes advenues,
Qui pourroiént de dehors & de dedans venir.
Et ces choſes ainſi guerrierement pourvues,
Sans voir le bon Dodon ne ſe peut plus tenir;
Pour ce il vient viſiter l'expiré Capitaine,
Entre une triſte troupe, & de pleurs toute pleine.
Les fidelles amis en grand magnificence,
Ornèrent le cercueil de ſon heureux repos.
Quand de Buillon entra, l'éplorée préſence,
Les larmes redoubla, & les piteux propos;
Ny triste, ny joyeux ſe montre à l'aſſistance,
Refrenant ſa douleur, ſes lamentables mots;
Et tenant deſſus lui les yeux, & la penſée,
Sa parolle en ſon los fust ainſi commencée.
Non, ce n'est point de toy qu'il faut qu'un deuil ſe faſſe;
Car mourant en ce monde, en l'autre tu renais,
Et d'une belle mort partant de cette place,
Tu laiſſes le ſentier frayé de tes hauts faits;

De Chevalier Chrestien tu as ſuivy la trace,
Et pour tel tu es mort en éternelle paix,
Portant de tes biens-faits la Coronne de gloire
Et de l'heureuſe mort la palme de victoire.
Vy donques bien-heureux; car ce, noſtre infortune,
Non ta mort glorieuſe, à pleurer nous émeut,
Perdant une colomne ores tant opportune,
Appuy qu'en autre aucun recouvrer ne ſe peut;
Mais ſi celle que mort appelle la commune,
De ton humain ſecours plus ayder ne nous veut,
Tu nous peux maintenant faire faveur plus grande,
Toy, que le Ciel reçoit en ſa céleste bande.
Et, comme homme mortel, nous t'avons veu n'aguere
Bien à notre advantage apporter ayde humain,
De te voir employer encor' chacun eſpère,
Les armes de là haut, divin, en ce deſſein.
Appren donc déſormais à nous estre proſpère,
A recevoir nos vœux, à nous prester la main;
Ainſi toi nous montrant de victoire la face,
Nous parferons, dévots, nos ſaints vœux par ta grace.
Il dit en cette ſorte. Et jà la nuit obſcure,
Au jour lors ſommeillant avoit fermé les yeux,
Et par l'oubli plaiſant de l'ennuyeuſe cure
Les larmes eſſuyoit, & les ſoupirs piteux.
Mais le grand Général, qui jamais ne s'aſſeure
D'expugner les forts murs ſans béliers ruyneux,
Penſe comme il aura du bois, & quelle forme
Les machines auront; & ne faut pas qu'il dorme.
Le Soleil ſe levant, auſſitoſt il ſe lève,
Et luy-meſme voulut eſtre à l'enterrement;
Le tombeau de Ciprez, d'odeur durable & ſouëfve,
Au pied d'une colline, ils firent triſtement:
Non loing de leur enclos, & haut ſur lui s'élève
L'arbre qui plus s'atterre, & plus vers le Ciel tend;
Là des Preſtres eſt dit le funèbre ſervice,
Afin que le Seigneur lui ſoit au Ciel propice.
Aux branches du Palmier pluſieurs trophées pendent
D'eſtendards, coutelas, morions, corſelets,
Qui de ſa grand' valeur vrai témoignage rendent,
Pris ſur les Syriens, & les Perſes défaits.
Les armes, qui le corps de tous costés défendent,
Embraſſent le gros tronc de leur acier épais.
Puis, Icy gît Dodon, deſſus l'eſcorce on grave,
Honorez le tombeau d'un Chevalier ſi brave.

Digitized by Google

De Buillon ayant fait cette œuvre charitable,
Fait tous les Charpentiers de ſon camp appeler,
Et, ſous bon ſauf-conduit de Soldats ſecourable,
Les fait incontinent en la forest aller,
Qu'un vallon receloit en ſon fond effroyable;
Mais un bon Syrien ne la voulut celer:
Là donc les Chrestiens vont les machines abattre,
Pour renverſer les murs, & les Payens combattre.
Ils s'exhortent l'un l'autre à mettre arbres par terre,
Que l'on faſſe à ce bois des inuſités maux,
Et tombent ſous les coups, qu'un fer tranchant deſſerre,
Les Palmes, les Pins droits, & les Sapins plus hauts,
Les funèbres Ciprès, les Freſnes, bois de guerre,
L'Ieuſe foudroyant, les Chastaigners, les Faux,
Et les Ormes maris, que les Vignes tortues
Embraſſent quelquefois entre les hautes nues.
Autres coupent des Ifs, & plantes Dodonées,
Qui plus de mille fois ont changé de cheveux,
Et mille, & mille fois, ſans ſe rendre estonnées,
Ont repouſſé des vents les aſſauts furieux.
De Cèdres odorans, & vainqueurs des années,
Autres les chariots chargent crinquans ſous eux;
A ce bruit réſonnant d'hommes, d'armes guerrières,
Les féres, les oiſeaux laiſſent nids & tanières.]

HIEROME DE BARA a écrit le Blaſon des Armoiries *, auquel eſt montrée la manière de laquelle les anciens & modernes ont uſé en icelles : Traité contenant pluſieurs Eſcuſſons différens, par le moyen deſquels on peut diſcerner les autres & dreſſer ou blaſonner les Armoiries; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Claude Ravot, 1579.

* Son *Blaſon des Armoiries* avoit paru à Lyon, *in-4°.* dès l'an 1522, ſelon la *Bibliothèque Historique de la France*, qui cite deux Editions, l'une de 1581, l'autre de 1590, *in-fol.* & qui ne parle point de celle de 1579. La Croix du Maine, qui cite l'Edition de 1581, donne celle de 1579 pour la première. — Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 374.

HIEROME CARDAN *. De la Subtilité des choſes. Voyez RICHARD LE BLANC.

* Cardan naquit à Pavie, en 1501. La nombreuſe collection de ſes

Ouvrages, en dix Tomes, *in-fol.* prouve qu'il ſavoit beaucoup. Il paſſa effectivement pour un des plus habiles hommes de ſon ſiècle, mais en même temps, pour un des plus fous; il ſe piqua de ſingularité dans tout ce qu'il fit & ce qu'il écrivit. Il prétendit avoir un Génie ſingulier, comme Socrate; il faiſoit profeſſion preſque déclarée de ne croire aucun des Myſtères de notre Religion, & il étoit d'une crédulité puérile ſur les Contes les plus abſurdes; enfin il étoit tellement infatué de l'Aſtrologie Judiciaire, qu'il ſe laiſſa mourir de faim, le 21 Septembre 1576, pour que ſon horoſcope, qu'il avoit tiré, ſe trouvât vrai. Ce fut la dernière & la plus grande de ſes folies, par laquelle il finit ſa carrière à Rome, où, malgré la hardieſſe de ſes opinions, il vivoit tranquille, jouiſſant même d'une penſion du Pape. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XIV & XX.

HIEROME DE CHATILLON, Préſident au Parlement de Dombes & au Siége Préſidial de Lyon, a écrit Diſcours ſur l'immodeſtie, & ſuperfluité d'habits; avec la Traduction Françoiſe de deux Oraiſons Latines, priſes de T. Live, l'une de M. Portius Cato, Conſul Romain; l'autre de Lucius Valerius, Tribun du peuple; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Antoine Gryphius, 1577. Ordonnances de Monſeigneur le Duc de Montpenſier, Prince ſouverain de Dombes; avec brièvе & ſommaire interprétation d'aucuns principaux points & articles d'icelles, concernant l'Ordre, Inſtruction & Jugemens des Procès civils & criminels, par Hierome Chatillon, Préſident au Siège Préſidial de Lyon, & en la Souveraineté de Dombes; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1583 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 384 & 385.

HIEROME DE CHOMEDEY, Gentilhomme & Conſeiller de la Ville de Paris, a traduit d'Italien, l'Hiſtoire d'Italie, de Meſſire François Guicciardin, Gentilhomme Florentin, compriſe en vingt Livres; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jacques Kerver, en l'an 1568. L'Hiſtoire de la conjuration de Catilina; avec un Diſcours de Nicolas Macchiavel, Florentin, touchant les conjurations; imprimée à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1575. Dialogue des Feſtins, imprimé à Paris, par Denys du Pré, 1579. Épître de Ciceron, à ſon frère, Gouverneur de l'Aſie,

Digitized by Google

traduite par ledit de Chomedey, & dédiée à Monſieur le Maréchal de Montmorency; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jacques Kerver, 1572.

HIEROME DF CONTRERAS. Les étranges Aventures contenant l'Hiſtoire des extrêmes amours d'un Chevalier de Sévile, dit Luzman, à l'endroit d'Arbolea, les cas merveilleux qui lui advinrent en dix ans: compoſée en Eſpagnol par Hierome de Contreras, & miſe en François par G. Chapuis, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

HIEROME DE HANGEST, Docteur en Théologie, a écrit Lumière Evangélique contre les Tenebrions Hérétiques, pour la Sainte Euchariſtie: Livre dédié à Monſieur le Connétable Anne de Montmorency, par l'Auteur, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1534. Le Livre de voie sûre en controverſe, compoſé par Hierome de Hangeſt; imprimé en Avignon, *in*-16. par Pierre Roux, 1566 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même mot, Tom. I, pag. 376.

HIEROME HENNEQUIN, Conſeiller en la Cour de Parlement, a écrit en vers François, Regrets ſur les misères advenues à la France, par les guerres civiles, en trente-un Sonnets; avec deux Prières à Dieu; imprimés à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1569.

HIEROME HERMES BOLSEC, Docteur Médecin à Lyon, a écrit Miroir de vérité, au Roi Charles IX, aux Princes & Seigneurs de ſon Conſeil; du Jugement fait par Salomon, en ſon bas âge, au commencement de ſon règne; du luſtre & reflexion duquel Miroir apparoît le vrai moyen d'appaiſer les troubles & ſéditions du Royaume de France; imprimé en l'an 1562. Hiſtoire de la vie, mœurs, actes, doctrine, conſtance & mort de Jean Calvin, jadis Miniſtre de Genève; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Patraſſon, 1577. Hiſtoire de la vie,

mœurs, doctrine & déportemens de Theodore de Beze, dit le Spectable, grand Miniſtre de Genève, ſelon qu'on a pu voir & connoître juſqu'à maintenant, en attendant que lui-même, ſi bon lui ſemble, y adjoute le reſte. Par M. Hierome Bolſec, Théologien & Médecin à Lyon; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1582 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 374.

HIEROME GARIMBERT. Les Problèmes de Hierome Garimbert, en nombre cent & dix, traduits de Tuſcan en François, par Jean Louveau; imprimés à Lyon, *in*-8°. par G. Roville, 1559.

D'où vient que des ſciences & arts des perſonnes, le plus ſouvent on peut juger de leur complexion & mœurs.

PROBLEME XXXIIII.

[Il me ſemble que le proverbe eſt aſſez commun & ancien, que qui hante avec les bons, n'eſt jamais eſtimé mauvais; au contraire, qui hante avec les mauvais, n'eſt point réputé homme de bien. Car ſi ainſi eſt que naturellement tout ſemblable appete ſon ſemblable, nous trouverons auſſi que les méchantes manières de faire de quelqu'un ſont approuvées d'un autre qui ſera mal nourri; & pareillement les bonnes mœurs ſeront louées par un homme de bien, par la ſimilitude & conformité qui eſt entre eux. Au moyen de quoi, il eſt très-manifeſte que les vertueux hantent volontiers ceux qui aiment les vertus, & les vicieux ſuivent les amateurs des vices. Mais ils ſont différens, en ce que les vertueux ne commettant point de fautes, ne permettent auſſi jamais que leurs amis puiſſent faillir, tellement que leur amitié eſt ferme & conſtante. Au contraire, les vicieux n'ont point de ſtabilité en eux, car, s'arrêtant à la malice, qui eſt de ſoi-même odieuſe, ils ſont toujours variables; & ne trouvant aucune choſe en ce monde, où leur vouloir ſe puiſſe contenter & appaiſer, de là vient que l'amitié entre eux n'a point de ſtabilité. Ce néanmoins les mauvais ne laiſſent pas de ſuivre les mauvais, tout ainſi que les bons cherchent les bons. Et pour autant que cela ſe voit en pluſieurs hommes, qui ſont beaucoup de corps & beaucoup d'ames, ſéparées l'une de l'autre; à plus forte raiſon, cela devroit apparoître en un corps & une ame ſeule, qui, étant ainſi conjoints enſemble, ont ſi grande conformité & union entre eux, que les paſſions & effets de l'un, ſont paſſions & effets de l'autre: ce qui appert aux ſanguins, leſquels ſe montrent toujours avec le

Digitized by Google

viſage riant, conforme à la qualité de leur cœur, qui eſt joyeux; au contraire, les mélancoliques repréſentent toujours au viſage leur mélancolie intérieure. Car il eſt certain que les coutumes de l'eſprit ſuivent la température du corps. Or, étant un homme de ſoi-même enclin à quelque ſcience, ou art, s'il eſt de complexion ſanguine, il s'adonnera à choſes plaiſantes & délectables, comme la Poëſie, les Hiſtoires, la Muſique, la Chaſſe, & autres tels exercices, qui ſont de grand plaiſir & de moindre ſpéculation, que n'eſt la Mathématique, laquelle, avec la Peinture, Sculpture, & autres ſemblables, conviennent au mélancolic, & beaucoup plus la Phyſique, & particulièrement la Philoſophie Morale, & la Métaphyſique, comme ſciences conformes à la nature du mélancolic, naturellement enclin à ſpéculer & contempler les choſes divines, & avoir l'œil ſur les terriennes, principalement ſur les Gouvernemens & Etats, mieux que les autres hommes, entre leſquels les flegmatiques ſe délectent à l'étude des loix civiles, leſquelles n'étant point proprement ſciences, ſi ſont elles ſubalternes aux ſciences. Ils ſe délectent auſſi d'aller ſur mer, & pêcher, tellement que la complexion flegmatique, qui eſt lente & patiente en ſes actions, s'adonne à tels arts. Le ſemblable ſe peut dire du coléric, lequel, par ſon exceſſive chaleur, étant enclin aux affaires Martiales, de nature s'adonnera aux ſciences qui conviennent à la profeſſion des armes. Que dirons-nous de la complexion tempérée, laquelle participant quaſi également de toutes autres, inclinera auſſi à participer de toutes les ſciences en univerſel, par le moyen de ſa température. Les autres complexions, deſſus dites, en participent plus & moins, ſelon qu'elles excédent plus ou moins en l'un des quatre humeurs, par leſquels étant encliné l'homme, de ſoi-même, à ſuivre plus une ſcience que l'autre, on peut auſſi juger de ſa complexion, étant attiré par autrui, comme nous voyons aux enfans. Car, de ce continuel exercice qu'ils font en une profeſſion, il s'enſuit une habitude, qui ſe convertit après en nature, laquelle, comme mère univerſelle, nous ayant donné l'eſprit & le corps ſi conformes & d'accord entre eux, que les mœurs de l'un ſuivent la température de l'autre, eſt cauſe puis après que des arts & ſciences, qui, par néceſſité, ou élection, ſont en aucuns, on peut faire jugement certain de leur complexion & mœurs.

D'où vient que univerſellement les badineries plaiſent, & les badins ſont tenus pour infâmes.

PROBLEME LXXIIII.

Les facéties ſont tellement utiles à la vie, & néceſſaires à la converſation humaine, que de là dérive une qualité de grand repos, & un ſoulagement des angoiſſes & déplaiſirs de l'eſprit, qui bien ſouvent appeſantiſſent le corps; car, tout ainſi qu'aux peines corporelles, aucunefois nous avons beſoin de ce repos que nous recevons du dormir; auſſi, aux opérations de l'intellect, on cherche aucunefois à ſe décharger des ſoucis, par le moyen d'aucunes ſortes

de paſſe-temps, entre leſquels les principaux ſont les facéties, qui ſe diviſent en deux eſpèces, deſquelles la première eſt celle, qui, avec paroles promptes, honnêtes, & de bonne grace, faiſant rire modeſtement, donne plaiſir aux aſſiſtans, ſans offenſer aucun. La ſeconde eſt après l'autre, qui eſt formée de paroles promptes & gracieuſes, mais aucunement deshonnêtes, émouvant un ris tempéré, & le plus ſouvent en offenſant quelqu'un; & tout ainſi que l'une eſt appelée civilité, parce qu'elle eſt entre perſonnes honnêtes; au contraire, l'autre eſt appelée badinerie, à cauſe qu'elle s'accoutume entre gens de baſſe condition & menu peuple, vu que les badins ſont une manière de gens vulgaires, leſquels faiſants induſtrie de leurs badinages pour gagner, n'étudient autre choſe qu'en paroles & faits deshonnêtes, pour faire rire exceſſivement les aſſiſtans; & pourvu qu'ils viennent à leur intention, ils ne ſe ſoucient point de brocarder & piquer indifféremment tous ceux deſquels ils n'eſpérent tirer aucun profit, tout ainſi qu'ils ne penſent en autre choſe, qu'à flatter ceux qui payent volontiers les badineries, ou parce qu'ils donnent univerſellement plaiſir aux hommes, comme à ceux qui univerſellement ſont inclinés d'ouir plutôt blâmer, que louer autrui. Joint que la mélodie, que la flatterie porte avec ſoi, fait qu'ils ſont écoutés avec grand ris de tous, & reçus d'un chacun aux grandes ſales & chambres ſecrettes des grands Seigneurs, à cauſe du paſſe-temps que la plupart des hommes, & particulièrement le menu peuple reçoit ordinairement de la nouveauté des choſes, & ſur-tout des badineries, leſquelles, en émouvant le ris, délectent, & conſéquemment ſont eſtimées. Au contraire, les badins ſont eſtimés infâmes, à cauſe de leur intention, la fin de laquelle n'eſt pas de vouloir plaire à autrui, mais ſeulement pour gagner & attraper deniers, tellement qu'il ne leur chaut de s'aſſujettir à toute qualité de vilainie, & de médire autant d'eux-mêmes comme d'autrui, ſe contrefaire le viſage, tordre les membres, & endurer des coups, pourvu qu'en faiſant rire le peuple, ils puiſſent gagner quelque choſe; leſquelles choſes, tout ainſi qu'elles ne peuvent tomber, ſinon en un homme abject & privé de honte; auſſi pareillement elles ſont cauſe que les badins, par cette abjection, & effrontement, ſont tenus pour abjects & effrontés, & conſéquemment pour infâmes. De telle manière de gens, qui ſont comme une mauvaiſe plante qui produit aucunefois fruits agréables, toutes les Cours en ont toujours été pleines, & ſont encore pour le jourd'hui, tellement qu'il y a quaſi plus de badins que d'hommes, combien que la ſimilitude ſoit odieuſe.

Pour quelle cauſe le père aime plus l'enfant, que l'enfant le père.

PROBLEME LXXXIX.

Combien que Platon, Ariſtote, & quelques autres Philoſophes aient écrit de l'amour du père vers l'enfant, & de l'enfant vers le père; toutefois, pour plus claire intelligence d'un chacun, avec quelques autres raiſons, j'ai voulu

Digitized by Google

voulu former ce Problême. Il faut premièrement noter qu'il y a trois principales eſpèces d'amour en l'homme, qui ſurmontent toutes les autres : c'eſt aſſavoir, vers l'enfant, vers le père, & vers la femme. La première eſt douce, la ſeconde encore plus, & la troiſième joyeuſe. Car c'eſt choſe douce au père de ſe voir ſoi-même en l'enfant, & en lui, allonger & comme perpétuer ſa vie. L'amour de l'enfant vers le père eſt débonnaire, parce que piété, ou débonnaireté, eſt une ſorte de juſtice, par laquelle nous aimons le pays, le père, la mère & les autres parens. L'amour vers la femme eſt joyeux : car c'eſt choſe fort plaiſante & joyeuſe que la converſation d'une femme fidèle & obéiſſante. De ces trois eſpèces d'amour, Dante en fait mention au vingtième Chapitre de l'Enfer, là où il eſt dit que la douceur du fils, ni la piété du bon vieillard, ni l'amour joyeux de Pénélope ne peut onc retenir Ulyſſe au pays. De ces trois ſortes d'amour, le plus grand eſt celui du père, parce qu'il aime plus ſon enfant qu'il n'eſt aimé de lui, pour beaucoup de cauſes, la principale deſquelles eſt qu'il eſt aſſuré de l'avoir engendré, & l'enfant n'en a aucune aſſurance, à cauſe qu'il n'avoit pas encore l'eſſence, du temps de ſa génération. Joint que la bénévolence qui eſt entre les parens, naît de cette prochaineté de l'un & l'autre, par le moyen du ſang. Au moyen de quoi le père étant plus prochain du fils, que le fils du père, il l'aimera auſſi plus qu'il ne ſera aimé de lui. En ce qu'il eſt plus prochain, cela ſe prouve en tant que la choſe engendrée (la comparant à l'engendreur) eſt comme la partie ſéparable du tout, où elle eſt contenue, & le tout n'eſt pas contenu en la partie; & pour autant que la choſe qui contient eſt plus prochaine de celle qui eſt contenue, qu'elle n'eſt pas au contraire, il s'enſuit donc que le père, contenant le fils comme ſa propre chair & ſubſtance, lui ſera auſſi plus prochain, que ne ſera le fils à lui, & conſéquemment l'aimera plus qu'il ne ſera aimé de l'enfant. Davantage la bénévolence s'augmente & ſe confirme par la longueur du temps. Or, pource que les pères commencent à aimer leurs enfans depuis l'heure qu'ils ſont engendrés, où les enfans ne commencent point à aimer les pères, ſinon après qu'ils ont reçu l'uſage de la raiſon, & du ſens raſſis, par le moyen duquel ils diſtinguent le père des autres hommes : pour cette cauſe les enfans ne correſpondent point à la bénévolence des pères, en quoi nous conclurons en brief, par les raiſons deſſus alléguées, qu'ils ont quelque choſe aux enfans, & au contraire les enfans n'ont aucune choſe au père. Il y a auſſi que la nature, voulant conſerver l'eſpèce humaine, a fait que l'amour ne retourne jamais en arrière, ains toujours en deſcendant, fait que, penſants aux choſes futures, n'avons pas grand ſoin des choſes paſſées, tellement que l'amour du père, qui voit devant ſoi l'enfant, eſt plus grand que celui du fils vers le père, qui ne regarde point derrière ſoi.]

HIEROME MEURIER, Doyen & Chanoine Théologal de Reims, a traduit en François, brièvé Inſtruction pour les

Marchands, qui deſirent, en leur état, faire leur ſalut, contenant ſommairement les vrais moyens de ſe garder de toutes eſpèces d'uſure & tous autres péchés, qui obligent les perſonnes à reſtitution, faite en Latin premièrement, par le docte & vertueux perſonnage Denys le Chartreux, ſurnommé de Rikel; imprimée à Reims, *in*-16. par Jean de Foigny. Il a auſſi écrit Expoſition des Saints Myſtères de la Meſſe, diviſée en deux Tomes: le premier deſqueis montre que tout ce qui ſe dit & fait en icelle, depuis le commencement juſques au Canon, eſt extrait de l'Ecriture Sainte, ou conforme à icelle: le tout déduit par Sermons, ſelon qu'ils ont été prêchés en l'Egliſe Métropolitaine de Reims; imprimée à Reims, *in*-8°. chez Jean de Foigny, 1584. Traité de l'Inſtitution & vrai uſage des Proceſſions, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui ſe font en l'Egliſe Catholique, diviſé en trois Sermons; imprimé à Reims, *in*-8°. chez ledit de Foigny, 1584

HIEROME MONTUUS. Voyez CLAUDE VALGELAS. Tom. III, pag. 380.

HIEROME MUTIO [1]. Voy. ANTOINE CHAPUIS, & les notes au même Article, Biblioth. de La Croix du Maine, Tom. I, pag. 31 & ſuiv.

[1] Quoiqu'il fût né à Padoue, il s'eſt toujours dit *Giuſtinopolitano*, parce qu'il étoit originaire de Giuſtinopoli, c'eſt-à-dire, de Capo d'Iſtria. Sa vie a été un voyage continuel à Veniſe, à Florence, à Rome, à Milan, par toute l'Italie, en France, en Flandre, en Allemagne, diſputant beaucoup ſur la langue Italienne, & auſſi ſur la Controverſe. On doute qu'il ait vécu juſqu'en 1560. (M. DE LA MONNOYE).

HIEROME OSORIUS, ou DES OSRES *. Hiſtoire de Portugal, contenant les Entrepriſes, Navigations & Geſtes mémorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales, par eux découvertes, qu'ès guerres d'Afrique & autres exploits, depuis l'an 1496, juſques à l'an 1578, ſous Emanuel premier, Jean troiſième, & Sébaſtien premier du nom, compriſe en vingt Livres, dont les douze premiers ſont traduits du Latin

de Hiérome Oſorius, Evêque de Sylves en Algarve, & les huit ſuivans prins de Lopez de Caſtagneda & d'autres Hiſtoriens, par S. G. S. avec un Diſcours dudit Traducteur, du fruit qu'on peut recueillir de la lecture de cette Hiſtoire, imprimée à Genève, *in-fol.* par François Perrin, 1581. De la Nobleſſe civile, Livres 11. Voyez le ſieur DE LA GUILLOTIERE. Remontrance en forme d'Epître, à la Roine d'Angleterre. Voyez JEAN DE MAUMONT. Inſtitution & nourriture du Prince, par ledit Oſorius, traduite de Latin en François, par Pierre Briſſon.

* OSORIO, né à Lisbonne, en 1506, fut élevé par ſon mérite à l'Evêché de Sylves & des Algarves. Il mourut le 20 Août 1580. Ses Œuvres ont été imprimées à Rome, en 1592, en 4 vol. *in-fol.* La beauté de ſon ſtyle Latin l'a fait appeler *le Cicéron de Portugal.* La plupart de ſes Ecrits ſont fort eſtimés, ceux ſur-tout dont du Verdier annonce ici la Traduction. On prétend que, dans ſa jeuneſſe, Oſorius s'étoit deſtiné à une parfaite virginité, & qu'il la garda toute ſa vie (TEISSIER, *Elog.* Tom. III, pag. 187). Sa Latinité a paru ſi belle, que quelques-uns ont cru que ſon Traité *de Gloriâ*, étoit celui de Cicéron, qu'il avoit retrouvé, & publié comme ſon propre Ouvrage. Je ne ſais s'il eſt bien vrai que ſon Livre *de l'Inſtitution du Prince*, ait été traduit, en François, par Pierre Briſſon. Teiſſier (*ubi ſuprà*, p. 188) dit que cet Ouvrage fut ſi eſtimé par Pierre Briſſon, frère du ſavant *Barnabé*, qu'il le fit imprimer à Paris, en 1583. Il avoit été imprimé à Cologne, en 1574 & en 1582. Niceron (Tom. XI, pag. 207) dit que *cette Edition fut faite par les ſoins de Barnabé Briſſon*; mais aucun des deux ne parle que cet Ecrit ait été traduit en François. Le Traducteur François de ſon *Hiſtoire de Portugal*, déſigné par les lettres S. G. S. eſt SIMON GOULART, *Senliſien.* L'Edition de 1581 eſt datée de *Saint Gervais*, c'eſt-à-dire, de Genève, dont *Saint Gervais* eſt un Fauxbourg. Il y en a une autre Edition, qui fut faite à Paris, en 1587, *in*-8°.

HIEROME DE LA ROVERE, élu Évêque de Tholon [1], a écrit les deux Sermons funèbres ès obſéques & enterrement du feu Roi très-Chrétien Henri II de ce nom, prononcés par lui; l'un en l'Égliſe notre Dame de Paris, l'autre à Saint Denys en France; imprimés à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne, 1559.

[1] D'Evêque de Toulon, étant devenu Archevêque de Turin & Cardinal, il mourut à Rome, le 26 Janvier, âgé de ſoixante-deux ans *. (M. DE LA MONNOYE.)

* Il fut fait Evêque de Toulon, en 1559; Archevêque de Turin, en 1564; Cardinal, en 1586, & mourut, non comme le dit M. de la Monnoye, *le*

26 *Janvier*, (le Manuſcrit de M. de la Monnoye ne fixe point l'année) mais le 26 Février 1592, à ſoixante-deux ans complets, moins quelques jours.

HIEROME [1] SAVONAROLE *, de Ferrare, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a expoſé en Latin, le Pſalme *Miſerere meî, Deus*, laquelle expoſition & paraphraſe a été tranſlatée en François & imprimée à Paris, *in*-16. par Geoffroy de Marnef, ſans date. Expoſition de l'Oraiſon Dominicale. Petite Paraphraſe ſur icelle. Autre Expoſition de l'Oraiſon Dominicale. Méditation ſur les Pſalmes *Miſerere meî, Deus*, & *In te, Domine, ſperavi.* Briève Interprétation du Décalogue. Paraphraſe du Symbole des Apôtres : le tout fait par Frère Hiérome Savonarole, Ferrarois, & tranſlaté en François; imprimé à Lyon, *in*-16. par Balthazar Arnoullet, 1543. Voyez les Œuvres qu'il a fait en bon nombre en vulgaire Italien, dans la Librairie del Doni.

[1] Si je voulois rapporter tout le bien & tout le mal qu'on a dit de Jérôme Savonarole, je ferois un gros volume. Les Ecrivains qu'on a cités pour & contre, ſur ſon Article, ſont connus. Naudé, Chap. 16 de ſon *Apologie des grands hommes ſoupçonnés de magie*, & le P. Quétif, dans ſes deux Tomes *in*-12. imprimés, l'an 1674, chez Billaine, ont épuiſé, ce ſemble, tout ce qu'il étoit poſſible de recueillir là-deſſus. Il leur a pourtant échapé un Auteur qu'on m'a indiqué, ſi rare, qu'en 1718, ſon Livre, à l'encan de la Bibliothèque de M. Baluze, quoique ce ne ſoit qu'un aſſez médiocre *in-fol.* fut vendu cent piſtoles. Il a été imprimé à Veniſe, *apud Bernardinum Benalium*, 1524. C'eſt un Recueil d'une partie des Epîtres de Pierre Dauphin, noble Vénitien, Général des Camaldules. J'en ai dit mon ſentiment, dans le IVe Tom. du *Menagiana*, pag. 58, où, parmi les plus dignes d'être lues, j'ai remarqué celle qui mande à Pierre Barrocci, Evêque de Padoue, l'hiſtoire du ſupplice de Savonarole. C'eſt la 73e du Ve Liv. *ex Fonte bono*, 26 Juillet 1498. Elle eſt précédée de deux autres, adreſſées au même, la première, *ex Fonte bono*, du 7 Juillet 1496; la ſeconde, du 11 Avril, *Florentiæ*, 1498, toutes deux pleines de particularités curieuſes, touchant Savonarole. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera dans *Comines*, des particularités intéreſſantes, touchant Savonarole, dont cet Hiſtorien portoit un jugement avantageux. Il le regardoit comme un Prophète. Savonarole ne ſe vantoit pas de l'être. *Multa millia poterunt teſtari me ſæpè dixiſſe non eſſe nec Prophetam, nec filium Prophetæ*, diſoit-il, dans ſa lettre au Pape Alexandre VI, écrite le 16 Septembre 1497, & imprimée parmi les pièces juſtificatives, jointes au *Comines* de Lenglet,

Digitized by Google

Tom. IV, ſeconde Partie, pag. 76. Cependant il étoit bien-aiſe qu'on crût que ſes prédictions s'accompliſſoient toujours, & il y en a des preuves dans la même lettre que je cite. Ce fut à l'aide de ces prédictions, auxquelles le peuple ajoutoit foi, qu'il maintint les Florentins dans des diſpoſitions favorables à la France. Il ſoutenoit d'ailleurs ſa renommée & ſon crédit par une vie vraiment pieuſe & auſtère, & par des Sermons édifians. Ce ſeroit une choſe curieuſe qu'une vie de cet homme célèbre, écrite ſans partialité. Les matériaux ſont en grand nombre. Il ne faudroit pas oublier que le Cardinal Antoine Barberin, frère d'Urbain VIII, légua, par un Codicile de l'an 1646, 500 écus, pour faire une belle Edition du *Triumphus Crucis* de Savonarole, avec le *Miſerere* de ce même Auteur. Il étoit né à Ferrare, le 21 Septembre 1452, d'une famille noble. Il fut pendu & brûlé à Florence, le 23 Mai 1498, à l'âge de quarante-ſix ans. Son plus grand crime fut d'avoir oſé parler publiquement de la vie ſcandaleuſe, & des vices du Pape Alexandre VI.

HIEROME SQUARZAFICHO [1]. La Vie de François Pétrarque, compoſée premièrement en par Hiérome Squarzaficho *, & maintenant tranſlatée en François; non imprimée & vue écrite en main, en la Bibliothèque du feu Seigneur de Seneſcey.

[1] Du Verdier, qui, ne ſachant pas en quelle langue Jérôme Squarciafico compoſa la vie de Pétrarque, a laiſſé le mot en blanc, pouvoit aiſément apprendre que c'étoit en Latin, puiſqu'elle eſt au-devant de l'Edition des Œuvres de Pétrarque, ſoit de Veniſe, ſoit de Baſle. Cette vie a depuis été traduite en Italien. (M. DE LA MONNOYE).

* SQUARCIAFICO, car c'eſt ainſi qu'il écrivoit ſon nom, étoit né à Alexandrie, en Italie; mais il en ſortit de bonne heure, & n'y retourna jamais. Il publia un aſſez grand nombre d'Ouvrages, ſoit en Italien, ſoit en Latin. Ce fut dans cette dernière langue qu'il écrivit, durant ſon ſéjour à Veniſe, la vie de Pétrarque. Le Ghilini parle avec beaucoup d'éloges de Squarciafico. (Voy. *le Théâtre des Hommes de Lettres*, pag. 127).

HIEROME VIDA *. Hymne de S. Laurent; autre de Saint Jean l'Évangéliſte; autre à Sainte Marguerite; autre de l'Euchariſtie; autre au divin David, traduits du Latin de Hiérome Vida, Crémonnois, Poëte ſacré, en François, par Guy le Fevre de la Boderie & contenus en ſes Hymnes Eccléſiaſtiques.

* Marc-Jérôme Vida, né à Crémone, en 1470, Évêque d'Albe, où il mourut le 27 Septembre 1566, a été l'un des plus excellens Poëtes Latins qui aient paru depuis le beau ſiècle d'Auguſte. Sa *Poëtique* eſt ſon Ouvrage le plus célèbre, ſur lequel nos Auteurs les plus connus s'exercent encore. M. l'Abbé

Batteux, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Belles-Lettres, vient de donner une très-bonne Traduction de *la Poëtique* de Vida, avec celle d'Ariſtote & d'Horace, à Paris, chez Saillant, Nyon & Deſaint, 1771.— Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIX.

HILAIRE COURTOIS, Avocat au Châtelet de Paris, a compoſé en rime Françoiſe, la Publication de l'État de Chancelier, faite par Mercure, avec quelques Dialogues; l'invention deſquels eſt priſe ſur trois de ſes Epigrammes faits à la louange de Meſſire François Olivier, Chancelier de France; aſſavoir le premier ſur l'Epigramme qui commence *Quid ſpectem.* Le ſecond ſur celui qui commence *Quònam te confers*; & le tiers ſur celui dont le commencement eſt *Quæ Divæ*; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Buffet, 1545 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 377.

HIPPOCRATES *. Voyez FRANÇOIS LE FEVRE, GUILLAUME CHRESTIAN, JEAN DE BOURGES, JEAN BRECHE, JEAN CANAPPE, JEAN DE LA FARGUE, JEAN GUICHARD.

* Le plus célèbre des Médecins, & l'un des hommes les plus admirables, & les plus utiles à l'humanité qui aient jamais paru, naquit dans l'iſle de Cos, environ 460 ans avant Jéſus-Chriſt, & mourut, après avoir parcouru la plus belle carrière, âgé de cent quatre ans. Ses contemporains ont obſervé qu'il n'employa que peu de remèdes, & les plus ſimples.

HOMERE *. Voyez AMADIS JAMIN, HUGUES SALEL, ANTOINE DE COTEL, ANTOINE MACAULT, GUILLAUME PAQUELIN, G. ROYHER, JEAN SAMXON.

* Pour ſe bien inſtruire de tout ce qui regarde Homère & ſes Ouvrages immortels, il faut lire la vie de ce Poëte célèbre, & la Préface, qui ſe trouvent à la tête de la Traduction de l'Iliade par Madame Dacier.

HONORAT RAMBAUD, Maître d'École, à Marſeille, a écrit Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & le moyen de les éviter, repréſenter naïvement les paroles, ce que jamais homme n'a fait; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1578. Tout homme qui veut introduire une nouveauté, icelle faire recevoir, & abolir la manière ancienne,

Digitized by Google

doit prendre garde, à ce que penſant d'inſtruire & profiter, ſon invention ne ſoit plutôt pour détruire & porter dommage: car une vertu & propriété de la doctrine, c'eſt la facilité, & doit être claire & intelligible, même les lettres, ſyllabes, paroles & oraiſon, ſont pour déclarer nos conceptions: & quand on voudroit trouver une autre manière d'écriture, il faut tâcher qu'elle ſoit plus facile & plus claire que la première; autrement ce ſeroit, comme l'on dit, *Ignotum per ignotius*: ce qu'a voulu faire cet Honorat Rambaud, Reformateur de l'Alphabet commun, écrivant d'une façon nouvelle, & autre que l'uſitée. Mais il n'a rien avancé, & ſon invention n'a été reçue, & eſt morte auſſi-tôt que née. Il veut que l'on parle comme l'on écrit, afin de ne commettre point de fauſſeté; à quoi je réponds que ſi l'on ne peut pas bien approcher de vérité, & qu'au lieu de ce faire, recevant ſon nouveau Alphabet, nous éloignons davantage d'icelle, que gagnerons-nous? Je ne doute point qu'il n'aye tâché par ſon invention, d'approcher de vérité, & faire que plus proprement chacun écrivît ſes conceptions; mais, d'autant que nos conceptions ſont ſpirituelles, & la déclaration & écriture eſt corporelle, ce n'eſt merveille, ſi la proportion du corps ne répond à l'eſprit. Je ne lui voudrois ôter la louange qu'il mérite par l'invention de ſes nouvelles lettres: mais je n'en puis approuver l'uſage, car la recevant, il ſeroit à craindre qu'en lieu de diminuer la peine & difficulté, elle ne fût redoublée. L'invention, l'uſage & le changement des lettres n'eſt point de nous. Il vaut mieux uſer de pluſieurs lettres, & être entendu, que d'en uſer d'une ſeule, & n'être point entendu; & de vouloir maintenant introduire nouvelle ſorte de caractères, ce ne ſeroit que tourmenter l'eſprit en vain. S'il ne ſe contente de mes raiſons, je le payerai de ce que Abel Mathieu écrit. Il me ſouvient (dit-il) d'un nommé Meigret, lequel a ci-devant jeté un Livre en la main du peuple, touchant la manière d'écrire en François. Ce Livre étoit imprimé de telle façon, qu'on ne pouvoit le lire: lors, dis-je, ce

pauvre homme a bien perdu ſa peine, & eſt bien loin de ſon intention, d'autant qu'on ne peut lire, moins encore entendre l'écriture qu'il a compoſée pour être lue & entendue : maigre récompenſe, & pauvre guerdon à un Auteur. Ainſi j'eſtime qu'il ſe vaut mieux aider, & ſervir de la manière d'écrire préſente, à moins de corruption qu'on pourra, que d'en chercher & penſer une nouvelle. Car, par une nouvelle, outre la perte du temps qu'on fait, on acquiert un bruit & une renommée d'inſolent, & d'eſprit déréglé, & abandonné. Demourons doncques au dedans des limites de coutume & d'uſage : ſervons-nous des manières de notre temps : &, ſi nous avons jugement, adouciſſons ce qui nous ſemble rude : détrompons ce qui nous ſemble amer ou aigre, & y beſongnons de ſorte qu'à peine s'en puiſſe-t-on appercevoir, en attendant que le temps réduiſe la multitude. Les gens qui propoſent une nouvelle manière d'écrire, ne jugent pas qu'ils entreprennent combat à l'encontre de la néceſſité, & ne regardent pas que nul art, nulle ſubtilité, ne raiſon ne peut à l'encontre de la néceſſité. Telle néceſſité, c'eſt la Chancellerie de France : ſont les Cours de Parlement : ſont les Juſtices Souveraines, & ordinaires. En ces lieux l'écriture, telle qu'elle eſt, tient la force, tient le haut & la majeſté. Parquoi c'eſt moquerie à un petit compagnon, quelque ſupport qu'il ait, & quelques alliés qui le ſuivent, de ſoi préparer à l'encontre de telle force.

HONORAT D'URFÉ *. Sous le nom de ce jeune Gentilhomme, Chevalier de Malte, les Jéſuites du Collége de Tournon, lui étant écolier, ont rédigé par écrit la triomphante Entrée de Madame Magdelene de la Rochefoucaud, épouſe de haut Seigneur Meſſire Juſt Loys de Tournon, Seigneur & Baron dudit lieu, Comte de Rouſſillon ; faite en la ville de Tournon, le Dimanche vingt-quatre d'Avril mil cinq cent quatre-vingt-trois, avec les Inſcriptions & vers faits & récités, tant en Latin qu'en François, par aucuns Écoliers

liers y nommés; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Pilehote, 1583.

* Honoré d'Urfé, Gentilhomme d'une maiſon illuſtre & ancienne, dans le Forez, originaire de Suabe, naquit à Marſeille, le 11 Février 1567, de Jacques d'Urfé, & de Renée de Savoye, Marquiſe de Baugé; ainſi il n'avoit que dix-ſept ans à la date de la Bibliothèque de du Verdier. Il aima beaucoup Diane de Chateaumorand, ſeule héritière d'une illuſtre maiſon, qui avoit épouſé, malgré elle, Anne d'Urfé, frère aîné de Honoré, mariage qui ne fut point heureux, & qui ſe termina par un divorce, qui permit à Honoré d'épouſer ſa belle-ſœur, après que ſon frère aîné eut embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique. Ce fut dans ſes premières années qu'il compoſa ſon Roman d'*Aſtrée*. Il mourut à Villefranche, dans le Comté de Nice, en 1625, âgé de cinquante-huit ans. Il ne reſte plus perſonne de cette illuſtre maiſon. Depuis le temps où écrivoit du Verdier, d'Urfé a compoſé divers Ouvrages en vers & en proſe. On lui a reproché de faire mal des vers; & Malherbe voulut en vain le détourner de ce genre d'écrire, pour lequel en effet il avoit peu de talens (*Segraiſiana*, pag. 145). Il publia une Paſtorale, intitulée *Silvanire*, en vers blancs, ou non rimés, à la façon des Italiens; mais l'Ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur, eſt le Roman intitulé, *Aſtrée*, dont le premier volume parut en 1610. Les deux autres furent également publiés de ſon vivant. La quatrième Partie ne parut qu'après ſa mort. Il l'avoit achevée, & avoit laiſſé ſeulement quelques morceaux, qui ſervirent à compoſer la cinquième Partie. On met communément ce Roman au nombre des Romans Hiſtoriques, où des événemens véritables ſont racontés ſous des noms ſuppoſés, & ornés de circonſtances & de détails propres à les rendre plus intéreſſans; mais, comme il eſt très-difficile de démêler la vérité d'avec la fable inventée par l'Auteur, c'eſt une ſource bien dangereuſe pour l'Hiſtoire, que ces ſortes d'Ecrits, qui ne ſe ſont que trop multipliés depuis. Au reſte, le Roman d'*Aſtrée* paſſe pour le premier Roman aſſujetti à des règles. *Patin* & *La Fontaine* en faiſoient grand cas. Ce dernier, après les Œuvres de Marot & de Rabelais, n'eſtimoit rien tant que l'*Aſtrée* (*Hiſt. de l'Académie Franç.* par M. l'Abbé d'Olivet, pag. 307.) Le goût des Romans de ce genre eſt tellement paſſé, que, malgré la réputation dont celui de l'*Aſtrée* a joui, & malgré le ſoin qu'on a pris d'en rajeunir le ſtyle, & d'en élaguer les longueurs, il trouve aujourd'hui peu de lecteurs. Le nombre des diverſes Editions du Roman de l'*Aſtrée*, eſt indiqué dans la *Nouvelle Edition de la Biblioth. Hiſtor. de la France.* — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. VI & X, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 354.

HONNORÉ BONNOR, Prieur de Salon, Docteur en Décret, a écrit, en cent ſoixante-cinq chapitres, un Livre

intitulé [1] l'Arbre des Batailles*, qu'il a dédié au Roi Charles V; imprimé à Paris, par Jean du Pré, l'an 1495.

[1] Le P. le Long, dans ſa *Bibl. Hiſtor. de Fr.* n°. 16090 de l'ancienne Edition, rapporte ce Livre dans les mêmes termes que du Verdier; mais le P. Labbe, pag. 195 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcriptor.* rapporte, parmi les Manuſcrits de l'Archevêque de Toulouſe, Charles de Montchal, n°. 58, l'*Arbre des Batailles, compoſé par Honoré Bonnet, Prieur de Salon, pendant le ſchiſme de Clément VII & Urbain VI, dédié à Charles VI, & écrit par Jean de Quadrino, Limouſin, en l'an* 1425. Plus bas, ſavoir, pag. 324, le même P. Labbe, n°. 877, cite un Manuſcrit de la Bibliothèque Royale, où cet Honoré Bonnet, au lieu de *Prieur de Salon*, eſt appelé (mal, comme je crois) *Prieur de Gaillon.* Je trouve auſſi dans le Catalogue des Manuſcrits de de Thou, & dans pluſieurs autres, *l'Arbre des Batailles d'Honoré Bonnet, du temps de Charles VI*; ſur quoi je préſume qu'il eſt plus sûr de lire *Bonnet*, que *Bonnor*; & quant à la diverſité des noms de Charles V & de Charles VI, il eſt aiſé de comprendre qu'elle vient de ce que le Livre ayant été compoſé par ordre de Charles V, pour l'inſtruction du Dauphin ſon fils, il fut dédié, non pas à Charles V, comme le marque du Verdier, mais au Dauphin, nommé *Charles VI*, lorſqu'il fut Roi. (M. DE LA MONNOYE).

*Son vrai nom peut être BONNET, comme le remarque M. de la Monnoye, & comme on le lit à la tête du Manuſcrit de l'*Arbre des Batailles*, qui eſt conſervé à la Bibliothèque du Roi, & dont M. l'Abbé Sallier a donné la notice dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* (Tom. XVIII, pag. 368). Ce Manuſcrit fut achevé en 1460. L'Auteur y eſt appelé, *Maître Honoré Bonnet, Docteur en Décret, & Prieur de Salon*, & il porte qu'*il fut préſenté par lui au très-Chreſtien Roy de France Charles VI.* Il fut imprimé, pour la première fois, en 1481, à Lyon; & pour la ſeconde fois, à Paris, en 1493. Ces deux Editions ſont à la Bibliothèque du Roi, & n'ont point été connues de du Verdier. Ce Traité eſt preſque en entier copié du *Traité des Armes* de Bartole. Quoiqu'il ait été réimprimé, en 1510 & en 1515, il ne laiſſe pas d'être rare; mais les deux premières Editions ſont d'une grande rareté. Celle de Paris, publiée en 1493, eſt la ſeule où ſe trouve peint l'*Arbre*, tel que l'Auteur le décrit: *Si m'eſt venue une telle imagination, que je voys un arbre de deuil au commencement de mon Livre, ouquel, à ſon deſſus, vous povez veoir les règnes de Sainte Egliſe en très-fière tribulation, tant que oncques telle ne fut: après povez veoir la grande diſcenſion qui eſt aujourd'hui ez Roys, & aux Princes des Chreſtiens: après povez veoir la grande diſcenſion qui eſt entre les nobles & les communes; & ſur cet arbre ferai les quatre parties de mon Livre.* L'Auteur traite principalement de ce qui a rapport aux Batailles particulières; de ceux à qui il appartient d'en donner; des champs & gages de Batailles, & autres queſtions de ce genre.

Digitized by Google

HONNORÉ REBOLLY, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, & Vicaire du Convent Royal de la ville de S. Maximin en Provence, a écrit une Exhortation au Lecteur, miſe au commencement des quatre-vingt Pſalmes paraphraſés par Pierre Paradin.

HORUS APOLLO [1]. Les Sculptures ou Gravures ſacrées de Horus Apollo Niliaque, avec leur interprétation, traduites de Grec en François; imprimées avec figures à Paris, *in*-16. par Jacques Kerver, 1553.

[1] Le nom HORUS, ou ORUS, car on le trouve écrit des deux manières, a été anciennement célèbre parmi les Egyptiens. Comme *Or*, en Hébreu, ſignifie *lumière*, on a pris *Orus* pour un ſurnom d'Apollon, & des deux on a fait le compoſé ἱερογλύφων. Un nom, ſi révéré en Egypte, a paru fort propre à être mis à la tête d'un Traité des Hiéroglyphiques, & c'eſt l'adreſſe dont le nommé Philippe s'eſt ſervi, pour donner de la dignité à ſon Livre, à l'exemple de ces impoſteurs, qui ont publié leurs Ouvrages ſous le nom de *Mercure Triſmégiſte*, d'*Hydaſpe*, des *Sybilles*, de *Zoroaſtre*, &c. La Traduction, dont on ne nomme point ici l'Auteur, eſt celle de Jean Martin, rapportée par La Croix du Maine, Tom. I, pag. 538 & 539, au mot JEAN MARTIN. (M. DE LA MONNOYE).

HUBERT L'ESCOT, Prieur des Chanoines de S. Auguſtin au Bois, Seigneur Iſaac, a traduit de Latin, les Sermons de S. Bernard, Abbé de Clairvaux, ſur les principales Fêtes & Solennités de toute l'année. Item dix-ſept Sermons du même Saint Bernard, ſur le Pſeaume xc, qui commence *Qui habitat in adjutorio altiſſimi*, &c. Plus lxxxvj Sermons ſur les Cantiques de Salomon. Item quatre Traités du même Auteur, le premier des douze degrés d'humilité & d'orgueil; le ſecond, du Commandement & diſpenſation; le troiſième, pourquoi & comment il faut aimer Dieu; le quatrième, la manière de bien & religieuſement vivre, écrite à ſa ſœur, & diſtinguée en ſoixante-treize Sermons; imprimés à Louvain, *in*-4°. par Pierre Zangre Tiletan, 1577.

HUBERT PHILIPPE DE VILLIERS. Cinquante Jeux divers d'honnête entretien, induſtrieuſement inventés, par Inno-

cent Rhinghier, Gentilhomme Bolognois, & faits François par Hubert Philippe de Villiers; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Charles Peſnot, 1555. Il y a cinquante autres Jeux dudit Rhinghier, à traduire. Diſcours du Siége de Metz, traduit d'italien; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Thibaud Payen, & Philibert Rollet, 1553. Lettres amoureuſes de Meſſer Girolamo Paraboſco, avec quelques autres, ajouſtées à la fin, réduites d'Italien en François, & imprimées à Lyon, *in*-4°. par Charles Peſnot, 1555. Il a écrit en vers François, le Limas, imprimé à Paris, *in* 8°. par Nicolas du Chemin, 1564.

HUES DE BRAIESELVE, près Oignon, fut un Meneſtrel fort eſtimé par l'Auteur du Roman de Guillaume de Dole, qui dit de lui :

De Braieſelve, vers Oignon,
I vint Hues à cele cort.
L'Empereres le tint molt cort,
Que li apreiſt une dance,
Que firent pucelles de France,
A l'ormel devant Tremilli,
Où len a meint bon plet baſti.
C'eſt vers de belle Marguerite,
Qui ſi bel ſe paie & aquite
De la chanſonnette nouvelle,
Celle d'Oiſſeri,
Ne met en oubli
Que n'aille au [1] *cembel,*
Tant a bien en li,
Que moult embeli
Le gieu ſouz l'ormel.

[1] C'eſt une manière de Tournoy.

Ces plaids & gieux ou jeux ſous l'ormel, étoient une aſſemblée de Dames & Gentilshommes, où ſe tenoit comme un Parlement de courtoiſie & gentilleſſe, pour y vuider pluſieurs différends. Il y en avoit d'autres, en autres Provinces, ſelon qu'il ſe trouvoit des Seigneurs & Dames de gentil eſprit *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 82 des anciens Poëtes François.

HUES DE CAMBRAY a fait le Fabliau intitulé la Male

Digitized by Google

honte, qui eſt une moquerie faite contre Henri, Roi d'Angleterre. *Cl. Fauchet.* (ch. 88.)

HUE LI MARONNIERS [1], qui peut être celui qu'on appeloit le Marinier d'Amours) demande à Simon d'Athies, lequel emploie mieux ſon temps, celui qui aime une belle & ſage Dame ſans guerdon; mais en eſpoir de l'avoir, ou celui qui aime une Dame pauvre & nice, mais de laquelle il jouit. Par la II. il demande au même d'Athies: lequel il aimeroit mieux, que ſa femme fût qu'il la fît Wihote, & elle en fût jalouſe, ou elle le fît Wihot, & il n'en fût rien. Ce mot de Wihot, duquel uſent encore les hauts Picards, pour ſignifier Cocu, me fait penſer que la plûpart de ces Auteurs de Jeux partis, furent de ces quartiers, ou voiſins. Tant y a que tous ceux que j'ai nommés depuis Thiebaut, Roi de Navarre, ſemblent avoir eu la vogue depuis l'an M. CCXXX, juſques en l'an M. CCLX, & quelque peu d'avantage: car les Chanſons, les Fabliaux, & les Jeux partis d'Amours, font mention des Seigneurs vivans de ce temps-là: & la III. demande de Bretel, parlant de la Croiſade, prêchée contre Manfroy (uſurpateur de Sicile, tué l'an M. CCLXIIII.) montre le temps que lui, Greivillier, Ferris, Cuveliers, Perrot de Neeſle, Robert du Caſtel, & autres, ont vécu, & li Roix Adenez véquit du temps de Philippes III, Roi de France, fils de S. Louis. Car il dit qu'il fut Meneſtrel de Henri, Duc de Braban, qui mourut environ l'an 1260; lequel Prince (ainſi que confeſſe ledit Adenez) lui fit apprendre ſon métier (je crois de ſonner des Inſtrumens, & rimer) auquel il profita: mettant en rime pluſieurs faits & geſtes d'anciens Chevaliers, renommés pour leur vaillance. Car, au commencement du Roman de Cleomadez, il dit:

Je qui fis d'Ogier le Danoïs,
Et de Bertain qui fut u bois,
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un autre livre raemplis,
Moult merveilleux & moult divers.

Ce Roman de Cleomadez, eſt bien pourſuivi en ſon récit, & ſe voit plein de belles comparaiſons : auſſi lui fut-il compté ou dicté (ainſi qu'il dit) par Marie, Roine de France, fille dudit Duc de Braban, & femme en ſecondes nôces du deſſuſdit Roi Philippe, qui l'épouſa l'an M. CCLXXII. Étant cette Roine aidée à dicter ce Roman, par une grande Dame, nommée Blanche: leſquelles Adenez proteſtant ne vouloir point nommer, découvre aſſez groſſièrement, en un endroit, où les Lettres capitales de certains vers, ſont celles de leurs noms. On peut dire de lui, qu'il fut facile Rymeur, autant qu'autre de ſon temps; mais il eſt fâcheux en répétitions. On n'a vu de lui que le Roman de Cleomadez, & la moitié de celui de Bertain, qui n'eſt tel que Cleomadez. Je crois que le nom de Roi lui a été donné, ou pource qu'il fut Chef de Meneſtriez, ou que poſſible il fut Heraut & Roi d'armes du Duc ſon Maître. A la fin du Roman de Cleomadez, il adreſſe & préſente ſon Livre au Comte d'Artois, que je penſe être Robert, tué à Courtray, l'an 1302, fils de celui qui fut auſſi tué à la Maſſourre en Egypte.

[1] J'ai remarqué ci-deſſus, au mot ADENEZ, que du Verdier, qui, ſelon l'ordre Alphabétique, devoit placer le Poëte Adenez à la lettre A, l'avoit mal-à-propos confondu, en un ſeul & même Article, avec Hues Li Maronniers, brouillant ainſi pêle-mêle deux Chapitres de Fauchet, ſavoir, le 115 avec le 116, & des deux n'en faiſant qu'un. Ayant auſſi écrit ci-deſſus HUES DE CAMBRAY, & ci-deſſous HUES PIANCELLES, il devoit écrire, pour garder l'uniformité, HUES LI MARONNIERS. (M. DE LA MONNOYE).

HUES PIANCELLES a fait le Fabel de Sire Hains & Dame Avieuſe, ſa femme, qui ſe combatirent à qui porteroit les braies. Mais la Dame fut contrainte les quiter, non par faute de courage, ains pource qu'au combat, en reculant, elle tomba dans un tonneau à gueule bée, la tête la première, ayant les jambes en haut: de ſorte qu'elle ne ſe put relever: étant par cette infortune, contrainte de ſe rendre & confeſſer vaincue; l'Auteur dit de ſoi,

Hues Piancelles qui trova
Cil Fabel, par raiſon prova

Digitized by Google

Que cil qui a femme [1] *rubeſte*
Eſt garni de mauvaiſe beſte.

[1] robuſte.

HUGUES DE BRESI, (Meſſire) ou BERSI *, fut très-bon Poëte, ainſi que deux Chanſons le témoignent. Il dit que quand il ſera mort, ſa Dame connoîtra quelle perte elle aura faite, & combien qu'il n'accomplit jamais ſon vouloir d'elle, il eſt délibéré mourir ſous l'écu, plutôt que de ſe confeſſer vaincu: encore qu'elle lui aye deux ou trois fois menti, & qu'il ſe doute qu'elle aye autre ami, ſi a-t-il tant chaſſé qu'il dût bien achever. Toutefois ſa deſtinée eſt qu'il n'aura jamais bien d'aimer, puiſqu'il ne peut plus voir ſa Dame, ne trouver occaſion d'aller en ſon pays. Encore fera-t-il une Chanſon perdue, puiſqu'à perdre ſont tournés tous ſes chants. Mais poſſible que celle-ci aura telle vertu, qu'elle lui fera droiture des autres. Eſtienne Paſquier, éloquent Avocat en la Cour de Parlement, a un Livre qui, après ces deux vers de la Bible Guiot,

Lors veuil que il tiene ſa voie,
Si loing que jamais ne le voie.

en ajoute bien ſix ou ſept cens, tous Satyriques : dont les premiers commencent,

Moult ai allé, moult ai venu :
Moult m'a ma volenté batu.

Et puis, à la fin, il dit,

Cil qui plus voit, plus doit ſçavoir.
Hugues de Berſi qui tant a,
Et ſi ſai bien que li plaſour,
Tendront mes ſermons à ſolour :
Que ils ont veu que je amoie,
Plus que nus biaux ſolas & joye.

Qui pourroit bien être le même Hugues de Berſſi, que les Écrivains ont changé en Breſi, ou Berſil, comme dit un Livre qui eſt en la Bibliothèque du Roi ; lequel auſſi appelle ledit opuſcule, commençant Moult ai allé, moult ai venu, &c. La Bible du Seigneur de Berzé Chaſtelain. Il ſemble que ce de

TAYLOR INST. OXFORD

Berſi, après avoir longuement demené l'amour, ſe ſoit rendu Moine, ou pour le moins retiré des joyeuſes compagnies.

* Hugues de Berſy (ſuivant Pâquier, *Recherches de la France*, Liv. VI, Chap. 3) eſt le même Religieux de Cluny qui fit la *Bible Guiot*, Satire d'une longue haleine, dans laquelle il décrit, d'une plume merveilleuſement hardie, les vices qui régnoient de ſon temps dans tous les Etats & toutes les conditions.

HUGUES BRUNET, Gentilhomme de Rodez, fut ſavant aux bonnes Lettres, bon Poëte Comique en langue Provençale: les Chanſons qui ſe chantoient aux Scènes, lui même les faiſoit, & compoſoit le chant, & ordonnoit qu'elles fuſſent chantées: car il n'avoit point de voix. Le Roi d'Arragon le voulut avoir à ſon ſervice, comme auſſi le Comte de Thouloufe, le Comte de Rodez, Bernard d'Anduze & le Dauphin d'Auvergne. Il fut amoureux d'une gentille femme, de la noble & ancienne maiſon de Monteil, nommée Julienne de Monteil, eſtimée la plus belle Dame, la mieux parlante, & la plus ſage de Provence; mais elle ne fit jamais ſemblant de l'aimer. Quoi voyant, ſe retira du tout avec le Comte de Rodez, ſon Maître, où il fut amoureux de la Comteſſe. Le Comte s'appercevant de leurs amours, pour le plaiſir qu'il prenoit à la poëſie de Hugues Brunet, fut contraint n'en faire aucun ſemblant, étant trop aſſuré de l'honnêteté & chaſteté de ſa Comteſſe: décéda en l'an 1223, a fait un Traité intitulé *Las Drudarias d'Amour*; mais aucuns on dit que c'eſt de la propre facture de Bertrand Carbonel, Poëte de Marſeille. Pétrarque, au quatrième chapitre de ſon triomphe d'amour, fait mention de ce Poëte *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Hugues Brunet, Tom. I, pag. 380 & 381.

HUGUES DE SAINCT CEZARI, fut de noble maiſon de Provence, & ſes Prédéceſſeurs avoient été autrefois Recteurs du Monaſtère des Religieuſes de S. Céſari d'Arles. Son père le fit étudier aux bonnes Lettres. Il fut amoureux, en ſa jeuneſſe, d'une Damoiſelle de la maiſon de Serente de Seyne, ſieur de Montelar,

Digitized by Google

Montelar, à la louange de laquelle, étant bon Poëte Provençal, fit pluſieurs Chants. Se voyant être aimé & priſé des Grands, devint amoureux d'une autre Dame de Provence, de la maiſon de Caſtillo; ſes parens l'ayant mariée à un Gentilhomme de la maiſon de Villemus en Provence, pourſuivit toujours ſes amours, & icelui de Villemus étant trépaſſé, fut remariée à un autre Gentilhomme de Provence, de la maiſon de Gordes, pour laquelle il dicta & chanta de fort belles Chanſons. Néanmoins la Damoiſelle, craignant d'être notée en ſon hônneur de la familiarité qu'elle lui portoit, lui envoya ſecretement, draps, argent, & chevaux pour s'abſenter: à quoi le Poëte, pour l'affection qu'il lui portoit, obéit, &, craignant de lui déplaire, ſe déporta de cet amour: tellement qu'après avoir ſuivi la Cour de Loys II du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, ſe rendit Moine au Monaſtère de Montmajour, près d'Arles, âgé de trente ans, où il véquit fort ſaintement, en ſupportant doucement la vie auſtère & monacale, & y écrivit beaucoup de bonnes choſes en la Sainte Écriture, recouvra une copie des Œuvres des Poëtes Provençaux, qu'on diſoit avoir été extraites de celles qui avoient été rédigées & compilées par le Monge des Iſles d'or, & par le Monge de Montmajour, ſurnommé Fléau des Poëtes Provençaux: leſquelles (ainſi que l'a écrit Frère Roſtang de Brignolle, Moine de S. Victor de Marſeille, qui a rédigé par écrit, tant en rime Provençale qu'en proſe, les vies d'aucuns Poëtes Provençaux, de Marie Magdeleine, de Sainte Marthe & de pluſieurs Saints & Saintes) étoient incorrectes, & grandement différentes & défectueuſes en maints endroits, pour autant que celles qui avoient été extraites des exemplaires de ce Poëte Saint Céſari, furent trouvées belles, parfaites, & correctes, écrites en beaux caractères rouges, illuminés d'or & d'azur, qu'il adreſſa à René, fils dudit Loys II, Roi de Naples, lequel les fit tranſcrire en belle lettre, & y ajouter pluſieurs vies d'autres bons Poëtes Provençaux, & Perſonnes héroïques, qu'il avoit fait recueillir. Aucuns

ont écrit que Saint Céſari fit un Recueil à part de quelques Chanſons d'Amours, qu'il dédia à Elys des Baulx, Dame des Baulx, Comteſſe d'Avelyn : laquelle maiſon des Baulx, prit fin en Provence, en cette Comteſſe; vrai eſt qu'elle s'eſt conſervée au Royaume de Naples, en l'illuſtre maiſon de Cappue, Duc de Termoly, laquelle retient encore le ſurnom & armoiries des Baulx, qui ſont de gueules à l'étoile à ſeize rayons d'argent, & celles de la Principauté d'Orenges en pointe.

HUGUES SALEL *, natif de Caſals en Quercy, Abbé de Saint Cheron, & l'un des grands Maîtres d'Hôtel du Roi, a traduit de Grec, en vers François, les onze premiers Livres de l'Iliade d'Homere, Prince des Poëtes Grecs, leſquels il a dédiés au Roi François I de ce nom ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1555, & par Claude Gautier, 1574. Il a écrit auſſi autres Œuvres, imprimées à Paris, en un Volume, *in*-8°. par Eſtienne Roffet, dit le Faulcheur, 1539; aſſavoir la Chaſſe Royale, contenant la priſe du Sanglier Diſcord, par très-hauts Princes l'Empereur Charles V & le Roi François I; Chant Royal ſur la maladie & convaleſence du Roi; la bien venue de l'Empereur en France; Epigrammes; Diſcours de la misère & inconſtance de la vie humaine; Eclogue marine ſur le trépas de feu Monſieur François de Valois, Dauphin de Viennois, fils aîné du Roi, en laquelle ſont introduits deux Mariniers, Mellin & Brodeau, Poëtes François; Épitaphes; Chant poëtique, auquel Cupido eſt tourmenté par Venus; Épître; autre Épître à la vieille Amoureuſe; de la Main de Marguerite; du Cœur de Marguerite; autres Épigrammes; Chant amoureux d'un vieillard; le Blaſon de l'Anneau; Blaſon de l'Épingle; Épître amoureuſe; autre Épître; Chant Royal de la Conception de la Vierge Marie. Il avoit, long tems auparavant, & en ſon bas âge, écrit en rime, un Dialogue, auquel ſont introduits les Dieux Jupiter & Cupido, diſputant de leurs puiſſances; & enfin un Antidote & remède pour obvier aux dangers

Digitized by Google

amoureux : lequel Dialogue a été imprimé *in*-8°. ſans date, ni nom d'Imprimeur, & commence ainſi,

Pour effacer le ſoucy & le deuil
De mon las cœur, jà nourry de triſteſſe,
Et pour avoir réjouiſſance d'œil,
Peu de jours a, par un deſireux vueil,
Je propoſay aux verds champs prendre adreſſe. &c.

Epitaphe de Hugues Salel, par Eſtienne Jodelle.

Quercy m'a engendré; les neuf Sœurs m'ont appris;
Les Roys m'ont enrichy, Homère m'éterniſe.
La Parque maintenant le corps mortel a pris;
Ma vertu, dans les Cieux, l'ame immortelle a miſe.
Donc ma ſeule vertu m'a plus de vie acquiſe,
Plus de divin ſavoir, plus de richeſſe auſſi,
Et plus d'éternité, que n'ont pas fait icy
Quercy, les Sœurs, les Roys, l'Iliade entrepriſe.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot HUGUES SALEL, Tom. I, pag. 382.

HUGUES DE SALVE, Prevôt de Fournes, a tranſlaté en François, un Traité de Nobleſſe, compoſé par Jacques de Valere, en langage Eſpagnol, & adreſſé au Roi de Caſtille : laquelle Traduction n'a été imprimée, & eſt écrite en main, en la Bibliothèque du ſieur de Sala, à Lyon.

HUGUES SAMBIN, Architecteur, demeurant en la ville de Dijon, a inventé, pourtrait, & mis par ordonnance dix-huit ſortes de Termes d'hommes & femmes, ornés de leurs Baſes, Corniches, Friſes, & compoſés de divers enrichiſſemens; avec obſervance des nombres & meſures propres & requiſes, de quoi il a fait un Livre, avec les Deſcriptions d'iceux Termes; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean Durand, 1572.

HUGUES DE SANTCYRE, Gentilhomme, fut bon Poëte Provençal, amoureux d'une gentille femme de Provence, nommée Clermonde de Quiqueram, de la Cité d'Arles, qu'étoit une belle femme, tant accomplie & reluiſante entre les Dames

du pays, qu'elle ne recevoit comparaiſon aucune, non pas ſeulement en beauté, mais en ſens & bonté, à la louange de laquelle il fit pluſieurs belles Chanſons, de toute taille de rimes, en langue Provençale, lui commandant, pour couvrir leurs amours, de les dédier à la Princeſſe Beatrix de Savoie, Comteſſe de Provence, femme de Remond Berenguier, ainſi qu'il ſe lit en la couple finale de l'une d'icelles, diſant,

A la vallent Comteſſa de Proenſa
Qu'a tous ſous ſachs d'honnour, e de ſaber,
Sous dichs courtés, ſous ſemblans de plazer,
De grand' Amour, e de granda Valenſa,
Mand' mas Kanſons; car cella de cui es
M'a commandat qu'a leys la tramezés.

En laquelle il dit, qu'il a trois grands ennemis qui le contraignent jour & nuit de ſe meurtrir ſoi-même: ſes yeux, qui le font aimer en lieu plus haut qu'il ne lui convient: l'autre eſt Amour qui le tient en ſon pouvoir, le contraignant d'aimer ſa Dame: le troiſième & plus cruel ennemi, eſt ſa Dame, à laquelle il n'oſe montrer ſemblant, de peur qu'il ne s'occit de deſir & d'envie de l'avoir: il ſe plaint à ſa Dame, qu'eſt-ce qu'il fera, qu'il ne peut trouver répit en nulle part, ſi elle le retient à ſon ſervice: il ne ſait que faire ou dire, il ne peut mourir, & le fait languir en déſeſpoir, demande comme il pourra endurer tant de travaux. Qu'il a cherché les lieux plus ſolitaires, pour fuir ſa Dame: aveugle & ſourde; que nul ne lui aide, fors que le bruit impétueux de Durance, qui l'accompagne en ſes pleurs & regrets; Amour le voit bien, ſa Dame le ſait, & il ſent les grièves douleurs, finalement qu'il ne trouve aucun confort qu'à la mort. Le Monge des Iſles d'Or, & Saint Céſari en écrivent autant: diſent auſſi qu'il a fait un Traité, intitulé *De las rikas vertus de ſa Domna*, qu'il adreſſa à ladite Comteſſe. Il trépaſſa de fâcherie, & des rigueurs qu'il reçut d'elle, environ le temps que deſſus, qui fut en l'an 1225. On peut juger ſi Pétrarque a pris pluſieurs Inventions de ce Poëte.

Digitized by Google

HUGUES DE SAINCT VICTOR *. Voyez CHARLES DES FOURNIERS.

* Ce Théologien, assez célèbre dans son temps, étoit originaire de Flandres; il entra, en 1115, à l'Abbaye de S. Victor, où il enseigna la Théologie avec tant de réputation, qu'il fut appelé un *second S. Augustin*. Il en imita assez heureusement la manière & le style. Il mourut Prieur de S. Victor, en 1142, âge de quarante-quatre ans.

HUISTACE (Maître) *, Eustace ou Wistace, est Auteur du Roman appelé Brut. Le Poëme duquel commence par ces vers:

Qui veut ouir, qui veut savoir,
De Roy en Roy, & d'hoir en hoir,
Qui cil fure, & dont vinrent
Qui Angleterre Primes tinrent,
Quiez Roy y a en ordre eu,
Et qui ainçois, & qui puis fu,
Metre Huistace le transtata.

Je ne sais quand ce Maître Wistace mourut; mais à la fin de l'Œuvre il dit,

Puisque Dieu, incarnation
Prit, pour notre rédemption,
Mil cent cinquante-cinq ans
Fit metre Wistace ce Romans.

De sorte qu'on peut s'assurer, par cette date, du temps auquel il a vécu.

* Voici ce que l'on trouve sur l'Exemplaire de Du Verdier, de M. le Président Bouhier, écrit de sa main. — Dans un Manuscrit que j'ai de ce Roman, l'Auteur est nommé *Maître Gasse*, & ainsi dans un Manuscrit de M. Foucault, dont a parlé M. Galland, Tom. II, pag. 729 & 730 des *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, ce qui lui a fait croire, que c'étoit deux Romans différens, mais il s'est trompé. Je soupçonne que ce *Gace*, est le même que Maistre *Vacce*, aliàs *Vaicce*, ou *Vaks*, Chanoine de Bayeux, natif de l'Isle de Gersey, qui vivoit précisément dans le même temps, & a fait le Roman *de Rou & des Ducs de Normandie*, dont M. de Mosant de Brieux, en son Discours, qui est à la suite de la seconde Partie de ses *Poësies Latines*, pag. 123 & 124, nous a conservé un fragment curieux, où Vacce dit, entr'autres, pag. 126, *de Romans faire m'entremis; Moult en écris & moult en fis*. M. du Cange en parle, pag. CXCIV de sa Préface, au-devant de son

Gloſſaire Latin. *Wacce* eſt apparemment une contraction de *Wiſtace*, & la différence de la prononciation de ce nom, entre les François & les Normands, a fait ſans doute cette différence d'écriture. En effet, Borel, au Catalogue des Auteurs au-devant de ſon Gloſſaire, l'appelle *le Chanoine Gaſſe*, & dit qu'il a fait la vie de Richard I, Duc de Normandie. Voyez ce qu'en dit M. l'Évêque de la Ravaliere ſur les Poëſies du Roi de Navarre, où il le croit différent de *Wiſtace*, mais je crois qu'il ſe trompe.

HUISTACES D'AMIENS a fait le Fabel du Boucher d'Abbeville, qui fit manger à un Doyen Rural, un ſien mouton: & promettant la peau à la chambrière, puis à la garce du Prêtre, jouit de toutes deux, & encore ſe fit payer la même peau au Doyen *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 102.

HULDERICH, Comte de Helfenſtam. Recueil de l'abjuration de la ſecte Luthérienne, Confeſſion d'Auſbourg, & toutes autres héréſies de notre temps, faite par très-haut Seigneur Ulderich, Comte de Helfenſtam en Sueve; avec les cauſes & raiſons qui l'ont émeu à ce faire, mis en François, du Latin du Notaire qui a reçu ladite Abjuration, & des advertiſſemens & lettres de quelques grands & notables perſonnages; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1567.

HUON DE MERI * eſt Auteur du Roman de l'Antechriſt, parce que lui-même dit,

I m'aint Diex Huon ae Meri,
Qui à grand peine a fet ce Livre.

Il déclare au commencement de ſon Œuvre, en quel temps il l'a compoſée, puiſqu'il dit,

Il advint après celle empriſe,
Que li François orent empriſe,
Contre le Comte de Champaigne,
Qui li Rois Lois en Bretaigne — Ce fut S. Loys.
Mena ſon oſt ſans point d'aloine,
Que mors ert li quens de Boloine,
Dont li François orent fet chief,
Qui remes ſont à grant mechief,

Digitized by Google

Li membre foible & mal bailli, gouvernez.
Quant li chief au membre ſailli.
Els s'en traïrent tretuit arriers,
Fors Malclerc qui tant eſtoit fiers,
Qu'à merci ne deigna venir;
Bien cuida Bretaigne tenir,
Contre le Roi par ſon deſroi;
Com cil qui avoit cuer de Roy,
Et qui eſtoit plein juſqu'au jour
De hardement & de valour,
De courtoiſie & de largeſſe,
Lors ne me pot tenir pareſſe,
D'aller en l'oſt du Roy de France:
Tant fis en cel oſt demourance,
Que de Bretaigne ſu partis
Li Rois de France & ſu bastis
Li accors de la grand diſcorde
Que cil Roy ſi comme l'en recorde,
Avoit au Comte de Bretaigne.

Par ces vers mis au long, pource qu'ils ſervent à l'Hiſtoire du temps, il appert que Huon vivoit au commencement du règne du Roi Saint Loys; à ſavoir l'an M. CCXXVIII, auquel finit cette guerre de Bretagne. Il ſemble qu'il ait été Religieux de Saint Germain des Prez, près de Paris, car il dit,

Religoin proi quel mi meine,
Qui m'a là mené par la main,
Juſqu'à l'Egliſe ſainct Germain
Des Prez, lès les murs de Paris.

On peut mettre ſon Œuvre entre les Satyriques, puiſque c'eſt un combat des vertus contre les vices, & qu'il reprend beaucoup de diverſes qualités de gens. Il ſemble qu'il a pris ſon ſujet ſus ce que Raoul & Chriſtien avoient commencé, principalement ſus le Fabliau du chemin d'Enfer: car il dit,

Y m'ait Diex Huon de Meri, Ainſi m'aide Dieu.
Qui à grant peine ha fait ce Livre,
Il n'auſa pas prendre à delivre,
Li bel François à ſon talent.
Car cil qui trouvèrent avant,

Prindrent avant tout à l'eſlite,
Pource est ceste œuvre meins eſlite;
Et fu plus fort à achever, Al. grief.
Moult mis grand peine à échiver
Les dis Raoul & Christian.
Onque bouche de Christian
Ne dit ſi bien comme ils diſoyent,
Mes quant qu'ils dirent prenoient
Li bel François trestot à plain,
Si com il leur venoit à main,
Si qu'après eux n'ont rien guerpi.
Se j'ay trouvé aucun eſpi
Après la main as mestiviers Al. Haſniers,
Je l'ay glané molt volontiers. & Meneſtriers.

Quant à ce qu'il dit, Et fu plus fort à achever : il ſe peut entendre qu'il ne pourſuivit pas l'Œuvre commencée par leſdits Raoul & Chriſtian; mais qu'il avoit eu grande peine, ne voulant répéter ce qu'ils avoient jà dit. A la fin il nomme ſon Livre,

Par ſon droit nom a peau cet Livre
Qui très-bien s'accorde à l'eſcrit
Le tournoiement d'Antichrist.

Il appelle en un endroit les épées acérines, qui eſt une épithète aſſez bon.

As grans eſpées acerines
Fierent com feuvres ſus enclume.

* Cet Huon de Méri fut contemporain de Hugues de Berſy ; c'étoit un Religieux de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, qui vécut dans le douzième ſiècle. Le titre de ſon Ouvrage eſt le *Tournoyement de l'Antechriſt*, comme le remarque Borel, dans le Catalogue au-devant de ſon Gloſſaire François. « Il y fait, dit Pâquier, combattre les vertus ſous l'enſeigne de Jeſus-Chriſt, » contre les vices ſous celle de l'Antechriſt, & enfin les vertus remportent » la victoire ».

HUON LE ROY a fait le Lay du Vair Pallefroy, qui amena à un Gentilhomme de Champagne, nommé Guillaume, s'amie fiancée à un autre contre ſon vouloir, où il dit,

En ce lay du vair pallefroi
Oirrez le ſens Huon le Roi ;
Il veut de ſes dis deſploier, &c.

Puis

Puis il commence ainſi :

Por remembrer & por retrere
Les biens qu'en puet de ſame trere,
Et la doucor, & la franchiſe
Eſt cete œuvre en eſcrit miſe.

HUON DE VILLENEUVE. Les Romans de Regnaut de Montauban, Doon de Nantuel, Garnier de Nantuel, & Aïe d'Avignon, Guiot de Nantuel, & Garnier, ſon fils, ſont tous d'un même Poëte, parce que c'eſt une ſuite de Conte, & que les vers ſuivans baillent le nom du Trouverre :

Seignor, ſoiez en pes tuit a. . . . .
Que la vertus del ciel ſoit en vos demorée,
Gardez qu'il n'i ait noiſe, ne tabor, ne criée :
Il eſt enſinc couſtume en la voſtre contrée,
Quant un Chanterres vient entre gent henorée,
Et il a endroit ſoi ſa viëlle atrempée :
Jà tant n'aura mantel ne cotte deſramée
Que ſa première laiſſe ne ſoit bien eſcoutée :
Puis ſont chanter avant ſe de rien lor agrée,
Ou toſt ſans vilenie puet recoillir s'eſtrée. C'eſt ſtrada.
Je vos en dirai d'une qui molt est henorée,
El Royaume de France n'a nulle ſi loée,
Huon de ville noeve l'a molt estroit gardée,
N'en vol prendre cheval ne la mule aſeltrée, Enharnachée.
Peliçon vair, ne gris mantel, chape ſorrée,
Ne de buens pareſis une grand henepée, C'eſt deniers Pariſis.
Or en ait il mauſgrez qu'ele li est emblée, Poignée.
Une molt riche piece vos en ai aportée.

Ces vers montrent l'entrée de ces Chanterres, avant que faire leurs récits, & auſſi les récompenſes qu'ils tiroient des Seigneurs, en chevaux, habits, & deniers. Le treizième vers fait ſoupçonner qu'un Chanterre déroba ce Roman, à Huon de Villeneuve, qui en étoit le Trouverre, & Inventeur. Il s'y trouve d'aſſez bonnes Sentences & Deſcriptions, &, entr'autres, celles-ci.

Qui une fois a bien n'a mie touſiours mal. &,
La choſe qu'on ne puet amender ne drecier
Nus preudhom ne la doit élever n'eſaucier. &,

Force n'eſt mie drois pieça l'ai oi dire. &,
Que au beſoing peut-on ſon ami éprouver. &,
Toſiors attent li fox que la tempeſte dure. &,
Que jà nul avers hom ne puet en pris monter. &,
Hé France (ce dit-il) ſor totes la meillor,
Eins ne fuſtes encore un jour ſans trahitor.

Par tout il donne à la France, l'Epithète de douce France.

Du Roman de Doon.

De morts & de navrez & jonchier & couvrir. &,
Toſiors l'ai oi dire ſouvent eſt reprouvé
Cil venge mal ſon deuil qui parmi la doblé. &,
Ainçois en i morront dix mille ferarmé. &,
Nul chevaux ne hennit, ne nul mul ne recaigne. &,
Ainſi com a celée s'abaiſſe li Faucon,
Quand la faim le juſtice en la froide ſaiſon,
Brochent François enſemble contre val le ſablon. &
De ſang & de cervel la place colorir.
En el fons de la ſale les un marbrin piller.

Et par tout Peliçon Hermin, Lance freſnine, Cendal pourprin, & autres mots de telle façon, dont l'on peut uſer encore aujourd'hui. Ce vers étoit oublié,

Juſtice & Seigneurie fait mainte choſe faire.

Du Roman d'Aïe d'Avignon, & Garnier.

Je ne ſais ſi Aufanions l'a fait, tant y a que je trouve ces vers,

Aufanions lor chante d'une chevalerie
Comme d'Otrante priſt Flandrine ſ'amie.

poſſible que c'étoit le Jongleur du Livre.

Que toſt meſadvient l'hom quant il moins s'en prent garde, &,
Treſtot l'a pourfendu deſci qu'a la corée,
Li cors s'eſt eſtendus, l'ame s'en eſt volée,
Et li chevaux s'enfuit, la regne abandonnée. &,
Quant Sanſes ce regarde vit cheoir Beranger,
Les eſperons a or tornez devers le ciel,
Et l'hiaume d'Arabe en el ſablon fichier
La ſelle treſtourner & fuir le deſtrier. &,
De avoir à meſtier le preudhom ou qui ſoit, &,
La joie de cel ſiècle n'est pas toſiors durant,

Digitized by Google

Or & argent & pailles ſachiez tot eſt noyant. &,
Ce ſu après la paſque que ver vet à declin,
Que floriſſent cil pré & cil gaut ſont foüli,
Que chantent cil oiſel haut & cler & ſeri,
Lors change folle dame l'amor de ſon mari. &,
Que parole d'enſans ne doit on mettre en pris. &,
Plus que Faucon ne vol quant a faim de mangier,
Point li Dus le cheval des eſperons d'ormier. &,
Rois qui fet trahiſon ne doit eſtre eſgardé,
Ne tenir le Royaume, ne couronne porter.

Le mot de pailles ſignifie un riche drap de ſoie, & en Italie *Correre il paglio* eſt courre pour gagner des pièces de drap d'or, de veloux, ſoie, ou écarlate, que les Seigneurs & Républiques donnent à certains jours de l'année, pour réjouir le peuple à voir courir les chevaux de Barbarie. Quant au mot Gaut, il ſignifie bois, témoins ces vers du Roman de Regnaut de Montauban,

Eins charpentier en bos ne ſot ſi charpenter,
Ne mena telle noiſe en parſont Gaut ramé.

& Goi en Breton ſignifie bois : Eſperons d'ormier ſignifie de fer doré. Encore à Paris, l'on appelle ſellier l'ormier, celui qui peut faire des ſelles garnies de boucles & ferrures néceſſaires. Et l'ormerie, en ce métier, s'appelle toute ferrure qui appartient au harnois d'un cheval, hors le mors.

Du Roman de Guiot de Nanteuil.

Diables ſoit avoir al malſez le comment
Que tant fort le convoitent li petit & li grant,
Encore en trahira li pere ſon enfant. &,
Li veſpres eſt venus, li jor s'eſt abeſſiez. &,
Li jor vet a declin, li veſpres est venus. &,
Une pierre reonde ha à ſes piez trouvée,
Par deviſe d'un pré ſu illec apportée,
Il ſu fors & membrus ſi la amont levée. &,
Autre ſi com oiſel s'enfuit devant faucon
Guenchiſſent entor lui les parens Ganelon.

Et parlant d'un aſſaut,

Quant Challe ot veu ſes gens qui el foſſé giſoient
Sanglans, morts & navrez. &c. &,

A bons eſpiez tranchans ont la preſſe rompue,
La peuſſiez voir un estour commencier
Tant fort eſcu trouver toute lance briſier;
L'un mort par deſſus l'autre chëoir & trebuchier,
De ſang & de cervel va la terre couvrant. &,
Le jour s'est esbaudis belle est la matinée,
Li Solaux est levez qui abat la rouſée,
Li oiſel chantent cler en la ſelve ramée. &,
A l'abeſſier des lances ils les ont bien reçeus,
Ils lor mettent el cors & les fers & les fus. &,
Tu fais ainſi com cil qui debat le buiſſon,
Puis vient l'Ostoir après qui mange l'oiſillon. &,
Sur la lance freſnine le Lion attacher. &,
Ce fu el mois de Mai que le temps s'aloigna.

quant au mot de Malfez, c'eſt-à-dire, Diable, & eſprit infernal, témoin Villon;

Car où ſont li ſaints apoſtoilles, Papes.
D'aubes vestus, d'amits coëſez,
Qui ne ſont ceints fors que d'estoles,
Dont par le col prend li maufez.

c'eſt-à-dire mal faits. Auſſi les Peintres font les Diables horribles & contrefaits, comme s'ils avoient perdu cette beauté, qui fit monter Lucibel en ſi grand orgueil. Ces quatre Romans ont été compoſés, depuis le commencement du règne de Philippes Auguſte: car en celui de Regnaut de Montauban, il nomme les Comtes de Rames, Galerans de Saiete, Geofrois de Nazaret, tous Barons d'outre mer: qui furent en pris environ l'an M. CC. & du temps que Saladin prit Jeruſalem. Par celui de Doon de Nanteuil, il dit,

Par la foy que je doy la couronne & li clou
Que dans Challe li chaux aporta à Charrou.

Cela même ſe trouve autre part, & que ce Roi fut Fondateur de ladite Abbaye. Mais nous tenons à Paris, que ce fut Saint Louis, qui acheta la Couronne d'épines: de ſorte qu'on peut deviner que ce Roman précède le temps dudit Roi Saint Louis. *Cl. Fauchet.*

Digitized by Google

H. DE LA HAYE. De la préſence du corps de Chriſt, en la Cêne; imprimé *in*-8°. l'an 1564. *Calvinique.*

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Effigies & diverſité d'HABITS de toutes nations de cet âge, expoſées par quatrains François; imprimées en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1572.

HARANGUE & Remonſtrance du peuple & tiers état de France, prononcée devant le Roi très-Chrétien Charles IX, tenant ſes États à S. Germain en Laye; imprimée en l'an 1560.

HARANGUE des Ambaſſadeurs du Roi de France, Charles IX, prononcée au Concile Général de Trente; avec la Réponſe de l'Aſſemblée dudit Concile; imprimée à Lyon, par Ambroiſe du Roſne, 1563.

HECATOMGRAPHIE, imprimée à Lyon, *in*-16.

HECATOMPHILE, traduite d'Italien en François; imprimée à Lyon, par François Juſte, 1536 *.

* L'Original eſt de Léon-Baptiſte Albert, mort à Florence, l'an 1484.

Le Roman de HECTOR DE TROYE, imprimé à Paris.

Le Roman de la belle HELENE de Conſtantinople, mère de S. Martin de Tours & de Sainte Brice *.

* Voy. les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, Tom. II, pag. 677, où ce Roman eſt attribué à Alexandre de Paris.

Le grand HERBIER, contenant les qualités, vertus & propriétés des Herbes, Arbres, Gommes & Semences, extrait de pluſieurs Traités de Médecine, comme de Avicenne, Raſis, Conſtantin, Iſaac & de Plataire; imprimé à Paris, *in-fol.* par Guillaume Nyverd, ſans date.

La vie du Preux & vaillant HERCULES, déduite par Hiſtoires; ſes illuſtres Proueſſes nobleſſes & libéralités; impri-

mée à Lyon, *in*-4°. longuet par James Muſnier, ſans date. Le Roman des faits & Geſtes de Hercules, a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Philippes le Noir.

Le grand HERCULES Gallique, qui combat contre deux, compoſé en vers François, à la louange du très-Chrétien Roi François I de ce nom, & commençant ainſi,

Déclarez-moy les aſſaults & alarmes,
Docte Pallas, qui préſidez aux armes,
Et ordonnez les ſciences infuſes.
Déclarez-moy, ô Princeſſe des Muſes,
L'occaſion & cauſe du débat,
Dont Hercules contre deux Roys combat,
Contre deux Roys, l'un Empereur Romain,
Et l'autre tient l'Angleterre en ſa main, &c.

imprimé *in*-4°. ſans nom de lieu, ni d'Imprimeur, & ſans date.

Roman de Meſſire HEREC *, fils du Roi Lac en Galles, & Chevalier pour lors, de la Table ronde, en rime, lettre de main, commençant,

Un jour de Paſques qu'il fit bel
A Caradignan le Chaſtel,
Le Roy Artus eut court tenue,
Plus belle qu'onques ne fut veue,
Car tant y eut de Chevaliers,
Gentilshommes & Eſcuyers,
Roynes, Dames & Damoiſelles, &c.

eſt écrit en main ſur parchemin, en la Bibliothèque du ſieur de Sala, à Lyon.

* Il eſt appelé Meſſire Eric dans le Manuſcrit, *in*-4°. coté 526, de M. Baluze.

Traité des HÉRÉTIQUES, aſſavoir ſi on les doit perſécuter; & comment on ſe doit conduire avec eux, ſelon l'advis, opinion, & ſentences de pluſieurs Auteurs, tant anciens que modernes; imprimé à Rouen, *in*-8o. par Pierre Freneau, 1554. *Cenſuré.*

Digitized by Google

HEURES de notre Dame, tranſlatées de Latin en François, à l'uſage de Rome, de Paris & autres lieux; imprimées en mainte ſorte.

Le Teſtament du glorieux ami de Dieu, Saint HIEROME, tranſlaté de Latin; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de la Porte, ſans date.

HISTOIRE Évangélique des quatre Évangéliſtes, en un fidèlement abrégée, tranſlatée du Latin de Saint Auguſtin, en François, par un, qui a pour deviſe, Crainte de Dieu vault zelle [1], & imprimée à Lyon, *in*-8°. par Gilbert de Villiers, 1526.

[1] La Croix du Maine a fort bien reconnu que la deviſe, *Crainte de Dieu vaut zelle*, donnoit à entendre que l'Auteur du Livre étoit le nommé JEAN DE VAUZELLES, Lyonnois, dont il ſera parlé à la lettre I. Voy. LA CROIX DU MAINE, au même nom, Tom. I, p. 602. (M. DE LA MONNOYE).

Expoſition ſur l'HISTOIRE des dix Lepreux, extraite du dix-ſeptième chapitre de S. Luc. *Cenſurée.*

Quatre HOMELIES de trois antiques & excellens Théologiens, aſſavoir 1 Gregoire Nazianzene, du jour de la Nativité de notre Seigneur. 2 Saint Jean Chriſoſtome, de la Réſurrection. Ledit Chriſoſtome, du Profit de l'Évangile; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1544 *.

* Il a oublié de mettre le troiſième Théologien.

Moralité de l'HOMME, produit de nature au monde, qui demande le chemin de Paradis & y va par neuf journées. La première eſt de nature à péché: la ſeconde de péché à pénitence, paſſant par libéral arbitre: la troiſième de pénitence aux divins Commandemens: la quatrième des Commandemens aux Conſeils: la cinquième, des Conſeils aux vertus: la ſixième, des Vertus aux ſept dons du Saint Eſprit: la ſeptième, des Dons aux béatitudes: la huitième, des Béatitudes aux fruits dudit S. Eſprit; la neuvième, des Fruits au jugement & paradis; imprimée à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre.

Traité du nouvel HOMME, tranſlaté premièrement d'Alle-

mand en Latin, & puis de Latin en François, contenant cinquante-ſix chapitres; imprimé en Anvers.

L'HOMME pécheur, en rime, joué à Tours, & eſt à ſoixante Perſonnages: entre autres, la Terre, le Monde, Charité, Foi, Eſpérance, Dieu, les Anges, Sapience, Juſtice Divine, Raiſon, Franc-arbitre, Conſcience, Entendement, Satan & ſes Diables, Péché, Senſualité, Déſeſpérance de pardon, Honte, Crainte de dire ſes péchés, Eſpérance de longue vie, les ſept Péchés Mortels, les ſept Vertus contraires, Compaſſion, le Pécheur, Contrition, Satisfaction, Rémiſſion, Miſéricorde, le Prêtre, Pénitence, Aumône, Oraiſon, Jeûne, Affliction, Maladie, la Mort; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Janot, 1529.

L'HORLOGE de la Paſſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimée à Paris, par Michel le Noir, ſans date.

L'HORLOGE de Sapience [1], imprimée à Paris, par Eſtienne Groulleau.

[1] C'eſt une Traduction de l'*Horologium Sapientiæ*, Ouvrage célèbre du pieux Jacobin Henri Suſo. Le P. Echard en compte juſqu'à cinq verſions Françoiſes, dont la première fut faite en 1389, par un Cordelier Lorrain, 24 ans après la mort de l'Auteur. Ce même Livre eſt encore rapporté plus bas, à la fin de la lettre O, L'ORLOGE DE SAPIENCE. (M. DE LA MONNOYE).

HORTULUS Sanitatis, tranſlaté en François, imprimé à Paris, *in-fol.* *.

* Voy. à la fin de la lettre J, le mot JARDIN DE SANTÉ.

L'HOSPITAL D'AMOURS, rime [1], imprimé à Paris, 1482.

[1] André Ducheſne, dans ſes *Annotations ſur les Œuvres d'Alain Chartier*, pag. 867, remarque, avec Clément Marot, que la pièce, intitulée l'*Hopital d'Amours*, n'eſt point d'Alain Chartier. Il prouve même qu'elle n'en pouvoit être, mais il n'apprend point de qui elle étoit. C'eſt à quoi, au mot ALAIN CHARTIER, ſur la fin de la note, j'ai pris ſoin de ſuppléer. — Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, p. 11 & 12. (M. DE LA MONNOYE).

HUON de BORDEAUX, Roman, imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1566.

JACOB

Digitized by Google

J A C.

JACOB, de Pierre-Vive, Religieux de l'Ordre de Saint Benoiſt, a tranſlaté en François, trois Livres ou petits Opuſcules de S. Bernard, premier Abbé de Clairvaux, de l'Ordre de Citeaux. Le premier, des Degrés d'humilité: le ſecond, des deux yeux de l'Ame: le troiſième, le Miroir de la vie Religieuſe; imprimés à Paris, *in*-4°. par Simon Voſtre, 1510.

JAQUEMARS GIELÉE, fut habitant de l'Iſle en Flandres, & compoſa le Roman du nouveau Renard, qui eſt une Satyre contre toutes ſortes de gens, Rois, Princes, & d'autres vocations: principalement Eccléſiaſtiques. Il ſe nomme à la fin de ſon Livre, & dit,

Jamais n'en y ert Renars mis jus:
Se Diex nel ſet, qui * *maint la ſus.* demoure.
Ce nos dit Jaquemars Gielée.

Le temps de la compoſition du Livre, eſt après écrit.

La figure eſt fin de no Livre:
Veoir le poez à delivre,
Plus n'en feray o mention.
En l'an de l'incarnation
Mil & dos cens & quatre vings
Et dix, fu ci faite la fins
De ceſte branche, en une ville,
Qu'on appelle en Flandres l'iſle,
Et parfaite le jour ſaint Denis.

Cette figure dernière, eſt une grande roue maniée par Fortune, ſus le haut de laquelle ſiet Maître Renard: adextré d'Orgueil: & à ſeneſtre de Dame Guille, qui l'aſſure que jamais ne cherra, ayant pour Conſeillers deux ſortes de gens de Religion, lors fort haïs & mal voulus, pour les entrepriſes qu'ils faiſoient ſus toutes ſortes d'états.

* Voy. FAUCHET, Chap. 24.

JAQUES (Saint) Apôtre de notre Seigneur. L'Épître * Catholique de Saint Jaques, Apôtre, contenant cinq chapitres, imprimée dans le Nouveau Teſtament.

* C'eſt S. Jaques le Mineur, frère de S. Jude, fils de Cléopas, & de Marie, ſœur de la Sainte Vierge, premier Evêque de Jéruſalem, qu'Ananus, grand Sacrificateur des Juifs, fit condamner à mort, & abandonna au peuple, qui le précipita des degrés du Temple, où il fut tué d'un coup de levier. Sa vie étoit ſi ſainte & ſi reſpectable, que l'Hiſtorien Joſeph regarde la ruine de Jéruſalem, comme la punition de ſa mort, qui arriva l'an de Jeſus-Chriſt 61.

JAQUES ACONCE. Les Ruſes de Satan, recueillies & compriſes en huit Livres, par Jaques Aconce, imprimées en Latin, puis en François, à Baſle, *in*-4°. par Pierre Perne, 1565. avec une Préface dont le commencement eſt tel : Si d'aventure quelqu'un s'ébahit, comme d'un fait étrange & prodigieux, que homme vivant ait été d'entrepriſe ſi hardie, ou de témérité tant outrecuidée, que de s'ingérer à chercher, & mettre par écrit les ruſes de Satan, tâchant (choſe impoſſible) d'épuiſer ou tarir l'Ocean, je voudrois qu'il deſcendît en ſoi-méme, pour philoſopher & attentivement conſidérer; aſſavoir, ſi d'autant plus que les fineſſes de ce cauteleux routier, les menées d'un tant ancien & malicieux guerrier, ſont couvertes & cachées, s'il ne ſe faut d'autant plus ſoigneuſement garder, &c. *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques Aconce; Tom. I, pag. 386.

JAQUES AMYOT. Entre ceux qui ont nouvellement couché ſur le papier, leurs intentions & leurs propos, ou les propos d'autrui, en dignité & excellence d'écriture, un ſe trouve digne d'honnête marque : c'eſt Jaques Amyot, premièrement Abbé de Belloſane & de Saint Corneille de Compiegne, maintenant Evêque d'Auxerre, Conſeiller du Roi en ſon privé Conſeil, & grand Aumônier de France, lequel a fait parler François à Plutarque, & tant élégamment, qu'on doute, ſi Plutarque parle mieux en ſa langue, par la douceur de la Grèce, que par la grace d'Amyot en François. Amyot a la

Digitized by Google

vertu qui eſt ſingulière en écriture parfaite: aſſavoir le langage du commun, & du peuple, & la liaiſon du docte. Ce perſonnage a joint ces deux points en perfection : & partant tous ceux qui ſe veulent mêler d'écrire, doivent avoir & tenir ſon langage pour un patron, ou bien une règle d'écriture accomplie. Car il a tellement embelli & enrichi la langue Françoiſe, par ſon propre domaine, qu'il eſt impoſſible de mieux traduire Plutarque, en toute autre langue qu'il a fait en la nôtre. Ce qu'eſt contraint confeſſer Hermannus Cruſerius, lequel a fait la verſion des vies de Plutarque, en Latin, où, en une Épître Liminaire, il donne témoignage de notre Amyot, tel & en ſemblables termes que s'enſuit. *Intereà cùm jam poliviſſem atque emendaſſem vitas meas Plutarchi, oſtendit mihi Bruxellæ, ubi agebam, illuſtriſſ. principis mei legatus, Secretarius regius, editas elegantiſſimè ab Amioto linguâ Gallicâ vitas Plutarchi : quæ exierat in publicum ſex menſes antequàm eas viderem. Hujus viri mihi eruditio & diligentia aliquid lucis nonnullis in locis attulit. Cui ego hoc teſtimonium dabo, non poſſe fieri ut quiſquam hoc tempore Plutarchum tam vertat ornatè Latinâ linguâ, quàm vertit ille ſuâ. In cauſa eſt quòd ille linguam maternam nitidiſſimis coloribus excoluerit diſtinxeritque, cùm nos linguam Romanam vix longo temporis ſpatio ac multis laboribus, alienam atque exoletam, quaſi balbutiamus.* Mais pour la confirmation de ce que deſſus, il n'eſt beſoin d'autre preuve que de ſes Traductions qui ſont telles: les Amours Paſtorales de Daphnis & Chloé, écrites premièrement en Grec, par Longus, ancien Auteur ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1559. L'Hiſtoire Æthiopique D'HELIODORE, contenant dix Livres écrits en Grec, traitant des loyales & pudiques Amours de Theagenes, Theſſalien, & Chariclea, Ethiopienne : en laquelle Hiſtoire, outre l'ingenieuſe fiction, y a de beaux diſcours tirés de la Philoſophie naturelle & morale, force Dits notables & Propos ſententieux, pluſieurs belles Harangues, où l'artifice de l'éloquence eſt très-bien employé, & par-tout les paſſions humaines peintes au vif, avec ſi grande

honnêteté, que l'on n'en ſauroit tirer occaſion ou exemples de malfaire, pource que de toutes affections illicites & mauvaiſes, l'Auteur a fait l'iſſue malheureuſe; & au contraire des bonnes & honnêtes, la fin deſirable & heureuſe. Mais ſur-tout la diſpoſition en eſt ſingulière, car il commence au milieu de ſon Hiſtoire, comme font les Poëtes Héroïques. Ce qui cauſe de prime face un grand ébahiſſement aux Lecteurs, & leur engendre un paſſionné deſir d'entendre le commencement: & toutefois il les tire ſi bien par l'ingénieuſe liaiſon de ſon conte, que l'on n'eſt point réſolu de ce que l'on trouve au commencement du premier Livre, juſques à ce qu'on ait lu la fin du cinquième: & quand on eſt là venu, encore a t'on plus grande envie de voir la fin, que l'on n'avoit auparavant d'en voir le commencement: de ſorte que l'entendement demeure toujours ſuſpendu, juſques à ce que l'on vienne à la concluſion, laquelle laiſſe le Lecteur ſatisfait. Et ſi cet Auteur Grec Heliodore a très-élégamment écrit cette Hiſtoire, dont l'invention eſt belle & à admirer, ledit ſieur Amyot l'a encore mieux embellie par ſa traduction, faite en termes & langage les plus élégans qu'il ſeroit poſſible de trouver, comme le Lecteur de bon ſavoir pourra juger, voyant le Livre qui a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, en l'an 1549. *in-fol.* par Jean Longis, 1559. & en *in*-16. à Lyon, par Loys Cloquemin, 1575. Sept Livres des Hiſtoires de Diodore Sicilien, aſſavoir depuis le onzième, où il commence par le voyage du Roi de Perſe, Xerxès, d'Aſie en Europe, avec groſſe armée, juſques au dix-ſeptième Livre, qui finit à la mort d'Alexandre le Grand: traduits de Grec en François, par ledit Amyot, & imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, en l'an 1554. Les Vies des Hommes illuſtres, Grecs & Romains, comparées l'une avec l'autre, par Plutarque de Cheronée, Précepteur de l'Empereur Trajan: aſſavoir de Theſeus, Romulus, Lycurgus, Numa Pompilius, Solon, Publicola, Themiſtocles, Furius Camillus, Periclès, Fabius Maximus, Alcibiades, Coriolanus, Paulus Æmilius, Timoleon, Pelopidas, Marcellus,

Digitized by Google

Ariſtides, Marcus Cato, Philopœmen, T. Quintius Flaminius, Pyrrhus, Caius Marius, Lyſander, Sylla, Cimon, Lucullus, Nicias, Marcus Craſſus, Sertorius, Eumenes, Ageſilaus, Pompeius, Alexandre le Grand, Julius Cæſar, Phocion, Caton d'Utique, Agis & Cleomenes, Tiberius & Caius Gracches, Demoſthenes, Cicero, Demetrius, Antonius, Artaxerxes, Dion, M. Brutus, Aratus, Galba, Othon, tranſlatées de Grec en François, & imprimées premièrement à Paris, *in-fol.* & *in*-8°. en divers Volumes, par Michel de Vaſcoſan, depuis par Jacques du Puys: & à Lyon, *in*-8°. par Louys Cloquemin. Cette Œuvre excellente des Vies, Plutarque, l'Auteur, l'appela *Parallelon*, comme qui diroit l'accouplement ou aſſortiment: pour ce qu'il accouple un Grec avec un Romain, mettant leurs vies l'une devant l'autre, & les conférant enſemble, ſelon qu'ils ſe ſont trouvés avoir entre eux, conformité de nature, de mœurs & d'aventures, en examinant ce que l'un a eu de meilleur ou de pire, de plus grand ou de plus petit, que l'autre: le tout avec tant de beaux & graves diſcours par tout, tirés des plus profonds & plus cachés ſecrets de la Philoſophie morale & naturelle, tant de ſages avertiſſemens & de fructueuſes inſtructions, ſi affectueuſe recommandation de la vertu & déteſtation du vice, tant de belles allégations d'autres Auteurs, que c'eſt un tréſor de toute rare & exquiſe Littérature. Les Œuvres morales & mêlées de Plutarque, auſſi tranſlatées de Grec, contenant pluſieurs Opuſcules ou Traités; aſſavoir comment il faut nourrir les enfans; comment il faut lire les Poëtes; comment il faut ouir; de la Vertu morale; du Vice & de la Vertu; que la Vertu ſe peut enſeigner; comment on pourra diſcerner le flatteur d'avec l'ami; comment il faut refrener la colère; de la Curioſité; de la Tranquillité de l'Ame & Repos de l'Eſprit; de la mauvaiſe Honte; de l'Amitié fraternelle; du trop parler; de l'Avarice & Convoitiſe d'avoir; de l'Amour & Charité naturelle des pères envers les enfans; de la Pluralité d'amis; de la Fortune; de l'Envie & de la Haine; comment on pourra recevoir utilité de

ſes ennemis; comment on pourra appercevoir ſi l'on amende en l'exercice de la vertu; de la Superſtition; du Banniſſement ou de l'Exil; qu'il ne faut point emprunter à Uſure; qu'il faut qu'un Philoſophe converſe avec les Princes; qu'il eſt requis qu'un Prince ſoit ſavant; que le vice eſt ſuffiſant pour rendre l'homme malheureux; comment on ſe peut louer ſoi-même ſans repréhenſion; quelles Paſſions ſont les pires, celles de l'Ame ou celles du corps; les Préceptes de mariage; le Banquet des ſept Sages; Inſtruction pour ceux qui manient affaires d'État; ſi l'Homme d'âge ſe doit mêler d'affaires publiques; les Dits notables des anciens Rois, Princes & grands Capitaines; les Dits notables des Lacédémoniens; les vertueux Faits des femmes; Conſolation envoyée à Appollonius, ſur la mort de ſon fils; Conſolation envoyée à ſa femme, ſur la mort de ſa fille; pourquoi la Juſtice Divine, différe quelquesfois la punition des maléfices; que les bêtes brutes uſent de la raiſon; s'il eſt loiſible de manger chair, (& y a deux Traités ſur ce); que l'on ne ſauroit vivre joyeuſement ſelon Epicurus; ſi ce mot commun, Cache ta vie, eſt bien dit; les Règles & Préceptes de Santé; de la Fortune des Romains; de la Fortune ou Vertu d'Alexandre, Traité premier & ſecond; d'Iſis & d'Oſiris; des Oracles qui ont ceſſé; que ſignifie ce mot *Ei*; les Propos de Tables, Livres IX. les Opinions des Philoſophes, Livres V. les Demandes des choſes Romaines; les Demandes des choſes Grecques; Collation abrégée d'aucunes Hiſtoires; les Vies des dix Orateurs; de trois ſortes de Gouvernement; Sommaire de la comparaiſon d'Ariſtophanes & de Menander; étranges Accidens advenus pour l'Amour; quels animaux ſont les plus adviſés; ſi les Athéniens ont été plus excellens en Armes, qu'en Lettres; lequel eſt plus utile le feu ou l'eau; du premier froid; les Cauſes naturelles; les Queſtions Platoniques; de la Création de l'Ame; de la fatale Deſtinée; que les Stoïques diſent des choſes plus étranges que les Poëtes; les Contredits des Philoſophes Stoïques; des communes Conceptions contre les Stoïques; contre l'Epicurien

Digitized by Google

Colotes; de l'Amour; de la face qui apparoît au rond de la Lune; Pourquoi la Propheteſſe Pythie ne rend plus les Oracles en vers; de l'Eſprit familier de Socrates; de la malignité d'Hérodote; de la Muſique; qui ſont en tout lxxv Opuſcules, réduits en deux Tomes, & imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel de Vaſcoſan *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques Amyot, Tom. I, pag. 387 & 388.

JAQUES ARCADELT a mis en Muſique pluſieurs belles Chanſons Françoiſes, qui ſe trouvent dans les Livres du Recueil; imprimées à Paris, par Nicolas du Chemin, & par Adrian le Roy.

JAQUES AUBERT, Vandoſmois, a écrit en quatre-vingt-un chapitres, un Livre des Natures & Complexions des hommes, & d'une chacune partie d'iceux, & auſſi des ſignes par leſquels on peut diſcerner la diverſité d'icelles, imprimé à Lauſane, *in*-8°. par François le Preux, 1571; & à Paris, *in*-16. par la Veuve Pierre du Pré, 1572.

JAQUES BASSENTIN, Écoſſois, a écrit Paraphraſe & amplification de l'uſage de l'Aſtrolabe, & de certain ajoutement à la fabrique d'icelui; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555. Aſtronomique diſcours, contenant un Traité ſuccinct & familier, pour l'intelligence des tables des Sinus. Autre Traité des Triangles, tant rectilignes, que Sphériques. Traité ſur la Sphère du monde. Plus la Théorique des cieux & mouvemens pratiqués des ſept planetes. Item, Pratique des mouvements céleſtes, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1557.

JAQUES BEREAU *. Les Eclogues & autres Œuvres Poëtiques de Jaques Bereau, Poitevin; aſſavoir dix Eclogues: la première intitulée Théophile, des infélicités de ce temps: ſeconde Daphnis: troiſième Mœlibée, de la louange de la vie ruſtique: quatrième Pan: cinquième Polynnete: ſixième Amyn-

tas : ſeptième Janot, ſur les calamités de la guerre : huitième Merlin : neuvième Amarante : dixième de la Paix publiée en Avril 1559, entre les très-puiſſans Henri & Philippe, Rois de France & d'Eſpagne : Odes en nombre neuf, dont la cinquième eſt la Deſcription Poëtique du Poupon : Gayeté d'un Œillet ôté à ſa maîtreſſe : Chanſons trois, Adieu à l'Amour : le Raviſſement d'Hylas : l'Hiſtoire d'Hippomene & Atalante : Complainte de France, ſur la guerre civile qui fut entre les François, l'an 1562. Sur la Paix faite entre les François, après la guerre civile. Epitaphe du ſieur de Belle-ville. Sonnets trente-huit. Amour picqué d'une Abeille, pris de Theocrite; imprimées à Poitiers, *in*-4°. par Bertrand Noſcereau, 1565.

* Du Verdier donne aſſez exactement ici le titre de toutes les Poëſies de Jaques Bereau, qui cependant fit ſa principale occupation de l'étude des Loix, dans la vue de ſe procurer une fortune honnête, & quelque conſidération dans le monde, ce qu'il ne pouvoit pas eſpérer de ſon attachement aux Muſes. Il eſt vraiſemblable qu'il n'en fut pas plus heureux, ni plus conſidéré, à en juger par les plaintes qu'il fait de la fortune, dans ſon dix-huitième Sonnet. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 147.

En l'Ode IV,

[Ulyſſe ſeul échapa,
Car Mercure l'équipa
D'une propice racine,
Qui luy fut contrepoiſon,
Pour éviter la poiſon
De la ſorcière maline.
Ainſi la Circe ſoulait
Muer chacun qui alloit
Aborder à ſon rivage,
En figure de pourceau,
Ou en figure d'oiſeau,
De loup, ou d'aſne ſauvage.
Qui ſont les enchantemens;
Qui ſont les médicamens,
Et les poiſons de la Circe,
Sinon les affections,
Et les folles paſſions
Qui nous conduiſent au vice?
Les hommes, qui, ſans ceſſer,
Se travaillent d'amaſſer,
Et qui, ſans ſoing d'où provienne
Leur bien, en prennent ſur tous
Violemment, ſont les loups
De cette Magicienne.
Ceux-là qui leur Déité
Fondent en la volupté
Et diſſolue & énorme,
Des bons vins & des morceaux;
Ce ſont les ſales porceaux,
Où la Circe nous transforme.
Ceux qui ſont tardifs & lents;
Ceux qui ſont d'eſprits volants,
Qui n'ont arrest, ny demeure;
Ce ſont les aſnes brayans,
Ce ſont les hommes ayant
Pris des oiſeaux la figure.

Et

Et la Prudence & Raiſon,
Furent la contrepoiſon,
Que donna au bon Ulyſſe
Le Dieu des Dieux meſſager,
Pour le ſauver du danger
Et des charmes de la Circe.

Car d'icelle le ſçavoir
N'a deſſus l'homme pouvoir,
Qui accort prudent & ſage,
S'est de la raiſon vestu,
Et a aimé la vertu
Dès ſon premier & jeune âge.

Aux Sonnets.

Veux-tu estre priſé, & te voir avancé
En réputation entre le populaire?
Diſcour en compaignie, & plustost que t'y taire,
Mets le conte en avant d'Oreste l'inſenſé.
Si un bon propos est devant toy commencé,
Parle en comme ſçavant; remue quelque affaire
Touſiours avec quelqu'un; & ſi tu n'as que faire,
Fay ſemblant toutefois d'estre bien empreſſé.
Suy les gens d'apparente, invite-les à boire
Quelquefois de ton vin: ſi riche n'es, fais croire
Que tu as force biens, ſois affable & plaiſant.
Sur-tout ne ſouffre pas qu'on te faſſe une honte;
Car ſi ſimple & couard de toy tu ne tiens conte,
Rien ne te priſeront les hommes d'apréſent.]

JAQUES BESSON, Dauphinois, Profeſſeur en Mathématique, en la ville d'Orléans, a écrit l'Art & Science de trouver les eaux & fontaines cachées ſous terre, autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes, imprimé à Orléans, *in*-8°. par Eloy Gibier, 1569. Le Coſmolabe, ou Inſtrument univerſel, concernant toutes obſervations qui ſe peuvent faire par les Sciences Mathématiques, tant au ciel, en la terre, qu'en la mer; imprimé à Paris, *in*-4°. par Philibert Gautier de Roville, 1567. Art & moyen parfait de tirer huiles & eaux de tous médicamens ſimples & oléagineux, confirmé par raiſons & expériences, augmenté d'un ſecond Livre, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1573. Le Théâtre des Inſtrumens de Mathématique, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Barthelemi Vincent, 1578.

JAQUES DE BILLY, Abbé de Saint Michel en l'Herm, a écrit Recréations ſpirituelles, recueillies des morales de Saint

Grégoire, Pape, ſur Job, propres pour faire mépriſer les choſes mondaines; imprimées à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1573. Conſolations & Inſtructions ſalutaires de l'Ame fidèle, extraites de Saint Auguſtin, ſur les Pſalmes, imprimées à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1570. Sonnets ſpirituels (en nombre cent neuf) recueillis, pour la plupart, des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins, commentés en proſe, par le même Auteur; avec quelques autres petits Traités Poëtiques de ſemblable matière; imprimés à Paris, *in*-8°. & *in*-16. par Nicolas Cheſneau, 1573. Leſdits Sonnets ſpirituels ont été traduits d'autant d'Épigrammes Latins, faits & commentés par ledit de Billy, & imprimés ſous le titre de *Anthologia ſacra.* Sonnets ſpirituels (en nombre cent) recueillis, pour la plupart, des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins; avec les Commentaires, Livre ſecond; imprimés à Paris, *in*-16. par Nicolas Cheſneau, 1578. Six Livres en vers, du ſecond Advenement de notre Seigneur, avec un Traité de Saint Baſile, du jugement de Dieu, propre pour concevoir une haine de toutes diſcordes & diviſions, & une ſalutaire crainte de Dieu, qui ſert comme de Préface, & eſt fort convenable à la matière contenue auxdits ſix Livres. Plus les Quatrains ſententieux de Saint Grégoire, Évêque de Nazianze, avec une briève & familière Expoſition; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1576. *Locutionum Græcarum, in communes locos per Alphabeti ordinem digeſtarum, volumen per Dom. Jacob. Billium Sancti Michaelis in eremo Cœnobiarcham. Excuſ. Pariſiis, in*-8°. *apud Nicolaum Cheſneau*, 1578. *Divi Gregorii Nazianzeni, opera omnia, quæ quidem extant: unà cum Niceræ Scronii Commentariis in 16. Panegyricas Orationes; intextis etiam quibuſdam Pſelli enarrationibus in obſcuriora loca ſecundæ orationis de Paſchate. Hæc omnia Latina facta per Jacobum Billium, &c. Scholiiſque ejuſdem Billii illuſtrata; impreſſa Pariſiis, in-fol. apud Jo. Benenatum*, 1569.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques de Billy, Tom. I, pag. 393.

Digitized by Google

Au 1. Livre des Sonnets ſpirituels. Sonnet 18.

Que celui qui tient le chemin de ſalut ne doit tourner ſa vue en arrière.

[*On voit communément qu'étant l'homme arrivé*
En lieu fort haut & aſpre, & plein de précipice,
Soudain de grand frayeur tout le poil luy hériſſe,
Et ſon corps de vigueur preſque eſt du tout privé.
Que ſi d'un tel danger il veut être ſauvé,
Et garder que la peur ſon eſprit n'éblouiſſe,
Luy reste un ſeul moyen, c'est qu'en bas ne fléchiſſe
Son œil, ains tienne haut, & toujours élevé.
Ainſi, qui, du vallon des péchés pleins d'ordure,
Au ſommet est monté de vertus & droicture,
D'une choſe garder ſe doit ſoigneuſement;
C'eſt de baiſſer les yeux & les ficher en terre,
Et le monde laiſſé, rechercher à grand erre,
Comme un chien qui retourne à ſon vomiſſement.

Cette ſimilitude eſt extraite de S. Jean Chriſoſtome, & fort propre pour inſtruire ceux qui tiennent le chemin de vertu, à ne tourner point les yeux arrière, & reprendre leurs vieilles erres. Et à ceci s'accorde ce que dit S. Bernard, que ceux font bien qui prennent des ailes ſemblables à la colombe, & volent pour ſe mettre en repos. Car en la terre il n'y a que travail & affliction d'eſprit. Or celui qui vole de cette façon n'a rien à craindre, ſinon que, d'aventure, il voye quelque charogne en terre, ou autre choſe ſemblable, du deſir de laquelle étant attiré, il ſoit apperçu de ces très-méchans veneurs, & atrapé aux filets préparés à cette occaſion, & par ainſi ſoit la condition de cet homme, pire que la premiere. C'eſt une choſe grandement à craindre, que quelqu'un, ou du ſeul cœur, ou du corps auſſi retourne à ſon vomiſſemeent. Et notre Seigneur, par l'exemple de la femme de Loth, nous admoneſte en l'Evangile, de nous donner garde de reprendre en affection les choſes mondaines, & les vices, quand une fois nous nous en ſommes ſéparés. En Jérémie Dieu menace les Juifs qui retiroient en ſervitude ceux qui avoient été affranchis. Combien plus grande occaſion de craindre ont ceux-là, qni, par la grace divine, ayant été tirés de la ſervitude du péché, ne font difficulté de s'y fourrer encore? Beaucoup meilleur eſt imiter les animaux, deſquels il eſt fait mention en Ezechiel, qui marchoient ſans tourner arrière: qui nous ſignifient les gens conſtans en vertu, & après au Royaume de Dieu, qui, ayant mis les mains à la charrue, ne retournent leur vue en derrière: &, ſur ce propos, Origene parle en cette ſorte: ſi après que tu as été entôlé entre les enfans d'Iſrael, tu viens à décliner aux œuvres de ce ſiècle, faire actions terriennes & accomplir des miniſtères

fangeux, ſçaiche qu'il s'eſt levé en toi un autre Roi, qui ne connoît point Joſeph, qui te fait ainſi courir. Saint Jean Chriſoſtome, pour montrer de quelle diligence il faut uſer, pour garder ſon ame entre tant de dangers, ſe ſert d'une ſimilitude approchante de celle qui a été tirée de lui, en ce Sonnet. Comme ceux (dit-il) qui cheminent ſur des cordes, s'ils regardent tant ſoit peu de côté ou d'autre, tombent ſoudain ſur la place & périſſent : ainſi ceux qui cheminent en cette vie, ne ſauroient ſi peu s'appareſſer qu'ils n'aillent à fond. Car cette voie eſt, & plus étroite, & plus droite & plus périlleuſe, & beaucoup plus haute que n'eſt une telle corde.

A quoi ſe reconnoiſſent les vrais enfans de Dieu.

Sonnet 25.

L'aigle étant incertain des petits qu'il élève,
S'ils ſont ſiens, que fait-il, pour tel doute vuider ?
Où Phébus ſes rayons plus vifs il voit darder,
Les met, de tout ſoupçon afin qu'il ſe relève ;
Car s'il voit que leurs yeux le Soleil point ne grève,
Pour ſiens il les advoue, & les vient à garder.
Si leurs yeux trop foiblets ne l'oſent regarder,
Comme faux & baſtards de ſes griffes les crève.
Ainſi cet Aigle grand (car aux divins eſcrits
Souvent, au lieu de Dieu, l'aigle on voit être pris)
Remarque & les baſtards, & ceux dont il eſt père ;
Car ſi au Ciel il voit nos yeux eſtre fichés,
Il nous juge eſtre ſiens ; ſi en terre panchés,
Lors pour race il nous tient baſtarde & adultère.

Ariſtote & Pline écrivent ceci de l'Aigle, dont Greg. Nazianz. s'eſt ſervi en ſimilitude en ſes vers, où en même propos. Il parle auſſi du Rhino. Pour donc accommoder à notre propos cette ſimilitude, notre Dieu reconnoît ceux-là pour vrais enfans, qui peuvent dire avec David, mes yeux ſont toujours au Seigneur. Auſſi eſt-ce la marque à quoi Saint Paul veut qu'on connoiſſe ſi nous ſommes reſſuſcités avec Jeſus-Chriſt, ſavoir eſt ſi nous cherchons les choſes qui ſont là-haut, & non celles qui ſont ſur terre. Au contraire ceux ſont tenus pour bâtards envers Dieu, qui ont entièrement leurs eſprits courbés aux vanités du monde, qui de propos ferme & arrêté, ont réſolu de fléchir leur vue en terre, qui détournent les yeux, afin qu'ils ne voyent le Ciel, comme les accuſateurs de Suſanne, qui tournent le dos à Dieu, & non la face, & pour toutes les paroles que tienne la Sapience pour les appeler, n'en daignent pour cela lever la tête. Ceux-ci ſont eſtimés de Dieu, enfans étrangers, génération mauvaiſe, perverſe & adultère, lignée de vipères. Que s'ils perſiſtent impudemment & fauſſement à ſe dire

Digitized by Google

enfans de Dieu, il les rembarre incontinent, & les renvoie ſur leurs parens, diſant; ton père eſt Amorrean, & ta mère Chetéenne.

Aux Quatrains traduits de Saint Gregoire de Nazianze;

Mieux vaut bien vivre que bien parler.

Mieux vaut l'œuvre muet, qu'un caquet inutile;
Sans la vertu, jamais nul ne fut excellent.
Cent & cent l'ont été par un parler coulant.
La grace aux bien-vivans, non aux cauſeurs diſtille.

La vraie Nobleſſe git en vertu.

Rougis d'eſtre méchant, non de race peu claire,
Car Nobleſſe ne vient que des corps jà pourris.
Mieux vaut qu'elle ait par toy commencé, que fin pris:
Comme, eſtre beau, vaut mieux qu'eſtre né de beaupère.

Qu'en toutes choſes eſt requis de prendre conſeil d'autrui.

L'œil voit tout fors que ſoy, meſme eſt il néceſſaire,
Pour autres choſes voir, qu'il ne ſoit chaſſieux:
Donc uſer du conſeil ſois toujours ſoucieux;
Le pié du pié, la main a de la main affaire.]

JAQUES BLONDEL, Chirurgien de l'Iſle en Flandres, a traduit du Latin de Nicolas Goddin, Docteur en Médecine, en la ville d'Arras, la Chirurgie Militaire, très-utile à tous ceux qui veulent ſuivre un camp, en temps de guerre, pareillement à tous autres en condition peſtilente ou dyſſenterique; imprimée en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1558.

JAQUES DU BOIS, de Peronne, a écrit en rime, Pleurs Tragiques de la Vertu, pour le trépas du Roi très-Chrétien Henri II du nom, avec ſon Epitaphe; imprimés à Paris, *in*-8°. par Olivier de Harſy, 1559 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 194.

JAQUES, baſtard de BOURBON*, Chevalier, Commandeur de Saint Mauluiz, d'Oyſemont & Fonteines, au Prieuré de France, a écrit l'Hiſtoire du Siége & priſe de la noble ville de

Rhodes, aſſaillie & priſe par Sultan Solyman, grand Turq; imprimée *in-fol.* l'an 1527.

* Son père étoit Louis de Bourbon, cinquième fils de Charles I du nom, Duc de Bourbon. Louis fut Evêque de Liège à dix-huit ans, & ſes enfans naturels (car il en eut trois au moins) furent connus ſous le nom de *Bâtards de Liège*. Jacques de Bourbon fut le troiſième. Il fut Chevalier de Rhodes, & Commandeur de S. Manduis, d'Oiſemont & de Fontaine. Il ſe trouva au Siége de Rhodes, en 1522, ſous le nom de *Bailly de Lanjo*, & en écrivit l'Hiſtoire, imprimée à Paris, en 1525, *in-fol.* ſous le titre de *La grande, merveilleuſe & très-cruelle oppugnation de Rhodes, par Sultan Soliman, grand Turc.* On en cite pluſieurs autres Editions. Il fut grand Prieur de France, & mourut le 27 Septembre 1527. Il eſt enterré à Paris, au Temple, où ſe voit ſon Epitaphe.

JAQUES BOURDIN, Pariſien, Secrétaire du Roi, a fait Françoiſes, les Phraſes Latines d'Aldus Manutius, imprimées à Paris, *in*-16. par Gervais Mallot, 1557.

JAQUES BOURGEOIS, Miniſtre de l'Ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des captifs, a écrit l'Amortiſſement de toutes perturbations & réveil des mourans, excitant au mépris du monde & préparation à la mort; avec Méditations ſur les ſept Pſalmes Pénitentiaux, & une Méditation du pénitent, ſur les regrets de l'Enfant prodigue, ſoulagé d'une conſolation pareille à celle que fait le père, en l'Evangile S. Luc, dix-huitième chapitre. Plus aucunes Oraiſons & Recommandations faites à Dieu, pour la perſonne agonizante, tirées des Pſeaumes de David; imprimé à Douay, *in*-16. par Jean Bogard, 1579.

JAQUES DE BUGNIN, natif de Lauſanne, Curé de Saint Martin de Vaux, & depuis Religieux de l'Ordre des Bernardins, a écrit en rime, un Livre intitulé le Congé pris du ſiècle ſéculier; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Mareſchal, 1480, contenant, par ordre d'Alphabet, maintes bonnes Sentences, & entre autres, celles qui s'enſuivent.

Belle choſe n'a point de miſe,
Si elle n'eſt de droit acquiſe.
En gré faut prendre le labeur,
Pour parvenir à quelque honneur.
Il n'eſt rien plus décevable
Que la femme, ou bien le Diable.

Digitized by Google

L'un s'abuſe à trop penſer,
Et l'autre à trop deſpenſer.
Ne plaide point à tort,
Bien que ſois le plus fort.
Où Juſtice n'a que le nom,
Le Prince a bien peu de renom.
Où les Princes ſont négligens,
Les pays en ſont indigens.
Que faut-il pour eſtre prudent?
De trois temps eſtre recordant.

JAQUES BOURLÉ, Docteur en Théologie de la Sorbonne, & Curé de l'Egliſe Saint Germain le vieil, en la Cité de Paris, a écrit, du Saint Sacrement de l'Autel, ainſi qu'il eſt pratiqué en la Meſſe Saint Denys, premier Evêque de Paris & Apôtre de la France: le tout pris & tourné en François, du troiſième chapitre de la Hiérarchie Eccléſiaſtique de ce grand & admirable Aréopagite; enrichi d'Argumens & Scholies. Plus les Hymnes du même Saint Sacrement, réduits aux loix de leurs vers Latins, même Sentence gardée, tournés en François, le Chant répondant au Latin, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noue, 1557. Il a écrit auſſi en rime, Diſcours de l'affliction du corps, pour récréer l'eſprit & le mettre en bonheur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Alexandre Guillard, 1567. Adhortation au peuple de France, de s'amender, pour appaiſer l'ire de Dieu, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1568. Prière à Jeſus-Chriſt, pour la proſpérité du très-Chrétien Roi Charles IX & d'Elizabeth d'Autriche, imprimée à Paris. Déploration ſur la mort hâtive du très-Chrétien Roi de France, Charles IX, imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, 1574.

JAQUES DE BUUS. Chanſons Françoiſes à ſix voix, de Jaques de Buus, imprimées à Veniſe, par l'Auteur.

JAQUES ANDROUET DU CERCEAU, demeurant à Montargis, a fait * Leçons de Perſpective poſitive, imprimées à Paris, *in-fol.* par Mamert Patiſſon, 1576. Première & ſeconde partie des plus excellens Bâtimens de France, repréſentés en taille douce; imprimée à Montargis, par l'Auteur. Livre d'Architecture, de Jaques Androuet du Cerceau, imprimé à Paris, *in-fol.* 1583.

* Célèbre Architecte du ſeizième ſiècle, auquel Henri III confia le ſoin

de la conſtruction du Pont-Neuf. Il donna les deſſins de la grande Gallerie qu'Henri IV fit faire au Louvre. On a de cet illuſtre Artiſte divers Ouvrages eſtimés. Il ſe fit connoître à Paris par pluſieurs Edifices diſtingués, tels que l'Hôtel de Sully, ceux de Mayenne & des Fermes, &c.

JAQUES DE CHAMPIER * a écrit Odes à M. François Sala, ſieur de Monjuſtin, imprimées à Paris, par Jean Dallier.

* Ce Poëte étoit ſans doute un neveu, ou petit-fils de Simphorien Champier.

JAQUES DE CHANGY, Docteur ès Droits, Advocat à Dijon, a traduit du Latin de Jean Loys Vives [1], Inſtitution de la Femme Chrétienne, tant en ſon enfance, que mariage & viduité : auſſi de l'Office du Mari, imprimée à Lyon, *in*-16. par Sulpice Sabon. Loys Torquet en a fait auſſi une autre plus nouvelle Traduction.

[1] La Traduction du Livre de Vivès eſt mieux attribuée ci-deſſous, par Du Verdier même, à Pierre de Changy, père de Jaques, de quoi d'ailleurs ne permet pas de douter l'Epître Dédicatoire du Traducteur, adreſſée à Marguerite, ſa fille, ſœur de Jaques & de Blaiſe de Changy. — Voy. plus bas le mot PIERRE DE CHANGY. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES CHAUVET, Champenois, Profeſſeur ès Mathématiques en l'univerſité de Paris, a écrit les Inſtitutions d'Arithmétique, diviſées en quatre parties; avec un petit Traité des fractions Aſtronomiques; imprimées à Paris, *in*-8°. par Hierome de Marnef, 1578.

JAQUES DE CHISON, (Meſſire) fut excellent Poëte, comme montrent ſes Chanſons, & entre autres, la troiſième où il dit, que celui qui vit de mercy, ſans don, ne peut croire qu'il lui vienne d'amours, ſinon douleur; mais l'attente du guerdon le maîtriſe, dit,

L'en devroit amours nommer,
Penſée de cuer joli.
En li n'a rien fors penſer,
Adez attendre merci.
Et qui pourroit eſprouver
Les biens qui viennent de li :

Vers

Vers li ne ſe peut tencer,
Tant l'a doucement ſaiſi :
Qu'il li convient endurer,
*Au * main & à la veſprée,* * matin.
Joie de deuil deſtrempée :
C'eſt li doux aux fins ami.

*Voy. FAUCHET, Chap. 36.

JAQUES DU CLER a traduit de Latin, Colloque du vrai, pudic & ſincère amour concilié entre deux amans, contenant pluſieurs autorités & ſpirituels propos, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1544.

JAQUES COLIN *, Secrétaire du Roi François I, & Abbé de Saint Ambroiſe, a mis en vers François, le Procès d'Ajax & d'Ulyſſes, pour les armes d'Achilles, contenu au treizième Livre de la Métamorphoſe d'Ovide : premiſe la Deſcription deſdites armes, tranſlatée du Grec d'Homere, imprimée à Lyon, *in*-16. par Pierre de Tours, 1547. Il a mis une Épître Liminaire Françoiſe au Thucidide de Claude de Seiſſel. Claude Chapuis, en ſon Diſcours de la Cour, dit ainſi de cet Auteur :

Auſſi l'Abbé de ſainct Ambrois, Colin,
Qui a tant bu au ruyſſeau Caballin,
Que l'on ne ſçait s'il eſt Poëte né,
Plus qu'Orateur, à bien dire ordonné,
Eſt du grand Roy qui les ſiens favoriſe,
Et les lettrez avance & authoriſe,
Non-ſeulement volontiers eſcouté :
Mais tant plus plaît, que plus il eſt gouſté.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES COLIN, Tom. I, pag. 400.

JAQUES COLSONNET, Docteur en Théologie, a écrit la forme & manière d'examiner ſa conſcience, pour ſe confeſſer; avec une brieve Déclaration des Commandemens de Dieu, imprimée à Reims, *in*-16. l'an 1554.

JAQUES LE CONTE, Médecin de la Roine de Navarre,

a traduit le Livre de Saint Auguſtin, de l'Eſprit & de la lettre, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Pidier, 1547. Il y en a une autre Traduction faite par Valentin du Caurroy.

JAQUES DE COURTIN. Les Œuvres Poëtiques de Jaques de Courtin de Ciſſé, Gentilhomme Percheron : aſſavoir premier & ſecond Livres des Amours de Roſine, contenant environ cent ſoixante Sonnets ; quatorze Chanſons ou Mignardiſes ; Epithalame de Monſieur le Duc de Joyeuſe ; Odes, en nombre onze ; imprimées à Paris, *in*-12. par Gilles Beys, 1581. Les Hymnes de Syneſe Cyrénéan, Évêque de Ptolémaïde, traduits de Grec en François, par Jaques de Courtin de Ciſſé, imprimés à Paris, *in*-12. par Gilles Beys *.

* Il eſt parlé de JAQUES COURTIN dans la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 263, parmi les Poëtes qui chantèrent *la Puce* de Mademoiſelle des Roches.

Au premier Livre des Amours de Roſine.

[*Le tréſor crepelu de cette belle treſſe,*
Retint ma liberté dedans l'or de ſes neux.
Cette rare beauté m'aveugla les deux yeux ;
Et mon libre vouloir la reçut pour maiſtreſſe.
L'albaſtre potelé de ſa main vainquereſſe,
Aſſervit deſſous ſoy mon cœur avantureux ;
Et l'Ame de ſa voix, d'un ſon mélodieux
Enchanta mon oreille & en fut larronneſſe.
Mon cœur n'eſt plus à moi, ores je ſuis captif ;
L'oreille m'abſourdit, & mon œil n'eſt plus vif :
En tel deuil m'a réduit ſa grace nompareille.
Encores ſuis-je heureux d'eſclaver à ſes loix,
Pour ſon poil, ſa beauté, & ſa main, & ſa voix,
Ma liberté, mes yeux, mon cœur & mon oreille.]

En l'Ode à Jaques Durand :

Nature, féconde mère
De tout ce large univers,
Se fait paroir ſingulière
En ſes miracles divers.
Un pré qui n'a que des roſes,
Ne contente point nos yeux,
S'il n'orne ſon ſein pompeux,
De mille autres fleurs écloſes.
Noſtre eſprit, qui la nature
Contr'imite en ſa peinture,

Digitized by Google

Se veut embellir ainſi
De mille tréſors auſſi ;
Si bien que nature même
N'a rien qui ſoit ſi caché,
Qu'il n'ait, d'une ardeur extrême,
Divinement recherché.
Mais ainſi qu'elle n'entaſſe
En tout lieu prodiguement,
Tous les préſens, que ſa grace
Tient celez avarement ;
Auſſi tout eſprit n'épuiſe,
Ardemment laborieux,
D'une honorable entrepriſe
Tant de tréſors merveilleux.
L'un eſt excellent Poëte,
L'autre connoît au plus près
Les rares divins ſecrets
De cette Roine parfaite ;
Et ſon active ſcience
Croît de jour en jour immenſe,
Sans trouver rive ny fond
A cet Océan profond, &c.

Le 9. Hymne de Syneſius.

C'eſt ores que je te chante,
Fils de la Vierge excellente:
Que je pince en ta faveur,
Mon Lut rempli de douceur,
Fils de la Vierge ſublime,
De la Vierge de Solyme,
Qui, d'un bras victorieux,
Chaſſas le ſerpent terreux,
Serpent, trompeuſe Vipère,
Hors des jardins de ton père.
Tu es deſcendu çà-bas
Entre ceux, que le trépas
Fait ployer, inexorable,
Deſſous ſa main effroyable.
Tu es deſcendu auſſi
Dans l'enfer plein de ſouci,
Où la mort rouge de flammes
Retenoit un monde d'ames.
L'Orque adonques ſommeillard
Horribla ſon chef vieillard,
Et d'une peureuſe crainte
Sa cruauté fut atteinte.
Le maſtin trois fois teſtu,
S'enfuit de ta vertu,
Et craignant ta grandeur forte,
Il ne garda plus ſa porte.
Mais toy ayant déchaîné
Le troupeau bien fortuné,
Des ames pures divines,
Tu allois d'honneurs infines
Avec ce troupeau luiſant,
Louant le Père puiſſant.
Des Démons la tourbe immenſe,
Qui dans l'air fait réſidence,
Trembla d'horreur & d'effroy,
Voyant ton retour, ô Roy.
Les brigades éternelles
Des plus cleres eſtoilles,
Du ciel le rare ornement
Ternirent d'eſtonnement.
Le Ciel riant, ſage Père
De l'harmonie première,
Tempéra, d'aiſe ravy,
Un accord entreſuivy
Des ſept cordes de ſa lyre,
Pour mieux ta victoire dire.
L'avant-courrière du jour
S'esjoüit à ton retour ;
Et l'Eſtoille de Cythère
Devint plus belle & plus claire.
La Lune, que le Soleil
Enlumine de ſon œil,
A cete heureuſe venue
Montra ſa clarté cornue ;
Et roine des petits feux,
Elle marchoit devant eux.
Titan, rempli de lumière,
Epandit loin ſa crinière,
Sous l'ineffable compas
De tes plus excellens pas ;
Embelliſſant cette maſſe
De ſa journalière face,
Il connut le fils de Dieu
Eſtre ſource de ſon feu,

Eſprit, qui, ſage manœuvre,
Fait d'ordre balancer l'œuvre,
Que ſes penſers incompris
Sans modèle ont entrepris.
Et toi, ſecouant les ailes
Des demeures éternelles,
Du Ciel au pourpre declos,
As monté deſſus ſon dos,
Et t'es arreſté ez Sphères
Pures, ſaintes & premières,
Où tout l'heur & le bien prend
Son divin commencement.
Ciel, dont la courbure immenſe
Eſt cachée du ſilence,
Où la puiſſance du Temps
Ne force rien ſous ſes ans,
Le Temps, qui, non-las, commande
A toute la terre grande,
Ny les maux, ny les douleurs
De l'Enfer plein de malheurs:
Mais où l'âge, en ſa vieilleſſe,
Eſt touſiours plein de jeuneſſe,
Et qui jeune enſemble & vieil,
Franc de l'oublieux cercueil,
Donne à la troupe immortelle
Une demeure éternelle.]

JAQUES D'ALECHAMPS, Docteur Médecin à Lyon, a fidèlement traduit de Grec *, de l'uſage des parties du corps humain, Livres XVII, Auteur Claude Galen, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1566. Adminiſtrations Anatomiques de Claude Galen, corrigées en infinis paſſages, avec extrême diligence du Traducteur, imprimées à Lyon, *in* 8°. par Guillaume Roville. Les deux Livres de la Diſſection des Muſcles, Auteur Galen, imprimés à Lyon, par Guillaume Roville, 1564. Chirurgie Françoiſe, recueillie par Jaques Dalechamps; avec pluſieurs figures des inſtrumens néceſſaires pour l'opération manuelle, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1569. *Jacobi Dalechampii, in Pauli Æginetæ opera medica, ſcholia, Lugd. in*-8°. *apud Rovil.* 1567. *Raimundi à Vinario de peſte Libri tres, operâ Jacobi Dalechampii in lucem editi, Lugduni, in*-16. *apud Guill. Rovillium*, 1552. *Athenei Naucratitis Deipnoſophiſtarum Libri quindecim, è Græco quanta maxima fieri potuit curâ, diligentiâ, fide in Latinum ſermonem verſi à Jacobo Dalechampio, Cadomenſi, Lugduni, in-fol. apud Anton. de Harſy*, 1583. Il fera ſortir bientôt en lumière l'Hiſtoire naturelle de Pline, en Latin, reſtituée en ſon entière perfection, par la correction d'une infinité de dictions qu'il a tirées de pluſieurs vieux exemplaires, écrits en main; avec les doctes annotations dont il l'a illuſtrée.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES DALECHAMPS,

Digitized by Google

Tom. I, p. 402 & 403. Son Ouvrage le plus connu eſt le Commentaire qu'il a donné ſur Pline, & on convient encore aujourd'hui que perſonne, avant lui, n'avoit mieux corrigé & expliqué Pline. Le P. Hardouin, qui avoit entrepris la même carrière, a déprimé, autant qu'il a pu, l'Ouvragede Dalechamps, par pure jalouſie de métier. Il a donné des notes & une aſſez bonne verſion Latine d'*Athenée*; il entreprit le premier de faire une Hiſtoire générale des Plantes. Il n'acheva pas cet Ouvrage, parce que ſa profeſſion de Médecin l'occupoit trop. Il naquit à Caën, en 1513, & mourut à Lyon, en 1588, âgé de ſoixante-quinze ans. — Outre les Ouvrages de Dalechamps, dont Du Verdier parle ici, nous allons donner une notice de ceux dont il n'a pu faire mention, étant poſtérieurs au temps où du Verdier écrivoit, les Mémoires de Niceron n'ayant rien dit de ce ſavant Médecin: *Calii Aureliani celerum, vel acutarum Paſſionum Libri III. Ejuſdem Chronicon, ſive tardarum Paſſionum Libri V, ad fidem Exemplaris Manuſcripti, caſtigati, & annotationibus Jac. Dalecampii illuſtrati. Londini*, 1579, *in*-8°. *Plinii ſecundi Hiſtoriæ Mundi, Libri XXXVII, cum variis lectionibus, castigationibus & adnotationibus D. Jacobi Dalecampii. Lugduni, Honoratus*, 1587, *in-fol. Colon. Allobrog.* 1606, *in-fol.* Ibid. 1615 & 1631, & *Francofurti*, 1599, *in-fol.* — Le même Livre a été imprimé en 3 vol. *in*-12. à Genève, en 1593 & en 1616. Les Elzevirs le donnèrent en 1635, 3 vol. *in*-12. avec les corrections de Saumaiſe. Il a été donné dans l'Edition des *Variorum*, 3 Tom. *in*-8°. par Gronovius, Leyde, 1669. L'*Hiſtoire Générale des Plantes*, imprimée à Lyon, en 1585, 1586, 1587, 2 vol. *in-fol.* chez Roüillius, avec 2686 planches, fut donnée par Guillaume Rouillé, ſavant Médecin, ſur les avis, & en partie, ſous la direction de Dalechamps. Ce fut *Jean des Moulins* qui mit la dernière main à cette grande entrepriſe. On a des notes de Dalechamps ſur *le Sénèque*, imprimé à Genève, 1628, 2 vol. *in-fol.* Enfin on a de lui un ample Recueil de Lettres Latines, adreſſées à divers Savans, avec les réponſes qu'ils lui faiſoient.

JAQUES DAVID, Juge Royal au Bailliage de Vellay, a compoſé trois Chants Royaux, quatre Ballades & dix Rondeaux à l'honneur & louange de la très-ſacrée Vierge Marie; avec une Oraiſon, imprimés à Lyon, 1536. *Hiſtoria Dedicationis Eccleſiæ Podii Anicienſis in Vallavia, ſacræque Imaginis Virginis (ibi per longa temporum curricula veneratæ) conſtructionis, & tranſlationis: per egregium dom. Jacobum David, in utroque jure licentiatum, civitatis Anicienſis, brevi ſtylo edita; impreſſa Avenioni, in*-4°. *apud Joannem de Channey, anno incarnationis Domini*, 1516.

JAQUES DE L'ESPERVIER, Dauphinois, Abbé de Saint

Hylaire, a écrit en vers, Conférence des cauſes motives des troubles de la France; avec celles de l'antiquité, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Geoffroy Martin, 1569. Epitaphe du grand Maître de Malte, Meſſire François de la Vallete, dit Pariſot, qui ſoutint vaillamment le Siége de Malte, contre la puiſſance du Turq; imprimée à Lyon, *in*-4o. par Benoiſt Rigaud.

JAQUES ESTAUGE a traduit de Latin, Déclaration de l'Inſtrument de Sébaſtien Munſter, pour connoître le cours du Ciel juſques à l'an 1580, & plus outre qui voudra; imprimée à Baſle, *in*-4°. par Jean Maréchal, 1554. Dixains Catholiques, tirés d'aucuns lieux communs de l'Écriture Sainte, & conſolant les fidèles, imprimés à Baſle, par Jean Mareſchal, 1561. *Calvinique.*

JAQUES DE L'ESTOILE, de l'Ordre de Saint François, a traduit d'Eſpagnol, un Livre intitulé de la Vanité du monde, diviſé en trois parties; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1578.

JAQUES ESTOURNEAU, Xaintongeois, a traduit du Latin de Laurens Surius, Chartreux, Hiſtoire ou Commentaire de toutes choſes mémorables, advenues depuis ſoixante-dix ans en çà, par toutes les parties du monde, tant au fait ſéculier que Eccléſiaſtique, imprimée à Paris, *in-fol.* & pour la troiſième édition, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1573.

JAQUES LE FEVRE, Docteur en Théologie [1], a écrit en proſe, juſte Complainte de l'Egliſe Catholique & Romaine, ſur la Confeſſion & proteſtation des ſimulés fidèles, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guill. Guillard, 1562.

[1] Ce JAQUES LE FÈVRE étoit de Moulins, poſtérieur d'environ trente ans au fameux JAQUES LE FÈVRE, d'Etaples, dont, ni La Croix du Maine, ni du Verdier, n'ont parlé, parce qu'ils ont ignoré l'un & l'autre, qu'il fut Auteur de la Traduction Françoiſe des Evangiles, imprimée, l'an 1523, par Simon de Colines, *in*-8°. le Traducteur n'y ayant pas mis ſon nom. Etienne Dolet, pag. 156 de ſes *Epigrammes*, imprimées, l'an 1538, *in*-4°. à Lyon,

met, en 1536, la mort de Jaques le Fèvre, d'Etaples, miſe par d'autres en 1537. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Marguerite de Valois, Reine de Navarre, ſœur de François I, Tom. II, pag. 86 & 87. (M. de la Monnoye).

JAQUES FOCARD, de Montpellier, a écrit Paraphraſe de l'Aſtrolabe, contenant les Principes de Géométrie: la Sphère, l'Aſtrolabe, ou Déclaration des choſes céleſtes : le Miroir du monde, ou expoſition des parties de la terre; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546.

JAQUES * DU FOUILLOUX, Ecuyer Seigneur dudit lieu, au pays de Gaſtine en Poitou, a écrit un Livre contenant trente-ſix chapitres, dédié au Roi Charles IX, & intitulé la Venerie, traitant de la Chaſſe du Cerf, du Sanglier, du Lièvre & des Renards & Teſſons; avec pluſieurs receptes pour guarir les chiens de pluſieurs maladies, imprimée à Poitiers, *in-fol.* par les de Marnef & les frères Bouchet.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques de Fouilloux, Tom. I, pag. 410.

JAQUES GASSOT a écrit Diſcours du voyage de Veniſe à Conſtanſtinople, contenant la querelle du Grand Seigneur, contre le Sophy, avec élégante deſcription de pluſieurs villes de la Grèce & choſes admirables en icelle, imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine le Clerc, 1550.

JAQUES GIRARD, J. C. de Tournus en Bourgogne, a traduit de Latin, le Livre de Roger Bacon, de l'admirable pouvoir & puiſſance de l'art & de nature, où eſt traité de la pierre Philoſophale. Plus un autre Livre de Claude Céleſtin, des choſes merveilleuſes en nature, où eſt traité des erreurs des ſens, des puiſſances de l'ame & influences des cieux, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1557. L'Aumônerie de Jean Loys Vivez, diviſée en deux Livres : le premier contient la forme & exhortation de ſecourir les pauvres, leur aider, & faire aumône en particulier : le ſecond comme en

public, & généralement, on doit ſurvenir à leur néceſſité; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1583 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au mot JAQUES GIRARD, Tom. I, pag. 411.

JAQUES GOHORY, Pariſien, a écrit [1] Inſtruction ſur l'herbe Potum ou *Petum*, dite en France l'herbe de la Roine ou Medicée; & ſur la racine Mechoacan, (ou *Mechiocan*) principalement (avec quelques autres ſimples rares & exquis) exemplaire à manier tous autres végétaux; imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1572. Commentaire ſur le Livre de la Fontaine périlleuſe & chartre d'Amours, Œuvre de Poëſie antique, par un Poëte Francois, ancien Anonime, contenant la Sténographie des Myſtères ſecrets de la ſcience minerale; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1572. Diſcours réponſif à celui d'Alexandre de la Tourrete, ſur les ſecrets de l'Art Chimique, fait en la défenſe de la Philoſophie & Médecine antique, contre la nouvelle Paracelſique; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de l'Aſtre, 1579. Ses Traductions. L'Hiſtoire de la terre neuve du Perou, en l'Inde Occidentale, qui eſt la principale mine d'or du monde, découverte & conquiſe, & nommée la nouvelle Caſtille, traduite d'Italien; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1553. Le premier & ſecond Livre de la première Décade de Tite Live de Padoue, depuis la fondation de Rome, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Balthaſar Arnoullet, 1553. Le dixième Livre d'Amadis de Gaule, traduit d'Eſpagnol, auquel (continuant les hauts faits d'armes & proueſſes admirables de Floriſel de Niquée) eſt traité de la furieuſe guerre, qui fut entre les Princes Gaulois & Grecs, pour le recouvrement de la belle Hélène, d'Apolonie: & des adventures étranges, qui ſurvinrent durant ce temps, imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Longis & Eſtienne Groulleau, 1555. Le onzième Livre d'Amadis de Gaule, continuant les entrepriſes chevaleureuſes & avantures étranges, tant de lui que des Princes de ſon ſang: où reluiſent principalement les hauts faits d'armes de Rogel de Grece, & ceux d'Ageſilan de Colchos,

Colchos, au long pourchas de Diane, imprimé à Paris, par le même Groulleau. Le treizième d'Amadis, traitant les hauts faits d'armes de Sylves de la Selve, fils de l'Empereur Amadis de Grece & de la Roine de Thebes Finiſtée; avec les avantures étranges d'armes & d'amours de Rogel de Grece, Ageſilan de Colchos, & autres avenues ſur l'entrepriſe & cours de la guerre du grand Roi Balthaſar de Ruſſie, contre les Chrétiens; imprimé à Paris. Les occultes Merveilles & Secrets de nature; avec pluſieurs enſeignemens des choſes diverſes, tant par raiſon probable, que par conjecture artificielle: expoſées en deux Livres Latins, par Levin Lemne, Médecin Zirizéen, & traduits en François par Jaques Gohory; imprimées à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1574. *Jacobi Gohorii de uſu & myſteriis notarum Liber, in quo vetuſta literarum & numerorum ac divinorum ex Sybilla nominum ratio explicatur; excuſ. Pariſiis, in*-8°. *apud Vincentium Sertenas*, 1550.

[1] Bodin, Chap. 4 de ſa *Méthode pour l'Hiſtoire*, voulant latiniſer le mot *Gohori*, au lieu de dire naturellement *Gohorius*, a dit *Gorraus Pariſienſis*, & n'a pas vu que par-là il le confondoit avec un autre Médecin, auſſi Pariſien, qui, bien qu'en François nommé *Deſgorris*, n'eſt cependant preſque connu que par ſon nom Latin *Gorreus*, parce qu'il n'a écrit qu'en Latin — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques Gohorry, Tom. I, pag. 413. (M. de la Monnoye).

JAQUES GOUPIL *, Docteur en Médecine, a traduit d'Italien, la Sphère du monde d'Alexandre Piccolomini, Gentilhomme Siénois, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1580; avec une Préface dudit Traducteur & une Épître Dédicatoire à la Roine, où il dit ainſi: les diſciplines ne ſont invention humaine, & n'ont été d'avanture enſeignées, ains par une certaine Providence de Dieu, ont été envoyées à la vie humaine. C'eſt aſſez d'attribuer les folles opinions & fauſſes diſciplines, qui ont toutesfois couleur des vraies, à nos vices, & notre invention. Plus noble & divine eſt l'origine des vraies ſciences, qui ſont le plus clair œil de l'entendement, lequel, ſans

empêchement des nues, regarde l'œuvre de Dieu, & ſans faillir touche la vérité. Et, en unautre endroit, parlant des Mathématiques: parquoi il n'y a doute que cette ſcience, après la Théologie, ne nous faſſe approcher, plus que toutes les autres, de la vraie nobleſſe de l'eſprit, qui n'eſt autre choſe qu'un jugement droit, c'eſt-à-dire, un mépris des choſes baſſes, & une admiration des grandes & divines. *Jacobi Goupili in Paulum Æginetam, medicum, ſcholia, Lugd. in-8°. apud Rovillium, 1567. Ejuſdem annotationes in Alexandri Tralliani Libros 12. Græcos, & Rhaze Librum de Peſtilentia; Pariſiis, apud Rob. Stephanum, 1548.*

* Il mourut l'an 1564.

JAQUES LE GRAND *, de l'Ordre de Saint Auguſtin, a écrit le Livre de bonnes mœurs, diviſé en cinq parties: la première traite du remède contre les ſept péchés mortels: la ſeconde de l'État des gens d'Égliſe: la troiſiéme de l'État des Princes: la quatrième de l'État du commun peuple: la cinquième de la mort & du jour du jugement; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, ſans date.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 414.

JAQUES GREMOND, de Chaſtel-chalon en Bourgogne*, a écrit un Livret intitulé la Prophétie de S. Jean l'Évangéliſte, aujourd'hui accomplie par les faux Prophêtes, imprimé à Paris, *in-8°.* par Nicolas Buffet.

* C'eſt-à-dire, en Franche-Comté.

JAQUES GREVIN, de Clermont en Beauvoiſis, Docteur en Médecine, a écrit en beaux vers François, le Théâtre, contenant une Tragédie & deux Comédies, aſſavoir Cæſar, Tragédie, la Tréſorière & les Ébahis, Comédies. Plus l'Olympe contenant Sonnets, Chanſons, Villaneſques, Odes, Pyramides, Amourettes. Plus Gélodacrie, contenant pluſieurs Sonnets &

Digitized by Google

autres compoſitions Poëtiques : le tout imprimé en un volume, *in*-8°. à Paris, par Vincent Sertenas, 1561. Hymne ſur le mariage de François Dauphin de France & de Marie de Stuard, Roine d'Écoſſe; imprimé à Paris, 1558. Paſtorales ſur les mariages de très excellentes Princeſſes Madame Elizabet, fille aînée de France, & Madame Marguerite, ſœur unique du Roi, imprimées à Paris, *in*-4°. par Martin l'Homme, 1559. Proeme en vers, ſur l'Hiſtoire des François & Hommes vertueux de la maiſon de Médicis; à la Roine, mère du Roi; imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne, 1567. Les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec, traduites en vers François; imprimées en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1568. Ses Œuvres & Traductions en proſe, Apologie ſur les vertus & facultés de l'Antimoine, auquel eſt ſommairement traité de la nature des minéraux, venins, peſtes, & de pluſieurs autres queſtions naturelles & médicinales, pour confirmation de l'advis des Médecins de Paris, contre ce qu'a écrit Loys de Launay, Empirique; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1567. Deux Livres des venins, auxquels eſt amplement diſcouru des bêtes venimeuſes, Thériaques, poiſons & contre-poiſons; imprimés en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1568 : où, entre autres choſes, il eſt dit, *Le venin conſidéré en ſoi, eſt une choſe non naturelle, laquelle, entrée dans le corps humain, eſt cauſe ou d'une entière corruption, ou d'une très-grande offenſe en icelui : & ce, ou par une qualité exceſſive, ou par une propriété naturelle & cachée, ou bien par une totale conjuration & commun conſentement de ſa nature.* Cinq Livres de l'impoſture & tromperie des Diables : des Enchantemens & Sorcelleries, traduits du Latin de Jean Wier, Médecin du Duc de Cleves; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1567. Les Pourtraits Anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravés en taille douce, par le commandement de Henri VIII, Roi d'Angleterre, enſemble l'Abrégé d'André Veſal, & l'explication d'iceux, accompagné d'une déclaration Anatomique, & d'un Avertiſſe-

ment ſur les noms François, impoſés à quelques parties du corps humain; imprimés à Paris, *in-fol.* par André Wechel, 1569 *. De pluſieurs autres beaux & doctes Labeurs de ce jeune Poëte jouirions-nous maintenant à l'enrichiſſement de notre langue, ſi la Parque ne lui eût ſi-tôt tranché le filet de ſa vie: car il avoit heureuſement parachevé ſon Théâtre, en l'an vingt-deuxième de ſon âge; la Tragédie Cæſar, & les deux Comédies ayant été miſes en jeu, au Collége de Beauvais, à Paris, ès années 1558 & 1560, à l'étonnement & admiration des plus Doctes, de voir une Œuvre ſi accomplie, être partie d'un homme ſi jeune: & qui plus eſt, la Philoſophie & la Médecine furent par lui maniées avec un grand & ſolide jugement: de quoi Pierre de Ronſard, Prince des Poëtes François, donne témoignage en une Élégie qu'il lui adreſſe, chantant ainſi:

Jodelle le premier, d'une plainte hardie,
Françoiſement chanta la Grecque Tragédie;
Puis, en changeant de ton, chanta devant nos Rois
La jeune Comédie, en langage François,
Et ſi bien les ſonna, que Sophocle & Ménandre,
Tant fuſſent-ils ſçavans, y euſſent pu apprendre.
Et toy, Grevin après, toy mon Grevin encor,
Qui dores ton menton d'un petit creſpe d'or,
A qui vingt & deux ans n'ont pas clos les années,
Tu nous as toutefois les Muſes amenées,
Et nous as ſurmontés, qui ſommes jà griſons,
Et qui penſions avoir Phébus en nos maiſons.
Amour premièrement te bleſſa la poitrine
Du dart, venant des yeux d'une beauté divine,
Qu'en mille beaux papiers tu as chanté, à fin
Qu'une ſi belle ardeur ne prenne jamais fin.
Puis tu voulus ſavoir des herbes la nature,
Tu te fis Médecin, & d'une ardente cure
Doublement agité, tu appris les meſtiers
D'Apollon, qui t'eſtime & te ſuit volontiers;
Afin qu'en noſtre France, un ſeul Grevin aſſemble
La docte Médecine & les vers tout enſemble.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques Grevin, Tom. I, pag. 415.

Digitized by Google

Au premier Acte de la Tragédie Céſar:

[L'honneur eſt le ſeul nourricier
De la proueſſe d'un guerrier,
C'eſt l'eſperon qui ſeul le pique,
Défendant une République:
Touſiours par luy ſe ſont épris,
Premièrement les bons eſprits,
Pour premiers oſer entreprendre
Le chemin foulé d'Alexandre.
La force ne vient d'autre part;
Car incontinent qu'un ſoldart
S'eſt mis devant les yeux la gloire,
Il tient à demy la victoire;
La force luy double, & le cœur,
Se ſentant jà preſque vainqueur,
Luy enfle dedans la poitrine,
Qui, dans une preſſe mutine,
En luy fait apparoiſtre encor
Les vaillantiſes d'un Hector,
Et les prouëſſes, dont Alcide
Vengea le Géant homicide.
Pendant que les premiers Grégeois
Furent gouvernés par les Rois,
Jaloux de cette belle gloire;
Ils étendirent leur victoire
Sur les plus farouches domptés,
Et de ces peuples ſurmontés
Se faiſant maiſtres, par le monde,
S'eſpandit leur gloire féconde.
Ainſi le brave fils d'Eſon
Rapporta la riche toiſon,
Et, d'une audace plus hautaine,
Rama premier l'humide plaine:
La gloire fit premièrement
Bien-heurer le commencement.
Mais quant & quant que la pareſſe
Se fit de leurs neveux maiſtreſſe,
La couardiſe des derniers
Vint démentir les devanciers;
Car un champ, voire plus fertile,
Se rend en la fin inutile,
Si le ſoc n'eſt ſouvent caché
Au plus creux de ſon dos tranché.
Jamais la ſemence féconde,
De ceux qui ont dompté le monde,
Ne tint le loiſir pareſſeux
Avecques le bien des ayeux;
Jamais de l'Aigle généreuſe
Ne vint la colombe paoureuſe.

Au troiſième Acte de la même Tragédie:

Heureux, & plus heureux l'homme, qui eſt content
D'un petit bien acquis, & qui n'en veut qu'autant
Que ſon train le requiert! là il vit à ſa table,
Toujours accompagné d'un repos deſirable;
Il n'a ſoucy d'autruy; l'eſpoir des grands tréſors
Ne luy va martelant ny l'ame, ny le corps;
Il ſe rit des plus grands, & leurs maux il écoute;
Il n'eſt craint de perſonne, & perſonne ne redoute;
Il voit les grands Seigneurs, & contemplant de loing,
Il rit leur convoitiſe, & leurs maux, & leur ſoing;
Il rit les vains honneurs qu'ils baſtiſſent en teſte,
Dont, les premiers de tous, ils ſentent la tempeſte,
Si le Ciel murmurant les voit de mauvais œil,
Accablant tout d'un coup le bonheur & l'orgueil.

En la Tréſorière Comédie:

Le gain fait tout, le gain emporte
Les remparts d'une ville forte;
Le gain fait cocus les maris;
Le gain eſt le Dieu de Paris;
C'eſt le Dieu des inventions,
Et la fin des intentions.
Le gain fait courir les marchands
Au péril & danger des champs,
Au péril des vents & tempeſtes,
Qui plus ſouvent deſſus leurs teſtes,
Tombant d'épouvantable effort,
Leur mettent dans les dents la mort.

Au ſecond de l'Olympe:

L'Automne ſuit l'Eſté, & la belle verdure
Du Printemps rajeuny eſt enſuivant l'Hyver:
Toujours ſur la marine on ne voit eſtriver
Le Nord contre la nef errante à l'aventure;
Nous ne voyons la Lune eſtre touſiours obſcure;
Ainſi comme un croiſſant on la voit arriver.
Toute choſe ſe change au gré de la nature,
Et ſeul ce changement je ne puis éprouver.
Un an eſt jà paſſé, & l'autre recommence,
Que je ſuis, pourſuivant la plus belle de France,
Sans avoir eſchangé le courage & le cœur,
Qui fait qu'oreſnavant je ne me veux fier
A celuy qui a dit, comme aſſuré menteur,
Qu'on n'eſt pas aujourd'hui ce qu'on étoit hier.

Aux Sonnets du ſecond Livre de la Gélodacrie.

Ce n'eſt plus moy qui veux faire d'un rien grand choſe,
Je ne cizelle plus ſur l'immortalité
Le ſoudain changement d'une vaine beauté,
Ornant de deshorneur le vers que je compoſe:
Je ne veux plus cacher, par la Métamorphoſe,
Cela qui eſt mortel, deſſous la Déité,
Eſclavant follement ma douce liberté:
Pour un meilleur ſujet ma rime je diſpoſe.
Une Dame plus forte a mis hors de priſon
Ma jeuneſſe captive: elle qui eſt Raiſon
S'eſt remiſe en la fin dedans ſa fortereſſe:
Là, d'une heureuſe main, bridant la volupté,
Me montra qu'il ne faut, quand on eſt ſurmonté,
Faire de l'imparfait une ſainte Déeſſe.]

JAQUES DE GUYSE. Les Illuſtrations de la Gaule Bel-

gique, autrement les Chroniques & Annales de Haynaut, contenant les antiquités dudit pays de Haynaut, & de la grande Cité de Belge, à préſent dite Bavay, dont procèdent les chauſſées de Brunehault, & de pluſieurs Princes qui ont règné & fondé pluſieurs Villes & Cités audit Pays : & autres choſes ſingulières & dignes de mémoire, advenues durant leurs règnes, juſques au Duc Philippes de Bourgogne, dernier décédé, compilées par Frere Jaques de Guyſe, de l'Ordre de S. François, du Convent de Valenciennes, & tranſlatées en François; imprimées à Paris, *in-fol.* par François Regnaud, 1531 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 417.

JAQUES HOLLIER [1]. Trois Livres de la matière de Chirurgie, par Jaques Hollier d'Eſtampes, Médecin à Paris, tranſlatés de Latin en François, par un homme ſavant; imprimés à Paris, *in*-4°. par Chreſtien Wechel, 1544. Traité de la matière de Chirurgie. Voyez Simeon de Provenchieres.

[1] Du Latin *Hollerius*, on a fait Hollier, mot plus honnête qu'Houlier, qui étoit pourtant le vrai nom François de ce Médecin. Dans un vieux Dictionnaire Latin-Picard, *Adulterator*, *Scortator*, ſont rendus par *Houlier*. Là même, *Lenocinari*, être houlier. —Voy. Du Cange, au mot *Hullarii*. (M. de la Monnoye).

JAQUES LE HONGRE, Docteur en l'Univerſité de Paris*, Religieux Profez de l'Ordre des Frères Prêcheurs, à Argenthen, a écrit ample Déclaration des trois points contenus au ſacré Myſtère de la Meſſe; ſavoir de la Conſécration, Oblation & Communion du corps & ſang du Sauveur Jeſus-Chriſt : diviſée en trois Livres, imprimée à Rouen, *in*-4°. par Pierre Brenouzet, 1566. Fidele Recueil de la Conférence meue entre Jaques le Hongre & Guillaume Feugueré, Miniſtre Prédicant d'Aneval, près Pavilli, en la maiſon du Seigneur de Montagu, à Ambourville, le 23 Juillet 1565; imprimé à Paris, audit an.

* Il mourut à Rouen, l'an 1575, âgé d'environ 55 ans.

JAQUES JUSSI, de Villiers en Partois, a écrit Dialogue ſur les fondemens de la Grammaire, entre le Maître & ſon Diſciple, imprimé à Tholoſe, *in*-16. par Guyon Boudeville, 1552.

JAQUES DE LAVARDIN, Seigneur du Pleſſis-Bourrot, a traduit du Latin de Marinus Barletius, l'Hiſtoire de Georges Caſtriot, ſurnommé Scanderberg, Roi d'Albanie; compriſe en douze Livres, contenant ſes illuſtres Faits d'armes & mémorables Victoires à l'encontre des Turqs, pour la Foi de Jeſus-Chriſt, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1576. La Céleſtine, Tragicomédie, compoſée en repréhenſion des fols amoureux, leſquels vaincus de leurs déſordonnés appétits, invoquent leurs amies & en font un Dieu : auſſi pour découvrir les tromperies des Maquerelles, & l'infidélité des méchans & traitres ſerviteurs, traduite de nouveau par Jaques de Lavardin, &c. imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1578 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 420 & 421.

JAQUES MAISTRET, Prieur des Carmes de Lyon, maintenant Evêque de Damas, Suffragant de Monſeigneur l'Archevêque de Lyon, a écrit un petit Livre de Prières Chrétiennes, en François; imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1568.

JAQUES DE MARCEPALLU [1], de l'Ordre de Saint François, a tranſlaté de Latin en François, les excellences & vertus des Pſeaumes du Prophête Royal David, ſelon l'ordre du Pſautier, imprimées à Tholoſe, *in*-8°. par Jaques Colomiès.

[1] Il eſt appelé *Jacobus de Marchepallu* dans le Livre Latin qu'on lui attribue, *De animabus incolentibus Purgatorium, an poſſint per Papam diſpenſari?* (M. de la Monnoye).

JAQUES MERLIN, Docteur en Théologie *, Chanoine de

de Paris, a expoſé en ſix Homélies, en François, l'Évangile, *Miſſus eſt Angelus Gabriel*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1538.

* Ce JAQUES MERLIN, né dans le Diocèſe de Limoge, fut Curé de Montmartre, enſuite Chanoine & grand Pénitencier de l'Egliſe de Paris. S'étant aviſé, ſous le règne de François I, de prêcher contre les galanteries de la Cour, & de déſigner quelques perſonnes, il fut mis, en 1527, en priſon, au Château du Louvre, & enſuite envoyé en exil à Nantes. Ce Prince lui permit de revenir à Paris, en 1530, où il fut Grand-Vicaire, & Curé de la Madelaine. Il mourut en 1541. Il donna la première collection des Conciles, une Edition de Richard de S. Victor, & de quelques autres Auteurs, & une d'Origène, à la tête de laquelle il entreprit de juſtifier cet ancien Père des erreurs qu'on lui a imputées, ce qui lui fit une affaire avec la Sorbonne.

JAQUES MICHELET, d'Angers, a écrit l'Oſana de Michelet d'Angers, calomnié par un muſnier & ſes aſniers: c'eſt un Sermon auquel ſont traités quatre points; le premier, ſur le paſſage *Solvite*: le ſecond, *Venit tibi manſuetus*: le troiſième, ſur *Fecerunt ſicut præcepit illis Jeſus*: le quatrième, ſur *Straverunt veſtimenta*, juſques à la fin de cet Évangile; imprimé à Paris *in*-8°. par Thomas Richard. 1551.

JAQUES MIFFANT, de Dieppe, a traduit du Grec de Xenophon, en François, le Tyrannique, Dialogue, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1550 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 424.

JAQUES DE MIGRODDE a traduit du Caſtillan de Dom F. Barthel. de las Caſas ou Caſaux, de l'Ordre de Saint Dominique & Evêque Eſpagnol, Hiſtoire des inſolences, cruautés & tyrannies exercées par les Eſpagnols, ès Indes Occidentales, qu'on dit le nouveau Monde, imprimée en Anvers, *in*-8°. par François de Ravelenghien, 1579 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 423.

JAQUES MOISSON a écrit quelques Sonnets, Chanſons & Odes éparſes, & imprimées parmi pluſieurs Livres d'autres Auteurs [1].

[1] Je crois que ce JAQUES MOISSON eſt celui, dont Palliot fait mention, pag. 272 de ſon *Parlement de Bourgogne*, où il dit qu'André Moiſſon, Conſeiller au Parlement de Dijon, étant mort le 17 Octobre 1647, fut inhumé en l'Egliſe de S. Michel, dans la ſépulture de ſon Ayeul Jacques Moiſſon, Gouverneur de la Chancellerie, Seigneur de la Mothe-les-Tallemet, & de Seſſey. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES DE MOLAN, Lyonnois, Avocat à Maſcon, a écrit Cartel aux Judiciaires & celoteurs [1] Aſtrologues, auquel eſt combatu divinement & humainement la vanité de leurs accrues Planetes, la nullité du ſigne, la falſité tant du Zodiaque céleſte, blanchiſſeure, que d'infinies monſtrueuſes figures, orbicularités & paralleles par eux fauſſement appoſées au Ciel, tant à l'imminution de la Majeſté Divine, qu'à néceſſiter les hommes, & autres matières; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1584.

[1] Perſonne, je crois, n'entendra le mot *Céloteurs*. Seroit-ce *Zélateurs*, qu'il faudroit lire? ou l'Auteur bizarre auroit-il formé, *à Cœlo*, Céloteurs, *gens attachés au Ciel?* Cela ſeroit bien ridicule, & cependant eſt très-poſſible, eu égard à la matière dont le Livre traite, & le temps auquel il a été écrit. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES MONDOT, du Puy en Velay, Religieux de l'Ordre Saint Benoiſt, au Monaſtère de la Chaizedieu, a traduit en vers Lyriques François, les Odes de Q. Horace Flacce, Livres V. imprimées à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Poncelet, 1579. Quinze Sonnets ſpirituels, ſur les quinze Effuſions de ſang de notre Rédempteur, fait par Jaques Mondot, Docteur en droit Canon, imprimés à Paris, *in*-16. par Nicolas Poncelet, 1579; & depuis, à Lyon, par Benoiſt Rigaud. Tragédie ſur la mort de Sophoniſba de Carthage, fille d'Aſdrubal & femme de Syphax, Roi de Numidie, non encore imprimée.

JAQUES [1] DE MORTIES, de Châlon ſur Saone*, a tra-

duit de Latin en rime Françoiſe, la Parthenice Mariane, de Baptiſte Mantuan, Carme; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Claude Nourry & Jean Beſſon, 1523.

[1] Il étoit Chanoine de l'Egliſe Collégiale de S. George, à Châlon-ſur-Saone. C'eſt tout ce que nous apprend le P. Jacob, pag. 17 *de claris Scriptor. Cabilon.* La *Parthenice Mariane* de Mantuan, eſt un Poëme Latin, en trois Livres, de vers Hexamètres. (M. DE LA MONNOYE).

* Il mourut en 1523; car c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas 1623, dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 99. Il faut faire la même correction à la date de l'Edition de l'Ouvrage qui y eſt cité. Le P. Jacob a dit que la vie de ce Poëte ſe trouvoit parmi les *Vies des Poëtes François*, écrites par Colletet. Cette Hiſtoire eſt demeurée Manuſcrite; mais le P. le Long a publié la liſte des Poëtes dont elle contient les Vies, & le nom de Jacques de Mortieres ne ſe trouve point dans cette liſte. Voyez *Biblioth. Hiſtoriq. de la France*, première Edition, n°. 17334.

JAQUES DE LA MOTTE, ſieur de Huppigny, a écrit en proſe, le Blaſon des céleſtes & très-chrétiennes armes de France, contenant le devis des trois fleurs de Sapience, Juſtice, & Bon-conſeil, aſſiſes au champ de vertu; imprimé à Rouen, *in*-16. par Robert & Jean du Gord, 1549.

JAQUES PELETIER, du Mans, Mathématicien, Médecin & Poëte, a écrit pluſieurs Œuvres, tant en proſe qu'en vers. Celles en proſe ſont Dialogue de l'Ortographe & Prononciation Françoiſe, départi en deux Livres, où ſont introduits Jean Martin, Théodore de Beze, Denys Sauvaige, le Seigneur d'Auron, l'Évêque de Montpellier, & ledit Jaques Peletier deviſant enſemble [1]; avec une Apologie à Loys Meygret, imprimées à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1550. Enſeignemens de vertu au petit Seigneur Timoleon de Coſſé, premier fils de Monſieur le Maréchal de Briſſac, imprimés à Paris, *in*-16. par Jean de Tournes, 1554. Art Poëtique François, diviſé en deux Livres, dont le premier contient dix chapitres & le ſecond dix; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & Guill. Gazeau, 1555. L'Algèbre départie en deux Livres, dont le premier commence ainſi: l'Algebre, eſt

un art de parfaitement & préciſément nombrer, & de ſoudre toutes queſtions Arithmétiques & Géométriques de poſſible ſolution, par nombre Rationaux & Irrationaux. La grande ſingularité d'elle, conſiſte en l'invention de toutes ſortes de lignes & ſuperficies, où l'Egide des nombres Rationaux nous défaut. Elle apprend à diſcourir, & à chercher tous les points néceſſaires pour réſoudre une difficulté : & montre qu'il n'eſt choſe tant ardue, à laquelle l'eſprit ne puiſſe atteindre, aviſant bien les moyens qui y adreſſent. Le premier Inventeur de cet Art, ſelon aucuns, fut Geber, Arabe, & ſe fondoit ſur la raiſon du mot, compoſé d'un nom propre & d'un article Arabique qui eſt Al, lequel ſe propoſe communément aux mots de la langue : comme Alcabice, Albubater, Alcandan, Alquemie : & aſſez d'autres, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1554. L'Arithmétique départie en quatre Livres, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1570 ; & auparavant à Poitiers. De l'uſage de Géométrie, imprimé à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1573. *Jacobi Peletarii in Chriſtophorum Clavium, de contactu linearum, Apologia. Ejuſdem Demonſtrationes tres. Prima de anguli rectilinei & curvilinei æqualitate. 2. De lineæ rectæ in tres partes continuè proportionales ſectione. 3. De Areæ trianguli ex numeris eſtimatione ; Pariſiis, in*-4°. *apud Hieronimum de Marnef*, 1559. *In Euclidis Elementa Geometrica Demonſtrationum Libri ſex ; Lugduni, in-fol. apud Joannem Tornæſium*, 1557. Ses Œuvres en vers, ſont l'Amour des amours, contenant quatre-vingt-ſeize Sonnets : l'Amour volant : le Parnaſſe : l'Uranie : l'Air : les trois Régions de l'air, la Roſée, le Frimaz, la Pluie, la Grêle, la neige, les vents, la foudre, la lune, Mercure, Venus, le Soleil, Mars : Vers Lyriques, le Roſſignol, la Deſcription des quatre ſaiſons de l'année, Épître à Monſieur le Maréchal de Briſſac : le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555. Œuvres Poëtiques, aſſavoir les deux premiers Livres de l'Odyſſée d'Homere : le premier Livre des Georgiques de Vir-

gile : trois Odes d'Horace : une Epigramme de Martial : douze Sonnets de Pétrarque : Congratulation ſur le nouveau règne de Henri II de ce nom : Epigrammes : l'Antithèſe du Courtiſan & de l'Homme de repos : Epître à Saint Gelais : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1547. Autres Opuſcules en vers, aſſavoir Chanſon, Epigrammes, Sonnets, Ode, Epithalame, Ode à Louyſe l'Abé, Lyonnoiſe ; le Déſeſpéré ; le Content ; l'Alouette, imprimés au bout de ſon Art Poëtique, par Jean de Tournes, 1555. L'Art Poëtique d'Horace, mis en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1545. La Savoye, ou Deſcription du Pays de Savoye, en trois Livres, imprimée à Annecy, *in*-8°. par Jaques Bertrand, 1572. Les Louanges, aſſavoir la Parole, les trois Graces, l'Honneur, le Fourmy, la Science. Plus Deſcription de deux Planetes, Jupiter & Saturne. Aucuns paſſages traduits de Virgile ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Robert Colombel, 1581. Le Génie de Jaques Peletier, Livres 3. non imprimés, leſquels il m'a fait voir l'année auparavant ſon trépas.

[1] Du Verdier ſe trompe, lorſqu'aux cinq perſonnages qu'introduit Jaques Pelletier, dans ſon *Dialogue de l'Orthographe*, ſavoir *Jean Martin*, *Théodore de Bèze*, *Denys Sauvage*, *Dauron* & *Pelletier* lui-même, il y ajoute pour ſixième l'Evêque de Montpellier ; car, bien loin que l'Evêque ſoit un des perſonnages du Dialogue, il y eſt dit, au contraire, que c'étoit lui qui étoit cauſe, qu'ils ne ſe trouvoient quelquefois que quatre, parce que Dauron, qui faiſoit le cinquième, étoit obligé d'aller lui tenir compagnie, dans un quartier éloigné du leur. Cet Evêque n'eſt point nommé, mais il eſt aiſé de voir que c'eſt GUILLAUME PELISSIER *. (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt le même qui fut envoyé en Ambaſſade à Veniſe, en 1440, & qui obtint que ſon Siége ſeroit transféré de Maguelonne à Montpellier. Il mourut à Montpellier, en 1568, & laiſſa une Bibliothèque enrichie de Manuſcrits précieux, qui ont paſſé en partie à la Bibliothèque du Roi. — Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot JAQUES PELLETIER, Tom. I, pag. 426, 427 & 428.

En l'Amour des Amours. Sonnet 73.

[*Si tu n'es vent, Amour, donques qu'es-tu ?*
En haut, en bas, à ton gré tu me pouſſes :

De-çà de-là m'ébranlent tes ſecouſſes,
Je ſuis ton arbre, & je ſuis ton fétu.
Or' nud je ſuis, or, de feuilles veſtu :
Or' tu m'es coy, ores tu te courrouces ;
Or' rudes ſont, or' tes haleines douces ;
Tu as d'eſteindre & d'allumer vertu.
Tu es Zéphire, & mes ris ſont tes fleurs,
Tu es un Auſtre, & tes eaux ſont mes pleurs ;
Tu es Borée, & mon cœur eſt ta glace.
Tu es Cecie, & ta Nue je ſuis.
Tu ne fais rien, bref, que le vent ne faſſe,
Fors que tu peux entrer ſans t'ouvrir l'huys.

Au premier Livre de l'Art Poëtique.

De l'Imitation. Chapitre 5.

Une grande partie des faits humains conſiſte en l'imitation ; car la choſe la plus prompte & la plus ordinaire aux hommes, c'eſt vouloir faire ou dire ce qu'ils voient de bien fait, ou bien dit par les autres. Les Muſiciens imitent la voix des enſeigneurs, les Peintres de leurs patrons, les Ruſtiques & Mariniers de l'expérience. Et, parce qu'il n'y a qu'une eſpèce de bien en toutes choſes, & infinies de mal, le premier & plus difficile point eſt de ſavoir diſcerner la vertu d'avec le vice. Soit donc premièrement le Poëte exercité en Homère & en Virgile (car j'exemplifire par-tout pour l'œuvre Héroïque, ſus lequel s'entendront les autres genres) & les ai comme incorporés en ſa mémoire pour ſon principal fonds, & comme pour ſon ordinaire patron, afin que, quand ce viendra à lire les autres Poëtes, il ſoit preparé à en pouvoir convertir la lecture, en cette félicité première imbue, à la ſorte des vins excellens, qui ſe rempliſſent, non de pareil vin, quand il ne s'en trouve point, mais du meilleur qui ſe puiſſe recouvrer : car le tonneau étant bien aviné, le vin d'infuſion ſe réduit facilement à la ſaveur de la principale bonté. Il ne faut pas pourtant que le Poëte qui doit exceller, ſoit imitateur juré, ni perpétuel. Ains ſe propoſe non-ſeulement de pouvoir ajouter du ſien, mais encore de pouvoir faire mieux en pluſieurs points. Songe que le Ciel peut faire un Poëte parfait, mais qu'il n'en a point encore fait. Songe que ce n'eſt pas la haute félicité que d'être pareil ; qui mieux eſt, ſonge qu'il eſt plus aiſé d'être ſupérieur, que d'être égal. Car la nature des choſes ne ſouffre jamais perfection de reſſemblance. Par ſeule imitation rien ne ſe fait grand : c'eſt le fait d'un homme pareſſeux & de peu de cœur, de marcher toujours après un autre : celui ſera toujours dernier, qui toujours ſuivra. Ait donc le Poëte premièrement l'eſprit, le courage, la majeſté, la facilité, & brief ce que la nature peut donner : puis ne doute point qu'il ne ſoit poſſible de ſe faire le plus grand. L'office d'un Poëte eſt de donner nouveauté aux choſes

Digitized by Google

vieilles, autorité aux nouvelles, beauté aux rudes, lumière aux obſcures, foi aux douteuſes, & à toutes leur naturel, & à leur naturel toutes. Qu'il regarde qui c'eſt qui l'a encore fait; & s'il n'a été fait, en quoi eſt la faute. Aviſe les généralités & les particularités; examine les paſſages de Philoſophie, la façon de narrer, & combien diverſe: que la gravité, que la grace & bienſéance. S'il y a des vices, qu'il les évite, choſe facile: les vertus, qu'il les égale, choſe poſſible; ou les ſurmonte, choſe honorable. Homère a été ſi excellent en ce général diſpoſitif & univerſelle texture de Poëme, qu'il eſt aiſé à connoître qu'il n'y a point de meilleur chemin. Et s'il y en eût eu un, Virgile l'eût trouvé, l'homme le plus courageux que nature ait jamais préſenté ſur la terre, d'avoir oſé entreprendre de faire ce que trois Poëtes ont fait, chacun pour le plus excellent, en ſon genre, Théocrite, Héſiode & Homère: avoir ſurmonté les deux, a ſuivi le tiers, & envioit de le laiſſer derrière, ſi n'eût été la ſurpriſe de la mort: avoir fait en douze livres, ce qu'Homère, en quarante-huit (combien qu'Ariſtarque a fait le nombre des livres d'Homère, & ordonné ce qu'il avoit chanté par intermiſſions). Et qui me trouvera trop hardi juge, conſidére les grands ſecrets, &, pour bien dire, les myſtères qui ſont en Virgile, & il trouvera qu'Homère n'eſt en rien plus heureux, ſinon que pour avoir procédé en temps. Conſidére, ſi l'Enéide eût été faite avant l'Iliade, que c'eſt qu'il en faudroit dire. Mais diſons Virgile imitateur par évidence, & Homère inventeur par jugement & opinion. Car, que ſavons-nous s'il a eu des prédéceſſeurs? que ſavons-nous ſi l'ingrate vieilleſſe du temps nous les a enviés, vu que toutes choſes vivent & meurent par rondeurs? Or, Virgile a imité ce qu'il a vu d'admirable en Homère; mais il l'a châtié en pluſieurs endroits. Et ici mettrai quelque nombre de points, leſquels Virgile n'a pas trouvé bons en Homère, & dont il s'eſt gardé, afin que mon Poëte connoiſſe qu'un mieux faire eſt poſſible à l'homme bien né, & qu'il ſache que c'eſt qu'il doit imiter, & quoi non, & qu'il faſſe le jugement des deux grands Poëtes des ſiècles. Premièrement, Virgile a bien ſu éviter la ſuperfluité d'épithètes qui eſt en Homère, quand il dit & redit, la Mer Noire, les Navires Creuſes, les Grecs Chevelus, le blond Ménélas, Pallas Ceſie, Jupiter Nue-amaſſant, l'obſcure Nuit, les Portes Benſetes, Diomède Facond, quand il eſt queſtion de frapper, & aſſez d'autres traits. Il s'eſt gardé des redites qui ſont en Homère, comme quaſi en toutes les légations, recommencer les harangues tout du long à la ſeconde fois. Autrement a fait Venule, revenant de pardevers Diomède, où tout l'exploit de ſa charge ſe raconte ſeulement en un lieu, & ſommairement. Homère n'eſt pas content d'avoir dit une fois les cauſes pour leſquelles Achille n'a daigné prendre les armes pour ſes Grecs, ſi de nouveau il ne les fait raconter tout du long par Achille même, à ſa mère Thétis. Virgile n'a pas fait parlementer Glauque & Diomède ſi longuement enſemble, quand il eſt queſtion d'en venir aux mains, comme on voit en Homère au ſixième, combien qu'il n'eût pas fait ainſi un peu auparavant de Sarpedon & Tlepoleme au cinquième. Si eſt-ce que je trouve Virgile être tombé en une ſemblable faute, quand, en ſon ſecond

Livre, tandis que Troie ardoit, & que les Grecs ſacmantoient tout : il fait Enée parler avec ſon père Anchiſe, & avec ſa femme, le fait aller en ſa maiſon, & puis y retourner : là où il n'eſt pas bonnement à croire qu'en un tel eſclandre & en telle déſolation, il y eût ſi grand loiſir : attendu même qu'au ſac d'une ville, les maiſons des Princes ſont toujours les premières envahies. Sinon que, par aventure, Virgile voulût ſecrétement accorder la vérité hiſtorique avec Dictis de Crete, qui dit qu'Enée & Antenor vendirent la ville aux ennemis. Mais ce ſeroit encore une plus grande faute à lui. Ou ſi nous n'excuſons le Poëte pour Vénus qui ſe préſente au ſecours & guide de ſon fils. J'omets la faute toute connue en ce même endroit du deuxieme, *Jamque adeò ſuper unus eram*, là où il met qu'Héleine, pour la crainte de ſon mari Ménélas, s'étoit cachée au Temple de Veſta : puis, au ſixième, fait dire par Déiphobe, qu'elle avoit mis une torche au haut d'une tour, pour aſſigner l'heure aux Grecs, cependant qu'elle-même menoit la danſe avec les Dames de la Ville. Auſſi Tuque & Vare avoient rogné les vingt-deux vers contenus audit deuxieme, pour ſauver la répugnance, laquelle ne ſe peut excuſer, ſinon que la faute vient d'inadvertance, & non pas d'ignorance ; ce que le Poëte eût facilement apperçu, s'il n'eût été prévenu de mort. Virgile, décrivant ſes batailles, ne fait pas entrer les Dieux en la mêlée, comme fait Homère, juſqu'à faire bleſſer Vénus & Mars, par Diomede. Puis il ne fait pas lamenter les Dieux, & plaindre leur fortune comme morte, ainſi que fait Homère. Virgile n'a pas pris à imiter la fureur d'Achille, ni l'ire inexorable, qui, pour ſa rancune privée, ne daigne prendre les armes pour défendre ſa gent. Combien que Lactance accuſe Enée d'impiété & de cruauté, qui, à la fin du douzieme, ne voulut donner la vie à Turne, quoiqu'il le ſuppliât par les mânes de ſon pere Anchiſe. Mais cela non-ſeulement s'excuſe, ains, à mon avis, devoit paſſer ainſi ; car le Poëte eſt content qu'on connoiſſe que les affaires ne ſe pouvoient bonnement terminer pour Enée, que par la mort de Turne, jeune Prince, & de ſi grand lieu, qu'il eût pu référer ſes forces, & recommencer la guerre. Puis le baudrier qu'il portoit en écharpe, dépouille du jeune Prince Pallante, contraignit Enée d'en venger la mort. Encore Virgile ne fait pas Enée endormi au port de Carthage, comme Homère Ulyſſe au port des Féaques, lequel l'ayant décrit ſi prudent, ſi aviſé & ſi vigilant par-tout ailleurs, le fait endormir en pays étrange & inconnu, & encore en temps de naufrage. Pluſieurs auſſi ne ſe contentent pas qu'Homère ait fait connoître Ulyſſe par ſon chien, après avoir été abſent vingt ans, qui eſt un temps excédant l'âge des chiens : ſinon qu'on voulût dire qu'ils vivoient autant de ce temps-là ; mais ainſi il n'y auroit rien de connoiſſance, en la nature des animaux. Sur quoi me ſouvient de la groſſe pierre que jetta Turne contre Enée, à la fin du douzieme, laquelle Virgile dit, que douze des plus forts hommes de ſon temps, n'euſſent pas ſoutenue, choſe mal croyable. En quoi Virgile ſemble s'être ſouvenu de celle que jetta Diomede contre Enée même, qu'Homère dit au cinquième, que deux hommes de ſon temps n'euſſent portée, & ſemble avoir proportionné

le

le temps & les diſtances. Mais, s'il en falloit ainſi uſer, à grande peine vingt-quatre de ceux de notre temps la pourroient ſoulever. C'eſt donc un des exemples de trop curieuſe & trop affectée imitation. Virgile avoit cette opinion, que les hommes vont toujours en apetiſſant, la prenant d'Homère, ainſi même qu'il donne à entendre à la fin du premier des Géorgiques, parlant des os des morts en la bataille d'Ematie. Que s'il eſt ainſi, penſez qu'à la fin il ſera beau voir la petite nation des hommes. Il ne me plaît point auſſi qu'il faſſe Créüſe vaticiner au ſecond, vu qu'il fait les Déeſſes mêmes ignorer les choſes futures, comme Junon, Vénus & les autres. Il n'étoit point impertinent qu'il fît prophétiſer Caſſandre, car c'étoit par l'octroi & don d'Apollon. Voilà ce que j'ai voulu dire, touchant les fautes poëtiques, pour montrer qu'Horace n'a pas dit hors propos, qu'aucunefois dort le bonhomme Homère. Je ſais que Virgile eſt repris en d'autres paſſages; mais je n'ai pas ici à ſpéculer toutes telles choſes. Et ſuffit que j'aie montré qu'il n'eſt ſi grand, qui ne tombe en faute. Mais nous dirons que ſouvent ce ſont fautes légères, & à la vérité, qui ſe doivent ſupporter en un grand œuvre, autrement ſi digne & ſi ſublime. Comme quand Pindare, aux Olympies, a donné des cornes aux Biches; car en cela ne gît pas l'ignorance de la nature, ni de l'eſſence de la Biche, ains provient ſeulement d'une inadvertance. Ce ſont bien fautes plus lourdes, celles de l'Arioſte, lequel même n'a pas regardé à bien intituler ſon livre, ou pour le moins, en a trop mal ſuivi le ſujet; car l'ayant inſcrit du nom de Roland, il ne parle de lui, qu'en trois, ou en quatre Chants: puis, après longs ambages, vient finir ſon Livre, par Roger, qui eſt mal entendu à lui, car s'il avoit envie d'exalter la maiſon d'Eſte, il le devoit faire ſous le titre d'un Roger, & non pas d'un Roland, à l'imitation de Virgile, lequel il s'eſt ſi affectement efforcé d'imiter en tout le diſcours de ſon œuvre, qui eſt encore un autre grand vice. Et conſeille à tous bons eſprits, d'être ſobres imitateurs & fins, qui eſt l'un des ſecrets de la Poëſie, tant s'en faut qu'ils y doivent prendre gloire. Car, quelle gloire y a-t-il que de ſuivre un chemin tout fait & tout battu? Virgile même, ſur ſa fin, s'étoit voulu retirer, pour racler de ſon Livre les lieux inſignes que ſes envieux lui reprochent, comme trop manifeſtes larcins. L'Arioſte encore a tant de choſes légères, &, comme les Latins diſent, futiles, mêlées parmi ſon Livre, certes indignes du Poëme Héroïque, & ſont celles qui ne peuvent donner ſplendeur aux Ecrits, & qu'il faut expreſſément délaiſſer. J'entends un tas de contes & de plaiſanteries, qui, au lieu de plaire, ſont déſagréables, au moins en un tel lieu. Je ne veux point ici que Lucain ſoit pris pour grand Poëte, tant pour la raiſon que nous avons dite ſur le ſujet de la Poëſie, que pource qu'il eſt trop ardent & enflé, trop affecté en harangues, ne gardant point le bienſéant des perſonnes, faiſant parler un Nautonnier, ou quelque homme ignoble, d'auſſi grand reſpect, comme un Céſar, ou un Pompée. Joint que vous diriez, quand il eſt ſur la deſcription de quelque matière, qu'il n'en doit jamais ſortir, n'ayant le jugement de ſe tempérer, & ſupprimer

duement quelque point, ou quelque raiſon non néceſſaire, qui eſt un artifice bien grand en un Poëte. Vrai eſt qu'il y a quelquefois de bons traits entreſemés, leſquels l'homme de bon eſprit pourra prendre, pour en faire ſon profit en bon lieu. Autant en veux-je être entendu quant aux autres Poëtes, comme de Stace, Claudian, Sile Italique, & s'il y en a de tels. En ſomme, nous prendrons les Ecrits des Poëtes pour une mer, en laquelle y a échu, ſables mouvans, gouffres, que le bon Pilote, par inſtruction & par bonne vigilance, s'efforcera d'éviter, regardant quelle part il veut tirer, combien eſt ſon vaiſſeau capable, & de quel vent il eſt aſpiré.

Des Traductions. Chapitre VI.

La plus vraie eſpèce d'imitation, c'eſt de traduire; car imiter, n'eſt autre choſe que vouloir faire ce que fait un autre, ainſi que fait le Traducteur, qui s'aſſervit, non-ſeulement à l'invention d'autrui, mais auſſi à la diſpoſition: & encore à l'élocution, tant qu'il peut, & tant que lui permet le naturel de la Langue tranſlative, parce que l'efficace d'un écrit, bien ſouvent conſiſte en la propriété des mots & locutions: laquelle omiſe, ôte la grace, & défraude le ſens de l'Auteur. Partant, traduire eſt une beſogne de plus grand travail, que de louange; car ſi vous rendez bien & fidèlement, ſi n'êtes-vous eſtimé ſinon avoir retracé le premier protrait, & le plus de l'honneur en demeure à l'original: ſi vous exprimez mal, le blâme en chet tout ſus vous. Que ſi votre patron avoit mal dit, encore êtes-vous réputé homme de mauvais jugement, pour n'avoir pas choiſi bon exemplaire. Somme, un Traducteur n'a jamais le nom d'Auteur; mais pour cela, veux-je décourager les Traducteurs? Nanni, & moins encore les fruſtrer de leur louange due: pour être, en partie, cauſe que la France a commencé à goûter les bonnes choſes; & même il leur demeure un avantage, que s'il traduiſoit bien & choſes bonnes, le nom de leur Auteur fera vivre le leur; & certes ce n'eſt pas peu de choſe, que d'avoir ſon nom écrit en bon lieu. Et bien ſouvent ceux qui ſont inventeurs, ſe mettent en hazard de vivre moins que les Traducteurs, d'autant qu'une bonne Traduction vaut trop mieux qu'une mauvaiſe Invention. Davantage, les Traductions quand elles ſont bien faites, peuvent beaucoup enrichir une Langue. Car le Traducteur pourra faire Françoiſe, une belle Locution Latine ou Greque; & apporter en ſa Cité avec le poids des ſentences, la majeſté des clauſes & élégances de la langue étrangère: deux points bien favorables, parce qu'ils approchent des générales conceptions. Mais, en cas des particularités, le Traducteur doit être un peu craintif: comme en nouveaux mots, leſquels ſont ſi connoiſſables, & ſuſpects. Un Traducteur, s'il n'a fait voir ailleurs quelque choſe du ſien, n'a pas cette faveur des Lecteurs, en cas de mots, combien que ſoit celui qui plus en a affaire: & pour cela eſt moins eſtimé l'office de traduire. Vrai eſt que quand ſon Auteur ſera excellent (car l'homme prudent ſe garde bien d'en traduire d'autres) il lui ſera permis d'uſer de mots tous neufs,

Digitized by Google

pourvu qu'il ſoit certain qu'il n'y en ait point d'autres, & lui ſera une louange. Car d'uſer ſi ſouvent de périphraſe, c'eſt-à-dire, de circonlocution, en tranſlatant, c'eſt un déplaiſir trop grand, & c'eſt ôter le mérite du labeur ingénieux de l'Auteur. Et aient donc les Traductions place en notre Art, puiſqu'elles ſe font par art : voire elles ſont tellement artificielles, que la loi en eſt entendue de peu de gens. Et ne me peux aſſez ébahir de ceux, qui pour blâmer la Traduction de mot à mot, ſe veulent aider de l'autorité d'Horace, quand il dit, *Nec verbum verbo curabis reddere fidus interpres :* là où certes Horace parle tout au contraire de leur intention, qui étant ſus le propos, non pas des Traductions (car il n'en a point donné de précepte, comme de choſes qu'il priſoit peu) mais du ſujet Poëtique, dit que quand nous aurons élu quelque matière publique en un Auteur, nous la ferons notre privée, ſi, entre autres, nous ne nous arrêtons à rendre le paſſage mot pour mot, ainſi que feroit un fidèle Traducteur, dont j'avois déja touché un mot ſur le paſſage du ſujet de Poëſie. Et ſi ai expreſſément voulu déclarer ce lieu d'Horace, le voyant par nos Grammairiens autrement induit qu'il ne l'a pris, ainſi que je me ſuis toujours étudié à éclaircir les lieux des Poëtes, en les liſant par récréation de mes plus profès études ; comme, entre autres, ai découvert ce paſſage de Virgile en la troiſième Eglogue, où il y a : *Et longum, formoſe, vale : vale, inquit, Iola* : où les Commentateurs diſent que le quatrième pied du vers eſt un Dactile, & ſcandent, *le vale, inquit Iola*, comme ce ſoit un Spondée, & faille ſcander, *le va, leinquit I, ôla*. La ſubtilité du Poëte eſt qu'il a fait la première de *vale* longue, imitant le parler de la Garſe Philide ; car Menalcas dit, Philide a pleuré à mon département, & ſi m'a dit un long adieu, adieu, dit-elle ; car ceux qui veulent montrer leur affection en pleurant, volontiers parlent long. Pource le Poëte a mis deux fois Garſe pleurante. J'explique ce lieu en paſſant, tant parce que les choſes artificielles ne ſont jamais hors propos, en traitant l'Art, que pour montrer toujours les ſubtilités de mon Virgile, me fâchant que ces gentils Commentateurs, déjà par tant d'années, n'en ſavent pas connoître la centième partie, deſquels l'ignorance ſe découvre manifeſtement, en ce qu'ils font la dernière de *vale* brève, & avec cela corrompent la loi de Sinalefe, qui feroient deux licences extraordinaires pour néant, & ſans propos. Et l'ai encore fait, pour montrer être vrai ce que j'ai dit ailleurs, que les ſyllabes brèves Latines & Grecques ſe doivent prononcer brèves, & les longues, longues. Suivant notre propos, les Traductions de mot à mot n'ont pas grace, non qu'elles ſoient contre la loi de Traduction ; mais ſeulement pour raiſon que deux langues ne ſont jamais uniformes en phraſes. Les conceptions ſont communes aux entendemens de tous hommes ; mais les mots & manières de parler ſont particuliers aux nations. Et qu'on ne me vienne point alléguer Ciceron, lequel ne loue pas le Traducteur conſciencieux ; car auſſi ne fais-je, & ne l'entends point autrement, ſinon que le Tranſlateur doive garder la propriété & le naif de la langue en laquelle il tranſlate. Mais certes je dis qu'en ce que

les deux langues ſymboliſeront, il ne doit rien perdre des locutions, ni même de la privauté des mots de l'Auteur, duquel l'eſprit & la ſubtilité ſouvent conſiſte en cela. Et qui pourroit traduire tout Virgile en vers François, phraſe pour phraſe, & mot pour mot, ce ſeroit une louange ineſtimable; car un Traducteur, comment ſauroit-il mieux faire ſon devoir, ſinon en approchant toujours, le plus près qu'il ſeroit poſſible, de l'Auteur auquel il eſt ſujet? Puis, penſez que la grandeur, ce ſeroit de voir une ſeconde langue répondre à toute l'élégance de la première, & encore avoir la ſienne propre. Mais, comme j'ai dit, il ne ſe peut faire.

Des Mots, & de l'élection & innovation d'iceux.

Chapitre VIII.

Les Mots, en un langage, ſe peuvent comparer aux ſix voix en la Muſique, aux dix ſimples Nombres en l'Arithmétique, & aux pierres en la Maçonnerie; car, comme les Chantres de ces ſix voix, entremêlées & repriſes, font des accords & des tons de ſi diverſe oreille; comme des dix Caractères Numéraux ſe font tant de ſortes de nombres; & comme des pierres, diverſement aſſorties, ſe font tant de manières de bâtimens, ſelon l'induſtrie de l'ouvrier; ainſi, pour l'explication des choſes, ſe font diverſes ſtructures & accommodations de mots, qui ſont les diverſités d'oraiſon & de ſtyle. Voyons-nous pas Virgile, lequel, combien qu'il n'uſe point d'autres mots que Lucain, ou Claudian, ou autre quelconque, toutefois les appliquant d'une façon plus propre, plus gracieuſe & plus convenable qu'eux, fait apparoir ſon œuvre d'une certaine forme & d'une certaine majeſté, qui les fait diſcerner d'enſemble, comme la Lune entre les Etoiles; ainſi que le manouvrier aſſiet ſi bien ſes pierres, au prix d'un autre moins induſtrieux, que l'on jugeroit, à voir les deux ouvrages, qu'ils fuſſent de diverſe matière. Et de cette partie n'eſt bonnement poſſible de donner enſeignement, parce qu'elle gît en la félicité & au jugement du Poëte, ayant toujours ſon but à ſuivre les vertus, & décliner les vices (car l'un des meilleurs apprentiſſages eſt par conférence de contraires) que nous déclarerons en ſuivant. Quant eſt de l'innovation d'iceux, faudra aviſer ſi notre langue en aura faute; & en tel cas, ne ſe faut feindre d'en former de nouveaux. Un mot bien déduit du Latin aura bonne grace, en lui donnant la teinture Françoiſe. Et ici je n'oſe nommément dire cette manière de dérivation, ni celle-là, craignant de trop découvrir l'Art. Je dirai bien que les Infinitifs en *ire* Latin ſe peuvent maintefois impunément convertir en *ir* François, comme de *vagire*, vagir, *ambire*, ambir, & les ſemblables, que l'homme d'eſprit ſaura bien juger. Je ne ferai difficulté d'uſer de Régnicoles, après Claude de Seiſſel, en ſa Préface au Roi Louis, ſur ſa Traduction des Guerres Romaines d'Apian; ni encore de repulſe, dont il a uſé en quelque endroit du Livre même, combien que nous puiſſions dire la repouſſe, plus Françoiſement; mais l'un ſera Oratoire, & l'autre Poëtique;

Digitized by Google

car de ces deux ici nommés ne voudrois uſer en proſe, comme il a fait. Le précepte général, en cas d'innovation de mots, eſt que nous ayons l'aſtuce de les cacher parmi les uſités, de ſorte qu'on ne s'apperçoive point qu'ils ſoient nouveaux; car il n'eſt rien ſi ſuſpect qu'un mot encore non oui, principalement en France, où les hommes ont été juſqu'ici difficiles, & dédaigneux d'accepter les préſens, combien qu'ils s'accoutument maintenant à plus grande hardieſſe. Mais, ſans point de faute, c'eſt faire grand plaiſir à un Poëte, ou à quiconque ſoit, d'uſurper un vocable par lui inventé; car autrement il ſeroit en danger de reproche. Et ſi quelqu'un s'ingéroit de le reprendre, il n'auroit que répondre, ſinon il me plaît ainſi; parole un peu odieuſe, d'autant que les hommes, déjà parcrus en âge & en jugement, n'endurent pas volontiers qu'on leur montre un nouveau parler. Et n'y a celui qui ne penſe avoir autant de droit ſur les mots comme ſon compagnon, parce que l'uſage eſt à la communité. Et de fait n'y a mots plus naturés que ceux deſquels on ignore l'inventeur: ainſi les hommes, par crainte les uns des autres, craignent d'en innover. Vrai eſt qu'il y a certaines nouveautés, qui ſont ſi approchantes du naturel, qu'elles ne tiennent rien de l'étrange. Et en tel cas, l'ingénieux Ecriteur aura non-ſeulement liberté, mais auſſi méritera louange de ſe mettre en devoir de peupler le Royaume François de tels ſupplémens. Quels ſont les mots de légitime compoſition, comme Athlas Porteciel, l'Air Portenue, l'Aquilon Portefroid, & d'autres telles compoſitions artificielles, que je n'ai beſoin de déclarer ici, de peur de ce que j'ai dit un peu devant. Les Adjectifs Subſtantivés ſont jà tous reçus, comme le verd, pour la verdure; le gai, pour la gaieté. Et ne feindrai même de dire, je n'en ſais autre, pour, je n'en ſais autre choſe. Nous mettrons encore bien poëtiquement le Nom par l'Adverbe; comme il va fréquent, pour fréquentement; il marche magnifique, pour magnifiquement. Nous avons eu de nouveau grandiſſime, beliſſime, dont ne ferai difficulté d'uſer. Et encore, comme j'ai dit quelquefois en joyeux devis, je voudrois que quelque hardi inventeur eût fait venir grandieur & belieur, pour, plus grand & plus beau, afin que nous euſſions Poſitifs, Comparatifs & Superlatifs. Il ne ſera défendu de ramener quelquefois les mots anciens, comme aderdre, pour adérer, dont uſe ſouvent Jean Demun; héberger, pour loger; oſt, pour une armée, pourvu que nous y ſoyons rares; ainſi que Virgile, qui a ſi bonne grace en ſon *Olli*, & qui dit quelquefois *aulaï*, *ſuat*, & d'autres; & principalement ſeront bien appliqués, quand nous ferons parler quelque perſonnage du vieux temps François. Et penſons qu'il n'eſt mot ſi rude, qui ne trouve ſa place, ſi nous prenons l'avis de le bien colloquer. Je trouverai encore bon que les mots payſans, c'eſt-à-dire, particuliers aux nations, ſe mettent au Poëme; comme arrocher, mot Manceau, qui ſignifie viſer à quelque choſe d'une pierre, ou d'un bâton; comme arrocher des noix, ou des pommes: Item, encrucher, qui ſignifie engager quelque choſe entre les branches d'un arbre, termes tous deux paſtoraux, dont ils ont bon nombre en notre pays du Maine

& en Anjou : Item, avier, pour allumer ; uces, pour ſourcils, mots Poitevins ; viſplant, pour aubepin, Lyonnois, & ceux des autres pays François. Même prendrons les mots Provençaux & Gaſcons, & leur donnerons notre marque. Comme je ſerois content que nous priſſions eſtruguer, qui ſignifie ce que les Latins diſent gratuler, pour lequel nous n'avons point de mot : Item, cloque, qui eſt propre à cauſe même du ſon, qui ſignifie une poule qui a des pouſſins. Item, companage, mot bien compoſé, qui ſignifie ce que les Latins diſent *opſonium*, c'eſt-à-dire, tout ce qu'on met ſur la table, fors le pain & le vin. Et certes Bonaventure Déperiers n'a pas eu mauvaiſe grace, en ſes Vendanges, d'avoir amaſſé force mots Provençaux ; voire de leur avoir laiſſé leur caractère naturel. Brief, le Poëte pourra apporter, de mon conſeil, mots Picards, Normands, & autres qui ſont ſous la Couronne. Tout eſt François, puiſqu'ils ſont du pays du Roi. C'eſt un des plus inſignes moyens d'accroître notre langue, & c'eſt celui par lequel les Grecs ſe ſont faits ſi plantureux. Donc, pour nous égaler aux Anciens, faudra uſer de toutes les inventions honnêtes que nous pourrons, tandis que notre langue eſt entre nos mains, & en notre gouvernement, vu même que nous avons d'autres déſavantages aſſez : entre autres, que nos noms ne ſe déclinent point ; puis, un autre point qui nous tient en grande ſujétion, c'eſt que nos mots ne ſe peuvent prépoſer, entremêler & poſtpoſer ainſi librement, comme en Latin & en Grec. Car ſi, par exemple, j'avois à tranſlater le premier vers du quatrième de l'Enéide, *At Regina gravi jamdudum ſaucia curâ*, je ne pourrois pas dire mot pour mot, Mais la Reine de grieve pieça navrée cure ; au lieu de, Mais la Reine pieça navrée d'une grieve cure. Et qui voudroit eſſayer à remédier à un tel défaut, ce ſeroit un grand point, non pas trop hardiment, mais tout doucement. Ne ſoyons donc plus ſi ſcrupuleux, quant aux choſes des mots : trouvons-les, & les mettons en ſervice nouveau pour les nouvelles choſes ; car, ſans point de doute, la choſe la plus déplaiſante aux hommes érudits, c'eſt de ſe voir abondans en inventions, & défectueux en parler.]

JAQUES PONS, Lyonnois, Docteur Médecin, a écrit Traité des Melons, contenant la nature & uſage d'iceux ; avec les Commodités & incommodités qui en proviennent, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1584.

JAQUES PREVOSTEAU, Chartrain, a écrit Hymne triomphal, ſur l'Entrée du Roi Charles IX, & de la Roine, en leur ville de Paris, l'an 1571 ; avec la Deſcription des appareils, arcs triomphaux, figures & pourtraits dreſſés pour ſadite Entrée, imprimé à Paris, par Guillaume Nyvert.

JAQUES ROMIEU, de Vivarois, Secrétaire ordinaire de

Digitized by Google

la Chambre du Roi, a écrit Mêlanges, où ſont compriſes les Louanges dudit Pays de Vivarois, Odes, Chanſons, Elégies, Epithalames, Hymnes 11, Palinodie, la mort de Ciceron, Deſcription de P. Decius le pere, qui, Conſul, ſe dédia à la mort pour le ſalut de ſes Légions, en la bataille tenue avec les Latins à Veſeris, & autres Poëſies; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1584.

JAQUES DE ROQUEMAURE, Lieutenant Particulier de la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Beaucaire & Niſmes, a traduit les quatre derniers Livres des propos amoureux, dont les quatre premiers, par l'injure du temps, ont été perdus & ne ſe trouvent, contenant le Diſcours & mariage de Clitophant & Leucippe; imprimés à Lyon, *in*-16. par Claude Marchant, 1556. Il a traduit auſſi d'Eſpagnol, le Favori de Cour, contenant, en vingt chapitres, pluſieurs Advertiſſemens & bonnes Doctrines pour les Favoris des Princes & autres qui ſuivent la Cour; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Chriſtophle Plantin, 1557 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques de Rochemore, Tom. I, pag. 429.

JAQUES DE LA RUE, Écrivain, a écrit premier Livre de la bonne écriture Françoiſe, contenant une Inſtruction à la jeuneſſe, par quatrains & diſtiques moraux *; imprimé à Paris, *in-fol.* par Claude Micard, 1578.

* Colletet, dans ſon *Diſcours de la Poëſie Morale*, ne dit rien de ce Jaques de la Rue.

JAQUES SANNAZAR [1]. Larcadie. Voy. Jean Martin. Lamentation aux hommes ſur la mort de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, miſe du Latin de Sannazar, & miſe en vers François par Guy le Fevre, au volume de ſes Hymnes Eccléſiaſtiques.

[1] Il naquit à Naples, de *Nicolo Sannazaro*, Gentilhomme Napolitain, & de *Maſella Santo Magno*, Demoiſelle de Salerne, le 28 Juillet 1458. Son beau Poëme, *de Partu Virginis*, ne fut d'abord qu'un très-petit *in*-8°. imprimé

vraiſemblablament à Naples, quoique ſans marque de temps, ni de lieu. Le titre, en lettre Gothique, étoit conçu en ces termes : *Jacobi Sannazari, Parthenopei Vatis, Carmen de partu Beatæ Virginis, quod Chriſteidos inſcribitur.* Cette Edition, qui ne contenoit que le premier Livre, & même moins ample que depuis, ſemble n'avoir paru qu'en 1525. Ce qui m'en fait juger ainſi, c'eſt que le Bembe, dans une lettre du 24 Avril de cette année-là : *Di Grazia*, dit-il à Sannazar, *fateci oggimai partecipi della voſtra reverenda Chriſteide, fuori Mandandola e publicandola.* Son *Arcadie* eſt toute pleine de mots Latins, qui ont eu beſoin d'un Gloſſaire. Il mourut, ſuivant ſon Inſcription ſépulcrale, l'an 1530, âgé de ſoixante-douze ans, un mois, & vingt-neuf jours. Ceux qui mettent ſa mort en 1533, ſe trompent. Outre l'Inſcription que je viens de citer, il eſt parlé de la mort de Sannazar, dans une lettre du Bembe à *Veronica Gambara*, du 16 Juin 1531 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Tombeau de Sannazar, dans l'Egliſe des Servites *della Madonna del parto*, eſt orné de deux grandes ſtatues d'Apollon & de Minerve, au-deſſous deſquelles on a écrit les noms de *David* & de *Judith*, afin que la ſuperſtitieuſe ignorance ne fît pas mutiler ce beau monument. Au-deſſous d'un bas relief, allégorique aux Poëſies de Sannazar, on lit ce Diſtique, du Bembe...

Da ſacro cineri flores, hic ille Maroni
Sincerus, Musâ, proximus, ut tumulo.

On ſait que Sannazar avoit pris les prénoms d'*Actius Sincerus*. Voy. la *Deſcription d'Italie*, de M. l'Abbé Richard (de Dijon) Tom. IV, pag. 158, Edit. de 1769, & les Mémoires de Niceron, Tom. VIII & X.

JAQUES SAGUIER, Docteur en Théologie & Chanoine d'Amiens, a mis par écrit Oraiſon funèbre, par lui prononcée aux obſéques de Révérendiſſime Prélat, Antoine, Cardinal de Crequy, Évêque d'Amiens, en l'Égliſe de l'Abbaye S. Waſt de Moreul, le 15 de Novembre 1574; imprimée à Paris, par Thomas Belot, 1575.

JAQUES DE SILLY, Chevalier; Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Damoiſeau de Commercy, Seigneur des Baronies de Rochefort, Aulneau & Montmirail, a prononcé la Harangue, au nom de toute la Nobleſſe de France, au Roi Charles IX, tenant ſes grands États généraux, en ſa ville d'Orléans, en l'an 1561; imprimée à Paris & à Lyon, audit an.

JAQUES SIREULDE, Huiſſier en la Cour de Parlement à Rouen,

Digitized by Google

Rouen, a compoſé en rime un Livret, intitulé le Tréſor immortel, trouvé & tiré de l'Écriture Sainte, imprimé à Rouen, *in*-16. par Martin le Megiſſier, 1555.

JAQUES SPIFAME, qui fut Evêque de Nevers, a écrit, ſous le nom de Pierre Richer [1], la Réfutation des folles rêveries & menſonges de Nicolas Durand, dit le Chevalier de Villegaignon, diviſée en deux Livres; imprimée *in*-8°. l'an 1562. Ce Spifame ayant jeté la mitre aux orties (qu'on dit en commun proverbe) c'eſt-à-dire, ayant quitté ſa dignité d'Evêque de Nevers, ſe retira à Genève, pour vivre ſelon ſon opinion, & là étant ſurpris en quelque délit, il fut condamné à mort & décapité. Dequoi fut incontinent fait en France, ce Quatrain:

Spifame ne s'eſtant contenté de raiſon,
Combien qu'il fuſt des Rois conſeil & gouvernal,
De Nevers à Genève attira ſa maiſon,
Et là d'Eveſque fut à la fin Cardinal.

[1] J'ai fait voir, pag. 543 du ſixième volume de Baillet, contre Bayle, que le Livre que du Verdier dit ici avoir été publié ſous le nom de *Richer*, par Spifame, contre Villegagnon, n'avoit rien que de vraiſemblable, l'Ouvrage François de Spifame n'étant qu'une Traduction de l'Ouvrage Latin de Richer. Voyez dans La Croix du Maine tout ce que nous avons remarqué au mot JAQUES SPIFAME, Tom. I, pag. 431. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES SPRENGHER [1]. Malleus Maleficarum. Le Maillet des ſorcières, compoſé premièrement en Latin par Jaques Sprengher, de Cologne en Alemagne, de l'Ordre S. Dominique, & tranſlaté en François; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Eſtienne Gueynard *.

[1] On écrit SPRENGER; mais comme, à l'Allemande, on doit prononcer SPRENGHER, le Traducteur, pour empêcher les François de s'y tromper, a conformé l'orthographe à la prononciation. Il auroit mieux fait d'écrire SPRENGHRE, puiſque c'eſt ainſi que les Allemands prononcent. Le *Malleus maleficarum* n'eſt pas de Jacques Sprengher ſeul; Henri Inſtitor, un de ſes Confrères, y a travaillé comme lui, & l'Ouvrage a été publié ſous leurs noms. Une des plaiſantes choſes qu'on y lit, c'eſt au Chap. 7 de la ſeconde Partie, Queſtion 1, où il eſt parlé de l'art qu'ont les Sorcières, de ſouſtraire aux hommes leurs parties génitales, qu'elles conſervent cependant, & nourriſſent

d'orge & d'avoine, en de certains nids, d'où elles les tirent, pour les reſtituer, moyennant ſalaire : *Retulit enim quidam quod, dum membrum perdidiſſet, & quamdam maleficam, causâ recuperandæ ſuæ ſanitatis, acceſſiſſet, illa, ut quamdam arborem aſcenderet, infirmo injunxit, &, ut de nido in quo plurima erant membra, ſi quid vellet, accipere poſſet, indulſit; & cùm ille magnum quoddam accipere attentaſſet, non, ait malefica, illud accipias, & quia uni ex Plebanis attineret, ſubjunxit.* On ne ſait pas la mort de ces deux Jacobins, qui vivoient à la fin du quinzième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

* Les premières Editions du *Malleus Maleficarum* ſont fort rares. Il y en a une *in-fol.* ſans date d'année & de lieu, qui n'a point été connue de Fabricius, & que Samuel Engel (*Bibliothec. Selectiſſim.* pag. 19) croit avoir paru entre les années 1484 & 1490. On en cite une Edition faite à Lyon, en 1484, chez les Juntes; mais Proſper Marchand (*Hiſtoire de l'Imprimerie*, pag. 88) croit qu'il faut lire 1584. Il y en a une de Marpourg, *in*-4°. en 1494, & peut-être eſt-ce la même que Fabricius cite, comme celle de Nuremberg. Ce Livre, quoique rempli de puérilités & de ſuppoſitions groſſières, a été ſouvent réimprimé. La dernière Edition que je connoiſſe, eſt celle de Lyon, 1669, avec divers autres Ouvrages de même eſpèce, qui rempliſſent 2 vol. *in*-4°.

JAQUES DE STRADA. Epitome du tréſor des antiquités, c'eſt-à-dire, Pourtrait [1] des vraies Médailles des Empereurs, tant d'Orient que d'Occident *, de l'étude de Jaques de Strada, Mantuan antiquaire, traduit de Latin, par Jean Louveau; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Thomas Guerin, 1553.

[1] L'Original de ces têtes, admirablement bien peintes, de la main de Jacques Strada, & dédiées en un grand volume *in-fol.* à Ferdinand, déſigné Empereur, eſt conſervé à Vienne, en Autriche, dans la Bibliothèque Impériale. Charles Patin, pag. 185 de ſon *Introduction à l'Hiſtoire des Médailles*, dit avoir vu dans cette Bibliothèque huit Manuſcrits, où ſont repréſentées, de la main du même Strada, les têtes des Conſuls, celles de tous les Empereurs Romains, Grecs, Allemands, depuis Jule Céſar juſqu'à Maximilien II, celles des Rois de Lombardie & des Exarques, avec une notice Hiſtorique ſuccincte au bas de chaque portrait. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ouvrage dont il s'agit ici, fut autrefois fort eſtimé; mais il y a longtemps que les Antiquaires n'en font aucun cas. On peut voir le jugement qu'en a porté le célèbre Banduri (*Biblioth. Num.* pag. VII). Il n'eſtime pas plus les Manuſcrits de la Bibliothèque Impériale, qui contiennent les *Médailles deſſinées par Strada*. M. de la Monnoye, ſur la foi de Gui Patin, ſuppoſe qu'il n'y en a que huit volumes; Lambecius parle de *dix* (*Comment. de la Biblioth. Cæſar.* p. 75). Jacques Strada vivoit dans le ſeizième ſiècle.

Digitized by Google

Octave Strada, qui étoit de Mantoue, ainſi que ſon père Jacques, publia, en 1615, les *Vies des Empereurs avec leurs médailles.*

JAQUES SYLVIUS, d'Amiens. Livre de la Génération de l'homme, recueilli des antiques Auteurs de Médecine & Philoſophie, par Jaques Sylvius, jadis Docteur & Profeſſeur du Roi, en l'Art de médecine à Paris, & depuis mis en François, par Guillaume Chreſtian, imprimé à Paris, par Guillaume Morel, 1559. La Pharmacopée de Jaques Sylvius, traduite par André Caille. L'Introduction ſur l'Anatomique partie de la Phyſiologie d'Hipocrates, écrite en Latin, par Jaques Sylvius & traduite en François par Jean Guillemin. *Jacobi Sylvii, Ambiani, in linguam Gallicam Iſagoge, unà cum ejuſdem grammaticâ Latino-Gallicâ ex Hebræis, Græcis & Latinis Auctoribus; Pariſiis, in-4°. apud Rob. Steph.* 1531 *.

* C'eſt le même que JAQUES DU BOIS. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIX.

JAQUES TAHUREAU, Gentilhomme du Mans, après avoir fait longuement profeſſion des bonnes Lettres, tant en la langue Latine, qu'en la Grecque; ayant auſſi, durant les guerres d'entre le Roi Henri II & Charles V, Empereur, volontairement ſuivi les armes, pour faire preuve de ſa généreuſe vertu, & afin de ſe contenter entièrement, paſſé quelques années à voir le pays; à ſon retour, s'amuſa à diſcourir de l'amour, dont ſi doctement il s'aquita qu'il ſembloit entre les Poëtes François, être ſeul vraiment amoureux: de quoi ſes Œuvres Poëtiques font aſſez de preuve; & quant à celles en proſe, l'Oraiſon ou Harangue qu'il dédia au Roi, faiſant mention de la grandeur de ſon Royaume, n'étant moins ſententieuſe que faconde, donne aſſez à connoître l'excellence de ſon eſprit, comme font auſſi les Dialogues qu'il enfanta lorſqu'il étoit en ſa plus belle fleur, par leſquels il taxe & reprend les abus qui ſe commettent ordinairement en ce monde, multipliés de jour en jour & opiniâtrément approuvés par ce monſtre teſtu. Les titres donc de ſes Livres, ſont tels: Oraiſon au Roi, de la grandeur de ſon règne & de

l'excellence de la langue Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-4°. par la Veuve Maurice de la Porte, 1555. Deux Dialogues où ſont introduits le Democritiq & le Coſmophile, auxquels les vices d'un chacun ſont repris fort aptement, pour nous animer davantage à les fuir & ſuivre la vertu; imprimés à Paris, *in*-8°. 1562, & depuis à Lyon, *in*-16. en l'an 1568. Les Poëſies de Jaques Tahureau, du Mans, miſes toutes enſemble, imprimées à Paris, *in*-8°. par Robert le Magnier, 1574 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES TAHUREAU, Tom. I, pag. 433.

Au ſecond Dialogue du Democritiq.

[Tout ainſi que pour ſavoir bien parler, il faut auparavant avoir appris à ſe taire, auſſi pour entendre la parfaite manière de bien moquer, il faut avoir déjà ſu parler ſérieuſement : car cetuy-là (ainſi que témoignoit fort bien le vieil Caton) qui n'a jamais fait autre choſe, qu'à s'étudier à de petites riſées, lorſqu'il entreprend de parler de quelque choſe que ce ſoit, au lieu de ſe montrer bon moqueur, il ſe rend lui-même moquable à tout le monde. Et pour autant il faut donc que celui qui deſire être facécieux, ſe ſoit premièrement étudié aux choſes plus graves & ſérieuſes. Or, quant à la définition de moquerie, elle eſt telle : *Moquerie c'eſt le mépris non aucunement feint ny diſſimulé d'une choſe ſotte & ridicule, fait avecques raiſon & bonne grace.* Et ne penſe pas non qu'un homme ſot & de groſſe paſte, puiſſe parvenir à la perfection de cette moquerie, car il eſt impoſſible qu'une perſonne telle qu'elle ſoit, en ſache bien uſer, ſi elle n'a l'eſprit fort délié, & déchargé de ce gros fardeau d'ignorance & outrecuidée préſomption. LE COSM. Puiſque tu m'as donné la définition de moquerie, je deſirerois fort que tu m'euſſes pareillement déduit les eſpèces de ces ſottes moqueries, à celle fin qu'en les connoiſſant, je ſeuſſe tout par un même moyen quelles ſont les bonnes, & que je me donnaſſe de garde des autres : attendu que j'en vois ordinairement qui veulent entreprendre de ſe moquer, le faiſant toutefois avec ſi mauvaiſe grace & pour ſi peu d'occaſion, qu'eux-mêmes ſe montrent plus repréhenſibles, que ceux dont ils ſe veulent gaudir. LE DE. Il y a trois eſpèces de moquerie, dont l'une ſe peut appeler niaiſe, l'autre, affetée, & la troiſième celle qui eſt fardée & couverte de diſſimulation : de toutes ces trois eſpèces je t'en donnerai particulièrement l'intelligence avecques les exemples. Premièrement la moquerie niaiſe, eſt celle qui eſt faite ſans qu'il y ait cauſe : & avec cela de mauvaiſe grace : & telle moquerie ſe fait volontiers, par une perſonne ſotte & n'ayant aucune érudition, lorſqu'elle en oit parler une plus ſage & mieux appriſe qu'elle, ſe moquant de ce qu'elle n'entend pas. La ſeconde

Digitized by Google

moquerie eſt dite affetée, quand elle eſt faite non du tout ſans occaſion; mais quand ceux qui la font, ſont incités à cela par quelque envie, n'y gardant aucunement cette grace naïve & qui doit être généralement accommodée, ſelon ce que l'on entreprend dire, ou contrefaire, en quelque choſe que ce ſoit : & les perſonnes qui uſent de telle coionnerie, ſont volontiers ces muguets & veaux de ville, qui n'ont jamais autre choſe, en une compagnie, que leurs brocards & lieux communs, à toutes reſtes, ores attachant cettui-ci, ores cettui-là avec je ne ſais quelles petites ſornettes vulgaires & communes entre eux; mais ſi vous mettez une fois ces Meſſieurs hors de leurs termes, vous les rendrez auſſi muets que poiſſons, & ne vites jamais bourdon plus dépourvu d'éguillon qu'alors ils ſeront, néanmoins qu'ils ne laiſſent pas de s'eſtimer des plus grands & joilleux raillars de la paroiſſe. La troiſième eſpèce de moquer, c'eſt la feinte & diſſimulée d'entre toutes les autres, à mon avis, la plus excuſable, attendu qu'elle ſe fait aucunefois de beaucoup de perſonnes, qui ne laiſſent pas d'être, en autres choſes, d'aſſez bon eſprit; & telle dernière eſpèce de moquerie s'eſt pu pratiquer par Agrippe, en ſon traité de la vanité des ſciences, auquel défaut, à mon avis, l'un des points le plus requis aux parfaits moqueurs, qui eſt le ſain & vrai jugement, en la connoiſſance de cela que l'on entreprend moquer : car il eſt tout certain, quoiqu'en ait écrit Agrippe, que néanmoins il en avoit, le plus ſouvent, toute autre & contraire opinion qu'il n'écrivoit, ainſi même que, par ſes autres œuvres, il appert aſſez évidemment. Davantage icelui Agrippe, en ſes moqueries, a plus uſé d'autorités empruntées, & de je ne ſais quels petits argumens cornus & fallacieux, propres ſeulement pour ſéduire & faire changer d'opinion au ſimple vulgaire, qu'il n'a pas fait d'une ferme & aſſurée raiſon. LE COS. Il eſt tout certain qu'Agrippe s'eſt efforcé le plus ſouvent de confirmer ſes écrits en cette ſorte. Mais auſſi les autorités qu'il a voulu alléguer, ſont bien approuvées, & extraites des œuvres de gens fort Doctes, grands Philoſophes & d'une merveilleuſe érudition : & quant à ſes argumens, n'eſt-ce pas l'office d'un vrai Orateur, de faire ſembler bon & mauvais un même ſujet, par diverſes preuves & raiſons ? Ainſi qu'a fort bien ſu pratiquer Agrippe, homme certes eſtimé d'un chacun, fort docte & de grand jugement. LE DEM. Je m'ébahis comment la folie des hommes eſt ſi extreme de donner un ſi grand lieu aux autorités des hommes, qu'on fait plus doctes cent milles fois, à crédit, qu'ils ne ſont : encore la plus grande partie d'entre eux ſont abêtis juſques à là, qu'ils en ont, entre les autres, quelques-uns tant affectés, qu'ils reçoivent leur dire, comme oracles d'Apollon, encore qu'il ſoit du tout éloigné de la vérité & hors de toute preuve raiſonnable : & touchant ce que tu as dit, de faire trouver une même matière bonne & mauvaiſe, je veux maintenir que cela eſt encore une autre folie, car ſi une choſe d'elle-même eſt bonne, elle ne ſauroit être mauvaiſe, ni au contraire, quoiqu'ils jappent & caquettent avecques toutes leurs fleurs, fleurettes, & couleurs bigarrées de leur rhétorique. Quant eſt d'Agrippe, que tu dis être entré en la réputation d'un homme docte, je ne te nierai pas qu'il

n'ait ſu quelque choſe, & cela peut-on connoître de ces cautelles & tromperies, par leſquelles il abuſoit beaucoup de perſonnes, & principalement en ſon traité de l'occulte Philoſophie, Epithète fort propre à telle ſcience, vu que lui-même ne l'a jamais ſu découvrir, & aurois bien peur qu'elle ne fût tant occulte, qu'on ne la trouvera pas encore de ces premières années: toutesfois il l'aſſeure comme véritable, & témoigne lui-même d'en avoir fait de beaux coups d'eſſai, combien que tout cela ſoit auſſi vrai, que ſi on diſoit, qu'il y a plus de toiſon en un gros œuf d'Auſtruche de l'Afrique, qu'en celle de tous les moutons de Berry enſemble. Il eſt donc tout aſſuré qu'Agrippe n'étoit qu'un vrai pipeur de Chrétiens. LE COSM. En reprouvant ainſi Agrippe, tu me fais ſouvenir de Cardan qui le taxe pareillement en ſes œuvres, & en allégue certains expérimens, pour les blâmer comme ridicules. LE DEM. Vraiment il me ſouvient en avoir lu quelque choſe, en ſon Livre xviij des merveilles, mais beau ſire je le trouve bon de lui, qui allégue ſans comparaiſon de plus grandes folies, qu'Agrippe, dont il ſe veut moquer. LE COS. En quel lieu as-tu vu que Cardan ait dit ces choſes ridicules? Si me ſemble-t-il que c'eſt tout au contraire, & qu'il blâme volontiers toutes ces folles ſuperſtitions magiciennes. LE DE. Il en uſe ainſi aucune fois. Mais ne ſais tu pas bien qu'il faut aucune fois reculer pour mieux ſauter, & pour donner davantage de goût au conte, qu'il eſt bon de mêler, entre deux vertes, une meure? A quelle fin penſes-tu que Cardan ait reprouvé les folies des autres, ſinon pour faire valoir d'avantage les ſiennes? Voudrois-tu voir un plus ſot expériment que celui dont il aſſure avoir étanché le ſang de ſa lèvre, à quoi il ne pouvoit trouver aucun remède pour l'arrêter, fors qu'en uſant de ſon exorciſme. LE CO. Et bien! eſtimes-tu que ce qu'il en dit ſoit faux? LE DE. J'en ai été aſſuré par l'expérience contraire, non pas que j'aye été ſi enfant que je l'aye voulu eſſayer moi-même, mais j'en ai vu d'aucuns, qui en penſoient bien triompher, & en faire arrêter le ſang de quelques artères qu'ils avoient coupées, & toutes-fois c'étoit en vain, car il ne laiſſoit pas à fluer comme auparavant. Et ſi il ne tenoit point à faute de ferme foi: car ils étoient, pour le moins, auſſi ſots que lui, pour croire à telles badineries. Il allégue encore en ſon Livre xix. des démons, deux autres ſingulieres receptes, dont la première enſeigne la manière de faire un anneau, pour guérir du haut-mal; & l'autre pour parapher un certain ſignacle, à guérir celui de la tête: & pour donner le luſtre à ſon anneau, il le pare d'une feuille polie, par un haut conte qu'il allégue d'un Joſephe le Noir, brave Necromant, qui guérit, avec ſes invocations, une Damoiſelle qui travailloit fort d'une ardeur d'urine, tant véhémente & incurable, que pour cette occaſion, elle en étoit du tout abandonnée des Médecins; mais je doute fort qu'à la fin, ni ſon anneau, ni ſon conte, n'ayent point plus de vertu, que les deux expérimens de la noix d'Agrippe, deſquels il fait mention, en s'en moquant. Ceux mêmement auxquels les hommes donnent plus de credit, ſont les plus grands ſots, témoin Platon & ſon diſciple Ariſtote, dont l'un étant monté au plus haut de la quinteſſence de ſa folie, nous eſt allé forger de

Digitized by Google

belles idées imaginaires, & ſubtilement inventer des principes magiſtralement déduits. Et puis Ariſtote nous en a encore fait de pires que ſon précepteur, de ſorte que ſi on vouloit dire à un Maître-ès-Arts, le jour de ſes déterminences, qu'il eût des oreilles d'âne actuellement, & qu'il n'eût pas la ſageſſe de Salomon potentialement, vous le verriez alors, à l'imitation de ſon Auteur affecté, crier & braire tellement, que le jeu ne ſe départiroit point, juſques à tant que ſon importune crierie lui eût ſi bien enroué la gorge, qu'elle lui eût ôté toute puiſſance de parler d'avantage. Outre plus, ſi Ariſtote avoit dit que la neige la plus blanche, qui ſoit au fort de l'hyver, fut noire, & que l'on entreprît de perſuader le contraire à un Logicien, la lui montrant au doigt & à l'œil, encore clorroit-il les yeux pour ne la voir point, & frappant des pieds & japant en chien, s'opiniâtreroit contre la vérité. Mais pourquoi m'arrêterai-je davantage à toucher ces ânes, vu qu'une bonne partie de tous les autres plus renommés Philoſophes ont rempli leurs œuvres de ſonges & rêveries fantaſtiquement alléguées. N'en voit-on pas les exemples par un nombre infini de tels gentils Philoſophaſtes, l'un nous voulant faire accroire tout être fait d'une rencontre fortuite & haſardeuſe de petits corps indiviſibles, qu'il appeloit atomes, & eſt ce que l'on voit aux rais du ſoleil, quand il entre en quelque lieu renfermé, par une fénêtre, ou autre ouverture : penſez-vous combien il en faudroit pour refaire une autre montagne d'Olympe ? Les autres nous ont dépeint une ame rouge, les uns blanche, & ceux-ci bigarrée, comme les couleurs des loyaux amans. Aucuns l'ont logée au cœur, puis tantôt au cerveau, pour la tenir chaudement : il s'en eſt trouvé quelques autres, meilleurs fourbiſſeurs, qui nous l'ont engainée dedans tout le corps, comme dedans ſon fourreau, de peur qu'elle ne s'enrouillât à la pluie. Outre tous ceux-ci, ſont encore ſurvenus certains organiſtes, qui nous l'ont harmoniſée à quatre parties : & d'autres qui l'ont entonnée dedans un vaiſſeau, à celle fin qu'elle ne prit vent. Mais à quoi penſoient ces importuns ſcrutateurs de choſes douteuſes ? Je crois que la fourure de leurs bonnets, leur cauſoit ces fumées au cerveau. Si tu as envie de ſavoir d'avantage de leurs folies, voy un Dialogue de Lucian, inſcrit l'Icaromenippe, ou autrement l'Hipernephele : tu pourras là voir amplement les opinions Philoſophales de nos premiers bourdeurs, être naïvement contrefaites & exprimées, par la perſonne de Menippe, qui raconte le diſcours de ſon voyage céleſte à un ſien ami. Je ne veux pas néanmoins tant ſévèrement rejeter les autorités des anciens Auteurs, que je ne les veuille bien quelquesfois recevoir, & principalement, quand elles ne ſont point tant fondées ſus une opinion, que la vérité & preuve raiſonnable n'y ſoit apparente: & telle choſe eſt principalement requiſe à l'endroit des perſonnes qui veulent reprendre, & ſe moquer des autres, ce qui a été toutes-fois aſſez mal pratiqué de ceux qui s'en ſont voulu mêler, &c.]

JAQUES DE LA TAILLE, de Bondaroy, Gentilhomme de Beauce, a écrit en vers, Alexandre Tragédie; Inſcriptions en

Quatrains pour les Images des Princes & Princeſſes de France; Epigrammes; Daïre, Tragédie: le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1573. Il a écrit en proſe la manière de faire des vers en François, comme en Grec & en Latin, imprimée de même.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques de la Taille, Tom. I, pag. 434, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII.

Témoignage que Jean de la Caille donne de cet Auteur, ſon frère.

[Voyant déjà en Jaques, mon ſecond frère, un entendement & ſavoir plus grand que le commun, & qu'auſſi, par ſon deſtin, commençant à ſuivre Apollon & ſes Muſes, il faiſoit déjà vers Latins & François, je lui voulus ouvrir davantage l'eſprit, & lui communiquai tout ce que je ſavois de l'Art poëtique. Et après qu'il eut oui, par mon conſeil, ce grand Lecteur en Grec, Jean Dorat, il montra un eſprit ſi ſubtil & tellement éguiſé, qu'il comprenoit facilement les Auteurs Grecs & Latins, non-ſeulement les mots, la langue, & l'écorce; mais l'art, le ſens & la moëlle. Bref il vint à compoſer (ſelon le vrai art & la façon antique) Poëmes entiers, Tragédies & Comédies, en l'âge de dix-ſept & dix-huit ans. Mais, de peur qu'on ne penſe qu'une affection fraternelle me tranſporte, je dirai ſans plus, que pour être trop actif & glouton à l'étude, il étoit pour encourir (la vue lui commençant accourcir fort) l'inconvénient d'Homere. Or comme il compoſoit choſes qui ſurpaſſoient lui-même, & ſon âge qui ne paſſoit vingt ans, il advint las! au mois d'Avril 1562, qu'un mien couſin germain mourut ſoudain de peſte ſi violente, que l'ayant apportée d'un Collége, il la bailla à mes deux frères, tant que l'aîné ſuivit ſon couſin le jour d'après, n'ayant loiſir, ſinon de recommander à Dieu ſon eſprit, à moi ſes écrits: & l'autre mourut le jour enſuivant, ayant pour ſon affection hydropique à l'étude, le Livre au poing: il n'y eut qu'eux trois, de pluſieurs autres qui étoient (avec une Pedagogue) logés enſemble, qui furent ſaiſis de peſte: leſquels trois, pour être d'un même ſang, avoient quelque humeur plus diſpoſée à prendre un air corrompu, que les autres. Tant y a qu'étant recors de la recommandation, que ce mien frère Jaques me fit de ſes écrits, je fis tant, nonobſtant le danger de la peſte, que je retirai incontinent après, comme au milieu d'icelle, toutes ſes œuvres & papiers (excepté une Tragédie perdue de Didon) afin de le faire revivre, les publiant. Je retrouvai donc en ſon étude, cinq Tragédies, aſſavoir Alexandre, Daïre, Athamant, Progné & Niobe; puis une Comédie, & un Livret en proſe, intitulé la manière de faire des vers en François, comme en Grec & en Latin, que je dois bien-tôt faire marcher en public, après leur avoir ſervi de Curateur, ou de Patrain, comme à pauvres orphelins ou poſthumes, &c,

Les

Digitized by Google

Les Noms retournés, ſur leſquels il a fait des Epigrammes Latins & François.

MARGARIS VALLESIA.	*Rara Muſa è Galliis.*
ANTOINE DE BOURBON.	Roi abonde en bonté.
FRANÇOIS OLIVIER.	L'or ne favoriſe ici.

Sur cetui-ci il a fait l'Epigramme qui s'enſuit :

Si d'une telle juſtice
Tu entretiens ton office,
Que ny l'or, ny les prières,
Faveurs, ny menaces fières,
Aucunement ne te peuvent
Esbranler, & ne t'eſmeuvent
A faire tant, que tu ſignes
Les graces qui ſont indignes;
On peut bien mettre en la porte
De ta maiſon, ce que porte
Ton nom retourné ainſi :
L'OR NE FAVORISE ICI.

Autre Epigramme d'un Devin.

Quelque devin, voyant ſon ſort fatal,
Dit qu'il étoit à mourir deſtiné
L'an quarantième après ſon jour natal;
Mais quand ce vint à l'an déterminé,
Il n'en mourut, dont lui tout forcené,
Pour ne mentir, ſe mit au col la hart,
Et s'eſtranglant (ô l'homme infortuné!)
Eſtima moins ſa vie que ſon art.

D'un Lion & d'un Renard.

Dedans un antre, un Lion d'aventure
Trouve un Renard navré mortellement :
Il s'en approche, & voyant ſa bleſſure,
Qui t'a, dit-il, outragé tellement ?
Sors de ce lieu, & permets ſeulement
Que je te leſche, alors, en moins de rien,
Tu ſeras ſain; tu ne ſçais pas combien
Ma langue eſt bonne & puiſſante en cela.
L'autre répond, Amy, je le ſçay bien,
Mais je crain trop pour les voiſins qu'elle a.

D'une Courtiſane dédiant un miroir.

Pour mirer déſormais l'éternelle beauté
De ta face, ô Vénus, je t'offre ce miroir :
Car je ne m'y voy plus telle que j'ay eſté,
Et telle que je ſuis, je ne m'y veux plus voir.

Du long nez de quelqu'un.

Si tu avois le nez tourné tout droit
Où le Soleil eſtend ſes rays ardens,
Ouvrant ta bouche, aiſément on diroit
Quelle heure il eſt, à l'ombre de tes dents.

JAQUES DE LA TAPIE, d'Aurillac en Auvergne, a écrit Chants Royaux, ſur les Triomphes du Roi Dauphin & la Roine d'Eſcoſſe, imprimés à Paris, *in*-8°. par Olivier de Harſy, 1558.

JAQUES TIGEOU, Angevin, Docteur en Théologie & Chanoine en l'Egliſe Cathédrale de Metz, a écrit Réponſe à ceux qui demandent vivre en liberté de conſcience, prouvant amplement que les Hérétiques doivent être contraints par les Loix & Ordonnances des Princes Chrétiens, d'embraſſer & ſuivre l'union Catholique; priſe du Latin de deux Epîtres de Saint Auguſtin, avec le Dialogue de Saint Hiérome, contre les Lucifériens; imprimée Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1573. Epître ou Livre de Saint Auguſtin, de l'Unité de l'Egliſe, contre Petilian, Evêque Donatiſte; avec certaines Obſervations pour entendre les lieux plus difficiles; imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1567. Hiſtoire de la Vie, Mort, Paſſion & Miracles des Saints, deſquels principalement l'Egliſe Catholique fait Fête & Mémoire par toute la Chrétienté, durant les douze mois de l'année; extraite & faite Françoiſe, pour la plus part, des écrits Grecs de Simeon Metaphraſte, d'Aloiſius Lipomanus, Evêque, & d'autres antiques Auteurs Catholiques, approuvés; comme auſſi des Chartres & Livres non imprimés, qui ſont ès tréſors de diverſes Egliſes & Abbayes de ce Royaume de France, par Maître Jaques Tigeou, Angevin, Docteur en Théologie de la Faculté de Reims, Pierre Viel, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Clement Marchant, Paſchal Robin & Jean le Frere de la Val; imprimée en trois Tomes, *in-fol.* à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1579. La Conjonction des lettres & des armes des deux très-illuſtres Princes Lorrains,

Charles, Cardinal de Lorraine, Archevêque & Duc de Reims, & François, Duc de Guyſe, frères; tirée du Latin de Nicolas Boucher, Docteur en Théologie, & traduite en François par Jaques Tigeou. Plus un Sermon dudit illuſtriſſime Cardinal, enſeignant par quel moyen nous devons préparer nos conſciences pour recevoir Jeſus-Chriſt venant à nous. Deux Oraiſons ou Harangues dudit Seigneur, l'une faite au Saint Concile de Trente, l'autre au Colloque de Poiſſy, en la préſence du Roi Charles IX, en laquelle doctement & diſertement il réfute les erreurs & blaphêmes des Calviniſtes, contre le Saint Sacrement de l'Autel; imprimée à Reims, *in*-4°. par Jean de Foigny, 1579. Les Œuvres de ſaint Cécile Cyprian, jadis Evêque de Carthage, très-victorieux Martyr de Jeſus-Chriſt; avec quelques Annotations ſur aucuns lieux obſcurs & difficiles; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1574.

JAQUES DE VIARD, Sieur de la Fontaine, Aſtrophile, Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi très-Chrétien Charles IX, a écrit Diurnal Fatal pour tout jamais: où eſt compriſe l'intelligence de la vraie Philoſophie, tant naturelle, divine que humaine: Œuvre très-ſingulière pour tous Amateurs de l'immortelle vertu en tous états; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guil. Nyverd, 1572. Les Articles ſalutaires de la Paix Catholique & univerſelle pour jamais; avec le Traité & Accord d'icelle, entre le peuple de Dieu & ſes adverſaires, en tous états: plus un Dialogue ſur le réveil de la paix endormie; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guil. Nyverd. Stratagêmes & ſubtilités de guerre, envoyés aux Capitaines & Soldats combatans pour la défenſe de l'Egliſe Catholique & conſervation du Royaume de France; imprimés par G. Nyverd.

JAQUES VINCENT, Aumônier du Comte d'Anguien, a traduit pluſieurs Livres tant de Latin, Eſpagnol, que Italien, en François; aſſavoir l'Oraiſon ou Harangue de Patrice Cocburne, Eſcoſſois: de l'Utilité du Verbe Divin, traduite de Latin; im-

primée à Paris, *in*-16. par Jean Dallier, 1553. La piteuſe Hiſtoire des Amours de Floriſeo & Clareo & de la peu fortunée Iſea, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques Kerver, 1554. L'Hiſtoire amoureuſe de Flores & Blanchefleur, fa te premièrement en Eſpagnol ; avec la Complainte que fai un Amant contre Amour & ſa Dame, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1554. L'Hiſtoire de Roland l'Amoureux, comprenant les chevaleureux faits d'armes & d'amours, diviſée en trois Livres, & traduite de l'Italien du Seigneur Mathieu Marie Boyard, Comte de Scandian; imprimée à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, 1549; & *in*-8°. par Claude Gautier, 1574. L'Hiſtoire du preux Chevalier Palmerin d'Angleterre, fils du Roi Dom Edouard, diviſée en deux parties, dont la première contient cent un chapitres; & la ſeconde ſoixante-ſix; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Longis, & *in*-8°. par Jean Dongois, 1574. La Pyrotechnie. Voyez le Titre au long en Vanoccio Biringuccio.

JAQUES DE VINTEMILLE, (des Comtes) Rhodien, Conſeiller en la Cour de Parlement de Dijon, a traduit de Grec, la Cyropédie de Xenophon, excellent Philoſophe & Hiſtorien Grec, déduite en huit Livres, eſquels eſt amplement traité de la vie, inſtitution & faits de Cyrus, Roi des Perſes; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1547, & depuis à Lyon, par Jean de Tournes. L'Hiſtoire d'Herodian, excellent Hiſtoriographe Grec, traitant en huit Livres, de la vie & geſtes des Succeſſeurs de Marc Aurele, à l'Empire de Rome; imprimée à Lyon, *in-fol* par Jean de Tournes, 1554. Apologie & défenſe de Lyſias, Orateur Grec, ſur le meurtre d'Eratoſthene, ſurpris en adultère; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1576 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 437.

JAQUES VIOLET, Pariſien, Licencié en la Faculté de

Théologie, a écrit Réprobation de la Prédication des Hérétiques, avec Réponſe donnée à leurs Dits & Objections, cueillie & extraite de la Sainte Ecriture, & des anciens Docteurs de l'Egliſe; avec une Epitre aux Princes Chrétiens & Protecteurs de la Religion Chrétienne & de l'Egliſe Romaine; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Richarde Nicolas, 1562.

JAQUES YVER, Seigneur de Plaiſance & de la Bigottiere. Ce Gentilhomme Poitevin, s'étant trouvé davanture en familier devis avec quelques Italiens, leſquels mépriſant les eſprits des François, diſoient qu'ils ne vivoient que d'emprunts, couvant les œufs pondus par les autres, & ſe contentant bien d'aller mendier la mercerie d'autrui, pour la rapraſſer, & en faire après quelque monſtre à leur nation, comme ſi affamés ils amaſſoient les miettes qui tombent ſous la ſomptueuſe table de ces magnifiques: ſentit ſon eſprit ſi offenſé, que long-temps depuis il ſut un peu mauvais gré (ainſi qu'il diſoit) à Nature, de ce qu'elle n'avoit fait ce bien à l'ouye (comme elle a fait aux yeux) de recevoir les paroles agréables, & clore la porte aux fâcheuſes. Et afin de venger l'outrage que lors elles firent à ſon cœur, le ſincère zèle qu'il portoit à l'honneur de ſa patrie, lui donna envie & hardieſſe de montrer que nous ne ſommes point plus ſtériles en belles inventions que les étrangers, & que nous avons bien de quoi récréer & ſoulager l'ennui qu'apporte l'oiſiveté, par des diſcours nés en France & habillés à la Françoiſe: ce qu'il fit paroître, par un Livre qu'il a élégamment écrit, intitulé le Printemps d'Yver, contenant cinq Hiſtoires, diſcourues par cinq journées, en une noble compagnie, au Château du Printemps; imprimé à Paris, *in*-16. par Abel l'Angelier, 1572 & 78.

En la Préface de la troiſième Journée.

[Si ce ſage Romain, qui entre les trois péchés, dont il ſe repentoit le plus, eſtimoit le plus grand de paſſer un jour ſans avoir appris quelque choſe, à l'exemple du plus excellent de tous les Peintres, qui ne laiſſoit écouler une journée ſans tirer pour le moins quelque ligne, par laquelle, comme d'une

fleche, il combattoit l'oiſiveté : & ſi ce tant renommé Solon, qui, par un continuel ſouci d'apprendre, recompenſoit,& quaſi ſe vengeoit de ſa vieilleſſe, euſſent vu la gentille école de nos Gentilshommes & Damoiſelles, je ne ſais de quelle louange ils euſſent exalté l'avare butin de doctrine, qu'à l'envi ils s'étudioient de faire par un paſſetemps journalier : qui doit bien faire remarquer, je ne ſais quelle vertueuſe contention accompagnée d'une perſévérance, dont l'honnête gloire leur mettoit à chacun & chacune la puce bien avant en l'oreille, pour ne les laiſſer dormir, ains par un vif aiguillon ſolliciter les penſées plus prochaines de leur réveil, à chercher ſoigneuſement le moyen d'avoir revanche l'un de l'autre, & faire de bien en mieux. Que ſi quelque gros ſourcil refroncé appelle cet exercice frivole, & indigne d'un grave eſprit, ce bon Chancelier d'Athenes, condamnera ſa folle préſomption. Lequel ayant oui réciter à un banquet, à ſon neveu, une Chanſonnete Saphyque, pria l'enfant de la lui apprendre, & interrogé, d'où lui procédoit ce deſir, vu ſon âge & autorité, il répondit, afin que l'ayant appriſe, je meure, n'eſtimant ce grand perſonnage, rien plus indigne de la vie humaine, que l'ignorance : l'ignorance, dis-je, qu'il blâmoit plus que l'envie de ſavoir choſes qu'on réputoit puériles & mal convenables (ce me ſemble) à ceux qui veulent ſi étroitement garder leur rang : même le plus ſage de tous les ſages, n'a point rougi de ſe mettre entre les enfans qui jouoient de la harpe, & apprendre d'eux, bien qu'il fût âgé : eſtimant une vieilleſſe ignorante plus honteuſe, que l'apprentiſſage de quelque choſe que ce ſoit. De fait, ce ſage diſoit, que nous tenions l'ignorance des bêtes, mais l'envie de ſavoir reſſentoit quelque divinité. Ayons donc envie d'apprendre, voire même quand bien nous aurions un pied dans le ſépulchre, à l'exemple de ce prudent Conſeiller Romain, & ne dédaignons point les choſes légères : ains allons voir que veut dire notre jeuneſſe gaillarde, qui laſſée des folatreries du ſoir, eût volontiers demeuré bien haute heure au lit, ſans l'aubade que donnèrent les payſans vilageois : leſquels, pour faire l'honneur accoutumé à leur Dame & Maîtreſſe, vinrent de bon matin au Château, chargés de rameaux, d'oiſeaux en cage, de feuillade, de miel & de laitages de toutes façons, avec une pompe & magnificence ruſtique, faiſant retentir l'air d'une mélodie de flutes, cornemuſes & flageols, où le derelo ne manquoit point, tellement qu'à les voir ainſi ſonnant & ſautant, on les eût pris à la prime pour de petits Anges, ſortis de quelque Paradis de village. A cette joyeuſe alarme nos Gentilshommes ſe jettèrent à clos yeux en place, ſans avoir égard aux régimes de médecine, qui diſent que ſe lever ſi ſoudain engendre le haut mal, & nuit à ceux qui veulent avoir le teint délié : puis habillés à demi, & à demi réveillés, deſcendirent voir ces garçons villageois, qu'ils firent danſer au ſon de leurs inſtruments, juſqu'à ce qu'étant las de ſonner, ſe mirent à chanter force branſles de Poitou, autant plaiſans à ouir, que je crains qu'ils fuſſent fâcheux à lire, principalement à ceux qui ne connoiſſoient encore Talabor & Robinea : qui ſera cauſe que je ne changerai la facétie du langage en termes plus intelligibles, gardant toutesfois le même nombre meſuré aux

Digitized by Google

cadences des neuf pas ; car les Gentilshommes ayant quelque temps branſlé à la lourdeſque (qu'ils appellent à Tholoſe, la Pageoiſe) prièrent les Damoiſelles de ſe metttre de la partie. Leſquellles ayant agrandi la ronde carolle, commencèrent à dire force branſles au tour du bouquet. Après les Damoiſelles commencèrent à chanter force vaudevilles. Mais je crains d'ennuyer le Lecteur par une trop ſoigneuſe collection des Chanſons, eſquelles cette gaie compagnie prenoit ſes ébats, en ſi grande affection, que la matinée s'écoula ſans y penſer, plus vîte que le vol d'une Hirondelle : tellement que tous étonnés, ſe regardoient l'un l'autre, quand on leur vint dire que le dîner les attendoit, où ils ſe hâtèrent d'aller, s'eſſuyant le front moite de ſueur : qui fut cauſe qu'étant tous aſſis à table, la Dame, par manière de devis, leur propoſa la queſtion des danſes, ſi elles devoient être dites bonnes ou mauvaiſes, ou indifférentes. Et cette cauſe trouva des Avocats d'une part & d'autre, ſi affectionnés à la matière, qu'il n'y eut paſſage, raiſon, autorité, exemple, ni hiſtoire, tant aux lettres ſacrées que profanes, qui ne fût amené en jeu. Mais pource que c'eſt une diſpute éloignée de notre intention propoſée, je la paſſerai ſous ſilence : joint quelle eſt pour le jourd'hui aſſez débatue, & crois que ſi le colloque de Poiſſi, n'eût été empêché que de cette difficulté, elle n'eût pas été remiſe à ce Concile & Synode de notre nobleſſe, qui après avoir défoncé toute la plus fine Théologie, aidée des utilités de la médecine, vuidèrent enfin ce procès au contentement de toutes les parties : ce que peu de Juges ſavent faire. Or le banquet & la diſpute finie, il leur prit envie de s'aller pourmener dedans le parc, où parmi les bois bien épais, étoient de grandes allées, reſervées exprès pour ſe dérober du Soleil. Là y avoit un étang d'eau vive plaiſant & délectable à merveilles, qui ſervoit pour ſe baigner aux plus ardentes chaleurs, mais principalement pour abreuver les bêtes ſauvages : & de ſon cours faiſoit moudre un moulin pour le ſervice du Château. Etant toute la compagnie arrivée au lieu où ſourdoit l'eau de cet étang, ils trouvèrent une tourette, qui étoit le logis du pêcheur, au ſommet de laquelle étoit, en forme de médaille, le pourtrait d'une Nonain, tenant une lanterne, & ſembloit ſe précipiter du haut en bas. Au pied de cette tour étoit la ſtatue d'un homme, étendu mort ſur le gravier, rendant par la bouche un grand ruiſſeau, qui faiſoit la ſource de cette eau. Auprès étoit un tombeau qui ſervoit d'armoire ou coffre à ſerrer les rets, panniers, & autres inſtrumens de pêches, même les toiles philadieres, pans, pantieres, poches & autres choſes concernantes la chaſſe. Or ſur ce tombeau étoit pourtraite la figure d'un Satyre, & d'une Nymphe, aſſis à chacun à ſon bout, avec une contenance triſte, & tenoient entre leurs bras croiſés, des tablettes gravées à l'antique. En celle du Satyre étoit écrit,

Vénus, pour eſtre conçue
De l'eſcume de la mer,
Vers ceux qu'elle voit ramer,
N'eſt point de pitié émue :
Léandre ainſi l'a cognue,
Quand par trop ſa Dame aymer
Dedans l'eſcume chenue
S'enyvra du flot amer.

Et en celle de la Dryade, étoit le Cénotaphe qui s'enſuit:

L'amoureuſe loyauté
Fait icy ſa réſidence,
Conjointe à une beauté
De trop parfaite alliance.

Hélas! pour ſa récompenſe,
La mort cruelle lui fut,
Quand ſon bel œil apperçut
De l'amy mort la preſence.

Après s'être quelque peu amuſés à conſidérer cette muette Tragédie: Eh bien, dit le ſieur de Fleur d'Amour, voyons nous pas, quelque part que puiſſions jeter les yeux, être vrai mon premier propos, & que tout le mal d'amour, tout le ſuccès de fortune qui y peut arriver, procède toujours du côté de la femme? Et ſi ces ſtatues de pierre pouvoient parler, elles m'ôteroient bien-tôt de la peine que j'ai à le vous redire. Toutesfois elles le témoignent aſſez, nous propoſant la piteuſe hiſtoire de Leander & Hero, deſquels les amours étoient heureuſement encommencées, & conduites prudemment, ſi les impatiens deſirs de l'amie, n'euſſent mis le trop obéiſſant ami à mort, lui faiſant entreprendre plus que les forces humaines ne peuvent porter, & lui donnant avec une lanterne le mortel adjournement ou ennuitement: car ce fut de nuit, où il ne faillit de comparoître tout mort, aimant mieux mourir obéiſſant, que vivre en ſoupçon de déloyauté? Et les ondes qui exécutoient le cruel vouloir de leur voiſine, car la tour d'Hero étoit ſur le bord de la mer, furent pitoyables envers le corps jà expiré, en l'amenant rendre bon compte à ſ'amie, de ſa foi durable juſques à la fin. Ne vous déplaiſe, Monſieur, répondit Madamoiſelle Marguerite, vous le prenez à votre avantage: car puiſqu'en défaut de preuves il nous faut avoir recours aux conjectures, je dis qu'il eſt aiſé à préſumer que le deſir inconſidéré, qui domine ordinairement ces volages amans, avoit tant gagné ſur ce pauvre Gentilhomme, que ſe bandant les yeux d'une paſſion violente, il ſe précipita témérairement à la mercy des ondes, dont il eut le paiement de ſa folie. Car de dire que la Damoiſelle y aye conſenti par une cruauté, ou faute d'amitié, quelle raiſon y auroit-il, vu qu'elle a témoigné le contraire par ſa mort, amendant & puniſſant en ſa propre perſonne, l'erreur de ſon ami; En quoi elle a bien montré que ſon affection ſurmontoit de beaucoup celle de Leandre: lequel mourut par ſa folie, elle pour ſon amour. Leandre mourut fortuitement & ſans y penſer: elle avec une réſolution & délibération immuable. Et ſi la folie de Léandre mérite pour excuſe d'être attribuée à force d'amour, encore eut-il récompenſe de ſon malheur, par les plaintes & regrets de ſ'amie; mais elle n'eut point d'ami, qui en lui fermant les yeux, priât que la terre fût legère à ſes os, & que ſon ame ſ'égayât entre les délicieuſes forêts, où vont ceux, qui, en vivant, ont bien aimé. Vraiment Madamoiſelle, repliqua le ſieur de Belaccueil, je ſuis bien d'accord avec vous, & n'ai jamais cru que Hero ait été ſi affamée des embraſſemens de ſon ami, qu'elle l'ait ſollicité de ſe hazarder ainſi au péril, quelque choſe que diſent ces Poëtes, qui ont une bulle & diſpenſe de mentir, pour donner la cauſe à leurs

leurs écrits. Iceux, pour ſauver la témérité de ces amoureux, diſent: Que lorſqu'Hellé navigeoit ſur la croupe du mouton à la laine d'or, par le détroit du Boſphore, les Tritons & Dieux marins, épris de ſon amour, la vinrent guetter & la prinrent au paſſage. Dequoi les Nymphes furent fort marries, car c'étoit autant de diminution de l'amour de leurs maris envers elles: & pour avoir leur revanche, épièrent l'heure qu'iceux leurs maris étoient alles abreuver les Dauphins, qui tirent le charriot du Roi des eaux, lors s'en vinrent au pourchas d'amours: dont advint qu'ayant rencontré le nageur Léandre, elles l'embraſsèrent ſi étroitement que jamais plus ne le purent laiſſer, ains l'emmenèrent en leur maiſon, où un gros ſot de mari le trouvant, par jalouſie le fit mourir, comme le monſtrueux Polypheme, fit l'ami de ſa blanche Galatée: mais les Nymphes pitoyables ne pouvant rien plus faire du corps froid, le rendirent à celle que l'ame avoit tant animée. Et pour réſoudre la queſtion générale, ſi bien débatue par mon couſin Fleur d'Amour, & Madamoiſelle Marie, je ne puis imputer les fortunes qui ſe trouvent en aimant, ni à l'amie ni à l'ami, car je crois qu'ils s'efforcent de ſe gagner l'un l'autre en ſincérité d'affection; mais leurs bonnes intentions ſont tellement envyées de la fortune, qui n'a autre paſſetemps qu'à défaire ce qui eſt bien fait, qu'il eſt bien mal aiſé qu'elles ne ſoient ſurmontées en malheur, lequel vient extérieurement, ſans que l'un ou l'autre, par leur faute, lui donnent aucune entrée. Et n'y a point de doute que comme les mouches courent toujours au ſucre & autres choſes douces, voire avec une friandiſe ſi importune & obſtinée, qu'encore qu'on les chaſſe pluſieurs fois, elles retournent toujours: ainſi l'infortune épie inceſſamment les vies auxquelles le Ciel promettoit plus de bien, afin de leur vendre cher les plaiſirs qu'ils ſe promettent, imitant les Myconiens, qui, comme chiens à nôces, vont toujours où l'on ne les convoie point. Par quoi faut attribuer le mal que l'ami & l'amie ſe reprochent l'un à l'autre, tout à la malice des accidens divers, comme il ſeroit facile de montrer, & ainſi ſerions d'accord. C'eſt bien dit, répond la Dame, guériſſez le coup fourré que ces deux écrimeurs ſe ſont donné, par quelque exemple qui conferme votre propos. Adonc elle baiſa le bouquet hiſtorial, puis le lui préſenta: lequel il reçut après quelques modeſtes excuſes ſur le peu de pouvoir qu'il avoit de s'en bien acquitter. Toutesfois, dit-il, puiſque mon devoir m'oblige à vous obéir, Madame, j'éviterai de deux fautes la plus grande, m'aſſeurant que la révérence que je porte à vos commandemens, me ſervira pour garantir mon impuiſſance & faire trouver grace à mon bon vouloir envers cette belle compagnie, que (ſi je m'acquite mal) rejettez la faute ſur vous qui m'avez mis en beſogne. Attribuant toutesfois ceſtui votre commandement à plus grand honneur que mon mérite ne ſe fût oſé attendre de recevoir: dont je vous remercie très-humblement. Lors après que chacun eut pris place ſur l'herbette florie, le ſieur de Belaccueil commença ainſi, &c.]

JAUFRED * RUDEL, Gentilhomme, fut Sieur de Blieux en Provence, bon Poëte Provençal : en ſa jeuneſſe ſe retira à Agoult, ſieur de Sault qui l'entretint longuement. Le Comte Geoffroy, frère de Richard, Roi d'Angleterre, paſſant par la Provence, en viſitant Agoult, fut amoureux des vertus de ce Poëte ; pour les belles & plaiſantes Chanſons qu'il chantoit en ſa préſence, & à la louange de ſon Maître. Agoult voyant l'affection du Comte, le pria retenir le Poëte à ſon ſervice, lequel il accepta & reçut fort humainement, & ſe tint avec lui un long-temps, chantant à l'honneur de ſes deux Seigneurs & Maîtres. Le Poëte ayant oui parler des vertus de la Comteſſe de Trypoly & de ſa doctrine, par quelques Pélerins qui venoient de la Terre Sainte, en devint amoureux, à la louange de laquelle il fit de fort belles Chanſons. Ayant été point au cœur de la voir, il prit congé du Comte Geoffroy, jaçoit qu'il s'eſſayât de tout ſon pouvoir, le déſiſter de ce voyage, ſe mit ſur mer en habit de Pélerin, fut ſaiſi de griève maladie, tellement que ceux de la nef, cuidant qu'il fût mort, le vouloient jeter en Mer : & en cet état fut conduit au port de Trypoly, & là arrivé, ſon compagnon fit entendre à la Comteſſe, la venue du Pélerin malade : la Comteſſe étant venue en la nef, prit le Poëte par la main, & lui ſachant que c'étoit la Comteſſe, incontinent après le doux & gracieux accueil, recouvra ſes eſprits, la remercia de ce qu'elle lui avoit recouvré la vie, & lui dit, très-illuſtre & vertueuſe Princeſſe, je ne plaindrai point la mort ores que.... Et ne pouvant achever ſon propos, ſa maladie s'aigriſſant & augmentant, rendit l'eſprit entre les mains de la Comteſſe, qui le fit mettre en riche & honorable ſépulture de Porphire, & engraver quelques vers en langue Arabeſque : ce fut en l'an 1162, auquel temps il floriſſoit. La Comteſſe étant troublée de ſa mort ſi ſoudaine, ne fut jamais vue faire bonne chère : ſon compagnon, nommé Bertrand de Allamanon, qui fut Chanoine de Sylvecane, lui récita les vertus du Poëte, & la cauſe de ſa venue : à laquelle il fit préſent de toute la Poëſie & Romanſerie

Digitized by Google

qu'il avoit faite à ſa louange, qu'elle fit tranſcrire en lettre d'or. On dit qu'elle avoit épouſé le Comte de Trypoly, qui fut cauſe de la perte de Hiéruſalem, que Saladin gagna ſur les Chrétiens. En l'une de ſes Chanſons il démontre bien que ſes Amours étoient loingtaines; car, en faiſant ſon voyage, craignant de ne pouvoir parler à la Comteſſe de Trypoly, quand il y ſeroit arrivé, & que ce lui ſeroit une extrême douleur s'en retourner d'un ſi long & périlleux voyage, il dit ainſi:

Irat & dolent m'en partray,
S'yeu non vey eſt' amour deluench.
Et non ſay quoura la veyray,
Car ſon trop naſtras terras luench.
Dieu que fes tout quant van, e vay,
Et form' aqueſt' Amour luench,
My don poder al cor, car hay
Eſper, vezer l'Amour de luench.
Segnour, tenés my pour veray
L'Amour qu'ay vers ella de luench,
Car pour un ben que m'en esbay,
Hay mille mals, tant ſoy de luench.
Ja d'autr' Amours non iauziray
S'yeu non iau deſt' Amour de luench,
Qu'na plus bella non en ſay
En luec que ſia, ny pres, ny luench.

Le Monge des Iſles d'Or, au Catalogue qu'il a fait des Poëtes Provençaux, fait mention d'un Dialogue d'entre Gerard, & Peyronet entreparlans enſemble, par lequel eſt meue une queſtion, aſſavoir, qui aime plus ſa Dame ou abſente, ou préſente, & qui induit plus fort à aimer, ou les yeux ou le cœur. Et après avoir amené pluſieurs bonnes raiſons & exemples, & même la piteuſe Hiſtoire de ce Jaufred Rudel, diſant en l'un des coüplets en telle ſubſtance: tout homme de bon jugement connoît bien que le cœur a ſeigneurie ſur les yeux, & que les yeux ne ſervent rien en amours, ſi le cœur ne le ſent, & ſans les yeux le cœur peut franchement aimer la choſe qu'il n'a jamais vue, ainſi que fit Jaufred Rudel. Il amene auſſi un autre exemple de André de France, qui mourut par trop aimer: fina-

lement voyant que cette queſtion étoit haute & difficile, ils l'envoyèrent aux Dames illuſtres, tenant Cour d'Amour, à Pierrefeu & à Signe, qui étoit cour ouverte, pleine d'immortelles louanges, ornées de nobles Dames & de Chevaliers du Pays, pour avoir détermination d'icelle queſtion; les Dames qui préſidoient à la Cour d'Amour de ce temps, étoient celles-ci.

Stephanette, Dame des Baulx, fille du Comte de Provence;
Adalazie, Vicomteſſe d'Avignon,
Alalete, Dame d'Ongle;
Hermyſſende, Dame de Poſquieres;
Bertrane, Dame d'Urgon;
Mabille, Dame d'Yeres;
La Comteſſe de Die;
Roſtangue, Dame de Pierrefeu;
Bertrande, Dame de Signe.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 1. — Voyez Tom. III, à l'Article de BERTRAM DE ALLAMANON, p. 242 & ſuiv. ma note ſur JAUFRED RUDEL.

JEAN D'ABUNDANCE *, Bazochien & Notaire du Pont Saint Eſprit, a compoſé pluſieurs petits Traités, en rime, aſſavoir les Fauxbourgs d'Enfer, contenant les misères & calamités qui ſont ſur mer: la Prinſe de l'Acteur par feu Capitaine Jonas, enſemble ſa délivrance faite par Meſſieurs les Cardinaux de Lorraine & de Boulogne: le Teſtament & Pater dudit Acteur, & autres Traités, Epîtres, Rondeaux, &c. imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jaques Moderne. Epître ſur le bruit du trépas de Clem. Marot, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jaques Moderne, 1544. La Captivité du bien public, avec pluſieurs autres matières; aſſavoir la Rêverie de l'Acteur: Vers à tous propos: la Sentence de Jupiter, ſur les couleurs Bleu & Violet: le Dicton de la cloche de Mende: le Dicton du Pont Saint Eſprit: la date qu'il fut achevé, & combien il contient de long: pluſieurs Ballades, Epîtres, Rondeaux, Triolets & Huitains: le tout imprimé à Lyon, *in*-16. par le grand Jaques. Les grands & merveilleux Faits de Nemo, avec les Priviléges qu'il a: & la puiſſance qu'il avoit depuis le commencement du monde juſques à la fin,

imprimés à Lyon, *in*-16. par Pierre de Saincte Lucie. Les moyens d'éviter mélancolie : ſoi conduire & enrichir en tous états par l'ordonnance de raiſon. Les quinze grands & merveilleux ſignes, nouvellement deſcendus du Ciel, au pays d'Angleterre, moult terribles & divers à ouir raconter. Item plus la Lettre d'Eſcorniflerie, laquelle porte grands priviléges à pluſieurs géns : & la Chanſon de la grande Gorre : le tout compoſé par ledit d'Abundance, ſous le nom de Maître Tyburce, demeurant en la ville de Papetourte, & imprimé à Lyon, ſans nom ni date. Proſopopeïe de la France, à l'Empereur Charles le quint, ſur la nouvelle Entrée faite à Paris ; imprimée à Toloſe, *in*-4°. par Nicolas Vieillard. La Guerre & Débat entre la Langue, les Membres & le Ventre : aſſavoir la Langue, les Yeux, les Oreilles, le Nez, les Mains, les Pieds, qui ne veulent plus rien bailler, ne adminiſtrer au Ventre, & ceſſent chacun de beſogner *; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jaques Moderne, ſans date. Adreſſe profitable à tous viatiques allant & retournant par divers pays, & ſpécialement par la France, pour ſavoir les bons logis & dangereux paſſages ; imprimée à Lyon, par Jaques Moderne. Il a auſſi compoſé pluſieurs Moralités & Myſtères par perſonnages ; aſſavoir le Gouvert d'humanité : le Monde qui tourne le dos à chacun : pluſieurs qui n'a point de conſcience : le Myſtère des trois Rois : Myſtère ſur *Quòd ſecundùm legem debet mori*, & pluſieurs autres ; imprimés à Lyon.

* Ce nom, que Baillet, au mot TYBURCE, dans ſa *Liſte des Auteurs déguiſés*, prend pour un vrai nom, en eſt un faux, & fait à plaiſir. Je conviens que l'Auteur qui l'avoit pris, ſe l'étoit rendu ſi propre, que, pour ſe mieux déguiſer, il en inventoit quelquefois d'autres, ſous leſquels il ſe cachoit. Tel eſt ce nom de *Maître Tyburce*. Quant au Livre, intitulé *Les grands & merveilleux faits de Nemo*, &c. il ne diffère de celui, qui, à la fin de la lettre N, eſt rapporté ſous le même titre, qu'en ce qu'il eſt *in*-16, & que l'autre eſt *in*-8°. C'eſt en François une Copie de l'*Utis*, ou *Nemo*, Poëme Elégiaque Latin d'Ulric Hutten, plaiſanterie deſcendue en droite ligne de l'*Οὖτις* de l'*Odyſſée*. Le *Nihil* de Paſſerat n'eſt, dans le fond, qu'une extenſion de cette idée ; & l'on peut dire, comme il eſt aiſé d'ajouter aux inventions, qu'il n'a fait que paraphraſer celle d'Homère. A propos de quoi on peut voir

auſſi Sorel, ſur le treizième Livre de ſon *Berger extravagant*. (M. DE LA MONNOYE).

* La Fable de la Fontaine ſeroit-elle priſe de *la Guerre & debat entre la langue, les membres & le ventre* de cet ancien Auteur?

JEAN D'ALBIN, de Valzerg, dit de Seres, Archidiacre de Tholoſe, a écrit Diſcours & Advertiſſemens ſalutaires au ſimple & très-Chrétien Peuple de France, pour connoître (par la parole de Dieu) les bons & fidèles Evangéliſateurs, des faux Prophètes, par une Conférence des Ecritures Saintes & anciens Docteurs, faite avec les Miniſtres de l'Evangélique Reformation, touchant le fait de la vocation légitime; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566. & en Avignon, par Pierre Roux, 1567. Six Livres du Sacrement de l'Autel, prouvé par texte d'Écriture Sainte, autorité des anciens Docteurs & propres témoignages des adverſaires de l'Egliſe Catholique; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1566. Son Epitaphe ſe voit au Cloître de l'Egliſe Saint Eſtienne de Tholoſe, tel que ci-deſſous:

JOANNI ALBINO DE CERES NOB. VALSEGORVM FAMILIA ORTO VIRO INTEGERR. PAVPERVM ÆGRORVMQVE PATRI PIENTISS. CANONICO ET ARCHIDIAC. AC ECCLESIASTÆ THOLOSANO SANCTISS. QVI THOLOSANÆ CATHEDRÆ TVRBVLENTIS TEMPORIB. PRÆFECTVS HÆRETICOR. ERRORES FACVNDA PRÆDICATIONE SCRIPTISQVE IMMORTALIBVS CONVINCENS ET CATHOLICOS CONFIRMANS PERICLITANTEM TECTOSAGUM REMPVB. SARTAM TECTAM CONSERVAVIT SEPTIES SEPTENO VITÆ ANNO CVM OMNIVM BONORVM MŒRORE CVNCTORVMQVE ORDIN. LVCTV VIVIS EREPTO PII CIVES SVÆ HOC IN ILLVM PIETATIS ET OBSERVANTIÆ MONVMENTVM P. C. OBIIT XIII CAL. SEPTEMB. CIↃIↃLXVI.

JEAN L'ALEMANT, Docteur en Médecine, demeurant à Autun, a traduit de Grec [1], les quatre Philippiques de Demoſthene *, Prince des Orateurs de Grèce; imprimées à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1549. En l'Epître Dédicatoire le Traducteur prie ceux qui requerroient, en ſa Traduction, un meilleur langage & plus élégante manière de dire, de conſidérer que la force & vertu des paroles d'un langage à autre, ſe perd ainſi que le goût & naïf ſuc des plantes, tranſportées de lieu en autre

& ne ſe peut bonnement rendre, & moins en Demoſthene qu'en tous Auteurs du monde, lequel a, en ſes Philippiques mêmement, un ſtile grave & vif, touchant le but & nœud de la matière : uſant plus de valables raiſons, que bravant en paroles : court en propos, &, comme dit Ciceron en ſon Orateur, n'empliſſant pas par-tout l'oreille ; mais plein de ſubtilités & de raiſons : ne s'accommodant pas tant à réjouir l'auditoire, que à dire & conſeiller ce qui appartient aux affaires.

[1] Nous avons de lui un petit *in*-8°. Latin, *de la differente Pratique de l'année ſuivant les Nations*, où, en plus d'un endroit, il eſt parlé des Papes avec beaucoup d'irrévérence : auſſi l'Ouvrage, imprimé à Genève, chez Crépin, a-t-il été mis à l'*Index*. Grævius l'a fait entrer dans le huitième Tome de ſa *Collection des Antiquités Romaines*. Jean l'Alemant avoit, quelques années auparavant, donné une Traduction de *Sophocle*, en vers Latins, poſtérieure à celle, qui, en 1550, avoit paru de l'*Ajax*, de l'*Electre*, & de l'*Antigone* de ce Poëte, par Georges Rataller, de laquelle celui-ci, pag. 416 de la Centurie 1 des Epîtres publiées à Leyde, 1617, par Daniel Heinſius, s'eſt plaint que l'Alemant s'étoit approprié pluſieurs endroits. Voyez BAYLE, au mot RATALLER. (M. DE LA MONNOYE).

* JEAN L'ALEMANT, ou L'ALLEMANT, comme l'écrit Munier, dans ſes *Hommes Illuſtres d'Autun*, pag. 75, acquit une grande réputation dans ſa profeſſion de Médecin, ſous les règnes de François II & de Charles IX. Il mourut au commencement du règne de Henri III. Sa Traduction des *Philippiques de Démoſthène*, eſt citée dans le Catalogue qui eſt à la fin du ſecond volume de la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, mais ce Bibliographe n'en a point parlé dans le cours de ſon Ouvrage. L'Allemant a publié beaucoup d'autres Ouvrages. On en trouvera la liſte dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 366 & ſuiv. Ils conſiſtent, outre ceux dont parle M. de la Monnoye, en Traductions Latines de quelques Traités d'Hippocrate & de Galien. Il avoit auſſi compoſé un Ouvrage critique ſur Galien, intitulé *Operum Galeni, tam Græcorum, quàm Latinè verſorum, accurata emendatio & diſpunctio ;* mais cet Ecrit n'a point paru.

JEAN ALPHONSE, Saintongeois, Voyage avantureux du Capitaine Jean Alphonſe, Saintongeois, contenant les Règles & Enſeignemens néceſſaires à la bonne & ſûre navigation : plus le Moyen de ſe gouverner, tant envers les Barbares, qu'autres Nations d'une chacune contrée, les ſortes de marchandiſes qui ſe trouvent abondamment en icelles : enſemble ce qu'on doit porter de petit prix, pour troquer avec iceux, afin d'en tirer

grand profit ; imprimés à Paris, *in*-8o. par Thomas Mallard, 1598.

JEAN AMAYNER [1], Baron d'Opede, a traduit en rime Françoiſe, les ſix Triomphes de Pétrarque, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jaque Moderne, ſans date.

[1] Il y a ici erreur dans le nom, & je ſuis perſuadé qu'au lieu de JEAN AMAYNER, il faut lire JEAN ACCURSE MAYNER, le même qu'ACCURSE MAYNER, rapporté (Tom. III, p. 14.) lettre A. MAYNER eſt écrit, à l'antique, pour MEYNIER. La Croix du Maine (Tom. I, pag. 545) écrit Jean MÉNIER, & lui attribue cette verſion des *Triomphes de Pétrarque*, qu'il ne ſavoit pas avoir été imprimée. — Voy. plus bas JEAN MÉNIER. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE AMELIN, Gentilhomme Sarladois, a traduit de Latin, Tite Live, de la ſeconde Guerre Punique, que les Carthaginois firent avec les Romains, ſous la conduite d'Annibal, traduite de même, avec les Abrégés de L. Florus, devant chaque Livre : amples cottes des choſes plus mémorables ſur la marge, & Annotations ſur les paſſages corrigés, qui ſont en bon nombre, les noms modernes de Villes, Rivières & Pays dont il eſt fait mention au cours de l'Hiſtoire, & la Déclaration de pluſieurs mots antiques ; imprimés à Paris, *in-fol.* par Benoiſt Prevoſt, 1559. Les Concions & Harangues contenues ès Décades de Tite Live, imprimées à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1567 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 438.

JEAN L'ANGLOIS, ſieur du Freſnoy, Avocat au Parlement de Paris, a traduit la Vie de Jeſus-Chriſt, notre Sauveur, ou, à vrai dire, le Patron & Exemplaire de la vie des Chrétiens, écrit en Latin, l'an 1334, par Révérend Père Ludolphe de Saxe, Chartreux ; maintenant enrichi du texte des Saints Évangiles, & de la cotte des Sentences & paſſages des anciens Docteurs de l'Egliſe, & retraduit preſque tout de nouveau par le ſieur du Freſnoy ; imprimée en deux grands Tomes, à Paris, *in-fol.* par Nicol. Cheſneau, 1582.

JEAN

JEAN D'ANTON, Hiſtoriographe du Roi Loys XII, a écrit en rime, les Épîtres envoyées au Roi, de là les monts par les États de France; avec certaines Balades & Rondeaux ſur le fait de la Guerre de Veniſe; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Noel Abraham, 1509 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean d'Anthon, Tom. I, pag. 484.

JEAN D'ARCES, Aumônier du Cardinal de Tournon, a traduit de Latin, les treize Livres des choſes ruſtiques de Palladius Rutilius Taurus Æmilianus, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1554 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean d'Arces, Tom. I, pag. 485.

JEAN AUBE, du Thouret & de Rocquemartine, Gentilhomme Provençal, a écrit Lamentation de la France, ſur le décès de très-haute Dame Magdeleine de Thuraine, Comteſſe de Tende; avec quelques autres compoſitions en vers, du même Auteur; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean de Gourmont, 1581.

JEAN AUREL. AUGUREL [1]. Trois Livres de la Facture de l'or, traduits des vers Latins de Jean Aurel * Augurel, en proſe Françoiſe, par Traducteur incertain, imprimés à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1548. La Chryſopœie. Voyez François Habert.

[1] Il y a, dans la Bibliothèque du Grand Duc, un Livre Anecdote d'Elégies Latines de ce Poëte. Voyez l'Article 1240 de Baillet, pag. 315 du Tom. IV, *in*-4°. (M. de la Monnoye).

* Il naquit à Teſſerano, & mourut à Tréviſe, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il a compoſé divers Ouvrages de Poëſie, peu eſtimés, publiés à la fin du quinzième ſiècle, ou au commencement du ſeizième ſiècle. Son Poëme, intitulé *Cryſopœia*, fut très-célèbre, principalement par le ſujet qui y étoit traité. L'Auteur prétendoit y enſeigner l'Art de faire de l'or. On a débité bien des Contes à l'occaſion de ce Poëme. On rapporte que, l'ayant préſenté à Léon X, ce Pape lui donna une grande bourſe vuide, diſant qu'*il ſeroit fort aiſé à l'Au-*

teur de la remplir. Ce qu'on lit ſur ce Poëte, dans le *Moyen de parvenir*, Chap. 79, eſt fort plaiſant. La première Edition du Poëme dont il s'agit eſt de Veniſe, 1515, *in*-4°. Il y en a deux autres, faites à Baſle, auſſi *in*-4°. en 1518 & en 1519. La plus connue eſt celle d'Anvers, 1582, *in*-8°. Cet Ouvrage fut traduit en François, & imprimé, ou en 1548, comme le dit ici du Verdier; ou en 1549, comme le dit La Croix du Maine (Tom. I, pag. 224) à l'Article de FRANÇOIS HABERT, Auteur de cette Traduction. Le Privilège de l'impreſſion eſt du 28 Janvier 1549. Cette Edition eſt très-rare, & n'a point été connue de M. Clément, qui, dans ſa *Bibliothèque Curieuſe* (Tom. II, pag. 247) ne cite qu'une Edition de 1626, Paris, *in*-8°. Cette Edition ſe trouve dans un Recueil de pluſieurs Ouvrages Hermétiques. Voy. Niceron, Tom. XXXIII, dans le Catalogue des Ouvrages de FRANÇOIS HABERT. La Traduction de *la Cryſopée* eſt en vers de dix ſyllabes. Elle eſt libre & paraphraſée. Ces ſortes d'Ouvrages ne ſe trouvent guères que dans les Cabinets des prétendus Adeptes. On peut voir, ſur le Poëme d'Augurel, l'*Hiſtoire de la Philoſophie Hermétique*, Tom. I, p. 272, & Tom. III, p. 59 & 107.

JEAN D'AVISON, Licencié ès Droits, a écrit Miroir de l'Égliſe, auquel on pourra voir les Profeſſeurs de la vraie Foi, & les diſcerner d'avec les Prédicans de la fauſſe Doctrine, démontrant tous les ſectaires de préſent, ſoient-ils Huguenots, Proteſtans, Gueux ou d'autre nom quelconques, être Hérétiques, & pour tels, devoir être punis, diviſé en deux Livres par chapitres; imprimé à Louvain, *in*-8°. en l'an 1571.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (SAINT) *. Le Saint Évangile de Jeſus-Chriſt, ſelon Saint Jean. L'Apocalypſe ou Révélation de Saint Jean, dit le Théologien.

*Il falloit, à l'*Evangile* & à l'*Apocalypſe*, ajouter les *trois Epîtres Canoniques* de ce Saint. On ne ſait pas bien quand il eſt mort, ni même s'il eſt mort, à cauſe du doute que ſemble laiſſer là-deſſus le 23ᵉ verſet du dernier Chapitre de cet Evangéliſte. (L'opinion commune eſt cependant qu'il mourut à Ephèſe, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, vers l'an 101 de Jeſus-Chriſt). *Il avoit quatre-vingt-dix ans paſſés avant qu'il eût commencé à écrire l'Evangile*, dit S. Epiphane, pag. 434 du Tom. I de ſes Œuvres, cité par Saint Jerôme du P. Petau. Du reſte on peut voir les Annotations du Cardinal de Bonis ſur le Martyrologe, au 27 Décembre.

JEAN BACQUET, Advocat du Roi en la chambre du tréſor, a écrit trois premiers Traités des droits du Domaine de

la Couronne de France ; avec l'Établiſſement & Juriſdiction de la chambre du tréſor ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Sébaſtien Nyvelle, 1577 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Bacquet, Tom. I, pag. 446.

JEAN BALEUS *. Les Vies des Évêques & Papes de Rome, depuis la diſperſion des Diſciples de Jeſus-Chriſt, juſques à Pie IV, extraites du grand catalogue des Écrivains d'Angleterre, par Jean Baleus, Anglois, & diviſées en trois claſſes & ſept Livres ; imprimées à Lyon, *in*-16. l'an 1563. *Calvinique.*

* Ce Jean Balée naquit à Covie, dans le Comté de Suffolck, en 1495 ; entra dans l'Ordre des Carmes, qu'il quitta enſuite, pour ſuivre la Doctrine de Calvin, & ſe marier publiquement, quoiqu'il fût Prêtre. Sous le règne d'Edouard VI, il fut fait Evêque de Kilkenni, en Irlande ; il s'enfuit, lorſque la Reine Marie monta ſur le trône, & revint, lorſqu'Eliſabeth lui eut ſuccédé. Il fut obligé de ſe contenter d'une Prébende dans la Cathédrale de Cantorbéry. C'étoit un eſprit inquiet & atrabilaire, un Proteſtant outré, qui n'a fait les *Vies des Papes*, que pour avoir occaſion de s'exhaler en injures contre le Chef de l'Egliſe Romaine, & contre les Catholiques. Il n'a guères mieux traité ſes propres Compatriotes, lorſqu'il en a parlé. Il mourut à Cantorbéry, au mois de Novembre 1563, âgé de ſoixante-huit ans. On trouvera des détails ſur ſa vie, & de longs Catalogues de ſes Ecrits imprimés, ou manuſcrits, dans la *Bibliothèque Britannique de Tannerus*, & dans la *Biographie Britannique* (Tom. I, pag. 426 & ſuiv.) Son principal Ouvrage eſt ſon *Catalogue des Ecrivains Anglois*, dont la première ébauche parut en 1548, *in*-4°. Il le publia enſuite avec de grandes augmentations ; la première Partie en 1557, & la ſeconde en 1559. Quelques Bibliographes ont cru qu'il y en avoit eu deux Editions, l'une en 1557, & l'autre en 1559 ; mais M. Clément, (*Bibliothèque Curieuſe*, Tom. II, pag. 378) a démontré qu'il n'y en avoit qu'une ſeule, & que la première Partie, publiée en 1557, ne fut point réimprimée, lorſque la ſeconde Partie parut en 1559. Dans cet Ouvrage, Balée avoit fait entrer les *Vies des Papes*, & elles y ſont imprimées en Caractères Italiques, pour les diſtinguer des Ecrivains qui ſont l'objet principal de ſon Livre. Il les raſſembla depuis, en un volume particulier, ſous le titre de *Acta Romanorum Pontificum. . . . Ex majore Catalogo Anglicorum Scriptorum deſumpta*, &c. à Baſle, en 1558, *in*-8°. & cette Edition fut ſuivie de pluſieurs autres. Ce ſont ces *Vies*, dont la Traduction Françoiſe eſt citée par du Verdier. On peut juger de l'eſprit dans lequel l'Auteur les a écrites, par l'Epigraphe qu'il mit à la tête. *Ecce me tibi hoſtem, qui ſubducam fimbrias tibi ſuper faciem tuam, & oſtendam Gentibus pudenda tua, Regnisque fœditatem tuam, injiciens*

te in ſordes, ac vilem te reddam. Le plus injuſte emportement contre l'Egliſe Romaine, qu'il avoit quittée, ſe manifeſte, à chaque ligne, dans cet Ouvrage, qui fut mis à l'*Index*, comme un Ouvrage empoiſonné d'un bout à l'autre. *Scriptor impudentiſſimus ac maledicentiſſimus adversùs Romanam Sedem... Virus nunquam non ſpirans, nihil propterea ex ejus operibus unquam permittendum.* (*Index Expurg. Madriti impreſſ.* 1667). *En effet*, ſelon le langage du judicieux Wharton (*Anglia Sacra Prefac.* pag. xxxi) *il ſe ſoucioit peu de la vérité, pourvu qu'il pût nuire à la Cour de Rome.* Pits & Nicolſon le reconnoiſſent auſſi, lorſqu'ils avouent qu'après avoir tiré le fond de ſon Ouvrage, il n'a eu pour but, dans les additions qu'il y a faites, que de calomnier, de la manière la plus odieuſe, les Papes & l'Egliſe Romaine. Voyez Pits, *de Reb. Angl.* pag. 53, & Nicolson, *Biblioth. Hiſt. Angl.* pag. 156.

JEAN à la BARBE, Docteur Médecin, de la ville de Liege, a écrit en l'an 1365, Traité de l'Epidémie & curation d'icelle, mis en langue Françoiſe, imprimé & trouvé en une Librairie de vieux Livres écrits en main.

JEAN DE BARRAUD, Bourdelois, Religieux de l'Ordre de l'Obſervance, étudiant en la ſainte Théologie, a traduit en François, le quatrième & dernier Livre des Epîtres dorées de Dom Antoine de Guevarre, Évêque de Mondognedo Chroniqueur & Prédicateur de l'Empereur Charles V; imprimé à Paris, *in*-8o. par Robert le Fizelier, 1584.

JEAN BAUSSAY, Licencié ès Loix, a écrit État & Ordre judiciaire, ſuivant les Edits, Statuts & Ordonnances Royaux, imprimé à Paris, *in*-8o. par Galiot du Pré, 1554.

JEAN DE LA BAULME, Seigneur de Martorey, a traduit de Latin en François, l'Hiſtoire de Solin, ſinge de Pline, contenant l'Hiſtoire naturelle du monde & de ſes parties, écrite de la main dudit Traducteur, qui peignoit une belle lettre Italique. Il a auſſi traduit de l'Italien de Ludovico Dolce, la Vie de l'Empereur Charles V, qu'il a dédiée au Baron de Monfalconnet, ſon oncle, Maître d'Hôtel dudit Empereur, écrite auſſi de ſa main & non imprimée.

JEAN DE BASMAISON POUGNET, Avocat à Rion, en

Digitized by Google

Auvergne, a écrit Sommaire Diſcours des Fiefs & Arrierefiefs, contenant leur origine, nature, hommage & ſervitude, inveſtiture, inféodation, qualités, charges & devoir du vaſſal, qui ſont reçus à faire le fief, Juges des fiefs, amortiſſement, indemnité & ſouffrance de fiefs, ouverture de fiefs, Proffiĉts d'ouverture, Preſcription en fiefs, Commiſe & Confiſcation de fiefs; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1579.

JEAN ANTOINE DE BAYF, Secrétaire de la chambre du Roi, non-ſeulement iſſu de noble famille du pays d'Anjou, & de race de Doctes; mais auſſi très-Noble, très-Docte & entièrement parfait en la connoiſſance des ſciences & des langues Grecque & Latine, à lui autant familières que la ſienne maternelle, a été des premiers qui ayant abbatu le monſtre d'ignorance, en illuſtrant notre langue, a introduit en France, l'ancien & plaiſant uſage de la Poëſie des Grecs & des Latins, pour la Muſique, laquelle n'avoit oncques auparavant été pratiquée, ni chantée des François en leur vulgaire; Callimach, Pindare, Horace ayant été déterrés par lui, Pierre de Ronſard & Remy Belleau, tous ſortis preſque en un même temps, de l'école de Jean Dorat, comme du cheval Troyen (qu'on dit) & nés & donnés des Cieux, pour rendre notre langue riche en termes, invention & compoſition, autant que pas une des autres vulgaires, voire plus que l'Italienne & l'Eſpagnole, maintenant moindres que la nôtre, qui les ſurpaſſe de beaucoup en grace, abondance de vocables, pluralité d'excellens Poëtes & diverſes ſortes de mêmes vers meſurés, que ce Bayf a courageuſement oſé approprier à icelle: que les Italiens, ni les Eſpagnols, ni autres vulgaires n'ont ſu parfaire. Mais, afin que je ne ſemble vouloir ici faire office de Harangueur, & démontrer ce qui eſt plus clair que le plein midi: voici le Cathalogue de ſes Œuvres imprimées. Neuf Livres des Poëmes. Sept Livres des Amours. Cinq Livres des Jeux & cinq Livres des Paſſetemps. Les Poëmes contiennent les Meteores, premier Livre. Préfages d'Orpheus ſur les tremblemens de terre. Vie des champs. Le Laurier, à Monſieur le Comte

de Rets. L'Hippocrene. Les Muſes au Roi. Ambaſſade de Venus. Contre un envieux qu'il nomme Maſtin, à Monſieur Brulard, Secrétaire d'Etat. Amymone, à Pierre de Ronſard. Remontrance ſur la priſe de Calais & Guynes, à Monſieur de Fittes, Tréſorier de l'Eſpargne. Amour vengeur, à Jean Dorat. Le Meurier, ou la Fable de Pyrame & Thiſbé. Helene. Cartel des tenans pour Amour. Salmaci. Les Roſes, au Seigneur Bartelemy. Contr'etrene, à Nicolas Vergece Candiot. La furie Mégère. Entremets de la Tragédie de Sophoniſbe, à Nicolas Nicolaï. Dythirambes à la Pompe du Bouc d'Eſtienne Jodelle. L'Aurore, à Jean Valet. L'Hymne de la Paix, au Roi. La Geneure, commencée par Sainct Gelais, & continuée & achevée par ledit de Bayf. Complainte de la Roine Marie, à Madamoiſelle Victoire. Hymne de Venus. La Sorgue, à Philippes des Portes. L'Amour de Médée. Hymne de Pan. Atalante. Epithalame du ſieur d'Aſerac, Seigneur de la Feuillée, à Monſieur le Duc de Nevers. Le Mariage de François, Roi Dauphin, & de Marie, Roine d'Eſcoſſe. A Monſieur le Duc de Guiſe. La Maſcarade de Monſieur le Duc de Longueville à Bayonne. La Fée. Inſcription des arbres. Inſcription des Rochers. Inſcription des Pommes d'or, à Jean Paiſſon Grifin. Chant des trois Parques & de Saturne, au Baptême de Henry Hurau, premier fils de Monſieur de Cheverny. Les Bacchantes. Epithalame à Monſieur Morel, Ambrunois. Allégorie à Monſieur Brethe, l'Avantnaiſſance de Madame, fille du Roi Charles IX. Amour de Vertumne & Pomone. A Monſieur le Préſident de Birague. A Remy Belleau. A Monſieur de Villequier. Sur la paix avec les Anglois, 1549. A la Roine mère du Roi. A Monſieur le Duc d'Anjou. Au Roi, de la victoire de Moncontour. Le Raviſſement d'Europe. A Monſieur le grand Aumonier Amyot. La Nymphe Bieure. Du Naturel des femmes. A ſa Lyre. Au ſieur de la Moſle. A ſon Livre. Les Amours contiennent, les Amours de Melines, 11 Livres. Les Amours de Francine, 1111 Livres. Diverſes Amours, 111 Livres: le tout en Sonnets ou en vers Lyriques. Les Jeux contiennent,

Eclogues XIX. Aſſavoir, au Roi : Brinon : le Vœu : Marmot : les Sorcières : les Amoureux : Janot : le Cyclope, ou Polypheme amoureux : Pan : les Bergers : le Devis : le Paſtoureau de Théocrite : les Paſtoureaux : les Moiſſonneurs de Théocrite Damet : la Sorcière : Charles : le Satyreau : le Combat : Antigone, Tragédie de Sophocle : le Brave, Comédie : l'Eunuque, Comédie de Térence. IX Devis des Dieux, pris de Lucian. Les Paſſetemps contiennent, à Monſieur le grand Prieur de France ; à ſa Muſe ; Eſtrene au Roi ; Tableau de la Roine mère ; Epitaphe de Bueil ; du Printemps ; à Monſieur de Lanſac ; Epitaphe de Madame du Houlme ; Eſtrenes ; Goſſerie contre le Sonnet de Joach. du Bellay, des comparatifs ; le Chucas ; Epitaphe de Jean Garnier ; Vœu ; Amour dérobant le miel ; Epitaphe de Gilles Bourdin ; de Circe ; Priape ; Chanſon ; Dialogue ; à ſoi-même ; Amour Eſchaudé, du Grec de Dorat ; Gaillardiſe ; Amour ſe ſoleillant, du Grec de Jean Dorat ; Aubade de Mai ; la Roſe ; de Bacchus poſé près de Pallas ; Envie ; Pean Dythirambique à la ſanté ; Avantures à quelques Dames notables ; du Nez de Doyen ; Hercule ; ſur l'Image de Milon Athlete ; de Jalouſie ; au Roi ſur le Roman de la Roſe ; Maſcarade d'une Sybile ; du Portement envers l'ami ; Vœu de Boyvin ; les Lycambides d'Archiloch ; Préſage Hieroglife ; Devis ; la Maiſon de bruit ; Gryfe d'un chifre ; des Bizerres lizeurs ; Epitaphes de Laïs ; ſur la mort d'Albert, joueur de lut du Roi ; à Henri Eſtienne ; Avantures des Dames par Quatrains ; à Monſieur de S. Supplice ; à Monſieur de Pybrac : Et pluſieurs autres Paſſetemps tant en Sonnets, Epigrammes, Eſtrenes, Vœux, Maſquarades, Epitaphes, que autres compoſitions de diverſe ſorte de vers : le tout imprimé en deux Tomes, *in*-8°. à Paris, par Lucas Breyer, 1572. Seconde Salutation au Roi très-Chrétien Henri III, entrant en ſon Royaume, imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1575. Traduction de cent Diſtiques Latins des trois ſœurs Anne, Marguerite, Jane de Seymour, Princeſſes Angloiſes, ſur le trépas de l'incomparable Marguerite, Roine de Navarre, en

autant de Quatrains François, leſquels Diſtiques ont été auſſi traduits en Grec, par Jean Dorat; en Italien par Jean Pierre de Meſme, & en François, par ledit Bayf, Joach. du Bellay & Nicol. Deniſot; imprimés à Paris, ſous le titre du Tombeau de la Roine de Navarre, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1551. Chanſons ſpirituelles, imprimées en Muſique, par Adrian le Roy. Le Manuel d'Epictete, traduit du Grec. Mimes, Enſeignemens & Proverbes, imprimés à Paris, *in*-12. par Lucas Breyer, 1576. & depuis de beaucoup augmentés & réimprimés par Mamert Patiſſon. Vers récités, en Muſique, devant le Roi, au Feſtin de Meſſieurs de la ville de Paris, le 6 Février 1578, auxquels deux bons Anges de la ville entreparlent; imprimés *in*-4°. par Federic Morel. Traduction d'un Chant d'alégreſſe, pris des vers Latins de Leger du Cheſne, ſur la naiſſance de François de Gonzague, fils de Monſieur de Nevers; imprimée au commencement de l'Hiſtoire de Calcondile, traduite par Vigenere; imprimée à Paris, par Nicolas Cheſneau, avec un autre Chant, ſur la même naiſſance, traduit des vers Latins de Camille Falconnet, aveugle Sienois, par ledit Bayf. Il a traduit en ſes jeunes ans, en proſe Françoiſe, Traité de l'imagination, écrit premièrement en Latin, par Jean Picus, Comte de la Mirandole & de Concorde; imprimé à Paris, *in*-8o. par André Wechel, 1557. Quatorze Seaumes, en rime non encore imprimés. Pluſieurs Diſcours moraux & ſententieux, non encore imprimés, qui ſont en rime, faiſant un gros Tome qu'on pourra voir bien-tôt mis en lumière, & que j'ai vus entre ſes mains. Outre les ſuſdites Œuvres, il a écrit & traduit pluſieurs Poëmes en vers François, meſurés (je me tay des Grecs & des Latins) aſſavoir, Eſtrenes de Poëſie Françoiſe, au Roi, à la Roine mère, au Roi de Pologne, à Monſeigneur Duc d'Alençon, à Monſieur le grand Prieur, à Monſieur de Nevers & autres. Les Beſognes & jours d'Heſiode; les Vers dorés de Pithagoras; Enſeignemens de Phocylides; Enſeignemens de Nomache, aux filles à marier: le tout imprimé à Paris, *in*-4o. par Denys du Val,

Digitized by Google

Val, 1574. Deux gros Tomes d'Odes, Elégiaques, Iambiques, Chanſons & Chanſonnetes métriques pour la Muſique, non encore imprimés. Tous les Pſalmes du Roi & Prophete David, non encore imprimés. La Médée d'Euripide. Les Trachinies de Sophocle. Le Plutus d'Ariſtophane. L'Heautontimorumenos de Térence: tout cela prêt à imprimer, comme je l'ai vu parachevé & écrit de ſa main *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean-Antoine de Bayf, Tom. I, pag. 439.

Au Commencement des Metéores:

[Tout ce qui eſt enclos dans le Ciel de la Lune,
Créé par le grand Dieu, ſous une loy commune
D'eſtre & de prendre fin, naiſt des quatre Elémens,
Qui de tous corps meſlez ſont les commencemens,
Deſquels tout eſt formé, dans leſquels tout retourne.
Nul d'eux, en ſon entier, net & pur ne ſéjourne,
Mais s'entrecorrompant, engendrent tous les corps
Imparfaits & parfaits, par contraires accords.
Ce ſont la flamme & l'air, l'onde aveques la terre:
La flamme au lieu plus haut près la Lune ſe ſerre,
Et l'air ſe range après: l'edu ſous l'air ſe plaça,
La terre deſſous eux au milieu s'amaſſa.
La terre ſeche, froide & maſſive, s'afeſſe
Deſſous la froide humeur qui flote moins eſpeſſe:
L'air qui monte léger tient du moite & du chaud,
Et le feu, chaud & ſec, vole encor plus haut, &c.

Au troiſième des Poëmes.

La peur eſt importune
A qui ſe ſent coulpable: ou qu'il fuye caché,
Le criminel attend le fruit de ſon péché.

Au cinquième des Poëmes.

Las! on voit bien des hommes le viſage,
On en entend la voix & le langage;
Mais ce qu'ils ont en leur entendement
Fuit noſtre vue & notre jugement.

Malheureux eſt qui penſe,
En mal faiſant, déguiſer ſon offenſe:

Quand bien plongée en ténèbres ſeroit,
L'air la criroit, la terre en parleroit.
Dieu ſait ſoudain, en retardant la peine,
Que le péché le pécheur ſi bien meine,
Que, ſans pourſuite, & ſans s'en aviſer,
Coulpable il vient lui-meſme s'accuſer.

En l'Ode à Philippes des Portes, au ſixième Livre :

En ce monde icy chaque choſe
Engendre ce qui la pourrit,
Et dans ſes entrailles nourrit
En ſoy-meſme ſa peſte encloſe.
La rouille conſomme le fer,
Le bois ſe mange par le ver,
La tigne les veſtemens mine,
Et l'envie d'un mal-talent,
Nuiſant dedans l'ame maline,
Le trahit de ſon venin lent.
Le méchant qui ſe paiſt d'envie
Souffre, chétif, double douleur,
Grevé de ſon propre malheur,
Et de l'heur qui pare la vie
De celui qui ſuit la vertu:
Tandis de tout heur deveſtu,
Contre ſoy forcenant ſe bleſſe,
Bourrelé d'un cruel ennuy,
Sentant oiſive la foibleſſe
De ſa dent contre l'heur d'autruy.

Touſiours le liege deſſus l'onde,
Maugré le plomb, s'eſlève en haut,
Aux filets que le peſcheur caut
Traîne aux eaux, & jamais n'afonde:
Ny du palmier le roide bois
Ne fléchit point deſſous le poids;
Ny la gloire bien meritée
Ne ſe laiſſe jeter en bas:
La vertu, non jamais domptée,
Sous l'envieux ne ploye pas.
Plus d'un vouge crochu l'on tranche
Le tyge verdoyant du houx,
Plus, vigoureux contre les coups,
L'arbre ſe peuple en mainte branche:
Non l'envie, mais la pitié
Au malheur joint ſon amitié:
Je ne veux eſtre pitoyable:
Des Portes, il me plaît bien mieux
Eſtre heureuſement enviable,
Que chétivement envieux.

En la Tragédie Antigone :

Car vous verrez touſiours que la plupart des gains,
Qui viennent de mal-fait, cauſent plus de dommage
A quiconque les prend, qu'ils ne font d'avantage.

Il n'eſt plaiſir tel que celuy
Qui vient après un grand ennuy,
Au rebours de toute eſpérance.

PAN. Eclogue neuvième, imitée de la ſixième de Virgile, intitulée *Silenus*, qui commence :

Prima Syracuſio dignata eſt ludere verſu.

D'un vers Sicilien ma Muſe, par la France,
Ne rougiſſant de faire aux champs ſa demeurance,

Digitized by Google

A bien daigné jouer, & par elle enhardy,
Ces roſeaux que j'entonne à mon col je pendy;
En ces roſeaux Tityre affoiblit ſon haleine
Pour le bel Alexis, & pour chanter Silène:
Silène il a chanté, Silène je tairay,
Mais la belle chanſon de Pan je chanteray.
Toy, ſoit que les Eſtats du peuple tu ordonnes,
Les rangeant ſous tes loix, ſoit que ſeul tu t'adonnes
Sous l'antre Aonien, vien voir bien avancé,
O CHARLES, à ton aveu, l'ouvrage commencé.
Muſe, ſuy ton propos, de moy rien je n'avance.
Sans ton aide, ma voix n'auroit point de puiſſance;
Déeſſe, aide-moy donc; dicte-moy, j'écriray;
Ce que tu me diras, aux autres je diray.
Menalcas & Mycon, Paſtoureaux d'Arcadie,
Virent Pan endormy: ſur luy ſa chalemie
A un rameau pendoit: ſon chapeau de Pin verd
En terre étoit coulé de ſon front découvert;
De ſa main ſa maſſue étoit cheute en la place,
Où le Dieu s'étoit mis, tout laſſé de la chaſſe;
A l'ombre d'un ſapin, le ſommeil l'avoit pris.
Là, ces deux Paſtoureaux, endormy l'ont ſurpris,
Et, d'un accord, tous deux le lier délibèrent:
Soudain de hars d'oſiers, qu'à propos ils trouvèrent,
Le viennent garotter: Drymon, aux longs cheveux,
La Naïade Drimon ſe met d'aveques eux;
Et, comme il commençoit d'entrevoir la lumière,
Ses cornes & ſon front barbouille par derrière
Des meures qu'elle avoit. Luy d'eux ſe ſouriant,
Pourquoy, ce leur dit-il, me venez-vous liant!
Enfans, déliez-moy: Paſtourcaux, vous ſuffiſe
D'avoir conduit à fin voſtre fine ſurpriſe:
Défaites ces liens: Enfans, pour ma rançon,
La chanſon vous aurez, c'eſt pour vous la chanſon;
Car j'ay pour ceſte-cy ſa récompenſe preſte.
Ils défont les liens, à chanter il s'appreſte:
Alors vous euſſiez vu, tout autour de ces lieux,
D'un branſle ſauteler Nymphes & Demy-Dieux,
Dryades & Satyrs danſer par les bocages,
Les Naïades des eaux pouſſer leurs beaux viſages
Hors des ondes, en rond ſe mener par la main,
Et juſques au nombril découvrir tout leur ſein.
Il chantoit de ce tout les ſemences encloſes
Dans le Chaos brouillé, ſource de toutes choſes,

Le feu, l'air, & la mer & la terre, & comment
Tout ce qui vit ſe fait de chacun élément;
Comme en bas s'aſſembla la plus peſante maſſe,
Deſſus qui s'étendant Nérée prit ſa place.
Et comme peu à peu le monde ſe forma:
Comme dedans le Ciel le Soleil s'alluma,
Faiſant tout esbahir de ſa belle lumière
La terre, qui n'étoit de la voir coutumière:
Les fleuves & les monts, & les champs découverts,
Et les bois, & de tout les animaux divers:
Puis des hommes le genre & leur âge dorée,
Qui ſauvage vaguoit par les bois égarée,
Vivant des glands cueillis: & comme des foreſts
Ils quittèrent les fruits pour les dons de Cérès.
Il chanta des Drageons les couples attelees
Au char Athénien; puis les gens reculées
Sous le Soleil levant que Bacchus ſurmonta,
Et le préſent des vins qu'en Grèce il apporta.
Il adjouſte Vénus, d'Adonis amoureuſe,
Comme ſon fils, Amour, la rendit langoureuſe,
Quand, la venant baiſer, ſa gorge il effleura
D'un trait, dont le venin dans elle demeura.
Le coup n'apparoit point, plus grande eſt la bleſſure
Que la montre n'en eſt: petite eſt la poincture,
Mais le venin coulant au profond de ſon cœur,
Peu après découvrit une grande langueur.
Adonc de tout ſon cœur de Paphe & d'Amathunte,
Et de Gnide & d'Anfriſe elle ne fait plus conte.
Elle quitte le Ciel, le Ciel plus ne luy plaît,
Plus que le Ciel Adon, ſon cher Adon luy eſt.
Adon venge en Vénus de ſa mère l'outrage,
Vénus à ſon Adon donne tout ſon courage,
Elle tient, elle ſuit, & ne fait rien, ſinon
Que pour ſembler plus belle au gré de ſon mignon.
Ayant le jarret nu, la robe recourcée
Sur les hanches: ainſi que Diane trouſſée;
Elle accompaigne Adon à travers les halliers,
A travers les cailloux elle ſuit les limiers.
Si quelque Nimphe icy ſent la pointure amère
Qu'amour fait de ſes traits, qu'elle voye ſa mère,
Sa mère, qui ſon cœur n'en a pu garantir:
Quelle autre ſe pourroit ſauver de la ſentir?
Monts & bois elle broſſe: ah! que la ronce dure
Ne taigne de ſon ſang la douillette charnure!

Ah! que les durs cailloux, s'elle haſte ſes pas,
Les plantes ne meurtriſſe à ſes pieds délicats:
Aſſiſe quelquefois ſous quelque frais ombrage,
Craintive, prevoyant ſonge à prochain dommage,
Elle advertit Adon, ſi, pour l'en advertir,
Son malheur trop voiſin elle euſt pu divertir.
Aux Sangliers, aux Lions, ny aux Ours ne t'adreſſe;
Encontre les hardis, que vaut la hardieſſe?
Celles beſtes pourſuy qui ne ſe défendront,
Et n'aborde jamais celles qui t'attendront:
De ton âge la fleur, & de ta belle face
Le teint frais & poli, & toute celle grace
Que tu as, qui a pu ta Vénus émouvoir,
Sur les cœurs des ſangliers n'auroit point de pouvoir.
Adon ne laiſſe pas de croire ſon courage,
Et de l'eſpieu touſiours la beſte plus ſauvage
Il atend tant, qu'un jour un ſanglier luy cacha
Ses defenſes en l'eine, & navré le coucha;
Navré, las! à la mort. Voicy Vénus atteinte
D'une grièvе douleur, qui fait ſa triſte plainte.
Les bois & les rochers, de ſon deuil douloureux,
Répondent triſtement à ſes cris langoureux:
Demeure, Adon, demeure, afin que je t'accole
Cette dernière fois, & que je me conſole
De ce dernier baiſer, repren cœur, mon Adon:
Que je reçoive au moins de toy ce dernier don!
Baiſe-moy cependant, que ton baiſer a vie,
Ains que l'ame, te ſoit entièrement ravie:
De ta bouche à ma bouche, avecque ton doux vent,
Dans mon cœur je ſeray ton ame recevant.
Ton ame dans mon cœur, pour confort de ma peine,
Coulera doucement, aveques ton haleine:
Par ce baiſer aimé l'amour je humeray,
Qu'à jamais dans mon cœur pour toy je garderay;
Pour toy, car tu me fuis: tu t'enfuis ſous l'Empire
De ce Roy ſans pitié, Roy de chagrin & d'ire;
Tu meurs, tu fuys, je vy, & pource que je ſuis
Exempte de mourir, te ſuyvre je ne puis.
Vénus, de ſes doux yeux, autant de pleurs larmoye,
Qu'Adon perd de ſon ſang, qui de ſa playe ondoye.
Et tout dégoute en terre, où de ſang & de pleurs
A coup (miracle grand) naiſſent de belles fleurs,
Lys de blanche couleur, & blanches violettes
S'engendrèrent en bas des claires larmelettes,

Du ſang vermeil coulant tous fleurons vermeillets,
Roſes teintes de rouge & de rouges œillets.
Il chante après l'amour d'Alphée & d'Aretuſe :
Le fleuve la pourſuit, la Nymphe le refuſe,
Et près Piſe ſe jette aux vagues de la mer,
Et nage en Ortygie. Alphé brûle d'aimer,
Si bien que traverſant l'eau des vagues ſalées,
Après elle il conduit ſes ondes avallées
Au profond Océan, & luy porte en tout temps,
En tout temps ſon eau douce, & des fleurs au printemps,
Pour dons de ſon amour, ſans qu'il meſle ſon onde
Avec l'onde marine, où ell' eſt plus profonde.
O qu'amour eſt pervers, ô faux petit garçon,
Qui les fleuves apprend à faire le plongeon!
Il chante après comment de l'amoureuſe rage
Pygmalion fut point, épris du propre ouvrage
Que ſes mains avoient fait : mourant, il languiſſoit,
Pour ne pouvoir jouir dont plus il jouiſſoit.
Vénus en eut pitié, un jour il s'eſmerveille
De ſon ivoire blanc, qui prend couleur vermeille,
Et de ſes bras, qu'il ſent mollement enfoncer,
Sur l'ivoire attiédi le voulant embraſſer :
Son image prend vie, adonques il approche,
D'un baiſer plus heureux, la bouche ſur la bouche :
La pucelle en rougit, & de ſes yeux poureux,
Auſſitoſt que le jour, connut ſon amoureux.
Diray-je comme il diſt l'outrecuidé Satyre,
Qui oſa follement, de ſa fluſte, la Lyre
D'Apollon aſſaillir ? qui, écorché, n'avoit
Par tout ſon corps ſanglant qu'une playe qu'on voit ?
Le fleuve de ſon ſang, dont les ondes plaintives
Portent encor ſon nom, qui dans leurs triſtes rives
Sourdant deſſous le pié du miſérable Pin,
Par les champs Aſiens bruyent ſa triſte fin ?
Diray-je comme il diſt de Midas les oreilles
Qu'Apollon luy fit d'Aſne ; & les grandes merveilles
De tout ce qu'il faiſoit, qu'il faiſoit or ſoudain,
Et pour eſtre ſoul d'or ſa malheureuſe ſain ?
Après il racontoit le banquet de Tantale
Qu'il fit de ſon fils propre ; & Cérès qui avale
L'épaule de l'enfant : puis l'ivoire il chanta
Qu'au lieu de ſon épaule à Pelops on enta.
Puis il chante Amphion, qui, au ſon de ſa lyre,
Baſtit les murs de Thebe ; après il vient redire

Digitized by Google

Les Nopces d'Ermione & de Cadme, tous deux
Qui, muës en ſerpent, ſe traînèrent hydeux:
Le Dieu chanta cecy, tout cecy de quoy l'âge
Abolit la mémoire, il chanta: le boccage
Retentiſt ſa chanſon, juſqu'à tant que la nuit
Aux Cieux, à ſon retour, les étoiles conduit.

SONNET.

Le grand Pythagoras, en ſa lettre fourchée,
Voulut répréſenter au vray la vie humaine,
Qui s'ouvre en deux ſentiers: le gauche au vice mène,
Le dextre à la vertu, comme l'ame eſt touchée.
La voye de vertu haute, roide, empêchée
D'eſpines & cailloux, ſe paſſe à toute peine;
Celle du vice emporte, en deſcente ſoudaine,
Sans travail, la grand tourbe à ſes plaiſirs laſchée;
Mais les mal conſeillés, à travers les délices,
Sans qu'ils s'en donnent garde, en profonds précipices
Se trouvent confinés au val de repentance.
Les autres, courageux, à la vertu prétendent,
Qui, par grande ſueur, ſur la cime ſe rendent,
Pour cueillir des travaux l'heureuſe récompenſe.

De BACCHUS, poſé près de Pallas.

Dy, qu'as-tu de commun, Bacchus, avec Pallas?
A toy ſont les banquets, à elle les combats.
Eſtranger, qui t'enquiers du fait des Dieux ſi fort,
Appren en quoy je ſuis avec elle d'accord.
Car j'aime auſſi la guerre: un chacun connoît bien
Comme j'ai conqueſté le pays Indien.
Les hommes de nous deux ont eu préſens divins;
D'elle l'olive huïlleuſe, & de moy les bons vins.
Outre nous ſommes nés, ſans travail de la mère,
Elle du chef, & moy de la cuiſſe d'un père.

HERCULE.

J'ay défait le Lyon, dégaſteur de Nemée;
J'ay l'Hydre regermant de ma maſſe aſſommée;
Deſſous mes bras nerveux le Taureau s'aterra;
Mon eſpieu le Sanglier d'Erymante enferra;
J'ay deceint le Baudrier d'Hippolite guerrière;
J'ay des ſanglans chevaux la machoire meurdrière,

Souillée en leur Seigneur ; j'eu l'or Heſpérien ;
Gérion aux trois corps ſubjugué je fis mien ;
J'ay vuidé le fumier des eſtables d'Augée ;
Des oiſeaux Stymphalins j'ay la bande eſtrangée ;
Le cerf, aux pieds d'airain, de ſon or j'esbranchay ;
Cerbère, le portier des Enfers, j'arrachay,
Rétif à la clarté du jour non uſité :
Après tous ces travaux, le Ciel j'ay mérité.

De Pol.

Pol, tu voudrois acheter l'héritage
De ton voiſin, & vraiment tu es ſage ;
Mais ton voiſin ne veut le vendre : ainſi,
Pol, ton voiſin vraiment eſt ſage auſſi.

De Gormier.

Gormier s'eſt fié, pour guérir,
A un Médecin qui ſe vante
D'avoir ſon office vacante :
Gormier ne doit-il pas mourir ?

D'Agnès.

Tu as au front un peu de cicatrice,
Lequel, Agnès, tu tiens toujours couvert.
Ne cache rien : on penſe plus de vice
Au mal caché, qu'au mal qui eſt ouvert.

Des Pſeaumes de David.

Pſeaume premier.

Les eurs du preudome ki ne s'et poeint pẽrmené
Dedans le Komplot des méchans :
Ni s'et areté dans la voé des forféteurs :
Ni des mokeurs à bank aſis :
Mes dont le keur et an la loé du bon Sineur,
E nuit e iur ſoni' an ſa loé,
E doet tuteinſin etre K'et un âbre vert,
Planté ionant les rus dez eus :
Ki ſon riant fruit an ſa ſezon doet donér.
Sa feule poeint ne flétrira :
E mémes eureus tut le beu fruit qu'il fera
Eureuſemant le parfera.

Non

Non einſi pervers non non einſi : Mes kom et
La bale kun vant puſſera.
Par koé ne ſordront les méchans à iuiemant,
Ni dans l'aſamblé' des élus.
Mes Dieu konoet bien kel chemin les juſtes vont,
E des méchans le trein perit.]

JEAN DE BEAUBRUEIL, Avocat au Siège Préſidial de Lymoges, a écrit Regulus, Tragédie dreſſée ſur un fait des plus notables, qu'on puiſſe trouver en toute l'Hiſtoire Romaine; imprimé à Lymoges, *in*-8°. par Hugues Barbou, 1582 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE BEAUBREUIL, Tom. I, pag. 448, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 173.

En un des Chœurs:

[*Il n'eſt rien meilleur aux hommes*
Que de s'entreſupporter,
Puiſque tous ſubjects nous ſommes
A deſcendre qu'à monter.
C'eſt ce qui plus nous approche
De la nature des Dieux
D'avoir un cœur, non de roche,
Mais benin & gracieux.
Donques lorſqu'une victoire
A ſouhait ſe vient donner,
Pour en augmenter la gloire,
Il faut ſçavoir pardonner.

En un autre Chœur

L'homme ferme en ſon devoir,
Quoiqu'il manque de pouvoir,
A touſiours ſon cœur de meſme:
Sous l'œil d'un Tyran cruel,
Qui va dépitant le Ciel,
Il ne peut devenir bleſme.
Sur la mer, les vents felons
Ne le font ſortir des gons
De ſon ame toujours une :
Ains va ſi peu s'effrayant
Soubs Jupiter foudroyant,
Qu'un rocher joint à Neptune.
Bref, quand la voute des Cieux
Tomberoit en ces bas lieux
Comme une rouge tempeſte :
Des ruines tout l'amas
Ne l'épouvanteroit pas,
Couvrant le cuyr de ſa teſte.
Par un tel courage grand,
L'homme un nouveau Dieu ſe rend,
Ainſi que fit Attilie,
Attilie qui fit voir
Au clair ſon ferme devoir,
En mourant pour la patrie.]

JEAN DE BEAU-CHESNE, Pariſien, Maître Écrivain à Lyon, a fait le Tréſor d'écriture, auquel eſt contenu tout ce qui eſt requis & néceſſaire à tous Amateurs dudit art; imprimé à Lyon, 1580.

JEAN BEAUFILS, Avocat au Châtelet de Paris, a tranſlaté de Latin, le premier & ſecond Livre de Marſile Ficin, de la vie ſaine & longue; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1541.

JEAN DE BEAUGUE *, a écrit en trois Livres, l'Hiſtoire de la Guerre d'Eſcoſſe, traitant comme le Royaume fut aſſailli & en grande partie occupé par les Anglois, & depuis rendu paiſible à ſa Roine, & réduit en ſon ancien état & dignité, par le moyen & ſecours du Roi de France, Henri II; imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1556 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 449.

JEAN DE BEAUNAY a compoſé en rime, le Doctrinal des prudefemmes, avec des gloſes en proſe, entremêlées parmi les rimes; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet. Les Regrets & Peines des maladviſés, auſſi en rime, imprimés de même.

JEANBAPTISTE BELLAUD, Provençal, a écrit Bergerie tragique, ſur les Guerres & tumultes civiles, intitulée Phaéton; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Antoine de Harſy, 1574. Hymne de la victoire de Monſieur, frère du Roi, obtenue entre Jarnarc & Châteauneuf; imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1569. Oraiſon funèbre du trépas du Roi Charles IX, proſe; imprimée à Paris, par Federic Morel, 1574.

JEAN BELLERE a traduit d'Italien, Inſtitution d'une fille de noble maiſon, dédiée par l'Auteur, à Damoiſelle Mariette Catanea; imprimée en Anvers, *in*-8° par Chriſtophle Plantin, 1555.

JEAN BENEDICTI *, de l'Ordre des Frères Mineurs, Lecteur de Théologie & Prédicateur en la ville de Lyon, a écrit la Triomphante Victoire de la Vierge Marie, ſur ſept malins

Digitized by Google

eſprits, finalement chaſſés du corps d'une femme, le vingt-ſept d'Octobre de l'an 1582, dans l'Egliſe des Cordeliers de Lyon : à l'Hiſtoire eſt ajouté un petit Diſcours d'un autre diable poſſédant une jeune fille, & auſſi expulſé auparavant, le dernier jour de Mai de la même année ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par les Héritiers de François Didier, 1582. La Somme des Péchés, & le Remède d'iceux : comprenant tous les cas de conſcience & la réſolution des doutes touchant les péchés, ſimonies, uſures, changes, commerces, cenſures, reſtitutions, abſolutions & tout ce qui concerne la réparation de l'Ame péchereſſe, par le Sacrement de Pénitence : ſelon la Doctrine des Saints Conciles, Théologiens, Canoniſtes & Juriſconſultes Hébrieux, Grecs & Latins : Traité très-utile aux Eccléſiaſtiques, Prédicateurs & pénitens, au Magiſtrat & Tiers état, & en ſomme à tous ceux qui veulent obtenir ſalut ; imprimée à Lyon, *in*-4o. par Charles Peſnot, 1584 *.

* Brantome, p. 62 & 63 du Tom. I de ſes *Dames Galantes*, le cite avec éloge.

JEAN BERGER, dit de Sainct Clement, a écrit Diſcours modernes & facécieux, en nombre treize ; des Faits advenus en divers pays, pendant les Guerres civiles en France ; avec un ſens moral ſur chacun Diſcours ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Pierre Michel, 1572.

JEAN BERNARD, Secrétaire de la Chambre du Roi, a écrit Diſcours des plus mémorables Faits des Rois & grands Seigneurs d'Angleterre, depuis cinq cens ans ; avec les Généalogies des Roines d'Angleterre & d'Eſcoſſe : plus un Traité de la Guide des chemins, les aſſietes & deſcriptions des principales Villes, Châteaux & Rivières d'Angleterre ; imprimé à Paris, *in*-8o. par Gervais Mallot, 1579.

JEAN BERSON, Pariſien, Docteur en Théologie, a traduit d'Italien, Sermon de l'advenement du Saint Eſprit, le jour de la Pentecôte ; avec Interprétation d'aucunes paroles & l'accommodation d'icelles à ladite Hiſtoire, par le même Tranſlateur :

enſemble toutes ſes Prédications, faites le Carême de l'an 1574, à Saint Jacques la Boucherie, Egliſe de Paris, réduites par Quatrains, contenant toute la ſubſtance; imprimé à Paris, *in*-16. par Pierre l'Huillier, 1574.

JEAN LE BIGOT, natif de Teilleul, a écrit en vers François, la Priſe de Fontenay, à l'heureux & deſiré retour de très-Chrétien Henri, Roi de France; & de Bologne, par Monſieur de Montpenſier; imprimée à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1574. Larmes ſur le trépas de très-magnanime Seigneur Baſtien de Luxembourg, Duc de Poinctievre, Vicomte de Martigues, Pair de France, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, au Pays & Duché de Bretagne; imprimées à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1569. Vœu & action de Graces à très-illuſtre Prince & Révérendiſſime Cardinal Charles de Bourbon, de ce qu'il lui a plu prendre ſous ſa protection & ſauvegarde les droits, libertés & priviléges de la célèbre & fameuſe Univerſité de Paris; imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1570.

JEAN DE BILLY, Chartreux à Bourfontaine, Abbé de notre Dame des Chatelliers, & maintenant Prieur de la nouvelle Chartreuſe près de Gaillon, frère de Jaques & de Geoffroy de Billy ci-devant inſérés, a traduit du Latin de Staniſlaüs Hoſius, Evêque de Varme en Pologne, Traité des ſectes & héréſies de notre temps, pour connoître leur origine & les fruits qui en ſont iſſus; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1561. Homélie de ſaint Jean Chriſoſtome, intitulée que perſonne n'eſt offenſé que de ſoi-même; avec deux Sermons de ſaint Auguſtin, au jour de la Décollation ſaint Jean-Baptiſte; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1571. Miroir ſpirituel, où eſt compriſe ſommairement l'Inſtruction de tous fidèles Chrétiens qui deſirent vivre & mourir en Jeſus-Chriſt; avec Oraiſons conſolatives pour dire en toutes actions ordinaires, traduit du Latin du Révérend Abbé Loys Blo-

Digitized by Google

ſius, par ledit Jean de Billy; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1576. Dialogue de la perfection de charité, contenant cinquante-un articles, où ſont introduits entreparleurs notre Seigneur & le Diſciple, traduit du Latin de Denys de Rikel, qu'on nomme autrement, Dyoniſius Carthuſianus; imprimé à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1570. Petite Table ſpirituelle traduite du Latin du Révérend Abbé de Lyeſſes Loys Bleſius; imprimée à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1572. Hiſtoire de Barlaam & de Joſaphat, Roi des Indes, contenue en quarante chapitres, traduits du Grec de ſaint Jean Damaſcene, & à la fin eſt ajoutée la Vie dudit Damaſcene, écrite jadis par Jean, Patriarche de Jeruſalem, miſe en François par le même Traducteur de Billy; avec une Homélie de ſaint Jean Chriſoſtome, intitulée de la Comparaiſon du Roi & du Moine; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1578. Exhortation au peuple François, pour exercer les Œuvres de miſéricorde envers les pauvres, par Jean de Billy &c. imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1572. Le Manuel du Chevalier Chrétien, traduit du Latin de Jean de Lanſperge, dit le juſte Chartreux de profeſſion; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1571 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Billy, Tom. I, pag. 451, & le Tom. XXII des Mémoires de Niceron, à la ſuite de l'Article de Jaques de Billy, ſon frère.

JEAN LE BLOND, Seigneur de Branville, a écrit le Printemps de l'humble eſpérant, où ſont compris pluſieurs petites Œuvres en rime, ſemées de fleurs, fruit & verdure, qu'il a compoſé en ſon jeune âge; imprimé à Paris, *in*-16. par Arnoul & Charles Angelier, 1536. Il a traduit auſſi en François, la République d'Utopie de Thomas Morus: la Chronique de Jean Carion: Valere le grand, & François Patrice de la police humaine: dont les titres ſe pourront voir ſous le nom deſdits Auteurs; enſemble la forme, l'an & l'impreſſion *.

* Voy. *la Croix du Maine*, & les notes, à ce mot, Tom. I, p. 452.

JEAN BOCCACE *. Boccace, de la Généalogie des Dieux, contenant la fauſſe crédence des Gentils & Infidèles, qui, par leurs erreurs & mal fondées ſuperſtitions, croyoient pluralité de Dieux, tranſlaté de Latin en François; imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1531. Les neuf Livres de Jean Boccace, traitant des nobles Hommes & Femmes malheureux & infortunés, tranſlatés de Latin; imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1515. Claude Witard en a fait une nouvelle verſion en bon langage. Treize élégantes Queſtions & Demandes d'Amours leſquelles ſont très-bien débatues, jugées & définies, compoſées premièrement par le très-facond Jean Boccace, & tranſlatées en François; imprimées à Paris, *in*-16. par Denys Janot, 1541. Complainte des triſtes Amours de Flammete à ſon ami Pamphile, Auteur Boccace; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet. Boccace des Dames de renom, imprimé *in*-4°. en vieille lettre & mauvais langage, & depuis bien traduit, à Lyon, chez Guill. Roville, *in*-8°. Le Philocope. Voyez ADRIEN SEVIN. Le Nymphal Floſſolan. Voy. ANTOINE GUERCIN. Le Decameron. Voyez LAURENS de premier fait, ANTOINE LE MAÇON. Le Labyrinthe d'Amour, &c. Voyez FRANÇOIS DE BELLEFOREST. La Priſon d'Amour, imprimée à Lyon. Epître conſolatoire à Pino de Roſſi. Voy. MARGUERITE DE CAMBIS.

* Jean Boccace, né, de parens très-pauvres, à Certaldo, en Toſcane, l'an 1313, fut un des plus polis Ecrivains de ſon ſiècle. Pétrarque fut à la fois ſon maître & ſon diſciple. Boccace porta tout d'un coup la langue Italienne à ſa perfection. Il y répandit les graces, la douceur & l'élégance qui la caractériſent. Il a compoſé beaucoup d'Ouvrages, mais ſon *Décaméron* eſt le plus connu de tous. Il mourut dans ſa patrie, le 21 Décembre 1373, âgé de ſoixante-deux ans, d'une maladie occaſionnée par un excès de travail. — Je ferai ici quelques remarques ſur les diverſes Traductions Françoiſes des Ouvrages de ce célèbre Ecrivain. 1°. La Traduction Françoiſe de ſon Livre de la *Généalogie des Dieux*, avoit été imprimée à Paris dès 1598, *in-fol.* ſelon Maittaire & Niceron. 2°. Son Traité, *de Caſibus virorum illuſtrium*, en neuf Livres, fut publié, en François, dès 1476, à Bruges, *in-fol.* ſous ce titre: *Livre de la ruine des nobles hommes & femmes.* Cette verſion eſt fort différente de celle qui fut imprimée, ſept ans après, à Paris, *in*-4°. Elle avoit été faite

en 1409, comme on le marque à la fin du Livre; mais cette date m'eſt ſuſpecte, car l'Auteur de cette verſion, *Laurent de Premier-Fait*, vivoit encore en 1483. L'Edition dont je parle eſt intitulée: *Des cas & ruines des nobles hommes & femmes renverſés par fortune... Lequel contient en ſoy neuf Livres; & fut tranſlaté de Latin, en langaige François, par honorable homme & ſage Maître Laurent de Premier-Fait.* Il y en eut une autre Edition, la même année, *in-fol.* à Lyon, & elle fut ſuivie de celle de 1515, dont parle du Verdier. Enfin Claude Witard traduiſit de nouveau cet Ouvrage en François, & le publia à Paris, en 1578, *in*-8°. ſous le titre de *Traité des méſaventures des Perſonnages ſignalés.* 3°. Les *Treize élégantes Queſtions*, dont parle du Verdier, ſont la Traduction d'un Ouvrage compoſé en Latin par Boccace, ſur *la Nature de l'Amour, ſes effets, les moyens de l'acquérir, de le conſerver & de le détruire*, L'Original Latin n'a jamais été imprimé; mais on en publia, en 1511, à Veniſe, une Traduction, en Italien, par *Angelo Moroſini*, ſous le titre de *Dialogo d'amore di Meſſer Giovani Boccacio.* 4°. La *Complainte des triſtes Amours de Flammette* eſt la Traduction de l'Ouvrage de Boccace, qui parut, pour la première fois, en Latin, à Padoue, en 1472, petit *in*-4°. Edition extrêmement rare. Le même Ouvrage parut en Italien, à Veniſe, en 1481, *in*-4°. (Voy. MAITTAIRE, Tom. I, pag. 420). La Traduction Françoiſe, avec le texte Italien à côté, vit le jour à Paris, en 1609, *in*-12. avec ce titre: *Fiammette amoureuſe*, & a été réimprimée auſſi à Paris, en 1622. Je ne ſais ſi cette verſion diffère de celle qui eſt citée, ſans date, par du Verdier, & de celle que Lenglet date de 1532, dans ſa *Biblioth. des Romans* (Tom. II, pag. 293). 5°. Du Verdier diſtingue deux verſions Françoiſes du Livre de Boccace, *de claris Mulieribus.* La première qu'il déſigne, intitulée *des Dames de renom*, *in*-4°. eſt probablement la même qui fut imprimée à Paris, *in-fol.* avec cet autre titre: *des nobles & claires Femmes.* La ſeconde verſion, qu'il date de Lyon, *in*-8°. eſt ſans doute celle qui fut publiée dans cette forme, en 1538, à Paris, *in*-8°. ſous cet autre titre: *Le plaiſant Livre de Jean Boccace, auquel il eſt traité des faits & geſtes des illuſtres & claires Dames.* 6°. Aux divers Ouvrages de Boccace, traduits en François, dont parle ici du Verdier, il faut ajouter, 1°. ſa *Théſéide*, le premier Poëme Italien compoſé en Rime octave. Anne de Graville avoit mis cet Ouvrage en vers François, ſur une vieille Traduction Françoiſe; rien de tout cela n'a été imprimé, ſi ce n'eſt ce qu'en a rapporté du Verdier, à l'Article d'ANNE DE GRAVILLE, Tom. III, pag. 81 & 82. Mais peu de temps après ce que du Verdier écrivit, on en publia une autre Traduction, intitulée *La Théſéide de Jean Boccace, contenant les belles & chaſtes amours de deux jeunes Chevaliers Thébains*, ARCITE & PALEMON, Paris, 1597, *in*-12. 2°. La Traduction du Roman, intitulé URBANO: la verſion Françoiſe a pour titre: *Urbain le meſcognu, fils de l'Empereur Frédéric Barberouſſe, qui, par la fineſſe de certains Florentins, ſurprit la fille du Soudan*, Lyon, *in*-4°. ſans date d'année.

JEAN BODEL, fut un Meneſtrel d'Arras, qui a fait un petit Œuvre en forme d'adieux, mentionné par Claude Fauchet, en ſon Livre de l'Origine de la langue Françoiſe, rime & Roman *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 453. Il y a auſſi de lui un Roman de la Bataille de Roncevaux. — Voy. les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, Tom. II, pag. 736, où il eſt dit qu'il y en a encore un autre plus abrégé, en vers Alexandrins.

JEAN BODIN, Angevin, a doctement écrit ſix Livres de la République, où il commence par la famille, & continuant par ordre à la ſouveraineté, diſcourant de chacun membre de la République: aſſavoir du Prince ſouverain & de toutes ſortes de Républiques: puis du Sénat, des Officiers & Magiſtrats, des Corps & Colléges, États & Communautés, de la puiſſance & devoir d'un chacun: après il a remarqué l'Origine, Accroiſſement, l'État floriſſant, Changement, Décadence & Ruine des Républiques; avec pluſieurs Queſtions politiques, néceſſaires d'être bien entendues, & pour la concluſion de l'Œuvre, il a touché la juſtice diſtributive, commutative & harmonique, montrant laquelle des trois eſt propre à l'Etat bien ordonné. Platon & Ariſtote (dit Bodin) ont tranché ſi court leurs Diſcours politiques, qu'ils ont plutôt laiſſé en appétit, que raſſaſié ceux qui les ont lus: joint auſſi que l'expérience, depuis deux mille ans qu'ils ont écrit, a fait connoître au doigt, que la ſcience politique étoit encore de ce temps-là, cachée en ténèbres fort épaiſſes: & même Platon confeſſe qu'elle étoit ſi obſcure, qu'on n'y voyoit preſque rien: & s'il y en avoit quelques-uns entendus au maniement des affaires d'état, on les appeloit les ſages par excellence. Car ceux qui depuis en ont écrit à vue de pays & diſcouru des affaires du monde ſans aucune connoiſſance des Loix, & mêmement du droit public, qui demeure en arrière pour le profit qu'on tire du particulier: ceux-là, dis-je, ont profané les ſacrés Myſtères de la Philoſophie politique: choſe qui a donné occaſion de troubler & renverſer de beaux Etats.

De

De ce nombre eſt un Macchiavel qui &c. Cette République de Bodin eſt imprimée à Paris, *in-fol.* & *in*-8°. par pluſieurs fois, & la dernière en l'an 1582. Réponſe de Jean Bodin à deux Paradoxes du Seigneur de Maleſtroit, Conſeiller du Roi & Maître ordinaire de ſes Comptes, ſur le fait de ſes monnoies. Dont le premier eſt, que l'on ſe plaint à tort en France, de l'enchériſſement de toutes choſes, attendu que rien n'y eſt enchéri depuis trois cens ans: & le ſecond, qu'il y a beaucoup à perdre ſur un écu, ou autre monnoie d'or ou d'argent; encore qu'on la mette pour même prix qu'on la reçoit: ſur leſquels Paradoxes, Bodin diſcourt du rehauſſement & diminution tant d'or que d'argent, & du moyen d'y remédier; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puis, 1580. De la Démonomanie des ſorciers, Livres 4, eſquels Bodin réfute quelques opinions que Jean Wier tient en un Livre qu'il a fait *De Lamiis*; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jaques du Puys, 1580. La Harangue de Meſſire Charles des Cars, Evêque & Duc de Langres, Pair de France & Conſeiller du Roi en ſon privé Conſeil, prononcée aux magnifiques Ambaſſadeurs de Pologne, étant à Metz, en Août 1573, tournée de Latin en François, par ledit Bodin; imprimée à Paris. Apologie pour ſa République, contre Augier Ferrier; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1581. *Joannis Bodini Oratio, de inſtituenda in Repub. juventute, ad Senatum Populumque Toloſatem; Toloſæ, in*-4°. *ex officina Petri Putei*, 1559. *Ejuſdem Methodus ad facilem Hiſtoriarum cognitionem; Pariſiis, in*-8°. *apud Martinum Juvenem*, 1582. *Oppiani de Venatione Libri* 4. *Joanne Bodino, Andegavenſi, interprete. His acceſſit commentarius varius, & multiplex, ejuſdem interpretis; in*-4°. *Lutetiæ, apud Michaelem Vaſcoſanum*, 1555 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Jean Bodin, Tom. I, pag. 453 & 454.

JEAN BOHEME. Diſcours des pays ſelon leur ſituation; avec les Mœurs, Loix & Cérémonies d'iceux, tranſlaté du

Latin de Jean Boheme, & imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552 *.

* La Traduction, avec des additions, eſt de Belleforeſt, *in*-4°. Paris, 1571.

JEAN BOICEAU, Seigneur de la Borderie, Poitevin, a écrit * Eclogue Paſtorale ſur le vol de l'Aigle en France, par le moyen de paix, où ſont introduites des Bergères, Paix & France; imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juſte, 1539. Ode à Jean de la Peruſe, quelques Sonnets & autres Compoſitions. Le Menelogue de Robinea, imprimé à Poitiers à l'enſeigne de la fontaine, commençant ainſi:

Le Menelogue de Robin,
Lequau a perdu ſon precez,
Trinlati de Grec en Françez,
Et di Francez in beau Latin,
Et peux diqui in Poitevin.

* Ce Poëte eſt ſans doute celui dont il eſt parlé dans la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, ſous le nom de LA BORDERIE, Tom. XI, pag. 148, qui oppoſa l'*Amye de Court* à l'*Amye Spirituelle* d'Antoine Héroet.

JEAN BOIRON, natif d'Annonay, habitant à Lyon, a traduit le vingtième d'Amadis de Gaule, imprimé à Lyon, *in*-16. par Antoine Tardif, 1581. Traité de la Marchandiſe & du parfait Marchand, diſpoſé en quatre Livres, traduits de l'Italien de Benoiſt Cotrugli Raugean, par Jean Boiron, imprimé à Lyon, *in*-16. par les Héritiers de François Didier, 1582. Traité du Vitriol, traduit du Latin de Théophraſte Paracelſe, par ledit Boiron; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Rouſſin, 1581. & depuis par Benoiſt Rigaud.

JEAN DE BOISSIERES. Les premières Œuvres de Jean de Boiſſieres de Montferrand en Auvergne, contenant Sonnets, Elégies, Diſcours &c. imprimées à Paris, *in*-12. par Claude de Montruel, 1578. Secondes Œuvres de Jean de Boiſſieres, imprimées à Paris, *in*-12. par Jean Poupy. Troiſièmes Œuvres de Jean de Boiſſieres, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Loys Cloque-

Digitized by Google

min. Il a auſſi recueilli quelques Œuvres ſpirituelles, partie en proſe, partie en vers; imprimées à Lyon, *in*-16. par Thibaut Anſelin. Il a traduit quelques Chants de l'Arioſte, imprimés à Lyon *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Boissieres, Tom. I, pag. 455.

JEAN LE BON, du pays de Baſſigny, Médecin de Monſieur le Cardinal de Guiſe, a écrit Advertiſſement à Ronſard, touchant ſa Franciade, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1568. Le Rhin, au Roi; où à l'imitation du Danube, qui a parlé par pluſieurs fois, par Proſopopée, aux Empereurs Romains, il introduit le fleuve du Rhin, parlant au Roi, l'exhortant de le venir voir & jouir de ce qui lui appartient, &, en ce faiſant, être terreur à ces Reiſtres qui viennent fourrager la Lorraine & ravager la Champagne; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1569. Adages ou Proverbes François, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons. Etymologicon François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1571. De l'Origine & Invention de la Rime, impr. à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1582. Abrégé de la propriété des Bains de Plommiers, (*peut-être eſt-ce Plombieres*) imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles Macé, 1576. Ses Traductions. La Phyſionomie du grand Philoſophe Ariſtote, c'eſt-à-dire, la ſcience de juger de quelle vie & complexion eſt un chacun, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Maſſelin, 1553. Opuſcule de Galien, d'alaigrir le corps, interpreté en François, par Jean le Bon, imprimé à Paris, *in*-16. par Etienne Groulleau, 1556. La Phyſionomie d'Adamant, ſophiſte, interpretée par Jean le Bon; avec un Livre des Neves ou Verrues naturelles; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1556. Galen, de connoître les affections de l'eſprit, & d'y remédier: Dialogue de l'Antre de Mercure: Épître à ſes amis, touchant la liberté Pariſienne; imprimée à Paris, *in*-16. par Pierre Gautier, 1557.

JEAN BOQUILLET, Prêtre d'Aubigny, a tranſlaté de

Latin en rime Françoiſe, les Hymnes ſur le Chant de l'Égliſe; avec un Cantique premier ſur le Livre de Genèſe; imprimés à Rheims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1558.

JEAN BOUCHET, Procureur à Poitiers, a compoſé pluſieurs Livres en proſe & en rime; aſſavoir l'Hiſtoire & Chronique de Clotaire premier de ce nom, ſeptième Roi des François, & de ſa très-illuſtre épouſe Madame Sainte Radégonde, proſe; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1527. Les Annales d'Aquitaine, imprimées à Paris, *in fol.* par Galiot du Pré, 1537. La Forme & Ordre de plaidoirie, en toutes les Cours Royales & ſubalternes de ce Royaume, régies par coutume, ſtyles & ordonnances Royaux; imprimée à Paris, *in*-8°. par Arnoul & Charles les Angelier, 1542. Les Exclamations, Épîtres & Oraiſons de la noble Dame amoureuſe, dite l'Ame incorporée, imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1535. Epîtres, Elégies & Epigrammes ſur le décès de Madame Renée de Bourbon, Abbeſſe du Royal Monaſtère de Fontevraut; imprimées à Poitiers au Pélican, 1535. Le Conflit de l'heur & malheur, par Dialogue, imprimé à Paris, par Denys Janot. Les Loups raviſſans, &c. imprimés à Paris, *in*-4°. par Denys Janot. Le Labyrinth de fortune & ſéjour des trois nobles Dames; avec pluſieurs belles Autorités & paſſages de l'Écriture Sainte, en marge; imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, 1534. Le Jugement Poëtique de l'honneur féminin & ſéjour des illuſtres Dames; avec une Apologie, en proſe, au commencement; imprimé à Poitiers, *in*-8°. au Pélican, 1536. Les Cantiques de la ſimple & dévote Ame amoureuſe & épouſe de notre Sauveur Jeſus-Chriſt: & comment ladite Ame ſe doit préparer, pour avoir l'amour & la grace de ſondit Epoux: auſſi y ſont les Méditations ſur les ſept jours de la ſemaine; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Mouſnier, 1540. Les anciennes & modernes Généalogies des Rois de France, & mêmement du Roi Pharamond; avec leurs Epitaphes; imprimées à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1541. L'Amoureux tranſi ſans eſpoir,

Digitized by Google

imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet. Les Opuſcules du traverſeur des voies périlleuſes, contenant l'Épître de Juſtice, à l'inſtruction & honneur des Miniſtres d'icelle; le Chappelet des Princes; pluſieurs Chants Royaux; Ballades & Rondeaux: & la Déploration de l'Egliſe militante ſur les perſécutions; imprimées *in*-4°. ſans date & nom de lieu, ni d'Imprimeur. Les Epîtres morales & familières du traverſeur des voies périlleuſes, imprimées à Poitiers, par Jean & Enguilbert de Marnef, 1545. Les Triomphes de la noble Dame & du Chevalier ſans reproche; le Panégyric du Chevalier ſans reproche; le Temple de bonne renommée & repos des hommes & femmes illuſtres, imprimés à Poitiers, par les de Marnef. Les Angoiſſes & remèdes d'amours, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1550. Le Parc de nobleſſe; Deſcription du très-puiſſant & très-magnanime Prince des Gaules & de ſes Geſtes; la Forme de vivre de ceux du bon temps, qu'on nommoit l'âge doré; imprimé à Poitiers, *in-fol.* par de Marnef, 1565 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Bouchet, Tom. I, pag. 458 & ſuiv.

JEAN DE BOVES (Maître) fut eſtimé bon Trouveur de Fabliaux, car au Fabel des deux chevaux, l'Auteur le nomme comme grand Maître,

D'un autre Fabel s'entremet
Qu'il ne cuida jà entreprendre,
Ne por meſtre Jean reprendre
De Boves qui dit bien & bel.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Boves, Tom. I, pag. 461.

JEAN BOUILLON, Senonois, Curé de Jaune lez Bray ſur Seine, a traduit du Latin de Rupert, Abbé de Tuicienſe, Ordre de Saint Benoiſt *, l'Expoſition & interprétation myſtique de tous les Offices Divins & Cérémonies de l'Egliſe Catholique, en douze Livres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1572. Plus du Latin de Thomas de Kempis, Religieux de

l'Ordre Saint Auguſtin, Prieur en un Convent dudit Ordre, au Diocèſe du Traict, de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, & du mépris & contemnement de toutes choſes mondaines: en quatre Livres ordonnés par chapitres; imprimée à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1571. Il y a une autre Traduction vieille du même Livre, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir. Aucuns ont attribué ces Traités, *De imitatione Chriſti*, & *de contemptu mundi*, à Saint Bernard **, autres à Jean Gerſon. Saint Proſper Aquitanique, Evêque de Rheiges; de la Vie contemplative en trois Livres; & du Franc arbitre en une Epître. Plus un Traité de François Sonnius, Evêque d'Anvers, touchant la Vie éternelle; avec une briève règle de l'apprenti ſpirituel de Loys Bloſius, Abbé de Lieſſe: le tout traduit par Jean Bouillon; imprimé à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle, 1576.

* Il auroit dû dire *Rupert, Abbé de* Tuits.

** Du Verdier, en parlant de la Traduction du Livre de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*, attribue cet Ouvrage célèbre *à S. Bernard*, ou *à Jean Gerſon*. On l'a depuis plus communément attribué *à Thomas à Kempis*, Chanoine de Windeſem, au Diocèſe d'Utrech. Mais M. l'Abbé Vallart a prétendu prouver que c'étoit Jean *Gerſen*, Abbé de Verceil. On peut lire la ſavante Diſſertation, qu'il a écrite à ce ſujet, & qu'il a fait réimprimer avec des augmentations, à la fin de la belle Edition de l'*Imitation*, qu'il a publiée, en 1764, chez Barbou. La queſtion ſur l'Auteur de l'*Imitation* a été pluſieurs fois diſcutée. Ceux qui ſeront curieux de connoître les divers effets que cette diſcuſſion a produits, trouveront beaucoup de détails, qui y ſont relatifs, dans un Ecrit de Woldebrand Vogtius, inſéré dans l'*Apparatus Litterarius*, qui s'imprimoit à Wirtemberg, en 1717 & 1718 (*Collect. 2. Specimen XVIII*, pag. 376 & ſuiv.) Au reſte, quel que ſoit l'Auteur de ce Livre admirable, le plus excellent, *le plus beau qui ſoit ſorti de la main d'un homme*, comme a dit Fontenelle, *puiſque l'Evangile n'en vient pas*, on ne ſauroit trop le lire & le méditer. Quel calme il répand dans notre ame! De quelle douce eſpérance il la remplit! Comme il la conſole! Téméraires & orgueilleux Philoſophes du dix-huitième ſiècle, oſeriez-vous, à cet Ouvrage ſi pur, ſi conſolant, ſi ſimple, du treizième ſiècle, oppoſer vos Ecrits ténébreux, dont l'odieuſe & ſombre Philoſophie ne reſpire que le doute, le déſeſpoir & le néant?

JEAN BOULÆSE, Prêtre, Profeſſeur des ſaintes Lettres

Digitized by Google

Hébraïques, pauvre perpétuel du Collége de Montagu à Paris, a écrit le Tréſor & entière Hiſtoire de la triomphante Victoire du corps de Dieu, ſur l'eſprit malin Béelzebut, obtenue à Laon, l'an 1556; recueillie des Œuvres & Actes publics, & de mot à mot entièrement couchés, & par ce notoire, par les hérétiques impugnée, & publiquement avérée par la vue, l'ouie & le toucher de plus de cent cinquante mille perſonnes; imprimé à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, 1578. *Compendium, quantacumque ratione fieri potuit, ampliſſimum, totius linguæ Sanctæ Joannis Bolezæi, Arrotenſis, diligentiâ; Pariſiis, in-fol. apud Martinum Juvenem, anno* 1566. *Ad Myſticos ſacræ Scripturæ ſenſus varia dictionum interpretatio, Joann. Boulezæo Autore; Pariſiis, in*-16. *apud Dionyſium Vallenſem,* 1575. *Ejuſdem de interpretatione lxx. hebdomadarum Danielis ibidem.*

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Boulæse; Tom. I, pag. 462.

JEAN DE BOURDIGNÉ. Annales & Chroniques d'Anjou *, contenant l'Origine avec partie des chevaleureux geſtes des Princes, Conſuls, Comtes & Ducs d'Anjou; & pluſieurs Faits dignes de mémoire, advenus tant en France, Italie, Eſpagne, Angleterre, Jéruſalem, que autres Royaumes, depuis le temps du Déluge; recueillies par Jean de Bourdigné, Prêtre, Docteur ès Droits, & depuis revues par le Viateur; imprimées à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1529.

* Son *Hiſtoire d'Anjou* eſt fort rare. C'eſt preſque toujours l'appanage des mauvais Ouvrages. Auſſi cette Hiſtoire eſt-elle pleine de Fables, & par conſéquent peu digne d'eſtime. Quoiqu'on en cite des Editions faites chez deux Libraires différens, une en 1529, & une autre en 1551, il y a lieu de croire qu'il n'y a eu qu'une Edition, à laquelle on a mis différens titres. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Bourdigné, Tom. I, pag. 463.

JEAN DE BOURGES, Médecin, a traduit de Latin, le Livre de la Nature humaine, fait en Grec par Hippocrates;

avec un Commentaire composé par ledit de Bourges : le tout imprimé à Paris, *in*-16. par Sulpice Merenget, 1548.

JEAN BOURLIER a traduit en proſe Françoiſe, les ſix Comédies de Térence, très-excellent Poëte Comique ; imprimées en Anvers, *in*-8°. par Jean Waeſberge, 1566 *.

* Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 414.

JEAN LE BOUTELLER [1], Conſeiller du Roi, a écrit la Somme rurale, très-utile en toutes Cours de Pratiques : procès & manières de plaidoiries, ſelon le Droit civil & Canon, coutumes & Arrêts, corrigée par Jean des Degrez, & imprimée à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, ſans date.

* L'uſage, dans l'ancienne orthographe, étoit de mouiller en certains mots la double *l*, ſans qu'elle fût précédée d'un *i* ; ainſi, quoiqu'on écrive *Boutelle*, *Médalle*, *Batalle*, on prononçoit *Bouteille*, *Médaille*, *Bataille*. JEAN LE BOUTELLER avoit conſervé cette ancienne orthographe dans ſon nom, qui ne laiſſoit pas de ſe prononcer BOUTEILLER, & qui lui faiſoit honneur, par rapport à la charge de *Grand Bouteiller de France*, que Meſſieurs de l'Académie écrivent *Boutillier*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BRECHE, Avocat au Siége Préſidial de Tours, a écrit le Manuel Royal, ou Opuſcules de la Doctrine & conditions du Prince, partie en proſe, partie en rime ; avec le Commentaire de Plutarque de la doctrine du Prince : enſemble les quatre-vingt Préceptes d'Iſocrates, du Régime & Gouvernement du Prince : le tout imprimé à Tours, *in*-4°. par Matthieu Chercel, 1541 [1]. Le premier Livre de l'honnête exercice du Prince, rime ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1544. Le Promptuaire des Loix municipales & Coutumes des Bailliages, Sénéchauſſées & pays du Royaume de France, concordées & parangonées aux coutumes du pays & Duché de Touraine ; extrait de ſes Commentaires ſur leſdites coutumes de Touraine ; imprimé à Tours, *in*-8°. par Jean Roſſet, 1553. Il a traduit le Livre de Lactance Firmian, de l'ouvrage de Dieu, ou de la formation de l'homme, imprimé à Tours, *in*-16. par Jean Rouſſet,

Rouſſet, 1544. Les Aphoriſmes d'Hippocrates, avec le Commentaire de Galien, ſur le premier Livre d'iceux Aphoriſmes, imprimés à Lyon, *in*-16. par Thibaud Payen, 1557.

* Jean Bouchet, dans la 119e de ſes *Epîtres Familières*, fait un bel éloge de Jean Brèche. . . Il le qualifie :

Que veux-je dire ? Orateur très-facond,
En tous ſçavoirs abondant & fécond,
Sinon, après avoir vu ton Epiſtre,
Et les Traictez auſquels as donné tiltres
De la doctrine & la condition
D'un noble Prince, & la Traduction
De ce qu'en dit Plutarque en ung ſien Livre,
Par toy traduit, de tous deffaux délivre. . .
J'ai retiré plume, papier & encre,
Comme esbahy. . . . . .

On ne jugera ſurement pas du mérite des productions de Jean Brèche ſur cet éloge.

En l'Epître du Manuel Royal.

[L'homme eſt né & plus prompt à mal qu'à bien, & plus lui plaiſent les vices que les vertus. Laquelle condition encore retenons-nous de nos premiers parens. Les vices paſſent, & entrent par les cinq ſens à l'ame, comme par fenêtres & portes, en une tour. Certes la capitale ville & principale tour de la penſée ne peut avant être priſe & occupée, que tout l'exercite & oſt des ennemis, qui ſont les vices, ne ſe ſoit jeté d'aſſaut dedans les portes. Ainſi eſt l'ame grevée & opprimée des perturbations d'iceux vices, & eſt épriſe par le regard, l'ouïe, l'odoration, le goût & l'attouchement. Quand donc, par icelles portes, aſſavoir par les cinq ſens de l'homme, tels Satellites & Gendarmes auront entré & occupé, où pris d'aſſaut la haute tour de notre penſée, où ſera ſa liberté & force ? Pour ces raiſons, pluſieurs Philoſophes ont laiſſé les villes & tels autres plaiſirs & délices des yeux & oreilles, afin que, par trop grande abondance des voluptés, la force & la vertu de l'ame ne fût débilitée. Et aucuns ſe ſont crevés les yeux, de peur que, par la vue, ils ne fuſſent détournés de la contemplation de la Philoſophie.

En la Préface du Promptuaire des Loix Municipales.

Un vrai Avocat (que je compare au parfait Orateur de Cicéron & Quintilien) doit être inſtruit & poli, non-ſeulement de la Juriſprudence, mais des bonnes Lettres & ſciences, ſans leſquelles ne peuvent être les Juriſconſultes bien entendus ; enſemble des Hiſtoires & de la Philoſophie, dont eſt l'enten-

dement plus éclairci, & le parfait jugement des choſes acquis. Et ce faiſant, il ſera vrai Avocat, & ſa maiſon, oracle de la Cité (comme dit Cicéron, au premier Livre des Loix.) Mais ſi, laiſſant arrière ces choſes deſſus dites, tant vertueuſes & requiſes à ſon office noble, il s'applique ſeulement au gain, & là totalement réduit ſa profeſſion, il ne mérite plus être dit & réputé Avocat, ains plutôt quelque ſouillard Practicien & Chicanneur.]

JEAN BRETEL ou BRETIAUX fut grand Maître de Jeux partis, c'eſt-à-dire, de demandes, leſquelles il eſt loiſible de diſputer probablement pour & contre. Car encore diſons-nous communément, je vous fais ce parti. Ces demandes joyeuſes ſervoient à faire paſſer le temps aux compagnies honnêtes; & je trouve que tel ébat a été longuement pratiqué en France. Car Raoul de Houdanc en fait mention au Roman de Meraugis de Porteſguez.

Un gieu vous part que volez faire
Se volez miez tancer que taire,
Vez moy tou preſt de tencier.

Ce Bretel a vécu du temps de Saint Loys: & ſe trouvent de lui plus de Chanſons, en jeux partis, que de nul autre: par ſa première, il demande à Grejuillier, s'il advenoit qu'il fût en lieu ſecret avec s'amie à ſon gré, lequel lui conviendroit mieux d'aller vers elle & la baiſer à ſon gré, une fois ſans plus: ou bien qu'elle vînt à lui, les bras tendus, pour le baiſer; mais avant qu'elle pût le joindre, il fallût qu'elle s'enfuît de là? Par la ſeconde il demande à Lambert Ferris: lequel vaut mieux planté de joie à ſon aiſe, dix fois l'an ſeulement ſans peine & ſans ahan: ou en péril, à grande peine, trois fois la ſemaine? Par la troiſième, il demande au même Ferris: une Dame eſt bien aimée & aime bien auſſi; mais leur amour en eſt venu là, qu'il faut que l'Amant prenne femme, autre que s'amie: ou s'en voiſe en Pouille, à la croiſade prêchée contre Manfroy: & de ces deux partis s'amie a le choix. Ce ſeul trait ſuffit pour connoître non-ſeulement le temps qu'a vécu Bretel, mais encore tous ceux à qui il écrit & fait des demandes. Or Manfroy fut combattu

Digitized by Google

& tué par Charles, Duc d'Anjou, frère de Saint Louis, l'an 1264. Par la quatrième, il demande à un Gadifer: s'il avoit mis ſon cœur à une jolie Damoiſelle & il l'aimât bien: lequel il voudroit mieux qu'elle fut mariée ou trépaſſée? Par la cinquième, il demande à Cuveliers, s'il advenoit qu'il aimât une Dame belle & ſage, & un autre l'aimât autant que lui: lequel il voudroit que tous deux failliſſent à ſon amour, ſans eſpoir de recouvrer: ou que l'un & l'autre en eût ce qu'il deſireroit. Par la ſixième, il propoſe cette queſtion à Ferris: ils ſont deux loyaux Amans, dont l'un jouit de ſa Dame, & l'autre n'a aucun bien de la ſienne. Or les Dames ſe ſont ſi mal portées, que l'une & l'autre s'eſt abandonnée à autrui. Lequel des deux Amans ſe doit le plus plaindre? & des Dames laquelle a le plus failli? Par la ſeptième il demande à Ferris: s'il aimoit une Damoiſelle & fût aſſuré que jamais il ne jouiroit d'elle: auroit-il bien volonté qu'un de ſes compagnons en jouît, & qu'elle ſe tînt à ceſtui-là? Par la huitième il demande à Grejuillier: laquelle eſt mieux aſſurée pour avoir le cœur joyeux, celle qui a un ami hardi en amours; ou celle de laquelle l'ami eſt loyal, mais douteux & craintif: lequel vaut mieux? Par la neuvième il demande au même: deux Dames ont donné aſſignation à leurs amis, dont l'un eſt nouveau en amours & puceau: l'autre ſait aſſez du ſiécle (c'eſt-à-dire du monde) lequel des deux Amans doit avoir plus grande joie? Par la dixième il demande à Audefroy: ſi quelqu'un pouvoit par droite raiſon conquêter l'amour de s'amie: s'il feroit bien ou mal ſens ou folie? Par la onzième il demande au même: il aime loyaument, auſſi eſt-il aimé de même: toutefois il ne peut trouver moyen de baiſer, ou faire davantage, s'il ne ſe veut méfaire: s'il paſſera outre? Par la douzième il demande à Cuvelliers: lequel doit mieux avoir joie, ou celui qui aime en bon eſpoir, & toujours prie d'avoir merci; mais il eſt nice & peu celant: ou le ſage peu parlant, & qui veut que ſa Dame croye qu'il l'aime, parce qu'il eſt bien celant? Il fait Juges Gillot le Petit & Baudeſcot li Marchands. Par la treizième il demande au même: lequel il

aimeroit mieux, s'il avoit belle Dame & ſage, & il eût conquiſe s'amour de ſon ſens, ſans autre pourvoyance à grande peine, au bout d'un an, ou au bout d'un mois? Par la quatorzième il demande à Adam le Boſſu : il marchanda tant une Dame, qu'à la fin elle lui octroya qu'elle l'aimeroit : mais il n'y a en elle foi, ne loyauté, pour ce que chacun la gagne à ſon tour. Savoir s'il a perdu ou gagné? Par la quinzième il demande au Tréſorier de l'Iſle & à Cuvelliers (qu'il dit être de même métier que lui, & Lambert Ferris) lequel a plus de jalouſie & druerie en ſon cœur : ou Dame qui ſon mari voit aimer autre qu'elle : ou homme qui voit ſa femme accointer autre que lui? Il fait Juges de cette demande Robert le Clerc & Pierre Wion. Par la ſeizième il demande à Grejuillier : lequel il voudroit mieux être aimé d'une Dame ſage & ſeigneuriale : ou de deux ſages & ſeigneuriales. Par la dix-ſeptième il demande au même : quand eſt-ce que l'Amant a plus de ſeigneurie (je crois contentement) ou quand il ſe ſouvient du plaiſir qu'il a eu, ou à ce point qu'il prend ſon déduit? Par la dix-huitième il demande à Gadifer : s'il étoit bien aimé, & aimât bien auſſi ; lequel il voudroit mieux, ouir dire du bien de s'amie, & lequel il n'y trouveroit mie : ou du mal qui n'y ſeroit pas? Par la dix-neuvième il demande à Grejuillier : lequel des deux maris a plus de tourment, ou celui qui penſe que ſa femme aime, & ne ſait rien qu'elle ſoit aimée, ou cil qui ſait que ſa femme a aimé; mais ſon ami après en avoir fait ſa volonté l'a forjuré : & eſt ſeur que jamais n'y reviendra. Par la vingtième, il demande à Cuveliers : lequel fait plus à priſer : celui qui n'aima jamais par amours, ou cil qui aime par tricherie, & toujours a aimé, ſans foi & ſans loyauté. Il en fait juge la Damoiſelle Orude. Par la vingt-unième, adreſſée au même, il lui demande : un autre homme a prié d'amours ſa Dame, mais elle l'a eſconduit & s'en défend bien : lequel fait-elle mieux de céler cette prière, ou la découvrir à ſon ami? Par la vingt-deuxième, il demande au même : pourquoi on refuſe en amour, ceux qui ont

Digitized by Google

de l'âge, & les jeunes garçons ſont aimés & conjouis des Dames :

Si que li bon, li ſage, li celant,
Sont mis arrier, & li novice avant.

Par la vingt-troiſième, il demande au même : deux Dames avoient un homme de foi : l'une, après longue prière, lui octroya ſa requête, & l'autre auſſi : mais ſans ennui. Laquelle doit-il mieux ſervir ? Par la vingt-quatrième il demande au même : lequel fait plus à blâmer, ou celui que l'on oit vanter qu'il a joui de ſa Dame : ou le vanteur qui a failli à avoir joie ? Par la vingt-cinquième, il demande au même : s'il aimoit loyaument, & on l'aimât auſſi : lequel il voudroit mieux que ſa Dame fût belle ſuffiſamment & très-ſage : ou belle démeſurément & ſage raiſonnablement. Par la vingt-ſixième, il lui demande encore : s'il avoit épouſé femme qu'il aimât bien, & elle lui : s'il voudroit encore avoir amie, de laquelle il fût bien aſſuré d'être ſemblablement bien aimé ? Par la vingt-ſeptième, il demande à Lambert Ferris : s'il aimeroit mieux que s'amie (qu'il a à Abeville) fût morte ou périe : ou qu'elle eût fait la folie avec un vaillant homme, & elle s'en repentît. Par la vingt-huitième, il demande à Grejuillier : lequel a plus davantage, celui qui jouit de ſa Dame, par grandeur, dont tout le monde s'apperçoit : ou celui qui n'a que le devis, ſans qu'on s'en apperçoive ? Par la vingt-neuvième, il demande à Perrot de Neſle : s'il aimoit mieux une Dame, & elle le priât qu'il ſouffrît qu'elle pût aimer un autre l'eſpace d'un an, & lui jurât que, l'an paſſé, il ſeroit aimé, s'il le ſouffriroit ? Par la trentième, demande à Grejuillier : deux Dames ſont d'un ſens, d'une valeur & beauté : l'une aime, eſt aimée, & a ami : l'autre n'a point d'amour : on a plus belle maiſtrie, ou à conquerre celle qui bien aime, & a ami : ou l'autre qui onc ne ſut aimer ? Par la trente-unième, demande à Jean Simon : lequel fit mieux celui, qui, dès l'âge de quinze ans, aima juſques à cinquante, puis ſe laſſa ſain & haitié : ou celui en ayant quarante & plus, ſans avoir aimé, aima tant qu'il put. Par la

trente-deuxième, demande à Grejuillier : lequel vaut mieux qu'un ami pour éviter noiſe & bataille faille à ſa joie, de peur qu'on ne s'apperçoive de la jouiſſance de ſes amours : ou qu'il jouiſſe, & que l'on s'en apperçoive, tant que ſa Dame en aye mechef? Par la trente-cinquième, il demande à Ferris : lequel doit avoir volonté de faire plus grand vaſſelage : ou celui qui ſert en eſpoir d'avoir le ſouverain avantage d'amour : ou celui qui jouit? Par la trente-ſixième, demande à Grejuillier : deux Amans prient ſouvent une Dame; mais l'un eſt toujours eſconduit ſus l'heure : & à l'autre elle ne l'eſconduit, ne lui octroye; mais quand ils reviennent, elle fait meilleur viſage à celui qu'elle eſconduit ſoudain : lequel doit avoir meilleure eſpérance? Par la trente-ſeptième, il demande au même : deux Dames font ſemblant d'aimer deux Amans : l'un veut ſans délai aller jouſter à Gant, & ſa Dame lui défend : l'autre prie le ſien d'y aller : & combien qu'il n'en aye volonté, toutefois il y va : lequel aime le plus cordialement? *Pris de Claude Fauchet.*

JEAN BRETOG, de Saint Sauveur de Dyne, a compoſé Tragédie Françoiſe, à huit perſonnages, traitant de l'Amour d'un Serviteur envers ſa Maîtreſſe, & de ce qui en advint. Toutefois combien que ce ſoit Hiſtoire advenue, il reſſent plutôt une Moralité, que non pas une Tragédie, les préceptes d'icelle n'y étant obſervés; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Noel Grandon, 1561.

JEAN BROHON, Docteur en Médecine, a écrit la Deſcription d'une merveilleuſe & prodigieuſe Comete, & apparition effroyable d'hommes armés & combatant en l'air ſur l'horiſon de Conſtantin, en Normandie, & autres lieux circonvoiſins : plus un Traité préſagique des Cometes, & autres impreſſions de la nature du feu; imprimée à Paris, *in*-8°. par Matthieu le Jeune, 1568.

JEAN DE BRIE, dit le bon Berger, a écrit le vrai Régime

Digitized by Google

& Gouvernement des Bergers, durant les douze mois de l'an: & contient trente-neuf chapitres; imprimé à Paris, *in*-16. par Denys Janot, ſans date *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Brie, Tom. I, pag. 464.

JEAN BULLANT, Architecte du ſieur Duc de Montmorency, a écrit Recueil d'Horlogiographie, contenant en vingt-neuf chapitres, la Deſcription, fabrication & uſage des Horloges ſolaires; imprimé à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1561. Traité de Géométrie & d'Horlogiographie pratique, imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Cavellat, 1564. Règle générale d'Architecture de cinq manières de colonnes; aſſavoir Tuſcane, Dorique, Ionique, Corinthe & Compoſite: & enrichie de pluſieurs autres, à l'exemple de l'antique: vue, recorrigée & augmentée par l'Auteur, de cinq autres ordres de colonnes, ſuivant les Règles & Doctrines de Vitruve; imprimée à Paris, *in-fol.* par Hiérome de Marnef, 1568.

JEAN BRUNEAU, Avocat au Bailliage de Gyen ſur Loire, a écrit Epitre contenant les raiſons & moyens de ſa réunion en l'Egliſe Catholique & Romaine, imprimée à Paris, *in*-8°. par Leon Cavellat, 1578. Diſcours Chrétien, de l'antiquité des conſtitutions, ordonnances & vraies marques de l'Égliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, contraire aux ſectes & prétendues Egliſes de ce temps: où il eſt montré par vives raiſons, tirées des Livres, tant de l'antiquité que des prétendus Réformés, qu'ils ne ſe devoient ſéparer de cette Egliſe, ſous prétexte des vices & abus dont ils la chargent: & du conſeil qui leur eſt donné d'y retourner, pour leur ſalut & bien; imprimé à Paris, *in*-8°. par Leon Cavellat, 1581.

JEAN CABOSSE a écrit Traité & Dialogue d'entre le Précepteur & le Diſciple, du très-haut & très-excellent Myſtère de l'Incarnation du Verbe Divin; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, ſans date.

JEAN CAILLEAU, ſoi-diſant entre les minorités de profeſſion le mineur, a traduit en François [1], deux Epîtres des célèbres Docteurs Saint Hiérome & Saint Baſile : la première écrite à Paulin, Prêtre, l'induiſant à l'étude des Lettres, principalement des Sacrées ; & l'autre adreſſée par Saint Baſile, à ſes Neveux, de la manière comment ils pourroient faire leur profit des Lettres des Gentils : & d'aucune conformité d'icelles Sciences des Payens, aux Sacrées & Divines ; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1543.

[1] Le Cordelier, mal nommé ici JEAN CAILLEAU, eſt plus correctement nommé par La Croix du Maine (Tom. I, pag. 286) GILLES CAILLEAU. Il eſt plus aiſé de s'appercevoir qu'au lieu de *Minoritez*, il faut lire ici *Minorites*, Pour donner à entendre que ce Frère Cailleau ſe diſoit le moindre des *Minorites*, c'eſt-à-dire, des Frères Mineurs, ou Cordeliers. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CALVIN, natif de Noyon, premièrement Chanoine en l'Egliſe Cathédrale dudit lieu, puis Miniſtre à Genève & Chef principal de la ſecte des Sacramentaires, a écrit en François, Commentaires & Leçons ſur la Genèſe, ſur les quatre autres Livres de Moyſe, en forme d'harmonie ; ſur le Livre de Joſué ; ſur tous les Pſeaumes ; ſur Iſaye ; ſur Daniel ; ſur les douze petits Prophètes ; ſur les trois Évangéliſtes, en forme d'harmonie ; ſur Saint Jean ; ſur les Actes des Apôtres ; ſur toutes les Épîtres de Saint Paul ; ſur l'Épître aux Hébrieux ; ſur les Épîtres Canoniques de Saint Pierre, Saint Jean, Saint Jaques & Saint Jude. Sermons ſur Job ; ſur les Commandemens ; ſur les Octonaires du Pſeaume 119 ; ſur le Cantique d'Ezéchias, du 38. d'Iſaye ; ſur le commencement de l'harmonie des trois Évangéliſtes ; ſur les dix & onze chapitres de la première aux Corinthiens ; ſur l'Epître aux Galates ; ſur l'Epître aux Ephéſiens ; ſur les Epîtres à Timothée & à Tite. Item pluſieurs Sermons de la Nativité, Paſſion, Mort, Réſurrection & Aſcenſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Quatre Sermons traitant des matières fort utiles pour notre temps. Une Congrégation faite en l'Égliſe de Genève,

Digitized by Google

nève, de la Providence & Élection éternelle de Dieu. Inſtitution Chrétienne. Traité contre l'erreur de ceux qui penſent que les ames dorment, après le trépas du corps, juſques au dernier jugement. Deux Épîtres, l'une de fuir les Idolatries, l'autre du devoir de l'Homme Chrétien. Réponſe à la Lettre que le Cardinal Sadolet écrivit aux Seigneurs & peuple de Genève. Traité de la Cene du Seigneur. Catéchiſme pour inſtruire les enfans. La forme d'adminiſtrer les Sacremens, avec les Prières publiques, & la manière de célébrer le Mariage. Défenſe de la pure Doctrine, touchant le franc arbitre, contre les calomnies d'Albert Pighius. Annotations ſur l'avertiſſement paternel, fait par le Pape Paul III, à l'Empereur Charles V. Antidote aux articles de la Faculté Sorbonique de Paris. Traité de la néceſſité de réformer l'Égliſe, ou ſupplication à l'Empereur. Contre les Anabaptiſtes & libertins; avec une Épître aux Fidèles de Rouen, contre un Cordelier libertin. Avertiſſement ſur le fait des corps & Reliques des Saints, & le profit qui en reviendroit, ſi on en faiſoit inventaire. Traité de fuir les ſuperſtitions; avec une excuſe aux faux Nicodemites : enſemble la Réponſe des Miniſtres de Zurich. Antidote aux Actes du Concile de Trente. Le vrai moyen de pacifier les troubles, & de réformer l'Égliſe contre l'Interim. Avertiſſement contre l'Aſtrologie Judiciaire, & telles curioſités qui ont aujourd'hui la vogue quaſi par-tout le monde. Accord touchant les Sacremens. Traité des Scandales. De la Providence éternelle de Dieu. Contre les erreurs déteſtables de Michel Servet, Eſpagnol. Congratulation à vénérable Prêtre, Meſſire Gabriel de Saconay, Précenteur de l'Égliſe de Lyon. Réponſe à un certain Hollandois, faite aux Fidèles du Pays-bas. Réformation pour impoſer ſilence à un certain Beliſtre nommé Anthoine Cathalan. Confeſſion de Foi au nom des Égliſes réformées du Royaume de France, faite durant la guerre, pour préſenter à l'Empereur. Congrégation faite en l'Égliſe de Genève, par Jean Calvin, en laquelle la matière de l'Élection éternelle de Dieu, a été par lui déduite & ratifiée d'un commun

accord, par ſes frères Miniſtres. Deux Sermons prononcés à la Préſentation & Inſtitution de trois Miniſtres, à Genève. Toutes les ſuſdites Œuvres imprimées en pluſieurs Livres de diverſes formes, à Genève, condamnées & cenſurées de l'Égliſe Catholique, Apoſtolique, Romaine *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Calvin, Tom. I, pag. 467 & ſuiv.

JEAN CAMPENSIS [1]. Paraphraſe ſur les Pſalmes de David & Eccléſiaſte de Salomon, faite en Latin par Jean Campenſis, & traduite en François; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Eſtienne Dolet (qu'on en croit être le Traducteur) *, 1542.

[1] Jean, nommé Campen, de la Ville où il naquit, dans la Province d'Oweriſſel, Profeſſeur en Hébreu à Louvain, mourut de la peſte à Fribourg, en Briſgaw, l'an 1538. (M. de la Monnoye).

* Il faut le diſtinguer d'un Carme de même nom, qui écrivoit vers 1404, & qui avoit fait un Commentaire Latin ſur le Maître des Sentences & ſur quelques autres Ouvrages. Jean Campensis, dont parle du Verdier, avoit compoſé une Grammaire Hébraïque, outre ſa *Paraphraſe ſur les Pſeaumes & ſur l'Eccléſiaſte.* Ce dernier Ouvrage a été en effet traduit en François par Dolet, comme le ſoupçonne du Verdier.

JEAN CANAPPE, Docteur en Médecine, Lecteur public des Chirurgiens, à Lyon, a traduit & illuſtré de Commentaires, le Prologue & chapitre ſingulier de Guidon de Cauliac, imprimé à Lyon, *in*-16. par Eſtienne Dolet, 1542 : & depuis par Jean de Tournes, 1552. Deux Livres de Galien, des Simples; aſſavoir le cinquième & le neuvième, imprimés à Lyon, par Eſtienne Dolet. L'Anatomie des os du corps humain, traduite de Galien, par ledit Canappe, imprimée à Lyon, 1548. L'Anatomie du corps humain, réduite en tables, traduite du Latin de Loys Vaſſée [1], imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552 : & à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1555. Du Mouvement des muſcles, Livres deux, Auteur Galien, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Eſtienne Dolet, & depuis par Jean de Tournes, 1552. Deux Livres des Préſages d'Hippocrates avec la

Digitized by Google

Proteſtation ou jurement d'icelui, imprimés à Lyon, par Jean de Tournes, 1552. Le Guidon pour les Barbiers & Chirurgiens, traduit du Latin de Guidon de Cauliac, en ſon temps, Régent en l'Univerſité de Montpellier; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1571.

[1] L'Anatomiſte Latin, que Jean de Canappe a traduit, ne s'appeloit pas LOUIS VASSÉE, mais JEAN VASSE, comme l'a bien nommé La Croix du Maine (Tom. I, p. 470.) Il étoit de Meaux. Voyez LOUIS VASSE. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MARIA DE CANEPARI [1]. Méthode & Règle que l'on doit tenir, pour ſe ſavoir bien confeſſer, particulièrement pour ceux qui en ſont ignorans; avec quelques dévotes Oraiſons compoſées par le R. Père Jean Maria de Canepari, de l'Ordre des Frères Mineurs, Pénitencier en l'Egliſe de Milan, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

[1] Le Picinelli, dans ſon *Ateneo Milaneſe*, fait mention d'un JEAN-MARIE CANÉPARI, Jacobin Milanois, Pénitencier de l'Egliſe de Milan, & Vicaire de la ſainte Inquiſition, dans tout le Milanès, Auteur de deux Ouvrages différens de celui qui eſt ici énoncé, l'un la *Vie de S. Pierre, Martyr*; l'autre du *Myſtère de la Croix*, imprimés tous deux l'an 1559. C'eſt aſſurément le même CANÉPARI, que du Verdier a eu ici en vue, & que par erreur il a qualifié *Cordelier*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE CARDONNE, Avocat au Parlement de Tholoſe, a écrit en rime, Remontrance aux Catholiques, de prendre les armes en l'armée de la Croiſade, inſtituée en la ville de Tholoſe, contre les Calviniſtes, Huguenots, Traîtres & Rebelles; imprimée à Tholoſe, par Jaques Colomiers, 1558. *Las Navas naveras de Joan de Cardonna, Toloſenc, dictadas à la maiſon communa; impri. à Tolouſa, per G. Boudeville, 1558. Joannis Cardoniani, Toloſani, in immaturum Henrici hujuſce ſacratiſſ. nominis ſecundi Auguſtiſſ. principis noſtri obitum Nenia; Toloſæ ex officina Jacobi Colomerii, 1559.*

JEAN CARION. La Chronique de Jean Carion, Philoſophe, contenant les choſes plus mémorables, depuis la Création

du monde, juſques au règne du Roi Henri II, traduite de Latin, par Jean le Blond, & imprimée par pluſieurs fois à Paris, & à Lyon, *in*-16. Simon Goulart l'a auſſi traduite avec l'addition de Melanchthon & de Gaſpar Peucer, & lui a donné le titre ſuivant: Chronique & Hiſtoire univerſelle, contenant les choſes mémorables avenues ès quatre ſouverains Empires, Royaumes, Républiques, & au Gouvernement de l'Egliſe, depuis le commencement du monde, juſques à l'Empereur Charles V; dreſſée premièrement par Jean Carion, puis augmentée, amplement expoſée & enrichie de diverſes Hiſtoires, tant Eccléſiaſtiques que Politiques anciennes & modernes, par Philippe Melanchthon & Gaſpar Peucer, & réduite en cinq Livres traduits de Latin en François: plus deux Livres ajoutés de nouveau aux cinq autres, comprenant les choſes notables advenues ſous l'Empire de Charles V, Ferdinand I & Maximilian II: le tout en deux Tomes; imprimée *in*-8°. par Jean Berion, 1579 *.

* Jean Carion, bien plus célèbre, en qualité d'Hiſtorien, qu'il ne devroit l'être, avoit compoſé, en Allemand, une Chronique aſſez courte, à l'uſage des jeunes gens. Herman Bonn la traduiſit en Latin, & Jean le Blond en François, vingt ans après la mort de Carion, arrivée en 1538. Melanchthon, peu content de la verſion de Herman Bonn, en entreprit une *plus élégante*. C'eſt ainſi qu'il s'exprime, dans l'Epître Dédicatoire de l'Edition de cette Chronique, qu'il augmenta conſidérablement. Peucer, ſon Gendre, la continua, & Jean Goulard traduiſit en François cette Chronique, avec toutes les additions. Si nous en croyons Peucer (*Ep. Dédic.* Edit. 1572.) Carion avoit encore moins de part à la Chronique qui porte ſon nom, que Melanchthon ne le faiſoit croire. Carion l'avoit communiquée à ſon ami Melanchthon, avant l'impreſſion, le priant de la corriger; mais Melanchthon en fut ſi peu content, qu'il crut devoir la refondre d'un bout à l'autre, laiſſant cependant le nom de ſon ami à la tête de l'Ouvrage. *Totum, quod parùm probaretur, abolevit unâ liturâ, alio conſcripto, cui tamen Carionis nomen præfecit.* Carion étoit meilleur Mathématicien, qu'Hiſtorien. Il enſeigna les Mathématiques à Joachim, premier Electeur de Brandebourg; mais il ne fut jamais le Maître de Melanchthon, quoique Lenglet l'ait dit dans ſa *Méthode d'étudier l'Hiſtoire* (Tom. III, pag. 58.) —Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Carion, Tom. I, pag. 471.

JEAN DE CARTHENI [1], de l'Ordre des Carmes, a écrit

le Voyage du Chevalier errant, qui diviſe en trois parties ſa narration : en la première, il récite la vie qu'il a menée, en ſuivant Folie & Volupté : en la ſeconde, comme, conduit par grace divine, il vint au Château de Pénitence, & de là au palais de Vertu ; & en la troiſième, il ſpécifie & déclare les biens & ſoulas qu'il a trouvés au palais de Vertu ; enſemble les beaux Sermons que lui fit le bon Hermite Entendement ; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1557. Des quatre Noviſſimes ou fins dernières de l'homme ; aſſavoir de la Mort ; du Jugement dernier ; des Peines d'enfer ; des Joies de Paradis ; imprimé en Anvers, *in*-16. par Jean Bellere, 1573.

[r] Guillaume Gazet, dans ſa *Bibliothèque Sacrée du Pays-Bas*, l'appelle JEAN CARTHÉNIE, Prieur des Carmes de Valenciennes. Il mourut a Cambray, l'an 1588. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES CAURRES, natif de Moroent, Principal du Collége & Chanoine de Saint Nicolas d'Amiens, a écrit les premiers Elémens de la Piété Chrétienne, avec cinq autres petits Traités. Le premier, la Réſolution des controverſes pour la Foi & Religion : le ſecond, petite Œuvre de la Croix & Mort de notre Sauveur : le troiſième, Sentences notables, extraites de celles de Nil, Evêque & Martyr, & traduites de Latin en rime Françoiſe : le quatrième, Opuſcule du maintien, geſtes & contenances que l'enfant doit garder, principalement prenant les viandes : le cinquième, Exhortation à la fille Chrétienne, &c. imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1573. Traité ſpirituel, contenant une briève Inſtitution pour guider & conduire la jeuneſſe, à la voie de perfection Chrétienne ; auſſi un petit Traité en vers, de la conſervation de ſanté ; imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1575. Œuvres morales & diverſifiées en Hiſtoire, qu'il a tirées & recueillies de mot à mot de pluſieurs Auteurs & Traducteurs François : aſſavoir de l'Anthologie de Pierre Breſlay, Angevin ; du Commentaire de Jean de Coras, ſur l'Arrêt de Martin Guerre ; de la Traduction des Livres de l'impoſture des Diables, par Jaques Grevin, & de

pluſieurs autres : ledit Recueil diviſé en ſix Livres ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575. La vraie forme & manière de vivre des Chrétiens, en tous états ; enſemble la Remontrance que fit Jacob à ſes enfans, un peu auparavant qu'il rendît l'eſprit, accompagnée de celle de ſes douze enfans, Patriarches, & de Tobie à ſon fils ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1577. Les Dialogues ou Colloques de Mathurin Cordier, traduits de Latin pour l'exercice des deux langues, illuſtrés, en pluſieurs lieux, de Scholies Chrétiennes; imprimés à Paris, *in*-16. par Michel de Roigny, 1578 *.

* Ce JEAN DES CAURES étoit de Moreul, en Picardie, bon homme qui faiſoit de mauvais vers François, & qui racontoit l'Hiſtoire de la Papeſſe Jeanne, comme une vérité authentique, dans ſes *Œuvres Morales*, Liv. VI, Chap. XI, fol. 305. Il parle d'une mode ſingulière de ſon temps : les femmes portoient un miroir ſur le ventre. La vérité eſt, « qu'il n'y avoit que les Cour- » tiſanes & Damoiſelles maſquées qui en uſaſſent, ſi eſt-ce qu'avec le temps, » il n'y aura Bourgeoiſe, ni Chambrière, qui, par accoutumance, n'en » veuille porter ». Il invective avec grande chaleur contre cet uſage, dont on trouve des veſtiges dans les anciens portraits, où on voit un miroir pendu à la ceinture des femmes, au côté droit, & non ſur le ventre. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 472 & ſuiv.

JEAN CASTRO. Livre de Chanſons, compoſé à trois parties, par Maître Jean Caſtro, Muſicien, demeurant à Lyon; imprimé à Paris, par Adrian le Roy, 1580.

JEAN CHABANEL, Tholoſain, a traduit de l'Eſpagnol de R. P. Frère Loys de Grenade, le Miroir de la vie humaine, dans lequel eſt contenu un Exercice mental, réduit en ſept conſidérations, pour les ſept jours de la ſemaine ; un Traité du très-Saint Sacrement de l'Autel ; une Expoſition du Pſalme *Miſerere meî, Deus* ; & un brief Confeſſionnaire du R. P. Frère François d'Evia ; imprimé à Paris, *in*-16. par Robert le Fizellier, 1584 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 474.

Digitized by Google

JEAN CHALVET, ſieur de la Bruyere, Élu pour le Roi, au pays de Foreſt, a fait quelques Rimes Françoiſes; aſſavoir Réjouiſſance ſur l'heureuſe journée, en laquelle Madame Suſanne de Bourbon, femme de Charles de Montpenſier, Connétable de France, s'eſt ſentie enceinte. Épitaphe de Jean Beldon, Secrétaire du Roi, Greffier de la Cour de Parlement de Paris, ſon frère Utérin. Elégie ſur le trépas de Florimond Robertet, à Claude & François Robertets, couſins dudit Chalvet. Tombeau de Madame Anne de Boulogne, Dame de Rochebaron, &c. *Joannis Calveti, Regii Forenſis Electi, Epigrammatum libri duo. Extant manuſcripti in Bibliotheca domûs* de la Bruyere.

JEAN CHAMPAIGNE, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, a écrit Diſcours du Sacre & Couronnement du très-Chrétien Roi de France, en forme d'Épître; avec l'Expoſition des Cérémonies dudit Sacre & de celles du Sacre premier Roi Saül *; imprimé à Lyon, *in*-8°. ſur la copie de Paris, par Benoiſt Rigaud, 1575.

* Le titre du Livre de JEAN CHAMPAIGNE, ſur le *Sacre du Roi de France*, eſt exactement tranſcrit par du Verdier. L'Ouvrage même conſiſte en deux Epîtres; & c'eſt ce qui a fait dire à La Croix du Maine (Tom. I, pag. 475) que *Jean Champaigne avoit écrit un Livre d'Epîtres*, qui ne ſont autre choſe que les deux Epîtres raſſemblées ſous le titre général de *Diſcours du Sacre & Couronnement*, &c. comme l'a conjecturé M. de la Monnoye, dans ſa note, rapportée à l'Article de JEAN CHAMPAIGNE, dans La Croix du Maine. Voici le Sommaire de chacune de ces deux Epîtres, qui donne une idée aſſez exacte des ſujets qui y ſont traités. « La première Epître contient une probation du » ſingulier faveur que Dieu porte au Royaume de France; & ce que doit » faire, ou fuir, ou éviter le Roi dès ſon entrée à la Couronne, pour la con- » ſervation d'icelle. La ſeconde répond à ceux qui ſe moquent de la céleſte « & ſainte Ampolle, & des cérémonies deſquelles on uſe au Sacre du Roi, » en la Ville de Rheims. Sont auſſi expoſées brièvement icelles cérémonies, » & même celles du premier Roi Saül; & à la fin ſont admoneſtés les Evê- » ques d'être plus fréquens & aſſidus, en l'adminiſtration du Sacrement de » Confirmation, qu'on permet d'appeler un autre Sacre de tous les Chré- » tiens ». Ce Livre fut compoſé à l'occaſion du Couronnement de Henri II, & Jean de Foigny, qui l'imprima à Reims, en 1575, *in*-8°. mit à la tête une Deſcription des Cérémonies du Sacre de ce Prince.

JEAN CHARDAVOINE, de Beaufort en Anjou, a fait un Recueil de Chanſons, en mode de Vaudeville, tirées de divers Auteurs, auxquelles il a adapté la muſique de leur chant commun; imprimé à Paris, en *in*-16. par Claude Micard, 1575.

JEAN CHAPELAIN, a fait un Fabliau du Secrétain de Cluni, fort plaiſant & bien mêlé d'adventures diverſes [1]: lequel commence,

Uſages eſt en Normandie,
Que qui herbergiez eſt, qu'il die
Fable ou chanſon die à l'hoſte.
Cette couſtume pas n'en oſte,
Sire Jehan li Chapelain
Vourra conter du Soucretain.

Et le reſte en rime, que Claude Fauchet a mis en proſe, le plus près du ſens de l'Auteur, retenant beaucoup de ſes propres mots, pour davantage découvrir le temps: combien que vous trouverez un pareil compte & de même ſubſtance, ès nouvelles de & encore aux Comptes du monde avantureux qui a été (il le faut ainſi dire) tiré du Fabliau, fait en rime, de ce Poëte Sire Jean Chapelain.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 475.

[Jadis il y eut à Cluny une bien ſage & belle Dame, mariée à un Bourgeois de la Ville, nommée Hue, laquelle ayant coutume d'ouir tous les jours le ſervice, que les Moines y ſouloient faire, en belles cérémonies; il advint que celui qui avoit charge de l'Egliſe, qu'on appelle Secretain, en devint ſi fort amoureux, que, la voyant un matin près un pilier, il s'enhardit de l'approcher, & prenant ſa main, lui dit: Madame, Dieu vous gard, & me doit votre amour. Il y a jà long-temps que je vous aime, voire dès que j'étois petit Clergeon, & que vous demeuriez chez votre père. Ce mal, qui me tenoit comme enfant, ne m'a laiſſé à cette heure, que je ſuis homme; pour le vous montre plus certainement. Je vous prie donc m'octroyer votre amour, vous adviſant, que j'ai le maniment du tréſor de céans, lequel eſt tout à votre commandement, pour vous faire riche, & ſi jolie de robes & joyaux, qu'il n'y a femme à Cluni, qui le ſoit davantage. La Dame, nouvelle mariée, & qui ne l'avoit pas agréable, lui répondit: Sire Secrétain, vous vous travaillez pour néant: jamais je ne ferai cette faute à mon mari; & ſi vous

en

en mettez davantage en peine, j'en avertirai votte Abbé. Le Moine, tout confus, ne lui ſçut dire autre choſe, ſinon, Madame, à ce que je vois, il me convient mourir par votre rigueur. Là-deſſus il s'en va bien marri, ſans plus lui en faire inſtance. Un aſſez long temps après, ce Hue ayant, par ſon mauvais gouvernement, vendu vigne, terres & meubles, devint ſi pauvre, qu'il fut contraint dire à ſa femme l'extrême néceſſité en laquelle ils étoient, & lui remontrer qu'ils ne pouvoient demeurer au pays, n'ayant plus que la maiſon où ils habitoient, & laquelle encore ils ne pouvoient vendre, ne ſachant lieu auquel ils puſſent mieux celer leur pauvreté. Mais ſa femme, plus aſſurée, le réconfortant, lui répondit, qu'elle avoit des parens en France, devers leſquels ils pourroient ſe retirer; toutefois afin que pas un des voiſins ne s'apperçût de leur partement, quand ils ouiroient ſonner Matines, il falloit aller en l'Egliſe, prier Dieu les vouloir conduire. Le Dimanche venu, ils ſe lèvent de bonne heure, & oyant Matines ſonner, ils s'acheminent à l'Egliſe, là où comme, l'un ſerré contre un pilier, & l'autre en quelque coin, étoient fort triſtes, & attentifs à leurs prières, d'aventure le Secretain, pour le devoir de ſon état, allant par l'Egliſe, une bougie au poing, trouvant s'amie à une heure non accoutumée, l'occaſion propre de parler à elle, ayant ſoudain éveillé ſon amour, ſeulement endormi, il s'approcha, & lui dit: Mal de hait ait celui qui ne ſe ſoucie de votre ennui, & Dieu vous envoie joie, laquelle auſſi vous pourriez avoir, ſi vous vouliez croire mon conſeil, ayant moyen de vous faire la plus heureuſe de la Ville. La Dame lui répondit, Sire, je m'émerveille de vos propos: il y a dix ans paſſés que me requîtes d'amour, & onques puis ne m'en parlâtes, que la première année que je fus mariée. Il eſt vrai, ce dit le Moine: mais encore ſi me vouliez octroyer votre amour, & ſeulement un baiſer pour le préſent, je vous donnerois cent ſols que j'ai ſur moi, &, avant qu'il ſoit midi, plus or & argent que n'a pas un homme de cette Ville. Il ſembla à la Dame que ſa néceſſité l'admoneſtoit, de ne laiſſer paſſer l'occaſion qui ſe préſentoit; de ſorte que, preſſée davantage du Secretain, elle le pria lui donner temps d'y penſer, promettant ſe trouver à l'heure de Prime au lieu même, pour adviſer à leur affaire. Lors le Secretain tirant de ſa bourſe cent ſols, les lui donna, en la baiſant, & la Dame, levée de ſa place, vint trouver Hue, auquel montrant l'argent, elle lui raconte la prière du Moine, & comme il devoit la venir trouver, chargé d'or & d'argent; que s'il avoit le courage ſi bon, de lui garder ſon honneur, & retenir ce qu'il apporteroit, elle continueroit l'aſſignation. Hue, prenant conſeil ſur le champ, dit qu'il étoit content, & l'aſſura que le Moine ne ſortiroit de ſes mains quitte. Là-deſſus ils s'en vont joyeux en leur maiſon, attendre l'heure de Prime, laquelle ſonnée, Hue donne congé à ſa femme d'aller à l'Egliſe arrêter le jour. Le Secretain, qui étoit au Chœur, la voyant venir, courut au-devant, lui dire qu'elle étoit femme de promeſſe. A quoi elle répondit que de ſa part il ſe tînt prêt pour la nuit du Mardi prochain, que Hue ſeroit allé à la foire, & ne faillît d'apporter ce qu'il avoit promis.

Dame (dit-il) par celle Meſſe que j'ai chantée, vous l'aurez, & plus. Le marché conclu, ils ſe départirent d'enſemble, & la Dame vint avertir Hue de leur concluſion, lequel, dès le Lundi, faiſant ſemblant d'aller à un lointain marché, retourne ſecrètement ſe cacher en une chambre de ſa maiſon. D'autre côté, le Secretain, qui ne craignoit ni Dieu, ni les hommes, va au tréſor, où il prend les calices d'or & d'argent, qu'il met en un ſac, lequel, ne lui ſemblant pas aſſez plein, il rompt encore un Crucifix, empliſſant le ſac juſqu'au goulet. Puis, la nuit venue, il ſort tout joyeux par une poterne, & s'en vint à la maiſon de ſ'amie heurter à l'huis de derrière, où elle l'attendoit. Il n'eut pas ſi tôt frappé, que, la porte étant ouverte, il ſe fourre dedans; &, jetant le ſac à ſes pieds, il montre à ſa Dame la richeſſe qui étoit dedans. Mais comme il eut auſſi mis le bras à ſon col, pour la baiſer, Hue, qui n'étoit pas loin de-là, lui décharge ſur les oreilles un coup de maſſe, aſſené ſi dextrement, & en tel endroit, qu'il chut mort ſans crier. Ce fait, il dit à ſa femme, toute éperdue : M'amie, il ne reſte plus que nous défaire de ce Diable; mais elle tremblant, lui commença à dire, Hélas! que ferons-nous, quand, au lieu de nous mettre hors de pauvreté, vous nous avez conduits à la mort! car je ſçais bien que Sergens viendront incontinent nous prendre pour nous mener en priſon. Taiſez-vous (dit Hue) laiſſez-moi faire : ſerrez ſeulement cet argent, & puis vous allez coucher. Lors Hue, qui étoit grand & fort, charge le Moine ſur ſon col, & ſachant le chemin qu'il étoit venu, porta ſon corps ſur un anneau des latrines communes de l'Abbaye, où il l'aſſit, lui mettant en la main un torchon tel qu'il faut en ce lieu. Puis retourne en ſa maiſon dire à ſa femme, comme il s'étoit dépêché du Moine. Cependant le temps de ſonner Matines approchant, le compagnon du Secretain s'éveille, & lui ſemblant que l'heure ſe paſſoit, appelle le Secretain, lequel ne trouvant point en ſon lit, tout courroucé, il s'en va aux latrines, là où voyant le corps du Secretain, & penſant qu'il fût endormi, il lui dit : Dan Secretain, vous buvez tant tous les ſoirs, qu'il ne vous ſouvient de ceux qui attendent après vous. Et pource qu'il ne lui répondoit, il le tira par le chaperon ſi rudement, qu'il le fit cheoir la face contre terre. Mais voyant qu'il ne remuoit point, & craignant l'avoir tué, il commença ſoi plaindre de ſa mal-adventure. Enfin reprenant ſes eſprits, & ſe ſouvenant des amours du défunt, il charge le corps à ſon col, & ſortant par la poterne, il le vint appuyer contre l'huis de derrière de la maiſon de Hue, diſant que facilement on croiroit qu'il l'eût tué par jalouſie. Quelque peu après, la femme de Hue, preſſée de décharger ſon ventre, & voulant ſortir dehors, comme elle eut ouvert l'huis, le corps du Secretain lui chet ſur le front, & l'abat contre terre. De quoi toute étonnée, elle s'écrie : Hélas! Hue, le Secretain eſt retourné! Les deux marcs d'or que nous avons ſerrés, pour le mettre en ce point, n'empêcheront que demain ne ſoyons ou pendus, ou brûlés! Taiſez-vous, fait Hue (qui s'étoit incontinent jeté hors du lit) que les voiſins ne vous entendent! C'eſt la raiſon que je porte

Digitized by Google

Ithaï, plaine, ville, et rivière de la Palestine, dans la tribu de Juda, selon Josué, XV, 21, 23, 32. Cette ville est nommée Jethaïm dans le même livre, XIX, 42. Elle est appelée Ithaïm dans le livre des Juges, XII, 15. Elle est nommée Ithaï dans le livre des Nombres, XXXIII, 4. Ithaï est aussi le nom d'une rivière de la Palestine, qui coule dans la plaine de Jéricho, selon le livre des Nombres, XXXIII, 4. Ithaï est encore le nom d'une plaine de la Palestine, selon le livre des Juges, XII, 15. Enfin Ithaï est le nom d'une ville de la Palestine, selon le livre des Juges, XII, 15.

Moine, au lieu du lard. D'autre part, Thomas, approchant le jour, appelle Robin, ſon garçon, & crie qu'il ſe lève pour porter ſon bled au moulin, lui reprochant que c'étoit grand' honte de dormir ſi tard. Robin, éveillé en ſurſaut, dit qu'il n'ira jà dehors, qu'il n'ait à déjeûner. Prens (dit la femme du Boulanger) du pain plus que tu n'as encore fait. Par Dieu, dit-il, je n'irai jà, ſi je n'ai une charbonnée du pourceau. Et comment en prendras-tu à cette heure, répond la femme? je t'en donnerois volontiers, ſi on la pouvoit lever ſans gâter & empirer la vente. Laiſſez-moi faire, dit Robin, j'en prendrai ſi bien, qu'il ne perra que couteau y ait touché. La Dame, voyant qu'il ne ſe pouvoit appaiſer, lui donne congé de prendre ce qu'il voudra, & Robin va querir une échelle, qu'il appuye contre le ſac: puis, montant amont, avec ſon couteau au poing, en voulant prendre de l'autre main le ſac mal accroché, Robin, le ſac & l'échelle tombèrent tous enſemble, avec ſi grand bruit, que le Boulanger & ſa femme, penſant qu'il ſe fût bleſſé, crièrent, Robin, qu'eſt-ce là? t'es-tu fait mal? Non, maître, répondit-il, car je ſuis tombé ſur le lard: malencontre ait celui qui l'attacha. Cependant la Boulangère, ayant allumé de la chandelle, & ſon mari s'étant auſſi levé, voient la tête du Moine paſſant hors le ſac, pour autant que la corde qui le tenoit lié, s'étoit rompue en tombant. De quoi tous étonnés, & la femme pleurant de crainte, Thomas, plus aſſuré, dit qu'il falloit trouver moyen de l'ôter de là, & commande Robin aller querir ſon poulain farouche, auquel ayant mis le frein & une ſelle ſur le dos, il lie le Moine deſſus ſi bien, qu'il ne pouvoit cheoir. Puis lui ayant auſſi attaché une lance ſous l'eſſelle, & mis des éperons aux talons, il conduit le poulain en la rue, lequel, ſe ſentant piquer aux flancs, prend le galop, & trouvant la grand' porte de l'Abbaye ouverte, ſe jeta dedans. D'aventure il y avoit quelques Moines en la Cour, leſquels, voyant ce cheval chargé du corps du Secretain, équipé comme le Boulanger avoit voulu, penſants que ce fût quelque malin eſprit qui le tint, s'enfuirent, fermants leurs portes en grande hâte. Et le poulain, courant toujours, vint rompre contre un mur la lance attachée ſous l'aiſſelle du Moine. Or, l'Abbé deſirant faire un puits au milieu de la cour, avoit fait fouiller un trou ſi profond, que, déſeſpérant d'y trouver de l'eau, il étoit réſolu de faire ceſſer l'ouvrage, duquel le poulain, en gambadant, approcha ſi près, que, la terre lui faillant ſous les pieds, il trébucha dedans avec ſa charge, en la préſence d'aucuns Moines, leſquels, en grande joie, firent ſonner les cloches, pour remercier Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de l'ennemi. Et commandèrent par le bourg que chacun vînt aider à remplir le trou du puits, oubliants la perte de leur frère & de leurs biens, pour la grande frayeur qu'ils avoient eue, penſants que ce fût l'ame du Secretain.]

JEAN CHAPERON [1], dit le Laſſé de Repos, a traduit de langue Italique, en Francois [1], le Courtiſan du Comte Balthaſar de Caſtiglone, auquel Œuvre ordonné en quatre Livre, eſt

conçue l'Idée du parfait Courtiſan & les conditions d'icelui, vivement repréſentées ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1537. Gabriel Chapuis l'a traduit auſſi de nouveau en meilleur langage.

[1] Outre la Traduction du *Courtiſan*, par Jean Chaperon, & celle qu'en 1580, donna Gabriel Chapuis, il en parut une, en 1538, chez François Juſte, à Lyon, faite par le nommé Colin, & revue par Mellin de S. Gelais, comme le marquent les *Phaleuques*, imprimées au-devant de l'Edition. Ils ſont de Nicolas Bourbon l'Ancien, qui les a omis dans ſes *Nugæ* :

Hunc Librum, benè Gallicè loquentem,
Colinus dederat, fideliterque, &
Doctè tranſtulerat, ſed impudenter
Corruptum à Sciolis legebat Aula.
Quam cladem pia Musa Sangeluſi
Indignata ſuo nitori eumdem
Nuper reſtituit. . . . .

Ces vers inſinuent que l'Edition de 1538, avoit été précédée d'une autre peu correcte. La Croix du Maine, qui, au mot JEAN COLIN, Tom. I, p. 479 & 480, témoigne n'en avoir vu qu'une de 1549, doute ſi ce *Colinus* eſt *Jean Colin*, ou *Jaques Colin* ; il y a tout lieu de préſumer que c'eſt *Jaques*, Abbé de S. Ambroiſe de Bourges, Lecteur de François I. Mellin de S. Gelais, conſidéré à la Cour de ce Roi, y avoit fait amitié avec l'Abbé *Jacques Colin*, & n'avoit aucune relation avec le Champenois *Jean Colin*, qui d'ailleurs étant encore plein de vie, long-temps après 1538, n'auroit pas eu beſoin qu'un autre que lui ſe fût chargé de revoir ſa verſion. Au lieu de *S. Ambroiſe*, on dit à Bourges *S. Ambrois*, pour ne pas confondre, avec l'Evêque de Milan, cet autre *Ambroiſe*, Evêque de Cahors, au huitième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHARRIER, natif d'Apt en Provence, Secrétaire de Monſieur Bertrand, Conſeiller du Roi François I, en ſon privé Conſeil, a traduit les cinq Livres des Magiſtrats & République de Veniſe, écrits en Latin par Gaſpar Contarin, Gentilhomme Venitien, & depuis Cardinal ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1544. L'Art de la Guerre, compoſé en Italien, par Nicolas Macchiavel, Citoyen & Secrétaire de Florence. Auſſi l'État & Charge d'un Lieutenant général d'Armée, par Onoſander, ancien Philoſophe Platonique, traduit

en François par Jean Charrier, lequel a diviſé les Livres de Macchiavel, de l'Art de la Guerre, par chapitres, contre l'ordre des Dialogues dudit Auteur, amenant la raiſon qui l'a meu d'ainſi faire, & diſant que toute choſe longue, qui n'a point de pauſe depuis ſon commencement juſques à la fin, engendre communément ennui & dédain, à ceux-mêmes qui n'ont pas accoutumé le labeur de la lecture longue, & qui aiment les choſes brièves : & auſſi que toute diviſion aide fort à la mémoire, & fait mieux entendre la matière; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Barbé, 1546. Au bout de la première page dudit Livre, ſont les deux vers ſuivans:

Soldats, armes, chevaux, hardieſſe & vaillance
Ne ſervent que bien peu ſans conſeil & prudence.

Depuis, ledit Charrier étant fait Avocat général du Roi, en la Cour de Parlement de Provence, a écrit mémorable Action judiciaire, par lui faite en jugement, en ladite Cour, contre un Teſtament ſolemnel, fait en faveur des Religieux de l'Obſervance Regulière de Saint François, du lieu de Pignans, en Provence; imprimée à Aix, *in*-8°. par Thomas Maillou, & à Paris, par Nicolas Cheſneau.

JEAN CHAUMEAU, Seigneur de Laſſay, Avocat au Siége Préſidial de Bourges, a écrit Hiſtoire de Berry, contenant l'Origine, Antiquité, Geſtes, Prouеſſes, Priviléges & Libertés des Berruyers; avec particulière Deſcription dudit pays, diviſée en ſix Livres, & imprimée à Lyon, *in-fol.* par Antoine Gryphius, 1566.

JEAN DU CHASTELET a mis les Dits moraux de Caton, en vers aſſez bons. Il dit au commencement,

Seignor, vous qui mettez vos cures
En fables & en adventures, &c.
Ce diſt Jean du Chaſtelet,
Qui nous commence ce Romans
De Caton & de ſes commens.

Digitized by Google

JEAN CHERADAME a traduit de Latin en François, un Livre de Hulrich de Hulten, Chevalier, de l'expérience & approbation de la médecine du Bois, dit Guaiac [1], pour chaſſer la maladie de Naples, induement appelée Françoiſe *; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Claude Nourry, dit le Prince, ſans date.

[1] Ce fut en 1519 qu'HUTTEN, c'eſt ainſi qu'il s'appeloit, & non pas HULTEN, publia ſon Traité du *Guaiac*. L'uſage qu'il en fit ne put le guérir d'une vérole invétérée, qui le rongeoit, & dont il mourut, en 1523, dans ſa trente-ſixième année. Voy. ce qu'a recueilli Paul Colomiès, dans ſa *Gallia Orientalis*, touchant *JOANNES CHERADAMUS*, dont il n'a pourtant pas connu l'Etymologicon-Grec-Latin, imprimé, l'an 1543, à Paris, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE.)

* Nous remarquerons, au ſujet de ULRIC DE HUTTEN, que c'étoit un bon Poëte Latin, qui, plus brave qu'Horace, ſervit avec diſtinction dans les armées de l'Empereur Maximilien I, en Italie, où il gagna la funeſte maladie dont il mourut. Il ſavoit que les Eſpagnols avoient appris d'une femme Caraïbe, de l'Iſle S. Domingue, que l'uſage du bois de Guaiac étoit ſalutaire dans les maladies vénériennes: mais ce n'eſt pas pour les guérir, car elle a toujours été endémique au pays, où elle eſt née, & d'où les Européens l'ont apportée; le Guaiac ſervoit ſeulement à la rendre plus ſupportable, puiſqu'il n'a jamais guéri les Eſpagnols. — Jean Cheradame enſeignoit la langue Grecque, à Paris, vers l'an 1517. Il ſavoit très-bien le Grec & l'Hébreu, & l'a prouvé par pluſieurs de ſes Ecrits.

JEAN DE CHEVIGNI, Beaunois, a écrit * Hymne de l'Aſtrée, à Monſieur l'Archer, Conſeiller en la Cour de Parlement à Paris, & Surintendant ſur la Juſtice à Lyon, imprimée par Benoiſt Rigaud, 1570. Le Pylote de la Nef Lyonnoiſe, à Monſieur de Mandelot, Seigneur de Paſſi, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur ès pays du Lyonnois & Beaujolois; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Benoiſt Rigaud, 1570. Congratulation audit Seigneur de Mandelot, imprimée par ledit Rigaud, 1551. L'Androgin né à Paris, le 21 Juillet 1570, traduit du Latin de Jean Daurat; avec quelques autres Traductions, tant du Grec que du Latin, ſur le même ſujet; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1570. La Citadelle Lyonnoiſe, au Seigneur de Chamberry,

Seigneur de la Vigne & de Montadet, Gouverneur pour le Roi, en la Citadelle de Lyon, qui n'a été imprimée, & ſe commence ainſi:

C'eſt un plaiſant travail, quand les bœufs accouplés,
Qui poitriſſent les champs, pour y ſemer les bleds,
Trouvent la terre forte, & graſſe, & limonneuſe;
Touſiours la terre graſſe eſt fertile & heureuſe.
Et ne veulent jamais porter le joug peineux
Dans un champ infertil, léger & ſablonneux.
Icy moindre eſt le ſoing; mais là, où eſt la peine,
Le Laboureur s'attend au doux fruict qu'ell' ameine.
Ainſi eſt l'Ecrivain, qui ſe ſent bien-heureux,
Quand il traite un ſujet fertil & généreux,
Où le labeur eſt grand, & l'art duquel il uſe;
Mais le labeur n'eſt rien au regard de la Muſe,
Muſe, qui plus travaille, & plus a de plaiſir,
Quand elle plaît aux grands, qui la ſçavent choiſir.
Alors ce bon eſprit grimpe deſſus Parnaſſe,
Porté de ſa fureur, & moiſſonne la place
Pleine de belles fleurs, errant de tout coſté,
Ainſi que fait l'Avette, au milieu de l'Eſté,
Qui pille çà & là tantoſt le beau Narciſſe,
L'Hyacinthe, le Thim, & tantoſt la Meliſſe,
Et de toutes ces fleurs en fait un doux fardeau,
Qu'elle porte ſoigneuſe en ſon petit fourneau. &c.

Hymne de très-illuſtre Prince Jaques de Savoye, Duc de Genevois & de Nemours, Marquis de Saint Sorlin, Comte de Fouſſigny; non imprimé, qui prend ainſi commencement:

Piqué d'un brave ſoin qui à ce me convoye,
Je veux chanter icy le beau ſang de Savoye;
Je veux, maugré la faulx du temps, qui tout détruit,
D'un grand Duc, d'un grand Prince éterniſer le bruit,
D'un Capitaine fort, d'un foudre de la guerre,
Lieutenant de nos Rois, Seigneur de mainte terre,
Qui aime noſtre France, & pour elle aux combats
A mépriſé l'horreur de dix mille trépas:
Couſin à ce grand Duc, que le Piémont honore,
Ne plus, ne moins qu'un Dieu, & la Savoye encore:
Prince ſi généreux, qu'il n'a point ſon pareil,
Sous la voute des Cieux, en armes, ni conſeil.

Et

Digitized by Google

Et veux me ſouvenir de la maiſon de Saxe,
Mère de tant de Rois, les tiges de ſa race.
L'œuvre eſt grand & fâcheux, que j'entreprends; mais rien,
O Muſes, n'eſt fâcheux, ſi vous le voulez bien, &c.

Galatée & Doris, Dialogue de Lucian, pris du Latin de Jean Second, qui n'a encore vu le jour, & a tel commencement:

C'étoit en plein midi qu'une marine tourbe
De Déeſſes jouoyent ſur le rivage courbe,
Cymodoce, Spion, Galatée, Doris,
Melite, Panopée, & la grande Thétis;
Lorſque Doris, d'un ris & parole affetée,
Commence à brocarder l'amante Galatée, &c.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE CHEVIGNY, Tom. I, pag. 446.

JEAN CHOISNIN, de Chaſtelleraud, Secrétaire du ſieur Evêque de Valence, a rédigé par écrit, Diſcours au vrai de tout ce qui s'eſt fait & paſſé pour l'entière négociation de l'élection du Roi de Pologne, diviſé en trois Livres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1574.

JEAN DU CHOUL, Gentilhomme Lyonnois, fils de Guillaume Choul, ci-devant mentionné, a écrit Dialogue de la vie des champs; avec une Épître de la vie ſobre, & autres petits Diſcours ſur diverſes matières, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Merant, 1565. Il a écrit auſſi en Latin *De varia quercûs Hiſtoria cap. 20. comprehen. Lugduni, in*-8°. *apud Guliel. Rovillium, 1555. Pilati montis deſcriptio; de Obſervatione proſperæ valetudinis, Divinarum atque humanarum artium comparatio, Loci duo apud Horatium illuſtrati; omnia hæc ſimul excuſa, Lugduni, apud eumdem Rovillium, 1555. Dialogus Formicæ, Muſcæ, Aranæi & Papilionis; excuſ. ibidem apud Rovillium, 1556* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 477.

JEAN CHRISOSTOME (SAINT)*. Cinq Opuſcules de

Saint Jean Chriſoſtome : le premier, Démonſtration que Jeſus-Chriſt eſt Dieu : ſecond, Homélie de la dilection de Dieu & du prochain : troiſième, Homélies ſur les Saints & Divins Sacremens : quatrième, Comparaiſon d'un bon Religieux à un Roi : Sermon de l'Anathême, traduit de Grec en François ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan. Traité en forme de Sermons, en nombre quatre, extrait de pluſieurs lieux de S. Jean Chriſoſtome, prouvant que la converſion du monde, par la Prédication des Apôtres, eſt claire Démonſtration de la Foi Chrétienne, mis en François, par Traducteur incertain; imprimé à Paris, *in*-8°. & depuis à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555. Homélie de S. Jean Chriſoſtome, du Labeur & honneur des Saints ; & deux Sermons du même Auteur, ſur le Symbole des Apôtres, traduit de Grec, par Claude Deſpence ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Oudin Petit, 1563. De la Providence de Dieu ; de l'Ame ; d'Humilité, Oraiſons priſes de Saint Jean Chriſoſtome, imprimée à Paris, *in*-16. par Federic Morel, 1557. Homélie de S. Jean Chriſoſtome, que perſonne n'eſt offenſé que de ſoi-même ; autre Homélie du même, intitulée de la comparaiſon du Roi & du Moine, traduites par Jean de Billy. Sermon de la Providence Divine, traduit du Grec de S. Jean Chriſoſtome ; imprimés à Lyon, par Baltaſar Arnoullet, 1544. La Vie de S. Babylas, Evêque & Martyr, écrite par S. Jean Chriſoſtome, traduite en François & contenue en l'Hiſtoire de la vie des Saints, Tome premier.

* Les Orientaux diſent que le ſurnom de *Chryſoſtome*, ou de *Bouche-d'or*, lui fut donné originairement par une femme, laquelle, pleurant, ou ſon exil, ou ſa mort, s'écria : *Ja Johanna, Ja fomm al dheheb*, ô Jean, ô Bouche-d'or ! *Bibl. Orientale*, pag. 494.

JEAN IMPIN CHRISTOPHLE *. Nouvelle Inſtruction de la très-excellente Science du Livre de compte, pour compter & mener comptes à la manière d'Italie, moult profitable & néceſſaire à tous Marchands, Receveurs, Fermiers, Maultôtiers, Gabellionaires & autres, informant comment chacun doit tenir

Digitized by Google

& faire comptes, par Livres doubles & contredoubles, tranſlaté d'Italien en Flameng, par Jean Impin Chriſtophle, Marchand de la ville d'Anvers, & de Flameng en François; imprimé en Anvers, *in*-4°. l'an 1545 *.

* Jean & Impin tiennent ici lieu de nom de baptême; Christophle eſt le nom de famille. Nos Calendriers ne connoiſſent point de *S. Impin.*

JEAN DE CIRY, Docteur en Théologie à Paris, a écrit Inſtruction pour examiner chacun ſa conſcience, afin de bien & catholiquement ſe confeſſer; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568.

JEAN DE CLAMORGAN, Seigneur de Saane, premier Capitaine de la Marine de Ponent, a écrit la Chaſſe du Loup, en laquelle eſt contenue la nature des loups & la manière de les prendre, tant par chiens, filets, piéges qu'autres inſtrumens; imprimée à Paris, *in*-4°. avec la maiſon ruſtique de Charles Eſtienne, par Jaques du Puis, 1566. Vous y trouverez le loup décrit ainſi: le loup eſt une bête ayant le poil gris, mêlé de noir, blanchâtre ſous le ventre, la téte groſſe, armée de dents longues & groſſes, d'oreilles courtes & droites, dont eſt ſorti le proverbe, je tiens le loup par les oreilles. Le dire d'Iſidore y eſt, en après, rapporté; aſſavoir que ſi le loup voit l'homme avant qu'il le voye, il lui ôte la voix: parce que de ſon haleine maligne il infecte l'air: lequel ainſi infecté, infecte auſſi l'inſpiration de l'homme prochain & contigu de ladite bête, & le prive de ſa voix: dequoi parle Virgile, en ſes Bucoliques *Lupi Mærim videre priores:* d'où eſt ſorti ce proverbe commun *Lupus in fabula*: c'eſt-à-dire, quand on parle de quelqu'un, & lequel à l'inſtant ſurvient, celui qui parloit ſe taît, comme ſi le ſurvenant lui ôtoit ſoudain la voix & la parole.

JEAN CLERICI, Religieux de l'Ordre Saint François, du Convent de Biez, en Artois, Confeſſeur des Sœurs de l'Annonciade, à Béthune, a écrit Traité d'exemplaire pénitence, con-

tenant dix-huit chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Ambroiſe Giraud, ſans date. Traité des fondemens du Temple ſpirituel de Dieu, qui eſt la perſonne Chrétienne, contenant les douze articles de la Foi, figurés par les douze foudres, & douze pierres précieuſes, dont eſt faite mention en l'Apocalyſe, au vingt-unième chapitre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean le Bailly, 1528.

JEAN CLOPINEL, dit de Meun, ancien Poëte François & ſurnommé premier Inventeur de Rhétorique Françoiſe, a compoſé en l'an 1300, le Roman de la Roſe; imprimé à Paris, *in-fol.* La Deſtruction de Troie la grande, compoſée en rime Françoiſe, par perſonnages, par Maître Jean de Meun; avec les proueſſes d'Hector; la damnable Trahiſon des Grecs; la Deſcription de fortune mobile & inſtable; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Denys de Harſy, 1544. Les cinq Livres de Boëce Severin, de la Conſolation de la Philoſophie; partie en rime, partie en proſe, à l'imitation de l'Auteur: laquelle Traduction n'a onques été imprimée, & en ai trouvé quatre exemplaires écrits en main, en certaines Librairies, de l'une deſquelles j'en ai tiré un, où le ſeptième metre du troiſième Livre, eſt ainſi rendu François [1].

C'eſt la nature des délices,
Qu'elles navrent les cœurs des vices
Parmi une pauvre douceur,
Qui peu leur donne de ſaveur,
Ainſi comme l'Abeille fait,
Qui prunes [2] par le miel attrait,
Et puis y fiche ſa pointure,
Qui eſt molt angoiſſeuſe & dure.

Les Remonſtrances de Nature, à l'Alchimiſte errant; avec la Réponſe dudit Alchimiſte; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guill. Guillard, 1561. Le plaiſant jeu du Dodécaédron de fortune, non moins récréatif, que ſubtil & ingénieux, compoſé par Jean de Mehun, du temps du Roi Charles le quint: lequel jeu

Digitized by Google

jeu eſt le plus ſubtil & artificiel de tous les jeux & paſſetemps de fortune ; car l'Auteur y a procédé ſelon les Règles & Démonſtrations de l'Aſtrologie judiciaire, obſervant ſes effets & propriétés aſſignées aux douze maiſons du ciel, faiſant ſes demandes & réponſes, en vers, deux à deux, tant bien à propos ſuivant icelles, que rien n'y eſt à deſirer. Davantage il prend pour l'inſtrument de ſon jeu, une figure géométrale, appelée Dodécaédron, qui eſt ſemblablement compoſée de douze faces pentagones égales, & contient vingt angles ou carrés ſolides, & ſoixante plains, pour ce que trois plains y font un angle ſolide. Ce Livre a été imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Longis & Robert le Maigner, en l'an 1560, & à Lyon, *in*-8°. par François Didier, 1574. Claude Fauchet en ſon Livre de l'Origine de la langue Françoiſe, Rime, & Romans & des anciens Poëtes François, n'a pas oublié Jean de Meung, duquel il dit ce qui s'enſuit : 3°Il eſt bien plus aiſé à découvrir le temps de Maître Jean Clopinel (c'eſt-à-dire, boiteux, & dont vient eſclopé, celui qui en allant traine ſa jambe) dit de Meun, à cauſe qu'il nâquit en cette villette aſſiſe ſur la rivière de Loire, quatre lieues ſous Orléans. Au commencement du Livre de la Conſolation, fait en Latin par Boëce, & par lui mis en François, il dit le temps qu'il a vécu, ès mots ſuivans. A ta Royale Majeſté, très-noble Prince, par la grace de Dieu, Roi des François, Philippes le quart, je Jean de Meun, qui jadis au Roman de la Roſe, puiſque Jalouſie ot mis en priſon Belacueil, enſeigné la manière du chaſtel prendre, & la Roſe cueillir, & tranſlaté de Latin en François ; le Livre de Vegece de chevalerie, & le Livre des merveilles de Hirlande, & le Livre des Epîtres de Pierre Abeillard & Hélois, ſa femme, & le Livre de Aelred de ſpirituelle amitié : envoie ores Boëce de Conſolation, que j'ai tranſlaté en François : jaçoit ce que entendez bien Latin. Ce qui montre en partie, & le temps auquel de Meun a vécu, & comme nos Rois ont été curieux de ſavoir la langue Latine. Je ne puis dire au vrai, ſon état, combien qu'il me ſouvienne

avoir lu en la Chronique d'Aquitaine, qu'il fut Docteur en Théologie: ce que je ne puis croire; tant y a qu'il fut homme d'honneur, fort eſtimé & ayant quelques moyens honnêtes de vivre. Car au Livre intitulé le Songe du Prieur de Saloin, dédié à Valentine, Ducheſſe d'Orléans, & à elle préſenté avant la mort de Loys ſon mari, il eſt fait mention d'un jardin appartenant audit de Meun. Je m'en allois (dit l'Auteur) en le jardin de la Tournelle, hors de Paris, qui fut jadis Maître Jean de Meun. Et puis au commencement de ſondit Livre, parlant du même jardin: il dit encore,

Je ſuis maiſtre Jean de Meun,
Qui par maints vers, ſans nulle proſe,
Fis cy le Romans de la Roſe.
Et cet hoſtel qu'icy voyez,
Prins pour accomplir mes ſouhaits:
S'en achevé une partie,
Après mort me toli la vie.

Ce même Prieur de Saloin, repréſente ledit de Meun, bien vêtu d'une robe ou chappe fourrée de menu verd; comme quelque homme d'honneur. Il continua le Roman de la Roſe, XL ans après la mort de Guillaume de Lorris: &, comme je penſerois bien, au commencement du règne de Philippes le Bel: ou, pour le plus tard, l'an M. CCC. car il dit,

Et puis viendra Jean Clopinel,
Au cuer jolis, au cuer iſnel,
Qui naiſtra ſus Loire à Meun.

Et peu après encore,

Il aura le Romans ſi chier,
Qu'il le voudra par-tout noncier.
Et quand Guillaume ceſſera,
Jean le continuera,
Après ſa mort que je ne mente,
Ans treſpaſſez plus de quarante.

Ce qui (pour le moins) revient au temps que j'ai dit. Les pre-

Digitized by Google

miers vers de Clopinel, commencent après ces derniers de Guillaume de Lorris :

Jamais n'iert riens qui me confort,
Si je perds voſtre bienveillance,
Que je n'ay mes ailleurs fiance.

Puis Jean de Meun continue : diſant,

Et ſi l'ay-je perdue eſpoir,
A poi que ne m'en deesſpoir.

Continuant juſqu'à la fin, où il dit :

Et ſus ce point je me réveille.

Car il y a grande apparence que les trente ou quarante vers qui ſe trouvent après, en aucuns exemplaires :

Et pui que fui eſveillé,
Et du long ſommeil travaillé.

Ne ſont pas de lui ; j'oſerois bien aſſurer que le Roman de la Roſe, a été compoſé avant l'an M. CCCX. pource qu'au Roman de Fauvel (qui confeſſe avoir été fait cette année) je trouve ces vers :

Faux-ſemblant ſe ſiet près de luy,
Mais de ceſte ne de celuy
Ne vous veuil faire graigneur proſe ;
Car en eux nul bien ne repoſe.
Et de ce au tiexte ſans gloſe,
Parle le Romans de la Roze.

Jean le Maire de Belges, a non-ſeulement opinion que de Meun aye vécu du temps de Dante, Poëte Florentin, mais qu'il a encore été ſon ami & compagnon d'étude. Car au Temple de Venus il dit : & puis (comme autrefois j'ai oui-dire) le bon Maître Jean de Meun étoit contemporain, c'eſt-à-dire, du même temps & faculté que Dante, qui précéda Pétrarque & Boccace. Et l'un étoit émulateur, & nonobſtant ami des études de l'autre. Or les Italiens ſont d'accord que Dante naquit l'an 1265, & en véquit cinquante-ſix, revenant à l'an 1321, qui eſt le premier

du règne de Charles le Bel, dernier enfant de Philippes le Bel. Ce qui ſe rapporte à ce que dit la Chronique d'Aquitaine, à ſavoir que Jean de Meun floriſſoit ſous ce Roi. L'on a publié un Livre intitulé Dodécaédron, qui eſt un jeu de paſſetemps, pour ſavoir ſon adventure par le ſort des dez. Mais je ne puis croire qu'il l'aye préſenté au Roi Charles V, lequel commença ſon règne l'an 1364, ou il faudroit qu'il eût vécu bien longuement. Car quand il auroit compoſé le Roman de la Roſe, en l'âge de vingt-cinq ans, & fait l'an 1300: encore le préſentant au Roi Charles V, le premier an de ſon règne, il faudroit qu'il eût été âgé de quatre-vingt-neuf ans. Et toutesfois il ſemble bien que le Roman de la Roſe (vu les traits de doctrine ſemés parmi) ne ſoit pas un ouvrage de jeune homme; comme auſſi le Dodécaédron, celui d'un vieillard uſé, puiſqu'il étoit queſtion d'être ſubtil en Arithmétique, pour ſi bien aſſeoir les renvois & réponſes, afin de ſe rapporter aux points des dez. Au reſte, Jean de Meun cuida être payé de la même monnoie qu'Ovide, ſon Maître, pource qu'une partie des Dames de Cour mal renommées, Moines, Hypocrites, & autres gens vicieux qu'il avoit taxés en ſes Livres, lui ſuſcitèrent beaucoup d'ennemis: même les Dames fâchées de ces vers trop piquants:

Toutes eſtes, ferez, ou fuſtes,
De faict, ou de volonté, putes.

Délibérèrent un jour de l'en châtier, duquel danger il ſe ſauva gentiment en cette manière. Maître Jean de Meun étant venu à la Cour pour quelque occaſion, fut par les Dames, arrêté en une des chambres du logis du Roi, étant environné de pluſieurs Seigneurs: leſquels pour avoir leur bonne grace, avoient promis le repréſenter, & n'empêcher la punition qu'elles en voudroient faire; mais Jean de Meun les voyant tenir des verges, & preſſer les Gentilshommes de le faire dépouiller, il les requit lui vouloir octroyer un don: jurant qu'il ne demanderoit pas rémiſſion de la punition qu'elles attendoient prendre de lui qui

(qui ne l'avoit méritée) ains au contraire l'avancement. Ce qui lui fut accordé à grande peine, & à l'inſtante prière des Seigneurs. Alors Maître Jean commença à dire: mes Dames, puiſqu'il faut que je reçoive châtiment, ce doit être de celles que j'ai offenſées. Or n'ai-je parlé que des méchantes, & non pas de vous, qui êtes ici toutes belles, ſages, & vertueuſes: partant celle d'entre vous qui ſe ſentira la plus offenſée, commence à me frapper, comme la plus forte putain de toutes celles que j'ai blâmées. Il ne ſe trouva pas une d'elles qui voulût avoir cet honneur de commencer, craignant d'emporter ce titré infâme: & Maître Jean échappa, laiſſant aux Dames une vergongne, & donnant aux Seigneurs là préſens, aſſez grande occaſion de rire: car il s'en trouva aucuns d'eux, à qui il ſembloit que telle ou telle devoit commencer; mais les mieux appris rompirent ce jugement, pour éviter au débat qui en fut ſuivi. Le Roman de la Roſe, a (ce néanmoins) été reçu par les Librairies des Seigneurs, comme Livre plaiſant & rempli de beaux traits de doctrine, malgré les Prêcheurs & Théologiens, marris de ce qu'il étoit trop manié & appris de toutes ſortes de gens, tellement que pluſieurs crièrent contre: & entre autres Maître Martin Franc, natif en la Conté d'Aumale en Normandie, Prevôt & Chanoine de Lauzane, en Savoie, fit un Livre contre le Roman de la Roſe, intitulé le Champion des Dames: comme ſi Jean de Meun eût écrit contre elles; mais ce fut longuement après la mort de Maître Jean de Meun, pource que ce Champion eſt adreſſé à Philippes II, Duc de Bourgogne, ſurnommé le Bon. Il ſe trouve en la Chronique d'Aquitaine, un trait de riſée, que le bon Maître Jean de Meun fit aux Freres Prêcheurs ou Jacobins de Paris, même en ſon teſtament; par lequel ayant ordonné être enterré en leur Égliſe, il leur laiſſa un coffre avec tout ce qui étoit dedans; commandant ne l'ouvrir, qu'il ne fût mis en terre. Maître Jean trépaſſé, & ſon ſervice mortuaire, fait ſuivant ce qu'il avoit ordonné: les Freres, viennent en grande hâte, pour enlever ce coffre, lequel ſe trouvant plein de pieces d'ardoiſe,

ſus leſquelles, poſſible, il tiroit des figures d'Arithmétique ou de Géométrie : les Moines indignés,& penſant qu'il ſe fût moqué d'eux vif & mort, déterrerent ſon corps ; mais la Cour de Parlement avertie de telle inhumanité, le fit remettre en ſépulture honorable, dans le Cloître du Convent. Cela me fait croire, s'il eût été Docteur en Théologie (comme a voulu dire l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, ou celui duquel il l'a pris) qu'il n'eût uſé de telle riſée en mourant. Si vous ne dites qu'en ce temps là, les Étudians en l'Univerſité de Paris, étoient ennemis des Mendians, pour l'entrepriſe que faiſoient ces Freres ſus les gens d'Egliſe, & Maîtres de l'Univerſité, ſe fourrant par les Cours, pour être Confeſſeurs des Rois & Princes ; entreprenant auſſi les lectures publiques, ſus les Maîtres Régens des Univerſités, dont Maître Jean ſe vange tant qu'il peut, repréſentant les vices d'aucuns d'eux, ſous la perſonne de Faux-ſemblant, tant au Roman de la Roſe, qu'en une Satyre faite contre tous vices, appellée Teſtament, & Codicille. Jean Gerſon, homme docte, ſelon le temps qu'il vivoit, & ſur-tout bien Chrétien, pie & dévot, en un Opuſcule contenu au quatrième Tome de ſes Œuvres, dit trois choſes du Livre de Jean de Meun, intitulé le Roman de la Roſe, *Si mihi* (dit-il) *ſit Romantius Roſæ, qui & unicus extet, & viginti ſeſtertiis, ſive* (*ut apertiùs dicam*) *quingentis aureis eſſet, mihi combureretur potiùs, quàm væniret, in hoc, ut qualis eſt publicaretur.* Et en après, *Si apud me peccata is poneret qui libro hoc uteretur perperàm, mandarem utique vel plurima uti obliteraret, vel abjiceret in totum.* Et enfin, *Si mihi conſtaret Joannem ipſum Meldunenſem, libri hujus editi & evulgati crimen, pœnitentiâ & animi dolore non diluiſſe, nihilò illi meliùs vel precarer, vel appellarem Deum quàm Judæ Iſcariotæ, de quo mihi dubitare non licet, quin pœnas det nunquam deſituras : ſunt quæ illi gravioris ſupplicii Auctores, quotquot illius lectionem vertunt in flagitium & ad ſcelus accommodant.* Mais ce bon Docteur auroit bien plus à crier maintenant, s'il vivoit, & qu'il vît les Livres de Pierre Arétin, de

Digitized by Google

Rabelais & autres, vrais inſtrumens de perdition, & de damnable lecture *.

[1] Du Verdier, qui dit ſi poſitivement que Boëce, *de la Conſolation de la Philoſophie*, mis en François par Clopinel, n'a jamais été imprimé, ne ſavoit pas qu'il y en avoit une Edition d'Antoine Vérard, *in-fol.* 1494. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il faut, au lieu de *Prunes*, lire *Primes*, dans le ſens de *Premièrement*. Les Italiens diſent *prima*, ſous-entendant *vece*, *fiata*, *foggia*, ou quelqu'autre ſubſtantif féminin. (*idem*).

[3] Ceci, & ce qui ſuit, juſqu'aux mots *Teſtament & Codicille*, incluſivement, eſt tiré de Fauchet, Chap. 126; le reſte a été ajouté par du Verdier. L'Article de CLOPINEL, dans la Croix du Maine, ſe doit chercher à JEAN DE MEUN, Tom. I, p. 545 & ſuiv. & dans la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, à l'Article de GUILLAUME DE LORRIS, Tom. IX, pag. 26 & ſuiv. — Peu de temps après la mort de Jean de Meun, courut un Ecrit, intitulé *Apparition de Maître Jean de Meun*, d'où eſt extraite la *Fable de la Courge & du Datillier* *, rapportée par M. Boivin, pag. 254 de ſon *Apologie d'Homère*, & connue d'ailleurs, quoiqu'avec quelques différences, par Crinitus, Chap. 14 du Liv. II *de Honeſtâ Diſciplinâ*. (*idem*).

* L'*Apologue de la Courge & du Pin* eſt mis par Crinitus, à l'endroit cité, dans la bouche de François Barbaro, noble Vénitien, traitant des intérêts de la République avec le Duc de Milan.

La Croix du Maine attribue à Jacques Milet *la deſtruction de Troye la grande, compoſée en rime Françoiſe*; mais apparemment ce dernier n'a fait qu'en réformer le langage; car j'en ai un Manuſcrit plus ancien que lui. (Préſident BOUHIER).

** Que diroit donc aujourd'hui Gerſon, s'il vivoit, de ce déluge périodique de Livres infames, qui nous inondent de toutes parts, & dont la lecture eſt mille & mille fois plus dangereuſe que le *Roman de la Roſe*, puiſqu'ils attaquent à la fois la Religion & les mœurs? Que diroit-il de nos Ecrits, prétendus Philoſophiques, qui éteignent les lumières de la raiſon, la jettent ſans ceſſe dans les inquiétudes cruelles du doute, & la laiſſent enſuite errer au gré du déſeſpoir? Que diroit-il de ce *Syſtême* affreux *de la Nature*, qui n'annonce à la vertu que le néant pour récompenſe? De ce nombre innombrable de Nains orgueilleux, qu'on voit de toutes parts, armés de petites frondes, eſſayer d'ébranler les fondemens inébranlables de la vérité; qui, incapables de rien édifier, cherchent à tout détruire; qui ſe diſent les défenſeurs nés de l'humanité, qu'ils outragent, en la réduiſant au ſort des Bêtes; qui veulent affranchir l'homme du joug importun de la vertu, & le livrer ſans remords à toute la licence des paſſions; qui crient ſans ceſſe, & de toute

leur force, à la *Tolérance*, & ſont, dans le cœur & dans leurs actions, les plus intolérans des êtres vivans ſur la terre ? Enfin, que diroit Gerſon de cette folie épidémique, qui trouble, altère, dérange les petits cerveaux de tant de grands hommes, & les foibles cervelles de tant de femmelettes, devenues tout-à-coup eſprits-forts par le don de Philoſophie, & dont la quenouille & les fuſeaux, paiſibles inſtrumens autrefois de l'innocence & du travail propre à leur ſexe, maintenant ne ſont plus, entre leurs mains, que des armes enchantées, faites uniquement pour écarter loin d'elles la foule des préjugés ? O Gerſon ! Gerſon ! votre ſiècle étoit encore un ſiècle d'ignorance, & le nôtre eſt un ſiècle de lumières !

JEAN COCLEUS [1]. Voyez CLAUDE BERTHOT.

[1] Il naquit à Nuremberg, fut Chanoine de Breſlau, en Siléſie, Théologien célèbre, ſur-tout dans les matières de Controverſe. Les Luthériens le redoutèrent. Il mourut à Breſlau, le 10 Janvier 1552, dans ſa ſoixante-treizième année. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN COGNEU, Religieux à Bonneval en Rouergue, de l'Ordre de Ciſteaux, a traduit de Latin, Traité de S. Bernard, très-utile pour inciter & inſtruire tout vrai & bon Chrétien, à aimer Dieu parfaitement, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566.

JEAN COLIN, Licentié ès Loix, Bailly du Comté de Beaufort, demeurant à Châlons en Champagne, a traduit Opuſcule de Plutarque, de l'éducation & nourriture des enfans, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, ſans date. Le Livre d'Amitié de Cicero, imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Juſte, 1537. Opuſcule de Plutarque, de la tranquilité de l'eſprit, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gautherot, 1558. Le Songe de Scipion, fragment de Cicero, extrait du ſixième Livre de ſa République, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gautherot, 1541. L'Hiſtoire de Herodian des Empereurs Romains, depuis M. Antonius juſques à Gordianus, traduit de Grec en Latin, par Ange Politian, & de Latin en François par Jean Colin; avec l'expoſition de pluſieurs Dictons, Hiſtoires, Fables, ſituations de lieux & deſcriptions de pays, ſervant à entendre plus facilement les Hiſtoires; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de

Digitized by Google

Tournes, 1546. Le troiſiéme Livre des Loix de Cicero, avec Annotations, contenant l'expoſition de pluſieurs lieux deſdits Livres & la déclaration de pluſieurs Dictons, Hiſtoires & Fables; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1546. Introduction à vraie ſapience, traduite du Latin de Loys Vivès, imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1548.

JEAN COLUMBI, Frere Mineur, Évêque de Troye [1], Pénitencier du Pape, en Avignon, a écrit Confeſſion générale; avec certaines Règles au commencement, utile tant à Confeſſeurs, que à Pénitens, imprimée en Avignon, *in*-8°. par Jean de Channey, 1517.

[1] Columbi, qualifié Evêque de Troye, *Epiſcopus, non Trecenſis, ſed Trojanus*; c'eſt-à-dire, Titulaire de cet Evêché *in partibus*, & non pas Evêque de Troïa, dans la Capitanate, au Royaume de Naples. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES COMBES, Avocat du Roi au Siége Préſidial & Sénéchauſſée d'Auvergne à Rion, a écrit Traité des Tailles & autres charges & ſubſides, tant ordinaires que extraordinaires, qui ſe levent en France, & des Offices & états touchant le maniement des finances de ce Royaume; avec leur inſtitution & origine: Œuvre contenant ſommairement par qui, & pour quelles cauſes ont été inventés tant de ſubſides, de leur nature & qualité, quelles perſonnes contribuent, & la conformité d'iceux, avec les anciens; imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1576.

JEAN DE COMBES, Docteur en Théologie, a écrit l'Edifice ſpirituel, où eſt contenue brieve érudition à tous bons Catholiques, les enſeignant aimer, croire & eſpérer en Dieu; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1562.

JEAN CONSTANTIN * a fait un Commentaire Latin ſur les Ordonnances.

* Il prenoit la qualité de *Licentié ez Loix, Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux*. Son Commentaire *ſur les Ordonnances*, eſt un Commen-

taire ſur l'*Ordonnance de François I, concernant l'abbréviation des Procès*, laquelle contient 191 Articles. L'Edition de 1559 n'eſt pas la premiète. Le privilège fut obtenu en 1544. L'Edition que j'ai ſous les yeux, & qui eſt de Paris, en 1549, étoit la troiſième. Elle contient un très-grand nombre d'additions.

JEAN CORBICHON a tranſlaté du Latin de Bartholomeus Anglicus, le grand Propriétaire de toutes choſes, trés-utile pour tenir le corps humain en ſanté; avec les propriétés du ciel, de la terre, des bêtes, des oiſeaux, des pierres & des métaux; & pluſieurs receptes contre aucunes maladies: le tout diviſé en dix-neuf Livres, revu, corrigé & imprimé en la derniere édition, à Paris, *in-fol* par Jean Macé, 1556 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom I, pag. 481.

JEAN CORNILLE, Auguſtin a écrit Traité de l'Origine & nature de l'envie; avec les Remedes d'icelle, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1580.

JEAN DE CORRAS *, Conſeiller en la Cour de Parlement de Tholoſe, a écrit Arrêt mémorable du Parlement de Tholoſe, contenant une Hiſtoire prodigieuſe de notre temps; avec cent & onze belles & doctes Annotations, ſur le procès de l'exécution de l'Arrêt, par ledit de Corras, Rapporteur; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Antoine Vincent, 1561: & depuis *in*-8° par le même, 1565. Les douze Regles du Seigneur Jean Pic, Comte de la Mirandole, leſquelles addreſſent l'homme au combat ſpirituel, pour s'acheminer à la vertu, & réſiſter aux tentations du monde: traduites de Latin; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Antoine Vincent, 1565. Altercation en forme de Dialogue, de l'Empereur Adrian, & du Philoſophe Epictete, contenant ſoixante & treize Queſtions & autant de Réponſes, rendu de Latin en François; avec les Commentaires ou Paraphraſe dudit de Corras, & la vie de l'Empereur Adrian; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gabriel Buon, 1558. Remontrance diſcourue par Maître Jean de Corras, ſur l'inſtallation, par lui faite, de Meſſire Honnorat

Digitized by Google

des Martins & de Grille, en l'état de Sénéchal de Beaucaire, le 4 Novembre 1566, à Nyſmes ; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1567. Diſcours & briève Réſolution ſur les mariages clandeſtinement & irrévéremment contractés par les enfans de famille, au deſçeu, ou contre le gré, vouloir & conſentement de leurs pères & mères, imprimé à Lyon, 1572, avec l'Édit ſur ce fait, par le Roi Henri II du nom. Il a écrit auſſi pluſieurs Livres, en Latin, dont il ſera loiſible voir le catalogue en la Bibliothèque de Geſner.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 482.

En l'Altercation d'Adrian avec Epictète.

[ADRIAN. Qui sont ceux, lesquels, étant sains, sont malades? EPICT. Ceux qui se chargent des affaires d'autrui. Il ſuffiroit, comme diſoit Cicéron, prendre le ſoin de ſes affaires ; car, de vouloir être un ſecond Atlas, & ſoutenir le Ciel de ſa tête, ou de ſes épaules ; ou, comme un Prometheus, attaché au mont de Caucaſe, ſe rendre trop ſolliciteux des aſtres ; c'eſt-à-dire, s'envelopper trop curieuſement des affaires d'autrui, ſans néceſſité, c'eſt, à ſon eſcient, s'affaiſſer d'une choſe trop peſante & fâcheuſe, & faire acte d'homme qui ſoit bien de loiſir. Ce que Menedeme reprochoit à Chremes, qui s'enquéroit, avec curioſité, de ſa manière de vivre, lui diſant :

Tantùm ne eſt abs re tua otii tibi,
Aliena ut cures, eaque nihil qua ad te attinent.

Non que par-là je veuille retirer le Chrétien du ſecours qu'il doit à ſon prochain ; car ce ſeroit droitement offenſer la charité que nous devons l'un à l'autre, mais pour retirer ſeulement la ſolliciteuſe curioſité de ceux qui, volontairement & témérairement, ſe plongent aux négoces d'autrui. Et moins ſaurois-je approuver la réponſe de Prodicus Gorgias, que pluſieurs ont penſé avoir vécu deux cens & quatre ans, lequel, interrogé comment il étoit parvenu à ſi extrême vieilleſſe, répondit en Epicurien, Pour autant qu'il ne s'étoit jamais voulu empêcher des affaires d'autrui. ADR. Quest-ce que liberté? EPICT. Innocence. On attribue cette réponſe à Periander, & à Bias auſſi, à laquelle ſe conforme Horace :

Qui metuens vivit, liber mihi non erit unquam.

Mais encore mieux S. Ambroiſe, quand il dit, la tranquillité de conſcience, & ſûreté de l'innocence, rendre la vie libre & heureuſe. S. Auguſtin auſſi : Un méchant, dit-il, encore qu'il règne & domine, eſt ſerf ; mais un homme de bien, encore qu'il ſerve, eſt affranchi & libre. Voire en cela ſe montre

l'innocence, quand l'homme eſt conſtant & aſſuré ; car, étant innocent, bon & irrepréhenſible, il ne craindra point la loi, le témoin, l'accuſateur, ni le juge ; il ne ſera ſujet à aucun ; il n'obéira à perſonne, ſi ce n'eſt au Prince, entant qu'il commandera choſes non prohibées de Dieu ; & à la Loi, entant qu'elle eſt bonne, honnête, ſainte & raiſonnable. Il n'aura beſoin d'armes, ni de défenſe, car il fuira les vices, & embraſſera la Vertu. Il ordonnera & compoſera ſa vie tellement de conſeil & de prudence, qu'il ne forcera en rien, ni n'offenſera perſonne, & ſi gardera de ſon pouvoir qu'aucun tort ne ſoit fait à autrui. Il dira hardiment au Prince, au Magiſtrat : Il n'eſt pas en votre puiſſance de forcer mon eſprit à faire choſes mauvaiſes, ni ſouffrir rien qui ſoit indigne de moi. J'entends parler ici de l'innocence, quant aux hommes ; car, envers Dieu, nul ne ſe peut dire innocent, comme très-bien l'a dit David, Pſal. 14 ; & S. Paul aux Romains, Chap. 3, diſant : *Il n'eſt aucun juſte, non pas un ; il n'eſt aucun qui entende ; il n'eſt aucun qui cherche Dieu. Ils ont tous décliné, & ont été enſemble faits inutiles. Il n'y a aucun qui faſſe bien, il n'en y a pas juſques à un.* Leſquels lieux pourtant, en ce qu'ils diſent n'y avoir aucune innocence, ni juſtice en l'homme, doivent être entendus de l'homme ſelon Nature, non pas de celui qui eſt réconcilié par la grace, bonté & miſéricorde de Dieu, qui ne fait tort à perſonne, qui vit & chemine ſelon ſes commandemens ; car c'eſt l'innocent, duquel le Seigneur Dieu parle, quand il maudit celui qui battra l'ame de l'innocent ; & ailleurs, là où il admoneſte de ne répandre le ſang de l'innocent ; c'eſt-à-dire, de celui (dit le Pſalmiſte) qui craint le Seigneur, & chemine en ſes voies. ADR. QU'ES-CE QUE L'HOMME ? EPICT. SEMBLABLE A LA POMME ; CAR, COMME LES POMMES PENDENT AUX ARBRES ; AINSI SONT NOS CORPS, LESQUELS, OU TOMBENT, QUAND ILS SONT MURS ; OU SI BIEN TOST CHÉENT ENCORE TOUS VERDS. ADR. QU'EST LA CHOSE DE TOUTES LA PLUS LONGUE ? EPICT. L'ESPÉRANCE. ADR. QU'EST-CE QUE LA MORT ? EPICT. PERPÉTUELLE ASSURANCE. ADR. QU'EST-CE QUE LA MORT ? EPICT. CHOSE QU'AUCUN NE DOIT CRAINDRE, S'IL EST SAGE ; ENNEMIE DE LA VIE, PUISSANCE DIVINE, SUR TOUTE CHOSE VIVANTE ; CRAINTE DES PARENS, PROIE DES ENFANS, GRACE DE TESTAMENT, LANGAGE APRÈS LE TRÉPAS, DERNIÈRES LARMES, OUBLI APRÈS LA MÉMOIRE, BRANDON DU BUCHER, CHARGE DE SÉPULCRE, TILTRE DE MONUMENT ; MORT, C'EST LA FIN DE TOUS MAUX.]

JEAN COTREAU, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Chanoine de Tournay, a écrit Commentaires en forme de Sermons (en nombre trente-trois) expoſant familièrement les dix Commandemens de Dieu & remarquant les vices & crimes, tant de ceux des états que du peuple, ſelon la matière de chacun Commandement ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1576. Traité du Repos & tranquillité de l'Ame, diviſé

diviſé en trois Livres, contenant certains moyens propres pour nous réconcilier avec Dieu, & appaiſer la tempête de ce ſiècle tumultueux; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575.

JEAN DE COURCY, Chevalier Normand, a écrit en l'an 1416, ſix Livres de compilations d'Hiſtoires, depuis le déluge juſques à Matathias & aux Machabées : le premier Livre contient neuf Hiſtoires & quatre-vingt-treize chapitres : le ſecond, cinq Hiſtoires & ſoixante-cinq chapitres : le troiſième, quatre Hiſtoires & cinquante-huit chapitres : le quatrième, neuf Hiſtoires & ſoixante-cinq chapitres : le cinquième, dix Hiſtoires & quatre-vingt-quatre chapitres : le ſixième, cinq Hiſtoires & quarante-ſept chapitres : non imprimés, ſont en la Librairie d'Urfé, écrits ſur parchemin.

JEAN DE CUCHARMOIS, de Lyon, a traduit d'Italien en François, la très-récréative Hiſtoire des faits, geſtes, triomphes & proueſſes du très-preux & vaillant Chevalier Guerin, ſurnommé Meſchin, fils de Milon de Bourgoigne, Prince de Tarente, en ſon temps, Roi d'Albanie, lequel ſe trouva en pluſieurs provinces étranges, & en pluſieurs grandes batailles, aſſauts & rencontres, où il fit de merveilleux faits d'armes. Item comment ledit Guerin fut aux arbres du Soleil & de la Lune, & les conjura; puis comme il alla au milieu des montagnes d'Italie, où il trouva la belle Sybille en vie, avec laquelle il tint pluſieurs propos : & enfin fut porté par les Diables en purgatoire, où il vit choſes merveilleuſes. C'eſt un Roman compris en huit Livres, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Romain Morin, ſans date.

JEAN DE DAMAS [1]. Aphoriſmes de Jean de Damas*, ſouverain Médecin entre les Arabes; avec la vie d'icelui; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

[1] On varie touchant ce Médecin. Quelques-uns ont cru que c'étoit *Jean Meſué*; d'autres, que c'étoit ſon fils; & d'autres, qu'il diffère des précé-

dens. Les Aphoriſmes ici mentionnés ſont au nombre de cent ſoixante. L'Auteur vivoit en 1170, ou environ. (M. DE LA MONNOYE).

* S'il eſt queſtion ici de *Jean*, fils de *Meſué*, qui fut Médecin du Khalife Haroun Raſchid, il vécut dans le neuvième ſiècle, & non dans le douzième; non-ſeulement il pratiquoit la Médecine, mais il l'enſeignoit auſſi, & a écrit pluſieurs Ouvrages, dont celui, que nous appelons ordinairement l'*Electuaire de Meſué*, eſt entre les mains de tous ceux qui ſe mêlent de Pharmacie; & il y a grande apparence que c'eſt celui, qui eſt ici indiqué par du Verdier. Voy. la *Bibl. Orientale*, au mot JOHANNA BEN MASSOVIAH, p. 494.

JEAN DAMASCENE [1]. Traité de Saint Jean Damaſcene, des Images, traduit du Grec, imprimé à Paris, *in*-8°. par G. Morel, 1562. Apologie de Saint Jean Damaſcene, Docteur Grec, diviſée en trois Livres, contre Leon Iſaure, Empereur de Conſtantinople & ſes complices, adverſaires des Images ſacrées de l'Egliſe; imprimée à Verdun, 1573. Hiſtoire de Barlaam & de Joſaphat, Roi des Indes, traduite du Grec de Saint Jean Damaſcene, par Jean de Billy; imprimée à Paris, *in*-8°. par G. Chaudiere, 1578.

[1] Les *Prolégomènes* du P. Michel le Quien, ſavant & dernier Editeur des Œuvres de S. Jean Damaſcène, à Paris, en 2 vol. *in-fol.* 1712, ne laiſſent rien à ſouhaiter de tout ce qui peut ſe ſavoir touchant cet Auteur, qu'il croit n'être point mort avant l'an 756. —Voy. le mot BARLAAM, Tom. III, p. 206. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DEDEHU. Sermon funèbre déclamatoire, ſur le trépas de Madamoiſelle de la Baſtie, femme de Monſieur le Gouverneur de Dombes, imprimé à Lyon, par Michel Jove, 1568.

JEAN DEDEUX, Xaintongeois, Docteur en Théologie, a écrit Antitheſes de la SS. Euchariſtie & de la Cene des modernes, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1571 [1].

[1] Dans un Recueil d'anciennes Epigrammes, intitulé *Le Soulas d'Angoiſſe*, *in*-16. à Rouen, en 1549, ſans nom d'Imprimeur, on trouve ce Quatrain à Jean Dedeux, peut-être père de ce Théologien :

Vous étiés veuf, quelle male fortune
Hui vous rameine au joug malencontreux?

Par ci devant avés été Jean d'une ;
Ores vraiment vous ſerés Jean de Deux. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DHUMBERT a fait des Explications Françoiſes ſur tous les titres des neuf premiers Livres du Code de Juſtinian, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1558.

JEAN DIAZ [1]. Petit Sommaire de la Religion Chrétienne, contenant les principaux articles de notre Foi, par Jean Diaz, Eſpagnol *, imprimé à Lyon, 1562. *Calviniſte.*

[1] L'Hiſtoire Tragique de cet Eſpagnol Luthérien, que ſon propre frère, Alphonſe, Catholique outré, fit aſſaſſiner, en 1546, eſt connue ; outre la relation qui en a été publiée ſéparément, on trouve le fait amplement détaillé dans Sleïdan, Liv. XVII. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Diaz avoit étudié en Théologie, dans l'Univerſité de Paris. S'étant laiſſé ſéduire par les Ouvrages de Luther, il paſſa à Genève, & de-là à Strasbourg, où il s'attacha à Bucer, qu'il ſuivit à Ratisbonne, en 1545, d'où il ſe rendit à Neubourg, pour y corriger un Livre de Bucer qu'on y imprimoit. Son frère *Alphonſe*, qui étoit Avocat en Cour de Rome, vint l'y joindre, pour tâcher de le ramener à l'Egliſe Catholique ; n'ayant pu y réuſſir, il réſolut ſa mort, & le fit aſſaſſiner, ſous ſes yeux, d'un coup de hache ſur la tête, le 27 Mars 1546. — Voy. SLEÏDAN, Lib. XVII, & SPONDE, *Annal.* ad ann. 1546.

JEAN DIVERY, Médecin de Mante, natif d'Hiencourt en Beauvoiſin, a tranſlaté en rime, le Dialogue de Salomon & de Marcolphus, avec les Dits des ſept Sages & autres Philoſophes de Grece, imprimé à Paris, par Guillaume Euſtace, 1509 [1].

[1] Les Œuvres Latines de ce Médecin, rapportées par Simler, à la tête deſquelles eſt le nom *JOANNES DIVRIUS*, font voir qu'il faut plutôt écrire, en François, DIVRY que D'IVERY. Difficilement ſa Traduction du *Dialogue de Salomon & de Marcolphe* ſe trouveroit-elle aujourd'hui ; en récompenſe, l'Original Latin ayant été imprimé plus d'une fois, n'eſt pas rare ; ce n'eſt dans le fond qu'une boufonnerie, mais qui ne laiſſe pas d'avoir ſon ancienneté, puiſque Guillaume de Tyr, Ecrivain du douzième ſiècle, Chap. 1 de ſon treizième Livre de la *Guerre Sacrée*, fait mention des *Conférences de Salomon & de Marcolphe.* Les deux Livres Italiens, intitulés, l'un : *Aſtuzie Sottiliſime di Bertoldo* ; l'autre : *Le Piacevoli e ridicoloſe ſemplicità di Bertoldino, figliuolo di Bertoldo, con ſottili ed argute ſentenze della Marcolfa ſua madre*, ſont deux Copies de ce Dialogue. Ce *Jean Divry*, en 1509, étant

alors Bachelier en Médecine, revit l'*Enéide*, miſe, en vers François, par Octavien de S. Gelais. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DONGOIS, de Therouanne. Le Promptuaire de tout ce qui eſt advenu plus digne de mémoire, depuis la création du monde juſques à préſent, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de Bourdeaux, 1569. Recepte médicinale fort ſouveraine de l'huile Eſpagnole, appelée Huile magiſtrale [1], & la maniere de l'appliquer particuliérement ſelon les plaies ou maladies, où eſt déclaré qui étoit Aparice, Inventeur d'icelle; imprimée à Paris, *in*-8°. par la Veuve Mahier le Croux, 1572.

[1] L'*Huile Magiſtrale & Souveraine*, dont il eſt ici parlé, eſt une Allégorie Satirique, touchant ce qui s'eſt paſſé en France, à la S. Barthelemi. L'invention de cette Huile eſt attribuée à un perſonnage, nommé *Apatice*. Je lis ainſi, car *Aparice*, mot qui ne ſignifie rien, eſt une faute d'impreſſion. *Apatice*, de la manière dont on prononçoit alors le Grec, n'eſt autre choſe qu'Απάτιον, l'*Adreſſe*, la *Fraude*, dont usèrent Charles IX, & ſa mère Catherine de Médicis, pour faire tomber, à point nommé, dans le piège, l'Amiral de Coligny, & ſes adhérans. L'Auteur appelle *Eſpagnole* cette *Huile*, à cauſe que les opérations en reſſemblent à celles de l'Inquiſition d'Eſpagne. On cite de lui un autre Livre, intitulé *Avertiſſement aux Favoris des Princes, & Doctrine des Courtiſans*, *in*-12. Paris, chez Didier Millot, 1588. —Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DONGOIS, Tom. I, pag. 487. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DORAT, natif de Lymoges, Poëte & Lecteur Royal en Grec, en l'Univerſité de Paris, à bon droit appelé Homere Gaulois, & Pindare Grec-Latin, le plus rare & ſubtil eſprit de notre ſiécle, de l'école duquel ſont ſortis des hommes rares & admirables en ce dont ils ont fait profeſſion : étant encore comme un fanal poſé à la vue de ceux qui tâchent de viſiter l'oracle plus ſecret des Muſes, n'y ayant eu avant lui, dès les anciens ſiécles, homme qui l'ait devancé en ſtile ni érudition, a mis le filet & l'aiguille en main (comme on dit) à nos principaux Poëtes François; aſſavoir Ronſard, Bayf, Belleau & les autres, ſes Diſciples, pour façonner les ouvrages que nous voyons être ſortis d'eux : ſi bien que l'honneur du principal enrichiſſement de notre langue, lui en eſt dû; comme auſſi ils

Digitized by Google

confeſſent tenir de lui ce qu'ils ſavent de meilleur touchant la leçon des Poëtes Grecs & Latins, auparavant non connus, ne imités en ce Royaume, tant l'ignorance les y avoit gardé enſevelis. Et combien qu'il ſe ſoit entiérement adonné à faire des Odes, Epigrammes, Hymnes & autres genres de Poëſies, en Grec & en Latin, en grand nombre, juſques à paſſer plus de cinquante mille vers, ne cédant aucunement à ceux des anciens : il n'a laiſſé de poëtiſer en notre langue Françoiſe, dont n'a été imprimé que bien peu, & ſeulement ce que l'Imprimeur a arraché des mains de ceux à qui il en avoit donné la copie écrite de ſa main : encore a ce été à ſon déceu. Je n'en ai vu que ce qui en eſt ici mis : Epitaphes en Latin & en François, ſur le tombeau de Meſſire Anne de Montmorency, Pair & Connétable de France ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Ph. Gautier de Roville, 1567. Epithalame ou Chant Nuptial ſur le Mariage d'illuſtre Prince & Princeſſe, Henri de Lorraine, Duc de Guyſe, & Catarine de Cleves, Comteſſe d'Eu, auquel Epithalame chantent deux demichores, l'un de Jouvençaux, l'autre de Pucelles ; imprimé à Paris, 1571 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Aurat, Tom. I, pag. 443.

Sonnet de Guy le Fevre à Jean Dorat :

[*S'il eſt vrai, mon Dorat, ce que Platon doré*
En mots dorés écrit, que Dieu, formant l'eſſence
Des nés pour commander, meſla à leur naiſſance
De l'or, pour leur état rendre plus décoré,
Ce n'eſt pas ſans raiſon que tu ſois honoré
Comme Royal Poëte, & premier Prince en France
Sur tant de beaux eſprits, que ton Ronſard devance,
Et que ton beau nom ſoit de tous preſque adoré;
Car, & ton nom eſt d'or, & ta Muſe dorée,
Mais de l'or beaucoup plus a ton ame épurée,
Si j'oſe bien meſler à mon François l'Hébrieu.
Car la lumière eſt or : auſſi diſoit Pindare,
Que l'or eſt comme un feu, qui ſert la nuit d'un Fare,
Comme l'or de ton nom rayonne en chacun lieu.]

JEAN DOUBLET. Elégies de Jean Doublet, Dieppois (en nombre vingt-ſix) avec aucuns Epigrammes imités du Grec & du Latin; impr. à Paris, *in*-4°. par Charles l'Angelier, 1559.

Aux Epigrammes, Enigme, du Latin de Pulex:

[*Groſſe de moi, à trois Devins ma mère*
S'en enquéroit : l'un un fils annonça,
Par l'autre une fille elle eſpere,
Le tiers neutre me prononça.
Et tout fut vrai, car je fus Androgine :
Puis, ſur ma mort, l'un que pendu ſerai,
L'autre qu'un glaive eſt ma ruine,
Le tiers dit que je me noirai.
Nul ne mentit. Etant monté à peine
Deſſus un arbre, au bord de l'eau tout près,
J'avois épée, ell' ſe dégaine,
Et je tombe ſur elle après,
La teſte en l'eau ; mais venir n'y ſçut onques
L'un de mes pieds, aux branches accroché ;
Ainſi fils, fille, & neutre donques,
Je fus noyé, tué, branché.

L'Enigme de Cléobule:

Un père douze enfans porte,
Qui en ont trente chacun,
Tous de différente ſorte ;
Si l'un eſt blanc, l'autre eſt brun,
On les voit tous un à un,
Jamais deux, ni trois enſemble,
Et ſans qu'il en meure aucun,
Tous les jours meurent, ce ſemble.

Du Latin de Plaute.

S'il eſt quelqu'un qui deſire
Sans nul repos s'empeſcher,
Deux choſes lui faut chercher,
Une femme & un navire.

De Niobe pris du Grec :

De vive que j'étois, les Dieux
Me firent pierre par envie ;
Praxitele faiſant trop mieux,
De Pierre m'a remiſe en vie.]

Digitized by Google

JEAN DROUYN, Bachelier ez Loix & en Décret, a tranſlaté de Latin en proſe Françoiſe, le Regime d'honneur : l'Epilogue ou Sommaire, duquel Livre, il a mis en rime, au commencement ainſi,

Quand à la table tu ſeras,
Viſage joyeux tu auras,
Le ſel au couteau tu prendras,
Ne demande que mangeras;
Ce qu'on oſte ne demanderas,
Noiſe & querelle y fuiras,
Tes membres tous droits tu tiendras,
Nappe blanche te maintiendras;
De moucher, cracher t'abſtiendras,
De ce que manges donneras,
Ton morceau au plat ne mettras,
Et modérément tu boiras,
Puis graces à Dieu tu rendras.

imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Picot & Martin Havard, 1507.

JEAN DUEGNE. Le Miroir de conſolation pour les triſtes & affligés, fait de pluſieurs doctes & ſaints Diſcours ſpirituels, en forme de Paradoxes & Antitheſes, & des beaux exemples de la Religion Chrétienne; mis en François de l'Eſpagnol de Frère Jean Duegne, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, par François de Belleforeſt; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1583.

JEAN DURET, Avocat du Roi en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Molins, a écrit Paraphraſe ſur le ſtile de la Sénéchauſſée du Pays & Duché de Bourbonnois, où brièvement ſont touchées les diverſités des anciennes Loix, Procédures Judiciaires, abrogées; avec celles qui ſont maintenant uſitées en toutes Cours; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Vincent, 1571. Traité des peines & amendes, tant pour les matières criminelles que civiles, extrait des anciennes Loix des douze tables, de Solon & Draco : Conſtitutions canoniques, Loix civiles & impériales, accompagnées de la pratique Françoiſe;

imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1573. L'Armonie & Conférence des Magiſtrats Romains, avec les Officiers François, tant Laïques que Eccléſiaſtiques; où ſuccintement eſt traité de l'origine, progrès & juriſdiction d'un chacun, ſelon que les Loix civiles, Romaines & Françoiſes, l'ont permis; réduite en trois Livres; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1574. Commentaires & Annotations ſur l'Edit & Ordonnance du Roi Charles IX, pour le bien & autorité de juſtice & des Officiers de Sa Majeſté; de leur devoir en l'exercice d'icelle; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1573. Diſcours ſur les Incompétences & Récuſations, pour entendre en quelle juriſdiction il faut pourſuivre le ſien, & être pourſuivi; enſemble éviter les ports & faveurs qui ſurviennnent ez jugemens; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1574. Commentaires aux Coutumes du Duché de Bourbonnois, rapportées aux mœurs & obſervances du pays de Bourgogne, Berry, Auvergne, la Marche, Nivernois, & autres peu plus éloignés: & enſemblement conférées avec les anciens uſages des premières Monarchies & Gouvernemens, ſelon le témoignage des Docteurs Canoniques & civils, & Auteurs approuvés aux lettres humaines, par Jean Duret, Juriſconſulte de Molins; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Benoiſt Rigaud, 1585.

JEAN DUVET, Orfévre des Rois François I & Henri II, a pourtrait & taillé ſur tables de cuivre, les Figures de l'Apocalypſe Saint Jean, imprimées avec le texte du Livre de l'Apocalypſe, à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1561.

JEAN ECKIUS *. Le Manuel des lieux communs, de Jean Eckius, traduit de Latin, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Marnax, 1551, & par Hiérome de Marnef, à Paris, 1569.

* Ce fut un ſavant Profeſſeur en Théologie, de l'Univerſité d'Ingolſtad, connu par ſes Ecrits contre Luther & les autres Proteſtans d'Allemagne, & par les Conférences qu'il eut avec eux. Il mourut à Ingolſtad, le 10 Février 1543, dans ſa cinquante-ſeptième année. Il étoit né le 13 Novembre 1486.

JEAN

JEAN EDOUARD DU MONIN. Le Quarême diviſé en trois parties : première, le Triple Amour, ou l'Amour de Dieu, du monde Angélique, & du monde humain : ſeconde, la Peſte de la Peſte, ou jugement Divin, Tragédie : troiſième, la Conſuivance du Quarême ; imprimé à Paris, *in*-4°. chez Jean Parent, 1584.

JEAN DE L'ESPINE a écrit * Traité des tentations, & moyen d'y réſiſter, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1566. *Calviniſte.* Diſcours du vrai Sacrifice & du vrai Sacrificateur, imprimé à Lyon, par Claude Ravot, 1564. *Calviniſte.* Traité conſolatoire, contre toutes afflictions qui adviennent ordinairement aux Fidèles Chrétiens, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1565. *De même farine.* Défenſe & confirmation du Traité du vrai Sacrifice & Sacrificateur, à l'encontre des frivoles Réponſes & Argumens de René Benoiſt, Docteur en Théologie ; imprimée à Genève, *in*-8°. par Martin Bezart, 1567. *De même.* Traité pour ôter la crainte de mort & la faire deſirer à l'Homme fidèle, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Lertout, 1558. *Idem Calviniſte.*

* Ce Jean de l'Espine, ou de Spina, avoit été Religieux Auguſtin, avant que de devenir Miniſtre Proteſtant ; il avoit d'abord travaillé à convertir les Calviniſtes, mais Jean Rabec le pervertit à ſon tour, & il perſiſta, car il devint un zélé Calviniſte. Il aſſiſta, en cette qualité, au Colloque de Poiſſy, & eut d'autres conférences, comme Miniſtre député de ſa Secte, avec les Docteurs Catholiques. Il eut le bonheur d'échapper au maſſacre de la S. Barthelemy, & il mourut à Saumur, en 1594.

JEAN DE L'ESTRADE a traduit de Grec, Théophraſte, des odeurs ; avec Annotations des lieux plus notables & difficiles : enſemble l'Hiſtoire de quelques plantes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1556.

JEAN D'ESTRÉE, Joueur de Hautbois du Roi, a mis en notes de Muſique, quatre Livres de Danſerie, contenant le Chant de Branſles communs, gays, de Champagne, de Bourgogne, de Poitou, d'Ecoſſe, de Malthe, des Sabots, de la

Guerre & autres; Gaillardes, Pavanes, Ballets, Voltes, Baſſe-danſes, Hauberrois, Allemandes; imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas du Chemin, 1564.

JEAN EUSEBE *, Bourbonnois, Docteur Médecin, a écrit la Philoſophie Rationale, vulgairement appelée Dialectique, pour les Chirurgiens François; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1568. La Science du poulx, le meilleur & plus certain moyen de juger des maladies; imprimée par ledit Saugrain, 1568. *Inſtitutiones Grammaticæ perbreves in tabularum formam redactæ, Joan. Euſebio, Borbonenſi, Authore; Pariſiis, in*-4°. *apud Mich. Fezandat*, 1557.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 491, & corrigez la faute d'impreſſion, en liſant *Dialectique*, au lieu de *Diabolique*.

JEAN FABER, Evêque de Vienne en Autriche *. Voyez PIERRE GUIDO, NICOLAS CHESNEAU.

* Il mourut le 21 Mai 1541, âgé de ſoixante-trois ans.

JEAN FALCO, Docteur en Médecine, Doyen & Lecteur ordinaire en l'Univerſité de Montpellier, a écrit des gloſes ſur le Guidon, en François, ſpécialement ſur le Traité des plaies & ulcères, imprimées avec ledit Guidon, *in-fol.* par Conſtantin Fradin, 1520, & par Jean de Tournes, *in*-4°. 1559.

JEAN FALUEL, de Boulogne ſur la mer, Docteur en Théologie, a écrit Harangue funèbre, à l'imitation des anciens, pour deux Chevaliers François, l'un le Seigneur du Biez, Maréchal de France, l'autre le Seigneur de Vervin, Meſſire Jacques de Coucy, ſon gendre, Gouverneur de Boulogne; en mémoire de leurs héroïques vertus & témoignage de leur innocence, faite au jour que la déclaration d'icelle, fut publiée de l'Ordonnance du Roi; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean de l'Aſtré, 1570.

* C'eſt ainſi qu'il s'appeloit, & non FALLUET. Cet Auteur vivoit encore en 1588.

JEAN DE LA FARGUE, Docteur Médecin, a traduit du

Digitized by Google

Grec d'Hippocrates & augmenté d'un Commentaire, la Compoſition du corps humain, & deſcription de toutes ſes parties: le rapport qu'il a avec le monde; l'Inſtruction pour la ſanté & la Sphère de Médecine, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Huguetan, 1580.

JEAN FAY, ſieur Depaiſſes, Avocat général du Roi, au Parlement de Paris, a écrit Diſcours ſur ce qu'aucuns ſéditieux ont témérairement dit & ſoutenu, que pendant la minorité des Rois de France, leurs mères ne ſont capables de la Régence dudit Royaume, ains qu'elle appartient aux Princes mâles, qui ſont plus proches & habiles à ſuccéder à la Couronne; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Roffet, 1579.

[1] Il falloit dire JAQUES FAYE D'ESPESSES *, qui, ſuivant ſon Epitaphe, qu'on voit dans la Cathédrale de Senlis, étant mort le 20 Septembre, âgé de quarante-cinq ans, neuf mois, vingt-cinq jours, naquit par conſéquent le 26 Novembre 1544, & non pas le 6 Janvier 1543, ſuivant *Moréri*, ou ſes Auteurs. (M. DE LA MONNOYE).

* Faye d'Eſpeſſes, *Fayus Speſſæus*, ainſi que l'on a latiniſé ſon nom, étoit ſuivant la plupart de ſes Contemporains, d'une maiſon noble du Lyonnois. Il ſe maria richement à Lyon, en 1576. Homme merveilleux en tout, ſachant bien le Grec. Barnabé Briſſon lui vendit ſa charge d'Avocat-Général au Parlement de Paris, où il fut enſuite Préſident, toujours attaché au parti du Roi.

JEAN de Saint FERE, Doyen de l'Égliſe Collégiale de notre Dame de la Chapelle Taillefer, Diocèſe de Limoges, a écrit la République Chrétienne, diviſée en deux parties, contenant le vrai Miroir & Inſtitution d'un Prince Chrétien, pour bien & heureuſement conduire ſes mœurs & actions, en l'adminiſtration & gouvernement d'un Royaume, comme auſſi de tous ceux qui ont charge & maniement des affaires du public, & pareillement de toutes autres perſonnes qui deſirent vivre ſelon les vertus morales & intellectives, & conformer leur vie aux préceptes d'icelles: illuſtrée de la doctrine & innumérables exemples des Hiſtoires anciennes & modernes, priſes tant de la Sainte Écriture & anciens Pères de l'Égliſe, que des Auteurs profanes; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Poupy, 1578.

JEAN DU FEREY, Chevalier de Dur-Eſcu, Conſeiller du privé Conſeil du Roi, a traduit de Latin, le premier Livre des écrits de François Patrice, Siénois, Evêque de Cayette, traitant du règne ou domination d'un ſeul, dite Monarchie, & de l'Inſtitution d'un bon Roi; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1577 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 491 & 492.

JEAN LE FERON *, Avocat en Parlement à Paris, a écrit Catalogue des Connétables, Chanceliers, Grandmaîtres Amiraux, & Maréchaux de France & des Prevôts de Paris, contenant leurs érections, & établiſſemens, le temps & exercice de leurs états, mutation & variation d'iceux; leurs noms, ſurnoms, ſeigneuries & armoiries blaſonnées: enſemble un Abrégé de leurs faits; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1555. De la primitive Inſtitution des Rois, Herauds, & pourſuivans d'armes, imprimée à Paris, *in*-4°. par Maurice Menier, 1555.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean le Feron, Tom. I, pag. 492 & 493.

JEAN LE FEVRE, Avocat en la Cour de Parlement à Paris *, & Rapporteur référendaire de la Chancellerie de France, du temps que le Roi Charles le Quint règnoit, a écrit un Traité en rime, intitulé le Reſpit de la mort; avec annotations & autorités Latines au marge; imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1523.

* Ce Poëte vivoit ſous le règne de Charles V, dit *le Sage*. Son Poëme, *du Reſpit de la Mort*, eſt une fiction morale, où il y a peu d'invention; il le compoſa dans une maladie dangereuſe, pour s'aguérir, s'il étoit poſſible, avec l'idée de la mort, qu'il paroiſſoit redouter beaucoup. Ce qu'il y a de mieux dans cette compoſition, imprimée *in*-8°. en lettre Gothique, ſont les quatre premiers vers:

A tous ceux qui ce dit ôtront,
Salut; ſachent tous qu'ils morront.
Bonne choſe eſt d'avoir mémoire
De la fin pour acquérir gloire.

Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 104 & ſuiv.

Digitized by Google

JEAN FERE. Prières de Jean Fere, Prédicateur de Maience, tranſlatées en François [1].

[1] Ce Cordelier demeuroit à Mayence, & y prêchoit : Ecrivain fort modéré, ſe vantant de transférer dans ſes *Commentaires ſur l'Ecriture*, ce qu'il trouvoit d'orthodoxe dans ceux des Proteſtans. Il mourut le 8 Septembre 1554. Les Prières, de la Traduction deſquelles parle ici du Verdier, avoient été compoſées & imprimées en Allemand. Ce Religieux eſt bien plus connu par ſon nom Latin *Ferus*, que par l'Allemand *Wild*, de même ſignification. Voyez Bayle, au mot Ferus ; Colomiès, dans ſa *Bibliothèque Choiſie*, n°. 79 ; le mot Prières dans du Verdier, à la fin de la lettre P ; & les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, où il eſt dit « qu'Albert de Brande-» bourg s'étant emparé de Mayence, en 1552, il eut tant de conſidération » pour *Ferus*, qu'il épargna le Couvent dont il étoit Gardien, & lui permit » d'y reſter tranquillement. Il eſſaya de lui perſuader de quitter ſon ordre, » mais *Ferus* lui répondit : — Il y a tant d'années que je porte cet habit, & » il ne m'a jamais incommodé, pourquoi le quitterois-je ? » (M. de la Monnoye).

JEAN FERNEL *. Voyez Simon de Provenchieres [1].

*M. de Thou fait un grand éloge de Fernel. Il naquit à Amiens ; &, quoiqu'il ne ſe déterminât pas, dans les premiers temps de ſa jeuneſſe, à l'étude de la Médecine, dès qu'il s'y fut appliqué, il devint en peu de temps ſi habile, qu'il eut beaucoup de réputation, & toute la confiance de Henri Dauphin, fils de François I. Il eut beaucoup de peine à ſe déterminer à accepter la place de premier Médecin du Roi Henri II. Ce fut lui qui, à ce que l'on aſſure, guérit la ſtérilité de Catherine de Médicis. Le Roi lui propoſa cette cure en des termes qui méritent d'être rapportés : *Monſieur le Médecin, ferés-vous bien des enfans à ma femme?* Fernel lui répondit ſagement : *C'eſt à Dieu, Sire, à vous donner des enfans par ſa bénédiction ; c'eſt à vous à les faire, & à moy à y apporter ce qui eſt de la Médecine, ordonnée de Dieu pour le remède des infirmités humaines.* — On prétend que la Reine, par reconnoiſſance, lui faiſoit préſent de dix mille écus à chaque enfant dont elle accouchoit. Fernel mourut fort riche, à Paris, le 26 Avril 1558, âgé de cinquante-deux ans. On dit que le vrai nom de ſa famille étoit Fournel. De Thou s'eſt trompé, en plaçant ſa mort au 27 Mars (*Hiſt.* Lib. XXI), & Teiſſier, en diſant qu'il vécut ſoixante-douze ans (*Elog.* Tom. I, p. 129). Il mourut, comme je viens de le dire, le 26 Avril 1558, à cinquante-deux ans, & ſon Epitaphe en eſt la preuve. On la trouve dans l'éloge que lui a conſacré le Ghilini (*Théat. d'Uom.* Lett. pag. 82.) Quelques-uns ont prétendu qu'il étoit natif de Clermont, en Beauvaiſis, mais qu'il ſe diſoit d'Amiens, parce que ſon père en étoit ſorti. On prétend qu'il fut ſi touché de

la mort de ſa femme, qu'il mourut douze jours après elle. (Teiſſier, *ubi ſuprà*, & Paravicini, *Singularia de Viris erudit. claris.* pag. 87). Ce fait auroit bien mérité de trouver place dans ſon Epitaphe; &, quoique conſervé dans le Diſtique, rapporté par Teiſſier, il n'en eſt peut-être pas plus vrai. Romuald aſſure que Gui-Patin avoit une vie manuſcrite de Fernel, compoſée par Guillaume Capel, Médecin de Paris. Gui-Patin, dans ſes *Lettres*, fait de grands & fréquens éloges de Fernel. Je ne ſais quel eſt l'Ouvrage de ce Médecin, dont du Verdier ſemble annoncer que Simon de Provenchieres fut le Traducteur. Parmi les Ouvrages attribués à ce dernier par La Croix du Maine (Tom. II, pag. 415) il n'eſt parlé d'aucunes Traductions d'Ouvrages de Fernel.

[1] Du Verdier renvoie à SIMON DE PROVENCHIERES, Traducteur apparemment de quelque Ouvrage de Fernel; mais du Verdier en eſt demeuré à l'intention, & n'a donné, dans toute ſa Bibliothèque, aucun Article de Simon de Provenchieres. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE FEVRE, Dijonnois, Chanoine de Langres & Secrétaire du Cardinal de Givry, a écrit Dictionnaire des Rimes Françoiſes, réduit en bon ordre & augmenté d'un grand nombre de vocables & monoſyllabes, par lequel ſeront relevés infinis bons eſprits, Amateurs de la Poëſie Françoiſe, leſquels au lieu de ronger leurs ongles ou ſe grater la tête, pour trouver la mémoire d'une contrerime, perdent cependant de belles inventions qui s'écoulent; imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1572. Il a traduit auſſi en rime Françoiſe, les Emblêmes d'André Alciat; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LE FEVRE, Tom. I, pag. 494.

JEAN FIGON, de Montellimar, en Dauphiné, a décrit en vers François, la Courſe d'Atalante, & la Victoire d'Hippomene, Fable Poëtique; imprimée à Tholoſe, *in*-8o. par Jaques Colomiez, 1558. Amitié bannie du monde : Œuvre fait en forme de Dialogue par Cyre Theodore, Poëte Grec, & traduit en vers François par Jean Figon; imprimée à Tholoſe, *in*-8°. par P. du Puis, 1558. Le poëtique Trophée de Jean Figon, Dauphinois, contenant Odes, Epîtres & Epigrammes; imprimé à Tho-

Digitized by Google

loſe, *in*-8°. par G. Boudeville, 1556. Il a écrit en proſe la Pérégrination de l'enfant vertueux : Œuvre contenant le ſommaire des diſciplines qui conduiſent à plus haute vertu ; avec trois Chants Royaux parmi la proſe ; imprimée à Lyon, *in*-16. par François Arnoullet, 1584.

JEAN FILLEAU, Licencié en Droit, de Clermont en Beauvoiſis, a traduit de Latin, la Sainte Bible, réduite en Epitome par l'Hiſtoire Divine & Sacrée de Severe Sulpice [1], commençant dez la création du monde ; avec Apoſtilles & cottes des chapitres de la Bible, Hiſtoires & choſes notables : enſemble la conſidération de Dorothée, Évêque de Tyr, ſur la vie & mort des Prophètes & Apôtres : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Coquerel, 1570.

[1] Louis Giry, de l'Académie Françoiſe, mort en 1661, a donné une verſion de cet Ouvrage de Sulpice Severe, autant bonne, que celle de Filleau étoit mauvaiſe. Sulpice Sévère, Prêtre du Diocèſe d'Agen, mourut au commencement du cinquième ſiècle. L'*Abrégé de la Vie des Prophètes, Apôtres*, &c. petit Livre plein de fables & d'impertinences, ne peut être du Dorothée, à qui on l'attribue, ni même d'un Ecrivain, qui ait eu une médiocre connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. C'eſt à quoi Jean Filleau, homme ſans critique, n'a fait, ni pu faire réflexion, ayant eu ſi peu d'habileté, qu'il n'a ſu interpréter convenablement le mot *Synopſis*, qui fait le titre du Livre, l'ayant rendu par *Conſidération*, au lieu de le rendre par *Abrégé*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FONTAINE a écrit petit Jardin pour les enfans, profitable pour apprendre le Latin, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Loys & Charles Peſnot, 1562.

JEAN DE LA FONTAINE, de Valenciennes, en la Comté de Haynaud, a écrit en rime Françoiſe, Traité de la Transformation métallique, intitulé autrement, la Fontaine des Amoureux de ſcience, imprimé avec un autre Traité de Nicolas Flamel, du même ſujet, à Paris, par Guillaume Guillard, 1561.

JEAN DE FONTENAY, natif d'Orléans, demeurant en

Avignon, a écrit un Livre d'Agoriſme [1], appelé autrement chiffres. *Ecrit en main.* Il vivoit en l'an 1500.

[1] Ou du Verdier, ou Fôntenay a mal écrit *Agoriſme* pour *Algoriſme.* Régulièrement on devoit écrire *Algorithme*, de l'Article Arabe *al*, & du mot Grec ἀριθμὸς, *nombre.* Ménage le dérive de λόγος & d'ἀριθμὸς. Je crois bien, comme lui, que l'Italien *Algoriſmo* vient du Grec corrompu λογαριθμὸς, mais il y faut toujours ajouter l'Article Arabe *al.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FORNIER, de Montauban en Quercy, a écrit en vers François, les Epigrammes Erotiques (en nombre deux cens un) imprimées à Tholoſe, *in*-8°. par Jaques Colomiez. Chanſons Lyriques, en nombre dix-neuf, imprimées à Tholoſe, *in*-16. par Guion Boudeville. L'Uranie, au très-Chrétien Roi de France Henri II de ce nom, contenant dix huit Sonnets, auxquels il décrit l'Horoſcope de la nativité de ce grand Roi; avec la figure d'icelle, qui fut l'an 1529, le dernier de Mars, à ſix heures, quinze minutes du matin, & autres figures ſervant à cette matière : plus l'Uranomachie du Thoreau & du Capricorne, auquel combat céleſte le Thoreau & le Capricorne, ſont pris pour ſignificateurs de deux graves Princes, comme étant les ſignes aſcendans, en leurs naiſſances; deſquels le Thoreau eſt maiſon de Venus, & exaltation de la Lune : & le Capricorne eſt maiſon de Saturne, & exaltation de Mars; & par le naturel mouvement des cieux, ſe ſuivent en la forme que l'Auteur décrit leurs figures colloquées au Zodiaque; avec brièves Annotations ſur les Phénomenes d'icelle Uranomachie; imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1555. Il a traduit en Stances Françoiſes, les quinze premiers Chants de Roland Furieux, compoſés en Tuſcan par Loys Arioſte, Ferrarois; imprimés à Paris, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1555. Il a traduit auſſi du Grec de Partenius de Nicée, ancien Auteur, en proſe Françoiſe, les Affections de divers Amans, Livre contenant trente-ſix chapitres : plus les narrations d'Amour de Plutarque, traduites par ledit Fornier; imprimées à Paris, *in*-8°. par Gilles Robinot. L'Hiſtoire des guerres faites en pluſieurs lieux de la France,

Digitized by Google

France, tant en la Guienne & Languedoc contre les hérétiques, qu'ailleurs contre certains ennemis de la Couronne : & de la conquête de la Terre Sainte : & de tout ce qui eſt advenu en France, digne de mémoire, depuis l'an 1200 juſquà l'an 1311, auquel tous les Templiers furent détruits : miſe en langue Françoiſe, par Jean Fournier; imprimée à Tholoſe, *in*-4°. par Jaques Colomiez, 1568.

Au Chant cinquième de Roland Furieux.

[*Tous animaux, leſquels ſont en la terre,*
Vivent en paix, & tranquille eſt leur fait;
Ou bien, s'ils ont débat, & ſe font guerre,
A la fémelle onc le maſle n'en fait;
L'Ourſe avec l'Ours ſeure, par les bois erre;
Près du Lion la Lionne ſe plaît,
Avec le Loup la Louve eſt ſans contrainte,
Et du Taureau la Vache n'a point crainte.
Quelle furie & peſte tant infâme,
Vient à troubler les hommes vicieux?
Qu'on oyt touſiours le mary & la femme,
S'entrepincer de mots pernicieux?
S'égratigner d'outrage qui diffame,
Baigner de plaincts ſeulement, mais bien pire,
Souvent de ſang les baigne leur folle ire.]

JEAN DE LA FOSSE a traduit du Latin de Joachim Perion, Docteur en Théologie, de l'Ordre de Saint Benoiſt, les Vies des Patriarches de l'ancien Teſtament, imprimées à Paris, *in*-8o. par Jaques Kerver, 1557. Livre de la Vie & Faits des douze Apôtres, traduit du Latin dudit Perion, par le même de la Foſſe; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles Perier, 1552.

JEAN DE FRANCHIERES *, grand Prieur d'Aquitaine, a écrit en quatre Livres, la Faulconnerie, recueillie des Livres de M. Martino, Malopin, Michelin, & Amé Caſſian; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1567.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Franchieres, Tom. I, pag. 498.

*JEAN DE FREGEVILLE [1]. La Chronologie de Jean de

[1] Biblioth. Fran. *Tom. IV.* Du Verd. *Tom. II.*

Fregeville, de la maiſon de Gaut, natif de Realmont en Albigeois, contenant la générale durée du monde, démontrée par la parole de Dieu; imprimée à Paris, *in*-4°. par Abraham Dauvel, 1582. Traité Chronologique, contenant pluſieurs belles recherches & reſtitution des anciennes ſupputations des Ægyptiens, Aſſyriens, Medes & Perſes, conformes à l'Hiſtoire Sainte; avec une Apologie du calcul de ſa Chronologie, que quelques-uns recentement ont voulu taxer: Traité très-utile pour l'intelligence des anciennes Hiſtoires; imprimé à Paris, *in*-4°. par Timothée Jouan, 1583.

[1] On lit dans le *Scaligerana ſecunda*, au mot FRÉGEVILLE, ce qui ſuit: *Frégeville non magnì fit à Scaligero:* La Croix du Maine (Tom. I, pag. 500) écrit mal FRIGEVILLE. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE FRERE, de la Val, a écrit le Charideme, ou du mépris de la mort, proſe; avec pluſieurs Vers Chrétiens, contenant les louanges de Dieu: & quelques Tetraſtiques, ou Quatrains, eſquels ſont compris pluſieurs préceptes de bien vivre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1579. Recueil des propres noms modernes de la Géographie, confrontés aux anciens, par ordre Alphabétique; enrichis d'une brieve obſervation de leurs ſituations; imprimés avec le Dictionnaire François-Latin, ſur la fin d'icelui, à Paris, *in-fol* par Gilles Gourbin, 1572. Les Vies des Saints, dont l'Égliſe Catholique fait Fête & Mémoire ez mois de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, extraites, recueillies & faites Françoiſes, par Jean le Frere & Jacques Tigeou, Pierre Vieil & Paſchal Robin, contenues au troiſième Tome de la Vie des Saints; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau. Oraiſon funèbre faite à Rome, aux obſéques du très-Chrétien Roi de France, Charles IX, par Marc Antoine de Muret, Lymoſin, Juriſconſulte & Citoyen de Rome, traduite de Latin en François, par ledit Jean le Frere, & imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1574. L'Hiſtoire des troubles & guerres de France, de la Popeliniere, corrigée par ledit Jean le Frere; & imprimée ſous ſon nom, à Paris, *in*-8°.

Digitized by Google

La Traduction du Joſephe, faite par François Bourgoin, corrigée par Jean le Frere; imprimée par Nicolas Cheſneau *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean le Frere, Tom. I, pag. 498 & 499.

JEAN FROISSARD, qui vivoit du temps de la bataille de Poitiers, en laquelle le Roi Jean fut priſonnier, a écrit l'Hiſtoire & Chronique de France & d'Angleterre, commençant, en l'an 1326, par ce grand Comte Philippe, premier Roi de France, de la lignée des Valois, & par les guerres d'entre lui & le Roi d'Angleterre Edouard III du nom, ſoi-diſant auſſi Roi de France, par ſa mère, ſœur de trois Rois précédens, & finiſſant à la mort du Roi Richard d'Angleterre, en l'an 1400; imprimée à Lyon, *in-fol.* en quatre Volumes, par Jean de Tournes; le premier & ſecond, en l'an 1559, le troiſième, en 1560, & le quatrième, en 1561 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Froissard, Tom. I, pag. 500 & ſuiv.

JEAN GACHY, de Cluſes, ſoi-diſant des Frères Mineurs le moindre, a écrit en rime, Trialogue nouveau, contenant l'expreſſion des erreurs de Martin Luther; les Doléances de Hiérarchie Eccléſiaſtique: & les Triomphes de vérité invincible, où ſont introduits pour interlocuteurs, Zèle Divin, Hiérarchie Eccléſiaſtique, & Vérité invincible; imprimé *in*-8°. l'an 1524.

JEAN DE GAIGNY, Docteur en Théologie, Conſeiller & premier Aumônier du Roi François I, a traduit de Latin, Sermons des ſix paroles de Jeſus-Chriſt en croix, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1543. Fructueuſe Expoſition ſur les Epîtres de S. Paul aux Romains & Hébrieux, par Primaſius, jadis Diſciple de Saint Auguſtin, tranſlatée auſſi de Latin, par ledit de Gaigny, par le commandement du très-Chrétien Roi François I de ce nom; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Roffet, 1549. Sermons de Guerricus, Abbé d'Igny,

tranſlatés de Latin, par le même de Gaigny; imprimés à Paris, *in*-8°. par Simon Colinez *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 502 & 503.

JEAN LE GALOIS fut natif d'Aubepierre, & a fait le Fabliau de la bourſe pleine de ſens, qui eſt moral.

[Un riche Marchand de Deſiſe, nommé Renier, marié à une honnête Dame, qu'il careſſoit aſſez, aimoit toutesfois une putain. Cette femme s'appercevant qu'il portoit hors la maiſon, ce qui lui appartenoit, & néanmoins le connoiſſant pour homme aſſez groſſier, un jour qu'il délibéroit aller à la foire de Troie, le pria lui apporter une bourſe de la valeur d'un denier, pleine de ſens: ce qu'il mit en ſon mémoire. Après allant viſiter Mabile, ſa garce, elle lui demanda une robbe. Le temps de la foire approchant, Renier partit de ſa maiſon, & venu à Troie, fit grand profit de ſa marchandiſe, laquelle il r'employa en autres eſpèces, puis ſe ſouvenant de ſa garce, il lui va acheter une belle robbe, & encore ne voulant oublier ſa femme, s'enquit où l'on vendoit des bourſes pleines de ſens. Celui auquel il s'adreſſa, qui n'étoit pas plus habile homme que lui, le renvoye à un Savoyard eſpicier, ou vendeur de drogues, & cetui-ci non plus ſage que l'autre, l'adreſſa à un vieil homme Eſpagnol; lequel ſut ſi bien interroger Renier, qu'il lui confeſſa être marié à une honnête Dame, qui l'avoit prié lui apporter cette bourſe, & ſa putain une robbe. L'Eſpagnol lui montra la faute qu'il commettoit de paillarder, ayant épouſé une ſi ſage femme: toutesfois s'il ſe vouloit aſſurer de l'amitié de l'une & de l'autre, enſemble connoître celle qui lui portoit plus vraie affection, qu'il devançât ſes charriots d'un jour ou deux: & ſe vêtant de méchans habillemens, fît courir le bruit qu'il avoit tout perdu. Après cela qu'il vînt voir ſa garce, & puis ſa femme, & ſelon la réception qu'elles lui feroient, il jugeât de leur amitié. Le ſage avertiſſement de l'Eſpagnol, ayant ouvert à Renier, les yeux de ſon entendement, il commande à ſes gens arriver à Deſiſe, à certain jour qu'il leur dit, & non plutôt. Cependant il les devance, & avant qu'entrer en la ville, ayant ôté ſes vêtemens accoutumés, comme s'il fût échappé de brigans, il vient qu'il étoit la nuit, heurter en la maiſon de Mabile, laquelle lui ouvrit l'huis; mais le voyant en ſi pauvre état, lui demanda qui il étoit. Renier répondit qu'il avoit tout perdu, & ſe venoit cacher, ne voulant que ſes créanciers le trouvaſſent, car il n'avoit moyen de leur ſatisfaire, pource qu'il devoit beaucoup plus qu'il n'avoit vaillant. La garce lui dit, qu'il allât donc autre part: & nonobſtant que Renier lui ramenteuſt les biens que jadis il lui avoit faits, ſus l'heure même elle le chaſſa hors de ſa maiſon. De là il vient à la ſienne, qu'il étoit nuit toute noire: & huchant ſa femme, elle qui entendit ſa voix,

Digitized by Google

deſcendit incontinent, & lui vint ouvrir la porte. Renier entré & joyeuſement reçu, ne fut pas ſi-tôt monté en ſa chambre, que ſa femme lui demanda la cauſe pourquoi il étoit en ſi pauvre état : à quoi il répondit en peu de mots, m'amie j'ai tout perdu ma marchandiſe, &, qui pis eſt, je dois beaucoup plus qu'il ne me reſte de vaillant, ſe montrant fort courroucé. La Dame lui dit qu'il ne ſe fâchât, qu'elle avoit encore bien vaillant dix mille livres de ſon patrimoine, lequel lui abandonnoit pour payer ſes dettes. Cependant qu'il dépouillât cette méchante robbe, qu'il en prît une meilleure, & fît bonne chère : puis l'ayant fait manger, ils s'en vont coucher. Le lendemain la nouvelle de la perte de Renier, fut ſue par toute la ville, dès le point du jour : car la garce l'avoit publiée. De ſorte que ſa maiſon ſe vit incontinent pleine de ſes Créanciers ou Cautions, auxquels Renier faiſant bien du piteux, remontre comme il avoit tout perdu : les priant avoir patience auſſi-bien que lui, ce qui en étonna pluſieurs ; mais ſur ce point voici arrivé ſon valet, avec ſon palefroy, étant ſuivi des charriots qui portoient ſa marchandiſe. Lors ayant conté, en préſence de la compagnie, l'occaſion de ſa feinte perte : ſa femme lui dit, qu'il lui avoit apporté la bourſe qu'elle demandoit : & Renier aſſuré de ſa fidélité, par la preuve qu'il en avoit trouvée, lui donna la robe promiſe à la garce ; ayant par la ſageſſe d'autrui, appris à connoître la différence d'une vraie & feinte amitié.]

JEAN GARDEI FAGET a traduit de Latin, la Collection des fleurs de Lactance Firmian, contenant Sentences très-belles & pleines de piété & doctrine, réduite en lieux communs par Thomas Becon ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Clément Baudin, 1558.

Au Chapitre cinquième du Livre de la vraie Adoration.

[Toute la vertu & doctrine des Philoſophes, eſt ſans chef, d'autant qu'ils ignorent Dieu, qui eſt le chef de vertu & doctrine. Lequel qui ne le connoît eſt aveugle, combien qu'il voye : eſt ſourd combien qu'il oye : eſt muet combien qu'il parle. Mais quand il aura connu le Créateur & Père de toutes choſes, lors il verra, il orra, il parlera, pour ce qu'il a commencé à avoir chef, auquel tous les ſens ſont aſſis, c'eſt-à-dire, les yeux, les oreilles, & la langue. Certainement celui voit, qui, des yeux de ſon cœur, regarde la vérité en laquelle eſt Dieu, ou Dieu auquel eſt la vérité. Celui oit qui imprime & fiche en ſon cœur, la parole de Dieu, & les règles de vie : celui parle, qui, déterminant des choſes céleſtes, déclare la vertu & la Majeſté du ſeul Dieu. Parquoi il ne faut douter que celui ne ſoit méchant, qui n'aura connu Dieu : & toutes les vertus qu'il penſe avoir ou poſſéder, ſont trouvées en cette mortifere voie, remplie de ténèbres.

JEAN GARDET, Bourbonnois, a écrit, aidé de Dominique Bertin, Pariſien, Epitome ou Extrait abrégé des dix Livres d'Architecture de Marc Vitruve Pollion, enrichi de figures & pourtraits; avec les Annotations ſur les plus difficiles paſſages de l'Auteur; imprimé à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1567.

JEAN GARNIER a écrit [1] Confeſſion de la Foi Chrétienne, contenant cent articles, ſelon l'ordre du Symbole des Apôtres, faite & déclarée en l'Egliſe Françoiſe de Straſbourg; imprimée à Straſbourg, *in*-8°. par Jaques Poullain & René Houldouyn, 1555. *Calvinique.*

[1] Bèze, pag. 454 du Tom. III de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, fait mention de ce GARNIER, Miniſtre pour lors à Metz, & qui l'avoit été de Strasbourg. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN GARNOT, Médecin, natif d'Iverre, a écrit Catholique Démonſtration de la Divine Eſſence de Dieu; aſſavoir briève & utile Déclaration d'aucuns lieux obſcurs de la Bible, & principalement des Saints Prophètes, touchant l'Eſſence de Dieu ou de la Divinité; avec une exhortation du devoir de l'homme, comment & pourquoi il ſe doit étudier d'apprendre & ſavoir le Saint Commandement de Dieu; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Normant, 1564 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 504.

JEAN GAY, Procureur en la Cour de Parlement de Tholoſe, a écrit l'Hiſtoire des Schiſmes & Héréſies des Albigeois, conforme à celle de préſent, par laquelle appert que pluſieurs grands Princes & Seigneurs ſont tombés en extrêmes déſolations & ruines, pour avoir favoriſé aux Hérétiques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Gautier, 1561.

JEAN LE GENDRE, d'Orléans, Mathématicien, a écrit le tiers Livre & continuation de la fleur & mer des Hiſtoires, où ſont contenues les Hiſtoires plus célèbres & mémorables,

Digitized by Google

advenues tant en l'Aſie & Afrique, qu'en l'Europe, commençant en l'an 1533, & continuant juſques en l'an 1550; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Réal, pour Philippes le Noir, audit an. Briève Introduction en la Muſique, tant au plain chant que choſes faites; imprimée à Paris, par Pierre Attaignant, 1554 *.

* Ce Livre eſt de JEAN LE GENDRE, Pariſien, dont parle La Croix du Maine, Tom. I, pag. 505.

JEAN GERSON, Docteur en Théologie, Chancelier de l'Univerſité de Paris, a écrit la Mendicité ſpirituelle, les Méditations de l'Ame, le Conſolatif de triſteſſe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1519. Confeſſional, autrement appelé le Directoire des Confeſſeurs, imprimé à Paris, *in*-8°. par Poncet le Preux, 1539. Opus Tripartitum, le Livre des trois parties; c'eſt aſſavoir des Commandements de Dieu, de Confeſſion & de l'Art de bien mourir; qui eſt inſtruction pour les Curés, Vicaires, Maîtres d'Écoles, d'Hôpitaux & toutes autres qualités de gens; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Maréchal, 1490. & à Paris, *in*-16. par Guillaume Thibault, 1556. Il a traduit auſſi du Latin du Docteur Séraphic Saint Bonaventure, l'Aiguillon de l'Amour Divine, avec le Prologue dudit Gerſon; imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre le Caron, demeurant en la rue de Quinquempoix, 1454. Harangue par manière de remontrance, faite au Roi Charles VI, par Maître Jean Gerſon, propoſant pour & au nom de l'Univerſité de Paris, touchant le Gouvernement du Roi & du Royaume; avec les proteſtations du Roi Charles VII, ſur la déterminaiſon du Concile de Baſle; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1550. De l'Imitation de Jeſus-Chriſt, Livres IV, traduits du Latin de Jean Gerſon *, imprimée à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1576. Le Livre du Tréſor de Sapience, compoſé par Maître Jean Gerſon, en forme d'un Dialogue, entre le Diſciple & Sapience; imprimé à Tholoſe, *in*-8°. par Jaques Colomiés, 1564.

* Voy. ci-deſſus, p. 357 & 358, à l'Art. de JEAN BOUILLON, ce que j'ai dit au ſujet du Livre de l'*Imitation*, attribué à Jean Gerſon. —Voy. auſſi LA

Croix du Maine, & les notes ; au mot Jean Gerson, Tom. I, pag. 506 & ſuiv.

JEAN DE LA GESSÉE, Mauveſinois *. Les premières Œuvres Françoiſes de Jean de la Geſſée, Secrétaire de la Chambre de Monſeigneur le Duc d'Anjou, fils & frere de Roi; aſſavoir les Jeuneſſes, Livres vj; les Mêlanges, Livres vij; les Amours de Marguerite, Livres iv; les Amours de Severe, Livres iij; les Amours de Graſinde, Livres ij; les Diſcours Poëtiques, Livres ij; le tout en vers & compris en un gros Volume; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Chriſtople Plantin, 1583. Il avoit écrit auparavant, le Tombeau de très-excellent Prince Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, occis devant la Rochelle, au mois de Mars 1573 : plus trois Odes ſur le même ſujet; imprimées à Paris. Les Soupirs de la France, ſur le départ du Roi de Pologne, en ving-ſept Sonnets, faits à ce propos en faveur des Princes, & Grands Seigneurs de ce Royaume; imprimés à Paris, *in*-4°. par Gilles Blaiſe, 1573. Ode ſur le Retour & Avantvenue du Roi de Pologne en France, imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud; avec la Déclaration des Seigneurs Polonnois, ſur ledit Retour, 1574. Exécration ſur les Infracteurs de la Paix, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Borel, 1572. Le Tombeau de Henry de Foix, Comte de Candale, d'Eſterac & Bevauges en Guyenne, occis au ſiége de Somiers en Languedoc; imprimé à Paris, par Gilles Blaiſe, 1573. La Rocheléide, ou Diſcours en vers, ſur la ville de la Rochelle, aſſiégée par le camp du Roi; avec une Ode ſur les troubles de France; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Blaiſe, 1573. Diſcours, en diverſes Poëſies, ſur l'entière pacification des troubles advenus en ce Royaume, imprimé à Paris, *in*-4°. par Laurens Chancelier, 1573. Les Odes Satyres, en nombre dix; avec cinq Sonnets, imprimés à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1578. Lettres miſſives, Diſcours & Harangues familières, en proſe, de Jean de la Geſſée, à Paris, *in*-16. par Jean de Laſtre, 1579. *JO. Geſſei, Mauveſii, è Gaſconia, Henrias, variis poëmatum & carminum*

carminum generibus illuſtrata ad Sereniſſ. Principem Henricum Valeſium, Regem Poloniæ & Andium Ducem; Pariſiis excud. Ægidius Blaſius, 1573. Ejuſdem Epigrammata, impreſſa Pariſ. in-8°. apud Dionyſium à Prato, 1580.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot JEAN DE LA GELÉE, Tom. I, pag. 508 & 509.

Aux Jeuneſſes.

[*Ferai-je voir au jour mes écrits pleins d'enfance ?*
Si je le fais, l'envie à ſon nez me prendra ;
Ne le faiſant auſſi, pour oiſif me tiendra ;
Donques je le feray, ſi je ne fais offenſe.
Faire offenſe ! nenny : je ferai bien outrance
Aux ans ainſi défaits, & la Mort qui viendra :
Je m'en vais donc le faire, hé ! qui me reprendra,
Si je fay ce qu'on fait contre l'orde ignorance ?
Le faſſe qui voudra, je ne le ferai pas ;
Si je le fay, c'eſt fait ! je m'expoſe aux plus bas ;
Mais ne le faiſant point, je le doy pourtant faire.
Je doute en le faiſant, ne le faiſant, j'ai tort.
Quoi donc, je le ferai, le faiſant pour deffaire
L'envie, la pareſſe, & le temps, & la mort.

Au quatrième Livre des Mêlanges. Sur l'Anagramme de MARGUERITE DE VALOYS.

Je cherche la victoire
Du vice combattu,
VERTU, AYDEZ MA GLOIRE,
GLOIRE, AYDEZ MA VERTU.

Sur celui de CATHERINE DE NAVARRE.

D'un royal ſang de renom
Tu viens, Navarroiſe Grace ;
Et, s'il faut croire ton nom,
UN T'AURA REINE DE RACE.

Imitation de l'Epigramme d'Auzone, *Toxica zelotypo*, &c.

Une femme adultère à ſon mari jaloux
Vint bailler du poiſon, & lui ſemblant trop doux

Pour encourir la mort, du vif argent y meſle,
Afin qu'un double effort haſtaſt ſa mort rebelle.
Que les Dieux ſont ſoigneux & pleins de piété!
Ceſte femme, monſtrant plus grande cruauté,
Procura ſon ſalut; & ſi la deſtinée
Fit valoir à ſon gré double poiſon donnée.

Aux Diſcours.

LA FORTUNE. Diſcours II.

L'homme naiſt pour mourir, & ſa douteuſe vie
D'une mer d'encombriers eſt icy pourſuivie,
Ore leur faiſant teſte, ore cedant aux flots
Des périls journaliers: comme les Matelots
Voguant par l'Océan, où l'aſpre Nord & l'onde
Single & frappe leurs nefs d'une ire vagabonde;
Cil qui ſuit néanmoins le ſentier non batu,
Marche, comblé de loz, d'honneur & de vertu;
Et ſi cette Déeſſe, à qui tout eſt poſſible,
J'entends Dame Fortune, aux vainqueurs invincible,
Luy preſte ſon ſecours: en peu d'eſpace il fait
Je ne ſçay quoy de grand, d'heureux & de parfait.
DES PRUNEAUX, je voy bien que ce mot de Fortune,
Qu'en Poëte j'uſurpe à la mode commune,
Sonne mal entre nous, & ſans feinte ſouſtiens
Qu'il ne doit plaire à ceux qui ſont vrayment Chreſtiens:
Toutefois, puiſqu'il faut qu'en Payen je m'eſgaye,
Diſcourant à demy ſur une choſe vraye,
Gouſte un peu mon langage, avec meſme ſoulas
Que l'on dit qu'à regret le noble Archéſilas
Oyoit ſouvent la voix rude & lourde à merveille
De ceux qui offenſoient ſa délicate oreille,
Afin qu'après il euſt plus de contentement,
Oyant haranguer ceux qui parloient doctement.
Je viens donques icy pour t'aborder en homme,
Qui n'eſt faux Chiromant, ni vain Phyſionome;
Mais je prends à propos cet honneſte loiſir,
Et je le fais auſſi pour te donner plaiſir.
Ainſi l'alme ſanté, par mes vers exaltée;
Ainſi celle qui tient la corne d'Amaltée,
Rende l'une à ton corps une gaye ſaiſon,
Et l'autre de ſes dons empliſſe ta maiſon.
Saiſi d'étonnement, & d'allégreſſe enſemble,
J'ay hanté puis n'aguere une femme qui ſemble

Digitized by Google

Aſſez courtoiſe à voir : les attraits de ſon œil,
Sa face qui ſoupire & l'humbleſſe & l'orgueil,
Son port, ſa contenance & ſa ſuperbe alleure,
Temoignent qu'il n'en eſt de pire, ne meilleure;
C'eſt en ſomme le plus qu'en elle j'apperçoy;
Car, de l'appeler fine, indiſcrete & ſans foy,
Volage, peu conſtante, & ſujette à diffame,
Je comprends tout cela, quand je dis qu'elle eſt femme.
Or jaçoit qu'elle emprunte eſtat & nom divers,
Sa maiſtriſe pourtant maiſtriſe l'univers;
Et bien qu'elle ne ſoit touſiours à ſoy ſemblable,
Par ſes varietes paroît émerveillable.
Les Peintres inventifs, & les Poëtes vieux,
Lui mettent (mais à tort) un bandeau ſur les yeux;
Ils plantent ſes deux pieds ſur une ronde boule,
D'un voile enflé du vent qui comme elle s'écoule,
Couvrant un peu ſon chef & ſon corps d'un coſté,
Ils ont légérement ſes habits dénoté:
Quant à moy, ſans taxer par l'une de ces monſtres
Son indiſcrétion, par l'autre ſes rencontres,
Ou ſes mobilités, & par le ſigne tiers
La ſimple nudité, qu'elle fuit volontiers;
Je la dépeins toute autre, & déſormais ordonne
Que de toile, ou drap d'or une robe on lui donne;
Car, puiſqu'elle eſt ſi riche, & promet largement,
Son dos ne doit veſtir un vil accouſtrement.
Elle eſt chauve non plus ni devant, ni derrière;
Ses poils bien retrouſſés, d'une gaye manière,
Empeſchent qu'on ne puiſſe aux cheveux l'attraper;
Car elle échappe alors qu'elle veut échapper.
Au ſurplus il ne faut l'aſſeoir deſſus un globe,
Pour monſtrer qu'elle gliſſe, & de nous ſe dérobe,
Suyvant ſon naturel; aſſez, ſans tout cela,
On voit comme elle marche & vole çà & là.
Des moindres Laboureurs, juſqu'aux plus grands Monarques,
Elle tire ſes droits, ſes titres & ſes marques;
Et Royne ſur la terre, & Royne ſur les eaux,
Domine les Cités, & conduit les vaiſſeaux.
Alors que nous trempons le fer dans nos entrailles,
Mars lui doit le ſuccès des guerres & batailles,
Neptune le trafic des avares Marchands,
Bacchus l'amas des vins, Cérès l'heur de ſes champs,
Nous-meſmes luy devons, & ſa ſeule parole
Ore nous esjouit, ores nous eſconſole:

De-là vient après nous l'aſſeurance & la peur,
La perte & le profit, le repos & labeur,
L'attente & déſeſpoir, la grace & la furie,
L'aiſance & malheurté, ſa brigade chérie,
Brigade, qui pourſuit des premiers aux derniers,
Princes, Soldats, Amants, Tréſoriers, Mariniers;
Tant qne ſon ris leur rit, ils vivent ſans encombre;
Et, dès qu'il ceſſe auſſi, leur nombre n'eſt qu'une ombre,
Attraînant par meschef le trépas qui les ſuit,
Comme le coy ſommeil eſt traîné de la nuit.
Icy des uns hays ſa malice ſecrete
Réduit la gloire en blaſme, & le ſceptre en houlette;
Là des autres vaincus, d'un ſanguinaire eſtour,
Elle pave le camp, & ſe baigne à l'entour:
Ceux-cy, jadis aymés de leurs chères maiſtreſſes,
N'éprouvent à préſent que langueurs & detreſſes;
Ceux-là (pourceaux des Roys) pris ès pièges tendus,
Giſent à Monfaucon, repaire des pendus:
Comme ceux qui, fendant l'une & l'autre Amphitrite,
Ont auſſi pour tombeau la vague qui s'irrite,
Tant peut l'invaſion, pleine de cruauté,
De cette Dame icy, pleine de royauté,
Qui tant plus s'orgueillit, que ſon train ne dédaigne
Le Temps pour gouverneur, & la mort pour compaigne.
J'ay vu qu'émerveillé de tant d'effets urgens,
J'admirois ſon pouvoir, notoire à toutes gens,
Puis diſois à part moy: que Gyge de Lydie,
Et le plus ſouffreteux de toute l'Areadie,
Furent bien inégaux! l'un pour avoir eſté
Abondant en richeſſe, & l'autre en pauvreté:
Si croy-je que celuy que l'oracle Delphique
Avoua plus heureux que ce Roy magnifique,
Veſcut moins à ſouhait: & ſi l'on me deſment
Par l'aiſe imaginé de ſon contentement,
Je vous ſupplie quel heur peut recevoir un homme
Que la faim, que la ſoif, & que le froid conſomme?
Quelque autre donc fera, d'un fantaſtique eſprit,
Le hargneux Diogène, ou l'incaut Démocrit,
Ou cil qui, d'une humeur trop bizarre & chagrine,
Eſlança ſon tréſor au fond de la Marine,
Pour mieux philoſopher; quant à moy, comme humain,
Soigneux, j'ay quelque ſoing du jour au lendemain,
Sçaichant qu'il n'eſt affaire où quelque fin on mette,
Que la croix ne chemine, ou qu'on ne la promette:

Digitized by Google

Non que j'eſtime ceux pour leſquels orendroit
Sans loy, mérite, foy, l'art faut, l'heur dit, l'or croiſt,
Et n'approuve auſſi ceux, qui, privés d'un tel aiſe,
Nomment (chiches priſeurs) l'opulence mauvaiſe:
Mais ce ſont des Renards, qui, ne pouvant toucher
A l'arbre dont le fruit eſt agréable & cher,
Le dédaignent béants, & taxent la viande,
Qu'ils voudroient jà tenir dans leur gueule friande.
Il me ſouvient qu'un ſoir, paſſant à Charle-val,
Je vy (cas merveilleux) ſur un fauve cheval
Un fantoſme animé, mais bien cette Déeſſe,
Qu'on renomme icy bas Emperiere & Maiſtreſſe.
D'une Nymphe elle avoit l'œil, le geſte & la voix;
Et moy qui, ſans frayeur, effrayé me trouvois,
Je la reconnu lors à ſa face hypocrite,
Telle que ci-deſſus je l'ay déjà décrite;
Elle, de ſon coſté, me cognoiſſant auſſi,
Se prit à me conduire, & m'arraiſonne ainſi:
Que tu es abuſé, pouvre ſot, qui ne ceſſes
Fuir & rejeter les grandeurs & richeſſes;
Au lieu que tout le monde à foule à foule court,
Pour gaigner mon accès, & me faire la cour,
Tu paſſes ſans mot dire, & comme ſi j'eſtoye
Quelque apoſté voleur, pour t'occire en la voye,
Recules en arrière, & pour le moindre eſmoy
Hayſſable ores hays & la richeſſe & moy.
La richeſſe eſt le nerf des actions humaines,
Le ſouſtien de la guerre, & l'objet de vos peines,
Et moy je ſuis l'adreſſe, & l'aide, & le ſupport
De ces adventuriers, qui viennent à mon port.
Cuydes-tu que pour eſtre accort, ſçavant, honneſte,
Le vulgaire cauſeur te faſſe plus grand feſte?
Ou que ces Damoiſeaux, fraiſez & délicats,
Adviſant ta ſimpleſſe, en faſſent plus de cas?
Non certes, & portant ſi ma loy te contente,
Suy mes inſtructions, afin que l'on te vante:
Je ne veux que tu ſois de vertus ſi remply;
Sois riche ſeulement, tu ſeras accomply:
Meſmement en cet âge, où le vice ſurmonte
La raiſon, la doctrine, & l'honneur, & la honte,
Qui ſentent ore autant d'opprobre & de malheur,
Qu'ils floriſſoient jadis en renom & valeur.
Au reſte, voy comment les chiens meſmes effroyent
Les pauvres en la rue, & après eux aboyent,

Où les Riches hardis, contens & bien aiſez,
Par ce beſtail jaſeur, ſe voyent careſſez.
Penſe donc à m'atteindre, ore que tu me haſtes,
Et d'un ſi maigre eſpoir tes jeunes ans apaſtes.
Elle euſt continué, ſi, dès que j'eus tendu
L'oreille à ſon diſcours, je n'euſſe répondu.
Ha! nouvelle Mégère, & digne que la tourbe
Des malheureux eſprits, devant tes pieds ſe courbe,
Tu hauſſes ta puiſſance, & ne preſches, ſinon,
Ou la ruſe, ta guide; ou l'heur, ton compaignon:
Infame néanmoins, infame, en peu d'années,
Devançant en roideur leurs courſes empannées,
Tu bouleverſes tout, changeant & renverſant
L'eſtat du temps paſſé, voire du temps préſent:
Mais dy-moy, trompereſſe, eſt-il vray que tu puiſſes
Pallier dextrement les vertus & les vices,
Avec un tel affront? ou ſi ton hault pouvoir
Eſt ſi ferme, ſi ſeur, & ſi louable à voir,
D'où vient ton inconſtance, & qui t'émeut, farouche,
D'avoir le fiel au cœur, & le miel dans la bouche?
Puis tu veux que je fonde une eſpérance en toy,
Comme ſi ton eſclave, ou ſerviteur j'eſtoy,
Et m'invites aux lieux, où volontiers abordent
Ceux qui, t'obéiſſant, laſchement ſe desbordent.
Comment? pourrois-je bien te plaire, & contenter?
Je ne ſçay point mentir, je ne ſçay point flater,
Les noirciſſans Corbeaux en Cygnes je ne change,
Et ſimulé ne fais d'un Aſtarot un Ange;
Et, pour m'y façonner, ce néanmoins tu veux
Qu'à la ſuite des grands, je t'empoigne aux cheveux;
Et, pour m'accommoder à ces humeurs étranges,
Tourne (flatteur nouveau) les blâmes en louanges.
Qui n'a veu, qui n'a ſceu, que tel vivoit icy,
Careſſé de ſon Prince, & libre de ſoucy,
Pour eſtre doucement nourry deſſous ſon aile,
Comme ſi ta faveur demeuroit éternelle,
Qui maintenant ſoumis à tes mutations,
Eſt circuy de ſoins, de maux, d'afflictions?
Qui, plein d'extrême ennuy, voit régner en ſa place
Tel, qui n'étant recous de ton ire & fallace,
Sera toſt culbuté, pour y laiſſer après
Un autre, qui, tombant, le doit ſuivre de près?
Vrayment puis quelque temps je t'avoy bien connue,
Mais c'eſtoit ſeulement par ombrage & par nue:

Digitized by Goog

Ore je te remarque, &, ſous divers atours,
A la Cour de nos Rois je te vois tous les jours,
Fraudant les moins ruſés d'une apparence belle,
Avec ta jeune ſœur, que faveur on appelle :
Là vous avez grand vogue, &, vous jouant du pié,
Donnez le croc en jambe au plus diſgracié ;
Ou, pour montrer que vaut l'aſtuce & l'accorteſſe,
Elevez un Thraſon en bon heur & hauteſſe ;
Puis, ſous un prompt rapport, ou quelque faux ſoupçon,
Vous le dépoſſedez en la même façon
Qu'il chaſſe ſon voiſin : imitant de la ſorte
Un flot qui choque l'autre, & qui, choqué, l'emporte.
Tu vis ainſi, cruelle, &, groſſe de courroux,
Nous troubles maintefois ſous un viſage doux,
Ou nous enſorcelant comme une Circe caute,
Abrutis notre ſens, qui s'obſtine en la faute,
Et ſuit, voluptueux, un miſérable train,
Comme un courſier, errant ſans maiſtre, ni ſans frein ;
Tes dons immenſes ſont tout autant de rapines,
Parmy tes belles fleurs on ne trouve qu'épines,
Et ta voix de Sirène excite le danger,
Moins pour nous aſſervir, que pour nous ſubmerger.
Certes ces vieux Romains lourdement ſe trompèrent,
Qui, pour te révérer, idolâtres, fondèrent
Un temple à ta grandeur : je dy feinte grandeur,
Pour n'avoir onc en ſoy ni bonté, ni rondeur :
Car ſi celuy qui veut s'avancer à ta ſuite,
Au feu d'ambition n'a l'ame bien recuite,
S'il ne fait l'habile homme, & fuſt-il un gros Veau,
S'il n'a mille deſſeins, & n'euſt-il de cerveau,
S'il ne déguiſe bien ſa nature empruntée
D'un vray Caméléon, ou muable Protée ;
Si, grave, il ne ſe morgue, & ne ſçait piaſer,
Il ne peut à mercy ta poitrine échauffer.
Suive donc qui voudra ton dol, & ta hantiſe,
J'aime mieux racoſter la Pauvreté ſoumiſe :
La Pauvreté reſſemble au pays d'Ulyſſez,
Rude, & bon toutefois : & les biens amaſſez
Sont d'eſcharſe nature, & de pénible garde,
Et tel n'en uſe point qui pour autrui les garde,
Et l'or avec ſon cœur en la terre enfouyt.
Mais tant plus il poſſéde, & tant moins il jouyt.
Témoin ce ſot Midas, que tant de ſables vieilles
Ont accouſtré ſi bien : teſte digne d'oreilles,

Pourquoy n'appris-tu lors que le bien ſeulement
Gît en la ſuffiſance & au contentement ?
O que celuy me plaiſt, qui, chargé de mérites,
Librement refuſa le préſent des Samnites,
Et qui, d'eux honoré, leurs honneurs deſpriſoit,
Lorſque pour ſon ſouper des naveaux il cuiſoit !
Périſſent ces outils d'injuſtice & méchance,
Et contre leurs ouvriers, puiſſe tourner la chance.
Cherche donques ailleurs, cherche, fauſſe Erynnis,
Quelque amy convoiteux de tes fards infinis :
De moy je ſuis trop ſimple, & de peu de préſence,
Pour concevoir ſi toſt la moindre cognoiſſance
De tes affections, qui ſe font remarquer
De ceux que tu reçois, ou daignes pratiquer ;
Joint que pour découvrir ton cœur & ta penſée,
Il me faudroit les yeux d'un Argus, ou Lyncée,
Le bras d'un Briaré, pour rompre ton effort,
Et l'heur d'un brave Alcid' pour eſtre le plus fort.
Je la tençois ainſi, déteſtant ſa cautelle :
Et lors, pour s'excuſer : Je vois bien (me dit-elle)
Que je chante aux Sourdauts, & qu'un zéphir diſpos,
Comme feuilles en l'air, eſpand vains mes propos.
Je ne te nie pas que ſi quelqu'un m'outrage,
Je ne change parfois de front & de courage,
Et que l'horreur qu'il a ne lui tempeſte alors
Le cerveau dans la teſte, & l'ame dans le corps :
Toutefois ſi tu veux m'embraſſer & me ſuivre,
En lieu de te morſondre ainſi deſſus un livre,
Comme ceux qui, chetifs, ne peuvent marier
La chevance au mérite, & la pompe au laurier ;
Je te ferai chérir, je te ferai paroiſtre,
Et par moi ton labeur ne ceſſera d'accroiſtre.
Ne veuille donc croupir à l'exemple de ceux,
Qui, n'ayant ſoin de moy, ne bougent de chez eux :
Priſonniers accaſez, qui très-contents ſe tiennent,
Ou penſent qu'en dormant les rentes leur adviennent :
Ne reſſemble non plus à ces fols Eſcrivants,
Qui, dans leur chambre enclos, ſont plus morts que vivants :
Et ne t'arreſte point à la ſageſſe ſotte
D'un ſongereux Platon, d'un bavard Ariſtote :
La plus ſeure ſcience eſt de ne rien ſçavoir,
Si ce n'eſt l'art ſubtil d'en prendre & d'en avoir :
Ce ſont les vrais moyens qu'à chacun je propoſe,
La ſente que je fraye, & la Métamorphoſe

Dont

Dont par fois je transforme en nobles & bragards
Ceux qui' naguere étoient ſimples gueux, ou pendards :
Pour ce, ſi tu m'en crois, aye ſoigneuſe cure
D'allier ton Phébus avec le fin Mercure,
Sans qui vos doctes Sœurs, & leur frère Apollon,
Sont volontiers en proye à ce monſtre felon,
Qu'on nomme Pauvreté, ſeul fléau des grands hommes,
Et triſte épouvantail de la terre où nous ſommes :
Haſte donc ton pourchas, & deviens mon amant ;
Haſte-toy, ſi tu veux, pour jouer ſeurement :
L'heure, le jour, le temps, s'en va, s'enfuit, s'envole ;
Et moy je te délaiſſe aveques ma parole.
A tant ſe teuſt Fortune, &, comme un rouge éclair,
Toſt né, toſt amorti, je la vy perdre en l'air.]

JEAN GILLOT, Champenois, a traduit [1] l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicéphore, fils de Calliſte Xanthouploix, Auteur Grec *, laquelle contient, en dix-huit Livres, les principales Affaires Chrétiennes, dès le temps auquel notre Seigneur Jeſus-Chriſt s'apparut, ayant pris chair humaine, juſques à ſix cens vingt-cinq ans enſuivans; imprimée à Paris, *in-fol.* par Michel Guillard, 1567. Catéchiſme ſuivant l'Ordonnance & Décret du Saint Concile de Trente, pour l'Inſtruction des Curés, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques Kerver, 1578.

[1] Son nom & ſon pays pourroient faire croire qu'il étoit oncle de *Jacques Gillot*, cet homme ſi connu dans la République des Lettres, Chanoine de Langres, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, Conſeiller au Parlement de la même Ville, &, ce que je préfére aux plus hautes dignités, ami de Jacques-Auguſte de Thou, de Scaliger, de Caſaubon, des deux Pithous, des Saintes-Marthes, &c. Jean Gillot n'a jamais, à beaucoup près, été ſi célèbre, ni ſi habile. Je n'ai rien vu de lui, que le titre de deux verſions ici rapportées. Le mot *Xanthouploix*, dont du Verdier uſe pour rendre le Grec ὁ ξανθόπυλος, eſt plaiſant. Il ſemble qu'il ait cru que c'étoit un nom national, au lieu que c'eſt un diminutif, qui, dans le bas Grec, marque la famille dont on deſcend. Νικήφορος ὁ καλλίστου τοῦ ξανθοπύλου, ſignifie *Nicéphore, fils de Calliſte, de la famille des Xantes.* (M. DE LA MONNOYE).

* La Traduction Françoiſe de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicéphore Calliſte*, par Jean Gillot, a été faite ſur la verſion Latine de *Langus*. Le Grec ne parut qu'en 1630, dans la belle Edition Greeque & Latine de Fronton du Duc, en 2 vol. *in-fol.* On ſait que Nicéphore avoit écrit ſon Hiſtoire au com-

mencement du quatorzième ſiècle. Elle s'étend depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt, juſqu'à la mort de Phocas, en 610. Elle eſt compilée ſans critique, & tirée communément d'Eusèbe, de Sozomène, de Socrate, & des autres Ecrivains de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique connus; mais il s'y trouve pluſieurs morceaux, extraits de divers Ouvrages, que nous n'avons plus, & qui la rendent précieuſe. Jean *Langus* l'avoit publiée, en Latin, en 1553. Il en donna une ſeconde Edition, en 1561. C'eſt d'après cette Traduction que Gillot fit la ſienne, en François. L'Exemplaire Grec, dont s'eſt ſervi *Langus*, pour traduire cette Hiſtoire, étoit dans la Bibliothéque Impériale; & c'étoit le ſeul qu'on connût. Peu s'en étoit fallu qu'il n'eût été perdu, lorſque la Bibliothèque de *Mathias Corvin* fut pillée, à la Paix de Bude, par les Turcs. La beauté des caractères de ce Manuſcrit l'avoit fait conſerver, & il avoit été tranſporté à Conſtantinople, où il avoit été acheté, & porté à Vienne, dans la Bibliothèque de l'Empereur. Le Préſident de Thou obtint la permiſſion d'en avoir communication, & Fronton du Duc fut chargé de préſider à l'Edition; il n'y mit pas tout le ſoin poſſible, car il laiſſa beaucoup de fautes dans la verſion de *Langus*, qu'il adopta. Il eſt vrai qu'il mourut avant que l'impreſſion fût commencée. Le P. Sirmond, à qui paſsèrent ſes papiers, paroît n'avoir guère pris plus de peine, pour ſuppléer à ce que ſon Confrère n'avoit pu faire. On peut voir des détails aſſez curieux ſur les tracaſſeries qui nuiſirent à la perfection de cette Edition, dans Lambécius, *Comment. de Biblioth. Cæſar. Vindobon.* Lib. I, Addit. 4. Ils ſont trop étrangers au Traducteur JEAN GILLOT, pour nous y arrêter.

JEAN I GIRARD, Dijonnois, Avocat à Auſſonne, a écrit * Traité auquel eſt naïvement dépeint le ſentier que doit tenir l'homme, pour bien & heureuſement régir & gouverner les actions de ſa vie, chériſſant la vertu & déteſtant le vice: prenant origine de la connoiſſance de ſoi-même; imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1579. Chants du premier Avenement de Jeſus-Chriſt: plus Chanſons de Carême; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean d'Ogeroles, 1560. *JO. Girardi, Divionenſis, Aſſonæ, Sequanorum Dicaſtæ, Stichoſtratia: Epigrammaton centuriæ quinque. Carminum Libri ſex, primus Odarum, ſecundus Epodon; tertius Elegiacorum; quartus Heroicorum; quintus Dialogorum; ſextus Quiſquiliarum; Lugd. in*-4°. *apud Matthiam Bonhomme, & in*-8°. *apud Petrum Fradin, 1558. Epigrammaton legalium Liber facetiſſimus, Autore Jo. Girardo. Ejuſdem Scholia in ſingula Epigrammata, quibus quod alioqui minùs apertè propter legem dici poterat, explicatur & exemplis*

Digitized by Google

confirmatur; Lugd. in-8°. apud Clementem Baudin, 1576. Ejuſdem Phantaſmatum Proſopopœiæ; & alia ejuſdem argumenti conſolatoria; Lugd. in-4°. anno Domini 1578. Ejuſdem Poëmata nova, Pariſiis, in-8o. apud Guliel. Auvray, 1584.

[1] Il étoit Avocat au Parlement de Dijon, depuis Lieutenant & Maire à Auxonne, où il mourut, l'an 1586, âgé d'environ ſoixante-dix ans. Claude Jurain, dans ſon *Livre des Antiquités & Prérogatives d'Auxonne*, parle des Mémoires qu'avoit laiſſés Jean Girard, pour ſervir à l'Hiſtoire de cette Ville; mais il ſe trompe, quand il dit que Girard étoit d'Auxonne; il étoit conſtamment de Dijon, fils de *Jean Girard*, & neveu de *Jaques Girard*, Conſeiller au Parlement de Dijon, deſquels il a fait l'Epitaphe. Il étoit de la Religion, ſi l'on en croit Bèze, qui, pag. 396 du Tom. III de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, l'appelle *Homme de bonnes Lettres & de gentil eſprit.* C'étoit pourtant un très-mauvais Verſificateur. (M. DE LA MONNOYE).

* Il naquit à Dijon, & ce fut en 1516, s'il eſt vrai, comme pluſieurs le diſent, qu'il avoit ſoixante-dix ans, quand il mourut, en 1586. Cependant ſon portrait, à la tête de ſes Poëſies, publiées en 1558, porte qu'il étoit âgé de 40 ans; & celui qui eſt à la tête de ſes Epigrammes, publiées en 1576, porte qu'il en avoit 56. Cette difficulté arrête l'Auteur de la *Biblioth. des Ecrivains de Bourgogne.* Mais il eſt aiſé de concilier toutes ces dates, en ſuppoſant que le portrait qu'on trouve dans l'Edition de 1558, étoit gravé dès 1556, & que celui de l'Edition de 1576 avoit été gravé dès 1572. On trouve à la Bibliothèque du Roi, le Manuſcrit Original des Poëſies de Jean Girard, dans lequel il y en a beaucoup qui ne ſont point imprimées.

Au quinzième Chapitre de la huitième Marche du Sentier de la connoiſſance de ſoi-méme.

[L'Eſprit haut levé traverſe la terre, & les eaux, & monte aux cieux: en quoi faiſant il converſe avec les hommes, & les Anges: & n'eſt jamais en ſolitude ſans docte & joyeuſe compagnie. Telle ſolitude ne lui peut être que ſuave, quand il la pratique, ſelon Menander, pour la haine des mauvais, & pour éviter la rencontre de ceux qui nuiſent aux bonnes mœurs: d'ailleurs pour ſervir à autres qu'à eux, les Doctes ſolitaires ne font-ils pas ſortir de leurs ſolitudes les Lecteurs? Docteurs? Ecoliers & diſputes publiques? Les Avocats, Juges, Plaidoiries & Sentences? Les Gens de guerre & les batailles? Bref tout cela ne remue-t-il pas le monde? Mais autrement de refuir le conſpect des hommes, & indifféremment les haïr tous, ainſi que Myſon, & Timon, & un Corteſius, Aſſenois, & autres ſtupides, & hébétés; cela me ſemble n'avoir rien de l'homme: & ainſi eſt aſſez vérifié ce qui a été dit par le Philoſophe. Le ſolitaire eſt ou Dieu, ou bête: car, à le bien prendre, ſi l'homme n'eſt Divin, ou bête brute, il n'aime les retraites ſauvages. L'homme

Divin, après que l'occaſion de ſa ſolitude ceſſe, il retourne à ſon eſprit d'homme, qui de nature eſt ennemi conjuré de continuelle ſolitude, & né à civile ſociété & compagnie : & certainement nous eſtimons les biens que nous avons communs entre nous, plus doux & plus délectables, que les particuliers ; & les adverſités communes, pareillement plus légères, & moins ennuieuſes. Si deux dorment enſemble (dit l'Eccléſiaſte) ils ont plus de chaleur : celui qui eſt ſeul comme s'échaufera-t-il ? La deviſe de l'homme Politique eſt : l'homme ſeul de ſoi nul, car la police principale & plus preſtante partie de la Philoſophie, tient, pour ſa plus parfaite fin, la converſation des uns avec les autres, pour négocier, & s'exercer ès actions de juſtice : auſſi la béatitude de la vie pratiquée, eſt la fréquentation, qui adminiſtre les cauſes & opportunités, à bien faire les uns aux autres. L'entendement de l'homme ſe charge de hautes cogitations & penſées : puis appelle à ſon ſecours ſes ſens & appétits : puis, ſous la conduite de raiſon, deſcend ès lieux les plus ſecrets du cœur : & là, ſans perturbation moleſte, puiſe ſon conſeil : que ſi cette raiſon ne produiſoit dehors ce qui a été adviſé dedans, & ne le mettoit en évidence, & à profit, la délibération non exécutée demeureroit vaine en ſes cachettes. Ce n'eſt honneur & devoir d'humain office de ſe contenir en ſoi-même par vicieuſe retention de ſoi-même : comme peut-il être né pour ſoi, s'il a en ſoi pris conſeil généreux ? A quoi lui ſera bon ce conſeil, s'il n'eſt communiqué ni exercité ? Quelle poſſeſſion voire de ſcience & vertu peut être joyeuſe, ſi elle eſt ſans compagnon ? ſans actions ? & y a-t-il rien plus plaiſant & agréable que d'avoir hommes avec leſquels tu puiſſes aſſembler tes conſeils, tout ainſi que ſi tu parlois à toi-même ? N'eſt-ce pas redoubler la joie, que en racontant & enſeignant, ſe reſſouvenir des choſes bonnes ? Je dirai avec Sénèque, que qui me donneroit toute la doctrine des hommes, à telle condition de la tenir ſans en dire ou écrire mot, je n'en voudrois point. Si j'avois reçu du ciel quelque admirable invention, & qu'il ne me fût permis déclarer ce que j'aurois oui & vu, en vérité j'aurois une incroyable triſteſſe pour n'en pouvoir rendre l'utilité & plaiſir à la poſtérité, & cela me ſembleroit être à moi déshonnête & reprochable : ça donc quittons toute ſolitude, allons & venons en rue, la face couverte de joyeuſe révérité, & ris modeſte, les yeux nullement fretillans, la tête peu mouvante, les mains ſures, le pas grave, &c.]

JEAN GIRI a écrit Hiſtoire des Siéges de Sommieres, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud.

JEAN GIRINET, Avocat à Lyon, a fait & prononcé deux Oraiſons, l'une en Latin, l'autre en François, en l'Égliſe de Saint Nizier, à la création & nouvelle inſtallation des Echevins de ladite ville de Lyon, en l'an 1555 ; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes.

Digitized by Google

JEAN GŒVROT, Médecin du Roi François I, a écrit l'Entretenement de vie, contenant les Remèdes de Médecine & Chirurgie, contre toutes les maladies ſurvenantes quotidiennement ès corps humains; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Flajollet, ſans date. Il a traduit auſſi du Latin de Proſper Calanius, Traité de l'Entretenement de ſanté, auquel eſt déclarée la nature de toutes ſortes de pain, vin, eau, chair, poiſſon & pluſieurs autres choſes, qui ſont en commun uſage pour la commodité de la vie d'un chacun; imprimé à Paris, *in*-16. par François Giraud, 1549, & à Lyon, par Jean Temporal, 1550 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 511.

JEAN GOSSELIN, de Viré, Garde de la Librairie du Roi Charles IX, a écrit Ephémérides ou Almanach du jour & de la nuit, pour cent ans, commençant en l'an 1571; lequel donne à connoître par chacun jour de l'an, les Calendes, Nones & Ides, ſelon l'uſage de Rome; le lieu du Soleil au Zodiac & ſa déclination; l'aube du jour; la nuit fermante; le lever & le coucher du Soleil; la longueur du jour artificiel; la longueur de la nuit, expreſſément à tous les habitans au Parallele de Paris, ou ès environs: & ſemblablement à tous autres qui habitent entre le quarante-quatriéme dégré de latitude & le cinquante-quatriéme. Il montre pareillement à quel jour ſe levent ou couchent coſmiquement à ſoleil levant, ou croniquement à ſoleil couchant, toutes les plus notables étoiles fixes du firmament, à tous ceux qui ſont entre le Parallele de Paris & le Parallele de Rouen. Davantage il donne à connoître les Fêtes fixes & les mobiles; les nouvelles lunes; les premiers quartiers; les pleines lunes & les derniers quartiers, ſelon le vrai mouvement de la Lune, pour dix-neuf ans; imprimés à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1571. La Main Harmonique, ou les Principes de Muſique antique & moderne: & les propriétés que la moderne reçoit des ſept Planettes; imprimée à Paris,

en une grande feuille, par Nicolas du Chemin, 1571. *Joannis Goſſelini Hiſtoria imaginum cæleſtium noſtro ſæculo accommodata in qua earum vicinitates ſeu habitudines inter ſe atque ſtellarum fixarumque ſitus & magnitudines explicantur; excuſ. Pariſiis, in-4°. apud Ægidium Beys, 1577* *

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Gosselin, Tom. I, pag. 512 & 513.

JEAN GOULAIN, Docteur en Théologie, de l'Ordre de notre Dame du Carme, qui vivoit l'an 1372, a tranſlaté de Latin en François, le Rationnal des Divins Offices; imprimé à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, 1503.

*Voy. La Croix du Maine, à l'Article Jean Golain, Tom. I, pag. 511.

JEAN GOUSSET, Licentié ès Droits, Sieur de Buxierres, Prevôt & Garde pour le Roi & Garde des ſceaux aux contrats de la Prevôté de Montigny le Roi, a mis par écrit les Loix Municipales & Coutumes générales du Bailliage de Chaumont en Baſſigny & ancien reſſort d'icelui; interprétées & annotées de pluſieurs Déciſions, Sentences, Arrêts & autres raiſons y convenables, & concordées à pluſieurs autres Coutumes de ce Royaume de France; imprimées à Paris, *in-4°.* par Michel de Roigny, 1578.

JEAN DES GOUTTES a traduit en proſe Françoiſe, Roland Furieux, écrit premiérement en Tuſcan par Chants & Stances: Auteur Loys Arioſte, Gentilhomme Ferrarois; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean Theluſſon, 1543, & Sulpice Sabon, & depuis à Paris, *in-8°.* par Claude Gautier & encore à Lyon, *in-8°.* par Barthelemy Honorat, 1582. La belle & plaiſante Hiſtoire de Philandre, ſurnommé le Gentilhomme, Prince de Marſeille, & de Paſſeroze, fille du Roi de Naples, imprimée à Lyon, *in-8°.* par Jean de Tournes, 1544. Lucian, de ceux qui ſervent à gages ès maiſons des gros Seigneurs &

Digitized by Google

Bourgeois; avec une Oraiſon dudit Lucian, contre la calomnie imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juſte, 1537 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN DES GOUTTES, Tom. I, pag. 514.

JEAN LE GRAND a écrit Inſtruction ſur le fait des Finances & Chambre des comptes, diviſée en trois parties, imprimée à Paris, *in*-8°. par Ambroiſe Drouard, 1583.

JEAN GRANGER, Lorrain, a écrit en proſe, parmi où ſont entremêlés pluſieurs vers *, Paſtorales ſur le Baptême de Monſeigneur Charles Emanuel, Prince de Piémond, avec un Recueil de quelques Odes faites par le même Auteur; imprimées à Chambéry, *in*-4°. par François Pomar, 1568.

* Ce Poëte étoit un Prêtre Lorrain, qui n'eſt connu que par ce qu'en dit du Verdier, &, après lui, Dom *Calmet*, dans ſa *Bibliothèque Lorraine*. —Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 8.

JEAN MATHIEU GRIELLO, Gentilhomme Salernitain, a écrit Abjuration de pluſieurs erreurs & héréſies qu'il a tenues, faite publiquement & volontairement en la préſence du Révérendiſſime Cardinal d'Armignac *; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1563.

* Le Cardinal dont il eſt ici parlé, eſt GEORGES D'ARMAGNAC, fils de PIERRE, qui étoit bâtard de Charles d'Armagnac, Comte de l'Iſle en Jourdain. George fut élevé par le Cardinal d'Amboiſe, ſon parent, & fut, en 1529, Evêque de Rhodez, puis Ambaſſadeur de France à Veniſe & à Rome, où le Pape Paul III lui donna le chapeau de Cardinal, en 1544. A ſon retour, il fut fait Conſeiller d'Etat, enſuite Archevêque de Toulouſe, & enfin d'Avignon, où il mourut, en 1585, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Ce Prélat fut zélé Catholique. Il aima les Savans, & les ſervit utilement à la Cour de François I.

JEAN GUICHARD, Docteur Régent en Médecine, en l'Univerſité de Montpellier, a traduit de Grec en François, l'Épître d'Hippocrates à Damagete, par laquelle eſt expliquée la cauſe morale du ris du Philoſophe Démocrite, imprimée au

bout du Traité du ris de Laurens Joubert, à Paris, *in*-8o. par Nicolas Chesneau, 1579.

JEAN GUIDO. Remèdes contre la Peste, utiles à gens de tous états, composés par M. Jean Guido, Docteur Régent en l'Université de Paris; imprimés à Lyon, *in*-16. par François Juste.

JEAN GUILLEMIN, Champenois, a traduit du Latin de Jaques Sylvius, Lecteur du Roi en Médecine à Paris, Introduction sur l'Anatomique, partie de la Physiologie d'Hippocrates & Galen, distribuée en trois Livres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Hulpeau, 1555.

JEAN GUINTER, d'Andernac, Docteur Médecin de Paris, a écrit [1] Instruction par laquelle un chacun se pourra maintenir en santé, tant au temps de peste, comme en autre temps; imprimée à Strasbourg, au Pélican, 1547.

[1] Ce Médecin, que, de son nom Latin *GUINTERIUS*, nous aurions dû appeler GUINTIER, n'a rien écrit en François; mais, ayant composé le Livre *de Victûs & Medicinæ ratione, cùm alio, tum pestilentiæ tempore observandâ*, imprimé, *in*-8°. à Strasbourg, 1542, il s'en est fait une Traduction Françoise anonyme, qui est celle dont il est ici parlé, laquelle, n'étant pas de lui, ne doit pas lui être attribuée. Il mourut à Strasbourg, le 4 Octobre 1574, dans sa quatre-vingt-septième année. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XII, où il est appelé JEAN GUINTIER. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE GUTERRI, Docteur en Médecine, & Médecin du Révérendissime Cardinal de Lorraine, en son Abbaye de Cluny, a traduit d'Espagnol, les Épitres dorées, morales & familières, & Discours salutaires de Don Antoine de Guevare, Évêque de Mondognedo, Confesseur & Historiographe de l'Empereur Charles V; Tomes premier & second, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Macé Bonhomme: le premier en l'an 1558, & le second 1559. Le troisiéme Tome a été traduit après par Antoine du Pinet, & tous les trois ont été depuis imprimés à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1563.

En

En la Lettre au Comte de la Mirande, au Tome premier.

[Le diable eſt celui qui nous perſuade pluſieurs vices, le Monde eſt celui qui nous engouffre en pluſieurs négoces, & la Chair eſt celle qui nous demande pluſieurs paſſetemps & lubricités. Mais Jeſus-Chriſt, notre bon Dieu & Sauveur, ne nous demande autre choſe, ſinon de l'aimer de bon cœur, & ne haïr point notre prochain. La Loi des Hébrieux, étoit la Loi de crainte, mais la Loi des Chrétiens, eſt la Loi d'amour & de grace; car ils ſervoient Dieu par force & par crainte, & nous le ſervons par amour. Celle Loi eſt appelée dure, & celle des Chrétiens, ſuave. La propriété d'amour eſt qu'il rende l'âpre & rude en plain, le cruel benin, l'aigre doux, l'inſipide ſavoureux, l'ennuyeux plaiſant, le malicieux ſimple, l'aſſoupi éveillé, le peſant leger. Au moyen de quoi celui qui aime ne ſait murmurer de celui qui l'a fâché & ennuyé, ni refuſer ce qu'il lui demande, ne réſiſter à choſe qui lui prenne; ne ſe venger, combien qu'il ſoit intéreſſé & endommagé, & moins s'en aller, encore qu'on lui donne congé. Mais pour Dieu, qu'a oublié celui qui aime de bon cœur & d'une bonne affection? Qu'obmet à faire celui qui ne fait qu'aimer? De quoi ſe plaint celui qui toujours aime? Si celui qui aime de bon cœur, ſe plaint de quelque choſe, ce n'eſt point de ce qu'il aime, ains de ſoi-même, qui poſſible aura commis quelque erreur en l'amour. Soit donc la concluſion, que au cœur, qui aime de bon cœur ſans comparaiſon eſt plus grand le plaiſir qu'il prend en l'amour, que la peine & travail qu'il ſouffre au ſervice. O que ce ſeroit un grand cas ſi étant vrais Chrétiens, nous étions amoureux de la Loi de Jeſus-Chriſt! Parce que lors nous ne ſerions point penſifs, & ſi ne vivrions point en peine; car le cœur occupé en amour ne fuit jamais les dangers, moins s'affoiblit-il au travail. Le joug que portent les animaux, quand il eſt neuf, eſt de ſoi-même peſant; mais déjà ſec & un peu porté, eſt plus doux à porter. O bon Dieu! ô grande misère! puiſque n'avez voulu incontinent après votre nativité, nous charger du joug de votre loi, mais plutôt l'avez vous-même porté ſur vous l'eſpace de trente ans, afin de le deſſécher, nettoyer & adoucir. Je te demande, Chrétien, Jeſus-Chriſt t'a-t-il commandé faire aucune choſe, que lui-même premièrement ne l'ait faite? Quel joug nous a-t-il mis ſur le dos, que lui-même n'ait premièrement porté ſur ſes épaules? S'il nous a commandé jeûner, il a jeûné: s'il nous a commandé prier, il a le premier prié; ſi pardonner, il a pardonné; ſi mourir, il a été mort; & s'il nous a commandé aimer, il a plus aimé que tous: de façon que s'il nous a commandé de prendre quelque médecine, lui-même en a fait en ſoi premier l'épreuve. Jeſus-Chriſt n'a voulu faire comparaiſon de ſa Loi au bois, ne à la pierre, ne au fer, mais plutôt au joug: car toutes ces choſes-ci peuvent être portées par un ſeul, mais pour tirer un joug, il faut de néceſſité qu'il ſoient deux. Tout incontinent que le Chrétien baiſſera la tête ſous le joug, de ce pas Jeſus-Chriſt ſe mettra de l'autre côté pour lui aider à porter. Perſonne n'appelle Jeſus-Chriſt, à qui il ne réponde. Perſonne ne ſe recommande à lui, qu'il ne le ſecoure; perſonne ne lui demande, qu'il ne

lui donne quelque choſe ; perſonne ne le ſert, qu'il ne ſoit payé ; perſonne auſſi ne ſe mettra à travailler, qu'il ne lui aide. Le joug de la loi de Jeſus-Chriſt eſt plus pour alléger, que pour charger ; plus pour pardonner, que pour châtier, & plus pour fortifier, qu'affoiblir ; car celui même qui nous a commandé de le charger, nous aide à le porter. O bon Jeſus, ô amour de mon ame ! avec un tel conducteur, comme vous, qui eſt celui qui perdra le chemin ? &c.]

JEAN GUYTOT, Nivernois, Secrétaire de la très-illuſtre Maiſon de Lorraine, a traduit en beau & élégant langage François, les Méditations des Zélateurs de piété, recueillies de pluſieurs & divers Livres des Saints anciens Pères ; aſſavoir les Méditations de S. Auguſtin ; les Soliloques du même Auteur, qui ſont ſalutaires propos, dont il uſoit ſeul en ſoi-même, ou retiré à part en ſolitude. Le Manuel dudit Saint Auguſtin, contenant un petit Traité de la contemplation de Jeſus-Chriſt. Les Méditations de Saint Anſelme, Archevêque de Cantorbie. Les Méditations de Saint Bernard, Abbé. Sermon du même Saint Bernard, de la mort & paſſion de notre Rédempteur Jeſus-Chriſt. Admirable Diſcours de Pierre Damian, Cardinal d'Hoſtie, touchant l'heure de la mort. Très-dévote Occupation & ſaint Exercice de l'Ame ravie en la contemplation de ſon Dieu. Concluſion du Traducteur ſur le profit de ladite verſion ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571.

JEAN BAPTISTE GYRALD [1]. Premier Volume des cent excellentes nouvelles de Jean Baptiſte Gyraldi, Cynthien *, noble Ferrarois, contenant pluſieurs beaux exemples & notables Hiſtoires, partie Tragiques, partie plaiſantes & agréables, qui tendent à blâmer les vices & former les mœurs d'un chacun : mis d'Italien en François par Gabriel Chapuis ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1583. Second Volume, traduit & imprimé de même ; comme auſſi les Dialogues de la vie civile, imprimés *in*-12. Italien-François, par l'Angelier.

[1] Il diſpoſoit ainſi ſes noms *Cynthius Joannes-Baptiſta Gyraldus*, & de même, en Italien, *Cinthio Giovan Battiſta Giraldi*. Il falloit conſerver cet ordre dans la Traduction Françoiſe, & ſe bien garder ſur-tout de rendre

Digitized by Google

Cinthio par *Cinthien*, comme ſi le *Giraldi* s'étoit appelé *Cinthiano*. Cet Auteur, fort ennuyeux dans tout ce qu'il a écrit, Latin, Italien, proſe, vers, mourut, l'an 1573, âgé de ſoixante-neuf ans. Il avoit été Profeſſeur de Rhétorique à Pavie, & enſuite Docteur & Profeſſeur en Médecine à Ferrare. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIX. (M. DE LA MONNOYE).

* Il prit le nom de *Cynthio*, lorſqu'il entra dans l'Académie des *Affidati* de Pavie ; & il ajouta ce nom Académique aux autres noms qu'il portoit, à la ſuite deſquels il le mettoit ordinairement, & non à la tête, comme M. de la Monnoye le prétend, ce qui au fond eſt très-indifférent. Il n'avoit que vingt-un ans, lorſqu'il commença à profeſſer la Médecine, à Ferrare ; & ce ne fut que ſur la fin de ſes jours qu'il fut Profeſſeur de Rhétorique à Pavie (Ghilini, *Theat. d'Uomini Letterati*, Tom. I, p. 99.) Ses *Nouvelles* avoient paru, en Italien, dès 1565, & ce ne fut que dix ans après ſa mort qu'elles furent publiées en François.

JEAN HAY. Demandes faites aux Miniſtres d'Eſcoſſe, touchant la Religion Chrétienne, par Maître Jean Hay, Eſcoſſois, de la Compagnie de Jeſus, Profeſſeur en Théologie, au Collége & l'Univerſité de Tournon : miſes de langage Ecoſſois en François ; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Pillehote, 1583.

JEAN HELVIS, de Thillard en Beauvoiſis, a écrit un Traité intitulé le Miroir du Prince Chrétien, poſé ſur les deux Colonnes Royales de Piété & Juſtice : enrichi des plus exquis ornemens & autres rares ſingularités qui le peuvent ſûrement guider au comble d'une grandeur admirable ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Thomas Brumen. Probation de l'Egliſe & Doctrine Catholique, tirée des ſacrées Écritures & Docteurs approuvés, en forme de demandes & réponſes ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Thomas Brumen, 1565. Les Tombeaux & Diſcours des faits & déplorable mort de très-illuſtre & très-magnanime Prince Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, occis ès guerres civiles, partie en proſe, partie en rime ; impr. à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & la note, au même Article, Tom. I, pag. 520.

JEAN HENRY, Préſident en la Chambre des Enquêtes, Chantre & Chanoine de l'Egliſe notre Dame de Paris, a écrit le Livre de Méditation ſur la réparation de nature humaine :

enſemble le Livre de conſolation, ſur la joyeuſe méditation de la nativité de Jeſus ; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Petit, ſans date. Le Pélerinage de notre Dame & de Joſeph, de Nazareth en Betlehem ; la Nativité de notre Seigneur ; la Viſitation des Paſtoureaux & des Rois : le tout extrait du Pſeaume *Eructavit*, expoſé par chapitres ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent. Le Livre de réformation, utile & néceſſaire pour toutes Religieuſes deſirant mener une vie vertueuſe, par Jean Henri, &c. imprimé à Paris, *in* 8°. par Jean Petit. Il trépaſſa l'an 1473, & fut enterré au Monaſtère de notre Dame de Fontaines lez Meaux.

JEAN HERAULD, de Sainct Ferme en Bazadois, a traduit de Latin en rime Françoiſe, un Traité d'Ariſtote, du Régime & Adminiſtration de la famille, contenant pluſieurs beaux & utiles enſeignemens, pour bien & heureuſement vivre en ſa maiſon ; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Gueullard, ſans date.

JEAN HEROARD*, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi, a écrit Hippoſtologie, c'eſt-à-dire, Diſcours des os du cheval, dédié au Roi, non encore imprimé, ſelon une Inſcription Latine, miſe au front du Livre, avant l'Épître Liminaire, telle que s'enſuit.

MEMORIÆ PP. OPT. PRINCIPIS.

AVITAE, PATERNAE, ATQVE FRATERNAE IN LITERARIAM REMPVBL. BENEVOLENTIAE SINGULARIS ET PERPETVI AMORIS HAERES HENRICVS III, REX CHRISTIANISS. AC GALLICVS POLONICVS : DVM EA QVAE A MAIORIBVS IMPERFECTA ET INCHOATA DERELICTA SVNT REGIO CONSTANTIQVE ANIMO PERFICIT, AC TEMPORVM INIVRIIS DIRVTA RESTAVRAT LABEFACTATA RESTITVIT PRIMVS OMNIVM ANTIQVISS. NOBILISS. VTILISS. ARTEM HIPPIATRICEN POST TOT SECVLORVM MEMORIAM IGNORANTIAE TENEBRIS OBSCVRATAM INERTIAE SITV SQVALLENTEM IN PRISTINAM LVCEM REVOCAVIT, AC IN ORDINEM REDIGI IMPERAVIT AD VSVM PVBLICVM.

CVRANTIB. MARCO MIRONIO ET ALEXI DE GAVDINIO, REGIS ET REGINAE ARCHIATRIS REM INSTRVENTE IANO HEROALDO MONTIPOLITANO Q. H. N. P.

Tenant l'exemplaire à mon aiſe, je ne me ſuis pu contenir d'en

Digitized by Google

tirer & extraire ce que l'Auteur a mis ſur la fin. Or donc, juſqu'à ce que nous lui rendions ce qu'en avons arraché, & démembré, il ſuffira pour cette heure de conclure ce diſcours par un dénombrement général de tous les os du cheval : la tête contient trente ſept os, & quarante dents, y comprenant les Anſes du taits, encore qu'elles ſoient compoſées de portions d'autres os : la fourchette du goſier, cinq ; & l'échine en a cinquante-deux : un à la poitrine : trente-ſix côtes : quarante-quatre os aux deux pieds de devant, & quarante à ceux de derrière : de ſorte que tout le corps du cheval eſt bâti de deux cens cinquante-ſept os, leſquels nous avons repréſentés tous enſemble en la figure ſuivante, &c

* Bayle, au mot VIRET, note A, dit que Jean Héroard étoit de la Religion. Nous remarquerons auſſi que les commencemens de l'Ecole Vétérinaire, au moins pour ce qui regarde l'Hyppiatrique, ont eu pour inſtituteurs, les premiers Médecins du Roi & de la Reine, *Marc Miron* & *Alexis Gaudin*.

JEAN DE HERSIN, Docteur en Théologie, en la fameuſe Univerſité de Paris, & humble Prieur des Frères Hermites de Saint Auguſtin, de la noble Cité de Lyon, a traduit du Latin de Bernard de Breydembachz, Doyen & Camarier de l'Égliſe Métropolitaine de Magonce ; le Voyage & Pélerinage d'outremer au Saint Sépulchre de Hiéruſalem, par lui fait ; imprimé à Lyon, *infol.* en l'an 1489, ſans date ni nom d'Imprimeur.

JEAN HESSELS *. Défenſe de pluſieurs articles ſur leſquels nous accuſent & condamnent nos ennemis Calviniſtes & Luthériens ; écrite premièrement en Latin par le Docteur M. Jean Heſſels, Profeſſeur, de ſon temps, ès ſaintes Lettres, en l'Univerſité de Louvain, & traduite en François ; imprimée à Louvain, *in*-8°. par Pierre Zangre, 1567.

* Ce fut un très-habile Profeſſeur en Théologie, & Docteur de l'Univerſité de Louvain, d'un jugement ſolide, & du diſcernement le plus juſte. Le meilleur, & le plus conſidérable de ſes Ouvrages, eſt ſon *Catéchiſme*, imprimé à Louvain, en 1571, *in*-8°. On peut le regarder comme un corps de Théologie Dogmatique & Morale, où l'Auteur n'a rien mis du ſien, mais

où il a lié ſi heureuſement les paſſages des Conciles & des Pères, qu'en liſant le texte, il ſemble que ce ſoit un même Auteur qui parle. Les queſtions ne ſont pas traitées à fond dans ce Livre, mais il eſt très-propre à inſtruire les Fidèles. Jean Heſſels, Prêtre & Chanoine de S. Pierre de Louvain, y mourut, en 1566, âgé de quarante-quatre ans, épuiſé de travaux. —Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV.

JEAN HUART [1]. Examen des Eſprits, &c. Voy. GABRIEL CHAPUIS.

[1] Il naquit à S. Jean Pié-de-Port, Ville de France, dans la Baſſe Navarre; & vivoit vers la fin du ſeizième ſiècle. Son *Examen de los Ingenios* fait plaiſir à lire. La Traduction qu'en a faite Gabriel Chapuis eſt miſérable. Les deux bonnes ſont celles de Paris, 1645, par Charles Vion d'Alibray, & celle d'Amſterdam, 1672, par François Savinien d'Alquié, nom qui paroît ſuppoſé. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN JARRY, Prieur de la Chartreuſe de Fontenay, a traduit de Latin, Exercices dévots & ſpirituels, dépendans du Livre de Sainte Gertrude, auquel eſt diſcouru de la piété Divine; avec pluſieurs autres Traités ſpirituels de Jean Lanſperge & Henri Suſo, Jacobin; imprimés à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1580.

JEAN IMBERT, Lieutenant Criminel au Siége de Fontenay le Conte, a écrit * les Inſtitutions Forenſes, autrement Pratique judiciaire, en quatre Livres traduits du Latin, par le même Imbert, Auteur d'iceux, & imprimées à Paris & à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1571. Enchiridion ou brief Recueil du Droit écrit, &c.

* Il étoit natif de la Rochelle, Avocat, & depuis Lieutenant Criminel au Siège Royal de Fontenay-le-Comte. Il publia d'abord, en Latin, les quatre Livres de ſes *Inſtitutions Forenſes*, en 1538. Trois Editions, en cette langue, précédèrent la Traduction qu'il ſe détermina à donner, en François, du premier Livre, en 1545, auquel il étoit réſolu de s'en tenir, les trois autres ayant été traduits depuis par Guillaume de Lymandas, Conſeiller en la Cour-Conſervation de Lyon. Quoique Imbert rende juſtice à ce Traducteur, il prit cependant le parti de les traduire lui-même de nouveau, en ſe donnant la liberté de les paraphraſer, & retranchant les citations, qui ſont en grand nombre dans l'Ouvrage Latin. Cette Traduction fut imprimée, en 1548, à Paris, *in*-8°. Il y en a eu depuis pluſieurs autres Editions, dont

Digitized by Google

quelques-unes avec des Commentaires. L'autre Ouvrage d'Imbert, cité par du Verdier, ſous le titre d'*Enchiridion*, ou *Manuel du Droit Ecrit, obſervé, ou abrogé en France*, avoit auſſi paru d'abord en Latin. Il fut traduit en François par Theveneau. Imbert a compoſé en Latin divers autres Ouvrages de Juriſprudence. Il eſt un des premiers & des plus célèbres Ecrivains ſur notre Pratique Judiciaire. — Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 332, à l'Article de GUILLAUME LYMANDAS; &, pag. 521 & 522, à l'Article de JEAN IMBERT, ainſi que les Préfaces des diverſes Editions de la Traduction Françoiſe des deux Ouvrages d'Imbert, dont je viens de parler.

JEAN DE INDAGINE [1]. Phyſionomie, &c. Voy. ANTOINE DU MOULIN.

[1] Cet Allemand, dont le nom, dans la langue de ſon pays, étoit DE HAGEN, en Latin, DE *INDAGINE*; en François, DE LA HAIE, écrivoit en 1522, & par conſéquent ne doit pas être confondu avec ce *Jean de Hagen*, dont les Ouvrages, ſi on les avoit tous ramaſſés, ſurpaſſeroient en nombre ceux de ſon confrère & contemporain Denys le Chartreux. — Le Chartreux de Hagen mourut en 1475. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN Sire de JOINVILLE & Sénéchal de Champagne, a écrit l'Hiſtoire & Chronique des faits & geſtes, vie & mort du très-Chrétien Roi Saint Loys IX du nom, & quarante-quatrième Roi de France, duquel étoit ami & contemporain & l'avoit accompagné en toutes ſes guerres, trouvée à Beaufort en Vallée, au pays d'Anjou, écrite en main parmi quelques vieux regiſtres de René, jadis Roi de Sicile; laquelle Hiſtoire contient au long & en bon ordre pluſieurs choſes particulières, dont Guaguin, Paul Æmile & autres Hiſtoriens, n'ont fait mention: & a été reſtaurée & miſe en lumière par le ſoin & diligence d'Antoine Pierre de Rieux, qui l'a fait imprimer à Poitiers, *in*-8°. par de Marnef, en l'an 1547 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 522 & 523.

JEAN LAMBERT, Religieux de l'Ordre de Cluny, a traduit de Caſtillan en François, la ſeconde partie de l'Horloge des Princes, contenant la vie, mœurs & graves diſcours de Marc Antonin, dit le Philoſophe, Empereur de Rome; recueillie de

Digitized by Google

divers Auteurs ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Borel, Jean Poupy & Thomas Perier, 1580.

JEAN DE LA LANDE, Breton, Gentilhomme du Duc d'Anguien, a traduit les Hiſtoires de Dictis Crétenſien, traitant des Guerres de Troye, imprimées à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1556. Voyez MATHURIN HERET qui en a fait une autre Traduction.

JEAN LANGE, de Luxe, Avocat au Parlement de Bourdeaux, a fait & prononcé la Harangue du peuple & tiers état de toute la France, au Roi très-Chrétien Charles IX, tenant ſes États généraux, en ſa ville d'Orléans; imprimée à Paris.

JEAN JUSTE LANSPERGE [1]. Voyez JEAN DE BILLY, JEAN JARRY.

[1] Il tira ſon nom LANSPERGE, de Landsberg, en Bavière, lieu de ſa naiſſance. S'étant fait Chartreux, il écrivit des Ouvrages qui lui acquirent de la réputation parmi les Myſtiques. Il mourut à Cologne, l'an 1539. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LASCARIS [1]. Harangue du Seigneur Jean Laſcaris, Conſtantinopolitain, au nom du Pape Clément VII, à l'Empereur Charles Quint, pour la concorde de la Chrétienté, & la guerre contre le Turc; traduite en François & contenue au Volume des Harangues militaires de François de Belleforeſt.

[1] André-Jean Laſcaris, quoique ſorti d'une maiſon qui avoit tenu l'Empire de Conſtantinople, n'étoit pourtant pas de cette Ville; il étoit de Rhyndace, Ville entre la Phrygie & l'Helleſpont *. Il mourut à Rome, l'an 1535, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Après la priſe de Conſtantinople, en 1453, Laſcaris paſſa en Italie, où Laurent de Médicis lui fit le plus grand accueil. Il fut depuis attiré en France par Louis XII, qui l'envoya à Veniſe en ambaſſade, en 1503 & 1505. Quelque temps après, Jean de Médicis étant devenu Pape; ſous le nom de *Léon X*, Laſcaris, ſon ancien ami, ſe rendit auprès de lui. Il revint en France ſous François I, & enfin mourut de la goute, à Rome, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il fut chargé pluſieurs fois d'aller dans l'Orient chercher des Manuſcrits Grecs, & il en rapporta beaucoup. On fait cas de ſa Traduction Latine d'un

Digitized by Google

d'un morceau de Polybe, car *il étoit* également bien verſé dans la langue Grecque & dans la langue Latine. Il a compoſé quelques vers Grecs eſtimés des Savans.

JEAN DE LAVARDIN, Vendômois, Abbé de l'Étoile, a traduit du Grec de Grégoire Nazianzene, Exhortation à l'amour & charité que nous devons avoir envers les pauvres, imprimée à Paris, *in*-16. par Nicolas Cheſneau, 1574. Apologie de Grégoire Nazianzene, en laquelle eſt principalement déclarée la charge & devoir d'un Évêque & autres Prélats de l'Égliſe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1579. Il a traduit auſſi du Latin de Staniſlaüs Hoſius, Cardinal Polonois, Évêque de Warme, Confeſſion Catholique de la Foi Chrétienne; ou, à vrai dire, l'Inſtruction générale des Chrétiens en la Religion Catholique, tant pour s'y maintenir & y ramener les dévoyés du vrai chemin d'icelle, que pour s'aſſurer contre toutes les héréſies de ce temps; enrichie de deux Traités du même Auteur; de l'Origine des ſectes & héréſies de ce temps; & de l'expreſſe parole de Dieu; imprimée à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1579. Plus du Latin de Guillaume Lindan, Remontrance aux Prélats de l'Égliſe Gallicane, contenant un beau Diſcours touchant la pacification du Schiſme règnant, & de la réformation des mœurs; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1572. Abrégé de la guerre des Juifs, par Jean de Lavardin, &c. imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1575. Le Retour d'un Gentilhomme à la Religion Catholique, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert le Fizellier, 1582. Épîtres familières de S. Hiéroſme, diviſées en trois Livres, traduites en François par Jean de Lavardin, &c. imprimées à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1585.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article de JEAN LAVARDIN, Tom I, pag. 525.

JEAN LEON, Africain *. Hiſtoire d'Afrique. Voyez JEAN TEMPORAL.

* Jean Léon étoit né à Gremade, de famille Maure. Il fut obligé de quitter

cette Ville, lorſqu'elle fut priſe, en 1492. Il voyagea long-temps en Afrique, en Aſie & en Europe. Sa *Deſcription d'Afrique* eſt en neuf Livres. Il la compoſa d'abord, en Arabe, à Fez; il la traduiſit, en Italien, à Rome, ſous le Pontificat de Léon X, après avoir abjuré le Mahométiſme, & c'eſt d'Italien qu'elle a été miſe en François. Bernard Aldrete, Liv. III de ſes *Antiquités d'Eſpagne & d'Afrique*, Chap. 5, ne ſachant pas que Jean Léon mourut en 1526, dit que ce fut cette année-là qu'il fit ſa *Deſcription d'Afrique*. Marmol, dans ſa *Deſcription d'Afrique*, a copié preſque par-tout l'Ouvrage de Léon, ſans le citer. Hottinger fit imprimer à Zurich, en 1664, les *Vies des Philoſophes Arabes*, par Léon l'Africain.

JEAN DE LERY, natif de la Margelle, terre de S. Sene, au Duché de Bourgogne, a écrit Hiſtoire d'un voyage fait en la terre du Breſil, autrement dite Amérique, contenant la navigation & choſes remarquables, vues ſur mer par icelui de Lery; le comportement de Villegaignon, en ce pays là : les mœurs & façons de vivre étranges des ſauvages Amériquains, avec un colloque de leur langage : enſemble la Deſcription de pluſieurs animaux, arbres, herbes & autres choſes ſingulières & du tout inconnues par deçà, dont on voit les ſommaires des chapitres au commencement du Livre : le tout recueilli ſur les lieux; imprimé à la Rochelle, *in*-8°. par Antoine Chuppin, 1578 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 526.

JEAN LIEBAUT, Dijonois, Docteur Médecin à Paris, a écrit le Tréſor & remède de la vraie guériſon de la peſte, avec pluſieurs déclarations dont elle procède, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Angelin Benoiſt, 1545. Quatre Livres des ſecrets de Médecine & de la Philoſophie Chimique, eſquels ſont décrits pluſieurs remèdes ſinguliers pour toutes maladies, tant intérieures, qu'extérieures, avec les manieres de diſtiller eaux, huiles & quinteſſences de toute ſorte de matières : faire les extractions, les ſels artificiels & l'or potable; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1573. De l'embelliſſement & ornement du corps humain, Livres trois, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puis 1582. Des Infirmités & Maladies des femmes,

Digitized by Google

Livres trois ; impr. de même. *Theſaurus ſanitatis paratu facilis, ex variis Autoribus ſelectus, per Joannem Liebautium, Pariſienſem Medicum ; Pariſiis, in-16. apud Jacobum du Puys*, 1577*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LIEBAUT, Tom. I, pag. 527 & 528.

JEAN LIEGE, Médecin à Bar ſur Aube, a écrit Raiſon de vivre pour toutes fièvres, connues premièrement par leurs différences, cauſes, ſignes & ſymptomes; avec leurs pronoſtics, & l'expoſition de pluſieurs ſentences, touchant la nature & prédiction d'icelles; imprimée à Paris, *in*-8°. par M. Vaſcoſan, 1579. *Jo. Lygæi in Hippocratis Aphoriſmos annotationes ; Genevæ, in-16. anno* 1579.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 528.

En l'Opuſcule de la Raiſon de vivre pour fièvre.

[Pluſieurs autres maladies bleſſent ſeulement l'une des facultés, comme la vitale, ou naturelle, ou animale; mais cette furieuſe bête les débilite toutes, ou déprave, ou abolit: les autres plus, & les autres moins, non-ſeulement par ſa violence & férocité, mais auſſi par la multitude & grandeur de ſes ſymptomes. Les Romains, craignant cette fièvre, comme la plus maligne maladie qui peut courir ſur les hommes, lui ont autrefois dédié un temple publiquement à Rome, l'ayant en ſingulière révérence, afin qu'elle ne leur fût nuiſible, &c.]

JEAN LIEGE, autre que le ſuſnommé, a traduit du Latin de Jaques Faber, Contemplations très-ſalutaires d'Innocence perdue, de vraie patience, du conflit continuel de la chair & de l'ame, de la Vierge Marie; avec une Oraiſon à Dieu, pour la paix & union de notre Mère l'Égliſe; imprimées à Lyon, *in*-8°. par François Juſte, 1539.

JEAN LE LISEUR, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a tranſlaté & extrait de la Somme des Confeſſeurs, la Règle des Marchands, contenant trente queſtions, imprimée à Provins, *in*-4°. par Guillaume Tavernier, 1496 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 529.

JEAN LODÉ, de Nantes, Licencié en Loix, tenant tutele en l'Univerſité d'Orléans, a traduit de Latin, le Guidon des parens, en inſtruction & direction de leurs enfans : autrement appelé François Philelphe, Orateur & Philoſophe, *de Educatione liberorum.* Il a traduit auſſi de Plutarque, les cinquante-huit Préceptes ſur l'état de mariage, envoyés à Policianus & Eurydice, ſa femme ; imprimés à Paris, *in*-16. par Jeanne de Marnef, 1545. Ledit Jean Lode a écrit auſſi en Latin, deux Dialogues en vers hexametres, l'un intitulé *Timon adverſùs ingratos ;* l'autre, *de Juſtitia & pietate Zaleuci, Locrorum Regis.* Ledit Guidon des parens a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles de Gourmont, 1513*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LODÉ, Tom. I, pag. 529.

JEAN DE LONGDIT, Moine de l'Abbaye de Saint Bertin en Saint Omer, de l'Ordre de Saint Benoiſt, a traduit du Latin de Hayto Arménien [1], l'Hiſtoire du grand Can de Cathai & des Tartares : plus la Pérégrination de Frère Rieult, ès parties d'Orient, & le Traité de Guillaume de Bouldeſelle; de l'État de la Terre Sainte : leſquelles Traductions ont été faites en l'an 1351, par ledit Moine, & imprimées en un Volume, *in-fol.* à Paris, par Jean Sainct Denys, en l'an 1529.

[1] Haiton ayant dicté, en François, ſon *Hiſtoire* à Nicolas Salcoin, qui enſuite la traduiſit en Latin par ordre du Pape Clément V, Jean de Longdit & du Verdier ſe ſont trompés, s'ils ont cru que le Latin de cette *Hiſtoire* étoit d'Haiton. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. HAITON, Tom. I, p. 359, & NICOLAS SALCOIN, Tom. II, p. 182. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LOURDEREAU a traduit de l'Italien de Paul Moriſe, Milanois, de l'Ordre des Jeſuates de Saint Hiérome, l'Hiſtoire de l'Origine de toutes les Religions, qui juſques à préſent ont été au monde ; avec les Auteurs d'icelles, en quelle province, ſous quels Empereurs & Papes, & en quels temps elles ont été inſtituées ; autre de pluſieurs Dames illuſtres, leſquelles ont mépriſé les grandeurs, pour vivre en ſolitude, &

Digitized by Google

Religion ; avec l'Origine des ordres militaires : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Colombet, 1579 *.

* Voy. PAUL MORISE.

JEAN LOUVEAU, d'Orléans, a traduit les onze Livres de Lucie Apulée de l'Aſne doré, mis par chapitres & ſommaires par ledit Traducteur, leſquels Livres ſont accouſtrés avec telle grace, plaiſir, élégance, & avec une tant floriſſante variété de pluſieurs contes & propos récréatifs, que rien ne peut être plus plaiſant & agréable, ſi, que non ſans cauſe, on les appelle de l'Aſne doré pour le ſtyle enrichi : bien qu'il y en ait pluſieurs qui aiment mieux appeller cette Œuvre Metamorphoſe, pour le contenu au Traité & matière ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Temporal, 1558. Dialogue de la vie & de la mort, traduit de l'Italien d'Innocent Ringhier, Gentilhomme Bolonnois ; imprimé à Lyon, *in*-8o. par Robert Granjon, 1558. & *in*-16. par Antoine Volant & Thomas de Straton, 1562. Les Problêmes de Hiérome Garimbert, en nombre cent dix, traduits d'Italien ; imprimés à Lyon, *in*-8o. par Guillaume Roville, 1559. Les Amours d'Iſmenius, traduites du Grec du Philoſophe Euſtathius, imprimées à Lyon, *in*-8o. par Guillaume Roville, 1559. La Civilité puérile, traduite du Latin d'Eraſme, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1559. Les facécieuſes Nuits du Seigneur Jean François Straparole, Livre premier ; imprimées à Lyon, *in*-8o. par Guillaume Roville, 1560. Epitome du Tréſor des Antiquités, c'eſt-à-dire, Pourtraits des vraies Médailles des Empereurs d'Orient & d'Occident, de l'étude de Jacques de Strada Mantuan, Antiquaire, traduit de Latin, par Jean Louveau ; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jacques de Strada & Thomas Guerin, 1553 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN LOUVEAU, Tom. I, pag. 530.

JEAN LOYNE, demeurant à Orléans, a traduit en François, le Livre des os, de Claude Galien, aux Apprentifs en

Digitized by Google

Médecine, illuſtré des Commentaires de Jacques Sylvius, traduit de même, & imprimé à Orléans, par Eloy Gibier, 1571.

JEAN LOYS a compoſé quelques petits Traités de dévotion où il ſe montre grand Excoriateur de la langue Latiale, ou pour mieux dire, Écorcheur du Latin, deſquels j'ai vu le Raviſſement du Pélerin de vérité, nommé Jean Loys, à qui il a été révélé par miracle divin de ſouverains remèdes, pour nature humaine; imprimés à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre, 1516. Item Proteſtation de la Foi, avec ſept Conſidérations *.

* Voy. La Croix du Maine, au mot Helisenne, Tom. I, pag. 362.

JEAN DE LUXEMBOURG, Abbé d'Ivry *, a augmenté de Scholies & Annotations, le Livre de l'Inſtitution du Prince, de Guillaume Budée; imprimées avec ledit Livre, par Nicole Paris, 1547.

* Il étoit fils de Charles de Luxembourg, Comte de Briennes, & de Charlotte d'Eſtouteville. Il fut Abbé de S. Maur d'Ivry & de la Rivour, Adminiſtrateur de l'Evêché de Pamiers, en 1539; puis Evêque de Pamiers, en 1547. Il n'occupa ce Siège qu'un an. Outre ſes *Annotations* ſur le Livre de l'*Inſtitution du Prince*, il écrivit en François la *Vie du Connétable Anne de Montmorency*. (Voy. Duchesne, *Hiſt. de la Maiſon de Montmorency*, pag. 421.) Le P. le Long n'a point parlé de cette *Vie du Connétable*, demeurée, ſans date, manuſcrite. Jean de Luxembourg mourut, l'an 1548, à Avignon, où il fut enterré aux Céleſtins.

JEAN MACER, Licencié en Droit, a traduit de Latin, les trois Livres de l'Hiſtoire des Indes, accomplie de pluſieurs choſes mémorables, autant fidèlement que ſommairement; imprimés à Paris, *in*-16. par Guillaume Guillard, 1555.

JEAN DE LA MAGDELAINE, Avocat en la Cour de Parlement de Paris, Seigneur de Chevrement, a écrit Diſcours de l'État & Office d'un bon Roi, Prince ou Monarque; pour bien & heureuſement régner ſur la terre, & pour garder & maintenir ſes ſujets en paix, union & obéiſſance; contenant

Digitized by Google

quinze chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1575.

JEAN PIERRE MAFFEO *. Hiſtoire des choſes mémorables ſur le fait de la Religion Chrétienne, dites & exécutées ès Pays & Royaume des Indes Orientales, par ceux de la Compagnie du nom de Jeſus, depuis l'an 1542 juſqu'à préſent; traduite du Latin de Jean Pierre Maffeo, par Emond Auger **; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1571.

* J. P. Maffée naquit à Bergame, vers 1536. Il profeſſa la Rhétorique à Gènes, & ſe fit après Jéſuite. Il étoit tellement attaché à la belle Latinité, qu'on dit qu'il obtint du Pape Grégoire XIII la permiſſion de dire ſon Bréviaire en Grec, pour ne pas altérer la pureté de ſon ſtyle Latin, qui eſt fort eſtimé. M. de la Monnoye ſe ſouvenoit pourtant d'y avoir vu certains mots qui ne lui paroiſſoient pas fort Latins, tels que *Dorſuoſus*, & quelques autres, du ſtyle d'Ammian Marcellin, plutôt que de Cicéron. Les particularités que rapporte de lui Scioppius, dans ſon Traité *de Stylo Hiſtorico*, depuis la pag. 58 juſqu'à la page 61, ſont curieuſes. Il mourut à Tivoli, l'an 1605, âgé de ſoixante-ſept ans. Sa *Vie de S. Ignace* eſt regardée comme un chef-d'œuvre; il a donné une Traduction Latine des Lettres écrites des Indes par les premiers Miſſionnaires Jéſuites. —Voy. les Mémoires de Niceron, au mot JEAN-PIERRE MAFFÉE, Tom. V.

** La Croix du Maine, qui (Tom. I, p. 173 & 174) a donné un long Catalogue des Ecrits d'Emond Auger, n'a point parlé de la *Traduction Françoiſe du Livre Latin de Maffeo*, que du Verdier lui attribue. Je ne la connois point; mais j'en connois deux autres de l'*Hiſtoire des Indes, de Maffeo*, dont l'une eſt de François Arnaud de la Boirie, & parut à Lyon, en 1605, *in*-8°. & l'autre, de l'Abbé de Pure, fut publiée à Paris, en 1664, *in*-4°. Au reſte l'*Hiſtoire des Indes* de Maffeo n'avoit paru qu'en 1588, & j'ignore quel eſt le Livre Latin de cet Auteur, qui fut traduit par Auger, en 1571.

JEAN LE MAIRE a écrit les Illuſtrations des Gaules & ſingularités de Troye, impr. à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, ſans date. Traité de la différence des Schiſmes, & des Conciles de l'Égliſe; avec l'Hiſtoire du Prince Sirach Iſmael, dit Sophi; imprimé de même: & depuis à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, ſous le titre de Promptuaire des Conciles; avec les Schiſmes & la différence d'iceux, 1547. La Légende des Venitiens, imprimée à Lyon, ſans date. Le Triomphe de l'Amant

verd, en rime, compris en deux Épîtres; avec pluſieurs miſſives amoureuſes & balades; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1535. Les trois Comptes intitulés de Cupido & d'Atropos: le premier inventé par Séraphin, Poëte Italien & le ſecond & troiſième de l'Invention dudit Jean le Maire; imprimés à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1525. Le Temple d'honneur & de vertu, auquel ſont contenus les Chants des bons & vertueux Bergers ſuppoſts de Pan, Dieu Silveſtre, pareillement des Bergeres ſujettes à Aurora, rime; imprimé à Paris, *in*-16. en la rue neuve, à l'écu de France, ſans date. Recueil des Pompes funèbres des anciens, non imprimé, vu écrit en main, en la Librairie du Seigneur de Mont-Juſtin, à Lyon.

* Voy. La Croix du Maine, au mot Jean le Maire, Tom. I, pag. 532 & 533.

JEAN DE LA MAISON NEUFVE, Berruyer, a écrit en rime, Colloque ſocial de Paix, Juſtice, Miſéricorde & Vérité, pour l'heureux accord des très-auguſtes Rois de France & d'Eſpagne; imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin L'homme, 1559. L'Adieu des neuf Muſes, aux Rois Princes & Princeſſes de France, à leur département du Feſtin nuptial de François de Valois, Roi Dauphin, & Marie d'Eſtuart, Roine d'Ecoſſe; imprimé à Paris, par Martin L'homme, 1558 *.

* Voy. les mots Antoine Hervet, & Jean d'Aubusson, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 456.

JEAN DE MALETTI, natif de S. Maximin en Provence, a mis en muſique à quatre parties, les Amours de Pierre de Ronſard; imprimées à Paris, par Adrian le Roy & Robert Ballard, 1578.

JEAN DE MALMIDY a écrit & colligé ſur le lieu, Diſcours de la grande guerre au pays d'Hongrie, d'entre Maximilian II, élu Empereur des Romains, & Jean, Waivod Prince de Tranſſylvanie; Allié & défendu de Soltan Solyman, Empereur des Turcs: enſemble les Monomachies combats ſinguliers & manières

manières de faire en la guerre des Hongres & des Turcs; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Val, 1565.

JEAN MANARD [1]. Traité familier des noms Grecs, Latins & Arabiques ou vulgaires; avec les définitions de toutes les maladies qui ſurviennent ſuperficiellement au corps humain; extrait du ſeptième Livre des Épîtres de Jean Manard, Médecin très-excellent du Duc de Ferrare; traduit de Latin en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean l'Anglois, 1552.

[1] Il étoit de Ferrare, où il naquit le 24 Juillet 1462, comme ces mots, par où il finit la troiſième Lettre de ſon vingtième Livre, le démontrent. *Ex Ferraria anno à Chriſti Nativitate* 1535, 9 *Cal. Sextiles, quo die, Dei optimi gratiâ, complebam annum* 73. Les Lettres ſuivantes n'ayant point de date poſtérieure au 5 de Février 1536, on a eu raiſon de croire qu'il mourut peu de temps après, dans ſa ſoixante-quatorzième année. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE MANSENCAL, premier Préſident au Parlement de Tholoſe, a écrit [1] de la Vérité & autorité de la Juſtice & Juriſdiction du Roi très-Chrétien, en la correction & punition des maléfices, contre les erreurs contenues en un libelle diffamatoire, ſcandaleuſement compoſé; imprimée à Tholoſe, *in*-4°. par Jaques Colomiés, 1551. *De certis rectè interpretandi præceptis, & vero quarumdam propoſitionum ſenſu, apologica Jo. Maſencalli, Protopræſidis Tholoſani, declaratio; excuſa Tholoſ. in*-4°. *apud Guid. Boudevillæum*, 1552.

[1] On voit par le Préſident de Thou, pag. 173 du Liv. XXXII, & par l'*Hiſt. Eccl.* de Bèze, pag. 29 du Liv. X, que Jean de Manſençal vivoit encore au mois de Mai 1565. Cependant la Faille met ſa mort en 1561. L'Ecrit François, où il n'y avoit, ſelon le même la Faille, nulle matière à cenſure, ne laiſſa pas d'être cenſuré par la Sorbonne *. (M. DE LA MONNOYE).

* Pour expliquer le ſujet des Ouvrages de Manſencal, cités par du Verdier, & la remarque de M. de la Monnoye, je citerai un paſſage du VIIIe Liv. de l'*Hiſtoire* de De Thou : « Le Parlement de Toulouſe, y eſt-il dit, avoit » publié un Arrêt contre l'incontinence des Eccléſiaſtiques, par lequel il » ſoumettoit les coupables aux châtimens les plus ſévères & les plus honteux, » & donnoit pouvoir aux Juges Royaux de les faire exécuter... Le Clergé » irrité de cette entrepriſe . . . obtint un Arrêt du Conſeil, qui caſſoit celui » du Parlement de Toulouſe . . . & non content d'avoir obtenu cette caſſa-

» tion, il publia un Libelle, où l'autorité du Parlement de Toulouſe étoit » attaquée d'une manière injurieuſe ; Jean de Manſencal, Premier-Préſident » de cette Cour, y répondit (en 1551) dans un Ecrit qui dévoiloit les » mœurs corrompues des Gens d'Egliſe. Cet Ecrit fut cenſuré l'année ſui- » vante par la Faculté de Théologie de Paris ». Manſencal ſe juſtifia dans un ſecond Ecrit. De Thou aſſure qu'il auroit couru beaucoup de riſques, ſans le reſpect qu'inſpiroient ſon rang & ſon intégrité. Dix ans après (en 1562) il joua un grand rôle, dans les troubles qui agitèrent la Ville de Toulouſe, & mourut cette même année. (Voy. *Hiſtoire de De Thou*, Lib. XXXII).

JEAN MAROT, Père du naïf & gaillard Poëte Clément Marot, a écrit en rime, le Doctrinal des Princeſſes & nobles Dames, déduit en vingt-quatre Rondeaux : les Voyages de Gennes & Veniſe victorieuſement mis à fin par le Roi Loys XII. Autres quarante-neuf Rondeaux : une Épître des Dames de Paris, au Roi François I, étant de là les monts, & ayant défait les Suiſſes : autre Épître des Dames de Paris, aux Courtiſans de France, étant pour lors en Italie : autre Épître à la Roine Claude : l'Égliſe parlant à la France : Chant Royal de la Conception notre Dame & un autre Chant Royal en l'honneur de Jeſus-Chriſt : le tout imprimé *in*-8°. & *in*-16. en divers lieux & par divers Imprimeurs, ſous le titre *Les Œuvres de Jean Marot* *.

* Voy. La Croix du Maine, à l'Article de Jean Marot, Tom. I, pag. 537.

JEAN DE MARCONVILLE, Gentilhomme Percheron, a écrit en proſe Françoiſe, pluſieurs Traités ; aſſavoir la manière de bien policer la République Chrétienne (ſelon Dieu, raiſon & vertu) contenant l'État & Office des Magiſtrats : enſemble la ſource & origine des procès, à quoi eſt indiſſolublement conjoint le mal & misère qui procède des mauvais voiſins : le tout compris en quinze chapitres ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1562. Traité enſeignant d'où procède la diverſité des opinions des hommes, enſemble l'excellence de la Loi Chrétienne par ſus toutes les autres ; imprimé de même par ledit Dallier, 1562. Recueil mémorable d'aucuns cas merveil-

Digitized by Google

leux, advenus de nos ans; & d'aucunes choſes étranges & monſtrueuſes advenues ès ſiécles paſſés, contenant quarante-huit chapitres; imprimé de même, en l'an 1564. De la Bonté & mauvaiſtié des femmes, imprimée à Paris, *in*-8°. par le même Jean Dallier, 1571: & contient ledit Traité vingt-trois chapitres. De l'heur & malheur de Mariage, Traité contenant quinze chapitres; enſemble les Loix connubiales de Plutarque; imprimé de même. Chrétien Advertiſſement aux Refroidis & Ecartés de la vraie & ancienne Egliſe Catholique Romaine, contenant une Exhortation ſalutaire à reprendre le chemin qu'ils ont délaiſſé: enſemble deux Traités aux Amateurs de la paix; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1571. Traité de la bonne & mauvaiſe Langue, imprimé de même, en l'an 1573. De la dignité & utilité du Sel, & de la grande cherté & preſque famine d'icelui, en l'an 1574; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Pleau & Nicolas Roffet, 1574. Opuſcule de Plutarque, de la tardive vengeance de Dieu, traduit de Grec en Latin, par Bilibaud Pirkeymer, Sénateur Allemand, & fait François par ledit de Marconville; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1565.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 556.

JEAN MARGALET, Avocat en la Cour de Parlement de Provence, a traduit du Latin de Claude Margalet, Conſeiller Référendaire en ladite Cour, en François, expoſé & augmenté de pluſieurs Statuts & Arrêts, Style & forme de procéder en la Cour des ſoumiſſions au pays de Provence; où eſt ſeulement traité des exécutions des obligés, à l'exemple du petit ſcel de Montpellier & de S. Marcellin en Dauphiné; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1584.

JEAN DE MARET, d'Amiens, a écrit en Latin, *Paronomaſia & diſcriminale lexicon quadrifidis præcipuè differentiis nominum ſubſtantivorum, adjectivorum, verborum ſimplicium, &*

compoſitorum diſtinctum cum homomeria & abundantia verborum; omnia hæc cum Gallica interpretatione; impreſſ. Pariſiis, in-8°. apud Simonem Colineum, 1536.

JEAN ANT. MARTIN, dit de l'Eſpel, Piémontois, Docteur en Médecine, demeurant à Lyon, a traduit Dialogue de Platon, intitulé Eutyphron, c'eſt-à-dire, de la Sainteté & vraie Sapience, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Leſtra, 1579. Traité de l'Aumône, c'eſt-à-dire, du Devoir de donner aux pauvres, par S. Jean Chriſoſtome, ſur la première Epître de S. Paul aux Corinthiens; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Leſtra, 1579.

JEAN MARTIN, Pariſien, Secrétaire du Cardinal de Lenoncourt, a traduit l'Arcadie de Jaques Sannazar, Gentilhomme Napolitain; avec une Expoſition de pluſieurs mots y contenus, dont l'intelligence eſt difficile; imprimé à Lyon, *in*-16. par Sulpice Sabon & *in*-8°. par Jean de Tournes, 1544. Le cinquième Livre de l'Architecture de Sébaſtien Serlio, Bolonnois; auquel eſt traité de diverſes ſortes des ſaints Temples, ſelon la forme des Chrétiens, traduit d'Italien & imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1547. La Théologie naturelle de Raymond Sebond, compriſe en ſept Dialogues, intitulés autrement; de la Nature de l'homme, traduits de Latin en François par ledit Jean Martin & imprimés à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1551. L'Hypnerotomachie, ou Diſcours du ſonge de Polyphile, déduiſant comme Amour le combatit à l'occaſion de Polia: ſous la fiction de quoi l'Auteur montrant que toutes choſes terreſtres ne ſont que vanité, traite de pluſieurs matières profitables & dignes de mémoire; traduit de l'Italien de François Columne; & imprimé à Paris, *in-fol.* par Jaques Kerver, 1554. Les Azolains du Seigneur Pierre Bembo, Cardinal, qui ſont diſcours de la nature d'Amour, traduits d'Italien, & comme Ciceron a intitulé un Livre qu'il a fait, Queſtions Tuſculanes, d'une ſienne maiſon des champs, appelée Tuſculum:

Digitized by Google

ainſi le Seigneur Bembo a appelé cetui-ci Azolains, à raiſon d'un château de plaiſance nommé Azolo, aſſis en l'extrémité des Alpes, ſur les frontières de la marche Trivizane, auquel lieu il écrit ſes diſcours avoir été tenus entre pluſieurs des plus apparens Gentilshommes des marches circonvoiſines, & maintes honnêtes, gaillardes & vertueuſes Dames, la Roine de Cypre y préſente, & a été imprimé ledit Livre traduit, à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1557. & depuis *in*-16. par Galiot du Pré, 1572. Oraiſon ſur le trépas du Roi François, faite par Monſieur Galand, ſon Lecteur en lettres Latines, & par lui prononcée en l'Univerſité de Paris, le ſeptième jour de Mai 1547; traduite de Latin par Jean Martin, Pariſien, & imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel de Vaſcoſan*.

* Voy. La Croix du Maine, à l'Article de Jean Martin, Tom. I, pag. 538 & 539.

Aux Azolains.

[Je ne puis connoître que toutes ces plaiſances mortelles, qui ſaoulent & enivrent nos courages de vue, ouïe & telles abuſions des ſentimens, même qui errent & reviennent mille & mille fois avec la penſée, puiſſent être bonnes & profitables, conſidéré qu'elles, avec leurs fauſſes attractions, nous dominent & aſſujettiſſent en ſorte que ne penſons puis après à autre bien; & par avoir nos yeux inclinés à choſes viles, jamais ne nous pouvons reconnoître en nous-mêmes, dont, à la fin, ſommes tranſmués en bêtes brutes & privés de toute raiſon, comme ſi nous avions avallé du breuvage de Circe la Magicienne. Il ne peut auſſi entrer en ma fantaiſie, que ces voluptés puiſſent tant apporter de récréation, comme on dit; car quand ores ainſi ſeroit que leur joie ne fût fauſſe, ſi eſt-ce qu'on ne les vit & ne les verra-t-on jamais tant accomplies en un ſujet, qu'elles puiſſent, en toutes leurs parties, ſatisfaire au perſonnage qui les reçoit; & rares ſont celles qui ſe peuvent acquérir ſans fâcheries grandes & preſque inſupportables. Davantage elles s'altèrent, ou diminuent toutes, par la moindre chaleur de fièvre qui les aſſaille, ou, pour le moins, les années ſucceſſives emportent la jeuneſſe, la beauté, la plaiſance, la contenance gracieuſe, les doux propos, les chants, les ſons, les danſes, les feſtins, & autres plaiſirs amoureux qu'elles attirent après elles, qui ne peut être, ſinon au grand regret de ceux qui les aiment & pourſuivent, voire de tant plus grief, que les pauvres mal-aviſés ſe ſont laiſſés plus fort eſtreindre & encheveſtrer. Mais ſi la vieilleſſe ne leur ôte ces deſirs, quelle diſconvenance peut être plus grande en ce monde, que voir l'âge mûr & repoſé, continuer en affections juvéniles, ou, parmi les membres trem-

blans, & menaçant ruine, voir promener les jeunes penſemens? Or, ſi ainſi y a que vieilleſſe les ôte, quelle folie eſt-ce d'aimer ſi ardemment, en jeuneſſe, les choſes dont on ne fait compte, étant vieux; & croire que cela eſt plus que tout plaiſant & profitable, qui, en la meilleure part de la vie, ne peut ni plaire, ny aider? Certainement la meilleure part de notre vie eſt celle que nous diſons le courage, qui, étant délivré de la ſervitude d'appétit, gouverne & modère la moins bonne, qui eſt le corps, & la raiſon guide le ſens, lequel, tranſporté de la chaleur de jeuneſſe volontaire, ne veut entendre à ſon conſeil, ains s'en va par-tout à l'étourdie, errant & trébuchant comme une bête decheveſtrée. Et de cela puis-je donner bon témoignage, vu que j'ai été jeune comme vous. Parquoi maintenant, ſi je conſidère les choſes que je ſoulois plus louer & deſirer, il m'en ſemble à ceſte heure ce qu'il fait à un homme nouvellement revenu de quelque grande maladie, à l'endroit des affections qu'il avoit en l'ardeur de ſa fièvre; car il s'en moque en ſoi-même, connoiſſant combien il étoit loin du bon goût & ſain jugement; ſi qu'on peut dire vieilleſſe être ſanté de notre vie, & jeuneſſe la maladie. Mais, pour retourner au diſcours de votre Giſmondo, lequel a élevé juſqu'aux nues les paſſe-temps des amoureux, dont le moindre ne ſe peut acquérir, ſans mille incommodités angoiſſeuſes, je vous demande quand eſt-ce que le mieux fortuné de toute cette troupe, encore qu'il ſoit au beau milieu de ſes plaiſirs, ne ſoupire & ne ſe tourmente, deſirant quelque autre choſe davantage? Ou quand advient-il qu'on trouve en deux parties amoureuſes celle conformité de volontés, celle communication de penſées & occurrences de fortune, ou celle concorde de vie, dont il a tant longuement harangué? Quand voit-on auſſi un homme qui ne diſcorde chacun jour en ſoi-même; de ſorte que s'il ſe pouvoit laiſſer, comme deux font l'un l'autre, il en eſt pluſieurs qui ſe quitteroient à tous les coups, pour prendre un autre corps, ou un autre courage. En vérité, Seigneur Lavinello, pour entrer d'une voie aux amours par vous alléguées, ſi elles induiſoient à deſir d'un objet plus utile que celui qu'elles préſentent, elles me ſatisferoient en partie, & paſſerois quaſi en votre opinion, pour autant qu'elles peuvent conduire l'homme à meilleure fin & moins réprouvable que celles de vos compagnons. Mais bon amour n'eſt ſeulement deſir de ſimple beauté (comme vous eſtimez) ainſi de la parfaite, céleſte, éternelle & divine, non mortelle, ou ſujette à changement & diminution. Or, que peut-on dire en la louange de cet amour divin, qui ne ſoit plus que convenable, & non jamais trop exceſſif? Certainement ceux qui ſont pris de ſes douceurs, vivent en ce monde comme Dieux, conſidéré que les humains, dépriſant ces choſes mortelles, ſemblent participer de la divinité; car, comme terriens, ils aſpirent aux choſes divines; &, comme Dieux, conſeillent, diſcourent, prévoyent, & ont toujours leur penſement à l'Eternité, qui leur fait modérer & gouverner le vaiſſeau à eux prêté pour ce paſſage, ainſi que les créatures divines diſpoſent des corps à elles donnés par le Créateur de toutes choſes. Mais, quelle beauté peut être entre nous celle dont vous avez parlé? Quelle proportion

Digitized by Google

Juan de Garay, o Ayolas, el primero que navegó Paraguay en grandes almadías, y fundó la ciudad de la Asumpcion, en 1537. Murió en 1556. Fue hijo de Juan de Garay, natural de Navarra, y de Doña Catalina de Ayolas, natural de Vizcaya, quien pasó á Indias con el adelantado Don Pedro de Mendoza, en 1535. Siguió en Paraguay á Don Domingo Martinez de Irala, y fue uno de los que mas se distinguieron en la conquista de aquellas provincias. Irala le nombró teniente general de la provincia de Guayra, y en 1554 le envió á poblar la ciudad de Ontiveros, que fundó en el rio Paraguay, en el sitio que hoy ocupa la villa de Curuguaty. Pasó luego á Chile, donde fue corregidor de Concepcion, y en 1561 volvió á Paraguay, donde fue teniente general de Don Felipe de Cáceres, y gobernador interino de aquella provincia. Fundó la ciudad de Santa Fe, en 1573, y la de Buenos Aires, en 1580. Fue alcalde ordinario de la Asumpcion, y regidor perpetuo de Santa Fe. Casó con Doña Isabel Becerra, hija de Don Alonso Riquelme de Guzman, y de Doña Isabel Becerra, y tuvo de ella á Don Juan de Garay, que fue gobernador de Buenos Aires, y á Doña Isabel de Garay, que casó con Don Hernando de Trejo y Sanabria, primer obispo de Tucuman, y fundador de la universidad de Córdoba.

Juan de Garay, Don Juan de Garay y Saavedra, gobernador de Buenos Aires, nació en la Asumpcion del Paraguay, donde fue alcalde ordinario, y regidor perpetuo de Santa Fe. Pasó á Buenos Aires, donde fue gobernador, y murió en 1627. Fue hijo de Don Juan de Garay, que fue gobernador de Buenos Aires, y de Doña Isabel de Garay, que casó con Don Hernando de Trejo y Sanabria, primer obispo de Tucuman, y fundador de la universidad de Córdoba. Casó con Doña Ana de Mendoza, hija de Don Pedro de Mendoza, y de Doña Ana de Mendoza, y tuvo de ella á Don Juan de Garay y Mendoza, que fue gobernador de Buenos Aires, y á Doña Ana de Garay y Mendoza, que casó con Don Juan de Garay y Saavedra, gobernador de Buenos Aires

JEAN MARTIN, Dijonnois, Seigneur de Choyſi, a inventé & compoſé en rime, le Papillon de Cupido, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Thibaut Payen, 1543 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 540.

JEAN MARTIN, de l'Ordre de Saint Dominique, a traduit de Latin [1], la Légende de Saint Dominique, premier Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Treperel, 1520.

[1] Il étoit, en 1479, Prieur des Jacobins de Valenciennes, ſa patrie, où il mourut le premier de Mai 1495. La *Légende de S. Dominique* eſt écrite en forme de Dialogue, entre un Confeſſeur & ſa Pénitente. C'eſt une compilation, que, de l'aveu des PP. Quétif & Echard, il a peu judicieuſement groſſie des révélations d'Alain de la Roche. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MARTIN, Procureur en Parlement, a rédigé par écrit, la Police & Réglement du grand Bureau des pauvres de la ville & fauxbourgs de Paris; avec un petit Traité de l'Aumône : enſemble la Complainte de charité malade aux riches terriens; imprimée à Paris, *in*-16. par Gervais Mallet, 1580.

JEAN LE MASLE, Angevin, a écrit le Bréviaire des Nobles, contenant ſommairement toutes les vertus & perfections requiſes à un Gentilhomme, pour bien entretenir ſa nobleſſe [1], *Proſe*. Plus deux Diſcours en rime, traitant de l'origine du droit & de la nobleſſe; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1578. Les nouvelles Récréations, contenant un Diſcours de l'origine des Gaulois; enſemble des Angevins & Manceaux. *Rime*. Avec pluſieurs Sonnets, Odes & autres compoſitions dudit le Maſle; imprimées à Paris, *in*-12. par Jean Poupy, 1580. Annotations ſur le Criton de Platon [2], de la Traduction de Philibert du Val, Evêque de Sées; avec la Vie de Platon, miſe en vers par ledit le Maſle, lequel, ſi parce que le feu Evêque n'a voulu exprimer ſon nom que par ces lettres P. D. V. E. D. S. il a uſurpé l'honneur de cette docte Traduction appartenant à autrui, & s'il ſe veut excuſer de n'avoir ſu deviner

Digitized by Google

ner qui étoit ce Traducteur ; il ne devra trouver étrange, ſi, à l'avenir, quelqu'un auſſi malaviſé que lui, s'attribue ſes Annotations (ſi ſiennes elles ſont) ou qu'au lieu de ces trois lettres J. L. M. par leſquelles il veut qu'on entende ſon nom, qui eſt Jean le Maſle *, on les donne à Jaques le Moyne ; imprimées à Paris, *in*-4°. par Jean Poupy, 1582.

* On pourroit croire que cet Ouvrage étant, comme du Verdier le remarque, écrit en proſe, eſt un Commentaire ſur le *Breviaire des Nobles*, Poëme d'Alain Chartier. Guillaume Colletet du moins, pag. 30 de ſon Diſcours du Sonnet, cite les notes de Jean le Maſle, Angevin, ſur le *Breviaire des Nobles* d'Alain Chartier. (M. DE LA MONNOYE).

* Du Verdier préſume que le Maſle n'a pu deviner les lettres initiales P. D. V. E. D. S. & plaiſante là-deſſus. La plaiſanterie retombe ſur lui, qui les a mal devinées, croyant que P. la première lettre du nom de cet Evêque, ſignifioit PHILIBERT, au lieu qu'elle ſignifie PIERRE. (*idem*).

* Jean le Maſle, né à Beaugé, en Anjou, vers 1533, fut un des meilleurs Poëtes de ſon temps, & l'un des plus ſages. On lit encore ſes vers avec quelque plaiſir, parce que le bon ſens, & la ſolidité des maximes que l'on y trouve, ne vieilliront jamais. —Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 380. Voy. auſſi les notes ſur LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN LE MASLE, Tom. I, pag. 541.

JEAN MASSÉ, Champenois, Docteur en Médecine, habitant à Saint Florentin, a traduit l'Art Vétérinaire ou grande Maréchalerie de Hiérocles, Auteur Grec, contenu en trois Livres; eſquels eſt amplement traité de la nourriture, maladies & remèdes des Bêtes chevalines ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1563. Jean Ruel l'a auſſi traduit de Grec en Latin. Le Traducteur François, en ſon Epître, dit que nos François ont emprunté ce mot Maréchalerie, de la langue Germanique, d'autant que les Allemands appeloient par le paſſé Mara ou Marca, ce que nous diſons cheval ou jument. Il allégue en outre un gentil exemple & hiſtoire de Feneſtelle, pour approuver le proverbe être vrai, qui dit que bien mérite d'aller à pied, qui n'a ſoin de ſon cheval [1]. Un Gendarme Romain vint un jour à ſa montre paré & accouſtré mignonement, au reſte monté ſur un cheval drilleux, crotté, fangeux & déchiré. Les Cenſeurs (dit

Feneſtelle) lui demandèrent à quoi il tenoit qu'il étoit ſi mignonement & bien accouſtré, & ſon cheval tant déhalé & mal en ordre? Pour autant (dit-il) que j'ai ſoin & cure de moi-même, & Stace, mon ſerviteur, de mon cheval. La réponſe indigne d'homme Chevalier & bon Gendarme, le fit noter d'infamie & caſſer. Il a traduit auſſi de Claude Galen, des Alimens ou choſes nutritives, Livres 3; imprimés à Paris, *in*-16. par Pierre Drouard, 1552.

[1] L'exemple du Chevalier Romain dégradé par les cenſeurs, a été de bonne foi allégué d'après Feneſtelle, par Jean Maſſé, qui n'a pas ſu que le Traité, *de Romanis Magiſtratibus*, publié ſous le nom de *L. Feneſtella*, étoit d'un Chanoine de Florence, nommé *Andrea Domenico Fiocco*, en Latin, *Andreas Dominicus Floccus*, qui, ayant ramaſſé divers paſſages des Anciens, en a compoſé les Chapitres de ſon Recueil, citant rarement les Auteurs dont il ſe ſert. La punition, par exemple, du Chevalier, telle qu'il la conte, eſt tirée de *Maſurius Sabinus*, dont Aulugelle, Chapitre dernier du Liv. IV de ſes *Nuits Attiques*, rapporte les propres mots. C'eſt à quoi du Verdier n'a fait nulle attention. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MASSIEUX, Prêtre Mantois. Si on a jamais vu en quelque Livre titre qui ſoit bigerre, ſot & ridicule, & rime ſans meſure propos ni raiſon (je ne parle point de la matière ou ſujet) en voici un qui ſurpaſſe en cela ceux qui le ſont le plus; la douce mouelle & ſauce friande des ſaints & ſavoureux os de l'Avent, par Jean Maſſieux, Prêtre Mantois; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Duc, 1578 [1]. *Ejuſdem, de prima origine ac inſtitutione Hymnorum Dominici Adventûs, per O incipientium: horum primus eſt O ſapientia, &c.*

[1] Une choſe à remarquer, c'eſt qu'une rimaille ſi ridicule, & ſi ridiculement intitulée, a paru en 1578, temps auquel les Catholiques auroient dû exactement ſe précautionner contre les railleries des Proteſtans (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MAUGIN, dit le petit Angevin, a écrit le Parangon de vertu, contenant trente-ſix chapitres, pour l'Inſtitution de tous Princes; imprimé *in*-16. à Lyon, par Guillaume Roville, 1556. & après à Paris, *in*-16. ſous le titre de Miroir & Inſtitu-

Digitized by Google

tion du Prince, par Jean Ruelle ; 1573. Expoſition en vers François, des figures de l'Apocalypſe de Saint Jean ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1547. Dix Hiſtoires du nouveau Teſtament, expoſées en rime Françoiſe ; avec un Cantique Chrétien, en faveur de ceux qui aiment les ſaintes & ſacrées Chanſons ; imprimées comme deſſus, en l'an 1548. L'Amour de Cupido & de Pſyché, mère de volupté, priſe des cinq & ſixième Livres de la Métamorphoſe de Lucius Apuléius, Philoſophe Hiſtorien, & expoſée en vers François, faits par ledit Maugin ; correſpondant aux vers Italiens, mis de l'autre côté ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jeanne de Marnef, 1546. Le premier Livre du nouveau Triſtan, Prince de Léonnois, Chevalier de la Table ronde, & d'Yſeulte, Princeſſe d'Yrlande, Roine de Cornouaille ; imprimé à Paris, *in-fol.* par la Veuve Maurice de la Porte, 1554. & à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1577. L'Hiſtoire ou Roman de Palmerin d'Olive, fils du Roi Florendos de Macédone & de la belle Griane, fille de l'Empereur de Conſtantinople ; traduite d'Italien & imprimée à Paris, *in-fol* par Vincent Sertenas, 1546. Les Diſcours de l'état de paix & de guerre, de Nicolas Machiavel, Secrétaire & Citoyen de Florence, ſur la première Décade de Tite Live, contenant quarante-neuf chapitres, traduits d'Italien ; imprimés à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, 1548. & depuis *in*-16. par Hiérome de Marnef, 1572. L'Hiſtoire de Melicello & de l'inconſtante Caia, diſcourant au récit des Amours malheureuſes de Melicello, la fidélité abuſée de l'ingratitude ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1556 *.

* Voy. La Croix du Maine, à l'Article de Jean Maugin, Tom. I, pag. 543.

JEAN DE MAUMONT a tranſlaté de Grec en beau & élégant langage François, les Œuvres de S. Juſtin, Philoſophe & Martyr, contenant pluſieurs Traités ; aſſavoir une Épître exhortatoire à Zenas & à Sirene ; Concion Parenetique aux Grecs, Fidèles & Gentils ; Dialogue avec Tryphon, Juif ; Apologie ou

défenſe pour les Chrétiens au Sénat de Rome; Apologie ſeconde pour les Chrétiens à l'Empereur Antonin, dit le Débonnaire; de la Monarchie de Dieu; Expoſition de la Foi ſelon la vraie & droite créance, ou de la ſainte & conſubſtantielle Trinité; Confutation de certaines maximes ou propoſitions Ariſtotéliques; Interrogations Chrétiennes aux Grecs, les Réponſes Grecques & la confutation d'iceiles Réponſes. Réponſes aux Chrétiens & Orthodoxes, ſur certaines queſtions importantes; Interrogations Grecques & Ethniques, faites aux Chrétiens, touchant l'eſſence incorporelle, & touchant Dieu & la réſurrection des morts; & Réponſes Chrétiennes auxdites Interrogations; avec Additions & corrections miſes en la fin deſdites Œuvres, en un Traité à part; enſemble un Prologue du même Tranſlateur, au très-Chrétien Roi de France Henri II de ce nom: le tout imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1558. Les Hiſtoires & Chroniques du monde, tirées, tant du gros volume de Jean Zonaras, Auteur Byſantin, que de pluſieurs autres bons & anciens Scripteurs Hébrieux & Grecs, miſes de leurs primes & naïves langues Hébraïque & Grecque, en la Françoiſe; avec Annotations ſur la marge, pour les diverſes lectures Grecques: le tout par ledit de Maumont, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1563. Les graves & ſaintes Remontrances de l'Empereur Ferdinand à N. S. P. le Pape Pie IV, ſur le fait du Concile de Trente, & des choſes propoſées en icelui; imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1563. Remontrance Chrétienne, en forme d'Épître, à la Roine d'Angleterre, contenant un beau & docte Diſcours touchant les affaires du monde; & principalement ſur le Gouvernement politique des Royaumes, Républiques, & Empires, & Rétabliſſement de l'ancienne & Catholique Religion, ſelon la doctrine des ſaints Peres & anciens Docteurs de l'Égliſe de Dieu: traduit du Latin de Hiérome Oſerius, Évêque Portugaloix; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1565 *.

* Voy. La Croix du Maine, Tom. I, pag. 544, à l'Article Jean de Maumont, & pag. 387 & 388, à l'Article Jacques Amyot.

Digitized by Google

JEAN RAIMOND MERLIN, natif de Romans, en Dauphiné, a écrit Expoſition ſur les dix Commandemens de la Loi de Dieu; imprimée à Lauſanne, *in*-8°. par Jean Rivery, 1562. *Calvinique.*

JEAN DES MERLIERS, Profeſſeur du Roi ès Mathématiques, a écrit la Pratique de Géométrie, en vingt-quatre chapitres; avec l'uſage du Quarré Géométrique; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1575.

JEAN MESCHINOT *, grand Maître d'Hôtel de la Roine de France, a écrit en rime **, les Lunettes des Princes; avec aucunes Ballades & Additions; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet, ſans date.

* Jean Meſchinot, Ecuyer, ſieur de Mortieres, ſurnommé *le Banni de Lieſſe*, étoit de Nantes. Il mourut dans un âge très-avancé, le 12 Septembre 1509, au ſervice d'Anne de Bretagne, Reine de France, dont il ſe qualifioit *Maître-d'Hôtel.* — Voy. ſur les différentes Editions du Recueil de ſes Poëſies, intitulées *les Lunettes des Princes*, les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI, la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 404, & les notes ſur La Croix du Maine, au mot Jean Meschinot, Tom. I, pag. 549.

** Ceux qui croiroient trouver des choſes relatives à la Politique & au Gouvernement, dans l'Ouvrage que Meſchinot a intitulé *les Lunettes des Princes*, titre qui a quelque choſe de piquant, n'y trouveront cependant que des choſes fort communes, & qui conviennent à tous les Etats. « Sachez (lui dit la raiſon, en lui préſentant *les Lunettes* allégoriques dont il s'agit) » que » je leur ai donné nom *les Lunettes des Princes*, non pour ce que tu ſoyes » Prince . . . Mais parce que tout homme peut être dit Prince, en tant qu'il » a reçu de Dieu gouvernement d'ame ». Ce Poëte portoit loin la prétention au mérite de la difficulté vaincue. Parmi les pièces ſingulières qui ſe trouvent dans ſon Recueil, on y lit une Hiſtoire, qui, ſelon lui, peut ſe lire & retourner en trente-huit manières.

JEAN PIERRE DE MESMES a écrit la Grammaire Italienne, compoſée en François; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1548. Les Inſtitutions Aſtronomiques, contenant les principaux fondemens & premières cauſes des cours & mouvemens céleſtes; avec la totale révolution du Ciel & de ſes parties; les cauſes & raiſons des Eclipſes, tant de la Lune, que

du Soleil : dédiées au ſieur Jean Jaques de Meſmes, Seigneur de Roiſſy, ſon oncle ; & imprimées à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1557. Épithalame de Henry de Meſmes & Jeane Hennequin ; avec une Expoſition des endroits difficiles, contenus en ce préſent Épithalame ; imprimé à Paris, *in*-8°. Il a traduit d'Italien, les Suppoſés [1], Comédie de Loys Arioſte ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1552. Plus du Latin de Jean Stoeffler, Mathématicien : de la Compoſition & Fabrique de l'aſtrolabe & de ſon uſage ; avec les préceptes des meſures Géométriques, & Annotations ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1556.

[1] L'Edition des *Suppoſés* de l'Arioſte, traduits en François par Jean-Pierre de Meſmes, eſt curieuſe, en ce qu'on y voit, à côté de la Traduction, la Comédie de l'Arioſte, en proſe Italienne, ſuivant que l'Auteur l'y avoit originairement conçue, avant qu'il la réduisît en vers de douze ſyllabes, nommés *Sdruccioles*, non rimés. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MESUÉ. Canons Univerſels de Jean Meſué, des ſimples médicamens ; avec les Commentaires de Tagault, traduits en François ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Hiérome de Marnef *.

* Voy. au mot JEAN DE DAMAS, Tom. III, pag. 401, ce que nous avons remarqué ſur MESUÉ.

JEAN MILES, premier Préſident des pays de Genevois & Foucigny, a écrit Style & pratique fondés & ſuccintement adaptés aux Ordonnances Royaux & coutumes de France ; imprimés à à Paris, *in*-16. par Antoine Houic, 1566. *Enchiridion Appellationis tum civili tum capitali judicio introducendæ & exercendæ; Pariſiis, in*-8°. *excudebat Galeotus à Prato, 1555. Praxis criminis perſequendi, &c. in-fol. Pariſiis.*

JEAN MILLET, de Saint Amour au Comté de Bourgogne, a traduit les cinq Livres de l'Hiſtoire d'Egéſippe, Auteur Grec, contenant pluſieurs Guerres des Juifs, & la Ruine de Hiéruſalem ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1551. L'Hiſtoire des Amours d'Eurialus & Lucrece, où eſt démontrée

Digitized by Google

l'iſſue malheureuſe de l'Amour défendue : écrite premièrement en Latin par Ænéas Sylvius, qui fut Pape Pie II ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chreſtian, 1551. Les Chroniques ou Annales de Jean Zonare, Auteur Grec, eſquelles ſont diſcourues toutes Hiſtoires mémorables, advenues en ce monde, en la révolution de ſix mille ſix cens ans & plus, diſpoſées en trois parties : la première deſquelles traite l'état des choſes paſſées en Judée, Perſe, Egypte & Grece ; depuis la création du monde juſques à la ſubverſion & miſérable conflagration de Hiéruſalem : la ſeconde contient l'Hiſtoire Romaine, priſe à l'édification de la Ville juſques à l'Empire du grand Conſtantin : la tierce raconte les Faits & Geſtes des Empereurs, depuis le ſuſdit Conſtantin, juſques au trépas d'Alexis Comnene, lequel mourut environ l'an de ſalut onze cens : le tout imprimé à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme & Barthelemy Molin, 1560. Cinq Dialogiſmes ou délibérations de cinq nobles Dames : aſſavoir Lucrece, Suſanne, Judith, Agnès, Camma Galatienne ; traduits du Latin de Pierre Nannius, par ledit Millet ; & imprimés à Paris, *in*-8°. par Arnoul l'Angelier, 1550. Les Conquêtes, Origine & Empire des Turcs, depuis le commencement juſques à l'an 1540 ; traduit du Latin de Chriſtophle Richer : plus y ſont ajoutées par le Tranſlateur, toutes les Guerres d'iceux Turcs, depuis 1540 juſques à 1551 ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chreſtien, 1553. Le Toxaris de Lucian, Dialogue non moins élégant que récréatif, pour les belles Hiſtoires de parfaite amitié qui y ſont contenues ; traduit de Grec en François, par Jean Millet, &c. *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Miletz, Tom. I, pag. 551.

JEAN LE MORE, de Conſtances, a mis en langage François, comme auſſi en Gaſcon, les Dictions & Vocables Latins du Livre de *Franciſcus* * *Marius Grapaldus de partibus ædium*, imprimés à Montauban, *in*-8°. par Jean Gilbert.

* Le Livre de Grapaldi, qu'il traduiſit, eut beaucoup de ſuccès dans ſon

temps, car on en fit (en quatorze ans) quatre Editions au moins. La première, ſans date, parut en 1494; la ſeconde, fort augmentée, fut publiée en 1501, & il y eſt dit que la première l'avoit été ſept ans auparavant. Ces deux Editions ſont très-rares, & même les deux ſuivantes, de 1506 & de 1508. La célébrité de l'Auteur avoit contribué ſans doute à l'accueil fait à ſon livre pendant ſa vie, plus que le mérite de l'Ouvrage même; & voilà pourquoi, toutes ces Editions, négligées depuis, ſont bientôt devenues rares. Il n'y a guère de ces Livres rares, qui méritent d'être rendus communs. Cette réflexion devroit bien modérer la manie, ou le goût de ceux qui préfèrent quelquefois les collections de ces prétendues raretés, ſi peu précieuſes en elles-mêmes, & ſouvent ſi diſpendieuſes, aux collections utiles des bons Ouvrages.

JEAN LE MOYNE, Écrivain, demeurant à Paris, a écrit Inſtruction de bien & parfaitement écrire, tailler la plume & autres beaux ſecrets, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle.

JEAN MOLINET a écrit pluſieurs Traités. Oraiſons & Chants Royaux, leſquels, bien que ſoient en rime, n'ont ne rime ny raiſon (qu'on dit en commun proverbe.) Leſdits Traités ſont les âges du monde; le Trône d'honneur; la Complainte pour le trépas de Madame Marie de Bourgogne; la Complainte de renommée; la Reſſource du petit peuple; le Temple de Mars; la Complainte de Grece; l'Epitaphe de Madame Yſabeau de Caſtille; le Voyage de Naples; l'A B C ſauvage; la Naiſſance de Madame Alienor; les neuf Preux de gourmandiſe; le Débat de la chair & poiſſon; le Débat d'Avril & Mai; le Débat de l'Aigle, Harenc & Lyon; Dialogue du loup & mouton, Prognoſtication, la letanie, le Calendrier; Graces ſans vilainie; Lettres envoyées à Maître Nicole, Préſident de Papagoſſe; Recollection des merveilles advenues de ſon temps: leſquelles brouilleries ont été imprimées en un volume, *in*-8°. à Paris, par Arnoult & Charles Angeliers, 1537. Hiſtoire du rond & du carré à cinq perſonnages; aſſavoir le Rond, le Carré; Honneur, Vertu & bonne Renommée: où ſont contenues pluſieurs choſes ſingulières touchant le ſaint Sacrement de l'Autel: plus la Complainte de Conſtantinople: le tout en rime, imprimé par Antoine Blanchard, ſans nom de lieu & ſans date. Les Vigiles des morts par

par perſonnages ; aſſavoir *Creator omnium*, *Vir fortiſſimus*, *Homo natus de muliere*, *Paucitas dierum*. Je m'ébay comme il les nomme en Latin, vu qu'il les fait parler en François ; mais poſſible étoit-ce trouvé beau de ce temps là ; imprimées à Paris, *in*-16. par Jean Janot, ſans date. Il a tranſlaté de rime en proſe, le Roman de la Roſe ; Auteur, Jean de Méhun, contenant cent vingt-deux chapitres ; avec le ſens moral ajouté par ledit Molinet ; imprimé à Paris, *in-fol.* par la Veuve Michel le Noir, 1521. En la Récollection des merveilles advenues de ſon temps, il écrit les choſes qui s'enſuivent, fort étranges & admirables, ſi elles ſont vraies.

J'ay ouy, choſe amère,
Plus fière que devant,
Au ventre de ſa mère,
Braire un petit enfant,
Et au Queſnoy le conte,
Tant haut plaindre & gémir,
Que la mère à bref compte
En laiſſa le dormir.
J'ay vu une Romaine,
Dame de grand renom,
Fille humble & fort humaine
Du Sénateur Zenon,
Sept cens ans enterrée
Fut ſans corruption,
Au peuple fut montrée
Par admiration.
J'ay vu frère Nicole,
Un Souyſſe dévot,
D'abſtinence l'eſcholle,
Fort bien tenant ſon vot,
Vingt ans vivre en ce monde,
Sans manger peu, ne point :
Dieu en ſa gloire monde
Luy doint viande à point.
J'ay vu vif, ſans fantoſme,
Un jeune Moine avoir
Membre de femme & d'homme,
Et enfans concevoir,
Par lui ſeul, en luy-meſme,
Engendrer, enfanter,
Comme font autres femmes,
Sans outil emprunter.
J'ay vu & lu en livres
D'une pierre peſant
Deux cens cinquante livres
Montaignes traverſant.
Du Ciel par un tonnerre,
Comme il me fut conté,
Cheut ceſte pierre noire
En Feret la Conté.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN MOLINET, Tom. I, pag. 552.

JEAN DE MONLUC, Évêque & Comte de Valence & Dye, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil privé, a écrit Inſtructions Chrétiennes ſur les Commandemens de la Loi & les ſaints Sacremens, à ſes Diocéſains de Valence & Dye. Familière Explication des articles de la Foi ; avec un brief Recueil des lieux

de l'Écriture Sainte, ſervant à l'explication d'iceux articles, & le Symbole de ſaint Athanaſe. Sermons ſur l'Oraiſon Dominicale; avec un petit Recueil ſur icelle en forme d'Oraiſon & Prière; ceſdits trois Livres imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Regnoult, en l'an 1561. Sermons ſur certains points de la Religion. Aſſavoir deux de la Foi; de la Charité; de l'Eſpérance; de la Patience: deux du Nom de Dieu: trois de l'Oraiſon; du Sabath; Sermon à ſon Clergé de Valence, fait au Sene de Juillet 1561; imprimés en Avignon, *in*-16. par Jean du Boys, 1561. Recueil des lieux de l'Écriture Sainte, ſervant à découvrir les fautes qu'on commet contre les dix Comandemens de la Loi, prononcé mot à mot par ledit ſieur Evêque, & depuis imprimé en Avignon, par le même Jean du Boys. Harangue & Avis prononcée au Conſeil privé du Roi, ſur les Remontrances faites par Meſſieurs du Parlement de Paris, touchant les Lettres de la majorité dudit Seigneur; imprimée à Paris, 1563. Harangue faite & prononcée en Latin de la part du Roi très-Chrétien Charles IX, par ledit ſieur Evêque de Valence, devant les illuſtres & magnifiques Seigneurs les Archevêques, Évêques, Palatins, Caſtellans, Magiſtrats, Officiers & généralement tout l'Ordre & État du très-ample & puiſſant Royaume de Pologne, grand Duché de Lythuanie, Ruſſie, Pruſſe, Maſovie, Samogitie, Kiovie, Vollinie, Polachie & Lyvonie; en l'Aſſemblée tenue à Warſſovie, pour l'Élection du nouveau Roi; après le décès du ſéréniſſime Sigiſmond Auguſte: miſe en François par le même ſieur Évêque, & imprimée à Paris, par Jean Richer, 1573. Remontrance faite par ledit ſieur Evêque de Valence, aux Villes & Diocèſes d'Uzez, Nyſmes & Montpellier, & aux États Généraux de Languedoc, tenus à Beziers, au mois d'Avril 1578; imprimée audit an, à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Monluc, Tom. I, pag. 553 & 554.

JEAN DE MONTLYARD * a traduit du Latin d'Antoine

Mizauld, Harmonie des corps céleſtes & humains, faite en onze Dialogues, où ſont introduits Eſculape & Uranie, deviſant enſemble & traitant des choſes concernantes la Médecine & l'Aſtronomie; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

* Jean de Montlyard, Ecuyer, Sieur de Maleray, en Beauſſe, paſſe communément pour avoir été Miniſtre de quelqu'une des Egliſes Réformées de France. Cependant quelques Bibliographes ont cru qu'on n'eſt pas fondé à lui donner cette qualité, qu'il n'a priſe à la tête d'aucuns de ſes Ouvrages. Il n'avoit encore paru d'autres Livres de Montlyard, que celui dont parle du Verdier, lorſque ce Bibliographe publia ſa Bibliothèque Françoiſe. Montlyard compoſa depuis beaucoup d'autres Ouvrages, dont on trouvera la liſte dans le *Dictionnaire Hiſtorique* de Proſper Marchand, qui a donné un long article ſur cet Ecrivain. Au reſte, ce n'eſt que par conjecture qu'il lui attribue une partie des Ecrits, dont il rapporte les titres. Un des plus conſidérables, & qui certainement eſt de lui, eſt la continuation de l'*Hiſtoire de France* de Jean de Serres, qu'il conduiſit, à diverſes repriſes, depuis le commencement du règne de Charles VII, juſqu'à l'année 1606. Ceux qui ont cru (comme Le Gendre, Tom. I de ſon *Hiſtoire de France*, pag. 63) qu'il l'étendit juſqu'à la mort de Henri IV, ſe ſont trompés. Cette ſuite eſt de Théodore Godefroy, & vaut beaucoup moins que celle de Montlyard, dont cependant on porte aſſez généralement un jugement peu avantageux.

JEAN EDOUARD DU MONIN, de Gy, en la Comté de Bourgogne, demeurant au Collége de Bourgogne à Paris, a écrit en vers François, Comparaiſon philoſophique du Soleil & de la Lune à notre ame & intellect ſelon Merc. Triſmegiſte, & quelques Platoniques; enſemble quelques Diſcours poëtiques & Sonnets: le tout mis ſur la fin de la verſion Latine, qu'il a faite de la Sepmaine de Guillaume de Saluſte, ſieur du Bartas, qu'il a intitulée *Ber ſithias, ſive mundi creatio*, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Hylaire le Bouc, 1579. Les nouvelles Œuvres de Jean Edouard du Monyn, Poëte-Philoſophe; contenant Diſcours, Hymnes, Odes, Amours, Contr'amours, Eclogues, Elégies, Anagrammes, & Epigrammes; imprimés à Paris, *in*-12. par Jean Parent, 1582. L'Uranologie, ou le Ciel, contenant, outre l'ordinaire doctrine de la Sphere, pluſieurs beaux

Diſcours; imprimée à Paris, *in*-12. par Guillaume Julian, 1583. *Miſcellaneorum poëticorum libri. Pariſiis*, *in*-8°. *

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot EDOUARD DU MONIN, Tom. I, pag. 489.

JEAN DE MONTEVILLE *, autrement MANDEVILLE, Chevalier, natif d'Angleterre, a fait la Deſcription de la terre de promiſſion, de Hiéruſalem, de pluſieurs Pays, Villes & Iſles de mer & de diverſes & étranges choſes; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Pierre Bouteiller, 1487; & depuis par Jean Canterel, en l'an 1542. Plus le Lapidaire contenant la vertu & propriété des pierres précieuſes, imprimé à Lyon, ſans date. Cet Auteur, le Chevalier de Mandeville, mourut l'an 1372, à Londres.

* Ce voyageur, né à S. Albans, en Angleterre, commença ſes voyages en 1322, & mourut à Liège, en 1372, dans un âge fort avancé. Il parcourut tout le Levant, & une partie des terres les plus Orientales. A ſon retour, il donna la relation de ſon voyage, en Latin, en Anglois, & en François, ou langue Romance. Les termes de ſon Epitaphe portent : *Toto quaſi orbe luſtrato, Leodii diem vitæ ſuæ clauſit extremum, anno Domini* 1372, *menſis Novembris die* 17. Du Verdier a pris *Leodii* pour *Londini*, & dit en conſéquence qu'il mourut à Londres. Parmi les choſes fabuleuſes que ce voyageur raconte, on voit avec plaiſir que les modernes ont retrouvé les mêmes uſages dans les pays qu'il parcourut. —Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV. Voy. auſſi LA CROIX DU MAINE, & les Remarques, à l'Article MANDEVILLE, Tom. I, pag. 535.

JEAN DES MONTIERS dit LE FRESSE, a écrit Sommaire de l'Origine, Deſcription & merveilles d'Eſcoſſe; avec une petite Chronique des Rois dudit pays; imprimé à Paris, *in*-8°. par André & Vincent Sertenas, 1538.

JEAN DE MOREL, Ambrunois, Seigneur de Gryni & du Pleſſis le Comte, a écrit quelques vers François, que j'ai vu autrefois imprimés : & après le décès de Joachim du Bellay, ſon intime ami, il fit recueillir non-ſeulement ce que le défunt avoit fait imprimer durant ſa vie, mais auſſi ce qui n'avoit encore été publié; de ſorte qu'à ſa diligence, toutes les Œuvres de cet

Digitized by Google

excellent Poëte François & Latin, Joachim du Bellay, furent miſes en lumière. Ce Jean Morel, Gentilhomme amateur de toutes vertus, a été célébré par les vers de Ronſard, Bayf, Belleau, du Bellay, Sainte Marthe, & tous les Poëtes de ce temps-là : comme auſſi a été Camille de Morel, ſa fille, Damoiſelle très-ſavante & vertueuſe *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Morel, Tom. I, pag. 557.

JEAN MOREL, Remois, premier Régent au Collége de Clermont en Auvergne, a décrit en vers Latins, par lui-même tournés en vers François, l'Entrée du Seigneur Comte de Randant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général pour ſa Majeſté, au bas pays d'Auvergne; faite en la Cité de Clermont, Capitale dudit pays; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1579.

JEAN MORELY [1] a écrit en quatre Livres, par chapitres, Traité de la Diſcipline & Police Chrétienne; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1562. *Calvinique.*

[1] Bèze, pag. 34 du Tom. II de ſon *Hiſt. Eccl.* l'appelle Jean Morelli. « Son Livre, dit-il, fut condamné, comme ſéditieux, au Synode, tenu l'an » 1562, à Orléans, & l'Auteur n'ayant point voulu acquieſcer à la condam» nation, fut, par le même Synode, retranché de la Cène du Seigneur ». — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Morel, ou Morelli, Tom. I, pag. 558. (M. de la Monnoye).

JEAN DES MOULINS, Docteur en médecine, demeurant à Ambert, en Auvergne, a mis de Latin en François, Commentaires de Maitre Pierre André Mathiole, Médecin Siénois, ſur les ſix Livres de Ped. Dioſcoride Anazarbéen, de la matière médecinale, enrichis d'un grand nombre de pourtraits, de plantes & animaux tirés au vif, avec certaines tables médicinales; tant des qualités & vertus des ſimples médicamens, que des remèdes pour toutes maladies qui peuvent advenir au corps humain; imprimés à Lyon, *in-fol.* pour la quatrième Edition, 1580. Antoine du Pinet en a fait une autre Traduction.

JEAN DE MOURONVAL, Curé de notre Dame de Tournay, a écrit en huit chapitres, Bâtiment de Recettes ſpirituelles contre les plus dangereuſes maladies des humains; aſſavoir contre toutes maladies en général, repréſentées par la Lepre; puis contre l'inflation d'eſprit, repréſentée par hydropiſie: contre l'altération d'icelui: contre la puante haleine du charnel, repréſentée de même par hydropiſie: contre jugurgitation, repréſentée par fièvre continue: contre échauffement de ſang, repréſenté par chaude maladie: contre déjection d'eſprit, repréſentée par paralyſie: contre mal-contentement de félicité d'autrui, repréſenté par pâle couleur de face; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1574.

JEAN NAGEREL, Chanoine & Archédiacre de notre Dame de Rouen, a écrit Hiſtoire & Chronique de Normandie, finiſſant au Roi très-Chrétien Henri III; avec les figures & pourtraits tant dudit Duché, que de la ville de Rouen, Métropolitaine: plus la Deſcription du Pays & Duché de Normandie, appelée anciennement Neuſtrie, de ſon origine & limites d'icelle; imprimée à Rouen, *in*-8°. par Martin le Meſgiſſier, 1578. J'ai vu, outre ladite Hiſtoire & Chronique, un autre Livre imprimé long-temps auparavant, à Paris, *in*-4°. par Jean Bonfons, ſans date, intitulé les hauts & excellens Faits des Ducs, Princes, Barons & Seigneurs du Duché de Normandie; & avec les guerres & diſſenſions qui ont été entre François, Normands & Anglois: auſſi de la conquête du Pays, Duché de Guyenne. Auteur incertain *.

*Voy. La Croix du Maine, à l'Article Jean Nagerel, Tom. I, pag. 559.

JEAN NAZEN, Cordelier & Prédicateur de l'Empereur Ferdinand d'Autriche, a compoſé la main du Catéchiſme Catholique, expoſée en Latin & miſe en François; imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1575.

JEAN BAPT. NENNA *. Traité de la Nobleſſe, auquel eſt

amplement diſcouru de la plus vraie & parfaite Nobleſſe, & des qualités requiſes au vrai Gentilhomme, tiré de l'Italien, du magnifique Docteur, aux loix, Chevalier de Céſar Jean Baptiſte Nenna, par A. L. F. de la Boderie; imprimé à Paris, *in*-8°. 1583.

[1] Antoine le Fèvre de la Boderie, comme on a pu voir en ſon Article, Tom. III, pag. 117, traduiſit, en 1584, de l'Italien de *Torquato Taſſo*, le *Dialogue de la Nobleſſe*. Il avoit, l'année précédente, publié ſa Traduction du *Nennio* de Jean-Baptiſte Nenna, où il eſt traité du même ſujet. Le *Nenna*, dont le Livre fut imprimé à Veniſe, *in*-8°. 1542, eſt ici qualifié *Chevalier de Céſar*, parceque Charles-Quint l'avoit honoré du titre de Chevalier. (M. de la Monnoye).

JEAN NESTOR, Médecin, a écrit l'Hiſtoire des hommes illuſtres de la maiſon de Médicis; avec un Abrégé des Comtes de Bologne & d'Auvergne: enſemble la Généalogie des Comtes de Bologne, extraite en partie de quelques Panchartes, trouvées au tréſor du Duc Jean de Berry, fils de France, & en partie de quelques Hiſtoriens qui en ont écrit; imprimée à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1564.

JEAN LI NEVELOIS fit un Livre de la vengeance du Roi Alexandre, ainſi qu'il appert par ces vers:

Seigneurs or faites pez, un petit vos taiſiez,
S'orrez bons vers nouviaux, car li autres ſont viez.
*Jehans li Nivelois fut moult bien * afaitiez* Aprís.
A ſon hoſtel ſe ſied: ſi fu joyans & liez,
Un chanterre li dit d'Alexandre à ſes piez.
*Et quand il la oi s'en fu * grams & iriez,* Marry.
*Du * fius qu'ot de Candace en a vers commanciez,* Filz.
Bien fais & bien rymez, bien dis & bien dictiez.
Encor ſera du Comte Henry molt bien loiez.

Le genre des vers de ces Auteurs, eſt de douze & treize ſyllabes: & l'on penſe que les autres qui leur reſſemblent, ont pris leur nom, ou pource que les faits du Roi Alexandre, furent compoſés en ces vers, ou pource que Alexandre de Paris a uſé de telle rime. Geofroy Thory, de Bourges, s'eſt abuſé, diſant en ſon

Livre, intitulé le Champ-Fleuri, que Pierre de Sainct Cloot, & Jehan li Nevelois, étoient ſeuls Auteurs du Roman d'Alexandre. Jehan le Maire de Belges, parlant au Temple d'Amour de cette façon de vers, dit laquelle taille jadis avoit grand bruit en France, pource que les proueſſes du Roi Alexandre le Grand, en ſont écrites en anciens Romans : dont aucuns modernes ne tiennent compte aujourd'hui : toutefois ceux qui mieux ſavent, en font grand compte. J'ai remarqué quelques vers de leur façon, aſſez bons ; car parlant de gens qui tomboient d'une montagne, il dit

De la coſte deſrochent, aval vont périllant.

Par lequel vers l'on peut, à mon avis, renouveler deux mots, à ſavoir dérocher & périller. Car ſi nous diſons décrocher, pour ôter d'un croc : pourquoi ne dirons-nous, dérocher pour tomber & précipiter d'un roc ? Et comme ſauriez-vous mieux repréſenter le Latin de *periclitor* & *periclitari*, que par periller, puiſque nous diſons péril pour *periculum* ? J'ai voulu montrer par ces mots, comme l'on ſe peut aider d'aucuns, qui vallent bien le renouveler. Ces vers donc qui ſuivent, pourront ſervir à cet effet : & donner à connoître une partie du ſtyle deſdits Auteurs : l'un deſquels parlant d'un Chevalier qui donna un coup d'épée ſus le heaume d'un autre, dit

Si la feru del branc que ſus l'arçon ladente.
& *De morts & de nauvres enjonche la campaigne.*
& *Ahi, Dame Fortune, tant eſtes nouvèliere.*

Comment ſauriez-vous mieux repréſenter *novatrix* Latin ? & cetui-ci,

Du long comme il eſtoit meſura la campagne.

Parlant d'un porté à terre d'un coup de lance : ne vaut-il pas bien *Italiam metire jacens* ? Il ſe trouve encore pluſieurs autres belles manières de parler, & des mots que le ſtudieux de la poëſie Françoiſe pourra imiter, ou refondre ; ſe les appropriant comme Virgile ceux d'Ennius, Pacuvius, & autres qu'il n'a dédaigné

dédaigné lire : & auxquels ces vieux Auteurs peuvent être comparés. Vrai eſt qu'il faut du jugement pour refondre tels mots : car on ne les doit choiſir tant uſés, qu'ils ſoient inutiles & hors de connoiſſance : pource qu'il y auroit danger qu'un autre Phavorin ne nous reprochât que nous parlerions comme avec Baſine, Clotilde, Frédégonde ou Brunehaut, femmes & mères de nos premiers Rois : mais auſſi, où il ſe trouveroit qu'ils fuſſent en uſage, en quelque contrée de notre France, il me ſemble qu'on peut hardiment les ramener en uſage : encore qu'ils ſe ſoient pour quelque temps éloignés de Paris ou de la Cour. Le Roman du Paon, eſt une continuation des faits d'Alexandre, lequel ſe trouve en la Bibliothèque du Roi, avec pluſieurs autres. Or ce Jean le Nevelois vivoit du temps de Loys le Jeûne, Roi de France, avant l'an M. CXCIII. *Pris de Claude Fauchet.*

* Ceci eſt tiré de Fauchet, Chap. 5. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LI NEVELOIS, Tom. I, pag. 560 & 561.

JEAN DE NOSTRE-DAME, Procureur en la Cour de Parlement de Provence, frère de Michel Noſtradamus, a mis en François, les Vies des plus célèbres & anciens Poëtes Provençaux, qui ont flori du temps des Comtes de Provence; recueillies de divers Auteurs qui les ont écrites en langue Provençale, & leſquelles ont été trouvées écrites à la main, en quelques Bibliothèques anciennes; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Alexandre Marſilii, 1575 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 562.

Au Poëme dudit Jean de Noſtre-Dame.

[Il me ſuffit ſeulement de montrer après Dante, en ſon Livre *De vulgari Eloquentiâ*, Pétrarque, Cyno de Piſtoya, Guido Cavalcanti, Boccace, Bembe, Mario Equicola; Baltaſar, Comte de Caſtillon; Jean des Goutes, Traducteur de l'Arioſte, l'Auteur de la Grammaire Françoiſe-Italienne, Speron Sperone; Lodoico Dolce, en ſon Apologie, & pluſieurs autres, que la langue Provençale a été grandement célébrée par un nombre infini de Poëtes Provençaux, qui ont écrit long-temps auparavant les Poëtes Tuſ-

cans en leur langue maternelle ; le principal ornement de laquelle a été anciennement la multitude des Poëtes qui ont écrit en icelle langue, laquelle n'a duré plus de deux cens cinquante ans, depuis l'an 1162, qui fut du temps que Frideric premier du nom, Empereur, inféoda la Provence à Remond Berenguier, qui avoit épouſé Rixende, ou Richilde, ſa nièce, Roine des Eſpagnes, juſques à la fin du règne de Jeanne première du nom, Roine de Naples & de Sicile, Comteſſe de Provence, qui fut environ l'an 1382, qui les aimoit & priſoit. Mais défaillant des Mécènes, défaillirent auſſi les Poëtes ; car du temps de Loys premier, fils de Jean, Roi de France, qui ſuccéda à ladite Jeanne, & par elle adopté eſdits Royaumes de Naples & de Sicile, & Comtés de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, & de Loys deuxième & troiſième, on ne trouve point qu'aucuns fuſſent amateurs des Poëtes, fors que le Roi René, fils dudit Loys II, qui fut Prince benin, amateur des perſonnes doctes & vertueuſes. Il ſe trouve par écrit que les Empereurs, Rois, & autres grands perſonnages de toute nation, en faiſoient entière profeſſion, comme de choſe rare, & grandement recommandée : témoins en ſont les deux Friderics premier & deuxième, Empereurs ; Richard, Roi d'Angleterre ; les Comtes de Poitou, de Toulouſe & de Provence, la Comteſſe de Die, les Seigneurs des Baulx, de Sault, de Grignan, de Caſtellane de Provence, & pluſieurs autres grands perſonnages, qui, de leur temps, ont travaillé à l'enrichiſſement d'icelle. Le Cardinal Bembe, en ſes proſes, a écrit que les premiers Poëtes rimeurs, qui ont écrit en langue vulgaire, ont été les Provençaux, & après eux les Tuſcans : dit auſſi qu'il n'eſt à douter que la langue Tuſcane n'ait plutôt pris la façon de rimer des Provençaux, que de nulle autre nation. Speron Sperone, en ſon Dialogue, intitulé *Des Langues*, auquel Laſcar, l'un des entreparleurs, ſe plaignant que ſa langue Italienne eſt manque en déclinaiſon des noms, les verbes ſans conjugaiſon, ſans participes, & ſans aucune bonne propriété, dit qu'elle montre en face avoir pris ſon origine & accroiſſement des Provençaux, deſquels non-ſeulement leur ſont dérivés les noms, verbes & adverbes, mais encore l'Art Oratoire & Poëtique. Loys Dolce, en l'Apologie qu'il a faite contre les détracteurs de l'Arioſte, ſur ce qu'il a été le plus renommé Poëte de tous les Tuſcans, encore s'eſt-il voulu aider de beaucoup de voix & paroles du Provençal, ainſi qu'ont fait les autres Poëtes Tuſcans. Mais de quoi ont enrichi leur langage, & pris leurs inventions Dante, Pétrarque, Boccace, & autres anciens Poëtes Tuſcans, fors que des œuvres des Poëtes Provençaux ? Je m'en rapporte aux Commentaires de Landin, de Vellutel, de Gezualde, & autres perſonnages renommés, qui ont écrit ſur les œuvres de ces Poëtes. Je puis aſſurer vraiment avoir vu & lu deux grands tomes divers, écrits en lettre de forme ſur parchemin, illuminés d'or & d'azur, qui ſont dans les Archives du Seigneur Comte de Sault, auxquels ſont décrites, en lettre rouge, les vies des Poëtes Provençaux (qu'ils nommoient Troubadours) & leurs Poëſies en lettre noire, en leur idiomat, en

Digitized by Google

nombre de plus de quatre-vingt, tant hommes que femmes, la plupart Gentilshommes & Seigneurs de places, amoureux de Roynes, Impératrices, Ducheſſes, Marquiſes, Comteſſes, & autres Princeſſes & gentils-femmes, deſquelles les maris s'eſtimoient grandement heureux, quand ces Poëtes leur adreſſoient quelque chant nouveau, en langue Provençale. Les Poëtes ſe nommoient Troubadours, c'eſt-à-dire, inventeurs, ou Poëtes; &, à raiſon de ce, la Provence fut anciennement appelée *La boutiqua dels Trobadours*, lequel mot de Troubadour, Vellutel, en l'expoſition du quatrième Chapitre du Triomphe d'Amour de Pétrarque, l'a voulu tranſlater Trombatori pour un ſonneur de trompette, pour n'avoir pu entendre le mot de Troubadour; quelquefois on les a nommés Violars, pour Sonneurs de violons; quelquefois Juglars, pour Sonneurs de flûtes; Muſars, pour Muſiciens, ou Sonneurs d'inſtrumens muſicaux; & Comics, pour Comiques. Les rimes qu'ils ont faites & compoſées, les ont nommées chant, chantarel, chanſon, ſon, ſonnet, vers, mot, comedia, ſatyra, ſyrventez, tenſons, layz, depports, ſoulas & autres. Ils ont auſſi fait des Paſtorellas, & pluſieurs autres rimes, telles qu'on trouve aux œuvres deſdits Poëtes Tuſcans, toutes d'un grand artifice. Quant aux ſyrventez, c'étoit une façon de rime ſatirique, ainſi que la décrit Jean le Maire de Belges, au premier Livre de ſes Illuſtrations de Gaule, en la célébration des noces du Roi Peleus & Thétis, & en la Deſcription de ſon Temple de Vénus. Leſdits ſyrventez contenoient aigres reprehenſions des vices des Empereurs, Rois, Ducs, & autres grands Seigneurs, & contre l'hypocriſie des Gens d'Egliſe, & contre les Tyrans. Les tenſons étoient diſputes d'amours, qui ſe faiſoient entre les Chevaliers & Dames Poëtes, entreparlant enſemble de quelque belle & ſubtile queſtion d'Amours; & où ils ne s'en pouvoient accorder; ils les envoyoient, pour en avoir la définition, aux Dames illuſtres préſidentes, qui tenoient Cour d'Amour ouverte, & plainière à Signe, & à Pierre-feu, ou à Romanin, ou à autres, & là-deſſus en faiſoient Arrêts, qu'on nommoit *Lous Arreſts d'Amour*. Les Poëtes, qui faiſoient les mots, & le ſon (qu'étoit la note muſicale de la parole) étoient les plus eſtimés. Richard, Roi d'Angleterre, pour la douceur qu'il trouva en la langue Provençale, fit une chanſon en celle même langue, qu'il adreſſa à la Princeſſe Stevenette, femme de Hugues des Baulx, fille de Gibert deuxième, Comte de Provence. Frideric premier du nom, Empereur, ayant ouï réciter pluſieurs belles chanſons aux Poëtes Provençaux, étant à la ſuite de Remond Berenguier, dit le Jeune, quand il lui inféoda la Provence, fit un bel Epigramme en Provençal, à la louange de toutes les nations qu'il avoit ſuivies en ſes victoires, d'entre leſquelles il loue *Lou Cantar Provençallez*, entendant des Poëtes, & de leurs rimes. Regardez de quelle grace eſt faite l'Epitaphe du Comte Remond de Toulouſe, accuſé d'héréſie. En l'Egliſe ſaint Sauveur d'Aix, & par tout ſon Diocèſe, à la fête & jour S. Etienne, Martyr, on chante un hymne, en langue Provençale, *Quand ly felons lou lapidavan*. De quelle ſorte & taille de rimes ſont faits les ſept Pſeaumes Pénitentiaux,

par ceux qui vont mendiant les aumônes par les portes? On ne ſauroit trouver une plus belle rime. Mais de quel langage beau & aorné ſont faits les ſtatuts de Provence, en langue Provençale, qui ſont les loix & coutumes du pays, auxquels ſont compriſes les requêtes & demandes qu'on faiſoit aux aſſemblées générales des trois Etats aux Comtes de Provence, Rois de Naples & de Sicile, avec les réponſes faites *Per lous Majeſtats?* Et comme ainſi ſoit que toutes choſes ſont ſujettes à changement, la langue Provençale s'eſt tellement avallée & abâtardie, qu'à peine eſt-elle entendue de ceux qui ſont du pays, ainſi que le récite le Seigneur Baltazar de Caſtillon, en ſon Courtiſan, parce qu'elle étoit mêlée en partie de termes François, Eſpagnols, Gaſcons, Tuſcans & Lombards. Il eſt aiſé à voir qu'elle devoit être l'une des plus parfaites & meilleures langues de toutes les vulgaires, & qu'ainſi ſoit, on trouve pluſieurs Livres traduits en langue Provençale, tant en proſe qu'en rime. Mais il n'y avoit maiſon noble en Provence, qui n'eût un regiſtre, en forme de Roman, auquel étoient décrits les geſtes de leurs Ancêtres, en langage Provençal, étant à la ſuite des Comtes de Provence, qui furent Rois de Naples, de Jéruſalem & Sicile, aux conquêtes par eux faites pour le recouvrement deſdits Royaumes & Comtés, & de la Cité d'Arles, des Comtés de Nice, de Piedmont, de Forcalquier, & des terres Bauſſenques, des Vicomtés de Marſeille, d'Yeres, de Vintimille de Tende, contre certains occupateurs injuſtes d'icelles, & des Royaumes de Naples, Sicile, Aragon & autres, & pour remettre les rebelles du pays à leur obéiſſance, & pour en déchaſſer à vive force d'armes Charles de Duras, dit de la Paix, invaſeur deſdits Royaume de Naples & Comté de Provence, & contre Remond Roger, dit de Tourenne, & autres ennemis perturbateurs du repos public, dont les uns furent hautement ennoblis & décorés de la ceinture militaire, & les autres richement récompenſés de pluſieurs places, terres & ſeigneuries de grands revenus. Aucuns de ces nobles maiſons ont aimé & priſé les gens doctes, & ont honoré pluſieurs en toutes ſortes de ſciences, & les autres ſe ſont plutôt adonnés au vin & à la paillardiſe, qu'aux lettres, ſi que leurs faits ſont demeurés enſevelis.]

JEAN ŒCOLAMPADE [1]. Expoſition ſur le Livre de Job, par Jean Œcolampade; miſe de Latin en François, par Traducteur incertain; imprimée à Genève, *in*-4°. par Vincent Bres, 1562.

* Œcolampade naquit en 1482. Il quitta l'habit de Religieux de ſainte Brigitte, pour embraſſer la Secte de Zuingle. Il devint Miniſtre à Baſle, en 1525. Il étoit habile dans les langues Latine, Grecque & Hébraïque. Dans ſes Ecrits Dogmatiques, il eut autant d'éloquence de ſtyle, que de force de raiſonnement. Il mourut à Baſle, le premier Décembre 1531, âgé de quarante-neuf ans; il y avoit joui de la plus grande conſidération. Melchior Adam a écrit ſa vie.

Digitized by Google

JEAN OSTANS a fait un corps de fort belles & nouvelles figures de diverſes ſortes de broderie & lingerie, &c. qu'il a fait imprimer ſous le titre, le Tréſor des Patrons, contenant diverſes ſortes de broderies & lingeries, pour coudre avec grande facilité, & pour ouvrer en diverſes ſortes & piquer avec l'éguille, pulvériſer par deſſus, & faire ouvrage de toutes ſortes de pointe, &c. imprimé à Lyon, *in*-4°. par Benoiſt Rigaud, 1585.

JEAN PALLET, Saintongeois, a traduit de l'Italien du Seigneur Ange Firenzuole, Florentin, deux Dialogues ou Diſcours de la beauté des Dames, imprimés à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1578 *.

* Voy. Tom. III, pag. 80, au mot ANGE FIRENZUOLE.

JEAN Pape XXII de ce nom [1]. L'Elixir des Philoſophes, autrement, l'Art tranſmutatoire des métaux, écrit en Latin par le Pape Jean XXII de ce nom, & mis en François par Traducteur incertain; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1557.

[1] Les Alchimiſtes, perſuadés que Jean XXII, nommé auparavant JAQUES D'OSSA, de Cahors, mort le 4 Décembre 1334, ayant laiſſé, en mourant, la valeur de vingt-neuf à trente millions de ducats, avoit eu néceſſairement le ſecret de la Pierre Philoſophale, lui ont ſuppoſé ce Livre touchant le grand œuvre *. (M. DE LA MONNOYE).

* Platine dit des choſes aſſez ſingulières de ce Pape, & qui donnent à croire qu'il s'étoit appliqué à l'Alchymie, & qu'il croyoit être arrivé à la connoiſſance du breuvage de l'immortalité. *Pollicebatur homo ſtolidus ſibi longam vitam, & diu ſe victurum omnibus prædicabat... Sed ecce, dum hanc ſtultitiam omnibus prædicabat... camera quædam nova, quam in Palatio Viterbienſi extruxerat, ſubitò corruit; atque inter ligna & lapides inventus: ſeptimâ die, poſt tantam ruinam, acceptis omnibus Eccleſiæ Sacramentis, Pontificatûs ſui menſe octavo moritur.... Vir admodùm litteratus, ſed parùm prudens; multa enim in vitâ ſuâ ſcripſit, potiſſimùm verò Canones quoſdam ad Medicinam pertinentes... Sed hoc, neſcio quo pacto, compertum eſt, ut viri quidam admodùm litterati ad res agendas parùm idonei videantur.* — Ce Pape, qui eſt ſous le nom de *Jean XXII*, dans l'Hiſtoire de Platine, n'eſt point celui dont parle M. de la Monnoye, dans la note qui précède, & auquel cependant l'Ouvrage cité par du Verdier convient moins qu'à Pierre de Lisbonne, Evêque

de Tuſculum, qui mourut, de la manière que nous l'avons rapporté, le 16 Mai 1277.

JEAN PAPON, Seigneur de Marcoux & Goutelas, Juge & Lieutenant-Général Civil & Criminel au Bailliage de Foreſt, a écrit Recueil d'Arrêts notables des Cours ſouveraines de France, ordonné par titres, en vingt-quatre Livres; imprimé cinq fois, à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, la cinquième édition en l'an 1567, & à Paris, *in*-8°. Premier Tome des trois Notaires, duquel le ſeul & vrai ſujet contenu en dix Livres, eſt l'uſage de contracter & diſpoſer en dernière volonté; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1568. Trias Judiciel du Second Notaire, qui eſt le Greffier, par lequel ſont reçues, écrites & enregiſtrées toutes plaidoiries, conteſtations, examen de témoins, productions, jugemens, appellations, renonciations, & autres choſes étant aujourd'hui en pratique, & qui ſont les moyens pour retenir & conſerver ce qui nous peut être acquis par contrats, ſucceſſions & diſpoſitions de dernière volonté. Et c'eſt le ſujet & argument de ce ſecond Tome, diviſé auſſi en dix Livres; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1575. Secrets du troiſième & dernier Notaire; aſſavoir le Secrétaire, lequel dépêche toutes proviſions du Prince, dons d'office, bénéfices, priviléges, légitimations, affranchiſſemens, amortiſſemens, ennobliſſemens, lettres de naturalité, reſtitution en entier, graces, remiſſions, rappeaux, abolitions, reliefs, déclarations, commiſſions: enſemble les proviſions du ſiége Apoſtolique, ſous le nom & titre de notre Saint Pere le Pape & des Prélats & Chefs d'Egliſe, inférieurs d'icelui, dont les dépêches paſſent par les mains d'un ſeul Secrétaire, qui eſt proprement ſignifié par le terme de Notaire: & eſt, telle matière, traitée en ce troiſième Tome, ordonné pareillement en dix Livres, & imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1578. Il a écrit en outre des Commentaires Latins ſur le texte François des Coutumes du pays de Bourbonnois, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1550. Et a mis en François, Rapport des

Digitized by Google

deux Princes de l'Eloquence, Grecque & Latine, Démoſthene & Cicero, à la traduction d'aucunes leurs Philippiques, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Maurice Roy & Loys Peſnot, 1554 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Papon, Tom. I, pag. 565 & 566.

JEAN PARADIN, de Louhans, a écrit en rime, un Livre intitulé Micropédie, contenant cent Quatrains, qui ſont les cent diſtiques de Fauſte: Dialogues de la mort & du Pélerin: de la misère & calamité du temps: quelques Epigrammes, dizains & huitains: Propos vulgaire d'un amoureux & de s'amie, traduit du Latin d'Henry Bebelius: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546. & à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1547 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 566.

JEAN PARCEVAL, Prieur des Chartreux lez-Paris, & Viſiteur de la province de France, a écrit premièrement en Latin, un petit Livre, contenant huit chapitres, intitulé briève Doctrine de l'amour divine; & depuis par lui traduit en François; imprimé à Paris, *in*-16. par Vincent Gautherot, 1546. & depuis par Leon Cavellat, ſous tel titre, le Miroir de l'amour divin, &c. 1583.

JEAN PARMENTIER, natif de la ville de Dieppe, a écrit * Traité en forme d'exhortation, contenant les merveilles de Dieu & la dignité de l'homme, compoſé en rime par ledit Parmentier, faiſant ſa dernière navigation, avec Raoul Parmentier, ſon frère, en l'Iſle Taprobane, dite Samothra. Item un Chant Royal, par manière de Paraphraſe, ſur l'Oraiſon Dominicale. Item pluſieurs Chants Royaux faits ſous termes Aſtronomiques, Géographiques & maritimes, à l'honneur de la tres-heureuſe Vierge Marie, mère de Dieu. Item Moralité très-élégante à dix perſonnages, à l'honneur de l'Aſſomption de la Vierge Marie; imprimé à Paris, *in*-8°. en la rue de Sorbonne,

1531. Il a tranſlaté de Latin l'Hiſtoire Catilinaire de Saluſte, imprimée à Paris, *in*-8°. par Symon du Boys, 1528.

* Jean Parmentier, né à Dieppe, en 1494, étoit, ſelon Bouchet, Ep. 43, *Poëte Altiloquent, Hiſtorien, Orateur excellent, bon Coſmographe, & Géographe.* Il entreprit, à l'âge de trente-cinq ans, un voyage, avec Raoul ſon frère, aux Indes Orientales, ſur deux vaiſſeaux équipés par Jean Ango Grenetier, *Vis-Comte* de Dieppe, qui lui en donna le commandement & la conduite. La navigation fut fâcheuſe; ils abordèrent à *Sumatra*, où Jean, excédé de fatigue, mourut d'une fièvre ardente, au bout de huit jours. —Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 338, l'*Hiſtoire du Théâtre François*, Tom. II & III, & les *Recherches ſur l'Hiſtoire des Théâtres*, par M. de Beauchamps, Tom. I.

JEAN PASSERAT, natif de Troyes, Lecteur & Profeſſeur du Roi en l'Eloquence, en l'Univerſité de Paris, excellent Orateur & Poëte, & conſommé en toute ſorte de bonnes lettres, a écrit pluſieurs Poëmes en François, qui ne ſont encore imprimés. Tout ce que j'ai vu de lui imprimé, eſt en ce qui s'enſuit: Chant d'Alégreſſe pour l'entrée du très-Chrétien Roi Charles IX, en ſa ville de Troyes; imprimé à Troyes, 1564. Complainte ſur le trépas d'Adrian Turnebe, Profeſſeur du Roi, en Philoſophie, en l'Univerſité de Paris; adreſſée à Pierre de Ronſard, imprimée par Federic Morel, 1565. Sonnets ſur le tombeau du ſieur de la Chaſtre, dit de Sillac, gravé d'inſcriptions de divers Poëtes; imprimés à Paris, par Federic Morel, 1569. Hymne de la paix, commenté par M. A. imprimé à Paris, *in*-8°. par G. Buon, 1563. Quelques Sonnets qui ſe voyent parmi les Œuvres de Philippes des Portes, & autres Œuvres dont je n'ai mémoire *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Passerat, Tom. I, pag. 568 & 569.

Quelques vers traduits du ſixième de l'Enéide, par Jean Paſſerat, qui commencent ainſi,

Excudent alii ſpirantia molliùs æra.
Credo equidem vivos ducens de marmore vultus, &c.

D'autres auront deſſus toy l'avantage,
Ce croy-je bien, à tailler une image,

Quand

Digitized by Google

Quand ils iront marbre, ou cuivre gravant,
L'œuvre achevé, il ſemblera vivant.
D'autres auront une meilleure langue
Pour un barreau, ou pour faire une harangue;
D'autres encor décriront beaucoup mieux
Le mouvement des Aſtres & des Cieux.
Mais, toy, mon ſang, il faut ailleurs entendre.
Voicy les arts qu'il te convient apprendre:
C'eſt commander à toutes nations,
Leur donner paix, & leurs conditions.
Te monſtrer doux, modérant ta puiſſance
Envers celuy qui rend obéiſſance;
Combattre auſſi l'orgueil des ennemis,
Juſques à tant qu'à bas les ayes mis.

ENVOI AU ROI.

J'ay pris ces vers d'un grand & grand Poëte,
Duquel ne ſuis qu'un petit interprète.
Par un eſprit ce propos fut tenu
Au ſang d'Hector, d'où vous eſtes venu.
Sans chercher donc la vertu endormie
Aux vains diſcours de quelque Académie,
Liſez ces vers, & vous pourrez ſçavoir
Quel eſt d'un Roy la charge & le devoir.

DEFFY AUX ACADÉMIQUES.

Adreſſant

AU ROI.

Ma Muſe n'eſt point ennemie
De la nouvelle Académie,
Ny ne veut déplaire à ſon Roy:
Je ſçay combien l'on doit au Prince,
Et le bec malin qui me pince
Luy porte moins d'honneur que moy.
J'ay écrit que c'eſt choſe vaine
Du Diſcours de raiſon humaine,
Où vertu s'endort quelquefois:
Si j'ay failli, jugez en, SIRE,
Qui ſçavez mieux faire que dire
Comme ont appris les plus grands Rois.
Mais ſi cela ſeulement pique
Quelque petit Académique,

Laiſſez aller les combattans ;
Qui voudra me livrer bataille,
Que hardiment ſa plume il taille,
Vous en aurez du paſſetemps.]

JEAN PASQUIER SEZANOIS a écrit Cantiques & Chanſons ſpirituelles, pour chanter ſous la muſique de pluſieurs Chanſons profanes d'Orlando de Laſſus & autres Muſiciens, à quatre & cinq parties, premier & ſecond Livre; imprimées à la Rochelle, par Pierre Haultin, 1578. Il a auſſi changé la lettre profane des chanſons des Meſlanges du même Orlando, en lettre ſpirituelle ; imprimée à quatre, cinq & huit parties, à la Rochelle, par Pierre Haultin, ès années 1575 & 76.

JEAN DE PEYRAT, Sarladois, a traduit d'Italien, le Galathée, ou la manière & façon comme le Gentilhomme ſe doit gouverner en toute compagnie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques Kerver, 1562; & depuis Italien-François, *in*-16. par Alexandre Marſilli, à Lyon *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Peyrat, Tom. I, pag. 570.

JEAN PELISSON [1], de Coindrieu, Principal du Collége de Tournon, qui a fait un Epitome de la Grammaire Latine de Jean Deſpautere, a écrit auſſi en François, un petit Traité de l'Inſtitution des enfans étant en un Collége; imprimé à Lyon, *in*-16. par Thibaud Payen, 1530.

[1] Il écrivoit ſon nom par une double l, Pellisson, en Latin *Pellisso*. Tous ceux de cette famille ne l'ont jamais écrit autrement. Borel remarque, pag. 377 de ſon *Tréſor*, qu'en mémoire du Grammairien Jean Pelliſſon, la vigne qui produit le meilleur vin du fameux vignoble de Condrieu, étoit encore de ſon temps, c'eſt-à-dire en 1655, appelée *la Pelliſſonne*. (M. de la Monnoye).

JEAN PELSGRAVE, de Londres : encore que cet Auteur n'aye écrit qu'en Latin, ſi eſt ce que d'autant qu'il a traité de la langue Françoiſe en trois Livres, j'en mettrai ici le titre, *De*

Digitized by Google

Illuſtratione Gallicæ linguæ Libri tres ; excuſ. anno Domini 1530 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Palsgrave Tom. I, pag. 565.

JEAN DU PERRON, Profeſſeur du Roi aux Langues, aux Mathématiques & en la Philoſophie, a écrit pluſieurs beaux & doctes Livres en François, qu'il mettra en lumière bientôt. Il a fait un Avant-diſcours ſur l'un & l'autre curieux de Pontus de Tyard; imprimés à Paris, *in*-4°. par Mamert Patiſſon, 1578 *.

* Voy. plus bas, à la fin de la lettre I, le mot J. D. du Perron.

JEAN DE LA PERUSE, Poitevin, a écrit la Médée, Tragédie : plus, diverſes poëſies ; aſſavoir Odes, Chanſons, Mignardiſes, Etrenes, Elégies, Sonnets, Amourette; Ode à F. Boiſſot, ſon voiſin & ami; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par les de Marnef & Bouchers, frères, 1556 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de la Peruse, Tom. I, pag. 571.

Aux Poëſies, PROBLEME.

D'où vient, Ronſard, que la deſpite envie
N'aſſaut jamais les hommes ocieux ?
Et que la dent des malins envieux
Contre les bons n'eſt jamais aſſouvie ?
D'où vient, Ronſard, que l'homme qui deſvie
De la vertu n'eſt jamais odieux,
Et que l'on voit les hommes vicieux
Heureuſement proſpérer en leur vie ?
Seroit-ce point que les eſprits bien nez,
Dedans les Cieux ſaintement façonnez,
Des Cieux auſſi attendent leur ſalaire ?
Ou que Jupin meſme veut guerdonner
Les dons heureux qu'il lui a plu donner ?
Ou que le bien aux mauvais ne peut plaire ?

A Damoiſelle Jeanne Bertelot.

Comme le branler d'une onde,
Les choſes ſont en ce monde
Inconſtantes, & n'ont point
De fermeté un ſeul point.

Les jours après les jours coulent,
Les mois s'en vont, les ans roulent,
Meſme les hommes, qui ſont
Plus conſtans, rien certain n'ont,
Et n'ont choſe qui demeure
En un point une ſeule heure.
Soudain l'enfance s'enfuit,
Soudain jeuneſſe la ſuit,
Soudain jeuneſſe s'alente,
Soudain l'âge plus conſtante,
De mille dons précieux
Vient enrichir noſtre mieux.
Là le printemps de notre âge
Embellit noſtre viſage,
Là la verdeur de nos ans
Nos faicts & dicts rend plaiſans:
Là l'on rit, là l'on plaiſante;
Là l'on joue, là l'on chante;
Mais tous tels plaiſans esbats
Touſiours ne nous durent pas.
Survient la ride, qui trace
Le poli de noſtre face;
Survient la triſte pâleur,
Qui honnit notre couleur;
Survient la courbe vieilleſſe,
Vieilleſſe, qui point ne ceſſe
Que n'ait mis noſtre plus beau
Dedans l'horreur d'un tombeau.
Ainſi, Jane, ainſi au monde
Les choſes vont comme une onde,
Et ſous le Ciel tout périt,
Fors la vertu de l'eſprit.
Ne te fye donc en ta face,
Puiſqu'ainſi la beauté paſſe,
Et ne te fie en tes ans,
Puiſqu'ils fuyent comme vents.
Ayme vertu, fuy le vice;
Ayme bonté, fuy malice,
Puiſqu'ainſi te peux venger
Du rigoureux paſſager.
Pren l'exemple de ton père,
Pren l'exemple de ta mère,
Pren l'exemple de tous deux,
Et vy heureuſe comme eux.
Ainſi, Jane, tes empriſes
A fin heureuſe ſoyent miſes.

En l'Ode à G. Bucchanan.

Trop & trop eſt celuy couart,
Qui cele le fruit de ſon art.
Que tardes-tu? la mort ſubite
T'envoira là bas voir Cocyte,
Et la pierre touſiours roulant,
Peine de Syſiphe Æolide,
Avec la troupe Danaide,
Punie du vaiſſeau coulant.
Rien, Bucchanan, rien ne nous ſuit,
Qu'une perpétuelle nuit.
Que ſçais-tu ſi ta Poëſie
Après ta mort ſera ſaiſie
Par un ſacrilège ignorant,
Qui de tes vers ne ſera conte?
Venge-toy donc de telle honte,
Avant qu'on te voye mourant,
Puiſque tu as moyen ſi beau
De t'arracher vif du tombeau.

En la Tragedie de Médée.

Sentences:

Règne ſans équité n'eſt pas long-temps durable.

Le mal venu, il le faut endurer
Bon gré, malgré: rien n'y ſert murmurer;
Mais, paravant qu'il vienne, l'homme ſage
Peut par conſeil devancer ſon dommage.

Digitized by Google

L'ire d'un Roy eſt grandement à craindre.
Souvent fortune aux hommes favoriſe,
Pour renverſer par après leur empriſe.
Tant & tant plus que le malheureux ſonge
En ſon malheur, plus ſon malheur le ronge.]

JEAN-BAPTISTE PESCATORE, de Ravenne, a écrit en vers & Stances Italiennes, un Livre contenant quarante Chants, intitulé *La Morte di Ruggiero, continuata à la materia de l'Arioſto; con le Allegorie ad ogni Canto*, qui a été traduit en François, par Gabriel Chapuis, ſous le titre de la ſuite de Roland Furieux, &c. imprimé à Lyon, *in*-8°. par Barthelemi Honorat, 1582.

JEAN PHILIPPES, Conſeiller du Roi en la Cour des Aides de Montpellier, a fidèlement recueilli & doctement expliqué les Edits & Ordonnances concernant l'autorité & juriſdiction des Cours des Aides de France, ſous le nom de celle de Montpellier: enſemble autres Ordonnances de Sa Majeſté, touchant le fait & réglement des Tailles, Aides, Gabelles & autres finances, particulièrement pour le pays de Languedoc, Quercy & Guyenne, auxquelles ledit Jean Philippes a ajouté une Préface en Latin, où eſt contenu le ſommaire des tributs & ſubſides antiques & modernes, avec annotations au marge & allégations de pluſieurs Arrêts donnés ſur cette matière; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Thibaud Payen, 1561. *Jo. Philippi, Monspelienſis, & in curia ſubſidiorum* (*vulgò* des Aides) *Præſidis, juris Reſponſa; Lugd. in-fol. in officina Philippi Tinghii, 1584* *.

* Il eſt appelé JEAN PHILIPPI dans l'Edition de Genève, *in*-4°. 1629.

JEAN PICARD, de l'Ordre des Frères Mineurs, a traduit de Latin, un Livre intitulé les trois Miroirs du monde, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, ſans date.

JEAN FRANÇOIS I PIC, de la Mirande *, Comte de Concorde **. Traité de l'Imagination, traduit par Jean Antoine

de Bayf. Harangue de la dignité de l'homme, traduite par Guy le Fevre. L'Heptaple, où en ſept façons, & autant de Livres, eſt expoſée l'Hiſtoire des ſept jours de la création du monde, traduit par Guy le Fevre. Les douze Règles du Seigneur Jean Pic de la Mirandole, traduites par Jean de Corras.

[1] Du Verdier confond *Jean-François Pic* avec *Jean Pic*, c'eſt-à-dire, le neveu, mort l'an 1533, avec l'oncle, mort l'an 1494. Il n'y a que le *Traité de l'Imagination* qui ſoit de Jean-François; les trois autres Ecrits ſont de Jean. Voyez ſur JEAN-FRNÇOIS PIC*, & ſur JEAN PIC, Comte de la Mirande, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Pic mourut à 31 ans paſſés, le même jour que Charles VIII entra à Florence, le 17 Novembre 1494. On crut qu'il avoit été empoiſonné par ordre du Pape Alexandre VI, qui redoutoit ſon eſprit; mais on ſait qu'on ſe plaiſoit à imaginer des crimes, pour les imputer à ce Pape. Jean-François, ſon neveu, Prince de la Mirandole, fut tué par Galeotti. — L'Abbé de Longuerue dit que les Scholaſtiques & les flatteurs avoient tourné la tête à Jean Pic de la Mirandole, & qu'il méritoit d'être mis aux petites maiſons, quand il croyoit pouvoir répondre *de omni Scibili*, réfuter, ſans ſavoir l'Arabe, l'Alcoran qu'il n'avoit jamais lu que dans la très-miſérable verſion de Pierre le Vénérable, & accorder Platon & Ariſtote, S. Thomas & Scot; qu'il avoit couronné toutes ces idées creuſes, par la fantaiſie de ſe faire Moine. Malgré la réflexion du docte Abbé, n'eſt-on pas obligé de reconnoître dans ce jeune Prince une mémoire prodigieuſe, & une application étonnante à l'étude, pour avoir acquis une connoiſſance, même ſuperficielle, de toutes les langues & de toutes les ſciences, à travers les épines de la Dialectique la plus barbare, ce qui avoit dû fatiguer, & même affoiblir ſes organes? dès-lors il n'eſt plus étonnant qu'épuiſé d'un trop grand travail, il ait conſidéré l'Etat Monachal, comme le plus parfait auquel il pût prétendre. Il n'avoit plus la force de porter ſes vues plus loin, & il ſe laiſſoit entraîner aux préjugés de ſon temps.

** M. de la Monnoye a très-bien remarqué que du Verdier a confondu *Jean-François Pic* avec *Jean Pic*, ſon oncle. *Jean-François* naquit vers 1469. Sa vie fut fort agitée. Il perdit & recouvra plus d'une fois ſes Etats, & fut enfin aſſaſſiné en 1533, par ſon propre neveu, qui entra de nuit, avec 40 hommes armés, dans le Château qu'il habitoit. Il avoit compoſé beaucoup d'Ouvrages, tous écrits en Latin. Il n'y en a qu'un ſeul qui ait été traduit en François; c'eſt ſon *Traité de l'Imagination*. La Traduction Françoiſe de ce *Traité*, par Baïf, fut imprimée à Paris, en 1557, *in*-8°. L'Ouvrage Latin avoit paru, pour la première fois, à Veniſe, en 1501. *Jean Pic*, oncle de *Jean-François*, étoit né le 24 Février 1463, & mourut, comme nous venons de le dire dans la Remarque précédente, à l'âge de trente-un ans, huit mois, vingt-quatre jours,

Digitized by Google

le 17 Novembre 1494. On prétend que les Aſtrologues lui avoient prédit qu'il mourroit à la fin de ſa trente-troiſième année ; mais leurs prédictions ne furent point accomplies. Du grand nombre d'Ecrits que *Jean Pic* avoit compoſés, ſoit en Latin, ſoit en Italien, il n'y en a que trois qui aient été mis en notre langue, & que du Verdier attribue à *Jean-François*. 1°. La *Harangue de la dignité de l'homme*, traduite par Guy le Fevre de la Boderie, imprimée à Poitiers, en 1573, *in*-8°. 2°. L'*Heptaple*, &c. fut traduite, non par le même Guy le Fevre de la Boderie, mais par *Nicolas*, ſon frère, imprimée à Paris, en 1578, *in-fol.* 3°. *Les douze Règles pour s'acheminer à la vertu*, traduites par Jean de Coras, en 1559 ; mais cette Traduction ne fut publiée qu'en 1565, à Lyon, *in*-8°.

En la Harangue de la dignité de l'homme.

[Jà le Père ſuprême, Dieu, ſouverain ouvrier, avoit conſtruit & bâti par les loix de ſa ſecrète Sapience cette maiſon mondaine, très-vénérable temple de la divinité. Il avoit orné la région ſur-mondaine d'intelligences, il avoit envigouré les Globes æthéréens d'éternels eſprits, & avoit rempli de toutes ſortes d'animaux les parties plus groſſières, & comme la lie du monde inférieur. Mais, l'ouvrage étant parachevé, l'ouvrier deſiroit quelqu'un qui pût conſidérer la raiſon d'un ſi grand ouvrage, qui en aimât la beauté, & en admirât la grandeur. A cette cauſe, toutes choſes jà parfaites & accomplies (comme témoignent Moyſe & le Timée) enfin il pourpenſa de produire l'homme. Or, n'y avoit-il rien en l'Archetype, dont il pût faire & former nouvelle lignée, ni rien ès tréſors qu'il pût donner pour héritage à ſon nouveau fils, ni rien aux plus bas étages de tout l'univers, là où ce contemplateur du monde pût être aſſis. Jà tout étoit plein, jà toutes choſes avoient été diſtribuées aux ordres ſuprêmes, moyens, & plus bas. Mais il ne convenoit pas à la puiſſance paternelle de faillir, comme étonnée, & laſſe de produire en la dernière production. Il n'étoit pas ſéant à la Sapience, par faute de conſeil, d'être troublée en choſe néceſſaire. Il ne convenoit pas à l'amour bienfaiſant, que celui qui devoit louer la libéralité divine ès autres choſes, fût contraint de la blâmer en ſoi-même. A la fin l'ouvrier très-bon ordonna qu'à celui, auquel rien de propre ne pouvoit être donné, ſerait commun tout ce qui étoit péculier à chacune choſe. Il prit donc l'homme, œuvre d'image non ſéparée, & l'ayant mis au milieu du monde, lui parla en cette manière : O Adam, nous ne t'avons donné ni certain ſiége, ni propre face, ni aucun don péculier, afin que tu ayes & poſſedes, ſelon ton deſir & volonté, tel ſiége, telle face, & tels dons que tu voudras. Des autres la nature limitée eſt contenue & reſſerrée entre certaines loix par nous preſcrites. Mais toi, non empreſſé, ni contraint d'aucuns détroits, ſelon ton franc arbitre, en la main duquel je t'ai mis, tu te l'aſſigneras comme bon te ſemblera. Je t'ai mis du monde le milieu, afin que de-là de toutes parts tu regardes plus à l'aiſe tout ce qui eſt au monde. Et ne t'avons fait ni céleſte, ni terreſtre ; ni mortel, ni

immortel, afin que, comme honorable arbitre & entailleur, & peintre de toi-même, tu te tailles & dépeignes en telle forme que mieux il te plaira. Tu pourras dégénérer ès choſes inférieures, qui ſont brutales; tu pourras être regénéré ès ſupérieures, qui ſont divines, ſelon ton bon plaiſir. O ſouveraine libéralité de Dieu le Père, ô ſouveraine & admirable félicité de l'homme, auquel eſt donné d'avoir ce qu'il deſire, & d'être ce qu'il veut! Les bêtes brutes, auſſitôt qu'elles naiſſent, apportent avec elles (comme dit Lucile) de l'amarry de leur mère, ce qu'elles doivent poſſéder. Les eſprits ſuprêmes, ou du commencement, ou peu après, furent ce qu'ils ſeront en toute éternité. Mais le Père enta en l'homme naiſſant toutes ſortes de ſemence, & les germes de toute ſorte de vie. Celles que chacun aura labourées, croîtront, & rapporteront leurs fruits en lui. Si végétables, il ſera fait plante; ſi ſenſuelles, il deviendra bête; ſi raiſonnables, il deviendra un animal céleſte; ſi intellectuelles, il ſera Ange & fils de Dieu. Et ſi, non content d'aucune condition des créatures, il ſe retire au centre de ſon unité, étant fait un eſprit avec Dieu, conſtitué en la ſolitaire nuée du Père, qui eſt ſur toutes choſes, il les ſurpaſſera toutes. Qui eſt-ce qui n'admirera notre Caméléon, ou plutôt qui eſt-ce qui admirera quelque autre choſe davantage? Lequel, non ſans raiſon, Aſclepe, Athénien, à cauſe de ce naturel prompt à vêtir diverſe peau, & à ſe transformer ſoi-même, dit être ſignifié ès miſtères par Prothée. De-là viennent ces métamorphoſes & transformations célébrées entre les Hébrieux & Pythagoriens. Car encore, en leur plus ſecrète Théologie, les Hébrieux ores reforment le ſaint Enoch en l'Ange de la divinité, qu'ils appellent Maleach Haſſechinach, & ores transforment les autres en autres noms. Et les Pythagoriens déforment les hommes méchans en bêtes brutes, voire même ſi on croit à Empédocle, en plantes. Leſquelles Mahomet imitant, avoit ſouvent ce propos en la bouche: Celui qui s'éloignera de la loi divine, deviendra bête, & certes à bon droit. Car ce n'eſt pas l'écorce qui fait la plante, mais une nature ſtupide, & qui rien ne ſent, & le cuir ne fait pas la bête, mais l'ame brutale & ſenſuelle; & le corps arrondi ne fait pas le ciel, mais la droite raiſon; & la ſéparation du corps ne fait pas l'Ange, mais l'intelligence ſpirituelle. Car ſi tu vois quelqu'un adonné à ſon ventre, qui rampe contre terre, c'eſt un arbriſſeau, non pas un homme que tu vois: ſi tu en adviſes quelqu'un ébloui & aveuglé des fauſſes & vaines apparences de la fantaiſie, comme d'une Calipſon, & amadoué d'une volupté chatouillante, eſclave des ſens; c'eſt une bête, non un homme, que tu vois. Si tu apperçois un Philoſophe, diſcernant toutes choſes par droite raiſon, porte lui révérence, c'eſt un animal céleſte, non terreſtre. Que ſi tu remires quelque pur contemplateur, qui ait oublié le corps, reclus au plus profond cabinet de la penſée, ceſtuy n'eſt point animal ni terreſtre, ni céleſte; ceſtuy eſt quelque Dieu plus auguſte & vénérable, vêtu & affublé de chair humaine. Et qui eſt-ce qui n'admirera l'homme? Lequel, non ſans cauſe, aux ſaintes lettres Moſaïques & Chrétiennes, eſt maintenant déſigné ſous le nom de

toute

toute chair, maintenant ſous le nom de toute créature, parce qu'à la ſemblance de toute chair, au naturel de toute créature, il ſe feint, fabrique & transforme. A cette cauſe Evante Perſe, récitant la Théologie Chaldaïque, écrit que l'homme n'a point de propre & naïve image, mais qu'il en a pluſieurs étranges & empruntées d'ailleurs : d'où vient ce commun dire des Chaldéens : Enos hou ſouniá, vchemah tabeoth Beelhai : L'homme eſt un animal de nature variable, prompt à prendre diverſes formes. Mais à quelle fin dis-je ceci ? Afin que nous entendions, puiſque nous ſommes nés à cette condition, que nous ſoyons ce que nous voulons être ; que nous devons principalement avoir ſoin qu'on ne diſe de nous, que nous, étant en honneur, par ne l'avoir connu, avons été faits ſemblables aux bêtes & juments ſans ſapience : mais plutôt ce dire d'Aſaph le Prophète : vous êtes Dieux, & tous fils du Très-haut, de peur qu'abuſant de la très-grande libéralité, & de l'abandon que le Père nous a fait, de ſalutaire, nous ne nous rendions nuiſible le franc arbitre qu'il nous a donné. Qu'une ſacrée ambition nous ſaiſiſſe le courage, à ce que, non contens des choſes moyennes, nous aſpirions aux ſuprêmes ; & que, pour les acquérir, nous nous efforcions de toute notre puiſſance, puiſque nous le pouvons, ſi nous voulons : dédaignons les choſes terreſtres, eſtimons les céleſtes, & en ſomme mettant en arrière tout ce qui eſt du monde, volons-nous-en à la cour ſurmondaine, prochaine à la ſuprême divinité. Là, comme enſeignent les myſtères ſacrès, les Séraphins, Chérubins & Trones tiennent les premiers rangs, nous donques, qui n'avons plus appris à céder, non contens du ſecond lieu, pourchaſſons d'une ſainte envie & leur dignité & leur gloire : quand nous voudrons, nous ne leur ſerons en rien inférieurs. Mais, par quel moyen, ou que ferons-nous à cette fin ? Voyons que c'eſt qu'ils font, & quelle vie ils vivent. Et ſi nous la vivons (car nous le pouvons) jà nous aurons égalé leur condition. Le Séraphin brûle du feu de charité, le Cherubin reluit de la ſplendeur d'intelligence. Le Trone eſt ſtable par fermeté de jugement. Donques ſi, adonnés à la vie active, nous entreprenons avec bonne conſidération la cure des choſes inférieures, nous y ſerons confermés par la ſtable fermeté des Trones. Et ſi chommant après les actions, méditant en l'ouvrier l'ouvrage, & en l'ouvrage l'ouvrier, nous nous employons au loiſir de la contemplation, nous eſpandrons de toutes parts les rais de la lumière Chérubine. Si, par charité, nous ſommes ſeulement épris & embraſés du Créateur, par ſon feu dévorant, ſoudain nous ſerons enflammés en forme de Séraphins. Sur le Trone, c'eſt-à-dire, ſur le juſte Juge, eſt aſſis Dieu, le Juge des ſiècles. Sur le Cherubin, c'eſt-à-dire, ſur le contemplateur, il vole, & quaſi comme le couvant l'échauffe. Car l'eſprit de l'Eternel eſt porté ſur les eaux, celles, dis-je, qui ſont ſur les Cieux, qui en Job louent le Seigneur d'hymnes chantés avant le point du jour. Celui qui eſt Séraphin, c'eſt-à-dire, amoureux, il eſt en Dieu, & Dieu eſt en lui, ainçois Dieu & lui ſont un. Grande eſt la puiſſance des Trones, qu'en jugeant nous acquérons ; ſuprême eſt la ſublimité des Séraphins, qu'en aimant

nous obtenons. Mais comment eſt-ce que quelqu'un peut juger, ou aimer ce qu'il ne connoît point? Moyſe aima Dieu qu'il vit, & Juge, adminiſtra entre le peuple ce que, contemplateur, auparavant il avoit vu en la montagne. Donques le Cherubin, moyen par ſa lumière, & par le feu Séraphique nous prépare, & pareillement nous illumine au jugement des Trônes. C'eſt ici le nœud des premières intelligences, l'ordre Palladien, préſident de la Philoſophie contemplative, il le nous faut en premier lieu envier, pourchaſſer & embraſſer, afin que par-là nous ſoyons ravis au ſuprême but d'amour, & que nous deſcendions bien appris & appareillés aux charges des actions. Mais il convient, avant toute œuvre, ſi ſur le patron de la vie Chérubique nous voulons former notre vie, que nous ayons devant les yeux, & que nous ſachions, comme par compte fait, que c'eſt, & quelle elle eſt, quelles ſont leurs actions, & quels leurs ouvrages. Et d'autant que nous n'y pouvons atteindre de nous-mêmes, qui ſommes chair, & qui ſavons les choſes de la terre, allons-nous-en vers les Pères antiques, qui de telles choſes, comme à eux domeſtiques & familières, ne peuvent que faire foi certaine & aſſurée. Conſultons S. Paul, Apôtre, vaiſſeau d'élection, que c'eſt qu'il vit, que faiſoient les exercites des Chérubins, quand il fut élevé juſqu'au troiſième Ciel. Certes, il nous répondra par Saint Denis, ſon interprète, qu'ils ſont purgés, puis illuminés, & enfin parfaits. Donc nous auſſi imitant à l'envi la vie Chérubique en la terre, retenant & bridant l'impétuoſité des affections par la ſcience morale, & par la dialectique, chaſſant l'obſcur nuage de la raiſon, comme lavant & nettoyant les ſouillures de l'ignorance & des vices, repurgeons l'ame, de peur que témérairement les affections ne ſe débordent, ou que l'imprudente raiſon n'affole quelquefois. Alors de la lumière de la Philoſophie naturelle illuminons l'ame bien compoſée & repurgée, pour finablement la rendre parfaite par la connoiſſance des choſes divines; & afin que les nôtres ne nous ſuffiſent, conſultons Jacob le Patriarche, duquel l'image reluit entaillée au ſiége de la gloire. Ce Père très-ſage, dormant au bas monde, & veillant au ſupernel, nous avertira de notre devoir. Mais il nous avertira en figure (car toutes choſes leur arrivoient ainſi) qu'il y a des échelles étendues depuis le bas plancher de la terre juſqu'au ſommet du Ciel, diſtinguées par l'entreſuite de pluſieurs degrés, que l'Eternel eſt aſſis au coupeau, & que les Anges, contemplateurs l'un après l'autre, y montent & deſcendent. Que ſi nous, qui affectons la vie Angélique, deſirons de faire ſouvent le même, je vous prie, qui eſt-cequi touchera les échelles du Seigneur Eternel, ou d'un pied ſouillé, ou des mains impures? Il n'eſt pas permis, diſent les Myſtères, à l'impur de toucher au pur. Mais, quels ſont ces pieds, quelles ſont ces mains? A la vérité, le pied de l'ame eſt cette portion très-vile & abjecte, de laquelle elle s'appuye à la matière comme au plancher de la terre, je dis la puiſſance nourricière & viandiere, l'allumette du plaiſir charnel, & la maîtreſſe de molle volupté. Pourquoi ne dirons-nous auſſi que le courroux eſt la main de l'ame, laquelle,

Digitized by Google

comme défendereſſe de l'appétit, combat pour lui, & raviſſante, emporte la proie à la poudre & au Soleil. Que ceſte-là, dormant en l'ombre, dévore ces mains & ces pieds, c'eſt-à-dire, toute cette ſenſuelle partie, en laquelle le chatouillant appétit du corps réſide, qui retient l'ame à col retors (comme ils parlent) de peur que, comme profanes & pollus, nous ne ſoyons rejetés des échelles. Lavons-les donc de Philoſophie morale, ainſi que d'un fleuve d'eau vive. Et encore ne ſera-ce pas aſſez, ſi nous voulons être compagnons des Anges, diſcourant par l'échelle de Jacob, ſi premièrement nous ne ſommes bien appris & apprêtés à droitement être avancés de degré en degré, & nulle part nous fourvoyer de ſentier des échelles, ains parachever les courſes réciproques. Ce que quand nous aurons acquis par art de diſcours & de raiſon, adonc animés d'eſprit Chérubique, philoſophant par les degrés des échelles, c'eſt-à-dire, de nature, & de centre en centre parcourant toutes choſes, tantôt comme déchirant par force Titanique, l'unique Oſiris, en multitude nous deſcendrons, & tantôt recueillant par vertu Phébéenne, comme les membres d'Oſiris, la multitude en l'unité, nous monterons juſques à tant que, nous repoſant par le bonheur de la Théologie, enfin nous ſoyons conſommés & parfaits au ſein du père, qui eſt au-deſſus des échelles.

Et en un autre endroit après de la méme Harangue.

La Philoſophie m'a appris qu'il faut plutôt dépendre de ſa propre conſcience que du jugement d'autrui, & qu'il me faut toujours prendre garde non tant d'être mal eſtimé, comme de ne dire ou faire rien de mal. A la vérité je n'ignorois point, Pères très-vénérables, que cette mienne diſpute ſeroit autant agréable & joyeuſe à tous, vous qui favoriſez aux bonnes diſciplines, & qui l'avez daigné honorer de votre très-auguſte & vénérable préſence; comme elle ſeroit griève & ennuieuſe à pluſieurs, & ſais bien qu'il s'en trouvera qui ont déjà blâmé mon entrepriſe, & qui par ci-après la blâmeront pour pluſieurs raiſons. Ainſi ont accoutumé d'avoir non moins de calomniateurs, pour ne dire davantage, les entrepriſes qui bien & ſaintement ſont menées à la vertu, que celles qui iniquement & méchamment tendent au vice. Il y en a qui n'approuvent point toute cette forme de diſputer & cette entrepriſe de diſcourir des lettres en public, aſſurant que cela ſe fait plutôt pour une pompe & oſtentation d'eſprit, que pour acquérir érudition. Il y en a d'autres qui n'improuvent pas cet exercice, mais en moi ne l'approuvent aucunement, que moi ſeulement âgé de vingt & quatre ans, aye oſé propoſer une diſpute des plus ſublimes myſtères de la Théologie Chrétienne, des très-hauts paſſages de la Philoſophie, des diſciplines inconnues en une ville très-fameuſe & ſignalée, en une très-ample aſſemblée de doctes perſonnages, & en un Sénat Apoſtolique. Les autres me permettent bien que je diſpute; mais ils ne me veulent point permettre que je diſpute de neuf cens queſtions, diſant par calomnie que cela eſt autant ſuperflu & ambitieux, comme ſurpaſſant mes forces. Aux objections de ceux-ci j'euſſe tendu la main, comme vaincu, ſi

la Philoſophie, dont je fais profeſſion, me l'eût ainſi appris : & maintenant comme elle m'enſeigne, je ne répondrois pas ſi je penſois que cette diſpute fût ordonnée entre nous ſous eſpoir d'eſtrif ou de contention. Parquoi que tout deſir de calomnier & d'eſtriver, & que l'envie que Platon dit ne ſe trouver jamais en la compagnie divine, ſe retire auſſi arrière de nos entendemens. Or conſidérons amiablement ſi c'eſt à moi d'entreprendre la diſpute, & mêmement de tant de queſtions. Premièrement je ne veux pas tenir long propos à ceux qui calomnient la coutume de diſputer publiquement : parce que cette faute, ſi faute ſe doit eſtimer, ne m'eſt pas ſeulement commune avec vous, Docteurs très-excellens, qui ſouventefois, non ſans grande louange & honneur vous êtes acquités de cette charge, mais à Platon, mais à Ariſtote, mais aux plus approuvés Philoſophes de tous les ſiècles, leſquels tenoient pour très-certain & reſolu, qu'il n'y avoit rien meilleur pour acquérir la connoiſſance de la vérité, laquelle ils cherchoient, que qu'ils fuſſent fort aſſidus en l'exercice de la diſpute. Car tout ainſi que par la gymnaſtique les forces du corps ſont rendues plus fermes, ainſi ſans doute en cette jouſte des lettres, les vertus de l'ame deviennent beaucoup plus fortes & vigoureuſes. Et ne crois point ou que les Poëtes par les armes de Pallas, tant rechantées, ou les Hébrieux, quand ils diſent que Barzel (c'eſt le fer) eſt le ſymbole & la deviſe des ſages, nous ayent voulu autre choſe ſignifier que ces très-honnêtes combats ſont néceſſaires pour acquérir ſapience. Dont vient par avénture que les Chaldéens deſirent au Geneſe de celui qui doit être Philoſophe, que Mars regarde Mercure d'un aſpect triangulaire : comme ſi toute la Philoſophie devoit être ſommeillante & endormie, ſi vous ôtez ces combats & rencontres en la carrière des Muſes. Et quant à ceux qui diſent que je ne ſuis pas ſuffiſant pour cette charge, la raiſon de ma défenſe eſt plus difficile. Car ſi je dis que je ſuis ſuffiſant, par aventure je ſerai vu encourir la tache d'un arrogant & qui préſume trop de ſoi : que ſi je me confeſſe inſuffiſant, je ſerai eſtimé téméraire & mal-aviſé. Voyez en quels détroits je ſuis réduit, & en quel lieu je ſuis planté, quand je ne puis promettre de moi ſans coulpe, ce que je ne puis que ſans coulpe accomplir. Par aventure je pourrois amener ce dire de Job, que l'eſprit eſt en tous, & écouter avec Timotée ce dire de ſaint Paul, que perſonne ne mépriſe ton adoleſcence. Mais je dirai ce mot plus véritable ſelon mà conſcience, qu'il n'y a rien en moi de grand ni de ſingulier. Poſſible je ne dénierai pas que je ne ſois ſtudieux & deſireux des bonnes diſciplines, toutefois je ne prends ni ne m'attribue le nom de docte. Parquoi en ce que je me ſuis mis ſur les épaules une ſi grande charge, n'a pas été pource que je ne ſentiſſe pas mon infirmité & impuiſſance ; mais pour ce que je ſavois que telle eſt la commune manière en ces combats litéraux, que c'eſt gain d'y être vaincu. Ce qui fait que le plus foible non-ſeulement ne refuſe d'y entrer, ains plutôt de ſon bon gré il les peut & doit appéter. Parce que celui qui ſuccombe reçoit un bienfait du vainqueur, & non pas une injure, comme par lui s'en retournant à la maiſon, & plus riche, c'eſt-à-dire, plus docte, & mieux inſtruit

Digitized by Google

aux combats à venir. Etant encouragé de cette eſpérance, moi foible ſoldat, n'ai point eu crainte d'entrer en ſi grave combat avec les plus forts & plus adextres combattans. Toutefois ſi je l'ai fait témérairement ou non, cela ſe pourra mieux juger par l'iſſue du combat que par notre âge. Reſte en troiſième lieu que je réponde à ceux qui s'offenſent de la nombreuſe multitude des choſes propoſées, comme s'ils avoient cette charge ſur leurs épaules, & que ce ne fût pas à moi à porter ce travail, quelque grand qu'il ſoit. Certainement cela eſt meſſeant & par trop ennuyeux de vouloir borner l'induſtrie d'autrui : & comme dit Ciceron, deſirer la médiocrité en une choſe, laquelle eſt d'autant meilleure qu'elle eſt plus grande. Il m'étoit du tout néceſſaire, ou que j'euſſe à ſuccomber, ou ſatisfaire à ſi grandes entrepriſes. Si j'y ſatisfaiſois, je ne vois point pourquoi ce qui eſt louable d'accomplir en dix queſtions, doive être blâmé de l'avoir accompli en neuf cens. Si je ſuccombois, ils auroient, s'ils me portent haine, dequoi m'accuſer : & s'ils m'aiment, dequoi m'excuſer. Car en une ſi grave & ſi grande diſpute, ſi un jeune adoleſcent d'aſſez petit eſprit & de petite doctrine y défaut, cela doit être plutôt digne de pardon que d'accuſation. Ainçois ſelon le Poëte, ſi la force défaut, certes la hardieſſe, louange doit avoir en œuvre de hauteſſe, c'eſt aſſez de vouloir. Que ſi en notre âge pluſieurs imitant Gorgias Leontin, ont accoutumé, non ſans louange de propoſer diſpute, non-ſeulement de neuf cens propoſitions, mais de toutes queſtions de toutes diſciplines, pourquoi ne me ſera-t-il permis, voire ſans coulpe, d'en diſputer de pluſieurs voirement, mais toutefois certaines & déterminées ? Mais diſent-ils, cela eſt ſuperflu & ambitieux. Quant à moi je ſoutiens que j'ai fait cela, non par manière ſuperflue, mais néceſſaire : que ſi avec moi ils conſidéroient la raiſon de philoſopher, maugré qu'ils en euſſent, ils ſeroient contrains de le confeſſer.]

JEAN * PICOT, Conſeiller du Roi & Préſident des Enquêtes de ſa Cour de Parlement à Paris, a traduit du Grec d'Agapetus, Évêque de Rome, Enſeignemens pour gouverner un Empire & Royaume, à Juſtinian, Empereur ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guill. Morel, 1563.

* Il mourut le 24 Avril 1565. Il a donné des Traductions Latines de pluſieurs Ouvrages des Pères Grecs. Il prenoit à la tête de ces Traductions le nom de *Joannes Picus*, ce qui l'a fait quelquefois confondre avec les Pics de la Mirandole. Le ſeul Ouvrage François qu'il ait compoſé, eſt celui que cite du Verdier. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Picot, Tom. I, pag. 572 & 573.

JEAN PIERIUS [1]. Commentaires Hiérogliphiques *, &c. Voyez Gabriel Chapuis.

[1] On ſait que de *Giovan Pietro*, ou *Piero de' Valerii*, il s'appela *Joannes*

TAYLOR INST. OXFORD

Pierius Valerianus, & qu'il étoit de l'ancienne famille des *Bolſani de Belluno*, dans la Marche Tréviſane. Ses Dialogues, *de Literatorum infelicitate*, contiennent beaucoup de faits curieux, qui ne ſe trouvent que là. Ses *Annotations ſur Virgile* marquent une grande diligence, & ſont d'une lecture très-utile. Du reſte, quand nous n'aurions ni ſes Poëſies, ni même ſes *Hiéroglyphiques*, la perte ne ſeroit pas grande. Il mourut, en 1550, plus qu'octogénaire. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVI. (M. DE LA MONNOYE).

*Les *Commentaires Hiéroglyphiques*, qu'il avoit publies en Latin, en 1556, & qui furent par la ſuite augmentés de deux Livres par Curion, furent traduits en François par Gabriel Chappuis, Lyon, 1576, *in-fol.* & depuis par Jean de Montlyard, Lyon, 1615, *in-fol.* avec les mêmes figures qui avoient ſervi à l'Edition de Chappuis. L'Ouvrage Latin a été ſouvent réimprimé, & les Italiens l'ont auſſi traduit dans leur langue. M. de la Monnoye ſe trompe, en ſuppoſant que Pierre Valeriano mourut en 1550; il ne mourut qu'en 1558, à Padoue, dans ſa quatre-vingt-troiſième année.

JEAN PIERRES, Écuyer Lieutenant-Général Civil & Criminel en la ville & gouvernement de la Rochelle, a écrit Commentaire ſur l'Édit des Arbitres, fait par le Roi Charles IX; impr. à la Rochelle, *in*-8°. par Barthelemy Berton, 1564.

JEAN PILOT, Barois, a écrit, pour les étrangers qui deſirent apprendre la langue Françoiſe, un Livre en Latin, intitulé *Gallicæ linguæ inſtitutio; excuſ. Pariſiis, in*-8°. *apud Stephanum Groulleau, 1561.*

JEAN DU PIN a compoſé en huit Livres, ordonnés par Rubriches, en proſe & rime, par manière de viſion, le Champ vertueux de bonne vie, appelé Mandevie, qu'il a écrit en l'an 1324, âgé de vingt-deux ans; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, ſans date *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DU PIN, Tom. I, pag. 514 & 515.

JEAN PITHOU, Docteur ès Droits, a écrit Inſtruction pour tous états, en laquelle eſt ſommairement déclaré comme chacun en ſon état ſe doit gouverner & vivre ſelon Dieu; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1566 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN PITHOU, Tom. II, pag. 18.

Digitized by Google

JEAN POITEVIN, Chantre de Sainte Radégonde, de Poitiers, a traduit en rime Françoiſe, les cent Pſalmes de David, qui reſtoient à traduire, après les cinquante de Clément Marot; imprimés à Poitiers, *in*-8°. par Nicolas Peletier, 1551. à Rouen, *in*-16. par Jean Malard & Robert du Gord, 1554. & à Lyon, par Angelin Benoiſt, 1559 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 575.

JEAN POLDO, d'Albenas, Conſeiller au Siége Préſidial de Beaucaire & Nyſmes, a écrit Diſcours Hiſtorial de l'antique & illuſtre Cité de Nyſmes, en la Gaule Narbonnoiſe; avec les pourtraits des plus antiques & inſignes bâtimens dudit lieu, réduits à leur vraie meſure & proportion; enſemble de l'antique & moderne ville; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, 1559. Hiſtoire d'Æneas Sylvius, Évêque de Siene & depuis Pape Pie II. Des mœurs & dépravée Religion des Taborites en Boheme; conforme, en tout, à notre temps, tirée de ſes Épîtres, & miſes de Latin en François, par Jean Poldo; imprimée Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, en l'an 1562.

JEAN POLEUR, Valet de chambre de François Dauphin de France, Roi d'Ecoſſe, a traduit de Caſtillan, l'Hiſtoire naturelle & générale des Indes [1], Iſles & terre ferme de la grande Mer Océane; imprimée à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1555.

[1] Ce fut à l'occaſion de cette *Hiſtoire des Indes*, que Mellin de S. Gelais fit le Sonnet, qui commence : *Si la merveille*, pag. 85 de ſes Poëſies, imprimées *in*-8°. à Lyon, 1574. (M. de la Monnoye).

JEAN DU PONTALAIS, Chef & Maître des Joueurs de moralités & farces à Paris, a compoſé pluſieurs Jeux, myſtères, moralités, ſotyes, & farces, qu'il a fait réciter publiquement ſur échafaut, en ladite ville; aucunes deſquelles ont été imprimées, & les autres non. On dit que, par ſon teſtament, il ordonna ſon corps être enſeveli en une cloaque, en laquelle s'égoute

l'eau de la marée des halles de la ville de Paris, assez près de l'Église Saint Eustache, là où il fut mis après son décès, suivant sa disposition & dernière volonté. Le trou qu'il y a fait pour recevoir ces immondices, est couvert d'une pierre, en façon de tombe, & est ce lieu appelé, du nom du testateur, le Pont-Alais. J'ai ouï dire que la repentance qu'il eut sur la fin de ses jours, d'avoir donné l'invention d'imposer un denier tournois, sur chacun manequin de marée arrivant aux halles, de tant que cela venoit à la foule du peuple, l'occasionna de vouloir être ainsi enterré en tel puant lieu; comme s'estimant indigne d'avoir une plus honnête sépulture [1].

[1] Quoique la vieille Tradition, rapportée ici, touchant Maître Jean du Pont-Alais, ait tout l'air d'un Conte, elle n'a pas laissé d'être très-sérieusement répétée dans les Descriptions qu'à diverses fois on nous a données de Paris. Maître Jean du Pont-Alais, dans les premières années du règne de François I, gagnoit sa vie à divertir le peuple par les représentations dont parle ici du Verdier. On peut voir ce qu'en dit Marot, Ep. I du *Coc-à-l'âne*; Bèze, dans son *Passavant*, & plus au long l'Auteur des Contes imprimés sous le nom de BONAVENTURE DES PÉRIERS *. (M. DE LA MONNOYE).

Jean de Pont-Alais est Auteur d'un petit Livre, intitulé *la Louange des femmes.* — Voy. FR. DE BILLON, fol. 17 de son *Fort inexpugnable de l'honneur féminin.* (Président BOUHIER).

* Dans les Contes de Bonaventure des Périers, on trouve un Article assez étendu sur quelques tours attribués à Jean de Pont-Alais.

JEAN BAPT. PORTA *. La Magie naturelle: qui est les secrets & miracles de nature, mise en quatre Livres, par Jean Baptiste Porta, Napolitain, traduite en François; imprimée à Lyon, *in*-8°. & *in*-16. par Charles Pesnot, 1571.

* Jean-Baptiste Porta, Gentilhomme Napolitain, a été célèbre par ses connoissances dans les Mathématiques & la Médecine, & sur-tout par ce qu'il a écrit sur l'Astrologie Judiciaire & la Magie Naturelle. Il mourut le 4 Février 1615, dans sa soixante-dixième année. Parmi un assez grand nombre d'Ouvrages, il composa cinq Livres sur les notes occultes des Lettres, & sur la manière de cacher sa pensée dans l'écriture, ou de découvrir celle des autres, qui furent imprimées à Strasbourg, avec une augmentation, en 1606. Il y donne plus de cent quatre-vingt manières de se cacher, & il en laisse encore une infinité d'autres à deviner, & qu'il est aisé de trouver d'après celles

Digitized by Google

celles qu'il propoſe. Ainſi il a fort enchéri ſur ce qu'en a écrit l'Abbé Trithème. Sa Méthode eſt plus exacte & plus claire. Il en a été parlé dans le Suppl. à la Biblioth. de Geſner. — La *Magie Naturelle* de Porta fut publiée, en Latin, à Anvers, en 1561 ; &, dant l'eſpace de cent ans, elle fut réimprimée dix-ſept fois, & peut-être davantage. On la traduiſit en diverſes langues. On en donna une Traduction Françoiſe, qui eſt la première, en 1565. Celle que du Verdier cite n'eſt que la ſeconde. Bayle, dans ſa *Diſſertation ſur l'Hippomanes*, cite une Traduction Françoiſe, imprimée à Rouen, en 1626, qui paroît différente de la première ; car il dit qu'elle contient un aſſez long chapitre ſur l'Hippomanes, qui ne ſe trouve point dans l'Edition Latine de Francfort, de 1607. C'eſt le 27e du Liv. II. Lazare Meyſſonnier, Médecin de Lyon, traduiſit de nouveau la *Magie Naturelle* de Porta, & la fit imprimer à Rouen, en 1650. Porta étoit né vers 1545, puiſqu'il n'étoit qu'au commencement de ſa ſoixante-dixième année, lorſqu'il mourut, en 1615. Ainſi il avoit achevé ſon Ouvrage, intitulé *la Magie Naturelle*, avant l'âge de vingt ans. L'Abbé le Clerc (*Biblioth. de Richelet*) ſuppoſeroit que Porta auroit fini cet Ouvrage à dix ans, s'il étoit vrai, comme il le conjecture, que la première Edition eſt de 1555 ; mais Ghilini aſſure (*Theat. d'Uom. Lett.* Tom. I, pag. 103) que Porta avoit quinze ans, ainſi qu'il en convient lui-même ; il y ajouta beaucoup dans les Editions ſubſéquentes. On trouvera dans le 43e vol. des Mém. de Niceron, le Catalogue des nombreux Ouvrages de Porta. Un de ceux qui fit le plus de bruit, fut ſon *Traité de la Phyſionomie humaine*, qu'il publia, en Latin, à Francfort, en 1591, & qui fut, quelques années après, traduit en Italien. Il le fut auſſi en François, mais beaucoup plus tard. Rault le fit imprimer, en cette langue, à Rouen, en 1655, *in*-8°.

JEAN PORTHESIUS a écrit les Catholiques Démonſtrations ſur certains diſcours de la Doctrine Eccléſiaſtique, en ſuivant ſimplement la divine parole & ſainte écriture canonique, avec l'univerſel conſentement de l'Egliſe Chrétienne ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Julien, 1567. De la vraie & fauſſe Aſtrologie contre les abuſeurs de ce temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gab. Buon, 1579. & à Poitiers, par François le Page, 1578. Intendits des Catholiques vrais & légitimes enfans de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, où ſont déduits certains points & articles contre les modernes Hérétiques ; imprimés à Bordeaux *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Porthais, Tom. I, pag. 476 & 577.

JEAN BAPT. POSSEVIN. Dialogues d'honneur, &c. Voy. CLAUDE BRUGET.

JEAN DU PRÉ, Seigneur des Bartes & des Janyhes en Quercy, a écrit en rime *, le Palais des nobles Dames, auquel a treize parcelles ou chambres principales : en chacune deſquelles ſont déclarées pluſieurs Hiſtoires, tant Grecques, Hébraïques, Latines que Françoiſes : enſemble fictions & couleurs poëtiques, concernant les vertus & louanges des Dames ; imprimé *in*-8°. ſans date, ni nom de lieu, ni de l'Imprimeur.

* Outre les qualités que du Verdier donne à Jean du Pré, il prenoit encore celle d'*Homme d'Armes en la Compaignie de Monſeigneur le grant Eſcuyer.* Il étoit de Quercy, & vivoit ſous les règnes de Louis XII & de François I. Il ſe trouva même à la bataille de Pavie ; &, s'il n'y fut pas bleſſé, il y perdit tout ſon équipage ; perte dont il fut dédommagé par Madame la Régente, mère de François I. Le *Palais des Nobles Dames* eſt un Poëme qu'il entreprit, pour venger les femmes de tout ce qu'on publioit au déſavantage de leur ſexe. Ce *Palais* eſt compoſé d'une baſſe Cour, d'une Gallerie, & de neuf chambres, qu'habitent les femmes illuſtres des différens ſiècles, & de toutes les nations. — Il traite Virgile de *menteur*, d'avoir donné à Didon un caractère ſi porté à l'amour, elle qui fut toujours un modèle de chaſteté & de fidélité conjugale. Il fait auſſi de Virgile un eſpèce d'Amoureux fou :

Je veis Virgile dedans une corbeille
Eſtre pandu auprès d'une feneſtre ;
Sa belle Dame l'avoit fait illec mettre,
Envers laquelle avoit ſollicitude
Si très-ardant qu'il en laiſſoit l'étude. . .

On y trouve auſſi l'Hiſtoire des Sibilles, celle de ſainte Catherine, & ſa diſpute avec douze Philoſophes ; Jeanne d'Arc y raconte ſon Hiſtoire ; Sapho & Clémence Iſaure s'y font des complimens. Cet Ouvrage ſingulier eſt dédié à Marguerite de France, Reine de Navarre. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 359.

JEAN PREVOST, natif de Tholoſe, a écrit les ſubtiles & plaiſantes Inventions, contenant pluſieurs jeux de récréation & traits de ſoupplеſſe, par le diſcours deſquels les impoſtures des Bateleurs ſont découvertes ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Antoine Baſtide, 1584.

Digitized by Google

JEAN DE PRUETIS, Religieux de l'Ordre de Premontré, & Docteur en Théologie à Paris, a écrit Réponſe à certaine Épître de François Parrocely, Miniſtre, par laquelle il s'efforce révoquer quelques Gentilshommes d'ouir la Meſſe ; imprimée à Lyon, par Michel Jove. Réponſe en manière de Conférence à trente-ſept argumens propoſés par Jean de Spina, ſoi-diſant Miniſtre de Montevrin, pour ſéduire quelques Catholiques ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1566.

JEAN PYRRHUS, Lecteur & Profeſſeur des Loix en l'Univerſité d'Orléans, a écrit un Commentaire Latin ſur le texte François des coutumes d'Orléans, où ſur la fin eſt le procès-verbal des Commiſſaires députés, contenant ce que par eux a été fait à la correction & promulgation deſdites coutumes, en enſuivant le mandement du Roi ; imprimé à Orléans, *in*-4°. par Jaques Hoys, 1510. Les Œuvres Latines qu'il a faites outre les contenues en l'épitome de la Bibliothèque de Geſner, ſont, *Homo, ſeu Philoſophus, qui de divinâ humanâque juſtitiâ differit: & de ipſâ quoque juris civilis ſcientiâ. Sermo de fortunâ in Plutarchum ubi de Fortunâ Gallorum. Sermo de Pace. Sermo de Muſicâ & ſaltatione ex Luciano. Panegyricus, Aureliæ ubi locus de juriſprudentiæ laudibus ; hæc omnia Aureliæ impreſſa. Luc. Apuleii Floridorum, Lib. 4. ab Jo. Pyrrho, Anglebermeo, ſcholiis illuſtrati ; excuſ. Pariſiis, in*-4°. *apud Jod. Badium, 1518* [1].

[1] Le nom de famille de cet Auteur étoit D'ANGLEBERME, en Latin, *ANGLEBERMEUS*. Lui-même l'écrivoit ainſi ; & le Maire, dans ſes *Antiquités d'Orléans*, ne l'écrit pas autrement. Alciat néanmoins, qui l'avoit connu & pratiqué, parlant de lui, Chap. 7 du Liv. 2 de ſes *Parerga*, écrit *ANGLIBERNÆUS*, & de mon temps, qu'en 1661, cette famille ſubſiſtoit encore à Orléans, je me ſouviens fort bien y avoir toujours oüi prononcer D'ANGLEBERNE. Pyrrhus avoit tâché de joindre les Humanités à l'étude de la Juriſprudence. Cela paroît dans ſes notes ſur les *Florides d'Apulée*, & dans ſes trois Livres *de Magiſtratibus Romanis*, pour l'éclairciſſement des trois derniers Livres du Code, deſſein fort au deſſus de ſa portée, & réſervé au grand Cujas. Ayant obtenu par ſon mérite une place de Conſeiller au Sénat de Milan, il n'en jouit pas long-temps. La foudre étant tombée ſur une tour de la Citadelle, en 1521, le feu qui prit au magaſin des poudres, éleva aux

environs une ſi prodigieuſe quantité de pouſſière, que Pyrrhus, en ayant eu la poitrine & les entrailles gâtées, peu de temps après en mourut. Ayant été nommé au baptême JEAN-PIERRE, il changea PIERRE en *PYRRHUS*, qui lui parut plus beau, comme d'autres l'ont changé en *PIERIUS*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN QUENTIN, Chanoine de Paris, a écrit Traité pour enflamber les ames en amour divine, intitulé le Cordial *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN CANTIN, Tom. I, pag. 470.

JEAN QUINERIT, de Mouſne, a écrit une nouvelle Manière d'écrire par réponſe; & une manière de faire Teſtament pour laiſſer ſes enfans paiſibles avec ſes adhérens, inſtituée par un Roi inſpiré du Créateur: le tout imprimé à Lyon, par Jaques Moderne, ſans date. Le Nouvellin ou cinquante Nouvelles traduites de l'Italien de Mazuccio [1] Salernitain, par ledit Jean Quinerit, non imprimé *.

[1] Il ſeroit à ſouhaiter que la verſion du Maſſuccio eût été imprimée. Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 475, au mot JEAN CHAPELAIN. La première Edition du Maſſuccio eſt de 1476, à Naples, *in-fol.* Il y en a deux, de Veniſe, auſſi *in-fol.* l'une de 1503, avec des figures; l'autre, plus ancienne, en 1484, ſans figures. La plus belle de toutes eſt celle de Veniſe, *in-4°.* 1523. J'en ai une du même lieu, *in-8°.* 1541. Le Maſſuccio étant ami de Jean Jovien Pontan, lui a dédié la troiſième de ſes *Nouvelles*. En reconnoiſſance, Maſſuccio étant mort, Pontan l'honora d'une Epitaphe. Le *Rébus du diamant faux*, dont on a cru Rabelais l'inventeur, eſt tiré de la quarante-unième Nouvelle du Maſſuccio, qui en eſt l'Original. Geſner, peu verſé dans la connoiſſance des Livres Italiens, a dit, fol. 160, v°. de ſes *Pandectes*, Col. 1, *Bertrutii Salernitani Novella*, au lieu de *Maſſuccii*. (M. DE LA MONNOYE).

*Les *Cinquante Nouvelles du Maſſuccio* ſont à l'imitation de celles de Boccace. Cet Auteur mourut à la fin du quinzième ſiècle.

JEAN QUINTIER a écrit un Traité du régime de vivre & prendre médecines, imprimé à Paris.

JEAN RAOUL, Chirurgien, a recueilli & mis en François, les Fleurs du grand Guidon, c'eſt-à-dire, les ſentences princi-

Digitized by Google

pales de certains chapitres dudit Guidon ; imprimées à Paris, *in*-16. par Jean Bonfons.

JEAN RAUFEL a écrit triſtes Vers, ou Elégie ſur la mort de feu Meſſire Jaques Minut, Chevalier, premier Préſident à Tholoſe ; imprimé à Tholoſe, 1537.

JEAN PIERRE DE RAVILLIAN, a écrit Inſtruction Chrétienne, contenant la déclaration du Symbole des Apôtres, des dix Commandemens de la Loi, de l'Oraiſon Dominicale, du Baptême, de la Confeſſion, & de la Cene de notre Seigneur Jeſus-Chriſt ; imprimée à Paris, *in*-16. avec l'A B C ou Inſtruction Chrétienne pour les petits enfans, par Lucas Breyer, 1576.

JEAN REGNARD, Angevin, a traduit du Latin, les cinq premiers Livres de l'Hiſtoire de France de Paule Æmyle, imprimés à Paris, *in-fol.* par Claude Micard, en l'an 1373. pour laquelle Traduction, Dorat, Jodelle & Tahureau par leurs vers mis au commencement d'icelle, lui donnent louange non petite.

JEAN REGNIER*, Seigneur de Guerchy, Bailly d'Auſſerre, a compoſé en rime, ſes Fortunes & adverſités, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean de la Garde, 1526. Il n'y a rien de bon, excepté quelques proverbes ſervant de refrain de balade : aſſavoir,

Mais nul ne peut contre fortune.
Faute d'argent faict bailler gaige.
* *Maintesfois cognoiſſance nuyt :*
Il a bien chaſſé qui a pris.
Vérité ne ſe doit celer.
Tel chante, qui au cœur ſoupire.
Il vainq tout, qui a patience.
Il n'eſt nulle belle priſon.
Envié eſt qui a chevance.
Il n'eſt pas or quant qui reluit.
Un jour de reſpit cent ſols vaule :

Il n'eſt charrette qui ne verſe.
Tant va le pot à l'eau qu'il briſe.
Bonne parole bon lieu tient.

* Voy. La Croix du Maine, a l'Article de Jean Regnier, Tom. I, pag. 580.

JEAN DE RELY *, Docteur en Théologie, Chanoine de notre Dame de Paris, a rédigé par écrit, la première Propoſition faite devant le Roi Charles VIII & ſon Conſeil, en l'aſſemblée de ſes États généraux, tenus à Tours, au mois de Février 1483. Item ſeconde & dernière Propoſition faite auſſi & prononcée devant le Roi par ledit de Rely, député à ce faire par ceux des trois États. *En main.*

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. I, pag. 581.

En la première Propoſition.

[Quand on parle du cœur du Roi en l'Ecriture Sainte, ce mot a deux ſignifiances, aucunesfois cela eſt à entendre de l'avis, propos & affection de ſa perſonne, lequel, comme l'avis & propos de tous les autres hommes, jamais ne ſe tournera à bien ſans la direction, aide & conduite du Créateur, ne à mal ſans ſa permiſſion. *Proverbiorum 21. Cor Regis in manu Dei eſt, & quocumque voluerit inclinabit illud.* Et en autre manière, quand on parle du cœur du Roi, cela eſt à entendre de l'avis, propos & affection de ſon Conſeil. *Eccleſiaſtici 37. Cor boni conſilii ſtatue tecum: dixit enim Plutarchus Senatum eſſe cor Regis & Regni, unde procedunt bona & mala Regi & Regno, &c.* Meſſeigneurs les Princes du ſang, en cette ſignification, vous êtes le cœur, le ſens, la vigueur, la force, dont procède tout le mouvement & la conduite du Roi, & du Royaume. Beni doncques ſoit Dieu, qui a mis au cœur du Roi, c'eſt en l'avis & au propos d'icelui notre ſouverain Seigneur & de vous, Meſſeigneurs les Princes qui êtes de ſon ſang, cette volonté de nous appeler & communiquer les hautes affaires d'icelui Seigneur, & de ſon Royaume. Par quoi raiſonnablement je puis dire ce que j'ai pris ci-deſſus pour mon Thême, 2. *Eſdræ in-8°. Benedictus Deus, qui dedit hanc voluntatem in cor Regis.*

Et en un autre endroit.

Ce bien obſerva l'Empereur Théodoſe, le plus grand Empereur univerſel & Chrétien après Conſtantin, duquel le Poëte Claudien écrivit les vers qui s'enſuivent,

Neu dubiè ſuſpectus agas, neu falſus amicis
Rumoriye avidus, qui talia curat inanes

Digitized by Google

Horrebit ſtrepitus, nullâ non anxius horâ.
Non ſic excubiæ, nec circumſtantia pila.
Quem tutatur amor, non extorquebis amori.
Hoc alterna fides, hoc ſimplex gratia donat.

C'eſt-à-dire, que pour la conſervation, pour la ſûreté, & pour la garde du Prince, il n'eſt rien qui vaille tant que l'amour du peuple, ne lés Gensdarmes, ne leur vaillance, & que un Roi ne peut contraindre ſon peuple à l'aimer, mais aura l'amour du peuple par deux choſes, c'eſt aſſavoir ſe il aime le peuple, & ſe il ſe fie en lui. Dit ainſi le Poëte, que ſe un Prince eſt ſoupçonné au regard de ſes ſujets, ſe il n'eſt véritable & certain à ſes amis, ſe il eſt curieux de ouir rapportans de nouvelles, & que il ne ſe veuille informer publiquement & notoirement par gens de bien, il vivra toujours en crainte, & ne ſera jamais ſans auxpete & ſans ennuyeux ſouci. Sire doncques puiſque vous avez voulu que nous déliberions ſans affection, nous vous prions auſſi, que en ce qui ſera délibéré, aviſé, & conſulté pour le bien de vous & de votre Royaume, il vous plaiſe pourvoir & conclure ſans diſſimulation, & ſans affection particulière & perſonnelle : car, comme dit Saluſte, en la perſonne de Jule Céſar, les hommes qui ſe veulent conſeiller & adviſer qu'ils ont affaire pour leur bien & pour leur honneur, doivent éloigner & mettre hors toute paſſion, haine, courroux, maltalent & crainte.]

JEAN DE REMY a écrit en rime, le Miroir de l'homme, imprimé à Paris, 1497.

JEAN BAPT. RICHARD. Plaidoyé de Jean Bapt. Richard, Avocat à la Cour de Parlement à Dijon, pour les habitans de Coulches, contre les Prieur & Baron de ce même lieu, au fait des priviléges de Committimus & garde gardienne en Parlement, le 22 Février 1581; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1582 *.

* Voy. La Croix du Maine, & la note, au même Article, Tom. I, pag. 447.

JEAN RIVIERE a traduit du Latin de Pierre Gorry de Bourges, les Formes & Remèdes deſquels les Médecins uſent en toutes maladies, imprimés à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, ſur la copie de Paris, 1570. Il a fait la Déclaration des inciſions au Livre de la diſſection des muſcles, fait par Charles Eſtienne; imprimée par Simon de Colinez.

JEAN RIVIERE, Prêtre, a tranſcrit de Latin en François, la Réponſe du peuple Anglois, à leur Roi Edouard, ſur certains articles, qui, en ſon nom, leur ont été envoyés, touchant la Religion Chrétienne; imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Maſſellin, 1550. Le Pſautier de Saint Auguſtin, à ſa mère Monique, tranſlaté de Latin en François, par Jean Riviere; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Réal, ſans date.

JEAN ROBERT. Réponſe aux calomnies & injures d'un certain Miniſtre, ſoi-diſant Robert Maſſon, par Jean Robert, Docteur d'Orléans, traduite du Latin dudit Jean Robert, & imprimée à Paris, par Gabriel Buon, 1569 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 582.

JEAN ROBERT (Frere) a traduit de Latin, les Sermons & Inſtructions Chrétiennes de Raoul Ardens [1], quand vivoit, Docteur en Théologie, & de ſon temps, Prédicateur ordinaire du Duc d'Aquitaine, ſur les Epîtres & Evangiles qui ſe liſent en l'Egliſe par chacun jour de Dimanche, Fêtes & Commun des Saints de toute l'année; avec un Sommaire de la vie, mort & paſſion d'un chacun deſdits Saints, à la fin des Sermons d'iceux; diviſés en deux Tomes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau & Jean Poupy, 1575.

[1] Raoul Ardent, ici nommé, eſt le même que Raoul l'Aumonier, Moine Anglois, Bénédictin, mort à Weſtminſter, vers l'an 1160. (M. de la Monnoye).

JEAN DE LA ROCHE, Baron de Florigny, a écrit la Vie & actes triomphans d'une Damoiſelle nommée Catherine des Bas-ſouhaits de Bourdeaux; imprimée ſur la copie de Nicole Paris, Imprimeur à Troyes, *in*-8°. ſans date *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 583.

JEAN DE ROCHEFORT a écrit un Livre de la Cene, imprimé à Straſbourg, 1548. *Calviniſte.*

JEAN

Digitized by Google

JEAN RODRIGUE. Le Triomphe des Dames, compoſé par un Gentilhomme Eſpagnol, nommé Jean Rodrigue de la Chambre, à la louange des Dames; auquel eſt montré par très-évidentes raiſons, comme grande eſt l'excellence d'icelles ſur les hommes, & lequel un nommé Vaſquemade de Villelobes Portugalois, fit tranſlater en François, & le dédia au Duc de Bourgogne, Comte de Flandres & d'Artois; imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre Sergent.

JEAN ROGIER, Docteur aux Arts & en Médecine, & Recteur de l'Univerſité de Caen, a écrit [1] les Réceptions & Harangues compoſées & énoncées aux entrées du Roi & du Dauphin, en la très-famée Univerſité de Caen, aux Féries de Pâques, l'an 1522. Item les Réponſes faites par leſdits Seigneurs, aux Suppoſts d'icelle: enſemble un Traité d'entre les Rois de France & d'Angleterre, comment les filles ne peuvent ſuccéder à la Couronne, & auſſi comme le Roi d'Angleterre ne peut prétendre aucune choſe au Royaume de France; imprimées à Caen, *in*-16. par Michel Anger, ſans date.

[1] Ce Jean Rogier a échappé à la diligence de M. Huet, qui n'auroit pas manqué, s'il l'avoit connu, de lui donner place dans le 24ᵉ Chap. de ſes *Origines de Caën*. (M. de la Monnoye).

JEAN ROPITEL, Champenois, Minime, demeurant à Lyon, à écrit Oraiſons & Prières (en nombre quatorze) fort dévotes & profitables, ſur les pétitions & demandes contenues en l'Oraiſon de notre Seigneur, tirées des Saintes Ecritures; avec autres Oraiſons de pluſieurs anciens Pères Grecs, miſes en François par ledit Ropitel; imprimées à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1571. Queſtions propoſées par Jean Ropitel, à Pierre Viret, &c.

JEAN LE ROY, Curé d'Eſcroue, en l'an 1456, a tranſlaté de Latin en rime Françoiſe, la Vie & Miracles du glorieux

Confeſſeur & ami de Dieu, Monſieur Saint Lain, jadis Evêque de Séez [1], imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Treperel.

[1] La fête de S. Lain, en Latin *Latuinus*, ſecond Evêque de Séez, au cinquième ſiècle, ſe célébre le 20 Juin *. (M. DE LA MONNOYE).

*S. Lain, ſelon quelques-uns, fut le premier Evêque de Séez, & c'eſt le rang que lui aſſignent les Auteurs de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, Tom. XI.

JEAN LE ROY, Prêtre, étudiant en l'Univerſité de Paris, a écrit Réſolution touchant la ſanctification du Saint Dimanche & des autres Fêtes; auquel il eſt clairement montré, qu'en tels jours, il faut que tous paroiſſiens oyent la Meſſe paroiſſiale, en leurs Egliſes, & non ailleurs, s'il n'y a cauſe & empêchement légitime, lequel n'eſt pour les choſes temporelles & corporelles, ou pour les récréations humaines; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1581.

JEAN DE SACROBOSCO *. La Sphere, &c. Voyez GUILLAUME DES BORDES, MARTIN PERER.

* Jean de Sacroboſco, Auteur de deux Ouvrages célèbres, *de Sphærâ*, & *de Computo Eccleſiaſtico*, né à Holywood, aujourd'hui *Holifax*, dans le Diocèſe d'Yorck, après avoir fait ſes premières études à Oxford, vint à Paris, où ſes connoiſſances Mathématiques lui firent beaucoup de réputation. Il y mourut en 1256.

JEAN SALMON [1] ayant laiſſé le nom propre, qui, par aventure, lui fâchoit à cauſe de ſa femme, prit pour nom propre Salmon, & Macrin pour ſurnom; pour autant que le grand Roi François l'appeloit Macrinus, de ce qu'il étoit maigre. C'eſt un fort bon Poëte Latin, ainſi que témoignent ſes Œuvres: & ſi a fait des Epigrammes François, bien trouſſés à l'imitation des Grecs, que j'ai vu écrits à la main au pouvoir d'un Libraire de Poitiers.

* Jean Salmon Macrin naquit à Loudun, en 1490. — Du Verdier ſe trompe en ce qu'il en dit ici: ce n'eſt pas le Roi François I qui lui donna le ſurnom de *Macrin*, puiſqu'il le portoit en 1516, ainſi qu'on le voit à la ſigna-

Digitized by Google

ture des *Hendécaſyllabes*, qu'il fit pour le Poëme de *Valerandus Varanus*, Docteur de Sorbonne, *de Geſtis Joannæ Virginis*, Paris, 1516, *in*-4°. qu'il ſigne *Salmonius Macrinus*. Salmon ne vint que quatre ans après à la Cour, & ne fut pas connu plutôt de François I : il avoit quitté le nom de *Jean* huit ou dix ans avant ſon mariage ; ainſi ſa femme n'eut aucune part à ce changement. Il épouſa, en 1528, une fille de Loudun, nommée *Guillone Bourſault*, qu'il aima beaucoup, & qu'il chanta dans ſes vers, ſous le nom de *Gelonis*, qui ſignifie *riante*. Salmon avoit pris d'abord le ſurnom de *Maternus*, qu'il changea enſuite en *Macrinus*, ſans qu'on en ſache la vraie raiſon. Ses vers Latins lui firent de la réputation. On n'en a point imprimé de François de ſa façon. Il mourut à Loudun, en 1557, âgé de ſoixante-ſept ans. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI. —Varillas (*Hiſt. de l'Héréſ.* Tom. V, Liv. XXI, dit que Macrin, ſortant du Louvre, ſe jeta dans un puits, où il ſe noya, intimidé par les menaces que le Roi venoit de lui faire, *qu'il le feroit pendre, s'il etoit convaincu d'avoir embraſſé la nouvelle Religion* ; mais ce Conte eſt ſans aucun fondement. M. de Thou aſſure qu'il mourut à Loudun, dans ſa maiſon, accablé de vieilleſſe. *Julioduno natus . . . domi ſuæ, ſenio planè confectus fatis conceſſit.* (*Hiſt.* Lib. XIX, in fin.)

JEAN SAMBUCUS *. Les Emblêmes du Seigneur Jean Sambucus, traduits de Latin en François, imprimés en Anvers, *in*-12. par Chriſtophle Plantin, 1567.

* Jean Sambucus, ou *Sambuc*, né à Tirnau, en Hongrie, en 1531, acquit de la réputation par ſes connoiſſances & ſes Ecrits. Il fut Médecin célèbre, & vécut avec diſtinction à la Cour des Empereurs Maximilien II & Rodolphe II. Il publia divers Ouvrages, une Hiſtoire de Hongrie ; des Traductions Latines d'Héſiode, d'une partie des Œuvres de Platon, de Xénophon, de Thucydide, & paſſa pour un très-ſavant homme. Il mourut à Vienne, en 1584. Cet Auteur fut *plus connu par les Ouvrages d'autrui, anciens & modernes, qu'il avoit fait imprimer, que par les ſiens propres.* C'eſt dans ces termes que M. de Thou a terminé l'éloge de cet Ecrivain : *alienâ, quàm ſuâ induſtriâ, clarior.* En effet, il s'illuſtra principalement par les ſoins qu'il prit de raſſembler les Manuſcrits des anciens Auteurs, & de les publier, à grands frais, *de ſorte que* (ajoute M. de Thou) *à cet égard, il peut, malgré la diſproportion d'état, être mis de niveau avec les Princes qui ſe ſont ſignalés par des dépenſes ſi utiles* (*Hiſt.* Lib. LXXX, in fin.) ce qui revient au jugement de Colomiez, qui dit que *Sambuc fut plus célèbre par la publication de pluſieurs Manuſcrits, que par ſon ſavoir* (Paul. Colom. *Opuſc.* pag. 131). Il eſt cependant certain qu'il compoſa un aſſez grand nombre d'Ouvrages de tout genre, dont on trouvera la liſte dans les *Eloges des Savans* de Teiſſier, Tom. II, pag. 32, Edition d'Utrecht. Mais il rendit plus de ſervices aux Lettres, par les Ecrits des Anciens qu'il publia,

que par ſes propres productions. Juſte-Lipſe, écrivant à un de ſes amis, s'exprimoit ainſi ſur Sambuc : *Humaniſſimum virum coram reperi, non pro opinione meâ (tecum hoc ſit) litteratum.* Lipſ. Select. Epiſt. Cent. 1, Epiſt. 2.

Diſcors concordia.

[Bien que la nature des choſes
Soit diſſemblable, toutefois
Leur accordance tu cognois,
Lorſqu'enſemble tu les compoſes.
Y a-t-il choſes plus contraires,
Que celles dont eſt compoſé
L'antidot dont l'on a uſé
Contre les venins des vipères ?
Toutefois une médecine
En eſt faite, qui a vertu
De rendre un poiſon combattu
Par ſa force qui eſt battue.

Res humanæ in ſummo declinant.

Lorſque Phébus eſt au plus haut des Cieux,
La neige fond ſoubs ſon œil radieux ;
Ainſi fortune, au plus haut advancée,
Sans y penſer, eſt ſouvent renverſée ;
Et tout cela, que la mort peut dompter,
N'eſt ſuffiſant pour toujours perſiſter.
Bien que les Rois, aux grands palais demeurent,
Si faut-il bien qu'à la parfin ils meurent.
La mort, égale à chacun, ſe conduit ;
Un riche Roi, comme un pauvre, elle ſuit,
Et vers chacun plus ſubit elle vole
Que ne fait pas une viſte parole.
A chaque vent nous nous ſentons pouſſés,
Et plus ſubit nous ſommes renverſés,
Qu'à la chaleur d'une grande lumière
Ne ſe fleſtrit la roſe journalière.]

JEAN SAMXON, Licencié ès Loix, Lieutenant du Baillif de Touraine, au ſiége de Caſtillon ſur Yndre, a tranſlaté en proſe Françoiſe & vieil langage, les vingt-quatre Livres de l'Iliade d'Homere ; avec les prémices ou commencemens de Guido Columpna [1] ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Jean Petit, 1515.

[1] Voyez ce qui a été dit dans La Croix du Maine, au mot Jean Samson, Tom. I, p. 587 & 588. Ce qui eſt ajouté ici : *Avec les prémices ou commencemens de Guido de Columna*, eſt encore une verſion de l'Hiſtoire, que, ſur la fin du treizième ſiècle, Gui Colonne, Juge de Meſſine, donna en mauvais

Digitized by Google

Latin, groſſiſſant de ſes viſions celles de Dictys & de Darès. Il y en a une Edition de Strasbourg, 1494, petit *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN SCEVE, Lyonnois, Prieur de Montrotier, a écrit Epilogue autoriſé de maintes ſentences de la Sainte Ecriture, ſur les Oraiſons du *Confitemini*, adreſſé aux nobles Dames Lyonnoiſes; imprimé à Lyon, par Jaques Moderne. La Ruine & trébuchement de Mars, Dieu des Guerres, aux enfers, & de Diſcorde; pour la paix reçue entre les Princes Chrétiens; avec le Diſcours du grand triomphe, fait en la ville de Lyon, pour icelle paix, accorder entre les Rois très-Chrétiens & Catholiques, Henry & Philippes; imprimée à Lyon, par Jean Saugrain, 1559.

JEAN SERVIN. Chanſons à quatre, cinq, ſix & huit parties, par Jean Servin, imprimées à Lyon, par Charles Peſnot, 1578.

JEAN SEVESTRE, Pariſien, a écrit Chant Antérotique, ſur une viſion d'Amour & de Prudence, imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1578.

JEAN SLEIDAN. Hiſtoire entière, déduite, depuis le Déluge juſques au temps préſent, en vingt-ſix Livres, par Jean Sleidan; en laquelle eſt premièrement compris l'état des quatre Empires ſouverains: puis de la Religion & République, juſques à la mort de Charles V; avec les Argumens & ſommaires ſur chaque Livre. Plus deux Oraiſons du même Sleidan, l'une à tous les Princes d'Allemagne, & les Etats de l'Empire; l'autre à l'Empereur Charles V. Au commencement y a une Apologie de l'Auteur, laquelle il fit un peu devant ſa mort, pour rendre raiſon de ſon Hiſtoire [1]: le tout traduit de Latin en François, par Robert le Prevoſt, & imprimé à Genève, *in-fol.* chez Jean Creſpin, 1561.

[1] On ne diſtingue point ici ſon *Ecrit des quatre Monarchies* d'avec ſon *Hiſtoire de l'Etat de l'Egliſe, & de l'Empire*, comme ſi ce n'étoit qu'un ſeul

Ouvrage, qui commençât au déluge, & finit en l'an de Jeſus-Chriſt 1556. Du Verdier * s'eſt mal expliqué, quand il a dit que cette Hiſtoire finiſſoit à la mort de Charles-Quint; il eſt clair que, finiſſant au mois de Septembre 1556, elle finit deux ans avant la mort de cet Empereur, arrivée le 21 de ce même mois 1558. (M. DE LA MONNOYE).

* Le reproche que fait ici M. de la Monnoye, à du Verdier, ne paroît pas fondé. Du Verdier rapporte avec exactitude le titre d'un Recueil de deux Ouvrages Hiſtoriques de Sleidan, traduits en François, qui ſont très-bien diſtingués: ſon *Hiſtoire des quatre Empires*, & ſes *Mémoires ſur l'Etat de la Religion & République ſous Charles-Quint*. Il eſt vrai que tout cela forme 29 Livres, & non pas 26, comme on le lit dans du Verdier, par une erreur de chiffre. Il y en a 3 du premier Ouvrage, & 26 du ſecond. Ce Recueil, imprimé d'abord à Genève, en 1561, fut publié de nouveau, en 1574. Quelques-uns ont ſoupçonné que Sleïdan étoit mort empoiſonné (Pope Blount, *Cenſura Autor. celeber.* pag. 444). Le célèbre Courrayer vient de donner une nouvelle Traduction Françoiſe des *Mémoires ſur l'état de la Religion*, &c. avec des notes. Cet Ouvrage de Sleïdan, eſt regardé comme un des meilleurs Ecrits Hiſtoriques de la Littérature moderne, ſoit par l'importance du ſujet, ſoit par les ſources où l'Auteur a puiſé, ſoit même par la manière dont ce morceau eſt écrit.

JEAN SOLER, Agenois, a écrit en François, Iſagoge de la prononciation des mots Latins, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Balthaſar Arnoullet, 1551.

JEAN DE STARACH a mis de Grec en François, le Livre de Claude Galen, traitant des viandes qui engendrent bon & mauvais ſuc; icelle Traduction dédiée au Baron de Saint Plancard, Capitaine de Galeres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1553.

JEAN STOEFFLER. De l'Aſtrolabe. Voyez JEAN PIERRE DE MESMES & GUILLAUME DES BORDES.

JEAN FRANÇOIS STRAPAROLE [1]. Facécieuſes Nuits, &c. Voyez JEAN LOUVEAU, PIERRE DE LA RIVEY.

[1] Les treize *Facétieuſes Nuits* de Jean-François Straparole, né à Caravaggio, Bourg du Milanois, contiennent ſoixante-quatorze Fables, & autant d'Enigmes. Chaque Nuit, ſuivant le deſſein de l'Auteur, auroit dû réglément contenir cinq Fables & cinq Enigmes; mais il y a deux Nuits, où cet ordre n'eſt

Digitized by Google

point obſervé ; ſavoir, la huitième, qui a ſix Fables & ſix Enigmes ; & la treizième, qui, parce que c'eſt la Nuit du Carnaval, ſe trouve plus ample de huit Fables & de huit Enigmes. Ces Nuits ſont diviſées en deux volumes, dont le premier, mis en François par Jean Louveau, d'Orléans, ne contient que cinq Nuits ; le ſecond a pour Traducteur Pierre de Larivey, Champenois, qui, ne goûtant pas quelques unes des Fables & des Enigmes de l'Original, y en a ſubſtitué d'autres, dans ſa verſion. La *Fable du Lion & de l'Ane*, ſurnommé *Brancalion*, qui eſt la ſeconde de la dixième Nuit, eſt, dit-on, rapportée dans un Manuſcrit du 12 au 13e ſiècle, un peu autrement qu'elle ne l'eſt par Straparole. Martin Luther prétendoit qu'elle contenoit une Morale fort inſtructive. Auſſi eſt-ce d'après lui qu'Adam Théodore Siber, Profeſſeur en Eloquence, à Wittemberg, a conté cette Fable, en beau Latin, ſous le titre de *Martini Lutheri Aſinus Rex*. C'eſt dans la ſeconde Partie de ſes *Dialexes Academiæ*, pag. 320. On peut voir auſſi Otho Melander, autre Luthérien, Chap. 81 du Tom. I de ſes *Joco-Seria*. — Le Straparole, dès 1508, s'étoit fait connoître par ſes Poëſies, imprimées chez *Giorgio Ruſconi*, à Veniſe, *in*-8°. Elles conſiſtent en *Sonetti*, *Strambotti*, *Epiſtole* & *Capitoli*. Elles ſont, & méritent d'être dans l'oubli. Sa proſe auroit eu le même ſort, ſi, au défaut de l'agrément du ſtyle, le ridicule ne l'avoit ſoutenue. La variété des Contes, y eſt grande ; il y en a de puériles, il y en a de très-plaiſamment imaginés, quelques-uns de très-libres, non pas dans les paroles, mais dans la peinture des choſes & dans l'idée. J'ai remarqué dans le ſecond volume, juſqu'à 21 Fables tirées du Livre intitulé *Morlini Novellæ*, imprimé à Naples, *in*-4°. l'an 1520. Je ne penſe pas que le Straparole ait guère écrit au-delà de 1553. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN TAGAUT. Les Inſtitutions Chirurgiques de Jean Tagaut, Docteur en Médecine, traduites de Latin en François, par un ſavant Médecin, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Guill. Roville, 1549. & depuis par Eſtienne Michel.

JEAN DE LA TAILLE, de Bondaroy, Gentilhomme du pays de Beauce, frère de Jaques de la Taille, ci-devant nommé, a écrit Saül le Furieux, Tragédie, priſe de la Bible ; enſemble une Remontrance pour le Roi Charles IX, à ſes ſujets ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1572. La Famine, ou les Gabaonites, autre Tragédie tirée de la Bible : la mort de Pàris Alexandre & d'Œnone : le Courtiſan retiré : le Combat de fortune & de pauvreté : les Corrivaux & le Negromant, Comédies tirées de l'Italien d'Arioſto ; Poëmes, Hymnes, Elégies, Car-

tels, Epitaphes, Chanſons, Sonnets d'amour, Anagrammatiſmes, & autres Œuvres : le tout imprimé en un volume, *in*-8°. à Paris, par Federic Morel, 1573. Il a écrit en proſe, la Géomance abrégée, pour ſavoir les choſes paſſées, préſentes & futures : enſemble le Blaſon des pierres précieuſes, contenant leurs vertus & propriétés ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Lucas Breyer, 1574 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de la Taille, Tom. I, pag. 589 & 590.

JEAN TALPIN, Docteur & Chanoine Théologal à Perigueux, a écrit Examen & Réſolution de la vérité & de la vraie Egliſe, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1567. Remontrance à tous vrais Chrétiens qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, par opinion qu'elle n'eſt point la vraie Egliſe, & qui, pour crainte ou honte & conſcience d'avoir fait le ſerment & profeſſion de la nouvelle Religion, n'oſent s'en retirer & retourner à l'Egliſe ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1567. La Police Chrétienne, diviſée en ſept Livres, contenant la doctrine, non-ſeulement générale, mais auſſi ſpéciale, pour l'inſtruction de toute particulière & Chrétienne Profeſſion : & autant ſalutaire à tous Gouverneurs de Républiques, pour heureuſement les régir & gouverner ſelon Dieu ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. Inſtruction à tous Chrétiens, pour entendre la préparation & preuve qu'ils doivent faire d'eux-mêmes, avant que ſe préſenter à la ſacrée table de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, pour dignement y communier, contenant treize chapitres ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. Réſolution & Accord des difficultés, leſquelles ſont aujourd'hui en controverſe, touchant la ſainte Meſſe : où Réponſes ſont faites, tant générales que ſpéciales, aux adverſaires qui ont écrit contre la Meſſe ; imprimée à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1568. Inſtructions & Enſeignemens des Curés & Vicaires, contenant brièvement ce qui leur eſt néceſſaire, pour inſtruire leurs Paroiſſiens, quand ils

ils adminiſtreront les ſaints Sacremens; viſiteront les malades, mettront les morts en terre, conſoleront les parens & amis des trépaſſés : &, quand ils voudront, faire remontrances aux mal-vivans, & aux criminels, alors qu'on les va exécuter; avec trois manières de faire Prônes : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1573. De la Sacrificature ou Prêtriſe du nouveau Teſtament, là où eſt déclarée la dignité avec l'autorité & office de l'Etat Sacerdotal : & y eſt apertement montré le vrai & perpétuel Sacrifice, duquel les Prêtres ſont ſeuls Miniſtres; avec la réfutation de toutes les raiſons, argumens & calomnies des adverſaires qui ont impugné la Prêtriſe, & qui ont voulu perſuader que nous n'avions plus de Sacrifices, ni d'Autels, ni de Sacrificateurs; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. Des Ordres de l'Egliſe, &c. imprimés à Paris.

JEAN TAVERNIER, Docteur en la Faculté de Théologie, à Paris, a écrit de la Vérité du corps & ſang de Jeſus-Chriſt, en la ſainte Hoſtie, imprimée à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1560. *De Purgatorio animarum poſt hanc vitam expiandarum, per Jo. Tavernerium, doctorem Sorbonicum; Pariſiis, in*-8°. *apud Vivantium Gautherot, 1551.*

JEAN TEMPORAL, Libraire de Lyon, a traduit ou fait traduire d'Italien [1], Hiſtoriale Deſcription de l'Afrique, tierce partie du monde, contenant en neuf Livres, ſes Royaumes, Régions, Villes, Cités, Châteaux & Fortereſſes, Iſles, Fleuves, Animaux, tant aquatiques que terreſtres, Coutumes, Loix, Religion & façon de faire des habitans; avec pourtraits de leurs habits : enſemble autres choſes mémorables, & ſingulières nouveautés; écrite premièrement par Jean Léon, Africain, en langue Arabeſque, puis traduite en Toſcane, par Jean Baptiſte Rhamuſio, & de Toſcane miſe en Françoiſe, & imprimée à Lyon, *in-fol.* par ledit Jean Temporal, 1556. & depuis en Anvers, *in*-8°. par Barthelemy Berton, 1564.

[1] C'eſt Jean Léon lui-même, qui, ayant compoſé en Arabe ſa *Deſcription*

de l'Afrique, la traduiſit depuis en Italien. Jean-Baptiſte Ramuſio n'a fait que la publier dans le premier volume de ſa Collection Italienne de divers voyages. — Voy. ci-deſſus le mot JEAN LÉON, avec les notes, pag. 449. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN RAVISIUS TEXTOR, Nivernois *. Les Epîtres morales. Voyez ANTOINE TYRON, Tom. III, p. 141. *

* Jean Tixier, Seigneur de Raviſi, dans le Nivernois, l'un des meilleurs Humaniſtes, & Poëtes Latins de l'Univerſité de Paris, dans le ſeizième ſiècle, étoit né à S. Saulge, en Nivernois. Il latiniſa ſes ſurnoms de *Tixier de Raviſi*, & ſe fit appeler, ſuivant l'uſage de ſon temps, *Raviſius Textor*. Il enſeigna les Belles-Lettres avec réputation au Collège de Navarre à Paris, & fut Recteur de l'Univerſité, en 1500. Les Ouvrages Latins qu'on a de lui ſont eſtimés. Baillet avoit fait une étrange faute ſur la patrie de *Textor* (ou *Tixier*, en François) qu'il avoit cru de *Noyon*, au lieu de *Nevers*. Il avoit confondu le mot Latin *Noviodunum*, qui ſignifie *Nevers*, avec le mot *Noviomagus*, qui ſignifie *Noyon*. Il ſçut que Ménage avoit relevé ſa mépriſe dans ſon *Anti-Baillet*, & il ſe hâta de faire un carton, où *Nevers* fut ſubſtitué à *Noyon*. Ménage n'en laiſſa pas moins ſubſiſter ſa critique. (Voy. *Anti-Baillet*, pag. 66.) Il eſt encore reſté une inexactitude dans la correction de Baillet, car Textor n'étoit point de Nevers, mais de *S. Saulge*, en Nivernois. Textor ne vécut pas juſqu'en 1531, comme Baillet le croyoit. Il mourut le 3 Décembre 1524, ſelon la Remarque de M. de la Monnoye ſur Baillet, Tom. II, pag. 262. M. de la Monnoye ajoute qu'*il mourut à l'Hôpital*. Ghilini en a fait un grand éloge (*Th. Uom. Lett.* Tom. II, pag. 152.) Mais il en faut beaucoup rabattre; & la meſure des louanges que mérite Textor, ou comme Poëte, ou comme Grammairien, doit être modérée.

JEAN THIBAUT, Médecin ordinaire du Roi Loys XII, a écrit la Phyſionomie des ſonges & viſions fantaſtiques des perſonnes; avec l'expoſition d'iceux, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jacques Moderne, ſans date *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 592 & 593.

JEAN DU THIER, Chevalier, Conſeiller du Roi, & Secrétaire d'Etat & des Finances dudit Seigneur, a traduit d'Italien, un Traité fort plaiſant, en forme de Paradoxe, intitulé des Louanges de la folie, imprimé à Paris, *in*-8°. *

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article de JEAN DU THIER, Tom. I, pag. 594.

Digitized by Google

JEAN THIERRI, de Beauvoiſis, a fait de doctes Annotations Françoiſes, ſur les douze Livres de Columelle, traduits par Claude Cotereau; imprimées à Paris, *in*-4°. par Jacques Kerver, 1555. Il a corrigé & augmenté le Dictionnaire François-Latin, avec l'aide & diligence de gens ſavans; imprimé à Paris, par Jean Charron, 1572.

JEAN DU TILLET, Evêque de Meaux, a écrit Traité de l'antiquité & ſolennité de la Meſſe, imprimé à Paris, *in*-12. par Guillaume Morel. Du Symbole des Apôtres & douze Articles de notre Foi, imprimé à Paris, *in*-8°. par la Veuve Guillaume Morel, 1566. Réponſe d'un Evêque aux Miniſtres des Egliſes nouvelles, imprimée à Paris, *in*-8°. par la Veuve Guillaume Morel, 1566. La Chronique abrégée, autrement Recueil des Rois de France, depuis Pharamond juſques au Roi Henri II du nom, imprimée à Paris, *in*-8°. par Galliot du Pré, 1553 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 595.

JEAN DU TILLET, Greffier de la Cour de Parlement à Paris, frère du ſuſnommé, a écrit pour la majorité du Roi très-Chrétien François II, contre les écrits des Rebelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Morel, 1560. A ce Livre fut répondu, par un Huguenot, qui en publia un Livre imprimé ledit an. Inſtitution du père Chrétien à ſes enfans, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Morel, 1563. Mémoires & Recherches contenant pluſieurs choſes mémorables, pour l'intelligence de l'état des affaires de France, imprimés à Rouen, *in-fol.* par Philippes de Tours *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 596 & 597.

JEAN TONNELLIER, Religieux de l'Ordre de Saint François, de l'Obſervance, au Couvent de Monts en Haynault, a traduit du Latin de Loys Bloſius, Abbé de Lieſſes, Collyre

pour les Hérétiques, imprimé en Anvers, *in*-16. par Martin Nuyts.

JEAN DE TOURNES le fils, Imprimeur du Roi en ſa ville de Lyon, a traduit d'Italien, le Capitaine de Jérome Cataneo, contenant, en neuf chapitres, la manière de fortifier places, aſſaillir & défendre; avec l'Ordre qu'on doit tenir pour aſſeoir un camp & mépartir les logis d'icelui: Œuvre ornée & enrichie de belles & convenables figures & pourtraits, imprimée à Lyon, *in*-4°. par ledit de Tournes, 1574. Le dernier Volume des Nouvelles de Bandel *, traduit d'Italien & imprimé à Lyon, *in*-8°. & *in*-16. par Alexandre Marſilli, 1574. & 1578. Ecuyrie de Marco de Pavari, Vénitien, imprimée à Lyon, *in-fol.* par ledit de Tournes, Traducteur, 1581. *Inſignium aliquot virorum, ſeu Philoſophorum Icones, cum eorumdem vita; excuſ. in*-8°. *ab eodem Torneſium, Collectore, 1559.*

* Les *Nouvelles de Mathieu Bandel* parurent en 4 vol. *in*-8°. Le dernier fut publié à Lyon, par Marſilli, en 1573. C'eſt celui dont la Traduction Françoiſe eſt attribuée ici, par du Verdier, à Jean de Tournes. Clément, dans ſa *Bibliothèque Curieuſe*, ne parle point de cette verſion, quoiqu'il ſoit entré dans de très-grands détails ſur les verſions Françoiſes des *Nouvelles* de Bandel.

JEAN TRENCHANT a écrit l'Arithmétique, départie en trois Livres; enſemble un Diſcours des changes, avec l'Art de calculer; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1571.

JEAN * TRIPAULT, Conſeiller au Siége Préſidial d'Orléans, a écrit l'Hiſtoire au vrai du Siége qui fut mis devant la ville d'Orléans, par les Anglois, en l'an 1428, régnant lors Charles VII, contenant toutes les ſaillies, aſſauts, eſcarmouches, & autres particularités notables qui y furent faites; avec la venue de Jeanne la Pucelle, & délivrance du Siége, priſe de mot à mot du langage vieil d'un exemplaire, écrit à la main, ſur parchemin; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Saturnin Hotot, 1576. Un autre Auteur, nommé Jean Micquel, a écrit ladite Hiſtoire en Latin, dont le titre eſt tel, *Aureliæ urbis memora-*

Digitized by Google

bilis obſidio, anno 1428, & Joannæ, virginis Lotharingæ, res geſtæ; excuſ. Pariſiis, in-8°. apud Andr. Wechelum, 1560.

*Il ſe nommoit Léon, & non pas Jean. (Voyez l'Article de Léon Tripault dans La Croix du Maine, Tom. II, pag. 36.) L'*Hiſtoire de la délivrance d'Orléans* par la Pucelle, fut publiée par Léon Tripault, d'après un ancien Manuſcrit. On y trouve un Journal exact & intéreſſant du *Siége d'Orléans*, depuis le 12 Octobre 1428, juſqu'au 8 Mai ſuivant. Ce morceau a été réimprimé bien des fois. Quant à l'Ouvrage Latin de l'*Hiſtoire du même Siége*, dont parle du Verdier, ſous le titre d'*Aureliæ Urbis memorabilis*, &c. ce Bibliographe ſe trompe encore ſur le nom de l'Auteur. Il ne s'appeloit pas ſeulement *Jean*, mais *Jean-Louis* Micqueau; le titre porte, *Auctore Joanne-Ludovico Micquello, juventutis Aureliæ moderatore.* Cet Ouvrage, dédié au Cardinal de Lorraine, fut compoſé ſur des Mémoires manuſcrits. Gentien Hervet fit part de ſes recherches à l'Auteur, comme on le voit par une lettre de Hervet, dont on a mis un fragment à la tête de cet Ouvrage. La première Edition eſt de 1560. Il y en eut une ſeconde en 1631, à laquelle l'Editeur a joint un Supplément. Il en parut, la même année, une Traduction Françoiſe par le ſieur du Breton. J'ajouterai que le nom Latin *Micquellus*, que du Verdier rend par *Micquel*, & d'autres par *Micquellet*, doit s'écrire en François *Micqueau.* Il y a toujours un très-grand inconvénient à latiniſer les noms propres, & cette affectation ne ſert guère qu'à multiplier les mépriſes.

JEAN TRITHEME *. La Polygraphie, &c. Voy. Gabriel de Colange.

* Jean Trithème, fils d'un Vigneron de Trittenheim, Village du Diocèſe de Trèves, dont il prit le nom, naquit le premier Février 1462. Il avoit de l'inclination pour l'étude; mais ſa mère, qui étoit reſtée veuve de bonne heure, & qui ſe remaria enſuite, n'ayant pas de quoi faire la dépenſe néceſſaire pour faire étudier ſon fils, le jeune Jean *Heidenberg* (c'étoit le nom du père de Trithème) après avoir travaillé pendant le jour, alloit la nuit chez un de ſes voiſins, qui avoit autrefois fait quelques études. Il lui apprit en peu de temps à lire, & les principes de la langue Latine. Trithème s'échappa alors de la maiſon de ſa mère, & alla à Trèves, enſuite à Heidelberg, où il trouva les moyens de continuer ſes études, avec des progrès étonnans. En 1482, il entra dans l'Abbaye de Spanheim, où il prit l'habit de l'Ordre de S. Benoiſt. Il ſe diſtingua tellement parmi tous les autres Moines, que, quoiqu'il n'eût que huit mois de profeſſion, il fut élu Abbé, au mois de Juillet 1483, étant alors dans ſa vingt-troiſième année. Il gouverna l'Abbaye de Spanheim pendant vingt-trois ans, y forma une Bibliothèque conſidérable, pour ce temps, y rétablit la diſcipline Monaſtique, & y fit refleurir

Digitized by Google

les études, qui y étoient tout-à-fait abandonnées. Le trouble s'étant mis dans ſon Abbaye, pendant une abſence un peu longue, à laquelle il fut obligé, en 1505, & n'eſpérant pas d'y rétablir la paix, il accepta avec plaiſir l'Abbaye de S. Jacques de Wirtzbourg, dont il prit poſſeſſion en 1506, & où il vécut tranquillement, occupé à l'étude, juſqu'au 13 Décembre 1516, qu'il mourut. Dans la quantité d'Ecrits ſur toutes ſortes de ſujets, qu'on a de lui, il ne faut chercher ni l'élégance, ni la politeſſe; mais on y trouve de l'érudition, & ſouvent des faits aſſez bien diſcutés. Le meilleur & le plus important de ſes Ouvrages eſt celui qui a pour titre: *Joannis Trithemii Annalium Hirſaugienſium Tomi duo, opus nunquam hactenùs editum, complectens Hiſtoriam Franciæ & Germaniæ, geſta Imperatorum, Regum, &c. nunc primùm ex Manuſcriptis Bibliothecæ Monaſterii ſancti Galli publicæ luci datum. Typis ejuſdem Monaſterii*, 1690, *in-fol.* — Sa *Polygraphie Univerſelle*, ſa *Stéganographie*, Ouvrage ſingulier, dans lequel il annonçoit l'art infaillible de faire connoître ſa volonté aux abſens, par le moyen d'une écriture inconnue, ſe préſentoit avec un appareil ſi extraordinaire, qu'on le prit pour un Ouvrage de magie, imputation dont Trithème fit honte à ſes détracteurs dans divers Ecrits qu'il leur adreſſa pour ſa juſtification. Le titre Latin de ce Livre ſingulier étoit: *Steganographia, hoc eſt, ars per occultam ſcripturam animi ſui voluntatem abſentibus aperiendi certa. Auctore Joan. Trithemio. Præfixa eſt huic operi ſua clavis, ſeu vera introductio, ab ipſo Auctore concinnata.* Francof. 1606, *in-4°*. On en a fait deux Editions à Darmſtad, auſſi *in-4°*. en 1606 & en 1621. Cet Ouvrage lui fit donner le titre de *Salomon d'Allemagne.* — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII.

JEAN TROTIER. Traité compilé par Maître Jean Trotier, en équivoques, lorſqu'il y eut diviſion entre le Roi & autres Princes du ſang, tenant le parti de M. d'Orléans, pour inciter tous ceux du Sang, à paix & ſervice faire, honneur, foi & révérence porter au Roi très-Chrétien; imprimé à Paris, *in-8°*. Ledit Trotier a compoſé en rime, la Deſcription du beau Château d'Amboiſe, imprimée à Paris, *in-16*.

JEAN DE LA VACQUERIE *. Remontrance Catholique aux Rois & Princes Chrétiens, à tous Magiſtrats & Gouverneurs de Républiques, touchant l'Abolition des Héréſies, troubles & ſchiſmes, qui régnent aujourd'hui en la Chrétienté; écrite premièrement en Latin, par Maître Jean de la Vacquerie, Docteur de la Sorbonne, miſe en François, par Traducteur

Digitized by Google

incertain ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1560.

* Il étoit Licentié de Sorbonne, en 1546.

JEAN DE VALDESSO, Secrétaire du Roi de Naples [1]. Cent Conſidérations. Voy. CLAUDE DE KERQUIFINEN. Charon & Mercure, Dialogues dudit Valdeſſo, mis en François, par Traducteur incertain.

[1] Cet Auteur, Eſpagnol de nation, tant loué par le Bonfadio, dans une lettre au Carneſecchi, s'appeloit JEAN VALDÈS, qui mourut à Naples vers 1542. Ses Œuvres ont été condamnées non-ſeulement par les Catholiques, mais par les Proteſtans, à quelques-uns près, qui penchoient vers le parti des Anabaptiſtes & des Anti-Trinitaires. La lecture de ſes *Conſidérations*, au ſentiment de Bèze, Epîtres 4 & 59, eſt très-dangereuſe. Elles ſont au nombre de cent dix, comme les avoit mieux comptées du Verdier, au mot CLAUDE KERQUIFINEN, Tom. III, pag. 350, qu'il ne les compte ici. Ses *Dialogues*, l'un intitulé *de Mercure & de Charon*, l'autre *de Lactance & d'un Archidiacre*, furent imprimés a Veniſe, *in*-8°. ſans date, mais apparemment l'an 1529, ou 1530. Ils ont l'un & l'autre été défendus comme Hérétiques. Quelques-uns croient qu'ils ont été traduits de l'Eſpagnol, en Italien, par *Nicolo Franco*. Du Verdier nomme au plurier *Dialogues*, celui de Mercure & de Charon, à cauſe de pluſieurs ames qui ſurviennent & ſe mêlent dans la converſation. Jovien Pontan, qu'on voit bien que Jean Valdès a imité, en a uſé de la ſorte dans ſon Dialogue, intitulé *Charon*, qui, de même que celui-ci, a été mis à l'*Index*. Bayle, dans ſon *Dictionnaire*, a parlé d'un autre *Jean Valdès*, qui n'eſt connu, que par ce qu'en a dit Piérius. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN VANDERNOOT, Patrice d'Anvers, a mis en lumière, Figures très-belles & artificielles, tirées de ſon Olympiade, tant en ſon Brabanſon, qu'en François & Latin ; imprimées en Anvers, *in-fol.* 1577.

JEAN VAUQUELIN, de la Freſnaye, a écrit Diſcours pour la Monarchie de la France, contre la diviſion, dédié à la Roine, mère du Roi, & dont le commencement eſt tel,

Voyant, Madame, au milieu de la France
D'affections ſe couvrir l'ignorance,
J'ay touſiours cru, & tant que je vivray,
Juſqu'à l'extrême, à jamais je croiray

Qu'après ſon Dieu, & la foy qui eſt miſe
Par Jeſus-Chriſt en l'ordre de l'Egliſe,
On doit aimer le ſaint gouvernement,
Qui eſt ſoubs Dieu régi premièrement,
Puis ſous un Roi, qui, ſeul en ſa Province,
Comme aux ſubjects, commande à chacun Prince. &c.

Il a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1570 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Vauquelin, Tom. I, pag. 600 & 601.

JEAN DE VEPRIA a compoſé & écrit un Livret de Proverbes François, leſquels ont été traduits en vers Latins, la plupart Léonins & diſpoſés ſelon l'ordre de l'Alphabet, par Gilles de Nocere [1], imprimé à Paris, Latin-François, par Joſſe Badius, 1519. L'Ordinaire du Service Divin, ſelon l'Ordre de Citeaux, extrait du Latin & mis en François, pour les Religieuſes dudit Ordre de Citeaux : lequel fut fait & accompli à Clairvaux, par Frère Jean de Vepria, Prieur dudit lieu de Clairvaux, l'an 1495 ; imprimé à Paris, par Eſtienne Janot.

[1] Le Traducteur Latin des *Proverbes* de Jean de la Véprie étant appelé en Latin *Joannes Ægidius Nucerienſis*, devoit par ſon nom propre, celui de ſa famille, & celui de ſon pays, être nommé, en François, *Jean Gilles des Noyers*. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article Jean de la Veprie, Tom. I, pag. 603 & 604. (M. de la Monnoye).

JEAN DE VERDELEY a traduit d'Italien, l'Art de Chiromance, pratique d'Andrea Corvo ; avec figures des mains & leurs linéamens, utile à tous ceux qui deſirent avoir connoiſſance des complexions des hommes ; imprimé à Lyon, par Jacques Moderne, ſans date.

JEAN DE VERNOY, Prevôt de Lorriz, a écrit Epitome du Droit civil, des quatre Livres des Inſtitutions Impériales & des neuf Livres du Code, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Thierry & Antoine le Clerc, 1554.

JEAN LE VESGUE, Greffier de la Chambre des Comptes, a tranſlaté du Latin de Meſſire Léonard Arétin [1], la Bataille punique,

punique, diviſée en deux parties, avec une Epître dudit Tranſlateur, au Roi Charles VII; non imprimée, & eſt écrite à la main, en la Librairie de Monſieur le Comte d'Urfé.

[1] Cette vieille Traduction de l'Ouvrage de Léonard Aretin, *de Bello Punico*, n'a jamais été imprimée; le Manuſcrit eſt à la Bibliothèque du Roi. Pour ce qui eſt de l'Ouvrage de Léonard, il fut imprimé a Ausbourg, *in*-4°. 1537. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN VEZOU a écrit Déploration & Oraiſon funèbre ſur le trépas du Roi Henri II du nom, imprimée à Paris, par Durand Gerlier, 1559.

JEAN de Saint VICTOR, Clerc Régulier, a traduit du Latin de Huguet de Saint Victor, l'Arrhe de l'Ame, qui eſt du gage d'Amour Divin; enſemble le cœur navré d'amour, Traité du vénérable Docteur Richard de Saint Victor; imprimé à Paris, *in*-8°. par Ponce Roffet, ſans date *.

* Ce Jean de S. Victor a vécu dans le quinzième ſiècle.

JEAN DE VIGNAY, Moine, a tranſlaté de Latin en François, à la requête de très-haute Princeſſe Jeanne de Bourgogne, Roine de France, le Miroir Hiſtorial de Vincent, Evêque de Beauvais, de l'Ordre de Saint Dominique, réduit en trente-deux Livres contenus en cinq volumes, imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Couteau, 1531. Il a tranſlaté auſſi la Légende dorée des Saints, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Eſtienne Gueynard & Jean de Vingle, 1504 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 605.

JEAN VINCENT. Receptes pour guérir chevaux de toutes maladies, Auteur Jean Vincent, Gentilhomme Néapolitain, Maître de l'écuirie du feu Pape Paul, traduites d'Italien; imprimées en Anvers, *in*-8°. par Chriſtophle Plantin, 1557.

JEAN LOYS VIVES *. Voyez GEOFFROY DE BILLY, GUIL-

LAUME PARADIN, JAQUEES DE CHANGY, LOYS TURQUET, PIERRE DE LENCRAU, JAQUES GIRARD.

* Il naquit, en 1492, à Valence, Capitale du Royaume de ce nom, en Eſpagne. Ses études faites à Paris, il enſeigna les Belles-Lettres à Louvain, avec tant de ſuccès, qu'il fut appelé en Angleterre, pour enſeigner le Latin à la Princeſſe Marie, fille de Henri VIII. Ce Roi retint Vivès en priſon pendant ſix mois, parce qu'il lui avoit parlé trop librement ſur le divorce qu'il vouloit faire avec Catherine d'Arragon. Sa liberté lui ayant été rendue, il repaſſa en Eſpagne, où il fut pendant quelque temps Précepteur de Philippe, fils de Charles-Quint. Il ſe maria enſuite à Burgos, & revint en Flandres, où il mourut à Bruges, en 1541, âgé d'environ 49 ans. Ses Œuvres, recueillies en 1 vol. *in-fol.* furent imprimées à Baſle, l'an 1555, dans leſquelles on ne fit entrer, ni ſon *Commentaire ſur S. Auguſtin, de la Cité de Dieu*, ni ſes Epîtres. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXI.

JEAN JAQUES WECKER. Les Secrets & Miracles de nature, recueillis de divers Auteurs, redigés en bon ordre, & diviſés en dix-ſept Livres, par Jean Jaques Wecker, de Baſle, Médecin de Comer, traduits en François; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1584.

JEAN WIER [1]. De l'Impoſture des Diables. Voyez JAQUES GREVIN.

[1] Il naquit à Grave, dans le Brabant. La première Edition de ſon Ouvrage, *de præſtigiis Dæmonum*, ne contenoit que cinq Livres, traduits en François par Jacques Grevin. Il en publia depuis une ſeconde plus exacte, augmentée d'un ſixième Livre, & c'eſt de celle-ci que Simon Goulart donna une nouvelle Traduction. Wier ſe vantoit d'avoir eu pour maître Agrippa. Il mourut le dernier Février 1588, âgé de ſoixante-treize ans. Toutes ſes Œuvres furent imprimées, l'an 1660, *in*-4°. à Amſterdam. Gohorri & Bodin ont écrit fort impertinemment contre lui *. (M. DE LA MONNOYE).

* Wier, après avoir voyagé en Europe, & même en Afrique, fut Médecin du Duc de Clèves, pendant trente ans. Il étoit, dit-on, ſi robuſte, qu'il pouvoit paſſer trois jours ſans boire, ni manger, & ſans en être incommodé. Dans ſon Livre *de Præſtigiis*, il dit, avec raiſon, que ceux qu'on accuſe de ſortilège, ſont des perſonnes à qui la mélancolie a troublé le cerveau, & qui s'imaginent mal-à-propos avoir commerce avec le Diable; qu'ainſi ils ſont plus dignes de compaſſion, que de châtiment. Après une réflexion ſi ſage, on eſt étonné de trouver tant de fables dans ce même Ouvrage.

Digitized by Google

JEAN YSSANDON, natif de Leſart, en la Comté de Foix, a extrait de pluſieurs Auteurs Latins,& mis en langue Françoiſe, Traité de la muſique pratique, diviſée en deux parties, contenant en bref les règles & préceptes d'icelle; enſemble les tables muſicales: avec divers exemples, pour plus facile intelligence de l'art; imprimé à Paris, *in-fol.* par Adrian le Roy & Robert Ballard, 1582.

JEAN ZONARE [1]. Voyez JEAN MILLET, JEAN DE MAUMONT.

[1] Son Traducteur Jean Millet, n'ayant fait ſa verſion que ſur le Latin de Volſius, diviſa en trois Parties, conformément à celui-ci, les Annales de Zonare, que Zonare lui-même n'avoit diviſées qu'en deux. Du Cange, dans la belle Edition Grecque-Latine qu'il donna de cet Auteur, en 1686, a rétabli le tout dans ſon ordre. Zonare écrivoit environ l'an 1120 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Après avoir exercé des emplois conſidérables à la Cour de Conſtantinople, il ſe fit Moine de S. Baſile.

JEANNE D'ALBRET [1], très-illuſtre Roine de Navarre, s'eſt plu grandement en la poëſie, & imitant ſa vertueuſe & ſavante mère, compoſoit ſouvent en rime Françoiſe. Vous trouverez de ſes vers, parmi les Œuvres de Joachim du Bellay, & ailleurs, ſans une infinité qu'elle en a faits, qui ne ſont imprimés *.

[1] Les vers de cette Reine, imprimés parmi ceux de du Bellay, conſiſtent en quatre Sonnets. Le P. Garaſſe, pag. 124 de ſa *Doctrine Curieuſe*, parle des Contes de la Reine Jeanne, comme d'un Livre imprimé, en quoi il eſt aiſé de voir que, prenant la fille pour la mère, il attribue à la Reine Jeanne les Contes de la Reine Marguerite. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous remarquerons ici, au ſujet du fameux Garaſſe, qu'aucun Auteur n'a peut-être été plus impudent que lui, & n'a avancé plus de fauſſetés, & avec plus d'aſſurance. Quant aux Ouvrages de la Reine de Navarre, j'obſerverai qu'indépendamment de ſes *Vers*, dont il n'y a qu'un très-petit nombre d'imprimés, elle a écrit *diverſes Lettres*, que Proſper Marchand a raſſemblées à la fin de ſon *Dictionnaire Critique*. Les ſept premières avoient été publiées ailleurs; mais les deux dernières, écrites aux Genevois, en 1564, étoient *Anecdotes*. Voyez auſſi ce même Dictionnaire, à l'Article LICARRAGUE (Tom. II, pag. 18.) Elle vint à bout de faire traduire, en langue Baſque, le *Nouveau Teſtament*, pour l'uſage de ſes Sujets.

(De Thou, *Hiſt.* Liv. LI.) Elle employa à cette Traduction JEAN DE LICARRAGUE. Cet Ouvrage eſt fort rare, & peu connu, même de pluſieurs célèbres Bibliographes.

JEANNE FLORE a écrit Contes amoureux, touchant la punition que fait Vénus de ceux qui mépriſent le vrai amour, imprimés à Lyon, *in*-8°. à la marque d'Icarus, & à Paris, par Poncet le Preux, 1532.

JEANNE GAILLARDE, Lyonnoiſe, a compoſé quelques rimes, deſquelles je n'ai rien plus vu qu'un rondeau qu'elle a fait pour réponſe à un autre, que Marot a écrit à ſa louange, & dont j'ai bien voulu mettre ici les deux.

A Jeanne Gaillarde, Lyonnoiſe. Clém. Marot.

[D'avoir le prix en ſcience & doctrine,
Bien mérita de Piſe la Chriſtine,
Durant ſes jours ; mais ta plume dorée
D'elle ſeroit à préſent adorée,
S'elle vivoit par volonté divine.

Car, tout ainſi que le feu l'or affine,
Le temps a fait notre langue plus fine,
De qui tu as l'éloquence aſſeurée
D'avoir le prix.

Donques, ma main, rends toy humble & benigne,
En donnant lieu à la main féminine ;
N'eſcry plus rien en rime meſurée,
Fors que tu es une main bien-heurée
D'avoir touché celle qui eſt tant digne
D'avoir le prix.

Réponſe de ladite J. Gaillarde.

De m'acquitter je me trouve ſurpriſe
D'un foible eſprit, car à toy n'ay ſçavoir
Correſpondant, tu le peux bien ſçavoir,
Vu qu'en cet art plus qu'autre l'on te priſe.
Si j'eſtoy tant éloquente & appriſe,
Comme tu dis, je ſerois mon devoir
De m'acquitter.

Si veux prier la grace en toy compriſe,
Et les vertus, qui tant te font valoir,

Digitized by Google

De prendre en gré l'affectueux vouloir,
Dont ignorance a rompu l'entrepriſe
De m'acquitter.]

JEREMIE THRIVERIS BRACHELIUS. Épitome ſur tous les 3 Livres des tempéramens de Galien, par Jérémie Thriveris Brachelius, traduit en François, & imprimé avec les aphoriſmes de Jean de Damas, à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

IGNACE [1] (Saint). Les Epîtres de Saint Ignace, Evêque d'Antioche, tranſlatées en François, imprimées à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre, en l'an 1500. Voy. GUILL. MOREL.

[1] S. Ignace naquit à Nora, aujourd'hui *Nura*, Ville de Sardaigne. Il a été le troiſième Evêque d'Antioche, & Martyr, l'an de Jeſus-Chriſt 116, à Rome, où il fut expoſé aux bêtes, la dix-ſeptième année de l'Empire de Trajan. Il nous reſte de lui ſept Epîtres Grecques*; les autres ſont, ou ſuppoſées, ou au moins très-ſuſpectes; les trois Latines, qu'on lui a attribuées, ſont univerſellement rejetées. La meilleure Edition de ces Epîtres eſt celle d'Amſterdam, 1697, *in-fol.* avec les Diſſertations d'Uſſerius & de Pearſon. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a une Edition Grecque-Latine des *Lettres de S. Ignace* (j'entends de celles qui ne ſont pas ſuſpectes) *avec des Notes non encore publiées* de Pearſon & de Thoſmith, en 1709, *in*-4°. à Oxford.

INNOCENT ESGARÉ (L') *, Auteur qui prend ce nom ſuppoſé, a écrit la Généalogie des Dieux Poëtiques, en cinquante-un chapitres, colligée des anciens Auteurs Grecs & Latins; avec la Deſcription d'Hercules de Gaule, traduite du Grec de Lucian; impr. à Poitiers, *in*-16. par de Marnef, 1545*.

* C'eſt le même que GILLES D'AURIGNI, dit LE PAMPHILE.

INNOCENT RINGHIER. Dialogue de la vie & de la mort. Voyez JEAN LOUVEAU. Cinquante jeux divers, &c. Voyez HUBERT, PHILIPPE DE VILLIERS. Il en reſte encore autres cinquante à traduire : car il en a écrit cent. Le même Ringhier a écrit auſſi un fort docte Livre, intitulé *Il ſole*, qui mérite bien d'être vu & mis en François *.

* Tout ce qu'a fait INNOCENTIO RINGHIERI, Siénois, qui écrivoit au milieu du ſeizième ſiècle, eſt fort ennuyeux.

JOACHIM DU BELLAY, Gentilhomme Angevin, & Poëte excellent, n'a été moins regretté après ſa mort, qu'il a été renommé, honoré & admiré durant ſa vie : car ceux qui l'ont connu, l'ont trouvé prompt & aigu en inventions, diſcret & modeſte en paroles, ſubtil en ſes diſcours, doux en ſa converſation ; prévoyant ès choſes ſoupçoneuſes, ouvert en celles qui étoient aſſurées, juſte & entier en ſes promeſſes, & au ſurplus toujours garni d'un ſi bon nombre de conſidérations, qu'il étoit autant difficile aux mauvais de le tromper, comme aux bons, choſe facile de s'en aider : avec toutes leſquelles & autres bonnes parties, joint ſa bonne érudition aſſez témoignée en ſes Œuvres, il eût pu ſe rendre le premier de ceux qui ont depuis couru en la carrière des Muſes, ſi une mort inopinée n'eût mis fin à ſa vie, lorſqu'il étoit en la fleur de ſon âge, & en la force de ſon étude. Il avoit reçu cet honneur du feu Roi Henri II de ce nom, d'être couché ſur ſon état, au rang de ſes affectionnés & agréables ſerviteurs, & non ſans cauſe : car s'étant trouvé de cette famille tant de notables perſonnages au ſervice des Rois de France ; même les deux frères & un neveu de cet Auteur, dont les deux, en leur jeuneſſe, étoient Capitaines de Chevaux-Legers, & l'autre étoit employé en Allemagne, pour y entretenir les intelligences encommencées par feu Meſſire Guill. du Bellay, ſieur de Langey, qui depuis fut Lieutenant-Général du défunt grand Roi François I de ce nom, de là les monts, & bon nombre d'autres Seigneurs & Gentilshommes, iſſus ou alliés de la même maiſon du Bellay. La poëſie de cetui-ci a été grandement recommandable d'elle-même, & encore plus agréable à ſon Prince, pour être iſſu d'une famille du tout vouée & conſacrée au ſervice de Sa Majeſté. Il a écrit ſelon que le temps le requéroit ; aſſavoir au déſavantage des Princes & Nations qui étoient adverſaires à ſon Roi & à ſa Nation, lorſqu'il écrivoit, & à l'honneur de ceux qui ont honoré & entretenu la confédération & alliance Françoiſe : ce qu'homme quelconque, ni ceux-mêmes auxquels tels écrits touchent, ne pourront trouver

Digitized by Google

mauvais, s'ils conſidèrent l'entière affection dont les bons ſujets ſont redevables à leur Roi; & la haine dont ils doivent perſécuter les ennemis de leur couronne: ſes Œuvres ont été imprimées à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, & depuis à Lyon, *in*-8°. par Antoine de Harſy: & encore cette année 1584, à Paris, *in*-12. l'ordre deſquelles s'enſuit. La Défenſe & Illuſtration de la langue Françoiſe, en deux Livres; le premier contenant douze chapitres, & le ſecond, autres douze en proſe. L'Olive contenant cent treize Sonnets: la Muſagnéomachie; Ode à Salmon Macrin, ſur la mort de ſa Gelonis: autre contre les envieux Poëtes, à Pierre de Ronſard. Deſcription de la Corne d'adondance, préſentée à une Mommerie. Vers Lyriques; aſſavoir les Louanges d'Anjou, au fleuve de Loyre; Ode 1. Des misères & fortunes humaines; Ode 2. Les Louanges d'Amour; Ode 3. De l'inconſtance des choſes, 4. A deux Damoiſelles, 5. Du premier jour de l'an, 6. Du jour des Bacchanales, 7. Du retour du Printemps, 8. Chant du Déſeſpéré, 9. Au Seigneur P. de Ronſard, 10. A une Dame cruelle & inexorable, 11. De porter les misères & la calomnie, 12. De l'Immortalité des Poëtes, 13. Louange de la France & du Roi très-Chrétien Henri II. Diſcours au Roi ſur la poëſie. Le Poëte courtiſan. Recueil de poëſie; aſſavoir Proſphonématique au Roi très-Chrétien Henri II. Chant triomphal ſur le voyage de Boulogne, 1549. Odes, en nombre vingt. Sonnets à la Roine de Navarre. Les deux Marguerites. Elégie. Chanſon au Seigneur de Lanſac. Etrennes. Dialogue d'un Amoureux & d'Echo. Diſcours au Roi ſur la trêve de l'an 1555. Hymne ſur la priſe de Calais. Evocation des Dieux tutélaires de Guynes. Exécration ſur l'Angleterre. Les Furies contre les infracteurs de foi. La Complainte du déſeſpéré. A Phebus. Diſcours ſur la louange de la Vertu & ſur les diverſes erreurs des hommes. Deux Sonnets. La Lyre Chrétienne. Hymnes Chrétiens 2. IX. Sonnets. Deux Livres de l'Enéide de Virgile, le quatrième & ſixième: enſemble pluſieurs autres Traductions du même Joachim du Bellay.

Digitized by Google

Divers Poëmes, partie inventions, partie traductions. A ſavoir ſur le Papat de Paul IV. Sonnets 5. La Monomachie de David & Goliath. Hymne de ſanté. Ode au Prince de Melphe, diviſée en treize pauſes. Ode à Madame la Ducheſſe de Valentinois. Chanſon. Réponſe faite par la Roine de Navarre, à Pierre de Ronſard. Les Amours, contenant vingt-huit Sonnets. Treize Sonnets de l'honnête Amour. Vingt-trois Sonnets à diverſes perſonnes. Les tragiques regrets de Charles V, Empereur. Complainte ſur la mort du Duc Horace Farneſe. Epitaphes. Les Regrets de l'Auteur étant à Rome, en 183 Sonnets: enſemble trente-deux Sonnets des Antiquités de Rome, contenant une générale Deſcription de ſa grandeur, & comme une déploration de ſa ruine. Plus un Songe ou viſion ſur le même ſujet, en dix-ſept Sonnets. Divers jeux Ruſtiques; aſſavoir le Moretum de Virgile. Vœux Ruſtiques du Latin de Naugerius, d'un Vanneur de bled, aux vents, à Cerès, à Bacchus & à Pales. Le Combat d'Hercule & d'Achelois, pris d'Ovide. Chant de l'Amour & du Printemps. Chant de l'Amour & de l'Hyver. A Olivier de Magny, ſur les perfections de ſa Dame, contre les Pétrarquiſtes. Deux Elégies d'Amour. Chanſon. Baiſer. Complainte des Satyres, aux Nymphes, priſe du Bembo. Epitaphe d'un petit chien. Autre d'un chat. Epitaphe de l'Abbé Bonnet. Epitaphe d'un flambeau. Contre une vieille. L'Antérotique de la vieille & de la jeune Amie. La Courtiſanne repentie, du Latin de P. Gillebert. La Contre-repentie, traduite du même Gillebert. La vieille Courtiſanne. Métamorphoſe d'une Roſe. Hymne de la ſurdité, à P. de Ronſard. Satyre de Maître Pierre du Cuignet, ſur la Pétromachie de l'Univerſité de Paris. Epithalame ſur le Mariage d'Emanuel, Duc de Savoie, & Marguerite de France, ſœur unique du Roi Henri II. Entrepriſe du Roi Dauphin, pour le Tournoy, ſous le nom des Chevaliers aventureux, à la Roine & aux Dames. Entrepriſe de Monſieur de Lorraine, aux Dames. Inſcriptions. Le tombeau du Roi Henri II Diſcours au Roi François II, ſur le fait des quatre états de ſon Royaume,

Digitized by Google

Royaume, contenant une ſalutaire Inſtruction pour bien & heureuſement régner, écrit premièrement en vers Latins, par Meſſire Michel de l'Hoſpital, lors premier Préſident des comptes, puis Chancelier de France; & mis en vers François par ledit du Bellay. Epitaphes & autres poëſies Françoiſes & Latines de divers Poëtes, ſur la mort dudit du Bellay. *Joachimi Bellaii, Andini, Poëtæ clariſſimi, Xenia ſeu Illuſtrium quorumdam nominum Alluſiones. His acceſſit Elegia ad Janum Morellum Ebredun. Pyladem ſuum; Pariſiis, in-4°. apud Federicum Morellum*, 1569.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JOACHIM DU BELLAY, Tom. II, pag. 1 & 2.

En une Ode au Cardinal de Guyſe:

[Le ſentier de la vertu
N'eſt un grand chemin batu,
Où tous viateurs arrivent;
C'eſt un ſommet hault & droit,
Eſpineux & fort eſtroit,
Auſſi peu de gens le ſuivent.
Heureux qui, pour y monter,
Tout labeur peut ſurmonter,
Quelque danger qu'il y voye:
Celuy qui jadis naquit
D'Alcmene, le Ciel acquit,
Ayant éleu cette voye.

En une autre Ode au Cardinal ſon oncle:

L'homme ſeul, en ſa naiſſance,
Par gémiſſemens & pleurs,
Témoigne ſon impuiſſance,
Préſage de ſes malheurs.
Il ne faut pourtant que l'ho mme
Entre tous les animaux,
Seul miſérable ſe nomme
Eſclave de tant de maux.
Ayant de raiſon l'uſage,
Qui n'eſt en autre animal,
Fait que l'homme qui eſt ſage,
Diſcourt le bien & le mal.
Voilà pourquoy nous ne ſommes
D'un meſme deſir domptés:
Autant que nous voyons d'hommes,
Autant ſont de volontés.

En un autre endroit:

Tout ce qui eſt hors de l'homme,
L'homme le deſire, à fin
De parvenir à la fin,
Que ſuffiſance l'on nomme:
Mais la vertu eſtimable,
Plus que tout l'indique honneur;
Pour elle-meſme eſt aymable,
Et non pour autre bon-heur.

En une autre Ode à Salmon Macrin:

L'homme vertueux eſt riche.
Si ſa terre tombe en friche,
Il en porte peu d'ennuy;
Car la plus grande richeſſe,

Dont les Dieux luy ſont largeſſe,
Eſt touſiours aveques luy.
Il eſt noble, il eſt illuſtre,
Et ſi n'emprunte ſon luſtre
D'une viſtre, ou d'un tombeau,
Ou d'une image enfumée,
Dont la face conſumée
Rechine dans un tableau.
Sil n'eſt Duc, ou s'il n'eſt Prince
D'une & d'une autre Province,
Si eſt-il Roy de ſon cœur;
Et de ſon cœur eſtre maiſtre,
C'eſt plus grand' choſe que d'eſtre
De tout le monde vainqueur.
La richeſſe naturelle,
C'eſt la ſanté corporelle;
Mais ſi le Ciel eſt donneur
D'une ame ſaine, & lavée
De toute humeur dépravée,
C'eſt le comble de bon-heur.

En la Lyre Chrétiennne:

L'homme ruſé par long uſage
N'eſt follement aventureux;
Mais qui par ſon péril eſt ſage,
Celuy eſt ſage malheureux.

Aux Traductions.

De Pontan aux Météores:

Pour le commencement tout cela que nous ſommes
De poiſſons & d'oiſeaux, & de beſtes & d'hommes,
Toute herbe floriſſant, tout autre arbre croiſſant,
Eſt des quatre élémens en ce monde naiſſant.
Auſſi tous animaux de-là prennent leurs vies;
Et là, quand par la mort les ames ſont ravies,
Se réduiſent encor; mais leurs commencemens
Demeurent éternels ès premiers élémens;
Ou ſoit que leursvertus ès choſes ils répandent,
Soit qu'ils cedent leurs droicts, ou qu'ils les redemandent;
Ou ſoit que, rechangés d'un deſir mutuel,
Ils varient entr'eux leur cours perpétuel.
De-là toute ſemence eſt, au monde, éternelle,
Eternelle, d'autant que la cauſe en eſt telle.
L'homme des élémens tient ſes complexions,
Comme donnant la loi à nos affections;
Eux ſont ſubjects au Ciel, & cela qu'ils nous donnent,
Comme leurs Soûverains, les Aſtres leur ordonnent.

En un autre endroit des mêmes Météores:

Car les Aſtres errans ſont cinq cours tous divers,
Par l'oblique rondeur de ce grand univers,
Et roulent oppoſés par les Aſtres inſignes,
Qui ſont vulgairement nommés les douze Signes:

Digitized by Google

Ils ont pour gouverneur le Soleil radieux,
Le Soleil ſouverain des hommes & des Dieux,
Des longs ſiècles auteur, de toutes choſes père,
Qui ciel, & terre, & mer de ſes rayons eſclere.
La Lune l'accompaigne, ornement de la nuit,
Qui d'une autre clarté douteuſement reluit,
Dont le père Océan, & Thétis la chenue
Revèrent, eſtonnés, la puiſſance connue
Sur toute la grand mer, qui ſes tours & retours
Règle ſelon la Lune au variable cours.
De-là prennent leur ſuc les ſemences des choſes,
Et de-là les humeurs, dans nos veines encloſes,
Coulent par tout le corps: de-là le ſang épars,
Par les membres mollets, diſcourt de toutes parts,
Attendriſſant les corps d'une influence humide,
Pour autant que la Lune aux corps humains préſide.
Le Soleil donne vie, agite, & ſa chaleur
Diſtille dans les os ſa céleste vigueur:
Bref, le Soleil ſur nous fait office de père,
Comme la Lune auſſi fait office de mère,
Qui d'un char vagabond errant deçà delà,
Or' s'attache à ceux-cy, ores laiſſe ceux-là. &c.

De Manilius au 4. de ſon Aſtronomique:

Nature déſormais ne nous est plus cachée,
Toute en tout & par-tout nous l'avons recherchée;
Nous jouiſſons du monde ainſi que l'ayant pris,
Nous avons en eſprit notre père compris,
Comme étant une part de l'eſſence divine,
Et retournons au Ciel, qui eſt notre origine.
Qui doute ce grand Dieu en nos cœurs ſejourner?
L'ame venir du Ciel, & au Ciel retourner?
Et comme en ce grand corps, dont eſt baſti le monde,
Parmi le feu & l'air, parmi la terre & l'onde
Eſt un eſprit mouvant, qui, par commandement
Du ſouverain Auteur, régit le firmament;
Ainſi eſtre nos corps d'une terreſtre maſſe,
Et notre eſprit de feu, qui gouverne & compaſſe
Toutes nos actions. S'il eſt donques ainſi
Que le monde eſt en nous, quel miracle eſt-ce auſſi,
Que nous le cognoiſſions? veu meſme que l'image
De Dieu ſe voit en nous, qui ſommes ſon ouvrage:
Faut-il croire d'ailleurs que du Ciel l'homme né,
Tout autre animal eſt en la terre tourné,

Ou caché deſſous l'onde, ou d'aile balancée,
Eſt pendu parmi l'air. Une meſme penſée,
Qui eſt de ſe nourrir, eſt en eux, & leur ſoin
Repoſe dans le ventre, & ne s'étend plus loin,
Pour ce que de raiſon ils n'ont aucun uſage,
Comme privés du tout de ſens & de langage:
Le ſeul homme diſcourt, ſeul s'explique & s'entend,
Et à divers métiers ſon induſtrie étend.
Ce gentil animal, qui régit toute choſe,
En la terre habitable a ſa demeure encloſe,
L'a domptée au labeur, les animaux a pris,
S'eſt fait chemin ſur mer; &, pour n'être ſurpris,
S'eſt retiré au chef, comme en la forteresſe,
Ou deſſus tous les ſens la raiſon eſt maiſtreſſe,
Lève les yeux au Ciel, ces deux céleſtes yeux,
Et de plus près encor regarde dans les Cieux.
Il cherche Jupiter, & ſi ne ſe contente,
Sans plus du front des Dieux, que le Ciel repréſente,
Il fouille juſqu'au fond, & touſiours s'approchant,
Comme venu du Ciel, au Ciel ſe va cherchant.

Aux Regrets:

SONNET CXLI.

Vous dictes (Courtiſans) les Poëtes ſont fouls
Et dictes vérité; mais auſſi dire j'oſe,
Que, tels que vous ſoyez, vous tenez quelque choſe
De ceſte douce humeur, qui eſt commune à tous.
Mais celle-là (Meſſieurs) qui domine ſur vous,
En autres actions diverſement s'expoſe:
Nous ſommes fouls en ryme, & vous l'eſtes en proſe,
C'eſt le ſeul différent qu'eſt entre vous & nous.
Vray eſt que vous avez la Cour plus favorable,
Mais auſſi n'avez-vous un renom ſi durable;
Vous avez plus d'honneurs, & nous moins de ſoucy.
Si vous riez de nous, nous faiſons la pareille;
Mais cela qui ſe dit, s'envole par l'oreille,
Et cela qui s'écrit, ne ſe perd pas ainſi.

CXLIV.

Si mes eſcrits, Ronſard, ſont ſemés de ton los,
Et ſi le mien encor' tu ne dédaignes dire,
D'eſtre enclos en mes vers ton honneur ne deſire,
Et par-là je ne cherche en tes vers eſtre enclos.

Laiſſons donc, je te pry, laiſſons cauſer ces ſots,
Et ces petits galans, qui, ne ſachant que dire,
Diſent, voyant Ronſard & Bellay s'entr'écrire,
Que ce ſont deux mulets qui ſe grattent le dos.
Nos louanges, Ronſard, ne ſont tort à perſonne:
Et quelle loi défend que l'un à l'autre en donne,
Si des amis entre eux des préſens ſe ſont bien?
On peut, comme l'argent, trafiquer la louange,
Et les louanges ſont comme lettres de change,
Dont le change & le port, Ronſard, ne couſtent rien.

CXLV.

On donne les degrés au ſçavant Ecolier,
On donne les Etats à l'homme de Juſtice,
On donne au Courtiſan le riche bénéfice,
Et au bon Capitaine on donne le collier;
On donne le butin au brave aventurier,
On donne à l'Officier les droits de ſon office,
On donne au ſerviteur le gain de ſon ſervice,
Et au docte Poëte on donne le laurier.
Pourquoy donc fais-tu tant lamenter Calliope
Du peu de bien qu'on fait à ſa gentille troppe?
Il faut, Jodelle, il faut autre labeur choiſir,
Que celuy de la Muſe, à qui veut qu'on l'avance:
Car, quel loyer veux-tu avoir de ton plaiſir,
Puiſque le plaiſir meſme en eſt la récompenſe.

Aux Antiquités de Rome.

SONNET II.

Le Babylonien ſes hauts murs vantera,
Et ſes vergers en l'air, de ſon Ephéſienne.
La Grèce décrira la fabrique ancienne,
Et le peuple du Nil ſes pointes chantera:
La meſme Grèce encore vanteuſe publira
De ſon grand Jupiter l'image Olympienne;
Le Mauſole ſera la gloire Carienne,
Et ſon vieux labyrinth la Crète n'oublira.
L'antique Rhodien élevera la gloire
De ſon fameux Coloſſe, au Temple de mémoire,
Et ſi quelque œuvre encor digne ſe peut vanter
De marcher en ce rang, quelque plus grand faconde
Le dira; quant à moy, pour tous je veux chanter
Les ſept coſteaux Romains, ſept miracles du monde.

III.

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome,
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux Palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'eſt ce que Rome on nomme.
Voy quel orgueil, quelle ruine, & comme
Celle qui miſt le monde ſous ſes loix,
Pour dompter tout, ſe dompta quelquefois,
Et devint proye au temps, qui tout conſomme.
Rome de Rome eſt le ſeul monument,
Et Rome Rome a vaincu ſeulement.
Le Tybre ſeul, qui vers la mer s'enfuit,
Reſte de Rome, O mondaine inconſtance!
Ce qui est ferme, est par le temps détruit,
Et ce qui fuit, au temps fait reſiſtance.

IV.

Celle qui de ſon chef les Etoiles paſſoit,
Et d'un pied ſur Thétis, l'autre deſſous l'Aurore,
D'une main ſur le Scythe, & l'autre ſur le More,
De la terre & du ciel la rondeur compaſſoit:
Jupiter ayant peur, ſi plus elle croiſſoit,
Que l'orgueil des Géans ſe relevât encore,
L'accabla ſous ces monts, ces ſept monts qui ſont ore
Tombeaux de la grandeur qui le Ciel menaçoit.
Il luy mit ſur le chef la croppe Saturnale,
Puis deſſus l'eſtomach aſſit la Quirinale,
Sur le ventre il planta l'antique Palatin:
Mit ſur la dextre main la hauteur Célienne,
Sur la ſenestre aſſit l'eſchine Exquilienne,
Viminal ſur un pied, ſur l'autre l'Aventin.

V.

Qui voudra voir tout ce qu'ont pu nature,
L'art, & le ciel (Rome) te vienne voir:
J'entends s'il peut ta grandeur concevoir
Par ce qui n'eſt que ta morte peinture.
Rome n'eſt plus, & ſi l'Architecture
Quelque ombre encor de Rome fait revoir,
C'eſt comme un corps, par magique ſçavoir,
Tiré de nuit hors de ſa ſépulture.
Le corps de Rome en cendre eſt dévallé,
Et ſon eſprit rejoindre s'eſt allé

Digitized by Google

Au grand eſprit de cette maſſe ronde.
Mais ſes ecrits, qui, ſon loz le plus beau,
Malgré le temps, arrachent du tombeau,
Font ſon idole errer parmi le monde.

VI.

Telle que dans ſon char la Bérécynthienne,
Coronnée de tours, & joyeuſe d'avoir
Enfanté tant de Dieux, telle ſe faiſoit voir
En ſes jours plus heureux cette ville ancienne.
Cette ville, qui fut, plus que la Phrygienne,
Foiſonnante en enfans, & de qui le pouvoir
Fut le pouvoir du monde, & ne ſe peut revoir
Pareille à ſa grandeur, grandeur ſinon la ſienne.
Rome ſeule pouvoit à Rome reſſembler,
Rome ſeule pouvoit Rome faire trembler;
Aussi n'avoit permis l'ordonnance fatale,
Qu'autre pouvoir humain, tant fust audacieux,
Se vantast d'égaler celle qui fit égale
Sa puiſſance à la terre, & ſon courage aux cieux.]

JOACHIM BLANCHON. Les premières Œuvres poëtiques de Joachim Blanchon; aſſavoir les Amours de Dione, premier Livre, contenant cent & onze Sonnets. Complaintes; Stances; Chanſons; Elégies; Vœu. Les Amours de Paſithée, Livre ſecond, contenant quatre-vingt-huit Sonnets; Stances; Chanſons; Complaintes; Elégies, Antre. Meſlanges, troiſième Livre, contenant cinq Sonnets de l'Amour Divine; Ode Chrétienne. Oraiſon priſe d'Eſdras & autres Oraiſons & Prières; Sonnets; Stances de la vertu; de la libéralité; Diſcours au Roi ſur la paix. A Monſieur ſur ſes victoires; Epithalame Royal; le Trophée des Dames, en trente-ſept Sonnets, à la Roine mère; Stances du mariage, par Antitheſe à celles de Philippes des Portes; Stances de la beauté, à la Roine; la marguerite à la Roine de Navarre; l'Hymen de la fille; Antitheſe de l'Hymen de la veuve; Trente-un Sonnets, adreſſés à divers perſonnages, vers féminins pour la défenſe du ſein découvert des Damoiſelles. Epitaphes; l'Adieu aux muſes; Ode à Jean Dorat; Tréſor des

ſentences, en cinquante-deux Sonnets : le tout imprimé en un volume, *in*-12. par Thomas Perier, 1583 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Joachim Blanchon, Tom. II, pag. 3.

JOACHIM DU CHALARD, Avocat au grand Conſeil du Roi, natif de la Souteraine, en Lymoſin, a écrit Sommaire expoſition des Ordonnances du Roi Charles IX, ſur les plaintes des trois États de ſon Royaume, tenus à Orléans, l'an mil cinq cens ſoixante; imprimée à Paris, *in*-8°. & depuis à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1567 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 3 & 4.

En l'Expoſition du premier article du chapitre des Eccléſiaſtiques, les vers ſuivans ſont inſérés.

[*Au temps paſſé l'Eſprit ſaint éliſoit*
Ceux dont ſouloit l'Égliſe être ſervie.
En ce temps-là Vertu fruit produiſoit,
Car les Elus étoient de ſainte vie.
Mais maintenant les mondains, par envie,
Ont uſurpé la ſainte élection,
Dont s'en enſuit l'humaine affection,
Et par ainſi tous vices procédés
Sont des Paſteurs, qui nous ſont concédés
Par les chevaux, par la poſte, & par dons :
Trop mieux vaudroit les élire à trois dez,
Car, à l'haſard, ils pourroient estre bons.

Item :

Au temps paſſé, en l'âge d'or, *En ce temps ſont autres les loix,*
Croſſe de boys, Eveſque d'or; *Croſſe d'or, Eveſque de bois.*]

JOACHIM DE COIGNAC, natif de Chaſteauroux en Berry, a écrit en rime, le Baſtion & Rempart de chaſteté, à l'encontre de Cupido & de ſes armes; avec pluſieurs Epigrammes; imprimé à Lyon, *in*-16. par François & Claude Marchand, frères, en l'an 1550. Tragédie de la déconfiture du Géant Goliath; imprimée à Lauſanne, *in*-8°.

JOACHIM

JOACHIM DES PORTES, Chartrain, frère de Philippes des Portes, a écrit Diſcours ſommaire du régne de Charles IX du nom, Roi de France, imprimé à Paris, par Jean de Laſtre.

*Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 5.

JOACHIM PERION *. Vies des Patriarches. Voyez Jean de la Fosse. Vies des Apôtres. Voyez Jean de la Fosse.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom II, p. 4.

JONGLET fut un Ménestrier bien appris, fort renommé & eſtimé, comme principal en ce métier, près l'Empereur Conrad.

Un ſien vielor qu'il a,
Qu'on apelle acort Jonglet,
Fit apeler par un varlet.
Il ert ſage & grant apris,
Et s'avoit oi & apris
Mainte chanſon & maint biau conte.

Il ſe trouve un Fabliau de la moquerie que lui fit une épouſée; au mari de laquelle (qui étoit un riche villageois, ſi niais, que ce Jonglet ne lui avoit jamais ſu ôter ſon ramage) il avoit perſuadé que pour ſe tenir plus honnêtement, il ne devoit, le jour de ſes nôces, décharger ſon ventre : de manière que le pauvre ſot endurant une extrême douleur de tranchées, pour avoir mangé trop de poires crues, ne put la première nuit accoler ſa femme; juſques à ce qu'elle, advertie du fait, l'eut preſſé de ſe lever, lui perſuadant aller perfumer Jonglet, couché en une chambre voiſine. Ce qu'il fit, enduiſant les chauſſes, pourpoint & eſtuy du Meneſtrier, qui n'eut occaſion de ſe moquer *,

*Ceci eſt tiré de Fauchet, Chap. 81.

JOSEPH DU CHESNE, ſieur de la Violette, Conſeiller & Médecin ordinaire de Monſeigneur, frère unique du Roi, a écrit Traité de la Cure générale & particulière des Arcbuſades; avec l'Antidotaire ſpagyrique, pour préparer & compoſer les médicamens; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Lertout, 1576. La Morocoſmie, ou de la folie, vanité & inconſtance du monde,

en cent octonaires; avec deux Chants Doriques, de l'Amour céleſte & du ſouverain bien; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1583. *Joſephi Quercetani Apologia pro Chimicis; Lugduni, in*-8°. *1575*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JOSEPH DU CHESNE, Tom. II, pag. 5.

JOSEPH GAUCHIER, Avalonnois; a traduit Traité de Saint Auguſtin, de la vie Chrétienne, avec les Traités de charité & de la vanité de ce ſiécle & monde inférieur d'obédience & d'humilité; & l'échelle de Paradis; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Foucher, 1542 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot JOSEPH GAUCHER, Tom. II, pag. 7.

JOSEPH DE NAGERIO, Condomois, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Montaulban, a écrit Sermon de la vérité du corps de Jeſus-Chriſt au ſaint Sacrement de l'Euchariſtie; imprimé à Thoulouſe, *in*-4°. par Jaques Colomiès, 1565.

JOSEPHE LE JUIF. Voyez FRANÇOIS BOURGOIN, NICOLAS DE HERBERAY *.

* Voy. le mot FLAVE JOSEPH, Tom. III, pag. 576.

JOSIAS SIMLER *. La République des Suiſſes, compriſe en deux Livres, contenant le Gouvernement de Suiſſe, l'État public des treize cantons & de leurs confédérés, en général & en particulier, leurs bailliages & juriſdictions, l'origine & les conditions de toutes leurs alliances, leurs batailles, victoires, conquêtes & autres geſtes mémorables, depuis l'Empereur Raoul de Habſpourg, juſques à Charles le Quint, décrite en Latin, par Joſias Simler de Zurich, & miſe en François par Traducteur incertain; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puis, 1579.

* Ce ſavant Miniſtre de Zurich naquit en Suiſſe, le 6 Novembre 1530, & mourut à Zurich, en 1576, âgé de quarante-cinq ans. — Son *Abrégé de*

Digitized by Google

la Bibliothèque de Conrad Geſner eſt eſtimé. Le Traducteur du Livre de la *République des Suiſſes* eſt SIMON GOULART. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

JOSUÉ autrement dit JESU, fils de Syrach, a écrit en Hébrieu, le Livre de l'Eccléſiaſtique, diviſé en cinquante-un chapitres, où ſont contenues pluſieurs ſentences morales *. Voyez-le en la Bible traduite en François.

* JESUS l'Ancien, fils de Sirac, écrivit en Hébreu le Livre de l'*Eccléſiaſtique*, que les Grecs appelèrent παναρετος, parce qu'il donne des préceptes ſur toutes les vertus; les Latins, *Ecclésiastique*, ou *Prêcheur*. Un autre Jeſus, petit-fils du premier, le traduiſit en Grec. Cette Traduction tient lieu de l'Original, que S. Jérôme dit cependant avoir vu; la verſion Latine de la *Vulgate* a été faite ſur la Traduction Grecque, & l'Egliſe la reconnoît pour Canonique. Si l'ancien Jeſus a été l'un des 70 Interprètes, comme quelques Auteurs le prétendent, il a vécu 285 ans, avant Jeſus-Chriſt.

JOSSE BADIUS *. La Nef des folles, ſelon les cinq ſens de nature; compoſée ſelon l'Évangile de ſaint Matthieu, des cinq Vierges, qui ne prirent point d'huile avecque elles, pour mettre en leurs lampes; écrite premièrement en Latin, par Joſſe Badius & tranſlatée en François; imprimée à Paris, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, ſans date.

* Sebaſtien Brant, de Strasbourg, Profeſſeur en Droit, & grand Humaniſte, pour ſon temps & pour ſon pays, ayant fait, en vers Latins & Allemands, la *Nef des Fous*, donna occaſion à Badius de faire la *Nef des Folles*, en proſe Latine, avec des vers Elégiaques Latins, par leſquels ces Folles, partagées en cinq bandes, autant qu'il y a de ſens corporels, invitent, comme des eſpèces de Sirènes, les voluptueux à entrer dans leur barque. L'intention de Badius étoit que le tout ſeroit traduit en François: *Preterea hac eâ intentione conſcripſi, ut in vernaculam Gallis linguam verterentur.* Ce ſont les termes par où il finit le compliment dont il accompagne ce petit Ouvrage, qu'il envoyoit de Lyon, le 19 Septembre 1498, à Enguilbert de Marnef. Outre cette *Nef des Folles*, le même Badius publia, en 1513, *in*-4°. une *Nef des Fous*, en diverſes ſortes de vers Latins, Ouvrage très-différent de celui dont je viens de parler, & qui n'eſt pas tiré non plus de Sebaſtien Brant, comme l'a cru Bayle, mais qui eſt une compoſition particulière de Badius. Voyez ſur ces deux Ouvrages la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 191 & 201.

JOSSE CLICTOVE *. Traité de toute vraie Nobleſſe, tra-

duit du Latin de Jodocus Chlictoveus ; imprimé à Lyon, par Thibaud Payen, 1533. Le Doctrinal de la mort, extrait de ce que jadis en avoit écrit feu Maître Joſſe Clictove *, Docteur en Théologie, Chanoine de Chartres; imprimé à Rouen, *in*-16. par Robert & Jean du Gort.

[1] Il naquit à Nieuport, en Flandres. On a prétendu qu'il étoit Docteur de la Maiſon de Navarre, mais on ne doute plus qu'il ne le fut de celle de Sorbonne, après les preuves qu'en a produites Chevillier, dans ſon *Origine de l'Imprimerie de Paris*, depuis la pag. 413 juſqu'à la pag. 419. Le vrai nom de ce Docteur n'étoit ni CLICTOVE, ni CLICTOVÉE, mais CLICTHOVE, qui ſe prononçoit comme PAUL JOVE, quoiqu'on prononce aujourd'hui CLITOU. Il fut un des premiers qui écrivirent contre les erreurs de Luther, & il étoit pour lors Curé à Tournay, où il prêchoit avec éloquence ; il devint enſuite Chanoine & Théologal de Chartres, où il mourut le 22 Septembre 1543. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut choiſi par Jacques d'Amboiſe, Evêque de Clermont, pour être le Précepteur de deux de ſes neveux, *Geoffroi* & *Jacques*, vers 1512. L'aîné des deux ſe fit Moine à Cluny, & le dernier prit le parti des armes. Clictove leur fit ſes adieux, en leur adreſſant à chacun un Traité relatif à la profeſſion qu'ils avoient embraſſée. Il dédia à *Geoffroi*, en 1513, un Traité *de Laude Monaſtica Religionis*, comme il avoit dédié à *Jacques*, en 1512, le Traité *de verâ Nobilitate*, dont parle du Verdier. Je ne connois point la Traduction Françoiſe citée par ce Bibliographe, mais j'en connois une, donnée en 1751, par l'Abbé de Mery. . . . Le nom de *Jacques d'Amboiſe*, que Clictove appelle en Latin *Jacobus Ambaſianus*, eſt rendu dans cette nouvelle verſion Françoiſe par *Jacques Ambaſien*. Si le Traducteur avoit fait quelques recherches ſur la vie de Clictove, il auroit aiſément reconnu, qu'il s'agit du dernier des fils de *Jean* d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, & neveu du célèbre Cardinal d'Amboiſe.

JOSSE DE DAMHOUDERE, natif de Bruges, Chevalier, Docteur ès Droits, jadis Conſeiller & Commis des Domaine & Finances du feu Empereur Charles V, comme du Roi Catholique ſon fils, Roi d'Eſpagne, en ſes Pays-bas, a écrit [1] la Pratique judiciaire ès cauſes civiles, très-utile & néceſſaire à tous Baillifs, Prevôts, Chaſtellains, Sénéchaux, Eſcouettes, Maires, Droſſarts, Légiſtes, Praticiens, & à tous autres Juſticiers & Officiers ; faite premièrement en Latin, par ledit Damhoudere & par lui-même miſe en François ; imprimée en Anvers, *in-fol.*

Digitized by Google

par Jean Bellere, 1572. Le Refuge & garant des pupilles, orphelins & prodigues, Traité fort utile & néceſſaire à tous Légiſtes, Praticiens, Juſticiers & Officiers; avec des ſommaires à chacun chapitre, contenant en outre, commentaires ſur la reddition des comptes des Tuteurs & Curateurs, du temps d'icelle reddition, & la manière & forme, & en outre commentaires ſur le titre de l'intérêt des pupilles mineurs & prodigues; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Jean Bellere, 1567.

[1] On écrit plus correctement *Damhauder*. Ce célèbre Juriſconſulte, né à Bruges, en 1507, fut élevé par l'Empereur Charles-Quint, & Philippe II, ſon fils, aux premières charges de Judicature. Il mourut à Anvers, le 22 Janvier 1581, dans ſa ſoixante-quatorzième année. (M. DE LA MONNOYE).

ISAAC HABERT, Pariſien, Valet de Chambre du Roi, a écrit Œuvres Poëtiques; aſſavoir premier & ſecond Livres des Amours de Diane, contenant Sonnets, Oraiſons, Dialogues, Elégies, Deſcription d'une Fontaine, Odes; imprimées à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1582 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 8.

ISABELLE SFORCE [1]. De la vraie tranquillité de l'eſprit, Œuvre très-utile, compoſée premièrement en Tuſcan, par très-illuſtre Dame Iſabelle Sforce, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1549.

[1] Le Livre d'Iſabelle Sforce, *della Tranquillita dell' animo*, fut imprimé à Veniſe, par Paul Manuce, l'an 1544. Le Doni, dans ſa *Segonda Libraria*, rapporte un Traité de la même Dame, non imprimé, dont le titre étoit *dello Stato Feminile*. Parmi les Lettres qu'Ortenſio Lando, qui les avoit toutes compoſées, publia, en 1548, à Veniſe, ſous le titre de *Lettere di molte valoroſe Donne*, il en a ſuppoſé pluſieurs à *Iſabella Sforza*, entr'autres, une à la louange de la Poëſie, où, pour relever le mérite de cet art, il lui fait dire, *Fogl. 12*, que Dieu même dans le Ciel ne dédaigna pas d'employer les paroles de Térence contre Paul, quand il lui dit: *Dura coſa ti è il calcitrar contra lo ſtimolo?* Ce qui revient à cet endroit du Phormion, Act. 1, Sc. 2: *Nam qua inſcitia eſt, advorsùm ſtimulum calces?* Mauvaiſe ſubtilité, priſe de Boccace, Chap. 18 du XIVe Liv. de ſa *Généalogie des Dieux*, où Térence eſt ſi ridiculement cité comme le premier Auteur qui ait uſé de ce proverbe, qu'on

trouve cependant & dans Pindare, & dans Eſchyle, anciens de près de 400 ans plus que Térence. (M. DE LA MONNOYE).

ISOCRATES *. Voy. GUY DE LA GARDE, JEAN BRECHE.

* Il nous reſte d'Iſocrate vingt-un Diſcours, qui nous prouvent qu'il fut l'un des plus excellens Orateurs de la Grèce, pour la compoſition ſeulement, & non pour l'élocution, car il ne réuſſit jamais à haranguer en public, mais il forma des diſciples. Il étoit né à Athènes, & y mourut, âgé de 98 ans, de chagrin de la perte de la bataille de Chéronée. On dit qu'il s'abſtint de manger pendant quatre jours, & qu'il expira de douleur, 338 ans avant Jeſus-Chriſt. — On peut voir, ſur les Ouvrages d'Iſocrate, & les Traductions Françoiſes qui en ont été publiées, le Tome I des *Vies des anciens Orateurs Grecs*, par M. de Bréquigny, de l'Académie Françoiſe & de celle des Belles-Lettres, imprimé à Paris, en 1750.

JUCQUEL ROUGEART, Gentilhomme de Cornouaille, en baſſe Bretagne, a écrit divers Poëmes Latins & François; aſſavoir Ode à Madame Renée de Rohan, les Amours de Mars & de Vénus, Poëme de la douceur & humanité, priſe d'une Oraiſon de ſaint Jean Chriſoſtome; Complainte de tous les Dieux, ſur la mort du Seigneur de Goulaine, Odes, Elégies & Sonnets, entremêlés parmi leſdits Poëmes; imprimés à Paris, *in*-4°. par Léon Cavellat, 1578.

JUDE (SAINT) *. Saint Jude, Apôtre de Jeſus-Chriſt, & frère de ſaint Jaques, a écrit une petite Épître, qui eſt du nombre des ſept appelées Catholiques, contenues au nouveau Teſtament.

* Il a eu trois noms, JUDE, LEBBÉ, & THADÉE, ou LE ZÈLÉ. Celui de JUDE a prévalu ſur les deux autres. Il étoit frère de S. Jacques le Mineur, & l'on croit que c'eſt le dernier des Apôtres qui ait écrit, excepté S. Jean l'Evangéliſte; mais, après la priſe de Jéruſalem, & la deſtruction du Temple par les Romains, on a douté de l'autorité de l'Epître Catholique de S. Jude, parce que le Livre Apocryphe d'Enoch y eſt cité; mais il en eſt de cette citation, comme de celles des Auteurs Profanes, qui ſont rapportées par S. Paul, dans ſes Epîtres, & qui n'ont jamais préjudicié à leur authenticité. On croit que S. Jude mourut pour la foi, dans la ville de Beryte, vers l'an de Jeſus-Chriſt 80.

JULE CÆSAR. Voyez ROBERT GAGUIN, BLAISE DE VIGENERE, ESTIENNE DE L'AIGUE *.

* Voy. au mot CAÏE JULE CÆSAR, Tom. III, pag. 280.

Digitized by Google

JULES OBSEQUENT *. Des Prodiges. Voyez GEORGE DE LA BOUTIERE.

* Il n'y a que 262 ans, que Jule Obſequent eſt connu. Jean Joconde de Véronne, Religieux Dominicain, en ayant trouvé le Manuſcrit, le mit entre les mains d'Alde Manuce, qui l'imprima en 1508. On conjecture que cet Ecrivain a vécu peu avant l'Empire d'Honorius, vers l'an de Jeſus-Chriſt 395, car il eſt difficile de juger, à ſon ſtyle, en quel temps il a fait ſa Collection des *Prodiges*, puiſqu'il ſe ſert preſque par-tout des expreſſions de Tite-Live, d'où il a tiré ſes Hiſtoires. Il ne nous reſte qu'une partie de cette compilation, à laquelle Conrad Wolfhart, dit *Lycoſthènes*, ſavant Littérateur Allemand du ſeizième ſiècle, qui mourut Miniſtre & Profeſſeur de Logique à Baſle, en 1561, a fait des additions, pour ſuppléer à ce qui manque à l'Original. Les meilleures Editions de Julius Obſequent ſont celles où les Additions de Lycoſthènes ſont diſtinguées du texte.

JULE CÆSAR PATAVIN [1]. Petit Livre d'Arithmétique de Jule Cæſar Patavin, autrement dit l'Allemand, en aide de ceux qui font état de marchandiſe; imprimé à Lyon, 1581.

[1] Il étoit de Paſſau, en Latin, *Patavia*, d'où il avoit pris ſon nom de *Patavin*, ayant néanmoins raiſon de ſe faire appeler *l'Allemand*, de peur que, ſur le mot *Patavin*, on ne crût qu'il étoit *Patavinus*, de Padoüe. (M. DE LA MONNOYE).

JULES CÆS. SCALIGER *, iſſu de la race des Princes & Seigneurs ſouverains de Vérone, dits de la Scale & fils de Benoiſt de l'Eſcale, lequel ſe vint rendre à refuge, vers Mathias, Roi d'Hongrie, ſurnommé Coruin, ſon parent, ne commença d'étudier & d'apprendre les bonnes lettres que ſur les trente ans de ſon âge; mais il y prit telle peine, qu'avec l'aide de ſon grand & prompt eſprit il s'y rendit un des plus conſommés qui fût auparavant lui : & devint excellent Philoſophe & Poëte Grec & Latin [1], ainſi que témoignent ſes doctes Œuvres qu'il écrivit en France : & demeura long-temps à Agens, en Agenois, où il finit ſes jours. Heureuſe terre de tenir les os d'un ſi grand perſonnage! Il a écrit en rime Françoiſe, un Livre intitulé les cent Dixains de l'homme vertueux : que ce miracle de Nature Joſeph Scaliger, ſon fils, Homme d'incomparable doctrine, m'a

montré écrits de la main de l'Auteur, & dont le premier vers du premier Dixain commence ainſi,

Pays fertil & terre plantureuſe.

* Scaliger le père naquit à Ripa, dans le territoire de Vérone, en 1484. Il vint aſſez jeune en France, où il fit de bonnes études. Cujas, qui avoit été un de ſes maîtres, l'introduiſit chez l'Evêque de Valence, Montluc, à la ſuite duquel il alla en Pologne. Il paſſoit alors, quoiqu'il n'eût que trente-quatre ans, pour un des hommes les plus habiles de ſon temps. Dans les Lettres de Naturalité, qu'il obtint en France en 1528, il ſe qualifie ſeulement *Julius Cæſar Scaliger de Burdonis, Medicus Veronenſis*, ce qui prouve qu'il n'étoit pas de la famille des l'Eſcale, ou Scala, Princes de Vérone, & que s'il chercha à le faire croire, ce fut par une vanité ridicule. Cependant c'étoit un homme d'un mérite diſtingué, qui avoit encore plus d'eſprit que d'étude, qui écrivoit parfaitement bien en Latin, d'un ſtyle moyen, entre celui de Cicéron & celui de Sénèque. M. Huet, bon juge en ces matières, trouvoit ſon ſtyle excellent, & c'eſt à la faveur de ſa diction qu'il a fait paſſer tant de balivernes contre Cardan. On ne doit faire aucun cas de ſes jugemens ſur les Poëtes Grecs, qu'il connoiſſoit peu; mais ſa vanité ne lui permettoit pas de laiſſer ſoupçonner qu'il ignorât quelque choſe; il en eſt de même de ce qu'il dit ſur quelques Auteurs Latins, où le deſir de ſe ſingulariſer, & de montrer des vues plus fines, une critique plus pénétrante, lui a fait haſarder des déciſions bizarres. Il mourut à Agen, le 21 Octobre 1558, âgé de ſoixante-quinze ans.

[1] Voici à quoi reviennent les Poëſies de Jule Scaliger. Les Latines ne valent toutes rien; les Françoiſes, ſi elles avoient paru, n'auroient pas été meilleures; les Grecques ſont inconnues, à huit vers près, ſavoir, quatre ïambiques, & quatre élégiaques, imprimés dans la *Confutatio Fabulæ Burdonum*, mais qui m'ont toute la mine d'être de Joſeph Scaliger*. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce jugement eſt ſévère; &, s'il eſt vrai, il prouve qu'on peut avoir beaucoup d'eſprit & d'érudition, ſans être bon Poëte. — Voy. le *Borboniana*, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII.

JULIAN (Frère) Docteur en Théologie, de l'Ordre des Auguſtins, au Convent de Lyon, a tranſlaté de Latin en François, le Miroir de la rédemption de l'humain lignage, corrigé par Guillaume le Menand, de l'Ordre des Frères Mineurs, imprimé à Lyon, l'an 1488.

JULIAN BAUDON, Angevin, a traduit de Latin, trois Livres

Livres des Charmes, &c. Voyez en LEONARD VAIR, Auteur.

JULIAN L'EMPEREUR, dit l'Apoſtat *. Voy. B. GRANGIER.

* Julien, né à Conſtantinople, en 331, de Jule Conſtance, frère du grand Conſtantin, reçut une éducation excellente, par les ſoins d'Eusèbe de Nicomédie. Julien fut reçu jeune dans le Clergé, où il exerça l'office de Lecteur; mais on remarquoit déjà en lui ſon inclination au Paganiſme. A l'âge de vingt-quatre ans, il alla étudier à Athènes, ſous le Philoſophe Maxime, qui lui annonça qu'il ſeroit Empereur, & on prétend que c'eſt la curioſité de ſavoir ſi cette prédiction ſeroit accomplie, qui le jeta dans toutes les abſurdités de l'Aſtrologie Judiciaire & du Paganiſme. A la fin de 355, il fut fait Céſar, il eut le commandement général des troupes dans les Gaules, & ſéjourna aſſez à Paris, pour y faire bâtir un Palais, dont on voit encore les reſtes. Il en ſortit à la fin de 361, après la mort de Conſtance, pour aller en Orient ſe faire reconnoître Empereur, comme il l'avoit été en Occident. Ce fut alors que, par un Edit général, il rétablit le Paganiſme, exerçant lui-même les fonctions de Souverain Pontife. Il fut tué dans la guerre qu'il avoit entrepriſe contre les Perſes, & mourut le 26 Juin 363, âgé de trente-deux ans. M. l'Abbé de la Bletterie a donné la vie de cet Empereur. M. de Spanheim a fait une bonne Traduction des douze Céſars de Julien, Ouvrage ſatirique, très-curieux & bien écrit. M. Fleuri, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, a dit, avec raiſon, qu'il y avoit dans cet Empereur un tel mêlange de bonnes & de mauvaiſes qualités, qu'on pouvoit également le louer & le blâmer, ſans altérer la vérité.

JULIAN DU ROSAY, Carme, a écrit le Relief de l'ame péchereſſe, qui eſt une paraphraſe & compendieuſe explication du Pſalme *De profundis*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1542.

JULIAN TABOUET. La Généalogie des Princes de Savoie, faite en proſe & vers Latins, par Julian Tabouet & depuis traduite en proſe & vers Heroïques François, par P. T. A. imprimée à Lyon, *in*-4°. par Nicolas Edouard, 1560 *.

* Ces trois lettres initiales pourroient bien ſignifier PIERRE TABOUET, Avocat, fils de JULIEN. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JULIEN TABOUET, Tom. II, pag. 14 & ſuiv.

JULIUS POGIANUS. Oraiſon funèbre, prononcée à

Rome, aux obſéques & funérailles de très-illuſtre & très-magnanime Prince François de Lorraine, Duc de Guyſe, par commandement de notre ſaint Père le Pape Pie IV, par Julius Pogianus, & miſe en François & imprimée à Reims, par Jean de Foigny, 1563.

JUSTIN, Hiſtorien [1]. Voyez CLAUDE DE SEISSEL, GUILLAUME MICHEL.

[1] On le met d'ordinaire au 11e ſiècle, ſur la foi de la Préface, où, dans les Editions vulgaires, l'Ouvrage eſt adreſſé à l'Empereur Antonin; mais les mots, *Imperator Antonine*, ne ſe trouvant point dans les anciens Manuſcrits, les meilleurs Critiques aiment mieux avouer, qu'ils ne ſavent pas préciſément ni qui étoit Juſtin, ni en quel temps il a vécu *. (M. DE LA MONNOYE).

* Voici ce qu'on lit à ce ſujet dans le *Longueruana*, p. 49 : « On s'eſt aviſé » d'imprimer des notes que j'avois faites ſur les Prologues de Juſtin. Que je » ſuis en mauvaiſe humeur contre ces Abréviateurs, qui nous ont fait perdre » des Ouvrages entiers » ! On voit dans les Prologues de Juſtin, qu'il y avoit dans Trogue Pompée des Hiſtoires entières & importantes, que Juſtin a paſſées; par exemple, celle des Rois des Parthes. On préféroit les Abrégés, parce que les Ouvrages étoient longs à tranſcrire, & chers à acheter. M. de Tillemont prétend que Juſtin doit être lu en entier, & que l'on y voit la jonction de l'Hiſtoire Grecque avec l'Hiſtoire Romaine.

JUSTIN, Martyr *. Voyez JEAN DE MAUMONT.

* Il naquit à Sichem, aujourd'hui *Naplouze*, dans la Paleſtine, l'an 89; & ſouffrit le Martyre à Rome, l'an de Jeſus-Chriſt 167, ſuivant Baillet. La meilleure Edition des Œuvres de S. Juſtin, eſt celle de 1742, *in-fol.* On en avoit déjà de bonnes, telles que celle de Morel, 1656; celle de Commelin; 1593.

JUSTINIAN *. Le Livre des Inſtitutions des Droits, appelé Inſtitutes de l'Empereur Juſtinian, tranſlaté de Latin en rime Françoiſe, & corrigé, en diligence, par pluſieurs Docteurs & ſouverains Légiſtes. J'en ai vu un exemplaire imprimé d'une fort vieille lettre, *in-fol.* ſans nom de lieu, ne d'Imprimeur, & ſans date, duquel j'ai voulu mettre ici le commencement:

Qui de rien ne ſe veut grever,
Il ne pourra pas achever
Choſe de quoy honneur luy vienne;
Droict eſt que chacun ſe ſouvienne
Qu'homme, qui eſt plein de pareſſe,
N'aura jà lods de grand proüeſſe:

Digitized by Google

Et qui volontiers ne travaille,
Jà ne fera choſe qui vaille,
Ne de quoy il ſoit honoré.
J'ay, par pareſſe, demouré
Trop longuement à commencer
Pour Inſtitutes romancer;
Or, n'y mettray plus de délay,
Puiſqu'ainſi propoſé je l'ay,
Que maintenant la main n'y mette,
Et que je ne m'en entremette.
Si les tranſlateray en rime,
Ou conſonnante, ou léonine,
S'il plaît à Dieu me donner grace
De vivre tant que je parfaſſe.
Nous liſons que Juſtinian
Fut jadis moult bon Chreſtian,
Et religieux & preud'homme,
Et ſi fut Empereur de Rome.
Il vit que le droit, dit Citain,
Dont uſoit le peuple Romain,
Etoit confus, déſordonné:
Si voulut qu'il fuſt ramené
Par luy à droicte concordance.
Il commanda donc ſans doubtance
A Tribonien le Queſtor,
Qui des droits étoit grand doctor,
Et à compagnons qu'il avoit,
Auxquels loyaument ſe fioit,
Car bien les avoit éprouvés,
Et en tous points loyaux trouvés,
Que pour lui tant ſe travaillaſſent,
Que tout le vieil droict ramenaſſent
A concordance & à droict ordre,
Que nul vivant n'en peuſt remordre,
Et de ce qu'il euſt commandé,
Onques n'y euſt contremandé,
Qu'ils n'accompliſſent ſes requeſtes.
Ils ordonnèrent les Digeſtes,
En cinquante livres les mirent.
Maintenant au Code ſe prirent,
Et toſt firent, ſans pareſſer,
Les loix aux Princes adreſſer,
Car de bon cœur y entendirent,
Et à Juſtinian rendirent
Le Code ſi bien ordonné,
Qu'homme ne fut de mère né,
Tant y ſçeut-il bien garde prendre,
Qui de rien les y peuſt reprendre.
Quand Juſtinian euſt le cors
Du droict, il ſe pourpenſa lors
Qu'il feroit inſtitutions,
Qui ſont les introductions,
Et la voye des loix ſçavoir,
Et lors commença-t-il pourvoir
Inſtitutes, & les partit,
Et en quatre livres les mit,
Juſtinian, en ſon vivant,
Qui mit le Prologue ſuivant.

Prologue.

La majeſté de l'Empereur,
Qui du monde eſt le Gouverneur,
Doit eſtre d'armes honorée,
Et de loix garnie & armée,
Si qu'en temps de paix & de guerre
Soit bien gouvernée la terre,
Et que par l'Empereur de Rome,
Qui de l'Empire tient la ſomme,
Soyent treſtous ſes ennemis,
Par force d'armes deſſoubs mis,
Si que plus fort de luy ne truiſſe,
Et par les loix refrener puiſſe,
Et ramener à eſgaulté
Des mauvais la desloyauté,
Qui les bons du tout exilaſſent,
Se la juſtice ne doubtaſſent.
Et ainſi ſeroit l'Empereur,
En ces deux manières vainqueur,
Par armes Prince glorieux,
Par loix ſaige, religieux.
De ces deux choſes ſans doubtance,
Par ſouveraine pourveance,
Par nous durement travailler,
Et par les longues nuicts veiller,
Avons-nous la voye trouvée,
Et notre vertu éprouvée,

Nos batailles & nos ſueurs
Par barbarins & par pluſieurs,
Que nous avons en tel manière
Réduits deſſoubs notre bannière.
En Afrique avons-nous montrées,
Et en innombrables contrées,
Après long-temps notre victoire,
Par le plaiſir au Roy de gloire,
Car ramenez nous les avons
Soubs notre juriſdiction, &c.

* L'Empereur Juſtinien I s'eſt rendu plus célèbre par le ſoin qu'il a pris de faire rédiger le droit Romain en différens corps d'Ouvrages, que par la fantaiſie qu'il eut de faire parade de ſcience, en ſe mêlant des affaires Eccléſiaſtiques. C'eſt lui qui fit bâtir le fameux Temple de ſainte Sophie, à Conſtantinople. — Il mourut le 14 Novembre 566, à quatre-vingt-quatre ans, dont il en avoit régné trente-huit. Voy. ci-deſſous le mot INSTITUTIONS.

J. CONSTANT [1] a traduit l'Hiſtoire Romaine, ſommairement compriſe en quatre Livres, par Lucius Julius Florus, depuis la fondation de Rome juſques à l'Empereur Auguſte, & en dix Livres par Eutropius, juſques au temps de l'Empereur Valens; imprimée à Genève, *in*-8°. par Jaques Berjon, 1580.

[1] La Croix du Maine met ce Traducteur à la fin de la lettre L (Tom. II, pag. 68) comme ſi c'étoit Luc, LÉON, LOUIS, ou tel autre nom propre, commençant par une L. J'inclinerois plutôt à croire que ce ſeroit JEAN CONSTANT, Miniſtre, en 1562, à Montauban, dont parle Bèze, pag. 851 du Tom. I de ſon *Hiſt. Eccléſiaſt.* & ailleurs. (M. DE LA MONNOYE).

J. D. DU PERRON [1], Profeſſeur du Roi aux langues, aux Mathématiques & en la Philoſophie, a écrit Avant-diſcours ſur l'un & l'autre curieux de Pontus de Tyard; imprimé à Paris, *in*-8°. par Mamert Patiſſon, 1578.

[1] C'eſt JAQUES DAVY DU PERRON, comme l'explique du Verdier lui-même, au mot PONTUS DE TYARD, où il eſt dit que l'*Avant-diſcours*, ici marqué, eſt de Jaques du Perron. Balzac, Lettre 17 du XXVIIe Liv. pag. 979 du premier volume *in-fol.* dit « qu'on n'auroit pas fait plaiſir au Cardinal du » Perron de le faire ſouvenir de ſon *Traité du peſant & du léger*, & de quel- » ques autres Ouvrages de ſa jeuneſſe ». — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES DAVY DU PERRON, Tom. I, pag. 403 & ſuiv. (M. DE LA MONNOYE).

J. C. T. La Muſe Chrétienne, ou Recueil des Poëſies Chrétiennes, tirées des principaux Poëtes François; avec un Diſcours en proſe, de l'influence des Aſtres, du deſtin, ou fatalité, de l'interprétation des Fables & pluralité des Dieux introduits par

Digitized by Google

les Poëtes, contenu en l'avant-propos de l'Auteur dudit recueil; Gervais Mallot, *in*-16. 1582.

J. L. P. Docteur en médecine, a écrit Traité de la Nature & curation des plaies de piſtolet & arquebuſe, imprimé à Paris, par G. de Nyverd, 1569 *.

* Voy. La Croix du Maine, & la Remarque, à l'Article J. le Paulmier, Tom. II, pag. 18.

J. S. Pariſien, a écrit Hymne ſur la naiſſance de Madame de France, fille du Roi très-Chrétien Charles IX; imprimée à Paris, par Maturin Martin *.

* Voy. La Croix du Maine, aux lettres J. S. P. Tom. II, pag. 20.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

LE JARDIN de Plaiſance, contenant la fleur de Rhétorique, Ballades, Rondeaux, & autres vieilles rimailles; eſquelles je n'ai trouvé choſe qui mérite qu'on s'amuſe à y lire, excepté une ſentence, aſſez bien dite, au Quatrain ſuivant:

Erreur n'eſt pas vice ſçavoir,
Mais erreur eſt qui de vice uſe:
Et fait bon cognoiſſance avoir
De vice, à fin qu'on n'en abuſe.

Ce Livret a été imprimé à Lyon, *in*-4°. par Martin Bouillon, ſans date *.

* Le *Jardin de Plaiſance* eſt un Recueil, dont le rédacteur ne ſe fait connoître que par le ſobriquet de l'*Infortuné*. La pièce, qui a pour titre *La doléance de Mégère*, a dû être compoſée vers la fin de 1469. L'Infortuné y parle de l'inſtitution de l'Ordre de S. Michel, comme d'un fait très-récent. On trouve dans ce Recueil, un Roman allégorique & moral, dans le goût de la plupart des compoſitions de ce temps, qui a pour titre *le Chief de joyeuſe deſtinée*, dans lequel l'Auteur paroît avoir eu deſſein de montrer que l'amour eſt la ſource de tout bien & de tout mal; auſſi, dans les différentes pièces de ce Recueil, les unes ſont à la louange des Dames, les autres ſont à leur blâme. A en juger par quelques dates éparſes dans les différentes pièces, elles étoient toutes compoſées en 1500. On connoît trois Editions du *Jardin de Plaiſance*, la première rapportée par du Verdier; la ſeconde, de Paris, 1547, *in*-4°. par

la veuve de feu Jehan Trepperel, & Jehan Jehannot; la troiſième, encore de Paris, *in-fol.* ſans date, avec figures, plus belle & plus complette que les autres. — Voy. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 396 & ſuiv.

Le plaiſant JARDIN des Receptes, cultivé par Médecins très-experts en Phyſique, traduit d'Italien; enſemble la Médecine de Maître Grimache, en rime fort récréative; imprimé à Lyon, *in-16.* par Jean de Tournes, 1546.

Le JARDIN de ſanté, autrement dit *Hortulus ſanitatis*, traitant des herbes, bêtes, oiſeaux, poiſſons & pierres précieuſes, avec les pourtraits; tranſlaté de Latin en François; imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1539.

Le Roman de JASON & Médée, imprimé à Paris, *in-4°.*

La différence de l'IDOLATRIE, contenant la différence qui eſt entre les ſuperſtitions & idolâtrie des anciens, Gentils & Payens: & les erreurs & abus qui ſont entre ceux qui s'appellent Chrétiens: & de la vraie manière d'honorer Dieu, & la Vierge Marie, & les Saints; imprimée ſans nom d'Imprimeur ni de lieu. *Cenſuré.*

La Vie & Myſtère de Monſeigneur S. JEAN Baptiſte, par perſonnages, imprimée à Lyon, *in-4°.* par Olivier Arnoullet.

Le Roman de JEAN de Pâris, imprimé à Lyon, *in-8°.*

Hiſtoire mémorable de la converſion de JEAN GUY [1], parricide, natif de Chaſtillon ſur Loing, exécuté audit lieu: & de la conſtance de ſa mort; imprimée à Orléans, *in-8°.* par Eloy Gibier, 1567. *Calvinique.*

[1] Jean Guy étoit de la Religion. Le Miniſtre qui le voyoit, pour l'exhorter à bien mourir, eſt celui qui a écrit cette Hiſtoire. Henri Etienne en parle aſſez au long, Chap. 18 de ſon *Apologie d'Hérodote.* (M. DE LA MONNOYE).

Traité par manière de Chronique, concernant le ſiége mis par les Anglois, devant la Cité d'Orléans, & les ſaillies, aſſauts,

& eſcarmouches, qui durant le ſiége y furent faites de jour en jour, la venue & vaillans faits d'armes de JEANNE LA PUCELLE, ſa priſe, & le diſcours de tout ſon procès; écrit en main, en un fort gros volume, ſur parchemin, en la Librairie de la Baſtie.

Le Livre de JESUS & la Doctrine des Chrétiens, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Janot.

Exhortation à la louange du ſaint nom de JESUS & des bénéfices reçus par icelui : & des Trois, qui, anciennement nommés Jeſus, ont préfiguré le vrai Jeſus, qui vaut autant à dire comme notre Sauveur : le tout extrait tant du vieil que du nouveau Teſtament, & mis en rime, par un Religieux de l'Ordre ſaint François, du Convent de Troyes; imprimée à Troyes, *in*-8°. ſans date.

Les douze dévotes Contemplations, prérogatives, excellences & graces indicibles du triomphant & victorieux nom de JESUS; imprimées à Bourges, *in*-8°. par Barthelemy Berthaud, ſans date.

Quatorze IMAGES de vraie & parfaite conſolation, repréſentées comme en deux tableaux, dont le premier eſt de la conſidération des maux qui nous adviennent, l'autre des biens que nous recevons; traduites de Latin, & imprimées *in*-16. l'an 1552. *Cenſuré.*

IMAGES de la mort avec Quatrains au deſſous d'icelles, auxquelles ſont ajoutées dix-ſept figures : plus la médecine de l'Ame : la Conſolation des malades : un Sermon de patience par ſaint Jean Chriſoſtome : le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Frellon, l'an 1562. & a été ce Livre traduit de François en Latin, Italien, Eſpagnol, Allemand & Anglois.

Nouveaux Avis de l'État du Chriſtianiſme ès INDES Orientales & Jappon, envoyés au R. P. Général de la Compagnie

du nom de Jeſus; imprimés à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1581.

INDICE des principales matières contenues en la Bible, nouvellement corrigé & augmenté de pluſieurs titres & allégations, par l'Acteur d'icelui, 1546; imprimé à Genève. *Cenſuré.*

INFORMATION du différend qui eſt entre Scipion Vimercal, & Ludovic Birague: un conſeil ſur ladite matière du très-excellent Docteur Alciat: Avis du feu Duc d'Urbin, Franciſco Maria, au Marquis de Polignano, de la diſparité de la naiſſance, race & degré: enſemble neuf queſtions en matière de chevalerie, extraites du premier Livre des Avis de Fauſto de Longiano: le tout traduit d'Italien en François, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes.

L'INNOCENCE * de la très-illuſtre & très-chaſte Princeſſe Madame Marie Roine d'Eſcoſſe; où ſont amplement réfutées les calomnies fauſſes, & imputations iniques, publiées par un Livre, ſecrètement divulgué en France, l'an 1572, touchant tant la mort du Seigneur d'Arley, ſon époux, que autres crimes dont elle eſt fauſſement accuſée; imprimée *in*-8°. le même an 1572.

* *L'Innocence. . . de Madame Marie, Reine d'Ecoſſe.* C'eſt une Réponſe à l'Ecrit de Buchanan, qui parut vers l'an 1571, ſans date de lieu, ni d'année. Il fut publié d'abord, en Latin, ſous ce titre: *De Mariâ, Scotorum Reginâ, totâque ejus contrà Regem conjuratione fœdo cum Bothewellio adulterio.* Il fut enſuite traduit & publié en François, en 1572. L'Auteur de la Réponſe à ce libelle, attribue cette Traduction, *à un Gentilhomme Poitevin, Avocat de vocation, CAMUZ, ſoy-diſant Gentilhomme, & un des plus remarqués ſéditieux de France.* La Réponſe dont il s'agit, a été réimprimée dans le Recueil de toutes les pièces, concernant la Reine d'Ecoſſe, qui fut donné à Londres, en 1725, 2 vol. *in-fol.* La Croix du Maine, Tom. I, pag. 206, attribue cette Réponſe à BELLEFOREST, quoiqu'il n'y ait pas mis ſon nom.

INSTITUTIONS Impériales de Juſtinian, ou Inſtitutions de Droit [1], &c. Voyez NICOLE DE L'ESCUT, GUY DE LA ROCHE.

[1] Ménage, Chap. 3 de la première Partie de ſes *Obſervations ſur la Langue Françoiſe*,

Françoiſe, pour prouver qu'au lieu d'*Inſtitutions*, l'ancien mot étoit *Inſtitutes*, rapporte le vers :

Pour inſtitutes romancer.

allégué ci-deſſus par du Verdier, au mot JUSTINIAN. Perſonne aujourd'hui ne dit *Inſtitutions*. L'uſage ordinaire, quand on écrit, eſt de dire *Inſtitutes*. Les Etudians diſent communément *Inſtituts*. — Voy. ci-deſſus GUY DE LA ROCHE, p. 160, & la Remarque, au mot CODE, Tom. III, p. 418. (M. DE LA MONNOYE).

INSTITUTION de la fille Chrétienne, en laquelle ſont contenues les mœurs & manière de vivre qu'elle doit tenir tout le temps de ſa vie, tant envers Dieu que ſes parens; traduite d'Eſpagnol, & imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1560.

INSTRUCTION & Récréance des Chrétiens. *Cenſuré.*

INSTRUCTION Chrétienne, vue & approuvée par le Révérendiſſime Cardinal d'Armaignac, pour être baillée à ſes Diocéſains; imprimée à Thouloufe, par Jaques Colomiés, 1562.

INSTRUCTION faite par manière de lettre miſſive, pour ſe confeſſer en vérité. *Cenſuré.*

INSTRUCTION & Confeſſion de Foi, dont l'on uſe en l'Égliſe de Genève. *Cenſuré.*

INSTRUCTION pour les enfans. *Cenſuré.*

L'INSTRUCTION aux jeunes Dames, en forme de Dialogue, écrite premièrement en Italien, par laquelle elles ſont appriſes comme il ſe faut bien gouverner en Amour; imprimée à Lyon, *in*-16. ſans nom, ni date. C'eſt le Livre intitulé en Italien, *La bella creanza delle donne*, très-pernicieux & à faire brêche en la pudicité & chaſteté des filles & des femmes *.

* Voy. à la fin de la lettre D, Tom. III, p. 475 & 476, le mot DIALOGUE & DEVIS.

INSTRUCTION à la jeuneſſe, pour ſe conduire en l'Art de l'Écriture; ſavoir tailler la plume, gouverner l'encre, choiſir

le papier & autres beaux ſecrets : le tout en forme d'exemples propres pour les enfans ; imprimée à Paris, par Mathiel du Boys, Tailleur d'Hiſtoires, 1582.

Quatre INSTRUCTIONS fidèles, pour les ſimples & les rudes : la première, l'homme fidèle viſitant : la ſeconde, l'homme fidèle catéchiſant : la tierce, l'homme fidèle introduiſant à l'Évangile : la quarte, l'homme fidèle pſalmodiant. *Cenſuré.*

L'INTERNELLE CONSOLATION, Œuvre diviſée en deux parties, & néceſſaire à tout eſprit Chrétien ; imprimée à Lyon, *in*-16. chez Eſtienne Doler, 1542. *Cenſuré.*

Diſcours des INTERROGATOIRES faits en la préſence de Meſſieurs de la Cour de Parlement, par les Docteurs Régens en la Faculté de Médecine, en l'Univerſité de Paris, à Roc le Baillif, ſurnommé la Rivière, ſur certains points de ſa doctrine ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier.

INTRODUCTION des bons enfans, tranſlatée de Latin en François. *Cenſuré.*

INTRODUCTION familière, à facilement & en peu de temps apprendre la Grammaire Latine, faite en forme de Dialogue, auquel ſont introduits les perſonnages A. B.

De l'orgueil & préſomption de l'Empereur JOVINIEN [1], Hiſtoires extraites des geſtes des Romains, lequel fut déconnu de tout ſon peuple, par le vouloir de Dieu, & après remis en ſon Empire, à dix-neuf perſonnages ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, ſur une vieille copie, 1584.

[1] Cette Fable *, plaiſamment imaginée, ſe trouve, Chap. 59 du Livre Monacal, intitulé, en Latin, *Geſta Romanorum Moraliſata* ; en François, *le Violier des Hiſtoires*. Au commencement du ſiècle dernier, un Poëte, dont j'ai oublié le nom, la mit par ſcènes, en vers Hexamètres. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre d'où M. de la Monnoye dit que cette Fable eſt tirée, a été

imprimé bien des fois, à la fin du quinzième ſiècle. Cependant toutes les Editions en ſont fort rares, & la plupart des Bibliographes, qui ont traité des Livres, dont la rareté fait le prix, ont eu ſoin de citer celui-ci. J'en ai ſous les yeux une Edition *in*-4°. ſans date ni de lieu, ni d'année, en caractères Gothiques, ſous le titre de *Gesta Romanorum, cum applicationibus moraliſatis & Mysticis.* Cet Exemplaire appartient à M. DE BRÉQUIGNY, qui a bien voulu me le communiquer. Perſonne, je crois, n'a remarqué qu'on trouve dans ce Recueil d'Hiſtoires, ou de Fables, le petit *Roman d'Apollonius de Tyr*, que le ſavant Marc Velſer crut publier, pour la première fois, en 1595, ainſi que je l'ai dit dans ma Remarque, à la fin de la lettre A, ſur le *Roman d'Apollonius*, à laquelle je renvoie le Lecteur. (Voy. Tom. III, pag. 192 & 193). — On me ſaura peut-être gré de donner une idée de l'Ouvrage ſingulier, intitulé *Gesta Romanorum*, &c. L'Auteur feint dans le Chap. 59e, fol. 27. recto, que l'Empereur Jovinien, enflé d'orgueil de ſa dignité ſuprême, ſe croyoit un Dieu. Un jour il part pour la chaſſe avec tous ſes Officiers. La chaleur étoit ſi exceſſive ce jour-là, que l'Empereur, ne pouvant la ſupporter, cherche des yeux une fontaine où il puiſſe ſe rafraîchir. Il en découvre une au loin, ordonne à ſes Officiers de l'attendre, pique des deux, arrive à la fontaine, ſaute à bas de ſon cheval, ſe déshabille, ſe plonge dans l'eau, & y demeure juſqu'à ce qu'il ſoit entièrement raffraîchi. Dans l'intervalle arrive un homme reſſemblant parfaitement en tout à Jovinien; il endoſſe les habits, monte ſur le cheval, & retourne vers l'endroit où les Officiers étoient reſtés. Ils le reçoivent comme l'Empereur, &, la chaſſe finie, l'accompagnent juſqu'à ſon Palais. Enfin Jovinien ſort de l'eau; mais quelle eſt ſa ſurpriſe de ne retrouver ni ſes habits, ni ſon cheval! Honteux de ſe voir nud, il ſonge en lui-même comment il ſe tirera d'affaire; &, après avoir réfléchi, il ſe détermine à aller trouver un Officier, qu'il avoit depuis peu élevé à un grade Militaire; mais l'Officier, le voyant ainſi nud, le traite d'impoſteur, le fait fouetter d'importance; pour avoir eu l'impudence de ſe dire l'Empereur, & le met à la porte. Jovinien, ainſi chaſſé & fuſtigé, pleure amèrement. « Quoi, dit-il, cet homme que j'ai placé, il y a deux jours, ne » me reconnoît pas, & par-deſſus le marché me fait fouetter! Voyons ſi je » ſerai mieux reçu d'un autre de mes ſujets, que j'ai fait Général, &, depuis » peu, mon Conſeiller d'Etat »; mais le Conſeiller d'Etat, étrangement étonné de voir un homme nud, & qui a l'audace de ſe dire l'Empereur, ordonne qu'on mette en priſon l'impoſteur, & qu'il ſoit fouetté. L'ordre eſt exécuté. Jovinien, ſe voyant ainſi maltraité, gémit, ſoupire. « Hélas! que » ferai-je, dit-il, devenu l'opprobre de mon peuple! Retournons à mon » Palais: les miens me reconnoîtront; s'ils ne me reconnoiſſent pas, au » moins ma femme me reconnoîtra à certains ſignes ». Dans cette penſée, il marche vers ſon Palais, arrive, frappe à la porte. On ouvre. Le Portier lui demande: *Qui es-tu? — Quoi! tu ne me reconnois pas*, dit Jovinien, *toi qui me ſers depuis ſi long-temps? — Tu es un impoſteur*, répond le Portier; *je n'ai*

pas quitté mon maître d'aujourd'hui. — Hé bien ! c'est moi, replique Jovinien : *ſi tu ne m'en crois pas, pour l'amour de Dieu, va trouver l'Impératrice ; aux ſignes que tu vois, & qui ne ſont connus que d'elle & de moi, elle me renverra mes habits Impériaux.* A ce propos, le Portier traite Jovinien d'inſenſé, & cependant va avertir l'Impératrice, & lui raconte ce qu'il vient d'entendre. A ce récit, l'Impératrice ſe retourne toute triſte vers ſon Seigneur, & lui dit : *O Monſeigneur, écoutez quelque choſe d'admirable ! les ſignes particuliers que nous portons l'un & l'autre, un effronté, qui eſt là bas à la porte, m'envoie dire par mon portier qu'il a ces mêmes ſignes, & qu'il eſt l'Empereur & mon Seigneur.* Alors l'Empereur ordonne qu'on faſſe entrer Jovinien. Il eſt introduit nud devant toute la Cour. *Son chien favori, loin de le reconnoître, lui ſaute à la gorge, & alloit l'étrangler, ſi on ne l'en eût empêché.* Jovinien interrogé, eſt convaincu d'impoſture. Enſuite l'Empereur, adreſſant la parole à l'Impératrice : *Affirmez, Madame*, lui dit-il, *par la foi que vous m'avez jurée, ſi vous connoiſſez cet homme, qui ſe dit l'Empereur & votre Maître ? — O mon bon Seigneur, pourquoi me faites-vous une pareille queſtion ? il y a plus de trente ans que nous ſommes en ménage, & que j'ai eu des enfans de vous ! Une ſeule choſe m'étonne : c'eſt que cet impoſteur ſoit parvenu à pénétrer des ſecrets qui ne ſont connus que de vous & de moi.* Alors l'Empereur, après avoir défendu, ſous peine de mort, à l'impoſteur de ſe dire l'Empereur, ordonne à ſes Soldats de l'attacher à la queue d'un cheval, & de l'expoſer ainſi, ſans le tuer, à la vue du peuple. Enfin, après mille traitemens honteux, Jovinien, ſe voyant méconnu de ſa femme, de ſes enfans, de toute ſa Cour, va trouver un Hermite, qui logeoit non loin de ſon Palais. Arrivé à la porte de l'Hermite, il frappe : *Ouvrez, mon Père*, lui dit-il, *je ſuis l'Empereur Jovinien.* L'Hermite auſſitôt ouvre ſa fenêtre ; mais à peine a-t-il apperçu Jovinien, qu'il la referme bruſquement, en lui diſant : *Vas loin de moi, maudit, tu n'es pas l'Empereur, mais le Diable, ſous la forme d'un homme.* A ces terribles paroles, Jovinien tombe par terre, s'arrache les cheveux ; il ſe reſſouvient alors qu'il a dit autrefois dans ſon cœur qu'*il étoit un Dieu*, &, ſe frappant la poitrine, il prie humblement l'Hermite de rouvrir ſa fenêtre, confeſſe & déteſte ſon péché. Ce repentir ſincère, ce retour ſur lui-même lui fait trouver grace devant l'Hermite qui l'abſout, lui donne des habits, & le renvoie à ſon Palais, en l'aſſurant qu'il ſera reconnu & reçu de toute ſa Cour comme l'Empereur. A peine en effet eſt-il dans la Cour de ſon Palais, que tout le monde s'incline devant lui ; il monte à ſon appartement, d'où ſort un Officier, qui, dans le moment même, quittoit l'Empereur. Il voit Jovinien, & n'en croit point ſes yeux. Cet Officier rentre précipitamment dans l'appartement, & dit à l'Empereur & à l'Impératrice ce qu'il vient de voir. L'Empereur ordonne qu'on faſſe entrer Jovinien. *O Monſeigneur, je ne ſais lequel des deux*, dit l'Officier, *de vous, ou de cet homme, eſt l'Empereur ! — Puiſque cela eſt ainſi*, répond l'Empereur, *je vais découvrir la vérité.* Il prend Jovinien par la main, le fait aſſeoir près de lui ; appelle enſuite tous

les Officiers de ſa Cour avec l'Impératrice, & leur demande lequel des deux ils ont élu Empereur. Tous prennent à témoin le Ciel qu'il eſt impoſſible de le dire. Alors le faux Jovinien leur parle ainſi : *Mes amis, écoutez-moi : cet homme, que vous voyez, eſt votre Empereur & votre Maître ; mais, comme il s'eſt élevé contre Dieu, Dieu l'a humilié, à cauſe de ſon orgueil, & lui a ôté toute marque qui pût le faire reconnoître des hommes. Je ſuis ſon Ange-Gardien, qui ai pris ſoin de ſon Empire, pendant qu'il faiſoit pénitence. A préſent qu'il a reconnu ſa faute, & qu'il a ſatisfait à Dieu, obéiſſez-lui. Je vous recommande à Dieu.* A l'inſtant l'Ange diſparut, & laiſſa l'Empereur & toute ſa Cour dans l'admiration. L'Empereur devint humble, & jouit de la paix le reſte de ſa vie. — On peut juger par cette Hiſtoire de l'heureuſe ſimplicité des premiers temps.

JOURDAN de BLAVES [1], Roman, imprimé à Paris, & à Lyon.

[1] Du Cange, *Indice des Auteurs*, au-devant de ſon Gloſſaire Latin, pag. CXCIV, l'appelle JORDAIN DE BLAYE. Il eſt appelé JOURDAIN DE BLAIVES, au commencement & à la fin du Roman de *Miles & Amys*, dont il eſt parlé ci-après, à la fin de la lettre M. On y voit de plus que ce Roman a été tiré de celui de *Jourdain de Blaives* (que je crois la même choſe que *Blaye*) & qu'il avoit été traduit, de vers en proſe, par un Auteur qui ne ſe nomme point. (Préſident BOUHIER).

Le Livre de JOUVENCE [1], traitant de diverſes matières belliques, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir.

[1] Naudé l'a oublié dans ſa *Bibliothèque Polémique*, inſérée au ſecond Livre de ſon Traité *de Studio Militari*. J'en ai vu le Manuſcrit en vélin. C'eſt proprement un Traité de l'éducation d'un Gentilhomme. Il eſt diviſé en trois Parties. Le *Jouvencel*, c'eſt-à-dire, le jeune homme pour lequel il a été fait, étoit de la maiſon de Beuil. *Voyez* le Catalogue, imprimé en 1724, des Manuſcrits de Madame la Princeſſe, pag. 14. (M. DE LA MONNOYE).

JOSIAS *, Tragédie de Meſſer Philone, traduite d'Italien, en vers François, imprimée à Genève, *in*-4°. par François Perrin, 1556.

* Ce *Meſſer Philone*, qu'on ne connoît point d'ailleurs, *pourroit bien être*, ſuivant Beauchamps, dans ſes *Recherches ſur les Théâtres* (Premier âge du Théâtre François, pag. 26, Edition *in*-4°.) *Louis des Mazures*, qui ſe ſeroit caché ſous ce nom. En effet du Verdier lui attribue une Tragédie de *Joſias*, imprimée à Genève. Ajoutons que l'Imprimeur de Genève, qui publia *Joſias*, en 1556, eſt le même, qui, dix ans après, publia les Œuvres de Des Ma-

zures. Il y a une autre Edition de cette Tragédie, en 1583, ſans nom de lieu, ſous ce titre : *Josias, Tragédie de Meſſer Philone, vrai miroir des choſes advenues en notre temps.* Ce titre fait aſſez ſoupçonner les raiſons qui purent déterminer l'Auteur à cacher ſon vrai nom, & à ſuppoſer que ſa pièce n'étoit qu'une Traduction d'un Ouvrage Italien. — Voyez ci-après, à la lettre L, l'Article de Louis des Mazures, & la Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. II, pag. 52 & 53.

ISAIE le Triſte, fils de Triſtan de Léonnois, Roman, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet.

Exemples notables des JUGEMENS de Dieu, en la mort de pluſieurs, pour avoir abandonné l'Évangile, imprimé par Jean Saugrain, 1564. *Calvinique.*

Les grands & redoutables JUGEMENS & punition de Dieu, advenus au monde, principalement ſur les grands, à cauſe de leurs meffaits, contrevenant aux Commandemens de la Loi de Dieu : le tout mis en deux Livres, ſuivant la diſtinction des deux tables de ladite Loi ; imprimés à Morges, *in*-8°. par Jean le Preux, 1581. *Calvinique.*

L A C.

LACTANCE FIRMIAN *. Divines Inſtitutions, & autres Œuvres. Voyez RENÉ FAME [1], JEAN BRECHE, JEAN GARDET, ESTIENNE FORCADEL.

* *Lucius Celius Lactantius Firmianus*, célèbre Auteur Eccléſiaſtique du commencement du quatrième ſiècle. Baronius dit qu'il étoit Africain; d'autres, en plus grand nombre, prétendent qu'il étoit de *Fermo*, dans la Marche d'Ancone, d'où il prit le ſurnom de *Firmianus*. Il étudia la Rhétorique ſous Arnobe; &, ſuivant toutes les apparences, ſa principale occupation fut de ſe perfectionner dans l'Eloquence. Il y réuſſit. Son ſtyle eſt élégant & pur, quoique découſu & trop rempli de citations; mais il n'eſt pas de la même force dans le raiſonnement, & il n'établit pas avec autant d'avantage les dogmes de la Religion Chrétienne, qu'il attaque les erreurs du Paganiſme. L'Edition la plus complette de ſes Œuvres, eſt celle de Paris, 1748, 2 vol. *in*-4°. On doute que le *Traité de la mort des perſécuteurs*, que Baluze a le premier fait connoître au public, ſoit de lui; le Manuſcrit de cet Ouvrage en dit *Lucius Cæcilius* Auteur, que l'on prétend être un autre que Lactance. L'Abbé de Longuerue apporte en preuve la différence du ſtyle, qui eſt fort au-deſſous de celui de Lactance, & celui d'un Auteur outré & peu inſtruit. Il dit encore que ſi les Proteſtans ont tant fait valoir le Livre *de Mortibus perſecutorum*, c'eſt que tout le monde ſait qu'ils s'imaginoient voir dans la maladie de l'Empereur Galerius, perſécuteur de l'Egliſe, une image de la maladie de Louis XIV, qui les avoit chaſſés de France.

[1] De ſavans hommes croient que, vers l'an 320, Lactance étant venu par l'ordre de Conſtantin à Trèves, pour y être Précepteur de Criſpe, fils de l'Empereur, y mourut, dans cette fonction, l'an 326. Touchant René Fame, ſon Traducteur, voyez, en ſon rang, RENÉ FAME, à la lettre R, & la fin de la note ſur du Verdier, au mot CHARLES FONTAINE, Tom. III, pag. 299 & 300. (M. DE LA MONNOYE).

LAMBERT LI CORS (c'eſt-à-dire le Court) natif de Châteaudun, Prêtre, Écolier, ou Homme de robe longue, qui ſait les lettres: car ainſi faut-il interpréter le nom du Clerc qu'il prend. Cetui-ci tranſlatant les faits d'Alexandre le Grand, Roi de Macédoine, donna commencement au Roman d'Alexandre, où l'on trouve en un endroit,

*La * verté de l'histoir' ſi com li Roy la fit,* * vérité.

Un clers de Chasteaudun Lambert li Cors l'eſcrit,
Qui de Latin la trest, & en Romans la mit.

Avec lequel s'étant joint Alexandre de Paris [1], ils firent enſemblement le commencement du Roman d'Alexandre : car en un endroit de l'Œuvre il eſt dit,

Alexandre nos dit qui de Bernai fu neʒ,
E de Paris reſu ſes ſurnoms appeleʒ
*Qui cy à les ſiens vers * o les Lambert jeteʒ.* *avec.

Ce dernier vers me fait dire qu'ils ont été compagnons, & poſſible aſſociés en leur Jonglerie. Ces deux pourſuivirent les geſtes dudit Roi juſques à ſa mort : & leur Livre commence,

Qui vers de riche histoir' veut ſçavoir & oïr,
Por prendre bon exemple de proeſſe accueillir,
De conoistre raiſon, d'amer & de haïr,
De ſes amis garder & cherement tenir,
Des ennemis grever qu'on n'en puiſſe élargir,
De laidures venger & des bons faits merir,
*De haster quant * leus est & à terme s'offrir,* *lieu.
Oeʒ donc le premier bonnement à loiſir.
Ne l'orra guieres hom, qui ne doie plaiſir :
Ce est dou milleur Roy qui onq poist morir,
D'Alexandre je veuil l'histoire refraichir.

J'ai voulu tranſcrire ces vers du commencement de leur Œuvre, pour montrer que l'intention des Trouverres étoit d'animer les Seigneurs, & les encourager à la vertu, mais ſur-tout à la libéralité. Le teſtament dudit Roi, a été fait par Pierre de S. Cloot, ainſi qu'on peut deviner par ces vers mêlés audit teſtament.

Pierres de ſaint Cloot ſi trouve en l'eſcriture,
*Que mauneʒ est li arbre dont li fruits ne * meure.* *meurit.

[1] Du Verdier s'étant réſervé à parler d'Alexandre de Paris, lorſqu'il en ſeroit à Lambert li Cors, raſſemble ici les Articles que Fauchet a donnés ſéparément de ces deux Poëtes. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de Lambert li Cors, Tom. I, pag. 21. (M. de la Monnoye).

Alexandre de Bernay, dit *de Paris*, a fait de plus le Roman d'*Athys* & de *Prophylias*, & celui d'*Elène, mère de S. Martin, & Briſon*, & ce dernier, par le commandement de Louiſe, Dame de Créqui-Canaples. — Voyez le *Diſcours* de M. Galland aux Mém. de l'Académie des Inſcriptions, Tom. II, pag.

pag. 677. — Sur ce Poëme d'Alexandre, & ſur l'Auteur du même nom, voyez M. l'Evêque de la Ravalliere, *Poëſies du Roi de Navarre*, Tom. I, pag. 158 & ſuiv. (Préſident Bouhier).

LAMBERT DANEAU, de Gian ſur Loyre, a écrit les Sorciers, Dialogue très-utile & néceſſaire pour ce temps, auquel ſont traités & réſolus ſept points qui tombent en diſpute aujourd'hui ſur les Eriges & Sorciers: le premier, que ſignifie ce mot de Sorcier en notre langue Françoiſe: le ſecond, s'il y a des Sorciers au monde, & gens tels: le troiſième, ſur quelles choſes les Sorciers ont puiſſance: le quatrième, par quel moyen les Sorciers beſognent & empoiſonnent: le cinquième, quels paſſages & autorités condamnent les Sorciers, & de quelle peine ils ſont dignes: le ſixième, s'il eſt licite de s'aider des Sorciers en la maladie: le ſeptième, quel moyen il y a pour ſe pouvoir garder des Sorciers; imprimés *in*-8°. par Jacques Bourgeois, 1574. Remontrance ſur les jeux de ſort ou de haſard, & principalement de dez & de cartes: en laquelle, le premier inventeur deſdits jeux, & les maux infinis qui en adviennent, ſont déclarés; & y ſont traités dix points: le premier, s'il eſt permis à l'homme Chrétien de jouer: le ſecond, s'il eſt permis de jouer à l'argent pour embourſer: le troiſième, touchant les jeux publics & prix qui s'y font: le quatrième, de ceux qui jouent pour boire: le cinquième, qui ſont les jeux illicites: le ſixième, qui ſont les jeux de ſort & de haſard défendus: le ſeptième, que les jeux de haſard ſont condamnés par les Payens mêmes: le huitième, par les ſaints Pères anciens: le neuvième, par l'Écriture ſainte: le dixième, Réponſe aux objections de ceux qui maintiennent tels jeux. Ladite Remontrance imprimée *in*-8°. par ledit Jaques Bourgeois, 1575. Traité de l'Antechriſt, revu & augmenté en pluſieurs endroits, en cette Traduction Françoiſe, par l'avis de l'Auteur Lambert Daneau, qui l'a écrit en Latin, duquel il a été traduit en François, par J. F. S. M. imprimé à Genève, *in*-8°. chez Euſtace Vignon, 1577. Traité des danſes, auquel eſt amplement réſolue la queſtion; aſſavoir

s'il eſt permis aux Chrétiens de danſer, contient vingt chapitres; imprimé *in*-8°. par François Eſtienne, 1579. La Phyſique Françoiſe, comprenant treize Livres ou Traités, aſſavoir un d'Ariſtote, onze de ſaint Baſile, & un de Damaſcene; le Diſcours des choſes naturelles, tant céleſtes que terreſtres, ſelon que les Philoſophes les ont décrites, & les plus anciens Pères ou Docteurs les ont puis après conſidérées & mieux rapportées à leur vrai but; traduite de Grec en François, par Lambert Daneau; imprimée à Genève, *in*-8°. par Euſtace Vignon, 1581. Ledit Daneau a traduit de Grec en François, les trois Livres d'Héſiode, intitulés les Œuvres & les Jours; imprimés *in*-8°. par Antoine Chuppin, 1571 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. Lambert Daneau, Tom. II, pag. 21.

LANCELOT DE CARLE, Évêque de Riez, a mis en vers François, les Cantiques de la Bible, avec deux Hymnes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Adrian le Roy, 1560. & par Vaſcoſan, 1562. Exhortation ou Pareneſe en vers Héroïques, à Jean de Carle, ſon neveu, imprimée à Paris, *in*-8°. par Vaſcoſan, 1560. L'Eccléſiaſte de Salomon, paraphraſé en vers François; imprimé à Lyon, par Nicolas Edoard, 1561. Eloge ou Témoignage d'honneur, du feu Henri II, très-Chrétien, Roi de France, traduit du Latin de Pierre Paſchal, par ledit Lancelot de Carle; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1560. Lettre au Roi Charles IX, contenant les actions & propos de Monſieur de Guyſe, depuis ſa bleſſure juſques à ſon trépas; imprimée à Paris, par Jacques Kerver. Traité de l'expreſſe parole de Dieu, traduit du Latin de Staniſlaüs Hoſius, Évêque de Varme, en proſe Françoiſe, par le même de Carle; imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1562 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 22 & 23.

LANCELOT DUVŒSIN, Seigneur de la Popeliniere, a

écrit l'Hiſtoire des troubles & choſes mémorables, advenues tant en France, qu'en Flandres, & pays circonvoiſins, depuis l'an mil cinq cens ſoixante-deux, compris en quatorze Livres; avec les conſidérations ſur les guerres civiles des François; imprimée à la Rochelle, *in*-8°. & *in-fol.* & depuis à Paris, *in-fol.* par Jean Poupy, 1583. ſous le titre ſuivant, Hiſtoire de France, contenant les plus notables occurrences & choſes mémorables, advenues en ce Royaume de France & pays bas de Flandres, juſques à préſent, ſoit en paix, ſoit en guerre, tant pour le fait Séculier que Eccléſiaſtique, ſous le régne des Rois très-Chrétiens Henri & François II, Charles IX & Henri III, recueillie de divers Mémoires, inſtructions & harangues d'Ambaſſadeurs, négociations d'affaires, expéditions de guerres & autres avertiſſemens particuliers. Les trois Mondes, imprimés à Paris, *in*-4°. & *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1582: pour le ſujet de ces trois Livres, l'Auteur dit qu'il ne ſe faut arréter au titre, qui porte les trois Mondes: car il ſait & croit, dès le premier âge de connoiſſance, qu'il n'y en a qu'un: il parle ici en matelot & comme entre mariniers, leſquels ayant découvert ſi nouvelles terres de ſi grande étendue, tant chargées de divers peuples, pourvues de tant de ſortes de richeſſes, & d'exquiſes ſingularités de nature, ne les eſtimoient qu'un autre & nouveau Monde, qu'ils ont ainſi appelé pour le mieux différenteir du vieil, aſſez connu ſous le répartement de l'Europe, Afrique & l'Aſie. Il a traduit de l'Italien du Seigneur Bernardin Roque de Plaiſance, les Entrepriſes & Ruſes de guerres, & des fautes qui par fois ſurviennent ès progrès & exécution d'icelles, ou le vrai portrait d'un parfait Général d'Armée: le tout diviſé en cinq Livres; avec les ſommaires ſur chacune entrepriſe: & y ſont donnés les moyens de bien faire la guerre; ſoit pour façonner les ſoldats à la dévotion du Chef, pour aſſiéger ou défendre une place, pour bien régler, conduire & faire camper une armée: ſoit pour emporter l'avantage tant ès eſcarmouches, ſurpriſes, rencontres, que batailles aſſignées: le tout enrichi de ſi graves ſentences &

notables exemples anciens & modernes, que le Diſcours en eſt autant profitable que plaiſant; imprimé à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, 1571. L'Amiral de France, & par occaſion, de celui des autres Nations, tant vieilles que nouvelles, où eſt traité en ſeize chapitres, du lit naturel, forme, mouvement, & admirables effets de la Mer, ſelon que la pratique & lecture des anciens en ont pu apprendre à l'Auteur; avec un Avant-diſcours, pour montrer pourquoi l'Auteur écrit en François, plutôt qu'en autre langue: & que le devoir de bon patriote eſt d'enrichir, & faire connoître par beaux écrits, à tous les peuples, le langage de ſon pays naturel, par le ſieur de la Popeliniere; imprimé à Paris, *in*-8°. par Thomas Perier, 1584*.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Lancelot Voisin, Tom. II, pag. 23 & ſuiv.

L'ANTEAUME DE ROMIEU, Gentilhomme d'Arles, a traduit de Latin en vers François, le Pegme de Pierre Couſtau, contenant pluſieurs Emblêmes; avec les Narrations Philoſophiques en proſe, ſur iceux; imprimé avec figures, à Lyon, *in* 8°. par Macé Bonhomme, 1560. Voyez un Emblême qu'il y a ſur l'accord de Glaucus & Diomedes, par lequel eſt montré qu'il faut quelquefois acheter la paix:

Entre Glaucus & le fort Diomède
Etoit déjà le combat ordonné;
Mais ſur le point l'expédient remède,
De bon accord, fut par eux moyenné;
Car par Glaucus de bon cœur fut donné
Un Harnois d'or au vaillant Diomède,
Lequel auſſi courtoiſement lui cède
Le ſien d'airain, en tous points beaucoup moindre,
Pour quelque prix, tant ſoit grand, ou excède,
Se fault par paix aux ennemis conjoindre.

En la Narration Philoſophique dudit Emblême:

lequel Glaucus, encore qu'il n'eut faute de bon cœur & hardieſſe, laquelle incite communément les grands eſprits à combattre; toutefois il eſtima être convenable à ſa dignité & non abhorrent

de l'art militaire, s'il parlementoit de la paix avec ſon ennemi; même avec conditions iniques. Pourtant, comme dit Homere, hardiment il changea avec Diomedes, armes d'or pour armes de bronze, & les cent parts aux neuf; & par ce bel otage fit la paix avec ſon ennemi. Car, outre que tout événement de guerre eſt incertain, la bataille apporte un autre dommage avec ſoi, que ſouvent les vainqueurs ont la victoire avec grandes pertes. Donc ſagement admoneſtent ceux, qui, des deux moyens de contention, deſquels l'un ſe fait par diſpute, l'autre par force, diſent qu'il ne faut jamais uſer du dernier, ſinon quand il n'y a plus d'eſpoir de pratiquer le premier. Car les anciens ont eſtimé qu'il ne falloit jamais entreprendre guerre, ſinon pour avoir paix: pour laquelle un homme magnanime ne doit refuſer de ſe mettre en haſard de défenſe. D'où vient qu'ils appeloient Force, Vertu bataillante pour l'équité *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Lanteosme de Romieu, Tom. II, pag. 26.

LAURENS DE BOURG, Lyonnois, a écrit Elégie, contenant les misères & calamités advenues à la Cité de Lyon, durant les guerres civiles; imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, 1569 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 28.

LAURENS L'ESPRIT. Le Paſſetemps de la fortune des Dez, inventé par Laurens l'Eſprit, Italien; & tranſlaté en François; imprimé à Paris & à Lyon, *in*-4°. par diverſes fois *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 29.

LAURENT DE LA GRAVIERE a traduit de Latin, les première, ſeconde, troiſième, quatrième & ſixième Eclogue de Frère Baptiſte Mantuan, de l'Ordre des Carmes: la première traitant de l'honnête amour & heureuſe iſſue d'icelui: la ſeconde, de l'amour folle & enragée: la troiſième, de la malheureuſe

iſſue d'amour folle : la quatrième, de la nature des femmes : & la ſixième, de la différence d'entre les Ruſtiques & les Citoyens ; avec pluſieurs Epigrammes & autres compoſitions Françoiſes, à l'imitation d'aucuns Poëtes Latins ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal, 1558 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot LAURENT DE LA GRAVIERE, Tom. II, pag. 28 & 29.

LAURENS [1] JOUBERT, Médecin ordinaire du Roi & du Roi de Navarre, Chancelier & Docteur Régent en l'Univerſité de Montpellier, a écrit Traité des cauſes du Ris [2] & tous ſes accidens, contenant vingt-ſept chapitres & une récapitulation ; traduit de ſon Latin, par lui-même, lorſqu'il demeuroit & pratiquoit la médecine, en la ville de Montbriſon, Capitale du pays de Foreſt ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1560. Second & troiſième Livre du Ris, contenant ſon eſſence, ſes cauſes & merveilleux effets, curieuſement recherchés, raiſonnés & obſervés : le ſecond eſt de ſept chapitres, & le troiſième de ſeize ; imprimé à Paris avec le premier, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1579. Dialogue ſur la Calcographie Françoiſe, avec annotations ſur ſon Ortographie, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1579. Erreurs populaires au fait de la médecine & régime de la ſanté ; contenant cinq Livres diviſés par chapitres, & imprimés à Bordeaux, *in*-8°. par Simon Millanges, 1578. Seconde partie des Erreurs populaires, & propos vulgaires, touchant la médecine & le régime de ſanté, réfutés ou repliqués ; avec deux catalogues de pluſieurs autres Erreurs ou propos vulgaires, qui n'ont été mentionnés en la première & ſeconde édition de la première partie. Item deux Paradoxes du même Joubert ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1580. La Pharmacopée de M. Laurens Joubert, &c. avec les Annotations de Jean Paul Zangmaiſtre, miſes au marge ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Antoine de Harſy, 1581. Traité des Arcbuſades, contenant la vraie eſſence du mal, & ſa vraie curation, par certaines & méthodiques indications ; avec l'ex-

Digitized by Google

plication de divers Problêmes touchant cette matière : plus un Diſcours en forme d'Épître, touchant la curation des Arcbuſades. Epitome de la Thérapeutique des Arcbuſades. Traité des brûlures. Le Régime des bleſſés : le tout imprimé en un volume, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1574. Sentences de deux belles queſtions, ſur la curation des arcbuſades & autres plaies : la première, s'il eſt poſſible de guérir une arcbuſade avec de l'eau ſimple & froide : & la ſeconde de la décoction célébrée en Languedoc, pour toutes plaies & ulcères ; imprimées à Genève, *in*-8°. par Jacob Stœr, 1577. Queſtion des huiles, traitée problêmatiquement. Item Cenſure de quelques opinions touchant la décoction pour les arcbuſades ; imprimée par Jacob Stœr, 1578. Traité de la Peſte ; plus une queſtion de la Paralyſie ; imprimé *in*-8°. par Jean Lertout. Il a traduit l'Hiſtoire entière des Poiſſons, diviſée en deux parties, dont la première contient dix-huit Livres, compoſée premièrement en Latin ; par Maître Guillaume Rondelet, Docteur Régent en Médecine, en l'Univerſité de Montpellier ; & traduite en François par ledit Joubert ; imprimée avec leurs pourtraits après le naturel, à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme, 1558. La Chirurgie de Guy de Cauliac, Médecin trés-fameux de l'Univerſité de Montpellier, compoſée l'an de grace 1563 ; reſtituée nouvellement à ſa dignité, par ledit Joubert, lequel, outre ſa nouvelle Traduction, a mis pluſieurs belles Annotations en marge ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Eſtienne Michel, 1579. Les Œuvres Latines dudit Joubert, ont été imprimées, en un volume, *in-fol.* à Lyon, par Eſtienne Michel.

[1] Quelques-uns de nos Anciens ont écrit LAURENS & FLORENS, au lieu de LAURENT & FLORENT ; perſuadés que c'étoit ainſi qu'il falloit écrire, puiſqu'au féminin, ce n'étoit ni LAURENTE, ni FLORENTE qu'on diſoit ; mais LAURENCE & FLORENCE. Il y a long-temps néanmoins que l'uſage eſt pour LAURENT. (M. DE LA MONNOYE).

[2] A l'égard du *Traité du Ris*, que du Verdier croit avoir été originairement compoſé en Latin par Joubert, & de Latin traduit enſuite par lui-même, en François, il faut s'en tenir à ce qu'en a écrit La Croix du Maine,

mieux inſtruit là-deſſus que du Verdier. —Voy. aux mots JEAN MARQUIS, JEAN-PAUL ZANGMAISTRE & LOUIS PAPON. Voy. auſſi LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 29 & ſuiv. (*idem*).

LAURENS DES MONS a écrit en proſe Françoiſe, Remontrance à une Religieuſe, ſur le débauchement de pluſieurs abuſées, par les nouveaux Evangéliques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Thomas Richard, 1552. Il a écrit auſſi en vers, Lamentation de l'Égliſe, ſur le déſaſtre & merveilleux excès des ennemis de notre Foi Catholique; imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas Richard, 1553.

LAURENS DES MOULINS a compoſé en rime, le Catholicon des maladviſés, autrement dit le Cymetière des malheureux; imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet, 1534. Epitaphe d'Anne Ducheſſe de Bretagne, Roine de France; imprimée à Paris *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 31 & ſuiv.

LAURENS DE PREMIER-FAICT a tranſlaté en vieil langage François, le Décaméron de Boccace, autrement dit les cent Nouvelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1534. Il avoit été imprimé auparavant *in-fol.* Les Offices de Cicero, imprimés à Lyon, par Pierre Mareſchal, 1536. Quelques Épîtres & autres Opuſcules de Sénèque, imprimés à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, ſans date *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot LAURENT DE PREMIER, Tom. II, pag. 32 & 33.

LAURENS RUSÉ. La Mareſchalerie *, contenant cent quatre-vingt chapitres, traduite du Latin de Laurens Ruſé, en laquelle ſont contenus remèdes très-ſinguliers, contre les maladies des chevaux; avec figures de mors, pour ſubvenir à tous vices de bouche qu'auroit le cheval. Item un Traité des ſignes des chevaux, enſeignant à les choiſir, tant pour être étalons, que pour s'en ſervir à la guerre & ailleurs; avec autre Traité de Remèdes

remèdes pour pluſieurs maladies des chevaux ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1560.

[1] C'eſt une Traduction Anonyme du Livre Latin, que Chrétien Vechel imprima, l'an 1531, à Paris, *in-fol.* ſous le titre d'*Hippiatria, ſive Mareſcalia*, plus de deux cens ans après la compoſition de l'Original. Son Auteur, *Lorenzo Ruſio*, que je trouve auſſi nommé *Ruſſio*, & même *Ronzino*, natif d'Orviète, le dédia, vers l'an 1320, au Cardinal Néapoléon des Urſins, mort l'an 1347. Il y en a une verſion Italienne, imprimée à Veniſe, 1543. La Traduction Françoiſe, ici rapportée, a été retouchée d'après l'ancienne, faite peu de temps après l'Original, & de laquelle on voit des Manuſcrits. (M. DE LA MONNOYE).

LAURENS SURIUS *, Chartreux, a écrit en Latin, en ſix grands Tomes, l'Hiſtoire de la vie, mort, paſſion & miracles des Saints, deſquels principalement l'Égliſe Catholique fait Fête & Mémoire par toute la Chrétienté, ès douze mois de l'an, les vies de la plûpart deſquels ont été traduites en François, par pluſieurs, & imprimées à Paris, *in-fol.* chez Nicolas Cheſneau. Hiſtoire ** ou Commentaires de toutes choſes mémorables, advenues depuis ſoixante-dix ans en çà, par toutes les parties du monde ; tant au fait Séculier que Eccléſiaſtique, compoſés premièrement en Latin, par Laurens Surius, & mis en François, par Jaques Eſtourneau ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1573.

* Il naquit, l'an 1522, à Lubec, fit ſes études à Cologne, & prit l'habit Religieux, dans la Chartreuſe de cette Ville, en 1542, & y mourut le 23 Mai 1578, âgé de cinquante-ſix ans. Il étoit ſavant, très-laborieux ; mais il manquoit abſolument de critique, & adoptoit les Fables les plus abſurdes. On a une Edition des *Vies des Saints* qu'il a compoſées, en 7 vol. *in-fol.* Cologne, 1618 ; un *Recueil des Conciles*, en 4 vol. *in-fol.* — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVIII.

** L'Hiſtoire, dont parle ici du Verdier, compoſée en Latin, par Surius, & publiée, pour la première fois, en 1566, à Louvain, ſous ce titre : *Commentarius rerum in orbe geſtarum, ab anno Salutis 1500 uſque ad annum 1566*, avoit été entrepriſe par cet Auteur, pour réfuter celle de Sléidan ; mais, avec toute la bonne foi que lui attribue M. de Thou, il avoit, comme je viens de le dire, peu de critique & de jugement. On prétend que ſes Supérieurs même le forcèrent de diſcontinuer ſon travail. (Voy. *Elog.* de Teiſſier,

Tom. III, pag. 152.) Les Ecrivains Proteſtans ont accablé Surius des injures les plus groſſières. On les trouvera preſque toutes raſſemblées, dans une note du *Dictionnaire* de Proſper Marchand, ſur l'Article de Louis de Bourbon, Prince de Conty (Tom. I, pag. 128). L'Hiſtoire, compoſée par Surius, n'en fut pas moins traduite en François. Comme elle ne s'étendoit que juſqu'en 1566, Jacques Eſtourneau, qui la traduiſit, y ajouta un Supplément juſqu'en 1570, & la publia à Paris, *in-fol.* en 1571; ainſi l'Edition, citée par du Verdier, n'eſt pas la première. Ghilini (*Theatr. d'Uom. Lett.* Tom. II, pag. 185) s'eſt trompé, en diſant que Surius mourut à cinquante-deux ans; il en avoit cinquante-ſix, s'étant fait Chartreux à vingt, &, ſelon Ghilini même, ayant vécu trente-ſix ans dans cet Ordre.

LAURENS [1] VALLE, Poëte & Orateur Romain *. De la fauſſe Donation de Conſtantin, contenant cinq chapitres; Livre mis de Latin en François, par Tranſlateur incertain; imprimé *in*-8°. ſans date & nom de lieu ni d'Imprimeur. Les menus Propos fabuleux de Laurens Valle, envoyés à ſon ſingulier ami, Arnauld de Fovelle, leſquels ſont moraliſés ſur les inconſtances des gens du monde; mis auſſi du Latin en François, par autre Tranſlateur incertain; imprimé à Paris, *in*-8°. à l'Eſcu de France.

[1] Du Verdier donne la qualité de *Poëte* à Laurent Valle, dont nous n'avons qu'une ſeule petite Epigramme de quatre vers Latins, ſur l'invention de l'Imprimerie; encore doute-t-on qu'ils ſoient de lui. Les Fables, qu'il a traduites du Grec de Planudès, ne ſont qu'au nombre de trente-trois. Il les envoya de Gayette, le premier jour de Mai 1438, à un Eſpagnol, nommé *Arnoldo Fovelleda*. Elles ne ſont point dans le Recueil *in-fol* de ſes Œuvres, imprimées à Baſle, 1543, non plus que ſon *Hiſtoire de Ferdinand, Infant de Caſtille, Roi d'Arragon*. (M. de la Monnoye).

* Laurent Valle étoit de Rome, ſuivant le *Supplément de la Bibl. Latine du moyen-âge* de Fabricius. *Patriâ Romanus, Patricius & Canonicus S. Joannis Lateranenſis*, & on y lit qu'il étoit né en 1415, & qu'il mourut en 1465. Ce fut à Rome, & il fut enterré à S. Jean de Latran. Il contribua beaucoup à renouveler la beauté de la langue Latine, & fut l'un des premiers qui osèrent mépriſer ouvertement les ſubtilités barbares d'Ariſtote. Son talent, pour enſeigner les Belles Lettres, le fit rechercher avec empreſſement, dans les plus célèbres villes d'Italie. Sa liberté de penſer ſur la plupart des prétentions de la Cour de Rome, & ſur les points de doctrine, qui ſéparoient alors les Proteſtans des Catholiques, fit qu'il eut toujours beſoin de protections puiſſantes pour ſe ſouſtraire aux recherches de l'Inquiſition. Je ne ſais en quelle année il publia

Digitized by Google

ſa Diſſertation, où il prouve la *fauſſeté de la prétendue donation de Conſtantin aux Papes*; mais je ſais qu'il en parut une Edition à Baſle, en 1566. Elle avoit déjà paru dans le Recueil de ſes Œuvres, publié à Baſle, en 1540 & 1543, & auparavant dans le Recueil, intitulé *Faſciculus rerum expetendarum ac fugiendarum* (Edit. 1538, fol. 64.) avec une Préface d'Ulric Hutten, pleine d'emportement contre les Papes. Elle a été auſſi inſérée, avec la même Préface, dans le Recueil de Schardius, *de Imperiali Juriſdictione & Poteſtate Eccleſiaſticâ*, publié à Baſle, en 1557.

LAURENS VIDEL a écrit [1] Déclaration des abus, ignorance & ſéditions de Michel Noſtradamus; imprimée en Avignon, *in*-8°. par Pierre Roux.

[1] Naudé, Chap. 16 de ſon *Apologie des grands hommes ſoupçonnés de Magie*, n'auroit pas manqué, dans l'endroit où il parle contre Noſtradamus, de citer ce LAURENT VIDEL, s'il l'avoit connu. (M. DE LA MONNOYE).

LAURE, iſſue de l'illuſtre famille de Sade, Gentilleſemme d'Avignon, tant célèbrée par François Pétrarque, Poëte Tuſcan, & par aucuns Poëtes Provençaux, fleuriſſoit en Avignon, environ l'an 1341, pour laquelle ils ont rendu leur mémoire immortelle & recommandable: car le nom de cette Dame Laure, a été tellement illuſtré par Pétrarque, qu'il ſemble qu'elle ſoit encore vivante: fut appriſe aux bonnes lettres par la curioſité & & induſtrie de Phanette des Gantelmes, ſa tante, Dame de Romanin, qui ſe tenoit de ce temps en Avignon, qui étoit auſſi une noble Dame. Ces deux Dames étoient humbles en leur parler, ſages en leurs œuvres, honnêtes en converſation, floriſſantes & accomplies en toutes vertus, admirables en bonnes mœurs & forme élégante, & tant bien nourries, que chacun étoit convoiteux de leur amour; toutes deux romanſoient promptement, en toute ſorte de rime Provençale, les Œuvres deſquelles rendent ample témoignage de leur doctrine: & tout ainſi que par le paſſé Stéphanette, Comteſſe de Provence, Adalazie, Vicomteſſe d'Avignon, & autres Dames illuſtres de Provence, eſtimées en ſavoir; ainſi étoient ces deux Dames en Provence, dont la renommée étoit épandue par tout le pays, tellement qu'on ne parloit que de leur ſavoir. Elles étoient

accompagnées de Jeanne, Dame des Baulx, Huguette de Forcalquier, Dame de Trects : Briande d'Agoult, Comteſſe de la Lune: Mabile de Villeneufve, Dame de Vence: Beatrix d'Agoult, Dame de Sault: Yſoarde de Roquefueilh, Dame d'Anſoys: Anne, Vicomteſſe de Tallard: Blanche de Flaſſans, ſurnommée Blankaflour: Doulce de Monſtiers, Dame de Clumane: Antonette de Cadenet, Dame de Lambeſc: Magdalene de Sallon, Dame dudit lieu: Rixende de Puyverd, Dame de Trans: & pluſieurs autres Dames illuſtres & généreuſes de Provence, qui floriſſoient de ce temps, en Avignon, lorſque la Cour Romaine y réſidoit, qui s'adonnoient à l'étude des lettres, tenant Cour d'amour ouverte, & y définiſſoient les queſtions d'amour qui y étoient propoſées, & envoyées; au moyen deſquelles, & de leurs belles & glorieuſes Œuvres, leur renommée s'épandit par tout, juſques en France, en Italie, & Eſpagne, & Bertrand de Allamanon, Bertrand de Borme, Bertrand du Puget, Roſtang d'Entrecaſteaulx, Bertrand Feraud, Olivier de Lorgues, de Dons d'Iſtre, Peyre de Soliers, Jean de Lauris, Iſnard de Demandolz, Bertrand de Caſtillon, & une infinité d'autres Poëtes Provençaux, ont écrit de gros volumes de Chanſons, & de beaux & plaiſans Romans, en langue Provençale, à leur honneur & louanges. Guillen & Pierre Balbz & Loys de Laſcaris, les Comtes de Vintimille, de Tende & de la Brigue, Perſonnages de grand renom, étant venus de ce temps, en Avignon, viſiter Innocent VI du nom, Pape, furent ouir les définitions & ſentences d'amour prononcées par ces Dames, leſquels émerveillés & ravis de leurs beautés & ſavoir, furent ſurpris de leur amour; mais peu de temps après trépaſsèrent en Avignon, du temps d'une grande peſte, qui dura trois ans, laquelle pluſieurs nommèrent *Lou flagel mortal de Dieu*, pour les uſures, rapines & malédictions qui y régnoient, qui fut environ l'an 1348 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot LAURE, Tom. II, pag. 26 & ſuiv.

LAZARE DE BAYF, Maître des Requêtes du Roi Fran-

Digitized by Google

çois I de ce nom, a traduit de Grec en rime Françoiſe, ligne pour ligne, ou vers pour vers, en faveur & commodité des Amateurs de l'une & l'autre langue; la Tragédie de Sophocles, intitulée Electra, contenant la vengeance de l'inhumaine mort d'Agamemnon, Roi de Mycenes; faite par ſa femme Clytemneſtra & ſon adultère Egyſtus; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Roffet, 1537. Premier il mit la main à la Traduction des vies de Plutarque, & en fit les quatre premières, qui ſont en la Librairie Royale de Fontainebleau. En l'endroit de la Tragédie où Oreſtes tue Clytemneſtra, pour dénoter la vengeance que le ſang répandu crie contre les meurtriers, un chorus dit ainſi:

Ceux qui ſont ſoubs la terre
Aux vivans ſont la guerre,
Car les morts, des meurtriers veulent le ſang avoir,
Un chacun de cela peut exemple icy voir.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Lazare de Baif, Tom. II, pag. 33 & ſuiv.

LEGER BONTEMPS, Religieux de ſaint Benigne à Dijon, a écrit [1] la Vérité de la Foi Chrétienne, contenant douze proteſtations ſuivant l'ordre des douze articles d'icelle, imprimée à Rouen, *in*-16. par Jean du Gord. Conſolatoire des affligés, imprimé à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, 1555. Le Miroir de parfaite beauté, contenant cinq Méditations ſur la ſalutation Angélique; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Guillard, 1557. Narration contre la vanité & abus d'aucuns, pluſque trop fondés en l'Aſtrologie judiciaire & devinereſſe, & de ceux qui y croyent trop de léger; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1558 L'Adreſſe de vertu, en laquelle ſont contenus pluſieurs beaux exhortemens à bien & vertueuſement vivre & contemner les vanités du monde; traduite du Latin de ſaint Euchaire, Évêque de Lyon; imprimée par Jean Saugrain, 1558. Les Principes & premiers Elémens de la Foi Chrétienne, contenant ſept méditations ſur l'Oraiſon Dominicale; cinq autres ſur la Salutation Angélique, & douze proteſtations ſur les douze

articles de la Foi; imprimés à Lyon, *in* 16. par Benoiſt Rigaud, 1558. Réponſe aux objections & points principaux de ceux qui ſe diſent vouloir réformer l'Égliſe, recueillie en partie d'une Épître d'Eraſme de Roterdam, par lui écrite au peuple de la baſſe Allemagne; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1562. La Règle des Chrétiens, contenant les doctrines & enſeignemens que les Curés & Vicaires doivent, ſelon le devoir des bons Paſteurs, faire en leurs Prônes & ailleurs, à tous leurs paroiſſiens: ce que les peres, meres, maîtres & maîtreſſes, & tous ceux qui ont charge principalement de la jeuneſſe, ſont tenus ſelon Dieu, faire à tous ceux deſquels ils ont charge & conduite, pour l'obſervation des Commandemens de Dieu; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. De l'Autorité & puiſſance du Pape, Vicaire de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; contre ceux, qui, par moquerie, appellent les bons Chrétiens, Papiſtes; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1562.

[1] Claude Mignault (*Claudius Minos*) dans la Préface de ſes *Commentaires ſur les Emblêmes d'Alciat*, dit naïvement que, ſon indigence le mettant hors d'état d'acheter les Livres néceſſaires pour l'intelligence de ces Emblêmes, il avoit recours à ce bon & ſavant Religieux, qui lui en expliquoit toutes les difficultés: *Sciſcitabar ex Leodegario Agathochronio* (il le nomme ainſi à la Grecque) *Benedictino Divionenſi, homine verè pio, & in Hebraâ, Græcâ, Latinâque linguâ non mediocriter verſato, undè mihi omnes nodi & ſcrupi diſſolvi poſſent.* Paul Colomiès, dans ſa *Gallia Orientalis*, pag. 26, a cité cet endroit. (M. DE LA MONNOYE).

LEON BAPTISTE ALBERT *. La Déiphire du Seigneur Léon Baptiſte Albert, Florentin, qui enſeigne d'éviter Amour mal commencé, miſe d'Italien en François; imprimée à Paris, & à Lyon, *in*-16. Latin-François.

* Ce célèbre Mathématicien de Florence, vivant au ſeizième ſiècle, a écrit dix Livres ſur l'Architecture, ſi eſtimés, qu'on les regarde comme l'un des meilleurs Ouvrages qui aient été faits depuis Vitruve. Il a auſſi donné trois Livres ſur la Peinture. Politien, Lett. 7 du Liv. X, & Paul Jove ont fait ſon éloge. Son ſurnom étoit *Alberti de Albertis*. Il mourut à la fin de 1484.

Digitized by Google

LEON [1] HEBRIEU *. Philoſophie d'amour. Voyez DENYS SAUVAGE, PONTUS DE TYARD.

[1] Il étoit Médecin, fils du fameux Juif Portugais *Iſaac Abarbanel*, & a été nommé, par cette raiſon, *Meſtre Léon Abarbanel*, dans le titre de ſa Traduction Eſpagnole de ſa *Philoſophie d'Amour*, *in*-4°. à Veniſe, 1568. Ce Livre, plein de ſpéculations cabaliſtiques, fut imprimé, pour la première fois, en 1545, *in*-8°. chez les Manuces. Le titre porte que l'Auteur ſe fit Chrétien, & la Préface, qu'il étoit mort, avant que le Livre fût imprimé. Les deux Traductions Françoiſes qu'en firent Pontus de Tyard & Denis Sauvage, furent imprimées en même temps & dans la même Ville, ſavoir, à Lyon, 1551, celle de Pontus de Tyard, chez Jean de Tournes, & celle de Denis Sauvage, chez Guillaume Rouillé. (M. DE LA MONNOYE).

* Il écrivit en Italien ſes *Dialogues d'Amour*; car c'eſt ainſi qu'il intitule l'Ouvrage que du Verdier nomme *la Philoſophie d'Amour, Dialogi d'Amore.* M. de la Monnoye n'a pas connu la première Edition de cet Ouvrage, qui fut publié à Rome, en 1535, *in*-4°. & enſuite à Veniſe, chez Alde, en 1541, *in*-8°. Ces Editions ſont très-rares. Il y a deux Traductions Eſpagnoles, l'une, dont parle du Verdier, en 1568, par Jean Coſta, d'Aragon, qui enſeignoit la Rhétorique à Salamanque; l'autre, en 1584, par Charles Monteſa. (Voyez *Nic. Ant. Biblioth. Hiſp. nova*, Tom. I, pag. 181 & 517). Il y en a auſſi une verſion Latine, par J. Ch. Saracenus, imprimée à Veniſe, en 1564, *in*-8°. & dans le *Recueil des Ecrivains Cabaliſtiques* de Piſtorius (Tom. I, pag. 331).

LEON LADULFI, Champenois, a écrit Propos ruſtiques & Diſcours facécieux & de ſingulière récréation; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1554. Les Baliverneries d'Eutrapel, Livre facécieux, imprimées à Paris, par Guillaume Nyverd, & depuis à Lyon, *in*-16. par Pierre de Tours, 1549 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 35.

LEON TRIPPAUT, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial d'Orléans, a écrit Dictionnaire François-Grec, imprimé à Orléans, *in*-8°. par Eloy Gibier, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 36.

LEONARD ARETIN *. Voyez Claude Grivel, Jean le Vesgue.

* Le vrai nom de famille de Léonard étoit *Bruni* ; il eut le ſurnom d'*Arétin*, d'Arezzo, Ville de Toſcane, où il naquit en 1370, & qu'il préféra à celui de *Bruni*, alors très-obſcur. Il fit de bonnes études à Florence, à la ſuite deſquelles le Poge, Secrétaire Apoſtolique du Pape Innocent VII, plein d'amitié & d'eſtime pour Léonard Aretin, obtint du Pape qu'il ſeroit ſon Collégue dans cette charge, qu'il exerça encore ſous les trois Pontificats ſuivans, ce qui ne l'empêcha pas de ſe marier avec une jeune Florentine, dont il eut un fils, qui lui ſurvécut. On trouve dans le troiſième Livre du Recueil de ſes Lettres, ce qu'il écrivit au Poge à ce ſujet ; ſur la dépenſe que ce mariage lui occaſionna, & ſur les plaiſirs qu'il y trouva, qui y ſont décrits avec une liberté cynique. Sous le Pontificat de Jean XXIII, *Léonard* quitta ſa charge de Secrétaire Apoſtolique, pour venir exercer celle de Secrétaire de la République de Florence, à laquelle il avoit été nommé, & qu'il conſerva juſqu'à la fin de ſa vie. Lorſqu'il ſe mit à écrire l'*Hiſtoire de Florence*, il reçut le droit de Bourgeoiſie, pour lui, & pour ſes deſcendans. Il en jouit pendant vingt ans environ, avec beaucoup de conſidération de la part de ſes Concitoyens. Il mourut à Florence, en 1444. Ses funérailles ſolennelles furent faites aux dépens de la République. On le porta au tombeau, couronné de laurier, avec ſon *Hiſtoire de Florence* entre les mains. On voit ſa ſtatue dans l'Egliſe de ſainte Croix, où il eſt enterré. Il écrivit aſſez élégamment en Latin & en Italien, & il contribua à rétablir la langue Grecque dans ſa pureté. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLI.

LEONARD BOTAL *. Traité de la manière de ſaigner, ſcarifier & appliquer les ſangſues, très-utile à tous Barbiers & Chirurgiens, tiré & traduit des Œuvres de M. Leonard Botal, Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi ; imprimé à Lyon, par Jean Huguetan.

* Il naquit, dans le ſeizième ſiècle, à Aſti, dans le Milanois ; fut Médecin de François, Duc d'Alençon, & enſuite de Henri III. Il introduiſit à Paris la pratique de la fréquente ſaignée, dont il établit l'utilité dans ſon Livre, qui a pour titre *de Curatione per ſanguinis miſſionem* ; remède facile, dont l'uſage eſt peut-être trop général.

LEONARD FIORAVANTI. Miroir univerſel des Arts & Sciences en général, de Léonard Fioravanti, Boulognois, Docteur en médecine ; diviſé en trois Livres : au premier eſt traité de tous les Arts libéraux & méchaniques, & ſe montrent

tous

Digitized by Google

tous les Secrets qui ſont en iceux de plus grande importance : au ſecond, de diverſes Sciences, Hiſtoires & contemplations des Philoſophes anciens : au troiſième, ſont contenus pluſieurs Secrets & notables Inventions; traduit d'Italien par Gab. Chapuis; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1584 *.

* L'Auteur vivoit en 1564, temps auquel ſon *Specchio* fut imprimé à Veniſe, *in*-8°.

LEONARD FOUSCHS. Receptes & Remède contre la peſte, traduites du Latin de Léonard Fouſchs, par l'Amateur de ſanté publique; imprimées à Paris, *in*-16. par Michel Buffet, 1580. Le Tréſor de Médecine, tant théorique que pratique; contenant deux Traités par chapitres, compoſé par M. Léonard Fouſchs & Jean Goy, Médecins ordinaires de l'Empereur Charles V, & du très-Chrétien Roi de France, François I de ce nom : Œuvre fort ſingulier pour le ſecours du corps humain; imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Nicolas Pelletier, 1560. L'Hiſtoire des Plantes. Voyez ELOY MAIGNAN, GUILLAUME GUEROULT.

LEONARD JANIER, Curé de ſaint Eſtienne de Furan, en Foreſt, a écrit Sermon du Jugement final, univerſel & général de Jeſus-Chriſt, colligé des Oracles Prophètiques, Sermons Évangéliques, Épîtres Apoſtoliques, propres & pures Sentences des ſaints Docteurs Grecs & Latins; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Merant, 1567. Probation des ſaints Sacremens de l'Égliſe Catholique & Romaine, inſtitués par Jeſus-Chriſt notre Sauveur; avec un Diſcours des Prônes & Exhortations; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1577. Sermons Évangéliques & Apoſtoliques ſur les Dimanches & Fêtes Solennelles de toute l'année; où ſont contenues pluſieurs belles Sentences tirées de la ſainte Écriture, Tome premier, depuis l'Avent, juſques à la Pentecôte; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1571. Second Tome de Sermons, à ſavoir depuis la Pentecôte, juſques à l'Avent, imprimé de même.

LEONARD VAIR. Trois Livres des charmes, ſorcelages, ou enchantemens, eſquels toutes les eſpèces & cauſes des charmes ſont méthodiquement expliquées, ſelon l'opinion tant des Philoſophes que des Théologiens; avec les vrais contrepoiſons pour rabattre les impoſtures & illuſions des Démons; & par même moyen les vaines bourdes qu'on met en avant, touchant les cauſes de la puiſſance des ſorcelleries, y ſont clairement réfutées; faits en Latin par Leonard Vair, Eſpagnol, Docteur en Théologie, & mis en François par Julian Baudon, Angevin; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1583. Voyez JULIEN BAUDON.

LEONARD DE LA VILLE, Charrolois, Écrivain, a écrit Complainte & Cérémonie de l'Égliſe, à ſon époux Jeſus-Chriſt, contre les Hérétiques & Turcs, ſur *Da pacem Domine, in diebus noſtris.* Enſemble une Déploration de la France, à Jeſus-Chriſt, ſur le Pſalme, *Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam*; imprimée à Lyon, *in*-8°. par François Didier, 1567. Traité de la Prédeſtination, contre Calvin, imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Didier. Dacrygélaſie ſpirituelle, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1572 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 57.

LEVINUS LEMNIUS [1]. Les occultes Merveilles & Secrets de nature; avec pluſieurs Enſeignemens des choſes diverſes tant par raiſon probable, que par conjecture artificielle; expoſées en deux Livres Latins, par Levin Lemne, Médecin Zirizéen, & traduits en François, par Jaques Gohory; imprimées à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1574.

[1] Il naquit à Xiriczée, en Zélande, l'an 1505. Jaques Gohori & Antoine du Pinet, ayant, à l'inſçu l'un de l'autre, traduit ſes deux premiers Livres *de occultis Naturæ miraculis*, chacun d'eux, à l'inſçu l'un de l'autre auſſi, publia, en 1567, ſa Traduction: Gohori, chez Pierre du Pré à Paris; du Pinet, à Lyon, chez un Libraire, que La Croix du Maine n'a pas nommé, & que je crois être *Gabriel Cotier*. La nouvelle Edition de l'Ouvrage de Levinus

Digitized by Google

Lemnius, augmentée de deux Livres, parut enſuite, l'an 1571, à Gandin, *in*-8°. —Levinus Lemnius exerça la Médecine avec ſuccès. Après la mort de ſa femme, il ſe fit Prêtre, & eut un Canonicat à Ziriczée. On place ſa mort en 1568, ce qui peut être douteux, attendu que Guillaume Lemnius ſon fils, auſſi Médecin, périt cette année-là avec ſon maître Eric XIV du nom, Roi de Suède, détrôné & mis à mort par Jean, Duc de Finlande, ſon frère. (M. DE LA MONNOYE).

LISSET BENANCIO a écrit Déclaration des abus & tromperies que font les Apothicaires, fort utile à un chacun, ſtudieux & curieux de ſa ſanté; imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1556 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 39.

LE LIEUR [1] (ſon nom propre m'eſt incertain) a écrit le Blaſon de la cuiſſe, contenu au Livre des Blaſons des parties du corps féminin, faits par divers Auteurs, & imprimé.

[1] Du Verdier ayant fait mention ci-deſſus, p. 60 & 61, au mot GUILLAUME ALEXIS, d'un JAQUES LE LIEUR & d'un PIERRE LE LIEUR, qui avoient l'un & l'autre préſenté des pièces au Palinod de Rouen, auroit dû en conſéquence dire ici, qu'il ne ſavoit auquel des deux, à PIERRE, ou à JAQUES, appartenoit le *Blaſon de la cuiſſe*. Je connois fort peu l'un & l'autre; je dirai ſeulement que Jean Bouchet, dans ſon Epître 98e, adreſſée à Jaques le Lieur, de Rouen, le remercie de trois Chants Royaux qu'il avoit reçus de ſa part, & le prie de le diſpenſer d'en faire, à quoi le Lieur répond par l'Epître immédiatement ſuivante. Bouchet lui adreſſe encore deux autres Epîtres; la 108e, du 16 Septembre 1537, & la 114e, ne parlant abſolument nulle part de PIERRE LE LIEUR *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce JAQUES LE LIEUR eſt celui que La Croix du Maine nomme mal JAQUES LE LIEVRE (Voy. Tom. I, p. 422) & auquel il attribue un *Chant Royal à l'honneur de la Vierge*. On n'en ſait pas davantage ſur ce Poëte, que Bouchet comparoit à Marot. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 352.

LION JAMET, grand ami de Clément Marot, a écrit quelques Rimes que j'ai vues, entr'autres, une Épître à Marot, aucuns Épigrammes, & l'Épitaphe dudit Marot, qui eſt inſculpée en marbre dans l'Égliſe de ſaint Jean de Thurin.

LONGUS. Les Amours Paſtorales de Daphné & Chloé, écrites en Grec par Longus, ancien Auteur, & miſes en François par Jaques Amyot [1].

[1] Jaques Amyot, quelque onze ou douze ans avant que d'être Evêque, donna ſa verſion de Longus. Feu M. Huet, comme nous l'apprend, d'après lui, l'élégant Auteur de ſon *Eloge Hiſtorique*, en fit, à dix-huit ans, une Latine, qui apparemment demeurera toujours manuſcrite, ſi tant eſt qu'elle exiſte. La Françoiſe d'Amyot a reparu de nos jours, dans un grand luſtre *, imprimée à faire honte aux caractères des Elzevirs, embellie ſur-tout de figures véritablement de main de *Maître*, parmi leſquelles il y en a une, qui peut ſervir de Commentaire au *Tollunturque pedes* de Martial, dans ſa 72e Epigramme du Liv. XI. Comme c'eſt une des plus belles de ce Poëte, & qu'une Traduction littérale l'auroit gâtée, on a cru pouvoir lui donner un nouveau tour, qui ne laiſſe pas de conſerver le goût de l'Original :

Couchée auprès de ſon vieillard,
Claire ſe plaint du mal de mère ;
Luc, Médecin jeune & gaillard,
Fait offre de ſervice à Claire :
Moi, dit-elle, pluſtôt mourir !
Tout eſt permis pour ſe guérir,
Dit l'époux, plein d'un zèle extrême :
Ha, dit Claire, quel crève-cœur !
Si je m'y réſous, c'eſt de peur
D'être homicide de moi-même. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Edition dont parle M. de la Monnoye, eſt celle de 1718, *in*-12. avec trente figures, deſſinées par Philippe, Duc d'Orléans, Régent de France, & gravées par Benoît Audran. Cette Edition eſt fort rare. On n'en tira que deux cens cinquante Exemplaires, dont le Prince fit des préſens. L'Edition de 1731, *in*-8°. avec ſix figures, eſt bonne & recherchée. Comme les Auteurs anciens n'ont point parlé de *Longus*, on ne peut dire en quel temps il a vécu.

LOYS ARIOSTE *. *Voyez* Jean des Goutes, Mellin de ſaint Gelais, Loys d'Orléans, Jean Fornier, Jean de la Taille, Jean Pierre de Meſmes, Philippes des Portes, Gilles Fumée, Anthoine Mathé de la Val, Jean Antoine de Bayf, Claude Taillemond, Jean de Boiſſieres, P. de Brach, Berenger de la Tour.

* Le célèbre LUIGI ARIOSTO naquit, en 1474, à Regio, dont le Comte NICOLO ARIOSTO, ſon père, étoit Gouverneur. Il fit paroître ſon Poëme de *Roland Furieux*, pour la première fois, en 1515, & le dédia au Cardinal

Digitized by Google

Hyppolite d'Eſt : chef-d'œuvre comparable, en bien des choſes, à ce que les meilleurs Poëtes de l'Antiquité ont produit de plus excellent ; la variété du ſtyle en eſt admirable, & peut-être unique. L'Arioſte a compoſé encore des Satires, des Sonnets, des Madrigaux, des *Capitoli*, cinq Comédies, *la Caſſaria*, *i Suppoſiti*, *la Léna*, *il Négromante*, & *la Scolaſtica*. Toutes ces productions ſont dignes de l'Auteur du *Roland Furieux*. Ce Poëme, tel que l'Auteur l'a donné, eſt en quarante-ſix Chants ; les cinq qu'on y a ajoutés depuis, ne ſont que des rebuts, rejetés par l'Arioſte, qui craignoit, dit-on, que ſon Poëme ne fût trop long. Nous ne nous arrêterons pas davantage ſur cet Auteur ſi connu. Il mourut à Ferrare, au mois de Juin 1533, âgé de cinquante-neuf ans.

LOYS, Roi de France, onzième de ce nom. Le Roſier des guerres, compilé par le Roi Loys XI, contenant pluſieurs bonnes concluſions & advertiſſemens pour la défenſe & gouvernement du Royaume ; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 39 & 40.

LOYS D'AVILA *. Guerre d'Allemagne. Voyez GILLES BOYLEAU, MATHIEU VAULCHER. Déploration ſur le trépas de très-illuſtre & excellente Princeſſe Iſabeau de Valois, Roine d'Eſpagne, traduite de l'Eſpagnol de Loys d'Avila, en vers François ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1569.

* Gentilhomme Eſpagnol, né à *Placentia*, Général de la Cavalerie, au Siège de Metz, entrepris par Charles-Quint. Il a écrit des Mémoires Hiſtoriques de la guerre de Charles-Quint, contre les Proteſtans d'Allemagne, intitulés *Los Commentarios de la guerra del Emperador Carlos V, contra los Proteſtantes de Alemania*, imprimés à Madrid, en 1546. Il a écrit d'autres Mémoires de la Guerre d'Afrique. De Thou, *Hiſt.* Liv. IV, le taxe d'avoir été partiſan outré de l'Empereur.

LOYS DE BALSAC, natif de Rhodès, en Rouergue, Diſciple de Jean Dorat, a écrit quelques Poëſies Françoiſes, qui ſont mêlées parmi trois Livres, en vers Latins qu'il a faits ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Julian, 1578.

LOYS DE BAR, Sous-dataire de notre S. Père Gregoire XIII, a traduit de l'Italien de l'excellent Docteur & Prédicateur

Séraphin de Fermo, deux Traités ſpirituels; le premier intitulé Miroir intérieur, auquel chacun deſirant plaire à Dieu, peut clairement voir & connoître tous ſes défauts & imperfections, & toutes les taches de ſon ame, & trouver le remède contre icelles: & le ſecond, de la connoiſſance & victoire de ſoi-même, contenant dix chapitres; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1378. Autre Traité dudit Séraphin, de l'Oraiſon intérieure, vrai moyen pour préparer nos ames à recevoir les dons de Dieu; avec un autre Traité de la converſion & fructueuſe pénitence, traduits par le même Loys de Bar; imprimé à Paris, *in*-16. par G. Chaudiere, 1573.

LOYS BISSON a réduit de quatre parties, en *Duo*, ſans rien changer de la muſique du ſuperius, excepté quelques pauſes, pluſieurs excellentes Chanſons imprimées à Paris, par Nicolas du Chemin, 1567. Trente Chanſons, à deux parties, par E. Gardane & A. de Villiers, imprimées en deux volumes: le ſecond parfait, par Loys Biſſon, à Paris, par Nicolas du Chemin, 1567.

LOYS BLOSIUS *. Inſtitution ſpirituelle, fort utile à ceux qui tâchent à perfection de vie; avec un exercice de dévotes Oraiſons & une Apologie pour Jean Tauler; Auteur Loys de Blois **, Abbé du Monaſtère de Lieſſe, & traduit de Latin en François, par un Religieux du même Monaſtère, Ordre de ſaint Benoiſt; imprimée à Louvain, *in*-12. par Pierre Joſſé, 1570. Régle pour l'apprenty ſpirituel, &c. traduite par Jean Bouillon. Miroir ſpirituel, &c. traduit par Jean de Billy. Table ſpirituelle, &c. traduite par Charles de Simon. Collyre pour les Hérétiques, &c. traduit par Jean Tonnelier.

*Louis Bloſius (*de Blois*) illuſtre par ſa naiſſance & par ſes vertus, mourut le 7 Janvier 1566, âgé de cinquante-neuf ans, au Monaſtère de Notre-Dame de Lieſſe, en Hainaut, dont il étoit Abbé. Il refuſa l'Archevêché de Cambray, pour ne pas quitter ſon état.

** Loys de Blois étoit de la branche des Seigneurs de Jumigny, iſſue puînée de celle des Seigneurs de Trelon, laquelle étoit iſſue de Jean de Blois, fils naturel de Jean de Chaſtillon II du nom, Comte de Blois. (Voyez

Duchesne, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de Chaſtillon*, pag. 187 & ſuiv.) Il étoit né vers l'an 1507, & il fut fait Abbé de l'Abbaye de Lieſſe, en 1530, âgé au plus de vingt-quatre ans. Aubert le Mire (*Elog. Belgic.* pag. 51) & Ducheſne (*ubi ſuprà*, pag. 197) en ont fait un grand éloge. Le Mire a rapporté ſon Epitaphe. (Voyez la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, Col. 126.)

LOYS LE BOULENGER. Calculation, Deſcription & Géographie vérifiée du Royaume de France, tant du tour, du large, que du long d'icelui, déchifrée par le menu juſques aux arpents & pas de terre, en icelui compris; avec la computation, valeur & ſomme des deniers qui ſe peuvent libéralement exiger ſur ledit pays, ſans moleſtation des habitans: enſemble la Deſcription du bien ſpirituel & Eccléſiaſtique, & dénombrement des Archevêchés, Évêchés & Abbayes dudit Royaume; avec le taux du vacant d'icelles: le tout calculé & ſommé, par Maître Loys Boulenger, très-expert Géométrien & Aſtronome; imprimée à Lyon, 1525 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 45.

De la grandeur du Royaume de France.

[Depuis S. Jean de Luz, près des monts Pyrénées, juſqu'à Genève, près des monts S. Bernard, il y a deux cens lieues: & depuis Boulogne, aſſiſe ſur la mer Océane, tirant vers le Septentrion, juſques à Marſeille, aſſiſe ſur la mer Méditerranée, tirant ſur le midi, traverſant le Royaume de France, ſont deux cens lieues. Or audit Royaume y a quarante mille lieues, & chacune lieue eſt carrée de tous quartiers; & en chacune d'icelles lieues ſont cinq mille arpens de terre, qui ſont en tout deux cens millions d'arpens. Et pource qu'il y a pluſieurs forêts, rivières & chemins, & pays infertiles, il en faut rabattre la moitié; & reſte cent millions d'arpens bons & fertiles. Item audit Royaume ſont douze Archevêchés, quatre-vingt-douze Evêchés, dix-huit Duchés, quatre-vingt-ſix Comtés, ſix cens mille Villes & Villages bien habités & fertiles, ayant environ vingt-cinq millions de feux.

LOYS BOURGEOIS, Pariſien, a mis quatre-vingt-trois Pſalmes de David, en muſique (fort convenable aux inſtrumens) à quatre, cinq & ſix parties, tant à voix pareilles qu'autrement: dont la Baſſecontre tient le ſujet, afin que ceux qui

voudront chanter avec elle, à l'uniſon, ou à l'octave, accordent aux autres parties diminuées: plus le Cantique de Siméon, les Commandemens de Dieu, les Prières devant & après le repas; & un Canon à quatre ou à cinq parties, & un autre à huit; imprimés à Paris, par Antoine le Clerc, 1561. Il a écrit le droit Chemin de muſique, contenant douze chapitres; imprimé à Genève, l'an 1550.

LOYS LE CARON* autrement dit CHARONDAS, Pariſien. Comme la connoiſſance de la Philoſophie naturelle, eſt grandement requiſe au Médecin; auſſi eſt la morale à celui qui fait profeſſion de la ſcience du droit, laquelle appartient aux mœurs, & guide les hommes à la vertu. Dequoi porte le témoignage le divin Platon, Prince des Philoſophes, en ce qu'il a écrit des Loix; comme de même a fait Ciceron, &, à leur imitation. Loys le Caron n'a moins embraſſé l'étude des Loix que la Philoſophie, parmi la ſérieuſe occupation deſquelles ſciences, il a mêlé la poëſie, qui eſt des dépendances de la Philoſophie morale: & épris d'une fureur divine, a chanté des vers tant ſur le ſujet de l'amour que autres; mais s'il a été Poëte, il n'a été moindre Orateur. Ses Écrits en font foi, qui ſont: la Poëſie contenant cent Sonnets; le Démon d'Amour; Odes; le Ciel des graces, &c. imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Robinot, 1554. La Clarté amoureuſe, contenant ſoixante-dix-neuf Sonnets, imprimée avec la Claire de la Prudence de droit.

Ses Œuvres en Proſe.

La Claire ou de la Prudence de droit, Dialogue, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1554. La Philoſophie; premier & ſecond Livre, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Longis, 1555. Les Dialogues, premier Livre, contenant cinq Dialogues; aſſavoir le Courtiſan premier, ou que le Prince doit philoſopher: le Courtiſan ſecond, ou de la vraie ſageſſe & des louanges de la Philoſophie: Valton, de la tranquillité de l'eſprit

ou

ou du ſouverain bien : Ronſard, ou de la poëſie : Claire, ou de la beauté ; quatre Dialogues, deſquels le premier eſt comme l'argument ou épitome des autres ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1556. Commentaires ſur l'Édit des ſecondes Nôces fait par le Roi François II du nom ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1560. Panégyrique ou Oraiſon de louange au Roi Charles IX, préſenté à la Roine, mère du Roi ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne, 1566. Panégyrique ſecond ; ou de l'amour du Prince & obéiſſance du peuple envers lui ; au Roi Charles IX, imprimé de même par ledit Robert Eſtienne, 1567. Panégyrique troiſième, du devoir des Magiſtrats, au Roi Charles IX ; imprimé de même. Remerciement ou reconnoiſſance de graces, à la Roine, mère du Roi ; imprimé de même. Réponſes du Droit François, confirmées par Arrêts des Cours ſouveraines de France ; avec un Avant-propos contenant pluſieurs graves Diſcours de la prudence civile & Hiſtoire Françoiſe ; Livres premier & ſecond ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Normant, 1576. Livre troiſième des Réponſes du Droit François ; avec une Réponſe politique ſur les moyens pour empêcher ou appaiſer les troubles & ſéditions, pleine d'éloquence & ſingulière doctrine ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Normant, 1577. Queſtions diverſes & Diſcours en nombre quinze ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Vincent Normant, 1579. Le Droit civil, ou Coutume réformée & rédigée par écrit de la Ville, Vicomté & Prevôté de Paris ; avec les Annotations de Loys Charondas, & un Avant-propos au Sénat & peuple Pariſien ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1582. Livre quatrième des Réponſes du Droit François ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Normant, 1582. *Idem* le cinquième Livre des Réponſes du Droit François ; imprimé de même, 1584. Nous attendons de lui les Pandectes du Droit François, qu'il promet mettre en lumière. *Ludovici Charondæ* Γνιθανῶν, *ſeu veriſimilium Libri tres. Scripſit etiam ſuper* 1°. *ff. novi in titul. de verb. oblig. ſcholia. Ejuſdem de juriſdictione & imperio Libellus. Item, de reſti-*

tuenda, & in artem redigenda Juriſprudentia. Annotationes in leges antiquas à Zaſio collectas.

* Depuis l'an 1584 que du Verdier & La Croix du Maine écrivoient; juſqu'en 1617, année où le Caron mourut, cet Auteur publia divers Ouvrages de Juriſprudence, entr'autres, ſes *Mémorables Obſervations du Droit François*, imprimées à Paris, en 1601, *in*-4°. —Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot LOUIS LE CHARON, Tom. II, pag. 46 & 47.

En la Prudence de Droit.

[Vous ſavez Droit être appelé ce qui ne s'oblique, n'incline ne çà ne là, ains eſt de toutes parts également élevé. De laquelle ſignification eſt deſcendu le nom de Droit. Car ſi nous conſidérons que c'eſt que Droit, & en quoi il gît, nous connoîtrons qu'il ne pourroit être extrait de plus naïve & propre origine, que de celle que nous diſons: parce que le Droit eſt une égalité, qui rend à chacun ce qui lui appartient, ne fléchiſſant à la faveur, ou haine de l'un plus que de l'autre: & rémunère les juſtes de ſi droite balance, que ſelon le devoir & office de chacun, les bienfaits ſont récompenſés; & les injuſtes, de la peine par eux méritée raiſonnablement, punis. Cette égalité eſt la règle des choſes juſtes & honnêtes: c'eſt celle qui doit première dominer ès contrats, jugemens & autres affaires & commerces; c'eſt celle qui eſt le vrai fondement de Juſtice. Et dit très-élégamment Ciceron au ſecond Livre des Offices, que le Droit a toujours été dit juſte & égal: car autrement il ne ſeroit Droit. Les Juriſconſultes, Orateurs & autres Latins, nomment le Droit *jus*, lequel mot Ulpian dit être appelé de Juſtice, comme ſi Juſtice étoit dite quaſi Droit ſiſtant.

En la Philoſophie.

Il n'eſt rien plus excellent, plus royal, plus divin, que la Philoſophie, qui embraſſe toutes les ſciences. C'eſt elle qui rend l'homme digne de l'honneur qu'il a ſur tous les autres animaux. Qui eſt plus noble, que reluire entre les hommes, auſſi clairement qu'ils excellent ſur les bêtes? Qui eſt plus utile & néceſſaire à la vie humaine, que cette vertu? Laquelle réſiſtante à l'impitoyable injure du temps, ne ſe trouble de la cruauté, qu'il s'efforce lui faire: laquelle ne tremble aux menaces & injuſtes voleries des tyrans, laquelle eſt tant puiſſante de ſoi-même, qu'elle dédaigne les inconſtantes faveurs? Que pourroit-on trouver, ou penſer plus convenable à la dignité de l'homme, plus vertueux, pour fléchir les affections corporelles à l'obéiſſance de l'ame, pour retirer l'homme de l'abîme d'ignorance? &c.

Au Dialogue le Courtiſan.

Qui voudroit nombrer les diverſes ſentences des hommes & les comprendre toutes, ne trouveroit à laquelle lui ſeroit meilleur de s'arrêter. Car depuis

que la raiſon ne gouverne les études & conſeils de l'homme, infinies conceptions le tirent en contraires penſées : tellement que rien ne lui peut plaire, rien ne lui ſemble devoir être dit ne penſé, que ce qui convient & accorde à ſes imaginations. Je ne m'ébahi donc ſi la Philoſophie n'eſt eſtimée tant gracieuſe, qu'on veut être la gentilleſſe des courtiſans, deſquels elle ne peut flater les voluptés. Mais ſi tu conſidéres avec moi combien elle eſt excellente, je te penſe ſi bien né, que la jugeras toute royale & digne des plus vertueux Princes, &c.

Au Dialogue Valton.

Nature (laquelle aucuns des anciens appellent Dieu, les autres une puiſſance divine, diſperſée par l'univers, & incomprenable par le ſens) eſt réputée celle qui comprend & entretient toutes les choſes créées de Dieu, & entre les autres l'homme libre, franc & vrai Seigneur des bêtes, plantes, métaux, & de tout ce que le Ciel environne ; mais ſujet à Dieu, le ſouverain Roi du monde. En l'homme, le corps eſt conjoint à l'ame, non comme partie d'elle, ou étant enſemblement mêlés & confus ; car l'ame retient toujours ſon eſſence, & par elle ſeule, il eſt (que je parle ainſi) ennaturé, tellement qu'on la peut dire la forme, non du corps, qui de ſoi n'eſt rien, ains de l'homme, lequel ſans elle n'a nulle vie, force ne connoiſſance. Ainſi donc il moyenne de la vertu céleſte & de l'état mortel. Nous voyons, ès hommes principalement de noble & vertueux eſprit, que l'ame ne s'adonne tant aux baſſes choſes, qu'aux plus excellentes & éloignées du corps, qui nous fait aſſurer, qu'un plus divin entendement gouverne tout l'homme ; lequel Platon écrit Dieu avoir donné à chacun de nous, comme un Démon.

Au Dialogue Ronſard.

Quand les Poëtes décrivent quelques choſes horribles, quelques faits triſtes & miſérables, quelques mœurs & affections véhémentes, il ne faut tant regarder au ſujet, qu'à la bienſéance de l'art, qui l'a diligemment exprimé. Quelle grace auroit ou la peinture, ou le diſcours de la choſe laide, ſi elle n'étoit peinte ou décrite ſelon ſon naturel ? On doit conſidérer en la poëſie, ou les excellentes & admirables ſentences, deſquelles elle eſt toute pleine, ou l'agencement & convenance des perſonnes & des choſes accommodées à l'argument propoſé. Quand le Poëte décrit le mol & laſcif Pâris fuyant de la bataille au lit, que nous déclare-t-il autre choſe que les mœurs d'un homme voluptueux & efféminé ? Toutefois il ne le propoſe à imiter, ains plutôt à fuir & déteſtimer.

Au Dialogue la Claire ou de la beauté.

La beauté n'eſt autre choſe, que la naïve grace du corps convenablement proportionné, & en lui tout, & en ſes parties, & orné de bienſéantes couleurs. Cette deſcription eſt tirée de la commune raiſon de nature, & peut être au-

cunement accommodée à toutes les choſes, leſquelles ſont appelées belles. Car nature ne ſe propoſe, que rendre parfait & accompli ce qu'elle procrée, & partant elle s'efforce de compoſer chacune choſe, en tel ordre & convenance de ſes parties, qu'on ne puiſſe trouver quelque défaut ne meſſéance, en ſa diſpoſition & agencement.

Au méme Dialogue il décrit une beauté de ſes vives couleurs comme s'enſuit.

La diſpoſition de tout le corps ſera de droite & bien convenable hauteur, la couleur blanche d'elle-même, décorée d'un luſtre naivement vermeil, le chef bien compoſé, au regard des autres parties du corps, repréſentant une grave modeſtie; les cheveux blonds comme le plus fin or, le front bien poli, la face pure, les ſourcils élevés & diſtants enſemble convenablement, les yeux clairs, reluiſans, agréables à voir, ne trop hauſſés ne trop demis, le nez droit, ſéparant également la face, de juſte proportion & bien-flérante odeur, la bouche formée de telle grace, qu'entre les deux lèvres vermeilles, médiocrement ouvertes, ſe montrent les dents blanches comme le fin yvoire ou les perles exquiſes, & tout le reſte du viſage embelli d'une gracieuſe douceur & humanité; les bras biens joints, ne trop ſerrés ne trop étendus, les mains & les doigts de même convenance, & de couleur roſine: bref tout le corps de telle élégance, que rien ne ſoit en lui que bienſéant, digne d'être regardé, & de tel port, geſte & maintien, que nul ſe puiſſe promettre quelque attente impudique, ains plutôt que chacun admire, & admirant honore la honte virginale; le premier ornement de la beauté, laquelle auſſi doit être accompagnée d'une benigne & amiable parole, ne trop molle & trop délicate, ne trop âpre & fière; mais toujours enrichie de quelque honnête devis, non indigne des doctes oreilles.

Au premier Livre des Réponſes.

La fin de l'homme, en cette vie mortelle, après la connoiſſance de Dieu, eſt de bien & heureuſement vivre: en quoi git la profeſſion de la juriſprudence. Mais quand je dis heureuſement, je n'entends parler d'un plaiſir, duquel les richeſſes ou voluptés mondaines & fortuites chatouillent l'homme imprudent; ains d'une honnête tranquillité, qui a ſon contentement en l'honneur & vertu, & accompagne toujours l'homme d'une joyeuſe eſpérance, que Pindare appelle la bonne nourrice de la vieilleſſe.

En la Réponſe Politique.

Mais nul des trois ordres ne veut recevoir les financiers, parce qu'ils ſont cauſe en partie de la néceſſité en laquelle la France eſt tombée, s'étant enrichis durant les troubles & guerres civiles, & auparavant, dès-lors que le Royaume a commencé d'apauvrir, des dépouilles, larmes & calamités de toutes eſpèces de gens, qui ont paſſé par leurs mains raviſſantes. Et au lieu que les autres

Citoyens ont perdu, ces ſubtils financiers ont gagné. Ne vous fiez à eux, hommes François, d'autant qu'ils ne deſirent qu'une confuſion & déſordre, &, à l'exemple de Pericle conſeillé par Alcibiade, qui étoit d'eſprit violent, ne cherchent que les moyens pour ne rendre compte de leurs charges & adminiſtrations : je ne dis tel compte qu'ils rendent avec les officiers de la chambre des comptes, qui les traitent en Cour ſouveraine ; mais comme les Etats aſſemblés du temps du Roi Charles VI, proposèrent & requirent, aſſavoir de les rechercher des biens qu'ils avoient, quand ils ſont venus à leurs Offices, comme ils ſe ſont gouvernés en iceux, quelles poſſeſſions ils ont acquiſes, combien ils ſont braves & magnifiques en meubles, & les grands édifices qu'ils ont faits.]

LOYS CHOQUET a mis en rime Françoiſe par perſonnages, les Actes [1] des Apôtres & l'Apocalypſe * ſaint Jean ; avec les cruautés de Domitian l'Empereur : le tout à Paris, en l'Hôtel de Flandres, l'an 1541. & imprimé *in-fol.* par Arnoul & Charles les Angeliers.

[1] Bayle parle fort au long des *Actes des Apôtres*, & du *Myſtère de l'Apocalypſe*, le tout mis en rime, & accommodé au Théâtre, pour l'inſtruction, ou plutôt pour le divertiſſement du peuple. Mais, en obſervant que dans le gros *in-fol.* de ces rimes, le nom de *Maître Louis Choquet, Prêtre*, n'eſt qu'à la tête du *Myſtère de l'Apocalypſe*, il devoit, ce ſemble, conclure de-là, contre du Verdier, qu'on pouvoit fort bien douter que les *Actes des Apôtres* fuſſent de la compoſition de Louis Choquet. Cette petite remarque critique auroit ſeule fait plus d'honneur à Bayle, que tout ce grand étalage d'extraits burleſques, dont il y a lieu de croire que du Verdier s'eſt abſtenu par un motif de reſpect pour ſa religion. —Voyez SIMON GRÉBAN. (M. DE LA MONNOYE).

* LOUIS CHOQUET, ou CHOCQUET, vivoit au milieu du ſeizième ſiècle. Son *Myſtère de l'Apocalypſe* fut repréſenté, en 1541, à l'Hôtel de Flandres, à Paris, par les Confrères de la Paſſion. Ce Poëme contient environ 9000 vers, dont on trouve l'Analyſe dans l'*Hiſtoire du Théâtre François*, Tom. III, pag. 50 & ſuiv.

LOYS DE CORBIERES, de Liuron en Valentinois de Dauphiné, a traduit de Latin, la Chiromance d'Antiochus Tibertus, rédigée en art, contenue en trois Livres *.

* Voyez *ANTIOCHUS TIBERTUS*, Tom. III, pag. 89.

LOYS DE CREIL a traduit d'Italien, Lettre Paſtorale du Révérendiſſime Cardinal Borroméo, Archevêque de Mylan,

écrite à ſon peuple, en laquelle eſt déclaré, que c'eſt que l'année ſainte du Jubilé, le pardon qu'on y gagne, & comment on ſe doit préparer pour le prendre avec profit ſpirituel; imprimée à Paris, *in*-8o. par Guillaume Chaudiere, 1574.

LOYS CYANEUS a traduit de Latin en François, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, nommée Tripartite, diviſée en douze Livres, contenant les nobles & illuſtres faits tant des hommes que des femmes de la primitive Egliſe, fidèles en Jeſus-Chriſt, depuis le temps de Conſtantin le Grand, juſques au temps de Théodoſe le jeune; écrite premièrement en Grec par trois Auteurs, aſſavoir Théodoritus, Evêque de Tyr; Sozoménus & Socrate; tournée jadis en Latin par Epiphanius Scholaſticus, & rédigée en un bref Recueil par Aurel. Caſſiodorus, Sénateur. La Traduction Françoiſe imprimée à la diligence de Jean Ferrier, Piémontois, après le décès du Traducteur, ſon ancien ami, à Paris, *in-fol.* par Gilles Gourbin, 1568.

LOYS DE GRENADE *. Le Mémorial de la Vie Chrétienne, &c. La première partie traduite par Geofroy de Billy, & la ſeconde par Nicole Colin. La Guyde des pécheurs à vertu, &c. miſe en François par Paul du Mont, & encore par ledit Nicole Colin, qui a auſſi traduit du même Auteur les lieux communs; enſemble les Prédications. Le vrai chemin pour acquérir & parvenir à la gloire de Dieu, traduit par Belleforeſt; comme auſſi les dévotes Contemplations ſur la vie, mort & paſſion de notre Seigneur. L'arbre de vie, &c. Traducteur Nicolas Dany. Sermons du dernier jugement, tournés en notre langue, par Gabriel de Saconnay. Le Miroir de la vie humaine, &c. traduit par Jean Chabanel.

* Louis, Dominicain célèbre du ſeizième ſiècle, naquit à Grenade, en 1504. Les Rois de Portugal & de Caſtille, qui eurent pour lui une eſtime particulière, voulurent en vain l'élever aux plus hautes dignités; il les refuſa conſtamment, par de vrais ſentimens d'humilité. Il mourut à Lisbonne le 31 Décembre 1588, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ses *Œuvres Spirituelles* ſont écrites avec une éloquence admirable, & contiennent les plus ſolides inſ-

tructions. Guillaume Girard, dont nous avons la *Vie du Duc d'Epernon*, a donné une bonne Traduction Françoiſe des *Œuvres Spirituelles* de Louis de Grenade, Paris, 1667, *in-fol.*

LOYS GUICCIARDIN [1]. Deſcription * de tout le Pays-bas, autrement dit la Germanie inférieure, ou baſſe Allemagne, par Loys Guicciardin, Gentilhomme & Patricien Florentin; avec diverſes Cartes Géographiques dudit pays, auſſi le pourtrait d'aucunes villes principales: & un ample Diſcours ſur le fait de la négociation & trafique de Marchandiſe qui ſe fait audit pays; traduit d'Italien en François, imprimée en Anvers, *in-fol.* par Guillaume Sylvius, 1567. & par Chriſtophle Plantin, 1581. Les Heures de récréation.

[1] Du Verdier, en parlant ici de deux Ouvrages de Louis Guichardin, traduits en François, ſavoir, ſa *Deſcription des Pays-Bas*, & ſes *Heures de récréation*, devoit ajouter que Belleforeſt en étoit le Traducteur. Louis, neveu du célèbre Hiſtorien François Guichardin, mourut à Anvers, le 22 Mars 1589, âgé de ſoixante-ſix ans. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVII. Les *Mémoires de l'Europe* du même Auteur contiennent ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable depuis 1529, juſqu'en 1560. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Deſcription des Pays-Bas* parut, en Italien, ſous le titre *Deſcrittione di tutti i Paëſi Baſſi, altrimentè ditti Germania inferiore.* La ſeconde Edition (en 1582) vaut mieux que la première; mais la troiſième, qu'il publia en 1588, eſt encore préférable. Son Ouvrage eſt d'autant plus exact, qu'il avoit viſité la plupart des lieux dont il parle, & qu'il avoit même fixé ſa demeure à Anvers. Ce Livre fut traduit en François auſſitôt qu'il parut. Cette Traduction fut réimprimée pluſieurs fois entr'autres, en 1612, avec les Additions de Pierre Dumont. Regnier Vitellius en donna auſſi, cette même année, une Traduction, ſouvent réimprimée & augmentée. Si nous en croyons le Ghilini (*Theat. d'Uom. Lett.* Tom. I, pag. 150) cette Traduction fut faite ſur une verſion Françoiſe, mais c'eſt une mépriſe. Le Traducteur Latin aſſure lui-même, qu'il a traduit ſur l'Italien. Belleforeſt traduiſit auſſi en François, *les Heures de récréation, & Après-dinées de Louis Guichardin*, imprimées à Paris, en 1571, *in-16.* & aſſez ſouvent depuis. On en a donné, en 1709, une nouvelle verſion Françoiſe, imprimée à Paris *in-12.* (Voyez l'Article de LOUIS GUICHARDIN dans le *Dictionnaire* de Proſper Marchand, note C.) Aubert le Mire écrivit en 1609 dans ſes *Eloges Belgiques*, pag. 195, que Louis Guichardin mourut à ſoixante-quatre ans, & fut enterré à Anvers, ſans Epitaphe; mais pluſieurs autres Ecrivains diſent qu'il mourut à ſoixante-ſix ans, & ſe fondent ſur ſon Epitaphe qu'ils rapportent. Il faut croire

d'une part qu'Aubert le Mire étoit mal informé de l'âge de Louis Guichardin, & d'autre part que l'Epitaphe de Guichardin ne fut miſe ſur ſon tombeau, que plus de vingt ans après ſa mort. Peut-être le Mire contribua-t-il à lui procurer cet honneur funèbre, car il avoit dit au lieu cité ci-deſſus : *Conditus jacet... ſine elogio ſepulchrali, quod Florentini ſuo civi, Belgæ præconi certè debent.* Ajoutons que la Traduction Latine que fit Vitellius de la *Deſcription des Pays-Bas*, n'eſt pas la première. Il dit lui-même qu'il ne faiſoit que l'achever, quand elle parut en 1612; & dès 1582, la *Deſcription* de Guichardin avoit paru dans les trois langues Italienne, Françoiſe & Latine, à Anvers, chez Plantin, *in-fol.* On fit, en François, un Abrégé de cet Ouvrage, qui fut publié, en 1596, à Arras, *in*-8°. ſous ce titre : *Sommaire de la Deſcription générale de tous le Pays-bas de M. L. Guiciardin*, par B. Rohault.

LOYS LE JARS a écrit en proſe Françoiſe, Lucelle, Tragicomédie, diſpoſée en actes & en ſcenes, ſuivant les Grecs & Latins, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert le Maigner, 1576.

LOYS LASSERRE, Chanoine & Granger en l'Egliſe ſaint Martin de Tours, a tranſlaté de Latin, la vie de ſaint Hiérome, extraite de pluſieurs Auteurs, imprimée à Paris, *in*-4°. par Joſſe Badius, 1529. & depuis de beaucoup plus amplifiée par ledit Laſſerre, & imprimée à Paris, *in*-4°. chez Charlotte Guillard *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 49 & 50.

LOYS LAVATER *. Trois Livres des Apparitions des eſprits, fantomes, prodiges & accidens merveilleux qui précèdent ſouventefois la mort de quelque perſonnage renommé, ou un grand changement ès choſes de ce monde; compoſés par Loys Lavater, Miniſtre de Zurich; traduits d'Allemand en François : plus, trois Queſtions propoſées & réſolues par Pierre Martyr, Florentin, leſquelles conviennent à cette matière; traduites auſſi de Latin en François; imprimés à Genève, *in*-8°. par François Perrin, 1571.

* Il naquit à Kibourg, dans le canton de Zurich, en 1527, de Rodolphe Lavater, l'un des plus vaillans hommes qu'aient eu les Suiſſes. Après avoir fait

fait ſes études, & voyagé en Europe, il revint à Zurich, où il fut Chanoine, Profeſſeur en Théologie, & Miniſtre. Il mourut le 15 Juillet 1586; dans ſa cinquante-neuvième année. Ses Ouvrages les plus eſtimés ſont, l'*Hiſtoire des Sacramentaires* & le *Traité des Spectres*.

LOYS DE LAUNAY, Médecin à la Rochelle, a écrit Réponſe au Diſcours de Jaques Grevin, Docteur de Paris, qu'il a écrit contre ſon Livre de la Faculté de l'Antimoine; imprimée à la Rochelle, *in*-4°. par Barthelemy Berton, 1566.

LOYS LAZAREL [1]. Dialogue de Loys Lazarel, Poëte Chrétien, à Ferdinand, Roi, intitulé le Baſſin d'Hermès; auquel il traite la manière de connoître Dieu & ſoi-même. *Proſe*. Traduit de Latin en François; imprimé à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1577.

[1] Le Roi Ferdinand, introduit dans ce Dialogue, eſt, je penſe, Ferdinand, Roi de Naples, mort le 25 Janvier 1494. Tout ce que je ſais de l'Ouvrage, c'eſt qu'il eſt intitulé, en Latin, *Crater Hermetis*, & qu'Henri Eſtienne l'Ancien, l'imprima en 1505, à Paris, *in* 4°. Simler, de qui j'apprends ceci, dans ſon *Abrégé de la Bibliothèque de Geſner*, ne fait nulle mention des *Faſtes*, dont Lazarel ſe dit Auteur, à la fin de l'Extrait produit ici par du Verdier; il marque ſeulement dans la ſuite, au lieu de *Lazarellus*, un *Ludovicus Zazarellus*, dont il eſt dit que le *Bombyx*, apparemment un petit Poëme ſur le ver-à-ſoie, a été imprimé à Baſle. (M. DE LA MONNOYE).

[Pour autant doncques, ô Roi, que vous me contraignez à éplucher la vraie intelligence de ce qui a été, ſans aucune parfaite déciſion, délaiſſé de ceux qui ont divinement parlé (car de fait auſſi, au regard des choſes divines, l'humaine conſidération eſt coutumièrement deceue) je veux que ceci, & ce qui en ſuivra puis après, ne ſoit de nous autrement acertené, qu'il eſt de notre mère Sainte Egliſe & Aſſemblée des fidèles, approuvé, & maintenu pour vérité. Car ſi ainſi eſt que Platon, en ſes loix, prohibe de rien innover ou ajouter à ce qu'on a reçu de l'oracle de Delphy, de Dodon, ou d'Ammon, à moindre raiſon ne doit-on rien innover de ce qui nous a été baillé par les Saints Prophètes & élus du Dieu vivant, & même par JeſusChriſt notre Sauveur, vrai Dieu & vrai homme. Et davantage, ſi ainſi eſt (comme le récite Platon en ſon Timée) qu'il faille de néceſſité ajouter foi à ceux qu'il appelle fils des Dieux, encore que leur dire ne ſoit confermé & de vraiſemblable opinion, à plus forte raiſon convient-il avoir foi indubitable aux oracles & enſeignemens du vrai Dieu Jeſus-Chriſt, & aux Commandemens de ſes Prophètes & Elus. Il n'eſt donc pas, ô Roi, que vous n'ayez oui, & lu ès divins oracles, Dieu avoir, pour l'amour de l'homme, fait & créé toutes choſes,

& l'homme pour l'amour de lui. Or après qu'il eut créé l'homme pour l'amour de lui, afin qu'il le reconnût à Seigneur & Créateur, & qu'il obéît à ſa divine volonté, il lui donna une portion de ſa divine intelligence, à celle fin, que par le diſcours d'icelle, il s'élevât en divine contemplation, & en contemplant Dieu, attirât à ſoi les ſubſtantiels rayons de ſa ſplendeur, & par ce moyen acquît ſapience, & finalement la vie éternelle. Ce qui a été ſignifié par la parabole de ceux qui ſont ravis en la contemplation de leur ame, & de ce que Moyſe appelle bois de vie. LE ROI. Tu veux doncques conclure par cela, ô Lazarel, que le bois de vie dénote l'élevation d'eſprit ès choſes divines? LAZAREL. Je le penſe ainſi, Sire, & (pour mieux dire) je n'en fais doute. LE ROI. Quel profit & émolument revenoit-il à l'homme de telle contemplation, ſinon la tranquillité & l'heureux repos de ſon eſprit? LAZAREL. Cela n'eſt pas de peu de conſéquence, car outre l'heur & tranquillité de l'eſprit, laquelle procéde de là, pour acquérir ſapience, il ſe préparoit davantage à être le digne temple où l'eſprit de Dieu fit ſon ſéjour, & avoit par ce moyen les Anges de Dieu toujours en ſa compagnie, pour guides & protecteurs. Au moyen dequoi il devoit à perpétuité, Dieu aidant, éviter la mort qu'il avoit encourue par nature, & avecques ce, obtenir incontinent, tout ce qui lui viendroit à gré; de là finalement lui provenoient maints autres biens & prérogatives. LE ROI. C'étoient choſes de grande efficace, Lazarel, & dignes d'être de tous deſirées; mais vu que par le goût du bois de ſcience de bien & de mal, nous les avons perdues, j'ai maintenant vouloir d'entendre, qui eſt ce bois, dont eſt enſuivie la ruine du genre humain. LAZAREL. Puiſqu'ainſi eſt, que vous entendez que ſignifie le bois de vie, vous pouvez auſſi par ce moyen, entendre facilement de vous-même, que peut être le bois de ſcience de bien & de mal; car par la déclaration d'un des contraires, l'autre eſt déclaré. LE ROI. Je le comprends par quelque conjecture, mais j'attends l'entendre plus apertement. LAZAREL. Vous devez ſavoir, que tout ainſi que l'amour, contemplation, & ſcience des choſes divines, eſt ſignifiée par le bois de vie, auſſi conſéquemment que l'affection ès choſes caduques & matérielles, ſe peut appeler le bois de ſcience de bien & de mal. LE ROI. Cela ne me ſatisfait pas encore aſſez: & ſi ne le peux comprendre en mon eſprit. Car il m'eſt fort difficile à croire que Dieu ait prohibé de conſidérer ce qu'il a fait, au moyen qu'il n'eſt aucun ouvrier qui empêche de voir & affecter ſon ouvrage. Et m'eſt encore plus difficile à croire que, par telle conſidération, l'homme ait encouru la mort. LAZAREL. L'excellent & parfait ouvrier, Dieu, ô Roi, n'a pas défendu la contemplation de ſes œuvres, mais trop bien a défendu de trop s'y arrêter, & comme le haut & ſuprême bien, les affecter, ainſi que quelques anciens ont fait, leſquels recevant le loyer, qu'ils méritoient, de leur iniquité, ſont tombés en tel malheur & forvoyement d'eſprit, qu'ils ont appelé & pris pour leurs Dieux le Ciel, le Soleil, la Lune, les Etoiles, & les quatre Eléments, & d'abondant quelques bêtes brutes. Mais l'Eternel & tout puiſſant Dieu, veut & commande, toutes telles choſes, être comme par quelque diſcours,

Digitized by Google

vues & conſidérées, tellement que quaſi par quelque degré, notre entendement ſe replie en lui, & que l'humain eſprit ſe repoſe toujours ſur la conſidération de ſa Divinité. Car les choſes inviſibles de Dieu, ainſi que dit l'Apôtre, à ſavoir ſa puiſſance éternelle, & ſa divinité, apparoiſſent par la création du monde, en les conſidérant par les œuvres d'icelui. Et Hermès : quand tu voudras voir, dit-il, & connoître Dieu, éleve ta vue contre-mont, & regarde le Soleil, le cours de la Lune, finalement l'ordre de tous les autres aſtres. Saint Denis, au livre qu'il a écrit des noms de Dieu, s'accorde à ceci, quand il dit : Nous dirons cela, & peut-être, à la vérité, à ſavoir que ne connoiſſons point Dieu, quant à ſa nature & ſubſtance, car au regard de ce, il nous eſt inconnu, à raiſon qu'il ſurpaſſe toute humaine appréhenſion ; mais le connoiſſons-nous, par la bien ordonnée diſpoſition de toutes ſes créatures, qu'il a tirées hors de ſes inveſtigables ſecrets, & mis en lumière de connoiſſance humaine, démontrant en cela, & repréſentant devant nos yeux, quelques images & ſemblances de ſes divins exemplaires ; de manière que, par ce moyen, nous montons, en tant qu'il nous eſt loiſible, juſques à celui qui excelle & ſurpaſſe toutes choſes. En cette manière doncques, le ſouverain ouvrier veut que ce qu'il a fait ſoit de nous conſidéré. Parquoi nous devons, par toutes ces choſes, garder & maintenir tel ordre, pour contempler ce que j'ai dit ; car le ſouverain Dieu a fait toutes choſes, pour l'amour de l'homme, & l'homme pour l'amour de lui. LE ROI. Je t'entends maintenant, & conſens à ton dire. Mais je vouſiſſe bien en outre, que tu m'apportaſſes quelques certains témoignages des ſages, ſi en as en main, leſquels s'accordent à cela, à celle fin, que ce que tu as dit, fût en mon eſprit plus fermement empreint. LAZAREL. Nous en avons pluſieurs, Sire, mais ſous paraboles enveloppés, leſquelles, à cauſe de leur prolixité, vous pourroient ennuyer, ſi je m'arrêtois beaucoup à les réciter, ni le jour même ne ſuffiroit à les raconter par le menu. Si n'ai-je toutefois délibéré d'outre paſſer, ſans en referer quelques-uns. Salomon en ſes Proverbes, traitant de la ſapience divine, dit en cette façon : C'eſt le bois de vie, à ceux qui l'appréhendront, & ſeront heureux ceux qui le retiendront ; & de rechef, en la nommant la femme de notre adoleſcence : Fais, dit-il, que ta venue ſoit bénite, & t'eſjouis avecques la femme de ton adoleſcence. Car dès le commencement, tout ainſi que l'homme conjoint avec ſa femme, prenoit plaiſir avec elle : au cas pareil l'homme conjoint avec divine Sapience, après avoir trouvé qu'en elle conſiſtoit le moyen de parvenir à la vie éternelle, ſe délectoit en elle. Et à ce propos, dit encore Salomon : Mon fils, dis à Sapience : Tu es ma ſœur, & appelle Prudence ton amie, afin qu'elle te ſauve & garde de la femme étrangère, & de celle qui appartient à autrui, laquelle farde ſes paroles. Et ailleurs : Mets peine de te délivrer de la femme qui eſt à autrui, & de l'Etrangère, laquelle adoucit ſes paroles, & délaiſſe le guide de ſa jeuneſſe, & met en oubli l'alliance de ſon Dieu. Car ſa maiſon tend à la mort, & ſes ſentes ès enfers. Et en même livre lit-on, que Sapience a édifié une maiſon, a entaillé ſept colonnes, a immolé des bêtes, a ſacrifié pour la victoire, a braſſé le vin, a dreſſé la table & aprêté le

feſtin, & finalement, qu'elle a dit en cette façon: Venez, mangez mon pain, & buvez le vin que je vous ai braſſé. Délaiſſez votre enfance, & vivez. Et un peu plus bas: La femme fole, & criarde, & pleine d'attraits voluptueux, & ne ſachant rien, s'aſſied à l'huys de ſa maiſon ſur une chaiſe, en un haut lieu, pour appeler ceux qui paſſent par la voie, & qui vont leur chemin. Quiconque eſt petit, dit-elle, vienne à moi. Et a parlé ainſi à l'inſenſé. Les eaux furtives, ſont plus douces que les autres, & le pain dérobé, eſt plus doux que n'eſt l'autre. Et n'a pas connu le poure malheureux qu'il y a céans des Geans, & ceux qui à ce feſtin ſont invités, habitent au profond d'enfer. Celui qui s'ajoindra d'elle, deſcendra ès enfers; au contraire celui qui l'évitera, ſera ſauvé. Tout ainſi donc que Salomon par tout ceci, appelle le bois de vie, & la femme de notre adoleſcence, Sapience divine: auſſi au contraire appelle-t-il prudence de la chair, & application de l'eſprit aux choſes terriennes, la folle femme criarde, pleine d'attraits voluptueux, ne ſachant rien du tout, la paillarde étrangère, & adultère. Dont vient, que Saint Paul nous admoneſte en cette manière: Si vous vivez de la concupiſcence de la chair, vous mourrez: ſi par l'eſprit vous mortifiez ſes faits, vous vivrez. Hermès pareillement aſſure l'amour du corps, être cauſe de la mort. Car celui, dit-il, qui d'un amour illicite, & déſordonné, aime ſon corps, il erre ès ténèbres, en lui-même appercevant aſſez les misères de la mort. Parquoi il faut ſavoir & entendre, que Sapience qu'induit Salomon avoir édifié une maiſon, & l'avoir appuyée de colomnes, n'eſt autre choſe, que l'amour & élevation d'eſprit ès choſes divines. Ce qu'il appelle autre part la femme de notre adoleſcence, & Moyſe le bois de vie. Pour cette cauſe eſt-elle dite, avoir à haute voix crié: délaiſſez votre enfance, & vivez. Mais la folle femme & criarde, laquelle eſt alléguée, en la parabole de Salomon, crier à haute voix devant tous, en un haut lieu de ville, ſignifie l'application d'eſprit aux choſes caduques & tranſitoires. Et par la paillarde, adultère & étrangère eſt dénotée la prudence de la chair, dont parle l'Apôtre. La prudence de la chair, dit-il, eſt envers Dieu réputée pour folie. Ce que, certes, eſt ce que Moyſe veut ſignifier par le bois de ſcience de bien & de mal. Dont fut dit à Adam: en quelque jour tu en mangeras, tu mourras de mort. Et Salomon: Qui d'elle ſe r'allira, il trébuchera ès enfers. Et David en ſes Pſalmes. Tous ceux qui de toi s'éloignent, ô Seigneur, périront. Tu as perdu tous ceux qui ſuivent autre que toi. LE ROI. Tu fais aſſez commodément revenir le ſens des écritures au propos, que tu as entamé au deſſus, d'où vient que je ſois jà en icelui aſſuré & confermé, ſans y faire doute. Mais je voudrois bien entendre, que veulent ſignifier les eaux furtives, dont tu as touché un peu au deſſus, & le pain dérobé, & pourquoi la folle femme eſt dite crier à haute voix devant tous, à l'huis de ſa maiſon. LAZAREL. Je le ferois très-volontiers, Sire, ſelon ma petite capacité, n'étoit que nous nous éloignerions par trop de notre intention. LE ROI. Non point trop; donne dedans tant plus hardiment que nous ſommes oiſifs. Et bien que ſoyons un peu tombés du premier propos, nous retournerons tantôt à notre deſſein. Réponds doncques à la

demande que je t'ai faite. LAZAREL. Premièrement, Sire, Salomon en ſes Proverbes, nous admoneſte perſiſter en divine ſapience, par ces paroles. Boi l'eau de ta citerne, & les ruiſſeaux de ta fontaine. Car attendu que la ſcience des choſes divines, eſt notre femme, & notre citerne, s'il advient que nous allions à quelque autre étrangère, elle nous fournira, ſans en avoir appercevance, d'eaux dérobées, & de pain emblé. Car tous adulteres, ſont communément appelés larcins, choſes fauſſes, & contrefaites, & bâtardes. L'eau doncques de notre citerne, ſignifie l'intelligence de ſapience divine: comme au contraire les eaux furtives, l'intelligence de charnelle prudence; leſquelles deux ſignifications, ſont ailleurs figurées par le vin. Le vin de divine ſapience, eſt celui, duquel le Meſſie nous fournit, ainſi que Zacharie dit en ſa Prophétie. Qu'eſt-ce que le bien de Dieu? Qu'eſt-ce que ſa beauté, ſinon le froment de ſes Elus, & le vin engendrant les vierges? Car après que par lui nous aurons été faits vierges, ſans aucune ſouillure & corruption féminine, lors ſuivrons-nous l'agneau par tout où il ira, & pourront ſeuls chanter l'hymne & cantique des vierges, comme le dit S. Jean, ès myſtères de ſa révélation. Au regard de celui qui dénote la prudence charnelle, l'Apôtre le défend en cette ſorte. Donnez-vous garde de vous enivrer du vin, où git luxure. Car tout ainſi que nous ſommes faits vierges, ſans corruption, par le vin de ſapience (car la chaſte génération eſt celle de ceux qui cherchent Dieu) auſſi ſommes-nous faits adultères & fornicateurs, par celui de l'Etrangère; laquelle eſt, à cette cauſe, dite crier à haute voix à l'huis de ſa maiſon, d'autant que la prudence charnelle, eſt toujours ambitieuſe d'honneur. Et encore qu'elle ne ſache rien du tout, ſi eſt-ce néanmoins qu'elle appéte être toujours vue, & réputée docte, & expérimentée en tout ſavoir. Elle crie donque à haute voix devant tous, & diſpute par les rues, étant garnie d'obſcurités de paroles, propos ambigus, ſottes ſubtilités, & concluſions ſophiſtiques. Mais celui qui parle par cavillatoire argument, dit le Sage, eſt coutumièrement haï & ennuyeux aux autres: & ſi ſera en toutes choſes défraudé, au moyen qu'il ne lui eſt donné aucune grace du Seigneur, qui fait qu'il ſoit de toute ſageſſe dénué. Mais, je vous ſupplie, Sire, que ne ſortions plus ſi loing hors de notre propos & premiere intention, ains retournons à notre entrepriſe. Car j'ai bon vouloir de vous révéler à la fin de ce propos, quelque grand ſecret, touchant le dernier fruit du bois de vie, voire qui eſt, en toute vertu, tant parfait & accompli, que celui qui en aura une fois goûté, ne pourra onques jamais autre choſe appéter ne ſouhaiter, en cette mortelle vie. LE ROI. Celà ſera bon, & cuide bien qu'il n'eſt pas de petite eſtime, puiſque tu le dis, dont ai vouloir de l'entendre. Mais afin que ne laiſſions manqué & imparfait ce peu qui reſte en cette notre diſpute, expliquons-le, premier qu'entamer autre choſe; à ſavoir qui ſont les Géans, deſquels parle Salomon, qui fréquentent cette paillarde: conſéquemment, qui ſont les femmes avecques leſquelles ne ſe ſouillent ceux qui ſont vierges. LAZAREL. Ceux qui ſuivent divine Sapience, ſont communément dits Pigméans, c'eſt-à-dire, Nains,

ſelon l'interprétation de Saint Hiérome. Pigmeans, dit-il, vallent autant à dire, comme connus du Seigneur, ou connoiſſant le Seigneur; deſquels parle le Sauveur: laiſſez venir à moi les petits: car c'eſt à eux, à qui appartient le Royaume des cieux. Et à ce propos, eſt écrit ès Pſalmes de David: La déclaration de tes paroles, Seigneur, donne clairté & entendement aux petits. Mais au rebours, ceux qui s'appliquent aux choſes fragiles & mondaines, ſont les Géans. Et pource, eſt-il dit ès Proverbes de Salomon: L'homme qui forvoira en la voie de doctrine, demeurera en la compagnie des Géans. Géans ſont ceux qui ont édifié, & puis muni de hautes tours la ville de Babylon. Sont ceux qui, amoncelant montagne ſur montagne, ſont dits par les Poëtes avoir affecté une fois le Royaume céleſte; leſquels finalement, ont été accablés ſous les montagnes, & du tout éteints; deſquels eſt écrit en l'Eccléſiaſtique; les anciens Géans n'ont point prié pour les offenſes, parquoi ont été détruits, d'autant qu'ils ſe confioient en leur force & vertu. Et Iſaïe: Notre Seigneur, dit-il, autres Seigneurs nous ont poſſédés que toi, fais ſeulement que, par toi, ayons ſouvenance de ton nom. Fais que ceux qui meurent ne vivent jamais, & que les Géans ne reſſuſcitent plus. Parquoi tu les as viſités & détruits, & réduit toute leur mémoire à néant. Qui eſt la cauſe pour laquelle les feint-on avoir les pieds comme ſerpens, à l'occaſion que employant tout leur ſens & aſtuce aux choſes ſenſibles & matérielles, ne ſe trainent ſeulement que par choſes viles & abjectes de ce monde, ſans jamais s'élever ès divines, ne croyant plus la vérité des choſes, qu'autant qu'elles s'éprouvent par les perſuaſions des ſens. LE ROI. Certes je m'y accorde maintenant. Non-ſeulement j'entends au vrai que c'eſt que les Géans, & pourquoi ſont appelés pieds de ſerpens; mais davantage m'eſt faite ouverture, par ce moyen, à entendre la fiction du Poëte Héſiode, de la femme Pandora; laquelle il décrit avoir fort inconſidérément ouvert la boîte, que Jupiter lui avoit envoyée pour ſingulier préſent; qui fut cauſe que tous les biens & vertus s'envolèrent au ciel, fors eſpérance ſeule, laquelle demeura au bord du vaiſſeau. Car que dénote autre choſe Pandora, qui vaut autant à dire, comme le don de toutes choſes, ſinon la ſcience de toutes choſes matérielles, & ſenſibles? Laquelle ouvrant le vaiſſeau de notre entendement, & faiſant en icelui ſa demeure, fait que tous les biens le délaiſſent, & qu'ils ſe départent de lui, & s'envolent autre part, fors eſpérance ſeulement. Car continuellement nous eſpérons que tout bien nous advienne, jamais toutefois ne voyons, que par ce moyen, ce que nous eſpérons pouvoir obtenir, s'enſuive, au moyen que par telle eſpérance, nous ſommes reculés du bois de vie. LAZAREL. C'eſt très-bien interprété à vous, Sire, encore qu'il me ſemble avoir autrefois chanté le contraire au livre de mes faſtes, en cette ſorte.

Bien qu'il ſoit dit par fabuleux menſonges,
Que Promethée fut cauſe de la mort;
Si toutesfois apert-il que ſont ſonges;
Car Eve fut, qui nous cauſa ce tort.]

LOYS MARCHANT, Secrétaire de l'Évêque d'Arras, a traduit de Latin, la Vie de Caton le jeune, que l'on nomme en Latin, *Cato Uticenſis*, écrite premièrement en Grec par Plutarque; imprimée à Lyon, *in*-16. par George Poncet, 1554 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 52.

LOYS DES MASURES, Tournaiſien, a écrit Œuvres poëtiques, contenant vers Lyriques, Epitaphes, Odes, la Fable de Biblis & Caunus & autres choſes; imprimées *in*-4°. à Lyon, par Jean de Tournes, en l'an 1557. Chant Paſtoral ſur le partement de France, & la bien-venue en Lorraine, de Monſeigneur Charles Duc de Lorraine & de Madame Claude de France, ſon épouſe; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1559. Tragédies ſaintes; David combattant; David fugitif; David triomphant; imprimées *in*-4°. par François Perrin, 1566. Bergerie ſpirituelle, Interlocuteurs; Vérité; Religion; Erreur; Providence divine; imprimée de même. Joſias, Tragédie, imprimée à Genève. Hymne ſur la Juſtice de Metz: de la priſe de ſaint Quentin & de la conquête de Calais, au Roi; imprimée à Tholoſe, *in*-4°. par G. Boudeville, 1558. Vingt Pſeaumes de David, traduits en rime Françoiſe, ſelon la vérité Hébraïque; imprimés *in*-4°. à Lyon, par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, 1557. Eclogue ſur l'enfance de Henri, Marquis du Pont, fils premier né de Charles, Duc de Lorraine; imprimée par François Perrin, 1566. Les douze Livres de l'Eneïde de Virgile, traduits en vers François; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1560. & à Paris, avec toutes les Œuvres dudit Virgile. *in*-16. par Claude Micard, 1576. les carmes Latins, correſpondant verſet pour verſet au François. Le Jeu des échecs, tranſlaté en François, du Latin de Hiérome Vida, Crémonnois, par ledit des Maſures; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1557. & dont le commencement eſt tel,

Je chante en jeu une guerre pourtraite;
D'un fier combat la ſemblance je traite,

Tirée au vray, une feinte en buy d'armes,
Le jeu d'un règne, & d'un camp de Gendarmes.
Comme deux Roys l'un à l'autre s'oppoſent,
Et pour l'honneur au combat ſe diſpoſent.
L'un marche blanc, l'autre noir ſur les rengs,
Ainſi armés de harnois différens.
Déclarez-moy, Muſes, & Nymphes gentes,
Ces durs efforts & rencontres urgentes,
Qu'aucun Poëte encor, en écrivant,
N'a onc oſé toucher par cy devant.
Chemin n'y a; mais d'aller j'ai envie
Où mon ardeur me ravit & convie;
Et faut que (brave) entreprendre on me voye
D'entrer aux lieux qui n'ont trace, ne voye.

Vaſquin Philiere a auſſi traduit ledit Opuſcule du Jeu des Eſchecs *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis des Masures, Tom. II, pag. 52 & 53.

LOYS DE MATHA a traduit les Epîtres d'Iſocrates, Orateur Grec, très-profitables à gouverner une République; imprimées à Paris, *in*-4°. par Chreſtien Wechel, 1547.

LOYS MEIGRET, Lyonnois, a écrit le Traité de la Grammaire Françoiſe, imprimé à Paris, *in*-4°. chez Chreſtien Wechel, en l'an 1550. La Réponſe à la déſeſpérée replique de Glaomalis de Vezelet, transformé en Gyllaume des Autels. Ce ſert d'Apologie pour les Meigretiſtes & leur Ortographe blâmée par Guillaume des Autels; & a été imprimée à Paris, *in*-4°. par Chreſtien Wechel, l'an 1551. La Réponſe à l'Apologie de Jaques Pelletier, imprimée en même forme, lieu & maiſon que deſſus, l'an 1550. Diſcours dudit Meigret, touchant la création du monde, & d'un ſeul créateur, par raiſons naturelles; imprimé à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1554. Traité touchant le commun uſage de l'Écriture Françoiſe, auquel eſt débatu des fautes & abus en la vraie & ancienne puiſſance des lettres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, & Vincent Sertenas. Il a traduit le ſecond Livre de Pline ſur l'Hiſtoire des

œuvers

œuvres de nature, imprimé à Paris, *in*-8°. par Chreſtien Wechel, 1352. Les cinq premiers Livres des Hiſtoires de Polybe Megalopolitain, imprimés à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1552. & *in-fol.* par Jean de Tournes, à Lyon, 1538. avec trois extraits des 6. 7. 8. & 16 Livres dudit Auteur, qui en a écrit quarante, dont ne ſont reſtés entiers que les cinq premiers, où eſt déduite l'entrepriſe des Romains, contre les Chartageois, pour la conquête de la Sicile (durant laquelle ſe ſont faites rencontres & batailles cruelles tant par mer que par terre) les combats furieux des Gaulois contre les Romains, la guerre d'entre Cléomene & Antigone pour la Morée, que par après Philippe, fils de Démétrie, a repriſe: & les conquêtes qu'a fait Hannibal en l'Eſpagne; avec ſon preſque incroyable voyage en Italie, fait en ſes premiers ans. Ce qui ſuffit pour déclarer l'argument & ſujet, traité par Polybe, lequel, dès l'entrée de ſon premier Livre, comme il eſt par tout fort ſententieux, dit qu'il n'eſt point de voie plus aſſurée pour amender les hommes, que la connoiſſance des choſes paſſées: ce que ſon gentil Traducteur François s'efforce auſſi de confirmer, par vives raiſons, en l'Épître qu'il adreſſe à la Nobleſſe de France, où, outre autres bons & élégans propos concernant cette matière, il écrit diſertement & ſententieuſement ce qui s'enſuit:

[« Quoiqu'on diſe que les finances ſont les nerfs de la guerre, j'eſtime tou-
» tefois leur force ſans conduite, telle qu'eſt celle du plus nerveux homme
» du monde, aſſouvi d'un profond ſommeil, & auquel le ſens a fait ſa re-
» traite pour ſon repos. Auſſi n'eſt-il rien ſi fort, ne ſi vif en ce monde, que
» le ſens de l'homme; ne choſe ſi puiſſante & terrible, que l'entendement
» enfin ne maîtriſe & dompte. Et pourtant diſons-nous communément
» qu'engin vaut mieux que force. Je ſais bien toutefois que hardieſſe eſt un
» avantage grand, & néceſſaire à l'homme de guerre, & mêmement au
» chef; mais je crains qu'à faute de conſidération bonne, & de ſens, elle ne
» les rende quelquefois outrecuidés & nonchalans du péril. Dont il advient
» ſouvent qu'elle donne occaſion à l'ennemi foible & couard d'entrepren-
» dre une victoire, & faire le métier d'un hardi. Parquoi la hardieſſe ſans
» conduite & ſans vigilance, eſt à toutes heures au danger d'embûches,
» de ſurpriſes & de honteuſes fuites, qui ſont inconvéniens deſquels bien ſou-

» vent ſe contregarde le couard, d'autant que la peur & crainte rend l'homme » vigilant ».]

Il dit un peu après :

[« Il faut avoir, pour vaincre, cette pièce de harnois bien acérée, que nous » appelons bon ſens, ou bonne conduite. Croyez que tout ainſi qu'un cheval, » lorſqu'il a pris ſon frein aux dents, forçant ſon maître, ſe jette ſans crainte » à travers bois, rochers & baricaves, au danger de ſa vie, comme plus il eſt » gentil, vif & courageux, que l'homme de guerre auſſi, fort & hardi, pour- » chaſſe aiſément ſa défaite, à faute de conduite & de ſens. Or, tout ainſi » que le corps requiert l'exercice pour ſe conſerver en ſanté, & pour être » diſpos, & endurci à porter la peine & le travail, que l'entendement au » ſemblable deſire être exercité & dreſſe, ou par conſidération des choſes » paſſées, ou bien par celles qui ſe font à l'œil ».]

Les quatre Livres d'Albert Durer, Peintre & Géométrien très-excellent, de la proportion des parties & pourtraits des corps humains; traduits de Latin, auxquels en l'Épitre que ledit Meigret a mis au commencement, il dit;

[« Parquoi eſt évident que l'artifice des images n'eſt pas de ſoi vicieux, & » que la défenſe faite de Dieu de ne les faire, ſe doit refreindre, en tant que » ſon honneur, ou ſes loix y ſont offenſées. Confeſſons donc que le ſeul » abus des hommes, en la révérence due à Dieu, qu'ils portent aux images » & ſtatues, eſt réprouvé de lui, & non pas l'artifice. Et combien que, par » aventure, on me pourra mettre en avant, qu'icelles ſtatues donnent occa- » ſion de cette façon d'idolâtrie, ſi eſt-ce toutefois que la faute ne provient » pas de l'image, mais plutôt de la fauſſe opinion qu'un aveuglement d'en- » tendement cauſe en l'homme, par une négligence en la recherche de la » connoiſſance d'un vrai Dieu. Au ſurplus, ſi nous voulions attribuer la » coulpe aux choſes dont les hommes abuſent, il ne ſe trouvera rien en ce » monde, tant ſoit-il néceſſaire à la vie de l'homme, & même pour ſon » ſalut, qui ne donne quelque occaſion d'abus & de méchanceté ».]

Leſdits Livres ont été imprimés en un volume, *in-fol.* à Paris, par Charles Perier, en l'an 1557. Le Livre du monde, fait par Ariſtote, & envoyé à Alexandre le Grand, traduit par Meigret; imprimé à Paris, *in* 8°. par Denys Janot, 1541. L'Hiſtoire de C. Criſpe Saluſte, de la conjuration de L. Serge Catilin, avec la première Harangue de M. T. Ciceron contre icelui: enſemble la guerre Jugurtine, avec l'invective de Portius Latro, contre

ledit Catilin ; imprimée à Paris, *in-fol.* par Chreſtien Wechel, & depuis à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1556. Les troiſième & quatrième Livres de Lucius Moderatus Columella, traitant du labeur des vignes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Denis Janot & Jean Longis, en l'an 1542. La troiſième Oraiſon d'Iſocrates, faite en la perſonne de Nicocles, Roi de Chipre, touchant le devoir des ſujets à leur Prince ; imprimée *in*-8°. à Paris, par Chreſtien Wechel, 1544. Les trois Livres de Marc Tulle Ciceron, des Offices, ou devoir de bien vivre ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Chreſtien Wechel, 1547. Les douze Livres de Robert Valturin, touchant la diſcipline militaire ; imprimés à Paris, *in-fol.* par Charles Perier, 1555. Le Menteur ou l'incrédule de Lucian, traduit de Grec ; avec une écriture quadrant à la prolation Françoiſe, & les Oraiſons ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Chreſtien Wechel, 1548 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis Meigret, Tom. II, pag. 50 & 51.

LOYS DE MONJOUZIOU, Gentilhomme de Rouergue, a écrit un Traité des Semaines de Daniel & des paroles du Prophète Ezéchiel, dédié au Roi ; imprimé à Paris, chez Jaques du Puis, 1582. Item un autre Traité de la nouvelle Coſmographie, auquel il montre les erreurs des Aſtronomes quant aux triplicités & ſignes. Item deux Livres de la doctrine de Platon, & de l'explication des Nombres Platoniques ; Œuvre excellent, & de grande érudition. Il a écrit auſſi en Latin, un Livre très-utile *De re nummaria & ponderibus.* Item les Préceptes de Rhétorique, mis exactement en table par une ſinguliere méthode *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis de Montjosieu, Tom. II, pag. 55 & 56.

LOYS MUSSET, Baillif de ſaint Verain, Alligny, Coſme & Bohy, a écrit Diſcours ſur les Remontrances & réformations de chacun état, & déclaration de l'obéiſſance du peuple aux

Rois & Princes : & de l'amour & dilection, charge & devoir deſdits Seigneurs envers le peuple, par toutes les nations Chrétiennes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1582.

LOYS D'ORLÉANS, Pariſien, a écrit Renaud, Imitation de l'Arioſte ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1572. Cantique de victoire obtenue par le Roi Charles IX, en Mars 1569, contenant quarante-ſix couplets ; imprimé par Benoiſt Rigaud. Sonnets ſur le tombeau du ſieur de la Chaſtre, dit de Sillac, gravé d'inſcriptions de divers Poëtes ; imprimés à Paris *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis d'Orléans, Tom. II, pag. 56.

LOYS PAPON a traduit du Latin de Laurens Joubert, le premier & ſecond Livre du Ris & de ſes parties, imprimé par Jean de Tournes *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 57.

LOYS DE PAS a écrit Hiſtoire de Virginie [1], imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne *.

[1] Le titre de ce Livre eſt équivoque, parce que, encore que vraiſemblablement ce ſoit une relation du pays nommé *Virginie*, dans l'Amérique Septentrionale, on peut douter néanmoins ſi ce n'eſt pas l'Hiſtoire Tragique de Virginie, fille de Lucius Virginius, ſi indignement traitée par le Décemvir Appius Claudius, d'autant plus que ce ſujet a fourni la matière d'un Poëme Elégiaque, ſous le titre de *Virginia*, en deux Livres, à Pacificus Maximus d'Aſcoli, contemporain de Politien. Samuel Chappuzeau, pag. 110 de ſon *Théâtre François*, cite une pièce de Théâtre, intitulée *Virginie*, de Michel le Clere, de l'Académie Françoiſe. (M. de la Monnoye).

* Jean Meiret avoit donné, en 1628, la *Virginie*, Tragicomédie froide & ennuyeuſe, quoique ce fût la pièce de prédilection de cet Auteur. En 1683, Campiſtron fit repréſenter au Théâtre François ſa Tragédie de *Virginie*, pièce aſſez bien conduite, mais dont le ſtyle eſt foible, & le dénouement ſans vraiſemblance.

LOYS DE PERUSIIS, Ecuyer, de Cumons, a écrit Diſcours des Guerres advenues en Provence & Comté d'Avignon, entre

Digitized by Google

les Catholiques, & ceux qui ſe diſent Huguenots, en l'an 1562, dédié aux Dames & Damoiſelles d'Avignon & de la Comté de Venaiſcin : & au commencement y a une Epître en Italien du ſieur Fabrice Serbellon ; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Antoine Tiletis, 1564.

* Ce que Du Verdier & La Croix du Maine diſent de cet Ecrivain, auſſi-bien que la note de M. de la Monnoye, que j'ai rapportée (Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. II, pag. 57 & 58, au même Article) a beſoin d'éclairciſſement, & même de corrections. Louis de Perussis (car c'eſt ainſi que s'écrit ſon nom) étoit d'une famille illuſtre, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Pays Venaiſſin*, par Pithon-Curt, (Tom. II, pag. 371). Il mourut en 1584, à l'âge de ſoixante ans. Il écrivit l'*Hiſtoire des Guerres contre les Huguenots*, en Provence, & dans le Comté Venaiſſin. Il a diviſé ſon Ouvrage en trois Livres. Le premier, qui s'étend depuis 1560 juſqu'en 1562, parut à Avignon, *in*-4°. en 1563, & à Anvers, *in*-8°. en 1564. Ce n'eſt point un Abrégé, comme le dit le P. le Long, &, après lui, M. de la Monnoye; mais un Ouvrage complet. L'Epître Italienne, qui ſe trouve à la tête, n'eſt point, comme le dit du Verdier, de *Fabrice Serbellon* ; c'eſt une Epître Dédicatoire de l'Auteur, écrite en langue Italienne, & adreſſée à *Fabrice Serbelloni*, Général des Troupes du Pape, dans le Comté Venaiſſin. Il y a auſſi une autre Epître, en François, adreſſée aux Dames & Demoiſelles d'Avignon & du Comté. Le ſecond Livre de cet Ouvrage parut à Avignon, en 1564, ſous ce titre : *Le ſecond Livre des Diſcours des Guerres de la Comté de Venaiſſin, & quelques obſervations de notre Sainte Egliſe, avec autres incidens, par le Seigneur Loys de Caumont.* Il contient les événemens qui ſe ſont paſſés juſqu'au 7 Février 1564. Cette Edition eſt extrêmement rare. On a cru communément que ce ſecond Livre étoit demeuré manuſcrit. (Voyez la nouvelle Edition de la *Bibliothèque Hiſtorique de la France*, Tom. III, pag. 550.) Mais c'eſt le troiſième Diſcours qui n'a point été juſqu'ici imprimé. Il commence au 22 Février 1564, & finit en 1581. Il paſſa, en 1614, à M. de Peireſc, de-là dans les mains de M. le Préſident de Mazaugues. Il fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque publique de Carpentras. M. de Mazaugues ayant communiqué ce Manuſcrit, en 1719, à un de ſes amis, qui en fit faire une copie exacte, M. le M. Daubais en fit l'extrait ſur cette copie. Comme ces *Diſcours* ſont écrits d'une manière fort diffuſe, & d'un ſtyle fort ſingulier, M. le M. Daubais a cru ne devoir publier que l'Extrait qu'il en a fait, & qui a été imprimé, avec un grand nombre de notes, dans le premier volume des *Pièces fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France*, Paris, 1759, *in*-4°.

LOYS DU PUY, natif de Romans, en Dauphiné, a traduit

de Grec, les Épîtres de Diogenes, Philoſophe Cynique, imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1557*.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis du Puis, Tom. II, pag. 58.

LOYS LE ROY, dit Régius, ſavant homme, a écrit & traduit pluſieurs beaux Livres en François, en bon & pur langage, & non aucunement affété : auſſi ſont-ils beaucoup eſtimés des plus Doctes, & ſe ſont rendus d'eux-mêmes ſi recommandables, qu'ils ſeront à jamais, avec leur Auteur, immortels. En voici les titres : le Phédon de Platon, traitant de l'immortalité de l'Ame : le dixième Livre de la République, en ce qu'il parle de l'immortalité & des loyers & ſupplices éternels : deux paſſages du méme Auteur, de l'Ame divine & humaine, de leurs actions & affections, l'un du Phédon, l'autre du Gorgias. La Remontrance que fit Cyrus, Roi des Perſes, à ſes enfans & amis, un peu auparavant que mourir : le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Sébaſtien Nyvelle, 1553. Le premier, ſecond & dixième Livres de Juſtice ou de la République de Platon : plus Sermon de Théodorit, Évêque de Cyropoli, ancien Philoſophe & Théologien ; de la Providence & Juſtice divine ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Sébaſtien Nyvelle, 1555. L'Exhortation d'Iſocrates, à Démonique : Oraiſon du règne & de la manière de bien régner : le Symmachique ou du devoir du Prince : le premier Livre de l'inſtitution de Cyrus, ou du Prince parfait, par Xénophon : les Louanges d'Agéſilas, Roi des Lacédémoniens, par le même Xénophon : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560. Conſidération ſur l'Hiſtoire Françoiſe & univerſelle de ce temps, dont les merveilles ſont ſuccintement récitées. Diſcours très-élégant ſur le grand & jadis tant renommé Royaume des Perſes, & la nourriture de leurs Rois ; auſſi ſur la modération de liberté & de ſervitude qu'on doit garder ès Etats publics, à l'exemple deſdits Perſes & Athéniens ; dont les uns, pour avoir trop aſſervi leurs ſujets en Monarchie,

les autres, pour avoir trop pris de liberté en Démocratie, furent corrompus & ruinés ; extrait du troiſiéme Livre des Loix de Platon & traduit de Grec ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1562. Traité des troubles & différends advenans entre les hommes par la diverſité des Religions ; enſemble du commencement, progrès & excellence de la Religion Chrétienne ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1568. Le Sympoſe de Platon, ou de l'amour & de beauté, traduit du Grec ; avec trois Livres de Commentaires d'icelui Régius, ſur ledit Sympoſe ; extraits de toute Philoſophie & recueillis des meilleurs Auteurs tant Grecs que Latins ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Longis & Robert le Maignier, 1559. Du bien advenant aux Princes, freres, de leur amitié mutuelle & bonne intelligence entre eux : par le grand Cyrus, à Cambyſes & Taoxares, ſes fils ; traduit du Grec de Xénophon ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1575. Exhortation aux François, pour vivre en concorde & jouir du bien de la paix, imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1570. Projet ou Deſſin de France, pour en repréſenter en dix Livres, l'État entier, ſous le bon plaiſir du Roi ; imprimé de même. Les Monarchiques de Loys le Roi, ou de la Monarchie, & des choſes requiſes à ſon établiſſement & conſervation ; avec la conférence des Royaumes & Empires plus célèbres du monde, anciens & modernes, en leurs commencemens, progrès, accroiſſemens, étendues, revenus, forces par mer & par terre ; diverſité de guerroyer ; Trains & Cours de Princes, Conſeils ſouverains, Polices, Judicatures, Loix, Magiſtrats, durées, décadence & ruines ; à Paris, *in*-8°. de l'Imprimerie de Federic Morel, 1570. De l'excellence du Gouvernement Royal ; avec Exhortation aux François, de perſévérer en icelui, ſans chercher mutations pernicieuſes, ayant le Roi préſent digne de cet honneur, non-ſeulement par le droit de légitime ſucceſſion ; mais auſſi par le mérite de ſa propre vertu, & le Royaume réglé d'ancienneté, par meilleur ordre que nul autre que l'on ſache, étant plus utile qu'il ſoit hérédi-

taire qu'électif, & adminiſtré par l'autorité du Roi & de ſon Conſeil ordinaire, que par l'avis du peuple, non entendu ni expérimenté aux affaires d'État; imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1576. L'Oraiſon du Seigneur Jean de Zamoſcie, Gouverneur de Belzs & de Zamech, l'un des Ambaſſadeurs envoyés en France par les Etats du Royaume de Pologne, & du grand Duché de Lithuanie, au Séréniſſime Roi élu de Pologne, Henri, fils & frère des Rois de France, Duc d'Anjou, ſur la déclaration de ſon élection, & pourquoi il a été préféré aux autres compétiteurs, où l'état préſent d'icelui Royaume eſt propoſé au vrai; traduite de Latin en François, par Loys le Roy, dit Régius, à la requête deſdits ſieurs Ambaſſadeurs; & imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1574. Sept Oraiſons de Démoſthene, Prince des Orateurs; trois Olynthiaques & quatre Philippiques, pleines de matière d'Etat & de Gouvernement; traduites du Grec, & imprimées à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1575. Les Politiques d'Ariſtote, eſquelles eſt montrée la ſcience de gouverner le genre humain en toutes eſpèces d'états publics, traduites de Grec; avec expoſitions priſes des meilleurs Auteurs, ſpécialement d'Ariſtote même & de Platon, conférées enſemble; où les occaſions des matières par eux traitées s'offroient: dont les obſervations & raiſons ſont éclaircies & confirmées par innumérables exemples anciens & modernes; recueillis des plus illuſtres Empires, Royaumes, Seigneuries & Républiques qui furent onques & dont on a pu avoir la connoiſſance par écrit, ou par le fidèle rapport d'autrui: plus du commencement, progrès & excellence de la Politique: le tout imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1576. Deux Oraiſons Françoiſes, prononcées par Loys le Roy, à Paris, avant la lecture de Démoſthene, au mois de Février 1576: l'une, des langues doctes & vulgaires, & de l'uſage de l'éloquence: l'autre, de l'état de l'ancienne Grece depuis ſon commencement juſques à ce qu'elle fut aſſervie par les Macédoniens, néceſſaire à ſavoir pour l'intelligence des meilleurs Auteurs Grecs

Grecs, & utile pour la conſidération des troubles & changemens qui advinrent lors, conformes à ceux du temps préſent; imprimées à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1576. Douze Livres de la Viciſſitude ou variété des choſes en l'univers, & concurrence des armes & des lettres par les premières & plus illuſtres nations du monde, depuis le temps où a commencé la civilité, & mémoire humaine juſques à préſent. Plus s'il eſt vrai ne ſe dire rien, qui n'ait été dit auparavant, & qu'il convient, par propres inventions, augmenter la doctrine des anciens, ſans s'arrêter ſeulement aux verſions, expoſitions, corrections & abrégés de leurs écrits; imprimés à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1577. *Ludovici Regii Conſtantini ad præſtantiſſimos clariſſimosque hujus ætatis viros Epiſtolarum Liber. Ejuſdem Selectiores aliquot Epiſtolæ; Pariſiis in*-4°. *apud Federicum Morellum, 1559. Ad illuſtriſſ. Reginam D. Catharinam Medicem Franc. II. Franciæ Regis potentiſſ. matrem, Conſolatio in morte Henr. Regis, ejus mariti, ubi per occaſionem exitus ejus notabilis exponitur, quâ quæ anteceſſerunt aut conſecuta ſunt mirabilia narrantur. Ejuſdem L. Regii Corollarium quòd omnia infra Lunam præter animos cœlitùs demiſſos, mortalia & caduca, perpetuæque mutationi obnoxia & quod &c. Pariſiis in*-4°. *apud Federicum Morellum, 1560. Prolegomena Politica: prima eſt oratio ab eo habita Pariſiis initio profeſſionis Regiæ, in enarratione Politicorum Ariſtotelis; impreſſa in*-4°. *à Federico Morello, 1575. Ejuſdem Lud. Regii Orationes duæ, habitæ Pariſiis anno 1575. Prima eſt de motu Franciæ, & caſibus aliarum gentium, nationum, civitatum, urbium, regum & regiarum familiarum, qui in hanc ætatem incurrerunt. Altera, de jungenda ſapiendi & ſentiendi ſcientia cum ornatè dicendi facultate. Lutetiæ ex officina Federici Morelli, 1576. Gul. Budæi, Pariſienſis, viri clariſſ. & ſuæ ætatis doctiſſimi, vita, per Lud. Regium. Ejuſdem Regii de Franciſco Connano, Juriſconſulto, &c. Lutetiæ, in*-4°. *anno Domini 1577* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis le Roi, Tom. II, pag. 59 & ſuiv.

En l'Exhortation aux François.

[Or eſt Sédition, diſſention des Citoyens. Si elle eſt des ſujets envers leurs Supérieurs & Seigneurs, ſe nomme Rebellion : entre égaux, faction : entre privés, pour cas particulier, noiſe : entre Eccléſiaſtiques, ſchiſme. Proprement Sédition eſt entre gens de même pays, guerre contre l'étranger, &c. Jamais inimitiés & mécontentemens ne défaillent entre partialités & différences de ſectes, mœurs, langues, ſeigneuries, leſquels augmentent par moqueries, outrages, & injures procédantes de telles diſſimilitudes tant que par ſucceſſion de temps, deviennent la plupart irréconciliables, ſi ſont les hommes incités à ſédition, par eſpérance de profit & honneur, ou par crainte du dommage & infamie : plus, par l'avarice, orgueil, rudeſſe des Seigneurs, ou par mépris & haine qu'on leur porte : par envie ou avancement indigne d'aucuns & accroiſſement déproportionné qu'on apperçoit en eux, plus grand que les forces de l'état ne peuvent ſupporter : leſquels auſſi, étant outrageux de nature, & rendus puiſſans, entreprennent facilement contre leurs Princes & Républiques. Or naiſſent communément les ſéditions de petits commencemens : mais ſi elles ne ſont promptement éteintes, tantôt croiſſent infiniment, n'infectant ſeulement les maiſons, bourgs & villes ; mais auſſi les provinces entières. Parquoi il les faut aſſoupir dès le commencement, & en retrancher les cauſes, avec prévoyance & prudence politique, &c. Si les ſages étoient crus, l'on n'immueroit ou innoveroit jamais rien ſans urgente néceſſité, & très-évidente utilité, à cauſe des grands troubles qui en viennent en public & en privé. De manière qu'il eſt plus expédient tolérer quelques imperfections des Loix, & fautes des grands, ſi elles ne ſont trop préjudiciables, qu'en les cuidant corriger, renverſer tout l'Etat, ſelon le proverbe ancien, qui admoneſte, n'émouvoir le mal bien repoſant, & jà connu, & auquel l'on eſt accoutumé. Hipocrates même, en ſa médecine, advertit que les choſes accoutumées, jaçoit que ſoient pires, nuiſent moins que les non accoutumées. Certes mutation en toutes choſes, fors ès mauvaiſes, eſt très-dangereuſe, ès ſaiſons de l'année, ès nourriture du corps, mœurs de l'ame, &c. Quand donc la néceſſité preſſe changer, afin que nouvelle mutation ne ſoit trop griève, il convient la faire peu à peu doucement, non rompre tout à une fois impétueuſement. Car le changement qui ſe fait par le menu eſt plus facile à ſupporter, & moins ſenſible : ainſi que Dieu même nous advertit par ſes œuvres, lequel nous mène petit à petit des grandes chaleurs aux fortes gelées, & des gelées & froidures aux chaleurs ; ayant ordonné le printemps entre l'hyver & l'été, & l'automne entre l'été & l'hyver, ſaiſons moyennes & plus tempérées. Auſſi ne voyons-nous point nature faire mutation quelconque, pour paſſer d'une extrémité en une autre, ſans moyen mutuel & reciproque. Combien donc que nouvelleté ſoit agréable aux curieux, toutefois elle eſt dangereuſe à introduire, ſignamment ès cas concernant l'Etat & la Religion, &c. Il n'y a en tout le monde région mieux ſituée que la France, plus belle, & plus ſaine, commode, fertile, & abondante en toutes choſes convenables

à l'entretennement de la vie humaine. Car où le chaud n'eſt trop ardent, ne le froid âpre & long, où n'y a pluies démeſurées, ni vents beaucoup violents: ains perſévèrent les parties de l'année en diſpoſition modérée, là ſe trouve agréable tempérie de l'air, ſalubrité d'eaux, fertilité de terres; moyennant leſquelles choſes le pays eſt rendu plaiſant, ſain, propre à produire tous bleds & légumes, nourrir toutes plantes domeſtiques & ſauvages, portant fruits abondamment en leurs ſaiſons, les animaux mêmes y ſont mieux formés; plus grands & fertiles qu'ailleurs, ſans jamais y défaillir les habitans par famines & peſtes trop cruelles; mais où le chaud & froid, ſec & humide excédent, ils offenſent toutes choſes, & les rendent pires. La température que je dis ſe voit en la France: laquelle étant ſituée entre Midi & Septentrion, & bien orientée, eſt très-ſalubre. Ici n'y a ſolitudes vagues, ne déſerts ſabloneux, ne bruières ou landes inutiles, ne montagnes inacceſſibles, ne bois déshabités, ne s'y trouvent ſerpens venimeux, ou bêtes cruelles, & monſtres horribles; mais ſe voyent belles campagnes labourables, claires fontaines, ruiſſeaux & rivières coulans de toutes parts, vertes prairies, gras herbages, forêts ombrageuſes, couſtaux & collines couvertes de vignes, & tout le pays vêtu de fleurs, herbes, arbres, bleds: fourni de bétail, poiſſons, oiſeaux, laines & cuirs, beurres & fromages d'un côté, huiles de l'autre. Et comme la vie humaine ſoit ſubſtantée par trois choſes, par le manger & le boire, & par l'air que nous ſpirons & reſpirons inceſſamment, les plus convenables à la nourriture des perſonnes ſont les froments & les vins, que la France produit en telle abondance, que non-ſeulement, elle demeure fournie ſuffiſamment; mais en aide à tous ſes voiſins, qui ne s'en peuvent bonnement paſſer. Davantage le ſel qui donne goût & ſaveur à la plupart des viandes, & ſert aux autres de confiture & conſerve, vient preſque naturellement ès deux mers la coſtoyant; qu'il eſt le meilleur qu'on puiſſe trouver, duquel ſe fourniſſent les étrangers de tous côtés, ſignamment les Septentrionaux, qui le viennent querir en Brouage avec groſſes flottes de hourques & navires, telle fois cinq ou ſix cens enſemble. C'eſt choſe incroyable du lin & du chanvre qui y croiſſent, & des toiles qu'on en tire pour porter en Eſpagne, en Barbarie, ès Indes Orientales & Occidentales; des antennes & cordages qu'on y aprête, dont tout le navigage eſt équipé; de la grande drapperie, du papier, & imprimerie qui s'y font, du paſtel pour la teinture, du ſafran qui y vient. L'on ne penſeroit jamais en quelle quantité ſont recueillis les fruits de toutes ſortes, & envoyés dehors; retenant du naturel de la terre qui les produit, exquis en bonté & ſingulière perfection; & partant requis de toutes parts. Les autres contrées ont certaines graces & ſingularités diſtribuées particulièrement à chacune par nature, regardant au bien commun de l'univers, qui ne peut perſévérer en ſa perfection ſans telle variété, & afin que les uns ayant beſoin des autres, communiquent enſemble, entretenant la ſociété du genre humain par ſecours mutuel & aide réciproque. Mais la France n'eſt heureuſe en une choſe ſingulière & une commodité ſeulement, ains abonde preſque en toutes naturellement, ou par induſtrie; recevant une douce humeur, tant par les

roſées & pluies qui y tombent ſouvent, que par les ruiſſeaux & rivières qui l'abreuvent de tous côtés. Et ayant pluſieurs fleuves navigables, courant les uns en la mer méditerranée, les autres en l'océan, eſquels deſcendent pluſieurs autres moindres: elle recouvre, par le moyen du navigage, facilité & commodité du commerce, ce qui eſt excellent ailleurs, ſervant plus à l'ornement, délices & ſuperfluités, qu'à la néceſſité. Davantage elle eſt embellie en toutes ſes parties de pluſieurs beaux édifices, châteaux, villages, bourgs, villes & cités bien peuplées, riches & fortes, ſignamment celles des frontières, entre leſquelles Paris eſt la Capitale du Royaume, eſtimée comme le premier miracle du monde, à cauſe de ſa grandeur, multitude, induſtrie & richeſſe des habitans, affluence de vivres, & commodité d'autres choſes, autorité de Parlement, & l'Univerſité floriſſante en toutes ſciences, &c. Au monde y a toujours quelque bien mêlé parmi le mal, & vont par-tout la vertu & le vice, paſſant de pays en pays, & regnant plus en un temps qu'en l'autre; car étant les affaires humaines en perpétuel mouvement, elles montent & deſcendent ſans ceſſe, amendant, ou empirant alternativement. Une cité, ou province, inſtituée par quelque excellent légiſlateur, proſpère quelque temps, par la vertu de ſon gouvernement, & va de bien en mieux, tirant de droit fil vers le milieu, ou le faîte de ſon vrai cours politique, puis décline de haut en bas, ou du milieu en extrémité, &c. Je retourne à nos François, leſquels jaçoit que par trois fois aient changé de familles royales: toutefois ils ont cela propre, qu'ils n'eurent jamais Prince étranger, ordonnant ſagement du commencement que le royaume iroit continuellement par ſucceſſion de mâle en mâle, & ne ſortiroit de ſon ſang. Car les royaumes héréditaires ſont moins ſujets à diſſentions civiles, que les électifs, pour auxquels parvenir, ſe font toutes pratiques & menées, en y ajoutant ſouvent la force. Avant qu'établir certaine forme de gouvernement, ils travaillèrent grandement à chaſſer les Romains reſtant en Gaule, à dompter les Allemands, leurs compétiteurs; à repouſſer les Hunnois qui y étoient arrivés en nombre de cinq cens mille, ſous Attila, ſoi-diſant Fléau de Dieu, à ſupplanter le royaume des Bourguignons & des Viſigots, d'Auſtraſie & Neuſtrie, de Bretagne, d'Aquitaine; à débeller les Sarraſins, chaſſer les Anglois. Mais, après qu'ils furent délivrés de tels ennemis, ils réglèrent leur monarchie par trop meilleur ordre, que nulle des autres dont nous ayons connoiſſance à préſent, & & dont peut-être il ſoit mémoire par les hiſtoires. Je tais l'inſtitution des Pairs, érection des Parlemens & Chambre des Comptes, renouvellement de la loi Salique, introduction d'appanage aux fils des Rois, interdiction de dons, & aliénation du domaine de la couronne ſans connoiſſance publique, alliances & confédérations avec les Etrangers, fortifications ès frontières, gendarmerie ordinaire, état de l'artillerie, marine de Levant & Occident, maniement & adminiſtration des finances, ordre de tous Magiſtrats, offices, dignités, capitaineries; appellations comme d'abus, pour brider, ſans aucun ſcandale, la puiſſance des Prélats entreprenant ſur l'autorité Royale; Régale des Archevêchés & Evêchés, ſermens de fidélité, pragmarique-ſanction,

concordats & privilèges de l'Egliſe Gallicane, & autres telles conſidérations par eux obſervées, qui montrent aſſez leur prudence & prévoyance à la conduite, conſervation & augmentation de l'Etat. Ils choiſirent le gouvernement Royal comme le plus juſte, plus modéré, plus ſupportable & durable, plus paiſible, puis réglèrent l'autorité des Rois par bonnes loix & coutumes, afin qu'elle ne fût totalement abſolue, ne trop aſtreinte, leſquels, de leur part, ſe ſont montrés tant faciles envers leurs ſujets, que, pour ſe faire obéir, ils n'ont eu beſoin d'être ſervis à genoux & têtes nues, comme les Rois d'Angleterre, ni qu'on baiſsât les yeux devant eux, quand ils marchent en public, comme les Empereurs des Turcs; ne qu'ils ſe fiſſent adorer, comme Alexandre le Grand & Auguſte; ne qu'ils ſe montraſſent au peuple le viſage couvert, comme le Prêtre Jean; ou enclos en une tour de fin ivoire, comme le grand Cham de Cathay; ne qu'ils entretinſſent armée Prétoriane, comme les Empereurs Romains; mais, par leur ſeule bonté, ont été mieux ſervis & ſuivis que tous les autres, trouvant leurs ſujets toujours prêts d'expoſer, avec ſingulière affection, non-ſeulement les biens, mais auſſi les vies, pour leur dignité & majeſté. Davantage ils établirent les principales parties du Royaume, en ſorte qu'ayant les ſujets, les biens, honneurs & charges publiques diſtribuées proportionnément entr'eux, ils n'euſſent occaſion de ſe mécontenter du Roi, ou de contendre enſemble, cherchant nouvelletés & mutation en l'Etat. Les Nobles jouiſſent de pluſieurs grandes prérogatives & prééminences, pourtant qu'ils défendent le demourant du peuple au danger de leurs vies. Ils ſont exempts de toutes gabelles, aides, tailles, impoſitions & ſubſides; tiennent les premiers honneurs du Royaume. Ils poſſédent en haute, baſſe & moyenne juſtice, villages, bourgs, villes, châteaux & fortereſſes, avec vaſſaux tenant & relevant d'eux, obligés par foi & hommage; laquelle juſtice dépend néanmoins du Roi, & répond en dernier reſſort à ſes Cours ſouveraines. Les Princes ſont honorés comme collatéraux des Rois; les Pairs aſſiſtent premiers ès cérémonies & ſacres des Rois habillés à l'antiquité, ayant leurs cauſes commiſes en première inſtance au Parlement de Paris, dont ils ſont membres, en ce qui concerne leur pairie, & ne peuvent être jugés que par leurs frères pairs. Et à eux tous portent tant de fiance les Rois, qu'ils en ſemblent être domeſtiques, leur étant loiſible de les aborder ſans ſoupçon, & de porter armes juſques en leur chambre, ce qui n'eſt permis aux autres. Outre ce, y a gendarmerie ordinaire, plus grande & mieux entretenue qu'en nul autre Royaume, laquelle eſt introduite, tant pour la défenſe du pays, que pour l'entretenement des Gentilhommes. Tel eſt le traitement de la Nobleſſe, autant honorable & favorable qu'il en puiſſe être. Au regard du peuple, il a occaſion de ſe contenter, exerçant librement toutes choſes convenantes à ſa condition: il laboure, marchande, fait tous métiers mécaniques, tient fermes, ce qui eſt défendu aux Nobles, participe de pluſieurs honneurs & émolumens communs avec les Nobles: aſſavoir, de bénéfices grands, petits & moyens, offices de judicature, finances, comptes, ſecrétaireries, qui lui eſt un grand avantage, tant pour l'autorité que

le profit. Encore peuvent-ils parvenir à l'état de nobleſſe, auquel ils aſpirent toujours, comme au plus digne, par grace & privilège, en faiſant quelque recommandable ſervice à la République : parainſi n'ont occaſion de ſe mécontenter & machiner contre la nobleſſe, ſachant que, par bons moyens & licites, ils y peuvent parvenir, étant en cette manière entretenus les états de la nobleſſe & du peuple, & jouiſſant chacun de ſes droits & libertés : à peine peut l'un opprimer l'autre, ne les deux enſemble conſpirer contre leur chef & monarque. Si la nobleſſe, qui a les armes, veut opprimer le peuple, la juſtice l'en garde & la châtie, laquelle a autorité, moyennant le congé du Roi, de mettre la force ſus contre les rébelles, de ſorte qu'il n'y a ſi grand, ſoit Prince, ou autre, qui ne ſoit contraint y obéir. Pareillement ſi le populaire, qui eſt le plus grand en nombre, ſe vouloit rebeller, la nobleſſe eſt ſi puiſſante avec la juſtice, & icelui peuple tant débile au fait des armes, qu'il peut être aiſément remis en ſon devoir, &c. Les François ont fait par le paſſé tant d'actes héroiques, tant d'expéditions militaires par-tout, & voyages d'outre-mer contre les Infidèles, qu'en mémoire de leur ancienne vertu, tous Chrétiens d'Europe ſont nommés François par les Aſiens, Africains, Indiens, Abyſſins, Perſes, Tartares, Mores, Sarraſins, pour n'avoir les gens de par-delà guère ſenti les armes d'autres Chrétiens que des François, & la Chrétienté Latine, appelée France, comme de la plus noble région qui ſoit en Occident. Et s'ils euſſent recouvert Hiſtoriens ſavans & éloquens, comme les Grecs & Romains, leurs geſtes ſeroient plus célèbres, attendu que l'on eſtime autant la vertu, que les excellens entendemens la peuvent illuſtrer de paroles. Le malheur a été, qu'il n'y a eu que Moines ignorans, ou Etrangers envieux qui en aient écrit. Les meilleurs d'entr'eux s'employoient aux négoces, aimant mieux faire que dire, & qu'on louât leurs beaux faits, plutôt qu'ils récitaſſent ceux d'autrui. Comme toutes nations en leurs commencemens ſont pauvres, elles ne ſe ſoucient des lettres, & pluſieurs trouvent d'hommes ayant loiſir d'étudier & écrire : à cette cauſe, les origines & antiquités en ſont ignorées : mais s'avancent par les armes : puis, enrichies, délaiſſent le dur exercice de la guerre, & avec opulence & oiſiveté s'appliquent aux arts & ſciences qui y viennent lors en réputation, après qu'elles ont pourvu aux choſes néceſſaires à la vie, non auparavant. La raiſon pourquoi la vertu des Gaulois n'eſt connue, eſt d'autant qu'ils n'écrivoient rien, & que, tombant ſous l'obéiſſance des Romains, ils laiſsèrent perdre leur langue, en recevant la Latine. Et les François faiſant leur principal exercice des armes, ne ſe ſont ſouciés de recommander leurs faits à la poſtérité par hiſtoires élégantes & fidèles, &c. Quant aux diſſentions qui adviennent au fait de la police, elles ſe font en quatre manières : la première, pour changer d'une forme de gouvernement en autre différente, comme jadis à Rome l'on vint de la monarchie des Rois au gouvernement de dix hommes, & après au populaire, auquel les Romains furent longuement gouvernés par les Conſuls & le Sénat, ſous l'autorité du peuple, puis de rechef à la monarchie des Empereurs, par longues ſéditions avec force & violence. N'aguères les Républiques de Flo-

rence & de Sienne ont été muées en Duché. Les Suiſſes qui avoient été ſous les Rois de France, puis ſous l'Empire d'Allemagne, par l'inſolence, cruauté & avarice des Gouverneurs qu'on leur envoyoit, ſe rébellèrent & firent ligues enſemble, ſignamment contre les Ducs d'Autriche, qui les infeſtoient, & dreſsèrent la Démocratie, diviſée par cantons, en laquelle ils perſévèrent. La ſeconde, où les ſéditieux ne cherchent changer la forme du gouvernement; ains, en entretenant le même état, ils veulent qu'il ſoit adminiſtré par eux, comme en Angleterre les maiſons de l'Encaſtre & d'Iorck débattoient, non pour ruiner le Royaume, mais à qui en auroit l'adminiſtration. Les mutations advenues en France des trois familles Royales, ont été ſemblables. La monarchie donc demeure ſouvent, changeant ſeulement de famille, ou ville, ou province, ou en la forme d'y parvenir. De ville en ville, l'Empire de Rome à Conſtantinople, celui des Turcs de Buſie en Adrianopoly & à Conſtantinople. De province en province, le Royaume d'Aſſyrie en Médie, & de Médie en Perſe, l'Empire Romain d'Italie en Grèce, puis en France, quand l'aigle commença avoir deux têtes, & en Allemagne, où d'héréditaire il a été fait électif. Tiercement, quand les formes de gouverner ne ſont changées, ains varient par plus ou moins; comme en rendant la monarchie plus ou moins abſolue & rigoureuſe, ainſi qu'on dit du Roi Loys XI, qu'il rendit l'autorité Royale plus abſolue qu'elle n'étoit auparavant; le Roi Louis XII, plus modérée. Quartement, ou ne tâchent à muer l'Etat totalement, ains en une partie, comme ès principaux Magiſtrats, en la manière de conſeil & judicature, adminiſtration des finances, & au fait de la guerre. Anciennement tenir le Parlement en France, n'étoit autre choſe qu'aſſembler les Etats du Royaume, & communiquer par le Roi avec ſes Sujets, ou aucuns leurs députés, de ſes plus grandes affaires; prendre leur avis & conſeil, ouir auſſi leurs plaintes & doléances, & y pourvoir, dont le nom eſt demeuré en Angleterre & Ecoſſe. Mais d'autant que par même moyen les Rois connoiſſoient tant des plaintes générales, qui concernoient l'univerſel, que des privées, qui regardent le particulier, le nom de Parlement eſt demeuré ès audiences privées, tenues par certain nombre de Préſidens & Conſeillers établis à Paris, Tholoſe, Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble, Aix, Bretaigne. Les audiences publiques, réſervées par le Roi, ont pris le nom d'Etats. Et le Parlement de Paris d'annuel eſt devenu ordinaire, & d'ordinaire ſemeſtre, & de ſemeſtre retourné ordinaire. La Dictature à Rome fut érigée avec puiſſance abſolue à temps, pour remédier aux urgentes affaires de l'Etat, & depuis ſupprimée, d'autant que Sylla premièrement l'avoit retenue outre le temps préfix, & Jule Céſar l'avoit faite perpétuelle. Sylla n'ôta du tout le tribunat, mais lui diminua l'autorité, en empêchant qu'on n'appelât plus aux Tribuns, & qu'ils ne fiſſent nouvelles loix; mais voulut qu'ils euſſent ſeulement pouvoir de s'oppoſer, & de faire aſſembler le Sénat. Pompée depuis reſtitua entièrement cette autorité. Le Maire du Palais a été ſupprimé. Autrefois le Connétable a eu d'état ordinaire quatre cens hommes d'armes, dont lui-même étoit Commiſſaire, & en faiſoit la monſtre. La Judicature à

Rome fut ôtée au Sénat par les Gracques, & baillée au peuple ; & par Sylla ôtée aux Chevaliers & au peuple, qui la reſtitua toute au Sénat ; depuis par Pompée, remiſe aux Chevaliers. Le maniement des finances de France a ſouvent mué, en y changeant de temps en temps pluſieurs Officiers. En la diſcipline militaire, la Gendarmerie ordinaire, miſe ſus par le Roi Charles VII, & les légions par le Roi François I, tous leſquels changemens n'arrivent communément ſans tumulte, ou, pour le moins, ſans crierie & grands mécontentemens, juſqu'à ce que l'on y ſoit accoutumé. Thucidide, Hiſtorien Grec, ſingulièrement recommandé entre tous, comme très-véritable & très-élégant, a gravement décrit une diſſenſion univerſelle, qui advint en ſon temps par la Grèce, procédant de la diverſité des gouvernemens, voulant les uns être gouvernés en Démocratie, c'eſt-à-dire, par le peuple ; les autres en Oligarchie, ou par petit nombre de perſonnages plus apparens en nobleſſe, richeſſe, vertu, dont advindrent pluſieurs maux, & adviendront toujours, tant que les gens ſeront de telle nature & inclination, & bien plus grands, moindres, ou d'autre ſorte, ſelon que les cas des mutations écherront. « Dès » qu'on entendoit (dit-il) avoir été faite en un lieu quelque inſolence, les » autres prenoient courage de faire encore pis, pour attenter quelque cas de » nouveau, ou pour montrer qu'ils étoient plus diligens qne les autres, ou » plus inſolens & ardens à eux venger. Et tous les maux qu'ils faiſoient, ils » les appeloient par noms nouveaux & inuſités ; car ils nommoient la témé» rité magnanimité, tellement que les téméraires étoient nommés défenſeurs » vertueux de leurs amis ; & la tardité & froideur, ils nommoient une hon» nête crainte ; & la modeſtie, puſillanimité couverte ; l'indignation préci» pitée, virilité & hardieſſe ; la conſultation & délibération prudente, tergi» verſation palliée : parainſi celui qui ſe montroit toujours furieux, étoit » réputé loyal ami, & le contrediſant tenu à ſuſpect : qui exécutoit bien ſes » entrepriſes & vengeances, étoit réputé ſage & ſavant, & encore plus le » prévoyant celles de ſon ennemi, ou pourvoyant que, de ſon côté, n'y eût » homme qui ſe départît de la faction, ou eût crainte des ennemis. Somme » toute, qui plus promptement nuiſoit à l'autre, étoit loué, & encore plus » qui à ce faire induiſoit un autre n'y penſant pas. Laquelle faction étoit plus » grande entre gens étrangers qu'entre parens ; d'autant qu'ils étoient plus » prêts à faire toute entrepriſe ſans aucune excuſation. Auſſi ces aſſemblées » & conſpirations ne ſe faiſoient point par autorité des loix, ne pour le bien » de la République, ains par avarice contre toute raiſon ; & la foi qu'ils » gardoient entre eux n'étoit pour religion qu'ils euſſent, mais pour entre» tenir celle peſte & ce crime en la République. Si quelqu'un de faction » contraire diſoit choſe bonne & honnête, ne l'acceptoient comme telle, ne » comme venant de cœur généreux, ains ſi elle étoit à leur profit, & aimoient » mieux venger quelqu'un, qu'il ne fût outragé. S'ils faiſoient quelque ap» pointement, avec ſerment ſolennel, il duroit juſqu'à ce que l'une des » Parties fût la plus forte : après, à la moindre occaſion qu'ils trouvoient les » adverſaires à leur avantage, ils étoient plus joyeux de les ſurprendre ſous

» couleur

» couleur d'icelui appointement, que s'ils les euſſent défiés paravant, tant » pource que cela étoit le plus sûr, comme auſſi qu'il ſembloit grande pru- » dence d'avoir vaincu le combat par malice; car auſſi eſt-il plus commun » que les mauvais (dont le nombre eſt infini) ſoient appelés induſtrieux, » que les ſimples & innocens, bons : ainſi les gens ſont honteux d'être ainſi » ſimples, & ſe glorifient d'être mauvais. Leſquelles choſes procédoient d'ava- » rice & convoitiſe du bien d'autrui, d'où s'allumoient les factions & partia- » lités. Car ceux qui étoient chefs des bandes par les Cités, prenoient cha- » cun une honnête occaſion de leur partialité : à ſavoir les ſoutenans l'état » populaire, que c'étoit civile équalité; & les ſoutenans le petit nombre de » gens particuliers, que c'étoit le régime des plus gens de bien, qui eſt à » préférer. Parainſi chacun débatoit pour défendre la République quant aux » paroles; mais la fin de leur queſtion, & l'effet de leur victoire, étoit d'en- » treprendre toutes choſes cruelles l'un contre l'autre, par violence, ou par » forme de juſtice & de punition, non ayant regard au bien commun, ne » à ce que la juſtice vouloit, mais au plaiſir qu'ils avoient de voir le mal les » uns des autres, fuſt par fauſſes condamnations, ou par violentes oppreſ- » ſions, étant toujours prêts à exécuter ſoudainement leur malice, ſans porter » aucun reſpect à la religion des Dieux, en cas qu'ils fiſſent, ne qu'ils con- » tractaſſent : ains qui, ſous couleur de paroles frauduleuſes, pouvoit mieux » decevoir l'autre, étoit le plus eſtimé; & ſi quelqu'un y avoit, qui voulût » être neutre, ſans tenir l'un parti, ne l'autre, il étoit affolé de toutes les » deux parts, fuſt parce qu'il ne tenoit leur parti, ou par envie qu'ils avoient » de le voir en repos, & exempt des maux que les autres ſouffroient. Auſſi » la ſimplicité, dont la généroſité principalement participe, étoit exterminée » & perſécutée avec grande dériſion, & étoit tenu à choſe excellente de pré- » venir les grands aſſauts, & les entrepriſes les uns des autres. Si quelque- » fois ſe réconcilioient enſemble, n'y avoit aucune sûreté à leurs paroles, » n'aucune crainte & révérence à ſerment qu'ils fiſſent. Mais par la défiance » qu'ils avoient généralement les uns des autres, aimoient mieux eux tenir » ſur leur garde, craignant d'être ſurpris, que d'ajouter foi aucunement aux » promeſſes de leurs ennemis. Mêmement les plus terribles & rudes gens, » plus pauvres d'eſprit, ou moins habiles, ſouvent pourvoyoient mieux à » leurs affaires, que les plus habiles; car, connoiſſant l'imbécillité de leurs » entendemens, & l'habileté des autres, &, par ce moyen, craignant être » abuſés de leurs paroles, & ſurpris de leurs ſubtilités, prévenoient téméraï- » rement aux œuvres de fait, là où les plus fins, pour la petite eſtime qu'ils » avoient des autres, eux confiant que, par leur ſubtilité, ils préverroient les » affaires de loin, & auſſi voulant exécuter leurs entrepriſes, plutôt par con- » ſeil & par art, que par force, étoient ſouvent ſurpris & affolés ». En telle manière, par le moyen des factions, tout le pays de la Grèce endura toutes ſortes de maux; comme auſſi depuis fit Rome, par même occaſion du gou- vernement, étant preſque continuellement bandé le peuple contre le Sénat

& la Nobleſſe, d'autant que le Sénat tâchoit dominer ſans meſure, & le peuple à étendre ſa liberté; laquelle diſſention fut le vrai venin & peſte de leur Cité, qui confondit tous droits divins & humains, & jamais ne ceſſa qu'avec la ruine d'Italie. « Ceux (dit Saluſte) qui troubloient la République, » le faiſoient ſous honnêtes titres; aucuns, comme défendant les droits du » peuple; les autres, pour rendre l'autorité du Sénat plus grande, & feignant » que c'étoit pour le bien public; néanmoins chacun débattoit pour ſa puiſ- » ſance particulière, ſans modeſtie & meſure, exerçant cruellement la » victoire. Alors la Nobleſſe commença à tourner ſa dignité en arrogance, » & le populaire, uſer de liberté, à ſon appétit; chacun prendre, ravir, & » tirer à ſoi. Ainſi, étant le tout diviſé en partialité, la République, qui étoit » moyenne, fut lacérée. Si étoit la Nobleſſe plus puiſſante en faction, & la » force du peuple moindre, comme éparſe en multitude. La République, en » paix & en guerre, ſe manioit à l'appétit de quelques-uns qui diſpoſoient » des finances, provinces, magiſtrats, honneurs & triomphes; le peuple étoit » preſſé de guerre & pauvreté, les capitaines emportoient tout le butin. Ce- » pendant les parens, ou enfans des gens d'armes, ſelon qu'ils ſe rencon- » troient voiſins des plus puiſſans, étoient chaſſés de leurs habitations, telle- » ment que l'avarice, avec la puiſſance, ſans meſure & modeſtie, uſurpoit, » corrompoit & gâtoit tout, ne faiſant reſpect, ou conſcience de rien, juſ- » qu'à ce qu'elle ſe précipita ſoi-même ». Il eſt certain qu'il n'y eut jamais lieu où les partialités, pleines de toute ſorte de maux, fuſſent tant fré- quentes & longues, ni les factions & guerres civiles plus cruelles qu'à Rome, dont Appian Alexandrin a fait une narration ſommaire telle: « Le » Sénat & le peuple Romain eurent pluſieurs contentions & diſſentions » enſemble, quelquefois pour la promulgation des loix, autrefois pour » l'abrogation & rémiſſion des dettes, autre pour la diviſion des terres, » ou quand ils étoient aſſemblés ès comices, pour élire les officiers; » mais cette diſſention civile ne ſe faiſoit point par main armée, ains » leurs queſtions ſe vuidoient entre eux, ſelon la loi, doucement & paiſi- » blement. A cette cauſe, s'étant le menu peuple, pour ſemblables diffé- » rends, quelquefois aſſemblé, ne prit pas ſoudainement les armes, ains ſe » retira au mont Aventin, qui, pour raiſon de ce, fut depuis appelé Sacré; » & là, ſans mouvoir aucune guerre, créa un Magiſtrat de ſoi-même, qu'il » appela Tribunat, principalement pour réſiſter à l'autorité des Conſuls, que » le Sénat éliſoit, afin qu'ils n'euſſent pas entièrement la puiſſance abſolue au » gouvernement de la République. Dont il advint que ces deux dignités, » qui commencèrent à continuer en contention & fureur l'une de l'autre, » ſe croyoient, par le Sénat, & par le peuple, en grande diviſion & partialité; » car, par ambition & avarice, l'une tâchoit à diminuer l'autorité de l'autre. » A l'occaſion de quoi Martius Coriolanus étant, en ces diſſentions, contre » droit & raiſon, chaſſé de la Cité, ſe retira devers les Volſques, & avec » eux mena la guerre contre ſon pays, lequel on pourroit dire avoir été le

» premier qui prit les armes contre la Cité, étant exilé. Et de fait, ni au » Conſeil, ni en la Cité, n'avoit jamais été dégainé glaive, ni homme tué » en ſédition civile, juſqu'à ce que Tibère Gracque, en favoriſant le peuple, » & prononçant les loix en ſa faveur, fut occis, & avec lui pluſieurs, qui » furent trouvés au Capitole, près le Temple : à raiſon de quoi, non étant » refrenées, ains croiſſant les haines & rancunes entre eux ouvertement, & » eux portant armes, tant aux temples & lieux ſaints, comme aux aſſemblées » & lieux publics, s'en enſuivirent les meurtres d'aucuns des Principaux de » la Cité même ; quelquefois, par ſucceſſion de temps, des Tribuns, autre- » fois des Ducs & conducteurs, & autre des Conſuls, ou de ceux qui avoient » été élus auxdites dignités ; dont advinrent queſtions très-deshonnêtes, & » ſans aucun ordre, & de-là s'en enſuivit le mépris des loix & des jugemens. » Et renforçant journellement ce mal, ſe commencèrent à faire entrepriſes » manifeſtes contre la République, & les grands exercites être menés par » force dedans le pays, qui étoient aſſemblés de gens fugitifs, ou condamnés, » ou de ceux qui débattoient enſemble, pour avoir quelque charge, ou office » de gens d'armes. A l'occaſion de cela, ſe mirent ſus les princes & les chefs » des ſéditions, pource que les aucuns refuſoient de laiſſer les exercites qui » leur avoient été baillés par le peuple ; autres, ſans autorité publique, » aſſembloient grand nombre de gens mercenaires contre leurs ennemis par- » ticuliers, & contendoient entre eux, lequel obtiendroit & gagneroit le » premier la Cité. Et jaçoit qu'à leur dire, cela ſe fît contre leurs adverſaires, » toutefois, à la vérité, c'étoit contre la République, pource qu'ils envahiſ- » ſoient la Cité comme ennemis, & cruellement tuoient ceux qu'ils ren- » controient, ou les perſécutoient par bans & proſcriptions abominables. » Dont pluſieurs étoient contraints s'enfuir, & ſupporter maux innuméra- » bles ; & autres étoient, par haine, queſtionnés & tourmentés. Et, en effet, » aucun outrage déteſtable n'y étoit oublié, juſqu'à ce que Sylla, un des » mutins & ſéditieux, voulant remédier au mal par autre mal, environ cin- » quante ans après le Tribunat de Gracque, ſe conſtitua Prince ſur les autres » en pluſieurs choſes, en prenant l'office de Dictateur, lequel, ancienne- » ment, ſe ſouloit créer aux plus grands dangers de la République par ſix » mois tant ſeulement, mais par bien long-temps on avoit ceſſé de le faire. » Toutefois Sylla, élu à cet office perpetuel, par force & par néceſſité (comme » il diſoit) apres qu'il eut uſé de ſa puiſſance bien largement, fut le pre- » mier, comme il ſemble, qui ſe démit de ſa tyrannie, diſant qu'il vouloit » porter la peine de ceux, pour la mort deſquels il ſeroit condamné. Et, » comme homme privé, ſe promena par le Palais & par le Marché, à la » vue d'un chacun, & après s'en alla en ſa maiſon, ſans que perſonne lui » fît outrage ; tant étoit grande la crainte & la révérence que ceux qui le » voyoient, avoient de lui : fuſt pour l'admiration qu'ils avoient de ce qu'il » s'étoit ainſi dépoſé de ſon autorité, ou pour la honte qu'ils avoient de punir » un tel homme, ou pour autre leur bénignité, comme ſi tyrannie étoit

» utile à la République. Tantôt après, étant les diſſentions faillies en la per-
» ſonne de Sylla, s'enſuivit la vengeance depuis ſa mort, des cruautés qu'il
» avoit commiſes, juſqu'à ce que Jule Céſar occupa la ſeigneurie & princi-
» pauté, après qu'il eut acquis grande gloire au pays de Gaule; car, lui étant
» commandé par le Sénat, qu'il laiſsât l'exercite, il s'excuſa, diſant que ce
» n'étoit pas le Sénat qui le commandoit, mais Pompée, ſon ennemi, qui
» vouloit aſſembler ledit exercite ſous ſa charge, en Italie, pour ſe faire Roi.
» Si offrit les conditions de la paix, ou que tous deux retinſſent les exercites
» qu'ils avoient, pour ſe pouvoir garder l'un de l'autre, ou que Pompée laiſsât
» ſemblablement le ſien, & que, par ce moyen, tous deux vêquiſſent ſous
» l'obéiſſance des loix. Leſquelles choſes lui étant refuſées, il s'en partit de Gaule,
» avec ſon armée, contre Pompée & contre le pays de Rome, & le pourſuivit
» juſques à tant qu'en Theſſalie le vainquit par une glorieuſe bataille; & de-là
» le ſuivit juſqu'en Egypte; &, établis les Rois, s'en revint à Rome. Ainſi
» perſécuta ſon capital ennemi Pompée (qui, par la grandeur de ſes faits,
» étoit appelé le Grand) ſi vivement, ne ſe trouvant aucun qui lui osât ré-
» ſiſter, qu'il fut le ſecond, qui, après Sylla, fut créé Dictateur perpétuel,
» &, par ce moyen, appaiſa les ſéditions civiles. Mais Brute & Craſſe, pour
» envie de dominer, ou pour amour de la liberté publique, l'occirent au
» Sénat. Et pourtant qu'il étoit moult populaire, & expérimenté à dominer,
» le peuple le commença à regreter plus que tous les autres, & à enquérir ſes
» occiſeurs. Et au ſurplus fit apporter ſon corps emmy le marché, & lui
» édifia un temple près le bucher où il fut brûlé, & l'adora comme Dieu.
» Si furent les ſéditions plus grandes que jamais n'avoient été, & furent
» pluſieurs citoyens occis, proſcrits & chaſſés de toutes les parties, tant Sé-
» nateurs, que Nobles & Chevaliers Romains. Tellement que les ſéditieux
» ſe donnoient les ennemis les uns aux autres, ſans avoir regard à frères,
» parens, ni amis, tant avoit la charité naturelle été vaincue par la conten-
» tion civile. Et finalement ces trois chefs, Antoine, Lépide, & Octave, ſe
» départirent l'Empire Romain. Octave fut inſtitué héritier par Céſar en ſon
» teſtament, &, par ce moyen, prit le nom de Céſar. Mais, en cette di-
» viſion de l'Empire, ces trois ſe tournèrent l'un contre l'autre, tellement
» que Céſar ôta à Lépide la Seigneurie de Lybie, qui lui étoit advenue par
» ſort. Après vainquit Antoine emprès Actie, auquel pareillement il ôta
» l'Empire qu'il tenoit depuis Syrie juſqu'à la mer Ionique. Et puis, avec
» une armée ſi grande & ſi merveilleuſe, que tout le monde en étoit ébahi,
» alla en Egypte, & prit la Province, laquelle étant d'antiquité & de richeſſe,
» depuis le temps d'Alexandre le Grand, très-excellente, ſembloit reſter ſeule-
» ment pour la ſûreté & félicité de l'Empire Romain. Pour ces raiſons, Octave,
» jaçoit qu'il fût encore vivant, fut néanmoins ſurnommé Auguſte, lequel
» titre lui fut attribué le premier, & ſe montra aux Romains encore plus
» puiſſant que Jule Céſar, ſon oncle; car il étendit ſon Empire ſur toutes
» gents, ſans plus avoir beſoin d'élection, de création, ne d'aide. Et étant,

» par temps, venu à la monarchie, heureux en toutes choſes, & épouvantable » à tous, laiſſa des héritiers de ſa lignée, pour régir l'Empire après lui. Au » moyen de quoi la République, après beaucoup de diſſentions, revint à » grand concorde, & à la monarchie du monde ».]

LOYS SAUNIER, Provençal, Docteur ès droits, a écrit Hiéropoëmes, ou ſacrés Sonnets, en nombre cent cinquante-huit; Odes, Huitains & Quatrains; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1584.

LOYS TAGAUT a traduit de Grec, l'Hiſtoire [1] d'Hannibal; Carthaginois, écrite par Appian *; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559.

[1] Philippe des Avenelles donna une Traduction de ce même Livre d'Appien, en 1560. (M. DE LA MONNOYE).

* L'*Hiſtoire d'Annibal*, que Louis Tagaut a traduite d'Appien, eſt l'Hiſtoire des Guerres des Romains contre Annibal, qui formoit le ſixième des vingt-quatre Livres de l'Hiſtoire Romaine, écrite par Appien. Ce VIe Livre avoit été apporté d'Italie, & publié en Grec par H. Etienne, en 1557. Je crois qu'il n'y en eut point d'autre Traduction, imprimée avant la Traduction Latine, qui parut en 1592. Ainſi la verſion Françoiſe fut la première, & long-temps la ſeule Traduction que l'on eût de cet Ouvrage d'Appien. Odet des Marais donna, en 1660, une Traduction complette de tout ce qui nous reſte d'Appien.

LOYS TURQUET, Lyonnois, a traduit de Latin, la Déclamation de H. Corn. Agrippe, de la vanité des ſciences; imprimée par Jean Durant, 1582. Plus l'Inſtitution de la femme Chrétienne, tant en enfance, mariage, que viduité; enſemble le devoir du mari: Auteur Jean Loys Vives; imprimée par Jean de Tournes, *in*-16. en l'an 1580 *.

* Voy. les mots ANTOINE DE GUÉVARRE, Tom. III, p. 323, & ci-deſſus, à l'Art. de HENRY CORNEILLE AGRIPPA, pag. 175 & 176.

LOYS VARTOMAN [1]. La Navigation de Loys Vartoman, aux terres inconnues, a été miſe d'Italien en François par Traducteur incertain: de même la Navigation de Vincentian

Pinzon, imprimée avec celles de Loys Cadamoſte & Chriſtophle Colomb.

[1] Il acheva ſon voyage en 1508, témoignant ſur la fin de ſon ſeptième & dernier Livre, qu'il avoit une grande envie de revoir ſon pays natal, *Solum Patrium.* C'eſt ainſi qu'il appelle Rome, quoique la Préface de ſa *Navigation* porte : *Præfatio Ludovici Vartomanni, Bolonienſis, qui & Patritius Romanus;* par où il paroît qu'il étoit Boulonnois de naiſſance, & qu'il ne pouvoit appeler Rome ſa patrie, que parce qu'il avoit le droit de ſe dire Citoyen Romain. Voſſius le père, qui ne diviſe le voyage de Vartoman qu'en ſix Livres, ſe trompe; il y en a ſept. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS VASSE *. Anatomie, Voyez JEAN CANAPPE.

* Le nom de VASSE eſt JEAN, & non pas LOUIS.

LOYS VERNEREY, Prêtre, liſant en ſainte Écriture au Collége Canonical de ſainte Magdelene de Bezanſon, a écrit Inſtruction & inſtitution du Chrétien, enſeignant comme il doit ſanctifier les Dimanches; imprimée à Lyon, *in*-16. par George Poncet, 1558.

LOYS VIVANT, Angevin, a traduit du Latin de Henry Corneille Agrippe, Traité de l'excellence de la femme, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Poupy, 1578.

LOYSE LABÉ, Courtiſane Lyonnoiſe (autrement nommée la belle Cordiere, pour être mariée à un bon homme de Cordier) piquoit fort bien un cheval, à raiſon dequoi les Gentilshommes qui avoient accès à elle, l'appeloient le Capitaine Loys, femme, au demeurant, de bon & gaillard eſprit & de médiocre beauté : recevoit gracieuſement en ſa maiſon, Seigneurs, Gentilshommes & autres perſonnes de mérite avec entretien de devis & diſcours; muſique tant à la voix qu'aux inſtrumens où elle étoit fort duite, lecture de bons Livres Latins & vulgaires, Italiens & Eſpagnols, dont ſon cabinet étoit copieuſement garni, collation d'exquiſes confitures; enfin leur communiquoit privement les pièces plus ſecretes qu'elle eût, & pour dire en un mot, faiſoit part de ſon corps à ceux qui fonçoient;

Digitized by Google

non toutefois à tous, & nullement à gens méchaniques & de vile condition, quelque argent que ceux là lui euſſent voulu donner. Elle aima les ſavans hommes ſur tous, les favoriſant de telle ſorte, que ceux de ſa connoiſſance, avoient la meilleure part en ſa bonne grace, & les eût préférés à quelconque grand Seigneur, & fait courtoiſie à l'un plutôt gratis, qu'à l'autre pour grand nombre d'écus: qui eſt contre la coutume de celles de ſon métier & qualité. Ce n'eſt pas pour être courtiſanne, que je lui donne place en cette Bibliothèque, mais ſeulement pour avoir écrit en proſe Françoiſe, Débat de Folie & d'Amour, Dialogue. Et en vers, trois Elégies; vingt-quatre Sonnets, dont y en a un en Italien: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555; avec Écrits de divers Poëtes, à la louange d'icelle Loyſe Labé, tant en vers Grecs, Latins, Italiens que François. Elle dédia ledit Dialogue à Damoiſelle Clémence de Bourges, dont l'argument eſt tel: Jupiter faiſoit un grand feſtin, où étoit commandé à tous les Dieux ſe trouver. Amour & Folie arrivent en même inſtant ſur la porte du Palais: laquelle étant jà fermée, & n'ayant que le guichet ouvert, Folie voyant Amour ja prêt à mettre un pied dedans, s'avance & paſſe la première: Amour ſe voyant pouſſé, entre en colère; Folie ſoutient lui appartenir de paſſer devant. Ils entrent en diſpute ſur leurs puiſſances, dignités & préſéances. Amour ne la pouvant vaincre de paroles, met la main à ſon arc, & lui lâche une flèche, mais en vain: pource que Folie ſoudain ſe rend inviſible: & ſe voulant venger, ôte les yeux à Amour. Et pour couvrir le lieu où ils étoient, lui mit un bandeau fait de tel artifice, qu'impoſſible eſt lui ôter. Vénus ſe plaint de Folie; Jupiter veut entendre leur différend. Apollon & Mercure débatent le droit de l'une & l'autre Partie. Jupiter les ayant longuement ouis, en demande l'opinion aux Dieux: puis prononce ſa ſentence. Jaques Peletier a fait une Ode à la louange de cette Loyſe, qui dit *,

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louise Labé, Tom. II, pag. 41 & ſuiv.

[*Mon heur voulut qu'un jour Lyon je viſſe ,*
Afin qu'à plein mon deſir j'aſſouviſſe ,
Altéré du renom.
J'è vu le lieu où l'impétueux Rone ,
Dedans ſon ſein prenant la calme Sone ,
Lui fèt perdre ſon nom.
J'è vu le ſiege où le Marchand étale
Sa ſoie fine e perle orientale ,
E laborieus or :
J'è vu l'écrin dont les Roes qui conduiſent
Leur grand' armee , à leur beſoin épuiſent
Un infiny thréſor.
J'è contemplé le total édifice ,
Que la nature , aveques l'artifice ,
A clos e a muré ,
J'è vu le plom imprimant meint volume
D'un brief labeur , qui , ſous les trez de plume ,
Ut ſi long tans duré.
J'è vu enfin Damoeſeles e Dames ,
Pleſir des yeux e paſſion des ames ,
Aux viſages tant beaus ;
Mais j'en è vu ſus toutes autres l'une ,
Reſplandiſſant comme de nuit la Lune
Sus les moindres flambeaus.
E bien qu'el ſoet en tel nombre ſi bele ,
La beauté ét le moins qui ſoit en ele ,
Car le ſavoer qu'ele a ,
E le parler qui ſoevemant diſtile ,
Si vivement animé d'un dous ſtile ,
Sont trop plus que cela.
Sus donq , mes vers , louez cette Louiſe :
Soyez , ma plume , à la louer ſoumiſe ,
Puiſqu'ele a mérité ,
Maugré le temps fuitif , d'être menée
Deſſus le vol de la Fame ampannée
A l'immortalité.

Epigramme d'un autre Poëte.

Louiſe eſt tant gracieuſe & tant belle ,
Louiſe à tout eſt tant bien avenante ,
Louiſe a l'œil de ſi vive étincelle ,
Louiſe a face au corps tant convenante ,
De ſi beau port , ſi belle & ſi luiſante ,

Louiſe

Louiſe a voix que la Muſique avoue,
Louiſe a main qui tant bien du luth joue,
Louiſe a tant ce qu'en toutes on priſe;
Que je ne puis que Louiſe ne loue,
Et ſi ne puis aſſez louer Louiſe.

Au premier Diſcours du débat de Folie & d'Amour.

Les effets & iſſues des choſes les font louer, ou mépriſer.

Au quatrième Diſcours.

En ce, ſe montre la grandeur d'Amour, quand on aime celui dont on eſt maltraitee.

Au cinquième Diſcours.

Si tout l'univers ne tient que par certaines amoureuſes compoſitions, ſi elles ceſſoient, l'ancien abîme reviendroit. Oſtant l'amour, tout eſt ruiné. C'eſt donc celui qu'il faut conſerver en ſon être; c'eſt celui qui fait multiplier les hommes, vivre enſemble, & perpétuer le monde, par l'amour & ſollicitude qu'ils portent à leurs ſucceſſeurs.

Apollon plaidant pour Amour.

Les hommes ſont faits à l'image & ſemblance de nous, quant aux eſprits; leurs corps ſont compoſés de diverſes complexions, & entre eux ſi différens, tant en figure, couleur & forme, que jamais, en tant de ſiècles qui ont paſſé, ne s'en trouva que deux ou trois paires qui ſe reſſemblaſſent: encore leurs domeſtiques les connoiſſoient particulièrement l'un d'avec l'autre. Etant ainſi en mœurs, complexions & forme diſſemblables, ſont néanmoins enſemble liés & aſſemblés par une bénivolence, qui les fait vouloir bien l'un à l'autre, & ceux qui en ce ſont les plus excellens, ſont les plus révérés entre eux. De-là eſt venue la première gloire entre les hommes; car ceux qui avoient inventé quelque choſe à leur profit, étoient eſtimés plus que les autres. Mais faut penſer que cette envie de profiter en public, n'eſt procédée de gloire, comme étant la gloire poſtérieure en temps. Quelle peine, croyez-vous, qu'a eue Orphée, pour détourner les hommes barbares de leur accoutumée cruauté, pour les faire aſſembler en compagnies politiques, pour leur mettre en horreur de piller autrui? Eſtimez-vous que ce fût pour gain, duquel ne ſe parloit encore entre les hommes, qui n'avoient fouillé ès entrailles de la terre? La gloire ne le pouvoit mouvoir; car, n'étant point encore de gens politiquement vertueux, il n'y pouvoit être gloire, ni envie de gloire. L'amour qu'il portoit en général aux hommes, le faiſoit travailler à les conduire à meilleure vie. C'étoit la douceur de ſa Muſique, que l'on dit avoir adouci les Loups, Tigres, Lions, attiré les arbres, & amolli les pierres. Et quelle pierre ne s'amolliroit, entendant le doux prêchement de celui, qui,

amiablement la veut attendrir, pour recevoir l'impreſſion de bien & honneur? Combien eſtimez-vous que Prométhée ſoit loué là-bas pour l'uſage du feu qu'il inventa? Il le vous déroba, ô Dieux, & encourut votre indignation. Étoit-ce qu'il vous voulût offenſer? Je crois que non; mais l'amour qu'il portoit à l'homme, que tu lui baillas, ô Jupiter, commiſſion de faire de terre, & l'aſſembler de toutes pièces ramaſſées des autres animaux. Cet amour, que l'on porte en général à ſon ſemblable, eſt en telle recommandation entre les hommes, que, le plus ſouvent, ſe trouvent entre eux, qui, pour ſauver un pays, leur parent, & garder l'honneur de leur Prince, s'enfermeront dedans lieux peu défenſables, bourgades, colombiers; &, quelque aſſurance qu'ils aient de la mort, n'en veulent ſortir, à quelque compoſition que ce ſoit, pour prolonger la vie à ceux que l'on ne peut aſſaillir qu'après leur ruine. Outre cette affection générale, les hommes en ont quelque particulière l'un envers l'autre, & laquelle, moyennant qu'elle n'ait le but de gain, ou de plaiſir de ſoi-même, n'ayant reſpect à celui que l'on ſe dit aimer, eſt en telle eſtime au monde, que l'on a remarqué ſoigneuſement par tous les ſiècles ceux qui ſe ſont trouvés excellens en icelle, les ornant de tous les plus honorables titres que les hommes peuvent inventer. Même ont eſtimé cette ſeule vertu être ſuffiſante, pour d'un homme faire un Dieu. Ainſi les Scythes déifièrent Pylade & Oreſte, & leur dreſsèrent Temples & Autels, les appelant les Dieux d'amitié. Mais, avant iceux, étoit Amour, qui les avoit unis enſemble. Il me ſemble que les Grecs, d'un ſeul ſurnom qu'ils t'ont donné, Jupiter, t'appelant amiable, témoignent aſſez que plus ils ne pouvoient exaucer Amour, qu'en te faiſant participant de ſa nature. Le commun populaire le priſe auſſi & eſtime, pour les grandes expériences qu'il voit des commodités qui proviennent de lui. Celui qui voit que l'homme languit en ſa maiſon, ſans l'amiable compagnie d'une femme, qui fidèlement lui diſpenſe ſon bien, lui augmente ſon plaiſir, ou le tient en bride doucement, de peur qu'il n'en prenne trop pour ſa ſanté, lui ôte les fâcheries, & quelquefois les empêche de venir, l'appaiſe, l'adoucit, le traite ſain & malade, le fait avoir deux corps, quatre bras, deux ames, ne confeſſera-t-il que l'amour conjugal eſt digne de récommandation, & n'attribuera cette félicité au mariage, mais à l'amour qui l'entretient, lequel, s'il défaut en cet endroit, vous verrez l'homme forcené, fuir & abandonner ſa maiſon? La femme, au contraire, ne rit jamais, quand elle n'eſt en amour avec ſon mari. Ils ne ſont jamais en repos. Quand l'un veut repoſer, l'autre crie. Le bien ſe diſſipe, & vont toutes choſes au rebours. Et eſt preuve certaine, que la ſeule amitié fait avoir en mariage le contentement, que l'on dit s'y trouver. Qui ne dira bien de l'amour fraternelle, ayant vu Caſtor & Pollux, l'un mortel, être fait immortel à moitié du don de ſon frère? Ce n'eſt pas être frère, qui cauſe cet heur (car peu de frères ſont de telle ſorte) mais l'amour grande qui étoit entre eux. Il ſeroit long à diſcourir comme Jonathas ſauva la vie à David, dire l'hiſtoire de Pythias & Damon, de celui qui quitta ſon épouſe à ſon ami,

la première nuit, & s'enfuit vagabond par le monde. Mais, pour montrer quel bien vient d'amitié, j'alléguerai le dire d'un grand Roi, lequel, ouvrant une grenade, interrogé de quelles choſes il voudroit avoir autant, comme il y avoit de grains dans la pomme, répondit, De Zopires. C'étoit ce Zopite, par le moyen duquel il avoit recouvré Babylone. Un Scythe demandant en mariage une fille, & ſommé de bailler ſon bien par déclaration, dit qu'il n'avoit autre bien que deux amis, s'eſtimant aſſez riche, avec telle poſſeſſion, pour oſer demander la fille d'un grand Seigneur, en mariage. Et pour venir aux femmes, ne ſauva Adriadne la vie à Theſée? Hypermneſtre à Lyncée? Ne ſe ſont trouvées des armées en danger en pays étranges, & ſauvées par l'amitié que quelques Dames portoient aux Capitaines? Des Rois remis en leurs principales Cités, par les intelligences que leurs amies leur avoient pratiquées ſecrètement? Tant y a de poures ſoudars, qui ont été élevés par leurs amies ès Comtés, Duchés, Royaumes qu'elles poſſédoient. Certainement tant de commodités, provenant aux hommes par amour, ont bien aidé à l'eſtimer grand. Mais, plus que toute choſe, l'affection naturelle, que nous avons à aimer, nous le fait exalter; car nous voulons faire paroître, & être eſtimés ce à quoi nous nous ſentons enclins. Et qui eſt celui des hommes, qui ne prenne plaiſir, ou d'aimer, ou d'être aimé? Je laiſſe ces Myſantropes, & Taupes cachées ſous terre, & enſevelis de leurs biſarreries, leſquels auront par moi tout loiſir de n'être point aimés, puiſqu'il ne leur chaut d'aimer. S'il m'étoit licite, je les vous dépeindrois, comme je les vois décrire aux hommes de bon eſprit. Et néanmoins il vaut mieux en dire un mot, afin de connoître combien eſt miſérable la vie de ceux qui ſe ſont exemptés d'amour. Ils diſent que ce ſont gens mornes, ſans eſprit, qui n'ont grace aucune à parler, une voix rude, un aller penſif, un viſage de mauvaiſe rencontre, un œil baiſſé, craintifs, avares, impitoyables, ignorans, & n'eſtimant perſonne, Loups garous. Quand ils entrent en leur maiſon, ils craignent que quelqu'un les regarde. Incontinent qu'ils ſont entrés, barrent leur porte, ſerrent les fenêtres, mangent ſallement ſans compagnie, la maiſon mal en ordre; ſe couchent en chapon, le morceau au bec. Et lors à beaux gros bonnets gras de deux doigts d'épais, la camiſole attachée avec épingles enrouillées juſqu'au-deſſous du nombril, grandes chauſſes de laine venant à mi-cuiſſe, un oreiller bien chauffé, & ſentant ſa graiſſe fondue, le dormir accompagné de toux, & autres tels excrémens, dont ils rempliſſent les courtines; un lever peſant, s'il n'y a quelque argent à recevoir; vieilles chauſſes repetaſſées, ſouliers de payſan, pourpoin de drap fourré, long ſaye mal attaché devant, la robe qui pend par derrière juſqu'aux épaules, plus de fourrures & pliſſes; calottes & larges bonnets, couvrant les cheveux mal peignés; gens plus fades à voir, qu'un potage ſans ſel à humer. Si tous les hommes étoient de cette ſorte, y auroit-il pas peu de plaiſir de vivre avec eux? Combien plutôt choiſiriez-vous un homme propre, bien en point, & bien parlant, tel qu'il ne s'eſt pu faire, ſans avoir envie de plaire à quel-

qu'un ? Qui a inventé un doux & gracieux langage entre les hommes ? & où premièrement a-t-il été employé ? A-ce été à perſuader de faire guerre au pays ? élire un Capitaine ? accuſer, ou défendre quelqu'un ? Avant que les guerres ſe fiſſent, paix, alliances & confédérations en public ; avant qu'il fût beſoin de Capitaines, avant les premiers jugemens que vous fites faire en Athènes, il y avoit quelque manière plus douce & gracieuſe que le commun, de laquelle usèrent Orphée, Amphion, & autres. Et où en firent preuve les hommes, ſinon en amour ? Par pitié on baille à manger à une créature, encore qu'elle n'en demande. On panſe un malade, encore qu'il ne veuille guérir. Mais qu'une femme, ou homme d'eſprit, prenne plaiſir à l'affection d'une perſonne, qui ne la peut découvrir, lui donne ce qu'il ne peut demander, écoute un barbare langage ; & tout tel qu'il eſt, ſentant plus ſon commandement, qu'amoureuſe prière, cela ne ſe peut imaginer. Celle qui ſe ſent aimée, a quelque autorité ſur celui qui l'aime : car elle voit en ſon pouvoir, ce que l'Amant pourſuit, comme étant quelque grand bien & fort deſirable. Cette autorité veut être révérée en geſtes, faits, contenances, & paroles. Et de ce vient que les Amants choiſiſſent les façons de faire, par leſquelles les perſonnes aimées auront plus d'occaſion de croire l'eſtime & réputation que l'on a d'elles. On ſe compoſe les yeux à douceur & pitié, on adoucit le front, on amollit le langage, encore que de ſon naturel l'Amant eût le regard horrible, le front dépité, & langage ſot & rude ; car il a inceſſamment au cœur l'objet de l'amour, qui lui cauſe un deſir d'être digne d'en recevoir faveur, laquelle il ſait bien ne pouvoir avoir ſans changer ſon naturel. Ainſi, entre les hommes, Amour cauſe une connoiſſance de ſoi-même. Celui qui ne tâche à complaire à perſonne, quelque perfection qu'il ait, n'en a non plus de plaiſir, que celui qui porte une fleur dedans ſa manche ; mais celui qui deſire plaire, inceſſamment penſe à ſon fait, mire & remire la choſe aimée : ſuit les vertus, qu'il voit lui être agréables, & s'adonne aux complexions contraires à ſoi-même, comme celui qui porte le bouquet en main, donne certain jugement de quelle fleur vient l'odeur & ſenteur qui plus lui eſt agréable. Après que l'Amant a compoſé ſon corps & complexion à contenter l'eſprit de l'aimée, il donne ordre que tout ce qu'elle verra ſur lui, ou lui donnera plaiſir, ou pour le moins elle n'y trouvera à ſe fâcher. De là a eu ſource la plaiſante invention des habits nouveaux. Car on ne veut jamais venir à ennui, qui provient de voir toujours une même choſe. L'homme a toujours même corps, même tête, mêmes bras, jambes & pieds ; mais il les diverſifie de tant de ſortes, qu'il ſemble tous les jours être renouvelé. Chemiſes parfumées de mille & mille ſortes d'ouvrages ; bonnet à la faiſon, pourpoint, chauſſes jointes & ſerrées, montrant les mouvemens du corps bien diſpoſé ; mille façons de bottines, brodequins, eſcarpins, ſouliers, ſayons, caſaquins, robbes, robbons, cappes, manteaux : le tout en ſi bon ordre, que rien ne paſſe. Et que dirons-nous des femmes, l'habit deſquelles, & l'ornement de corps dont elles uſent, eſt fait pour plaire, ſi jamais rien fut fait ? Eſt-il poſſi-

ble de mieux parer une tête, que les Dames font & feront à jamais? Avoir cheveux mieux dorés, crêpés, friſés? Acoutrement de tête mieux ſéant, quand elles s'acoutreront à l'Eſpagnole, à la Françoiſe, à l'Allemande, à l'Italienne, à la Grecque? Quelle diligence mettent-elles au demeurant de la face? Laquelle, ſi elle eſt belle, ils contregardent tant bien contre les pluies, vents, chaleurs, temps & vieilleſſe, qu'elles demeurent preſque toujours jeunes. Et ſi elle ne leur eſt du tout telle qu'elles la pourroient deſirer, par honnête ſoin la ſe procurent; & l'ayant moyennement agréable, ſans plus grande curioſité, ſeulement avec vertueuſe induſtrie la continuent, ſelon la mode de chacune nation, contrée & coutume. Et avec tout cela, l'habit propre comme la feuille autour du fruit. Et s'il y a perfection du corps, ou linéament qui puiſſe, ou doive être vu & montré, bien peu le cache l'agencement du vêtement; ou, s'il eſt caché, il l'eſt en ſorte que l'on le cuide plus beau & délicat. Le ſein apparoît de tant plus beau, qu'il ſemble qu'elles ne le veuillent être vu; les mamelles, en leur rondeur relevées, font donner un peu d'air au large eſtomac. Au reſte, la robbe bien jointe, le corps étréci où il le faut; les manches ſerrées, ſi le bras eſt maſſif; ſinon, larges & bien enrichies; la chauſſe tirée; l'eſcarpin façonnant le petit pied (car le plus ſouvent l'amoureuſe curioſité des hommes fait rechercher la beauté juſques au bout des pieds) tant de pommes d'or, chaines, bagues, ceintures, pendans, gans parfumés, manchons; & en ſomme tout ce qui eſt de beau, ſoit à l'acoutrement des hommes ou des femmes, Amour en eſt l'auteur. Et s'il a ſi bien travaillé pour contenter les yeux, il n'a moins fait aux autres ſentimens; mais les a tous emmiellés de nouvelle & propre douceur. Dirai-je que la muſique n'a été inventée que par Amour? Et eſt le chant & harmonie l'effet & ſigne de l'Amour parfait. Les hommes en uſent, ou pour adoucir leurs deſirs enflammés, ou pour donner plaiſir: pour lequel diverſifier tous les jours, ils inventent nouveaux & divers inſtrumens de Luths, Lyres, Citres, Doucines, Violons, Eſpinettes, Flutes, Cornets; chantent tous les jours diverſes chanſons; & viendront à inventer madrigalles, ſonnets, pavanes, paſſemeſes, gaillardes, & tout en commémoration d'Amour: comme celui, pour lequel les hommes font plus que pour nul autre. C'eſt pour lui que l'on fait des ſerenades, aubades, tournois, combats tant à pied qu'à cheval: entre toutes leſquelles entrepriſes ne ſe trouvent que jeunes gens amoureux: ou ſi autres mêlés parmi, ceux qui aiment emportent toujours le prix, & en remercient les Dames, deſquelles ils ont porté les faveurs. Là auſſi ſe rapporteront les Comédies, Tragédies, Jeux, Montres, Maſques, Moreſques. Dequoi allége un voyageur ſon travail, que lui cauſe le long chemin, qu'en chantant quelque chanſon d'Amour, ou écoutant de ſon compagnon quelque conte & fortune amoureuſe? L'un loue le bon traitement de ſ'amie: l'autre ſe plaint de la cruauté de la ſienne. Et mille accidens qui interviennent en amours; lettres découvertes, mauvais rapports, quelque voiſine jalouſe, quelque mari qui revient plutôt que l'on ne voudroit: quelquefois s'appercevant de ce qui ſe fait; quelquefois n'en

croyant rien, ſe fiant ſur la preudhommie de ſa femme ; & à fois échaper un ſoupir avec un changement de parler ; puis force excuſes. Bref, le plus grand plaiſir qui ſoit après amour, c'eſt d'en parler. Ainſi paſſoit ſon chemin Apulée, quelque Philoſophe qu'il fût. Ainſi prennent les plus ſévères hommes plaiſir d'ouir parler de ces propos, encore qu'ils ne le veuillent confeſſer. Mais qui fait tant de Poëtes au monde en toutes langues ? N'eſt-ce pas Amour ? Lequel ſemble être le ſujet, duquel tous les Poëtes veulent parler. Et qui me fait attribuer la poëſie à Amour : ou dire, pour le moins, qu'elle eſt bien aidée & entretenue par ſon moyen ? C'eſt qu'incontinent que les hommes commencent d'aimer, ils écrivent vers. Et ceux qui ont été excellens Poëtes, ou en ont tout rempli leurs Livres, ou quelque autre ſujet qu'ils ayent pris, n'ont oſé achever leur œuvre, ſans en faire honorable mention. Orphée, Muſée, Homere, Lin, Alcée, Saphon, & autres Poëtes & Philoſophes ; comme Platon, & celui qui a eu le nom de Sage, a décrit ſes plus hautes conceptions en forme d'amourettes. C'eſt Cupidon qui a gagné ce point, qu'il faut que chacun chante ou ſes paſſions, ou celles d'autrui, ou couvre ſes diſcours d'Amour, ſachant qu'il n'y a rien qui le puiſſe faire mieux être reçu. Ovide a toujours dit qu'il aimoit. Pétrarque, en ſon langage, a fait ſa ſeule affection aprocher à la gloire de celui qui a repréſenté toutes les paſſions, coutumes, façons, & natures de tous les hommes, qui eſt Homere. Qu'a jamais mieux chanté Virgile, que les amours de la Roine de Carthage ? Ce lieu ſeroit long, qui voudroit le traiter comme il mériteroit ; mais il me ſemble qu'il ne ſe peut nier, que l'Amour ne ſoit cauſe aux hommes de gloire, honneur, profit, plaiſir ; & tel, que ſans lui, ne ſe peut commodément vivre. Pource eſt-il eſtimé entre les humains, l'honorant & aimant, comme celui qui leur a procuré tout bien & plaiſir. Ce qui lui a été bien aiſé, tant qu'il a eu ſes yeux. Mais aujourd'hui qu'il en eſt privé, ſi Folie ſe mêle de ſes affaires, il eſt à craindre, & quaſi inévitable, qu'il ne ſoit cauſe d'autant de vilainie, incommodité & déplaiſir, comme il a été par le paſſé, d'honneur, profit, & volupté. Les grands, qu'Amour contraignoit aimer les petits & les ſujets qui étoient ſous eux, changeront enſorte qu'ils n'aimeront plus que ceux dont ils penſeront tirer ſervice. Les petits qui aimoient leurs Princes & Seigneurs, les aimeront ſeulement pour faire leurs beſognes, en eſpérance de ſe retirer quand ils ſeront pleins. Car où Amour voudra faire cette harmonie entre les hautes & baſſes perſonnes, Folie ſe trouvera près, qui l'empêchera ; & encore ès lieux où il ſe ſera attaché, quelque bon & innocent qu'il ſoit, Folie lui mêlera de ſon naturel ; tellement que ceux qui aimeront, feront toujours quelque tour de fol. Et plus les amitiés ſeront étroites, plus s'y trouvera-t-il de déſordre, quand Folie s'y mettra. Il retournera plus d'une Sémiramis, plus d'une Biblis, d'une Mirrha, d'une Canace, d'une Phédra. Il n'y aura lieu ſaint au monde. Les hauts murs & treillis garderont mal les Veſtales. La vieilleſſe tournera ſon vénérable & paternel amour, en fols & juvenils deſirs. Honte ſe perdra du tout. Il n'y aura diſcrétion entre noble, payſan, infidèle, ou More, Dame, Maîtreſſe,

ſervante. Les parties ſeront ſi inégales, que les belles ne rencontreront les beaux, ains ſeront conjointes le plus ſouvent avec leurs diſſemblables. Grandes Dames aimeront quelquefois ceux dont ne daigneroient être ſervies. Les gens d'eſprit s'abuſeront autour des plus laides. Et quand les poures & loyaux amans auront langui de l'amour de quelque belle : lors Folie fera jouir quelque afolé, en moins d'une heure, du bien où l'autre n'aura pu ateindre. Je laiſſe les noiſes, & querelles, qu'elle dreſſera par-tout, dont s'en enſuivra bleſſures, outrages, & meurtres. Et ai belle peur, qu'au lieu, où Amour a inventé tant de ſcience, & produit tant de bien, qu'elle n'amene avec ſoi quelque grande oiſiveté accompagnée d'ignorance : qu'elle n'empêche les jeunes gens de ſuivre les armes, & de faire ſervice à leur Prince ; ou de vaquer à études honorables ; quelle ne leur mêle leur amour de paroles déteſtables, chanſons trop vilaines, yvrognerie & gourmandiſe ; qu'elle ne leur ſuſcite mille maladies, & mette en infinis dangers leurs perſonnes. Car il n'y a point de plus dangereuſe compagnie que de Folie. Voilà les maux qui ſont à craindre, ſi Folie ſe trouve autour d'Amour, &c.]

Vous pourrez voir la concluſion d'Apollon pour Amour, & après, la défenſe de Folie, prononcée par Mercure.

LUC (SAINT) [1], Médecin d'Antioche, a écrit l'Evangile en Grec, tout ainſi qu'il l'avoit oui de ſaint Paul & des autres Apôtres, ayant accompagné ſaint Paul en tous ſes voyages. Il a rédigé auſſi par écrit, en même langage, les Actes des Apôtres, ainſi qu'il l'avoit vu : le tout traduit en François & contenu au nouveau Teſtament de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

[1] La tradition, que S. Luc étoit Médecin, n'eſt fondée que ſur ces termes de S. Paul, à la fin de ſon Epître aux Coloſſiens, *Ἀσπάζεται ὑμᾶς Λουκᾶς ὁ ἰατρὸς*, où, ſelon Eraſme, l'Article ὁ ſemble au contraire marquer qu'il s'agit là d'un autre Luc. Il eſt bien moins sûr encore qu'il ait été Peintre ; & ces deux profeſſions, qu'on lui attribue, ſans bonne preuve, ſont toutes propres à faire ſouvenir de cette Epigramme :

Ζωγράφος ὢν τὸ πρῶτον, ἔπειτ' ἰητρὸς ἀνέστης,
Καλλίψας τέχνην εἶ μάλα τὴν προτέρην.
Ἠΐδεις πρὶν γάρ σε κακῶς γραψάντα πιφύσκειν ;
Νῦν δ' ἰητροῖς σφάλματα γῆ καλύπτει.

c'eſt-à-dire,

Mutatâ, qui pictor eras, fis Clinicus, arte ;
Non poteras meliùs conſuluiſſe tibi.
Cum malè pingebas, oculis id quiſque notabat.
Nunc tegit errores, Clinice, terra tuos. (M. DE LA MONNOYE).

LUC DE COP a mis en François, l'Hiſtoire de la Confeſſion d'Auſbourg *, &c. imprimée en Anvers, *in*-4°. par Arnould Conninx, 1582.

* Sa Traduction Françoiſe de la *Confeſſion d'Ausbourg* a été faite ſur l'Edition Latine de l'an 1531, *in*-4°. & fait partie de l'*Hiſtoire de la Confeſſion d'Ausbourg*, par David Chitreus. Je fais cette remarque, à cauſe des variations qu'éprouve cette *Confeſſion*. La verſion de cette *Confeſſion*, par Luc de Cop, paſſe pour aſſez exacte, à la réſerve de l'Article X, qui a paru à quelques-uns favoriſer la Communion ſous une eſpèce. (Voy. *Bibliothèque* de Clément, Tom. II, pag. 231). Il y avoit déjà une verſion Françoiſe de la *Confeſſion d'Ausbourg*. La première Edition, de 1561, *in*-8°. eſt extrêmement rare. Elle fut réimprimée en 1566. On l'accuſe de rendre fort mal le ſens du texte. (Préface de la verſion de 1582). Le Traducteur ſe déſigne par les lettres S. E On cite encore deux autres verſions Françoiſes de la *Confeſſion d'Ausbourg*; l'une dans les *Heures Chrétiennes* de Jean Baltazar Ritterus, 1686, *in*-12. (Fabric. Centifol. Luther. Part. II, pag. 589) l'autre, par Jean Dalechamps, *in*-8°. ſans date & nom de lieu.

LUC DE LA PORTE, Pariſien, Docteur ès Droits & Avocat, a mis en François, les Œuvres de Q. Horace Flacce, Venuſin, Prince des Lyriques Latins; imprimées à Paris, *in*-12. par Claude Micard, 1584 *.

* Cette Traduction, publiée par Luc de la Porte, à Paris, en 1583 & 1584, en 2 vol. *in*-12. n'étoit pas entièrement de lui. Elle eſt précédée par deux vies d'Horace, écrites en Latin, & traduites en proſe Françoiſe par l'Editeur. On trouve enſuite les quatre Livres des Odes, les Epodes & l'Hymne Séculaire, mis en vers François par le même la Porte. — Dans le ſecond volume, la Traduction des deux Livres des Satires eſt de François Habert: la verſion des deux Livres des Epîtres eſt d'un Traducteur que l'Editeur ne nomme point; l'Art Poëtique eſt mis en rime Françoiſe par Jacques Pelletier, du Mans. On ne doit pas ſe faire une grande idée de ces Traducteurs Gothiques: cependant, dans l'Epître Dédicatoire de cette Collection, adreſſée à Guillaume Roſe, nommé à l'Evêché de Senlis, Luc de la Porte prétend qu'Horace doit lui ſavoir gré de l'avoir fait parler François, quoiqu'il avoue qu'en liſant ſes Traductions, on pourra croire qu'*il étoit plus verſé dans les Juriſconſultes, que familiariſé avec Horace.* Ajoutons ici la réflexion de M. de la Monnoye ſur cet Article : « Quoique Suétone, dans la vie d'Horace, ait dit que » le vice de ce Poëte n'étoit pas l'obſcurité, je ne ſache pourtant pas » d'Auteur qui ait été plus tourmenté de Traducteurs & de Commenta-

» teurs

» que lui ». — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 311.

LUCAN *, Suétone & Saluſte, tranſlatés en proſe Françoiſe, imprimés à Paris, *in-fol.* par Pierre le Rouge & Antoine Verard, 1490.

* Il y a tout lieu de préſumer que ce n'eſt pas LUCAN, comme on le diſoit autrefois, ou le Poëte LUCAIN, qu'on a joint ici à Suétone & Saluſte; on n'auroit pas mis enſemble un Poëte & deux Hiſtoriens. Il eſt plus vraiſemblable qu'il y a faute d'impreſſion, & que l'Auteur avoit écrit *Luc. An. Lucius Annæus*, voulant peut-être indiquer *Florus*, auquel on a donné ces prénoms. Nous avons déjà parlé de *Suétone* & de *Saluſte*; nous dirons plus bas un mot de *Florus*.

LUCO ou LUCAS DE GRIMAULD, Poëte Provençal, fut amoureux d'une Damoiſelle de Provence, de la maiſon de Villeneuve, laquelle lui donna le Breuvage amatoire, ſi qu'en peu de jours lui-même ſe priva de vie de ſes propres mains, âgé de trente-cinq ans, en l'an 1308, dont elle cuida recevoir la mort des reproches qu'on lui faiſoit d'avoir fait cruellement mourir un ſi ſavant & fameux Poëte. Après ſa mort furent trouvées pluſieurs Chanſons qu'il avoit faites à la louange de cette gentille femme, & maintes Comédies, pleines de maudiſſons contre Boniface VIII du nom, Pape, dont il avoit été aigrement repris par les Magiſtrats, & en fut contraint les mettre au feu; mais étant depuis mû de juſte furie, les ayant toutes en ſa mémoire, les remit par écrit, & amplifia plus que n'avoient été, & en fit un préſent à de Gambateza, Lieutenant du Roi en Provence. On a trouvé, en une vieille pancharte, que ce Luco étoit natif de Gennes: mais ſaint Cezari tient qu'il étoit de Grimauld en Provence *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 55.

LUCAS OSIANDER *. Inſtitution de la Religion Chrétienne, écrite principalement pour l'uſage des Egliſes de France

& du pays bas, par Lucas Oſiander, traduite de Latin; imprimée à Tubinge, *in*-8°. l'an 1582. *Calvinique.*

* Il y a pluſieurs Théologiens Proteſtans de ce nom. Celui dont il eſt queſtion dans cet Article, mort le 17 Septembre 1604, outre les *Inſtitutions ſur la Religion Chrétienne*, a donné des Commentaires Latins ſur la Bible, un Abrégé des Centuriateurs de Magdebourg, & quelques Ouvrages de Controverſe. Il fut père d'André Oſiander, Miniſtre & Profeſſeur de Théologie à Wittemberg, qui a beaucoup écrit. — Il y a eu un autre Luc Oſiander, Chancelier de l'Univerſité de Tubinge, mort en 1638, âgé de ſoixante-huit ans, qui a auſſi compoſé beaucoup d'Ouvrages de Controverſe.

LUCAS TREMBLAY, Pariſien, Profeſſeur des ſciences Mathématiques, à Orléans, a écrit Traité en vers Héroïques, du préſage de la Comete apparue au mois de Novembre, jour de ſaint Martin 1577; imprimé à Paris, par Antoine Houic, 1578. Six Cantiques ſur la Nativité de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimés à Paris, par Jean de l'Aſtre, 1580.

LUCIAN *. *Voyez* Geoffroy Tory, Jean des Goutes, Antoine Crappier, François Blaiſot, Blaiſe de Vigenere, Claude du Puys, Philibert Bretin, Loys Meigret, Eſtienne Forcadel, Simon Bourgoin.

* Lucien de Samoſate, célèbre Rhéteur Grec du ſecond ſiècle, mourut à quatre-vingt-dix ans, ſous le règne de Marc-Aurèle. C'eſt, de tous les Philoſophes de l'Antiquité, celui qui a ſu rendre le vice plus ridicule, & toujours d'une manière plus plaiſante que ſérieuſe, avec une fineſſe & des graces qui n'appartiennent qu'à lui, & qui ſont vraiment dans le goût Attique. Il y a long-temps que l'on a abandonné les vieilles Traductions qu'indique Du Verdier, pour s'en tenir à celle de Perrot d'Ablancourt, qu'on lira toujours avec plaiſir, quoiqu'elle ſoit peu fidèle.

LUCIUS APULEIUS. [1]. *Voyez* Guillaume Michel, George de la Boutiere, Jean Louveau.

[1] Apulée, natif de Madaure, vivoit dans le ſecond ſiècle. Lucien & lui ont emprunté de ce Lucius de Patras, dont parle Photius, leur métamorphoſe d'un homme en âne, embellie par Apulée de pluſieurs Epiſodes, entr'autres, de celui des *Amours de Cupidon & de Pſyché*, ce qui n'a pas peu contribué à faire appeler cet Ane, l'*Ane-d'or* par excellence. La première verſion Françoiſe qu'on en ait eue, eſt celle de Guillaume Michel, dit *de Tours*, en

1522. Elle fut ſuivie, en 1553 & 1558, de celles de George de la Boutiere, & de Jean Louveau. Il y a long-temps qu'elles ont toutes trois vieilli. Voyez ci-deſſus au mot JEAN LOUVEAU, pag. 453, & la Biblioth. de La Croix du Maine, au même Article de JEAN LOUVEAU, Tom. I, pag. 350. (M. DE LA MONNOYE).

LUCIUS JULIUS FLORUS *. Hiſtoire Romaine. *Voyez* J. Conſtant.

* Florus vécut environ 200 ans après Auguſte. Il eſt appelé dans quelques Editions de ſon Hiſtoire *Lucius Julius*, ou *Lucius Anneus Florus*. Il eſt probable que cette dernière dénomination eſt la meilleure, car il étoit Eſpagnol, & parent de Sénèque & de Lucain, qui portoient les mêmes noms. — Son *Abrégé de l'Hiſtoire Romaine* eſt un chef-d'œuvre d'élégance & de netteté. On a prétendu qu'il n'avoit fait qu'abréger Tite-Live; mais on ſe détrompe, en le liſant; il lui eſt ſouvent oppoſé, & il paroît n'avoir eu d'autre deſſein que de donner une Hiſtoire fidèle, courte, & dès-lors aiſée à retenir. M. Saboureux de la Bonneterie vient de donner une fort bonne Traduction Françoiſe des douze Livres de l'*Economie Rurale* de cet Auteur. Elle remplit le troiſième & quatrième Tome de ſes Traductions des anciens Ouvrages Latins, relatifs à l'Agriculture, Paris, 1771, *in*-8°.

LUCIUS JUNIUS MODERATUS COLUMELLA *. *Voyez* Claude Cotereau, Loys Meigret.

* LUCIUS JUNIUS MODERATUS COLUMELLA, né à Cadix, en Eſpagne, eſt un de ces Auteurs excellens, qui ont écrit de manière à être utiles dans tous les temps. Ses Livres, *de Re Ruſticâ*, devroient encore aujourd'hui ſervir de Manuel à tous les Agriculteurs Italiens. Rien de plus ſenſé, de plus intelligible, & de plus aiſé à mettre en pratique que tout ce qu'il dit ſur l'Economie Ruſtique. Il vivoit dans le premier ſiècle de l'Ère Chrétienne, ſous l'Empereur Claude.

LUCIUS ANNEUS SENECA * le Philoſophe. *Voyez* Laurens de Premier-fait, Sauveur Acaurat, Antoine du Verdier, Ange Cappel, le ſieur de Preiſſac, Claude de Seiſſel.

* Sénèque le Philoſophe mourut l'an 65 de Jeſus-Chriſt. Ses Ouvrages, ſon génie, ſon ſtyle ſont ſi connus, que l'on ne peut rien dire de nouveau à ce ſujet. On l'a accuſé d'avoir corrompu le premier la belle Latinité, en affectant d'écrire d'une manière ſententieuſe, coupée, pleine de ſaillies & de bons mots. On a fait le même reproche relativement à la langue Françoiſe, à un Ecrivain célèbre de notre ſiècle (FONTENELLE) dont les connoiſſances étoient auſſi variées, & le ſtyle auſſi agréable & auſſi léger; on ne peut pas dire qu'il fut auſſi grave.

L. ANN. SENECA le Poëte Tragique [1]. *Voyez* Charles Touſtain, Robert Garnier.

[1] De dix Tragédies qui paroiſſent ſous le nom de SÉNÈQUE, il y en a neuf que les Critiques attribuent, en partie, au Philoſophe, en partie au Rhéteur ſon père. L'*Octavie* eſt la ſeule, qu'avec raiſon, ils jugent ne pouvoir pas même être du Philoſophe *. (M. DE LA MONNOYE).

*Encore pourroit-on ajouter que toutes ces Tragédies ſont écrites d'un ſtyle ſi enflé, d'un ſi mauvais goût, qu'elles ſont probablement de différens Auteurs inconnus, fort au-deſſous des deux Sénèques.

LUDOLPHE DE SAXONIE, Chartreux. *Voyez* Guillaume le Menand, Jean l'Anglois

LYSIAS *. Apologie & défenſe de Lyſias, Orateur Grec, ſur le meurtre d'Eratoſthene ſurpris en adultère; traduit de Grec en François, par Jaques de Vintemille, Conſeiller au Parlement de Dijon; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1576.

* Lyſias, célèbre Orateur Grec, contemporain de Socrate. Il compoſa pour lui une excellente Apologie, que le plus ſage des Philoſophes trouva belle, mais au-deſſous de la fermeté que devoit inſpirer la Philoſophie. Il nous reſte de Lyſias trente-quatre Diſcours, écrits avec une pureté de ſtyle, une élégance & une douceur admirables... Cicéron, parlant de ſon ſtyle (*in Bruto*) dit: *Lyſias gracile dicendi genus ſectatus eſt: quanquam in eo ſunt ſæpè lacerti, ſic ut fieri nihil poſſit valentiùs, verumtamen eſt genere toto ſtrigoſior. Habet tamen ſuos laudatores, qui hâc ipsâ ſubtilitate delectentur.* — Quintilien reconnoît en Lyſias, une éloquence douce & recherchée, mais non la force qui convient à un grand Orateur: *Lyſias ſubtilis atque elegans, & quo nihil (ſi Oratori ſatis ſit) dicere queas perfectius: nihil eſt inane, nihil accerſitum, puro tamen fonti quàm flumini propior.* Lyſias étoit originaire de Syracuſe, mais il étoit né à Athènes, où Cephale, ſon Biſayeul, s'étoit établi. La naiſſance de Lyſias eſt placée, par Plutarque, vers la 2e année de la 82e Olympiade; mais, puiſqu'il ajoute que ce fut ſous l'Archonte Philoclès, il faut lire *la 80e Olympiade*; car il eſt plus probable qu'il y a eu de l'altération dans le chiffre qui déſignoit le nom de l'Olympiade, que dans le nom de l'Archonte. Selon ce calcul, Lyſias naquit 459 ans avant Jeſus-Chriſt. Il paſſa la plus belle partie de ſa vie à Sybaris, où il alla s'établir dès l'âge de quinze ans, lorſque les Athéniens y envoyèrent une Colonie. Les troubles de la Grèce l'obligèrent d'en ſortir. Réfugié à Athènes, il fut la victime des diſſentions inteſtines, qui déchirèrent ſa patrie. Dépouillé de ſes biens, exilé, rappelé

Digitized by Google

enfin, lorſque le parti auquel il s'étoit attaché devint le plus puiſſant, il finit ſes jours à Athènes, en ſimple particulier ; & l'obſcurité du reſte de ſa vie a été telle, qu'on ignore la date de ſa mort, enſorte que les uns ſuppoſent qu'il mourut à ſoixante-ſeize ans, d'autres à quatre-vingt-trois, & quelques-uns à quatre-vingt-dix ans. Taylor a publié une excellente Edition Grecque-Latine de cet Orateur, avec de ſavantes remarques.

. . . LAMBERT. Sermons pour les jours & Dimanches du Carême, &c. par L. Lambert &c. imprimés *in*-8°. à Paris (me ſemble) chez G. Chaudiere.

L. DE LASKARIS, ou de Laſcars, fut de cette noble & ancienne race de Laſcaris, ſieur des Comtés de Vintimille, de Tende, & de la Brigue, perſonnage de grand renom : car ces terres-là (ainſi que l'a écrit le Monge des Iſles d'Or) ſe glorifient de lui, comme d'un Poëte très-excellent : ſon eſprit a été ſi heureux en la poëſie Provençale, & ès autres langues vulgaires, que nul ne l'a pu imiter ne en ſa douceur, ne en ſes inventions. En ſa jeuneſſe il avoit pris les ordres de Prêtriſe ; mais ſurpris de l'amour d'une ſienne voiſine, gentille femme, ſœur du grand Iſnard de Glandeves, après l'avoir épouſée, en eut de beaux enfans. De ce temps, la Roine Jehanne de Naples, Comteſſe de Provence, avoit une puiſſante armée en Provence, pour en expulſer les Bretons & Anglois, qui étoient jà entrés bien avant dans ſes terres. Il eut la charge de cette armée : car il étoit un vaillant homme au fait de guerre, laquelle finie, par envie & maltalent d'aucuns ſiens mal-veillans, fut pourſuivi par le Pape, de rentrer au Monaſtère, où il avoit pris ſa profeſſion : il répondit qu'il aimeroit mieux mourir, que d'obéir en cet endroit au Pape. Et voyant que les pourſuites continuoient contre lui, s'en alla trouver la Roine Jehanne à Naples, en fort beau & magnifique équipage, laquelle ayant entendu, & étant acertenée des ſervices faits à Sa Majeſté, par le Poëte, le voyant ſi beau Gentilhomme, d'un eſprit tout gaillard, conſidérant qu'il étoit encore en état de lui pouvoir faire ſervice, tant en ſon Royaume de Naples, qu'en ſa Comté de Provence,

envoya lettres au Pape Urban V du nom, qui réſidoit en Avignon, & impétra, par Prières, de ſa Sainteté à ſa faveur, que ce Poëte eût temps d'avis à ſe retirer en ſon Monaſtère, dans vingt-cinq ans, laquelle licence fut confirmée par Grégoire Pape, XI du nom, qui ſuccéda après ledit Urban : & avant que le terme échût, trépaſſa l'an 1376. Il a fait un Traité intitulé *De las miſerias d'aqueſt Monde*, & un autre intitulé *De la Paurilha.*

L. T. a écrit en vers François, Complainte lamentable de la mort d'illuſtre Prince François de Lorraine, Duc de Guyſe, où ſont introduits Entreparleurs le Paſſant & les Naréides; imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas Richard, 1553.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

LAMENTATION & Complainte d'un Prince d'Albanie, à l'encontre d'Amour & ſa Dame, contenant, en ſoi, la parfaite amitié de deux vrais Amans; imprimée *in*-16. à Lyon, par Jean Saugrain, 1559.

Le Roman de LANCELOT du Lac, en ſix volumes [1].

[1] Les ſix volumes *in*-4°. ici mentionnés, furent imprimés l'an 1520. La première Edition eſt d'Antoine Vérard, en 3 vol. *in-fol.* 1494. Le P. Labbe, pag. 309 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* rapporte, ſous cote 18, le Roman de Lancelot du Lac, *mis en François par Robert de Borron, par le commandement de Henri, Roi d'Angleterre.* On croit que c'eſt Henri II, mort l'an 1189, & que ce Robert de Borron, qualifié *Meſſire*, à la fin du Livre, a traduit en François, non-ſeulement *Lancelot*, mais auſſi le *Roman de Saint Graal*, le tout du Latin de Gautier Mappe, ce qui a très-grand beſoin d'interprétation, parce qu'en cet endroit, *Latin* ne ſignifie qu'*Italien*, & que par ce prétendu Latin de Gautier Mappe, il faut entendre les verſions Angloiſes qu'il avoit faites des Romans *Latins*, c'eſt-à-dire, *Italiens*, tant de Lancelot, que du Saint Graal. Ceux pourtant qui nous ont donné le Catalogue des Œuvres de Gualterus Mappus, n'y rapportent point ces ſortes de verſions, leſquelles auroient depuis été traduites en François, ſuivant le témoignage d'un vieux Manuſcrit François, qui commence par dire, « qu'après que Maître Gautier » *eut tranſlaté les Aventures du Saint Graal*, le Roi Henri, ſon Seigneur, lui dit » que ce n'étoit pas aſſez d'avoir raconté les *proüeſſes* de tant de braves Che-

Digitized by Google

» valiers ; qu'il falloit encore y ajouter l'Hiſtoire de leur mort, ce qui obligea » Mappe à entreprendre un nouvel Ouvrage, appelé *la Mort du Roi Artus*, » dernière Partie des Romans de la Table ronde ». (M. DE LA MONNOYE).

Le LAZ d'Amour, Dialogue en rime, où ſont introduits parlant Jeſus-Chriſt, l'Ame, Charité, Vérité, Bonne Inſpiration, les Pécheurs, imprimé à Paris, *in*-4°. par Felix Balligaud, ſans date, & depuis *in*-16.

Les Faits merveilleux, enſemble la Vie du gentil LAZARE de Tormes & les terribles Aventures à lui advenues en pluſieurs lieux ; Livre fort délectable & facécieux : traduit d'Eſpagnol, & imprimé à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, & depuis à Lyon, par Jean Saugrain *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN SAUGRAIN, Tom. I, p. 588.

LEGENDES DE PLUSIEURS SAINTS, tant imprimées qu'écrites à la main, étant ès Librairies de quelques Convens, Monaſtères & Colléges.

LA LÉGENDE * des Flamens : Chronique abrégée, en laquelle eſt fait ſuccinct Recueil de l'origine des Peuples & États de Flandres, Artois, Haynot & Bourgogne, & des guerres par eux faites à leurs Princes & à leurs voiſins : ſemblablement y ſont traitées les deſcentes & généalogies des Rois de Naples & de Sicile, & des Princes & Ducs de Mylan, & quel droit ont les Rois de France, auxdits Royaume & Duché ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1558.

* Cette Légende s'étend depuis Clovis juſqu'en 1498. La première Edition parut à Paris, en 1522, *in*-4°. Il y en eut une ſeconde en 1536, *in*-8°. Celle que cite du Verdier eſt la troiſième. Les Auteurs de la *Biblioth. Hiſt. de la France* préfèrent la première Edition, quoiqu'en lettres Gothiques. (Voy. *Biblioth. Hiſtor. de la France*, nouvelle Edition, n° 39377.

Familière Inſtitution pour les LÉGIONAIRES [1], imprimée à Lyon, *in*-12. par François Juſte, 1536.

[1] L'uſage du mot *Légionaires* fut introduit en France, ſous François I, qui, en 1533, fut conſeillé d'établir dans ſes Provinces des Légions, cha-

cune de 6000 hommes, que commanderoient ſix Gentilshommmes, ayant chacune, par mille hommes, deux Lieutenans, ſavoir, 500 hommes ſous chaque enſeigne. Cette inſtitution, touchant laquelle François I lui-même compoſa quelques Traités, ne dura pas, & ce fut en vain que la Noue, cinquante ans après, dans un Chapitre de ſes *Diſcours Politiques & Militaires*, en propoſa le rétabliſſement. Gabriel Symeon, Florentin, dans ſes *Obſervations Antiques*, imprimées à Lyon, *in*-4°. chez de Tournes, avoit fait auſſi, en 1558, ce qu'il avoit pu, pour remarquer l'utilité de cette Milice. (M. DE LA MONNOYE).

En l'Epître aux Lecteurs.

[Les deux plus sûrs moyens qui ſoient, pour maintenir, ſans péril, tout Prince ou République en ſa vertu, ſont par le jugement des plus doctes, le bien de la loi, & la force des armes : l'un qui nous apprend ce qui eſt dû à chacun, faiſant petits & grands ranger au vrai point de raiſon, & vivre ſous juſtice, & l'autre qui repouſſe l'effort de ceux qui veulent outrager les foibles, ou venger une injure reçue ; ſert auſſi pour défendre les propres biens, aucunefois pour les retirer des mains de ceux, qui, ſans droit, les occupent, finalement les deux tendent à ce qu'ils faſſent le Seigneur craint des voiſins, aimé des ſiens, & qu'avecque ſon peuple il puiſſe mener une vie paiſible. De leur recommandation ne faut dire, puiſque la paix & union, entre les ſujets du Roi, nous fait voir clairement le bien qui vient des loix, & que les gens nouvellement ordonnés, déclareront un jour l'utilité qui vient d'aſſurer ſon état par la vertu des armes. Vrai eſt que pour faire iſſir d'elles le fruit qu'en eſpère, convient les députés à ce non moins diligemment s'y exerciter, que voyons la plus grande part des François s'étudier après la connoiſſance des loix qui nous gouvernent ; eſquelles encore que le profit ſoit vu conſiſter aſſez grand, celui qui peut venir des armes n'eſt en rien moindre, s'il n'eſt de tous eſtimé meilleur, vu que celui, eſt tenu le plus fort, qui ordonne les loix, & que les vaincus ſont ceux qui les acceptent.]

LETTRES du Jappon, Perou & Brezil, envoyées au Général de la Société de Jeſus, par ceux de ladite Société, qui s'employent en ces Régions, à la Converſion des Gentils ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Thomas Brumen, 1578.

LE LIBERA du défunt Roi François, avec les Laudes chantées par tous les États de France ; imprimé à Paris, par Nicolas Buffet.

Traité de la LOI de Dieu ; comment la Loi eſt abolie, & toutesfois doit être accomplie : traduit d'Allemand en François, & imprimé en Anvers, par Dirick Uriman, 1559.

Les

Les LOIX d'Amour & Rhétorique de la gaie ſcience, pour les trois prix qui ſe jugent & ſe délivrent toutes les années le jour de ſainte Croix de Mai, dans la maiſon commune de la Cité de Tholoſe, en enſuivant le Teſtament de feue Madame Clémence, laquelle, pour ce faire, a laiſſé de beaux biens à ladite Cité, pour exerciter les eſprits des jeunes gens : pour leſquelles Loix & Rhétorique faire, ont été aſſemblés tous les bons Rhétoriciens & Savans de tout ce Royaume, tant en Théorique que Pratique, & l'ont bien montré en leur Œuvre. Tel eſt le titre (& bien long) d'un Livre écrit en main, qui eſt gardé dans ladite maiſon commune. Or je ne me puis tenir de rire de ce que ces bonnes gens du ſiécle dernier paſſé, appeloient Art de Rhétorique la ſcience de faire des vers, qui ſont deux choſes contraires : car même la rime en oraiſon ſolue, c'eſt-àdire, en proſe, eſt un vice. Gratian du Pont en a fait un autre Livre de l'Art & Science de Rhétorique, qu'il appelle métrifiée, où il dit qu'au ſuſdit Livre intitulé les Loix d'Amour, eſt faite mention d'un vice, dit au langage de Tholoſe, Cays Petas, & auſſi de Petas, qui eſt une ſuperfluité de langage qui rien ne ſert au ſens, miſe à cauſe de la rime, comme, je m'en vois acheter de l'orge, je le vous jure par ſaint George. En beſogne alla franchement, Oui certes par mon ſerment. Ces mots par ſaint George & par mon ſerment, ne ſervent de rien au ſens, & n'y ſont que par faute d'autres termes, ſeulement pour rimer. Petas eſt une autre ſuperfluité comme quand on diroit, Je ſuis celui qui naquis ſans doutance : & autres ſemblables. On appelle maintenant cela des chevilles qu'il fait auſſi mauvais voir en cet endroit, que des Petas ou pièces aux robes, manteaux, bonnets & en autres vêtemens honêtes ; & partant on en doit éviter l'uſage.

Les LOUANGES des Rois de France, en rime, imprimées à Paris, *in*-8°. par Euſtace de Brie, 1507.

L'Abrégé des faits dignes de mémoire, du Roi LOYS XI

de ce nom, imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1558.

Remontrances faites au Roi LOYS XI de ce nom, sur les priviléges de l'Egliſe Gallicane, & les plaintifs & doléances du peuple : plus l'Inſtitution & Ordonnance des Chevaliers de l'Ordre des très-Chrétiens Rois de France ; avec la Forme & Ordre des trois États tenus à Tours, ſous le règne de Charles VIII, & ce qui y fut remontré & décidé ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561 *.

* Voyez cet Article, & le précédent, pag. 67 de la *Biblioth. Hiſtor. de France* d'André Ducheſne, ſeconde Edition.

La LUNETTE des Chrétiens, par laquelle ils pourront facilement voir les raiſons pour leſquelles moult de misères & calamités adviennent journellement en ce monde, contre la fauſſe opinion de pluſieurs diſant icelles misères & calamités être ès choſes qui véritablement ſont ordonnées de Dieu ; imprimée en vieille lettre, *in*-16. ſans nom ni date. *Luthérique.*

Fin du quatrième Volume.

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

61126261

BRITISH MUSEUM - DEPT. of MSS.
Sold from the Departmental Reference
Library by authority of the Trustees, 1961.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Tome quatrième des Bibliothèques Françoiſes de La Croix du Maine & de du Verdier, Sieur de Vauprivas*, avec les notes de Meſſieurs *de la Monnoye, Falconet & Rigoley de Juvigny*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 3 Avril 1773. *Signé*, CRÉBILLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

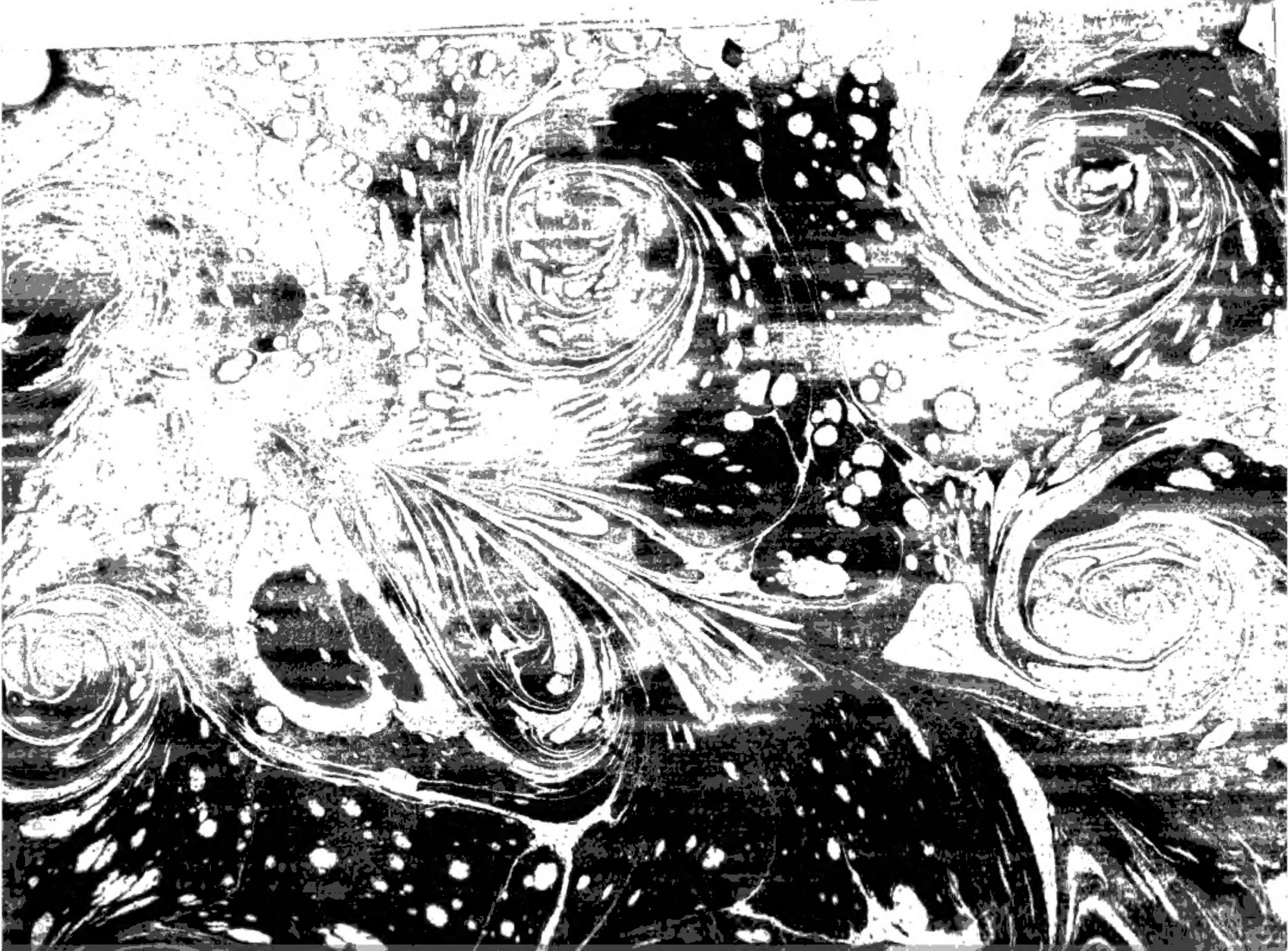

Digitized by Google